This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC
611
.M59
A4

BUHR A

a39015 01808361 1b

UNIVERSITY OF

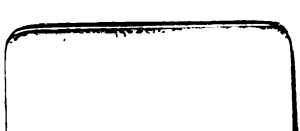

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

1862

STATISTIQUE, HISTORIQUE,

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

NOTE TO THE READER

The paper in this volume is brittle or the inner margins are extremely narrow.

We have bound or rebound the volume utilizing the best means possible.

PLEASE HANDLE WITH CARE

GENERAL BOOKBINDING CO., CHESTERLAND, OHIO

NANCY,

ANCIENNE MAISON GRIMBLOT ET Cie

NICOLAS GROSJEAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE STANISLAS, 7.

UNIVERSITY OF ARIZONA LIBRARY

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

1862

STATISTIQUE, HISTORIQUE,

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE,

PAR HENRI LEPAGE,

Archiviste du département, Chevalier de la Légion d'honneur et de François-Joseph (d'Autriche),

ET N. GROSJEAN.

1862.

NANCY,

ANCIENNE MAISON GRIMBLOT ET Cie

NICOLAS GROSJEAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE STANISLAS, 7.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG BIBLIOTHÈQUE

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF,

STATISTIQUE, HISTORIQUE,

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE.

UNIVERSITY OF

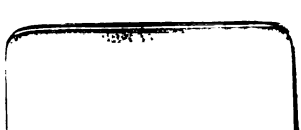

CALENDRIER POUR L'ANNÉE 1862.

Janvier.	Février.
P. Q. le 7 à 10 h. 56 m. dus.	P. Q. le 6 à 8 h. 20 m. dus.
P. L. le 16 à 2 h. 4 m. dum.	P. L. le 14 à 5 h. 15 m. dus.
D. Q. le 23 à 6 h. 45 m. dum.	D. Q. le 21 à 2 h. 26 m. dus.
N. L. le 30 à 2 h. 59 m. dum.	N. L. le 28 à 4 h. 59 m. dus.
1 mer. CIRCONCISION.	
2 jeu. s. Fulgence, évêque.	1 sam s. Ignace, év. et mar.
3 ven. ste. Geneviève, vier.	2 Dim. LA PURIFICATION.
4 sam. s. Tite, évêque.	3 lun. s. Blaise, év. et m.
5 Dim. s. Télesphore, pape.	4 mar. s. André Corsini.
6 lun. L'EPIPHANIE.	5 mer. ste Agathe, v.
7 mar. s. Théodore, moine.	6 jeu. ste Dorothée, v. et m.
8 mer. ste. Gudule, vier.	7 ven. s. Romuald, abbé.
9 jeu. s. Severin, évêque.	8 sam. s. Jean de Matha.
10 ven. s. Guillaume, arch.	9 Dim. ste. Apolline, v. et m.
11 sam. s. Hygin, pape et m.	10 lun. ste. Scholastique.
12 Dim. s. Alcas, év. de Toul.	11 mar. s. Raymond de Pen.
13 lun. ste. Véronique de M.	12 mer. ste. Eulalie.
14 mar. ss. Hilaire, Félix.	13 jeu. ste. Benigne.
15 mer. ss. Paul, Maur.	14 ven. s. Valentin, p. et m.
16 jeu. s. Marcel, pape.	15 sam. s. Faustin, s. Jovite.
17 ven. s. Antoine, abbé.	16 Dim. ste Julienne, v. et m.
18 sam. Chaire de s. Pierre.	17 lun. s. Théodule, martyr
19 Dim. s. Canut, roi.	18 mar. s. Siméon, év. et m.
20 lun. s. Fabien, s. Sébast.	19 mer. s. Livier, martyr.
21 mar. ste. Agnès, v. et mar.	20 jeu. s. Marcellin.
22 mer. s. Vincent, m.	21 ven. s. Gondelbert, êvêq.
23 jeu. Mar. de la T.-Ste. V.	22 sam. ste. Isabelle, v.
24 ven. s. Timothée, évêq.	23 Dim. *Sex.* s. Pierre Dam.
25 sam. Conv. de s. Paul.	24 lun. s. Mathias, apôt.
26 Dim. FÊTE DE S. SIGISBERT.	25 mar. s. Valburge.
27 lun. s. Jean Chrysostôme.	26 mer. s. Nestor, év. et m.
28 mar. s. Cyrille, docteur.	27 jeu. *Gr.* s. Jean de Gorze.
29 mer. s. François de Sales.	28 ven. s. Léandre, évêque.
30 jeu. ste Martine. v. et m.	
31 ven. s. Pierre Nolasque, c.	
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 7 h. 56 m.—à 4 h. 12.	le 1 à 7 h. 53 m.—à 4 h. 56.
le 10 à 7 h. 54 m.—à 4 h. 22.	le 10 à 7 h. 19 m.—à 5 h. 11.
le 20 à 7 h. 47 m.—à 4 h. 36.	le 20 à 7 h. 2 m.—à 5 h. 27.

GENERAL BOOKBINDING CO.
76 2 013 1 c ADH 4537
QUALITY CONTROL MARK

Mars.	Avril.
P. Q. le 8 à 5 h. 30 m. du s.	P. Q. le 7 à 0 h. 23 m. du s.
P. L. le 16 à 5 h. 26 m. du m.	P. L. le 14 à 3 h. 7 m. du s.
D. Q. le 22 à 10 h. 0 m. du s.	D. Q. le 21 à 6 h. 12 m. du m.
N. L. le 30 à 7 h. 35 m. du s.	N. L. le 28 à 11 h. 36 m. du s.
1 sam. ste. Eudoxie, mart.	1 mar. s. Hugues, év.
2 Dim. ste. Astère, m.	2 mer. s. Fr. de Paule.
3 lun. ste. Camille, v.	3 jeu. s. Nicétas, abbé.
4 mar. *Gr.* s. Casimir, juste.	4 ven. s. Isidore, évêque.
5 mer. *Cend.* s. Théophile.	5 sam. s. Vincent Ferrier.
6 jeu ste. Colette, v.	6 Dim. *Pas.* s. Prudence, év.
7 ven. stes Perpétue et Fél.	7 lun. s. Hégésippe.
8 sam. s. Jean-de-Dieu.	8 mar. s. Albin, év. de T.
9 Dim. ste. Françoise, veuv.	9 mer. ste. Ursule, vierge.
10 lun. Les 40 soldats mart.	10 jeu. s. Fulbert, év.
11 mar. s. Constantin, mart.	11 ven. ste. Lidwine, vierge.
12 mer. *Q. T.* s. Théophane.	12 sam. s. Jules, pape.
13 jeu. ste. Euphrasie.	13 Dim. *Ram.* s. Justin, *m.*
14 ven. *Q.-T.* ste Mathilde.	14 lun. s. Tiburce.
15 sam. *Q.-T.* s. Aristobule.	15 mar. ste. Basilisse, m.
16 Dim. ste Viteburge, veuv.	16 mer. le bien. J.-B. Labre.
17 lun. ste Gertrude, v.	17 jeu. *S.* s. Anicet, pape.
18 mar. s. Edouard, roi.	18 ven. *S.* s. Apollonius, sén.
19 mer. s. Joseph.	19 sam. *S.* s. Léon, év.
20 jeu. s. Vulfran, év.	20 Dim. PAQUES.
21 ven. ste. Photine, m.	21 lun. s. Anselme, évê.
22 sam. *Comp. de la S. Vierge.*	22 mar. s. Léonide, mart.
23 Dim. ste Théodosie, v., m.	23 mer. s. Georges, m.
24 lun. ste. Hildelitte, v.	24 jeu. s. Gérard, év. de T.
25 mar *Ann. de N.-D.*	25 ven. s. Marc, évangéliste.
26 mer s. Théodose, mart.	26 sam. s. Clet, pape.
27 jeu. s. Rupert, évêque.	27 Dim. ste. Zitte, servante.
28 ven. s. Humbert, ap.	28 lun. s. Didyme, martyr.
29 sam. s. Eustase, ap.	29 mar. s. Hugues, abbé.
30 Dim. s. Amédée, juste.	30 mer. ste. Catherine de S.
31 lun. s. Benjamin.	
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 45 m. — à 5 h. 41.	le 1 à 5 h. 40 m. — à 6 h. 29.
le 10 à 6 h. 26 m. — à 5 h. 56.	le 10 à 5 h. 22 m. — à 6 h. 42.
le 20 à 6 h. 5 m — à 6 h. 11.	le 20 à 5 h. 2 m. — à 6 h. 57.

5736-193

Mai	Juin.
P. Q. le 7 à 3 h. 33 m. du m.	P. Q. le 5 à 2 h. 52 m. du s.
P. L. le 13 à 11 h. 8 m. du s.	P. L. le 12 à 6 h. 26 m. du m.
D. Q. le 20 à 3 h. 47 m. du s.	D. Q. le 19 à 3 h. 20 m. du m.
N. L. le 28 à 3 h. 35 m. du s.	N. L. le 27 à 7 h. 3 m du m.
1 jeu. ss. Jacques et Philip.	1 Dim. ste Laure, m.
2 ven. s. Athanase, doct.	2 lun. s. Marcellin.
3 sam. Invention de la S.-C.	3 mar. ste. Clotilde, reine.
4 Dim. ste. Monique, veuve.	4 mer. s. Quirin, martyr.
5 lun. ste. Serène.	5 jeu. s. Boniface, év. et m.
6 mar. s. Jean Porte-Latine.	6 ven. ss. Claude, Norbert.
7 mer. ste Domitille, v. et m.	7 sam. s. Eustache, évêque.
8 jeu. s. Stanislas, évêque.	8 Dim. PENTECOTE.
9 ven. s. Grégoire de Naz.	9 lun. ste. Pélagie, vierge.
10 sam. s. Grégoire de N.	10 mar. s. Diomède, martyr.
11 Dim. s. Gengoult, mart.	11 mer. *Q. T.* s. Barnabé.
12 lun. s. Epiphane, évêque.	12 jeu. s. Onufre, solitaire.
13 mar. s. Mammert, évêque.	13 ven. *Q.-T.* s. Ant. de Pad.
14 mer. ste. Aglaé, martyre.	14 sam. *Q.-T.* s. Basile-le-G.
15 jeu. s. Hermas, disciple.	15 Dim. TRINITE.
16 ven. s. Hubald, évêque.	16 lun. s. François Régis.
17 sam. s. Pascal.	17 mar. s. Marcien, martyr.
18 Dim. s. Eric, roi.	18 mer. s. Fortuné, évêque.
19 lun. s. Pierre Célestin.	19 jeu. FETE-DIEU.
20 mar. s. Bernardin de S.	20 ven. ste. Florentine, v.
21 mer. ste Estelle, vierge.	21 sam. s. Louis de Gonzag.
22 jeu. s. Jean Népomucène.	22 Dim. s. Paulin, évêque.
23 ven. s. Didier, ste Esther.	23 lun. s. Jacob, év. de Toul.
24 sam. ste. Jeanne.	24 mar. s. *Jean-Baptiste.*
25 Dim. s. Urbain, prêtre.	25 mer. s. Prosper, docteur.
26 lun. *des R.* s. Philippe.	26 jeu. s. Jean et s. Paul, m.
27 mar. *des R.* s. Jean, pape.	27 ven. s. Adelin, juste.
28 mer. *des R.* s. Germain.	28 sam. s. Irénée, évê. et m.
29 jeu. ASCENSION.	29 Dim. s. *Pierre et s. Paul.*
30 ven. s. Félix, pape.	30 lun. Com. de s. Paul, ap.
31 sam. ste Pétronille, vier.	
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 42 m.—à 7 h. 13.	le 1 à 4 h. 3 m.—à 7 h. 52.
le 10 à 4 h. 28 m.—à 7 h. 26.	le 10 à 3 h. 59 m.—à 8 h. 0.
le 20 à 4 h. 14 m.—à 7 h. 39.	le 20 à 3 h. 58 m.—à 8 h. 4.

Juillet.	Août.
P. Q. le 4 à 11 h. 0 m. dus.	P. Q. le 3 à 5 h. 5 m. dum.
P. L. le 11 à 1 h. 48 m. dus.	P. L. le 9 à 10 h. 2 m. dus.
D. Q. le 18 à 5 h. 22 m. dus.	D. Q. le 17 à 9 h. 57 m. dum.
N. L. le 26 à 9 h. 14 m. dus.	N. L. le 25 à 9 h. 49 m. dum.
1 mar. s. Thiébaut, solitaire	1 ven. s. Pierre-ès-liens.
2 mer. Visitati. de la Ste-V.	2 sam. s. Alph. de Liguori.
3 jeu. s. Anatole, évêque.	3 Dim. ste. Lydie, veuve.
4 ven. ste. Philomène.	4 lun. s. Dominique, prêtre
5 sam. ste. Zoé, vierge.	5 mar. N.-D. des Neiges.
6 Dim. ste. Godolève, mar.	6 mer. Transfigur. de N.-S.
7 lun. s. B. P. Fourier.	7 jeu. s. Gaétan, prêtre.
8 mar. s. Auspice, év. de T.	8 ven. s. Cyriaque, martyr.
9 mer. s. Ephrem, moine.	9 sam. s. Romain, soldat, m.
10 jeu. ste. Félicité, marty.	10 Dim. s. Laurent, martyr.
11 ven. s. Hidulphe, abbé.	11 lun. ste. Suzanne, vierge.
12 sam. ss. Nabor et Félix.	12 mar. ste. Claire, vierge.
13 Dim. s. Eugène, évêque.	13 mer. s. Hippolyte.
14 lun. s. Bonaventure, évê.	14 jeu. ste. Anastasie.
15 mar. s. Henry, ste. Aprône	15 ven. ASSOMPTION.
16 mer. Le Scapulaire.	16 sam. s. Roch, juste.
17 jeu. s. Alexis, juste.	17 Dim. s. Mammès, martyr.
18 ven. s. Thomas d'Aquin.	18 lun. ste. Hélène, impéra.
19 sam. s. Vincent de Paul.	19 mar s. Agapet, martyr.
20 Dim. ste. Marguerite.	20 mer. s. Bernard, abb. doct.
21 lun. s. Victor, martyr.	21 jeu. ste Je-Fe de Chantal.
22 mar ste. Marie-Magdelai.	22 ven. s. Symphorien, m.
23 mer. s. Apollinaire, év. m.	23 sam. s. Théonas, évêque.
24 jeu. ste. Christine, vier.	24 Dim. ss. Barthelémy, Ouen
25 ven. s. Jacques, s. Christo.	25 lun. s. Louis, roi.
26 sam. s. Joachim, ste. Anne.	26 mar. s. Zéphirin, pape.
27 Dim. s. Marin, soldat et m.	27 mer. s. Césaire, évêque.
28 lun. s. Lazare.	28 jeu. ss. Augustin, Jules.
29 mar. ste Marthe.	29 ven. ste. Sabine, v. et m.
30 mer. s. Loup, évêque.	30 sam. s. Fiacre, ste. Rose.
31 jeu. s. Ignace de Loyola.	31 Dim. s. Gauzelin.
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 2 m.—à 8 h. 5.	le 1 à 4 h. 34 m.—à 7 h. 37.
le 10 à 4 h. 9 m.—à 8 h. 1.	le 10 à 4 h. 46 m.—à 7 h. 23.
le 20 à 4 h. 19 m.—à 7 h. 52.	le 20 à 5 h. 0 m.—à 7 h. 5.

Septembre.

P. Q. le 1 à 10 h. 28 m. du m.
P. L. le 8 à 8 h. 6 m. du m.
D. Q. le 16 à 4 h. 31 m. du m.
N. L. le 23 à 9 h. 6 m. du s.
P. Q. le 30 à 4 h. 18 m. du s.

1 lun. s. Grégoire-le-Grand
2 mar. s. Marcel, s. Valérien.
3 mer. s. Mansuy, év. de T.
4 jeu. ste. Rosalie, vierge.
5 ven. s. Bertin, abbé.
6 sam. s. Cloud, prêtre.
7 Dim. ste. Reine, v. et m.
8 lun. LA NATIVITÉ.
9 mar. s. Gorgon, martyr.
10 mer. ste. Pulchérie, imp.
11 jeu. s. Bodon, évê. de T.
12 ven. ste. Bone, vierge.
13 sam. s. Amé, abbé.
14 Dim. Exalta. de la Ste-Cr.
15 lun. s. Nicomède.
16 mar. s. Epvre, évê. de T.
17 mer. *Q.-T.* s. Lambert, év.
18 jeu. ste. Stéphanie.
19 ven. *Q.-T.* ste. Constance.
20 sam. *Q.-T.* s. Eustache, m.
21 Dim. s. Mathieu, ap.
22 lun. s. Maurice.
23 mar. ste. Thècle, v. et m.
24 mer. ste. Salaberge, veuve.
25 jeu. s. Firmin, évêque.
26 ven. ste. Justine, vierge.
27 sam. s. Côme, s. Damien.
28 Dim. s. Venceslas, martyr
29 lun. s. Michel, s. Gabriel.
30 mar. s. Jérôme, docteur.

se lève) Le Soleil ((*se couche*
le 1 à 5 h. 18 m.—à 6 h. 41.
le 10 à 5 h. 30 m.—à 6 h. 23.
le 20 à 5 h. 44 m.—à 6 h. 2.

Octobre.

P. L. le 7 à 8 h. 54 m. du s.
D. Q. le 15 à 11 h. 51 m. du s.
N. L. le 23 à 7 h. 45 m. du m.
P. Q. le 29 à 11 h. 53 m. du s.

1 mer. s. Remy, évêque.
2 jeu. s. Léger, év. et mar.
3 ven. ste. Candide, m.
4 sam. s. François d'Assise.
5 Dim. s. Denis l'aréopagite.
6 lun. s. Bruno, moine.
7 mar. s. Serge, martyr.
8 mer. ste. Brigitte, veuve.
9 jeu. s. Denis et ses comp.
10 ven. ss. Tarrach, Andronic
11 sam. ste. Placide, vierge.
12 Dim. Les Anges gardiens.
13 lun. s. Ludolf, évêque.
14 mar. ss. Martial, Calixte.
15 mer. ste. Thérèse, vierge.
16 jeu. s. Elophe, martyr.
17 ven. ste. Hedwige, mar.
18 sam. s. Luc, évangéliste.
19 Dim. s. Ptolomée, martyr.
20 lun. s. Euchaire, martyr.
21 mar. s. Hilarion, abbé.
22 mer. ste. Ursule et ses c.
23 jeu. s. Amon, év. de Toul
24 ven. s. Florentin.
25 sam. ss. Crépin, Crépinien
26 Dim. s. Amand, évêque.
27 lun. s. Salvien, prêtre.
28 mar. s. Simon, s. Jude.
29 mer. s. Maxime, prêtre.
30 jeu. s. Léon-le-Grand.
31 ven. ste. Lucille.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 0 m.—à 5 h. 38.
le 10 à 6 h. 14 m.—à 5 h. 20.
le 20 à 6 h. 29 m.—à 5 h. 0.

Novembre.	Décembre.
P. L. le 6 à 0 h. 58 m. dus.	P. L. le 6 à 7 h. 47 m. dum.
D. Q. le 14 à 6 h. 19 m. dus.	D. Q. le 14 à 10 h. 41 m. dum.
N. L. le 21 à 6 h. 23 m. dus.	N. L. le 21 à 5 h. 13 m. dum.
P. Q. le 28 à 10 h. 11 m. dum.	P. Q. le 27 à 11 h. 55 m. dus.
1 sam. LA TOUSSAINT.	1 lun. s. Eloi, évêque.
2 Dim. *Les Trépassés.*	2 mar. s. Chrysologue.
3 lun. s. Hubert, évêque.	3 mer. s. François-Xavier.
4 mar. s. Charles Borromée.	4 jeu. ste. Barbe, v. et m.
5 mer. ste. Berthille, v.	5 ven. s. Sabas, abbé.
6 jeu. s. Léonard, abbé.	6 sam. s. *Nicolas, évêque.*
7 ven. s. Ernest, m.	7 Dim. s. Ambroise, doct.
8 sam. Les saintes Reliques.	8 lun. Im. Conception.
9 Dim. LA DEDICACE.	9 mar. s. Romaric, abbé.
10 lun. s. Triphon, s. Respice	10 mer. ste. Eulalie, v. et m.
11 mar. s. Martin, év.	11 jeu. s. Damase, pape.
12 mer. s. René, évêque.	12 ven. ste. Denise, mar.
13 jeu. s. Brice, évêque.	13 sam. ste. Luce, v. et m.
14 ven. s. Théodore, martyr.	14 Dim. s. Nicaise, év.
15 sam. s. Léopold, juste.	15 lun. s. Mesmin, abbé.
16 Dim. ste. Othilde, vier.	16 mar. s. Eusèbe, év.
17 lun. s. Grégoire Thaum.	17 mer. *Q.-T.* ste. Colombe.
18 mar. s. Odon, abbé.	18 jeu. s. Gatien, évê.
19 mer. ste. Elisabeth, reine.	19 ven. *Q.-T.* s. Timoléon.
20 jeu. s. Edmond, roi.	20 sam. *Q.-T.* s. Philogone.
21 ven. Présent. de la ste. V.	21 Dim. s. Thomas, ap.
22 sam. ste. Cécile, vierge.	22 lun. s. Chérémon, évêq.
23 Dim. s. Clément, pape.	23 mar. ste. Victoire, v. et m.
24 lun. ste. Flore, v. et m.	24 mer. *Vig.* ste Tharsille, v.
25 mar. ste. Catherine, vier.	25 jeu. NOEL.
26 mer. ste. Victorine, mart.	26 ven. s. Etienne, 1er mar.
27 jeu. s. Vital, s. Agricole.	27 sam. s. Jean l'évangéliste.
28 ven. s. Sosthènes, discip.	28 Dim. les saints Innocents.
29 sam. s. Saturnin, évêque.	29 lun. s. Thomas de Canto.
30 Dim. s. André, apôtre.	30 mar. s. Roger, pape.
	31 mer. s. Silvestre, pape.
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se leve*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 48 m. — à 4 h. 39.	le 1 à 7 h. 34 m. — à 4 h. 4.
le 10 à 7 h. 3 m. — à 4 h. 25.	le 10 à 7 h. 44 m. — à 4 h. 1.
le 20 à 7 h. 18 m. — à 4 h. 13.	le 20 à 7 h. 53 m. — à 4 h. 3.

PREMIÈRE PARTIE.

Archives communales et hospitalières de la Meurthe antérieures à 1790. — Statistique météorologique. — Statistique de la population. — Statistique bibliographique. — Statistique nécrologique.

CHAPITRE PREMIER.

Archives communales et hospitalières de la Meurthe.

QUATRIÈME PARTIE.

Prény.

Registres de police des années 1772, 1780 et 1786, contenant des procès-verbaux de plaids annaux, des rapports de bangards, des nominations d'agents municipaux, etc. — Acensements de parcelles de terrains devant les maisons depuis le presbytère jusqu'à la fontaine. 1784.

Pulligny.

Délibérations communales depuis 1788.

Pulnoy.

Carte topographique, arpentage, division des coupes et abornement des bois communaux. 1761.

Raon-lès-l'Eau.

Déclarations de défrichement, inventaires de meubles de particuliers, établissements et comptes de tuteurs 1721-1773. — Délibérations communales depuis 1788.

Raville.

Donation du pré dit le Grand-Pré, ban de Bauzemont, le 13 avril 1725, pour fondation de messes en l'église de Raville. — Délibérations communales depuis 1788.

Réding.

Titres de 1578, 1615, 1631, 1632, 1727, concernant l'usage de la grasse et vaine pâture dans les bois des seigneurs de Lutzelbourg.

Regniéville.

Titre de 1664 relatif à un cens pour une pièce de terre.

Rehainviller.

Pièces concernant la seigneurie de Rehainviller. 1725-1756.

Rembercourt.

Plan du territoire de la commune. 1742.

Réménauville.

Cartes topographiques des bois communaux. 1764.

Rémenoville.

Copie d'un titre du 21 novembre 1505 par lequel Olry Wisse, seigneur de Gerbéviller, acense aux habitants de Rémenoville et de Moranviller deux contrées de bois. — Procès-verbal de tenue des plaids annaux, le 13 octobre 1694. — Carte topographique des bois communaux. 1743. — Délibérations et actes de la communauté. 1788-1790. — Etat de la population de la commune en 1789.

Le registre de l'état civil de 1722 à 1771 renferme beaucoup de remarques, observations et particularités intéressantes.

Réméréville.

Vente de bois communaux. 1633. — Ordonnance de l'évêque de Toul défendant aux cabaretiers de donner à boire le dimanche. 1695.

Réning.

Procès-verbaux d'arpentage et division des saisons du bois de Réning. 1716, 1730 et 1732. — Livre-terrier de 1732 indiquant les limites du territoire de la commune avec les communes voisines.

Richardménil.

Echange, entre la communauté et M. de Ludres, d'un terrain au-dessous du château pour l'établissement de la fontaine. 1760. — Martelage et vente des bois de la seigneurie 1789-1789. — Comptes communaux de 1787. — Rapports de gardes champêtres. 1788 et 1789.

Le premier registre de l'état civil (1643-1752) contient des détails sur les confréries établies dans la paroisse.

Rodalbe.

Ban-rôle général de 1725. — Titre de 1732 relatif à la cons-

truction de l'ancien presbytère. — Abornement du bois communal. 1768. — Pièces relatives au droit de vaine pâture dans la forêt de l'Allewaldt. 1726-1778. — Procès-verbaux de délimitation des prés de la commune. 1772-1782. — Comptes rendus par les syndics de la communauté. 1772-1782.

Rosières-en-Haye.

Transaction passée, en 1721, entre les communautés de Rosières et de Jaillon au sujet du droit de vaine pâture. — Procédure faite en 1758, au sujet de la reconnaissance des taillis défensables de la Côte-en-Haie pour la vaine pâture.

Rosières-aux-Salines.

Les archives de la ville de Rosières ont dû former autrefois un dépôt considérable, si l'on en juge par les inventaires qui en ont été dressés à diverses époques. Le plus ancien remonte à l'année 1615 et forme un registre de 172 feuillets, il est intitulé : « Inventaire ou piedz de terre des titres et chartres concernant les droictz, statuts et priviléges de la ville et faulbourg de Rozières, ensembles les lettres d'acquestz et eschanges faictz à plusieurs particuliers tant de Sainct-Nicolas que d'ailleurs.

» Item une ample et spécifique déclaration de toutes et une chacune lettres d'assencement faictz tant aux mannans et habitans dudict Rozières, Sainct-Nicolas que lieux circonvoisins.

» Oultre une déclaration de la quantité des bois, pasquis et prairies, propres héritages desdictes ville et faulbourg.

» Soubz le gouvernement de Nicolas Brabant, maistre gouverneur de ville, honorable Jean Simonin, contrôleur, et Estienne Haxaire, maistre des douze jurez dudict Rozières, en l'année mil six cents et quinze.

» Le tout rédigé par escript par Thouvenin Michiel, greffier de ville et clerc juré de la justice ordinaire dudict Rozières, joinct à luy honorable Claude Vaultrin, valet de chambre ordinaire de nostre souverain seigneur Hanry, duc de Lorraine et marquis. »

Le second inventaire a pour titre : « Inventaire fait par nous Michel George, assesseur garde-marteau en la prévôté de Rozières et l'un des conseillers de l'hostel commun de ladite ville, commissaire en cette part, et en exécution du résultat du 2 juin de l'année 1733 et de l'approbation de M. Rebouché, conseiller en la Cour et commissaire de la ville dudit Rozières, en datte du 5 may de l'année 1735, de tous généralement les titres, papiers et enseignements apartenants à ladite ville », etc.

On voit, par ces documents, que les archives de Rosières ne renfermaient pas moins de 111 registres de comptes de ville, de 1536 à 1734; 36 registres des résolutions de l'Hôtel-de-ville, de 1664 à 1735 ; 129 dossiers de papiers de procédure et 9 ru-

gistres relatifs aux cens dus à la ville, aux capitaux et intérêts dus par elle, etc.

Une partie de ces titres a disparu, mais il en reste encore un assez grand nombre, parmi lesquels plusieurs présentent un véritable intérêt. Le plus important est celui qui a pour intitulé : « Pour les droitz de la ville de Rozières. » C'est une pièce en parchemin, portant au dos la date de 1106, avec cette indication : « En 1724, il y a eu 618 ans que ce présent titre des chartres de la ville de Rozières est escrit » ; ce qui ferait bien remonter la pièce à l'année 1106. Mais c'est une erreur qu'il est facile de reconnaître, car l'écriture n'est pas antérieure au commencement du XVIe siècle ; et tous les doutes à cet égard disparaissent si l'on consulte le registre des comptes de la ville pour l'année 1537, où se trouve la mention d'une somme de 18 gros payée « pour avoir fait escripre et renouveller la vieille chartre » de la ville dudit Rozières, où sont contenus les bois de ladite » ville et ses droictures rédigées en parchemin. »

Qu'est devenue cette « vieille chartre », et à quelle époque son écriture permettait-elle de la faire remonter ? c'est ce qu'on ignore ; elle n'en est pas moins curieuse, et je crois devoir la reproduire intégralement, malgré son étendue :

Comme mémoire qu'est fraille et troublée de plussieurs besoingnes ..... et tribulations qu'aviennent ung chascuns jours, et pour lesquelles plusieurs biens et bons usaiges sont estez et peuillent encor estre mys en oblys, et comme une nature s'enclinoise plutost à mal que à bien, aulcuns bons anciens se sont merveillez que les survivans pouvoient sçavoir selon leurs diverses œuvres, dont il ait semblez aux aulcuns que de faire ce que Dieu leur aient presté qu'ilz en repartiroyent par escript à plussieurs qui averoient bonne voluntè sans mal penser sans aller de rien contre le droit de quiconques, soient seigneurs ou aultres, et s'il advenoit que icelluy escript en desplaisat à aulcuns le reprengne myc par la lueur d'envye ou par l'enfleure d'orgueil, mais la corrigoisse selon amyable voye d'amour et charité, etc.

Rozières aux Salines.

Le diemenge devant la Chandelleur doit estre la dicaise de l'église Sainct Piere de Rozières ; en celuy jour est accoustumé de mectre ung marlier dont le curé doit nommer trois hommes et les prudhommes de la communaultei en prenuent ung qui leur plaît pour estre marlier, puis que les trois nommez soient suffisans pour faire l'office de ladicte marlerie ; lequel marlier doit resoivre les livres, revestemens et ornemens de ladicte église par juste compte, et en doit tourner bonne seurté ou rendre à la fin de l'an qui seroit esté marlier. Et doit avoir ledit marlier, on dymaige de ladicte ville, le disme de demy chavroie en bled et en aultres wangnages ; et doit encor avoir en l'offrande que chacun

conduyct de ladicte communaltei offre le jour de Pasques puis qu'elle soit de dix deniers, trois deniers, encor de huictz deniers et maille. Et se aulcun gesans[1] se vait relever, le marlier doit avoir le pain et le curé la chandoille qu'elle offre. Et se aulcuns de ladicte communaltei moroit caigiés hors de mainbournies, il debveroit au curé, pour son armone, vingt deux solz et demy de telle monnoye comme il courroit ou pays ; et s'il avoit la saincte huylle, il debveroit vingt quatre solz, et le marlier, pour sonner les cloches, doit avoir dixhuictz deniers. Et s'aulcuns enffans desoub caige moroit, on en donneroit au curé, pour son armone, dixhuictz deniers, et le marlier averoit, pour sonner les cloches, trois deniers. Et s'aulcuns de ladicte communaltei avoit filz ou filles que fuissent en sa mainbournie, comment qu'ilz fuissent grans ou caigiez, et ilz moroient qu'ilz ne fuissent oncques estez mariez, il celuy qui moreroit en tel estat ne debveroit au curé que demy armone, et s'il avoit la saincte huylle, douze deniers, et s'il n'avoit la saincte huylle, unze solz et trois deniers, et à marlier, pour sonner les cloches, neufz deniers, monnoye courrable au pays. Et s'aulcuns de ladicte communaltei se marioit ou marioit son filz ou sa fille, il debveroit au curé, pour son aposelise, quatre solz trois deniers moing, et l'eschevin de l'église, pour le banc qui mect à nouvelz mariez, doit avoir une quarte de vin du vin des nosce. Et le roy ménestres de ladicte ville doit servir ausditz mariez de son office de ménestraderée le sabmedy et le diemenge et le lundy jusques à retourner de l'église, et à aultres jours se le mariaige s'y faisoit ; et pour celuy service, ledit ménestrei doit avoir une quarte de vin des nosce, ung pain, une pièce de chair, une escuyelle de potaige, et pour la bénédiction dire devant les nouvelz mariez le jour des nosce, doit avoir quatre deniers, ne aultre choze ne leur doient les nouvelz mariez sy ne leur plait, et s'il n'estoit faictes nosces, ainsy doit il soingner ménestrei audit esposey. Et doit prandre le marlier le dymaige darrier le chastel monseigneur Brum, dès le chamin que vait de Rozières à Cuyte Febves en jusques à clos que fut monseigneur Brum jusques à meix le Nyglet et venant à le rowelle darrier la maison Mycquet, de quel chose qu'on y wengnoisse ; et parmi cedit, ledit marlier doit poursongnier cordes pour les cloches et la lampe devant sainct Piere. Et doient lesquelz qui soient vefve, le jour de Pasques, huictz deniers et mailles ; et s'aulcuns de ladicte ville tenoit conduyct qui ne fut oncque esté marié, il doit, le jour de Pasques, cinq deniers et maille seullement et en l'offrande de six deniers ou de huictz deniers et maille, prant le patron ung denier pour le sierge, et il le patron doit, au jour de Pasques, trois cierges de trois pintes

1. Femme en couches.

de cires ovrée à l'église ; et doit estre le patron et le curé, le jour de Pasques, à mostier de l'église, pour boire à ladicte communaltei, ung meu de vin quant ilz serunt communiez, dont le curé en doit le tier et le patron les deux parts ; et s'il y avoit du vin de remenant dudit meu, la communaltei en doit faire prouffit en faisant du luminaire quant mestiere seroit ; et se leur église se deschoit en aulcune manière, le curé doit retenir le chanceil et le patron le nef du mostier et la communaltei la tour dudit mostier, les varrières, des cloches, des calices, des ornemens et la cloisure de l'aitrie. Les parochiens de ladicte communaltei doient, le jour de la Penthecoste, pour leur offrande, chacun homme marié ung denier et sa femme une maille. Le jour de la Sainct Piere et Sainct Paul et Noël et dédicaise de ladicte église, chacun conduyct doit autant d'offrandre que au jour de Penthecoste. Des gros dismes de la fin et du bon dudit Rouldres lesdits patrons emportent les trois parts et le curé le quart, excepté le dismes des meillessy, onquel ledit patron ne on dismaige du marlier ; et disment aux champs à la gerbe ; et au disme des vins prend le curé le tiers et les patrons les deux parts, et ne prennent lesdits patrons rien oudit disme meillessy. Et disment les bons hommes à la ville en vin follez, vin en cuve, selon sa conscience. Le jour de Pasques communiant doit on pour les menus dismes de chacune faulcié de prey une maille tolloisse à l'équipollant de ce que chacun en tient, d'ung vel une maille tolloisse et du plus à l'advenant, d'un sierge de chatteure à cely jour datum de Pasques quatre deniers, et du ples à l'advenant, du plus plus et du moing moing, de unze aigneix ung de disme, et tousjours payant à l'advenant : d'ung pollain, maille quatre deniers, de la femelle, deux deniers, des porcellatz, de unze ung de disme, et toujours à l'advenant. Et doient soingner lesdits curés et patrons aux hardes de ladicte communaltei, moutons et werrais. Se aulcuns de ladicte communaltei vendoit fruictz quil creus sur ses arbres, l'achetteur doit payer de unze deniers ung et aultrement non ; et s'il ne le vendoit sur l'arbre pendant, il n'en doit rien de disme. Des poys ou ougnons doit on de douze bichetz ung. Esqueix dismes de fruictz, et d'aux et d'ougnons, les patrons prennent les deux parts, excepté esdits des aeculettes, et le curé le tier. Et sy aulcuns de ladicte communaltei ait ung arbre auprès de l'héritaige de son voisin qui pourtassent fruict et de fruictz qui chiet dudit arbre sur sondit voisin, et qu'on ne peult avoir à la main sans soy ayder de l'héritaige dudit voysin, icelluy voisin doit avoir la moitié pour son rapportaige, et celuy en qui le tronc dudit arbre est prend l'autre moitié. De tous arbres qui sont usuaires de ville qui appartiennent à ladicte communaltei, soient poirriers ou pommiers dommaixe ou saulvaiges, pruniers, serreziers ne aultres fruictz, nulz de ladicte communaltei ne aultres ne peueillent ne doyent cuylleur ne praudre les

fruictz pour vendre, ne en prendre denier ne maille sy ce n'est par licence et permission de ladicte communaltei. Et se aulcuns de ladicte communaltei veult faire arbres dommaixe ung ou plusieurs sur son héritaige, ne peult aller on ban et ès usuaires de ladicte ville rayer et prandre attallon poirier ou pommier sans les vendre pour s'en ayder, selon l'usaige que ladicte communaltei dudit Rozières tiennent d'ancienté.

Chacun an il y ait davant le prévost de Rozières trois jours que on appelle les plais annalz, c'est assavoir le lundy après l'Aparition Nostre Seigneur, le mardy et mercredy, les trois jours suivant l'ung après l'autre. Celuy qui est prévost de monseigneur pour le temps de son office de sa prévosté, sy aulcuns des hommes de ladicte communaltei subject à sadicte prévosté luy donne argent ou aultres courtoysie, ledit lundy, mardy, mercredi desdits plaictz, et aulcuns d'icelle communaltei le demande au plaict devent ledit prévost prier luy faire demande d'héritaiges ou de chaptelz après ce que celluy qui aura faict ladicte courtoisie audit prévost seroit demandé, ledit prévost le doit mandé devant luy par ung messaige toutte et quantesfoys que mestier sera, et sy aulcuns de sesdits subgectz ne luy avoit fait courtoisie devant qu'il fût mandé èsdit plais, ledit prévost n'est pas tenus de l'envoyer quérir s'il ne veult dedans les trois jours de ses plaictz.

On doit renoweller chacun an les drois de ladicte ville de Rozières; premièrement ledit prévost qui est pour monseigneur le duc doit nommer trois bons hommes ou plus s'il lui plait pour pourter l'office de l'eschevin, et les prudhommes de la ville en doient prendre deux pour excercer l'office d'eschevin pour l'année entier. Esdits trois jours d'iceulx plaitz doit on eslire et mectre trois banvais pour garder le ban de ladicte ville, dont ledit prévost en doit nommer trois et les prudhommes communément ensembles prennent et retiennent lequel qu'il leur plait pour estre banvay. Le maire messeigneurs de Brum en doit nommer trois hommes de son seigneuraige, et les bons hommes de ladicte communaltei tiennent lequel qu'il leur plait. Le maire Sainct Poul nomme trois hommes de son seigneuraige, et s'il ne les ayt dudit seigneuraige Sainct Poul, audit prévost en convienne pource que avons veu que on deffault des hommes dudit seigneuraige Sainct Poul, le prévost y mect ung homme des subgectz monseigneur le duc ou il en nomme trois de la commune, et ladicte communaltei retiennent lequel qu'ilz leur plait. Les bons hommes de ladicte ville de Rozières, pour garder leur harde de la chaulsié, peullent quérir pour garder leurs bestes au meilleur marchié qui que leur plaict et par l'accord desdits hommes le prévost luy mect la beuche en la main pour garder leurs bestes parmy les gardes nommées; et les aultres bons hommes faissant en la hairde du faulbourg, doient en semblant manière prandre

le bon marchié, et le prévost, à la requeste des bons hommes, luy doit mectre la beuche en la main pour garder ladicte hairde parmy la garde nommée.

A Rozières doit avoir douze hommes jurez de la faulté, assçavoir quatre hommes pour monseigneur le duc, nommé par le prévost; quatre hommes du seigneuraige monseigneur Brum, nommé par son maire; quatre des hommes du seigneuraige Sainct Poul, sy on les y peult trouver, et s'ilz n'y estoient, autresfois avons nous veu que le prévost de mondit seigneur en nommoit quatre de ses subgectz ou deffault des hommes dudit seigneuraige Sainct Poul; lesquelz douze jurez et sermentés doient yssir hors de la ville et aller à la requeste et commandement dudit prévost monseigneur le duc dès le petit pont par devers Sainct Piere, près de ladicte ville, et en tous aultres lieux qui vouldra audit ban; et sy débat advient entre lesdits jurez, la plus grande partie emporte le moing, et doient estre creuz lesdits jurez par leurdictes de faulté. Et dès le petit pont par darrier la salline, nulz de ladicte faulté ne s'y peult ne doit estandre ne ny doient aller pour faire regart, seullement que les quatre jurez de monseigneur le duc. Et dès ledit petit pont tirant à l'église par le faulbourg, qui averoit mys fumyers on chemin, s'il n'y ait plaintif, il le peult hoster sans amendes au terme qu'il luy est dit à monseigneur en conviengne.

A mollin doit on d'ung resault de bled à modre pour le molin deux poignatz de blé et deux poignatz de froment, dont les six font l'ymal, et le charton pour son lowier pour aller quérir le bled en la maison et pour mener la ferrine en ladicte maison, doit avoir pour chacun resault ung poignat de froment; et se ainsy estoit que ledit charton fût requis d'aller quérir ledit bled en la maison d'aulcuns desdits bons hommes pour mener audit molin, le soir pour le matin, et le matin pour le vespre, et ledit charton ne luy menoit son bled au molin et remener sa ferrine en sa maison, ainsy n'averoit à payer celuy à qui la ferrine appartiendroit rien audit charton. Et pour les deux garçons du molin que fut Hanry clerc, pour reger les resaulx de blé que vanroient ondit molin à moldre, et pour pourter à la trémeure et pour ayder à mectre la ferrine on sacq, doient avoir, pour leur office, chacun garçon deux resaulx de bled et ung poignat de ferrine du plus plus ou du moing moing; et s'ilz ne faisoient l'ewre, ilz ne averoient rien.

Au four doit avoir deux hommes establis; y sont tenus aller quérir la paiste en l'hostel du cuysant et la pourter au four pour cuyre le pain, et l'ayder à mectre dedans; et prent le maistre et son garson de [mot effacé] pains ung, et ne luy doit on plus de droit s'on ne venit, et fourny ledit maistre le boix pour cuyre ledit pain.

Et se aulcuns des habitans de la ville de Rozières marioit son

filz ou fille, et ilz gissoient la première nuycte de leur nosce en une meison mouvant du seigneuraige Sainct Poul, le lendemain ilz se peullent mectre auquel seigneur qu'il leur plait, et ny ce mectent premier audit seigneuraige Sainct Poul, ilz y peullent demeurer tant qu'ilz leur plait et quant il leur plaira, ilz peullent retourner et demeurer on seigneuraige monseigneur le duc ou de messeigneurs Brum et y faire résidance sans antrecourt.

S'il plaisoit aux aulcuns subgectz et habitans de ladicte ville qui averoient filz ou filles d'en mectre aulcuns fuer de sa mainbournie qui heust seigneur, le père et la mère se pourroient mectre en la mainbournie de leursdits enffans, selon nostre usaige.

Encor tenons nous de nostre usaige que les habitans de ladicte ville, s'ilz veullent, peullent chacun pour sa personne faire chaulcheux sur son héritaige, et peult avoir ..... pour livrer vin, une mesure, quarte, pinte et chopinte, ung bichet ferré pour livrer, peult avoir pezat et ballance adjoustée par la justice et faulté dudit lieu.

Encor tenons nous d'usaige que tous ceulx de ladicte ville et habitans peullent aller pescher en ripvière courrant à treulles et à lingnes sans nef en l'eawe jusques à la gulle et à touppée de glaive sans rozetz et sans arbres.

Chacun an, environ la Sainct Jehan, doit nommer le prévost trois hommes pour monseigneur, et les prudhommes par communaltei prennent lequel qu'il leur plaict pour garder les vingnes, le journal pour trois deniers; et en semblant manière peult on prandre deux banvoys, l'un de messeigneurs de Brum et l'autre de Sainct Poul pour garder lesdictes vingnes.

Des boys, ban et fourres de ladicte ville de Rozières. Et voht premièrement le boix qu'on dit la Foueres, entre le boix du Molin, d'une part, et le boix du Nouvel Lieu, d'autre part.

Item, le boix ensembles le Rayeux entre l'héritaige dudit Rayeulx, d'une part, et le boix dudit Nouvel Lieu, d'autre part.

Item, le bois qu'on dit le Chaulfour, entre les champs de Quoyviller, d'une part, et le boix du Nouvellieu, d'autre part.

Item, une haye en la voye de Quoyviller, entre les hoirs messires Demange, d'une part, et la crowée du Nouvellieu, d'autre part.

Item, le boix qu'on dit en Landechamps, entre le boix du Nouvellieu, d'une part, et le boix Chauldron, d'autre part.

Item, le boix en Peugnouse, commun entre les hoirs monseigneur, d'une part, et les bois des sieurs de Quoyviller, d'autre part.

Item, le bois qui siet dellà le boix monseigneur Brum, qu'on dit le boix de la Maison Dieu.

Item, le boix dessus Xourdelle, qu'on dit le boix Chauldeawes avec le boix de Bourchasmont delà le boix de la Bourgaye, le bois qu'on dit les Bourdes le prévost Parisat, en la voye qu'on vait à la Neufve Grainge.

Item, le boix au pont de pierre, entre les hoirs le Bailly, d'une part, et le boix de l'hospital Nostre Dame, d'autre part.

Item, le boix de dela l'eawe, entre le boix de Neufvillier et le rux de Blenchie, et entre le rux dudit Blenchie et le prey de Hydyviller.

Item, le boix des Rengnes par dessoubz les hoirs monsieur Jehan. Aussy le boix dessoubre les aunes auprès au ban de Dompbaille.

Tous ces bois sont à la communaltei et habitans de ladicte Rozières pour leur usaiges et pour leurs hardes.

Item, le saulcy dessoubz la Neuve Grainge, qu'on dit le Prebit, qui est à ladicte communaltei; nulz n'y a que voire ne congnoistre, soit en poïlz, soit en chaptelz, davant la fault ny après, marques ladicte communaltei; et sy aucunes bestes y estoient trouvées pasturant qu'ilz ne fuissent de ladicte communaltei, resportée par le sergent, la beste debvra de pergie quatre solz, dont le prévost y prandra la moitié et les habitans l'autre moitié, aussy bien des hommes de Sainct Poul comme des aultres estraingiers. Et en tous usuaires de ladicte ville peullent et doient aller lesdits habitans prandre pour leur nécessité, et aller leurs bestes pasturer. Les hairdes de ladicte ville de Rozières peullent et doient aller pasturer sur le ban de Saffais, le ban de Farrières, le ban de Quoyviller, sur le ban de Dompbaille, le ban de Hydiviller, et en tous temps, au muing de dommaiges, sans amende, le dommaige rendant. En tous les boys dudit ban peullent et doient aller les hairdes de ladicte ville pasturer en tous temps, sans amende, excepté et fuer mys les boix monseigneur le duc et les bois messeigneurs Brum. Le ban vin monseigneur, qui se tient dès le petit pont jusques à molin à la Croix, commence par chacun an la vigille Sainct Martin, envyron heure de prisme, et dure jusques à la Sainct Thomas, heure de prisme. Ledit ban durant, chacune gissante peullent prandre entre le petit pont ou autre part, par chacun jour, une quarte de vin, et le diemenge deux quartes; et se aulcuns du dehors est qu'il demeurasse hors où ledit ban vin est, il y peult porter du vin pour remplir; et s'aulcuns vait visiter son amy, il y peult porter une quarte de vin si bon luy semble.

Voici également le texte de trois pièces qui ne sont pas dépourvues d'intérêt : la première est un vidimus de 1456 d'une charte de 1293, relative au pont de Rosières; la seconde, une charte de 1384, portant abolition de la servitude de morte-main pour les habitants de Rosières; la troisième, le titre de fondation, en 1474, de l'école de cette ville :

« Je Ferris, duc de Lorreigne et marchis, fais savoir à tous que com je et li aultre seignour de Rozières, c'est assavoir messires Jehan et Symonin, frère, anfant monseignour Brun, che-

valier, qui fut ; messires Jehan Hanelox et Wautrins, frère ; dame Ancis, fame monseignour Joffroy, qui fut, et Ferris, ses fillaistres, deissiens que nostre bourgeois de Rozières devoient refaire le pont de la chaulciée de Rozières quant il se deffaisoit, et il disoient qu'il ni devoient chascuns osteis desdits bourjois en refaire celui pont, maisques un ovrier une journée ou paier trois deniers. Assavoir est que parmey quarante livres de toulois qu'ilz paient à meintenant ou refaire ledit pont, nous, par commun concort et par commun consentement, por nous et pour noz hoirs, acquitons lesdis bourjois et leur hoirs, à tousjours mais, de refaire loudit pont coment qu'il se deffesist, fors que tant que chacun desdits osteis, quant besons seroit de refaire loudit pont, i doit mettre un ovrier une journée ou paier trois deniers, ne plus nen peons jamais presser pour raison doudit pont. En tesmoingnaige de laquel chose, pour ce que ferme soit et estable je en ai donnei ces lettres saélées de mon seel, par lou grei et par l'octroi des seignours devantdis. Que furent faites l'an de graice mil dous cens quatrevins et treze ans, lou jeudi après feste Nostre Dame enmey aoust. »

« Nous Jehan, duc de Loherenne et marchis, à tous ceulx que verront et orront ces présentes lettres, salut. Comme une certenne servitude con disoit la mortemain fuist et ait estei par long temps en nostre ville de Rousières aux Sallinnes, tant en la vief fermetei comme en la novelle, la quel mortemain pourtoit grant préjudice et damage à nostre dicte ville et à noz prodommes habitans d'icelle, jaisoit ce que très petit proufit nous en venoit ; pour ce est il que nous, reswardant et considérant le boin gouvernement et estait de nostre dicte ville et de noz dis prodommes que chascuin jour servent bonnement et loyalment de tout ce qu'il puent faire et que de novel ont fait telle honour et proufit à nous et à tout nostre paiix qu'il ont dressiei et édiffuei la dicte nuefve fermetei. Considération éhue à toutes cez choses et par bonne et mehure délibération de nostre consoil sur ce devant éhue, avons obstei,... obstons et mettons jurs pleinement et du tout, pour nous et noz hoirs, la dicte mortemain de nostre dicte ville, et avons affranchi et affranchons nostre dicte ville et tous noz prodommes habitans d'ycelle, présens et advenir, de la dicte mortemain et de toutes ses appartenences et dépendences quelconques dèsmentenant et à tous jours maix, sens rappeleir. Et ceste franchise de la dicte mortemain avons nous promis et promettons, pour nous et noz hoirs, loyalment et en bonne foy, comme loyal prince, tenir, wardeir et maintenir à noz dis prodommes habitans de nostre dicte ville, présens et advenir, et à leurs hoirs dèsmentenant à tous jours maix, sens riens faire ou souffrir affaire à l'encontre par nous ou.... en menière que soit. Et est assavor que pour amour de ceste graice que nous avons fait à nos dis prodommes, il nous ont donnei de lour

plenne voluntei la somme de douze cent et sexante et quinze francz d'or, c'est assaveir qu'il ont finei pour nous à Henryon de...., citein de Toul, neufz cent sexante et quinze francz, et à Jenon le lombard, tenans la tauble de prest au dit leu de Toul, cent francz, et en nostre propre main nous ont il délivrei dous cent francz que nous avons converti en nostre voluntei... En signe de véritei, avons nous fait mettre nostre grant scel pendant en ces présentes. Que furent faictes l'an mil trois cent quattre vingt et quattre, lendemain de la Conversion sainct Pol. » (Sceau à demi brisé.)

« Nous Poiresson Bauduyn, l'anney, de Rousières aux Sallines, conseillier et secrétaire de mon très-redoubté signeur monsigneur le duc, etc, et Agnès Garsire, de Toul, conjoinctz ensemble par léal mariage, faisons sçavoir à tous que en l'onneur de la benoitte Ternité, de glorieuse sacrée vierge Marie et de la benoitte passion nostre seigneur Jhésus-Crist...., avons aujourd'hui.... donné, octroyé, cédé, quitté et transporté.... pour tousjourmais en héritage.... aux honnoraubles les nobles bourgois de ladicte Rouzières...., en toute propriété, nostre maison avec tous les usuaires d'icelle devant et derrier, avec le petit gerdin derrier... séant en la chaussée dudit Rouzières..., en la quelle maison nous voullons que ce soit pour tousjourmais eistre la demourance d'ung maistre d'escolle, et pour aller tous les clersons dudit Rouzières et d'aultres léans apprandre et demourer comme il appartient, par ainsi que ledit maistre d'escolle que demourera sera tenu de la maintenir de racouverture, de retenir les verrinnes, toutes ferrures d'uixes, fenestres, serres et de cleifz..., et le demourant d'aultres reffections sera affaire à la dicte ville. Et parmey ceste donacion faicte, ledit maistre d'escolle présent et advenir, avec tous les clersons, quand il sera temps à chascun soir de despartir, seront tenus d'aller par belle ordonnance à la maison Dieu, tous les clersons premiers et ledit maistre d'escolle aprez, pour chanter une anthenne de Nostre Dame, comme il leur sera devisée, et en genoillons, tous bien atraict et dévotement, pour tous lez habitans de ladicte ville présens et advenir et pour nous lesdis fondateurs, nos prédécesseurs et successeurs, excepté les sabmedy et vigilles sollempnées de Nostre Dame, de quoy les seigneurs prebtres sont tenus de ce faire...., afin que la glorieuse vierge Marie soit advocatte envers son benoit chier enffant Nostre Seigneur Jhésus-Crist... Et sera tenu ledit maistre d'escolle de chanter la collette à chacunes foix desdictes anthennes. Et [illegible] ledit maistre d'escolle ne sera prebtre, il sera [illegible] prebtre messe chantant, que dira à chacune [illegible] néanlmoins sera tenus ledit maistre tous [illegible] l'avoit peinne évident ou qu'il fût hors [illegible] ncor tenu de ordon-

ner deux clersons que à chacunes foix, à heure dehuee, quant ilz voulroit aller chanter lez dessusdits anthennes, que yront sonner les clouches de ladicte maison Dieu pour aviser le peuple qu'aura dévocion de y aller. Et pour ceu faire, et affin que ledit maistre d'escolle ait mieulx dévocion et cause d'y aller et que de ceu il soit tenus, et aussy affin que s'il n'estoit prebtre qu'il peut mieulx paier ledit prebtre qu'il luy faulroit lower, nous ly donnons...., ly et ses successeurs.... par chacun an deux frans douze gros pour pièce à panre par chacun an..... sur nostre maison qu'avons au lieu de Nancey... Nous voullons que tous les confrères de Nostre Dame de la maison Dieu ou les chapelliers d'icelle par leur ordonnance que de tout ceu en aient toute la chose et regal en main et toute la charge, ordonnance et gouvernement pour et on nom de ladicte ville, et que tout ceu qu'ilz ordonneront et feront qu'il soit tenu ferme et estauble..... Que furent faictes l'an de grace Nostre Seigneur mil quaitre cens soixante et quatorze, le diemenge premier jour du mois de janvier..... »

Les autres pièces, soit en parchemin, soit en papier, qui composent les archives de Rosières, et dont plusieurs remontent aux XIIIe et XIVe siècles, sont en grand nombre. Il y en a beaucoup qui, n'étant relatives qu'aux acensements, ne méritent pas généralement d'être citées ; parmi les autres, il en est plusieurs qui sont assez curieuses ; j'indiquerai sommairement celles qui présentent quelque intérêt, suivant l'ordre qu'elles occupent dans le classement des archives.

Règlement pour les bouchers et les boulangers. 1615. —Permission aux habitants de choisir les maître-échevin et clerc juré *quand bon leur semblera*. 1617[1]. — Tarif pour le prix du pain *blanc* et noir en 1573. — Fondation de messes et de procession à l'entour de l'église, dans le cimetière, et de prières au-devant du charnier pour tous les trépassés de Rosières. 1473. — Règlement pour les amendes des bois communaux. 1550. — Ordonnance de police. 1564. — Acensement d'une place à faire étaux près de la tour dite de l'Horloge. 1549. — Acquet, par la ville, de la maison proche la tour Notre-Dame, où est actuellement la tour de l'Horloge. 1608. — Acensement au profit d'un individu demeurant à l'ermitage de Saint-Sigismond. 1565. — Acensements de la place où on enterrait ordinairement les lépreux de la maladrie de Rosières ; de la place où était anciennement l'ermitage du Haut-d'Armont. 1606. 1700. — Confirmation de la possession des accrues d'eau pour les habitants de Rosières. 1571. La requête, adressée au duc, porte : « Vous

1. J'ai donné le texte de ces lettres dans *les Communes de la Meurthe*, t. II, p. 247.

font plus que très-humblement remonstrer les gouverneurs, manans et habitans de vostre ville et *république* de Rousières au sel.... »

Cession à la ville de Rozières, par le duc Antoine, du bois dit du Pont de pierre. 1510. — Cession du bois du Conroy par le duc Henri II. 1616. — Etablissement de foires. 1618. — Rétablissement des foires par le duc Léopold. 1712. — Acensement des fours et halles. 1712. (Une note de l'Inventaire de 1615 mentionne l'acquisition de maisons et granges pour construire la halle, en 1469 et 1470.)

Les registres des actes et résolutions de la Chambre de ville de Rosières ne forment plus qu'une série de dix registres, de 1675 à 1711. Le premier renferme de curieux renseignements sur les mouvements de troupes qui eurent lieu en Lorraine, en 1675, à l'occasion des étapes, quartiers d'hiver, fournitures de vivres et logements militaires dont les habitants furent surchargés. Viennent ensuite des notes de toute nature, intéressantes pour l'histoire locale : Réceptions d'individus au droit de bourgoisie. — Permission à un chirurgien (le sieur Dabot) d'exercer son art, et concession de franchises. — Traité avec le sieur Blancheton, jeune, pour jouer des orgues à la paroisse Saint-Pierre. — Choix d'un individu pour remplir la place d'ermite à l'ermitage de Saint-Sigismond et entretenir la chapelle. — Nomination, par le duc Léopold, de noble François Souchot comme prévôt, juge en première instance, chef de police et gruyer en la prévôté de Rosières. Nomination, par le prévôt, de trois individus pour administrer les affaires de police, et d'un sergent de la Chambre de ville. (Il y avait aussi des gens du Conseil de ville, nommés par le prévôt, lequel était assisté d'un substitut.) — Election, par les prévôt, substitut, conseillers et communauté, convoquée comme d'ancienneté au son de la cloche, de trois auditeurs pour les comptes de la ville. — Election, par la communauté, de collecteurs et d'un gouverneur boursier. — Taxes du prix du pain et de la viande. — Règlement de police pour les aubergistes et les revendeurs. — Etablissement, par Léopold, pour administrer la police, gouverner les biens communaux et l'hôpital, d'un corps de ville pareil à celui de Saint-Nicolas, composé d'un prévôt chef de police, de cinq conseillers, le premier, tiré du corps des nobles, officiers de la prévôté ou avocats ; les quatre autres, de la bourgeoisie, sur la présentation faite par les habitants de douze individus élus par eux ; enfin, d'un greffier, receveur et sergent de ville choisis par les conseillers. Outre ses émoluments fixes, le prévôt avait droit à un cadeau, chaque année, de la part de tous les habitants. On trouve, à la date du 11 janvier 1704, le mandement suivant, émané de l'officier qui exerçait alors ces fonctions : « Il est enjoint à tous les bourgeois et habitants de Rosières d'apporter demain lundi,

14e du présent mois de janvier, en nostre hostel, les étrennes à nous dues comme d'ancienneté, à peine de l'amende ordinaire; à l'effet de quoi, et pour avertir un chacun, sera sonné trois coups de cloche, ainsi que d'ancienneté. »

Les comptes des gouverneurs de ville remontent jusqu'à 1536 et forment une série importante. Sur la communication qui m'en a été faite par M. le maire de Rosières, j'ai pu examiner les plus anciens de ces registres, et je me suis assuré qu'ils sont remplis de particularités intéressantes.

Ils sont divisés en deux parties : la recette, où se trouvent indiqués tous les genres de revenus de la ville : Cens à elle dus sur des héritages acensés; cens à cause des étaux de bouchers situés au balle de la porte au petit pont; usines de la ville laissées à qui plus; poil des prés lui appartenant; bois vendus, etc.; — la dépense, contenant, à côté des charges ordinaires, les dépenses extraordinaires. Cette partie est la plus curieuse, ainsi qu'on peut en juger par les notes suivantes puisées dans des comptes de diverses années.

1536. Somme payée à Me Jehan, qui fonda la grosse cloche de Rouzières, nommée Pétronine. — Dépenses pour réfectionner les murs de la ville auprès de la tour Jehan de Latte et de la tour la Brusle; — pour radouber les portes de la ville; — pour recouvrir la tour Notre-Dame; — pour avoir donné à boire aux « lanctzknetz quant ilz passèrent par ladite Rouzières ». — 1537. Somme payée à un individu pour les peines qu'il avait eues d'avoir mis ordre à ladite ville du temps de la peste. — 1540. Dépenses pour réédifier la tour Notre-Dame; — pour radouber la tour Chandellat; — pour recoutrer la porte du petit pont; — pour mettre à point le clocher de la Maison-Dieu; — pour les « seilles (seaux) de cuyr bouilly, que sont seize ». — Somme payée « à ung pointe de Nancey pour avoir rougy les harquebousses de la ville pour aller à la venue de Madame la duchesse de Bar » (Christine de Danemark, femme du duc François Ier).

1548-1549. Dépenses pour réparations à la maison d'école, près la Maison-Dieu, — à la fontaine de la Chappe, — à la tour de M. le bailli de Vosge, près le grand pont; — pour avoir été quérir la tuile de la maladerie de la Petite Rosières.

A la fin du registre, on lit la note suivante : « Ce jourd'huy, 21e jour de juing 1551, ce présent compte a esté calculé, vu et rendu à la Pourterie dudit Rouzières, et ce en la présence de honnorable homme Thouvenin de Girmont, tabellion et receveur de Rouzières; honnorable homme Piere Paul Ferry, prévost dudit lieu; honnorable homme Florent le Becque, lieutenant de contrôleur général dudit Rouzières; Demenge Gerardin dit de Thonnoy, noble homme Jacques de Louppy, Claudin Malenfer

le viel, Poiresson le charpentier, Me de faultez, mesme de la plupart de la commune dudit lieu. »

1549-1550. Somme payée à messire Pierre Berbay, prêtre, pour ses gages d'avoir mené les orgues en l'an de ce compte — 1557. Dépenses soutenues par les gouverneurs pour avoir fait refondre la grosse cloche de l'église paroissiale Saint-Pierre, — pour l'achat de deux livres de cire pour faire les écritures à l'entour de ladite cloche. — Somme payée à Me Jehan et à Me Didier, fondeur de cloches, demeurant à Heillecourt. 1558. — « Ce présent compte, est-il dit à la fin du registre, a été mis en audition au basle du petit pont, lieu public à ouir les comptes pour les affaires de la ville. »

On trouve, enfin, dans le registre de 1567, un chapitre de dépense « pour le fait de la maladie contagieuse dicte de peste, régnant en l'an du présent compte. »

D'après les anciens inventaires, Rosières possédait encore des archives ecclésiastiques et hospitalières importantes : comptes de la fabrique de l'église paroissiale ; comptes des rentes et revenus de la paroisse ; comptes de l'hôpital ; titres concernant la Communauté des enfants prêtres, les confréries établies dans la paroisse, etc. Une partie de ces titres a été réintégrée dans le dépôt central du département ; une autre partie a disparu.

De ce nombre était, notamment, un Inventaire des reliquaires, joyaux, ornements, etc., de l'église Saint-Pierre de Rosières, dressé en 1627. J'ai trouvé un de ces documents, mais moins ancien de plus d'un siècle, et, par conséquent, beaucoup moins curieux, car il est à présumer que, dans cet intervalle, une notable portion des objets précieux qui composaient le trésor de l'église en avait été enlevé ; je crois, néanmoins, devoir le reproduire :

Inventaire fait par nous Jean Bourdonay, premier conseiller de l'hôtel de ville, et Me Henry Maudidier, substitut syndic audit hôtel de ville de Rozières, des vases sacrés, ornements, linges, livres et autres effets de la paroisse..., le 23 janvier 1737.

Et premier.

Un reliquaire d'argent fort gros avec quatre clochettes de cuivre pendantes.

La lune où l'on mettoit autrefois le saint Sacrement, laquelle est de cuivre.

Le bras saint Pierre, en argent, posé sur trois pieds de cuivre.

Un petit reliquaire d'argent doré à moitié.

Un autre reliquaire de cuivre.

Un ciboire d'argent doré en dedans, lequel est fort gros, couvert d'un drap d'or.

Un soleil d'argent de deux pieds et demy de hauteur, avec des anges à côté, aussi d'argent.

Cinq calices d'argent.
Un petit ciboir.
Neuf boites d'argent.
Un encensoir d'argent.
Un crucifix bois de beune garni d'une feuille de cuivre dorée avec un Christ, le pied aussi de cuivre, enrichi des figures des quatre évangélistes, exposé ordinairement le jour du vendredi saint.

Il existait, soit dans l'église paroissiale de Rosières, soit dans la chapelle de la Maison-Dieu, soit dans celle des Cordeliers, diverses confréries, sur quelques-unes desquelles on possède encore de curieux documents ; c'étaient celles du Rosaire, de l'Assomption Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Saint-Nicolas, de Saint-Michel, de Saint-Marcel, de Saint-Côme et Saint-Damien, du Saint-Ange gardien, de Sainte-Ursule, de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, de Saint-Hubert et de Sainte-Catherine.

Parmi ces confréries, je choisirai celle du Saint-Rosaire, et je donnerai les pièces qui la concernent.

Acte de l'érection canonique de la confrérie du Rosaire à Rosières.

L'an mil six centz dix huict, le trentième jour de novembre, le Révérend Père René Chaillant, soubprieur des frères prescheurs de Toul, à la requeste et demande de messire Cesar Fourrier, curé de Rosières, et Messieurs les principaux habitants, s'estant transporté en cedit lieu de Rosières pour, suivant leur dévotion, ériger et instituer la confrairie du Sainct-Rosaire en leur église Sainct-Pierre ; le susdit père procédant à l'exécution et satisfaction de la dévotion desdits sieurs curé et habitans, selon le pouvoir et auctorité à luy donné par le Saint-Siége et les généraux de son ordre, a érigé et institué et parce présent contract érige et institue la susditte saincte confrairie en la susdicte église de Sainct Pierre, en la chappelle Sainct-Nicolas-le-Vieil, laquelle est jà ornée d'un tableau où est représenté ledit Sainct Rosaire ; et du consentement tant dudit sieur curé que de Messieurs ses confrères prestres du dit Rosières, il a désigné la susdicte chappelle pour les exercices de la susdicte confrairie, avec pleine participation tant des indulgences qu'autres priviléges concédés par le Sainct-Siége aux confrères et sœurs, lesquels garderont les règles et statuts de ladicte confrairie en visitant les autels tant dudit Sainct Rosaire que les autres désignés pour les stations, avec condition néanlmoins que les sieurs prestres de ladite Communauté seront tenus aux mesmes charges que du passé, comme d'entretenement et du service par eux dheux, et aussi avec condition que, cas advenant audit lieu de Rozières il y eût cy après convent de leurdit ordre, ladite confairie et toutes ses appartenances et deppendances sera à l'instant trans-

portée en l'église desdits religieux ; ce que les dits sieurs ont accepté, et promis en tant que sera en eux, ils observeront et feront observer les statuts de ladicte confrairie. En foi de quoi lesdits sieurs religieux, curé, prestres et partie desdits habitants ont signé, les an et jour susdits, en présence du tabellion soubscript.

Reigles et statuts de ladicte confrairie

Premier. Tous chrestiens de quel sexe et condition peuvent estre receus par ceux qui en ont l'auctorité légitime sans qu'ils soient obligés rien donner pour l'entrée.

Second. Les âmes des trespassés peuvent estre escriptes en ladite confrairie et participer aux grâces et priviléges, pourveu que quelqu'un satisface pour elles à ce qui est des reigles.

Troisième. Qui est escript ou registré en un lieu, il participe à toutes les bonnes œuvres faictes par tous les confrères qui sont par tout l'univers.

Quatrième. Tous les confrères sont tenus dire chasque semaine le Rosaire entier composé de cent cinquante *Ave Maria* et quinze *Pater noster* qu'ils pourront dire s'il veulent tout à une fois ou bien le diviser en trois, disant chascun jour cinquante *Ave Maria* et cinq *Pater noster.*

Cinquième. En cas d'impuissance ou empeschement légitime, les confrères pourront faire dire leur Rosaire par autrui, et si, par oubli et négligence, ils ne le disent ou manquent à quelque reigle, ils ne peschent point, pourvu qu'il n'y ait point de mespris.

Sixième. Que les confrères se doivent trouver à la grande messe et à la procession qui se fait après les vespres tous les premiers dimanches des mois et principales festes de Nostre Dame.

Septième. Les bailles ou chaptelliers auront le soing de faire dire quatre anniversaires ou quatre grandes messes de Requiem pour les âmes des confrères trespassés, lesquelles se diront les lendemains des quatre festes de Nostre-Dame, sçavoir, Nativité, Annunciation, Purification et Assomption, auxquelles tous les confrères doivent assister, la chandelle allumée à la main, pendant la messe, en priant Dieu pour les trespassés. Et pour cet effect, Monsieur le curé dvertira le peuple à son prosne affin qu'ilz s'y trouvent.

Et affin que les frères et sœurs puissent estre enregistrés en ladicte confrairie et les chappelets bénicts, le susdit père René Chaillant a institué surintendant et chappellain Monsieur César Fourrier, présentement curé audit Rosières, avec plein pouvoir de bénir les chappelets et chandelles, escrire et recevoir en ladite confrairie tous ceux qui se présenteront. Après le décès duquel de Messieurs les confrères feront choix et élection de tel

chappelain qu'ils jugeront estre plus porté à la dévotion du sainct Rosaire et à l'advencement de ladite confrairie en cas que Monsieur le curé qui y sera ne le voulût faire. Et de mesme temps ont esté institués pour chaptelliers de ladite confrairie les sieurs Estienne Thouvenot, conseiller secrétaire ordinaire de Son Altesse et prévost de Rosières; Gérard Havet, bouttavant de Sadite Altesse, dudit Rosières, qui recevront toutes les aulmosnes, rentes et offrandes de ladicte confrairie, pour d'icelles payer les services, fournir les luminaires, entretenir l'autel. Et rendront leurs comptes au premier dimanche d'octobre en présence du sieur curé et des principaux confrères, qui en seront advertis le dimanche auparavant. Et cas arrivant qu'ils ayent des deniers de reste, il les emploieront en ornemens ou embellissemens de ladicte chapelle, selon qu'il sera trouvé bon par ledit sieur curé et lesdits sieurs chaptelliers. Et tous les ans, audit premier jour d'octobre ou autre plus commode, si ledit se trouve empesché, se fera élection de nouveaux officiers.

Du bon ordre qui doit être gardé dans la confrairie du saint Rosaire.

Comme toutes les choses qui viennent de Dieu sont toujours bien réglées et bien ordonnées selon le dire de l'apôtre saint Paul, la confrairie du saint Rosaire tirant sa première origine de Dieu même qui inspira le dessein de son établissement au glorieux saint Dominique, et qui ne porte et n'aboutit qu'à sa gloire et au culte et à l'honneur de sa Très-Sainte Mère, il faut que tout soit bien réglé et ordonné. Et comme nous voyons que dans le ciel, parmi les hiérarchies des anges, chacun a son rang et exerce des fonctions différentes pour y entretenir le bon ordre et la maintenir dans la régularité, dans l'éclat et la beauté qu'elle emprunte de son divin époux, il se doit aussi de même trouver dans la confrairie du Rosaire des offices et fonctions différentes pour y entretenir le bon ordre et la maintenir dans la ressemblance qu'elle a à l'état de la primitive Eglise dont on peut dire qu'elle est une des plus belles images et des plus excellentes copies et sur laquelle saint Dominique l'a voulu former en l'établissant.

Et comme dans cette Eglise naissante il y avoit des apôtres et des Evêques qui y présidaient et qui répandaient sur les fidèles les biens du ciel que Jésus-Christ avoit mis entre leurs mains et dont il leur avoit confié la dispensation; d'autres qui étoient destinés pour l'économie et l'administration des biens temporels donnés par la libéralité des fidèles pour l'entretien et le besoin de cette sainte congrégation, et d'autres enfin qui étoient préposez par les apôtres et les évêques pour y maintenir le bon ordre et y tenir chacun dans son rang, il est aussi nécessaire que dans la confrairie du Rosaire il se trouve ce même ordre et

cette même économie pour la maintenir dans son lustre et son éclat.

C'est pour l'entretenir que l'on établit cette confrairie dans une paroisse ou dans l'église qui en demande l'établissement. Le religieux de l'ordre de Saint Dominique qui est envoyé à cette fin doit avoir soin d'y établir un directeur qui doit être ordinairement le curé ou le vicaire du lieu, ou un chapelain zélé et de probité notoire pour présider en l'absence du religieux de cet ordre à toutes les assemblées de la confrairie et qui par son office représentera l'évêque ou celuy des apôtres et de leurs successeurs qui présidoient aux assemblées des chrétiens de la primitive Eglise et qui s'acquittera fidèlement et exactement de toutes les choses que nous marquerons cy-après.

Ce directeur établi en présence de toute l'assemblée, ce même père doit établir ensuite un ou deux receveurs ou trésoriers fidèles et choisis par le directeur et dont l'office sera aussi marqué ci-après.

Ensuite ce même directeur proposera au même père douze confrères des plus zélés de la confrairie qui porteront le titre et la qualité de pères ou de conseillers du Rosaire et qui représenteront les douze apôtres de l'assemblée des premiers fidèles, tiendront aussi les rangs et feront les choses marquées ci-après.

Quand un desdits officiers de la confrairie viendra à décéder ou à quitter la paroisse pour s'établir ailleurs, le préfet qui sera le premier des douze pères ou conseillers du Rosaire aura soin d'assembler, le dimanche suivant, les conseillers et autres officiers de la confrairie pour procéder incessamment à l'élection d'un nouveau pour remplir cet office vaquant, après en avoir conféré avec le directeur qui pourra, s'il le juge à propos, présider à ladicte élection et la confirmer lorsqu'elle sera faite, ou la casser s'il le juge à propos, et s'il juge que la personne élue ne soit pas propre à cet office.

Office du préfet et des conseillers.

Le premier des douze pères ou conseillers du Rosaire portera le titre et la qualité de préfet, lequel après avoir été proposé par le directeur pour la première fois, sera nommé et institué par le même religieux, et au bout de trois années, les conseillers procederont à l'élection d'un nouveau qu'ils choisiront de leur nombre ou réélliront le même s'ils jugent à propos, du consentement du directeur.

L'office de préfet sera d'assembler les conseillers et autres officiers du Rosaire lorsqu'il s'agira de quelque affaire concernant le bien spirituel ou temporel de la confrairie et d'y présider en l'absence du directeur avec lequel il conférera de temps en temps pour tout ce qu'il sera bon de régler pour le bien de ladite confrairie et pour la gloire de Dieu et de sa Très-Sainte Mère au culte desquels cette confrairie est toute dévouée.

Il s'entremettra avec les autres conseillers à accommoder les différens et demeslés qui pourroient naître entre les confrères, desquels ils donneront avis au directeur au cas qu'ils ne les puissent accorder eux-mêmes.

Il sera aussi de son devoir et de sa charité et de celle des autres officiers de la confrairie de visiter les confrères malades et de pourvoir de leur mieux à leurs besoins spirituels et corporels, les exhortant à la pénitence dans leurs maladies, à recevoir les sacrements et à leur procurer tous les secours temporels dont ils seront capables.

Il sera aussi du devoir du même préfet et des conseillers de pourvoir à tous les besoins de la chapelle du Rosaire, qu'elle soit bien entretenue de luminaire, d'ornements, de linges et de tout ce qui est nécessaire à sa décence, à sa propreté et décoration, et pour cet effet, ils destineront un d'entre les confrères ou même deux s'ils jugent à propos pour en être sacristains et avoir soin de l'orner et de l'entretenir dans toute la décence et propreté convenable.

Le préfet marchera à la procession après tous les conseillers, qui marcheront après la bannière du Rosaire, le chapelet à la main et toujours deux à deux, portant chacun un cierge béni à la main et si faire se peut chacun un écusson ou image représentant chacun un mystère du Rosaire, et devant le clergé immédiatement. Les sacristains et les receveurs ou trésoriers les précéderont en même ordre et avec leurs cierges et écussons et le chapelet en main. Dans les paroisses des villes, des bourgs et des villages où le peuple est ramassé, ils marcheront en même ordre lorsqu'on portera le saint viatique à un confrère du Rosaire, et aux enterrements des mêmes confrères. Iront au même ordre à l'offrande des messes du Rosaire et de celles qu'on célébrera pour les confrères défunts.

Le préfet et les conseillers auront soin que les trésoriers et receveurs de la confrairie fassent exactement acquitter les messes d'obligation en temps et lieu et qu'ils rendent tous les ans les comptes du temps par-devant le directeur avec eux, la semaine suivant le dimanche du grand Rosaire, ensuite desquels ils sera bon de voir et de déterminer l'emploi des deniers restants.

Le préfet aura soin de faire célébrer une haute messe des morts pour chaque confrère défunt à l'autel du Rosaire où à chaque messe il y a la délivrance d'une âme du purgatoire et indulgence plénière à ceux qui la font dire. Et si le fond de la confrairie n'étoit pas suffisant pour cette dépense, on pourra tirer pour la rétribution de chaque messe les offrandes que les confrères y feront.

Office des trésoriers ou receveurs du Rosaire.

L'office des trésoriers ou receveurs de la confrairie est de faire

tous les dimanches et festes des collectes ou questes par l'église à l'épître de la messe pour servir à l'entretien et décoration de la chapelle et à la célébration des messes qu'on y fera dire tant pour les vivants que pour les morts. Ils garderont les aumônes qu'on fera, dans un coffre, sous la clef avec les titres et papiers de ladite confrairie, et rendront compte tous les ans de leur recepte et dépense au temps et aux personnes marquées ci-dessus.

Ils pourront encore faire des questes ou collectes particulières lorsqu'on jugera à propos de faire faire quelque ornement ou autre chose nécessaire à la chapelle ou fournir aux besoins pressans des confrères pauvres et nécessiteux; exhorteront les riches à y faire du bien soit pendant leur vie soit à leur decez.

Hospice de Rosières-aux-Salines — Les archives de l'hospice de Rosières, quoiqu'importantes, puisqu'elles contiennent 139 articles, n'ont conservé aucun document relatif à la fondation de cet établissement; on sait seulement qu'elle est antérieure au XVe siècle. Un ancien inventaire mentionne en effet, sous la date de 1382, des lettres de Charles II, duc de Lorraine, par lesquelles il déclare avoir fait remise de cinq gros de cens qui lui étaient dus sur l'hôpital de Rosières; et un titre de 1366 parle de cens dû à cet hôpital.

Dans le siècle dernier, il obtint certains priviléges: différents décrets de la régente Elisabeth-Charlotte d'Orléans lui accordèrent le tiers-denier sur les ventes de bois communaux, l'affranchissement de tous cens envers la commune, et la location, à son profit, des bancs vacants à l'église. Le duc François III et Stanislas lui donnèrent aussi des lettres d'amortissement pour ses biens.

Les titres de propriété de l'hôpital, constitutions de rentes, donations, etc., datent de la fin du XVIe siècle.

On trouve dans ses archives, à partir des premières années du siècle suivant, des pièces concernant la Communauté des enfants prêtres, la Congrégation des hommes, la confrérie des Agonisants, les Cordeliers et Bénédictins de Rosières, et des fondations de messes dans la chapelle de l'hôpital. Plusieurs de ces pièces ont été réintégrées depuis aux archives du département.

Un registre des résolutions et délibérations des directeurs de cette maison, de 1734 à 1791, contient, à la première de ces dates, une requête des officiers municipaux de la ville et des directeurs de l'hospice, dans laquelle il est dit que ce dernier était abandonné depuis un siècle par suite des malheurs des guerres, et ses revenus tellement réduits, qu'on ne pouvait plus que soulager quelques malades pauvres en ville. Plus loin sont les noms des personnes qui ont concouru à relever l'hospice, et l'indication du nombre de lits qu'elles ont fondés.

Les comptes des receveurs ne remontent qu'à 1719. Ce fut *en*

1736 que les directeurs de l'hospice traitèrent avec la maison de Saint-Charles de Nancy pour l'envoi de trois sœurs.

Il y avait à Rosières une institution de bienfaisance connue sous le nom de Bureau de Charité du bouillon des pauvres ; on a ses comptes depuis 1782 jusque 1789.

Rouves.

Délibérations communales depuis 1788. — Etats de sections. 1789.

Roville.

Carte du territoire de la commune. 1371. — Délibérations communales depuis 1788.

Royaumeix.

Carte topographique des bois communaux. 1759.

Saint-Baussant.

Carte et procès-verbal d'arpentage des bois de la communauté. 1769. — Délibérations communales depuis 1786.

Saint-Boingt.

22 Octobre 1615. Transaction entre l'abbé de Chaumouzey et les curés de Vennezey et Essey et de St-Boingt, au nom des religieux de Belchamps, touchant les dîmes d'une contrée appelée par les habitants d'Essey Ez-Gixières et Derrière-le-Haut, et par les habitants de Saint-Boingt la saison du Grand-Paquis. — Contracts d'acquet, obligations, etc. 1617-1682. — Accord entre les communautés de Saint-Boingt et de Saint-Remy-aux-Bois touchant la propriété d'un canton appelé la Goutte-du-Pré-Harmant et le droit de pâturage audit lieu. 1709. — Fondations de deux messes hautes de requiem dans l'église de Saint-Boingt, faite par Nicolas Chabor, laboureur audit lieu. 1715. — Arrêt du Conseil d'Etat, du 14 janvier 1747, qui permet aux habitants de vendre des arbres des bois communaux pour réparer leurs fontaines et les murs du cimetière et faire construire deux petits ponts. — Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, du 14 juin 1777, qui maintient les habitants de Saint-Boingt en la possession et jouissance de 200 arpents de bois à prendre dans la forêt de Terne. Les habitants disent, dans leur requête, que les titres d'acensement et autres ont dépéri dans les coffres de la communauté.

Saint-Clément.

Titre du droit de pâture à Mondon. 1563. — Pied-terrier de 1697. — Procès contre la communauté de Chenevières au sujet de la vaine pâture. 1754.

Saint-Epvre.

Hospice. La petite commune de St-Epvre a un hospice qui

fut fondé, en 1766, par Louise Geoffroy, dame de ce lieu, veuve de Nicolas Georges, seigneur de Cuvry. Cette fondation fut autorisée par Louis XV et approuvée par M. de Montmorency-Laval, évêque de Metz.

Malgré la date récente de sa fondation, cet établissement possède dans ses archives plusieurs titres des XVe, XVIe et XVIIe siècles relatifs à des biens fonds provenant d'acquisitions faites par lui.

Le registre des délibérations de son conseil administratif commence à 1771 ; il contient copie des actes de fondation et de donation, des baux, conventions, etc. Les comptes des receveurs datent de la même époque.

Sainte-Geneviève.

Plan des bois de la commune. 1728. — Procès entre les curés de Sainte-Geneviève et de Scarponne au sujet de la limite des deux paroisses, pour la perception des dîmes ; mémoire, et jugement rendu par le Parlement de Metz, le 24 janvier 1758. — Mémoire présenté, le 6 juin 1739, par les maire et syndics de Sainte-Geneviève au capitaine-prévôt chef de police à Dieulouard au sujet d'une source dont le meunier de Loisy s'était emparé et dont la communauté revendiquait la possession. — Marché pour la fourniture d'une cloche. 1741. — Convention entre M. Camus, curé de Sainte-Geneviève, et M. Le Bonnetier, curé de Scarponne, touchant la fixation des limites entre Sainte-Geneviève et Loisy pour la perception des dîmes. 1756. — Nomination et installation de M. Leprose comme curé de Sainte-Geneviève. 1762. — Requête des maire et syndics au Parlement ee Metz pour contraindre divers habitants à payer les cens par dux dus à la communauté. 1763. — Anticipation sur les terrains communaux reconnue par procès-verbal du 7 avril 1769. — Mémoire des terrains acensés. 1769.

Acte souverain du 24 juillet 1776 réglant une contestation au sujet de la perception des dîmes entre l'église de Sainte-Geneviève et celle de Ville-au-Val. — Actes notariés des terrains communaux acensés. 1751-1787. — Arpentage des biens appartenant à la communauté et acensés à divers particuliers. 1778. — Abornement des chemins de la commune. 1788. — Abornement des biens communaux lieudit au-dessus du bois le Petit-Claude. 1789. — Le premier registre de l'état civil (de 1646-1694), contient des catalogues des personnes associées à diverses confréries et des noms des bienfaiteurs de l'église ; diverses sentences en latin et en français sur les devoirs du prêtre ; le tout rédigé par M. Bernard Rouyer, curé de Sainte-Geneviève.

Saint-Firmin.

Livre-terrier de 1699.

Saint-Germain.

Dénombrement donné, en 1578, par un seigneur de Saint-Germain dont le nom n'est pas connu, le commencement de la pièce ayant été enlevé.

Saint-Jean-Courtzerode.

Délibérations communales depuis 1789.

Saint-Jean-de-Bassel.

Titre du 12 juin 1758 par lequel le commandeur de Saint-Jean-de-Bassel cède aux habitants différents droits d'usage dans la forêt qui lui appartenait. — Déclaration fournie par la communauté en 1765.

Saint-Max.

Délibérations communales depuis 1788.

Saint-Médard.

Convention avec la commune de Mulcey pour pâturage. 1784. — Compte rendu par le syndic de la communauté en 1785.

Saint-Nicolas.

Les archives de Saint-Nicolas, qui avaient autrefois une certaine importance, ont été vendues, nous a-t-on affirmé, pour subvenir à des dépenses communales. Elles ne possèdent plus aujourd'hui que les pièces suivantes : Lettres patentes, en parchemin, de la duchesse Christine de Danemarck, du 4 juin 1546, portant concession d'armoiries à la ville. — Inventaire du trésor de l'église, dressé en 1584. — Titres concernant les usages appartenant à la ville, la pêche et les propriétés acensées. 1700-1773. — Diplôme de maîtrise de boucher. 1766. — Contrats de vente de parcelles de terrain, depuis 1769. — Statuts de l'hospice. 1778. — Délibérations communales depuis 1789. — Enfin, quoique postérieur à 1790, je mentionnerai un registre des divorces, de l'an V à l'an XI.

Hospice. — Des mémoires historiques conservés dans les archives de l'hospice Saint-François de St-Nicolas, rappellent sa fondation, en 1480, par Simon Moyset, et Isabelle Beaudoire, veuve de Didier Moyset. On y trouve aussi les chartes données aux tisserands de cette ville, le 27 septembre 1618, par le duc de Lorraine Henri II, et dont un article porte attribution à l'hôpital du tiers du droit de maîtrise ; — des lettres patentes de Louis XV pour l'établissement de la Charité ; — un arrêt de ce prince qui unit l'hôpital Saint-Germain de Varangéville à celui de Saint-Nicolas ; — un arrêt du Conseil des Finances confirmant la donation d'un muid de sel chaque année, faite à cette dernière maison, par le duc René II ; etc.

Après ces documents, les plus intéressants sont ceux qui concernent les chapelles dépendant de l'hôpital, ou qui y avaient été fondées : celles de Notre-Dame-de-Lorette, de Saint-Claude, de Saint-François, de Sainte-Elisabeth, de Sainte-Anne, de Saint-Christophe et du Sépulcre; les titres qui y sont relatifs remontent jusqu'à l'année 1539.

Les inventaires des papiers de l'hospice, dont le plus ancien est de 1648, doivent contenir des renseignements intéressants sur l'importance qu'avaient les archives de cette maison, lesquelles sont encore considérables puisqu'elles forment 380 articles.

Les comptes des recettes et dépenses, de 1600 à 1790, en composent la majeure partie.

Les délibérations de la commission administrative ne remontent qu'à 1713; celles de l'ancienne Charité à 1750.

Il y a des inventaires du mobilier dressés en 1657, 1684, 1713 et 1779; des nominations des employés et agents de l'hospice, depuis 1710; un registre contenant le catalogue des pauvres et malades reçus à l'infirmerie, de 1730 à 1778; etc.

Saint-Quirin.

Procès-verbal de plaids annaux, du 19 mai 1471.

Saint-Remimont.

Procès entre les communes de Saint-Mard, Saint-Remimont, Neuviller et Crévéchamps au sujet du pâtis du Rozot. 1745-1792. — Déclarations faites par les habitants possédant des biens sur le territoire de la commune. 1759-1781. — Acte d'échange de cantons de bois entre la communauté et M. de La Galaizière. — 1764. — Rapports de gardes champêtres. 1767. — Baux des terrains communaux labourables, prés et vignes, depuis 1768. — Partage de terrains communaux. 1776. — Comptes communaux depuis 1785. — Déclarations des habitants, états de contributions patriotiques. 1789-1793.

Les registres de l'état civil, qui remontent à 1646, sont complets seulement depuis 1667; avant cette époque, les actes étaient inscrits sur des feuilles volantes, en partie égarées, en partie recueillies par le curé Richard.

Saint-Remy-aux-Bois.

Comptes de communauté, de 1769 à 1792, joints aux actes de l'état civil de cette époque. — Cartes topographiques des bois communaux. 1773. — Procès-verbal de bornage et aménagement des mêmes bois. 1774.

Saint-Sauveur.

Titre du 25 juillet 1752 portant concession aux habitants du droit de vaine pâture dans les forêts domaniales de Bousson et du Grand-Chêneau.

Saizerais.

Vente des droits seigneuriaux à M. de Vernon par le prince de Phalsbourg, et pièces relatives au droit d'assises. 1768. — Procès avec les dames de Beuxières pour fourniture des objets nécessaires au culte et celle du taureau communal. 1786. — Autres pièces de procédure contre des particuliers. 1774-1786.

Salone.

Requête des habitants au Conseil royal des Finances, touchant l'exploitation de leur coupe affouagère, et arrêt qui la leur permet pour la construction d'un pont sur la Seille, dans leur village. 1754.

Sanzey.

Titre de 1574 relatif à l'usage de la vaine pâture dans les forêts et étangs. — Quarante-une pièces en parchemin, du XVIIe siècle, ayant pour objet des acquêts entre particuliers et deux donations à cause de mariage. Voici l'extrait d'une de ces dernières pièces, qui porte la date du 4 mai 1603 : « Nous official de la Court archidiaconée de Toul... sçavoir faisons que.... honneste homme Claudin Burton, laboureur, demeurant à Sanzé lez Ménil la Tour,... a donné... dès à présent en treffond... à Didier Burton, son filz, et à Margueritte, sa fiancée et prétendue à estre sa femme et léal espoux sy Dieu et nostre mère saincte Eglise y accordent, tous et ung chacune pièse que cy après sont déclarées, et est pour la valeur et récompense des jouaux, baigues, hardes et aultres choses que ledit Burton debvoit donner à sondit fils en contraictant ledit mariage, comme cy après est déclaré, sçavoir : ung pelisson cotte de vingte cinqz francs, ung corset de quinze frans, ung devanty de dix frans, des crochets d'argent de cinqz frans, le tout montant à la somme de cinquante cinqz frans, monnoye de Lorraine, pour laquel somme ledit donnateur a donné à sondit filz les pièces que s'ensuit : premier, troys quars de jour de terre..... »

Sarraltroff.

Les archives de cette commune renferment un document fort curieux : c'est la copie d'une charte de l'année 1672 par laquelle Guillaume-Ernest comte de Lutzelbourg, seigneur de Sarraltroff, afin de repeupler ce village, qui était devenu presque désert à la suite des guerres, affranchit les habitants des servitudes auxquelles ils étaient attenus, notamment du service de leurs femmes.

« Sachent tous ceux à qui il appartiendra par ces présentes, et en vertu de cette transaction, que moi, Guillaume-Ernest de Lutzelbourg, seigneur de Sarre-Altroff et co-seigneur de Heimingen, ayant considéré que mes sujets de Sarre-Altroff étoient

cy-devant, et du temps de mon père et de mes ancêtres, surchargés de servitudes, notamment de ce qu'ils étoient serfs; lesquelles pénibles prestations et servitudes auroient intimidé considérablement toutes personnes qui auroient eu dessein de s'établir chez moi; et attendu que ledit village, outre ce, a resté inhabité à raison des fléaux de la guerre, et qu'il ne pourroit de longtemps être rétabli et repeuplé de sujets; et afin que le village soit non seulement mieux rétabli, mais encore repeuplé de sujets, je, haut, moyen justicier et seigneur foncier, ai trouvé pour bien et agréable d'affranchir de la servitude tous mes sujets qui y demeurent actuellement, savoir, nomément: Jean Kauff, le maire; Fix Touche, maître échevin; Jacob Touche, échevin; Jean Stock, sergent; Jean Krick, Jean Schaëffer, Jean Touche, Jean-Jacob Bour, Jacob Schaëffer, Jean Corneil Wetschel, Sébastien Strekel, Jean Corneil Bour et Nicolas Weber, comme aussy leurs enfants, héritiers et ayant cause, sous de certaines conditions qui seront spécifiées cy-après; au moyen de quoi j'affranchis aussi leurs enfans de me servir; au surplus, je les affranchis également du payement des avoines, pour la grasse et vaine pâture, qu'ils ont été obligés d'acquitter envers moi, mes ancêtres ou les supérieurs dudit lieu, soit qu'il y ait eu de la grasse pâture ou non; les affranchissant également en *connaissance de cause*, tant pour moi, mes héritiers et ayant cause, *du service de leurs femmes*. Par contre, les sujets d'Altroff, susdits, s'obligent et promettent, pour eux, leurs hoirs et ayant cause, à l'avenir et à perpétuité, à leurs gracieux seigneurs et supérieurs actuel et futurs de faire, au lieu et place des services de femme sçavoir: un laboureur ou paysan huit jours de corvée par an avec ses chevaux et son chariot, et main d'œuvre pour ce dont le seigneur voudra les employer, et quand cela sera nécessaire, soit dans le village ou près sa maison, à Sarrebourg, ainsi que les journaliers, qui feront également une corvée de huit jours par an de leur main d'œuvre, tant audit village que hors d'icelui; pour ce dont on aura besoin d'eux, à charge que le seigneur nourrira comme d'usage lesdits sujets pendant le temps qu'ils travailleront auxdites corvées; à condition, en outre, que lesdits sujets ne pourront être tenus de faire lesdites corvées les huit jours de suite et à la fois, mais par intervalle. Lesdits sujets s'obligent et s'engagent, en outre, pour eux, leurs hoirs et ayant cause, en considération de l'affranchissement des servitudes pénibles auxquelles ils étoient obligés cy-devant envers leur bien aimé seigneur, ses nobles héritiers et ayant cause d'Altroff, de lui livrer tous les ans, chaque maison ou chaque sujet, un demy-simmert de blé froment; et pour les terres, chaque ménage ou chaque sujet, un simmert d'avoine vieille, mesure de Sarrebourg, et une veuve la moitié. En revanche, les sujets auront le droit et pouvoir de faire pâturer

leurs troupeaux dans les forêts sur le ban dudit Altroff, soit qu'il y ait de la grasse pâture ou non, comme aussy d'y prendre leur affouage des chablis, arbres tombés, et le bois mort et le mort bois. Et ne seront les censiers et fermiers du seigneur exempts de payer et livrer l'avoine pour les terres, et de payer comme les autres sujets ce qui sera cotisé par le haut maire pour chaque pièce de bête. En conséquence de quoi, le noble saigneur susdit se réserve, pour lui, ses hoirs et ayant cause, tous les droits seigneuriaux et ceux en dépendants, comme aussy son troupeau à part, de manière à ne pas surcharger le ban et la possibilité de la pâture, pour soudit troupeau pâturer sur ledit ban et dans la forêt; de mettre pareillement les porcs qu'il élèvera audit Altroff dans la forêt pour la glandée avec ceux de ses sujets; se réservant aussy la pâture, les eaux, les moulins, rivages, peines, plaids annaux, excepté les amendes champêtres pour les défenses et embanies qui seront faites et réservées aux sujets et icelles encourues par leurs bestiaux et ceux de leurs voisins, qu'ils percevront à leur profit; confiscation, droit du décès ou droit de main-morte, ordres ou défenses, et généralement tout ce qui est dû de droit et de justice à un seigneur haut justicier et foncier. Le tout quoi, je susdit, Guillaume Ernest de Lutzelbourg, comme seigneur haut justicier et foncier d'Altroff, et les susdits sujets en général et chacun en particulier, promettons de tenir ces pactes et conventions pour fermes et stables, de n'y contrevenir directement ny indirectement.... En témoignage et attestation de tout quoi, la présente convention et traité a été fait double, dressé et écrit d'une même et seule main, et a été non seulement signé du seigneur et les sujets de leurs propres mains, et sous-marqué par ceux qui n'ont pas l'usage d'écrire, mais iceluy assuré et confirmé par l'apposition du scel seigneurial, mais encore de celuy de la ville de Sarrebourg, et ainsy a été, tant au seigneur qu'aux sujets, délivré à chacun un double. Ce qui a été fait et passé à Altroff un jour de samedy, 17 décembre de l'année depuis la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1672.

» Traduit fidèlement de l'allemand en français... par le sous signé, avocat en Parlement, translateur interprète juré en la prévôté royale et bailliagère de Phalsbourg, le 15 juillet 1774. *Mercier.* »

Les descendants de Guillaume-Ernest ne se crurent pas, sans doute, obligés à tenir les engagements contractés par leur ancêtre, car on trouve, dans les archives de Sarraltroff, diverses requêtes des habitants au sujet de la revendication des droits à eux concédés par la charte de 1672, notamment contre Charles et Jean-Charles de Lutzelbourg, guidons de la gendarmerie de France. On y trouve également un arrêt de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois, du 9 juin 1708, qui confirme les sen-

tences rendues au bailliage de Lunéville contre Gualter de Lutzelbourg, seigneur d'Altroff, et maintient les habitants dudit lieu dans leur droit et possession de vendre en détail vin, bière, cidre et autres boissons, en payant annuellement au seigneur, par chacun vendant vin, bière, cidre ou autres boissons, quatre chapons ou six francs, sans préjudice de six gros par chacune mesure, prétendues par lesdits habitants et communauté; — une sentence du bailliage de Lunéville, du 22 décembre 1730, au sujet de la démolition et de la réédification de l'église de Sarraltroff; — enfin, une autre sentence du même bailliage, du 25 juillet 1740, qui maintient les habitants de Sarraltroff au droit de prendre leurs affouages dans les bois du seigneur, conformément à la transaction de 1672.

Sarrebourg.

Il existe trois anciens inventaires des archives de Sarrebourg, dont les deux premiers remontent aux années 1680 et 1687; en marge de celui de 1680, on lit l'annotation suivante : « La majeure partie des pièces a été perdue à la Révolution ou enlevée. » C'est encore une de ces pertes infiniment regrettables pour l'histoire locale, d'autant que le Trésor des Chartes de Lorraine ne renferme que très-peu de titres sur la ville de Sarrebourg, laquelle, comme on sait, dépendait de l'évêché de Metz.

L'inventaire dont je viens de parler mentionne, entr'autres documents : 82 comptes de la haut-mairie; 25 de la gabelle; 26 de la *maladrie*, des comptes de l'hôpital, de 1630 et 1645. — Un livre de sentences et plusieurs effets, qui commence à 1518; un autre de 1567. — Copie du règlement général pour la ville de Sarrebourg. — Un règlement vérifié par les ducs de Lorraine en 1620. — Protocole concernant plusieurs droits de la ville. 1554. — Un livre : Corpus de l'hôpital. — Lettre en parchemin concernant mille florins pour les aumônes. 1573. — Cinq lettres en parchemin concernant les droits de la ville confirmés par les ducs de Lorraine, où il y a 4 sceaux. — Règlement pour la justice, donné par le duc Henri. — Traité de paix entre la ville de Sarrebourg et un évêque de Metz. — Confirmation des franchises de la ville par Conrard, évêque de Metz. — Lettre en parchemin de deux messes qui se disent en l'église de l'hôpital. 1488. — Foires. 1571. — Traité de paix entre la ville et les comtes de Nassau, de Deux-Ponts et de Bitche. — Lettre en parchemin concernant les franchises de l'évêque de Metz. — Traité de paix entre la ville et le comte de la Petite-Pierre. — Franchises. — Accord entre la ville et ceux de Hanne. — Un petit livre concernant les droits de justice. — Acte de l'ancien serment du prévôt. — Liasse de papiers du régime et gouvernement de tout ce qui s'est passé pendant que Nicolas Claudon et le sieur Medicus ont gouverné la ville. — Ancien livre de

plusieurs droits de la ville. — Livres de sentences. — Livre concernant les revenus de l'hôpital et de la maladrie. — Accommodement d'entre les habitants par devant messieurs de ville. — Lettres missives et requêtes. — Livre de police de 1671-1673.

L'inventaire de 1687 mentionne, outre différents titres, des objets mobiliers et autres, notamment trois coffres de chêne renfermant les papiers de la ville; un calice d'argent doré appartenant à l'hôpital, avec des pierreries qui tiennent au pied d'icelui, ensemble le grand sceau d'argent de la ville et le petit sceau de cuivre.

Enfin, le troisième inventaire, qui n'a point de date, indique deux documents fort curieux, intitulés: Déclaration des marchands, artisans et gens de métier de Sarrebourg. — Déclaration des bourgeois et habitants de la prévôté de Sarrebourg, leur nom, leur religion, etc.

Malgré les pertes qu'elles ont subies, les archives de Sarrebourg renferment encore plus d'une pièce intéressante, ainsi qu'on en pourra juger par l'analyse que je vais en présenter, suivant l'ordre des séries qui les composent.

I. — Mémoire à consulter pour les maires, échevins, assesseurs, bourgeois, habitans et communauté de la ville de Sarrebourg, composé par M. Levasseur, l'aîné (probablement en 1775, ainsi qu'il paraît résulter d'un des derniers passages de ce document). — Ce Mémoire dont l'auteur défend chaleureusement les anciennes franchises et libertés de la ville, a été rédigé principalement au sujet du droit de *vogt-haber* (avoine d'avocatie), qu'on voulait exiger des habitants, même après la réunion de Sarrebourg à la France. Voici quelques passages de ce curieux document:

« La ville de Sarrebourg, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, a toujours fait partie du pays messin et a passé avec lui sous l'empire d'Allemagne.

» Elle jouissait de tous les droits des villes libres sous l'immédiateté de l'Empire, frappait monnaie, faisait la guerre et la paix et se gouvernait par ses propres lois; mais, trop faible pour résister toujours aux souverains voisins, jaloux de sa liberté, elle fit comme presque toutes les autres villes impériales, c'est-à-dire qu'elle conclut, en différents temps, des traités et conventions par lesquels elle s'engageait à payer certaines redevances à des seigneurs voisins, à charge que ceux-ci la défendraient et la protégeraient contre ses ennemis.

» Ces sortes de traités sont connus sous la dénomination d'avocatie, d'avouerie, de protection.

» C'est ainsi que Sarrebourg a reconnu tour à tour pour protecteurs, voués ou avoués, les comtes de Dabo ou de Dachsbourg, ses voisins, les évêques de Metz, successeurs de ces comtes, les ducs de Lorraine, et même les ducs et les évêques à la fois.

dum, nec ipsum dividere seu multiplicare aut duobus prestare tenebantur.

» Dans cette occasion, la ville eut encore sur les bras toutes les forces réunies du duc de Lorraine et de l'évêque de Metz; elle sortit glorieusement de la lutte, et c'est elle qui, par le traité de paix du 28 août 1398, impose les conditions à l'évêque. Celui-ci s'engage à ne plus aliéner ses droits d'avocatie, soit en totalité, soit en partie; il conserve à certaines personnes de la ville l'exemption de la prestation d'avoine de protection : *Item volumus, promittimusque per presentes quod omnes personnæ dicti oppidi... quæ hactenus avenam advocatiæ, vulgariter Vogthobera, nobis et successoribus nostris non dederunt, à tali avena advocatiæ traditione libere permaneant et immunes sint.*

» Outre les avantages que cette convention offrait aux habitants, elle avait encore celui-ci : qu'au moyen de la prestation de l'avoine et des cent livres messins, l'évêque était tenu d'acquitter la ville envers l'Empire des subsides et mois romains auxquels les villes impériales étaient tenues. Il est fait mention de ces faits dans les protocoles de Sarrebourg, et l'on y voit que les collecteurs de l'Empire s'étant présentés, on les a renvoyés à l'évêque.

» Cependant tant de troubles et de guerres avaient affaibli la ville de Sarrebourg, et pour mettre le comble à ses malheurs, un incendie, arrivé le jour de la Saint-Luc 1464, la réduisit presque totalement en cendres.

» Dans ces tristes circonstances, les habitants pensèrent qu'un gouvernement modéré ferait plus pour leur bonheur et pour leur repos que la liberté dont ils ne jouissaient qu'au milieu des dangers. Ils conclurent avec Jean II, duc de Lorraine, le jour des Ames de cette année 1464, un traité par lequel, de leur plein gré, franche et libre volonté, ils se soumirent à sa domination.

» Depuis ce traité, la ville de Sarrebourg n'eut plus aucune relation avec les évêques de Metz.

» Quant aux ducs de Lorraine, ils se montrèrent constamment religieux observateurs du contrat passé entre eux et les Sarrebourgeois. Il n'était réservé qu'à Charles IV de l'enfreindre, en démembrant Sarrebourg du duché de Lorraine, comme il le fit par le traité de Vincennes, du dernier février 1661, par lequel il céda cette ville à la France.

» Le même prince engagea, sous condition de rachat perpétuel, les moulins de Sarrebourg et 116 resaux 5 quarterons de blé d'avoine, mesure de Nancy, à Pierre-Ernest de Lutzelbourg et à la dame son épouse, que lesdits sieurs et dame recevront par chacun an des bourgeois et habitants de Sarrebourg sur l'avoine dite et appelée *Vogtaber*, par contrat du 1er octobre

1651. Cet engagement est fait pour la somme capitale de 29,585 fr. barrois, soit 9,749 l. 17 s. 2 d. au cours de France.

» Dès que la ville fut soumise à la domination française, et qu'insensiblement on y établit la perception des impôts et des charges ordinaires de l'État, les habitants se soulevèrent contre celle du vogthaber, et jamais, depuis ce temps, il n'a été perçu sans difficulté... »

Un autre document, en forme de mémoire, établit que les habitants de Sarrebourg n'ont jamais obéi aux mandements des empereurs; en voici quelques extraits :

« S'ensuivent plusieurs poinctz, tiltres, articles et exemptions extraictes du Prothocole de la ville de Salbourg, faisante déclarations de certains mandements de la Majesté Impériale envoyés aux habitants dudit lieu, auxquelz jamais n'ont obéis, ains les renvoyés à ung évesque de Metz, transcriptz et interprétés de la langue germanicque en languaige françois par moy notaire soupscript, de mots à mots, en la manière comme s'ensuit.

» L'on trouve en ce volume certains enseignements que les habitants de Salbourg n'ont faict ou exhibé aucune obéissance au contenus des mandements des empereurs ou rois romains, ains ce sont estés les évesques de Mets, et dès le temps que lesdicts mandements leur seriont estés fais, pour ce demande ladicte ville de Salbourg et requiert estre exempte en toulte chose et de mandements quelconques des empereurs et rois romains, et d'estre relevée de tous intérestz selon le contenus de cedict livre, d'aultant qu'ad cause de l'Empire, ledict évesque est seigneur voë audict Salbourg.

» Il est aussy asçavoir comme les Majestés Impériales et Réales romains, de mémoire très-heureuse, et pour le jourd'huy illustrissime et invincible seigneur, nostre sire, Charles cinquième, empereur des Romains, sorti du très-noble sang et lignée de la Maison d'Austrie, l'ung des membres plus hault du Sainct Empire romain, et depuis envyron trente-sept ans passés, comme il appert par le teneur du premier mandement, et ainsy successivement l'ung après l'aultre, à chacune fois arioit cherché ladicte ville de Salbourg comme aultres villes de l'Empire romain, avec lettres et mandements impérialz, jaçoit que la ville de Salbourg susdicte (bien ancienne) au paravant de plus de sept cents cinquante ans et avant le terme susdict, jamais n'aroit estée cerchée ne mandée d'empereurs ou rois quelconques, etc. Et pour ce lesdicts de Salbourg, dès le temps que telz mandements leur seriont estés fais, s'y ont tousjours opposés jusques-au jour présent, s'en addressans pour ce à chacune fois par lettres et aultrement aux évesques de Metz, et de l'ung à l'aultre successivement comme s'ensuit.

» Veu que les évesques de Metz y ont et tiennent tous le revenus que les empereurs et roys romains, à cause du Sainct Empire, soloyent avoir à Salbourg.... »

Voici maintenant l'indication de différents titres plus ou moins intéressants pour l'histoire de Sarrebourg :

1464. Charte donnée à la ville de Sarrebourg par Jean II, duc de Lorraine. En tête est écrit : « Translat extrait et tiré d'un ancien registre de l'hôtel de ville de Sarrebourg, cotté 4, ayant pour titre : Protocolle de toutes sortes d'affaires de la ville de Sarrebourg, commencé et recueilly par moy André Ebern, greffier de la ville. 1554. Fol. 1. — Icy suivent les libertés de la ville de Sarrebourg, qu'elle a obtenus de la Maison de Lorraine. » (Il y a une double copie et deux extraits de la charte du duc Jean.)

De **1470 à 1473.** Requête adressée par les habitants de Sarrebourg au duc Nicolas pour obtenir de lui le paiement de leurs dettes, conformément à la promesse faite par le duc Jean, son père.

1476. Charte donnée par René II à la ville de Sarrebourg en reconnaissance de l'accueil qu'ils lui avaient fait (en allemand).

29 janvier 1493. Lettres de non-préjudice accordées par René II aux habitants de Sarrebourg, au sujet des aides. Les habitants disent, dans la requête qui précède le décret du duc, qu'avant que leur ville se fût donnée aux ducs de Lorraine, ils ne payèrent aucun aide à seigneur quelconque; qu'il en fut constamment de même depuis leur annexion au duché. — Qu'ils entretiennent de leurs propres deniers « ladite ville, tant portes, ponts, tours, murailles que barbicaines... Dont, pour fournir à icelles et autres réparations..., obstant leur très-grant pauvreté, leur a convenu eslever une gabelle sur leurs vins qu'ils boivent en leurs propres maisons, c'est assavoir, sur chacune quarte un trabourgy, qui vault trois deniers de Lorraine, jaczoit que d'icelle gabelle debvoient estre franc, quictz et exemptz. Lesquelles réparations, ensemble que d'icelle gabelle leur convient entretenir les arbalestriers et coulevreniers, mesmement payer à monsieur de Mets chacun an cent livres metzains, que vaient cent florins d'or ou environ, leur semble estre une grant reanczon, veu que ladite Sarbourg, petitement peuplée, n'est point ville marchande, ains est située en lieu stérille, sur les extrémitez du pays... »

25 janvier 1509. Mandement du duc Antoine à ses justiciers, officiers, hommes, vassaux, sujets, et à chacun d'eux, par lequel il leur prescrit de laisser les habitants de Sarrebourg jouir de la franchise et exemption à eux accordée par son prédécesseur, des droits de passage par tout le duché de Lorraine, « en vendant, acheptant et revendant et charroyant d'ung pays en aultre. »

1540-1545. — Décrets du duc Antoine et de la duchesse douairière, Christine de Danemarch, par lesquels les habitants de Sarrebourg sont maintenus dans leur droit et privilége de ne

subir juridiction et ne répondre que par-devant la justice dudit lieu.

13 Octobre 1549. — Confirmation, par Christine de Danemarck, des franchises accordées par les ducs Jean, René II et Antoine aux prévôt, conseil, *quarante* et à toute la communauté de Sarrebourg, « en considération de ce que lesdits de Sarrebourg se sont toujours montrés courageusement et vertueusement et comme fidèles et obéissants sujets de la maison de Lorraine, spécialement au temps du feu René (II) de Sicile... »

Sans date. — Requête adressée par les habitants de Sarrebourg à Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, tuteur de Charles III, au sujet des nouvelles impositions que Gérard Fredault, de Châtenois, prétendait exiger d'eux, notamment pour les vins qui se vendent et distribuent dans leur ville. Ils rappellent les privilèges qui leur ont été accordés par le duc Jean, signamment l'immunité et exemption perpétuelle de tous droits et redevances de passages, impôts et gabelles de toutes espèces ; la confirmation de ces privilèges par les ducs René et Antoine, et par le comte de Vaudémont lui-même, « et ce principalement en considération des petites facultez, estat et puissance de ladite ville, et afin que par ce moyen elle peust d'aultant mieulx s'entretenir et conserver en sa médiocrité, telle qu'on la peust voir et congnoistre pour le jourd'hui estre d'assez petite apparence. »

Ils disent que, si les franchises et libertés de leur ville venaient à être corrompues et diminuées, la plupart d'entre eux seraient contraints de l'abandonner et chercher leur domicile autre part pour gagner leurs vies et celles de leurs familles, « chose qui redonderoit en peu de temps à la grande diminution, dommage et préjudice de ladicte ville, voires à la ruyne et désertion tant des murailles et aultres édifices nécessaires à la conservation d'icelle, comme aussy des maisons particulières dudit lieu, lesquelles, pour la plupart, sont de bien petite estouffe, et lesquelles, sans continuelle manutention, iroient en bien peu de temps à démolition et décadence.

» Aussy est ladite ville situé et assise sur la frontière du duché, en lieux stérile et infructueux, les habitants de laquelle, sans leur extrême indigence et nécessité, ne se pourroient passer d'aller querre ez pays voysins estrangers toutes espèces de denrées et aultres choses nécessaires à la substentation de leurs vies..., d'aultant mesmes qu'ilz n'ont aultre ny plus grand moyen de gaigner leurs vies, synon des marchands, voituriers et aultres passants avec chevaulx et harnoys par illecques, desquels toutes sortes de gens de practiques se ressentent aucunement chacun à son égard.

» Oultre ce convient ausdits habitans supporter ordinairement grande despence à la rétention et entretenement des ponts, murailles, portes et aultres choses nécessaires à la conservation de

ladite ville, et signamment leur convient porter grande charge à raison du guet qu'il leur est nécessaire faire, tant de jour que de nuit, pour la garde de ladite ville pendant les temps présens qui sont dangereux, mesme pour la situation de ladite ville, estant à l'extrémité et sur la fontière dudit duché, à raison de quoi lesdits pauvres manans et habitans se trouvent grandement foulez chargez et molestez.

» Joinct que, par la fourniture qu'ilz ont eu faicte de vivres et munitions lorsque le Roy vint par deçà, leur sont encor dheuz la somme de sept à huict cens florens... »

28 Février 1563. — Arrêt de la Chambre des Comptes, rendu sur une requête des habitants de Sarrebourg, qui maintient ces derniers dans l'exemption des droits de passage, conformément à leurs privilégues.

15 Avril 1563. — Décret du duc Charles III portant renvoi à la Chambre des Comptes d'une requête par laquelle les habitants de Sarrebourg demandent à être exempts du landfridt, conformément à leurs priviléges et franchises.

16 Novembre 1571. — Confirmation par Charles III des priviléges et franchises des habitants de Sarrebourg, « en considération, dit-il, de ce que les prévost, gens de justice et habitans de notre ville de Sarrebourg, nous ont toujours et en tous lieux, sans contradiction, démontré et témoigné toute fidélité et obéissance. »

1582. — Requête des habitants de Sarrebourg au duc Charles III, pour se plaindre qu'au mépris de leurs priviléges, un individu de leur ville, se retirant de la foire de Baccarat avec quelques pièces de drap, aurait été arrêté et gagé par les passagers de Deneuvre pour le droit de passage. (On n'a pas le décret du duc.)

11 et 17 Mai 1585. — Décret de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, lieutenant-général en l'absence du duc Charles III, ordonnant de surseoir, jusqu'au retour du duc, à la cotisation des deux écus sol par conduit qu'on avait voulu jeter sur les habitants de Sarrebourg. Dans la requête qui précède le décret, les habitants se plaignent d'être ordinairement molestés par passages et courses de gens de guerre.

Joint une lettre des commissaires à la levée de l'aide, qui enjoint aux habitants d'envoyer deux ou trois principaux de la justice pour donner déclaration de tous les feux et conduits de leur ville.

Deux requêtes, sans date, par lesquelles les habitants demandent l'exemption de l'aide par conduit et celle de l'impôt des six deniers pour franc et du sixième pot de vin, « en considération (disent-ils dans cette dernière) qu'ilz sont jà chargés de deux mil quatre cens frans pour l'ayde dernier, et que mesme ilz ont esté grandement foulez et sont presque du tout appauvriz à l'occasion

des garnisons et passages des gens de guerres qu'ilz ont soustenuz. »

10 Mars 1595. — Lettre de non préjudice accordée aux habitants de Sarrebourg par le duc Charles III. « Charles, etc. Comme ainsi soit que noz chers et feaulx les prévost, conseil et toute la bourgeoisie de nostre ville de Sarrebourg nous ayent, depuis quelques années ençà, pendant les guerres et troubles qui ont régné, presté et faict la fidelle assistance, ayde et secours décente et requise à des bons et loyaulx subjectz, de sorte que, par raison, nous en avons receu bon contantement. Et au réciproque, ne voulans que, par ce, les privilèges et franchises que dès long temps ilz ont heuz de nos prédécesseurs ducz de Lorraine, soient diminuez ou offensez, et que leurs fidels services, assistance et aide qu'ilz nous ont presté leur tourne à aucun préjudice, ains plustost leur réussissent à utilité....; déclairons par ces présentes, en la meilleure forme qu'à jamais il se peult ou doit faire sçavoir, que toutes les aydes extraordinaires et générales, impostz, assistance et contributions, comme elles puissent estre nommées, que nosdictz subjectz les prévost, conseil et la commune bourgeoisie de ladicte ville de Sarbourg nous ont fourny et faict dès le commencement desdictes guerres régnantes jusques à présent, ne pourront estre comptées, interprétées ny apporter aucun préjudice ny diminution à leursdictz privilèges et franchises à eulx concédées par nosdictz prédécesseurs et par nous confirmées, ains leur apporter louanges et honneur comme à bons et affectionnez subjectz qui désirent de promouvoir et advancer la prospérité de leur prince et seigneur.... »

28 Juin et 5 Octobre 1599. — Décrets de Charles III rendus sur des requêtes des habitants de Sarrebourg qui demandent à être exemptés de la cotisation des vins et grains qu'ils ont tant pour leur défruit qu'autrement, même de ceux qui sont ensemencés. Par le premier décret, le duc ordonne que les habitants feront apparoir de leur chartes, enjoignant néanmoins aux receveurs et contrôleurs de Sarrebourg de lui envoyer au plus tôt les rôles des paires de grains et vins de la ville et de l'office. Par le second, il exempte les habitants de la cotisation, moyennant le paiement d'une somme de 300 fr. et l'acquit de ce que peuvent devoir quelques-uns d'entre eux pour les gagnages et terres qu'ils possèdent hors du ban de Sarrebourg.

1603. — Requête des prévôt et gens de justice de Sarrebourg à l'effet d'être maintenus dans leurs privilèges, notamment en ce qui concerne l'administration de la justice, et décret de Charles III, du 4 juin 1603, par lequel ce prince déclare ne vouloir préjudicier aux privilèges, franchises et exemptions de la ville.

Les gens de justice de Sarrebourg ayant condamné et fait exécuter plusieurs individus accusés de sortilége, les parents de ces malheureux avaient adressé des plaintes au duc et celui-ci avait

délégué le sieur Dattel, secrétaire au conseil privé, pour examiner les procédures et s'entendre avec les gens de justice pour « dresser un règlement et établir un moindre nombre à l'administration de la justice. » Cette intervention du prince avait motivé la requête et le décret qui la suivit.

1er Février 1610. — Ordonnance du duc Henri II portant que, moyennant la déduction annuelle de la somme de 20 fr. sur le prix de la ferme des amodiateurs de l'impôt Frédaut, les habitants de Sarrebourg pourront librement porter vendre leurs denrées aux foires et marchés circonvoisins, sans payer aucune chose pour ce qu'ils porteront à hottées et colées.

La requête, jointe à cette ordonnance, porte que la communauté de Sarrebourg est principalement composée « d'artisans et gens de mestiers, comme cordonniers, chappelliers, bourliers, selliers, vanniers et autres. »

Dernier janvier 1614. — Lettres patentes du duc Henri par lesquelles il permet aux bourgeois, mannans et habitants de Sarrebourg de lever désormais, pendant l'espace de six ans, de chaque mesure de vin tenant 18 pots, qui se vendra et distribuera en ladite ville, deux pots, à charge que les deniers qui en proviendront ne seront employés qu'aux réparations et réfections des ponts, portes, tours, murailles et pavés de ladite ville. (Il y avait eu antérieurement, en 1601, 1602 et 1608, des décrets de Charles III et de Henri II sur le même sujet.)

Dernier février 1615. — Confirmation par le duc Henri II des priviléges et franchises des habitants de Sarrebourg.

20 Mars 1615. — Renvoi à la Chambre des Comptes d'une requête par laquelle les habitants de Sarrebourg demandent à être abutés à une somme fixe pour l'aide général des conduits et l'impôt du quinzième pot de vin et de bière.

1602-1616. — Requête des maître-échevin, gens du conseil, treize et quarante hommes élus de la ville de Sarrebourg, demandant à être maintenus dans l'usage où ils étaient de faire rendre compte par leur receveur, à la Chambre des Comptes de Lorraine, de la perception du droit de deux pots sur chaque mesure de vin qui se vendait dans leur ville, et d'être dispensés d'envoyer à Nancy l'un des gouverneurs assisté du clerc juré, ainsi qu'il le leur avait été enjoint par un mandement du duc. Ils disent, dans cette requête, qu'ils avaient obtenu de Charles III (en 1602) la permission de lever de chacune mesure de vin qui se vendrait et distribuerait dans leur ville, tenant dix-huit pots, deux pots, mesure dudit lieu, qui seraient employés aux réparations et réfections de leurs ponts, portes, tours, murailles, pavés, fontaines et autres dépenses communales, afin de conserver et maintenir ladite ville, « qui est de frontière, en bon et suffisant estat. »

Henri II avait prorogé cette permission pour six ans, à partir

du 1er mars 1614, et les habitants avaient fait, pour la perception du droit en question, un règlement dont la copie accompagne leur requête. Le duc fit droit à cette dernière, et, par décret du 13 juillet 1616, déclara que le compte qui se rendrait par les députés des habitants à la levée des deniers, provenant de l'aide des vins, serait envoyé aux gens des Comptes, ainsi qu'il avait été fait pendant le temps de l'octroi précédent, de l'an 1602.

7 Octobre 1617. — Ordonnance du duc Henri portant établissement d'un scel au tabellionnage de Sarrebourg et fixant les droits qu'auront à payer les habitants.

Requête (sans date) des habitants de Sarrebourg à l'effet d'être maintenus dans leurs anciens priviléges, notamment en ce qui concerne les aides et impôts. Ils disent que, nonobstant ces priviléges, ils se sont toujours empressés de satisfaire aux commandements qui leur ont été adressés de la part de leur prince ; « mais la pauvreté des bourgeois estant notoirement si grande et congnue par tout le voisinage, de sorte qu'il leur est impossible d'y plus satisfaire, ilz supplient Votre Altesse les vouloir conserver en leurs anciens priviléges, attendu les notables debtes, grandes charges, courvées et prestations infinies dont ilz sont d'ailleurs surchargez, et auxquelles il leur sera doresnavant impossible de plus fournir pour estre toute ladicte bourgeoisie des pauvres gens et manouvriers, sur les frontières du pays, n'ayant bois ny aultres revenus qui puissent estre profitables au public, notamment n'ayant village quelconque lequel ilz puissent contraindre de venir à leur marché, ce qui les contraint de visiter ordinairement avec grandz frais, fatigues et peines, les marchez des voisins qui sont francz, comme à Pfaltzbourg, Lixheim et aultres lieux voisins, esloingnez d'une à deux lieues dudict Sarbourg, lesquelz estans francz, font que leur marché n'est aulcunement fréquenté ; et ayant lesdits pauvres bourgeois vendu leurs denrées et ouvrages esdictz lieux esloingnez, ilz ne rapportent le plus souvent au logis de quoy pour soy nourrir et payer ceulx qu'ilz sont contrainctz de substituer en leurs places aux veilles et à la garde des portes et de la ville, tellement que Votredicte Altesse peult évidemment veoir la grande misère et pauvreté de ceste bourgeoisie.... » Cette requête n'est pas suivie de décret.

8 Mars 1646. — Ordonnance de Charles IV prescrivant à ses vassaux et autres de la noblesse de se rendre, pour le dernier avril, dans les villes et places de ses garnisons ou à son armée, et aux officiers comptables de faire rentrer les deniers de leurs offices, à peine d'être déclarés rebelles.

24 Octobre 1663. — Mandement de M. de Choisy, intendant en la généralité de Metz, enjoignant aux receveurs de ne pas contraindre au paiement du droit de *faüthabre* les officiers de la justice de Sarrebourg, lesquels en sont exempts en vertu de leurs priviléges.

1680. — Lettres patentes de Louis XIV autorisant M. Georges d'Aubusson de La Feuillade, évêque de Metz, à se mettre en possession de la terre, seigneurie et châtellenie de Sarrebourg, et signification faite, de la part de l'evêque, au prétendu seigneur de ladite terre de comparaître devant la Chambre royale (de réunion) établie à Metz.

3 Février 1711. — Arrêt rendu au Conseil d'Etat du Roi, par lequel les octrois des villes de Sarrelouis, Phalsbourg et Sarrebourg sont déchargés des deux sols pour livre attribués aux offices de contrôleurs créés par édit du mois de janvier 1707, et il est ordonné qu'il seront seulement perçus sur les droits des greffes des justices royales et des péages établis dans lesdites villes.

Il est dit dans les considérants que : « Sa Majesté ayant fait bâtir les villes de Longwy, Sarrelouis, Phalsbourg et Sarrebourg, pour engager des particuliers à s'y établir, elle auroit affranchi les habitans d'icelles de toutes sortes de droits et affaires extraordinaires.... »

1718. — Requête des habitants de Sarrebourg au sujet des vexations des fermiers du domaine touchant les droits d'entrée et de sortie. (Non suivie de décret).

II. Les registres des délibérations de l'Hôtel-de-Ville de Sarrebourg ne remontent pas au-delà de l'année 1702 ; le dernier va du 6 mars 1787 au 20 avril 1795. J'en ferai seulement quelques extraits sommaires :

1702-1738. — Elections de maire et échevins. — Traité avec un régent d'école. — Traité avec les Cordeliers pour enseigner la langue latine. — Logements de troupes chez les habitants. — Enchères de la gabelle des vins, bières et cidres. — Réceptions au droit de bourgeoisie. — Marché pour la refonte de la grosse cloche. — Rétablissement des ponts-levis à l'occasion du passage de la reine. — Construction d'écuries et de greniers pour les troupes. — Construction d'une glacière ; etc.

1739-1764. — Rétablissement du pont de charpente sur la Sarre, au-dessus des écluses des moulins. — Nominations de marguilliers, leurs fonctions et émoluments. — Démolition et reconstruction de la maison d'école. — Réparation et décoration de la porte extérieure du faubourg de la porte de France ; marché passé, à ce sujet, avec François André, maître tailleur et sculpteur en pierres, pour poser dans le milieu de la porte une figure de Notre-Dame tenant celle de l'enfant Jésus, proportionnée à la première figure, qui sera de cinq pieds de hauteur, aux deux côtés des vases flamboyants. — Marché passé avec Jean et Thomas les Willaume, père et fils, maîtres sculpteurs à Sarrebourg, pour rétablir et construire en belles pierres de taille de choix une croix de cinq pieds de hauteur sur huit pouces de largeur et six d'épaisseur, avec son Christ de deux pieds de

hauteur, laquelle sera montée avec son piédestal sur une forme d'autel. — Acquisition d'une maison pour y établir l'hôpital. — *Te Deum* pour la paix avec le roi de la Grande-Bretagne et la reine Marie-Thérèse. — Construction de latrines publiques. — Réparation d'une des tours et de la nef de l'église paroissiale. — Requête des habitants à l'effet d'être déchargés du droit perçu sur les tabacs. — Réparations aux murs d'enceinte de la ville, aux tours des prisons, etc. — Nomination de matronne et accoucheuse ; etc.

1764-1771. — Nomination de députés pour élire des notables. — Election de deux échevins, trois commis de ville, un syndic receveur et un secrétaire-greffier pour composer les officiers municipaux. — Augmentation du droit de bourgeoisie. — Nomination d'une seconde matrone et accoucheuse. — Délibération contre l'établissement des juifs à Sarrebourg. — Plan de la nouvelle église paroissiale fait par le sieur Lambert, architecte. — Requête au sujet du droit de chasse prétendu par les habitants ; etc.

1771-1787. — Nomination de prévôt royal, de secrétaire-greffier garde des archives de la ville, de maire royal, etc. — Demande en diminution de la capitation à cause de la pauvreté des habitants et de la multitude de leurs charges. — Etablissement de pompiers. — Division de la bourgeoisie en quatre compagnies. — Délibération au sujet de l'établissement d'un corps de casernes ; etc.

1787-1791. — Délibération des notables des trois états de la ville de Sarrebourg relative à l'assemblée tenue à Metz, le 15 janvier 1789, par plusieurs de messieurs du clerge, de la noblesse et du tiers-état, suivie d'un mémoire historique sur l'origine et les priviléges de Sarrebourg et de la demande d'établissement d'Etats provinciaux où la ville jouirait, par des députés librement élus, d'une représentation particulière. — Règlement pour la milice nationale de Sarrebourg. — Translation de l'hôtel-de-ville en une salle chez les Cordeliers, puis en une salle au château. — Convocation du conseil général de la commune. — Envoi d'un détachement de la garde nationale à Nancy pour prêter le serment civique ; etc.

Quelques pièces isolées complètent la série formée par les registres des délibérations : on y trouve une déclaration des droits, prérogatives et autorités dépendant de la charge de prévôt de Sarrebourg ; des nominations ou élections de maires, échevins et notables ; des rôles des habitants de cette ville, en 1692 et 1693. Le premier porte 12 exempts des charges publiques, 8 laboureurs, 86 manouvriers, artisans ou marchands et 6 veuves ; le second, 93 ménages, comprenant 419 âmes. Ce chiffre prouve que Sarrebourg avait dû, comme toute la Lorraine, cruellement souffrir des fléaux qui avaient désolé ce pays au XVIIe siècle.

III. Le fait que je viens de signaler est attesté par une requête adressée à la Cour, en 1654, par les habitants, à l'effet d'obtenir une modération de la taille : ils s'y expriment ainsi : « Remontrent très-humblement le petit nombre des habitans restans en la ville de Sarrebourg, disans que les grandes surcharges qu'on leur a imposé cy-devant excédantes de beaucoup leurs forces, facultés et nombre, les a réduits à une telle extrémité qu'en l'année 1653 jusques à celle de 1654, ils sont été contraints d'abandonner leur ville et n'y sont retournés que bien peu, les moins aisés, qui n'ont le moyen de subsister ailleurs. Ce nonobstant le sieur receveur général ne laisse les inquiéter de la taille de ladite année 1654, nonobstant la désertion de ladite ville. »

La série dans laquelle se trouve le document qui précède, en contient un certain nombre qui ne sont pas sans intérêt ; je citerai, entr'autres : Quittances pour les aides dus par les habitants de Sarrebourg. 1591, 1593. — Requête des prévôt, maître échevin, gens de justice, treize et quarante hommes, au nom de la communauté, touchant l'exemption des aides extraordinaires. 1626. — Etats des impositions mises sur cette ville par les intendants de Metz et de la Sarre, de 1686 à 1692. — Rôles de la capitation depuis 1701. — Rôles des habitants qui ont des vaches au troupeau, pour lesquelles ils doivent payer le *forgeld*. 1729. — Rôle de la somme de 1584 livres ordonnée à être imposée sur tous les marchands, artisans et autres de la ville sujets à la taxe du 10e de l'industrie. 1747. — Rôles du 20e de l'industrie, de 1757 à 1774. On y trouve la déclaration de tous les corps de métiers, y compris les sculpteurs Thomas Willaume, Dominique de la Broisse et le peintre Honoré Pernet. — Etat de recette et dépense des revenus patrimoniaux et d'octroi de Sarrebourg, de 1752 à 1765. — Etat des privilégiés qui ne paient point de subvention. 1764.

Les comptes de la ville remontent jusqu'à l'année 1589 ; malheureusement les premiers sont en allemand, et je n'ai pu les analyser. Celui de 1632 contient, aux chapitres de la recette, celle de la taille abornée des habitans ; de la rente en avoine due par les habitants ; des revenus payés par les hôtelliers et taverniers ayant enseigne pendue ; des deniers provenant de la confection de la bière ; de la taille dite *fogthaber*, etc. Parmi les individus ou corporations francs de cette rente, on voit figurer les receveur, prévôt, contrôleur, maître échevin, neuf hommes de justice, clerc juré et sergent du conseil de ville ; les quatre monastères : maison de Saint-Anastase, de Saint-Sébastien, de Saint-Antoine et celle de l'ordre des chevaliers teutoniques.

Au chapitre de la dépense, on en remarque une pour l'établissement d'un « staffette à pied pour, pendant ces mouvements

de guerre d'Allemagne, faire passer en toute diligence les paquets et dépêches concernant le service de S. A. (le duc de Lorraine), de main en main, de jour et de nuit, à Phalsbourg et à Blâmont. »

Les différents comptes de la ville des années postérieures, renferment également quelques particularités qui méritent d'être signalées ; je le ferai aussi sommairement que possible.

1674-1679. — Voyage fait à Metz au sujet des quatre compagnies du régiment royal de la Marine en garnison à Sarrebourg. — Achat de cidre, bière et blé pour fournir l'étape aux régiments anglais et irlandais de Dongan et de Montmont. — Mesure de vin délivrée, comme d'ancienneté, à la confrérie de Saint-Sébastien. — Denrées fournies pour le séjour d'une compagnie du régiment de La Frezellière. — Envoi de lettres à Moyenvic et à Marsal au maréchal de Créqui. — Somme payée aux jeunes garçons, le jour de la Fête-Dieu, lorsqu'ils font leur devoir en l'honneur du Saint-Sacrement, et mesure de bière délivrée aux soldats de la garnison qui ont assisté à la procession. — Pâté de truites, plus écrevisses et carpes offerts en présent au marquis de La Valette, logé à Sarrebourg, qui a fait camper ses troupes hors de la ville. — Envoi du curé de Sarrebourg à Bouquenom pour représenter les misères de la ville au maréchal de Créqui. — Truites achetées à Abreschwiller, données aux comtes de Bissy et de Schomberg. — Somme payée au vicaire et au maître d'école le jour qu'ils ont fait une procession du ban pour détruire les souris. — Dépense pour les dragons de La Roche logés à Sarrebourg.

1680-1687. — Vins et truites présentés à MM. de Boufflers et de La Goupillière à l'arrivée du camp de Hanoe. — Dépense pour 268 toises de pavés faites dans la ville. — Vin délivré aux bourgeois le jour des Rois. — Somme payée à un individu employé à la recherche des papiers de la ville. — Présents faits à M. de Louvois. — Somme payée à deux joueurs de violons pour avoir joué à la réjouissance de la naissance de M. le duc de Bourgogne. — Avoine prise en plusieurs villages pour le régiment de M. de Conlange. — Dépense pour l'arrêt portant réunion de la maladrie de Sarrebourg à l'ordre de Saint-Lazare ; — pour la compagnie de l'Etoile au régiment de Roquelaure, en quartier d'hiver à Sarrebourg.

1688-1697. — Dépenses pour voiturage de galériens. — Plantation de tilleuls aux avenues de la ville. — Achat de deux douzaines de seaux de cuir. — Distribution de pain, vin et viande aux prisonniers de guerre. — Nettoyage des boues avant l'arrivée de M. le Dauphin. — Poudre délivrée aux bourgeois pour tirer un feu de joie à l'occasion de la victoire remportée sur les ennemis par le maréchal de Luxembourg. — Vin fourni aux officiers de deux régiments irlandais qui ont séjourné à

Sarrebourg. — Dépense pour le régiment de Forsat en quartier d'hiver dans cette ville. — Munitions délivrées à la compagnie de cavalerie de Montgommery à son arrivée à Sarrebourg. — Somme payée à Philippe Senger, organiste, venu de Kültesheim. — Vin présenté à M. de Joyeuse à son passage à Sarrebourg. — Dépense pour les régiments de cavalerie et d'infanterie campés près de la ville. — Conduite des équipages du prince d'Epinay jusqu'à Blâmont. — Gibier offert au maréchal de l'Orge. — Réjouissance de la victoire remportée en Catalogne. — Dépense pour les troupes passant en grosse foule à Sarrebourg. — Gibier offert à M. le comte de Chamarante, gouverneur de la ville. — Paille fournie à deux bataillons irlandais campés au Stock. — Réjouissance de la prise de Barcelonne, de la paix d'Espagne, de la prise d'Ade ; etc.

1704-1709. — Dépense pour le campement des troupes près de la ville. — Somme payée à un individu pour avoir sonné pendant qu'il faisait du tonnerre. — Réparation à la grande tour de la porte d'Allemagne. — Présents faits à la maréchale de Villars à son passage à Sarrebourg. — Cantonnement de troupes dans cette ville à la sortie de campagne. — Louage de la maison qui sert d'hôpital Royal. — Passage de M. le marquis de Chamillart. — Louage de la maison du Stock pour les convalescents de l'hôpital Royal. — Passage de S. A. R. de Bavière. — Bois délivré pour le campement des troupes venant de Bar ; etc.

1710-1719. — Somme payée au maître de la poste aux lettres. — Feu de joie pour la bataille de Flandres. — Vin de Champagne et gibier fournis au passage du maréchal de Villars allant en Allemagne. — Lettres portées au maréchal, à Spire, pour faire décharger la ville du premier bataillon de Lorraine et de six compagnies de dragons, qui y étaient en garnison, à cause des gros passages de troupes. — Feux de joie de la paix générale, de la bataille de Denain, de la prise de Douai, du Quesnoy, Landau et Fribourg. — Individu envoyé au Val-des-Nonnes chercher des remèdes lors de la mortalité des vaches. — Fourniture de fourrage pour la cavalerie tenant garnison à Sarrebourg ; etc.

1720-1729. — Paille fournie au passage des recrues des bombardiers. — Somme payée au sieur Cune, architecte, pour le rétablissement du pont de la Sarre. — Feu de joie de la prise de Fontarabie. — Passage de la duchesse d'Orléans. — Rétablissement des chemins lors du passage de la Reine. — Logement des chevaux d'une compagnie du régiment de Lénoncourt. — Passage de troupes allant au camp de la Moselle. — Alignement de la chaussée de la porte d'Allemagne ; etc.

1730-1739. — Plantation de noyers le long de la chaussée sur le finage de Sarrebourg. — Dépense pour la façon d'un

siége pontifical lorsque l'évêque de Joppé vint dans cette ville. — Somme donnée au prince du Mont-Liban passant à Sarrebourg. — Réparations aux brèches des murailles de la ville. — Pension à Jean le Duc, chirurgien stipendié. — Feu de joie de la publication de la paix ; etc.

1740-1749. — Réparation des dégâts causés par les grandes eaux. — Equipement de cinq miliciens que la ville a fournis en exécution de l'ordonnance du roi. — Construction d'une croix sur la hauteur du chemin en allant à Hesse. — Dépense pour le régiment de Royal-Piémont en garnison à Sarrebourg. — Somme payée aux huissiers de la chambre du roi pour l'évaluation d'un marc d'or qui leur est dû pour la première entrée de S. M. en cette ville. — Vin délivré aux bourgeois pour la réjouissance de la paix ; etc.

1750-1759. — Dépense à l'occasion du convoi du maréchal de Saxe, qui séjourna à Sarrebourg les 3 et 4 février 1751. — Achat d'un gobelet d'argent que la ville a donné au sieur François Maire, ci-devant maire. — Gages du sieur Lottinger, médecin stipendié. — Acquisition de terrains pour l'établissement de latrines publiques. — Somme payée aux Cordeliers pour ce que leur église sert de paroisse ; etc.

1760-1769. — Blé délivré aux deux matrones de la ville. — Reconstruction de la maison curiale. — Somme payée à Honoré Pernet, peintre, pour avoir fait les numéros des maisons sujettes au logement des gens de guerre. — Ouvrages au grand pont sur la Sarre, aux dessus des moulins de la ville. — Poudre tirée au passage de Mgr l'évêque qui a donné la confirmation, et à celui du duc de Chartres ; etc.

1770-1779. — Ouvrages faits à l'occasion du passage du Dauphin. — Sommes payées au sieur Lambert, architecte à Lunéville, pour les plans de l'église paroissiale ; à Honoré Pernet pour avoir fait des numéros aux maisons des exemptés et privilégiés. — Pose de la première pierre de l'église paroissiale. — Envoi à Metz d'une femme pour assister aux cours d'accouchement du sieur Bousquet ; etc.

1780-1791. — Somme payée aux ouvriers qui ont assisté les ingénieurs des ponts et chaussées envoyés par le gouvernement pour lever des plans pour la construction d'un pont sur la Sarre, à la porte de Sarrebourg. — Illuminations de l'Hôtel-de-Ville lors des réjouissances à l'occasion de la paix. — Achat d'arbres tirées des pépinières royales de Toul et de Metz, pour être plantées de part et d'autre sur le territoire de la ville. — Boîtes tirées à l'arrivée de M. de Custine, député à l'Assemblée nationale. — Somme payée au sieur Laufrey, de Niederviller, pour la peinture du drapeau de la garde nationale ; etc.

IV. — La série relative aux propriétés communales renferme plusieurs titres des XIVe et XVe siècles concernant une maison

derrière le cimetière, proche l'école ; une maison près de l'église ; la permission donnée aux habitants de Sarrebourg par Rodolphe de Linange, comte de Réchicourt, de mener paître leurs chevaux hors de leur ban et bans joignants ; etc.

Parmi les pièces d'une date moins ancienne, se trouve : Renouvellement du ban et finage de la ville. 1665. — Droit de vaine pâture sur les bans de Rinting, Barchain et Hertzing. 1688. — Réparations à la toiture de l'église paroissiale. — Bail des prés appartenant à la ville. 1699. — Réparation au grand pont de bois sur la Sarre, près des moulins banaux. 1701-1734. — Reconstruction de la maison d'école. 1744. — Rétablissement du pont de Schœnbach. 1749. — Reconstruction de la maison curiale, avec des plans de cette maison. 1780 ; etc.

V. — On a déjà vu précédemment combien la ville de Sarrebourg avait eu à souffrir des logements et passages des gens de guerre ; la série spécialement relative aux affaires militaires, contient, à ce sujet, beaucoup de documents curieux : Requête des habitants (1647) portant que, depuis 13 à 14 ans, ils ont soutenu et soutiennent journellement les passages des armées du Roi, passant et repassant pour aller en Allemagne, par lesquels, avec les malheurs du temps, ils sont entièrement ruinés. — Autre requête (1654) dans laquelle les habitants disent que, par l'oppression de divers logements de gens de guerre et passage d'iceux, la ville a été désertée pendant un an et plus, s'y étant seulement retiré six ou sept pauvres misérables, les autres étant tous absents et se retirés en Alsace. — Attestation du colonel de Spetz (1661) portant qu'une compagnie d'infanterie et deux de cavalerie ont logé à Sarrebourg sans rien payer des vivres que les habitants leur ont fournis ; que les soldats venus de Phalsbourg y ont vécu à discrétion, battant et tourmentant leurs hôtes, ont pillé l'église paroissiale et les meubles que les bourgeois y avaient réfugiés. — Ordre pour recevoir une compagnie de dragons. 1688. — Ordre pour conduire des grains à Phalsbourg. 1689. — Mandement de M. de La Goupillière, intendant de la province de la Sarre, enjoignant aux habitants de fournir des lits pour les cavaliers logés à Sarrebourg. 1689. — Passage du régiment de cavalerie de Berry. 1691. — Requête au sujet du logement des gens de guerre. 1704 ; etc.

VI. — Pièces relatives à des procédures instruites contre des individus accusés de sortilége. 1603. — Extrait des confessions d'une femme exécutée pour le même crime en ce qui concerne le lieu où elle a été au sabbat. 1614. — Sentence de réparation d'honneur prononcée contre un individu. — Procès au sujet des moulins ; — du droit de vaine pâture des habitants sur les paquis situés près des petits étangs ; etc.

VII. — Dans une des pièces de la série précédente (procès au sujet de la reconstruction de l'église paroissiale et collégiale),

se trouve un mémoire fourni par les chanoines, et où on lit : « L'église de Sarrebourg est une des plus anciennes du diocèse ; elle existait avant l'établissement du chapitre, qui n'a été formé qu'en 1256. Jeacques, évêque de Metz, fonda des chanoines, mais ne leur fit aucune donation ; il réunit la paroisse au chapitre. La dîme ne dépendait point du clocher : le doyen et le chapitre en firent l'acquisition, en 1268, d'Albert et de Gontram, seigneurs de Biseck.

» Le fondateur, comptant sur le zèle, la piété et la charité des fidèles de Sarrebourg, n'avait assuré aux chanoines que le casuel de la cure. Mais, comme il n'était pas naturel qu'une église dont la communauté était seule propriétaire, servît aux chanoines pour y célébrer l'office canonial sans qu'ils contribuassent pour quelque chose à ses réparations et à son entretien, il fut convenu que le chapitre délivrerait annuellement à la recette de la ville quatre resaux d'avoine et un résal d'orge à prendre dans la grange aux dîmes, et que, moyennant cette délivrance, le chapitre serait déchargé de tout entretien et de toute réparation.....

» Les biens de fabrique ont constamment été administrés par un haut-maire. Ils étaient séparés des revenus de la ville. Le chapitre n'en avait point la dispensation, et lorsqu'il s'agisait de pourvoir aux besoins de l'église, c'était ce haut-maire, qui n'était autre chose qu'un échevin, qui faisait la dépense sans prendre l'avis du chapitre. Il existe un registre de la haute-mairie, qui remonte au moins au XIVe siècle, et qui porte pour titre : Compte de toute la recette et dépense de la haute-mairie et de tout ce qui la concerne, ainsi que de la fabrique de l'église, de la 51e année, rendu par moi Jean Vagner, haut-maire comptable. Dans ce compte, qui sans doute a été précédé de plus anciens, on remarque, au chapitre de recette, que l'église avait des revenus consistant en prés, champs, places, jardins, blés, offrandes, aumônes, maisons, » etc.

Les comptes de la *haute-mairie*, dont il est parlé dans le mémoire des chanoines, existent encore, mais en petit nombre et seulement à partir de la fin du XVIIe siècle ; ils renferment des particularités intéressantes sur certains usages religieux, sur la distribution des aumônes aux pauvres, etc. Je vais en donner quelques extraits sommaires :

Vin délivré pour les communiants à Noël, au nouvel an, le dimanche des Rameaux, le Jeudi saint, le dimanche et le lundi de Pâques, à la Pentecôte, à la Trinité, à l'Assomption, à la Toussaint, etc. — Vin délivré pour le lavement des autels le Jeudi saint. — Gâteaux distribués le même jour entre messieurs de ville et la bourgeoisie. — Somme payée à ceux qui ont porté des panons aux processions allant à Hesse et à Saint-Quirin ; — à ceux qui ont porté les reliques à la procession de la Fête-Dieu.

— Pot de vin fourni en l'église pour la bénédiction de la Saint-Jean. — Aumônes données à un gentilhomme de Genève et à un individu de Lixheim qui se sont faits catholiques (1683). — Somme payée à un individu pour aider le maître d'école à sonner pendant qu'il fait du tonnerre et des nuées. — Raccommodage du gobelet des communiants. — Aumônes et blé cuit en petits pains distribués aux pauvres le jour des Trépassés. — Sommes données à des pauvres honteux. — Sommes prêtées à des particuliers par constitution. — Argent donné (1755) à deux personnes dont une a eu la langue coupée par les infidèles pirates de mer ; etc.

Parmi les titres isolés faisant partie de la même série, je mentionnerai : Institution de vicaires en l'église Saint-Etienne de Sarrebourg. 1467. — Copie de la donation faite, en 1485, par Haumann et Wecker, frères, comtes de Linange, pour la fondation du couvent des Dominicaines de Rinting, auquel lieu, dit ce titre, « il y avait un village à présent ruiné et tombé en décadence. » — Obligation passée au profit de la maladerie, réunie à l'hôpital. 1566. — Règlement pour l'administration de ce dernier. 1756. — Etat des terres, prés, dimes et autres revenus appartenant à la commanderie de *Kaufman-Sarrebourg*, du très-illustre ordre Teutonique. 1770 ; etc.

VIII. — Dans la dernière série des archives de Sarrebourg, on trouve, à la date de 1704, une déclaration de tous les hantés de la ville, c'est-à-dire de tous ceux qui ont été admis à exercer des métiers ; — des déclarations du prix des grains, fourrages et denrées vendues sur le marché de Phalsbourg, de 1731 à 1733, et quelques autres pièces trop peu importantes pour être signalées.

Hospice. — Les archives hospitalières de Sarrebourg, antérieures à 1790, ne se composent que de trois articles : ce sont des lettres patentes de Louis XV confirmant l'hôpital « bourgeois » de cette ville dans la propriété des biens, droits et revenus composant sa dotation, et dont les titres n'existent plus ; — un pied-terrier des terres et prés appartenant à l'hôpital sur les territoires de plusieurs communes et provenant de la maladerie détachée de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ; — enfin, un registre de délibérations, de 1756 à 1788.

Saulxerotte.

Acte du 3 août 1710 par lequel le duc Léopold accorde aux habitants le droit de conduire leurs bestiaux dans les bois de Haye dépendant de la gruerie de Vaudémont. — Carte des bois communaux. 1789.

Saulxures-lès-Nancy.

Concession d'affouage aux habitants par le chapitre de la col-

légiale de Saint-Georges. 1446. — Confirmation de cette concession par le duc René II. 1486. — Procès-verbal d'abornement des bois communaux par la maîtrise des eaux et forêts de Nancy. 1760. — Plan figuratif des bois communaux dits le Haut-du-Sot et le Haut-des-Vignes, et plans des coupes affouagères. 1761. — Renouvellement de l'accusement des affouages par le chapitre de la Primatiale de Nancy. 1777.

Saulxures-lès-Vannes.

Transaction entre la communauté de Saulxures et celle de Pagny-la-Blanche-Côte touchant la délimitation de leurs forêts. 1727. — Anciennes cartes topographiques des bois communaux.

Saxon-Sion.

Transaction passée, le 12 septembre 1718, entre les communautés de Vaudémont et de Saxon touchant la limite du paquis dit au Haut-de-Grand-Champ.

Schalbach.

Comptes communaux depuis 1788.

Séchamps.

Procès avec M. Labbé de Beaufremont, seigneur de Laneuvelotte, pour un canton de biens communaux, depuis 1700. — Procès-verbaux d'adjudication et de location de la boue des rues et de la pâture des chemins, depuis 1705. — Nominations de régents d'école. 1714-1726. — Titres concernant les pâtis communaux, depuis 1715. — Comptes et quittances. 1728-1788. — Délibérations communales de 1744 à 1752. — Pièces relatives aux travaux exécutés à l'église, au presbytère, à la maison de l'instituteur, à l'école et aux puits communaux. 1748-1793. — Pièces concernant la voierie, depuis 1766, et les contributions, depuis 1789.

Seicheprey.

Cartes des bois communaux. 1755 et 1790. — Délibérations communales depuis 1788.

Selaincourt.

Cahier de recettes. 1707-1712. — Jugement relatif à l'obligation, pour la commune de Dolcourt, de contribuer avec Selaincourt au rétablissement de l'église et de la maison curiale. 1725. — Délibérations communales de 1749 à 1777 et de 1783 à 1789. — Procès-verbal et plan d'aménagement des bois communaux. 1758. — Réparations aux fontaines, en 1758, 1785 et 1787. — Comptes communaux, de 1782 à 1784. — Abonnement et gages du Parlement de Nancy. 1789.

Le registre des actes de l'état civil de 1778 à 1790 fait men-

tion de la bénédiction de l'église, le 30 octobre 1779, et de la confirmation, le 27 mai 1788, « la première qu'on se souvienne avoir vue en cette paroisse ».

Séranville.

Titre de la fondation faite, en 1734, par M. le curé Gaillard, de deux lits à l'hôpital Saint-Jacques de Lunéville.

Serres.

Carte topographique des bois communaux, dressée en 1777.

Sexey-aux-Forges.

Acensement au profit de la communauté de Sexey, par Jean de Beauvau, en 1627, de seize jours de terre et d'une « frisière ». — Carte topographique des bois communaux. 1769. — Compte de syndic. 1786.

Sionviller.

Carte topographique des bois communaux, dressée en 1755.

Sivry.

Déclarations des cens dus à la fabrique. 1744. — Extrait du registre des procès-verbaux du greffe de la haute justice de Sivry-Val-Sainte-Marie touchant l'abornement d'une partie du territoire de la commune. 1782.

Sommerviller.

Rôles de subvention et comptes des syndics, depuis 1712. — Ouverture d'un chemin vers Crévic. 1718. — Rachat du bois appelé la Forêt. — Vente faite à la communauté de Sommervillers par François-Joseph Malclère, seigneur du lieu et brigadier des chasses du duc François III, du bois Brûlé, d'un pâtis et de deux saulcis. — Construction de l'église paroissiale et plan de l'ancienne. 1739. — Rectification du chemin de Sommerviller à Dombasle. 1753. — Amortissement au profit de la fabrique et de la communauté. 1756. — Délibérations communales depuis 1788.

Sornéville.

Gestion des comptables de la communauté, de 1661, 1680, 1686, 1687, 1692 et 1747. — Minutes des actes reçus pardevant le tabellion de la terre et seigneurie de Sornéville. 1664-1790. — Registres des causes de la haute justice de Sornéville. 1690-1790. — Rapports des gardes champêtres. 1712-1778. — Registres de la délivrance des bois ou affouages. 1716-1719, 1760-1767, 1768-1775. — Cartes topographiques, arpentage, division des coupes et abornement des bois communaux de Sornéville. 1762. — Rôles et déclarations donnés par le maire en la haute justice de Sornéville de tous les habitants contribuables et

non contribuables dudit lieu, pour être cotisés suivant leurs forces et facultés. 1770-1776. — Extraits du registre des insinuations du greffe de la maîtrise royale des eaux et forêts de Nancy, de 1732 à 1789, relatifs soit aux délivrances d'affouages à la communauté, soit à celle d'arbres de bâtiments demandés par des particuliers. — Constitution de cens au profit de la communauté de Sornéville pour concession du droit de bâtir une boutique. 1776. — Procès-verbaux d'apposition et de levée de scellés dressés par le maire en la haute justice de Sornéville, suivis d'inventaires judiciaires des biens, meubles, titres et papiers de personnes décédées. 1721-1789.

Sotzeling.

Pièces relatives au droit de pâturage dans l'étang de Sotzeling. 1765.

Tanconville.

Registres de fabrique, de 1700 à 1721.

Tantonville.

Transaction passée, en 1577, entre les communautés de Praye et de Tantonville pour un passage. — Carte et partage des terrains communaux. 1771. — Délibérations communales. 1768-1792. — Cartes topographiques des bois communaux. 1751 et 1773.

Tarquinpol.

Tous les registres antérieurs à 1790, ainsi que le *Bulletin des Lois*, avaient été déposés sous la cloche, et ils ont été détruits par la pluie ou par les souris ; il ne reste dans les archives qu'un titre de 1765 relatif au droit de pâture dans l'étang de Lindres.

Thiaucourt.

Délibérations municipales de 1734-1735, 1772-1791. — Déclaration des biens communaux de la ville. 1738. — Procédures relatives au droit de vaine pâture en faveur des habitants de Benney. 1707-1708. — Jugements et arrêts du bailliage de Thiaucourt. 1723-1786. — Procès-verbaux de police. 1727-1749. — Nominations d'échevins et autres officiers municipaux. 1772-1780. — Comptes communaux depuis 1728. — Subventions. 1725-1789. — Construction de l'église. 1732. — Reconstruction du presbytère. 1782. — Exploitation des bois communaux et distribution des coupes affouagères. 1729-1732. — Visite et reconnaissance générale, abornement, apposition de quart en réserve et règlement des coupes. 1741 et 1747. — Etat, déclaration, livraison et arpentage général de tous les bois de Thiaucourt et *abrégé des antiquités de la ville*. 1741. —

Liste des censitaires des terrains communaux. 1777. — Pièces relatives à l'étang de Bouconville. 1140-1750. — Répertoire des requêtes de l'avocat-procureur du roi. 1751-1769. — Placets et requêtes présentés à l'intendant de Lorraine. 1729-1776. — Doléances et demandes des trois ordres, 1789.

Thiaville.

Titre de 1750 relatif aux droits d'usage des habitants dans les bois de l'Etat.

Thiébauménil.

Titres de 1536 et 1703 concernant les droits accordés aux habitants de Thiébauménil et de Marainviller dans la forêt dite la Goutte-des-Maix.

Thorey.

Titre de 1571 relatif au droit de vaine pâture des habitants. — Procès avec M. de Tervenus, seigneur d'Etreval, au sujet du droit réclamé par celui-ci d'avoir un banc particulier à l'église. 1763. — Arpentage et plantation de bornes à la forêt de la Grande-Pierre. 1764. — Comptes communaux depuis 1781. — Procès pour anticipation. 1786.

Tincry.

Dette de la communauté envers le prince de Soubise. 1762. — Nominations d'instituteurs. 1783 et 1784.

Tomblaine.

Procès-verbaux de plaids annaux. 1706. — Procès au sujet du pré la Michelle. 1716-1740. — Comptes communaux depuis 1777. — Délibérations communales depuis 1788.

Torcheville.

Procès et transaction entre les habitants et le comte Louis Le Bègue au sujet de la vaine pâture dans les étangs et bois situés sur le territoire de la commune. 1768. — Autre procès touchant les bois. 1786.

Tramont-Saint-André.

Terriers de 1734 et 1790. — Carte et procès-verbal de délimitation et aménagement des bois communaux, dressés en 1751.

Tremblecourt.

Accensement aux habitants, par Jean de Beauvau, de seize jours de terre et d'une friselère. 1627. — Carte topographique des bois communaux. 1769. — Compte rendu par le syndic de la communauté en 1786.

Trois-Fontaines.

Pièces relatives à la possession d'une pièce de pré, ban de

Hartzwiller, — à la délimitation des territoires de cette commune et de celle de Trois-Fontaines, etc. 1723-1789. — Livre-terrier de 1742.

Trondes.

Donation de la maison presbytériale et d'un jardin par M. Gueldré, curé de la paroisse. 1715.

Vacqueville.

Procès-verbal de plaids annaux. 1701. — Plaidoyer du comte de Pindray contre les habitants du ban de Vacqueville. 1757. — Plan du bois de Martinval. 1757. — Titre relatif aux droits de la commune dans les forêts de l'évêché de Metz. 1759. — Rôles de répartition pour les travaux des routes. 1787-1789.

Vahl.

Copie de l'arpentage des bois de Nébing, en 1688. — Titres relatifs à l'interdiction et à la reconstruction de l'église. — 1714-1754. — Procès entre les habitants de Vahl et Neuf-Village contre ceux du Haut-Montdidier et le comte de Helmestadt au sujet des bois. 1714-1723. — Pied-terrier général, remembrement, arpentage et livraison des terre et seigneurie ban de Vahl-Neuf-Village et la Valtouse. 1720. — Extrait de l'abornement du ban de Vahl-Neuf-Village avec celui d'Altroff. 1727. — Arpentage des bois de Val. 1736. — Extrait de l'abornement du ban du Haut-Montdidier. 1746. — Pélition des habitants de Vahl et Neuf-Village au chancelier de Lorraine, en 1746, à l'effet d'être dispensés des corvées hors du ban pour la réédification de la maison seigneuriale. — Lettres d'amortissement données par Stanislas, à la communauté et à la fabrique de Vahl pour la fondation faite par M. Michel, curé du lieu. 1761. — Adresse des habitants au roi, en 1777, pour être autorisés à greffer les arbres qui sont sur leur ban. — Devis estimatif des ouvrages à faire, en 1786, sur les chemins communaux.

Vallois.

Délibérations communales depuis 1788.

Vandelainville.

Vergements de la communauté. 1726-1730.— Carte topographique des bois communaux. 1750. — Procès entre les habitants et le seigneur pour la construction de la nef, et avec le curé pour la construction du chœur de l'église. 1770.

Vandeléville.

Déclaration faite par les syndics. 1700. — Arrêt de la Cour touchant la dîme sur le vin. 1727. — Bornage et aménagement

des bois par la maîtrise des eaux et forêts. 1764.— Carte topographique des bois communaux. 1765. — Délibérations communales depuis 1788.

Vandières.

Abornement et cartes des bois et pâtis communaux. 1785.

Vandœuvre.

Accord entre les habitants de Villers et ceux de Vandœuvre au sujet du pâturage sur leurs bans respectifs. 1548. — Terrain donné par la commune à M. de Vatronville en remplacement de ceux qui lui ont été coupés pour la construction des chaussées. 1711. — Baux des terrains communaux labourables. 1715-1755. — Acensements à des particuliers. 1715-1760. — Réparations à l'église et au clocher, depuis 1720. — Pièces relatives au canton de terre dit la Sablière. 1723-1761. — Adjudication et partage de la pâture du Sara. 1752-9778. — Refonte de la petite cloche. 1756. — Rôles pour l'abornement. 1759. — Procès-verbaux de délivrances d'affouages et rôles des affouages, depuis 1759.— Partage des Bannerots entre les habitants. 1765. — Division des coupes affouagères ; extraits des procès-verbaux de la maîtrise des eaux et forêts. 1762. — Pièces concernant la chapelle de Houdemont. 1768. — Fondation des écoles des filles. 1770. — Bois et terrains échangés entre la communauté et M. de Mazirot. 1770-1778. — Vente de la maison dite le Prieuré, appartenant à la Primatiale de Nancy. 1773-1776. — Comptes du produit des bois communaux. 1778-1791 ; etc.

Vannes.

Accord entre damoiselle Jeanne la Rouselette, dame de Mallepierre et de Vannes en partie, et les habitants dudit Vannes, au sujet des bois de la Ville. 1491. (Original et copie.) — Enquête faite à l'occasion du différend mû entre les seigneurs de Vannes et les habitants dudit lieu touchant certains droits, usages et possessions que lesdits habitants disaient leur appartenir de toute ancienneté dans différents bois. 1497. — Engagement par la communauté de Pargney-sur-Meuse à celle de Vannes, d'une terrière ou gravière sise au ban dudit Pargney. 1570. — Acensement par Gillette du Plessis, veuve de Jacques de Ligniville, seigneur de Tumejus, Vannes, etc., et les habitants dudit lieu, aux habitants de Housselémont, d'une contrée de bois rapailles sise au finage dudit Vannes, lieudit en Lalley. 1575. — Obligation des habitants de Vannes de payer une rente annuelle à leur seigneur, à condition d'être maintenus dans leurs anciens usages. 1584. — Procuration donnée par la communauté de Vannes. 1587. —Acte par lequel les habitants de Vannes reconnaissants de la protection et des bontés de leur seigneur, Jacques de Ligniville, s'engagent à lui payer une somme annuelle. 1592.

— Promesse de Jacques de Ligniville, sieur de Vannes, de maintenir les habitants dudit lieu dans leurs anciens usages. 1592. — Institution de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire en l'église de Vannes, par le R. P. Basile Vivien, religieux des frères prêcheurs de Toul. 1629.—Fondation par Françoise-Gabrielle de Ligniville, en son vivant baronne de Vannes, d'une messe haute avec les vigiles en l'église de Vannes ou dans la chapelle seigneuriale joindant icelle. 1658. — Délibérations communales depuis 1788.

Varangéville.

Subventions pour les ponts et chaussées. 1712-1776.— Comptes communaux depuis 1735. — Procès avec la Primatiale de Nancy et les Bénédictins de Saint-Nicolas pour la fourniture des ornements de l'église. 1737. — Comptes des octrois. 1744-1781. — Pièces relatives à la suppression de l'hôpital Saint-Germain. 1759. — Abornement des biens communaux. 1778. — Délibérations et comptes du bureau de bienfaisance, depuis 1779. — Registre commencé le 2 juin 1788, où sont inscrits les actes de la communauté et les décrets de l'Assemblée nationale.

Vathiménil.

Carte topographique des bois communaux, dressée en 1758.

Vaucourt.

Pied-terrier de la seigneurie, dressé en 1715. — Titre de 1746 relatif aux droits d'usage des habitants dans les forêts du domaine.

Vaudémont.

Lettres d'Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont, par lesquelles il donne aux habitants de Vaudémont, pour le chauffage du four banal à eux cédé par le chapitre dudit lieu, les bois du Petit-Parchis, de Roville et du chemin de Rabouxey. 1429. — Lettres du même comte portant donation aux habitants du bois de Chanois. 1441. — Lettres de Ferry de Lorraine, comte de Vaudémont, par lesquelles il donne aux habitants de Vaudémont le pressoir à vin dudit lieu et le bois de Blossemont. 1459. — Accord entre les habitants de Vaudémont et ceux de Vandeléville au sujet des côtes et pendants des bois de Roville. 1541. — Lettres du duc Charles III par lesquelles il concède à la communauté de Vaudémont le bois du Parchis pour y mener vainpâturer ses bestiaux, moyennant une redevance de 3 gros. 1572. — Acensement fait, au nom des habitants de Vaudémont, pour le profit de la ville et de l'hôpital, de différents héritages à Thomassin de Houdreville, boulanger. 1610. — Requête des habitants au duc Léopold contre M. de Gournay, seigneur de Dom-

marie, qui les empêchait de jouir de leurs bois. 1701. — Acte par lequel le maire et le lieutenant de maire de Dommarie cèdent à la même communauté le droit qu'elle prétendait avoir pour aller au bois de Chenot. 1715. — Billet du comte de Gournay pour le passage du Chanois. 1715. — Abornement du bois de la Poiroule entre le bois de Vroncourt. 1724. — Lettres de François III, duc de Lorraine, par lesquelles il dispense un nommé Garnier de la résidence pour le baccalauréat de droit. 1736. — Délivrances d'arbres dépérissants dans les bois de Vaudémont pour la construction de la sacristie et autres usages. 1737 et 1747. — Délimitation et aménagement des bois communaux par la maîtrise de Neufchâteau. 1765. — Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine qui maintient plusieurs particuliers de Vaudémont dans la jouissance de terrains domaniaux sis au ban dudit lieu. 1777 ; etc.

Veckerswiller.

Requêtes, sentences, arrêts, etc., depuis 1714, relatifs aux droits d'usage de la communauté au canton de Hartzholtz.

Vého.

Titre de 1746 concernant les droits d'usage des habitants dans les bois de la châtellenie de La Garde. — Déclaration des syndics pour l'abornement du finage. 1786. — Adjudication de l'herbe des chemins et des biens communaux non partagés. 1788.

Velaine-en-Haye.

Titres de 1575 et 1629 relatifs aux droits d'usage dans la forêt de Haye.— Extrait de la déclaration fournie par la communauté en 1700. — Extrait d'un procès-verbal d'apposition du quart en réserve. 1702. — Concession d'arbres secs et dépérissants. 1741.

Velaine-sous Amance.

Pièce de 1765 relative à une difficulté entre le curé et l'évêque de Toul au sujet des dîmes.

Vennezey.

Titre de 1674 relatif aux droits de cette commune avec celle d'Essey-la-Côte.

Verdenal.

Plan topographique des bois communaux, dressé en 1765.

Vergaville.

Reconnaissance des chemins de la commune. 1698. — Donation à la commune de la maison de l'institutrice par M. Aubéliane, curé du lieu. 1776. — Délibérations communales depuis 1789.

Vézelise.

Vézelise, autrefois siége du bailliage du comté de Vaudémont, jouissait d'une certaine importance et devait posséder un dépôt d'archives considérable. Il est probable que ce dépôt a été en butte à des spoliations de plus d'un genre; néanmoins, tel qu'il s'est conservé jusqu'à nous, il offre encore un assez grand intérêt historique pour mériter d'être étudié en détail. Ayant été appelé à le classer et à l'inventorier, j'y ai puisé beaucoup de notes dont je vais donner une analyse sommaire.

I. — Lettres des ducs Charles III et Charles IV (1588, 1589 et 1625) mandant aux habitants de Vézelise d'envoyer des députés aux Etats-généraux à Nancy. — Procès-verbal des pouvoirs donnés aux quatre députés de la juridiction du bailliage royal de Vézelise. 1788. — Cahier des doléances adressées à S. M. par le tiers-état de la ville de Vézelise. 1789.

II. — Délibérations municipales. 1606-1667. — Etablissement du Conseil de ville par Charles III, le 5 décembre 1614. — Nomination des membres du Conseil par le bailli du comté de Vaudémont. — Reconnaissance du trésor de l'église et des chartes et papiers de la ville; les clés en sont remises au mayeur et à trois conseillers. — Droit de bourgeoisie. — Compte-rendu des collecteurs pour les pauvres. — Nominations de gouverneur de l'hôpital, de subalterne (sous-maître d'école), d'échevins d'église, de jurés de ville. — Ordonnance au sujet de la contagion. 1609. — Résolution touchant ceux qui sont hors de la ville pour avoir été en lieux soupçonnés de contagion. 1610. — Attributions du sergent du mayeur et de l'huissier du Conseil. — Ordonnance de police défendant, sous peine d'amende, la fréquentation des jeux et cabarets les jours de dimanche et fêtes, les promenades des bourgeois sous la halle pendant la célébration du service divin, leurs assemblées dans les rues pour deviser et passer le temps; prescrivant de nettoyer le devant des maisons le samedi de chaque semaine et de porter les immondices hors de la ville; etc. — Construction du couvent des Minimes. — Rétablissement de l'aumône publique levée chaque mois sur les habitants pour empêcher les pauvres d'aller demander aux portes. 1615. Il est dit, dans cette ordonnance, que la cotisation faite du passé pour subvenir à la nécessité des pauvres de la ville, ayant cessé depuis plusieurs mois, a causé un grand désordre; que chaque bourgeois est obligé de se cotiser, et que les refusants seront exécutés en leurs biens. — Nomination de 23 quarteniers. — Ordonnance pour la contagion. 1625. — Marché pour la couverture de la tour dite *le Nid Barthe*. — Défense de nourrir des oies. — Marché pour la grande fontaine en la rue devant le château, passé avec Claude Florentin, tailleur de pierres à Nancy, lequel devra y faire un piédestal environné

de quatre figures d'hommes, au-dessous desquelles les armoiries du comté enrichies d'une couronne ducale, et au-dessous celles de la ville. — Ordonnances touchant la contagion. 1629-1633. — Comptes de la contagion. 1631. — Nomination de Jacques Rollin comme capitaine de la bourgeoisie. — Traité pour l'enterrement des corps des pestiférés. 1636. — Rôles pour les rations des gens de guerre. — Nomination de matrone. — Réception de régent d'école. — Ordonnance touchant la vente et la distribution des denrées. — Inventaire des pièces d'argenterie provenant du trésor de l'église, vendues à Nancy pour payer les dettes de la ville. 1639. — Taxe des denrées. — Ordonnance touchant les boulangers. — Réceptions de médecin et de chirurgien de la ville. — Quartier d'hiver de la compagnie de maître-de-camp du cardinal Mazarin ; etc.

1671-1676. Etablissement du nouveau Conseil de ville. — Défense de laisser vaguer les porcs par la ville. — Nombre des conduits ou ménages de la ville, au nombre de 197, ce qui, multiplié par 6, donne 1,182 habitants ; etc. (Des indications semblables, contenues dans le registre suivant, donnent, en 1677, 217 conduits ; en 1679, 211 ; en 1681, 216 et demi, et en 1683, 213.)

1676-1695. Taxes du pain, de la viande, du vin, des chandelles, du lard, etc. — Traité avec un régent de langue latine. — Levée pour payer la nourriture des officiers de la garnison. — Nominations de jurés et de gardes des trois portes. — Renonciations à la bourgeoisie de la ville. — Traité avec Jean Trouillot, demeurant à Langres, pour la réparation et l'augmentation de l'orgue de l'église ; etc.

1695-1709. Règlement de l'ordre que doivent occuper les corps de métiers à la procession de la Fête-Dieu : 1° Corps des bonnetiers ; 2° huiliers ; 3° charpentiers, maçons et menuisiers ; 4° serruriers et maréchaux ; 5° tailleurs d'habits et chaussetiers ; 6° cordonniers, tanneurs et corroyeurs ; 7° bouchers ; 8° boulangers et pâtissiers ; 9° marchands drapiers et marchands merciers ; 10° chirurgiens et apothicaires. — Ordonnance de Léopold touchant les officiers de la Chambre de ville et leurs fonctions. — Brevet de directeur du bureau de la poste aux lettres établie à Vézelise. — Ordonnances concernant les pauvres étrangers, la milice bourgeoise, les revendeurs. — Défense de porter des enfants à l'église et d'y conduire des chiens. — Règlement pour la fabrication du pain ; pour la sortie des grains de la ville ; etc.

Dans les registres suivants, qui vont de 1710 à 1790, et dont l'analyse, année par année, serait beaucoup trop longue, on trouve : Ordonnances touchant l'expulsion des pauvres étrangers de la ville ; — contre les chevaux infectés de gale, morve et rappes ; — prescrivant de ne laisser immondices ni fumiers dans

les rues ; — touchant l'uniforme des sergents de villes.— Nomination d'ajusteur des poids et mesures. — Exemption de la subvention pour Jacques de Vardes de Barry, demeurant à Acraignes (Frolois), et copie de son arbre généalogique. — Ordonnances contre les pauvres qui vont au cabaret. — Défense d'aller boire du cidre au pressoir. — Ordonnance touchant les coureurs de nuit ; — la retraite des bourgeois ; — le poids du pain bénit. — Traité avec les sœurs de la Charité de Nancy pour venir résider à l'hôpital de Vézelise. — Nomination des officiers du bureau des pauvres. — Donations faites à l'hôpital. — Ordonnance défendant d'enterrer les enfants à l'église. — Réparations à la flèche et aux collatéraux de l'église. — Nomination de commissaires pour faire la visite du lard. — Règlement pour les places et bancs de l'église. — Ordonnances concernant les chiens enragés. — Requête des Capucins et des Minimes au sujet du prédicateur de la station ; ils y disent qu'en 1637, « il ne restait à Vézelise que les restes de sept familles qui se réfugièrent au château d'Etreval. » — Procès-verbal des dégâts causés par le feu du ciel, tombé, le 31 mai 1726, à deux heures un quart du matin, sur la flèche de l'église, « pièce aussi admirable dans sa structure que rare dans son espèce ». — Ordonnances contre ceux qui tirent sur les oiseaux pendant les neiges ; — contre les pauvres qui suivront les parrains et marraines ; — contre ceux qui, par négligence, mettent le feu à leurs cheminées. — Plantation de mûriers ; — la ville taxée à la plantation de 400. — Etablissement de chasse-pauvres. — Défense d'aller au-devant de ceux qui apportent des denrées au marché. — Ordre aux corps de métiers d'assister aux processions. — Processions à Notre-Dame de Sion pour demander à Dieu un temps favorable. — Nomination de directeur de la confrérie des Morts. — Ordonnance pour la destruction des chenilles. — Déclaration au sujet du pillage du trésor de l'église. — Passage du bataillon des milices de la généralité de Châlons, du régiment d'infanterie de Richelieu, du régiment d'infanterie irlandaise, du régiment de Saint-Simon cavalerie, du régiment d'infanterie allemande de Saxe, du régiment d'infanterie de Toulouse, du régiment de cavalerie de Condé. 1733. — Autres passages de troupes en 1734 et années suivantes. — Délibération touchant la construction d'un Hôtel-de-Ville. — Défenses de faire des charivaris nocturnes. — Défense aux enfants de faire des cris publics lors des baptêmes. — Cire délivrée aux Capucins pour la cérémonie de la béatification du B. Joseph Séraphin, de leur ordre. — Défense de labourer ni d'arracher aucunes pierres dans le cimetière des pestiférés appelé *l'Epinotte*. — Passage de Mme la duchesse douairière de Lorraine (Charlotte d'Orléans) à Vézelise. — Défense à toutes les filles de se tenir en chambre. — Etablissement d'un livreur juré pour le bois de cordes. — Sentences

contre les filles qui demeurent dans des chambres. — Défense aux perruquiers et barbiers de faire la barbe ni les cheveux aux bourgeois les jours de dimanches et fêtes. — Ordre aux filles tenant ménage de fournir caution de leurs vie et mœurs. — Défense de faire des feux au-devant des maisons la nuit. — Réceptions de médecins et de chirurgiens stipendiés. — Ordonnance contre ceux qui vont boire aux cabarets. — Nominations de matrones. — Traité avec des sœurs pour instruire les jeunes filles. — Procession autour de la ville pour les chenilles. — Etablissement de gardes des vignes et jardins. — Ordre pour travailler aux chaussées sur la route de Charmes et au pont de Pont-Saint-Vincent. — Expulsion des personnes qui se mêlent de contrebande. — Déclaration du maître du carrosse de Vézelise à Nancy pour les heures de départ. — Délibération au sujet de la maladie épidémique (1758), et demande d'un frère de Saint-Jean-de-Dieu pour soigner les malades. — Ordonnance défendant de tirer des armes à feu dans la ville. — Délibérations touchant la construction d'une chaussée de Tantonville à Haroué et d'un corps de caserne. — Etablissement d'un piéton pour aller chercher les lettres à Flavigny. — Nomination d'un maître châtreux. — Constatation des dégats causés par le débordement des ruisseaux de Brénon et d'Euvry. 1763. — Etablissement de commissaires de quartier. — Don par la princesse de Craon d'une robe de drap broché en or pour faire un ornement à l'église. — Délibérations au sujet de la construction du haras ; — des droits accordés à l'exécuteur. — Reconnaissance des dégâts causés par l'inondation du 26 juillet 1771. — Ordre de mêler de la farine d'avoine à celle de blé pour faire du pain, à cause de la pénurie. — Délibération pour obtenir des blés des magasins du roi à cause de la misère étant dans la ville et les campagnes voisines. — Ordonnance touchant la représentation de la tragédie que doivent jouer les écoliers du régent de latinité. 1771-1772. — Procession à Sion pour la cessation de la maladie. — Défense aux marchands de vendre les jours de fêtes et dimanches. — Visite de l'échenillage. — Ordres pour enlever les pots de fleurs de dessus les fenêtres. — Ordonnance défendant aux jeunes gens de fréquenter les jeux de billard. — Délibérations au sujet du démembrement, puis de la suppression projetée du bailliage de Vézelise. — Défense d'insulter les vieillards. — Délibérations concernant les diligences et messageries. — Règlement touchant les étrangers qui logent dans les auberges. — Défense de se mettre aux fenêtres pendant le passage des processions. — Envoi de matrones à Nancy pour suivre les cours d'accouchement. — Réjouissance au sujet de la conservation du bailliage. — Délibération au sujet des droits de l'ordre du tiers-état. — Lettres de congratulation adressées aux représentants de la nation et à la bourgeoisie de Paris. — Ordonnance prescrivant que les mêmes

honneurs funèbres seront rendus à tous les citoyens. — Délibération au sujet du pacte fédératif proposé par la garde nationale de Nancy. — Réception des gardes nationales du district envoyées pour la fédération du 14 juillet. — Adresse du conseil général de la commune à l'Assemblée nationale. — Installation des juges du tribunal du district. — Prestation du serment des ecclésiastiques ; etc.

III. — Les comptes de ville, qui commencent à l'année 1583, forment une série non moins importante que les délibérations. On y trouve également beaucoup de détails intéressants pour l'histoire locale : les registres de 1587, 1597 et 1599 contiennent diverses mentions relatives à la contagion, laquelle semble avoir régné à Vézelise, en 1609, avec beaucoup de violence ; la plupart des habitants s'étaient réfugiés dans les villages du comté ; les malades avaient été envoyés aux loges construites hors de la ville ; le mayeur et les conseillers s'assemblaient à Souvraincourt. — Un rôle des habitants, dressé en 1612, au sujet du paiement des dettes de la ville, nous apprend que Vézelise avait alors 418 conduits et demi, c'est-à-dire plus de deux mille âmes.

A partir de cette époque, les comptes renferment des mentions de toute nature, dont je reproduirai seulement les principales : Dépense faite pendant que Madame (la duchesse Marguerite de Gonzague) et l'abbé de Saint-Mihiel (fils naturel du duc Henri II) étaient à Vézelise. 1613. — Vin fourni pendant le séjour de Madame. — Réfection aux murailles et barrières de la ville à cause des gens de guerre, notamment des Hollandais. 1617. — Garde aux portes pendant que le régiment de M. de Tumejus était aux environs. — Vin fourni à la venue de Madame. 1622. — Réduction sur l'aide à cause de la contagion qui a régné trois mois. 1625. — Gardes pour empêcher les pestiférés de Saint-Nicolas et d'autre part d'approcher. 1627-1629. — Dépense à la venue de Mme la duchesse douairière (Marguerite de Gonzague), allant à Sion. 1629. — Arrivée du duc Charles IV ; logement de ses chevaux-légers et de la compagnie de ses mousquetaires. — Individu envoyé porter la vaisselle de S. A. au haut de Sion. — Peste à Xirocourt et à Vézelise. 1630. — Dépense pour la contagion en 1631 et 1632. — Logements de gens de guerre, de 1633 à 3634 : armée du maréchal de la Force, régiments du comte de Nanteuil, de Castelmoron, de Picardie, de Navarre, etc.; courses des Allemands et des Croates jusqu'aux portes de la ville. — Arrivée de Charles IV, au retour de son voyage de Paris, le 22 avril 1641. — Passages et logements de gens de guerre. — Requête des habitants demandant répit pour payer leurs dettes, « leur ville étant l'une des plus ruinées de tout le pays de Lorraine à cause des grandes foules et oppressions qu'ils ont souffertes pendant les calamités du temps » ; vu

préambule de ces lettres le duc dit : Les habitants nous ont remontré « que comme, au moyen de certaines grâces et franchises par nous à eulx naguières octroyées, ilz soient tenus de retenir et maintenir en bon et souffisant estat les murailles, ponts, portes, fossez et barrières de ladicte ville, qui, causans les guerrres qui ont régné entre nous, d'une part, et feu nostre oncle le duc Charles de Bourgogne, d'autre, ladicte ville a esté brullée et destruite et lesdictes murailles, ponts, portes, foussez et choses dessusdictes démolues et arruynées... »

III. — Dans la série consacrée aux biens et édifices communaux, se trouvent des lettres de Charles III, du 28 janvier 1561, confirmant aux habitants de Vézelise la donation à eux faite, en 1555, par Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, d'une place pour ériger un four banal et de sept arpents de bois dans la forêt de Tannière pour l'usage dudit four ; — l'acensement de la place pour tirer à la butte ; des pièces relatives à la construction de la halle, d'après les dessins de Jean La Hiere, architecte à Nancy, et à celle du bassin de la fontaine dite de la Pomme-d'Or ; — aux ouvrages faits à la fontaine de Saint-Germain et aux pavés de la ville ; — au droit de parcours et vaine pâture des habitants ; — aux réparations de la flèche et de la tour de l'église et de la chapelle du Rosaire ; — au pont de Grand-Rupt et à celui du Brénon ; — au haras, dont la construction avait été projetée à Vézelise ; — à l'aqueduc de la fontaine Saint-Côme ; — à la refonte des cloches ; — à la construction de la boucherie ; — aux réparations des prisons, de la maison d'école, de l'horloge, de l'Hôtel-de-Ville ; — un procès-verbal des dégâts causés par l'inondation du 5 décembre 1717 ; etc.

IV. — Les affaires militaires occupent une place intéressante dans les Archives de Vézelise. La plupart des pièces de cette série concernent les logements et passages de troupes ; d'autres sont des lettres de sauvegarde et de protection accordées aux habitants contre les gens de guerre : il y en a de Charles III ; de Béatrix de Cusance, femme de Charles IV ; de Laurent de Cliquot, gouverneur de La Mothe ; du duc Charles IV ; plus, un document relatif à l'enlèvement du régiment de Tracy, en garnison à Vézelise, par la garnison de La Mothe, au mois d'avril 1644.

Trois pièces ont rapport aux arquebusiers de Vézelise : la première est une lettre patente du duc Henri II, qui leur concède divers priviléges ; en voici le texte : « Henry, etc. Notre désir et intention ayant tousjours esté d'encourager noz subjectz de s'addonner à tous exercices vertueux et honorables pour les divertir d'autant de la fénéantise et oysiveté, nous nous sommes particulièrement renduz favorables à leur inclination à la gloire des armes, comme moyen plus util et nécessaire pour faire pa-

condicion servile, de mortemain et de fourfuyance, en leur imposant tailles à volunté deux fois l'an ; à l'occasion de quoy nostredicte ville est forte amendrie, apouvrie et dépopulée, parce que leurs voisins, en hayne et contempt desdictes servitudes, refusent contracter mariaiges avec leurs enfans et que nul n'y vient habiter, et brief viendra à totalle ruyne et désolation sy par nous n'y est donné provision ; de laquelle ils nous ont très-humblement supplié. Savoir faisons que nous, ayant regart aux choses devant dictes, inclinans par ce à la très-humble supplicacion de nosdits bourgeois, manans et habitans de nostre dicte ville de Vézelise, et afin que ou temps à venir ilz puissent multiplier en icelle, avons, par bonne et meure délibéracion de nostre conseil et de nostre grâce espéciale,.... aboly, levé et osté.... pour tousjourmais lesdictes servitudes de mortemain et de fourfuyance, desquelles l'on a usé pour le passé sur eulx et leurditz biens, voulant et déclarant que doresenavant ilz et tous autres qui par mariages ou autrement viendront demeurer en nostredicte ville, ensemble leurs hoirs successeurs, quelque part qu'ilz soient demeurans en l'advenir, joyssent et usent de toutes telles franchises et libertez de leurs personnes et leurs diz biens, héritaiges et possessions qu'ilz ont ou pourront avoir en ladicte ville et tout le ban d'icelle, comme font, peullent et doient faire les bourgeois, manans et habitants de noz villes de nostredit duchié de Lorraine, en tous cas sans aucuns réserver. Et avecques ce, d'abondante grâce, avons lesdictes tailles que l'on prenoit sur eulx à volonté, ensemble le droit des crovées, breul et charrois qu'ilz ont jusques cy payez, limité et abonné.... à la somme de cent et cinquante francs douze gros, monnoye coursable en nostredit duchié de Lorraine, comptez pour chacun franc seullement, laquelle, ilz et leurs successeurs, tant franches gens arrentez comme tous autres habitants en nostredicte ville, réservés nobles et gens d'église, seront tenuz paier par chacun an, le fort portant le fèble, à nostre receveur de nostredicte conté,... parmy ce que lesditz habitans et leurs successeurs demeurans en nostredicte ville de Vézelise seront tenuz à tousjourmais de retenir et maintenir en bon suffisant estat, à leurs propres frais et despens, les murailles, ponts, portes, fossez, barrières et autres choses servans à la closture d'icelle et la garder tant de nuict comme de jour ainsy que font les habitans d'autres noz villes.... Donné en nostre ville de Nancy, le xxvj^e^ jour de juin mil quatre cens quatre-vingtz et quatre. » (Parchemin avec la signature du duc.) — Joint le consentement de Louis Merlin, receveur général des finances, à l'entérinement des lettres qui précèdent.

Par d'autres lettres, datées du 1er mars 1485, René permet aux habitants de Vézelise de lever un droit sur les vins qui se vendront en leur ville ou se mèneront au dehors, et sur chaque charrette de pain qu'on amènera vendre en cette ville. Dans le

nantés religieuses ; les comptes des échevins d'église ; les comptes des maîtres et gouverneurs de la fabrique ; les comptes de l'hôpital et quelques pièces concernant cet établissement ; enfin, les comptes des receveurs et distributeurs des aumônes de la charité publique. Dans chacune de ces catégories il existe des documents curieux que je vais indiquer dans l'ordre de ces subdivisions :

1° Fondations d'obits et de messes en l'église. — Inventaire des effets de la sacristie et des meubles de la paroisse. — Pièces relatives aux Capucins, Minimes et religieuses de la Congrégation. — Monitoire du vicaire-général de l'évêché de Toul, de 1733, au sujet de l'enlèvement des titres de la paroisse et de plusieurs objets du trésor de l'église. « On a enlevé, est-il dit dans la requête, du trésor de la sacristie, un reliquaire considérable, une croix émaillée, une lampe d'argent et quantité d'autres ornements, aucuns desquels étaient chamarrés d'or et d'argent ». — Rentes dues à la confrérie du Saint-Sacrement. — Etat des revenus de la sacristie ; etc.

2° Les comptes des échevins d'église remontent jusqu'à l'année 1584. Celui de cette année renferme un rôle des conduits et demi-conduits de Vézelise, avec l'indication des profession et qualité de chaque individu ; ce rôle a été dressé au sujet de la levée de deniers qui se faisait sur les habitants pour l'entretien de l'église. On trouve, dans les comptes suivants, la constatation de quelques anciennes coutumes religieuses dont le souvenir s'est perdu : Fruits bénits et distribués au peuple à la Saint-Jacques et Saint-Christophe, après la messe du Haut-du-Plain. — Somme payée, le jour de l'Ascension, lorsqu'on élevait la figure de Notre-Seigneur au haut des voûtes, en mémoire de sa triomphante assomption au ciel ; feux d'artifice jetés pendant cette élévation. — Drap noir tendu, le jour des Cendres, au-devant du grand autel et du crucifix. — Vin fourni, le Jeudi saint, pour le lavement des autels.

3° Les comptes de la fabrique ne commencent qu'à 1604, mais contiennent beaucoup de détails intéressants, notamment au sujet des réparations faites à l'église et à la chapelle du Haut-du-Plain. En 1625, une somme est payée à des peintres-verriers « pour avoir prins l'image de la teste de Nostre Seigneur représenté par la véronicque, qu'estoit en la verrière de la chapelle St Jean-Baptiste et icelle teste posé en l'image de Nostre-Seigneur qui est en la grande verrière de derrière le maistre autel en la place de celle qui y estoit, laquelle fortuitement auroit esté rompue. » — En 1632, on enterre le trésor de l'église derrière le maître autel de peur des gens de guerre. — En 1664, Nicolas Milet, sculpteur à Saint-Nicolas, fait une image représentant saint Jacques, pour l'église du Haut-du-Plain. — Les années suivantes, un nommé Barron, organiste qui était en même temps peintre et sculpteur, peint le grand crucifix du Haut-du-Plain,

un soleil « aux hautes voûtes du chœur de l'église, à l'endroit du maître-autel, où l'on fait monter l'effigie de Notre-Seigneur le jour de l'Ascension ; il fait la représentation d'un ange qui est sur un des piliers du maître autel ; il peint saint Jacques, raccommode les ruptures de saint Roch et l'effigie de saint Jean, « où les soudiacres chantent les épitres » ; il peint la toile qui se met au-devant du crucifix et y représente la passion. — François Cuny, fondeur à Nancy, fait la lampe posée au-devant du maître-autel. — En 1718, Simon Monot, organiste, raccommode les orgues. — En 1757, le maître-autel de la paroisse, « qui était d'une prodigieuse élévation, enrichi de quantité de figures en tailles, marbre et albâtre », est démoli ; etc.

4° Les comptes de l'hôpital, qui remontent à l'année 1587, contiennent des renseignements curieux sur l'administration de cet établissement, l'emploi de ses revenus, tant pour le soulagement de ceux qui y étaient admis que pour celui des pauvres de la ville et des passants malheureux, notamment des pèlerins allant en différens lieux, des frères quêteurs, des religieux, des mendiants, des individus qui allaient se faire « conjurer » ; etc. Ces comptes attestent que la charité publique avait, à Vézelise, une organisation complète et régulière ; qu'elle s'étendait à toutes les misères et allait au-devant d'elles pour les soulager. Les enfants trouvés étaient entretenus ; les enfants pauvres étaient soignés, instruits et mis à même d'apprendre un état ; on visitait les malades, on leur prodiguait des soins, et lorsqu'ils succombaient, on les faisait ensevelir et enterrer ; etc.

5° Dans les pièces relatives à l'hôpital, on trouve la dépense faite, en 1626, pour sa construction, d'après les dessins de Jean La Hiere ; des donations en faveur de cet établissement, entr'autres par Vian Pistor Le Bègue, seigneur de Germiny ; — des inventaires de meubles ; — des pièces concernant l'association de la Charité ; etc.

6° Les comptes des receveurs et distributeurs de la Charité publique complètent ceux de l'hôpital et montrent avec quelle sollicitude s'exerçait la bienfaisance envers les malheureux. On y voit qu'on leur distribuait des aliments de tout genre, des vêtements, des remèdes ; etc. Ces distributions avaient lieu à l'aide d'une cotisation imposée sur chaque habitant, et qui se levait par le bureau des pauvres, composé des officiers de l'Hôtel-de-Ville et du curé.

V. — Dans la série consacrée à l'agriculture et au commerce se trouvent des taxes des denrées et boissons, des rôles du prix des grains à diverses époques ; des procès-verbaux du produit du resal de blé ; etc.

VI. — Des pièces de toute nature, parmi lesquelles beaucoup d'ordonnances imprimées, forment la dernière série des Archives de Vézelise. J'y ai remarquée une lettre de M. de La Galaizière

autorisant les officiers municipaux à souscrire à l'*Hisoire de Lorraine* de Dom Calmet ; — une lettre de Durival au sujet du départ des dames de France de Plombières ; — et plusieurs lettres de François de Neufchâteau.

Hospice. — Les Archives hospitalières de Vézelise, tant anciennes que modernes, forment 69 articles. La première série comprend un certain nombre de lettres patentes d'amortissement pour les biens de l'hospice, émanées de Stanislas et de Louis XVI. Parmi les donations et testaments faits en sa faveur, se trouve une remontrance de ses directeurs, dans laquelle il est dit que « cette maison de Charité a commencé dès l'année 1630, au moyen de plusieurs fonds en argent qui furent légués par des habitants de Vézelise ; mais la guerre et la peste ayant ravagé la province trois ou quatre années après cet établissement, tous ces fonds furent perdus par l'insolvabilité des débiteurs. » On voit plus loin que Vézelise avait une espèce d'association charitable qu'on appelait la Bourse des Trépassés, et dont l'origine ni le but ne sont connus.

Les legs et donations, des XVIIe et XVIIIe siècles, mentionnent des noms de beaucoup de familles encore existantes, et que la biographie locale pourrait recueillir. Les titres de propriété, dont plusieurs datent du XVIe siècle, ne sont pas non plus tout-à-fait dépourvus d'intérêt.

Il n'y a que deux registres des délibérations des administrateurs de l'hospice, de 1721 à 1789. On y trouve, outre les nominations des administrateurs et des autres fonctionnaires de l'établissement, l'enregistrement de tous les dons et legs faits à ce dernier, et, çà et là, quelques particularités curieuses, comme, par exemple, le procès-verbal du dépôt dans la chapelle de l'hôpital des reliques de saint Elophe, saint Maurice et autres martyrs, données par la princesse de Craon.

Les comptes des gouverneurs et receveurs forment la série la plus considérable ; ils commencent à l'année 1639 et contiennent l'indication de la nature des recettes et des dépenses : d'une part, les cens et rentes ordinaires, les deniers légués, les dons et aumônes, le profit de la cueillette faite à l'église paroissiale les jours de fêtes et dimanches, celui des troncs des pauvres, etc. ; d'autre part, les dépenses pour la célébration à l'église d'obits y fondés par des bienfaiteurs de l'hôpital ; pour aumônes aux pauvres de la ville ; pour blé distribué aux pauvres nécessiteux ; pour l'entretien des immeubles, la culture des vignes, la desserte de la chapelle de l'hôpital, etc.

Je citerai encore, parmi les autres documents, un registre d'entrée des personnes admises à l'hôpital, de 1743 à 1783, avec des inventaires des effets apportés par elles ; — des pièces relatives à l'association des Dames de la Charité pour les pauvres malades ; — quelques titres de famille, notamment une

reconnaissance de gentillesse pour Dominique Fériet ; — enfin, un État des hôpitaux établis dans la subdélégation de Vézelise.

Vibersviller.

Pied-terrier et plan du territoire de la commune, dressé en 1736. — De 1732 à 1792, les registres de l'état civil, tenus par les curés, ne concernent que les catholiques.

Vic.

Les Archives de Vic, qui devaient composer un fonds considérable et renfermer de très-précieux documents historiques sur cette ville, chef-lieu du bailliage seigneurial de l'évêché de Metz, ont été pillées pendant la Révolution, et, nous assure-t-on, par celui-là même à qui la garde en était confiée. Leurs titres en papier ont servi je ne sais à quel usage ; quant aux parchemins, ils sont allés couvrir les pots de beurre et de confitures de toutes les ménagères de la ville, et l'on en retrouverait peut-être encore des fragments dans quelque recoin de leurs cuisines.

La perte de ce dépôt est infiniment regrettable, si l'on en juge par les faibles débris qui ont échappé comme par miracle à la spoliation.

De ce nombre est un registre, petit in-folio, de 231 feuillets, couvert en parchemin, et intitulé : « Livre des Ordonnances. » Ce titre est répété, mais d'une manière beaucoup plus explicite, sur le premier feuillet, où on lit : « Livre des Ordonnances de » messieurs de la justice locale de Vic dès le XXVe jour de mars » 1579 que (qu'est) selon l'uz et coustume de l'évesché de Metz » le premier jour de l'an ; parmy lesquelles ordonnances se » trouvent créations de Sosmeurs, Banwardz, Quattres de ville, » Maistres de l'hospital, Louages de portiers et aultres com- » mungs officiers, Les taux des bouchiers et des bollengiers, » Cotisation des aydes ordinaires et extraordinaires, Laix des » usines appartenant tant à la ville qu'audit hospital et Aultres » provisions concernant le bien, prouffit et utilité de la ville. »

Ce registre pourrait fournir matière à une intéressante monographie sur le gouvernement intérieur de la petite ville qu'il concerne, et qui est si déchue aujourd'hui du rang qu'elle a occupé.

A la suite viennent se placer les actes de l'administration municipale : ils forment une série de 36 registres, de 1692 à 1789 inclusivement, dans lesquels se trouvent divers renseignements assez curieux, parmi lesquels : Nominations d'assesseurs de l'Hôtel-de-Ville. — Taxes du pain et de la viande. — Réparations à la maison curiale, aux chemins des environs de Vic et aux fontaines de la ville. — Rétablissement de la prison royale. — Passages de troupes. — Élections des officiers municipaux. — Perception du droit sur les nouveaux entrants. — Dépenses

ordinaires de la ville. — Ordonnance sur les carrosses et messageries. — Taxe de la viande en carême. — Règlement sur la poste. — Ban des vendanges. — Etablissement du collége dans la maison des maîtres d'école. — Etablissement des gouverneur et lieutenant de roi. — Brevet de maîtrise de boucher. — Achat de pompes à incendie. — Nomination d'un prêtre enfant de la ville pour la desserte de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours érigée en l'église paroissiale de Vic. — Nomination de commissaire de police et de sergent de ville. — Nomination du général des bourgeois. — Adjudication des droits de gabelle. — Translation du cimetière hors des murs. — Distribution des grains des greniers de la ville. — Allocation accordée à la ville à cause des dégâts causés par une inondation. — Publication des droits de l'homme. — Mobilier et vases sacrés des églises envoyés à Metz pour la contribution patriotique. — Dons en argent faits par les habitants de Vic pour la même contribution; etc.

Les comptes de la ville, qui, de même que ses registres de délibérations, devaient remonter à une époque éloignée, ne vont pas au-delà de l'année 1781.

Dans la catégorie des biens communaux se trouvent un dossier relatif à la concession des halles, en 1720; des affermages de biens acensés, de 1766 à 1780; des pièces concernant l'ancien collége, de 1747 à 1790.

Outre ces pièces, relativement modernes, les Archives de Vic en ont conservé quelques-unes d'une date plus reculée, parmi lesquelles plusieurs ont une véritable importance historique; telles sont :

Traité de paix entre Adémare de Monteil, évêque de Metz, et les bourgeois, manans et habitants de la communauté de la ville de Vic, du mercredi après la Saint-Remy 1344, passé sous les sceaux de Jean, roi de Bohême; Walleran, comte de Deux-Ponts; Jean, comte de Sarrebruck; Simon, comte de Salm; Adelye de « Liestenberch », dame de Viviers et de Puttelange, pour Jean, son fils; Ferry, comte de Sarrewerden; Formey, comte de la Petite-Pierre; Frichemant, comte de Réchicourt; Jean d'Apremont, seigneur de Forbach; Thiébaut et Aymerlins de Blâmont; Huglemant et Olry, seigneurs de Fénétrange: Pierre, seigneur de Torcheville; et ceux des villes de Marsal, Sarrebourg et Epinal. Quelques-uns de ces sceaux sont entiers, les autres plus ou moins brisés; celui de l'évêque a été enlevé. Cette pièce n'en est pas moins un monument diplomatique extrêmement curieux.

Raoul, duc de Lorraine, et Henri, comte de Bar, figurent dans la pièce au nombre des seigneurs appelés à garantir le traité par l'apposition de leur sceau; mais, pour un motif que l'on ignore, cette formalité n'a pas été remplie, — et Adémare crut devoir le constater par des lettres datées du jeudi jour de

l'Apparition Notre-Seigneur 1344, dans lesquelles il déclare que, n'ayant pu faire sceller les lettres précédentes des seels des ducs de Lorraine et du comte de Bar, elles n'en seront pas moins à toujoursmais entières et de bonne valeur.

Confirmations des droits, franchises, libertés et anciennes coutumes de la ville de Vic par Jean de Vienne, évêque de Metz; le 25 juillet 1362; — Thierry Bayer de Boppart; 2 décembre 1365 et 3 février 1381 (scel et contrescel de l'évêque); — Jean, comte de Salm; Jean de Raville, sire de Bénestroff; Henri de Morhange, Conrard Bayer de Boppart, chevalier, et Arnoul de Lymes, écuyer, bailli de l'évêché de Metz, chargés par l'évêque Thierry de prendre possession de la ville de Vic pour et au nom dudit évêque et de Ferry, évêque de Strasbourg; 16 janvier 1383 (cinq sceaux bien conservés); — Ferry, évêque de Strasbourg, gouverneur de l'évêché de Metz; 13 février 1383 (sceau brisé); — Pierre de Luxembourg, évêque de Metz; 16 juin 1384 (sceau de l'évêque, très-bien conservé, et de Valleran de Luxembourg, son frère, brisé); — Raoul de Coucy, évêque de Metz; 28 novembre 1387 (sceaux de l'évêque et d'Enguerrand de Coucy, son cousin, en partie brisés); — Conrard Bayer de Boppart, évêque de Metz; 16 août 1417 (sceau brisé); — Georges de Bade, évêque de Metz; 12 juin 1460 (sceau bien conservé).

Lettres de sauvegarde données par l'empereur Charles IV aux habitants de l'évêché de Metz; 1357. (Original en latin avec traduction en français et vidimus de cette traduction). — Lettres de Thierry Bayer de Boppart, évêque de Metz, par lesquelles il déclare que les habitants de Vic ayant racheté les fours banaux de cette ville et les 12 deniers de droiture qu'ils lui devaient par an, moyennant mille livres de messins, il promet ne devoir faire ni faire faire de fours banaux dans cette ville. 15 Septembre 1379. Avec deux pièces en parchemin relatives au rachat ci-dessus. — Déclaration des droits appartenant aux voués de Vic. — Lettres de Jacques d'Amance, maréchal de Lorraine, portant que Richard d'Apremont et Gérard de Serrières ayant pris deux bourgeois de Vic pour les dettes de l'évêque de Metz, il a requis, au nom de sa fille, Blanchefleur de Fénétrange, vouée en partie de Vic, le duc de Bar, Richard et Gérard, de mettre ces prisonniers en liberté. Le samedi après les octaves de la Nativité de Notre-Seigneur 1392. — Autres lettres du même touchant l'arrestation de deux bourgeois de Vic par les mêmes seigneurs. 1393. — Lettres de pardon données par Raoul de Coucy, évêque de Metz, aux maître échevin et échevins de Vic au sujet de l'accusation portée contre eux d'avoir rendu un jugement par corruption et par haine. Le dimanche après l'Assomption Notre-Dame 1396.

Quittance de Thierry Bayer de Boppart, pour sa part de la

vouerie de Vic, moyennant une somme de 31 livres et 5 sous de messins que les habitants lui ont délivrée. 1403. — Nomination par Georges de Bade, évêque de Metz, de Simonin Patin, notaire juré de la cour de Metz, comme maître échevin de Vic, en remplacement de Jean Hougnon, résignataire de cet office. 1472. — Lettres de Robert, cardinal de Lénoncourt, évêque de Metz (signées de lui), par lesquelles il déclare quitter les habitants de Vic tant d'une somme de mille florins de cens annuel que de celle de vingt mille florins en principal, dont ils s'étaient rendus garants pour lui envers Philippe, comte de Nassau et de Sarrebruck. 1551.

Acquêts, cessions et transports. — Acquêt par l'évêque Conrard d'une maison devant l'église Saint-Marien. 1431. (Sceau de l'official de Metz, brisé.) — Cession à la communauté de Vic par Henri de Lorraine, évêque de Metz, de ses droits sur une petite maison et un meix sis près la porte d'Aval. 1503. (Sceau et signature de l'évêque.) — Vente par Burtal Poirat, marchand à Saint-Nicolas, à Christophe de Gatinois, maître aux requêtes de l'évêché de Metz, d'une maison située près de Vic, vulgairement appelée la maison de Beauregard. 1584. (Sceau du tabellionage de la cour et châtellenie de Vic.) — Cession à la communauté de Vic, par Christophe de Gatinois et Catherine Goz, sa femme, de la maison et du gagnage de Beauregard. 1586. — Cession par Charles de Lorraine, abbé de Gorze, aux habitants de Vic, représentés par Alphonse de Rambervillers, écuyer, docteur ès droits, conseiller au conseil privé et lieutenant-général au bailliage de Metz, d'une maison près de la halle, où pend pour enseigne un *Monde renversé*, 1615; etc.

Parmi les actes de vente, plusieurs sont relatifs à une maison dite *de la Court* ou *sous la Court*, « où on tient la cour spirituelle ». Il en est fait mention, en 1433, dans la vente faite par Poinsate Ancillon, de Vic, à Conrard, évêque de Metz, d'un meix franc alleu séant à Vic derrière la maison de sa Court. Le 27 juillet 1471, l'évêque Georges de Bade, pour la singulière dévotion qu'il a au glorieux martyr saint Georges, son patron, institue en l'église paroissiale Saint-Marien, à l'autel dudit saint Georges, douze hautes messes et douze vêpres hautes; pour laquelle fondation il cède et transporte au curé ses droits en la maison dessous sa Court, située devant la maison et habitation dudit curé. En 1554, Robert, cardinal de Lénoncourt, évêque de Metz, ayant appris que la fondation ci-dessus ne s'exécutait pas et que la maison tombait en ruines, la donne, comme récompense de services, à son secrétaire, Jean Groneau, grand archidiacre de Châlons. (Sceau et signature de l'évêque.) Au dos est la confirmation de cette donation par Charles de Lorraine, cardinal, archevêque de Reims, et signée par lui. Le 15 février 1556, le même Charles de Lorraine donne cette maison à Jean

Hangest, prieur-seigneur de Beaumont-en-Aulge, son vicaire-général en l'évêché de Metz. Cette donation fut confirmée, le 10 mars 1566, par l'évêque François de Beaucaire, en vertu d'un acte revêtu de sa signature.

Dans les titres de constitutions de rentes et de cens (1582-1639), se trouvent un mandement signé par Alphonse de Rambervillers et des actes passés au profit de Pierre d'Hoffelise-Liégeois, conseiller d'Etat du duc de Lorraine; Jean-Jacques de Montesquiou, sieur de la Serre; Jean Durand, avocat au bailliage de l'évêché de Metz; Giles Jobal, sieur de Pagny-lès-Goin, conseiller de l'évêché de Toul, et Jean Martini, conseiller au bailliage de l'évêché de Metz.

Outre quelques actes d'acensement, de la fin du XVIe siècle, et qui n'ont qu'un intérêt local, les Archives de Vic renferment encore : 1° une charte du 18 avril 1381, par laquelle Thierry Bayer de Boppart, évêque de Metz, cède à Pierre de Warise, abbé de Senones, l'église et le couvent des Béguines de Vic, pour l'indemniser de la démolition faite, à cause des guerres, des bâtiments du prieuré Saint-Christophe. (Sceaux, très-beaux, de l'abbé et de l'abbaye de Senones); — 2 une bulle de Clément XIII, de 1767 (avec le sceau en plomb), accordant une remise de taxe à Jean-François Bragard, curé de Saint-Marien; — 3° enfin, plusieurs pièces concernant les religieux des couvents de Vic et la nomination des sacristains. 1750-1790.

Les registres de l'état civil de Vic, que j'ai déjà signalés dans la première partie de ce travail, ne forment pas la série la moins intéressante des Archives de cette ville. Le plus ancien remonte, ainsi que je l'ai dit, à 1591, et contient, entr'autres particularités, le nombre des communiants de Pâques pour presque chaque année : on y voit qu'en 1592, il s'éleva à 1578, non compris les soldats de la compagnie du capitaine Gaignère. Pour les années subséquentes, on trouve les chiffres suivants, assez curieux comme renseignements sur la population : 1593, 1606 ou 1607; 1594, 1600 environ; 1595, 1640 environ; 1596, 1645; 1598, 1580; 1599, 1646; 1601, 1584; 1609, 1896.

Le curé Boucher, à qui l'on doit ces curieuses annotations, eut pour successeur Christophe Didelot, chanoine en l'église Saint-Pierre le Viel de Strasbourg, lequel administra la paroisse de septembre 1617 à juillet 1666, et fut remplacé par M. Baillard.

Hospice. — Aucun document des Archives de l'hospice de Vic n'a rapport à la fondation de cet établissement, fondation qui doit remonter à une époque reculée, puisque l'on conserve une charte de l'an 1372, émanée de l'évêque Thierry Bayer de Boppart et accordant aux curés de Vic une rétribution pour la desserte de la chapelle de l'hôpital. Il y a aussi des constitutions de rentes, du XVe au XVIIe siècle; des titres de propriété du XVe au XVIIIe, etc.

Les registres des délibérations ne commencent qu'à 1718, et les comptes à 1615.

Vieux-Lixheim.

Titre d'érection de la ville de Lixheim. 1608. — Procès-verbal de séparation des territoires d'Hilbesheim et Vieux-Lixheim. 1726. — Requête des habitants de cette dernière commune au sujet de leurs droits dans les forêts. 1729.

Viéville-en-Haye.

Titre de 1504 concernant la réédification du village. — Transaction entre la commune et celle de Regniéville au sujet d'un terrain dit les Pâtis-de-Fontaine. 1717. — Délibérations communales depuis 1740.

Vigneules.

Procès entre les habitants et les seigneurs au sujet du terrain communal appelé le Grand-Saulcy. 1708.

Vilcey-sur-Trey.

Procès-verbal d'abornement du quart en réserve, dressé en 1772.

Villacourt.

Comptes de communauté. 1618-1774. — Procès-verbaux de mésus champêtres depuis 1705. — Pièces relatives aux réparations de l'église. 1724.— Registres des rapports de visites, taxe des vins, etc. 1728-1760. — Registres des résultats faits par la communauté. 1729-1775. — Déclarations d'immeubles. 1730-1789. — Registres des marchés faits en corps de communauté. 1733-1757. — Tableaux des chemins de la commune. 1737-1738. — Marché pour les cloches. 1741. — Abonnement, depuis 1759. — Procès-verbal de bornage et aménagement des bois par la maîtrise des eaux et forêts, et procès-verbal de délimitation du territoire de la commune (avec carte). 1778. — Délibérations communales depuis 1778. — Arrêts, édits et ordonnances des ducs de Lorraine et des rois de France.

Le second registre de l'état civil, de 1685 à 1689, contient un Commentaire sur la coutume de Lorraine.

Ville-en-Vermois

Curage du ruisseau d'Arpétant en 1788.

Villers-en-Haye.

Copie d'une transaction passée, en 1361, entre les communautés de Villers-en-Haye et de Dieulouard au sujet du droit de parcours sur le territoire de cette dernière commune. — Délibérations communales depuis 1778.

Villers-lès-Nancy.

Règlement d'eau de l'ancienne fontaine placée en face de l'église. 1635. — Fondation d'un lit pour les pauvres de Villers à l'hôpital Saint-Charles de Nancy, par François Babin, libraire en cette ville. 1781. — Titres de propriété de la sacristie, du chemin pour y arriver, etc. 1786-1790. — Délibérations communales depuis 1788.

Le registre des actes de l'état civil de 1775 à 1790 contient ceux de l'abbaye de Clairlieu.

Villers-sous-Prény.

Copie du testamment de François III, duc de Lorraine. 1633. — Contrat regrossoyé en 1692 d'une somme de 4,400 fr. due par la communauté à Charles Duprey, conseiller et secrétaire des commandements du duc François. — Réclamations et jugements pour cens dus à la communauté. 1702-1740. — Comptes de la communauté. 1720. — Décret de la régente de Lorraine, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, pour la garde des vignes. 1736. — Délibérations communales de 1767. — Sentence contre le fermier du moulin banal. 1767. — Procès-verbaux des charges imposées aux affouagers. 1766-1769.

Villey-Saint-Etienne.

Titre de 1398 concernant la vaine pâture entre Aingeray et Villey. — Délimitation des territoires de ces deux communes. 1456. — Accord entre les habitants de Liverdun et de Villey touchant la vaine pâture. 1482. — Sentence touchant la vaine pâture entre Villey et Jaillon. 1519. — Sentence au même sujet entre Francheville et Villey. 1565. — Accord entre les habitants de Villey et ceux du faubourg Saint-Mansuy touchant la vaine pâture. 1641. — Tableau des chemins de la commune. 1741. — Location de maisons payant cens à la commune. 1765-1774. — Plan des coupes des bois communaux. 1772.

Vintersbourg.

Titres relatifs au droit de pâturage de la commune dans le canton d'Illingerbann, territoire de Metting. 1786.

Virecourt.

Procès-verbal, du mois de septembre 1670, constatant les dégâts causés « par l'armée de France passant à Baion près de Virecourt. » — Procès-verbaux de visite de la maison de ferme des commandeurs de Virecourt (ordre de Malte), de la chapelle Saint-Jean, etc. — Comptes de syndics depuis 1717. — Carte topographique des bois communaux, dressée en 1749. — Procès-verbaux d'adjudication de la pâture des terrains communaux depuis 1788.

Virming.

Titres et cartes de l'étang de Bersviller. 1618-1788. — Extraits des déclarations des maires, syndics et échevins de la communauté. 1701-1738. — Délibérations communales depuis 1788.

Viterne.

Registre de la fabrique. 1729. — Plan de l'ancien château et de ses dépendances.

Vitrey.

Concession faite aux habitants par le duc Léopold, en 1707, du droit de vaine pâture dans les forêts du domaine. — Délibérations communales, marchés, expertises, locations, etc. 1715-1793.

Vitrimont.

Carte topographique des bois communaux. 1732.

Vittersbourg.

Pied-terrier de 1736. — Arpentage général du territoire de la commune. 1787. On a pris soin de consigner, sur un des registres des délibérations municipales, le procès-verbal de reconstruction de l'église en 1831. Cette constatation officielle servira un jour de document historique.

Vittonville.

Titres des XVIe et XVIIe siècles relatifs à des échanges et acensements d'héritages par la communauté. — Assignation de trois bichets de blé au pain de Pâques de la communauté. 1622. — Arrêt de la Cour souveraine qui maintient les habitants dans l'exemption du droit de pontenage sur le grand pont de Pont-à-Mousson, à charge de contribuer à ses réfections. 1670. — Fondation en faveur des pauvres de Champey et de Vittonville par Mme Paton et M. Marlay. 1752 et 1783.

Voinémont.

Carte topographique des bois communaux 1778.

Voyer.

Pièces de procédure, requêtes, mémoires, etc., des habitants de Voyer contre ceux d'Abrescheviller et contre des particuliers au sujet du droit de laiser annuellement sur leur finage « des semars de canton et autres alternativement ; » — touchant l'usage des eaux de la source du canton dit Wegervalt ; — du droit prétendu par les habitants d'Abrescheviller, de prendre dans les forêts seigneuriales toutes espèces de bois pour la construction

et réparation de leurs maisons. 1775-1784. — Devis pour la construction de l'église. 1781.

Walscheid.

Copie moderne du règlement forestier du comté de Dabo, de 1614. — Etat de sections dressé en 1742.

Xammes.

Carte topographique des bois communaux, dressée en 1770.

Xanrey.

Déclaration des syndics au sujet des biens communaux. 1742.

Xermaménil.

Abornement des bois communaux. 1776.

Xeuilley.

Réparations à l'église. 1772.

Xirocourt.

Délibérations communales depuis 1788.

Xocourt.

Délibérations communales depuis 1789.

Xouaxange.

Acte d'acquisition du presbytère, en 1733.

Xousse.

Livre-terrier de 1691.

Zarbeling.

Plan du bois communal, de 1741 et 1783.

Zilling.

Pied-terrier et état de section dressé en 1691. — Transaction passée, en 1788, entre les habitants de Zilling, le duc de Deux-Ponts et les sieurs d'Elvert, seigneurs d'Illingen, au sujet des pâturages. — Inventaire, dressé en 1792, des pièces provenant des communautés retranchées du district de Haguenau et incorporées à celui de Sarrebourg.

Zommange.

Procès pour la pâture dans les étangs, et titres du siècle dernier établissant le droit de la commune.

Nota. — Les développements donnés à l'Inventaire des Archives communales et hospitalières, que nous avons cru devoir terminer, nous forcent à remettre à l'année prochaine la suite de l'Inventaire des Archives départementales.

CHAPITRE II.

Statistique météorologique.

Résumé des observations météorologiques et médicales faites à Nancy pendant l'année 1850, par M. le docteur Simonin père.

Le vent dominant a été l'ouest, qui a soufflé 150 fois ; d'après leur fréquence décroissante, les autres vents sont venus des divers points de l'horizon, savoir : le sud 73 fois ; le nord-est 41 ; l'est et le sud-ouest chacun 37 ; le nord 24 ; le sud-est 11 ; le sud-sud-ouest et le nord-ouest chacun 9 ; l'ouest-sud-ouest 6 ; le nord-nord-est et le nord-nord-ouest chacun 5 ; l'ouest-nord-ouest 3 ; l'est-nord-est et le sud-sud-est chacun 1.

Le ciel a été pur 19 fois, presque pur 10, nuageux 295 et couvert 42. Il y a eu 90 jours de brouillard ; 9 de bruine ; 189 de pluie ; 10 de grêle 43 de neige ; 2 de grésil ; 13 de gelée blanche ; 96 de gelée ; 3 de verglas ; 21 de tonnerre et 20 d'éclairs.

La plus grande élévation du mercure dans le baromètre, a été, le 8 janvier, de..... 750 "
Le plus grand abaissement, le 9 décembre, de.. 714 "
Hauteur moyenne. 735 63

Pendant toute l'année, et surtout en février, en mars et en mai, les vents ont été déchaînés ; ils ont soufflé avec violence 51 fois et il y a eu 18 tempêtes ; les plus remarquables de ces ouragans ont été ceux du 21 janvier, du 29 février et du 11 au 12 octobre. Le premier a causé des dégradations à l'église Saint-Vincent et Saint-Fiacre ; le deuxième, qui était accompagné de tonnerre, de pluie et de grêle, a renversé des tuyaux de cheminée ; le troisième enfin a été marqué par une chute abondante de neige, qui, à midi, n'était pas encore fondue.

Parmi les nombreux brouillards qui se sont produits, on doit citer, à cause de leur densité et de leur durée prolongée, ceux des 14, 15 et 18 janvier, 17 mars, 7 octobre, 13, 14, 21 et 23 novembre et 1er décembre.

Quoique la pluie soit tombée 189 fois, elle a rarement été torrentielle et continue et n'a produit que 895mm d'eau, quantité qui excède peu la moyenne annuelle. Cependant il y a eu des débordements des rivières et autres cours d'eau les 7 et 31 janvier, 27 février, 29 mars et 13 octobre.

Le maximum de sécheresse a été observé le 7 mai ; à cette

époque, l'hygromètre de Saussure marquait à l'extérieur des appartements 30°. La plus grande humidité a eu lieu le 1er janvier et le 7 décembre ; à la première de ces dates, l'hygromètre accusait 59° et à la seconde 60°.

La neige est tombée avec abondance en février, en mars et en décembre.

Le 26 février et les 25 et 26 décembre, il est survenu des dégels subits accompagnés d'une grande pluie ; la glace et la neige ont été fondues rapidement et le dégel du mois de décembre a occasionné, le 27, un débordement très-étendu des cours d'eau.

Un météore igné a été observé à Haroué, le 20 janvier, vers 3 heures du matin. Ce météore s'est traduit par une lumière tellement scintillante qu'on aurait pu lire aussi facilement que pendant un beau jour d'été ; la durée du phénomène a été de 7 à 8 minutes ; il a été vu à Lorquin par M. le docteur Marchal.

L'hiver de 1859 à 1860 a été très-prolongé et fécond en variations brusques et étendues de la température et de la pression atmosphérique, ainsi qu'en tempêtes et ouragans. En octobre 1859, on a compté 23 jours de gelée au-dessous de zéro et trois tempêtes ; en novembre, 15 jours de gelée ; en décembre 21, 8 de neige et deux de tempêtes ; en janvier 1860, 11 jours de gelée, 4 de neige et 6 ouragans ; en février, 26 jours de gelée et 3 tempêtes ; en mars, 15 jours de gelée et 2 tempêtes ; enfin en avril, 5 jours de gelée et des vents violents du nord-est.

A l'exception de deux jours du mois de juin, où la température a été de 25 et de 26 degrés centig., tout le reste de l'année a été humide et froid.

La température anormale de la France, en 1860, n'a pas empêché l'abondance de toutes les productions de la terre, mais elle a nui à leur maturité, surtout à celle du raisin et de l'avoine qui n'a pu être coupée en temps opportun et dont une partie a été détruite par la pourriture.

La population de Nancy et de son arrondissement n'a été affligée par aucune épidémie ; les maladies sporadiques ont été moins nombreuses que de coutume. En janvier, on a observé des bronchites et des diarrhées ; en mars, des fièvres intermittentes quotidiennes et tierces et des angines couenneuses peu graves ; pendant les quinze derniers jours de juin et la première quinzaine de juillet, les fièvres intermittentes, les névralgies faciales, le rhumatisme articulaire aigu, les bronchites et la pneumonie ont été fréquents. La fin de juillet a été marquée par une diarrhée dyssentérique ; en août, la fièvre typhoïde a sévi sur un certain nombre d'habitants de la 5e section et des faubourgs Saint-Jean et Saint-Stanislas ; cette fièvre, sous forme muqueuse, atteignait de préférence les adolescents des deux sexes ; elle a fait peu de victimes et a cessé vers le 12 septembre. Enfin, dans le cours

du mois de novembre, les angines couenneuses ont reparu, mais avec un caractère de gravité beaucoup plus prononcé qu'en mars. Les maladies chroniques, plus ou moins influencées par les variations atmosphériques ont suivi leur marche habituelle.

Les registres de l'état civil confirment le bon état sanitaire de la population, en 1860, car ils font connaître que le nombre des naissances a excédé de 57 celui des décès. En effet, abstraction faite de 113 enfants morts-nés, il y a eu 1161 naissances, dont 591 du sexe masculin, 570 du sexe féminin ; et 1104 décès, dont 509 du sexe masculin, 595 du sexe féminin.

CHAPITRE III.

Statistique de la population.

Tableau de la population, par canton et par arrondissement, d'après le recensement quinquennal de 1861.

	Sexe mas.	Sexe fém.	Total.	Populat. en 1856.	Différence en plus.	Différence en moins.
Château-Salins.						
Albestroff	5,140	5,907	11,127	11,192	178	243
Château-Salins	6,857	7,182	14,019	14,137	230	348
Delme	5,866	6,005	11,871	12,137	69	335
Dieuze	5,258	5,668	10,926	11,382	99	555
Vic	6,681	7,144	13,825	14,202	140	517
	29,782	31,986	61,768	63,050	716	1,998
Lunéville.						
Baccarat	9,564	10,206	19,770	18,940	1,015	185
Bayon	5,075	5,340	10,415	10,449	214	248
Blâmont	6,189	6,718	12,907	12,908	278	276
Gerbéviller	4,855	5,024	9,857	10,087	138	568
Lunéville-Nord	8,509	7,140	15,649	15,416	312	79
Lunéville-Sud	7,843	8,303	16,148	15,817	440	109
	42,018	42,731	84,746	83,614	2,595	1,263

		Sexe mas.	Sexe fém.	Total.	Populat.	Différence	
					en 1856.	en plus.	en moins.
Nancy	Haroué	5,512	6,088	11,600	11,597	169	166
	Nancy-Est	15,108	16,188	31,293	30,884	575	166
	Nancy-Nord	8,923	10,504	19,427	17,860	1,595	26
	Nancy-Ouest	11,319	13,046	24,365	25,977	432	44
	Nomeny	6,090	6,364	12,454	12,440	252	238
	Pont-à-Mousson	10,846	10,102	20,948	20,571	694	117
	Saint-Nicolas	8,230	9,002	17,232	16,637	830	235
	Vézelise	6,136	6,502	12,638	12,835	132	329
		72,161	77,796	149,957	146,601	4,677	1,321
Sarrebourg	Fénétrange	5,311	6,018	11,329	10,964	498	133
	Lorquin	7,685	8,643	16,328	16,499	277	448
	Phalsbourg	8,416	9,031	17,447	17,143	784	480
	Réchicourt	3,902	4,275	8,177	8,159	137	119
	Sarrebourg	7,995	8,842	16,837	16,247	789	199
		33,309	36,809	70,118	69,012	2,485	1,379

		Sexe mas.	Sexe fém.	Total.	Populat. en 1856.	Différence en plus.	Différence en moins.
Toul	Colombey	6,705	7,112	13,817	13,856	257	276
	Domèvre	5,093	5,159	10,252	10,151	231	130
	Thiaucourt	4,617	4,725	9,342	9,519	94	271
	Toul-Nord	6,916	7,012	13,928	13,534	514	120
	Toul-Sud	7,258	7,457	14,715	15,036	458	779
		30,589	31,465	62,054	62,096	1,554	1,576
Récapitulation par arrondissement.	Château-Salins	29,782	31,986	61,768	63,050	»	1,282
	Lunéville	42,015	42,731	84,746	83,614	1,132	»
	Nancy	72,161	77,796	149,957	146,601	3,356	»
	Sarrebourg	33,509	36,809	70,118	69,012	1,106	»
	Toul	30,589	31,465	62,054	62,096	»	0,042
TOTAL GÉNÉRAL		207,856	220,787	428,643	424,373	4,270	»

CHAPITRE IV.

Statistique bibliographique.

Liste des principaux ouvrages imprimés dans le département de la Meurthe du 15 octobre 1860 au 15 octobre 1861.

Cour impériale de Nancy. Audience solennelle de rentrée. Discours prononcé par M. Liffort, substitut du procureur général. In-8°. Hinzelin.

Quelques recherches historiques sur le chant grégorien ainsi que sur le chant de l'ancienne liturgie de l'église de Toul, par un ancien vicaire de la cathédrale de Toul. In-12. Vagner.

Lettre de M. le baron du Mast, à M. Reinaud, président de la Société asiatique de Paris. In-8°. Vagner.

Annexe au Journal asiatique, par le Même. In-8°. Vagner.

Électricité médicale, par le docteur Nivelet. In-8°. Vagner.

Catéchisme du diocèse de Nancy et de Toul, par Mgr Darboy. In-18. Ve Raybois.

L'Esthétique et la Morale, par M. de Margerie. In-8° Vagner.

Annuaire horticole pour 1861, par M. Ingelrelst. In-12°. A. Lepage.

Flore forestière. Description et histoire des végétaux ligneux, par M. Mathieu. In-8°. Ve Raybois.

Notice biographique et littéraire sur Dom Augustin Calmet, par M. Aug. Digot. In-8°. A. Lepage.

Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Faculté des lettres, par M. L. Lacroix. In-8°. Vagner.

Histoire abrégée de la sainte Bible, par M. l'abbé Mougenot (16e édition). In-18. Vagner.

Annales agricoles de Roville, par M. Mathieu de Dombasle. In-8°. Ve Raybois.

Réponse de Dom Calmet aux attaques dirigées contre la Bibliothèque lorraine dans les Mémoires de Chevrier, par M. Gillet. In-f°. A. Lepage.

Madame Hulot, née Nina Levallois, par M. l'abbé Chapellier. In-8°. Vagner.

Revue monumentale à Nancy. — Nouvelle académie, par M. Najotte. In-8°. Ve Dard.

Restauration de l'église Saint-Nicolas de Munster, par M. le Curé de Munster. In-8°. Vagner.

Quelques recherches sur les peignes liturgiques, par M. Bretagne. In-8°. A. Lepage.

Recherches sur le véritable auteur du plan des fortifications de la Ville-Neuve de Nancy, par M. Léon Mougenot. In-8°. A. Lepage.

Long-Fellow. Hiawatha, poème indo-américain, par M. Gomont. In-8°. Ve Raybois.

Calendrier liturgique du diocèse de Nancy et de Toul. In-12. Ve Raybois.

Méditations orientales, par M. L. Leupol. In-8°. Ve Raybois.

Le Pape obéi et respecté des fidèles, par M. l'abbé Bénard. In-8°. Vagner.

Cours de littérature. Leçon d'ouverture sur la 2e partie du XVIIIe siècle, par M. Ch. Benoît. In-8°. A. Lepage.

Traité de topographie et de géodésie spécialement appliquées aux écoles forestières, par M. E. Regneault. In-8°. Ve Raybois.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, t. II, 2e série. In-8°. A. Lepage.

Histoire de la ville de Saint-Mihiel, par M. Dumont, t. III. In-8°. Ve Dard.

Rentrée solennelle des Facultés et de l'Ecole de Médecine. In-8°. Ve Raybois.

Notice biographique sur Guibal, sculpteur, par M. Guibal. In-8°. Ve Raybois.

Varia. Morale — Politique — Littérature. In-12. Vagner.

Histoire de l'affaire de Nancy, par M. X. Maire. In-8°. Trénel.

Sur la culture du houblon, par M. Munich. In-8°. Ve Raybois.

La Papauté et l'Italie, par M. Foblant. In-12. Vagner.

Les Départements et les Provinces, par M. A. de Metz-Noblat. In-12. Vagner.

Acte public pour la licence, par M. Jules Liégeois. In-8°. Ve Raybois.

Histoire abrégée de l'Eglise catholique, par M. l'abbé Mougenot. In-18. Vagner.

Mémoire pour les héritiers de M. le duc d'Uzès, par M. E. Meaume. In-4°. Ve Raybois.

Le Poisson sec, par M. du Mast. In-8°. Vagner.

De la Fièvre typhoïde et de ses sources, par M. le docteur Lhuillier. In-8°. Ve Nicolas.

Nouveaux tarifs de cubage des bois, par M. Dzikowski. In-12. Ve Raybois.

Adresse au Conseil municipal relativement à la reconstruction de Saint-Epvre, par M. Najotte. In-8°. Ve Dard.

Observations sur un projet de rectification du quartier Saint-Epvre, par M. Léon Mougenot. In-8°. A. Lepage.

Lafontaine moraliste, par M. de Margerie. In-18. Vagner.

Mémoire sur la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe, par M. A. Lafon. In-8°. Ve Raybois.

Du martyre de 2,200 chrétiens mis à mort en l'an 362 et inhumés près de Pompey, par M. Louis Collenot. In-8°. Hinzelin.

Manuel de la Meuse, par M. Jeantin. In-8°. Ve Raybois.

Notes sur la Lorraine allemande. La Pierre tombale de Mathias Kilburger, par M. Louis Benoit. In-8°. A. Lepage.

De l'emplacement de la nouvelle église paroissiale de la Ville-Vieille, et du type architectonique qui devrait obtenir la préférence à Nancy, par M. Léon Mougenot. In-8°. A. Lepage.

La Vie chrétienne, lectures pour les familles et les paroisses, par M. l'abbé Boiseaux. In-12. Vagner.

Le droit d'entrée des matières alimentaires doit être l'équivalent des impôts qui frappent leur production, par M. Binger. In-8°. Ve Raybois.

Histoire du Livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par Edmond Werdet. In-18. Ve Nicolas.

A mon ami Piccolo, quarante vers sur deux rimes, par M. du Mast. In-8°. Vagner.

Le Palais ducal de Nancy, par M. Henri Lepage. In-4°. Trénel.

La belle de Ludre, par M. Beaupré. In-8°. Trénel.

Pile au sulfate de plomb et au chlorure de sodium, par M. E. Denys. In-8°. Ve Raybois.

Observations sur les bourgeons et sur les feuilles du Liriodendron tulipifera, par M. Godron. In-8°. Ve Raybois.

Œuvres posthumes de Mathieu de Dombasle. In-8°. Ve Raybois.

La Rhagavad-Gîtâ, ou le Chant du Bienheureux, poème indien, par M. Emile Burnouf. In-8°. Ve Raybois.

La Chartreuse de Bosserville, par M. Louis Lallement. In-8°. Trénel.

Aristocratie et Démocratie, par M. E. Cournault. In-12. Vagner.

Sur la recherche toxicologique du phosphore par la coloration de la flamme. — Note sur une particularité relative à la trempe de l'acier et de la fonte du fer. — Note sur une modification à la pipette graduée de Mohr, par M. Blondlot. In-8°. Ve Raybois.

Statistique médicale et hygiène de la ville et de l'arrondissement de Toul, par M. Husson. In-8°. Toussaint.

Résumé des observations météorologiques et médicales faites à Nancy pendant l'année 1860, par M. le Dr Simonin père. In-8°. Ve Raybois.

Le Gouvernement et les Partis, par M. Foblant. In-12. Vagner.

La meute et venerie du haut et puissant seigneur messire Jean de Ligniville (édité par M. Maubon). In-4°. Trénel.

Mémoire d'un voyage à pied dans la Suisse, le Tyrol, l'Autriche et le nord de l'Italie, par M. Chanony. In-8°. Ve Raybois.

De la puissance du chef de famille, en droit romain, etc.; thèse pour le doctorat, par M. Ed. Berlet. In-8°. Ve Raybois.

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, publiés par la Société d'Archéologie, t. VI. In-8°. A. Lepage.

Documents inédits sur la guerre des Rustauds, par M. Henri Lepage. In-8°. A. Lepage.

Discours de réception à l'Académie de Stanislas, par M. E. Cournault. In-8°. Ve Raybois.

Précis de logique grammaticale, par M. Henry. In-8°. Ve Raybois.

Gergonne, sa vie et ses travaux, par M. A. Lafon. In-8°. Ve Raybois.

Les Vandales de Paris (pillage de l'Archevêché), par M. du Mast. In-8°. Vagner.

Vittonville, 3 et 4 juin 1835, par M. du Mast. In-8°. Vagner.

Eloge funèbre de la R. M. Joséphine Cloutier, par M. l'abbé Blanc. In-8°. Vagner.

Eloge de Jean-Etienne-Marie Portalis, par M. Louis Lallement. In-8°. Ve Raybois.

Organicisme et Animisme, par M. le Dr Lhuillier. In-8°. Ve Nicolas.

Notes sur la Lorraine allemande. Le Westrich, par M. Louis Benoit. In-8°. A. Lepage.

Etudes historiques sur le grand schisme d'Occident, par M. l'abbé Barnage. In-4°. Christophe.

Vice. Opuscule médical, par M. le Dr Ad. Simonin. In-8°. Ve Raybois.

Compte-rendu des travaux de la Société de Médecine de Nancy pendant l'année 1859-1860, par M. le Dr E. Parisot. In-8°. Ve Raybois.

Vie de M. l'abbé Michel, curé de la cathédrale de Nancy, par M. l'abbé Voinier. In-12. Vagner.

La Psycologie et les sciences d'observation, discours par M. J. Nicklès. In-8°. Ve Raybois.

Thèse pour le doctorat, par M. Adrien Volland. In-8°. A. Lepage.

Remarques sur le livre intitulé : *Douceur et Justice*, par M. du Mast. In-4°. Christophe.

Sur l'avenir qui reste à la poésie, par M. du Mast. In-8°. Vagner.

Rapport sur le service médical du département de la Meurthe pendant l'exercice 1860, par M. le Dr E. Simonin. In-8°. Ve Raybois.

Notice biographique sur François Simonin, par M. le Dr Ad. Simonin. In-8°. Ve Raybois.

La Tente de Charles-le-Téméraire replacée au Palais ducal de Nancy. In-8°. A. Lepage.

Thesis in Titum Pomponium Atticum, etc., par M. Fialon. In-8°. Trénel.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. 1860. In-8°. Ve Raybois.

Nancy, ses vœux à Marie, par M. l'abbé Guillaume. In-12. A. Lepage.

Nécessité de l'enseignement public pour les jeunes aveugles, par M. l'abbé Gridel. In-8°. Vagner.

Les Maisons du vieux Nancy, par MM. Thiéry et Mougenot. In-4°. Trénel.

Méthode pour étudier la langue sanscrite, par MM. E. Burnouf et Leupol. In-8°. Ve Raybois.

Etudes historiques sur l'ancienne Lorraine, par M. de Saint-Mauris. In-8°. Vagner.

Estampes, cartes et plans, musique.

Le Westrich, fragment d'une carte tirée de la Cosmographie de Jean Schott, par M. Louis Benoit. Christophe.

Nouveau projet de rectification pour le quartier Saint-Epvre, par M. Najotte. Ve Nicolas.

Plan de Nancy en 1633. Christophe.

Projet de chemin de fer de Saint-Dié à Epinal, par M. Chanony. Christophe.

Trois projets de l'église Saint-Epvre, par M. Najotte. Christophe.

Août. — Le 7. Steinbrenner (Nicolas-Michel-Constant), chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 75 ans.

Le 17. Villermin (Marie-Balthasard-Lucien), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 60 ans.

Le 18. Baptiste (François), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 72 ans.

Le 28. Zeiller (Antoine), ingénieur en chef des ponts et chaussées, chevalier de la Légion-d'honneur ; 52 ans.

Le 29. Viette (Jean-Ambroise), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur. Mort à Ecrouves.

Septembre. — Lejeune (Eustache), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 82 ans. Mort à Pont-à-Mousson.

Le 6. Bourgeois (Jean-Baptiste), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur et de Saint-Louis ; 75 ans.

Le 26. Rougelot (Eugène-Jean-Baptiste), administrateur des douanes et des contributions indirectes à Paris, officier de la Légion-d'honneur, commandeur du Nombre extraordinaire de Charles III d'Espagne, des ordres de Léopold de Belgique, des SS. Maurice et Lazare et du Medjidié ; 61 ans.

Octobre. — Le 4. Mathieu de Vienne (Jean-Baptiste-Louis-Edmond), juge d'instruction au tribunal de première instance de Nancy ; 42 ans. Mort à Pau.

Le 6. Charpillet (Charles), préposé en chef des octrois de la ville de Rennes, en retraite ; 72 ans.

Le 26. Claude (Jean-Baptiste), ancien curé de Bouxières-aux-Dames, chanoine honoraire ; 60 ans.

Mars. — Munier, capitaine au 81e de ligne, né à Vandières, chevalier de la Légion-d'honneur; 45 ans. Mort à Oran.

Noël (Eugène), de Sommerviller, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chevalier de la Légion-d'honneur. Mort à Paris.

Avril. — Le 13. Collot (Antoine-François), officier en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur. Mort à Thiaucourt.

Le 23. Marzi de Bobics, de Pesth, en Hongrie, premier écuyer de l'archiduc Ferdinand-Maximilien d'Autriche. Mort au château de Bidestroff.

Mai. — Le 7. Vasset (Jean-Joseph), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 81 ans.

Le 21. Hinzelin (Nicolas), imprimeur, gérant de l'*Impartial de la Meurthe et des Vosges* ; 57 ans.

Le 27. Richard (l'abbé), directeur du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, à Paris ; 51 ans.

Juin. — Le 20. Cloutier (Marie-Thérèse), supérieure générale de la congrégation de la Doctrine chrétienne ; 61 ans.

Le 23. Hesse-Philippsthal (Franz-Auguste), dit baron de Falkener ; 56 ans.

Le 30. Parmentier, ancien maire de Phalsbourg, ancien membre du Conseil général de la Meurthe.

Juillet. — Le 15. Dugas de Beaulieu, chevalier de la Légion-d'honneur et des SS. Maurice et Lazare, membre de la Société des Antiquaires de France et de plusieurs autres sociétés savantes ; 72 ans. Mort à Paris.

Le 25. Masson (François-Just), président de chambre honoraire à la Cour impériale de Nancy, chevalier de la Légion-d'honneur ; 68 ans.

Craon (le prince de), ancien page de l'empereur Napoléon Ier, chevalier de la Légion-d'honneur ; 64 ns. Mort au château de Saint-Ouen, près Paris.

Le 28. Le Clerc (Marie-Joseph), général d'artillerie, né à Blâmont, le 17 janvier 1784. Mort à Saverne.

Août. — Le 7. Steinbrenner (Nicolas-Michel-Constant), chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 75 ans.

Le 17. Villermin (Marie-Balthasard-Lucien), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 60 ans.

Le 18. Baptiste (François), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 72 ans.

Le 28. Zeiller (Antoine), ingénieur en chef des ponts et chaussées, chevalier de la Légion-d'honneur ; 52 ans.

Le 29. Viette (Jean-Ambroise), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur. Mort à Ecrouves.

Septembre. — Lejeune (Eustache), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur ; 82 ans. Mort à Pont-à-Mousson.

Le 6. Bourgeois (Jean-Baptiste), capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur et de Saint-Louis ; 75 ans.

Le 26. Rougelot (Eugène-Jean-Baptiste), administrateur des douanes et des contributions indirectes à Paris, officier de la Légion-d'honneur, commandeur du Nombre extraordinaire de Charles III d'Espagne, des ordres de Léopold de Belgique, des SS. Maurice et Lazare et du Medjidié ; 61 ans.

Octobre. — Le 4. Mathieu de Vienne (Jean-Baptiste-Louis-Edmond), juge d'instruction au tribunal de première instance de Nancy ; 42 ans. Mort à Pau.

Le 6. Charpillet (Charles), préposé en chef des octrois de la ville de Rennes, en retraite ; 72 ans.

SECONDE PARTIE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

FAMILLE IMPÉRIALE. — COMPOSITION DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE. — MINISTÈRES. — GRANDS CORPS DE L'ÉTAT.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON III (CHARLES-LOUIS), **Empereur des Français, né le 20 avril 1808, du mariage de Louis-Napoléon, roi de Hollande, et de Hortense-Eugénie, reine de Hollande; marié, le 29 janvier 1853, à EUGÉNIE**, Impératrice des Français, née le 5 mai 1826. De ce mariage :

NAPOLÉON (EUGÈNE-LOUIS-JEAN-JOSEPH), Prince Impérial, né le 16 mars 1856.

PRINCES ET PRINCESSES DE LA FAMILLE DE L'EMPEREUR AYANT RANG A LA COUR.

S. A. le prince *Louis-Lucien* BONAPARTE.
S. A. le prince *Pierre-Napoléon* BONAPARTE.
S. A. le prince *Lucien* MURAT.
S. A. le prince *Joseph* BONAPARTE.
S. A. le prince *Joachim* MURAT.
S. A. le prince *Napoléon-Charles* BONAPARTE.
S. A. la princesse BACIOCCHI.
S. A. la princesse *Lucien* MURAT.
S. A. la princesse *Joachim* MURAT.
S. A. la princesse *Napoléon-Charles* BONAPARTE.

MAISON DE L'EMPEREUR.

Ministre de la maison de l'Empereur, S. EXC. le maréchal Vaillant, G ✻.

Secrétaire général du Ministère de la Maison de l'Empereur, M. Gautier, C ✻, conseiller d'État.

Grande aumônerie.

S. Em. Mgr le cardinal Morlot, C ✻, archevêque de Paris, grand aumônier. — Mgr Menjaud, C ✻, archevêque de Bourges, premier aumônier. — Mgr Tirmache ✻, évêque d'Adras, second aumônier.

Vicaire général, M. l'abbé Deveze.

Chapelains : MM. l'abbé Mulois, — l'abbé Versini, — l'abbé Liabeuf, l'abbé Laine ✻, chargé des fonctions curiales.

M. l'abbé Ouin-Lacroix, secrétaire général.

M. l'abbé de Cuttoli, maître des cérémonies de la Chapelle.

M. l'abbé Allain, prêtre sacristain de la Chapelle.

Grand maréchal du palais, S. Exc. M. le maréchal Vaillant, G ✻, sénateur.

Adjudant général du palais, M. le général Rolin, G O ✻.

Préfets du palais : MM. le baron de Montbrun ✻, — le baron de Varaigne du Bourg ✻, — de Valabrègue de Lavœstine ✻, le baron Morio de l'Isle ✻.

Premier maréchal-des-logis surintendant des palais impériaux, M. le comte Lepic, C ✻, aide-de-camp de l'Empereur.

Maréchaux-des-logis : MM. le baron Emile Tascher de la Pagerie ✻. — Oppermann, O ✻.

Palais des Tuileries et du Louvre.

Gouverneur, M. le général Lechesne, G O ✻.

Palais de Saint-Cloud.

Gouverneur, M. le colonel Thiérion, C ✻, député.

Chambellans.

Grand-chambellan, S. Exc. M. le duc de Bassano, G O ✻, sénateur. — Premier chambellan, M. le comte Baciocchi, C ✻, surintendant des spectacles de la cour, de la musique de la chapelle et de la chambre. — Chambellans : MM. le duc de Tarente, O ✻, député ; — le marquis de Chaumont-Quitry ✻ ; — le marquis de Gricourt, O ✻ ; — le vicomte Olivier de Walsh ✻ ; — le marquis de Conégliano ✻, député ; — le baron de Bulach ✻ ; — le vicomte de Laferrière, O ✻ ; — le comte Roger de Riencourt ; — le vicomte Georges d'Arjuzon.

Chambellans honoraires : MM. le comte de Villeneuve de Chenonceaux, O ✻, sénateur ; — le comte de Labédoyère ✻, sénateur ; — le marquis de Latour-Maubourg ✻, député ; — le comte de Nieuwerkerke, O ✻, directeur

des musées impériaux, intendant des beaux-arts de la Maison de l'Empereur; — le comte J.-P. de Champagny ✱, député ; — le comte de Las Cases ✱, député ; — le comte Henri de la Bourdonnaye-Coetcondec ; — le comte de la Poeze ; — le marquis de Cadore ✱ ; — Thoinnet ✱, député ; — le marquis Visconti-Ajmi ; — le baron Solignac.

Cabinet de l'Empereur.

Chef du cabinet, M. Mocquard, C ✱, secrétaire de l'Empereur. — Sous-chef du cabinet, M. de Dalmas, O ✱, député.

Service des dons et secours.

Directeur, M. le docteur Conneau, C ✱. — Directeur-adjoint, M. Peupin ✱.

Ecuyers.

Grand écuyer, N..... — Premier écuyer, M. le général Fleury, G O ✱, aide-de-camp de l'Empereur. — Ecuyers : MM. Bachon, O ✱ ; — le baron Bourgoing ✱ ; — le comte d'Ayguesvives ✱ ; — de Grammont, — le baron Lejeune ✱ ; — le comte de Castelbajac ; — Davillier, O ✱ ; — le marquis de Caux ; — le marquis de la Tour-du-Pin-Montauban. — Ecuyer honoraire, M. de Burgh. — Ecuyer inspecteur, M. le comte d'Aure, O ✱.

Grand veneur, S. Exc. M. le maréchal Magnan, G ✱.

Premier veneur, M. le prince de la Moscowa, C ✱, sénateur, aide-de-camp de l'Empereur.

Commandant des chasses à tir, M. le marquis de Toulongeon, C ✱.

Lieutenants de vénerie : MM. le baron Lambert ✱ ; — le marquis de Latour-Maubourg ✱, député.

Lieutenant des chasses à tir, M. le baron Delage, O ✱.

Grand maître des cérémonies, S. Exc. M. le duc de Cambacérès, G O ✱, sénateur. — *Premier maître des cérémonies*, M. le comte Rodolphe d'Ornano, O ✱, député.

Introducteurs des ambassadeurs, maîtres des cérémonies : MM. Feuillet de Conches, C ✱ ; — le baron de Lajus, O ✱.

Aides des cérémonies, secrétaires à l'introduction des ambassadeurs : MM. Jules Lecocq ✱ ; — le baron Sibuet.

Trésorier général de la couronne, M. Bure, O ✱.

Trésorier de la cassette, M. Charles Thélin ✱.

Musique de la chapelle et de la chambre.

Directeur, M. Aubert, G O ✱, membre de l'Institut. — Pianistes accompagnateurs : MM. Allary et Labarre.

Service de santé près LL. MM.

M. le docteur Conneau, C ✻, premier médecin de l'Empereur. — Médecins et chirurgiens ordinaires : MM. Andral C ✻; — Rayer, C ✻; — Jobert de Lamballe, C ✻; — le baron Hippolyte Larrey, C ✻; — Corvisart, O ✻. — Chirurgien accoucheur, M. le baron Paul Dubois, C ✻; — Médecins et chirurgiens consultants : MM. Lévy, C ✻; — Bouillaud, O ✻; — Cloquet, C ✻; — Velpeau, C ✻; — Vernois, O ✻; — Mélier, C ✻; — Alquié, C ✻; — Lhéritier ✻; — Tardieu, O ✻. — Médecins et chirurgiens par quartier : MM. Delaroque fils ✻; — Tenain ✻; — Longet, O ✻; — Boulu ✻; — Arnal, O ✻; — de Pietra Santa ✻; — Maffei; — Davaine ✻. — Médecin ordinaire du Prince Impérial, M. Barthez ✻. — Chirurgien dentiste, M. Evans. — Médecin-dentiste honoraire, M. Talma. — Premier pharmacien, M. Acar ✻.

Conseil de la Maison impériale.

Ce Conseil se compose : De S. Exc. le Ministre de la Maison; de LL. EEx. les Grands-Officiers de la Couronne; des Premiers Officiers; du Secrétaire-général du Ministère; du Trésorier général; du Directeur général des musées impériaux, intendant des beaux-arts.

Maison militaire de l'Empereur.

Grand maréchal du palais, S. Exc. le maréchal comte Vaillant, G ✻, sénateur. — Adjudant général, M. Rolin, G O ✻, général de division.

Aides-de-camp de l'Empereur : MM. le comte Roguet, G O ✻, sénateur, général de division; — le comte de Goyon, G ✻, général de division; — de Failly, G O ✻, général de division; — le comte de Montebello, G O ✻, général de division; — Le Bœuf, G O ✻, général de division; — Frossard, G O ✻, général de division; — Mollard, G O ✻, général de division; — le baron de Béville, C ✻, général de brigade; — le prince de la Moscowa, C ✻, sénateur, général de brigade; — Fleury, G O ✻, général de brigade; — de Waubert de Genlis, C ✻, colonel d'état-major; — Castelnau, C ✻, colonel d'état-major; — le marquis de Toulongeon, C ✻, colonel d'état-major; — le comte Lepic, C ✻, colonel d'état-major; — le comte Reille, O ✻, colonel d'état-major; — Favé, O ✻, colonel d'artillerie.

Chef du cabinet topographique de l'Empereur, M. le baron de Béville, C ✻, général de brigade.

Officiers d'ordonnance de l'Empereur : MM. le baron de

Méneval ✱, lieutenant-colonel d'artillerie ; — de Vassart ✱, chef d'escadron d'artillerie ; — S. A. le prince Joachim Murat ✱, chef d'escadron de cavalerie ; — Klein de Kleinenberg ✱, capitaine d'état-major ; — Lebon-Desmottes, capitaine de cavalerie ; — de Jouffroy d'Abbans ✱, capitaine d'infanterie ; — Beaupoil de Saint-Aulaire ✱, capitaine d'artillerie ; — le comte de Clermont-Tonnerre ✱, capitaine d'état-major ; Musnier de Mauroy ✱, capitaine d'infanterie ; — Rolin ✱, capitaine d'état-major ; — Hulot ✱, capitaine d'infanterie ; — de Quélen ✱, capitaine de cavalerie ; — Hamelin ✱, lieutenant de vaisseau ; — le marquis de Galliffet ✱, capitaine de cavalerie.

Escadron des Cent-gardes. Commandant, M. Verly ✱, lieutenant-colonel.

MAISON DE L'IMPÉRATRICE.

Grande maîtresse de la maison, Mme la princesse d'Essling.

Dame d'honneur, Mme la duchesse de Bassano.

Dames du palais : Mmes la comtesse de Montebello, — la comtesse de Lezay-Marnesia ; — la baronne de Pierres ; — la marquise de Las Marismas ; — la marquise de Latour-Maubourg ; — la comtesse de Labédoyère ; — la comtesse de Lourmel ; — la comtesse de la Poèze ; — la comtesse de Rayneval ; — de Sancy, née Lefebvre Desnouettes ; — de Saulcy ; — la baronne de Viry-Cohendier.

Dame lectrice, Mme la comtesse de Pons de Wagner.

Grand maître de la maison, M. le comte Tascher de la Pagerie, G ✱, sénateur.

Premier chambellan, M. le duc de Tascher de la Pagerie ✱, sénateur.

Chambellans : MM. le comte de Lezay-Marnesia ✱ ; — le marquis d'Havrincourt ✱.

Ecuyers : MM. le baron de Pierres ✱, premier écuyer ; — le marquis de Lagrange ✱, écuyer.

Secrétaire des commandements, M. Damas-Hinard, O ✱.

Bibliothécaire particulier, M. de Saint-Albin ✱.

MAISON DES ENFANTS DE FRANCE.

Gouvernante, Mme l'amiral Bruat.

Sous-Gouvernantes : Mmes Bizot, — de Brancion.

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

Leurs Excellences :

MM. le comte Colonna Walewski, G ✱, Ministre d'Etat.
Baroche, G ✱, Président du Conseil d'Etat, Ministre sans portefeuille.

Magne, G ✱, sénateur, Ministre sans portefeuille.
Rouher G ✱, Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.
Le maréchal Vaillant, G ✱, Ministre de la Maison de l'Empereur.
Billault, G ✱, Ministre sans portefeuille.
Rouland, G ✱, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.
Delangle, G ✱, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
Le comte de Persigny G ✱, Ministre de l'Intérieur.
Le maréchal comte Randon, G ✱, Ministre de la Guerre.
Le comte de Chasseloup-Laubat, G ✱, Ministre de la Marine et des Colonies.
Thouvenel, G O ✱, Ministre des Affaires étrangères.
de Forcade de la Roquette, O ✱, Ministre des Finances.

CONSEIL PRIVÉ.

S. Em. Mgr le cardinal Morlot, C ✱, Archevêque de Paris.
Leurs Excellences :
MM. le maréchal duc de Malakoff, G ✱, Gouverneur général de l'Algérie.
Achille Fould, G ✱, sénateur.
Troplong, G ✱, Premier Président de la Cour de Cassation, Président du Sénat.
Le comte de Morny, G ✱, Président du Corps Législatif.
Baroche G ✱, Président du Conseil d'Etat.
Le comte de Persigny, G ✱, Sénateur, Ministre de l'Intérieur.
Le maréchal Vaillant, G ✱, Sénateur, ministre de la Maison de l'Empereur.
Le comte Colonna Walewski, G ✱, Sénateur, Ministre d'Etat.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Leurs Excellences :
MM. Vaillant (11 décembre 1851).
Magnan (31 décembre 1852).
le comte de Castellane (31 décembre 1852).
le comte Baraguey-d'Hilliers (28 août 1854).
Pélissier, duc de Malakoff (12 septembre 1855).
le comte Randon (18 mars 1856).
Certain-Canrobert (19 mars 1856).
Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (6 juin 1859).

duc de Magenta (6 juin 1859).
59).
o.

AMIRAUX.

es : MM. Hamelin, Grand-Chancelier
d'Honneur ; — Desfossés (Romain).

ÉNAT. — Bureau.

. M. Troplong, G ✱.
M. de Royer, G O ✱, premier vice
xc. le maréchal Baraguey-d'Hilliers,
al Regnaud de Saint-Jean-d'Angély,
al Pélissier, duc de Malakoff, G ✱,
re, le général marquis d'Hautpoul, G ✱.
on Lacrosse, G O ✱.

LÉGISLATIF. — Bureau.

Président, S. Exc. le comte de Morny, G ✱.
Vice-présidents : MM. Schneider, G O ✱ ; Reveil, C ✱.
Secrétaires : MM. Vernier, O ✱ ; — comte Joachim Murat ✱ ; — de Saint-Germain ✱ ; — marquis de Talhouet ✱ ; — baron David, O ✱ ; — comte le Peletier-d'Aunay ✱.
Questeurs : MM. Hébert, O ✱ ; — général Perrot, G ✱.

CONSEIL D'ÉTAT. — Bureau.

Président : S. Exc. M. Baroche, G ✱.
Vice-président, M. de Parieu, G O ✱.
Présidents des sections : MM. le général Allard, G O ✱ guerre, marine, Algérie et colonies). — Boudet, C ✱ (contentieux). — Vuillefroy, C ✱ (travaux publics, agriculture et commerce). — Boinvilliers, C ✱ (intérieur, instruction publique et cultes). — Vuitry, C ✱ (finances).

Magne, G ✱, sénateur, Ministre sans portefeuille.
Rouher G ✱, Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.
Le maréchal Vaillant, G ✱, Ministre de la Maison de l'Empereur.
Billault, G ✱, Ministre sans portefeuille.
Rouland, G ✱, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.
Delangle, G ✱, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
Le comte de Persigny G ✱, Ministre de l'Intérieur.
Le maréchal comte Randon, G ✱, Ministre de la Guerre.
Le comte de Chasseloup-Laubat, G ✱, Ministre de la Marine et des Colonies.
Thouvenel, G O ✱, Ministre des Affaires étrangères.
de Forcade de la Roquette, O ✱, Ministre des Finances.

CONSEIL PRIVÉ.

S. Em. Mgr le cardinal Morlot, C ✱, Archevêque de Paris.
Leurs Excellences :
MM. le maréchal duc de Malakoff, G ✱, Gouverneur général de l'Algérie.
Achille Fould, G ✱, sénateur.
Troplong, G ✱, Premier Président de la Cour de Cassation, Président du Sénat.
Le comte de Morny, G ✱, Président du Corps Législatif.
Baroche G ✱, Président du Conseil d'Etat.
Le comte de Persigny, G ✱, Sénateur, Ministre de l'Intérieur.
Le maréchal Vaillant, G ✱, Sénateur, ministre de la Maison de l'Empereur.
Le comte Colonna Walewski, G ✱, Sénateur, Ministre d'Etat.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Leurs Excellences :
MM. Vaillant (11 décembre 1851).
Magnan (31 décembre 1852).
le comte de Castellane (31 décembre 1852).
le comte Baraguey-d'Hilliers (28 août 1854).
Pélissier, duc de Malakoff (12 septembre 1855).
le comte Randon (18 mars 1856).
Certain-Canrobert (19 mars 1856).
Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (6 juin 1859).

de Mac-Mahon, duc de Magenta (6 juin 1859).
Niel (25 juin 1859).
Comte d'Ornano.

AMIRAUX.

Leurs Excellences : MM. Hamelin, Grand-Chancelier de la Légion-d'Honneur ; — Desfossés (Romain).

SÉNAT. — Bureau.

Président, S. Exc. M. Troplong, G ✻.
Vice-Présidents, M. de Royer, G O ✻, premier vice président ; — LL. Exc. le maréchal Baraguey-d'Hilliers, G ✻ ; — le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, G ✻ ; — le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, G ✻.
Grand référendaire, le général marquis d'Hautpoul, G✻.
Secrétaire, le baron Lacrosse, G O ✻.

CORPS LÉGISLATIF. — Bureau.

Président, S. Exc. le comte de M[illegible]
Vice-présidents : MM. Schneider,
Secrétaires : MM. Vernier, O
Murat ✻ ; — de Saint-Germain ✻
houet ✻ ; — baron David, O ✻ ;
d'Aunay ✻.
Questeurs : MM. Hébert, O ✻ ; —

CONSEIL D'ÉTAT. —

Président : S. Exc. M. Baroche, G
Vice-président, M. de Parieu, G
Présidents des sections : MM. le g
guerre, marine, Algérie et coloni
(contentieux). — Vuillefroy, C ✻ (t
culture et commerce). — Boinvillie
instruction publique et cultes). — Vu

Magne, G ✱, sénateur, Ministre sans portefeuille.
Rouher G ✱, Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.
Le maréchal Vaillant, G ✱, Ministre de la Maison de l'Empereur.
Billault, G ✱, Ministre sans portefeuille.
Rouland, G ✱, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.
Delangle, G ✱, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
Le comte de Persigny G ✱, Ministre de l'Intérieur.
Le maréchal comte Randon, G ✱, Ministre de la Guerre.
Le comte de Chasseloup-Laubat, G ✱, Ministre de la [illegible] et des Colonies.
[illegible] G O ✱, Ministre des Affaires étrangères.
[illegible]quette, O ✱, Ministre des Finances.

PRIVÉ.

[illegible]t, C ✱, Archevêque de

[illegible]lakoff, G ✱, Gouverneur

[illegible]teur.
[illegible]er Président de la Cour de
du Sénat.
[illegible]✱, Président du Corps Législatif.
[illegible]nt du Conseil d'Etat.
[illegible]y, G ✱, Sénateur, Ministre de

[illegible]nt, G ✱, Sénateur, ministre de
[illegible]mpereur.
[illegible] Walewski, G ✱, Sénateur, Mi-

[illegible]ÉCHAUX DE FRANCE.
[illegible]nces :
[illegible] décembre 1851).
[illegible] décembre 1852).
le c[illegible]e Castellane (31 décembre 1852).
le comte Baraguey-d'Hilliers (28 août 1854).
Pélissier, duc de Malakoff (12 septembre 1855).
le comte Randon (18 mars 1856).
Certain-Canrobert (19 mars 1856).
Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (6 juin 1859).

de Mac-Mahon, duc de Magenta (6 juin 1859).
Niel (25 juin 1859).
Comte d'Ornano.

AMIRAUX.

Leurs Excellences : MM. Hamelin, Grand-Chancelier de la Légion-d'Honneur ; — Desfossés (Romain).

SÉNAT. — Bureau.

Président, S. Exc. M. Troplong, G ✱.

Vice-Présidents, M. de Royer, G O ✱, premier vice président ; — LL. Exc. le maréchal Baraguey-d'Hilliers, G ✱ ; — le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, G ✱ ; — le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, G ✱.

Grand référendaire, le général marquis d'Hautpoul, G ✱.

Secrétaire, le baron Lacrosse, G O ✱.

CORPS LÉGISLATIF. — Bureau.

Président, S. Exc. le comte de Morny, G ✱.

Vice-présidents : MM. Schneider, G O ✱ ; Reveil, C ✱.

Secrétaires : MM. Vernier, O ✱ ; — comte Joachim Murat ✱ ; — de Saint-Germain ✱ ; — marquis de Talhouet ✱ ; — baron David, O ✱ ; — comte le Peletier-d'Aunay ✱.

Questeurs : MM. Hébert, O ✱ ; — général Perrot, G ✱.

CONSEIL D'ÉTAT. — Bureau.

Président : S. Exc. M. Baroche, G ✱.

Vice-président, M. de Parieu, G O ✱.

Présidents des sections : MM. le général Allard, G O ✱ (guerre, marine, Algérie et colonies). — Boudet, C ✱ (contentieux). — Vuillefroy, C ✱ (travaux publics, agriculture et commerce). — Boinvilliers, C ✱ (intérieur, instruction publique et cultes). — Vuitry, C ✱ (finances).

ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE. — ORGANISATION JUDICIAIRE. — ORGANISATION RELIGIEUSE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — ORGANISATION MILITAIRE. — SERVICE DES BOIS DE LA MARINE. — TRAVAUX PUBLICS, ROUTES ET CHEMINS. — INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE. — ORGANISATION FINANCIÈRE. — AGENTS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE. — INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE. — COMMERCE, INDUSTRIE, BEAUX-ARTS, A NANCY ET DANS LE DÉPARTEMENT. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Députés au Corps législatif. — Préfecture de la Meurthe. — Conseil de Préfecture. — Bureaux de la Préfecture. — Conseil général du département, Conseils d'arrondissements. — Sous-Préfectures. — Police générale. — Mairies, Conseils municipaux, Commissaires de police. — Service de la télégraphie. — Tableau des communes, avec l'indication du nom des maires et de la population.

§ 1er. DÉPUTÉS AU CORPS LÉGISLATIF.

1re Circonscription électorale (cantons de Toul nord, Toul-sud, Colombey, Domèvre-en-Haye, Thiaucourt, Nancy-nord, Nancy-ouest, Haroué et Vézelise.) *Député :* A. Drouot ✻, membre du Conseil général, propriétaire à Nancy.

2e Circonscription électorale (cantons de Nancy-est,

Saint-Nicolas, Lunéville-nord, Lunéville-sud-est, Baccarat, Bayon, Blâmont, Gerbéviller, Réchicourt et Lorquin. *Député :* le baron Buquet ✻, membre du Conseil général, maire de Nancy.

3e Circonscription électorale (cantons de Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg, Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic, Nomeny et Pont-à-Mousson). *Député :* É. Chevandier de Valdrôme ✻, membre du Conseil général, à Cirey.

§ 2. PRÉFECTURE DE LA MEURTHE (1).

(*Hôtel de la Préfecture, rue d'Alliance.*)

PRÉFET, De SAINT-PAUL, O ✻, Grand-Officier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare.

Secrétaire général, Eigenschenck ✻, rue de l'Hospice, 12.

§ 3. CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Conseillers : Mamelle, cours Léopold, 26. — Boidin, place de la Carrière, 22. — Costé, rue de la Monnaie, 4 — Carette, rue de la Poissonnerie, 26.

Attributions. — Contentieux des contributions foncière, mobilière, personnelle, portes et fenêtres et des patentes. — Contentieux des communes, des établissements publics et des particuliers. — Apurement des comptes des receveurs municipaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des fabriques et de l'école normale. — Décision sur la validité des élections des conseillers de département et des conseillers municipaux. — Décisions sur les contraventions en matière de grande voirie, de police du roulage et de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière d'affouage et d'allotissement de biens

(1) Voir l'*Annuaire de* 1856, pour la liste de MM. les Préfets de la Meurthe depuis la création des Préfectures.

communaux. — Décisions sur les contestations relatives à l'exécution des travaux publics et des travaux communaux. — Décisions sur l'exercice du droit de pâturage dans les forêts impériales. — Avis sur les réclamations en matière d'inscriptions sur les listes électorales. — Avis sur les acquisitions et les aliénations faites par les communes. — Avis sur la validité des cautionnements fournis par les entrepreneurs des travaux militaires. — Avis sur les adjudications des travaux publics. — Décisions sur l'interprétation des ventes domaniales et des actes administratifs. — Avis sur les demandes en établissement d'ateliers incommodes ou insalubres. — Décisions sur les autorisations d'ester en justice faites par les communes, les établissements de charité et de bienfaisance, les fabriques des églises et les particuliers contre les communes, les hospices, les bureaux de bienfaisance et les fabriques. — Avis sur les transactions entre les communes, les établissements publics et les particuliers. — Décisions sur le règlement des indemnités en matière de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière de curage des rivières non navigables et des ruisseaux. — Décisions en main-levée d'inscriptions prises au profit des hospices, des bureaux de bienfaisance et des fabriques. — Enfin, avis sur toutes les questions que le gouvernement et les Préfets peuvent soumettre aux conseils de préfecture.

§ 4. BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

CABINET DU PRÉFET.

Chef du cabinet, Liégeois, avocat, chef de division, rue de la Hache, 10.

Attributions. — Ouverture et classement de la correspondance. — Personnel de l'administration départementale et des différentes administrations publiques. — Personnel des bureaux de la préfecture. — Nomination des percepteurs, percepteurs-surnuméraires; directeurs, distributeurs et facteurs des postes; débitants de tabac et de poudre. — Surnuméraires des contributions directes et indirectes. — Personnel des commissaires de police. — Affaires confidentielles. — Télégraphie. — Presse: autorisation et surveillance des journaux. — Demandes de secours adressées à l'Empereur ou à l'Impératrice. — Demandes de places. — Police politique; autorisation et surveillance des associations. — Légion d'honneur, demandes de décorations; autorisations d'accepter des décorations étrangères. — Récompenses pour belles actions. — Cérémonies publiques, honneurs et préséances. — Théâtres. — Beaux-arts. — Musées et sociétés savantes. — Affaires que le Préfet se réserve.

1re DIVISION. *Administration générale, militaire et de police.*

Chef de division, Gérardin, rue Lafayette, 6.

Sous-chef, Aubry, place de la Carrière, 11.

Attributions. — Recrutement, affaires militaires. — Colonisation de l'Algérie. — Marine, école navale, invalides militaires et de la marine. — Légion d'honneur, décès des légionnaires. — Demandes de secours des anciens militaires de la République et de l'Empire. — Police générale, municipale et rurale. — Prisons. — Colporteurs. — Musiciens ambulants et saltimbanques. — Passeports. — Etat civil, transmission des actes de décès. — Réfugiés étrangers. — Gendarmerie, répartition des brigades. — Chasse et pêche. — Sociétés de secours mutuels. — Elections au Corps législatif, au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement. — Douanes, transit, saisies dans l'intérieur, réclamations. — Sociétés anonymes d'industrie, d'assurances et autres. — Naturalisation. — Listes du jury. — Chambres et tribunaux de commerce. — Police médicale. — Santé publique : service des épidémies, vaccine, cours d'accouchement. — Subsistances. — Chambres et sociétés d'agriculture. — Haras. — Commissions hippiques. — Conseils des Prud'hommes. — Brevets d'invention. — Imprimerie et librairie : concessions de brevet, dépôt légal. — Loteries. — Expositions industrielles. — Examens pour les écoles du gouvernement. — Bourses impériales, départementales et communales dans les lycées et colléges. — Statistique territoriale et industrielle. — Renseignements dans l'intérêt des familles. — Etablissements insalubres, incommodes ou dangereux. — Envoi du Recueil des actes administratifs.

2e DIVISION. *Administration départementale et travaux publics.*

Chef de division, Liégeois, avocat, rue de la Hache, 10.

Sous-chefs : Charbonnier, rue du faubourg des Trois-Maisons, 27. — Lacroix, rue des Loups, 2.

Attributions. — Administration départementale, acquisitions, aliénations, échanges des propriétés départementales, travaux départementaux, emprunts, impositions extraordinaires, etc. — Archives. — Comptabilité départementale et de tous les ministères. — Contributions directes, répartement de l'impôt, réclamations. — Cadastre. — Contributions indirectes, réclamations, droits sur les sels, sur le sucre indigène, droits de navigation, bacs et passages d'eau, culture du tabac. — Percepteurs, con-

grés, secours aux anciens percepteurs.—Porteurs de contraintes. — Caisses publiques, dette publique, récépissés, crédit foncier, caisse de retraites départementale. — Pertes et secours par suite d'incendies, grêle, inondations, etc. — Travaux publics : chemins de fer, canaux et rivières navigables, routes impériales et départementales, personnel, nominations des agents inférieurs, travaux, dépenses, acquisitions de terrains, alignements, plantations, etc. — Service hydraulique : réglementation des usines hydrauliques, curages des cours d'eau navigables et non navigables, irrigations, dessèchements, marais, drainage.—Service des mines, concessions, exploitations. — Police du roulage, de la navigation, du flottage, de la grande voirie et des chemins de fer. — Aliénés, enfants trouvés, Maison de Secours, Maison des Apprentis, sourds-muets, aveugles. — Caisse de retraites pour la vieillesse. — Poids et mesures.

3e DIVISION. *Administration communale, hospitalière et des domaines.*

Chef de division, Duhaut jeune, rue Stanislas, 66.

Chef de division honoraire, Duhaut aîné, rue Sainte-Catherine, 35.

Sous-chefs : Pèlerin, à Laneuveville.—Garnier, Grande-Rue (Ville-Vieille), 60.

Attributions.—Organisation municipale : nomination, suspension et révocation des maires et adjoints ; suspension et dissolution des conseils municipaux. — Administration communale. — Formations, divisions et réunions de communes, revenus communaux, octrois, droits de toute nature, acquisitions, aliénations, échanges, travaux, communaux, cimetières, etc. — Budgets et comptes des communes, impositions et emprunts, cotisations municipales et particulières. — Répartition du fonds des amendes de police correctionnelle, attribution aux communes de la part leur revenant dans les amendes de police municipale, de chasse, etc.. — Placement de fonds disponibles. — Contentieux des communes, actions judiciaires, transactions, dons et legs. — Gardes champêtres communaux et particuliers, parcours, vaine pâture, troupeaux communs, bans de récolte, voirie urbaine, plan d'alignements des villes et communes, droits de voirie. — Chemins vicinaux, personnel des agents-voyers, classement, direction, construction et rectification des chemins, alignements, fixation des contingents des communes, répartition de la subvention départementale, prestation en nature, approbation des rôles, états de cotes irrécouvrables, etc. — Domaines de l'Etat, acquisitions, aliénations, échanges, actions judiciaires, domaines engagés, etc. — Remise au domaine des parcelles non employées pour les travaux publics et aliénation de ces parcelles.

— Forêts de l'Etat, des communes et des établissements publics, personnel des gardes forestiers communaux, délimitations, aménagements, exploitation des forêts, droits d'usage, cantonnements, affouages, constructions à distance prohibée des forêts, défrichements de bois particuliers. — Cultes : culte catholique, fabriques, congrégations religieuses, création de cures, succursales, chapelles simples, chapelles vicariales et chapelles de secours. Cultes non catholiques. — Instruction primaire, maisons d'écoles communales, salles d'asile, ouvroirs, secours du département et de l'Etat, règlement des dépenses, rétribution scolaire, etc., lycées et colléges communaux, budgets et comptes. — Hospices et bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, caisses d'épargnes et dépôts de mendicité communaux, administration, comptabilité, régime intérieur, nomination des Commissions administratives, travaux, budgets et comptes, etc. — Admission des malades indigents dans les hospices communaux. — Monuments historiques.

Bureau de l'Instruction publique.

Attributions. — Personnel de l'instruction primaire : nominations, avancements, suspensions et révocations des instituteurs primaires et des institutrices. — Salles d'asile, ouvroirs. — Plaintes et réclamations contre le personnel. — Mouvement général de l'instruction primaire. — Enseignement secondaire ; lycées et colléges communaux. — Enseignement supérieur : facultés, écoles préparatoires. — Conseil départemental de l'instruction publique.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Archiviste, Henri Lepage **, à l'hôtel de la Monnaie.

Attributions. — Classement et conservation des titres et des papiers qui ne sont pas nécessaires au travail journalier des bureaux ; délivrance des expéditions de ces pièces. Rédaction de l'inventaire des Archives. — Le bureau des Archives est ouvert au public comme ceux de la Préfecture.

Jours d'audiences et heures d'ouverture des bureaux.

Le Préfet reçoit le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*, de deux à quatre heures ; il reçoit également les autres jours, sur une demande écrite, motivant l'objet de la conférence et indiquant le lieu où la réponse doit être adressée.

Le Secrétaire général reçoit tous les jours, de midi à trois heures.

Les Conseillers de préfecture tiennent leurs séances ordinaires le *mardi* et le *vendredi* à midi.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours non fériés, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure : il n'y a d'exception à cette règle que pour les chefs ou premières autorités des administrations.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Président, Guibal ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Membres : Mamelle, doyen des conseillers de Préfecture ; Percin ✱, ancien inspecteur d'académie ; Lacroix ✱, ingénieur du service hydraulique ; Châtelain, architecte diocésain ; Grillot, Morey ✱, Corrard des Essarts ✱, Melin et Heuriot, architectes.

§ 3. CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff. Thiébault, à Insming. — Château-Salins. Comte de Landreville, à Nancy. — Delme. Comte de Riocour ✱, à Aulnois. — Dieuze. De Guaita, à Tarquinpol. — Vic. Bagré, à Vic.

Arrondissement de Lunéville. — Godard-Desmarest, à Baccarat. — Bayon. Débuisson, à Nancy. — Blâmont. Vaultrin ✱, à Blâmont. — Gerbéviller. Comte de Lambertye. — Lunéville (nord). Guérard ✱, à Lunéville. — Lunéville (sud-est). Michaut, à Nancy.

Arrondissement de Nancy. — Le prince de Beauvau ✱, sénateur, à Haroué. — Nancy (est). Baron Buquet ✱, député, maire de Nancy. — Nancy (nord). Monnier ✱, à Nancy. — Nancy (ouest). Volland ✱, à Nancy. — Nomeny. Baron de Mahuet ✱, à Létricourt. — Pont-à-Mousson. N.... — Saint-Nicolas. Comte de Lambel, à Fléville. — Vézelise. Rollin, à Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange. Hertz, à Sarrebourg. — Lorquin. E. Chevandier de Valdrôme ✱, député, à Cirey. — Phalsbourg, Germain (Adolphe), à Phalsbourg. — Réchicourt. Germain (Justin), à Réchicourt. — Sarrebourg. Garnier ✱, à Nancy.

Arrondissement de Toul. — Colombey. Bon de Prailly ✱, à Nancy. — Domêvre. Urion, à Villers-en-Haye. — Thiaucourt. Forel, à Thiaucourt. — Toul (nord). Douzain, à Bruley. — Toul (sud). Drouot ✱, député, à Nancy.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff. Poirel, procureur impérial à Mirecourt. — Château-Salins.

De Schacken ✻, médecin à Château-Salins; — Thouvenel ✻, propriétaire à Burthecourt. — Delme. Joly, juge de paix à Delme; — Peuplon, notaire à Viviers. — Dieuze. Blahaye, propriétaire à Dieuze; — Buquet, à Dieuze. — Vic. Arnoux, avocat à Vic; — Salmon, maire de Moyenvic.

Arrondissement de Lunéville. — Baccarat. Jacquel, propriétaire à Badonviller; — de Fontenay, directeur des cristalleries, à Baccarat. — Bayon. Martinet, à Virecourt. — Blâmont. Colle ✻, officier en retraite, à Blâmont. — Gerbéviller. Henry-Planté, à Gerbéviller. — Lunéville (nord) Parmentier, jeune, à Lunéville; — Noël, propriétaire, à Sommerviller. — Lunéville (sud-est). Hamelin, avocat à Lunéville; — Guérard, ancien notaire, à Lunéville.

Arrondissement de Nancy. — Haroué. Welche, à Nancy. — Nancy (est). De Lasalle ✻, conseiller à la Cour; — Hainglaise, ancien notaire. — Nancy (ouest). Meaume, professeur à l'École impériale forestière. — Nancy (nord). Lemoine ✻, médecin. — Nomeny. Comte de Morville, maire à Mailly. Pont-à-Mousson. D'Autrecourt, maire de Champey. — Saint-Nicolas. Bertrand, propriétaire à Saint-Nicolas. — Vézelise. Boileau, propriétaire à Viterne.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange. Faigle, propriétaire à Fénétrange; — Benoit, propriétaire à Berthelming. — Lorquin. Schott, maire à Lorquin; — Ména, ancien notaire, à Cirey. — Phalsbourg. Weiss-Erckmann, à Phalsbourg; — Lelein, à Mittelbron. — Réchicourt-le-Château. Marcel, à Réchicourt. — Sarrebourg. Colle, juge de paix; — Burckhardt, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Colombey. Roussel, maire à Gémonville; — Mény, notaire à Colombey. — Domèvre-en-Haye, François, notaire, maire de Beaumont; — Chouvert, à Bernécourt. — Thiaucourt. Curéli, à Jaulny. — Toul (nord). Saunier, maire à Lucey. — Collin, propriétaire à Ménil-la-Tour. — Toul (sud). Rampont, à Toul; — Thouvenin, maire à Dongermain.

§ 5. SOUS-PRÉFECTURES.

Château-Salins. — Sous-Préfet, Mazerat ✻. — Chef des bureaux, Crétaille.

Lunéville. — Sous-Préfet, de Fonbrune ✻. — Chef des bureaux, Gibou.

Sarrebourg. — Sous-Préfet, Godefroy. — Chef des bureaux, Jacquot

Toul. — Sous-Préfet, Lambert ✱. — Chef des bureaux, Dedenon.

§ 7. POLICE GÉNÉRALE.

Commissaire central de police à Nancy, Henry ✱, place Stanislas, 3.

Commissaires de police cantonaux :

Nancy (est), Leherissé. — Nancy (ouest), Bègue. — Nancy (nord), Moussiau. — Nomeny, Vincent. — Pont-à-Mousson, Delalande. — Saint-Nicolas, Masson. — Vézelise, Lambert ✱. — Toul, Gindre. — Thiaucourt, Hyolle. — Lunéville, Paulus, Potor. — Baccarat, Saintlot. — Blâmont, Pascal. — Vic, Gasz. — Dieuze, Gless. — Sarrebourg, Streicher. — Phalsbourg, Le Baille.

§ 8. MAIRIES.

Arrondissement de Nancy.

VILLE DE NANCY.

Maire. Baron Buquet ✱, député, rue de la Constitution, 2.

Adjoints. 1er. Welche, place de la Carrière, 30. — 2e. Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117. — 3e. Romer, rue Stanislas, 78.

Conseil mupicipal. — Grandjean, docteur en médecine, rue des Carmes, 31. — Welche, adjoint. — Lemoine ✱, docteur en médecine, rue Saint-Dizier, 17. — Mathieu-Pernet, adjoint. — Parisot (Victor), docteur en médecine, rue Saint-Julien, 37. — Fabvier, conseiller à la Cour impériale, rue d'Alliance, 8. — Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7. — Pierson ✱, président de chambre à la Cour impériale, cours Léopold, 3. — Bernard, avocat, place de la Carrière, 16. — Parade, O ✱, directeur de l'Ecole forestière, rue Girardet, 12. — Ottenheiner, maître de poste, rue des Tiercelins, 42. — Geny (Alex.), propriétaire, rue des Chanoines, 3. — Drouot ✱, député, rue des Ponts, 8 bis. — Lombard, ancien avoué, rue de la Constitution, 9. — Pène, docteur en médecine, à la Côte de Toul. — Saladin, père, manufacturier, à Bon-Secours. — Brouillon, ancien négociant, rue des Dominicains, 14. — Cézard, armateur, rue Girardet, 4. — Romer, adjoint. — Boppe-Cabocel, négociant, rue des Ponts, 25. — Paillart O ✱, premier président honoraire, rue des Quatre-Eglises, 42. — Béchet, docteur en médecine, rue Saint-Jean, 43. — Collenot ✱, rue des Mi-

Livreurs de bois. Baptiste, rue de l'Hospice. — Mansuy, rue des Ponts, 68. — Grandsaire, rue du Faubourg Stanislas, 8. — Pernot, rue de la Hache. — Thiébaut, place Saint-Epvre. — Comte, rue de la Boucherie, 22. — Simonet, faubourg Saint-Pierre, 110. — Dérousse, rue de la Boucherie. — Bastien, faubourg Stanislas. — Blanc, rue de la Boucherie, 22.

Service des inhumations. Mairemengin fils et veuve Mairemengin, dite Antoine, rue Bailly, 8.

Commissaires des inhumations. Guilminot, rue Saint-Dizier, 118. — Jeanpierre, rue de la Salpétrière, 12.

MAIRES ET ADJOINTS A LA NOMINATION DE L'EMPEREUR.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. — Maire, L'huillier. — Adjoint, Bataille.

Nomeny. — Maire, Bertrand. — Adjoint, Benoit.

Pont-à-Mousson. — Maire, Noisette. — Adjoint, Thiéry.

Saint-Nicolas. — Maire, Marchal, fils. — Adjoints, Durnesse et Laurent.

Vézelise. — Maire, Rollin. — Adjoint, Thouvenin.

Arrondissement de Château-Salins.

Château-Salins. — Maire, de Schaken ✻. — Adjoint, Darius.

Albestroff. — Maire, Briot. — Adjoint, Herbuveaux.

Delme. — Maire, Girard. — Adjoint, Gabel.

Dieuze. — Maire, baron du Prel ✻. — Adjoints, Blahay et Humbert.

Vic. — Maire, Bagré. — Adjoints, Mesny et Grody.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville — Maire, Parmentier. — Adjoints, Maire et Roussel.

Baccarat. — Maire, Godard-Desmarets. — Adjoints, Brice et Guébourg.

Bayon. — Maire, Gauthier. — Adjoint, Carnet.

Blâmont. — Maire, Mathis de Grandseille. — Adjoint, Spire.

Gerbéviller. — Maire, Henry-Planté. — Adjoint, Renaux.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg. — Maire, Mangenot. — Adjoints, Lippmann et Weiss.

Fénétrange. — Maire, Faigle. — Adjoint, Hohstein.

Lorquin. — Maire, Schott. — Adjoint, Licourt.

Phalsbourg. — Maire, Germain. — Adjoints, Bender et Seltier.

Rechicourt-le-Château. — Maire, Marcel. — Adjoint, Pauli.

Arrondissement de Toul.

Toul. — Maire, Deslosges. — Adjoints, Ferry et Dieu.

Colombey. — Maire, Panin. — Adjoint, Rouyer.

Octroi municipal. (V. chapitre VIII. Organisation financière.)

Police de la ville de Nancy.

Commissaire central, Henry ✻, place Stanislas, 3.

Commissaires de police. — Canton de Nancy-est, Leherissé, rue de la Hache, 44. — Canton de Nancy-ouest, Bègue, rue des Ponts, 58. — Canton de Nancy-nord, Moussieau, rue de l'Opéra, 15.

Inspecteur de police, Lamontagne, rue Stanislas, 108.

Agents attachés au bureau central : Brigadier, Gueuleux, rue Saint-Dizier, 77. — Sous-brigadier, Humbert, place des Dames, 13. — Sergents de ville, Grandjean, rue de la Constitution, 1. — Jardel, rue du Cimetière, 8. — Haye, rue de la Hache, 24. — Pierron, faubourg Stanislas, 42. — Grandsire, rue des Dominicains, 46. — Renard, rue du Montet, 22.

Canton de Nancy Est. Sous-brigadier, Schuller, faubourg Stanislas, 27. — Sergent de ville, 1re section, Chouleur (Nicolas), rue Saint-Nicolas, 59. — Sergent de ville, 2e section, Guillemette, rue Sainte-Catherine, 28. — 3e Section, Jacquot, faubourg Saint-Pierre, 52.

Canton Ouest. Brigadier, Metzger, faubourg Stanislas, 53. — Sergent de ville, 4e section, Thiéry (François), rue de la Hache, 84. — Sergent de ville, 5e section, Richard, Grande-Rue, 95. — 6e Section, Billmayer, rue Saint Nicolas, 107.

Canton Nord. Sous-brigadier, Chouleur (Louis), Grande-Rue, 25. — Sergent de ville, 7e section, Colin, rue Saint-Epvre, 4. — 8e Section, Thiéry (Jean-Baptiste), Grande-Rue, 115.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers de la ville de Nancy, composée de 120 hommes en service actif et de 25 vétérans.

Capitaine-commandant, Ritoy, rue des Carmes, 34.
Capitaine en 2e, Clément, rue Saint-Michel, 27.
Chirurgien-aide-major, L. Parisot, rue des Quatre-Eglises, 6.
Lieutenant en 1er, Luchini, place Saint-Jean, 49.
Lieutenant en 2e, Thiéry, cours Léopold, 25.
Sous-lieutenant en 1er, Kiot, rue Saint-Michel, 27.
Sous-lieutenant en 2e, Petitdidier, faubourg St-Pierre, 153.

Gardes champêtres. — Canton Nord, Gouhière, rue du Ruisseau, 60. — Canton Est, Cavallo, rue des Jardiniers, 27. — Fichon, rue Saint-Pierre, 14. — Canton Ouest, Roussel, Trois-Maisons, 40.

Tambour de ville. Coquignot, place Saint-Jean, 41.

Afficheur. Berbier, faubourg des Trois-Maisons, rue du Cimetière, 9.

Lireurs de grains. — Toussaint, rue du Pont-Mouja, 20. — Thiéry (Auguste), rue de la Hache, 21. — Coqueron, rue Saint-Georges, 99.

Livreurs de bois. Baptiste, rue de l'Hospice. — Mansuy, rue des Ponts, 68. — Grandaire, rue du Faubourg Stanislas, 8. — Pernot, rue de la Hache. — Thiébaut, place Saint-Epvre. — Comte, rue de la Boucherie, 22. — Simonet, faubourg Saint-Pierre, 110. — Dérousse, rue de la Boucherie. — Bastien, faubourg Stanislas. — Blanc, rue de la Boucherie, 22.

Service des inhumations. Mairemengin fils et veuve Mairemengin, dite Antoine, rue Bailly, 8.

Commissaires des inhumations. Guilminot, rue Saint-Dizier, 118. — Jeanpierre, rue de la Salpétrière, 12.

MAIRES ET ADJOINTS A LA NOMINATION DE L'EMPEREUR.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. — Maire, L'huillier. — Adjoint, Bataille.

Nomeny. — Maire, Bertrand. — Adjoint, Benoit.

Pont-à-Mousson. — Maire, Noisette. — Adjoint, Thiéry.

Saint-Nicolas. — Maire, Marchal, fils. — Adjoints, Durnesse et Laurent.

Vézelise. — Maire, Rollin. — Adjoint, Thouvenin.

Arrondissement de Château-Salins.

Château-Salins. — Maire, de Schaken ✻. — Adjoint, Darius.

Albestroff. — Maire, Briot. — Adjoint, Herbuveaux.

Delme. — Maire, Girard. — Adjoint, Gabel.

Dieuze. — Maire, baron du Prel ✻. — Adjoints, Blahay et Humbert.

Vic. — Maire, Bagré. — Adjoints, Mesny et Grody.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville — Maire, Parmentier. — Adjoints, Maire et Roussel.

Baccarat. — Maire, Godard-Desmarets. — Adjoints, Brice et Guébourg.

Bayon. — Maire, Gauthier. — Adjoint, Carnet.

Blâmont. — Maire, Mathis de Grandseille. — Adjoint, Spire.

Gerbéviller. — Maire, Henry-Planté. — Adjoint, Renaux.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg. — Maire, Mangenot. — Adjoints, Lippmann et Weiss.

Fénétrange. — Maire, Faigle. — Adjoint, Hohstein.

Lorquin. — Maire, Schott. — Adjoint, Licourt.

Phalsbourg. — Maire, Germain. — Adjoints, Bender et Seltier.

Rechicourt-le-Château. — Maire, Marcel. — Adjoint, Pauli.

Arrondissement de Toul.

Toul. — Maire, Deslosges. — Adjoints, Ferry et Dieu.

Colombey. — Maire, Panin. — Adjoint, Rouyer.

Domèvre. — Maire, Petit. — Adjoint, Carême.
Thiaucourt.— Maire, Rollet. — Adjoint, Daurin.

§ 9. Lignes télégraphiques (Administration des).

DIRECTION DIVISIONNAIRE DE LA MEURTHE.

(Bureaux, Trottoirs Stanislas, 26, et Terrasse de la Pépinière.)

Directeur divisionnaire, chef du service, Gaillard, rue du Point-du-Jour, 7.

Station de Nancy.

Directeur de station, Chrétien, Trottoirs Stanislas. — Stationnaires : Morel, Baunard, Liégeois, Evrard, Lecomte, Raynois, Cézar, Mutelé, Girardin, Hartschmidt. Surnuméraires : Desalle, Leclère.— Piétons : Césard, Constans.

Gare de Nancy.

Stationnaires : Ferry, Varin, Jozan.

Station de Lunéville.

Directeur de station, Barbotin. — Stationnaire, Michel. — Piéton, Michel.

Station de Toul.

Stationnaire de 1re classe chargé du service, Clouqueur. — Surnuméraire, Guillaumé. — Piéton auxiliaire, Brion (Achille).

Station de Sarrebourg.

Stationnaire de 2e classe chargé du service, Georges. — Piéton. — Auxiliaire, Keltz.

Station de Château-Salins.

Stationnaire de 3e classe chargé du service, Estienne. — Piéton auxiliaire, Lagarde.

Surveillance des lignes.

Surveillants assermentés : Defrance, Delozanne, N..... à Nancy. — Helvig, à Sarrebourg.

Les stations télégraphiques de la Meurthe, communiquent avec toutes les villes de France, de l'Algérie et de l'étranger, où il existe un service électrique.

Les bureaux sont ouverts :

A Nancy, à toute heure du jour et de la nuit. (L'entrée des bureaux du côté de la Pépinière est fermée à partir de 9 heures du soir. L'entrée du côté des Trottoirs Stanislas est ouverte toute la nuit.)

A Lunéville, en été, de 7 heures du matin à 9 heures du soir ; en hiver, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

A Toul, à Sarrebourg et à Château-Salins, les jours ordinaires de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures du soir ; les dimanches de 2 heures à 5 heures du soir.

Stations télégraphiques du chemin de fer desservies par les agents des compagnies et autorisées à transmettre les dépêches privées aux mêmes conditions que les bureaux de l'État.

Pont-à-Mousson. — Dieulouard. — Frouard. — Varangéville-Saint-Nicolas. — Blainville-Avricourt. — Lutzelbourg. — Les gares de Lunéville, Toul et Sarrebourg reçoivent à toute heure du jour les dépêches relatives aux incidents de voyage; Elles n'acceptent les autres dépêches qu'aux heures où le bureau de l'Etat est fermé.

Tarifs des dépêches télégraphiques pour l'intérieur de la France.

Les dépêches télégraphiques privées de un à vingt mots, adresse et signature comprises, sont soumises aux taxes suivantes, perçues au départ, savoir :

Les dépêches échangées entre deux bureaux d'un même département, à une taxe fixe de 1 franc.

Les dépêches échangées entre deux bureaux quelconques du territoire de l'Empire, hors le cas précédent, à une taxe fixe de 2 francs.

La même taxe est appliquée aux dépêches pour la Corse.

Au-dessus de vingt mots, ces taxes seront augmentées de moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédant.

L'indication de la date, de l'heure de dépôt et du lieu de départ est transmis d'office. Sauf ces indications, tous les mots, inscrits par l'expéditeur sur la minute de sa dépêche, sont comptés et taxés.

L'expéditeur peut comprendre dans sa dépêche la demande de collationnement ou d'accusé de réception par le bureau de destination.

La taxe du collationnement est égale à celle de la dépêche.

La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

Le public est admis à déposer des dépêches privées pendant la nuit et sans augmentation de taxe, pour les bureaux français de Bordeaux, Boulogne, Calais, Chambéry, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Narbonne, Nancy, Nice, Paris, Strasbourg, Toulouse, Tours et Bastia.

Il est perçu :

Une taxe fixe de huit francs pour les dépêches de 1 à 20 mots échangées entre un bureau quelconque de France et un bureau quelconque d'Algérie ;

Une taxe fixe de dix francs pour les dépêches de 1 à 20 mots échangées entre un bureau quelconque de France et un bureau quelconque de Tunisie.

Au-dessus de 20 mots, ces taxes sont augmentées de moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédant.

Lieux : L. Lunéville. — N. Nancy. — S. Sarrebourg. — T, Toul. — V. Vic. — (Château-Salins). — Vic est le chef-lieu judiciaire de l'arrondissement de Château-Salins. La distance est calculée de chaque commune de cet arrondissement à Vic.

COMMUNES ET POPULATION.		DISTANCE du chef-lieu d'Arrondissmt		DISTANCE.	CHEF-LIEU de CANTON.	DISTANCE.	BUREAU DE POSTE.	MAIRES	CURÉS OU ANNEXES.	INSTITUTEURS.
1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Abaucourt	615	28	N	28	Nomeny	3	Nomeny	Brice	Malhache	Schmitt
Aboncourt-en-Vosges	314	56	T	43	Colombey	23	Vandeléville	Mougenot	Thomassin	Bausson
Aboncourt-s.-Seille	172	21	V	16	Château-S.	14	Moncel-sur-S.	Henriot	(*Manhoué*)	Bagard
Abreschwiller	1737	78	S	16	Lorquin	9	Abreschwiller	Vagner	Louis	Kipper. Ferry
Achain	252	44	V	18	Château-S.	14	Château-S.	Broquard	Paris	Cézard
Affracourt	293	31	N	31	Haroué	1	Haroué	Arnould	(*Haroué*)	Moine
Agincourt	229	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Dronville	N.	Grosjean
Aingeray	482	16	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Pierson	Stique	Jacquemin
Ajoncourt	256	21	V	24	Delme	11	Aulnois	Xardel	(*Arraye*)	Canette
Alaincourt-la-Côte	240	33	V	24	*Idem*	5	Delme	Bastien	(*Liocourt*)	Nicolas
Albestroff	767	65	V	15	Albestroff	»	Albestroff	Briot	Pfeiffer	Febvrel
Allain-aux-Bœufs	543	29	T	37	Colombey	3	Colombey	Moudin	Français	Olry
Allamps	504	37	T	18	*Idem*	8	Colombey	Didier	Valentin	Oudot
Altroff	1041	63	V	34	Albestroff	6	Altroff	Févier	Britsch	Guerber
Amance	467	13	N	13	Nancy (e)	13	Bouxièr-a.-C.	Collenot	Simonaire	Parisot
Amelécourt	181	32	V	8	Château-S.	12	Château-S.	Bonnet	Barthelémy	Madiesse
Amenoncourt	246	58	L	28	Blâmont	7	Blâmont	Geoffroy	Delarue	Mazal
Ancerviller	745	60	L	30	*Idem*	7	Blâmont	Fiel	Gérard	Poiret
Andilly	350	36	T	12	Domèvre	8	Noviant	Clément	Gabriel	Bertrand
Angomont	376	77	L	40	Baccarat	22	Badonviller	Vernier	Demange	Berson
Angviller	228	60	S	18	Fénétrange	15	Fénétrange	Foulle	(*Bisping*)	Francomme (L.)
Ansauville	330	36	T	17	Domèvre	8	Noviant	Salhorgne	Abrant	Lalance

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Arnaville	787	45	T	45	Thiaucourt	17	Pagny-s.-M.	Renaudin	Viard	Grégoire
Arracourt	802	31	V	8	Vic	8	Vic	De Montureux	Valentin	Michel
Arraye-et-Han	471	20	N	20	Nomeny	10	Nomeny	De Ladoub. de C.	Gauzelin	Codoré
Arscheviller	565	90	S	11	Phalsbourg	10	Lixheim	Danobre	Grisert	Schœffler
Art-sur-Meurthe	595	8	N	8	Saint-Nicolas	6	Saint-Nicolas	Rongieux	Picot	Marchal
Aspach	200	67	S	13	Lorquin	3	Lorquin	Calais	(*Landange*)	Florentin
Assenoncourt	504	54	S	23	Réchicourt	15	Maizières	Sonnette	Antoine	Bridey
Athienville	367	29	V	10	Vic	10	Vic	Villemin	Gomien	Louyot
Atilloncourt	198	22	V	13	Château-S.	12	Moncel-sur-S.	Pardieu	(*Bioncourt*)	Marchal
Atton	498	28	N	28	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Lemaire	Voinier	Darmois
Aulnois-sur-Seille	410	24	V	23	Delme	8	Aulnois	Sanson	N.	Vincent
Autrepierre	306	60	L	30	Blâmont	5	Blâmont	Dedenon	Masson	Cuny (Jean)
Autreville	346	19	N	19	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Vannesson	(*Millery*)	Briliot
Autrey	193	23	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Bugard	Duprey	Jacquières
Avrainville	406	30	T	12	Domèvre	6	Noviant	Letaque	Guyot	Lemoine
Avricourt	712	66	S	24	Réchicourt	4	Réchicourt	Gadel	Gérard	Mazal
Azelot	197	17	N	17	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Colin	(*Burth.-a.-C.*)	Jacquot
Azerailles	742	32	L	22	Baccarat	6	Baccarat	Nicolas	Boulanger	Gérardin
Azoudange	468	54	S	21	Réchicourt	10	Maizières	Acreman	Mathias	Parmentier
BACCARAT	4121	58	L	28	Baccarat	nn	Baccarat	Godard-Desmaret	Jacques	Perrin. Huguet.
Bacourt	511	37	V	25	Delme	5	Delme	Bouchy	Girard	Maldidier
Badonviller	2204	66	L	36	Baccarat	15	Badonviller	Perret	Mansuy	Grandsire
Bagneux	286	32	T	15	Colombey	5	Colombey	Michel	(*Allain-aux-B.*)	Coffigny
Bainville-aux-Miroirs	414	37	N	37	Haroué	10	Bayon	Trompette	Jeanmaire	Didelot
Bainville-sur-Madon	357	16	T	21	Toul (s.)	12	Pont-S.-V.	Viard	(*Maizières*)	Coffigny
Barbas	407	60	L	30	Blâmont	3	Blâmont	Colin	Beau	Wouaux
Barbonville	388	23	L	15	Bayon	11	Rosières	Prévot	Dumas	Huart
Barchain	184	77	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Tétard	(*Héming*)	Pierron (J.-B.)
Barisey-au-Plain	449	37	T	20	Colombey	5	Colombey	Richard	N.	Colin
Barisey-la-Côte	262	37	T	17	Colombey	5	Colombey	Joyeux	(*Allamps*)	Prud'homme

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours non fériés, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure : il n'y a d'exception à cette règle que pour les chefs ou premières autorités des administrations.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Président, Guibal ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Membres : Mamelle, doyen des conseillers de Préfecture; Percin ✱, ancien inspecteur d'académie ; Lacroix ✱, ingénieur du service hydraulique ; Chatelain, architecte diocésain ; Grillot, Morey ✱, Corrard des Essarts ✱, Melin et Henriot, architectes;

§ 5. CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff. Thiébault, à Insming. — Château-Salins. Comte de Landreville, à Nancy. — Delme. Comte de Riocour ✱, à Aulnois. — Dieuze. De Guaita, à Tarquinpol. — Vic. Bagré, à Vic.

Arrondissement de Lunéville. — Godard-Desmarest, à Baccarat. — Bayon. Débuisson, à Nancy. — Blâmont. Vaultrin ✱, à Blâmont. — Gerbéviller. Comte de Lambertye. — Lunéville (nord). Guérard ✱, à Lunéville. — Lunéville (sud-est). Michaut, à Nancy.

Arrondissement de Nancy. — Le prince de Beauvau ✱, sénateur, à Haroué. — Nancy (est). Baron Buquet ✱, député, maire de Nancy. — Nancy (nord). Monnier ✱, à Nancy. — Nancy (ouest). Volland ✱, à Nancy. — Nomeny. Baron de Mahuet ✱, à Létricourt. — Pont-à-Mousson. N.... — Saint-Nicolas. Comte de Lambel, à Fléville. — Vézelise. Rollin, à Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange. Hertz, à Sarrebourg. — Lorquin. E. Chevandier de Valdrôme ✱, député, à Cirey. — Phalsbourg, Germain (Adolphe), à Phalsbourg. — Réchicourt. Germain (Justin), à Réchicourt. — Sarrebourg. Garnier ✱, à Nancy.

Arrondissement de Toul. — Colombey. Bon de Prailly ✱, à Nancy. — Domêvre. Urion, à Villers-en-Haye. — Thiaucourt. Forel, à Thiaucourt. — Toul (nord). Douzain, à Bruley. — Toul (sud). Drouot ✱, député, à Nancy.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff. Poirel, procureur impérial à Mirecourt. — Château-Salins.

De Schacken ✻, médecin à Château-Salins; — Thouvenel ✻, propriétaire à Burthecourt. — Delme. Joly, juge de paix à Delme; — Peuplon, notaire à Viviers. — Dieuze. Blahaye, propriétaire à Dieuze; — Buquet, à Dieuze. — Vic. Arnoux, avocat à Vic; — Salmon, maire de Moyenvic.

Arrondissement de Lunéville. — Baccarat. Jacquel, propriétaire à Badonviller; — de Fontenay, directeur des cristalleries, à Baccarat. — Bayon. Martinet, à Virecourt. — Blâmont. Colle ✻, officier en retraite, à Blâmont. — Gerbéviller. Henry-Planté, à Gerbéviller. — Lunéville (nord) Parmentier, jeune, à Lunéville; — Noël, propriétaire, à Sommerviller. — Lunéville (sud-est). Hamelin, avocat à Lunéville; — Guérard, ancien notaire, à Lunéville.

Arrondissement de Nancy. — Haroué. Welche, à Nancy. — Nancy (est). De Lasalle ✻, conseiller à la Cour; — Hainglaise, ancien notaire. — Nancy (ouest). Meaume, professeur à l'Ecole impériale forestière. — Nancy (nord). Lemoine ✻, médecin. — Nomeny. Comte de Morville, maire à Mailly. Pont-à-Mousson. D'Autrecourt, maire de Champey. — Saint-Nicolas. Bertrand, propriétaire à Saint-Nicolas. — Vézelise. Boileau, propriétaire à Viterne.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange. Faigle, propriétaire à Fénétrange; — Benoit, propriétaire à Berthelming. — Lorquin. Schott, maire à Lorquin; — Ména, ancien notaire, à Cirey. — Phalsbourg. Weiss-Erckmann, à Phalsbourg; — Lelein, à Mittelbron. — Réchicourt-le-Château. Marcel, à Réchicourt. — Sarrebourg. Colle, juge de paix; — Burckhardt, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Colombey. Roussel, maire à Gémonville; — Mény, notaire à Colombey. — Domèvreen-Haye, François, notaire, maire de Beaumont; — Chouvert, à Bernécourt. — Thiaucourt. Curéli, à Jaulny. — Toul (nord). Saunier, maire à Lucey. — Collin, propriétaire à Ménil-la-Tour. — Toul (sud). Rampont, à Toul; — Thouvenin, maire à Dongermain.

§ 5. SOUS-PRÉFECTURES.

Château-Salins. — Sous-Préfet, Mazerat ✻. — Chef des bureaux, Crétaille.

Lunéville. — Sous-Préfet, de Fonbrune ✻. — Chef des bureaux, Gibou.

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Delme	670	32	V	19	Delme	»	Delme	N.	Foret	Thirobois
Deneuvre	1082	58	L	28	Baccarat	1	Baccarat	Virriat	Bazin	Boyer
Desseling	500	55	S	24	Réchicourt	16	Maizières	Girard	Chrisment	Godfriu
Deuxville	523	28	L	4	Lunév. (n.)	4	Luneville	Bouvier	Lachambre	Drouin
Diane-Capelle	413	65	S	12	Sarrebourg	12	Sarrebourg	Tisserand	Claudon	Jacquot
Diarville	620	59	N	59	Haroué	11	Haroué	Colnot	Gerard	Collin
Dieulouard	1507	21	N	21	Pont-à-M.	9	Dieulouard	Hurion	Gascard	Vinot
Dieuze	3203	48	V	15	Dieuze	»	Dieuze	Baron du Prel *	Georgés	Jacquem. Henrion
Dolcourt	237	33	T	25	Colombey	9	Colombey	Huin	(*Selaincourt*)	Cunin
Dolving	420	78	S	6	Fénétrange	10	Fénétrange	Roesch	Klein	Krommenacker
Dombasle	1514	18	N	18	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Dron	Collot	Munier
Domèvre-s.-Vez.	901	58	L	25	Blâmont	5	Blâmont	Huraux	Gérard	Simon
Domèvre-en-Haye	427	28	T	18	Dom.-en-Hay.	»	Noviant	Petit	Bazin	Convard
Domgermain	1145	50	T	6	Toul (s.)	6	Toul	Thouvenin	Friand	Banvoy
Domgevin	568	49	L	19	Blâmont	15	Maraimviller	Bertraud	Claude	Thiaucourt
Dommarie-Eulmont	231	37	N	36	Vézelise	9	Vézelise	Houbot	Coutret	Renard
Dommartement	195	4	N	4	Nancy (e.)	4	Nancy	Turck	Collin	Harmand
Dommartin-la-Ch.	146	51	T	42	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Labriet	(*Charrey*)	Mlle E. Louis
Dommartin-l.-T.	566	22	T	2	Toul (n.)	2	Toul	Henriet	Firbach	Marchal
Dommartin-s.-Am.	119	9	N	9	Nancy (e,)	9	Bouxières	Florentin	(*Lattre-s.-Am.*)	Perrin
Domnom	304	54	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Becker	Bernard	Finance
Domptail	99	27	L	18	Bayon	5	Bayon	Perrin	(*Haussonville*)	Clément
Donjeux	197	51	V	17	Delme	2	Delme	Blanpied	(*Delme*)	Alexandre
Donnelay	727	45	V	14	Vic	14	Marsal	Christophe	Gossel	Boura
Drouville	407	24	L	14	Lunév. (n.)	14	Einville	Vuillemin	Bervillé	Garo
Ecrouves	648	29	T	5	Toul (n.)	5	Toul	Tacaille	Colas	Blaison
Einvaux	365	34	L	18	Bayon	7	Bayon	Bailly	Déprez	Drouot
Einville	1140	32	L	7	Lunév. (n.)	7	Einville	Eby	Martin	Jacob

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Erbéviller	104	18	N	18	Saint-Nicolas	15	Moncel	Zabel	(*Champenoux*)	Collin (Eug.)
Essey-et-Maizerais	772	45	T	31	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Remy	Gerdolle	Prétot
Essey-lès-Nancy	701	4	N	4	Nancy (c.)	4	Nancy	Munier	Phulpin	Godfroy
Essey-la-Côte	268	46	L	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Xoual	Petitmangin	Thiriat
Etreval	190	33	N	33	Vézelise	8	Vézelise	Marquel	(*Thorey*)	Picquant
Eulmont	372	9	N	9	Nancy (c.)	9	Nancy	Martin	Thellot	Georges
Euvezin	377	45	T	31	Thiaucourt	8	Thiaucourt	Udot	Bigel	Paris
Faulx	833	14	N	14	Nomeny	14	Bouxières	Cuisset	Thirion	Marchal
Favières	1025	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Thiballier.	Petit	Golé
Faxe	129	39	V	17	Delme	7	Delme	Jeanpierre	(*Fonteny*)	(*Fonteny*)
Fécocourt	492	57	T	38	Colombey	20	Vandeléville	Deleau	Clément	Louviot
Fénétrange	1309	75	S	16	Fénétrange	»»	Fénétrange	Faigle	Thisse	Morv. Schneider
Fenneviller	240	66	L	36	Baccarat	14	Badonviller	Helluy	(*Pexonne*)	Bauquel
Ferrières	226	19	N	19	Saint-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Collenot	Florentin	Jacques
Fey-en-Haye	202	38	T	38	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Thiébaut	Peltier	Jacquière
Flainval	166	25	L	9	Lunév. (n.)	9	Lunéville	Pérette	(*Hudiviller*)	Francomme
Flavigny-sur-Mos.	1394	16	N	16	Saint-Nicolas	14	Flavigny	Prétot	Vincent	Bruant
Fléisheim	220	90	S	12	Fénétrange	15	Lixheim	Hartmann	Krommenacker	Baumgarten
Fléville	389	9	N	9	Saint-Nicolas	9	Nancy	Comte de Lambel	Bastien	Michel
Flin	656	49	L	19	Gerbéviller	12	Lunéville	Simon	Barbier	Aubry
Flirey	435	58	T	28	Thiaucourt	13	Noviant	Warin	Klein	Lhuillier
Fontenoy-la-Joûte	653	35	N	25	Baccarat	7	Baccarat	Villaume	Michel	Thiébaut
Fontenoy-s.-Moselle	264	18	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Geoffroy	(*Gondreville*)	Michel
Fonteny	462	37	V	17	Delme	7	Delme	Sarazin	Caye	Forich
Forcelles-s.-Gorgon	262	32	N	32	Vézelise	4	Vézelise	Parisot	Morise	Pierson
Forcelles-s.-Gogney	309	40	N	40	*Idem*	12	Vandeléville	Florentin	Camus	Morizot
Fossieux	295	25	V	19	Delme	7	Aulnois	Jardin	Gény	Vanson
Foug	1291	32	T	8	Toul (n.)	8	Toul	Serrière	Claude	Botte
Foulcrey	738	66	S	22	Réchicourt	4	Réchicourt	Muller	Poirine	Lavalska
Fraimbois	336	40	L	10	Gerbéviller	8	Lunéville	Grandjacquot	Rousselot	Grandjacquot

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Fraisne-en-Saint.	301	42	N	42	Vézelise	14	Vandeléville	Labaye	Vautard	Gratet
Francheville	430	22	T	8	Domèvre	10	Toul	Thiébault	Vigneron	Laviolle
Franconville	117	43	L	13	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Flenrence	(*Moriviller*)	Mercier
Fraquelfing	243	70	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Adelé	(*Haltigny*)	Firiot
Fréménil	271	48	L	18	Blâmont	15	Blâmont	Grandclaude	(*Donjevin*)	Corniibé
Frémery	265	41	V	20	Delme	9	Delme	Lavieille	(*Oron*)	Stoffel
Fremonville	630	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Gousnt	Grand'Eury	Richard
Fresnes-en-Saulnois	532	30	V	12	Château-S,	7	Château-S.	Fleuret	François	Jacob
Fribourg	422	59	S	20	Réchicourt	14	Maizières	Dieudonné	Parisot	Maro
Frolois	764	20	N	20	Vézelise	12	Vézelise	Lallement	Mathieu	Colin
Frouard	1203	10	N	10	Nancy (n.)	10	Frouard	Courtois	Blanc	Martin
Froville	294	36	L	22	Bayon	4	Bayon	Genay	Scadot	Denis
Garrebourg	687	95	S	16	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Stiltz	Klock	Muller
Gélacourt	219	53	L	25	Baccarat	4	Baccarat	Lambert	Mangin	Lérat
Gélaucourt	106	30	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Rudtte	(*Battigny*)	Barbier
Gellenoncourt	94	18	N	18	Saint-Nicolas	10	Saint-Nicolas	Burtin	(*Drouville*)	Burtin
Gélucourt	609	46	V	17	Dieuze	7	Dieuze	Petcourt	George	Déchez
Gémonville	504	48	T	33	Colombey	15	Colombey	Roussel	Poirot	Richet
Gerbécourt	272	54	V	10	Château-S.	4	Château-S.	Déhan	(*Vaxy*)	Trèche
Gerbécourt-Hapl.	232	26	N	26	Haroué	5	Haroué	Guyot	(*Tantonville*)	Guyot
GERBÉVILLER	2014	40	L	13	Gerbéviller	"	Gerbéviller	Henri-Planté	Adam	Morel
Germiny	553	26	T	19	Colombey	10	Colombey	Déthorey	Contaux	Michel
Germonville	265	39	N	39	Haroué	9	Haroué	Cunin	Bagard	Delaigle
Gézoncourt	238	26	T	22	Domèvre	6	Dieulouard	Grandpierre	Pinoit	Gérard
Gibaumeix	38[illegible]	41	T	17	Colombey	15	Colombey	Georgin	Dégoutin	Hénard
Giriviller	283	47	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Simon	Royer	Pierron
Givrycourt	195	65	V	36	Albestroff	5	Albestroff	Nemsgern	(*Wibersviller*)	Beaumgarten
Glonville	665	52	L	22	Baccarat	7	Baccarat	Magnier	Duvergé	Jeanpert
Gogney	268	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Petit	Munier-Pugin	César
Gondreville	1504	18	T	6	Toul (n)	6	Toul	Geoffroy	Vuillaume	Denis

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Gondrexange	1010	72	S	12	Réchicourt	8	Lorquin	Masson	Calot	Henriot
Gondrexon	125	57	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Cotel	(*Chazelles*)	Boury
Gosselming	644	72	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Seyer	Magée	Beauvais
Goviller	740	30	N	30	Vézelise	7	Vézelise	Saulnier	Béguin	Bagard
Gremecey	216	23	V	11	Château-S.	9	Moncel-sur-S.	Dalbin	(*Péttoncourt*)	Comte
Grimonviller	282	44	T	42	Colombey	22	Vandeléville	Cherpitel	Suisse	Oudin
Gripport	441	40	N	40	Haroué	10	Bayon	Roze	Carrier	Martel
Grisscourt	160	25	T	23	Domèvre	7	Dieulouard	Guérard	(*Gézoncourt*)	Clochette
Grosrouvre	170	35	T	18	*Idem*	7	Noviant	Marchal	(*Bernécourt*)	Vannesson
Guébestroff	83	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Hamant	(*Kerprich-lès-D.*)	Rivet
Guéblange	280	44	V	15	*Idem*	5	*Idem*	Bauqué	Lély	Aubertin
Guébling	360	52	V	23	*Idem*	7	*Idem*	Cointin	Marchal	Trottemann
Guénestroff	308	47	V	17	*Idem*	2	*Idem*	Bentz	(*Kerpr.-lès-D.*)	Maugard
Guermange	480	55	S	27	Réchicourt	19	Maizières	Collin	Govillé	Génin
Gugney-s.-Vaudém.	193	40	N	40	Vézelise	12	Vandeléville	Raoult	Clément	Berry
Guinzeling	203	59	V	29	Albestroff	9	Albestroff	Mélard	Delsam	Georges
Guntzviller	451	91	S	12	Phalsbourg	11	Lixheim	Mutz	Faust	Nusang
Gye	232	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Ledur	(*Moutrot*)	Richet
Hablainville	164	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Bastien	Boudot	Gaudé
Haboudange	493	45	V	16	Château-S.	15	Château-S.	Guingrich	Hovasse	Grégoire
Haigneville	129	52	L	19	Bayon	2	Bayon	Jeanmaire	(*Brémoncourt*)	Gondrexon
Halloville	165	59	L	29	Blâmont	5	Blâmont	Bridey	(*Ancerviller*)	Dieudonné
Hammeville	191	31	N	31	Vézelise	3	Vézelise	Laurent	Lapierre	Clabeaux
Hamonville	125	38	T	19	Domèvre	10	Noviant	Gardeur	(*Ansauvill*)	Jeanpierre Idoux
Hampont	443	37	V	8	Château-S.	7	Château-S.	Thiriet	Houpert	Pardieu
Hangviller	392	99	L	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Ganglof	(*Mélting*)	Will
Hannocourt	58	39	V	18	Delme	7	Delme	Conter	(*Prévócourt*)	Claude
Haraucourt	869	18	N	18	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Burtin	Anselme	Finance
Haraucourt-s.-Seille	383	36	V	7	Château-S.	10	Château-S.	Cézard	Jacqnot	Pomme
Harbouhey	530	65	L	35	Blâmont	4	Blâmont	Collin	Simonin	Robinet

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Haroué	597	30	N	30	Haroué	»»	Haroué	Lhuillier	Finck	Vosgien
Harreberg	271	93	S	14	Sarrebourg	14	Abreschwiller	Schwaller	(*Hommert*)	Sr Marie
Hartzviller	716	85	S	10	*Idem*	10	Sarrebourg	Schmitt	Betting	Firtion
Hattigny	471	67	S	15	Lorquin	5	Lorquin	Saunier	Royer	Pierron
Haudonville	122	40	L	13	Gerbéviller	1	Gerbéviller	Aubry	(*Gerbéviller*)	François
Haussonville	504	25	L	18	Bayon	7	Bayon	Pierson	Lacasse	Pérette
Haut-Clocher	406	86	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Scherring	Klein	Kalik
Haie-des-Allemands	105	66	S	18	Réchicourt	10	Réchicourt	Marchal	(*Saint-Georges*)	Ferry
Hazelbourg	529	58	S	16	Phalsbourg	12	Lixheim	Fiack	Hœsck	Godet
Heillecourt	290	5	N	5	Nancy (o.)	5	Nancy	Brasseur	Celté	Davié
Hellering	372	76	S	10	Fénétrange	7	Fénétrange	Fichter	Kunh	Bour
Hellocourt	30	31	V	22	Vic	22	Maizières	Comte Villatte *	(*Maizières*)	N.
Héming	436	67	S	8	Lorquin	5	Sarrebourg	Cherrier	Démonet	Morizot
Hénaménil	561	37	L	12	Lunév. (s-e.)	12	Einville	Busselot	Pierron	Bernard
Henridorff	746	92	S	15	Phalsbourg	7	Phalsbourg	Mathis	Untereiner	Desprez
Hérange	174	91	S	12	*Idem*	6	Lixheim	Matte	Dille	Kuntz
Herbéviller	523	51	L	21	Blâmont	9	Blâmont	Toulon	Mangin	Colette]
Hériménil	485	54	L	4	Gerbéviller	10	Lunéville	Winger	Mathieu	Kim (Aug.)
Hermelange	201	69	S	7	Lorquin	2	Lorquin	Kremer	(*Nitting*)	Hanriot
Hertzing	254	75	S	11	Réchicourt	10	Lorquin	Lhuillier	(*Héming*)	Cherrier
Hesse	660	85	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Letellier	Duvic	Vénel
Hilbesheim	501	86	S	7	Fénétrange	13	Sarrebourg	Sins	Chable	Gassmann
Hoéville	372	26	L	15	Lunév. (n.)	15	Einville	Voirin	Miller	Bonnechoux
Hoff	316	87	S	2	Sarrebourg	2	Sarrebourg	Engel	Benjamin	Rauch
Hommarting	670	94	S	9	*Idem*	9	Lixheim	Mangenot-Touche	Martin	Wechter
Hommert	554	94	S	14	*Idem*	14	Abreschwiller	Schmitt	Austett	Gœster
Houdelmont	253	23	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Peultier	Cabocel	Peignier
Houdemont	279	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Colin	Potier	Voirin
Houdreville	708	25	N	24	Vézelise	3	Vézelise	Bra	Humbert	Poirson
Housselmont	41	39	T	19	Colombey	7	Colombey	Richard	(*Allamps*)	(*Allamps*)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Housséville	343	38	N	58	Haroué	10	Haroué	Perrin	Toussaint	Oquu (Marcel)
Hudiviller	332	22	L	8	Dunév. (n.)	8	Lunéville	Babon	Rayer	Maillard
Hultenhausen	474	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Richard	Speth	Elsensohn
Hunskirich	444	70	V	41	Albestroff	7	Albestroff	Beaumann	Becker	Thony
Ibigny	209	68	S	19	Réchicourt	6	Réchicourt	Bazin	Huber	George
Igney	190	65	S	25	*Idem*	5	Réchicourt	Cuny	(*Repaix*)	Sivadon
Imling	682	82	S	3	Sarrebourg	3	Sarrebourg	Velker	Deblaye	Martin
Insming	795	68	V	38	Albestroff	3	Albestroff	Imhoff	Heymès	Lippert
Inswiller	468	63	V	35	*Idem*	8	Albestroff	Fimeler	Wassereau	Resche
Jaillon	291	22	T	12	Domèvre	9	Toul	Perrin	Noel	Gillet
Jallaucourt	492	26	V	15	Delme	7	Delme	Mourot	Désalme	Grosjean
Jarville	760	3	N	3	Nancy (o.)	3	Nancy	De Vaugiraud	(*Bonsecours*)	Thomas
Janlny	487	47	T	38	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Gaillemin	Onion	Château
Jeandelaincourt	390	22	N	22	Nomeny	7	Nomeny	Brice	Saleur	Dubois
Jeaoncourt	158	37	N	37	Haroué	7	Haroué	Mathieu	(*Xirocourt*)	Barbier
Jezainville	659	25	N	25	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Parisot	Simon	Thomas
Jolivet	502	32	L	2	Lunév. s.-e.	2	Lunéville	Villemin	Chappé	Lombard
Jovelise	394	40	V	11	Vic	11	Marsal	Cézard	L'huillier	Gonet
Juville	325	39	V	26	Delme	7	Delme	Grandidier	Cherrier	Jolivad
Juvrecourt	261	33	V	6	Vic	6	Vic	Suisse	Husson	Boncourt
Kerprich-aux-Bois	321	82	S	8	Sarrebourg	8	Sarrebourg	Germain	Mangel	Mansuy
Kerprich-l.-Dieuze	417	45	V	15	Dieuze	3	Dieuze	Conraux	N.	Maugard
Lachapelle	281	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Divoux	Morlot	Roch
Lafrimbolle	768	75	S	28	Lorquin	12	Cirey	Collin	Ancet	Marchand
Lagarde	741	49	V	20	Vic	20	Maizières	Lebœuf	Lorrain	About
Lagney	671	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Migot	Perrin	Maguyon
Laître-sous-Amance	648	12	N	12	Nancy (e)	12	Bouxières	Raison	N.	Tonin
Laleuf	510	35	N	35	Vézelise	7	Vézelise	Vigneron	Jacquière	Petit, Blanchette
Lamath	225	33	L	7	Gerbéviller	6	Lunéville	Thiuselin	(*Xermaménil*)	Blaise
Landange	335	65	S	13	Lorquin	3	Lorquin	Ména	Mouche	Paquotte

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Landécourt	229	35	L	13	Bayon	9	Bayon	Noël	(*N. chap.-vic*)	Michel
Landremont	282	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Maguin	(*Ville-au-Val*)	Rigard
Laneuvelotte	235	11	N	11	Nancy (e.)	11	Bouxières	Deranton	Lhuillier	Fontaine
Laneuveville-a.-B.	519	45	L	15	Lun (s.-e.)	15	Marainviller	Gadel	Bar	Harmand
Laneuveville-der.-F.	373	54	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Batail	Caré	Laurent
Laneuveville-d.-B.	338	32	N	32	Haroué	9	Bayon	Quqn	Saucerotte	Leclerc
Laneuveville-d.-N.	830	7	N	7	Saint-Nicolas	6	Nancy	Maillefert	Lebon	Mayeur
Laneuveville-en-S.	559	52	V	14	Delme	5	Delme	Girard	Lambert	Niclause
Laneuveville-l.-Lor.	141	69	S	11	Lorquin	2	Lorquin	Thomasset	(*Lorquin*)	Henry
Lanfroicourt	306	21	N	21	Nomeny	1¾	Bouxières	Gérardin	Simonin	Grandemange
Langatte	722	85	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Hœsch	Schleininger	Reinbold
Lauguimberg	586	59	S	18	Réchicourt	13	Maizières	Verdun	About	Cadiot
Laronxe	539	41	L	11	Lunév. (s.-e.)	11	Lunéville	Gerbé	Hovasse	Villaume
Laxou	2507	4	N	4	Nancy (n.)	4	Nancy	Ferry	Claude	Lacour
Lay-St-Christophe	1037	8	N	8	Nancy (e.)	8	Nancy	Sibille	Bernel	Janin
Lay-St-Remy	392	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	De Lassalle	Pinoit	Claudon
Lebeuville	529	28	N	38	Haroué	8	Bayon	Trompette	Bassinot	Bergé
Leintrey	602	54	T	25	Blâmont	10	Blâmont	Masson	Robinet	Pillot
Lemainville	415	24	N	24	Haroué	6	Haroué	Renard	Blau	Laroche
Le Ménil-Mitry	75	36	N	36	Haroué	7	Bayon	Royer	(*Lebeuville*)	(*Lebeuville*)
Lemoncourt	186	29	V	17	Delme	4	Delme	Marsal	Claude	Menzin
Léning	418	62	V	33	Albestroff	5	Altroff	Hazotte	Stenger	Becker
Lenoncourt	497	11	N	11	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Mengin	Gérard	André
Lesménils	486	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Louyot	Antoine	Mathieu
Lesse	390	47	V	27	Delme	15	Delme	Pierson	Leroy	Antoine
Létricourt	417	23	N	23	Nomeny	6	Nomeny	De Mahuet	Robin	Noirel
Ley	508	41	V	12	Vic	12	Marsal	Louis	(*Lezey*)	Nicolas
Leyr	776	14	N	14	Nomeny	14	Bouxières	Mayeur	Marchal	Noël
Lezey	296	39	V	9	Vic	9	Marsal	Gadel	Noirclaude	Maugard
Lhor	384	61	V	31	Albestroff	31	Albestroff	Schmitt	Renaudin	Pffend

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lidrequin	67	45	V	18	Château-S.	15	Château-S.	Lefebvre	(*Conthil*)	(*Conthil*)
Lidrezing	264	47	T	20	Dieuze	10	Dieuze	Pinet	Bourdon	Francomme
Limey	296	56	V	28	Thiaucourt	9	Noviant	Thiéry	Gerdolle	Raison
Lindre-Basse	368	48	V	18	Dieuze	5	Dieuze	Vergeront	Maxé.	Marchal
Lindre-Haute	434	48	V	18	*Idem*	5	*Idem*	Lallement	(*Lindre-Basse*)	About
Linocourt	283	54	T	24	Delme	8	*Idem*	Lamy	Lefebre	Boulanger
Lironville	294	35	T	23	Thiaucourt	12	Noviant	Marchal	Jacquemin	Minot
Liverdun	1139	16	S	20	Domèvre	13	Frouard	Martin d. Fournet	Collin	Godard
Lixheim	866	89	N	10	Phalsbourg	9	Lixheim	Limon	Jacques	Fleur-Beaumann
Lixières	308	22	N	22	Nomeny	6	Nomeny	Franiatte	(*Serrières*)	Beuvelot
Loisy	322	25	L	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Maujean	Crousse	Morel
Lorey	257	29	L	22	Bayon	5	Bayon	Cardot	Marchal	Crémel
Loromontzey	329	39	S	26	*Idem*	7	Bayon	Malhorty	Pultier	Didry
Lorquin	1060	68	V	10	Lorquin	"	Lorquin	Schott	Collin	Parment., Schwer
Lostroff	230	57	V	27	Albestroff	11	Dieuze	Fimeyer	Guénaire	Gauthier
Loudrefing	715	61	V	28	*Idem*	12	Dieuze	Parentin	Berman	Wassereau
Lubécourt	156	35	T	9	Château-S.	5	Château-S.	Hazotte	*Amélécourt*	Pierson
Lucey	812	51	V	7	Toul (n.)	7	Toul	Noël	Barroyer	Duponcel
Lucy	521	41	N	22	Delme	9	Delme	Xardel	Demnise	Maujean
Ludres	510	9	L	9	Nancy (o.)	9	Flavigny	Nicolas	Aubert	Collin
Lunéville	15528	30	N	"	Lunéville	"	Lunéville	Parmentier	Duplessy-Trouillet	Carême
Lupcourt	252	12	S	12	Saint-Nicolas	6	Saint-Nicolas	Vincent	Grevier	Simon
Luxelbourg	652	97	L	18	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Gabriel	Dannemarck	Eschenbrenner
Magnières	741	80	N	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Henry	François	Marchal
Maidières	351	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Messain	Gérard	Perrin
Mailly	517	32	L	32	Nomeny	4	Nomeny	De Morville	Franiatte	Lavallée
Maixe	488	25	V	7	Lunéville (n.)	7	Einville	Liégey	Gazin	Tavard
Maizières-lès-Vic	1240	31	T	22	Vic	22	Maizières	Clément	Hureaux	Breton
Maizières-les-Toul	553	18	V	18	Toul (s.)	18	Pont-St.-V.	Debrod	Chéry	Hénard
Malaucourt	393	23	N	17	Delme	8	Delme	Grosjean	Marsal	Masson

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Malleloy	335	14	N	14	Nomeny	14	Bouxières	Godfroy	Laumont	Marlet
Malzéville	1938	2	T	2	Nancy (e.)	2	Nancy	Munich	Charpentier	Dardaine
Manoy	356	30	T	26	Domèvre	8	Noviant	Doyotte	Charpentier	Guichard
Manderen-aux-4-T.	447	40	N	24	*Idem*	12	Noviant	Guillaumé	Bovée	Thouvenin
Mangonville	292	35	V	35	Haroué	10	Bayon	Petitdidier	(*Roville*)	Laurent
Manhoué	350	22	N	17	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Badelot	Martin	Merle
Manonocourt-en-Ver.	240	15	T	15	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeansing	Masson	Vuillaume
Manonocourt-en-Voi.	262	32	N	14	Domèvre	4	N.	Loppinet	(*Avranville*)	Godfroy
Maroncourt-s.-S.	269	25	T	25	Nomeny	3	Nomeny	Colson	(*Clémery*)	Jacquemin
Manonville	306	30	L	20	Domèvre	2	Noviant	d'Hamonville	Igier	Mourot
Maonville	353	43	L	13	Lunév. (s.-e.)	13	Marainviller	François	Harmant	Poirine
Marainviller	747	39	N	9	*Idem*	9	Marainviller	Legrand	Bresse	Leclerc
Marbache	707	15	V	15	Nancy (n.)	15	Frouard	Lalance	Michel	Hémonet
Marimont	160	33	N	26	Albestroff	9	Albestroff	Launoy	Thouvenin	Péroux
Maron	638	18	V	15	Nancy (n.)	15	Pont-S.-V.	Urion	Rogel	Gany
Marsal	1169	36	N	7	Vic	7	Marsal	Rifau	Baudoin	Christophe
Marthemont	79	22	V	22	Vézelise	12	Vézelise	Messin	(*Thélod*)	Poirson
Marthil	564	44	T	20	Delme	16	Delme	Brandebourg	Boquel	Marchand
Martincourt	279	29	L	24	Domèvre	6	Noviant	Petit	N.	Herbier
Matexey	197	46	N	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Raidot	(*Séranville*)	Richard Molard
Maxéville	522	2	V	2	Nancy (o.)	2	Nancy	Perrin	Barbier	Peltier
Maxerulles	326	18	L	13	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Simonin	Bertrand	Grosset
Méhoncourt	341	31	T	16	Bayon	6	Bayon	Renauld	Humbert	Mourot
Ménil-la-Tour	294	38	N	11	Toul (n.)	11	Noviant	Salzard	Martin	Souron
Ménillot	306	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	François	(*Choloy*)	Durouaux
Méréville	250	14	N	14	Nancy (o.)	14	Flaviguy	Grandjean	Bridey	Bérot
Merviller	694	59	L	29	Baccarat	7	Baccarat	Ferry	Bonnabé	Larue
Messein	238	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-S.-V.	Détreval	(*Ludres*)	Denis
Métairies-de-St-Quir.	380	74	S	14	Lorquin	6	Abreschwiller	Kepplinger	(*St-Quirin*)	Cuny, Louis
Metting	418	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Wehrung	Ingold	Metzger, Muller

Mignéville	347	55	L	25	Baccarat	12	Blâmont	Masson	Pierre	Dardaine
Millery	501	18	N	18	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Vannesson	Crousse	Jacquot
Minorville	401	31	T	18	Domèvre	3	Noviant	Blaise	Contal	Maujean
Mittelbronn	772	102	S	17	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Lelein	Jacob	Mutz
Mittersheim	964	67	S	23	Fénétrange	8	Fénétrange	Geller	Becker	Klein
Moivrons	507	20	N	20	Nomeny	9	Bouxières	Clause	Fauconnier	Khil Hector
Molring	83	58	V	28	Albestroff	8	Albestroff	Véber	(*Guinzeling*)	Courteau
Moncel-sur-Seille	630	19	V	10	Château-S.	11	Moncel-s.-S.	Grandidier	Hazotte	Dufour
Moncel-lès-Lunéville	332	34	L	4	Lunév. (s.-e.)	4	Lunéville	Suisse	(*Lunéville*)	Anxionnat
Moncourt	251	42	V	13	Vic	13	Maizières	Poirel	Venner	Pidolot
Mont	402	29	L	7	Gerbéviller	10	Lunéville	Digout	Mathieu	Digout
Montauville	605	34	N	34	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Bonnette	Krempf	Rouyer
Mondidier	191	61	V	30	Albestroff	5	Albestroff	Barbier	N. *Chap.vic*	Ferry
Montenoy	258	15	N	15	Nomeny	14	Bouxières	Servais	Duponcel	Collin
Montigny	305	57	L	27	Baccarat	11	Blâmont	Thiéry	(*Mignéville*)	Ganot
Mont-l'Etroit	232	43	T	25	Colombey	11	Colombey	Girot	Dorget	Potier
Mont-le-Vignoble	423	34	T	10	Toul (s.)	10	Toul	Simonin	Rolle	Gruyer
Montreux	218	61	L	31	Blâmont	7	Blâmont	Gondrexon	*Nonhigny*	Thirion
Morey	231	19	N	19	Nomeny	10	Nomeny	Arnould	Prévost	Mathieu
Moriviller	325	37	L	16	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Déroche	Gadel	Chatelain
Morville-lès-Vic	340	34	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Riboulot	Lempfritt	Monin
Morville-sur-Nied	465	42	V	25	Delme	10	Delme	Houzellé	Perrin	Marange
Morville-sur-Seille	346	32	N	32	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Bour	Davion	Marcus
Mouacourt	257	45	L	18	Lunév. (s.-e.)	18	Einville	Michaut	*Parroy*	Thomas
Moussey	515	62	S	25	Réchicourt	5	Réchicourt	Perrin	Cholin	About
Mousson	191	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Voignier	(*Pont-à-M.*)	Voiriot
Moutrot	217	33	T	9	Toul (s.)	9	Toul	Prugneaux	Cuny	Henry
Moyen	1111	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	André	Poirel	Kim
Moyenvic	966	32	V	5	Vic	3	Vic	Salmont	Barthelémy	Volrnot
Mulcey	381	39	V	10	Dieuze	5	Dieuze	Clément	Antoine	Pierre

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Munster	388	64	V	35	Albestroff	5	Albestroff	Kœnig	Kœnig	Vagner
NANCY	49305	nn	N	nn	Nancy	nn	Nancy	Baron Buquet *	(V. page 180)	(V. page 204)
Nébing	509	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Kiffer	Perrain	Vagner
Neufmaisons	686	62	L	32	Baccarat	10	Baccarat	Mathieu	Parisot	Louis
Neufmoulin	44	69	S	11	Lorquin	3	Lorquin	Richard	(*Landange*)	(*Landange*)
Neufvillage	162	61	V	32	Albestroff	6	Altroff	Château	(*Vahl*)	Bohn
Neuves-Maisons	813	12	N	12	Naney (o.)	12	Pont-S.-V,	Petitjean	Muths	Bacourt
Neuviller-l..Badonv.	285	61	L	31	Baccarat	15	Badonviller	Didier-Jean	Mouscet	Guise
Neuviller-sur-Mos.	574	29	N	29	Haroué	11	Neuviller	Berment	Frocot	Vigneron
Niderhoff	572	71	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Licourt	Jacques	Humbert
Niderstinzel	801	78	S	19	Fénétrange	3	Fénétrange	Zinguerlé	Vitters	Rœser. Catta
Niderviller	797	90	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Cerfberr	Wagner	Vinckel
Nitting	411	71	S	8	Lorquin	4	Lorquin	Diochon	Aubry	Royer
NOMENY	1298	28	N	28	Nomeny	nn	Nomeny	Bertrand	De Pardieu	Jancenelle
Nonhigny	304	66	L	30	Blâmont	7	Blâmont	Marchal	N.	Melnotte
Norroy	720	55	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Lefebvre de la F.	Friant	Chardot
Noviant-aux-Prés	435	35	T	22	Domèvre.	5	Noviant	Robert	Gimé	Charlemagne
Oberstinzel	275	75	S	7	Fénétrange	8	Fénétrange	Nouffert	Bader	Becker
Obreck	162	38	V	10	Château-S.	8	Château-S.	Beaudoin	(*Hampont*)	Ostin
Ochey	380	26	T	14	Toul (s.)	14	Colombey	Masson	Bérot	Poirson, Menet
Ogéviller	592	49	L	19	Blâmont	11	Blâmont	Vourion	Crouvezier	Jolé
Ognéville	249	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Vigneron	Gondrexon	Menoux
Omelmont	215	26	N	26	*Idem*	2	Vézelise	Florentin	Calot	Gérardin
Ommeray	448	44	V	15	Vic	5	Maizières	Mangenot	Monin	Souhait
Oriocourt	138	56	V	16	Delme	4	Delme	Fasné	(*Laneuveville*)	Guerpon
Ormes-et-Ville	401	25	N	25	Haroué	5	Haroué	Drappier	Colle	Dehan
Oron	455	41	V	10	Delme	9	Delme	Barbier	Henry	Renard
Pagney-der.-Barine	518	28	T	4	Toul (n.)	4	Toul	Thiriot-Thiriot	Didermann	Baudoin
Pagny-sur-Moselle	1048	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pagny-s.-M.	Thiébaut	Martin	Bourdon

Parey-St-Césaire	411	24	N	24	Vézelise	7	Vézelise	Royer	Claudel	Bernard
Paroix	720	45	L	18	Lunév. (s.-e.)	18	Einville	Manneville	Pillot	Démange
Parux	397	70	S	32	Lorquin	22	Cirey	Michel	Colin	Pierron
Petitmont	955	71	S	27	*Idem*	17	Cirey	Thomassin	Barbier	Richi
Pettoncourt	285	22	V	12	Château-S.	10	Moncel-s.-S.	Fagant	Lacaille	Jullier
Pettonville	177	55	L	25	Baccarat	11	Baccarat	Vouaux	(*Hablainville*)	Tissier
Péyange	84	46	V	17	Château-S.	16	Château-S.	Moritin	(*Achain*)	Pierre
Pexonne	733	71	L	33	Baccarat	13	Badonviller	Gérardin	Doyotte	Florentin
PHALSBOURG	3685	93	S	16	Phalsbourg	〃	Phalsbourg	Germain	Heim	Vautrin, Erb.
Phlin	209	33	N	33	Nomeny	6	Nomeny	De Domgermain	(*Thézey*)	Noirel
Pierre	512	26	T	6	Toul (s.)	6	Toul	Lefort	Français	Bernard
Pierre-Percée	414	69	L	39	Baccarat	17	Allarmont	Seyer	Henry	Jacquières
Pierreville	141	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Bernardin	*Autrey*	Mayeur
Pixerécourt	75	6	N	6	Nancy (e.)	6	Nancy	Viriot	*Lay-St-Crist*	C.
Plaine-de-Valsch	391	91	S	9	Sarrebourg	9	Sarrebourg	Baliz	Metz	Schlosser
Pompey	558	11	N	11	Nancy (n.)	11	Frouard	Diedérichs	Dagatte	Jacquot
PONT-A-MOUSSON	8115	30	N	30	Pont-à-M.	〃	Pont-à-M.	N....	Breton-Harmand	Bonneraut, Bou-
Pont-St-Vincent	810	14	N	14	Nancy (o.)	14	Pont-S.-V.	Gérardin	Boulanger	Mairet [bel]
Port-sur-Seille	444	31	N	31	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Marcus	Fèvre	Labaye
Postroff	473	80	S	17	Fénétrange	5	Fénétrange	Bar	Marchal	Frœmer, Will
Praye	538	54	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Harmand	Noel	Fèvre
Prény	402	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pagny-s.-M.	Moncé	Humber	Robert
Prévocourt	295	38	V	23	Delme	6	Delme	Petit	Brogard	Heuriot
Pulligny	754	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Bassinot	Clément	Crépey
Pulney	233	47	T	39	Colombey	21	Vandeléville	Thomassin	Florentin	Pernot
Pulnoy	120	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Beau	(*Seichamps*)	Morel
Puttigny	241	36	V	11	Château-S.	6	Château-S.	Mélard	Carmentrey	Petit
Puzieux	360	34	V	21	Delme	2	Delme	Choné	Thiéry	Husux
Quevilloncourt	91	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Richard	(*Forcelles-S.-G.*)	Nicolas
Raon-lès-Leau	336	87	S	36	Lorquin	26	Allarmont	Simon	N.	Belliot

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Raucourt	390	35	N	33	Nomeny	6	Nomeny	Marsal	Husson	Lamy
Raville	169	33	L	7	Lunév. (n.)	7	Einville	Briel	(*Einville*)	Munier
Réchicourt-la-Pet.	197	39	V	10	Vic	10	Vic	Victorion	(*BezangelaP.*)	Vergeront
RÉCHICOURT-LE-C.	950	68	S	20	Réchicourt	""	Réchicourt	Germain	Dauphin	Froment
Reclonville	251	50	L	20	Blâmont	11	Blâmont	Dieudonné	(*Ogéviller*)	Legros
Reding	900	90	S	6	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Loutre	Christman	Kolopp
Régnéville	298	38	T	35	Thiaucourt	8	Thiaucourt	Guérard	Laurent	Souron
Rehainviller	515	33	L	15	Gerbéviller	10	Lunév.	Perrin	Ricatte	Adam
Reherrey	509	55	L	25	Baccarat	9	Baccarat	Jacquot	Villaume	Grandclaude
Reillon	154	53	L	23	Blâmont	9	Blâmont	Maire	(*Blémerey*)	Bonhomme
Rembercourt	398	50	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Robert	(*Jaulny*)	Maussée
Remenauville	214	38	N	32	*Idem*	8	Thiaucourt	Lallemand	Perrin	Deschiens
Réménoville	325	45	L	18	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Hacquard	Thiébaut	Rolle
Réméréville	558	20	N	20	Sanit-Nicolas	11	Saint-Nicolas	Geoffroy	Miller	Corigeux
Remoncourt	197	55	L	25	Blâmont	12	Blâmont	Claude	(*Xousse*)	Viry
Rening	249	68	V	39	Albestroff	3	Albestroff	Rapp	Ziger	Biache
Repaix	212	65	L	33	Blâmont	3	Blâmont	Bastien	Augustin	Parmentier
Rhodes	281	63	S	6	Sarrebourg	16	Sarrebourg	Rô	Merciol	Venel
Richardménil	336	12	N	12	Saint-Nicolas	13	Flavigny	Choné	(*Flavigny*)	Roch
Riche	288	44	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Poinsignon	(*Haboudange*)	Gérardin
Richeval	279	67	S	19	Réchicourt	17	Réchicourt	Georges	(*St-Georges*)	Guédon
Rodalbe	397	54	V	24	Albestroff	14	Altroff	Hamant	Balèvre	Francomme
Rogéville	237	24	T	20	Domèvre	4	Dieulouard	Noël	(*Villers-en-H.*)	Laurent
Romain	82	29	L	16	Bayon	6	Bayon	Pernin	(*Méoncourt*)	(*Méhoncourt*)
Romécourt	37	55	S	20	Réchicourt	7	Maizières	De Martimprey	(*Azoudange*)	N.
Romelfing	632	78	S	13	Fénétrange	3	Fénétrange	Van-Deik	Richer	Stein
Rorbach	171	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Bouché	(*Zommange*)	Sr Demeusy
Rosières-aux-Sal.	2179	21	N	21	Saint-Nicolas	8	Rosières	Bocheron	Rochefort	Thiriet
Rosières-en-Haye	303	21	T	17	Domèvre	7	Dieulouard	Manginot	Harrouard	Maire
Rouves	198	30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Roville	289	32	N	32	Haroué	14	Bayon	Louis	Grillot	Barthement
Royaumeix	408	36	T	12	Domèvre	9	Noviant	Titival	Doyotte	Benoit
Rozelieures	580	45	S	21	Bayon	11	Gerbéviller	Ouot	Doyotte	Bastien
Saffais	147	20	L	20	Saint-Nicolas	9	Rosières	Bailly	(*Ferrières*)	Jacob(Claude)
Saint-Baussant	243	44	T	27	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Bouton	Dalençon	Lombard
Saint-Boing	292	44	L	25	Bayon	12	Bayon	Gillot	Bainville	Denis
Saint Clément	852	42	L	12	Lunév. (s.-e.)	12	Lunéville	Rovel	Bailly	Régnier
Saint-Epvre	201	46	V	29	Delme	14	Delme	Leroy	Brice	Bigeard
Saint-Firmin	476	36	N	26	Haroué	8	Haroué	Haye	Thiriet	Chaudeur
Saint-Georges	408	70	L	15	Réchicourt	7	Lorquin	Batelot	Poirat	Payeur
Saint-Germain	396	39	L	28	Bayon	7	Bayon	Bétis	Guyot	Detlys
St-Jean-Courtzer,	130	90	S	11	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Tromp	Hœffel	Wagner
St-Jean-de-Bassel	282	73	S	10	Fénétrange	5	Fénétrange	Hœsch	Larvette	Brutto
Saint-Louis	344	92	S	13	Phalsbourg	12	Lixheim	Bordonné	Kœnig	Meyer
Saint-Mard	148	27	L	20	Bayon	5	Bayon	Cardot	(*Lorey*)	Pierron
Saint-Martin	246	52	L	22	Blâmont	10	Blâmont	Putegnat	Aubert	Plaisance
Saint-Maurice	295	59	L	29	Baccarat	13	Badonviller	Marsal	(*Sainte-Pôle*)	Barbier
Saint-Max	330	5	N	3	Nancy (e.)	5	Nancy	Gaucelle	Royer	Deschiens
Saint-Médard	362	38	V	9	Dieuze	6	Dieuze	De Bourcier	Vermion	Chaudeur
Saint-Nicolas	3964	13	N	13	Saint-Nicolas	»»	Saint-Nicolas	Marchal	De Girmon	Bobin
Saint-Quirin	1300	72	S	17	Lorquin	10	Abreschwiller	Auting	Jacquin	Mozimann
Saint-Remimont	480	27	N	27	Haroué	10	Neuviller	Perrot	Michel	Ruche
St-Remy-aux-Bois	454	44	L	27	Bayon	12	Bayon	Villaume	Hotitmangin	Ponce
Saint-Sauveur	243	74	S	30	Lorquin	20	Cirey	Thirion	(*Petit-Mont*)	Mansuy
Sainte-Geneviève	305	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Renaud	Beugnet	Humbert
Sainte-Pôle	410	58	L	58	Baccarat	12	Badonviller	Breton	Colon	Guise
Salzerais	544	17	T	21	Domèvre	11	Frouard	Thomas	Boiteux	Caurain
Salival	79	33	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Pargon	(*Morville-l.-V.*)	(*Morville-l.-V.*)
Salonnes	585	27	V	4	*Idem*	3	Château-S.	Thouvenel #	Simonin	Marchand
Sanzey	512	56	T	12	Toul (n.	12	Noviant	Hanus	Grandjacquot	Janot

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sarraltroff	654	92	S	5	Fénétrange	12	Sarrebourg	Stock	Aubry	Saint-Eve
Sarrebourg	3073	85	S	nn	Sarrebourg	nn	Sarrebourg	Mangenot	Griser	Simon Fuss Leh-
Saulxerotte	225	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Bonet	Piot	Simonin [mann
Saulxures-l.-Nancy	419	6	N	6	Nancy (e.)	6	Nancy	Renauld	Vulmont	Rigard
Saulxures-l.-Vannes	812	39	T	21	Colombey	8	Colombey	Raison	Bigeard	Jérome
Saxon-Sion	258	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Janot	PP. Oblats	Colin
Schalbach	802	102	S	16	Fénétrange	15	Lixheim	Molia	Thiébaut	Hechel, Faust
Schneckenbüsch	256	87	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Hirchy	(*Bühl*)	Goester
Seichamps	375	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Perrin	Rougieux	Jeanpierre
Seicheprey	287	42	T	26	Thiaucourt	13	Noviant	Favard	Gerbaut	André
Selaincourt	541	33	T	27	Colombey	7	Colombey	Simonet	Lacaille	Henri
Seranville	242	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Gœury	Travailleur	Plaisance
Serres	553	29	L	12	Lunév. (n.)	12	Einville	Pierson	Royer	Mailland
Serrières	159	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Ferry	Phuipin	Richard
Sexey-aux-Forges	474	16	T	17	Toul (s.)	17	Pont-S.-V.	Duprey	Thiery	Pierron
Sexey-lès-Bois	471	14	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Davrainville	N,	Corriger
Sionviller	112	37	L	7	Lunév. (s.-e.)	7	Lunéville	Ory	*Crion*	Pierre
Sivry	326	20	N	20	Nomeny	8	Nomeny	Picard	*Bratte*	Liégey
Sommerviller	693	20	L	12	Lunév. (n.)	12	Saint-Nicolas	Noël *	Briel	Munier
Sornéville	526	29	V	13	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Génin	Humbert	Lahaxe
Sotzeling	150	44	V	14	*Idem*	14	Château-S.	Romain	(*Château-Voué*)	Dessez
Tanconville	326	67	S	20	Lorquin	10	Cirey	Marchal	Picart	Parmentier
Tantonville	550	28	N	28	Haroué	4	Haroué	Vigneron	Simonin	Cottel
Tarquinpol	171	50	V	21	Dieuze	7	Dieuze	Chauffeurt	Chapellier	François
Thélod	447	24	N	24	Vézelise	11	Vézelise	Berbain	Blément	Noël
They	77	39	N	39	*Idem*	11	Vandeléville	Liégerot	(*Cugney*)	(*Gugney*)
Thézey-St-Martin	420	52	N	32	Nomeny	6	Nomeny	François	Chambille	Mangeot
Thiaucourt	1610	44	T	35	Thiaucourt	nn	Thiaucourt	Rollet	Humbert	Morize
Thisville	576	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Bourguignon	(*Lachapelle*)	Ferry
Thiébauménil	450	41	L	10	Lunév. (s.-e.)	11	Marainviller	Gérardot	Pierson	Collin

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Thorey	525	35	N	35	Vézelise	7	Vézelise	Moine	Gillard	Vosgien
Thuilley-aux-Gros.	377	28	T	15	Colombey	10	Colombey	Génin	Baillot	Pothier
Tincry	342	35	V	22	Delme	3	Delme	Bergery, O ✱	Rousselot	Godard
Tomblaine	600	3	N	3	Nancy (o.)	3	Nancy	Hauset	Collin	Gillet
Tonnoy	787	19	N	19	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Jacquemin	Pernin	Lacroix
Torcheville	417	60	V	31	Albestroff	4	Albestroff	Blavier	Gérard	Coffe
Toul	7087	24	T	″″	Toul	″″	Toul	Desloges	Georges. Pierson.	Maire
Tramont-Emy	127	39	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Rolin	Tr.-*St-André*)	Pernot
Tramont-Lassus	226	39	T	35	Colombey	17	Vandeléville	Renault	Bègue	Richet
Tramont-St-André	305	39	T	33	Colombey	15	Vandeléville	Poirson	André	Braux
Tremblecourt	305	27	T	17	Domèvre	2	Noviant	Pierre	Broux	Humbert
Trois-Fontaines	814	88	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Dida	(*Bieberskirch*)	Maujean
Trondes	764	36	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Demange	Rolle	Maire
Turquestein	139	85	S	25	Lorquin	16	Cirey	Sommert	(*Saint-Quirin*)	(*St-Quirin*)
Uruffe	870	42	T	18	Colombey	13	Colombey	Viard	Petitgand	Grosmaire
Vacqueville	672	59	L	29	Baccarat	8	Baccarat	Antoine	Corriger	Didier
Vahl	301	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Mathis	Marsal	Bailly
Val-de-B.-Moutier	1204	71	S	27	Lorquin	17	Cirey	De Klopstein	Galland	Godard
Valhey	287	33	L	11	Lunév. (n.)	11	Einville	Malgras	(*Einville*)	Dieudonné
Vallois	402	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Croizier	Robinet	Itard
Valtembourg	121	81	S	12	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Boff	(*Bourscheid*)	Mayer
Vandelainville	160	47	T	45	Thiaucourt	13	Pagny-s.-M.	Labriet	Dony	Martin
Vandeléville	517	40	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Delunet	Margalet	Husson
Vandières	724	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pagny-s.-M	Pinot	Bar	Bérard
Vandœuvre	993	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Bastien	Poirot	Labriet
Vannecourt	411	40	V	16	Château-S.	10	Château-S.	Gossel	Vannesson	Crattelet
Vannes-le-Châtel	494	30	T	20	Colombey	9	Colombey	Derupt	Bannewarth	Rozet
Varangéville	921	18	N	18	Saint-Nicolas	2	Saint-Nicolas	Colson	Cristophe	Vaimbois
Vasperviller	387	76	S	15	Lorquin	9	Abreschwiller	Poueher	(*Saint-Quirin*)	Béjot
Vathiménil	409	48	L	15	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Thouvenin	Percy	Vaché

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vaucourt	293	52	L	22	Blâmont	18	Blâmont	Poirson	Dieulin	Brancard
Vaudémont	325	36	N	36	Vézelise	8	Vézelise	Gabriel	Pierron	Chatin
Vaudeville	424	32	T	32	Haroué	2	Haroué	Thomassin	Jeanseing	Rittier
Vaudigny	160	34	N	34	*Idem*	4	Haroué	Eury	(*Vaudeville*)	Chardard
Vaxainville	166	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Alison	(*Reherrey*)	Vaché
Vaxy	412	35	V	11	Château-S.	5	Château-S.	Clause	Gandard	Saffroy
Veckersviller	411	103	S	19	Fénétrange	18	Lixheim	Untereiner	N.	Hoffmann
Vého	334	51	L	21	Blâmont	15	Blâmont	Liotté	Colin	Breton
Velaine-en-Haye	456	13	N	13	Nancy (n.)	13	Nancy	Davrainville	André	Bidu
Velaine-s.-Amance	376	13	N	13	Nancy (e.)	13	Bouxières	Hurcy	Hachotte	Convard
Velle-sur-Moselle	278	25	L	20	Bayon	8	Bayon .	Marchal	Rousselot	Purel
Veney	197	58	L	28	Baccarat	6	Baccarat	Cuny	(*Vacqueville*)	Alexandre
Vennezey	101	48	L	21	Gerbéviller	8	Gerbéviller	Grandelaude	(*Essey-la-Côte*)	Mazin
Verdenal	392	58	L	28	Blâmont	3	Blâmont	Petit	Claude	Gutty
Vergaville	1152	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Coulle	Catrain	Babel
Vescheim	222	98	S	19	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Schneider	(*Metting*)	Friang
Vézelise	1515	28	N	28	Vézelise	»	Vézelise	Rollin	Klein	Pierson
Vibersviller	360	69	V	40	Albestroff	7	Albestroff	Vecklé	Lehmann	Francomme Leh-
Vic-sur-Seille	2398	29	V	»	Vic	»	Vic	Bagré	Millot	Claudon [mann]
Vieux-Lixheim	376	96	S	11	Fénétrange	14	Lixheim	Klein	Dill	Eschenbrenner
Viéville-en-Haye	305	39	T	35	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Pierre	Barthélemy	Raison
Vigneules	297	22	L	16	Bayon	12	Rosières	Collet	Noirier	Bel
Vitrey-sur-Trey	300	36	T	35	Thiaucourt	10	Pagny-sur-M.	Gaillemain	Henry	Carel
Villacourt	974	37	L	24	Bayon	5	Bayon	Bagard	Genet	Biguet
Ville-au-Val	282	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Habillon	De Graffar	Mathieu
Ville-en-Vermois	330	13	N	13	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Bastien	(*Lupcourt*)	Florentin
Villers-aux-Oies	222	43	V	19	Delme	14	Delme	Antoine	(*Marthil*)	Maire
Villers-en-Haye	515	24	T	23	Domèvre	7	Dieulouard	Urion	Thirobois	Richy
Villers-lès-Moivrons	152	19	N	19	Nomeny	10	Bouxières	Hautoy	(*Moivrons*)	Jacquot
Villers-lès-Nancy	642	5	N	5	Nancy (n.)	5	Nancy	Pierson	Aubry	Briel

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Villers-sous-Prény	398	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pagny-sur-M.	Perrin	Barbier	Beauzemont
Villey-le-Sec	418	20		7	Toul (s.)	7	Toul	Peltier	Berger	Chaulassel
Villey-St-Etienne	763	17	T	9	Domèvre	12	Toul	Voison	Maxé	Poignant
Vilsberg	393	97	S	18	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Scheffer	Hochscheid	Degourry
Vintersbourg	254	93	S	14	*Idem*	6	Lixheim	Burr	(*Metting*)	Buch
Virming	626	62	V	33	Albestroff	8	Altroff	Hensienne	Stock	Collignon
Virecourt	550	34	L	24	Bayon	2	Bayon	Peultier	(*Bayon*)	Husson
Vierne	1114	20	N	20	Vezelise	16	Pont-St-V.	Boileau	Claude	Pierson
Vitrey	390	32	N	32	*Idem*	4	Vézelise	Vigneron	Rolin	Blansey
Vitrimont	347	26	L	4	Lunéville (n.)	4	Lunéville	Blaise	Jacques	Thouvenin
Vittersbourg	353	71	V	41	Albestroff	6	Albestroff	Rafflaub	Bier	Daublnet
Vittonville	157	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Mangenot	Rollin	Sr Dosithée
Viviers	275	36	V	16	Delme	4	Delme	Munier	Pierrefitte	Schmitt
Voinémont	286	23	N	23	Haroué	8	Haroué	Duval	Thomassin	Baeselin
Voyer	514	75	S	13	Lorquin	8	Abreschwiller	Cartiser	Gomien	Demorieux
Vroncourt	199	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Najeun	(*Forcelles-S.-G*)	Marcelin
Vuisse	267	43	V	14	Château-S.	14	Château-S.	Gaitz	Xardel	Steph
Walscheid	2008	94	S	14	Sarrebourg	14	Abreschwiller	Kribs	Bürkel	Boullon
Xammes	346	47	T	38	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Fouillot	(*Thiaucourt*)	Georges
Xanrey	387	34	V	6	Vic	6	Vic	Fauconnier	(*Juvrecourt*)	Richard
Xermaménil	374	33	L	7	Gerbéviller	6	Lunéville	Ducret	Masson	Vauthier
Xeuilley	290	19	N	19	Vézelise	12	Vézelise	Peignier	Eustache	Guy
Xirocourt	750	35	N	35	Haroué	5	Haroué	Grillot	Voisin	Pierson
Xocourt	182	56	N	23	Delme	4	Delme	Sornette	Rouyer	Depoutot
Xouaxange	254	78	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Pierson	Humbert	Demange
Xousse	516	52	L	22	Blâmont	15	Blâmont	Bernard	Marcel	Ely
Xures	275	46	V	17	Vic	17	Maizières	Dieulin	Bouton	Hesse
Zarbeling	200	47	V	20	Dieuze	10	Dieuze	Champenois	(*Lidrezing*)	Richard
Zilling	517	95	S	16	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Knecht	(*Mittelbronn*)	Rédig
Zommange	129	52	V	23	Dieuze	8	Dieuze	Gaillot	Georges	Buzon

CHAPITRE II.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Cour de Cassation. — Cour impériale de Nancy. — Tribunaux de première instance ; Tribunaux de commerce ; Conseil des Prud'hommes ; Bureaux d'assistance judiciaire ; Avocats ; Avoués ; Huissiers ; Notaires ; Commissaires-priseurs ; Justices de paix. — Tribunaux du ressort de la Cour impériale. — Prisons civiles. — Dépôt de mendicité.

§ 1er. COUR DE CASSATION (*)

Premier président, S. Exc. M. Troplong, président du Sénat.

Présidents : MM. Bérenger. — Nicias Gaillard. — Vaïsse.

Conseillers : MM. Rives. — Brières-Valigny. — Renouard. — Hardouin. — Gaultier-Lavielle. — Delapalme. — Legagneur. — Pecourt. — De Boissieux. — Taillandier. — Moreau (Auguste). — Laborie. — Alcock. — Glandaz. — Moreau (de la (Meurthe). — Nachet. — Hélie (Faustin). — Quénault. — Le Roux de Bretagne. — Pascalis. — Foucher (Victor). — Bayle-Mouillard. — Nouguier. — D'Oms. — Jallon. — Aylies. — Seneca. — Plougoulm. — Poultier. — Caussin de Perceval. — Bresson. — Le Serurier. — Nicolas. — Ferey. — De Belleyme. — D'Espardès de Lussan. — Souëf. — Renault d'Ubexi. — Zangiacomi. — Meynard de Franc. — Du Bodan. — Sévin. — Calmètes.

Procureur-général impérial, M. Dupin.

Avocats-généraux : MM. Chabanacy de Marnas. — Chaudru de Raynal. — Blanche. — Guyho. — Martinet. — De Peyramont.

Greffier en chef, M. Bernard.

(*) Tous les membres de la magistrature sont inscrits suivant l'ordre de leur réception.

§ 2. COUR IMPÉRIALE DE NANCY (*).

Premier président, Lezaud O ✻, place des Dames, 8.

Premier président honoraire, Paillart O ✻, rue des Quatre-Eglises 42.

Présidents de chambre : Riston ✻, rue du Manége, 7. — Garnier ✻, rue de la Source, 8. — Pierson ✻, cours Léopold, 5.

Conseillers : Collinet de la Salle (*doyen*), O ✻, place de la Carrière, 2. — Blaize ✻, rue Mably, 3. — De Bouvier, place de la Carrière, 24. — De Reguier, rue des Loups, 4. — Jullien ✻, place de Grève, 1. — Charlot ✻, rue des Dominicains, 5. — Fabvier, rue d'Alliance, 12. — Beaupré, rue du faubourg Stanislas, 2. — Pierrot ✻, rue Stanislas, 57. — Baron de Saint-Vincent ✻, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Jeanpierre, rue de la Source, 4. — Briard, rue des Carmes, 26. — Houdaille, rue de la Source, 10. — Gast, cours Léopold, 18. — Leclerc ✻, rue Girardet, 6. — Simonin, rue du faubourg Saint-Georges, 10. — Deffers ✻, rue du Haut-Bourgeois, 45. — Bossu, rue du faubourg Saint-Pierre, 92. — Ragon, place de la Carrière, 18. — Benoit, rue Stanislas, 46.

Conseillers honoraires : d'Arbois de Jubainville ✻, place de Grève, 16 ; De Comeau, rue de la Source, 27 ; Maurice ; Corrard des Essarts ✻, rue Lafayette, 13 ; Collignon ✻, rue de Boudonville, 25.

PARQUET.

Procureur général impérial, Neveu-Lemaire ✻, rue des Tiercelins, 5.

1er Avocat général : Alexandre ✻, rue des Loups, 4. — *2e Avocat général* : Souëf, place de la Carrière, 36.

Substituts : Liffort de Buffévent, place des Dames, 8. — Audiat, rue de la Source, 31.

Greffe. — Greffier en chef, Regnault, place de la Carrière, 13. — *Commis-Greffiers* : Gouvernel,

(*) Tous les membres de la magistrature sont inscrits suivant l'ordre de leur réception.

rue de Metz, 40. — Simon, rue des Quatre-Eglises, 9. — Nollet, à Malzéville, Grande-Rue, 37. — Bourgon, rue Sainte-Catherine, 25.

Secrétaire du parquet : Maxant, rue St-Dizier, 159.

COMPOSITION DES CHAMBRES DE LA COUR IMPÉRIALE.

Chambre civile. — (Audiences les jeudi, vendredi et samedi, à 11 heures). — Lezaud, premier président. — Pierson, président. — Conseillers : Blaize. — De Bouvier. — Jullien. — Beaupré. — Pierrot — Baron de Saint-Vincent. — Jeanpierre. — Simonin. — Bossu. — Ragon. — Greffier, Simon.

Chambre des appels de police correctionnelle. — (Audiences à 11 heures : le lundi, affaires correctionnelles ; les mardi et mercredi, affaires civiles). — Garnier, président. — Conseillers : Collinet de la Salle, doyen. — De Roguier. — Charlot. — Fabvier. — Briard. — Houdaille. — Gast. — Leclerc. — Deflers. — Benoit. — Greffier, Bourgon.

Chambre des mises en accusation. — (Séances les lundi, à 11 heures). — Riston, président. — Conseillers : Houdaille. — Gast. — Leclerc. — Benoit. — Greffier, Nollet.

Assises. — Greffier, Gouvernel.

Bureau d'assistance judiciaire près la Cour impériale. — (La loi sur l'assistance judiciaire est du 22 janvier 1850. — Le greffier en chef près la Cour impériale et les greffiers près les tribunaux sont secrétaires-nés des bureaux d'assistance.

Président, Volland ✱, avocat. — *Membres* : Catabelle, avocat. — Onffroy de Vérès, receveur des domaines. — Xardel, ancien avoué. — Denis, ancien notaire. — Guiot de Saint-Remy, avocat. — Bert, avoué près la Cour.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS PRÈS LA COUR IMPÉRIALE.

Avocats.—Braux *doyen*, rue des Carmes, 30.—La Flize, ancienbâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 83. — Mamelet, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 9. — D'Arbois de Jubainville, ancien bâtonnier, cours Léopold, 20. — Volland, bâtonnier, rue Montesquieu, 8. — Najotte, rue Callot 9. — Catabelle, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 47. — Meaume ✱, rue Saint-Dizier, 138. — Mengin, rue des Quatre-Eglises, 65. — Guiot de Saint-Remy, rue des Loups, 6. — Galliard, rue Girardet, 6. — Bonnaire, Grande-Rue (Ville-Vieille), 45. — Collard, rue Stanislas, 27. — Foblant, rue du Manége, 13. — Beaval, place de la Carrière, 39. — Charon, place de la Carrière, 41. — Doyen, rue de la Visitation, 25. — Bougarve, rue du

Pont-Mouja, 5. — Bernard, rue des Michottes, 3. — Claude, place de la Carrière, 43. — Lombard, rue des Ponts, 46. — Depéronne, rue des Quatre-Eglises, 41. — Riston, rue des Tiercelins, 11. — Sacquin, rue des Ponts, 2. — Levyliet, rue des Dominicains, 8. — Romer jeune, rue Stanislas, 78. — Lallement (Louis), rue de la Monnaie, 4. — Wetche, place de la Carrière, 30. — Lachasse, rue Stanislas, 6. — Tisserant, place du Marché, 9. — Masson, rue Stanislas, 49. — Lambert, rue St-Dizier, 138. — Xardel, rue des Tiercelins, 11.

Avocats stagiaires. — Chevalier, rue Stanislas, 46. — — Beau, Grande-Rue, 55. — Thomas, rue du Point-du-Jour, 9. — Larcher, rue des Quatre-Eglises, 55. — Demaidy, Grande-Rue, 73. — Berlet, rue de la Hache, 23. — De Feriet, rue Bailly, 7. — Corrard des Essarts, rue d'Amerval, 15. — Lallement (Léopold), rue Saint-Jean, 39. — Chaudron, place Saint-Epvre, 7. — Magot, rue des Carmes, 10. — Spire, rue Stanislas, 12. — Claude. — Salis, rue des Quatre-Eglises, 55. — Volland fils, rue Montesquieu, 8. — Georges Lezaud, place des Dames, 8. — Jules Renaud, rue Callot, 9.

Conseil de l'ordre. — Volland, *bâtonnier*. — La Flize. — D'Arbois de Jubainville. — Catabelle. — Besval. — Doyen. — Bernard, *secrétaire*.

Bibliothèque. — Bibliothécaire, Bert, rue Notre-Dame, 13.

Avoués près la Cour impériale (*). — Bert, rue Callot, 1 (7 janvier 1828. Prédécesseurs : Lelièvre (Philbert). — Mengin, rue des Quatre-Eglises, 65 (29 avril 1850. Prédécesseurs : Hilbert, Gérardy). — Cornefert (*), rue St-Dizier 28 (4 septembre 1851. Prédécesseurs : Cabasse, Poirel, Bresson). — Tisserant (*), rue de la Pépinière, 40 (23 septembre 1851. Prédécesseurs : Legros, Pariset-Hallé, Boulay). — Thiry (*), rue des Quatre-Eglises, 55 (8 décembre 1852. Prédécesseurs : Antoine, Simonin. — Gasse (*), rue Saint-Michel, 22 (31 août 1858. Prédécesseurs : Claude, Lombard, Collardez, Cossin, Tisserant, Patin). — Drouville, rue des Tiercelins, 11 (2 janvier 1860. Prédécesseurs : Xardel, Jacquinet). — Bastien, place Carrière, 43 (5 juin 1860. Prédécesseurs : Poirel, Lesnard, Barbier). — Ory, rue Raugraff 19 (11 avril 1861.

Dominicains 22.

(*) L'astérisque qui suit le nom d'un avoué indique que cet avoué est licencié en droit.

Prédécesseurs : Thouvenel, Danis, Dufour). — Masson, rue des Quatre-Églises, 47 (27 juillet 1861. Prédécesseurs : Chollet, Georges, Ducret fils, Ducret père). — N. : (Prédécesseurs : Grillot, Claude, Cuny, André, Platel, Contal frères.)

Chambre de discipline des avoués. — Thiry, président. — Gasse, syndic. — Mengin, rapporteur. — Bastien, secrétaire-trésorier.

Huissiers audienciers. — Ducret ✱, rue Drouot, 1. — Becker, rue des Quatre-Églises, 55. — Collin, rue St-Dizier, 48. — Jacques, rue des Quatre-Églises, 34.

§ 3. TRIBUNAUX DE 1re INSTANCE; TRIBUNAUX DE COMMERCE; JUSTICES DE PAIX, ETC.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE NANCY.

(*Rue et Hôtel de la Monnaie.*)

Président, baron Husson de Prailly ✱, rue du Manége, 9. — *Vice-Président,* Gillet, place de la Carrière, 30. — *Juge d'instruction,* Ponton, place Lafayette, 15. — *Juges,* Paullet, rue des Quatre-Églises, 38. — De Luxer, place de Grève, 2. — Hussenot, rue de la Monnaie, 1. — Riston, place Carrière, 14. — *Juges suppléants,* Meaume ✱, rue Saint-Dizier, 138. — Cuny, place de l'Arsenal, 12. — Guiot de Saint-Remy, rue des Loups, 6.

Vice-Président honoraire, Berlet, rue d'Alliance, 8.

Juge honoraire, Maffioli, place des Dames, 7.

Procureur impérial, Bompard ✱, place de la Carrière, 25. — *Substituts,* Maure, cours Léopold, 17. — George-Lemaire, rue Saint-Nicolas, 28.

Greffier en chef, Simonin, rue des Dominicains, 57. — *Commis-Greffiers assermentés :* Fisson, rue du Point-du-Jour. — Marchal, Grande-Rue, 21. — Lequien, rue Saint-Jean, 32.

Composition des Chambres du Tribunal. — 1re *Chambre :* baron Husson de Prailly, président. — Paullet, Riston, juges. — Guiot de St-Remy, juge suppléant. — (Audiences à 11 heures : lundi, affaires ordinaires; mardi, affaires sommaires; mercredi,

expropriations ; adjudications devant les juges-commissaires ; lundi et mardi, prestation de serment de gardes forestiers particuliers, etc.) — 2e *Chambre :* Gillet, vice-président. — Husenot, De Luxer, juges. —Meaume, Cuny, juges suppléants.— (Audiences à 11 heures : jeudj, affaires civiles, et à 10 heures, vendredi, affaires correctionnelles ; 4e samedi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Contal, avoué. — *Membres :* d'Arbois de Jubainville, avocat ; Romer jeune, avocat ; Carmouche, receveur des domaines ; Bernard, avocat. — *Secrétaire*, Marchal, commis-greffier.

Avoués près du Tribunal.—Munier, rue des Quatre-Eglises, 75. — Contal, rue des Michottes, 11. — De Beauminy (*) Grande-Rue. 54. — Préfontaine, rue des Quatre-Eglises, 28 — Martz (*), rue des Quatre-Eglises, 67. — Miette (*), rue des Ponts, 28. — Bailly, rue Montesquieu, 4. — Renard, rue des Quatre-Eglises, 50. — Caye, rue des Michottes, 7. — Baraban, rue Saint-Georges, 50. — Antoine, rue des Maréchaux, 18. — Renauld (*), rue Callot, 9.

Chambre des avoués. — Giot-Préfontaine, président. — Contal, syndic. — Miette, rapporteur. — Renard, secrétaire-trésorier.

Huissiers audienciers. — Berbesant, rue Saint-Dizier, 106. — Lagrange, rue Saint-Dizier, 87. — Achin, rue de la Faïencerie, 10.

Chambre de discipline des huissiers. — Ducret *, syndic. — Becker, trésorier. — N....., rapporteur. — Collin, secrétaire. — Soyer, à Pont-à-Mousson, membre.

Huissiers non audienciers. — *A Nancy :* Lemoine, rue Notre-Dame, 32. — Leclerc, rue de Grève, 11. — Roubalet fils, rue des Dominicains, 31-33. — Liborom, rue des Quatre-Eglises, 45. — Wolff, rue Saint-Dizier, 73. — Dieudonné, rue des Quatre-Eglises, 75. — Gadel, rue Saint-Dizier, n° 42.

A Haroué, Mazelin. — Poirson. — Nomeny, Florentin. — Fort. — Pont-à-Mousson, Soyer. — Lombard. — Saint-Mihiel. — Saint-Nicolas, Bussy. — Mienville. — Vézelise, Maucotel. — Rouyer.

Notaires à Nancy. — Besval (1838), place de la Carrière, 27. — Blancheur fils (1845), rue de la Hache, 44. — Boursier (1860), rue Saint-Dizier, 1.—Brunement (1846), rue Saint-Georges, 26. — Crépin (1860), rue des Dominicains, 3. — Drouet (1842), rue de la Poissonnerie, 25.— Fèvre (1841), rue des Quatre-Eglises, 2. — Goury (1843), rue Saint-Dizier, 51.

— De Lallemant de Liocourt (1845), rue Saint-Dizier, 85. — Masson (1859), rue Stanislas, 46. — Michel fils (1845), rue Saint-Dizier. 12. — Vergne (1847), rue des Carmes, 31. — Virlot (1858), rue de la Poissonnerie, 34.

Chambre de discipline des Notaires de l'arrondissement de Nancy. 1861-1862. — Brouet, président; Vergne, syndic; Brunement, rapporteur; Valentin, à Saint-Nicolas, trésorier; Masson, secrétaire; Dieudonné, à Pont-à-Mousson, Maillard, à Vézelise, membres.

Notaires de l'arrondissement. — A Haroué, Maire. — Moine. — Ceintrey, Soyer. — Diarville, Gérard. — Neuviller-sur-Moselle, Berment. — Nomeny, Montignault. — Leng. — Faulx, Caisset. — Pont-à-Mousson, Cabaret. — Stique. — Dieudonné. — Chardard. — Saint-Nicolas, Fayon. — Valentin. — Keller. — Rosières-aux-Salines, Habert. — Génin. — Vézelise, Lhuillier. — Maillard. — Tribout. — Guillaume.

Commissaires-priseurs de l'arrondissement. — *Nancy*, Collignon, place de Grève, 2. — Guibal, rue Saint-Dizier, 85. — Thouvenin, rue Stanislas, 5. — *Pont-à-Mousson*, Brunel.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY.

(Place de la Carrière, 5.)

Président, Gebhart, rue Saint-Dizier, 108. — *Juges :* Huron, rue du Pont-Mouja, 23. — Wehrle, rue des Chanoines, 1. — Burtin, rue Saint-Georges, 79; Brouillon, rue des Dominicains, 14. — *Juges suppléants :* Lenglet, rue Montesquieu, 8. — Dusserre, rue Saint-Dizier, 114. — Edouard Noël, rue Stanislas, 64. — Darboy, rue Saint-Nicolas, 20.

Greffier, May, place de la Carrière, 5. — *Commis-Greffier*, Guérard.

Huissiers audienciers : Roubalet père, rue des Dominicains, 34-35. — Leclerc, rue de Grève, 11. — (Audiences : le mercredi et le samedi, à 2 heures de relevée.)

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Patrons. — *Président*, Corrard des Essarts, architecte, terrasse de la Pépinière, 38. — *Vice-président*, Barbe-Schmitz, ancien fabricant de broderies, faubourg St-Jean, 7. — Clément, ferblantier, rue Saint-Michel, 27. — Mathieu aîné, menuisier, place des Dames, 13. — Cerfon, fabricant de drap, rue du faubourg Saint-Pierre, 132. — Charmoy, entrepreneur, rue du Tapis-Vert, 10. — Claudin, fabricant de broderies, rue de la

Poissonnerie, 26. — Mont-Motel, fabricant de broderies, rue Sainte-Catherine, 25.—Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3. — Vagner-Remy, tapissier, rue Saint-Georges, 18.

Ouvriers. — Rousselot, ouvrier serrurier. — Monta jeune, ouvrier drapier. — Lacour, ouvrier en broderies. — Vatin, dessinateur en broderies. — Caron, ouvrier ébéniste. — Dombrot, ouvrier tailleur. — Racadot, ouvrier marbrier. —Debord, typographe. — Bertrand, tisserand.

Secrétaire, Renard, rue Saint-Dizier, 142. — *Huissier*, Lemoine, rue Notre-Dame, 32.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT.

Canton de Nancy (est). — Agincourt, Amance, Bouxières-aux-Chênes, Bouxières-aux-Dames, Champenoux, Champigneulles, Custines, Dommartemont, Dommartin-sous-Amance, Essey-les-Nancy, Eulmont, Laitre-sous-Amance, Laneuvelotte, Lay-Saint-Christophe, Malzéville, NANCY (1re, 2e et 3e sections), Pixerécourt, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-les-Nancy, Seichamps, Velaine-sous-Amance.

Juge de paix, Muel, rue St-Pierre (Ville-Vieille), 18. — Suppléants, Munier, rue des Quatre-Eglises, 75. — Drouet, rue de la Poissonnerie, 25. — Greffier, Peignier, rue des Dominicains, 39. — Huissiers audienciers, Lagrange, rue Saint-Dizier, 87; Achin, rue de la Fayencerie, 10.

(Audiences, au Palais de Justice, les mercredi et jeudi.)

Canton de Nancy (nord). — Chaligny, Frouard, Laxou, Marbache, Maron, Maxéville, NANCY (7e et 8e sections), Pompey, Velaine-en-Haye, Villers-les-Nancy.

Juge de paix, Maire, rue Stanislas, 78. — Suppléants, Glaudel, place de Grève, 7. — De Beauminy, Grande-Rue, 54. — Greffier, E. Veltin, rue Callot, 4. — Huissiers audienciers, Leclerc, rue de Grève, 11. — Liborom, rue des Quatre-Eglises, 45.

(Audiences, au Palais de Justice, le mardi et le vendredi.)

Canton de Nancy (ouest). — Chavigny, Heillecourt, Houdemont, Jarville, Ludres, Méréville, Messein, NANCY (4e, 5e et 6e sections), Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Tomblaine, Vandœuvre.

Juge de paix, Michaut, rue du Point-du-Jour, 9. — Suppléants, Catabelle, rue des Quatre-Eglises, 47. — Blancheur, rue de la Hache, 44. — Greffier, Ray-

bois, rue des Quatre-Eglises, 13. — Huissiers audienciers, Roubalet, rue des Dominicains, 31-33. — Collin, rue Saint-Dizier, 48.

(Audiences, au Palais de Justice : civiles, le samedi ; de police, le mercredi.)

Service des Présidents du tribunal de police de Nancy. — Le juge de paix du canton de Nancy (ouest) présidera les audiences de police du 2e trimestre de 1861 ; celui du nord présidera pendant le 1er et le 4e trimestre, et celui de l'est pendant le 3e trimestre de 1861. — Greffier, Germain, rue Callot, 9.

Canton de Haroué. — Affracourt, Bainville-aux-Miroirs, Benney, Bouzanville, Bralleville, Ceintrey, Crantenoy, Crévéchamps, Diarville, Gerbécourt-Haplemont, Germonville, Gripport, Haroué, Housséville, Jevoncourt, Laneuveville-devant-Bayon, Lebeuville, Lemainville, Leménil-Mitry, Mangonville, Neuviller-sur-Moselle, Ormes-et-Ville, Roville, Saint-Firmin, Saint-Remimont, Tantonville, Vaudeville, Vaudigny, Voinémont, Xirocourt.

Juge de paix, Grillot. — Suppléants, Regnault. — Maire. — Greffier, Can. — (Audiences, mercredi et jeudi.)

Canton de Nomeny. — Abaucourt, Armaucourt, Arraye-et-Han, Belleau, Bey, Bratte, Brin, Chenicourt, Clémery, Eply, Faulx, Jeandelaincourt, Lanfroicourt, Létricourt, Leyr, Lixières, Mailly, Malleloy, Manoncourt-sur-Seille, Moivron, Montenoy, Morey, Nomeny, Phlin, Raucourt, Rouves, Serrières, Sivry, Thézey-Saint-Martin, Villers-lès-Moivron.

Juge de paix, Guibal. — Suppléants, Bertrand. — N.-Greffier, Fournier. — (Audiences, mercredi, conciliations sur avertissement, police et jugements sur citations, conciliations sur citations ; jeudi.)

Canton de Pont-à-Mousson. — Atton, Autreville, Belleville, Bezaumont. Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Bouxières-sous-Froidmont, Champey, Dieulouard, Jezainville, Landremont, Les Ménils, Loisy, Maidières, Millery, Montauville, Morville-sur-Seille, Mousson, Norroy, Pagny-sur-Moselle, Pont-a-Mousson, Port-sur-Seille, Prény, Sainte-Geneviève, Vandières, Villeau-Val, Villers-sous-Prény, Vittonville.

Juge de paix, Villeroy. — Suppléants, Dieudonné. — Thévenin. — Greffier, Baraban. — (Audiences, vendredi et samedi.)

Canton de Saint-Nicolas. — Art-sur-Meurthe, Azelot, Buissoncourt, Burthecourt-aux-Chênes, Cercueil, Coiviller, Dombasle, Erbéviller, Ferrières, Flavigny, Fléville, Gellenoncourt.

Haraucourt, Laneuveville-devant-Nancy, Lenoncourt, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Réméréville, Richardménil, Rosières-aux-Salines, Saffais, Saint-Nicolas, Tonnoy, Varangéville, Ville-en-Vermois.

Juge de paix, Quintard. — Suppléants, Génin. — N. — Greffier, Mienville. — (Audiences civiles, le vendredi; de police et de conciliation, le 1er et le 3e jeudi de chaque mois.)

Canton de Vézelise. — Autrey, Chaouilley, Clérey, Dommarie-Eulmont, Etreval, Forcelles-Saint-Gorgon, Forcelles-sous-Gugney, Fresnes-en-Saintois, Frolois, Goviller, Gugney, Hammeville, Houdelmont, Houdreville, Lalœuf, Martemont, Ognéville, Omelmont, Parey-Saint-Césaire, Pierreville, Praye, Pulligny, Quevilloncourt, Saxon-Sion, Thelod, They, Thorey, Vaudémont, Vézelise, Viterne, Vitrey, Vroncourt, Xeuilley.

Juge de paix, d'Arbois. — Suppléants, Contal. — Félix. — Greffier, Vernier. — (Audiences, samedi et mercredi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TOUL.

Président, De la Hausse. — *Juge d'instruction*, Anthoine. — *Juge*, Naquart. — *Juge suppléant*, Trousset. — *Procureur impérial*, Lestamy. — *Substitut*, Lamarque d'Arouzat. — *Greffier*, Batelot. — *Commis-greffiers*, François. Véber.

(Audiences : mardi, affaires ordinaires et de discussion; mercredi, affaires de police correctionnelle, et jeudi, affaires commerciales, sommaires, licitations, expropriations.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin, notaire. — Deligny, avocat. — Croissant, avoué. — Ris, receveur de l'enregistrement. — Drouard, officier en retraite.

Avocats, Deligny. — De Tinseau.

Avocats stagiaires, Claude. — Ferry.

Avoués, Croissant*. — Chappuy. — Rampont. — Claude fils. — Chevalier.

Huissiers à Toul, Pesman-Cahen. — Moreau aîné. — Vailly. — Simon. — Borice-Lévy. — Gaudin. — Bertrand. — Salles. — Larcher. — Colombey, Georges. — Tréfus. — Domèvre-en-Haye, Barry. — Minorville, Champyoux. — Thiaucourt, Charlemagne. — N.

Notaires de l'arrondissement. — Toul, Gallot. — Daulnoy. — Latour. — Dubois. — Noël. — Viller. — Foug, Batail. — Blénod-les-Toul, André. — Colombey, Evrard. — Montignault. — Vandeléville, Fontaine. — Beaumont, François. — Noviant, Brenon. — Rozières-en-Haye, Jeanson. — Thiaucourt, Stef fils. — François. — Martin.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Toul, Dieu.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Toul (nord). — Aingeray, Boucq, Bouvron, Bruley, Dommartin-les-Toul, Ecrouves, Fontenoy, Foug, Gondreville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lay-Saint-Remy, Lucey, Ménil-la-Tour, Pagney-derrière-Barine, Sanzey, Sexey-les-Bois, Toul, Trondes.

Juge de paix, Balland. — Suppléants, Croissant. — Rampont. — Greffier, Cahen. — (Audiences, lundi.)

Canton de Toul (sud). — Bainville-sur-Madon, Bicqueley, Blénod-les-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Chaudeney, Choloy, Crézilles, Domgermain, Gye, Maizières, Menillot, Mont-le-Vignoble, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Toul, Villers-le-Sec.

Juge de paix, Lachasse. — Suppléants, De Tinseau. — Ferry. — Greffier, Anthoine. — (Audiences, samedi.)

Service des Présidents du Tribunal de police de Toul. Le juge de paix de Toul (nord) préside les audiences du 2e et du 4e trimestre, et celui du sud, celles du 1er et du 3e. — Greffier, Lemaire.

Canton de Colombey. — Abaucourt, Allain-aux-Bœufs, Allamps, Bagneux, Barisey-au-Plain, Barisey-la-Côte, Battigny, Beuvezin, Colombey, Courcelles, Crépey, Dolcourt, Favières, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Germiny, Gibeaumeix, Grimonviller, Housselmont, Mont-l'Etroit, Pulney, Saulxerotte, Saulxures-lès-Vannes, Selaincourt, Thuilley-aux-Groseilles, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André, Uruffe, Vandeléville, Vannes.

Juge de paix, Humbert. — Suppléants, Rouyer. — N. — Greffier, Marchal. — (Audiences, samedi.)

Canton de Donèvre-en-Haye. — Andilly, Ansauville, Avrainville, Beaumont, Bernécourt, Donèvre-en-Haye., Francheville, Gezoncourt, Griscourt, Grosrouvre, Hamonville, Jaillon, Les Saizerais, Liverdun, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Voivred, Manonville, Martincourt, Minorville, Noviant-aux-Prés, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Tremblecourt, Villers-en-Haye, Villey-Saint-Etienne.

Juge de paix, George. — Suppléants, Jollain. — George. — Greffier, Louis. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Thiaucourt. — Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Jaulny, Limey, Lironville, Pannes, Regnéville, Rembercourt, Réménauville, Saint-Baussant, Sei-

cheprey, THIAUCOURT, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Villecey-sur-Trey, Xammes.

Juge de paix, Curéli ✱. — Suppléants, De Chardin. — Rollet. — Greffier, Pardieu. — (Audiences, lundi et jeudi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VIC.

Président, Tassard. — *Juge d'instruction*, Schauffler. — *Juge*, Lejeune. — *Juges suppléants*, Mayeur. — Mesny. — *Procureur impérial*, Lemarquis. — *Substitut*, Denys. — *Greffier*, Biguet. — *Commis-greffier*, Feyler.

(Audiences, à neuf heures du matin ; mardi, rapports du juge d'instruction ; mercredi, affaires sommaires et de commerce ; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles et rurales, et le premier samedi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Bagré, conseiller général. — Mayeur, avoué. — Poinsignon, avoué. — Gerboin, notaire. — Zugmayer, receveur de l'enregistrement.

Avocats, Mesny. — Petit.

Avoués, Mayeur*. — Poinsignon*. — Dutripon. — Lambert. — Doley.

Huissiers à Vic, Coutret, fils. — Nicolas. — Michel. — Hanriot. — Rudeau. — Berguet. — Albestroff, Grandjean. — Comès. — Château-Salins, Benoist. — Bregand. — Macé. — Dieuze, Lange. — Leclerc. — Delme, Tribout. — Poinsignon fils.

Notaires de l'arrondissement. — Vic, Messin. — Tourtel. — Sarazin. — Albestroff, Thomas. — Altroff, Mayer. — Bioncourt, Lagrange. — Bourdonnay, Saunier. — Château-Salins, Gérard. — Champigneulle. — Delme, François. — Dieuze, Denis. — Deleau. — Demoyen. — Haboudange, Brice. — Lucy, Petit. — Moyenvic, Gascard. — Viviers, Peupion.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Vic. — Arracourt, Athienville, Bathelémont-lès-Bauzemont, Bezange-la-Grande, Bezange-la-Petite, Bourdonnay, Bures, Coincourt, Donnelay, Hellocourt, Juvelise, Juvrecourt, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, Marsal, Moncourt, Moyenvic, Ommeray, Réchicourt-la-Petite, Vic, Xanrey, Xures.

Juge de paix, Thiriet. — Suppléants, Arnoux. — Salmon. — Greffier, Grillot. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton d'Albestroff. — ALBESTROFF, Altroff, Bénestroff, Bermering, Givrycourt, Guinzeling, Hunskirich, Insming, Insviller, Léning, Lhor, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Montdidier, Munster, Nébing, Neuf-Village, Réning, Rodalbe, Torcheville, Vahl, Vibersviller, Virming, Vittersbourg.

Juge de paix, Schauffler. — Suppléants, Thomas. — Davivier. — Greffier, Piffert. — (Audiences, lundi.)

Canton de Château-Salins. — Aboncourt, Achain, Amelécourt, Attilloncourt, Bellange, Bioncourt, Burlioncourt, Chambrey, Château-Salins, Château-Voué, Conthil, Coutures, Dalhain, Dédeling, Fresnes-en-Saulnois, Gerbécourt, Grémecey, Haboudange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Lidrequin, Lubécourt, Manhoué, Mazerules, Moncel, Morville-lès-Vic, Obreck, Pettoncourt, Pévange, Puttigny, Riche, Salival, Salonnes, Sornéville, Sotzeling, Vannecourt, Vaxy, Vuisse.

Juge de paix, Michaut. — Suppléants, Chardin. — Maniguet. — Greffier, Guérard. — (Audiences, lundi et samedi.)

Canton de Delme. — Ajoncourt, Alaincourt, Aulnois, Bacourt, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chenois, Chicourt, Craincourt, Delme, Donjeux, Faxe, Fonteny, Fossieux, Frémery, Hannocourt, Jallaucourt, Juville, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Lesse, Liocourt, Lucy, Malaucourt, Marthil, Morville-sur-Nied, Oriocourt, Oron, Prévocourt, Puzieux, Saint-Epvre, Tincry, Villers-aux-Oies, Viviers, Xocourt.

Juge de paix, Joly. — Suppléants, Fasné. — Jardin. — Greffier, Blambois. — (Audiences civiles, jeudi, de police, 1er et 3e jeudi de chaque mois.)

Canton de Dieuze. — Bassing, Bidestroff, Blanche-Eglise, Bourgaltroff, Cutting, Dieuze, Domnom, Gelucourt, Guébestroff, Guéblange, Guébling, Guénestroff, Kerprich-lès-Dieuze, Lidrezing, Lindre-Basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Saint-Médard, Tarquinpol, Vergaville, Zarbeling, Zommange.

Juge de paix, Lahaye. — Suppléants, Humbert. — Parisot. — Greffier, Peignier. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SARREBOURG.

Président, Joly. — *Juges*, Gadel. — Bouchon. — *Juges suppléants*, Germain (chargé de l'instruction). — N. — *Procureur impérial*, Forjonnel. — *Substitut*, Mottet. — *Greffier*, Boyé. — *Commis-Greffier*, Thomas.

(Audiences : mercredi, affaires de commerce et civiles sommaires ; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles ; le 2e et le 4e samedi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Reimel, avoué. — Debay, receveur de l'enregistrement. — A. Colle, avocat. — Hoffmann, propriétaire. — Ch. Germain, avocat.

Avocats. — Germain. — Laurent. — Colle.

Avocat stagiaire. — Picart.

Avoués. — Richard*. — Reimel*. — Jacquel*. — Colle père*. — Haumant*. — Pignatel.

Huissiers à Sarrebourg. — Heinrich. — Schmidt. — Henry. — Kahn. — Fénétrange, Levy. — Lorquin, Benoît. — Phalsbourg, Violand. — Wéber. — Réchicourt-le-Château. — Eroux.

Notaires de l'arrondissement. — Sarrebourg, Heitz. — Batho. — Colle. — Cirey, Colmant. — Fénétrange, Hubert. — Bruch. — Ditsch. — Lixheim, Limon. — Lorquin, Schott. — Ancel. — Phalsbourg, Weyd. — Antoni. — Hitschler. — Réchicourt-le-Château, Marcel. — Richard. — Nicolas.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Sarrebourg. — Barchain, Bébing, Bieberskirch, Brouderdorff, Bühl, Diane-Capelle, Harreberg, Hartzwiller, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Hommarting, Hommert, Imling, Kerprich-aux-Bois, Langatte, Niederviller, Plaine-de-Valsch, Réding, Rhodes, Sarrebourg, Schneckenbüsch, Trois-Fontaines, Walscheid, Xouaxange.

Juge de paix, Colle. — Suppléants, Hertz. — Haumant. — Greffier, Grosse. — (Audiences, mardi et vendredi.)

Canton de Fénétrange. — Angviller, Berthelming, Bettborn, Bickenholtz, Bisping, Dolving, Fénétrange, Fleisheim, Gosselming, Hellering, Hilbesheim, Mittersheim, Niderstinzel, Oberstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel, Sarraltroff, Schalbach, Veckersviller, Vieux-Lixheim.

Juge de paix, Petit. — Suppléants, Striffler. — N. — Greffier, Houpert. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Lorquin. — Abreschwiller, Aspach, Bertrambois, Cirey, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Lafrimbolle, Landange, Laneuveville-lès-Lorquin, Lorquin, Métairies-de-St-Quirin, Neuf-Moulin, Niderhoff, Nitting, Parux, Petit-Mont, Raon-lès-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-de-Bon-Moutier, Vasperviller, Voyer.

Juge de paix, Jeanmaire. — Suppléants, Ména. — Schott. — Greffier, Girard. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Phalsbourg. — Arschwiller, Berlingen, Bourscheid, Brouviller, Dabo, Danne-et-Quatre-Vents, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hangviller, Hazelbourg, Henridorff, Hérange, Hultenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Metting, Mittelbronn, Phalsbourg, Saint-Jean-Kourtzerode, Saint-Louis, Valtembourg, Vescheim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.

Juge de paix, Müller. — Suppléants, Weiss. — Hitschler. — Greffier, Rettel. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Réchicourt-le-Château. — Assenoncourt, Avri-

court, Azoudange, Desseling, Foulcrey, Fribourg, Gondrexange, Guermange, Haye-des-Allemands, Herzing, Ibigny, Igney, Lamguimberg, Moussey, Réchicourt-le-Château, Richeval, Romécourt, Saint-Georges.

Juge de paix, Germain. — Suppléants, N. — Verdun. — Greffier, Admant. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE LUNÉVILLE.

Président, Thomas ✻. — *Juge d'instruction*, Arnaud de Praneuf. — *Juges*, Ayet. — Hannezo. — *Juges suppléants*, Lalande. — Antoine. — *Procureur impérial*, Jeannequin. — *Substitut*, Labouille. — *Greffier*, Aviat. — *Commis-Greffiers*, Pierre. — Persil.

(Audiences : mercredi, affaires ordinaires ; jeudi, affaires sommaires et commerciales ; vendredi, affaires correctionnelles; et le premier mardi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Michaut, avocat. — Maldémé. — Ferry, ancien notaire. — Besset, avocat. — Grappin, receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Antoine. — Lalande. — Hamelin. — Basset. — Poirine. — Cosson. — *Avocat stagiaire*, Martin.

Avoués. — Becker*. — Aubry. — Houillon. — Ambroise*. — Chuillier. — Thiéry.

Huissiers à Lunéville. — Michel. — Bloch. — Bournique — Bidot. — Arnould. — Humbert. — Dussoul. — Lévy. — Baccarat, Spitz. — Gehin. — Badonviller, Michel. — Bayon, Evrard. — Gaye. — Blâmont, Berte. — Mayer. — Gerbéviller, Roville. — Bernard.

Notaires de l'arrondissement. — Lunéville, George. — Leclerc. — Spire. — Ancel. — Hannezo. — Alizon. — Parisot. — Einville, Demange. — Baccarat, Fasné. — Ignace. — Badonviller, Jacquel. — Bayon, Brionval. — Carnet. — Blainville-sur-l'Eau, Moutillard. — Blâmont, Thouvenel. — Vanier — Stingre. — Gerbéviller, Marcel. — Gaillot. — Godfrin.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Lunéville, Jeanneney.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Lunéville (nord). — Anthelupt, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbessaux, Crévic, Deuxville, Drouville, Einville, Flainval, Hoéville, Hudiviller, Lunéville, Maixe, Raville, Serres, Sommerviller, Valhey, Vitrimont.

Juge de paix, Houdaille. — Suppléants, Parisot. — Ambroise. — Greffier, Grégoire. — (Audiences, mercredi.)

Canton de Lunéville (*sud-est*). — Bénaménil, Chanteheux, Chenevières, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, LUNÉVILLE, Manonviller, Marainviller, Moncel-lès-Lunéville, Mouacourt, Parroy, Saint-Clément, Sionviller, Thiébauménil.

Juge de paix, de Conégliano. — Suppléants, Ballet dit Chevalier. — Maire. — Greffier, Aubry. — (Audiences, vendredi.)

Service des Présidents du Tribunal de police de Lunéville.

Le juge de paix de Lunéville-Nord préside les audiences du 1er et du 3e trimestre, et celui du Sud-Est, du 2e et du 4e. — Greffier, Munier.

Canton de Baccarat. — Angomont, Azerailles, BACCARAT, Badonviller, Bertrichamps, Bionville, Bréménil, Brouville, Deneuvre, Fenneviller, Fontenoy-la-Joute, Gélacourt, Glonville, Hablainville, Lachapelle, Merviller, Mignéville, Montigny, Neuf-Maisons, Neuviller-lès-Badonviller, Pettonville, Pexonne, Pierre-Percée, Rehéray, Sainte-Pôle, Saint-Maurice, Thiaville, Vacqueville, Vaxainville, Veney.

Juge de paix, Pitoux-Masson. — Suppléants, Brice ✱. — Gridel. — Greffier, Carier. — (Audiences, lundi.)

Canton de Bayon. — Barbonville, BAYON, Blainville-sur-l'Eau, Borville, Brémoncourt, Charmois, Clayeures, Damelevières, Domptail, Einvaux, Froville, Haigneville, Haussonville, Landécourt, Lorey, Loro-Montzey, Méhoncourt, Romain, Rozelieures, Saint-Boing, Saint-Germain, Saint-Mard, Saint-Remy-aux-Bois, Velle-sur-Moselle, Vigneules, Villacourt, Virecourt.

Juge de paix, Teinturier. — Suppléants, Martinet. — Renaux. — Greffier, Jeandel. — (Audiences, lundi.)

Canton de Blâmont. — Amenoncourt, Ancerviller, Autrepierre, Barbas, BLAMONT, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domèvre-sur-Vezouse, Emberménil, Fréménil, Frémonville, Gogney, Gondrexon, Halloville, Harboué, Herbéviller, Leintrey, Montreux, Nonhigny, Ogéviller, Réclonville, Reillon, Remoncourt, Repaix, Saint-Martin, Vaucourt, Vého, Verdenal, Xousse.

Juge de paix, Lafrogne. — Suppléants, Mathis de Grandseille. — Stingre. — Greffier, Charpentier. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Gerbéviller. — Essey-la-Côte, Flin, Fraimbois, Franconville, GERBÉVILLER, Giriviller, Haudonville, Hériménil, Lamath, Magnières, Mattexey, Mont, Moriviller, Moyen, Rehainviller, Remenoville, Serres, Vallois, Vathiménil, Vennezey, Xermaménil.

Juge de paix, Denis. — Suppléants, Gauthier. — Henry. — Greffier, Christophe. — (Audiences, vendredi.)

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BAR-LE-DUC.

Président, Noël. — *Juges*, Henriot. — Houzelot. — *Juges suppléants*, Vaaché fils. — Pernot du Breuil. (*remplissant les fonctions de juge d'instruction.*) — *Procureur impérial*, Dumont. — *Substitut*, Lefebvre. — *Greffier*, Brichart. — *Commis-Greffiers*, Mairel. — Claudat. — *Juge honoraire*, Brion.

(Audiences : mercredi, jeudi et vendredi, affaires civiles; mardi, affaires correctionnelles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Maupoil, notaire. — Barrat, avoué. — Develle, avoué. — Millon, avocat. — Paillot, conseiller de préfecture. — Cambret, rec. de l'enregistrement.

Avocats. — Vaaché. — Lombard. — Gillon. — Parisot. — Mayeur. — Henry. — Grandpierre. — Millon. — Miller. — Varin. — Chastel. — *Avocat stagiaire.* — Dumesnil.

Avoués. — Chastel. — Salleron. — Develle. — Mayeur. — Flot. — Miller. — Bonne. — Barrat.

Huissiers à Bar-le-Duc : Audienciers. — Besville. — Lapique. — Laveuve. — Glauda. — *Non audienciers*, Burnet. — Labrosse. — Billet. — Thomas. — Porson. — Nicolas. — Ancerville, Gillet. — Wurbel. — Ligny, Garrez. — Chastel. — Montiers-sur-Saulx, Chastel. — Revigny, Regnault. — Aubertin. — Stainville, Lapique. — Triaucourt, N. — Vaubécourt, Thenot. — Petiot. — Varincourt, Charoy.

Notaires de l'arrondissement. — Bar-le-Duc, Vinchon. — Chastel. — Demange. — Colin. — Robineau. — Ancerville, Petitjean. — Condé, Guinard. — Dammarie, Godin. — Lahayecourt, Balthasar. — Ligny, Mécusson. — Gauthier. — Caurier. — Loisey, Guinard. — Montiers-sur-Saulx, Gérard. — Nubécourt, Monchot. — Rembercourt, Drouet. — Revigny, Jacquot. — Bouchenot. — Saudrupt, Parisot. — Stainville, Martin. — Triaucourt, Antoine. — Vaubécourt, Garnier. — Vavincourt, Bridart.

Commissaire-Priseur de l'arrondissement. — Bar-le-Duc, Parizot.

Justices de paix de l'arrondissement. — Bar-le-Duc, juge de paix, Henriot. — Greffier, Ponsignon. — Ancerville, *J.* Le Tresche. — *G.* Naudot. — Ligny, *J.* de Bazelaire. — *G.* Enchery. — Montiers-sur-Saulx, *J.* Simonet. — *G.* Nalot. — Revigny, *J.* Ulry. — *G.* Petit. — Triaucourt, *J.* George. — *G.* Dorin. — Vaubécourt, *J.* De l'Escale. — *G.* Collot. — Vavincourt, *J.* Estienne. — *G.* Lecoq.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Varin-Bernier. — *Juges*, Villeroy (Jules-Nicolas). — Henry. — Hermant-Steinhoffer. — Thomas. — *Juges suppléants*, Magron. — Villeroy. — Cottat. — Nocus. — *Greffier*, Deforges. — (Audiences : lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-MIHIEL.

(*Chef-lieu de la Cour d'Assises de la Meuse.*)

Président. Habat. — *Vice-Président*, Esnard. — *Juge d'instruction*, Denys. — *Juges*, Sauce. — Moreau. — Aast. — Dumont. — *Juges honoraires*, de Miscault. — Labouille. — *Juges suppléants*, Larzillière. — Connard. — Leblan. — Brion. — *Procureur impérial*, Lelong. — *Substituts*, Bastien. — Pierrot. — *Greffier*, Ligier. — *Commis-greffiers*, Hentz. — Baudot. — Toussaint.

(Audiences : lundi, rapports du juge d'instruction; mardi, affaires de commerce et sommaires; mercredi, affaires ordinaires, du domaine et des ordres; jeudi, référé et affaires d'appels de police correctionnelle; vendredi, affaires correctionnelles; samedi, affaires forestières, adjudications et licitations, etc.)

Bureau d'assistance judiciaire. — Président, Louis, avoué. — C. Larzillère, — E. Larzillère, avocats. — Le conservateur des hypothéques. — Bazoche, avocat.

Avocats. — Brion. — Collignon. — Hutin. — Leblan (Charles). — Rénel. — Viller. — Larzillère (Ernest). — Hémelot. — Larzillère (Charles). — Bazoche. — *Avocat stagiaire*, Toussaint.

Avoués. — Larzillère-Beudant. — Rouyer. — Mercier. — Louis*. — Vicq fils. — Charles. — Bazoche. — Darcq.

Huissiers à Saint-Mihiel. — Lapouille. — Hernet. — Rouyer. — Henry. — Pichon. — Bichebois. — Janin. — Commercy Maujean. — Gérard. — Brochain. — Gondrecourt, Monrot. — Leclerc. — Ferise. — Pierrefitte, Mansuy. — Vaucouleurs, Etienne. — Floquet. — Vigneules, Gallier. — Négellen. — Void, Charles. — Charoy.

Notaires de l'arrondissement. — Saint-Mihiel, Ravignan. — Hallot. — Damin. — Apremont, Dumoulin. — Commercy, Hyérard. — Dumont. — Bazoche. — Dagonville. — Michel.

Gondrecourt, Olry. — Voivret. — Heudicourt, Grodidier. — Houdelaincourt, Maréchal. — Lacroix, Franquin. — Maxey-sur-Vaize, Uriot. — Pierrefitte, Lemagny. — Reffroy, Giraudot. — Saint-Aubin, Heuillon. — Saint-Maurice, Hanriot. — Sampigny, Meunier. — Sorcy, Moutillard. — Vaucouleurs, Braulot. — Dislaire. — Jénin. — Villotte, Brouchot. — Vigneules, Vauthier. — Void, Rousseau.

Commissaires-priseurs de l'arrondissement. — Saint-Mihiel, Marbotte. — Commercy, Haudot.

Justices de paix de l'arrondissement. — Saint-Mihiel, Juge de paix, Honnoré. — Greffier, Joba. — Commercy, J. Ardoin. — G. Jannot. — Gondrecourt, J. Poirel. — G. Wagnon. — Pierrefitte, J. Bardin. — G. Geoffroy. — Vaucouleurs, J. Arnould. — G. Bigeon. — Vigneules, J. Legagneur. — G. Person. — Void, J. Carmouchè. — G. Paris.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MONTMÉDY.

Président, Jeantin ✻. — *Juge d'instruction*, De la Chapelle Croisel. — *Juge*, E.-A. Offenstein. — *Juges suppléants*, Jeantin. — N. — *Procureur impérial*, Hannequin. — *Substitut*, Adam. — *Greffier*, Thieriet. — *Commis-Greffiers*, Grandjean. — Hingot. — Jacquet.

(Audiences : lundi, rapports du juge d'instruction ; mardi, affaires correctionnelles et rurales ; mercredi, affaires commerciales, sommaires, expropriations forcées et licitations ; jeudi, affaires civiles ; samedi, référés.)

Bureau d'assistance judiciaire. Président, Guiot, avoué. — Paradis, notaire. — Le receveur de l'enregistrement. — N.

Avocats. — Jeantin. — Lallemand.

Avoués. — Guyot fils*. — Dubois*. — Jacquemaire*. — Gilles. — Clémence.

Huissiers à Montmédy. — Trouslard. — Laurent. — Rouyer. — Gabriel. — Billy, Henry. — Damvillers, Allin. — Rogie. — Dun, Thiébaut. — Richard. — Montfaucon, Lescuyer. — Julion. — Spincourt, De Laneuvais. — Michel. — Stenay, Guillaume. — Gillet. — Léonard.

Notaires de l'arrondissement. — Montmédy, Paradis. — Delaval. — Billy, Baudot. — Damvillers, Liégeois. — Dannevoux, Godard. — Dun, Vincent. — Rossignon. — Ecurey, Péchenard. — Halles, Philbert. — Jametz, Creplot. — Marville, Gérard. — Merles, Cailletau. — Montfaucon, Colas-Paris. —

Calas-Trecy. — Montigny, Villemet. — Pillon, Bastien. — Sivry-sur-Meuse, Toucheboeuf. — Spincourt, Siterlet. — Stenay, Thiébault. — Hinon. — Lambert.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Montmédy, Clément.

Justices de paix de l'arrondissement. — Montmédy, Juge de paix, Walter. — Greffier, Chenet. — Damvillers, J. Donzé. — G. Bany. — Dun, J. Offenstein. — G. Ville. — Montfaucon, J. Chevalier. — G. Leblan. — Spincourt, J. Chaudoye. — G. Mangin. — Stenay, J. Drappier. — G. Louis.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VERDUN.

Président, Degoutin. — *Juges*, Geminel. — Chadenet. — *Juges suppléants*, Benoit. — Cherpitel (chargé de l'instruction). — *Président honoraire*, Colin de Barisien ✱. — *Procureur impérial*, Audiat. — *Substitut*, Gérardin. — *Greffier*, Grillot. — *Commis-greffiers*, Remy. — Tumerel.

(Audiences : mardi et mercredi, affaires civiles ; vendredi, expropriations forcées et affaires correctionnelles ; samedi, affaires correctionnelles et forestières ; lundi, rapports à la chambre du Conseil et référés.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin. — Briot de Monremy, député au Corps législatif. — Dresch, avocat. — Bancelin, avoué. — Le conservateur des hypothèques.

Avocats. — Benoit. — Chadenet. — Morin. — Dresch.

Avoués. — Baudot*. — Pein*. — Bancelin*. — Collas. — Faure-Beaulieu. — Houdard.

Huissiers à Verdun. — Royer. — Hottelet. — Collardelle. — Antoine. — Chouilly. — Villard. — De Boulard. — Charny, Lefebvre. — Dupuy. — Clermont, Labrosse. — Bertrand. — Etain, Arnould. — Mangeard. — Fresnes, Crucy. — Marchal. — Lefebvre. — Souilly, Bernard. — Thiébaut. — Varennes, Souiller. — Guérard.

Notaires de l'arrondissement. — Verdun, Perroux. — Mauvais. — Chadenet. — Menut, — Charny, Lebrun. — Fourcard. — Clermont, Contant. — Collot. — Perinet. — Esnes, Drouet. — Etain, Baudot. — Vincent. — Huvelin. — Renard. — Dieue, Thiébault. — Fresnes-en-Voëvres, Lefebvre. — Robin. — Harville, Hautdidier. — Hannoville, Manil. — Souilly, Hallot. — Gauvin. — Varennes, Chanzy. — Person.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Verdun, Collet.

Justices de paix de l'arrondissement. — Verdun, Juge de paix, Drouet. — Greffier, Vallet (Audiences, samedi). — Charny, *J.* Poriquet. — *G.* Chouilly (Audiences, mardi). — Clermont, *J.* Franquin. — *G.* Fiaux (Audiences, mercredi). — Etain, *J.* Jacqueminot. — *G.* Picard (Audiences, mercredi). — Fresnes-en-Voëvre, *J.* Lallemand. — *G.* Petitgrand (Audiences, mardi). — Souilly, *J.* Adnot. — *G.* Géminel (Audiences, mardi). — Varennes, *J.* Franquin. — *G.* Robin (Audiences, jeudi.)

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Tristant. — *Juges*, Calmet-Bancelin. — Blaise. — *Juges suppléants*, Dommartin. — Cécile fils aîné. — Beaudot-Mabile. — *Greffier*, Dresch. (Audiences, jeudi).

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE NEUFCHATEAU.

Président, Lagabbe ✻. — *Juge d'instruction*, Tulpain. — *Juge*, Deguerre. — *Juges suppléants*, Henrys. — Martin. — Edme. — *Procureur impérial*, Chatillon. — *Substitut*, Pacout de St-Bon. — *Greffier*, Mélin. — *Commis-Greffiers*, Galtier. — Ternet.

(Audiences : mercredi, affaires correctionnelles ; vendredi et samedi, affaires civiles et autres.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Fleurey. — Edme. — Décosse. — Chaffaut. — Le receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Delamontagne. — Najeau jeune. — Millot. — *Avocats stagiaires.* — Mougenez. — Poirel.

Avoués. — Masson fils. — Millot. — Chéron. — Chaffaut. — Collignon. — Claude.

Huissiers à Neufchâteau. — Deleau. — Vouillemont. — Piedminot. — Breton. — Fellmann — Morlon. — Gérard. — Bulgnéville, Rochat. — Gaudé. — Thirion. — Châtenois, Bazelaire. — François. — Coussey, Thirion. — Etienne. — Lamarche, Dufey. — Simonnet. — Durand. — Décosse.

Notaires de l'arrondissement. — Neufchâteau, Décosse. — Paturet. — Chevresson. — Bulgnéville, Thiéry. — Châtenois, Aymé. — Coussey, Rouyer. — Damblin, Arragon. — Houécourt, Nicolle. — Isches, Coince. — Lamarche, Loisant. — Mousseau. — Liffol-le-Grand, Tournois. — Maxey-sur-Meuse,

Bernard. — Pompierre, Magel. — Punerot, Level. — Removille, Chollez. — Saint-Remimont, Maillet. — Saint-Ouen, Bassompierre. — Vicherey, Leclaire. — Vrécourt, Dauvoin.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Neufchâteau, Vaconnot.

Justices de paix de l'arrondissement. — Neufchâteau, Juge de paix, Cherpitel. — Greffier, Roussel. — Bulgnéville, *J.* Roussel. — *G.* Sacquin. — Châtenois, *J.* Sacquin. — *G.* Petitcolas. — Coussey, *J.* Clément de Grandpré, ✻. — *G.* Bouchon. — Lamarche, *J.* Barret. — *G.* Silvestre.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MIRECOURT.

Président, Bastien ✻. — *Juge d'instruction*, Mathieu. — *Juge*, Laprevote. — *Juge suppléant*, Aubry. — *Procureur impérial*, Poirel. — *Substitut*, Tulpain. — *Greffier*, Bastien. — *Commis-Greffier*, Levolay.

(Audiences : jeudi, affaires correctionnelles et forestières ; lundi et vendredi, affaires civiles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Laprevotte, ancien notaire. — Perrin, avocat. — Derise, avoué. — Le receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Limouse. — Chappuy. — Aubry. — Fremiot. — Laurent. — Perrin.

Avoués. — Derise. — Thouvenel. — Le Barbey de Beaumont. — Nicolas. — Coffe.

Huissiers à Mirecourt. — Etienne. — Mathieu. — Jacquin. — Simette. — Charmes, Jacquemard. — Vuillaume. — Darney, Gérard. — Fourier. — Dompaire, Demengel. — Alexandre. — Monthureux, Cherrière. — Henry. — Vittel, Rennepont. — Gérard.

Notaires de l'arrondissement. — Mirecourt, Gaspard. — Tassard. — Hougues. — Aubry. — Charmes, Poirot. — Grandjean. — Tanant. — Darney, Clément. — Gillet. — Martin fils. — Dompaire, Grobert. — Parisot. — Monthureux, Dufès. — Gueniot. — Remoncourt, Bonnet. — Ville-sur-Illon, Jacquot. — Vittel, Briquet. — Gérard.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Mirecourt, Arnould.

Justices de paix de l'arrondissement. — Mirecourt, Juge de paix, Lenfant. — Greffier, Saunier. — Charmes, *J.* Comte. — *G.* Munier. — Darney, *J.* Barjonet. — *G.* Bigot. — Dom-

paire, *J.* Legras. — *G.* Ferry. — Monthureux-sur-Saône, *J.* Noël. — *G.* Bailly. — Vittel, *J.* Demangeon. — *G.* Richard.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Moitessier. — *Juges*, Bastien-Aubry. — Thomassin-Aubel. — Harmand-Thomas. — *Juges suppléants*, Pernot. — Bourdot. — *Greffier*, Patris.

(Audiences : mercredi, à 2 heures.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ÉPINAL.

(*Chef-lieu de la Cour d'Assises des Vosges.*)

Président, May. — *Vice-Président*, Perrin. — *Juge d'instruction*, Boulay. — *Juges*, Conigliano. — Gazin. — Cuny. — De Roton. — Mouton. — *Juge suppléant*, Maud'heux. — *Procureur impérial*, Duplessis. — *Substituts*, Mathieu. — Stainville. — *Greffier*, Goussel. — *Commis-Greffiers*, De Condé. — Resal. — Sibien.

(Audiences : lundi et mardi et jours suivants, affaires civiles ; vendredi, affaires correctionnelles ; le 1er et le 4e samedi de chaque mois, affaires forestières ; le 2e et le 4e samedi, affaires d'appel.

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Leroy, avocat. — Pensée, avoué. — Didot, ancien avoué. — Merlin, conseiller de préfecture. — Le receveur de l'enregistrement.

Avocats. — Colin. — Jeanmaire. — Cuny. — C.-L. Bannerot. — Maud'heux ✱. — Leroy. — Lhuillier. — Rembaud. — Merlin. — Maud'heux fils. — Derazey.

Avoués. — Perrout. — Nizet. — Rullier. — Foquet. — Drahon.

Huissiers à Epinal. — Jacquot (syndic). — Ballon. — Pilon. — Audinot. — Aubry. — Bernard. — Humbert. — Baius, Daubié. — Barbier. — Choffé. — Bruyères, Gantaye. — Mathieu. — Collot. — Châtel, Marienne. — Philippe. — Rambervillers, Bedel. — Brevel. — Bannerot. — Antoine. — Xertigny, Charton. — Richard. — Goyé.

Notaires de l'arrondissement. — Epinal, Jeandidier. — Payrou. — Prugnot. — Laillet. — Christophe. — Bains, Guépet. — Bruyères. — Didier-Georges. — Petit-Jean. — Lacour, Châtel, Pernot. — Mengin. — Raguel. — Gley. — Fontenoy-le-

Château, Grandury. — Rambervillers, Tribouloi. — Noël. — Balland. — Mathieu. — Xertigny, Peutot. — Doyen.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Epinal, Del.

Justices de paix de l'arrondissement. — Epinal, juge de paix, Joly-Lahérard. — Greffier, Poirot. — Bains, *J.* Denis. — *G.* Benoît. — Bruyères, *J.* Labache. — *G.* Constant. — Châtel, *J.* Gérard. — *G.* Mougel. — Rambervillers, *J.* Liver. — *G.* Rouyer. — Xertigny, *J.* Morice-Gerdolle. — *G.* Lecomte.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-DIÉ.

Président, Jennesson. — *Juges*, Chanzy. — Adam. — *Juge suppléant*, Collombier, remplissant les fonctions de juge d'instruction. — *Procureur impérial*, Bouvier. — *Substitut*, Benoist (Arthur.) — *Greffier*, Frische. — *Commis-Greffiers*, Toussaint. — Claudel.

(Audiences : lundi, affaires forestières ; jeudi, affaires correctionnelles ; vendredi, affaires civiles ; samedi, affaires sommaires et commerciales.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Blondin, avoué. — Sieg. — Didierjean, ancien notaire. — Jérôme, ancien avoué.

Avocats. — Toussaint (bâtonnier). — Apté. — Ferry-Millon. — Romary. — Matelet. — Adam fils. — Queuche. — Barbier. — Richard. — Lung. — Poupar. — Ferry. — Blondin. — Ruyer.

Avoués. — Blondin. — Hovasse. — Ferry. — Bazin. — Legros. — Gérardin. — Simon.

Huissiers à Saint-Dié. — Streicher. — Deflin. — Masson. — Marchand. — Colnat. — Gérardin. — Brouvelieures, Valentin. — Corcieux, Lecomte. — Granges (canton de Corcieux), Cugnot. — Fraize, Léonard. — Begel. — Gérardmer, Vincent. — Raon-l'Etape, Didion. — Aubrun. — Saales, Apté fils. — Comond. — Schirmeck, Georgel. — Jacquot. — Senones, Quinet. — Thouvenin.

Notaires de l'arrondissement. — Saint-Dié, Richard. — Poupar. — Henry. — Gérard. — Griache. — Brouvelieures, Demange. — Lamel. — Corcieux, Quillot. — Mougeolle. — Granges (canton de Corcieux), Marion. — Fraize, Aubert. — Fleuret. — Gérardmer, Marion. — Poupar. — Raon-l'Etape, Ferry. — Choub. — Saales, Gley. — Vauvray. — Géhin. — Schirmeck, Bégel, notaire honoraire. Sieg. — Cament. — Senones, Perrin — Quinet.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Saint-Dié, Blaise.

Justices de paix de l'arrondissement. — Saint-Dié, Juge de paix, Chevresson. — Greffier, Bedo. — Brouvelieures, *J.* Radex. — *G.* François. — Corcieux, *J.* Georgel. — *G.* Houot. — Fraize, *J.* Desoubes Saint-Désir. — *G.* Bastien. — Gérardmer, *J.* Noël. — *G.* George. — Raon-l'Etape, *J.* Antoine. — *G.* Gérardin. — Saales, *J.* Lambert. — *G.* Nicolle. — Schirmeck, *J.* Billot. — *G.* Colnet. — Senones, *J.* Romary. — *G.* Masson.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE REMIREMONT.

Président, Thouvenel ✻. — *Juge d'instruction*, Fachot. — *Juge*, Charlot. — *Juge suppléant*, de Bruyères. — *Procureur impérial*, Félix. — *Substitut*, R. Poirel. — *Greffier*, David. — *Commis-Greffiers*, Gérard. — Montémont.

(Audiences : jeudi et vendredi, affaires civiles ; samedi, affaires correctionnelles ; lundi, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Danis, avocat. — Ballon, avoué. — Henry, notaire. — Thomas, avocat. — Chaillon, conservateur des hypothèques.

Avocats. — L. de Bruyères. — Habert. — C. de Bruyères. — Barbillat. — Thomas. — *Avocat stagiaire*, N.

Avoués. — Ballon. — Mareine. — Hanus. — Louis. — Weillemin.

Huissiers à Remiremont. — Bougel. — Mourot. — Vairel. — Breton. — Houel. — Plombières, Gérardin. — Saulxures, Lambert. — Le Thillot, Savignac. — Housseman. — Vagney, Thomas.

Notaires de l'arrondissement. — Remiremont, Richard. — Henry. — Pleux. — Lahérard. — Delang. — Corniment, Valdenaire. — Plombières, Parisot. — Rupt, Valdenaire. — Le Thillot, Grillot. — Vagney, Martin. — Le Val-d'Ajol, Hérisé.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Remiremont, Claude.

Justices de paix de l'arrondissement. — Remiremont, Juge de paix, Boulangier. — Greffier, Grandjean. — Plombières, Henrys. — *G.* Durocher. — Ramonchamp, *J.* Rollin. — *G.* Brallet. — Saulxures, *J.* Magnier. — *G.* Saint-Dizier.

§ 4. PRISONS CIVILES.

Service des prisons de Nancy (rue de l'Equitation).

Directeur, de Grassin. — Gardien-chef, Desloy.

Commission de surveillance des prisons de Nancy. — *Président-né*, le Préfet.

Membres : Le premier président de la Cour impériale. — Le procureur général. — Le Maire de Nancy. — Bastien, curé de Notre-Dame. — Pierson, président de chambre à la Cour. — Mamelle, conseiller de Préfecture. — Nicolas, capitaine en retraite. — Gillet, vice-président du Tribunal. — V. Parisot, docteur-médecin.

Aumônier, abbé Colombod.

Médecins attachés à ces prisons. — Lemoine, médecin titulaire. — Lemoine fils, médecin adjoint.

Supérieure (*sœur de Saint-Charles*), Thérèse Munier.

Il y a aussi une Commission de surveillance près des maisons d'arrêt de *Lunéville*, *Toul*, *Vic* et *Sarrebourg*, formée chacune du président du tribunal, du procureur impérial, du maire et du curé de la ville, et d'autres membres, savoir :

A Lunéville, Trouillet, curé de Saint-Maur. — Michaut, avocat. — Guérin, propriétaire. — Houdaille, juge de paix. — Parmentier, maire de Lunéville.

A Toul, Lachasse, juge de paix. — Colin, propriétaire. — Antheine, juge. — Chappuy, avoué. — Bataille, propriétaire. — De Tinseau, avocat. — Baron de Festimbourg, rentier.

A Vic, Bagré, maire de Vic. — Arnoux, licencié en droit. — Gazin, propriétaire. — Protche, propriétaire. — Mayeur, propriétaire.

A Sarrebourg, Mangenot, maire de Sarrebourg. — Hertz, membre du Conseil général. — Jacquel, avoué. — Marsal, propriétaire. — Lippmann, banquier. — Henriet, propriétaire. — Haumant, propriétaire.

§ 4. DÉPOT DE MENDICITÉ, *rue du Château-Carré*, 3.

Commission de surveillance. Président, le Maire de Nancy. — *Membres :* De Jandin. — Boppe-Cabocel. — Pitoy. — Brouillon. — Levylier, conseillers municipaux.

Directeur du Dépôt, Petitcolas, à l'établissement.

Sœur (*de Saint-Charles*), Libaire Godard, à l'établissement.

Médecin, Parisot (Léon), rue des Quatre-Eglises, 6.

CHAPITRE III.

ORGANISATION RELIGIEUSE.

Evêché de Nancy-Toul ; Séminaires ; Cures du département ; personnel ecclésiastique. — Culte protestant. — Culte israélite.

§ Ier CULTE CATHOLIQUE.

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

Cardinal-Archevêque, MATHIEU ✻, à Besançon.

ÉVÊCHÉ DE NANCY

Evêque, Mgr Georges DARBOY ✻, né à Fayl-Billot (Haute-Marne), le 16 janvier 1813, sacré le 3 novembre 1859, évêque de Nancy et de Toul ; à l'Evêché.

Vicaires généraux agréés par le Gouvernement, Gérard, archidiacre de Nancy, à l'Evêché. — Jambois, archidiacre de Toul, rue Montesquieu, 5.

Secrétaire général de l'Evêché, Voinot, rue St-Georges, 39.

M. l'abbé Gérard, lundi, mercredi et vendredi, de 10 h. à 3 h. M. l'abbé Jambois, mardi, jeudi et samedi, de 10 h. à 3 h. Le secrétariat est ouvert tous les jours de 10 h. à 3 h., excepté le dimanche et les jours de fête.

CHAPITRE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE. NOTRE-DAME.

Chanoines d'honneur, S. E. le cardinal Morlot ✻, archevêque de Paris.—Mgr Menjaud, C ✻, archevêque de Bourges. — Mgr Delalle ✻, évêque de Rodez. — Mgr Tirmarche, O ✻, évêque d'Adras. — Mgr Lacroix, à Rome.

Chanoines titulaires. — Manse, doyen, rue de la Constitution, 19. — Bourgeois, rue de la Constitution, 19. — Garot, place Saint-Georges, 93. — Gridel, rue Primatiale, 26. — Chevalier, rue Sainte-Anne, 2. — Marguet, rue de la Faïencerie, 23. — Silvain, rue d'Alliance, 21. — Lalemand, rue de la Pépinière, 26. — Bastien, rue des Chanoines, 6.

Chanoines honoraires résidant à Nancy. — Bureaux, cours Léopold, 8. — Charlot, rue Mably, 5. — Rosières, directeur des sacristies de la cathédrale, place de la Cathédrale, 54. — Simon, rue Saint-Michel, 21. — Lange, rue de Grève, 26. — Blanc, au Lycée. — Maslats, rue des Artisans, 1 bis. — Mangin, rue de la Source, 29. — Guillaume *, place de la Carrière, 37. — Gomien, rue des Quatre-Eglises, 87. — Adrian, au Séminaire. — Bridey, au Séminaire. — Firbach, rue Callot, 11. — Casiot, rue de Grève, 28. — Gobin, rue des Tiercelins, 24. — Harmant, faubourg Saint-Georges. — Connard, rue Saint-Pierre, 6. — Gérardin, rue Saint-Michel, 14. — Voinot, rue Saint-Georges, 59.

Chanoines honoraires résidant hors de Nancy ou du département. — Aubert. — J. N. Barthélemy. — C. J. Barthélemy. — Bastien. — Beaudoin. — Bernard. — Bloëme. — Cauzier. — Claude. — Collot. — Corrieux. — Daunot *. — Duplessy. — Fénal. — Fliche. — Forêt. — Frédéric. — F. Georges. — F.-A. Georges. — Gombervaux. — Gondrexon. — Grisor. — Guyot. — Heim. — Henry. — Humbert. — Jager. — Joandel. — Jolicière. — Jousselin. — Klein. — Lamblin. — Larvette. — Lebègue de Girmont. — Martin. — Mengin. — Michel. — Millot. — Moitrier. — Noël. — De Pardieu. — Perrot. — Pfeiffer. — Pierson. — Poirine. — Sergent. — Renaudin. — Thiriet. — Thouvenin. — Taulier. — Trancard. — Trouillet. — Weiss.

Maison de retraite de Bon-Secours, faubourg Saint-Pierre. — Lebon. — Rolin. — Jacquemin. — Loutre. — Boulard. — Mathieu. — L. Marchal. — Petitpoisson. — Aubry. — Bailly. — Simonin.

Succursale à Saint-Ulrich. — Frédéric. — Ferry. — Valter.

SÉMINAIRE DE NANCY, FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Supérieur, Adrian. — *Econome*, Jeanpert. — *Professeurs :* Théologie dogmatique, Berseaux. — Théologie morale, Bridey. — Philosophie, Masson. — Histoire ecclésiastique, Barnage. — Ecriture sainte et éloquence sacrée, Barbier. — Sciences physiques, Simoutre.

PETIT SÉMINAIRE DE PONT-A-MOUSSON. — Supérieur, Claude. — Censeur, Michel. — Sous-Censeur, Vulmont. — Econome, Lorrain. — Professeurs : Rhétorique, Gombervaux ; 2e, Thiriet ; 3e, Vaté ; 4e, Pardieu ; 5e, Bettenot ; 6e, Martin ; 7e et 8e, Vulmont ; Histoire, Hans ; Mathématiques, Guyot, Populus ; Langue allemande, Michel, Lorrain.

PETIT SÉMINAIRE DE FÉNÉTRANGE. — Supérieur, Lhuillier, professeur de 3e. — Professeurs : 4e, Didierjean ; 5e, Deblaye ; 6e, 7e, Martin ; Allemand : Marchal, Richet.

CURES DES PRINCIPALES VILLES.

Arrondissement de Nancy.

NANCY. — *Cure Notre-Dame.* — Administrateur, Bastien, rue des Chanoines, 6. — Vicaires, Beaudoin, Belleau, Villemet. — Ancien vicaire, Thiébeult, rue Montesquieu, 18. — Prêtres habitués, Mathieu, Didelot, Gérardin, Mangin.

Cure de Saint-Epvre. — Curé, Simon, rue Saint-Michel, 21. — Vicaires, Humbert, Dufour, Dormagen. — Prêtres habitués, Labaye, Regnier. — Chapelle ducale et église des Cordeliers, Aumônier, Guillaume ✻, place de la Carrière, 37.

Cure de Saint-Sébastien. — Curé, Benoit, rue Notre-Dame. — Vicaires, Paget, Vincent, Kools. — Prêtre habitué, Blanc.

Cure de Saint-Nicolas. — Curé, Lange, rue de Grève, 26. — Vicaires, Vincent. — Pierré.

Succursale de Saint-Pierre. — Curé, Heymès, faubourg Saint-Pierre, 92. — Vicaires, Goblot, Sorlat. — Prêtres habitués, Picard, rue du Montet. — Madiesse.

Succursale de Saint-Vincent-Saint-Fiacre. — Curé, M. Simonin, faubourg des Trois-Maisons. — Vicaires, Leloup, Kientsi.

Succursale de Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Curé, Morel, rue du faubourg Saint-Pierre. — Vicaire, Calté.

Succursale de Saint-Georges. — Curé, Harmand.

PONT-A-MOUSSON. — *Cure de Saint-Martin.* — Curé, Breton. — Vicaires, Hachotte, Fresée. — Prêtre habitué, Arnould.

Cure de Saint-Laurent. — Curé, Harmand. — Vicaires, Missenard, Nader, Vourion. — Prêtres habitués, François, Lenternier, Feyen.

Arrondissement de Lunéville.

LUNÉVILLE. — *Cure de Saint-Jacques.* — Curé, Duplessy. — Vicaires, Thouvenot, Zabel, Gaté, Christophe. — Prêtres habitués, Digout ; Marquis, ancien vicaire. — *Succursale de Saint-Maur.* — Curé, Trouillet. — Vicaire, Greffin. — Prêtre habitué, Zeller.

Arrrondissement de Toul.

TOUL. — *Cure de Saint-Etienne.* — Curé, George. — Vicaires, Laurent, Didrit. — *Cure de Saint-Gengoult.* — Curé, Pierson. — Vicaire, Guérin.

Arrondissement de Château-Salins.

CHATEAU-SALINS. — Curé, Fénal. — Vicaires, Minoux, N... — DIEUZE. — Curé, Georges. — Vicaires, Bassinot, Troup. — Prêtre habitué, Petitbon. — Vic. — Curé, Millot. — Vicaire, Royer. — Prêtre habitué, Weiss.

Arrondissement de Sarrebourg.

SARREBOURG. — Curé, Griser. — Vicaire, Griser. — PHALSBOURG. — Curé, Heim. — Vicaires, Stricher, N. — *Cure de l'Assomption.* — Curé, Wagner. — FÉNÉTRANGE. — *Succursale de la Conception.*—Curé, Thisse. — Vicaire, Deblaye.

CURÉS DES AUTRES PAROISSES.

(*Voir le tableau, page* 126, 9e *colonne, pour les curés du département.*

AUMÔNIERS. — PROFESSEURS.

(*Voir aux Cures des principales villes, Hôpitaux, Hospices, etc., au Lycée, aux Colléges, aux Pensionnats, etc.*)

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Chartreux, à Bosserville. — Prieur, Dom Saisson.

Dominicains, à Nancy, rue Jeannot, 4. — Prieur, P. Souaillard.

Jésuites, à Nancy, cours Léopold, 27. — Sup., P. Catillon.

Oblats, rue du Montet, 19. — Supérieur, N.

Rédemptoristes, à Saint-Nicolas. — Recteur, P. Fleury.

Dames bénédictines, à Saint-Nicolas. — Aumônier, Bastien.

Dames bénédictines, à Flavigny. — Aumônier, Guyot.

Dames bénédictines, à Oriocourt. — Aumônier, Robin.

Dames de la Congrégation, à Lunéville. — Aumônier, Roussel.

Dames de la Nativité, à Pont-à-Mousson. — Aumônier, Alix.

Dames de la Visitation, à Nancy. — Aumônier, Mangin.

Dames de Saint-Vincent de Paul, rue de la Charité, à Nancy.

Dames Dominicaines, à Nancy. — Directeur, P. Hue; aumônier, Goblot.

Dames du Sacré-Cœur, à Nancy. — Aumônier, Prévost.

Dames du Bon-Pasteur, à Nancy. — Aumônier, Husson.

Dames du St-Cœur de Marie, à Nancy. — Aumônier, Gérardin.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

COMITÉ DIOCÉSAIN POUR L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Président, N. — Trésorier, abbé Jeanpert, économe du Séminaire. — Secrétaire, O'Gorman. — Membres : Braude-Lamarche, Maurice de Foblant, Jules Madelin, de Margerie, le comte de Myon, Gérard, vicaire-général; Gomien, chanoine honoraire; Rolin, chanoine de Bon-Secours; Gérardin, aumônier du Saint-Cœur de Marie.

CONSEIL DIOCÉSAIN DE L'ŒUVRE DE LA SAINTE ENFANCE.

Président, Gomien, chanoine honoraire. — Trésorier, Rosières, chanoine honoraire. — Secrétaire, N. — Membres : Sorlat ; Paget, vicaire de Saint-Sébastien ; Vincent, vicaire de Saint-Nicolas ; Leloup, vicaire de Saint-Vincent-Saint-Fiacre ; Callé, vicaire de Bon-Secours ; le Directeur des Frères des écoles chrétiennes ; Hinzelin, agent général des écoles.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES CANTONALES.

Président, N. — Vice-Président, comte Alexandre de Lambel. — Secrétaire, Vagner, rue du Manége, 5. — Trésorier, abbé Guyot.

COMITÉ D'INSPECTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE.

Président, Garot, chanoine. — Secrétaire, Lallemand, chanoine. — Membres : Gomien, chanoine honoraire ; Barnage, professeur.

CONSEILS DE FABRIQUE DES PAROISSES DE NANCY.

Paroisse Notre-Dame, cathédrale. — Président, Monseigneur l'Evêque de Nancy. — Secrétaire, de Myon, rue Mably, 7. — Trésorier, Rosières, place de la Cathédrale, 54.

Paroisse Saint-Epvre. — Président, Pierson, cours Léopold, 3. — Secrétaire, Quintard, rue Saint-Michel, 30. — Trésorier, comte de Warren * *, rue du Haut-Bourgeois, 6.

Paroisse Saint-Sébastien. — Président, Voirin, faubourg Saint-Jean. 14. — Trésorier, Mougenot, rentier. — Secrétaire, A. Digot, rue des Ponts, 46.

Paroisse Saint-Nicolas. — Président, Elie père, rue Saint-Dizier, 121. — Secrétaire, Duserre, rue Saint-Dizier, 114. — Trésorier, Simoutre, rue Saint-Dizier.

Paroisse Saint-Pierre. — Président, Charles Gérardin, faubourg Saint-Pierre. 160. — Secrétaire, Kegnius, rue de Nabécor, 10. — Trésorier, Vanson, faubourg Saint-Pierre, 21.

Paroisse Saint-Vincent-Saint-Fiacre. — Président, baron du Prel. — Secrétaire, Hanus, capitaine en retraite. — Trésorier, Arnould, propriétaire, rue du Ruisseau.

Paroisse Notre-Dame de Bon-Secours. — Président, Saladin père, faubourg Saint-Pierre, 248. — Secrétaire, Henrion, faubourg, Saint-Pierre, 151. — Trésorier, Genet, faubourg St-Pierre, 171.

Paroisse Saint-Georges. — Président, Blaisse, Pont-d'Essey. 49. — Secrétaire, Burtin, faubourg Saint-Georges, 5. — Trésorier, Chautard.

§ 2. CULTE ÉVANGÉLIQUE.

Eglise consistoriale de Nancy (Meurthe, Meuse, Moselle).

Le Consistoire se compose des Pasteurs et de membres laïques.

Pasteurs :

A Nancy, C. Schmidt, président du Consistoire, officier de l'instruction publique, rue Stanislas, 70. — E. Schmidt, pour les arrondissements de Toul et de Lunéville, place Saint-Jean, 2.

A Sarrebourg, N. — A Hellering, Huter. — A Lixheim, Ernst. — A Metz, O. Cuvier. — A Courcelles-Chaussy, Eberhardt. — A Bar-le-Duc, C. de Boiaville.

Membres laïques du Consistoire, à Nancy, le baron O d'Adelswærd ✻, secrétaire, à Boudonville. — Binet, rue Stanislas, 78. — Gœtzmann père, à la côte de Toul. — Heldmann, rue Drouot, 8. — Holtzmuller, faubourg Stanislas. — Karcher-Luty, rue Saint-Dizier, 140. — G. Muller, rue Saint-Jean, 18. — Schlumberger, rue Stanislas, 49. — N. N. N.

A Lunéville, N. — A Hellering, C. Girardin. — A Lixheim, N. — A Sarrebourg, D. Faul. — A Metz, Ackermann. — A Boulay, Somborn. — A Bar-le-Duc, Chèvre.

Chaque église particulière est administrée par un conseil presbytérial, sous la surveillance du Consistoire.

Eglises de la Confession d'Augsbourg.

Pasteurs. — Phalsbourg, Huter jeune. — Fénétrange, Haas. — Hangviller, Rœhrich. — Postroff, Roos. — Vibersviller, Bayer. — Vintersbourg, Zwilling.

§ 3. CULTE ISRAÉLITE.

Consistoire de la circonscription, à Nancy.

Président, Levylier (Joseph) ✻, rue Mably, 9.

Vice-Président et Grand-Rabbin de la circonscription, membre-né du Consistoire, Libermann, rue de l'Équitation, 18.

Membres laïques. — A Nancy, Sylvain May ; Pierre Lévy ; S. Wolff. — A Lunéville, Adolphe Trenel. — A Toul, Abraham Blocq.

Directeur du cours d'instruction religieuse, Hausmann, rue de l'Equitation, 18.

Rabbins. — A Lunéville, Lévy. — A Phalsbourg, Lipmann. — A Epinal, Durcheim. — A Verdun, Lévy.

Ministres officiants. — A Nancy, Moïse. — A Toul, Benjamin Cahen. — A Lixheim, Théodore. — A Blâmont, Levy. — A Sarrebourg, Kahn. — A Pont à-Mousson, Cournicky.

CHAPITRE IV.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Académie de Nancy. — Instruction supérieure : Faculté des sciences et enseignement des sciences appliquées. Faculte des lettres. Ecole de médecine et de pharmacie. — Instruction secondaire : Lycées, colléges et institutions du ressort de l'Académie. — Instruction primaire : Ecoles communales mutuelles et d'adultes de Nancy. — Salles d'asile. — Maitres et maitresses de pensions et d'externats. — Académie de Stanislas. — Société de médecine de Nancy. — Société d'Archéologie lorraine. Bibliothèques publiques, Cabinet d'histoire naturelle, Jardin botanique, Musées, etc. — Société des Amis des Arts. — Monuments publics. — Conférence littéraire. — Société chorale Sainte-Cécile de Nancy.

§ 1er. ACADÉMIE UNIVERSITAIRE DE NANCY.

(*Meurthe, Meuse, Moselle et Vosges.*)

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur, Dunoyer, O ✻, place de la Carrière, 4.

Inspecteurs d'Académie : A Nancy, Maggiolo, rue Callot, 6. — *A Bar-le-Duc*, l'abbé Pierre. — *A Metz*, Hanriot ✻. — *A Epinal*, Malgras.

Secrétaire d'Académie, Millot, rue Montesquieu, 9.

Commis d'Académie, Huet, rue Saint-Georges, 47.

Inspecteurs honoraires, Hanriot ✻, rue de la Poissonnerie, 13. — Percin ✻, rue de l'Hospice, 9.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Président, le Recteur. — *Membres du Conseil*, les Inspecteurs d'Académie. — Les Doyens des Facultés. — Le Directeur de l'Ecole de médecine. — De St-Paul, Préfet. — L'Evêque de Nancy. — L'Evêque de Saint-Dié — Lezaud, premier président. — Le prince de Beauvau. — Garnier, président de chambre. — L'abbé Bureaux.

Conseil départemental de l'instruction publique.

MEURTHE.

Président, le Préfet. — *Vice-Président*, l'Inspecteur d'Académie. — *Membres du Conseil* : l'Evêque de Nancy ou son délégué ; le Procureur général près la cour impériale ; Schmidt,

Pasteur ; Libermann , Grand-Rabbin ; Rollin , ancien notaire à Vézelise ; Garnier , président de chambre ; Magot, à Pont-à-Mousson ; Guérard , ancien notaire à Lunéville ; le comte de Landreville , tous cinq membres du Conseil général. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

MEUSE.

Président , le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Verdun ou son délégué ; le Procureur impérial à Bar-le-Duc ; l'Inspecteur d'Académie ; Henriot, juge à Bar-le-Duc; Bazoche, Henry-Gillet, Etienne, de Benoist, membres du Conseil général ; l'abbé Gallet, curé à Bar-le-Duc , délégué de l'Evêque. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

MOSELLE.

Président , le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Metz ou son délégué ; le Procureur général près la Cour impériale de Metz ; l'Inspecteur d'Académie ; Cuvier, pasteur protestant à Metz ; Aaron Cahen , président du Consistoire israélite, à Metz; Woirhaye, premier président à la Cour impériale à Metz ; Goulon , Hennoque , Jaunez, F. Marchal, membres du Conseil général. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

VOSGES.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Saint-Dié ou son délégué ; le Procureur impérial à Epinal ; l'Inspecteur d'Académie ; le Président du tribunal à Epinal , Resal, Robillot, Mougeot, de Pruines, membres du Conseil général. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

§ 2. INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

I. *Faculté des Sciences.*

Doyen, Godron ✻ , rue de la Monnaie , 4.

Professeurs : Mathématiques pures et appliquées, N. — *Professeurs suppléants* : Calcul différentiel et calcul intégral , Renard , rue de la Monnaie, 4 — Mécanique rationnelle, Lafon, rue de la Source, 39.— Chimie, Nicklès, rue Saint-Pierre , 10. — Physique, Chautard, rue du Tapis-Vert, 8. — Histoire naturelle, Godron ✻ , rue de la Monnaie , 4.

Préparateur du cours de chimie, Galichet, rue Ste-Catherine, 23.

Préparateur du cours de physique , Schwartzweber , Cours Léopold, 4.

Préparateur du cours d'histoire naturelle, Vincent, rue Saint-Nicolas, 9.

1° COURS ORDINAIRES DE LA FACULTÉ.

Distribution des Cours.

Lundi et samedi, mécanique rationnelle. — Lundi, zoologie. — physique. — Mardi et jeudi, chimie. — Mercredi, calcul différentiel. — Jeudi, physique, zoologie. — Vendredi, calcul différentiel et intégral. En été il y a, en outre, un cours de botanique.

2° COURS COMPLÉMENTAIRES DES SCIENCES APPLIQUÉES.

Géométrie descriptive. — Professeur, Renard.
Mécanique appliquée. — Professeur, Lafon.
Physique appliquée. — Professeur, Chautard.
Chimie appliquée. — Professeur, Nicklès.

3° EXERCICES PRATIQUES.

Manipulations de chimie.— Sous la direction de M. Nicklès et de M. Galichet, préparateur de chimie, le samedi de chaque semaine.

Manipulations de physique. — Sous la direction de M. Chautard et de M. Schwartzweber, préparateur de physique, le samedi de chaque semaine.

Conférences de zoologie. — Elles seront faites en hiver par M. Godron, le vendredi de chaque semaine.

Herborisations, tous les jeudis, en été.

Conférences d'analyse. — Une fois par semaine, par M. le professeur Renard.

Conférences de mécanique rationnelle. — Une fois par semaine par M. le professeur Lafon.

Conférences de géométrie descriptive. — Une fois tous les quinze jours, par M. le professeur Renard.

Conférences de mécanique appliquée. — Une fois tous les quinze jours, par M. Lafon, professeur.

Travaux graphiques. — Sous la direction de M. Mélin, architecte, le vendredi de chaque semaine.

II. *Faculté des Lettres.*

Doyen, Benoit ✻✻, rue de la Monnaie, 4. —*Professeurs :* Philosophie, de Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 2.—Littérature ancienne, Burnouf ✻, rue Saint-Joseph, 41.—Littérature française, Benoit ✻✻, rue de la Monnaie, 4. — Histoire, Lacroix ✻✻, faubourg Saint-Georges, 5.—Littérature étrangère, Huguenin.

Distribution des cours. (1*er semestre*).

Lundi, histoire. — *Mardi*, littérature française. — *Mercredi*, philosophie. — *Jeudi*, histoire. — *Vendredi*, philosophie. — littérature ancienne. — *Samedi*, littérature française.

Les cours des Facultés se font à l'Université et sont publics.

Secrétaire, agent comptable des Facultés, Servan, *en congé.* — *Secrétaire suppléant*, Vaultrin, place d'Alliance, 4.

III. *Ecole de médecine et de pharmacie de Nancy.*

Directeur, Edmond Simonin ✻, rue des Carmes, 29. — *Secrétaire*, Demange, petite rue des Carmes, 6. — *Agent comptable*, Vaultrin, à l'Ecole de médecine.

Professeurs titulaires : Edmond Simonin ✻, rue des Carmes, 29.—Blondlot ✻, ruelle Saint-Antoine, 8. — Roussel, rue des Carmes, 7. — Victor Parisot, rue Saint-Julien, 37. — Léon Parisot, rue des Quatre-Eglises, 6. — Béchet, rue Saint-Jean, 45. — — Demange, petite rue des Carmes, 6, — Grandjean, rue des Carmes, 31.

Professeurs adjoints, Poincaré, rue Saint-Pierre, 2. — Xardel, rue Saint-Dizier, 20. — N.

Chef des travaux anatomiques, E. Parisot, rue de la Pépinière, 27.

Professeur et directeur honoraire, Simonin père ✻, rue Saint-Jean, 17.

Professeurs suppléants, Delcominète, rue des Quatre-Eglises, 2. — A. Simonin, rue des Dominicains, 8. — E. Parisot, rue de la Pépinière, 27. — E. Bertin, rue Saint-Dizier, 89.

Distribution des Cours.

1° *Cours officiels.*

Cours permanents à l'hôpital Saint-Charles. — Tous les jours, entrée des élèves à l'hôpital, à 8 heures du matin, pour la visite des blessés et des malades.

Clinique médicale. V. Parisot, professeur titulaire ; Xardel, professeur adjoint, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Clinique chirurgicale. Ed. Simonin, professeur titulaire ; N. professeur adjoint, mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Pratique des accouchements, à la maison de secours, M. Roussel, tous les jours.

Cours du semestre d'hiver (11 *novembre au* 1er *avril*) *à l'Ecole de Médecine.*

Anatomie. — M. L. Parisot, tous les jours, à 11 heures.

Cours d'accouchements, maladies des femmes et des enfants. — M. Roussel, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à midi.

Travaux anatomiques. — M. E. Parisot, tous les jours, de midi à deux heures.

Toxicologie et Pharmacie. — M. Blondlot, lundi, mercredi, vendredi, à 3 heures.

Pathologie chirurgicale et médecine opératoire — M. Béchet, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 4 heures.

Conférences d'anatomie. — M. E. Parisot, mardi, jeudi, à 4 heures.

Cours du semestre d'été (1er *avril au* 31 *août*) *à l'Ecole de Médecine.*

Physiologie. — M. Poincaré, tous les jours, jeudi excepté, à 11 heures.

Matière médicale et thérapeutique, M. Grandjean, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 1 heure 1/2.

Pathologie médicale. — M. Demange, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 4 heures.

Cours permanents obligatoires professés à la Faculté des sciences : Chimie, zoologie, botanique, physique.

Exercices facultatifs : Manipulations chimiques et herborisations

Le programme de la Faculté des sciences et celui de l'Ecole de médecine sont composés de manière qu'ils n'en forment qu'un seul pour les élèves de l'Ecole de médecine.

Par décret du 22 août 1854, l'Ecole est investie du droit de réception des officiers de santé, des pharmaciens de 2e classe ; des sages-femmes et des herboristes de 2e classe.

2 *Enseignement auxiliaire.*

Hôpital Saint-Charles. — Service médical de M. le docteur de Schacken.

Maison départementale de Secours. — Service de M. le docteur Béchet et du docteur N. (Affections chirurgicales, affections cutanées, scrofuleuses, affections contagieuses.) — Service de M. le docteur Roussel (Femmes enceintes, femmes en couches, maladies des enfants nouveau-nés).

Hôpital militaire. — Service médical de M. le docteur Molard. Service chirurgical de M. le docteur Laforest.

Hospice Saint-Stanislas. — Service médico-chirurgical de M. le docteur L. Parisot (Enfants).

Hospice Saint-Julien. — Service médico-chirurgical de M. le docteur Demange (Vieillards).

Prix de chaque inscription prise par un élève en médecine ou par un élève en pharmacie, 30 fr. — Les inscriptions se prennent du 1er au 8 novembre, du 1er au 8 janvier, du 1er au 8 avril, du 1er au 8 juillet.

Les huit premières inscriptions prises à l'Ecole préparatoire valent huit inscriptions de facultés. Celles qui suivent comptent comme inscriptions d'école secondaire.

§ 3. INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycées impériaux.

LYCÉE IMPÉRIAL DE NANCY.

Administration. — Proviseur, Davau ✻. — Censeur, Robert. — Aumônier, abbé Blanc. — Econome, Delannoy. — 1er commis d'économat, Charé. — Médecin-chirurgien, Edmond Simonin ✻, rue des Carmes, 29. — Chirurgien-dentiste, Lesaing, rue Montesquieu, 7.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Waille, rue Saint-Dizier, 10. — Sciences physiques, Forthomme, faubourg Saint-Georges, 10. — Mathématiques pures et appliquées, Munier, cours Léopold, 10; Lecomte, rue des Carmes, 16. — Logique, Dupont, place Lafayette, 17. — Histoire, Duvernoy, rue Bailly, 8 bis. — Rhétorique, Hémardinquer, rue du faubourg Saint-Jean, 2. — Seconde, Duchesne, rue des Ponts, 24. — Troisième, 1re division, Fialon rue de Metz, 1; 2e division, Henry, rue St-Dizier, 22.

Professeurs : chargé du cours de physique, Devaux, rue de la Source, 15. — Du cours de mathématiques, Husson, rue de Toul, 12 bis. — D'une partie de l'enseignement des sciences physiques, Migneaux, rue Saint-Dizier, 135.

Professeurs : Quatrième, Duvaux, rue des Quatre-Eglises, 87. — Cinquième, Thouvenin, rue Saint-

Nicolas, 13. — Sixième, 1re division, Haghe, rue de Metz, 29. — 2e Division, Georgel, rue des Michottes, 11. — Septième, Camus, au Lycée. — Huitième, Vouaux, rue de la Visitation, 16. — Cours préparatoire à la division élémentaire, Thouvenot, au Lycée. — Langue anglaise, Hégewald, place Carrière, 23. — Langue allemande, Riemann, rue de l'Hospice, 13.

Professeurs. — Dessin, Casse, rue Stanislas, 20. — *Maîtres de :* Travaux graphiques, Melin, place de la Carrière, 32. — Ecriture, Tilliard, au Lycée. — Chant, Kohler, rue de la Pépinière, 4.

Surveillants généraux : Caré, Bur.

Préparateur de physique et de chimie : Langrogne.

Ecole préparatoire à l'industrie et au commerce annexée au Lycée.

1re Année. — Professeurs. — Mathématiques, Loumont. — Physique, chimie, histoire naturelle, Devaux. — Comptabilité, Loumont. — Grammaire française, Algrain. — Allemand, Riemann. — Anglais, Hégewald. — Histoire et Géographie de la France, Algrain.

2e Année. — *Professeurs.* — Mathématiques, Husson. — Physique et chimie, Migneaux. — Droit commercial, May, avocat et greffier du tribunal de commerce. — Comptabilité, Loumont. — Grammaire française, Algrain. — Allemand, Riemann. — Anglais, Hégewald. — Histoire et géographie de la France, Algrain.

LYCÉE IMPÉRIAL DE METZ.

Administration : Proviseur, Grenier. — Censeur, Legrand. — Aumônier, l'abbé Jacques. — Econome, Biget. — Commis d'économat, 1er Deneuve ; 2e Gueden.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Leyritz. — Physique, Terquem.

Professeurs chargés de cours de sciences. — Vincenot. — Crova. — Grenier. — Vignal.

Professeurs. — Logique, Bourgeois. — Rhétorique, Aderer. — Histoire, Klipffel. — Mathématiques pures et appliquées, Berthauld.

Professeurs. — Seconde, Salomon. — Troisième, Brach. — Quatrième, Etienne, — Cinquième, Rochas. — Sixième, Texte, chargé de cours.

Professeurs. — Langue allemande, Borner. — Langue anglaise, Barthow.ki.

Surveillants généraux, Sylvain. — Chédufau.

INSTRUCTION PUB

Maîtres répétiteurs. — Bourgu[illegible]
sion de Septième. — Vaubo[illegible]
Septième. — Broche, chargé de [illegible]
la classe préparatoire.

LYCÉE IMPÉRIAL [illegible]

Administration : Proviseur, [illegible]
net. — Aumônier, abbé Jean[illegible]
d'économat, Lepronste.

Professeurs. — Logi[illegible]
pures et appliquées, Boiss[illegible]
pures et appliquées, Chambou[illegible]
mathématiques, Larombar[illegible]
Chargé de l'histoire, Damour[illegible]
Professeur chargé de la physiq[illegible]
Professeur de 2e, Bais[illegible]
— Professeur de 4e, Marc[illegible]
Charge de la 6e, Rouss[illegible]
l'allemand, Rauch. — [illegible]
Foule. — Chargé de l'enseigneme[illegible]
Chargés des classes élémentaire[illegible]

Collège [illegible]

[illegible]

Dieuze. — Principa[illegible]
Agosse. — Prud'homme[illegible]
Lunéville. — Principa[illegible]
— Idoux. — Humber[illegible]
Vaincker. — Hergue. — Dupra[illegible]
Charrée.
Phalsbourg. — Principa[illegible]
— Volck. — Hüter. — Baur[illegible]
Pont-à-Mousson. — Principa[illegible]
— Creton. — Grandjean. — [illegible]
Fehninger. — Kel[illegible]
Toul. — Principal et rége[illegible]
fesseurs, Martin. — Convers.
Lecour jeune. — Bassonville. —

[illegible]

Commercy. — Principa[illegible]
Charles. — Barthélemy. — Geor[illegible]
Etain. — Principal, Jen[illegible]
— Guerre. — Mougeot. — [illegible]
Saint-Mihiel. — Princip[illegible]
— Brunet. — Gille. — Vic[illegible]

Verdun. — Principal, Faurie. — Professeurs, Lambert. — Clouët. — Tremeau. — Janin. — Chevalier. — Fauconnier. — Dubreuil. — Grehan. — Rebstock. — Chaux. — Henry. — Ponsard. — Thirion.

MOSELLE.

Sarreguemines. — Principal, Box. — Professeurs, Box. — Weill. — Brulfer. — Robelot. — Lundy. — Unganer. — Ponsin. — Salmon.

Thionville. — Principal, Depardieu. — Professeurs, Leré. — Pellegrin. — André. — Gouvenot. — Bouvard. — Morel. — Thil. — Alizot. — Dupins.

VOSGES.

Epinal. — Principal, Seigneret. — Professeurs, abbé Marin. — Petitnicolas. — Conus. — Maugey. — Joly. — Gley. — Gille. — Guyot. — Barroué. — Haudebout. — Barroué. — Dusiewiez. — Noël. — Chevillot.

Mirecourt. — Principal, Haudouin. — Professeurs, Reuss. — Dion. — Meixinq. — Jacquot. — George. — Mougel.

Neufchâteau. — Principal, Petit. — Professeurs, Tissot-Rosset. — Guedeney. — Valroff. — Nicot. — Fenal. — Feunette. — Marne. — Louis. — Laurent.

Remiremont. — Principal, Dermier. — Professeurs, Hemmerlé. — Vacca. — Treuvay. — Thurot. — Mougey. — Bouvart. — Lambert. — Desrosiers. — Bra.

Saint-Dié. — Principal, Cottin. — Professeurs, Volfrom. — Bruley. — Joffrès. — Vouaux. — Tisserand. — Garell. — Lhuillier. — Lecomte. — Finance.

Etablissements libres d'instruction secondaire.

MEURTHE.

Nancy. — L'abbé Vanson, directeur de l'école Saint-Léopold, rue de la Pépinière, 26. — Professeurs, abbés Soulier, Thouvenin, Barthélemy. — Jacquot, rue Callot, 7. — Lefeuveur, rue des Quatre-Églises, 11.

Ecole Stanislas, rue Callot, 7; directeur, Jacquot; professeurs, Schuwer, Delagneau, Nicolaï.

Blâmont, Collége Saint-Louis-de-Gonzague, supérieur, abbé Haudeville; directeur, abbé Marsal; économe, abbé Gascon; professeurs, abbés Prétot, Troup, Grand'Eury, Lux, Boulangeat, Piant. — *Château-Salins,* abbé Henn, directeur; professeurs, Blaison, Dormagen. — *Jarville,* pensionnat de la Malgrange, supérieur, l'abbé Noël; professeurs, abbés Aubert, Cayet, Hennequin, Husson, Albert, Florentin, Messin, Charpentier, Greffin, Schœffer, Gaillemin, Guyon, Charpentier, André, Maire; économe, abbé Potier. — *Sarrebourg,* pensionnat Saint-

Léon, directeur, l'abbé Bénard ; professeurs, abbés Bénard, Jacquot, Voirin. — *Vic*, l'abbé Petitcolas, directeur ; professeurs, abbés Ferry, Grandeury, Odinot, Valentin, Marin, Prégaldin.

MEUSE.

Bar-le-Duc, Rivière. — Clermont, Henry. — Commercy, Paquel. — Vaucouleurs, Defoug.

MOSELLE.

A Metz, l'abbé Bach.

Longwy, Dupont. — Bitche, l'abbé Guépratte. — Saint-Avold, Ruault. — Sarralbe, Tridant. — Sierck, Médinger.

VOSGES.

Charmes, Morel. — Châtel, l'abbé Vuillaume. — Lamarche, l'abbé Henry. — Rambervillers, l'abbé Morel. — Senaïde, l'abbé Sergent.

JURY POUR L'EXAMEN DES ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ POUR L'INSTRUCTION SECONDAIRE DANS LA MEURTHE.

Président, Maggiolo, inspecteur. — *Membres :* Davau ✻, proviseur au Lycée. — N. — N. — N.

§ 4. INSTRUCTION PRIMAIRE.

(Voir le tableau, page 126, dernière colonne, pour les instituteurs communaux.)

La loi du 14 juin 1854 a placé l'instruction primaire publique ou libre dans les attributions de l'Autorité préfectorale, chargée de tout ce qui est relatif au personnel et à l'enseignement, sur les rapports et propositions de l'Inspecteur d'Académie.

Inspecteur d'Académie, Maggiolo, rue Callot, 6. — *Secrétaire de l'Inspection*, Godefring, rue des Ponts, 82.

INSPECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MEURTHE.

Arrondissement de Château-Salins. (Voir arrondissements de Lunéville et de Sarrebourg.)

Arrondissement de Lunéville, avec les cantons de Château-Salins, Delme et Vic. Henn (3e classe), à Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg, avec les cantons d'Albestroff et Dieuze. Creutzer (3e classe), à Sarrebourg.

Arrondissement de Nancy. Cordier (3e classe), rue Saint-Georges, 8 à Nancy.

Arrondissement de Toul. René (3e classe), à Toul.

CHAPITRE IV.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Académie de Nancy. — Instruction supérieure : Faculté des sciences et enseignement des sciences appliquées. Faculté des lettres. Ecole de médecine et de pharmacie. — Instruction secondaire : Lycées, colléges et institutions du ressort de l'Académie. — Instruction primaire : Ecoles communales mutuelles et d'adultes de Nancy. — Salles d'asile. — Maîtres et maîtresses de pensions et d'externats. — Académie de Stanislas. — Société de médecine de Nancy. — Société d'Archéologie lorraine. Bibliothèques publiques, Cabinet d'histoire naturelle, Jardin botanique, Musées, etc. — Société des Amis des Arts. — Monuments publics. —Conférence littéraire. — Société chorale Sainte-Cécile de Nancy.

§ 1er. ACADÉMIE UNIVERSITAIRE DE NANCY.

(*Meurthe, Meuse, Moselle et Vosges.*)

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur, Dunoyer, O ✱, place de la Carrière, 4.

Inspecteurs d'Académie : A Nancy, Maggiolo, rue Callot, 6. — ***A Bar-le-Duc***, l'abbé Pierre. — ***A Metz***, Hanriot ✱. — ***A Epinal***, Malgras.

Secrétaire d'Académie, Millot, rue Montesquieu, 9.

Commis d'Académie, Huet, rue Saint-Georges, 47.

Inspecteurs honoraires, Hanriot ✱, rue de la Poissonnerie, 15. — Percin ✱, rue de l'Hospice, 9.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Président, le Recteur. — ***Membres du Conseil***, les Inspecteurs d'Académie. — Les Doyens des Facultés. — Le Directeur de l'Ecole de médecine. — De St-Paul, Préfet. — L'Evêque de Nancy. — L'Evêque de Saint-Dié — Lezaud, premier président. — Le prince de Beauvau. — Garnier, président de chambre. — L'abbé Bureaux.

Conseil départemental de l'instruction publique.

MEURTHE.

Président, le Préfet. — ***Vice-Président***, l'Inspecteur d'Académie. — ***Membres du Conseil*** : l'Evêque de Nancy ou son délégué ; le Procureur général près la cour impériale ; Schmidt,

Pasteur ; Libermann , Grand-Rabbin ; Rollin , ancien notaire à Vézelise ; Garnier , président de chambre ; Magot, à Pont-à-Mousson ; Guérard , ancien notaire à Lunéville ; le comte de Landreville , tous cinq membres du Conseil général. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

MEUSE.

Président , le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Verdun ou son délégué ; le Procureur impérial à Bar-le-Duc ; l'Inspecteur d'Académie ; Henriot, juge à Bar-le-Duc; Bazoche, Henry-Gillet, Etienne, de Benoist, membres du Conseil général ; l'abbé Gallet, curé à Bar-le-Duc , délégué de l'Evêque. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

MOSELLE.

Président , le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Metz ou son délégué ; le Procureur général près la Cour impériale de Metz ; l'Inspecteur d'Académie ; Cuvier, pasteur protestant à Metz ; Aaron Cahen , président du Consistoire israélite, à Metz; Woirhaye, premier président à la Cour impériale à Metz ; Goulon , Hennoque , Jaunez, F. Marchal, membres du Conseil général. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

VOSGES.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Saint-Dié ou son délégué ; le Procureur impérial à Epinal ; l'Inspecteur d'Académie ; le Président du tribunal à Epinal , Resal, Robillot, Mougeot, de Pruines, membres du Conseil général. — *Secrétaire,* l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

§ 2. INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

I. *Faculté des Sciences.*

Doyen, Godron ✻ , rue de la Monnaie , 4.

Professeurs : Mathématiques pures et appliquées, N. — *Professeurs suppléants* : Calcul différentiel et calcul intégral , Renard , rue de la Monnaie, 4 — Mécanique rationnelle, Lafon, rue de la Source, 39.— Chimie, Nicklès, rue Saint-Pierre , 10. — Physique, Chautard, rue du Tapis-Vert, 8. — Histoire naturelle, Godron ✻ , rue de la Monnaie , 4.

Préparateur du cours de chimie, Galichet, rue Ste-Catherine, 23.

Préparateur du cours de physique , Schwartzweber , Cours Léopold, 4.

Préparateur du cours d'histoire naturelle, Vincent, rue Saint-Nicolas, 9.

Ecoles élémentaires de jeunes filles.

Ecole Didion, rue de l'Equitation, 19. — Directrice, Mlle Louise Feillu. — Médecin inspecteur, Contal, rue des Ponts, 6.

Ecole Roberty, place de l'Arsenal. — Directrice, Mlle Karquel. — Médecin inspecteur, Démange, petite rue des Carmes, 6.

Ecole Sainte-Anne, rue Jeannot, 8. — Directrice, Mlle Sophie Feillu. — Médecin inspecteur, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Un cours de chant est aussi fait aux élèves des écoles communales de filles. Professeur, Mme Legros, impasse du Lycée, 4.

Ecole d'adultes à Toul. — Directeur, Maire.

Cours industriel de dessin à Toul. — Directeur : Goblet, professeur de dessin.

INSTITUTEURS COMMUNAUX.

Voir le tableau, page 126, dernière colonne.

§ 6. SALLES D'ASILE.

A NANCY.

Commission d'examen pour les aspirantes à la direction de salles d'asile.

Président, l'Inspecteur d'Académie. — *Membres :* Mme Elise Voïart, rue Montesquieu, 11. — Abbé Bureaux, cours Léopold, 8. — Millot ✱, Directeur de l'Ecole normale. — *Secrétaire*, N.

Comité du patronage.

Président, le Maire. — *Membres :* Les curés des paroisses. — Mmes Blondlot, ruelle St-Antoine, 8. — Bue Buquet, à l'Hôtel-de-Ville. — Chappuy, rue Saint-Michel, 24. — Dunoyer, place de la Carrière, 4. — Escalier, rue des Quatre-Eglises, 12. — Fromental, faubourg Saint-Pierre, 145. — Genay, Terrasse de la Pépinière, 38. — Geny, petite rue des Carmes, 1. — De Girmont, place de la Carrière. — Guibal, rue Mazagran, 3. — Guerrier du Mast, place de la Carrière, 38. — Levylier, rue des Tiercelins, 19. — Maggiolo, rue Callot, 6. — Maggiolo, faubourg Saint-Pierre, 97. — De Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 4. — Morey, place de la Carrière, 18. — Pène, ancienne Côte-de-Toul. — Percin, rue de l'Hospice, 9. — Ragon, place de la Carrière, 18. — Romer, rue Stanislas, 78. — De Saint-Vincent, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Voïart, rue Montesquieu, 11. — Vollaud, rue Montesquieu, 8.

Secrétaire, A. Hinzelin, Agent-général des écoles.

Asile des Trois-Maisons, faubourg des Trois-Maisons, près l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre.

Directrice, Mlle Sirejean (jeune), à l'établissement.

Médecin, Grandjean, rue des Carmes, 31.

Asile Sainte-Anne, rue Ste-Anne, au coin de la rue Didion.

Directrice, sœur Zozime (Doct.-Chrét.), à l'établissement.
Médecin, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Asile Didion, rue de l'Equitation, 22.

Directrice, Mme veuve Charles, à l'établissement.
Médecin, Contal, rue des Ponts, 6.

Asile Saint-Pierre, rue du faubourg Saint-Pierre.

Directrice, Mlle Barbier, à l'établissement.
Médecin, Levylier, rue Saint-Dizier, 102.

Asile Roberty, place de l'Arsenal.

Directrice, Mlle Sirejean (aînée), à l'établissement.
Médecin, Démange, petite rue des Carmes, 6.

Asile Saint-Léon, faubourg Stanislas.

Directrice, Sœur Raphaël (Congrégation de Saint-Charles).
Médecin, E. Parisot, rue de la Pépinière, 27.

Salles d'asile libres.

A Nancy, Mlle Despaze, faubourg Saint-Pierre, 64.
A Lunéville, Mme Biot.

§ 7. INSTITUTEURS PRIVÉS.

A NANCY.

Ecoles chrétiennes, dirigées par 17 Frères, dits des Ecoles chrétiennes.

Les comités des écoles chrétiennes de Nancy sont ainsi composés :

Membres du bureau. — Président, Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul. — Vice-Président, Jambois, vicaire-général. — Trésorier général, Firbach, chanoine, rue Callot, 11. — Secrétaire général, Lallement (Louis), rue de la Monnaie, 4.

Comité de comptabilité et d'administration.

D'Arbois de Jubainville, *président.* — Firbach, rue Callot. 11, *trésorier.* — Rolland de Malleloy, rue de la Monnaie, 4, — Renaux-Didion.

Comité de surveillance et d'examen.

Les curés des 9 paroisses. — Boiselle, rue des Maréchaux, 37. — Briaude-Lamarche, rue Saint-Georges, 49. — Carré, faubourg Saint Pierre, 159. — Claude-Elie, rue Saint-Dizier, 18. — Digot (Auguste), rue des Tiercelins, 30. — Geny (Alexandre), rue des Chanoines, 3. — Gomien, rue des Quatre-Eglises, 87. — Guyot, rue Saint-Julien, à l'hospice — Lesaing,

rue Montesquieu, 7. — Madelin (Jules), rue Stanislas, 49. — Ory, rue du Tapis-Vert. — Vagner, rue du Manége, 3. — Vanson, rue du faubourg Saint-Pierre, 21. — Vichard, rue du Haut-Bourgeois, 10. — Vincent, rue Saint-Nicolas, 9. — Wehrle (Alexandre), rue des Chanoines, 1.

Ecole professionnelle Callot, rue du Tapis-Vert, faubourg Saint-Georges, Directeur-fondateur, *Loritz*, à l'établissement. — Landreville, rue Mably, 1. — Lefumeur, rue des Quatre Eglises, 11. Leupol, rue Sainte-Catherine, 17. — Jacquot, rue Callot, 7.

Dans le département.

Congrégation des frères de la Doctrine-Chrétienne du diocèse de Nancy. — Maison-Mère à Vézelise. Supérieur, abbé J.-P. Gondrexon. — Directeur, Chenot. — N. — Professeur, abbé Georges.

Pensionnat primaire. — A Flavigny, directeurs, abbé Vincent et Florentin.

Instituteurs : Baccarat, Villaume, à la cristallerie. — Blâmont. Chappet (frère Théodore de la Doctrine-Chrétienne). — Delme (école israélite), Wolff. — Dieuze, Fauquignon. — Lunéville, Roussel, Harchoux. — Phalsbourg, Dielenschneider. — Pont-à-Mousson, Boucher, Lironville. — Tonnoy, Jacques. — Toul, Lécrivrain (Nicolas), Lécrivain (Hippolyte).

MAITRESSES DE PENSIONS ET D'EXTERNATS PRIVÉS.

Nancy. — Mme Antoine (pensionnat), rue des Quatre-Eglises, 28. — Mme Crémel, rue Saint-Dizier, 55 — Les Dames de la Visitation (pension), rue des Ponts : aumônier, abbé Mangin. — Les Dames du Sacré-Cœur (pension), à Nabécor. — Les Dames du Sacré-Cœur, rue Saint-Joseph, 43. — Les Dames Dominicaines (pension), faubourg Saint-Pierre, 109 ; directeur P. Hue; aumônier, abbé Goblot. — Mlle de Lasalle, rue des Dominicains, 2. — Mlle Didier, rue du Haut-Bourgeois, 31. — Mlle Drouard, rue des Jardiniers, 26. — Mlle Emout, rue des Quatre-Eglises, 69. — Mme veuve Fiteau, rue Notre-Dame, 9. — Mlle Husson, petite rue Saint-Pierre, 22. — Mlle Husson (Estelle), place Stanislas, 2. — Mlle Jacquot, rue de la Monnaie, 7. — Mlle Kolh, rue Saint-Dizier, 21. — Mlle Laurent, faubourg des Trois-Maisons, 28. — Mme Mangin-Sizaret (pension), rue des Ponts, 26. — Mlles Mersey (pension), rue du Manége, 11. — Mme Michel, rue des Ponts, 24. — Mlle Oster, rue de la Hache, 48. — Mlle Roussel, rue Saint-Julien, 31. — Mme Sesselmann (pension), Château-Carré, 6. — Mlle Tanneur, place de la Cathédrale, 50. — Mme Toussaint, rue des Domi-

nicains, 56. — Mlle Valentin, rue des Quatre Eglises, 9. — Mlles Wanham (pension), rue des Chanoines, 7.

Maison-mère des Sœurs de la Doctrine-Chrétienne, rue Saint-Dizier, 49. — Supérieure générale, Sœur Mélanie Chapleur. — Première assistante, Sœur Basile Barret. — Econome, Sœur Marie de Jésus Rubler. — Supérieur général, abbé Cas et chanoine honoraire, rue de Grève, 28. — Aumônier de la maison de retraite, dite de Saint-Joseph, faubourg Saint-Pierre, 115, abbé Bazin.

Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne, rue-Saint-Dizier, 147 et 149, et aux Orphelines (pensionnat), rue Jeannot.

Les Sœurs de Saint-Charles, à l'hôpital, rue Saint-Jean ; au faubourg Saint-Pierre et à Saint-Fiacre, faubourg des Trois-Maisons.

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, rue de la Charité.

Ecole protestante de filles. — Mlle Priès, rue Notre-Dame, 8.

Dans le département.

Bayon. Mlle Kemper. — Blâmont. Mlle Tanche. — Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Dieuze. Les Sœurs de Saint-Charles. — Dommartin-la-Chaussée. Les Sœurs de la Sainte-Enfance de Marie, supérieur, abbé Daunot ✻. — Fénétrange. Les Sœurs de Saint-Charles. — Flavigny. Les Dames Bénédictines : aumônier, abbé Guyot. — Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Lunéville. Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Mlle Desgranges. — Mlle Doutreligne. — Mlle Travailleur. — Mlle Bercand. — Veuve Raimont — Les Dames de la Congrégation, aumônier, abbé Litaise. — Moussey. Mlle Thomas. — Neuviller-sur-Moselle. Mlle S. Guérin. — Nomeny. Mlle Guillaumin. — Phalsbourg. Mlle Diesdon. — Mlle Scherer. — Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Pont-à-Mousson. — Mlle Jeanjean. — Les Dames de la Nativité, aumônier, abbé Alix. — Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Les Sœurs de Saint-Charles. — Rosetieures. Mlle Monin. — Saint-Jean-de-Bassel. Les Sœurs de la Providence, supérieur, abbé Larvette. — Saint-Nicolas. Les Dames Bénédictines, aumônier, abbé N. — Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Sarrebourg. Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Thiaucourt. Les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. — Toul. Mlles Colin. — Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Vézelise. Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame. — Les Sœurs de Saint-Charles. — Vic. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Mlle Barbier. — Mlle Quentin.

Les écoles de filles dans les autres communes du département sont dirigées par des Sœurs des diverses congrégations enseignantes.

Cours du semestre d'hiver (*11 novembre au 1er avril*) *à l'Ecole de Médecine.*

Anatomie. — M. L. Parisot, tous les jours, à 11 heures.

Cours d'accouchements, maladies des femmes et des enfants. — M. Roussel, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à midi.

Travaux anatomiques. — M. E. Parisot, tous les jours, de midi à deux heures.

Toxicologie et Pharmacie. — M. Bloodlot, lundi, mercredi, vendredi, à 3 heures.

Pathologie chirurgicale et médecine opératoire — M. Béchet, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 4 heures.

Conférences d'anatomie. — M. E. Parisot, mardi, jeudi, à 4 heures.

Cours du semestre d'été (*1er avril au 31 août*) *à l'Ecole de Médecine.*

Physiologie. — M. Poincaré, tous les jours, jeudi excepté, à 11 heures.

Matière médicale et thérapeutique. M. Grandjean, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 1 heure 1/2.

Pathologie médicale. — M. Demange, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 4 heures.

Cours permanents obligatoires professés à la Faculté des sciences : Chimie, zoologie, botanique, physique.

Exercices facultatifs : Manipulations chimiques et herborisations

Le programme de la Faculté des sciences et celui de l'Ecole de médecine sont composés de manière qu'ils n'en forment qu'un seul pour les élèves de l'Ecole de médecine.

Par décret du 22 août 1854, l'Ecole est investie du droit de réception des officiers de santé, des pharmaciens de 2e classe ; des sages-femmes et des herboristes de 2e classe.

2. *Enseignement auxiliaire.*

Hôpital Saint-Charles. — Service médical de M. le docteur de Schacken.

Maison départementale de Secours. — Service de M. le docteur Béchet et du docteur N. (Affections chirurgicales, affections cutanées, scrofuleuses, affections contagieuses.) — Service de M. le docteur Roussel (Femmes enceintes, femmes en couches, maladies des enfants nouveau-nés).

Hôpital militaire. — Service médical de M. le docteur Molard. Service chirurgical de M. le docteur Laforest.

Hospice Saint-Stanislas. — Service médico-chirurgical de M. le docteur L. Parisot (Enfants).

Hospice Saint-Julien. — Service médico-chirurgical de M. le docteur Demange (Vieillards).

Prix de chaque inscription prise par un élève en médecine ou par un élève en pharmacie, 50 fr. — Les inscriptions se prennent du 1er au 8 novembre, du 1er au 8 janvier, du 1er au 8 avril, du 1er au 8 juillet.

Les huit premières inscriptions prises à l'Ecole préparatoire valent huit inscriptions de facultés. Celles qui suivent comptent comme inscriptions d'école secondaire.

§ 3. INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycées impériaux.

LYCÉE IMPÉRIAL DE NANCY.

Administration. — Proviseur, Davau ✻. — Censeur, Robert. — Aumônier, abbé Blanc. — Econome, Delannoy. — 1er commis d'économat, Charé. — Médecin-chirurgien, Edmond Simonin ✻, rue des Carmes, 29. — Chirurgien-dentiste, Lesaing, rue Montesquieu, 7.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Waille, rue Saint-Dizier, 10. — Sciences physiques, Forthomme, faubourg Saint-Georges, 10. — Mathématiques pures et appliquées, Munier, cours Léopold, 10; Lecomte, rue des Carmes, 16. — Logique, Dupont, place Lafayette, 17. — Histoire, Duvernoy, rue Bailly, 8 bis. — Rhétorique, Hémardinquer, rue du faubourg Saint-Jean, 2. — Seconde, Duchesne, rue des Ponts, 24. — Troisième, 1re division, Fialon rue de Metz, 1; 2e division, Henry, rue St-Dizier, 22.

Professeurs : chargé du cours de physique, Devaux, rue de la Source, 15. — Du cours de mathématiques, Husson, rue de Toul, 12 bis. — D'une partie de l'enseignement des sciences physiques, Migneaux, rue Saint-Dizier, 135.

Professeurs : Quatrième, Duvaux, rue des Quatre-Eglises, 87. — Cinquième, Thouvenin, rue Saint-

Correspondants du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Godron ✻, doyen de la Faculté des sciences. — Lacroix ✻ ✻, professeur d'histoire à la Faculté des lettres. — Henri Lepage ✻ ✻, archiviste du département. — G. du Mast ✻ ✻, membre de l'Académie de Stanislas. — Nicklès, professeur de chimie à la Faculté des sciences.

Société de Médecine de Nancy.

Président, Léon Parisot. — *Vice-Président*, E. Bertin. — *Secrétaire de correspondance*, E. de Schacken. — *Trésorier-archiviste*, N. — *Secrétaire du bureau*, Renault du Motet.

§ 9. BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, ETC, MUSÉES, ETC.

Bibliothèque publique, à l'Université, à Nancy.

(35,500 volumes).

Commission de surveillance :

Président, le Maire de Nancy.

Vice-président, Simonin père ✻, docteur en médecine.

Membres : Beaupré, conseiller à la Cour impériale. — Gillet, vice-président du Tribunal. — Meaume ✻, professeur à l'Ecole forestière. — Digot, docteur en droit. — Mehl, percepteur. — Lombard, membre du Conseil municipal.

Secrétaire, Charon, ancien notaire.

Bibliothécaire, Soyer-Willemet ✻, rue des Dominicains, 29.

Sous-bibliothécaires : Mehl, Lafrance.

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Bibliothèque publique à Lunéville.

(5,000 volumes.)

Commission de surveillance :

Parmentier. — Lhotte. — Thomas. — Saucerotte. — E. Maire. — Lalande. — Gérard jeune. — Lebrun. — Vion. — Cosson. — Germain-Charrier. — Keller fils.

Bibliothécaire, Joly.

Jours d'ouverture : tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, de 2 à 5 heures. Vacances pendant la quinzaine de Pâques, et du 1er septembre au 1er novembre.

Le Cabinet d'histoire naturelle et le Musée, annexés à la Bibliothèque, sont ouverts les dimanches et jours de fête.

Bibliothèque publique à Pont-à-Mousson.

(8,200 volumes et 8 manuscrits.)

Commission de surveillance :

Le marquis de Monferrier. — Nantil.

Bibliothécaire, Collin-Melot.

Cabinet d'histoire naturelle, à Nancy.

Conservateur, Godron ✻, rue de la Monnaie, 4.

Jardin botanique, rue Sainte-Catherine.

Le cours de botanique se fait à la Faculté des sciences.

Directeur, Godron ✻, rue de la Monnaie, 4.

Directeur-adjoint, Vincent, rue Saint-Nicolas, 9.

Jardinier en chef, Ingelrelst, au jardin botanique.

Commission de surveillance du jardin botanique :

Président, le Maire de Nancy. — Vice-président, Simonin père. — Membres : Grillot. — Guibal. — Mathieu. — Monnier. — De Saint-Florent. — Soyer-Willemet. — Henriot, architecte. — L. Parisot. — Vincent. — Secrétaire, A. Hinzelin.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE A L'HÔTEL-DE-VILLE.

Commission administrative du musée de peinture et de l'école de dessin et de peinture de la ville de Nancy :

Président, le Maire de la ville de Nancy. — Vice-Président, Alex. Geny. — Secrétaire, Jules Renauld, avocat. — Membres : Chatelain, architecte. — De Prailly ✻, président du tribunal. — Meaume ✻, professeur à l'Ecole forestière. — Ch. Cournault. — Al. de Metz-Noblat.

Conservateur du Musée, Leborne.

Le musée est ouvert au public les dimanches et jeudis, de 11 heures du matin à 4 heures du soir.

Société d'Archéologie lorraine.

Président, Henri Lepage ✻✻. — Vice-Président, Alex. Geny. — Secrétaire perpétuel, Guerrier du Mast ✻. — Secrétaire annuel, Léon Morgenot. — Trésorier, abbé Guillaume ✻. — Bibliothécaire, Alexandre de Bonneval. — Secrétaires-adjoints, Lucien Wiener et Edouard Bour.

Agent-comptable, Puel, rue Saint-Dizier, 14.

Musée historique lorrain, au Palais ducal.

Entrée publique les dimanches et les jeudis, de 1 h. à 4 h.

Conservateur du Musée, Ch. Cournault.

Comité du Musée historique institué par décisions ministérielles des 3 avril 1849 et 30 janvier 1850.

Président-né, le Préfet de la Meurthe. — Vice-Président-né, le Maire de Nancy. — Président, Henri Lepage ✻ ✻, archiviste du département. — Vice-Président, Alex. Geny. — Secrétaire, Jules Renauld, avocat. — Trésorier, abbé Guillaume ✻.

Membres titulaires : Guerrier du Mast ✻. — Chatelain, architecte. — Meaume ✻, professeur à l'Ecole forestière. — Leborne, directeur du Musée de peinture. — Morey ✻, architecte. — Alex. de Metz-Noblat. — Beaupré, conseiller à la Cour impériale. — Vivenot, architecte. — Simonin père ✻, docteur en médecine. — Comte de Landreville, membre du Conseil général. — Gillet, vice-président du Tribunal. — De Saint-Florent, propriétaire — Jules Gouy, propriétaire.

Correspondants à Nancy : De Landrian. — Charles Cournault. — Anatole de Scitivaux.

Société des Amis des arts.

Président honoraire, le Maire de Nancy.

Président, Ch. Cournault. — Vice-Président, de Carcy. — Secrétaire, J. Renauld, avocat. — Trésorier, A. Daubré, négociant.

Membres : Meugin, avocat. — Chatelain, architecte. — Morey ✻, architecte. — Alex. Geny. — Guibal, ancien juge de paix. — Leborne, directeur du musée. — Anatole de Scitivaux.

§ 10. MONUMENTS PUBLICS.

Inspection des monuments.

Inspecteur, Jean Cayon, rue Stanislas, 10.

Conservation des édifices diocésains.

16e Circonscription. — Diocèses de Nancy et de Saint-Dié.
Conservateur, Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7.

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE STANISLAS.

Président, Alex. de Metz-Noblat.
Vice-Présidents, Depéronne, avocat. — Lombard, avocat.

Vercly, C ✱ .

ation d'artillerie

mont, ✱ .

s fortifications, Dubois

de Mecquenem ✱ .

de Lorencez, C ✱ ,

a Metz. — D'Estampes ,

a Verdun.

Meurthe).

commandant à Nancy, Comte d'Al-

aide-de-camp, Thillaye.

ouverts de 8 heures du matin à 4 heures

PLACE DE NANCY.

place. — Un des lieutenants-colonels ou

de la garnison.

Garnison, de ligne, colonel, Ollivier, O ✱ .

Dé cuirassiers. — 2 escadrons du 2e carabiniers.

militaire. — Des Rives, O ✱ , sous-inten-

, bureaux rue Saint-Joseph , 4. — Officier

de 2e classe, Derdaine.

de 2e classe, de Maigret ✱ , faub. Stanislas, 38.

, adjudant en 2e, Montigny.

ouverts de 8 heures à 4 heures.

nal. — De la Marre ✱ , major , place Saint-Jean

de l'Opéra, 29). — Marco, capitaine , faubourg des

, 55.

— Trancart , O ✱ , chef de bataillon, à la Citadelle.

principal, Mutelé ✱ . — Garde, Muon (1re classe).

militaire (place Saint-Jean). — *Service de santé*.

major de 1re classe, Laforet, O ✱ , place Saint-Jean,

— Médecin aide-major de 2e classe , Molard ✱ , place du

, 20. — Pharmacien major de 1re classe, en chef, Roke-

✱ . — Pharmacien aide-major de 1re classe, S

Saint-Jean, 31. — *Service administratif*. — Off

1re classe, Albertini ✱ , à l'hôpital. —

CHAPITRE V.

ORGANISATION MILITAIRE.

Autorités militaires. — Places du département ; intendance militaire, génie militaire ; hôpitaux militaires, poudres et salpêtres, subsistances militaires ; recrutement. — Gendarmerie départementale. — Gîtes d'étapes.

§ 1er. 3e CORPS D'ARMÉE.

(5e, 6e ET 7e DIVISIONS MILITAIRES ET DIVISION ACTIVE DE CAVALERIE DE LUNÉVILLE.

Quartier général à Nancy.

(Palais du Gouvernement, place de la Carrière.)

Commandant le 3e corps d'armée, LE MARÉCHAL DE FRANCE, CANROBERT, G C ✱.

Aides de camp : De Cornély, C ✱, colonel d'état-major. — Armand, O ✱ chef d'escadron d'état-major.

Officier d'ordonnance : De Lostanges ✱, lieutenant au 3e lanciers, rue de la Vénerie.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Chef d'état-major général, baron Anselme, C ✱, général de brigade, au palais, place de la Carrière.

Sous-chef d'état-major général, Berthaut O ✱, lieutenant-colonel d'état-major, rue Saint-Michel, 26.

Officiers attachés à l'état-major général, Clémeur, O ✱, chef d'escadron d'état-major, rue de la Monnaie, 2. — Bourgeois ✱, capitaine d'état-major, place de la Carrière, 23. — Vanson ✱, capitaine d'état-major. — De Pouvourville, capitaine d'état-major, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis.

5e DIVISION MILITAIRE.

ÉTAT-MAJOR DE DIVISION, A METZ.

Général de division, Bourbaki, C ✱.

Capitaines d'état-major, aides-de-camp, Bocquet et Leperche.

Officier d'ordonnance, Mennessier, lieutenant au 1er de cuirassiers.

Colonel, chef d'état-major, Desain, C ✱. — *Chefs d'escadrons d'état-major*, Lambert ✱. — De Bucy. — *Capi-*

taines, Grandjean, de Fossa et Simonin.
— *Capitaine archiviste*, Jung.
Intendant militaire, Gaillard, O ✱.
Général commandant l'artillerie, de Vercly, C ✱.
Capitaine aide-de-camp, Legrand.
Général commandant l'école d'application d'artillerie et du génie, de Montfort, O ✱.
Capitaine aide-de-camp, Dormont, ✱.
Colonel du génie, directeur des fortifications, Dubois Fresney, O ✱.
Colonel directeur d'artillerie, de Mecquenem ✱.
Généraux de brigade : comte de Lorencez, C ✱, commandant la 1re subdivision à Metz. — D'Estampes, commandant la 2e subdivision à Verdun.

3e SUBDIVISION (*Meurthe*).

Général de brigade commandant à Nancy, Comte d'Alton, C ✱, place de la Carrière, 8.
Capitaine d'état-major, aide-de-camp, Thillaye.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

PLACE DE NANCY.

Commandant de place. — Un des lieutenants-colonels ou chefs de bataillon de la garnison.
Garnison, 94e de ligne, colonel, Ollivier, O ✱.
Dépôt du 2e cuirassiers. — 2 escadrons du 2e carabiniers.
Sous-intendant militaire. — Des Rives, O ✱, sous-intendant de 1re classe, bureaux rue Saint-Joseph, 4. — Officier d'administration de 2e classe, Derdaine.
Sous-intendant de 2e classe, de Maigret ✱, faub. Stanislas, 35. — Chef des bureaux, adjudant en 2e, Montigny.
Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 4 heures.
Récrutement. — De la Marre ✱, major, place Saint-Jean (bureau rue de l'Opéra, 29). — Marco, capitaine, faubourg des Trois-Maisons, 33.
Génie. — Tranchart, O ✱, chef de bataillon, à la Citadelle. — Garde principal, Mutelé ✱. — Garde, Muon (1re classe).
Hôpital militaire (place Saint-Jean). — *Service de santé.* — Médecin major de 1re classe, Laforet, O ✱, place Saint-Jean, 43. — Médecin aide-major de 2e classe, Molard ✱, place du Marché, 20. — Pharmacien major de 1re classe, en chef, Rokemaker ✱. — Pharmacien aide-major de 1re classe, Séguinaud, rue Saint-Jean, 51. — *Service administratif.* — Officier comptable de 1re classe, Albertini ✱, à l'hôpital. — Adjudants,

Klauer (1re classe), rue Montesquieu, 15. — Gay (2e classe), rue d'Amerval, 1. — Aumônier, abbé Voinot.

Poudres et salpêtres, à la raffinerie, rue de la Salpêtrière, 3. — Commissaire, Rihouet, rue de Grève, 30. — Chef d'escadron d'artillerie, inspecteur, Chappuy ✱, rue Saint-Michel, 24.

Subsistances militaires. — Vivres, officier comptable de 1re classe, Floquet, à la Manutention. — Fourrages, Blocq, frères, pour les arrondissements de Nancy et de Toul.

PLACE DE LUNÉVILLE.

Général de division commandant la division de cavalerie, de Noüe, C ✱.

Capitaine aide-de-camp, Gatine.

Chef d'état-major, Camô, O ✱, lieutenant-colonel.

Chef d'escadron d'état-major, de Conigliano.

Capitaine, Masson.

Généraux de brigade : Arbellot ✱. — Bonnemains ✱.

Capitaines aides-de-camp, Clausset et Moutz.

Sous-intendant, Méquillet ✱, (2e classe). — *Adjudant en 2e de l'intendance*, Clausener. — *Chef du génie*, Regnard de Gironcourt ✱, *chef de bataillon.* — *Adjoint*, Coutant ✱, capitaine. — *Gardes du génie*, Marnot, de 1re classe; Carré, 1re classe; Pleiffer, 2e classe.

Garnison, 2e cuirassiers, 6e cuirassiers, 1er et 2e carabiniers; une batterie d'artillerie et une section d'ouvriers d'administration.

Subsistances militaires. — Mortet, officier comptable de 2e classe. — *Adjudant* en 1er, Villet; en 2e, Mortin.

PLACE DE MARSAL.

Capitaine commandant, Meynaud ✱. — Commandant d'artillerie, Du Bois de Riocourt ✱. — Capitaine d'artillerie, Renard ✱. — Garde d'artillerie, Humbert. — Capitaines commandants du génie, de 1re classe, Antoine; de 2e classe, Roverolis de Rigaud de Saint-Aubin. — Gardes du génie, de 1re classe, Francot; de 2e classe, Vitte. — De 1re classe, Villebonnet ✱.

Garnison. Un bataillon du 56e de ligne et un escadron du 8e lanciers.

PLACE DE PHALSBOURG.

Subsistances militaires. — Vivres, A. Lippmann, entrepreneur. — Fourrages, Blocq frères, à Toul.

Commandant de place, Latrille ✱. — Chef d'escadron commandant l'artillerie, N. — Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Lauvray. — Garde du génie, Humbert. — Garde d'artillerie, Demarcy.

Garnison, 56e de ligne, colonel, Cailloux de la Forgerie, O ✱.

Hôpital militaire. — Pharmacien major de 2e classe, Quatrefages. — Officier d'administration comptable, Drouard. — Adjudant en 1er, Rochard. — Aumônier, Ehalt.

Subsistances militaires. — Collard, comptable de 2e classe.

PLACE DE PONT-A-MOUSSON.

Garnison, 8e lanciers, colonel, de Cheffontaine, C. ✱.

Subsistances militaires. — Vivres, Bonnette, entrepreneur, boulanger à Pont-à-Mousson. — Fourrages, Blocq frères, à Toul.

PLACE DE TOUL.

Commandant de place, Toucas ✱, chef d'escadron. — De Faultrier ✱, commandant l'artillerie. — Garde d'artillerie, François. — Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Marlette ✱. — Chef de bataillon commandant le génie, Fervel, O ✱. — Garde principal du génie, Sueur. — Garde du génie, Bricourt (1re classe).

Garnison. Un demi bataillon du 94e de ligne. — Dépôt des 6e cuirassiers et 1er carabiniers.

4e SUBDIVISION (*Vosges*).

Général de brigade, commandant à Epinal, Mavet, C ✱.

Officier d'ordonnance, N.

6e DIVISION MILITAIRE (*Haut-Rhin*, *Bas-Rhin*).

Général de division, d'Autemarre, G O ✱.

Capitaine aide-de-camp, Tissier.

Chef d'état major, De Malroy, O ✱, colonel d'état-major.

Chefs d'escadron d'état-major, Lion, Hazard.

Capitaines : Carré, De Mecquenem, Méquillet.

Capitaine archiviste, Lecomte.

Généraux de brigade : de Castagny, O ✱, commandant

la 1re subdivision à Strasbourg. — Lichtlin, C ✱, commandant la 2e subdivision à Colmar. — De Bentzmann, O ✱, commandant l'artillerie à Strasbourg

Capitaine aide-de-camp, Cattoir.

Lieutenant-colonel, commandant l'Ecole à Strasbourg, Luxer.

Intendant militaire, Desravaud.

Colonel directeur des fortifications, Brincard.

Colonel directeur de l'artillerie, De Fleurant.

Lieutenant-colonel chef du génie, Humbert.

7e DIVISION MILITAIRE (*Doubs, Haute-Saône, Côte-d'Or, Haute-Marne, Jura*).

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION A BESANÇON.

Général de division, Faucheux, C ✱.

Capitaine aide-de-camp, Chrétien.

Chef d'état-major, Mancel, O ✱, lieutenant-colonel d'état-major.

Chef d'escadron d'état-major, Delmas. — *Capitaines d'état-major*, Rollet, Caller. — *Capitaine archiviste*, Biara.

Généraux de brigade : Montaudon, C ✱, commandant les 1re et 2e subdivisions à Besançon. — Sencier, O ✱, commandant la 3e subdivision à Dijon. — Grandchamp, C ✱, commandant les 4e et 5e subdivisions à Vesoul. — Bonamy ✱, commandant l'artillerie à Besançon.

Colonel directeur d'artillerie, Lelong.

Colonel directeur du génie, Le Provost.

Faisant fonctions d'intendant militaire, De Joge Montespien, sous-intendant.

§ 2. GENDARMERIE IMPÉRIALE.

22e LÉGION.

Colonel, chef de la légion. — A Nancy, Renard, O ✱, place Lafayette, 15.

COMPAGNIE DE LA MEURTHE.

Nancy. — Chef d'escadron commandant, Godey de Montdésert ✱, à l'hôtel de la Gendarmerie.

Capitaine-trésorier, Cliquot ✱, à la Gendarmerie.

Capitaine, Schwalm, à la Gendarmerie.

Adjoint au trésorier, Bernard, Maréchal-des-logis.

Secrétaire du chef de légion, Mathieu, brigadier.

Adjudant, Mordaing. — Brigadiers, Delerce, Laroche.

Lunéville. Capitaine, Rampont.

Toul. Capitaine, Sangline ✻.

Château-Salins. Lieutenant, Thiéry ✻.

Sarrebourg. Lieutenant, Lemoine ✻.

Brigades de la compagnie de la Meurthe.

Nota. L'astérique* indique les maréchaux-des-logis.

Arrondissement de Nancy. — Flavigny, Chély. — Nancy, Mordaing, *Laroche, Delerce (méd. mil.). — Nomeny, Henry. — Pont-à-Mousson, *Royer. — Saint-Nicolas. Rittemard. — Vézelise, Rallet. — Haroué, Henerich.

Arrondissement de Lunéville. — Bayon, Durand. — Baccarat, Mousset. — Badonviller, Laurent. — Blâmont, *Gy. — Gerbéviller, Larmel. — Lunéville, *Léal.

Arrondissement de Toul. — Bernécourt, Parent. — Colombey, Morien. — Thiaucourt, Humbert. — Toul, Vaché, Mirgon.

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff, Berné. — Château-Salins, *Jacquemin. — Delme, Bouchy (méd. mil.). — Chevalier. — Dieuze, *Bablon. — Vic, Grosdemange.

Arrondissement de Sarrebourg. — Azoudange, Didier. — Fénétrange, Ristrophe. — Phalsbourg, *Suplice. — Cirey, *Rousse. — Sarrebourg, *Duffort. — Walscheid, Villeroy.

§ 3. LIEUX D'ÉTAPES, GITES, CONVOIS.

Arrondissement de Nancy. — Nancy, Pont-à-Mousson, Vézelise.

Arrondissement de Lunéville. — Baccarat, Blâmont, Lunéville.

Arrondissement de Toul. — Bernécourt, Colombey, Toul.

Arrondissement de Château-Salins — Altroff, Dienze, Maizières, Marsal, Vic.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg.

Correspondants du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Godron ✱, doyen de la Faculté des sciences. — Lacroix ✱ ✱, professeur d'histoire à la Faculté des lettres. — Henri Lepage ✱ ✱, archiviste du département. — G. du Mast ✱ ✱, membre de l'Académie de Stanislas. — Nicklès, professeur de chimie à la Faculté des sciences.

Société de Médecine de Nancy.

Président, Léon Parisot. — *Vice-Président*, E. Bertin. — *Secrétaire de correspondance*, E. de Schacken. — *Trésorier-archiviste*, N. — *Secrétaire du bureau*, Renault du Motet.

§ 9. BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, ETC, MUSÉES, ETC.

Bibliothèque publique, à l'Université, à Nancy.

(35,500 volumes).

Commission de surveillance :

Président, le Maire de Nancy.

Vice-président, Simonin père ✱, docteur en médecine.

Membres : Beaupré, conseiller à la Cour impériale. — Gillet, vice-président du Tribunal. — Meaume ✱, professeur à l'Ecole forestière. — Digot, docteur en droit. — Mehl, percepteur. — Lombard, membre du Conseil municipal.

Secrétaire, Charon, ancien notaire.

Bibliothécaire, Soyer-Willemet ✱, rue des Dominicains, 29.

Sous-bibliothécaires : Mehl, Lafrance.

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Bibliothèque publique à Lunéville.

(5,000 volumes.)

Commission de surveillance :

Parmentier. — Lhotte. — Thomas. — Saucerotte. — E. Maire. — Lalande. — Gérard jeune. — Lebrun. — Viox. — Cosson. — Germain-Charrier. — Keller fils.

Bibliothécaire, Joly.

Jours d'ouverture : tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, de 2 à 5 heures. Vacances pendant la quinzaine de Pâques, et du 1er septembre au 1er novembre.

Le Cabinet d'histoire naturelle et le Musée, annexés à la Bibliothèque, sont ouverts les dimanches et jours de fête.

Bibliothèque publique à Pont-à-Mousson.

(8,200 volumes et 8 manuscrits.)

Commission de surveillance :

Le marquis de Monferrier. — Nantil.

Bibliothécaire, Collin-Melot.

Cabinet d'histoire naturelle, à Nancy.

Conservateur, Godron ✻, rue de la Monnaie, 4.

Jardin botanique, rue Sainte-Catherine.

Le cours de botanique se fait à la Faculté des sciences.

Directeur, Godron ✻, rue de la Monnaie, 4.

Directeur-adjoint, Vincent, rue Saint-Nicolas, 9.

Jardinier en chef, Ingelrelst, au jardin botanique.

Commission de surveillance du jardin botanique :

Président, le Maire de Nancy. — Vice-président, Simonin père. — Membres : Grillot. — Guibal. — Mathieu. — Monnier. — De Saint-Florent. — Soyer-Willemet. — Henriot, architecte. — L. Parisot. — Vincent. — Secrétaire, A. Hinzelin.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE A L'HÔTEL-DE-VILLE.

Commission administrative du musée de peinture et de l'école de dessin et de peinture de la ville de Nancy :

Président, le Maire de la ville de Nancy. — Vice-Président, Alex. Geny. — Secrétaire, Jules Renauld, avocat. — Membres : Chatelain, architecte. — De Prailly ✻, président du tribunal. — Meaume ✻, professeur à l'Ecole forestière. — Ch. Cournault. — Al. de Metz-Noblat.

Conservateur du Musée, Leborne.

Le musée est ouvert au public les dimanches et jeudis, de 11 heures du matin à 4 heures du soir.

Société d'Archéologie lorraine.

Président, Henri Lepage ✻✻. — Vice-Président, Alex. Geny. — Secrétaire perpétuel, Guerrier du Mast ✻. — Secrétaire annuel, Léon Mougenot. — Trésorier, abbé Guillaume ✻. — Bibliothécaire, Alexandre de Bonneval. — Secrétaires-adjoints, Lucien Wiener et Edouard Bour.

Agent-comptable, Puel, rue Saint-Dizier, 14.

Meuse et le pont fixe de Maxéville. — Lyautey ✻, 1re classe, à Nancy, rue Girardet, 10, chargé de l'arrondissement de l'est, compris entre le pont fixe de Maxéville et l'entrée du canal, dans l'Ill, à Strasbourg.

Conducteurs dans le département de la Meurthe :

Conducteurs embrigadés, de 2e classe : Léal, Bretheau et Mathieu, à Nancy ; de 3e classe, Cassei, à Nancy. — Hoffmann, à Toul, et Lhuillier, à Nancy ; de 4e classe, Arnould, à Nancy. — Marchal, à Sarrebourg, et Urbain, à Nancy.

Conducteurs auxiliaires : Herry, à Einville, et Boquel, à Nancy.

II. SERVICE DES RIVIÈRES NAVIGABLES ET FLOTTABLES.

Ingénieur ordinaire : Pugnière, 2e classe, à Nancy, rue des Dominicains, 20, chargé de tout le service des rivières navigables et flottables du département de la Meurthe.

Conducteurs : Thiébaut, conducteur embrigadé de 4e classe, à Nancy, pour la rivière de Moselle, comprise entre la limite des Vosges et celle du département de la Moselle, et pour la partie de la rivière de la Meurthe comprise entre le pont de Malzéville et le confluent de cette rivière, dans la Moselle à Frouard. — Arnould, conducteur embrigadé de 4e classe, à Nancy, pour la partie de la rivière de la Meurthe, comprise entre Vigneules et le pont de Malzeville. — Bleichner, conducteur embrigadé de 2e classe, à Lunéville, pour la Sarre et ses affluents flottables, pour la Vezouse et pour la Meurthe, depuis la limite des Vosges jusqu'à Vigneules.

III. CONTRÔLE DES TRAVAUX DE L'EMBRANCHEMENT DE DIEUZE A AVRICOURT.

Ingénieur ordinaire, Lyautey ✻ (1re classe), rue Girardet, 10, à Nancy.

Conducteur, Marchal (4e classe), à Sarrebourg.

Service des Mines.

Ingénieur en chef : Daubrée, O ✻, à Strasbourg.
Ingénieur ordinaire : Trautmann, à Metz.

Canal des houillères de la Sarre.

Ingénieur en chef, Bénard ✻ (2e classe), à Metz.

Ingénieurs ordinaires : Hirsch, 3e classe, à Sarrebourg ; Chigot, 3e classe, à Metz.

Conducteurs auxiliaires : André, Thouvenin, Geoffroy, Maugras, Regambert, Vanacker, à Sarrebourg.

Contrôle et surveillance des chemins de fer de l'est (partie en exploitation).

Ingénieur en chef, Couche ✱, de 2e classe, à Paris.

Ingénieurs ordinaires : Boulangé ✱, 1re classe, à Paris, pour les parties en deçà de Blainville. — Varroy, 2e classe, à Lunéville, pour les parties au-delà de Blainville.

Conducteurs : Maucolin, 4e classe, à Nancy, pour les parties en-deçà de Blainville. — Marchal, auxiliaire, à Lunéville, pour les parties au-delà de Blainville.

Chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié.

Ingénieur en chef, Lefort ✱, de 1re classe, à Paris.

Ingénieur ordinaire, Varroy, de 2e classe, à Lunéville.

Conducteurs embrigadés : De 3e classe, Debelle, à Lunéville. — De 4e classe, Hemmerlé et Caimant, à Lunéville.

Conducteurs auxiliaires : Mengus et Villaume, à Lunéville.

§ 3. SERVICE DES CHEMINS VICINAUX.

Service central.

Agent voyer en chef, Henriot, à Nancy, rue Saint-Michel, 22.

Agent voyer ordinaire, Bottelin, rue de Malzéville, 19. — Rolle (cantonal), rue du Haut-Bourgeois, 12. — Surnuméraire, Collot, jeune.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 5 heures.

AGENTS VOYERS DANS LE DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Agent voyer principal, à Château-Salins, Bizet. — Agents

voyers ordinaires : à Delme, Picart; à Château-Salins, Remion; à Albestroff, Thomas; à Dieuze, Maxant. — Agents voyers cantonaux : à Vic, Leclère; à Delme, Aubry; à Château-Salins, Mathieu.

Arrondissement de Lunéville.

Agent voyer principal, à Lunéville, Gérard. — Agents voyers ordinaires : à Lunéville, Croizier, à Bayon, Florentin; à Blâmont, Boris. — Agents voyers cantonaux : à Lunéville, Hurcy jeune; à Baccarat, Gaud; à Gerbéviller, Creusat.

Arrondissement de Nancy.

L'agent voyer en chef est chargé du service de l'arrondissement de Nancy. — Agents voyers ordinaires : à Nancy, Louis, rue de Malzéville, 27; à Saint-Nicolas, Antoine; à Nomeny, Courtois. — Agents voyers cantonaux : à Nancy, Hurcy aîné, place Saint-Epvre, 3; à Pont-à-Mousson, Ruche; à Haroué, Lalloy; à Vézelise, Maugeot.

Arrondissement de Sarrebourg.

Agent voyer principal, à Sarrebourg, Vilmette. — Agents voyers ordinaires : à Lorquin, George; à Sarrebourg, Hinzelin. — Agents voyers cantonaux : à Sarrebourg, Fréyermouth; à Réchicourt, Cuniu; à Phalsbourg, Collot.

Arrondissement de Toul.

Agent voyer principal, à Toul, Polguère. — Agents voyers ordinaires : à Thiaucourt, Wannesson. — Agents voyers cantonaux : à Toul, Conrard; à Colombey, Pierson; à Noviant, Claude; à Favières, Leroy.

§ 4. ARCHITECTES ET ARPENTEURS.

ARCHITECTES.

Architecte des édifices diocésains, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

Edifices départementaux.

Architecte du département, Henriot, rue Saint-Michel, 22. — *Architectes-adjoints :* A Nancy, Bottelin, rue de Malzéville, 19. — Lunéville, Gérard. — Toul, Polguère. — Château-Salins, Bizet. — Sarrebourg, Vilmette.

Architectes des communes et des établissements publics reconnus par l'Administration.

Arrondissement de Nancy.

Bonne, rue de la Source, 9. — Chatelain, architecte de la gare, rue de la Pépinière, 7. — Corrard des Essarts, architecte de la Préfecture, terrasse de la Pepinière, 38. — Descombes, rue Ste-Anne, 29. — Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14. — Genay, terrasse de la Pépinière, 58. — Gigout, place de la Cathédrale, 54. — — Humbert, rue de Grève, 30 — Jean ✱, Grande-Rue (Ville-Vieille), 41. — Lapierre, conducteur des travaux de la ville, rue de Metz, 10. — Melin, place de la Carrière, 32 — Morey ✱, architecte de la ville, place de la Carrière, 18. — Raison, rue Stanislas, 46. — Thiéry-Desvarennes, rue Callot, 9. — Vautrin, rue Saint-Nicolas, 58. — Vivenot, rue des Ponts, 28.

Pont-à-Mousson, Nicolas; Parisot; Bezel. — *Vézelise*, Lamorre.

Arrondissement de Château-Salins.

Château-Salins, Berthel. — Dieuze, Baudot-Millier. — Moyenvic, Thouvenin. — Vic, Remy, Grody, Thomassin.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville, architectes de la ville, Cuny, Jeanmaire, Joly, Antoine, L'Etang.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg, architecte de la ville, Boudot, Pélissier.

Arrondissement de Toul.

Toul, architecte de la ville, Mangeot, Arnould, Bastien-Olrion. — Favières, L. Michel.

ARPENTEURS.

Nancy, Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14. — Fondesthène, faubourg Saint-Pierre, 208. — Laurent, rue du Montet, 19. — Berthelet. — Franck, rue de la Poissonnerie, 23. — Malzéville, Bourgeois. Gerbéviller, Pfister. — Lunéville, Lafleur. — Déchap, Franc. — Château-Salins, Klopstein. — Nomeny, Lallement. — Hoff, Engel. — Rosières-aux-Salines, Lachot. — Vic, Grody. — Remy. — Bailly. — Monnier. — Xirocourt, Can.

§ 5. JURY D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

(Voir le procès-verbal des délibérations du Conseil général, session de 1861).

CHAPITRE VIII.

INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE.

Chambre de commerce. — Chambre syndicale de la fabrique de broderies. — Commissions d'inspection du travail des enfants dans les manufactures. — Chambres d'agriculture du département. — Société d'agriculture de Nancy et Comices agricoles. Société d'acclimatation. — Haras, dépôt et station d'étalons. — Ecole de dressage. — Commissions de statistique cantonale. — Vétérinaires. — Poids et mesures. — Foires et marchés.

§ 1. CHAMBRE DE COMMERCE.

Président, Elie-Baille ✱, négociant, rue Drouot, 4.

Membres : Noël, fabricant, rue Sanislas, 64 ; — Marcot, négociant, Grande Rue, 13, à Nancy ; — Godart ✱, administrateur des cristalleries de Baccarat ; — Saladin fils, manufacturier, faubourg Saint-Pierre, 248 ; — Picard, fabricant de draps, rue du Montet, 3 ; — Gebhart, ancien négociant, rue Saint-Dizier, 108 ; — Julien, marchand de bois, rue de la Poissonnerie, 36 — Tourtel-Julliac, négociant, rue des Michottes, 4.

Secrétaire, Vautrin, rue Montesquieu, 19.

§ 2. CHAMBRE SYNDICALE DE LA FABRIQUE DE BRODERIES DE NANCY.

Président, Barbe-Schmitz, faubourg Saint-Jean, 6 et 7.

Membres : Moat-Motel, rue Sainte-Catherine, 25. — L. Claudin, rue de la Poissonnerie, 26. — Vatin, rue des Ponts, 40.

§ 3. COMMISSIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

Arrondissement de Nancy.

Pour Nancy, Tomblaine, Malzéville, Champigneules et Jarville. — Mathieu Pernet, propriétaire, adjoint au maire de Nancy, vice-président. — Demange, docteur en médecine, à Nancy, secrétaire. — Gaudchaux-Picard fils, ancien fabricant. — E. Denys, ancien notaire. — Henriot, agent-voyer en chef, l'inspecteur des écoles. — Braulot, vérificateur des poids et mesures. Ces trois derniers inspectent tout l'arrondissement.

Pour Chavigny. — De Bonfils, colonel en retraite à Pont-Saint-Vincent.

Pour Dieulouard et Pont-à-Mousson. — Urion, maire de Dieulouard. — Millot, propriétaire à Belleville.

Pour l'usine de Phlin. — Le comte de Morville, maire de Mailly. — François, maire de Thézey-Saint-Martin.

Pour Saint-Nicolas, Rosières et Varangéville. — Barrey, docteur-médecin. — Malter, rentier à Saint-Nicolas. — Trénel, imprimeur à Saint-Nicolas.

Arrondissement de Château-Salins. — De Schacken ✱, docteur en médecine; Zugmayer, docteur en médecine; Henn, inspecteur des écoles; Royer, vérificateur des poids et mesures; Bizet, agent voyer principal, à Château-Salins; Baron du Prel ✱, maire; Ancelon, docteur-médecin, à Dieuze.

Arrondissement de Lunéville. — Grégoire-Guérin, rentier; Galland, propriétaire; Belly, propriétaire à Baccarat. — Jacques, adjoint; Licourt, ancien adjoint; Grandys, docteur-médecin, à Badonviller. — Mathis de Grandseille, maire; Gorins-Mezières, banquier; Stingre, notaire, à Blâmont. — Simon, docteur-médecin; Gérard, agent-voyer; Cobus, chef d'escadron en retraite; Bruneau, vérificateur des poids et mesures, à Lunéville; Gauthier, commandnat en retraite et maire de Bayon; Heitz, percepteur à Bayon.

Arrondissement de Sarrebourg. — De Klopstein, maire à Val-et-Châtillon. — Burckhardt, docteur-médecin. — Olivo, vérificateur des domaines; Vilmette, agent-voyer; Schott, notaire; Creutzer, inspecteur des écoles primaires; Froment, capitaine en retraite, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Henry, docteur en médecine; Rouyer (Emile), propriétaire à Colombey. — Bastien (Gabriel), marchand de bois; Barbelin, ancien conservateur des hypothèques; René, inspecteur des écoles; Polguère, agent voyer principal; Génot, vérificateur des poids et mesures, à Toul.

§ 4. CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Château-Salins.

Briot, pour le canton d'Albestroff. — De Schacken ✱ et Pargon, pour le canton de Château-Salins. — Fasné, à Oriocourt, pour le canton de Delme. — De Guaita, pour le canton de Dieuze. — Arnoux, à Vic, pour le canton de Vic.

Arrondissement de Lunéville

Carrière, percepteur à Azerailles, pour le canton de Baccarat. — Martinet, à Virecourt, pour le canton de Bayon. — Mathis de Grandseille, par le canton de Blâmont. — Ducret, à Xermaménil, pour le canton de Gerbéviller. — Noël, à Sommerviller, pour le canton de Lunéville (nord). — Guérard ✱, pour le canton de Lunéville (sud-est).

Arrondissement de Nancy.

Comte de Mitry, à Leménil-Mitry, pour le canton de Haroué. — Turck, à Sainte-Geneviève, pour le canton de Nancy (est). — Drouot ✱, pour le canton de Nancy (nord). — Monnier ✱, pour le canton de Nancy (ouest). — Brice, à Abaucourt, pour le canton de Nomeny — N., pour le canton de Pont-à-Mousson. — Viriot, à Laneuveville, pour le canton de Saint-Nicolas. — Vigneron, à Vitrey, pour le canton de Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hertz, à Sarrebourg, pour le canton de Fénétrange. — Cherrier, pour le canton de Lorquin. — Lelein, pour le canton de Phalsbourg. — J. Germain, pour le canton de Réchicourt-le-Château. — Eugène Chevandier ✱, à Cirey, et Parmentier, pour le canton de Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Panin, pour le canton de Colombey. — Rouyer, adjoint au maire de Manoncourt, et Douzain, à Bruley, pour le canton de Domèvre-en-Haye. — Rollet, pour le canton de Thiaucourt. — Variot fils, pour le canton de Toul (nord). — A. Mahalin, à Toul, pour le canton de Toul (sud).

§ 5. SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DE NANCY ET COMICES AGRICOLES.

Président-né, M. le Préfet. — *Président*, Monnier ✱, membre du Conseil général, à la Malgrange. — *Vice-Président*, de Scitivaux de Greische ✱, propriétaire à Nancy. — *Secrétaire-archiviste-trésorier*, Soyer-Willemet ✱, bibliothécaire de la ville. — *Secrétaire-adjoint*, Drouot ✱, député de la Meurthe.

COMICES AGRICOLES.

Comice agricole de Nancy. — Ce comice est divisé en trois sections : la section nord, qui comprend les cantons de Pont-à-Mousson et de Nomeny; la section centre, les cantons de Nancy et de Saint-Nicolas; la section sud, les cantons de Vézelise et de Haroué. Président, Monnier; vice-président, de Scitivaux; secrétaire, Soyer-Willemet; secrétaire-adjoint, Drouot.

Comice agricole de Château-Salins. — Président-né, le Sous-Préfet; président, de Schacken; vice-présidents, Thouvenel, Blahay; secrétaire, Crétaille.

Comice agricole de Lunéville. — Président-né, le Sous-Préfet; président, Guérard; secrétaire, Noël, de Sommerviller.

Comice agricole de Sarrebourg. — Président-né, le Sous-Préfet; président, Chevandier de Valdrôme, de Cirey; vice-

président, Mangenot-Touche ; secrétaire, Henriet ; secrétaire-adjoint, Mangenot.

Comice agricole de Toul. — Président-né, le Sous-Préfet ; président, Mahalin ; vice-président, Thibaut ; secrétaire, Albert ; secrétaire-adjoint, Variot.

§ 6. SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'ACCLIMATATION. — SIÉGE A L'UNIVERSITÉ.

Sa circonscription, que l'on nomme *Zone du Nord-Est*, se compose de neuf départements : Ardennes, Bas-Rhin, Haute-Marne, Haute-Saône, Haut-Rhin, Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges.

Président, Binger, propriétaire à Nancy. — Vice-président, Aug. Monnier ✻, président de la Société d'Agriculture.

Secrétaire général, Cournault (Edouard), ancien sous-préfet.

Secrétaire d'administration, Gauvain (Charles de), membre de la Société d'Agriculture.

Secrétaire de la rédaction, Larcher, avocat.

Trésorier, Soyer-Willemet ✻, bibliothécaire de la ville de Nancy.

Agent comptable, Puel, rue Saint-Dizier 14.

§ 7. HARAS, DÉPÔT ET STATIONS D'ÉTALONS, ETC.

HARAS.

Inspection générale du premier arrondissement. — Inspecteur général, Des Mazis ✻, à Abbeville (Somme).

Dépôt d'étalons de Rosières-aux-Salines. — Directeur, Bocheron ✻. — *Agent spécial* Davy de Chavigné. — *Vétérinaire,* Rougieux.

Stations d'étalons. — Des dépôts d'étalons du haras de Rosières, pour le service de la monte, sont établis chaque année, du 1er janvier au 15 juillet, dans les localités ci-après : à Nancy, 5 étalons. — Rosières-aux-Salines, 4 étalons. — Vézelise, 3. étalons. — Nomeny, 3 étalons. — Château-Salins, 3 étalons. Lunéville, 4 étalons. — Domèvre, 4 étalons. — Toul, 2 étalons.

§ 8. ÉCOLE DE DRESSAGE.

Directeur, De Susleau de Malroy, à Nancy.

§ 9. COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

(Voir, pour les noms des membres de ces commissions, l'*Annuaire de* 1860.)

§ 10. VÉTÉRINAIRES.

Nancy, Jacob, rue d'Amerval, 8. — Werner, rue Saint-Georges, 83 bis. — Voirin, rue Saint-Jean, 1.

Blâmont, J.-B. Mangenot. — Delme, Mouchot. — Dieulouard, Mansuy. — Dieuze, V.-E. Mangenot, Mathieu. — Lunéville, Dehan, Gadel, Laroque, Joly. — Nomeny, Bailly. — Pont-à-Mousson, Thouvenin. — Rosières-aux-Salines, Henry. — Rougieux. — Sarrebourg, J. Mangenot, M.-J.-L. Mangenot. — Toul, Potier, Barbillon. — Vézelise, Samson, Perrin. — Vic, Dieudonnné.

§ 11. POIDS ET MESURES.

Vérificateurs. — Nancy, Braulot, rue du Pont-Mouja, 29.
Lunéville, Bruneau. — Toul, Génot. — Château-Salins, Royer. — Sarrebourg, Lenglé.

§ 12. MARCHÉS ET FOIRES DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Marchés, Château-Salins, vendredi. — Delme, vendredi. — Dieuze, mardi, vendredi ; aux grains, lundi. — Marsal, jeudi. — Vic, vendredi ; aux grains, jeudi.

Foires. Albestroff, 26 juillet. — Altroff, 3 novembre ou lundi suivant. — Château-Salins, lundi avant ou après le 24 juin. — Delme, aux bestiaux, 3e mardi d'avril, à la Saint-Jean, et 2e mardi d'octobre. — Dieuze, le 1er lundi de chaque mois. — Insming, mardi après Pâques ; mardi après la Pentecôte, 14 septembre. — Héming, 25 août ou le lundi suivant. — Munster, 9 mai, 6 décembre. — Vergaville, jeudi avant les Rameaux, jeudi après la Pentecôte, 12 septembre. — Vic, jeudi de la Saint-Christophe, jeudi-gras, 25 juillet, 3e vendredi de septembre, jeudi après la Toussaint.

Arrondissement de Lunéville.

Marchés. Baccarat, vendredi. — Badonviller, lundi, jeudi ; aux grains, lundi. — Blâmont, vendredi. — Lunéville, lundi, merceredi, vendredi ; aux grains, mercredi.

Foires. Baccarat, dimanche le plus rapproché du 17 juillet, le 25 juillet. — Badonviller, lundi de la Pentecôte, 1er lundi de septembre, lundi de la mi-carême, dernier lundi d'octobre. — Bayon, surlendemain de la Toussaint, lendemain de la Saint-Marc ; aux bestiaux, le 2e lundi de février et le 2e lundi d'août. — Bertrichamps, 24 juin. — Blainville-sur-l'Eau, le 3e lundi de mai et le 2e lundi d'octobre. — Blâmont, lendemain de la Saint-Mathias, de la Saint-Jean et de la Saint-Michel. — Einville, 1er lundi de mai, 1er lundi de septembre. — Fontenoy-la-Joûte, 25 juin ou le dimanche suivant. — Gerbéviller, 15 février, 15 mai, 20 septembre, 18 octobre. — Lunéville, jeudi-gras, jour de la Saint-Georges, de la Saint-Jean, de la Saint-

Remy. — Mehoncourt, jour de la Saint-Barthelémy. — Villacourt, 1er lundi de février, de mai et d'août, 2e lundi de novembre.

Arrondissement de Nancy.

Marchés. Haroué, jeudi. — Nancy, tous les jours, au Marché-Couvert. — Lundi, mercredi, vendredi, place Saint-Epvre. — Pont-à-Mousson, vendredi, samedi. — Saint-Nicolas, vendredi. — Vézelise, jeudi, samedi.

Foires. Custines, le dernier lundi d'août. — Diarville, 24 mai, 22 octobre.. — Dieulouard, 2e lundi de juillet. — Flavigny, 2e lundi d'avril, 2e lundi de décembre. — Frouard, 1er lundi de Pâques, 3e lundi d'octobre. — Haroué, 18 mai, 30 août, 8 novembre. — Nancy, 20 mai, 2e lundi de février; laines, le 2e et 3e samedi de juin, 2e lundi de novembre. — Nomeny, 3e lundi de février, 1er lundi de juin, 1er lundi d'octobre. — Pagny-sur-Moselle, dernier mardi de février, 26 mars, 2e lundi d'août, dernier mardi de septembre. — Pont-à-Mousson, 3e jeudi d'avril, 2e jeudi de septembre. — Pont-Saint-Vincent, 1er lundi d'avril, dernier lundi de septembre. — Rosières-aux-Salines, 9 mai, 1er septembre. — Saint-Nicolas, dernier vendredi de mars, samedi avant la Pentecôte, dernier vendredi de septembre. — Vézelise, 22 janvier, 25 juin, 1er octobre, 1er mercredi de carême, 30 novembre, mardi après la Saint-Remy, mardi de la mi-carême, 2 mai.

Arrondissement de Sarrebourg.

Marchés. Cirey, jeudi : aux grains, jeudi. — Lorquin, lundi ; aux bestiaux, lundi de chaque semaine. — Phalsbourg, lundi ; aux grains et aux bestiaux, mercredi. — Sarrebourg, mardi, vendredi.

Foires. Cirey, dimanche, après le 29 janvier, 4e dimanche de carême, 20 août. — Dolving, 4 juillet. — Fénétrange, lendemain de la Saint-Nicolas, mardi après la Pentecôte. — Lixheim, lendemain de la Saint-Simon ou le lundi suivant, le lundi après le 13 juin, jour de Saint-Antoine de Padoue, fête patronale. — Lorquin, jour de la Saint-Luc, lundi avant Noël, le 4e lundi de février, le 1er lundi de mai, le 3e lundi de septembre. — Phalsbourg, jour de Saint-Joseph, lundi après l'Assomption. — Réchicourt-le-Château, 3 février, 1er mardi de septembre. — Sarrebourg, lundi de la Pentecôte, dimanche après la Saint-Barthelémy, fête patronale de la ville ; aux bestiaux, le 1er lundi de chaque mois.

Arrondissement de Toul.

Marchés. — Blénod, jeudi. — Colombey, jeudi. — Foug, jeudi. — Thiaucourt, vendredi. — Toul, mercredi, vendredi.

Foires. Arnaville, 3e dimanche de juillet. — Blénod-les

Toul, 4e lundi de carême, 30 mai et 26 novembre. — Colombey, 2e lundi de carême, mardi après la Pentecôte, 23 juillet, 25 octobre. — Domèvre-en-Haye, aux bestiaux, le lundi de Pâques et le 1er lundi d'octobre. — Essey-et-Maizerais, 7 mai, 1er juin, 1er décembre. — Favières, lundi gras, 10 septembre. — Foug, jeudi-gras, 25 novembre. — Liverdun, 1er lundi de carême, 1er lundi après Noël. — Mandres-aux-Quatres-Tours, 30 juillet. — Noviant-aux-Prés, lundi après la Saint-Jean, lundi après la Saint-Martin, 11 novembre. — Saiserais, le 1er lundi de mai. — Thiaucourt, lundi de la Pentecôte, 29 octobre. — Toul, 3 septembre, jour de la Saint-Mansuy, fête patronale de la ville ; vendredi suivant, dimanche de Quasimodo, 3e lundi de juillet, 2e lundi de novembre. — Vandeléville, le 1er lundi de juillet et 1er septembre. — Uruffe, 10 avril, 18 novembre.

CHAPITRE IX.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

Recettes générale et particulières des finances ; Percepteurs. — Payeur du département. — Enregistrement et domaines. — Contributions directes. — Contributions indirectes ; Garantie et monnaies ; Direction et entrepôts des tabacs ; Octrois municipaux. — Ecole impériale forestière ; Conservation forestière. — Administration des postes. — Relais de poste. — Banque de France.

§ 1er. RECETTE GÉNÉRALE.

(A Nancy, *ancien hôtel de Custines, place des Dames*, 11.)

Receveur général du département, baron de Soubeyran, O ✱, place des Dames, 11.

Fondés de pouvoirs : Slawinski, chef de la comptabilité, cours Léopold, 15.
Lamy (Edouard), chef de bureau, rue des Carmes, 16.

Caissier, Chatelain, rue des Quatre-Eglises, 18.

Service des percepteurs, Deschappe.

Service de la caisse des dépôts, Marchal.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 3 heures au public.

Arrondissement de Château-Salins.

Receveur particulier des finances. — A Château-Salins, Blahay.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Albestroff. Melbech fils.— (Albestroff, Altroff, Givrycourt, Hunskirich, Insming, Insviller, Léning, Lhor, Munster, Réning, Torcheville, Vibersviller, Vittersbourg.)

A Arracourt, Bastien. — Arracourt, Athienville, Bathelémont, Bezange-la-Grande, Bezange-la-Petite, Bures, Coincourt, Juvrecourt, Réchicourt-la-Petite, Xanrey.)

A Bourdonnay, Collet. — (Bourdonnay, Donnelay, Hellocourt, Juvelise, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, Moncourt, Ommerey, Xures.)

A Château-Salins, Ducret. — (Château-Salins, Amelécourt, Coutures, Fresnes, Gerbécourt, Hampont, Haraucourt, Lubécourt, Morville-lès-Vic, Puttigny, Salival, Vaxy.)

A Delme, Esmez. — (Delme, Alaincourt, Bacourt, Faxe, Fonteny, Hannocourt, Juville, Liocourt, Puzieux, Tincry, Viviers, Xocourt.)

A Dieuze, Vernier. — (Dieuze, Blanche-Eglise, Gelucourt, Guéblange, Lindre-Basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Tarquinpol, Zommange.)

A Haboudange. Vachier. — (Haboudange, Achain, Bellange, Burlioncourt, Château-Voué, Conthil, Dalhain, Dédeling, Lidrequin, Obreck, Pévange, Riche, Sotzeling, Vannecourt, Vuisse.)

A Jallaucourt, Fondrevaye. — (Jallaucourt, Ajoncourt, Aulnois, Crainconrt, Donjeux, Fossieux, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Malaucourt, Oriocourt.)

A Lucy, Richard. — (Lucy, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chénois, Chicourt, Frémery, Lesse, Marthil, Morville-sur-Nied, Oron, Prévocourt, Saint-Epvre, Villers-aux-Oies.)

A Moncel, Remy. — (Moncel, Aboncourt, Attilloncourt, Bioncourt, Chambrey, Grémecey, Manhoué, Mazerulles, Pettoncourt, Salonne, Sornéville.)

A Nébing, Collesson. — (Nébing, Bénestroff, Bermering, Guinzeling, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Montdidier, Neufvillage, Rodalbe, Vahl, Virming.)

A Vergaville, Champeaux. — (Vergaville, Bassing, Bidestroff, Bourgaltroff, Cutting, Donnom, Guébestroff, Guélding, Guénestroff, Kerprich-lès-Dieuze, Lidrezing, Saint-Médard, Zarbeling.)

A Vic, Aubry. — (Vic, Marsal, Moyenvic.)

Arrondissement de Lunéville.

Receveur particulier des finances. — A Lunéville, Conneau.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Anthelupt, Grillot. — (Anthelupt, Crévic, Deuxville, Flainval, Hudiviller, Maixe, Sommerviller, Vitrimont.)

A Azerailles. Carrière. — (Azerailles, Brouville, Gélacourt, Hablainville, Mignéville, Montigny, Pettonville, Rehéray, Sainte-Pôle, Vacqueville, Vaxainville, Veney.)

A Baccarat, Amet. — (Baccarat, Bertrichamps, Deneuvre, Fontenoy, Glonville, Lachapelle, Merviller, Thiaville.)

A Badonviller, Jacquel. — (Badonviller, Angomont, Bionville, Bréménil, Fenneviller, Neuf-Maisons, Neuviller, Pexonne. Pierre-Percée, Saint-Maurice.)

A Bayon, Heitz. — (Bayon, Brémoncourt, Froville, Haigneville, Lorey, Saint-Germain, Saint-Mard, Villacourt, Virecourt.)

A Bénaménil, Demange. — (Bénaménil, Chenevières, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, Manonviller, Marainviller, Saint-Clément, Thiébauménil.)

A Blainville, Chatelain (Joseph). — (Blainville-sur-l'Eau, Barbonville, Charmois, Damelevières, Domptail, Einvaux, Haussonville, Landécourt, Méhoncourt, Romain, Velle-sur-Moselle, Vigneulles).

A Blâmont, Robin. — (Blâmont, Ancerviller, Barbas, Frémonville, Gogney, Halloville, Harbouey, Montreux, Nonhigny, Repaix, Verdenal.)

A Chanteheux, Adam. — (Chanteheux, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Moncel, Mouacourt, Parroy, Sionviller.)

A Einville, Simon. — (Einville, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbessaux, Drouville, Hoëville, Raville, Serres, Valhey.)

A Emberménil, Grandjean. — (Emberménil, Amenoncourt, Autrepierre, Gondrexon, Leintrey, Reillon, Remoncourt, Vaucourt, Vého, Xousse.)

A Gerbéviller, Mouillard. — (Gerbéviller, Fraimbois, Franconville, Haudonville, Hériménil, Lamath, Mont, Moriviller, Rehainviller, Xermaménil.)

A Herbéviller, Delacroix. — (Herbéviller, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domêvre, Domjevin, Fréménil, Ogéviller, Reclonville, Saint-Martin.)

A Lunéville, Lallement de Liocourt.

A Moyen, Gigleux. — (Moyen, Essey-la-Côte, Flin, Giriviller, Magnières, Mattexey, Réménoville, Séranville, Vallois, Vathiménil, Vennezey.)

A Rozelieures, Parisot. — (Rozelieures, Borville, Clayeures, Loromontzey, Saint-Boingt, Saint-Remy-aux-Bois.)

Arrondissement de Nancy.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Atton, Oudot. — (Atton, Autreville, Bezaumont, Landremont, Les-Ménils, Loisy, Millery, Morville-sur-Seille, Port-sur-Seille, Sainte-Geneviève, Ville-au-Val.)

A Essey-lès-Nancy, Lafrance. — (Essey, Agincourt, Champenoux, Dommartemont, Laneuvelotte, Malzéville, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Séchamps, Velaine-sous-Amance.)

A Faulx, Rambois. — (Faulx, Belleau, Bratte, Chenicourt, Jeandelaincourt, Létricourt, Lixières, Malleloy, Morey, Serrières, Sivry.)

A Haroué, Levecq. — (Haroué, Affracourt, Ceintrey, Cran-

tenoy, Gerbécourt-et-Haplemont, Lemainville, Ormes-et-Ville, Tantonville, Vaudeville, Vaudigny, Voinémont.)

A Laneuveville, de Lapisse de Lamothe. — (Laneuveville-devant-Nancy, Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Coiviller, Ferrières, Flavigny, Fléville, Lupcourt, Richardménil, Saffais, Tonnoy, Ville-en-Vermois.)

A Lay-Saint-Christophe, Gervaize. — (Lay-Saint-Christophe, Amance, Bouxières-aux-Chênes, Bouxières-aux-Dames, Champigneules, Custines, Dommartin-sous-Amance, Eulmont, Laître-sous-Amance, Pixerécourt.)

A Lenoncourt, Sabotier. — (Lenoncourt, Art-sur-Meurthe, Buissoncourt, Cerneil, Erbéviller, Gellenoncourt, Haraucourt, Réméréville.)

A Leyr, Husson. — (Leyr, Arraucourt, Arraye-et-Han, Bey, Brin, Lanfroicourt, Moivron, Montenoy, Villers-lès-Moivron.)

A Maxéville, Parisot. — (Maxéville, Chaligny, Frouard, Laxou, Marbache, Maron, Pompey, Velaine-en-Haye, Villers-lès-Nancy.)

A Nancy, Mehl, place de Grève, 8.

A Neuviller-sur-Moselle, Baraban. — (Neuviller-sur-Moselle, Bainville-aux-Miroirs, Benney, Crévéchamps, Laneuveville-devant-Bayon, Lebeuville, Leménil-Mitry, Mangonville, Roville, Saint-Remimont.)

A Nomeny, Mathieu. — (Nomeny, Abaucourt, Clémery, Eply, Mailly, Manoncourt-sur-Seille, Phlin, Raucourt, Rouves, Thézey-Saint-Martin.)

A Pont-à-Mousson, Leloup. — (Pont-à-Mousson, Belleville, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Dieulouard, Maidières, Mousson.)

A Praye, Blondel. — (Praye, Chaouilley, Dommarie-Eulmont, Etreval, Forcelles-sous-Gugney, Forcelles-Saint-Gorgon, Fraisnes, Gugney, Saxon, They, Thorey, Vaudémont.)

A Pulligny, Dautel. — (Pulligny, Autrey, Frolois, Houdelmont, Marthemont, Parey-Saint-Césaire, Pierreville, Thelod, Viterne, Xeuilley.)

A Saint-Nicolas, Stainville. — (Saint-Nicolas, Dombasle, Manoncourt-en-Vermois, Rosières-aux-Salines, Varangéville.)

A Vandières, Janin. — (Vandières, Bouxières-sous-Froidmont, Champey, Jezainville, Montauville, Norroy, Pagny-sur-Moselle, Prény, Villers-sous-Prény, Vittonville.)

A Vandœuvre, Mouret. — (Vandœuvre, Chavigny, Heillecourt, Houdemont, Jarville, Ludres, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Tomblaine.)

A Vézelise, Collignon Augenot. — (Vézelise, Clérey, Goviller, Hammeville, Houdreville, Lalœuf, Ognéville, Omelmont, Quevilloncourt, Vitrey, Vroncourt.)

A Xirocourt, Grandjean. — (Xirocourt, Bouzanville, Bralleville, Diarville, Germonville, Gripport, Housséville, Jevoncourt, Saint-Firmin.)

Arrondissement de Sarrebourg.

Receveur particulier des finances. — A Sarrebourg, Thirion.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Azoudange, Paixhans. — (Azoudange, Assenoncourt, Desseling, Fribourg, Guermange, Languimberg, Romécourt.)

A Cirey, Jacquet. — (Cirey, Bertrambois, Lafrimbolle, Métairies-de-Saint-Quirin, Parux, Petit-Mont, Raon-lès-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-et-Châtillon.)

A Fénétrange, Martelot. — (Fénétrange, Angviller, Berthelming, Bisping, Mittersheim, Niderstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel.)

A Lorquin, Seinguerlet — (Lorquin, Abreschwiller, Aspach, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Landange, Laneuveville-lès-Lorquin, Neufmoulins, Niderhoff, Nitting, Vasperviller, Voyer).

A Niederviller, Lagarde (Charles-Marie-Louis). — (Niederviller, Bieberskirch, Brouderdorff, Bühl, Harreberg, Hartzviller, Hommarting, Hommert, Plaine-de-Valsch, Réding, Schneckenbüsch, Trois-Fontaines, Walscheid.)

A Phalsbourg, Briot. — (Phalsbourg, Berlingen, Bourscheid, Danne, Hangviller, Hérange, Metting, Mittelbronn, Veischeim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.)

A Réchicourt, Hemmerlé. — (Réchicourt-le-Château, Avricourt, Foulcrey, Gondrexange, Haie-des-Allemands, Hertzing, Ibigny, Igney, Moussey, Richeval, Saint-Georges.)

A Saint-Jean-Kourtzerode, Chevalier —(Saint-Jean-Kourtzerode, Arscheviller, Brouviller, Dabo, Danuelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hazelbourg, Henridorff, Hultenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Saint-Louis, Vallembourg.)

A Sarraltroff, Babillon. — (Sarraltroff, Bettborn, Bickenholtz, Dolving, Fleisheim, Gosselming, Hellering, Hilbesheim, Oberstinzel, Schalbach, Veckersviller, Vieux-Lixheim.)

A Sarrebourg, Marchal. — (Sarrebourg, Barchain, Bébing, Diane-Capelle, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Imling, Kerprich-aux-Bois, Langatte, Rhodes, Xouaxange.)

Arrondissement de Toul.

Receveur particulier des finances. — A Toul. Aude.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

A Blénod-lès-Toul, Poirson. — (Blénod-lès-Toul, Bulli-

gny, Charmes-la-Côte, Choloy-et-Val-de-Passey, Crézilles, Dommgermain, Ménillot, Mont-le-Vignoble.)

A Colombey, Didelot. — (Colombey-les-Belles, Allain-aux-Bœufs, Crépey, Dolcourt, Favières, Germiny, Saulxerotte, Selaincourt, Thuilley-aux-Groseilles.)

A Essey-et-Maizerais, Perced. — (Essey-et-Maizerais, Envezin, Fey-en-Haye, Flirey, Limey, Lironville, Pannes, Regniéville, Remenauville, Saint-Baussant, Seicheprey.)

A Foug, Clément. — (Foug, Boucq, Bruley, Ecrouves-et-Grand-Ménil, Lagney, Lay-Saint-Remy, Laneuveville-derrière-Foug, Lucey, Pagney-derrière-Barine, Sanzey, Trondes.)

A Gondreville, Collot. — (Gondreville, Aingeray, Bouvron, Dommartin-lès-Toul, Fontenoy, Ménil-la-Tour, Sexey-les-Bois.)

A Maizières, Bouchon. — (Maizières, Bainville, Bicqueley, Chaudenay, Gye, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Villey-le-Sec.)

A Rosières-en-Haye, Rosaire. — (Rosières, Avrainville, Francheville, Gezoncourt, Griscourt, Jaillon, Liverdun, Manoncourt, Rogéville, Saizerais, Villers-en-Haye, Villey-St-Etienne.)

A Noviant-aux-Prés, Pellissier. — (Noviant-aux-Prés, Andilly, Ansauville, Beaumont, Bernécourt, Domèvre, Grosrouvre, Hamonville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manonville, Martincourt, Minorville, Royaumeix, Tremblecourt.)

A Thiaucourt, Lequeux. — (Thiaucourt, Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Jaulny, Rembercourt, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Xammes.)

A Toul, Nepveu.

A Vandeléville, Vanier. — (Vandeléville, Aboncourt, Battigny, Beuvezin, Courcelles, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Grimonviller, Pulney, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André.)

A Vannes, Girard. — (Vannes-le-Châtel, Allamps, Bagneux, Barisey-au-Plain, Barisey-la-Côte, Gibeaumeix, Housselmont, Mont-l'Etroit, Saulxures-lès-Vannes, Uruffe.)

PERCEPTEURS-SURNUMÉRAIRES.

Mansuy et Bailly, à Nancy. — N., à Château-Salins. — Boyé, à Sarrebourg. — Veil, à Lunéville. — Cloriet, à Toul.

Commission d'examen pour l'emploi de percepteur-surnuméraire.

Président. Le Secrétaire général de la Préfecture; *Membres,* le receveur-général des finances, l'Inspecteur d'académie de la Meurthe.

§ 2. PAYEUR DU DÉPARTEMENT.

Payeur, Génin ✱, rue d'Alliance, 6.

Chef de comptabilité, Gassendi, rue Sainte-Catherine, 23.

Caissier, Poirson, faubourg Saint-Pierre, petite rue Saint-Pierre, 30.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures à 4 heures, mais la caisse se ferme à 3 heures.

§ 3. ENREGISTREMENT, TIMBRE, HYPOTHÈQUES ET DOMAINES.

Directeur du département, Ladrague, rue du Manége, 13.

Inspecteur, Perrin (1re classe), rue de la Pépinière, 42.

Vérificateurs : à Nancy, Herpin, rue de la Source, 31. — Arnould, place d'Alliance, 5 bis. — Bœspflug, rue des Ponts, 58. — *Lunéville*, Mangeon. — *Sarrebourg*, Olivo.

Bureau de la direction, à Nancy. *Premier commis*, Stoffels.

Garde-magasin contrôleur du timbre, Bernard, cours Léopold, 19. — *Receveur du timbre à l'extraordinaire*, Picard, rue Montesquieu, 15. — *Commis de comptabilité*, Poirier, à Dommartemont. — *Commis d'ordre*, Jacquard, rue de l'Equitation, 62.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 4 heures ; ils sont situés rue des Tiercelins, à l'angle de la rue du Manége.

Arrondissement de Château-Salins.

Conservateur des hypothèques, Bocquillon, à Vic.

Receveurs. — Enregistrement et domaines : Zpgmayer, à Vic. — Muel, à Albestroff. — Teissier, à Château-Salins. — Pinoche, à Delme. — Duhaut, à Dieuze.

Surnuméraire à Vic, Thiriet.

Arrondissement de Lunéville.

Conservateur des hypothèques. Depéronne, à Lunéville.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Georges, à Lunéville. — Domaines et actes judiciaires, Grappin. — Enregistrement et domaines : — Guérin, à Baccarat. — Sugier, à Bayon. — Droin, à Blâmont. — De Mendonça, à Gerbéviller.

Surnuméraire à Lunéville, Chamvoux.

Arrondissement de Nancy.

Conservateur des hypothèques. Bonnejoy, place de Grève, 5.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Brisson, rue Stanislas, 55. — Enregistrement des actes judiciaires, Onffroy de Vérèz, rue Stanislas, 46. — Domaines, Carmouche, rue Saint-Dizier, 51.

Enregistrement et domaines : Massonnet, à Nomeny. —

Baudesson, à Pont-à-Mousson. — Humbert, à Haroué. — Merle, à Saint-Nicolas. — Grimardias, à Vézelise.
Surnuméraires à Nancy, Bouygues et Hilaire.

Arrondissement de Sarrebourg.

Conservateur des hypothèques. Gombault, à Sarrebourg.
Receveurs. — Enregistrement et domaines, Debay, à Sarrebourg. — Martin, à Fénétrange. — Morel, à Lorquin. — Trichot, à Phalsbourg. — Douillet, à Réchicourt le-Château.
Surnuméraire à Sarrebourg, Craucier.

Arrondissement de Toul.

Conservateur des hypothèques. Collot, à Toul.
Receveurs. — Enregistrement des actes civils, Ris, à Toul. — Enregistrement des actes judiciaires, Lambert.
Enregistrement et domaines : — Foissey, à Colombey. — Salmon, à Noviant. — Latour, à Thiaucourt.
Surnuméraire à Toul, Ris.

§ 4. CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeur du département, Bretagne, rue St-Dizier, 127.
Inspecteur, Zœpffel, faubourg Saint-Jean, 7.
1er *Commis*, Pératé, rue de Metz, 20.
Les bureaux s'ouvrent à 8 heures et se ferment à 3.

A Nancy, contrôleur principal, Contal, cours Léopold, 11.
Denizot (2e classe), rue Callot, 9.
Hemelot (1re classe), Cours Léopold, 37.
Lemarquis (3e classe), rue Stanislas, 82.
A Pont-à-Mousson, Willemin, contrôleur (1re classe).
Lunéville, Roussillat (1re classe). — Andréoly (3e classe).
Toul, Jacquemin (Camille) (2e classe).
Château-Salins, Spire (3e classe).
Dieuze, Keller (2e classe).
Sarrebourg, Lorin (2e classe).
Surnuméraires à Nancy, Bretagne, Pravaz.

§ 5. CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Directeur du département, de Gerando ✻, rue de la Source.

1er *Commis de direction*, Wolbrett, cours Léopold, 24.
2e *Commis*, Migette, cours Léopold, 12.
Surnuméraire de direction, Breffort, rue Saint-Jean, 34.

Les bureaux de la direction sont ouverts de 9 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Arrondissements de Nancy et de Toul.

Inspecteur divisionnaire, Pélissier, place de Grève, 7.

Recette principale.

Receveur principal, Willemin, rue des Tiercelins, 34.
1er *Commis de recette principale*, Michelin, place Carrière, 39. — 2e *Commis*, Grillot, rue Saint-Dizier, 83.
Surnuméraire de recette principale, Lhommée, rue de la Source, 10.

Recette particulière et buraliste.

Receveur particulier, Jambois, cours Léopold, 28.
Les bureaux sont ouverts, pour la recette principale et particulière, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, et pour la recette buraliste et de navigation, du 1er avril au 1er octobre, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et du 1er octobre au 1er avril, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Entreposeur des tabacs, Gaudelet, rue de la Charité, 23.
Contrôleurs, Petitmengin, rue des Ponts, 46.—Mathieu, rue Saint-Dizier, 83.
Contrôleur à Pont-à-Mousson, Muret.
Receveur particulier sédentaire à Pont-à-Mousson, Vaulot.

Recettes ambulantes. Neuves-Maisons, receveur, Moreau. commis principal, Brégeot. — Champigneules, receveur, Martin. C. Viry. — Saint-Nicolas, receveur, Moussu, C. Javel. — Nomeny, receveur, Saint, C. Antoine. — Vézelise, receveur, Marchal, C. Schneider.
Salines de Rosières-Varangéville. — Receveur particulier sédentaire, Romieu. Chef de service, Devic.
Salines de Saint-Nicolas-Varangéville. — Contrôleur pour les deux salines, de Quelen de Lavauguyon, Receveur particulier sédentaire, Sauvage.

Contrôleur, à Toul, Bouveret.
Receveur particulier entreposeur Dantessanty.

Recettes ambulantes. — Toul (extra muros), Receveur, Bernardin. Commis principal, Trumeau. — Colombey, R. Le Barbey de Beaumont. C Prost. —Thiaucourt, R. Demougeot. C. Sailou.

Bureau de garantie.

Contrôleur, Beaufils, rue du Tapis-Vert, 8.
Essayeur, Mahieu, rue du Point-du-Jour, 7.
Le bureau, rue Saint-Michel, 35, est ouvert les mercredi et

samedi, de 10 heures du matin à midi. Les essais à la coupelle ont lieu de 10 à 11 heures.

Arrondissement de Château-Salins.

Inspecteur divisionnaire, Honnoré, à Château-Salins.
Receveur principal entreposeur, Legrand.
Commis de recette principale, Ris.
Recettes ambulantes. — Dieuze, Receveur, Vitry. Commis principal, Poinsignon jeune. — Vic, R. Poinsignon. C. Zugmayer. — Albestroff, R. Broquard. C. Bailly. — Delme, R. Prost. C. Wolff.
Salines de Dieuze. — *Contrôleur,* Bailly. — *Receveur particulier,* Robert.
Salines de Moyenvic, Saléaux et Vic. — *Contrôleur,* Tiacelin, à Moyenvic. — *Receveurs particuliers,* de Gisors, à Moyenvic; Bourthoumieu, à Saléaux.

Arrondissement de Lunéville.

Sous-inspecteur divisionnaire, Clouët, à Lunéville.
Receveur principal entreposeur, Moussu-Belcour.
Commis de la recette principale, Bresson, à Lunéville.
Contrôleur, Detz, à Lunéville.
Salines de Sommerviller. — *Contrôleur,* Cheviet. — *Receveur particulier,* Melchior.
Recettes ambulantes. — Lunéville (banlieue), Receveur, Receveur. Commis principal, Chané. — Baccarat, R. de Bigault de Granrut. C. Beaudier. — Blâmont, R. Perotel. C. Collas. — Gerbéviller, R. Sabotier. C. Munier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sous-inspecteur divisionnaire, Jouin, à Sarrebourg. — *Receveur principal,* Bérard.
Commis près la recette principale, Joublin.
Recettes ambulantes. — Phalsbourg, Receveur, Cyvoct. Commis principal, Martinot. — Fénétrange, R. Bert. C. Simon. — Lorquin, R. Courier. C. Pérignon. — Héming, R. Santaëlla. C. Paillard.

§ 6. TABACS.

Service de la culture des tabacs.

Inspecteur, Le Bars, rue Stanislas, 41, et Visitation, 1.
Contrôleurs de culture, Dinichert, à Pont-à-Mousson. — Jullien, rue du Tapis-Vert, 8, à Nancy.

Magasin des tabacs en feuilles.

Entreposeur, Antoine, rue du faubourg Saint-Georges, 23, à Nancy. — *Contrôleur de magasin,* Garel, impasse du Lycée, 2, à Nancy.

Les bureaux de l'Inspection et du magasin des tabacs sont ouverts de 9 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

§ 7. OCTROIS MUNICIPAUX.

Nancy (régie simple), Bureau central, rue St-Jean, 54.
Préposé en chef, Breffort, rue Saint-Jean, 54.
Contrôleur, Coste, rue de la Pépinière, 31.
Sous-Contrôleur, Haye, rue Primatiale, 19.
Receveur du bureau central, Lécrivain, rue de la Hache, 39.
Brigadier, Thoni, rue Notre-Dame, 52. — *Commis aux écritures*, Cochin, rue Saint-Nicolas, 35.

Le bureau central est ouvert de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir.

Receveurs aux bureaux d'octroi. — Varenne, Louis, Frachet, Lorrain, Marchal, Bedon, Beaujard, Hedrich, Blanchard.
Commis ambulants. — Lestrehan. Munier, Morlot, Lespiandel, Kœssler, Bouteille, Louviot, Prévot, Maiaux, Fiester, Quoyeser, Ravelet, Petitjean, Huppert, Grandjean, Dolle, Cotte, Claudin, Colin.
Commis surnuméraires. — Horquin, Bardot.
Lunéville, *préposé en chef*, Travailleur. — *Receveur central*, Ladret.
Receveurs aux bureaux, Boutet, Baudinot, Guérin, Fougère, Carlu, Urbain.

§ 8. POSTES (ADMINISTRATION DES).

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MEURTHE.

Inspecteur, chef du service départemental, à Nancy, M. le marquis d'Hautfort ✻, place des Dames, 19.
Commis d'inspection. — Ulry fils, rue des Tiercelins, 40. — *Brigadier-facteur.* — Quinet, rue du faubourg Stanislas, 42.

DIRECTION DE POSTE DE NANCY,

rue Saint-Nicolas, 2.

Directeur, Vayssié, à la Direction. — *Contrôleur*, Wégelin, rue du Point-du-Jour, 9 bis.

Commis à la Direction. — 1. Bichebois. — 2. Brisson. — 3. Fourie. — 4. Ulry père. — 5. Simonin. — 6. Ehrmann. — 7. Martin. — 8. Duhoux. — 9 Quinet.

Ouvertures des guichets.

Les bureaux sont ouverts au public de 7 heures du matin à 7 heures du soir, en été, et de 8 heures du matin à 7 heures du soir, en hiver.

Boîtes aux lettres en ville.

1. Au bureau, rue Saint-Nicolas, 2. — 2. A l'Hôtel-de-Ville, angle de la rue des Dominicains. — 3. A la porte Sainte-Catherine. — 4. Faubourg Saint-Georges, 32. — 5. Au grand Séminaire. — 6. Rue des Quatre-Eglises, 2. — 7. A la porte Saint-Nicolas. — 8. Rue Saint-Jean, 76. — 9. Rue des Carmes, à l'hôtel du Commerce. — 10. A la porte Neuve, faubourg de Metz. — 11. A l'église Saint-Epvre. — 12. Faubourg des Trois-Maisons, à l'octroi. — 13. A la Gare du chemin de fer.

La levée des boîtes supplémentaires en ville commence une heure avant la levée de celle à la direction. La levée de la boîte établie à la Gare se fait 10 minutes avant le départ ou le passage des bureaux de postes ambulants, traversant la gare de Nancy. Le public doit éviter de jeter dans cette boîte des lettres pour Nancy et la banlieue.

BUREAUX DE POSTE DANS LE DÉPARTEMENT.

Directions.

Albestroff, Mlle Curély. — Altroff, Mlle Bonati. — Baccarat, Mlle Voisin. — Badonviller, Mlle Jeanpierre. — Bayon, Mme Demange. — Blâmont, Mme Sicard. — Bouxières-aux-Chênes, Mme Willay. — Château-Salins, Silice. — Cirey-sur-Vezouze, Mme Thouvenin. — Colombey-les-Belles, Maubon. — Delme, Mme Grasse. — Dieuze, Colin. — Fénétrange, Mlle Baumann.—Gerbéviller, Mlle Lavillatte.—Haroué, Mlle Lejeune. — Lorquin, Mlle Barrey. — Lunéville, Huron. — Commis : 1er, Beuck. — 2e, Vallet. — 3e, Roussilat. — Maizières-les-Vic, Mme Labrosse. — Marsal, Mme Maréchal. — Neuviller-sur-Moselle, Mlle Dupuich. — Nomeny, Mme Pelgrin. — Noviant-aux-Prés, Rouyer. — Phalsbourg, Mme Neuville. — Pont-à-Mousson, Mayer. — Pont-Saint-Vincent, Mlle Durant. — Réchicourt-le-Château, Mlle Panon. — Sarrebourg, Sido. — Saint-Nicolas-de-Port, Mme Tyszkieviez. — Thiaucourt, Gallot. — Toul, Baltzer. — Vézelise, Mme de Saint-Martin. — Vic-sur-Seille, Mlle Schérer.

Bureaux de distribution.

Abreschwiller, Mme Gerl. — Aulnois, Mme Vincent. — Dieulouard, Mme Knaff. — Einville, Mlle Gobert. — Flavigny sur-Moselle, Vuillaume. — Frouard, Mme Nickoll. — Lixheim, Mme Aumond. — Marainviller, Mlle Mayer. — Moncel-sur-Seille, Mme Guisot. — Pagny-sur-Moselle, Mme Gaiffe. — Rosières-aux-Salines, Husson. — Vandeléville, Husson.

Un règlement particulier, affiché à la porte extérieure de chaque bureau, fait connaître au public les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux, ainsi que les heures de levées de boîtes aux lettres.

Les réclamations de service doivent être directement adressées (par lettres non affranchies) à M. le directeur général des Postes, à Paris, ou à l'Inspecteur, chef du service des Postes du département de la Meurthe, place des Dames, 19, à Nancy.

§ 8. EAUX ET FORÊTS.

Ecole impériale forestière.

Directeur, Parade, O ✱, conservateur des forêts, rue Girardet, 12.

Sous-directeur, Nanquette, rue Girardet, 10.

Professeurs. — Economie forestière, Nanquette, inspecteur des forêts, rue Girardet, 10. — Mathématiques appliquées, Regneault, inspecteur des forêts, rue Girardet, 2. — Histoire naturelle, Mathieu, inspecteur des forêts, rue Stanislas, 46. — Législation et jurisprudence, Meaume ✱, inspecteur des forêts, rue Saint-Dizier, 138. — Travaux topographiques et de constructions, Barré, inspecteur des forêts, rue Saint-Jean, 41. — Répétiteur du cours d'économie forestière, Bagneris, sous-inspecteur des forêts, rue des Ponts, 6.

Agent comptable, Boquel, rue des Carmes, 32.

Adjudants : Vendredy ; Nicolle Santigny, gardes-généraux adjoints des forêts, logés à l'école.

36e *Promotion.* — 1859. — *Elèves à l'Ecole forestière.*

Mongenot, garde général à Quingey (Doubs). — Gallot, garde général, à Pau (Basses-Pyrénés). — Turin, garde général, à Mauriac (Cantal). — Dérué, garde général, en stage à Colmar (Haut-Rhin). — Monget, id., à Niort (Deux-Sèvres). — Crestin, id., à Gex (Ain). — De Montrichard, id., à Avallon (Yonne). — Simon, id., à Briançon (Hautes-Alpes). — Fautrat, id., à Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées). — Ory, id., à Saales (Vosges). — Charlemagne, garde général à Corté (Corse). — De Gorsse, garde général, en stage à Ancizan (Hautes-Pyrénées). — Fortinet, id., à Orange (Vaucluse). — De Longeaux, id., à Saint-Avold (Moselle). — Houbaut, id, à Aspet (Haute-Garonne). — De Lichtemberg, garde-général à Sartène (Corse).

Elèves de la même promotion sortis de l'Ecole, le 1er *septembre* 1861.

Barbier de la Serre, garde général, en stage à Bourges (Cher). — Delcussot, id., à Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées). — De Langlois, id., à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Mathieu, id., à Grenoble (Isère). — De Martimprey de Romécourt, id., à Saint-Dié (Vosges). — Dupont, id., à Niort (Deux-Sèvres).

— Sonis, id., à Bitche (Moselle). — De Bergevin, id., à Foix (Ariége). — Jouffroy, id , à Pontarlier (Doubs). — Bécourt, id., à Nantua (Ain) — Dreyfus, id., à Colmar (sud) (Haut-Rhin). — Gallaud, id., à Saverne (Bas Rhin). — Aubert, id., Limoux (Aude). — Crouvizier, id., à Arbois (Jura).

37e *Promotion*, 1860. *Elèves à l'Ecole forestière.*

Philippe. — Noyer. — Henriot. — Wéber. — De Champeaux. — Lespine. — Mer (aîné). — Du Coëtlosquet. — Lointier. — De Rochas Aiglun. — Barthelémy. — Gaudel. — Galmiche. — Armand. — Lempereur. — Guérin. — Duchêne. — Thiéry. — Chalaud. — Lenormand. — Couturier. — Campardon. — Roux. — Fontaine. — Détalle. — Roussin du Chatelle. — Gérardin. — Hasenclever. — Larrouy. — Mercier de Pelet. — Hérard. — Guillemette. — Riffault, de 1859 (cours doublé).

38e *Promotion*, 1861.

Rousselet. — Huart. — Mélard. — Loyer, — Noirot. — Frandin. — Caron. — Pollet. — Dubois. — Alizard. — Rich. — Le Tellier. — Ronyer. — Mer (jeune). — Fessart. — Marchand. — Dumont. — Suremain de Saireley — De Blégier de Pierregrosse. — Delaunay. — Gazin. — Bahezre de Lanlay. — Lefebvre-Nailly. — Hild. — Stotz. — Cornet. — Nicolas. — Javel. Robert. — Tassy. — Julien. — Salle. — Flévet. — Herdhebaut. — Leblanc. — Elève de la couronne, Huart de la Marre.

§ 9. CONSERVATION FORESTIÈRE.

Conservateur, Fliche ✱, rue du Haut-Bourgeois, 29.

Sous-Inspecteur sédentaire, Defaut, rue des Dominicains, 18.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

INSPECTION DE LUNÉVILLE.

Inspecteur, Meslier de Rocan. — Sous-Inspecteur, Daubrive, à Lunéville. — Gardes généraux, Darantière, à Lunéville. — Rousin du Chatel, à Badonviller. — Gény, à Baccarat.

INSPECTION DE NANCY.

Inspecteur, De Frawemberg, cours Léopold, 36. — Sous-Inspecteur, Moreau, cours Léopold, 9. — Garde général, à Nancy, Roussel, rue Montesquieu, 2. — Pont-à-Mousson, Lahalle. — Vézelise, Boppe (Lucien).

INSPECTION DE SARREBOURG.

Inspecteur, Rolland. — Sous-Inspecteur, Mangin. — Gardes généraux, N., à Phalsbourg. — N., à Cirey. — Inspecteur,

Picot, à Abreschwiller. — Sous-Inspecteur, Bernard, à Abreschwiller. — Garde général, Barthe de Sainte-Fare', à Valscheid — Garde général adjoint, à Fénétrange, Fogel ✱.

INSPECTION DE TOUL.

Inspecteur, Micard. — Sous-Inspecteur, Prouvé. — Gardes généraux, Noisette, à Colombey. — Forest, à Noviant. — Du Mast, à Toul.

INSPECTION DE VIC.

Inspecteur, Bresson. — Sous-Inspecteur, Japiot, à Château-Salins. — Gardes généraux, Mathien, à Dieuze. — Masson, à Albestroff.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART.

Sous-Inspecteur, Morel, faubourg Stanislas, 6, à Nancy.

§ 10. LOUVETERIE (LIEUTENANTS DE).

Arrondissement de Château-Salins.

Cantonnement de Château-Salins. — De Bourcier, à Bathelémont.

Arrondissement de Lunéville.

Cantonnements de Lunéville, nord et sud. — De Lambertye, à Gerbéviller. — *Cantonnements de Baccarat et de Badonviller.* — Eugène Chevandier de Valdrôme ✱, député au Corps législatif, à Cirey.

Arrondissement de Nancy.

Cantonnements de Nancy, est et ouest. — Lezay de Marnézia, à Nancy. — *Cantonnements de Vézelise et de Colombey.* — Rollin, à Vézelise. — *Cantonnements de Pont-à-Mousson et de Noviant.* — De Fréhan, à Vittonville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Cantonnements de Phalsbourg, Abreschwiller et Valscheid. — Georges Chevandier, à Saint-Quirin. — *Cantonnements de Sarrebourg et de Cirey.* — Eugène Chevandier de Valdrôme ✱, à Cirey.

Arrondissement de Toul.

Cantonnement de Toul, sud. — Desloges, à Toul. — *Cantonnement de Toul, nord.* — L. Cézard, à Nancy.

§ 11. RELAIS DE POSTE AUX CHEVAUX.

Arrondissement de Château-Salins. — A Château-Salins, Bailly. — Dieuze, Lorrain. — Altroff, Février. — Bourdonnay, Dieudonné. — Delme, Bastien. — Loudrefing, Parentin. — Moyenvic, Demoyen.

Arrondissement de Lunéville. — A Lunéville, Burtin, fils. — Bénaménil, Maugin. — Blâmont, Hellwy. — Ménil-Flin, Demange. — Moyen, Choux.

Arrondissement de Nancy. — A Nancy, Ottenheimer, rue des Tiercelins, 42. — Pont-à-Mousson, Munier. — Belleville, Colson. — Champenoux, Demoyen. — Dombasle, Gérardin. — Flavigny, Hergué. — Neuviller, de Malglaive. — Velaine-en-Haye, Ottenheimer.

Arrondissement de Sarrebourg. — A Sarrebourg, Antoni. — Phalsbourg, N. — Fénétrange, Müller. — Héming, Cherrière. — Hommarting, N.

Arrondissement de Toul. — A Toul, Robert, fils. — Bainville-sur-Madon, Bazin. — Baumont, Grandidier. — Colombey, Baudot. — Lay-Saint-Remy, De La Salle. — Rosières-en-Haye, Husson.

§ 12. BANQUE DE FRANCE.

Succursale de Nancy, place d'Alliance, 2.

Directeur, Blondin, hôtel de la Banque, place d'Alliance, 2. — *Censeurs*, Cézard (Nicolas), rue Girardet, 4. — Elie-Baille ✻, rue Drouot, 4. — Baron de Soubeyran ✻, place des Dames, 11. — *Administrateurs*, Boppe-Cabocel, rue des Ponts, 25. — Botta (Georges), rue de la Constitution, 9. — Burtin (Nicolas), faubourg Saint-Georges, 24. — Édouard Noël, rue Stanislas, 64. — Gebhart, rue Saint-Dizier, 108. — Lamoureux, rue des Michottes, 2. — Madelin (Jules), rue Stanislas, 49. — Quintard (Ferdinand), faubourg Saint-Georges, 1.

Caissier. — Guérin, hôtel de la Banque. — 1er *Employé*, Allusse, rue des Carmes, 25. — 2e *Employé*, L. Blondin, place Lafayette. 15. — *Garçons de recette* — Tallard, rue Saint-Georges, 89. — Chovin, rue de l'Opéra, 25. — Olliot, rue Drouot, 8.

Caisses. — Elles sont ouvertes de 9 heures du matin à 3 heures du soir (dimanches et fêtes exceptés).

(*Jours d'escompte.* — Les lundis, mercredis et vendredis).

La Banque de France a des succursales dans les villes de : Agen, Amiens, Angers, Angoulême, Arras, Avignon, Bar-le-Duc, Bastia, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Carcassonne, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Dijon, Dunkerque, Grenoble, La Rochelle, Laval, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nevers, Nîmes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Saint-Lô, Saint-Quentin, Sedan, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes.

CHAPITRE X.

AGENTS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Docteurs en médecine; Officiers de santé; Pharmaciens, etc. — Inspection de la pharmacie. — Médecins des épidémies. — Conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Comité central de médecine cantonale et de vaccine. — Médecins cantonaux et vaccinateurs. — Cours d'accouchement. — Etablissements départementaux; Hospices; Maisons de charité et Bureaux de bienfaisance. — Etablissements particuliers. — Mont-de-Piété. — Caisses d'épargne, de retraite et Sociétés de prévoyance. — Sociétés charitables.

§ 1er. AGENTS SANITAIRES, INDIQUÉS D'APRÈS L'ÉPOQUE OFFICIELLE DES RÉCEPTIONS.

Arrondissement de Nancy.

DOCTEURS EN MÉDECINE, A NANCY.

(On a indiqué, après le nom des docteurs, les heures auxquelles ils donnent audience chez eux).

Simonin père ✱, rue Saint-Jean, 17 (n'exerce pas). — Colin, chemin de la Garenne, 17. — Lemoine père ✱, rue Saint-Dizier, 17. — De Schacken, rue des Michottes, 3. — Castel, rue Saint-Dizier, 24. — De Roche du Teilloy, faubourg Stanislas, 33. — Roussel, rue des Carmes, 7. (De 3 à 4 heures). — Colin Boulligny, rue de Grève, 32. — Boppe, faubourg Saint-Pierre, 47. — Béchet, rue Saint-Jean, 45. (De 2 à 3 heures). Blondlot ✱, ruelle Saint-Antoine, 8. — Levylier, rue Saint-Dizier, 102. — Grandjean, rue dee Carmes, 31. (Tous les jours de 1 à 2 heures). — Edmond Simonin ✱, rue des Carmes, 29, consultations et opérations seulement. (Tous les jours à 1 heure 1/2, les dimanches exceptés). — Parisot, rue Saint-Julien, 37. — Dalien, rue Saint-Dizier, 53. (De 2 à 3 heures, dimanches exceptés). — Demange, petite rue des Carmes, 6, (de 2 à 3 heures, les dimanches exceptés). — Léon Parisot, rue des Quatre-Eglises, 6. — Contal, rue des Ponts, 6. — Collot, rue Primatiale, 14. — Lhuillier, cours Léopold, 9. — Lemoine fils, rue Saint-Dizier, 17. — Charles Châtelain, rue Saint-Nicolas, 44 — Xardel,

rue Saint-Dizier, 20. — Adolphe Simonin, rue des Dominicains, 8. — Edmond de Schacken, rue Stanislas, 54. — Poincaré, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 2. — Eugène Bertin, rue Saint-Dizier, 89. — Emile Parisot, rue de la Pépinière, 27. — George, place Stanislas, 5.

A Blainville, G. Chatelain. — Diarville, Regnault. — Haroué, Rouyer. — Laxou, à Maréville, Renaut du Motet, Verron. — Lay-Saint-Christophe, Vallois. — Nomeny, Brocart. — Pont-à-Mousson, Andreux, Dupuis, Gérardin, Marchal, Variot, Sergent, Zurkowski. — Pont-Saint-Vincent, Liébaut. — Rosières-aux-Salines, Chrétien. — Saint-Nicolas, Danis, Barrey. — Vézelise, Borom, Cugnien, Thouvenin. — Xirocourt, Regnault.

OFFICIERS DE SANTÉ.

A Nancy. — Winter, rue Saint-Nicolas, 2. — (Tous les jours, de 2 à 4 heures, les dimanches exceptés). — Lesaing fils (dentiste), rue Montesquieu, 7. — Courtaillon de Mondoré, petite rue Saint-Pierre, 20. — Nollet, rue Saint-Georges, 14. (Tous les jours, de 3 à 4 heures). — Scheffer (dentiste), rue de l'Hôpital-Saint-Julien, 14.

A Custines, Camatte. — Diarville, Colnot. — Dieulouard, Bernard. — Flavigny, Joly, Florentin. — Fraisnes-en-Saintois, Clément. — Jarville, Brasseur, à la Petite-Malgrange. — Nomeny, Claude aîné. — Lanfroicourt, Claude jeune. — Pompey, Golzard. — Pont-à-Mousson, Donoux. — Pont-Saint-Vincent, Chobaut. — Rosières-aux-Salines, Taillard.

PHARMACIENS.

(L'astérisque placé devant le nom des pharmaciens indique ceux qui ont accepté le tarif des médicaments pour le service de la médecine cantonale).

*Arnaud (1re classe), rue des Michottes, 1. — *Barbaut (1re classe), rue Saint-Georges, 59. — *Delcominète (1re classe), rue des Quatre-Eglises, 2. — *Demangeot, rue des Dominicains, 8. — *Dreyfus, rue des Carmes, 19. — *Ferry (1re classe), trottoirs Stanislas, 21. — *Fremy, rue Saint-Dizier, 102. — *Gœury, rue Saint-Dizier, 21. — *Lafontaine, rue Saint-Dizier, 55. — *Leclerc, Grande-Rue (Ville-Vieille), 28. — *Lefebure, faubourg Saint-Pierre, 20, angle de la rue du Montet. — *Magnien (1re classe), rue Saint-Dizier, 87. — *Martin (1re classe), rue Saint-Dizier, 61. — *Spurzem (1re classe), place Lafayette, 6. — *Vesque, place de la Carrière, 29. — Chesney, faubourg Saint-Pierre, 12.

A Laxou (Goury, à l'hospice de Maréville. — Haroué, *Contal (1re classe). — Nomeny *Knecht (1re classe). — Pont-à-

Mousson, *Duron. — *Masson. — *Thiry. — *Marchal. — Saint-Nicolas, *Fraisse (1re classe). — *Moncel. - Vézelise, *Michel. — *Salle.

Herboristes.

A Nancy, Eloy, rue Saint-Dizier, 35. — Pierrot, rue de la Faïencerie, 23.

Sages-femmes.

A Nancy, Mmes Blaise, rue Saint-Georges, 2. — Bourgeois, rue des Quatre-Eglises, 77. — Dautrey, rue des Ponts, 29. — Etienne, rue des Tiercelins, 34. — Faure, Grande-Rue (Ville-Vieille), 96. — Gusse, rue Raugraff, 2. — Houillon, rue des Quatre-Eglises, 37, — Husson, rue de Grève, 6. — Mlle Jacquel, à la Maison de secours. — Jacquel, rue de la Fayencerie. — Jullié, rue Stanislas, 80. — Lacour, rue des Champs, 15. — Legros, faubourg Saint-Pierre, 41. — Liégaut, faubourg Saint-Pierre, 232. — Linge, faubourg Saint-Pierre, 73. — Marchand, faubourg Saint-Pierre, 149. — Martin, rue des Quatre-Eglises, 75. — Maige, rue de la Hache, 73. — Morel, rue Notre-Dame, 27. — Muller, rue Saint-Dizier, 141. — Mlle Richardin, rue Saint-Dizier, 90. — Veuve Simon, faubourg des Trois-Maisons, 1. — Xardel, faubourg des Trois-Maisons, 1.

A Haroué, Mme Gérard. — Nomeny, F. Darbelet. — F. Carlier. — Pont-à-Mousson, F. Bérot. — F. Beaucourt. — Veuve Cardot. — Cordier. — Rosières-aux-Salines, F. Fachat. — Saint-Nicolas, veuve Clausse. — F. Marchal. — Vézelise, F. Bogard.

Arrondissement de Château-Salins.

Docteurs en médecine. — Château-Salins, Zugmayer. — De Schacken ✱. — Albestroff, Duvivier. — Delme, Mathieu. — Dieuze, Ancelon. — Moye. — Tincry, Remy. — Grosieux. — Vic, Bagré. — Bailly.

Officiers de santé. — Altroff, Brouland. — Delme, Foissey. — Dieuze, Pichon. — Josset. — Maizières Aymès. — Grillet.

Pharmaciens. — Château-Salins, *Evrard. — Delme, *Bérard (1re classe). — Dieuze, *Leprieur. — *Berga (1re classe).

Sages-femmes. — Château-Salins, femme Berthel. — Anne-Mélanie Berthel. — Delme, F. Bion. — Dieuze, Michel. — Laval. — Croisé. — F. Philippe — Marsal, F. Chalot. — Moyenvic, F. Jacquot. — Vic, F. Guillaume. — Picard.

Arrondissement de Lunéville.

Docteurs en médecine. — Lunéville, Castara ✱. — Thomassin. — Saucerotte. — Putegnat. — Benoist. — Gueury ✱. Simon. — Mouginot. — Saucerotte fils. — Baccarat, Mangin. — Badonviller, Grandys. — Bayon, Bastieu. — Mergaut fils.

— Blâmont, Mayeur. — Virlet. — Einville, Eby. — Gerbéviller, Lotz. — Lahrevoit.

Officiers de santé. — Lunéville, Didot. — De Tadini (pour les maladies des yeux). — Paulin. — Azerailles, Thiriet. — Baccarat, Sancerotte. — Blâmont, Hovasse.

Pharmaciens. — Lunéville, *Demange. — *Joly. — *Delcominète (1re classe). — *Spitz (1re classe). — *Vazy. — *Maire. — Baccarat. — *Mangin. — Badonviller, *Chardin. — Blâmont, *Munier.

Sages femmes. — Lunéville, F. Haberer. — F. Chaxel. — F. Husson. — F. Boucant. — F. Richard. — F. Vuillaume. — Baccarat, Delong. — Arnould. — Badonviller, F. Devincy. — F. Jacquemin. — F. Mangin. — Bayon, veuve Royer. — F. Didier. — Blâmont, Romer. — Pagny. — Einville, F. Henriet. — Gerbéviller, F. Hocquard. — F. Barbier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Docteurs en médecine. — Sarrebourg, Burckhardt. — Weiss. — Cirey, Martin. — Fénétrange, Michaux-Bellaire. — Lorquin, Lorrain. — Marchal. — Phalsbourg, Leman. — Neubauer.

Pharmaciens. — Sarrebourg, *Mariatte (1re classe). — *Mariatte jeune (1re classe). — Fénétrange, *Lindner. — Lorquin, *Pancart. — Phalsbourg, *Réeb. — *Quirin (re classe).

Sages-femmes. — Sarrebourg, Varlet. — F. Miller. — Loiseleux. — Cirey, Dumas. — Krémer. — Fénétrange, F. Wahart. — Lorquin, F. Haberer. — Lhospitalier. — Phalsbourg, Ehrard. — Boudinet. — Réchicourt, Hulard.

Arrondissement de Toul.

Docteurs en médecine. — Toul, Verger ✻. — Denys. — Naquard. — Naquard jeune. — Bancel. — Minel. — Petitmangin. — Arnaville, Lepage. — Bernécourt, Brundsaux. — Blénod-les-Toul, Toussaint père. — Colombey, Lebert. — Habert. — Thiaucourt, Lahaye. — Valentin. — Vandeléville, Cadiot.

Officiers de santé. — Blénod-les-Toul, Toussaint fils. — Colombey, N. — Essey-et-Maizerais, Hanus. — Favières, Magnien. — Gibeaumeix, Alliot. — Liverdun, Nicolas. — Noviant, Georges.

Pharmaciens. — Toul, *Blanchard. — *Dubois. — *Husson. — *Toussaint. — Thiaucourt, *Laval (1re classe). — Colombey, *François.

Sages-femmes. — Toul, Marchal. — Vandeléville. — Colombey, Nagot. — Thiaucourt, Thiébaut. — Jostein.

INSPECTION DES PHARMACIES.

Inspecteurs : Edmond Simonin ✻, docteur en médecine — Blondlot ✻, chimiste. — Claude, ancien pharmacien

Médecins des épidémies dans les arrondissements.

Château-Salins, de Schacken ✻. — Lunéville, Gueury ✻. — Nancy, Victor Parisot. — Sarrebourg, Burckardt fils. — Toul, Bancel.

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

Conseil d'hygiène du département et de l'arrondissement de Nancy.

Président, M. le Préfet. — *Vice-Président*, Simonin père ✻.

Membres : Edmond Simonin ✻, directeur de l'Ecole de médecine. — De Schacken, docteur en médecine. — Grandjean, professeur à l'Ecole de médecine. — Barbaut, pharmacien. — Claude, ancien pharmacien. — Blondlot ✻, professeur à l'Ecole de médecine. — Nicklès, professeur à la Faculté des sciences. — Jacob ✻, médecin-vétérinaire militaire. — Léon Parisot, professeur à l'Ecole de médecine. — Chautard, professeur à la Faculté des sciences. — *Secrétaire*, Demange, professeur à l'Ecole de médecine.

Membres adjoints. Le médecin des épidémies de l'arrondissement de Nancy. — L'ingénieur en chef des ponts et chaussées. — L'architecte du département. — Le chef du génie militaire de la place de Nancy.

Conseils d'hygiène d'arrondissement.

Arrondissement de Château-Salins. — Le sous-préfet, président. — De Schacken ✻, médecin des épidémies, à Château-Salins. — Zugmayer, docteur en médecine, à Château-Salins. — Bagré, id., à Vic. — Evrard, pharmacien, à Château-Salins. — Blabay, receveur particulier des finances, à Château-Salins. — Remy, docteur en médecine, à Tincry, — Buquet, directeur de la saline de Dieuze. — Michaut, juge de paix, à Château-Salins. — Mangenot, vétérinaire. — Bizet, agent voyer de 1re classe, membre-adjoint.

Arrondissement de Lunéville. — Le sous-préfet, président. Gueury ✻, médecin des épidémies, à Lunéville. — Castara ✻, docteur en médecine, à Lunéville. — Saucerotte père, id. — Thomassin, id. — Delcominète, pharmacien, id. — Demange, pharmacien, id. — Dehan, vétérinaire, id. — Parmentier, maire, id. — Guérard ✻, membre du Conseil général, id. — Colas, chef de bataillon en retraite.

Arrondissement de Sarrebourg. — Le sous-préfet, président. — Burckhardt, médecin des épidémies, à Sarrebourg. — Marchal, id., à Lorquin. — Colle, juge de paix, à Sarrebourg. — Villemette, chimiste, id. — Weiss, docteur en médecine, id. — Hertz, membre du Conseil général, à Sarrebourg. — Michaux.

Bellaire, docteur-médecin, à Fénétrange. — Henriet, propriétaire, à Sarrebourg. — Mangenot, vétérinaire, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Le sous-préfet, président. — Bancel fils, médecin des épidémies, à Toul. — Blanchard, pharmacien, id. — Husson, pharmacien, id. — Potier, vétérinaire, id. — Mangeot, architecte, id. — Aubry, fabricant de faïence, id. — Dollot, entrepreneur de travaux publics, id. — Denis, docteur en médecine, id. — Petitmengin, docteur en médecine, d. — Minel, docteur en médecine, id.

COMITÉ CENTRAL DE VACCINE ET DE MÉDECINE CANTONALE.

Président, le Préfet. — *Vice-Président*, l'Evêque. — *Secrétaire*, Simonin (Edmond), inspecteur du service de l'assistance médicale et de la vaccine.

Membres titulaires. — Premier président. — Procureur général impérial. — Recteur de l'Académie. — Maire de Nancy. — Curé de Notre-Dame. — Curé de Saint-Sébastien. — Curé de Saint-Epvre. — Pasteur du culte réformé. — Grand Rabbin. — Président de la Chambre du Commerce. — Vice-Président du Conseil central d'hygiène. — Directeur de l'Ecole de médecine. — Président du Conseil des Prud'hommes. — Inspecteur du service de la vaccine et de l'assistance médicale. — Les médecins des épidémies de chaque arrondissement.

MÉDECINS POUR LE TRAITEMENT DES INDIGENTS DES CAMPAGNES ET VACCINATEURS.

Arrondissement de Château-Salins.

1re Circonscription d'Albestroff. Duvivier, docteur en médecine à Albestroff. — 2e Brouland, officier de santé, à Altroff.

1re Circonscription de Château-Salins, Zugmayer, docteur en médecine à Château-Salins. — 2e De Schacken, père, docteur en médecine, à Château-Salins.

1re Circonscription de Delme. Mathieu, docteur en médecine, à Delme. — 2e Remy, docteur en médecine, à Tincry.

1re Circonscription de Dieuze. Pichon, officier de santé, à Dieuze. — 2e Josset, officier de santé, à Dieuze.

1re Circonscription de Vic. Bagré, docteur en médecine, à Vic. — 2e Railly, docteur en médecine, à Vic. — 3e Grillet, officier de santé, à Maizières-les-Vic.

Arrondissement de Lunéville.

1re Circonscription de Baccarat. Mangin, docteur en médecine, à Baccarat. — 2e Grandys, docteur en médecine, à Badonviller.

1re Circonscription de Bayon. Mergaut, docteur en médecine, à Bayon. — 2e Bastien, docteur en médecine, à Bayon. — 3e Chatelain, docteur en médecine, à Blainville.

1re Circonscription de Blâmont. Hovasse, officier de santé, à Blâmont. — 2e Mayeur, docteur en médecine, à Blâmont.

Circonscription de Gerbéviller. Lotz, docteur en médecine, à Gerbéviller.

1re Circonscription de Lunéville. Eby, docteur en médecine, à Einville.

2e Circonscription de Lunéville. Simon, docteur en médecine, à Lunéville. — 3e Saucerotte fils, docteur en médecine, à Lunéville.

Arrondissement de Nancy.

Circonscription de Haroué. Rouyer, docteur en médecine, à Haroué.

1re Circonscription de Nancy-Est. Nollet, officier de santé, à Nancy. — 2e Vallois, docteur en médecine, à Lay-Saint-Christophe.

Circonscription de Nancy-Nord. Nollet, officier de santé, à Nancy.

Circonscription de Nancy-Ouest. Boppe, docteur en médecine, à Nancy.

1re Circonscription de Nomeny. Brocard, docteur en médecine, à Nomeny. — 2 Claude jeune, officier de santé, à Lanfroicourt.

1re Circonscription de Pont-à-Mousson. Donoux, officier de santé, à Pont-à-Mousson. — 2e Bernard, officier de santé, à Dieulouard. — 3e Lepage, docteur en médecine, à Arnaville.

1re Circonscription de Saint-Nicolas Barrey, docteur en médecine, à Saint-Nicolas. — 2e Joly, officier de santé, à Flavigny.

1re Circonscription de Vézelise. Cugnien, docteur en médecine, à Vézelise. — 2e Clément, officier de santé, à Fresnes-en-Saulnois.

Arrondissement de Sarrebourg.

1re et 2e Circonscriptions de Fénétrange. Michaux-Bellaire, docteur en médecine, à Fénétrange.

1re Circonscription de Lorquin. Marchal, docteur en médecine, à Lorquin. — 2e Lorrain, docteur en médecine, à Lorquin. — 3e Martin, docteur en médecine, à Cirey.

1re Circonscription de Phalsbourg. Leman, docteur en médecine, à Phalsbourg. 2e Neubauer, docteur en médecine, à Phalsbourg.

Circonscription de Réchicourt. Virlet, docteur en médecine, à Blâmont

1re et 2e Circonscriptions de Sarrebourg. Weiss, docteur en médecine, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

1re Circonscription de Colombey, Mignien, officier de santé, à Favières. — 2e Cadiot, docteur en médecine, à Vandeléville.

1re Circonscription de Domèvre. Brundseaux, docteur en médecine, à Bernécourt. — 2e Nicolas, officier de santé, à Liverdun.

Circonscription de Thiaucourt., Valentin, docteur en médecine, à Thiaucourt.

1re Circonscription de Toul-Nord. Bancel, docteur en médecine, à Toul. — 2e Minel, docteur en médecine, à Toul.

1re Circonscription de Toul-Sud. Toussaint, officier de santé, à Blénod-les-Toul. — 2e Petitmengin, docteur en médecine, à Toul.

Vaccinateurs gratuits, à Nancy.

1re, 2e et 3e sections, Levyller, rue Saint-Dizier, 102. — 4e 5e, 6e, Winter, rue Saint-Nicolas, 2. — 7e et 8e. Grandjean, rue des Carmes, 31.

Cours théorique et pratique d'accouchement pour les sages-femmes du département, à la Maison de Secours.

Professeur, Rousset. — Professeur adjoint, Bertin fils.

Gardes malades à Nancy.

Mmes Antoine, rue Saint-Jean, 48. — Berre, faubourg Saint-Pierre. 13. — Briquelet, rue Saint-Nicolas, 61. — Damnot, faubourg Saint-Pierre. — François, rue des Ponts, 165. — Mlle Jeanpierre, rue Saint-Nicolas, 75. — Larminat, rue de la Hache, 41. — Mlle Méline, rue Stanislas, 92. — Nicolas, rue Stanislas, 50. — Parisot, rue des Fabriques, 2. — Perrot, rue St-Epvre, 4. Ragon, rue Saint-Georges. — Simon, rue Primatiale, 16. — Sœurs de l'Espérance, place de la Cathédrale — Stouth, rue Saint-Nicolas, 91. — Thalevin, rue de la Hache, 13. — Mlle Victoire, rue de la Source, 29.

§ 2. ASILE PUBLIC D'ALIÉNÉS DE MARÉVILLE.

Cet établissement, devenu aujourd'hui l'une des principales institutions de ce genre en France, reçoit les aliénés de la Meurthe, des Vosges, de la Moselle, des Ardennes et de la Haute-Saône. Il admet en outre des pensionnaires placés par les familles au prix de journée de 1 fr. 10 cent., 1 fr. 45 cent., 2 fr. et 2 fr. 75 cent.

Commission de surveillance. — *Président*, Leclerc, ancien notaire à Nancy. — *Secrétaire*, Mamelet, avocat, à Nancy. — *Membres :* Béchet, docteur en médecine; Drouot ✻, député; le comte de Landreville, à Nancy.

Direction : Directeur, L'Herbon de Lussats.

Service administratif : Receveur, Limon. — *Econome,* Tapin. — *Chef de bureau,* Limon fils. — *Surveillant en chef,* Barrot.

Architectes : Genay ; Corrard des Essarts, à Nancy.

Service médical : Médecins en chef (division des hommes), le docteur Renault du Motet ; (division des femmes), le docteur Verron. — Pharmacien, Goury. — Internes, Kuhn, Vivenet, Pellevoisin, Broc.

Services religieux : Aumônier, abbé Dienlin. — Desservant, abbé Clément.

Les Sœurs de Saint-Charles, au nombre de 20, sont attachées au service des femmes et à celui de la lingerie, de la buanderie et du vestiaire.

Supérieure de la communauté, Sœur Adélaïde Reiber.

§ 3. HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Maison départementale de Secours, *rue des Quatre-Eglises, à Nancy.*

Econome, sœur (de Saint-Charles) Joséphine Toussaint. — Aumônier, Gomien. — Médecins, Béchet., N. — Médecin adjoint, Bertin fils. — Médecins chargés du cours d'accouchement, Roussel, Bertin fils.

HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Arrondissement de Nancy.

Commission administrative des hospices de Nancy.

Président, le Maire.

Membres : Garnier ✱, président de chambre à la cour impériale, rue de la Source, 8. — Leclerc, ancien notaire, rue des Carmes, 44. — De Marchis, rue Saint-Georges, 93. — Xardel, place de la Carrière, 27. — Le comte de Landreville, rue Stanislas, 51.

Secrétaire, Desfossez père. — Secrétaire-adjoint, Charbonnier. — Receveur, Geny, petite rue des Carmes, 1. — Econome, Guiard, rue de la Salpétrière, 2.

Hospice Saint-Charles (*rue Saint-Jean*).

Supérieure générale de la Congrégation de Saint-Charles, sœur Mectilde de Rozières. — Assistante, sœur Euphémie Fervel. — Econome, sœur Delphine Dupont. — Directeur de la Congrégation, Maslats. — Aumônier, Wassereau. — Médecin, de Schacken. — Chirurgien en chef, Simonin (Edmond) ✱. —

Chirurgien en chef honoraire et consultant, Simonin père ✱. — Chirurgien-dentiste, Lesaing fils.

Hospice Saint-Julien (*rue de l'Hôpital-Saint-Julien*).

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Julie Petitpoisson. — Aumônier, Guyot. — Médecin, Demange. — Chirurgien-dentiste, Lesaing fils.

Hospice des Orphelins *sous l'invocation de* **saint Stanislas** (*rue Saint-Dizier*).

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Adélaïde Sommerfogel. — Aumônier, Gouvernel, rue Saint-Nicolas, 31. — Médecin, Parisot (Léon). — Médecin suppléant, Demange. — Chirurgien-dentiste, Lesaing fils.

Maison des Orphelines (*rue Jeannot*, 1).

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Meaume ✱, avocat, rue Saint-Dizier, 138. — Pernot-Dubreuil ✱, ancien officier, rue des Jardins, 11. — Denys, ancien notaire, rue Saint-Jean, 6. — Baron Saladin, ancien magistrat, rue du Manége, 1. — Comte de Warren ✱, propriétaire, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Receveur, Laguerre, place Stanislas, 3.

Supérieure-économe sœur (de la Doctrine Chrétienne) Emélie Houttement. — Aumônier, Gobin, chanoine honoraire, rue des Tiercelins, 24. — Médecin, Demange, petite rue des Carmes, 6. — Chirurgien, Blondlot ✱, ruelle Saint-Antoine, 8. — Chirurgien-dentiste, Lesaing, rue Montesquieu, 7. — Médecin consultant, Simonin père ✱, rue Saint-Jean, 17. — Chirurgien consultant, N.

Maisons de Charité (*secours et remèdes distribués à domicile*).

A Nancy : MAISON DE SAINT-EPVRE (*rue de la Charité*). — Économe, sœur (de Saint-Vincent de Paul), Marthe Pradine.

MAISON DE SAINT-FIACRE (*à Boudonville*). — Économe, sœur (de Saint-Charles) Raphael Zuckr.

MAISON DE SAINT-MATHIEU (*au faubourg Saint-Pierre*). — Économe, sœur (de Saint-Charles) Thérèse Petit. — Aumônier, abbé Vallet.

Hospice Beauvau, à Haroué.

Cet établissement, placé sous le patronage spécial du prince de Beauvau, est destiné : 1° à recueillir les orphelines pauvres du canton de Haroué et des autres cantons, s'il y a lieu ; 2° à recueillir quelques pauvres de Haroué et des environs, autant que les ressources le permettent. — On admet également des pensionnaires. — Les personnes qui y sont admises sont entourées de tous les soins des sœurs, tant sous le rapport hygiénique que sous le rapport moral.

Cette maison est dirigée par les sœurs des Abandonnées. Directrice, sœur Colombe. — Aumônier, Doyotte.

Hospice de Lay-Saint-Christophe.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Le curé. — Vincent. — Ragot. — Dursus. — Bernel. — André. — Receveur, Gervaize. — Supérieure (sœur de la Doctrine Chrétienne), Clotilde Darbanne.

Hospices Saint-Joseph et Sainte-Thérèse, à Ludres.

Commission administrative. — Président, le juge de paix du canton. — Membres : Les curés de Ludres, Méréville, Frouslois, Custines et Saint Epvre (Nancy); les maires de Ludres, Richardménil, Méréville, Frolois et Custines. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Colombe Gervais. — Aumônier, Pierre.

Hospice Saint-Charles, à Pont-à-Mousson.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Tondon. — Magot. — Grandeau-Lacretelle. — Du Vidal, marquis de Montferrier. — Salle — Médecin, Marchal. — Chirurgien, Variot. — Receveur, Guaye. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Dorothée Jacquemin.

Bureau de bienfaisance. — Longuet. — Du Vidal, marquis de Montferrier. — Rouyer-Voignier. — Charaux. — Grandeau-Lacretelle.

Hospice Sainte-Odile, à Rosières-aux-Salines.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Parisot. — Poirel. — Schwab-Moyse. — Genay. — Grandjean. — Receveur, Stainville. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Euphrasie Vermillet.

Bureau de bienfaisance. — Poirel. — Schwab. — Genay. — Perrot. — Lap.

Hospice Saint-François, à Saint-Nicolas.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Lebègue de Girmont. — Bertrand. — Remy. — Laurent. — Girardin. — Médecin, Danis. — Médecin adjoint, Barrey. — Receveur, Durnesse fils. — Secrétaire, Durnesse fils. — Econome, E. Bertrand. — Supérieure, sœur (de St-Charles) Véronique Petitjean. — Aumônier, Guyot.

Hospice Saint-Charles, à Vézelise.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Contal. — Simoutre. — Perquin. — Maréchal. — Carbon. — Receveur, Bègue. — Econome, Poirson. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Bathilde Delorme. — Aumônier, Chenot.

INSPECTION DES ENFANTS ASSISTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DU DÉPARTEMENT.

Inspecteur, baron Henry, Grande-Rue (Ville-Vieille), 75, à Nancy.

COMITÉ DE PATRONAGE DES ENFANTS ASSISTÉS PLACÉS A NANCY.

Président, le Maire. — *Secrétaire*, Mathieu-Pernet, adjoint. — *Membres :* abbé Gouvernel, aumônier de l'hospice Saint-Stanislas. — Baron Henry, inspecteur de l'assistance publique. — Hinzelin, agent général des écoles. — Husson, faubourg Saint-Pierre, 67. — De Marchis, place Saint-Georges, 89. — Nicolas, rue Saint Dizier, 117. — Wolffrom, rue St-Dizier, 117.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE NANCY.

Président-né, le Maire. — Membres : Hainglaise, ancien notaire, rue Stanislas, 67. — Pierson ✻, président de chambre à la Cour. — Mathieu-Pernet, rue St-Dizier, 117. — Renaux-Didion, place du Marché, 9. — Edmond Lévylier, rue des Dominicains, 8.

Receveur, Mathieu, au bureau de bienfaisance.

Secrétaire, Zablot, au bureau de bienfaisance (à demeure).

Le bureau, situé impasse des Ecoles, est ouvert tous les jours de 1 heure à 4 heures.

Comités de bienfaisance de Nancy.

PRÉSIDENTS DES HUIT COMITÉS.

Paroisse Saint-Sébastien, Digot, rue des Ponts, 48.
— *Saint-Epvre*, Boulard, rue de la Pépinière, 42.
— *Saint-Nicolas*, Volfrom, négociant, rue St-Dizier, 117.
— *Saint-Pierre* et *Bon-Secours*, Husson, faubourg Saint-Pierre, 67.
— *Saint-Fiacre*, Bernard, rue de Metz, 13.
— *Cathédrale*, Lahaye, rue Saint-Georges, 4.

Protestants, Holtzmuller, faubourg Stanislas, 22.

Israélites, Joseph Lévy, rue des Quatre-Eglises, 6.

Service médical du Bureau de Bienfaisance et traitement gratuit à domicile.

Ce service est confié aux docteurs en médecine ci-après indiqués : George, place Stanislas, 5, pour les 1re et 8e sections. — Contal, rue des Ponts, 6, pour les 2e et 6e sections. — Levylier, rue Saint-Dizier, 102, pour les 3e et 7e sections. — Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44, pour les 4e et 5e sections. — Lesaing, dentiste, rue Montesquieu, 7. — Médecin honoraire, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Les consultations ont lieu au bureau de bienfaisance : les lundis, mercredis et vendredis, à midi, pour la 1re et la 8e section ; — les mêmes jours, à une heure, pour la 2e et la 6e section ; — les mardis, jeudis et samedis, à midi, pour la 3e et la 7e section ; — les mêmes jours, à une heure, pour la 4e et la 5e section.

Les chefs de service de chirurgie et de médecine de l'hôpital Saint-Charles sont médecins consultants du bureau de bienfaisance.

COMMISSION DE PATRONAGE DES APPRENTIS DU BUREAU DE BIENFAISANCE DE NANCY.

Président, Mathieu-Pernet. — Secrétaire, Alfred Digot. — Trésorier, Lahaye, négociant, rue Saint-Georges, 4. — Membres : Et. Blanc, abbé ; Volfrom ; Tonnelier.

COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DE L'ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Membres titulaires. — Président, Doyen, avocat, rue de la Visitation, 25. — Cuny, avocat, place de l'Arsenal. — d'Arbois de Jubainville, avocat, cours Léopold, 20. — Membres suppléants : Laflize, avocat, rue des Quatre-Eglises, 83. — Volland, avocat, rue Montesquieu, 8. — Calabelle, avocat, rue des Quatre-Eglises, 47.

Arrondissement de Château-Salins.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE CHATEAU-SALINS.

Président-né, le Maire. — Membres : Darius. — Fénal. — Bizet. — Blabay. — N.

Hospice Saint-Jacques, à Dieuze.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Humbert. — Biesse. — Georges. — Lahaye. — Receveur, Vernier. — Médecin en chef, Ancelon. — Médecin-adjoint, Moye. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Joseph Simonin.

Hospice Saint-Charles (*Hôtel-Dieu*).

Econome, sœur (de Saint-Charles), Hyppolyte Dronin.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE DIEUZE.

Président-né, le Maire. — Membres : Richer. — Guyon. — Villier père. — Fauconnier. — Pichon.

Hospice Sainte-Marie, à Vic.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Mangenot. — Thiriet. — Remy. — Bailly. — Receveur, Aubry. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Bresson. Aumônier, Ferry. — Médecin, Bagré.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE VIC.

Président-né, le Maire. — Membres : Bagré. — Millot. — Grody. — Munier. — Gazin.

Hospice Saint-Augustin, à Marsal.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Drouin. — Antoine. — Troff. — Germain. — Beaudoin. — Receveur Aubry. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Pélagie Beandot.

Hospice Saint-Charles, à Saint-Epvre.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Sanson. — Jacquot. — Champigneulles. — Collinet. — Victorion. — Receveur, Richard. Econome, Lagrange. — Supérieure, sœur Aprône Dôme.

Arrondissement de Lunéville.

Commission administrative des hospices de Lunéville.

Président-né, le Maire. — Vice-président, Thomas. — Membres : Henry — Saucerotte. — Bernard — Conigliano. — Secrétaire, Uttenveiler. — Receveur, Peitz. — Econome, C. Hamant. — Architecte, Joly.

Hospice Saint-Jacques, à Lunéville.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles), Cécile Vanthier. — Aumônier, Huraux. — Médecin, Saucerotte. — Médecin adjoint, Thomassin. — Chirurgiens-lythotomistes, Castara ✱. — Gueury ✱.

Hospice des Vieillards et des Orphelins.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles), Thérèse Adnesse. — Aumônier, Pernin.

BUREAU DE BIENFAISANCE ET DE CHARITÉ DE LUNÉVILLE.

Président-né, le Maire. — Vice-président, Roussel. — Membres : Claude. — Brisac. — Cohus. — Saucerotte. — Secrétaire, Uttenveiler. — Receveur, Peitz. — Médecin, Gueury ✱. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Augustine Coché.

MAISON DE CHARITÉ ET BUREAU DE BIENFAISANCE A BACCARAT.

Président-né, le Maire. — Membres : Hasselot. — Jacques. — Belly. — De Fontenay. — Pitoux-Masson. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Liduvine Cerfon.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE BAYON.

Président-né, le Maire. — Membres : Villaume. — Carnet. — Quillé. — Robin. — Husson.

Hospice Saint-Jean, à Blâmont.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Colle. — Thouvenel. — Stingre. — Lafrogne. — Spire. — Receveur, Robin. — Médecin, Mayeur.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Denise Granier.

MAISON DE CHARITÉ DE GERBÉVILLER.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Renaux. — Adam. — Vautrin. — Mangin. — Hasselot.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Ernestine Lang.

Hospice Saint-Antoine, à Moyen.

Commission anministrative. — Président, le Maire. — Membres : Poirel. — Briquet. — Cassagne. — André. — Xousse.

Econome supérieure, sœur (de Saint-Charles) Arsène Defer.

Bureau de bienfaisance. — Président, le Maire. — Membres : D. Ga. — J.-F. Ga. — André. — Briquet. — Poirel.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hospice Saint-Nicolas, à Sarrebourg.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Colle. — Griser. — Thirion. — Vilmette. — Hertz. — Receveur, Marchal.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Ambroise Jacquinot.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE PHALSBOURG.

Président-né, le Maire. — Membres : Heim. — Huter. — Lippmann. — Hoffmann-Forty. — Klein.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE FÉNÉTRANGE.

Président-né, le Maire. — Membres : Vilhelm. — Kochly. — Mayer. — Vestermann. — Thiss.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Gonzague Heusch.

Arrondissement de Toul.

Hospice Saint-Charles, à Toul.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Dieu. — Trousset. — Gallot. — Viller. — Quaine. — Receveur, Durand. — Econome, Janson. — Aumônier, Schneider.

Médecin en chef, Denis. — Médecin-adjoint, Petitmengin. — Chirurgien en chef, Bancel. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Joseph Robbé.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOUL.

Président-né, le Maire. — Membres : Collin. — Trousset. — George, curé. — Legagneur. — Lachasse.

MAISON DE CHARITÉ. — *Maison-Dieu.*

Econome, sœur (de Saint-Charles) Stanislas Lecomte.

Le bureau pour l'extinction de la mendicité est composé de cinq membres du bureau de bienfaisance et des huit suivants : Balland, Blocq père, Daulnoy, Deligny, Bancel, Baptiste, Bastien, Quaine.

---

§ 4. ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS.

I. *Institution des sourds-muets, des sourds-parlants, des entendants-muets et des enfants arriérés des deux sexes, fondée le 1er février 1828, pour les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, de la Moselle, de la Haute-Marne, des Ardennes, de l'Aube et de la Côte-d'Or,*

A Nancy, rue du faubourg Stanislas, 12.

Directeur-Fondateur, Piroux. — Econome, Mme Piroux. — Aumônier honoraire, abbé Simonin (Marin). — Aumônier, abbé Husson. — Médecin, Demange.

Maison des garçons. — Surveillant général, Gaudard. — Instituteur, Richardin. — 1er répétiteur, Ackermann. — 2e répétiteur, Duménil. — Professeur de dessin, Gaudard jeune. — Maître d'étude et de parole, Gaudard. — Instituteur des enfants arriérés, Duchaine. — Répétiteur, Clasquin.

Maison des demoiselles. — Surveillante générale et maîtresse de parole, Mlle Baumeyer. — Institutrice, Mlle Ackermann. — 1re répétitrice, Mlle Gréau. — 2e répétitrice, Mlle Mousson. — Maîtresse de dessin, Mlle Jeandidier. — Maîtresse de l'atelier, Mlle Leloup.

Chefs d'atelier, 2 à l'établissement ; 3 en ville.

II. *Institution de jeunes aveugles et de demi-voyants.*

Directeur, abbé Jeandidier. — Sous-directeur, abbé Vigneron. — Médecin, R. Xardel. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Eulalie Villemin.

III. *Maison des Apprentis* (rue des Tiercelins, 36).

Conseil d'administration. — Président, Elie Baille ✻, négociant. — Vice-Président et Trésorier, Wehrle, ancien négociant. — Secrétaire, Guérard, directeur de la caisse d'épargne.

— Membres : abbé Harmand, vicaire. — Claude-Elie, ancien négociant.— C. de Meixmoron de Dombasle fils, fabricant d'instruments aratoires, — Alexandre Geny, propriétaire. — Burtin, négociant. — De Foblant.

Directeur, abbé Grandemange, à l'établissement. — Sous-Directeur, N. — Sœur supérieure (de Saint-Charles) Marie-Anne Bourdon.

IV. *Maison des Apprenties* (rue des Chanoines, 10).

Directrice, sœur Mathilde.

V. *Maison Sainte-Marie des Allemandes* (rue des Chanoines, 1).

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Marie-Anselme Berrha.

Cet asile reçoit momentanément les domestiques qui se trouvent sans emploi à Nancy.

VI. *Monastère du Bon-Pasteur* (à Turique).

Supérieure, Sœur Marie de Saint-Léon. — Supérieur, Bourgeois, chanoine, rue de la Constitution, 19. — Aumônier, Husson, près de l'Eglise du Monastère. — Médecin, Contal, rue des Ponts, 6.

VII. *Asile des pauvres vieillards.*

Cet asile est tenu par les *Petites Sœurs des Pauvres*, faubourg Saint-Pierre, 111.

Supérieure, Sœur Paul-Joseph. — *Aumônier*, abbé Colle.

VIII. *Maison des Sœurs de l'Espérance* (place de la Cathédrale).

Cet établissement envoie, sur demande, des Sœurs pour prendre soin des malades, et reçoit aussi des pensionnaires.

Supérieure, Sœur Saint-François-Régis.

IX. *Maison du Saint-Cœur de Marie.*

A Nancy, rue du Haut-Bourgeois, *Supérieure*, Sœur Clara-Marie de Gondrecourt. — *Aumônier*, Gérardin.

Cet établissement reçoit comme pensionnaires des jeunes personnes qui désirent apprendre différents états.

A Vic, supérieure, Sœur Marie-Madeleine Duon. — Aumônier, N.

X. *Maisons de santé.*

A Saint-Nicolas, **Hospice Saint-François**, quartier des aliénés.

Cet hospice reçoit, dans un quartier particulier, des aliénés des deux sexes, à leurs frais.

A la Haute-Malgrange, **Maison de santé** particulière **de la Haute-Malgrange**, près Nancy, établie avec autorisation spéciale du Gouvernement. — Elle reçoit des pensionnaires des deux sexes, atteints d'aliénation mentale. Le prix des pensions varie de 600 à 1,200 fr. par an.

Directeur, Brasseur, médecin. — *Médecin spécial*, Bertin. — *Aumônier*, Charpentier.

§ 4. MONT-DE-PIÉTÉ.

Mont-de-piété de Nancy (rue de l'Hôpital militaire, 7).

Conseil d'administration. — Président-né, le Maire.

Membres : Le Comte Molitor, O ✱, membre du Conseil municipal. — Brouillon, juge au tribunal de Commerce. — Lévylier (Prosper), membre du Conseil municipal. — Renaux-Didion, membre du bureau de Bienfaisance. — Baron de Saint-Vincent ✱, conseiller à la Cour. — Xardel, ancien avoué.

L'intérêt des sommes prêtées sur nantissement par le Mont-de-Piété a été réduit à 6 p. 0/0 depuis le 1er janvier 1854.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., à l'exception du dimanche, des jours fériés et du lundi, jour consacré aux ventes.

Guérard, *directeur*. — Thirion, *caissier*. — Vignon, *garde-magasin*.

Mont-de-Piété de Lunéville.

La commission des hospices et du bureau de charité contrôle les opérations du Mont-de-Piété.

Directeur-caissier, Ramonot.

§ 5. CAISSES D'ÉPARGNES, DE RETRAITES ET SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE.

Caisse d'épargnes de Nancy (rue de l'Hôpital militaire, 7).

On peut y placer depuis 1 franc jusqu'à 300 fr. par semaine.

et chaque compte peut s'élever à 950 fr. et arriver à 1,000 fr. par l'accumulation des intérêts qui sont servis à 3 1/2 p. 0/0. Ces intérêts, courent, pour les sommes versées dans la semaine, à partir du dimanche suivant, et ils ne cessent d'être comptés pour les remboursements, que du dimanche qui les précède. — Les sommes inscrites sur les comptes sont retirées en tout ou en partie, à la volonté des titulaires.

Directeur, Guérard, rue de l'Hôpital militaire, 7. *Trésorier*, Thirion.

La surveillance de la caisse d'épargnes est exercée par le Conseil d'administration du Mont-de-Piété.

Les bureaux sont ouverts de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., les dimanches, lundis et jours fériés exceptés.

Caisses d'épargnes dans le département

CAISSE D'ÉPARGNES DE BACCARAT.

Commission administrative : Président, le Maire; Vice-président, de Fontenay; Secrétaire, Pitoux-Masson; Douvier, Gridel, Martin, Guébourg fils. — *Caisser*, Brice ✱; Suppléant, Bourion.

CAISSE D'ÉPARGNES DE CHATEAU-SALINS.

(*Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission de surveillance : Président, de Schacken ✱, maire; Ris, conseiller municipal; Bizet, agent voyer; Cugnien, ancien greffier; Klopstein, géomètre; Mélin, rentier; Chardin, négociant. *Caissier*, Guérard, greffier du juge de paix.

CAISSE D'ÉPARGNES DE DIEUZE.

(*Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission administrative : Président, baron du Prel ✱, maire; E. Blahay, propriétaire; Delaunay, receveur de la saline; Fauconnier, marchand de bois; Lorain, propriétaire; Bailly (Augustin), contrôleur des contributions directes; Henning (Joseph-Gabriel), propriétaire; Schlœsser (Nicolas), propriétaire; Parisot, rentier; Ménard, architecte; Renault, secrétaire de la Mairie. *Caissier*, Benoît.

CAISSE D'ÉPARGNES DE LUNÉVILLE.

Commission administrative : Président, le Maire. — Les membres de la Commission des hospices et du bureau de bienfaisance. *Caissier*, Hachait.

CAISSE D'ÉPARGNES DE NOMENY.

Commission administrative : Président, Bertrand, maire. Greffe, Lallement, Lamy, Dalbin, Maujean, Lang, membres du Conseil municipal ; Guibal, juge de paix ; Rochat, capitaine retraité ; Jalat, officier retraité ; Mathieu, percepteur ; Montignault, notaire ; Sesfontaine, capitaine retraité ; Brocard, docteur en médecine ; Depardieu, curé ; Laurent, cultivateur. *Caissier*, Jancenelle, instituteur.

CAISSE D'ÉPARGNES DE PONT-A-MOUSSON.

Commission administrative : Président, le Maire ; Vice-Président, Longuet père ; Secrétaire, Casiot ; Marmod, Lacretelle, notaire honoraire, Chalin, A. Noisette, Rouyer-Voignier, B. Collin, Vincenot, Nantil, Lacretelle, capitaine.

CAISSE D'ÉPARGNES DE SARREBOURG.

(*Succursale à Cirey.*)

Commission admistrative : Président, M. le Maire ; Membres : Hertz, membre du Conseil général ; Thirion, Receveur particulier des Finances ; Vilmette, agent voyer principal ; Secrétaire, Marsal, rentier. *Caissier*, Gœrtner.

CAISSE D'ÉPARGNES DE TOUL.

Commission administrative : Président, le Maire ; Vice-Président, Quaine ; Delaunoy, Dollot, Dieu, de Festenburg, Bataille, Desloges, Daulnoy, Collin, Gallot, Vincent, Lestamy, Baptiste, Antoine. *Caissier*, Caro, rue des Teinturiers, 11.

CAISSE D'ÉPARGNES DE VÉZELISE.

Commission administrative : Président, Rolin, maire. Thouvenin jeune, négociant ; Félix, rentier ; Contal, aîné, rentier ; Voiriot, marchand tanneur ; Villaume, propriétaire, membres du Conseil municipal ; Klein, curé ; Darbois, juge de paix ; Guillaume, notaire ; Perquin, rentier ; Carbon, ancien greffier : Maréchal, employé supérieur en retraite des Contributions indirectes ; Pernot, négociant ; Lhuillier, notaire ; Philbert, propriétaire ; Tribout, notaire. — *Caissier*, Vernier, greffier du juge de paix.

CAISSE D'ÉPARGNES DE VIC.

(*Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission administrative : Président, Bagré, maire : Protche, conseiller municipal ; Thiriet, id ; Vallet, id.; Poinsignon, id.; Denape, id.; Thouvenin, id.; Poirson, id.; Bresson,

inspecteur des forêts ; Millot, curé ; Lemarquis, procureur impérial ; Sarazin, notaire ; Messein, notaire ; Tourtel, notaire ; Galvin, propriétaire. *Caissier*, Grillot, greffier du juge de paix.

Caisse de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse.

Depuis le 1er octobre 1855, la caisse d'épargnes de Nancy a ouvert dans ses bureaux une caisse intermédiaire pour recevoir les dépôts destinés à être versés dans la caisse des retraites ou rentes viagères pour la vieillesse. — Les versements peuvent être faits aussi pour l'arrondissement de Nancy, chez le receveur général, et pour les autres arrondissements, chez les receveurs particuliers.

Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de la Meurthe.

Président, Simonin père ✱, docteur-médecin, rue Saint-Jean 17. — *Vice-président*, N. — *Secrétaire*, Grandjean, à Nancy. — *Trésorier*, Demange, id. — Commissaires pour les arrondissements de : Château-Salins, Bagré, à Vic, et Brouland, à Altroff. — Lunéville, Castara et Saucerotte père, à Lunéville. — Nancy, Béchet et Ed. Simonin, à Nancy. — Sarrebourg, Leman, à Phalsbourg, et Marchal, à Lorquin. — Toul, Bancel et Minel, à Toul.

La cotisation annuelle est de 12 francs.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Nancy.

Conseil d'administration. — *Président*, Mathieu-Pernet, adjoint, rue Saint-Dizier, 117. — Le baron Buquet ✱, député au Corps législatif, maire de Nancy. — *Délégué de l'autorité épiscopale*, Blanc, aumônier du lycée impérial de Nancy. — *Vice-président*, Verpy, dessinateur en broderies, place Saint-Epvre, 3. — *Secrétaire*, Ch. de Meixmoron. — *Notaire*, Besval, notaire. — *Chef du jury médical*, Grandjean, docteur en médecine. — *Trésorier*, Gilbert, comptable, rue Saint-Nicolas, 68.

Administrateurs.

Associés libres. Annequin, rentier. — L. Parisot, docteur en médecine. — Pariset, propriétaire. — Michel, notaire. — Volland ✱, avocat, membre du Conseil général de la Meurthe.

Sociétaires. Bossert, marchand tailleur. — Kockler, ébéniste. — Marotte, serrurier. — Hémardinquer, facteur de pianos. — Pilloy, marchand de planches. — Zimmermann, serrurier.

L'organisation de la Société s'est complétée par une bibliothèque qui a été fondée par M. le comte Molitor; elle est ouverte tous les dimanches de 1 heure à 2 heures, à l'Hôtel-de-Ville, angle de la rue des Dominicains.

Bibliothécaires. L'abbé Et. Blanc, aumônier des apprentis du Bureau de bienfaisance, ancien aumônier de l'armée d'Italie, chevalier de l'ordre des saints Maurice-et-Lazare. — Kockler, ébéniste. — Henry, typographe.

Société de secours mutuels de Baccarat.

Président, le curé — Mmes Belly jeune, Geny, Douvier, Grégoire, Guérin, Mlle Drouet. — *Comité consultatif,* Gridel, Hasselot, Belly. — *Caissier,* Brice ✱.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Blâmont.

Président, Robin.

Société de prévoyance et de secours mutuels à Lunéville.

Président, Cobus. — *Secrétaire-trésorier,* Albert.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Malzéville.

Président, Burguet.

Société de secours mutuels de Marainviller.

Président, Legrand, maire.

Société de secours mutuels et de prévoyance de Pont-à-Mousson.

Président, le marquis de Montferrier. — *Secrétaire,* Janin. — *Trésorier,* Birck. — *Administrateurs :* Breton, curé; Casiot; Duval-Poutrel, curé; Grandeau-Lacretelle; Favier fils; Graffin fils; Nazal-Chalque; Tergoresse.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Saint-Nicolas.

Président, le comte de Lambel.

Société de secours mutuels de Toul.

Président, le Maire. — *Vice-président,* Geoffroy. — *Secrétaire-archiviste,* de Festenburg. — *Secrétaire-trésorier,* Bongrand. — *Administrateurs :* De Lahausse, Blocq aîné, Petitmengin, Aubry, Nicolas, Millot, Chevillon.

Société de secours mutuels de Val-et-Châtillon.

Président, Hubert, curé.

Société des Familles à Nancy.

Président, Baron de Saint-Vincent ✱, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — *Vice-Président,* Collin (Nicolas), rue Saint-

Pierre, 21. — *Secrétaire*, Nollet, médecin. — *Trésorier*, Ramat, cours Léopold, 24.

Administrateurs: *Associés libres*, Huron, Bourgon (Léonce), Rondot Saint-Cyr, abbé Guillaume, Mathieu-Pernet, Muel. — *Sociétaires*, Meyer, Sterreaux, Lasselle, Durandel, Vinaire, Grandjean. — Maître des cérémonies, Alison.
Poirel.

§ 6. SOCIÉTÉS CHARITABLES.

I. SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Conférence de Saint-Nicolas. — Président, Vagner, rue du Manége, 3.

Conférence de Saint-Epvre. — Président, Geny, rue des Chanoines, 3.

Conférence de Saint-Sébastien. — Président, Werhle, rue des Chanoines, 5.

Conférence de Saint-Pierre. — Président, Briaude-Lamarche, rue Saint-Georges, 49.

Conférence de Saint-Fiacre. — Président, de Margerie, professeur à la Faculté des lettres, rue du Haut-Bourgeois, 2.

II. SOCIÉTÉ CHARITABLE DE SAINT FRANÇOIS RÉGIS,

Pour favoriser le mariage civil et religieux des pauvres et la légitimation des enfants naturels.

Président, Dollard de Myon, rue Mably, 7. — *Secrétaire-archiviste-trésorier*, Vagner, imprimeur, rue du Manége, 3. — *Secrétaire-adjoint*, Vincent, ancien directeur du jardin botanique, rue Saint-Nicolas, 9. — *Conseillers :* Gridel, chanoine. — P.-G. du Mast, ancien sous-intendant, place de la Carrière, 38.

III. SOCIÉTÉ DE PATRONAGE EN FAVEUR DES ALIÉNÉS INDIGENTS SORTIS GUÉRIS DE L'ASILE DE MARÉVILLE, DES SOURDS-MUETS, DES AVEUGLES ET DES JEUNES ORPHELINS.

Président, comte de Lambel, à Fléville. — *Vice-Président*, Vagner, rue du Manége, 3. — *Secrétaire*, Gridel, chanoine. — *Administrateurs :* Baron de Saint-Vincent ✻, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Piroux, directeur de l'institution des sourds-muets. — L'abbé Jeandidier, directeur des jeunes aveugles. — De Foblant, rue du Manége, 13. — Les médecins en chef de Maréville.

Trésorier, Mathieu, receveur du bureau de bienfaisance.

IV. SOCIÉTÉ DE SAINTE-CATHERINE.

Cette Société a pour but l'habillement gratuit des enfants pauvres.

Présidente de la commission administrative, Mlle Félicie Grandville, à la Mairie. — *Vice-Présidente,* Léonie Poërson. — *Trésorière,* Mlle Hilbert, rue des Dominicains, 29.

V. ASSOCIATION DES DAMES DE LA PROVIDENCE.

L'œuvre des dames de la Providence consiste à recueillir de jeunes filles orphelines ou appartenant à des familles pauvres; à les confier aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Conseil d'administration.

Présidente, Mme la comtesse de Ludre, rue du Haut-Bourgeois, 16. — *Vice-Présidente,* Mme la marquise de Vaugiraud, rue de l'Hôpital-Saint-Julien, 7. — *Secrétaire,* Mme Prosper Rolland de Malleloy. — *Trésorière,* Mme de Vaudechamps (Auguste), rue de la Source, 35. — 1re *Assistante,* Mme Gouy (Jules), place d'Alliance, 6. — 2e *Assistante,* Mme Geny (Alexandre), rue des Chanoines, 5. — 3e *Assistante,* Mme de Bouvier, place de la Carrière, 26.

VI. ASSOCIATION DES DEMOISELLES DE LA PROVIDENCE.

Cette association a pour but de placer en apprentissage de jeunes filles pauvres, après leur première communion.

Conseil d'administration.

Présidente, Mlle Natalie de Chevilly, place de Grève, 6. — *Vice-Présidente,* Mlle Héléna de Goudrecourt, cours Léopold, 6. — *Assistante,* Mlle Stanie de Ravinel, place de Grève, 6. — *Trésorière,* Mlle Eugénie de Mont, rue Girardet, 1. — *Secrétaire,* Mlle Lacroix-Condé, place de l'arsenal; 10. — *Directeur,* abbé Gérard, grand vicaire, à l'Evêché.

VII. ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS.

Correspondant du Comité de Paris, Charon, place de la Carrière, 41.

VIII. SOCIÉTÉ CONFRATERNELLE MILITAIRE DE SAINT-MARTIN, DE NANCY.

Cette Société a pour but : 1° de rendre d'une manière convenable les honneurs funèbres aux sociétaires défunts; 2° de faire les diligences nécessaires pour obtenir la fixation de la pension

des veuves et des orphelins, et le payement des arrérages ; 3° de donner à tout sociétaire en cas de maladie, et sur sa demande, le secours de l'un des médecins de la Société et les médicaments nécessaires.

La cotisation annuelle est de 4, 6 ou 8 fr., suivant le montant de la pension de retraite.

Président, Massiet, C. ✱, colonel en retraite, rue d'Alliance, 11. — *Vice-Président*, Girard, O ✱, lieutenant-colonel en retraite, rue Saint-Jean, 9. — *Trésorier*, Chopinet ✱, major, place Carrière, 24. — *Secrétaire*, Nicolas ✱, capitaine, rue Saint-Dizier, 117.

IX. DAMES DE CHARITÉ.

Quartiers de la Ville-Neuve de Nancy.

Dame supérieure, Mlle Rolland de Malleloy, rue d'Alliance, 1. — *Trésorière*, Mlle Reber, rue Stanislas, 43. — *Garde-meubles*, Mlle Kunkel, rue de Grève, 13.

Mesdames : Adam, rue des Tiercelins, 34. — Argence (d'), rue des Michottes, 11. — Barbas, au pont d'Essey. — Bertrand, rue des Quatre-Eglises, 65. — De Bizemont, rue Girardet, 8. — Bossu, faubourg Saint-Jean, 7. — Courrand, rue de la Constitution, 5. — Domergue, rue des Michottes, 11. — Geny, rue des Chanoines, 5. — George, faubourg Sainte-Catherine, 13. — Leclerc-Pays, impasse du Lycée, 4. — Madelin, rue Stanislas, 49. — Mamelet, rue des Quatre-Eglises, 9. — Maxant, rue des Dominicains, 59. — Pène, côte de Toul. — Pierre, rue des Michottes, 3. — Pierret, rue de la Salpétrière, 8. — Ratzen (baronne de), rue Sainte-Catherine, 27. — Rollin, rue Saint-Dizier, 53. — Taillasson (de), faubourg Saint-Georges, 1. — Tserroloff (de), rue de la Constitution, 3.

Mesdemoiselles : Desmaretz, petite rue des Carmes, 7. — Duret, rue des Dominicains, 19. — Dufour, rue Saint-Dizier, 20. — Georgel, rue du Tapis-Vert. — Leseure, rue des Ponts, 28. — Marin, rue Saint-Georges, 83. — Micard, rue de Grève, 15.

Syndic, Claude-Elie, rue Saint-Dizier, 18.

Quartiers de la Ville-Vieille de Nancy.

Présidente, Mme de Jouard du Maignou, cours Léopold, 18. — *Trésorière*, Mlle de Villersvaudey, rue du Haut-Bourgeois, 8.

Mesdames : Cochin, place des Dames, 17. — Diettmann, place de la Carrière, 17. — Ramat, cours Léopold, 24. — Villard, place de Grève, 4.

Mesdemoiselles : Chevilly (de), place de Grève, 6. — Guerre, place de la Carrière, 21. — Gondrecourt (Héléna de), cours Léopold, 6. — Knochel, rue de la Citadelle, 4. — Lacroix-Condé, place de l'Arsenal, 10. — Lamotte (de), place de la Carrière, 39. — Ravinel (de), place de Grève, 6.

Syndic, d'Ubexy de Jouard, cours Léopold, 18.

CHAPITRE VIII.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

§ 1er. ABATTOIR PUBLIC ET MARCHÉS DE LA VILLE DE NANCY.

Inspecteur, Gérard, à l'abattoir, faubourg Sainte-Catherine. — Inspecteur des boucheries et marchés, Laurent, rue de Toul. — Adjudicataire du droit d'abattage des porcs, Goutière, brossier. — Adjudicataire du droit d'occupation des places sur les marchés, N. Gérard, rue Didion. 3.

§ 2. ASSURANCES.

Assurances diverses contre l'incendie, sur la vie, contre la grêle, etc.

INCENDIE.

Compagnie d'assurances générales, autorisée le 14 février 1819.

A Nancy. Langlard et d'Escordal, agents principaux, rue Montesquieu, 6. — Agent comptable, Thouvenin.

Agents d'arrondissement et de cantons : A Baccarat et Blâmont. Crépin frères. — Château-Salins. Duhaut. — Jévoncourt et Haroué. Nicolle. — Lunéville. Carême. — Nomeny. Pierron. — Phalsbourg. Bender. — Pont-à-Mousson. Gille. — Sarrebourg. Mangenot. — Toul. Oudot père et fils. — Vézelize. Poirson, secrétaire de la mairie.

Compagnie du Phénix, autorisée le 1er *septembre* 1819.

Les agents principaux sont : A Nancy. Lardenois, rue des Dominicains, 26. — Agents comptable, Gobert. — Lunéville, Stutel. — Pont-à-Mousson, Guaye. — Sarrebourg. Thomas. — Toul. Gabriel. — Vic. Monnier.

La Nationale, autorisée le 11 *février* 1820.

A Nancy. Darnois, agent général, rue des Quatre-Eglises, 65. — Employé-comptable, Marchal. — Agent percepteur, Leblanc. Agents généraux : à Château-Salins, Mélin ; — à Albestroff, This ; — à Lunéville, Saignes de Lacombes ; — à Toul, Choquin. — Agents particuliers : à Pont-à-Mousson, Ternaux ; — à Nomeny, Florentin, huissier ; — à Haroué, Mazelin ; — à Houdreville, Nagot ; — à Saint-Nicolas, Mienville, huissier.

L'Union, autorisée le 8 octobre 1828.

Agents principaux : A Nancy, d'Halle-Eloy et Roch, rue Sainte-Catherine, 41. — Agent comptable, Helbig dit Jacob, rue Saint-Dizier, 132. — A Lunéville, Brisac, négociant ; — à Sarrebourg, Tisserand, à Dianne-Capelle ; — à Toul, Royer.— *Agents particuliers* : Tous les chefs-lieux de canton du département en sont pourvus.

Le Soleil, autorisée le 16 décembre 1829.

Agents principaux : A Nancy, Cornet, rue Saint-Georges, 7 bis. — Noviant, Aubry. — Saint-Nicolas, Cropsal, Colin. — Lunéville, Pierron. — Flavigny, Humbert. — Selaincourt, Prudhomme.

La France, autorisée le 27 février 1837, et la Sécurité.

A Nancy. Agents généraux, Aubertin et Thiébaut, rue des Tiercelins, 32.

Il y a des agents particuliers dans les arrondissements et les principaux chefs-lieux de canton du département.

L'Urbaine, compagnie anonyme d'assurance contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur, autorisée par ordonnance du 4 mars 1838, et par décrets des 26 décembre 1849 et 24 décembre 1857.

Agent principal à Nancy, pour l'arrondissement : Veltin, rue Callot, 4. — Agent comptable, Maugard ; agents receveurs : Founchot, Munier, Racadot, Carel, Renaudin, Prud'homme, Bléhée et Félix, Raoult.

Agent principal à Toul, pour l'arrondissement : Laurent, 1er employé du bureau des hypothèques. — Les cantons sont pourvus de sous-agents.

A Lunéville, pour l'arrondissement, agent principal : Bénard, marchand quincaillier, place Neuve. — Les cantons sont pourvus de sous-agents.

A Château-Salins, pour l'arrondissement, agent principal : Blambois, greffier de la justice de paix à Delme. — A Sarrebourg, N. — Les cantons sont pourvus de sous-agents.

La Providence, autorisée le 18 décembre 1838.

A Nancy, Directeurs pour le département et inspecteurs divisionnaires, Ferdinand Mourot et Nippert, rue Saint-Dizier, 85. — Tous les arrondissements sont pourvus d'agents.

L'Aigle, autorisée le 18 mai 1843 et le 18 septembre 1849.

A Nancy, André-Pierron, rue Saint-Dizier, 4. — Tous les cantons sont pourvus d'agents.

La Paternelle, autorisée le 2 octobre 1843.

A Nancy. Directeur pour le département, H. Cotel, rue des Quatre-Eglises, 71. — Agents percepteurs, Funchot, rue des Dames, 25, et Léopold à Saxon.

Agents à Lunéville, Dugas, à Toul, Balthasard, à Château-Salins, Morifin, à Sarrebourg, Pierron.

Les cantons sont pourvus de sous-agents.

L'Abeille, autorisée par décrets des 27 mai 1857 et 26 mai 1859.

A Nancy. Agent général, Jacques fils, rue des Quatre-Eglises, 54.

Tous les cantons sont pourvus d'agents.

La Confiance, autorisée le 16 septembre 1844.

A Nancy. Mienville, rue des Quatre-Eglises, 21. — A Sarrebourg, Bastien.

Caisse générale des assurances mutuelles agricoles, autorisée par décret impérial du 30 décembre 1858.

Directeur de l'arrondissement de Nancy : Bécus, rue Saint-Dizier, 137. — Agents : Charles Berthaut, cours Léopold. — Miller (Dominique), à Malzéville.

SUR LA VIE.

Les quatre premières compagnies d'assurances contre l'incendie dont les noms suivent ont aussi une assurance sur la vie :

La Compagnie d'assurances générales. — Le Phénix. — La Nationale. — L'Union.

Elles ont pour objet d'assurer en cas de vie des rentes viagères immédiates ou différées ; en cas de décès, des capitaux à des tiers désignés ; ensemble (assurance mixte), pour soi-même en cas de vie et à des tiers en cas de décès ; aussi les assurances tontinières et contre-assurances.

La Caisse paternelle (*ordonnance du 9 septembre 1841, décrets des 18 mars 1850, 12 mars 1856 et 6 mars 1858.*)

Assurances sur la vie, en mutualité, à primes fixes, et contre les accidents sur les chemins de fer. — Mêmes agents que la *Paternelle.*

Le Défender.

Directeur, Cornet, rue Saint-Georges, 7 bis.

Le Gresham, assurances sur la vie, rue Drouot, 15, à Paris.

Direction divisionnaire pour les départements de l'Est, rue de la Pépinière, 7.

Assurances en cas de décès. Rentes viagères immédiates ou différées. Assurance mixte pour soi-même en cas de vie, et à des tiers en cas de mort. Dots pour les enfants.

Participation à 80 p. 100 dans les bénéfices.

GRÊLE.

Compagnie d'assurances générales à primes fixes, autorisée par décret impérial du 25 octobre 1854.

La Compagnie générale déjà indiquée pour l'assurance contre l'incendie est représentée par les mêmes agents principaux, MM. Langlard et d'Escordal, rue Montesquieu, 6, à Nancy.

L'Abeille, autorisée par décret impérial des 25 juin 1856, 28 octobre 1857 et 1858.

A Nancy. Agent général, Jacques fils, rue des Quatre-Eglises, 34.

La Province et l'Iris (*ordonnance et décrets des 8 novembre 1844, 31 décembre 1852 et 23 février 1856*).

Agent général à Nancy, Gaillard, rue de Malzéville, 45.

ASSURANCES FLUVIALES.

(Navigation intérieure.) *Compagnie d'assurances générales maritimes* au capital de cinq millions.

MM. Langlard et d'Escordal, agents principaux, rue Montesquieu, 6.

ENTRETIEN ET RÉPARATION DES TOITURES.

Assurance à prime fixe et annuelle. Directeur-gérant, Gérard, rue Notre-Dame, 16.

La Prévision, association en participation entre les pères de famille pour la formation d'un fonds d'exonération.

Siége de l'administration, à Paris, rue Caumartin, 67. — Directeur : d'Arteau. — A Nancy, agent, Nicolas, rue des Dominicains, 36.

§ 3. BEFFROI (V. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET SECTIONS DE NANCY, à la fin de l'*Annuaire*).

La sonnerie pour les incendies est confiée aux gardiens des clochers de *Saint-Epvre* et de *Saint-Sébastien*.

§ 4. CABINETS D'AFFAIRES.

Darcemon-Collinet, jurisconsulte, défenseur agréé près les tribunaux de commerce, de paix, de police et le conseil des prud'hommes, rue Saint-Georges, 7, Nancy.

Guillot, rue du Pont-Mouja, 19. — Sonrel et Cordier, rue Saint-Georges, 19.

OFFICE DE PUBLICITÉ.

A Nancy, rue Saint-Dizier, 54, à la Vierge, près du Marché-Couvert. — 12e année. Fondateur et directeur, J.-S.-J.-H. Girard, agent d'affaires.

§ 5. CERCLES.

Casino et Cercle de l'ancienne Préfecture, place Stanislas, 2. Président, Charon.

Cercle du Commerce, place Stanislas, 3. Président, Vaultrin.

Cercle Stanislas, place Stanislas, 9. Président, Edmond Elie.

§ 6. CHEMINS DE FER DE L'EST.

Les lignes principales partent : — 1° De PARIS pour STRASBOURG, avec embranchement d'Epernay sur Reims ; de Châlons sur Mourmelon ; de Blesmes sur Chaumont ; de Frouard sur Forbach ; de Metz à Thionville, Luxembourg et Arlon ; de Bettenbourg à Esch et à Ottange ; de Blainville sur Epinal ; de Vendenheim sur Wissembourg ; de Strasbourg sur Bâle, de Strasbourg à Kehl, et de Mulhouse sur Thann ; — 2° de PARIS pour Mulhouse et pour Bâle, avec embranchement de Gretz à Morcerf, de Flamboin à Montereau ; de Longueville sur Provins, de Chalindrey sur Gray et de Port d'Atelier à Aillevillers.

ADMINISTRATION A PARIS.

(*Rue et place de Strasbourg.*)

Président du Conseil d'administration, comte de Ségur. — *Directeur de la Compagnie*, Sauvage ✱. — *Secrétaire général*, Gireaud. — *Directeur de l'exploitation*, F. Jacquemin ✱, ingénieur. — *Agent commercial*, A. Fiévet. — *Chef du contentieux*, Désilles. — *Matériel et traction*. — *Ingénieur en chef*, Vuillemin ✱. — *Travaux et surveillance*. — *Ingénieur en chef*, Ledru ✱.

Pour le service de l'EXPLOITATION, le réseau de l'est est subdivisé en 6 inspections principales.

3e *Inspection principale, à Nancy.*

Cette inspection comprend les lignes de : Nancy à Lunéville ; Epinal ; Bar-le-Duc ; Metz, et de Metz à Forbach et Thionville.

Inspecteur principal, H. Dessans ✱, rue du faubourg Stanislas, 4 ; bureau à la gare. — Inspecteurs : Ch. de Baine, rue Saint-Georges, 9 ; R. Coqueron, rue du faubourg Stanislas, 3, à Nancy ; bureaux à la gare. — Scall, à Metz. — Vérificateurs de comptabilité, Pealardy de la Neufville, place du Marché, 22, et Alphonse Humbert, rue des Dominicains, 37 ; bureau à la gare. — Sous-inspecteur, Eberhard, rue de l'Hospice. — Chef des bureaux de l'inspection principale, Henri Munier ; bureau à

la gare. — Chefs de stations intérimaires : Mansuy; Mayer; Jacob.

Gare de Nancy.

Grande vitesse. — (Voyageurs et articles de messagerie.) — Chef de gare, A. Méliet. — Sous-chefs de gare, Ména et Paillon. — Receveuses aux billets, Mme et Mlle Hermann.

Service de la messagerie. — Gare et succursale; chef du bureau, Dalstein. — Le bureau succursale est établi rue de la Poissonnerie, hôtel de l'Europe.

Omnibus pour les voyageurs

Les stations sont placées : faubourg Saint-Pierre, à la Croix-d'Or; place du Marché, à la Vierge; rue Saint-Georges, 63, chez Mangin, aubergiste; rue de la Poissonnerie, à l'hôtel de l'Europe; place Sainte-Epvre, au Café national; rue des Tiercelins, à la poste aux chevaux. — Il faut prévenir à l'avance pour que l'omnibus vienne prendre à domicile.

Petite vitesse. — (Marchandises, bestiaux, etc.)

Entrée de la gare, rue du faub. Saint-Jean, à l'ancienne gare. — Sous-chef de gare, Mayer. — Réclamations, employé municipal, Léon (Joseph). — Camionnage et réexpédition par terre, Ottenheimer et Villaume, bureaux à la gare.

Gares et stations du département.

Frouard. Chef de gare, Cretin; sous-chef Bemlin. — Liverdun. Chef de station, Martin. — Fontenoy, Simorre.

Toul. Chef de gare, Fontany. — Receveuse aux billets, Mme Guilloux. — Foug. Chef de stations, Tutin. — Marbache, de Pontaud. — Dieulouard, Train.

Pont-à-Mousson. Chef de gare, Veyland. — Pagny-sur-Moselle. Chef de station, Véry. — Varangéville-Saint-Nicolas, François. — Rozières-aux-Salines, Lederney. — Blainville, Remauville. — Einvaux, Maujean. — Bayon, Serrié.

Lunéville. Chef de gare, Phillbert. — Sous-chef, Mathieu. — Marainviller. Chef de station, Bethune. — Emberménil, Rigot. — Avricourt, Schérer. — Réchicourt-le-Château, Dédelet. — Sarrebourg, Grabeuil de Guiarde. — Lutzelbourg, Metzinger.

Matériel et traction.

Chef de dépôt, Bonnet; bureaux aux rotondes de la gare. — Sous-chef de dépôt, Gérard.

Travaux et surveillance.

Ingénieur principal, Le Roy; bureau cours Léopold, 27. — Chef de section, Potier, bureaux à la gare. — Sous-chefs de section : Spinner, à Epinal; Piqueur-chef, Colas; Employé principal, Félix George-Grimblot.

CONTRÔLE DE SURVEILLANCE DE L'ÉTAT.

Inspecteur particulier de l'exploitation commerciale, Bauquet, C ✻, quai du chemin de fer, 11.

Commissaires de surveillance administrative, Lécuyer et Levavasseur, bureaux à la gare.

Conducteur des ponts et chaussées, Maucolin, quai du chemin de fer, 3, à Nancy.

§ 7. JOURNAUX.

Le Bon Cultivateur. — Recueil publié par la Société d'Agriculture de Nancy, imprimerie de veuve Raybois. Il paraît tous les mois. Prix de l'abonnement, 6 fr. par an.

Bulletin de l'Instruction primaire de la Meurthe. — Gérant, N. Grosjean, place Stanislas, 7. Ce Bulletin paraît tous les mois et contient : 1° Les actes officiels de l'autorité supérieure ; 2° les décisions du Conseil départemental et de l'Administration ; 3° des Instructions concernant la direction des Ecoles primaires ; 4° les nominations, changements et révocations des Instituteurs. Prix de l'abonnemnt, 3 fr. par an.

Bulletin de la Société d'Acclimatation, paraissant trimestriellement. — Agent financier, Puel, rue St-Dizier, 14.

L'Espérance, courrier de Nancy. — Gérant, Vagner, rue du Manége, 3. — (Paraît tous les deux jours. — 22 fr. par an).

L'Estafette lorraine, journal littéraire et anecdotique. — Gérant, Hinzelin, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît le samedi. — 6 fr. par an.)

L'Impartial de la Meurthe et des Vosges, journal politique. — Gérant, Hinzelin, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours. — 20 fr. par an).

Journal de la Meurthe. — Gérant, Lemachois ✻, rue du Point-du-Jour, 9. Bureaux, Grande-Rue (Ville-Vieille). 14. — (Paraît tous les deux jours. — 24 fr. par an.)

Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée lorrain. — Président de la commission de rédaction, H. Lepage. (Paraît tous les mois.)

Le Moniteur de la Meurthe, journal politique et administratif, désigné, pour recevoir les annonces judiciaires de tout le département. — Gérant, Hayen, rue St-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours. — 18 fr. par an).

Petites affiches de Lunéville. — Editeur, Pignatel. — (Paraît le samedi).

§ 8. ÉCLAIRAGE AU GAZ.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ DE LA VILLE DE NANCY.

Directeurs gérants : Constantin frères.

Commission de surveillance : Pène, président ; Denis, secrétaire, Colin-St-Michel, Lebègue et A. Perrot, membres.

Usine, bureau et magasin de houille et de coke, faubourg Saint-Georges, rue de l'Ile de Corse.

Poste des allumeurs : rue de la Pépinière, touchant le magasin de décors du théâtre.

Le poste des allumeurs est ouvert tous les jours depuis la nuit jusqu'au matin, et les employés du gaz y stationnent dans les intervalles de leur service pour répondre à toutes les observations des consommateurs, relativement à l'éclairage, ou les demandes de coke.

§ 9. DILIGENCES.

	Départ.	*Arrivée.*
DELME, rue Saint-Georges, 50, tous les deux jours.....	3 h. soir.	10 h. matin.
DIEUZE, CHATEAU-SALINS, VIC, MOYENVIC et MARSAL, hôtel du Nord.....	6 h. m. 2 h. s.	10 h. m. 7 h. s.
NEUFCHATEAU, rue de la Poissonnerie, 30.....	3 h. soir.	10 h. 1/2 soir.
NOMENY, rue Bailly, 23, tous les deux jours (le dimanche excepté).....	3 h. soir.	9 h. matin.
PONT-A-MOUSSON, tous les jours rue des Quatre-Eglises, 18....	3 h. soir.	9 h. matin.
FLAVIGNY, Café Munier, rue St-Dizier, mardi, jeudi, sam.	9 h. matin.	4 h. soir.
VÉZELISE, hôtel du Grand-Cerf. (Tous les jours, le dimanche excepté).....	3 h. soir.	8 h. matin.

Omnibus de la Vierge pour Saint-Nicolas, chez Barbier, cafetier, rue Saint-Dizier, 54. Départ à 10 h. du matin, 3 h. 1/2 du soir ; arrivée à 9 h. du matin et 2 h. du soir.

Omnibus de ville, chez Barbier, rue Saint-Dizier, 54. Départs de Malzéville à 7 h., 9 h. et 11 h. du matin ; à 1 h., 3 h. 5 h. et 7 h. du soir jusqu'à la Vierge. — Départs de Bonsecours à 8 h., 10 h. et à midi ; à 2 h., 4 h. et à 6 h. du soir. Prix : par place, 25 cent. ; par colis de bagages 10, c.

Omnibus pour tous les trains du Chemin de fer le jour et la nuit.

§ 10. ROULAGE ET TRANSPORT PAR EAU.

Commissionnaires de roulage.

Croctaine, successeur de MM. Golzard aîné et Favier-Gervais-Voignier, rue Notre-Dame, 14 ; Roulage pour tous pays ; Service accéléré sur Metz. — Camionnage ; grande vitesse. — Laines en consignation. — Entrepôt pour les liquides. Ventes et achats à la commission. — Beau, faubourg Saint-Jean, 4, camionneur et entrepositaire pour la ville. — Fabing, rue de la Citadelle, 7. Roulage pour Vic, Moyenvic, Marsal et Dieuze.

— Départ de Nancy, mardi et vendredi ; de Dieuze, jeudi et dimanche.

Entrepreneur de transport par eau.

Agence maritime, Alianme, faubourg Sainte-Catherine, 15.

Service général de navigation sur les canaux de la Marne et du Rhône au Rhin, correspondance avec Paris, Lyon, Marseille, Rouen, le Havre, le Nord, etc.

Représentants : Mann, place Broglie, 22, à Strasbourg. — Robert Mainguer, à Vitry-le-Français.

Assurance maritime fluviale pour la compagnie générale de Paris.

Lacombe fils, à Vitry-le-Français, et Lacombe aîné, à Saint-Dizier et Paris. — Correspondants, Lorentz et Bonnette, rue Saint-Dizier, 142.

Guillaume, Hoffet et Cie, à Paris, Châlons-sur-Marne et Strasbourg. — Correspondant, Hoffet, rue du Tapis-Vert.

Emile Corbie, de Châlons.

Outre le transport sur le canal et ses aboutissants ces maisons font la consignation et la commission par toute voie, ayant des correspondants sur les places principales.

§ 11. COMMISSIONNAIRES A NANCY (*Voir* § 9 *Diligences* et § 10 *Roulage.*)

Commissionnaires dans le département.

Abaucourt, Lami, chez Riethmuller, faub. Saint-Georges, 26. Arrivée vendredi, départ samedi.

Abreschwiller, Cuny, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi, dép. mercredi.

Aingeray, Poinsignon, chez Goulette aîné, rue St-Thiébault, 26. Arr. et dép. jeudi et samedi.

Albestroff, Descarmes, rue Bailly, 5. Arr. jeudi et dép. lundi. — V. Altroff.

Altroff, Bitner frères, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Coulue, à la Tête d'or, rue des Ponts, 12, une fois par semaine.

Baccarat, Manbrée, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi.

Badonviller, Demange, chez Martsloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi. — Ferry, chez le même. Arr. et dép. mercredi,

Barbonville, Lelièvre, chez Henry, rue de la Hache, 45, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Bayon, Darnoy, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. vendredi et dép. samedi.

Bernécourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 35. Arr. et dép. irréguliers.

Blâmont, Toubance, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Château-Salins, Papelier, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mercredi et samedi. — Louis, chez Maginel, hôtel St-Georges, place St-Georges, 76. Arr. mardi et vendredi, départ mercredi et samedi. — Bernard, rue Bailly, 23, chez Claudon. Arr. et dép. deux fois par semaine, mercredi et samedi.

Ceintrey, Grégoire, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Bitner frères, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Chavigny, Gegvat, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Cirey, Storhay, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Crévic, Laurençon, chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.

Diarville, Didier, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. jeudi.

Dieuze, Muller, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. tous les deux jours.

Dombasle, Lalevée, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Drouville, Saunier, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.

Essey-et-Mazerais, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 45. Arr. et dep. irrég.

Faulx, Drouin, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. vendredi.

Favières, Picard, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. mercredi et dép. jeudi, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7. — Mourand, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mardi, dép. mercredi.

Fécocourt, Erhard, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Fénétrange, Sutter, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. une fois par semaine. — Sermonet, chez Maginel, hôtel St-Georges, place St-Georges, 76. Arr. jeudi et dép. vendredi.

Flavigny, Villaume, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Tabourin frères, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép trois fois par semaine. — Etienne, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Fraisne, Renard aîné, chez Henry, rue de la Hache, 45, et chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. jeudi.

Frolois, Aubry, chez Henry, rue de la Hache, 45, et chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. 2 fois par semaine.

Gerbéviller, Florentin, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. mercredi et départ jeudi.

Goviller, Mehu, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Haroué, Tabourin frères, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. trois fois par semaine.

Haussonville, Courrier, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Houdreville, Millan, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Insming. Voyez Altroff.

Languimberg, Hamand, à la Poire-d'Or. Arr. vendredi, dép. samedi.

Laloeuf, Colin, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.

Lemainville et lieux voisins, Latray, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Liverdun, Robert, chez Vallot, place du Marché, 11. Arr. et dép. deux fois par semaine.

Lorquin, Cuny, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi, dép. mercredi.

Lucy, Adam, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. vendredi et dép. samedi.

Ludres, Courtois, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. tous les jours.

Lunéville, Ferry, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Botelin, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18, arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Voitures pour marchandises, rue de la Poissonnerie, 30. — Arr. et dép. tous les jours.

Maizières-lès-Vic, Jacquemin, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mardi, dép. mercredi.

Malleloy, Godfroy, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. samedi.

Marsal et Moyenvic. V. Vic.

Marthil, Pensé, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. vendredi, dép. samedi.

Nomeny, Vincent, chez Claudon, rue Bailly, 23. Arr. et dép. tous les jours, le dimanche excepté.

Pont-Saint-Vincent, Gegout, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Pont-à-Mousson, Croctaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép. tous les jours. — Lemoine, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. tous les jours.

Praye, Jeandel, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép ir réguliers deux fois par mois.

Pulligny, Gérard, père et fils, chez Vallot, place du Marché, 15. Arr. et dép. jeudi et samedi.

Rosières-aux-Salines, Chrétien, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi et samedi. — Lalevée, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mercredi et samedi.

Saint-Nicolas. Voyez § 9, diligences et omnibus. — Georges, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. tous les jours.

Saulxures, François, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. irréguliers.

Saint-Quirin, Cuny, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi et dép. mercredi.

Sivry, Julliac, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 58. Ar. et dép. samedi.

Thiaucourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 45. Arr. et dép. irréguliers. — Artigarède, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. lundi, jeudi, dép. mardi, vendredi.

Toul, François Flouve, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mardi, jeudi, samedi.. — Clément, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Henry, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Dép. irréguliers.

Tramont-Lassus, Erhard, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9.

Vandeléville, Erhard, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Français, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Vézelise, Peignier, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi et vendredi. — Lette, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. et dép. tous les jours, le dimanche excepté en hiver.

Vic, Mathis, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mercredi et samedi. — Meunier, chez Maginel, place Saint-Georges, 76. Arr. mardi, vendredi, et dép. mercredi, et samedi.

Virming, Mme Boyrion, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. irréguliers.

Viterne, Morot, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi et mardi.

Vitrey, Gérard, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. vendredi, dép. samedi. — Duval, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Génin, chez le même. Arr. et dép. samedi.

Xirocourt, Thomassin, chez Malgras-Collet, rue Saint-Nicolas, 1. Arr. vendredi, dép. samedi. — Vautier et Chevreuil, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. vendredi, dép. samedi.

Xures, Dieudonné, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. lundi et dép. mardi.

Commissionnaires hors du département.

Arraincourt (Moselle), Duchaux, chez Riethmuller, faub. Saint-Georges, 26. Arr. et dép. irréguliers.

Arroff, Lefèvre jeune, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84, et chez Vuimont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi. — Rollin, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.

Attignéville, Mourot, chez Valot, pl. du Marché, 11, et au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. jeudi.

Bar-le-Duc, Stilet, chez Martuloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Belfort, Parmentier, rue de l'Etang, 2. Arr. et dép. irréguliers.

Besançon. Voir Belfort.

Bitche, Sutter, chez Wahl, faub. Saint-Georges, 11. Arr. et dép. une fois par semaine.

Bourbonne-les-Bains, Mme Champaire, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi tous les 15 jours. —

Bourmont, Couterey et Foucault, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Bruyères. V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. dimanche.

Bulgnéville, Picard, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. — Villaume, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Celles, Pierrot, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi.

Charmes, Blaise, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi.

Châtel, Poignon, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Châtenois, Baret, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Mme Gérard, chez Valot, place du Marché, 11, et à la Tête-d'Or. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Chaumont, Couterey et Foucault, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Corcieux. V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. dimanche.

Damblin, Bernard, au Grand-Cerf. Arr. mercredi, dép. jeudi.

Darney, Bailly, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers, une fois par semaine.

Dompaire, Jeanmaire, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. tous les 15 jours.

Druling. V. Bitche.

Epinal. V. Belfort.

Fougerolles. V. Belfort.

Gérardmer, Simonin, à la Croix-d'Or, faub. Saint-Pierre, 29.

Arr. et dép. irréguliers chaque semaine. — V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Girecourt, M. Henry, au Grand-Cerf. Arr. mercredi, dép. jeudi.

Gironcourt, Marc, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84, et chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. jeudi. — Thonvenel, place du Marché, 11, chez Valot. Arr. et dép. jeudi.

Gondrecourt, Gastiger, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. jeudi et dép. vendredi.

Granges. V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. — Arr. jeudi et dép. dimanche.

Gray. V. Belfort.

Houécourt, Bastien. Arr. et dép. jeudi.

Lamarche, Parisot aîné, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.

Langres, Couterey et Foucault, chez Henry, rue de la Hache. 45. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Lures. Voyez Belfort. — Luxeuil. Voyez Belfort.

Marainville (Vosges), Thomassin, chez Malgras-Collot, rue Saint-Nicolas, 1. Arr. vendredi, dép. samedi.

Medonville. Voyez Lamarche.

Metz, Croctaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép. tous les jours.

Mirecourt, Arnould, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Colson fils, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et départ mercredi.

Morel-Maison, Bastien, chez Vuimont, place du Marché, 7, et au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. jeudi.

Morhange, Lhuillier, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. lundi et vendredi, dép. mardi et samedi. — Bitner frères, chez Riethmuller, faub. Saint-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Neufchâteau, Couterey et Foucault, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Oberbetschdorf, Bonn, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. irréguliers.

Plombières, Voyez Belfort. — Punerot, Rembauf, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. jeudi.

Puttelange. Voyez Morhange.

Rainville, Beaugard, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. jeudi, et chez Valot, place du Marché, 11. — Bogard, chez Vuimont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi. — Moniot, au Grand-Cerf. Arr. et dép. jeudi.

Raon-l'Etape, Maubrey, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi.

Rambervillers, Tassin, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. samedi. — V. Barthélemy, rue de la Hache, 39. Arr. jeudi et dép. dimanche.

Remiremont. Voir Belfort.

Rorbach. Voir Bitche.

Saar-Union Voir Bitche.

Saint-Dié et environs, Jacquel, rue Saint-Dizier, 148. Arr. mercredi et dép. samedi. — Maubrey, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot-Renard, rue Sainte-Anne, 26. Arr. mercredi et dép. samedi.

Saint-Loup, Parmentier, rue de l'Etang, 6. Arr. et dép. irréguliers.

Saint-Mihiel, Henry, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. irréguliers chaque semaine.

Sandaucourt, Renard jeune, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Sarralbe, Bitner frères, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Baré, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.

Sarreguemines. Voir Morhange.

Schirmeck, Demange, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Senones, Valentin, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi.

Seuzet, Fortin, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers.

Val-d'Ajol. Voir St-Loup.

Vaucouleurs, Harmand, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mardi et dép. mercredi.

Vesoul. Voir Saint-Loup.

Vicherey, N. Lefèvre, au Grand Cerf, rue Saint-Dizier, 84, et chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.

Void, Talote, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. lundi et dép. mardi. — Blaise, à la Tête d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. vendredi.

Xertigny. Voir Saint-Loup.

Zincourt, Poignon, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. et dép. samedi.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

DANS LE DÉPARTEMENT.

Aiguilles (fabr. d'). — P. Flamm de Rebay et Cie (fabrique du Phénix ; médaille de 2e classe, 1855 ; 120 ouvriers), à Phlin, arrondissement de Nancy.

Allumettes chimiques (fabr. d'). — Barotte et Cie, à Nancy.

Camail, N., scierie mécanique à 5 couteaux, pour la fabrication des bois d'allumettes (20 ouv.), à Frémonville, arrond. de Lunéville.

Mayer et Grody (95 ouv.), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Amidonneries. — Voyez **Féculeries.**

Appareils orthopédiques. — L. Didier ; Mlle H. Tétard, à Haussonville, arrond. de Lunéville.

Bouchons (fabricant de). — Fournier, à Nancy.

Boutons de nacre (fabr. de). — Persot (11 ouv.) ; Ganier (10 ouv.), à Colombey ; Bertoreilley, Clet, Grandjean, E. et S. Mirguet, à Favières, arrond. de Toul.

Brasseries. — Betting ; — Corrigeux ; — Dalstein ; — Greff frères ; — Klein ; — Poirot ; — Poirson ; — Schacken (de) ; — Thouvenin, à Nancy ; — Claude, à Champigneules ; Dron, à Dombasle ; — Munich, à Malzéville ; — Greff, à Nomeny ; — Poirot, à Pont-à-Mousson ; — Bertrand ; Courtois, à Saint-Nicolas ; — Tourtel frères, à Tantonville, arrond. de Nancy.

Schaeffer, à Delme ; — Liseur, à Donnelay, arrond. de Château-Salins.

Aimé, Balezo, Dubois, Gauger, Klein, Nicolas, Paulin, Thoret, Weyer fils, à Lunéville ; — Bannwarth, Aug. Louis, Staemme, à Baccart ; — Gérard, Lbuillier, à Badonviller ; — Delor, Gogelein, à Blâmont ; — Verdenal, à Bréménil ; — Lhuillier, Perkin, à Einville, arrond. de Lunéville.

Frantz, Lecler, Maurice, Pierron, Rossel, à Sarrebourg. — Aimé, Limon, à Abreschwiller ; veuve Pettmann, Westerman, à Fénétrange ; — Tonnaire, à Héming ; — J. Block ; D. Block, à Lixheim ; — Barrabino, Callais, à Lorquin ; — Schwerer, à Phalsbourg ; — Demange, à Réchicourt-le-Château, arrond. de Sarrebourg.

Barthélemy, Handot, Mosbach, Riggozi, à Toul.

Cardes (fabr. de). — Wehrlin (24 ouv. avec la féculerie), à Jarville, arrond. de Nancy.

Cartes à jouer (fabr. de). — Boucher (15 ouv.), à Nancy. — Bony (40 ouv.) ; — Pierret (35 ouv.), à Lunéville.

Cartonnerie. — Crémel, aux Grands-Moulins, à Nancy. — Blum, à Champigneulles.

Chapeaux de paille. — Babin-Schmitt ; — Connet jeune ; — Donat. — Remy frères (12 ouv. à Sainte-Anne-Laxou) ; — I.-U. Wild (150 ouv.), à Nancy. — Marienne-Durand (5 ouv.); — N. Marienne (8 ouv.), à Saint-Firmin, arr. de Nancy.

Chaux (fabr. de). — Hachotte (6 ouv.), à Jarville, arrond. de Nancy. — Voyez poteries, tuileries, etc.

Clés (fabr. de) **et de tendeurs pour l'échalassement en fil de fer.** — Nauroy (25 ouv.), à Pagny-sur-Moselle, arrond. de Nancy.

Colle-forte. Voyez **Gélatine.**

Corderies. — Millet aîné (24 ouv.), à **Pont-à-Mousson**, arr. de Nancy.

Coton (filature et tissage de). — Saladin frères (360 ouv.), faub. St-Pierre, à Nancy. — Mercier (7 ouv.), à Flavigny-sur-Moselle ; — Bernard, à Rosières-aux-Salines ; — Paillot-Virlet (Ve) (24 ouv.), à Tomblaine, arr. de Nancy.

Humbert et Jeanpierre (tissage, maison à Lunéville (35 ouv.), (filature de coton pour broderies (27 ouv.) ; — Breton fils (15 ouv., tissage de couleurs), à Domèvre-sur-Vezouse. — Muller fils et Marotel (25 métiers), à Bréménil ; — Perret frères et Cie (60 ouv.), à Badonviller, et (23 ouv.), à Neuf-Maisons, arrond. de Lunéville.

Lémann frères et Cie (390 ouv.), à Blâmont, Harbouey et Val-et-Châtillon, arr. de Sarrebourg.

Cristallerie. — Compagnie des cristalleries de Baccarat, administrateur, Emile Godard (1,500 ouv.), 4 fours chauffés au charbon de bois et 2 à la houille, à Baccarat et Deneuvre, arr. de Lunéville.

Dentelles (application et guipures). — Colnot aîné (80 ouv.); — Florentin frères (80 ouv.), à Diarville ; — Mathieu (30 ouv.), à Jévoncourt, arr. de Nancy.

Distillerie. Voyez **Sucrerie.**

Drainages et irrigations. — Légeas, contrôleur-directeur de drainages et d'irrigations (12 ouv.), à Torcheville, arr. de Château-Salins. (Voir **Poteries**, etc., pour la fabrication des drains.)

Draps (fabr. de). — Cerfon (30 ouv.) ; — Dorr (15 ouv.) ; — Gaudchaux-Picard (250 ouv.) ; — Lenoncourt (80 ouv.) ; — Giry (35 ouv.) ; — Hancel, à Tomblaine (4 ouv.).

Filature de laines. — Thomassin (25 ouv.), à Varangéville ; — Gerbeaud (15 ouv.), à Rosières-aux-Salines, arr. de Nancy.

Faïenceries. — Bernard (et poterie), à Saint-Max, arrond. de Nancy.

Armbruster (28 ouv.) ; — Evrat (75 ouv.) ; — Keller et Guérin (140 ouvr.), à Lunéville. — Fenal frères (30 ouv.), à Pexonne ; — Thomas, directeur (89 ouv.), à Saint-Clément ; — Jacquiet et Goudrexon (12 ouv.), à Badonviller, arr. de Lunéville.

Boncourt (4 ouv.), à Hablutz, commune d'Ibigny, arrond. de Sarrebourg.

Aubry (55 ouv.), à Toul.

Féculeries, fabriques de glucose et d'amidon. — Dury père ; — Dury fils (amidon) ; — Genet (amidon), à Nancy ; — Fricot et Galtié (féculerie, 7 ouv.), à Dieulouard ; — Némis-Block (féculerie, glucose et amidon, 10 ouv.), à Tomblaine ; — Werlhin (féculerie), 24 ouv., avec la fabrique de cardes), à Jarville ; — Thérin (glucose, 6 ouv.), à Dieulouard, arr. de Nancy.

Parmentier, à Lunéville.

Fonderies de seconde fusion. — Bailly (cuivre) ; — Constantin fils cuivre et bronze sur tous modèles ; robinets, coussinets et ajustages) ; — Cotton (cuivre) ; — Déniau (cuivre) ; — Laurent (cuivre) ; — Liégey, chemin de la Prairie, faubourg Saint-Pierre (fonte) ; — Poupard (cuivre), à Nancy.

Robillard (cuivre), à Château-Salins.

Boulanger fils (cuivre) ; — Lefrançois (cuivre), à Lunéville.

Fonderies en caractères. — Constantin fils, à Nancy.

Forges, fonderies et martinets. — Mathis de Grandseille (50 ouv.), à Abreschwiller ; — Salin et Cie, à Héming, arr. de Sarrebourg. (Voyez **Hauts-fourneaux**).

Fromageries. — Blaise, cultivateur aux Evrandes, commune de Moncel ; — Burtin, cultivateur à la Basse-Xirxange, commune de Maizières (façon Gruyère), arr. de Château-Salins.

Johannes, à Phlin, arr. de Nancy (fromages à la crême).

Bazin, cultivateur à la Ferme de Freywald, commune de Romelfing, arr. de Sarrebourg (façon Gérardmer et Gruyère).

Mouton, Pœuf et Lebrun, à Xaulxures-les-Vannes, arr. de Toul (fromages façon Brie).)

Ganteries. — Blaise ; — Coannet, à Nancy.

Kozel, Fr. (6 ouv.) ;—Nathan Berr, Fr. (70 ouv.) à Lunéville.

Gaz. Voyez **Usines à gaz.**

Glucose. Voyez **Féculeries.**

Gélatine (fab. de), — Bouzonviller (28 ouv., colle forte façon Givet), à Champigneules, arr. de Nancy. — Humbert et Cie (60 ouv.) ;—Riess (90 ouv.), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Guano-Mancéien. — Delcominète, à Nancy.

Glaces (manufacture de). — Compagnie de Saint-Quirin, Cirey et Monthermé, directeur, E. Chevandier ✻, (1,200 ouv.), à Cirey, arr. de Sarrebourg ; 2 polissoirs à Abreschwiller (40 ouv.)

Hauts-fourneaux — Karcher, Henry Westermann et Cie (haut-fourneau au coke, 180 ouv.; moulage en 1re et 2e fusion, fonte pour affinage et pour seconde fusion, vente de minerai pour la fabrication de la fonte), à Champigneules. — Mansuy et Cie (2 hauts-fourneaux, un au coke et l'autre au bois, 200 ouvriers, moulage et fonte pour affinage), à Pont-à-Mousson. — Salin, Lasson et Cie (haut-fourneau au bois, 10 ouv., fonte brute en saumons), à Chavigny. — Neuville (2 hauts-fourneaux, un au coke et l'autre au bois, 80 ouv., moulage et fonte pour affinage), à Frouard, arrond. de Nancy. — Voyez **Forges et minerai.**)

Instruments aratoires (fabr. d'). — C. de Meixmoron-Dombasle fils et Noël (52 ouv.); — Chatelain, à Boudonville; — Négler, à Nancy; — Xenard, à Essey, arrond. de Nancy.

Barthélemy, constructeur de charrues sans avant-train, à Bures, arrond. de Château-Salins.

Laines (filatures et tissages de). — Haillecourt (25 ouv.), aux Grands-Moulins, à Nancy. — Picard et Cie, aux Grands-Moulins; — Vermandé (3 ouv.), à Malzéville; — Ancel et Cie (50 ouv.), à Saint-Nicolas; — Barbier (28 ouv.), à Tomblaine; Bussienne (17 ouv.), à Dieulouard, arrond. de Nancy.

Dorr jeune, à Château-Salins; — Albert (3 ouv.), à Vergaville, arrond. de Château-Salins.

Guérard (14 ouv.), à Arnaville, arrond. de Toul.

Muller fils et Marchal (250 ouv.), à Badonviller; — Fournier (6 ouv.), à Domèvre-sur-Vezouse, arrond. de Lunéville.

Mathis, à Foulcrey, arrond. de Sarrebourg.

Limes (fabr. de). — Bouzonviller (28 ouv.), à Champigneules, arrond. de Nancy.

Prichler et Cie (3 ouv.), à Badonviller, arrond. de Lunéville.

Mansuy, à Niderviller, arrond. de Sarrebourg.

Machines à broder. — Barbe-Schmitz; Kartz fils, à Nancy.

Machines à vapeur. — Georgel frères et Cie, à Nancy.

Minerai de fer oolithique (extraction de). — Mansuy et Cie (42 ouv.), à Marbache, arrond. de Nancy.

Vivenot-Lamy et Cie (16 ouv.), à Liverdun, arrond. de Toul.

Moulins à grains. — Belz, moulin Didion, aux Grands-Moulins; — Burtin et Adrien, aux Grands-Moulins; — Grégoire, frères, aux Grands-Moulins; Munich et fils, aux Grands-Moulins; — Klein, Mourot, à Bouxières-aux-Chênes; — Morifing, à Ceintrey; — Zircher, à Champigneules; — Godefroy, Sidrot, à Custines; — Canel, à Diarville; — Bussienne, à Dieulouard; — Remy, à Dombasle; — Courtois (moulin à l'anglaise), à Frouard; — Vaillant, à Lay-Saint-Christophe; — Brunner, à Pont-Saint-Vincent; — Duchêne, à Rosières-aux-Salines; — Belz, à Saint-Max; — Brunner, à Saint-Nicolas; — Burtin (7 paires de meules, 6 ouv.), à Tomblaine; — Chatel, à Vézelise.

— Metzelaire, à Viterne, arrond. de Nancy. — Remy (moulin à vapeur), à Altroff ; — Pilon, à Aulnois ; — Zert, Contal, à Arracourt ; Kénel, à Lagarde ; — Baudoin, à Saint-Epvre ; — Zubert, à Salonnes ; — Labrevoit, à Serraincourt (Salonnes), arrond. de Château-Salins.

Virlet, aux Grands-Moulins, à Lunéville. — Veuve Masson, à Azerailles ; — Eyer, à Baccarat ; — Poirel, à Badonviller ; — Gérard, Payeur, Simonin, à Brémenil ; — Barbelin, Royer, Mohout, à Crévic ; — Masson, à Croismare ; — Krop, à Deneuvre ; — Payeur, Scelzer, à Domèvre ; — Clément, à Jolivet ; — Colligoon, à Magnières ; — Potier, à Marainviller ; — Pariset, à Moyen ; — Baé, Poirel, à Neuf-Maisons ; — Véber, à Parroy, arrond. de Lunéville.

Faul, Germain, à Sarrebourg ; — Thiébaut, à Avricourt ; — Sommert, à Saint-Quirin ; — Chrétien, Kribs, Ve Welsch, à Walscheid, arrond. de Sarrebourg.

Thomas, Aug. Maljean, Jos. Maljean, à Allamps ; — Moudon, à Arnaville ; — A. Lipmann (4 paires de meules), à Chaudeney ; — Bertrand, Lebeau et Simon, à Essey-et-Maizerais ; — Hergi, à Foug ; — Mansuy, à Liverdun ; — Kennel, à Pierre ; — Colson, à Villey-St-Etienne, arrond. de Toul.

Orgues (fabr. d'). — Hesse (2 ouv.), à Niderviller, arrond. de Sarrebourg.

Ouate (fabr. de). — I.-U. Wild (20 ouv.), à Nancy ; — Ancel jeune (11 ouv.), à Rosière-aux-Salines, arr. de Nancy.

Fournie (7 ouv.), à Domèvre-sur-Vezouse, arr. de Lunéville.

Papiers marbrés et de fantaisie (fabr. de). — Huin-Thervay (50 ouv.), à Nancy. — Blum (cartonnerie et papiers de couleurs (4 ouv.), à Champigneules, arr. de Nancy.

Parapluies (fabr. de). — Casel-Castillon (20 ouv.), à Lunéville.

Pâte à papier. — Lardenois, aux Grands-Moulins. — Buquet, à Dieuze.

Pipes en bois (fabr. de). — Liégey-Bocquel (20 ouv.) ; — Lamotte, à Nancy.

Pipes en terre (fabr. de). — Testevuide (10 ouv.), à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Porcelaine opaque et cailloutage. — Dryander (130 ouv.), à Niderviller, arr. de Sarrebourg.

Poteries, tuileries, drains, tuyaux de conduite. — Weissemburger (pots à fleurs, tuyaux de conduite), à Nancy. — Ve Roche (3 ouv., tuiles) ; à Champigneules ; — Enclin (tuiles et briques), à Frouard ; Grandjean et Guével fils (tuiles mécaniques et tuyaux de drainage et de conduite, 16 ouv.), à Ley-St-Christophe ; — Antoine (14 ouv., briques à réfraction très-estimées), au Chatenois, commune de Vandœuvre ; — Neuson (9 ouv., drains et tuyaux de conduite), à Mont-Plaisir, près

Nancy ; — Kœnig dit Leroy (poterie, 8 ouv.), à Pont-à-Mousson ; — Caron (10 ouv.), à Tomblaine ; — Sillé (drains, briques, cheminées, etc.), à Vandœuvre ; Toussaint (tuiles), à Vézelise, arr. de Nancy ; Lamarre, à Toul.

Mangenot (tuiles), à Lagarde ; — Gaillot (3 ouv., tuiles et chaux), à Vergaville, arr. de Château-Salins.

Kienzi (2 tuileries avec machine à broyer, tuiles de forme moderne et de forme ancienne, très estimées, drains et briques réfractaires, 15 ouv.), à Frémonville ; — Colin (tuiles Deyviller), à Magnières ; — Boiseaux (6 ouv., tuiles Deyviller), à Moyen ; Deveney (8 ouv., tuiles et chaux), à Neuf-Maisons ; — Husson (tuiles creuses et plates, 16 ouv.), à Pexonne, arrond. de Lunéville.

Marchal (3 ouv., poterie), à Bertrambois ; — C. et G. Nesseling (poterie), à Lixheim ; — Godfroy (4 ouv., tuiles), Bourgon (14 ouv., tuiles mécaniques et tuyaux de drainage), à Nidervillers, arr. de Sarrebourg.

Aubry aîné, Bataille jeune, Cahen (tuiles et drains), à Toul ; — Douzain (12 ouv., tuiles mécaniques, briques ordinaires et à jour, carreaux, tuyaux de drainage), à Bruley ; — Dony (2 ouv., tuiles mécaniques), à Domgermain, arr. de Toul.

Potasse (fabr. de). — Arnold ; — Claude, à Jarville, arr. de Nancy.

Poudrette (fabr. de). — Krauth, à Nancy.

Produits chimiques. — Société des anciennes salines de l'Est, Millier, directeur (600 ouv., y compris ceux employés à la fabrication du sel), à Dieuze, arr. de Château-Salins.

Xardel (70 ouv.), à Malzéville et à Lay-Saint-Christophe (sel ammoniac). arr. de Nancy.

Becquet, directeur (cristaux de soude), à Sommerviller, arr. de Lunéville.

Quincaillerie. — Vᵉ Bathelot jeune (médaille, expositions de 1844 et 1855. (65 ouvriers).

Sacs sans couture (fabr. de), — Lévy (125 à 150 ouv.), à Altroff, arr. de Château-Salins.

Savons (fabr. de). — Baradez frères, à Nancy.

Scieries mécaniques. — Haztfeld et Dreyfus (machine à vapeur, à Nancy ; — Mayer (3 ouv.), à Champigneules ; — Paraux (2 ouv., placage), à Lay-Saint-Christophe, arr. de Nancy.

Dix scieries usagères (22 ouv.), Bournique frères ; Georges Chevandier, à Abreschwiller ; — Chevandier père (4 ouv.), à Sainte-Catherine, commune de Bertrambois ; — de Klopstein, Mathis de Grandseille, de Gonneville, Jacquot et Geisler (scieries hydrauliques, 25 ouv.), à Val-de-Bon-Moutier ; — Chrétien, Iung, Schlosser, Meyer (scieries, 40 ouv., cuvelerie, 90 ouv., fabrication de sabots, 70 ouv.), à Walscheid, arr. de Sarrebourg.

Renard Rémy, à Arnaville, arr. de Toul.

Sel blanc (fabr. de). — Compagnie des salines, Buquet, directeur (comprenant les salines de Dieuze, Saléeaux, Moyenvic et Vic, avec plus de 600 ouv., y compris ceux employés à la fabrication des produits chimiques), à Dieuze.

Daguin et Cie, directeur, Raspony (392 ouv.), à Varangéville-Saint-Nicolas ; — Jobert, directeur de la Saline de Rosières-Varangéville (140 ouv.), à Dombasle, arr. de Nancy.

Becquet, directeur, à Sommerviller, arr. de Lunéville.

Salines d'Art-sur-Meurthe, Lequin et Cie, faubourg St-Jean, 22, à Nancy.

Sucrerie et distillerie de betteraves. — Brice (14 ouv.), à Champigneulles ; — Ve André née Baudot (sucrerie, 50 ouv.), à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Taillanderie et grosse quincaillerie. — Ve Bathelot (60 ouv.), à Blâmont, arr. de Lunéville.

Toiles métalliques en tous genres, Wéber, Kramer à Nancy.

Tuileries. — Voyez Poteries.

Turbines. — Georgel, frères, à Nancy.

Usines à gaz. — Constantin frères et Cie (70 ouv.), à Nancy. Jeanmaire (8 ouv.), à Lunéville.

Vans. — De Meixmoron fils et Noel.

Marchal frères, à Saint-Max, arr. de Nancy.

Falentin, à Lagarde ; — Mayon, à Maizières, arr. de Château-Salins.

Vermicellerie. — Ed. Noel (40 ouv.), à Nancy.

Verreries et verres de couleur. — Société anonyme des verreries de Plaine-de-Valsch et Valérysthal, directeur, Thouvenin (630 ouv.), à Valérysthal, arr. de Sarrebourg.

Guerner et Cie (98 ouv.), à Croismare, arr. de Lunéville.

E. et C. Schmid frères, et Mme Schmid (70 ouv.), à Allamps, arr. de Toul.

Verreries (verres à vitres). — Leflize et Cie (51 ouvriers), à Château-Salins. — Boppe et Cie, à Château-Salins.

Verres de montres. — (fabr. de). — Picard (105 ouv.), à Sarrebourg.

Avril (300 ouv.) ; — Hug et Gérard (45 ouv.), à Trois-Fontaines, arr. de Sarrebourg.

Vinaigriers. — Hanriot-Barbesant ; Wolff, à Nancy. — Delagarde (4 ouv.), à Jarville. — Philippe (2 ouv.), à Sainte-Anne, Laxou ; — Borel-Rouge ; Floranges ; Robert, à Pont-à-Mousson, arr. de Nancy.

Vis pour entrayoirs et freins de voitures. — Lestaudin aîné (19 ouv.) ; Serre (15 ouv.) ; à Pont-à-Mousson, arrond. de Nancy.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS LIBÉRAUX.

VILLE DE NANCY.

Abonnements de lecture.
Charpin (Mlles), St-Dizier, 11.
Fisson (Ve), Maréchaux, 39.
Frichement, place St-Epvre, 11.
Gonet (Mlle) (avec cabinet de lecture), Dominicains, 14.
Hinzelin, pl. du Marché, 67.
Thiéry, Pépinière. 27.
Vernier, Stanislas, 17.

Accordeurs de pianos.
Bardi, Grève, 34.
Benoit, Constitution, 9,
Fecker, Bailly, 8 bis (et réparation de pianos).
Kaiser, Montesquieu, 29.
Martin, à Sainte-Marie.
Raincler, de l'Hospice, 10.

Afficheurs.
Baroche, Equitation, 54.
Bernard (Antoine), N.-Dame, 3.
Barbier, rue du Cimetière, faub. des Trois-Maisons
Coquignot, place St-Jean, 41.
Griffet (Vve), rue des Dominicains, 15.

Agents de change.
Gério, Poissonnerie, 54.
L. Stiller, Saint-Nicolas, 31.
A. Weille et Lévy, Hache, 23

Allumettes chimiques (fab.)
Barotte et Cie, des Prés, 13.

Amidon (Fabricants d').
Arnould, du Crosne, 11,
Dury, St-Thiébaut, 34.
Dury fils, des Fabriques, 8.
Genet, faub. St-Pierre, 175.

Antiquités (Marchands d').
Dumont, Gr.-Rue (V.-V), 55.
Georges, Quatre-Eglises, 10.
Lazard Lévy, père et fils, rue Lafayette, 6.
Legay (Gustave), petite place de la Carrière, 53.

Arpenteur-géomètre.
Bourgeois, rue de Malzéville.

Arquebusiers.
Bernstheisen, Dominicains, 30.
Olry, Saint-Dizier, 120.
Rollin, Pont-Mouja, 16.

Artificier.
Guilleminot, Saint-Dizier, 118. (V. illuminations publiques).

Artistes peintres.
Alnot, (restaurateur de tableaux) Dominicains, 1.
Blaise, faubourg Saint-Jean, 7.
Bouillet (de), Saint-Pierre.
Buckley Edwards, Pépinière 15.
Casse, Stanislas, 20.
Dedome, St-Julien, 27.
Georges, Notre-Dame, 9.
Gérard, Montet, 64.
Jacolot, Sainte-Catherine, 26.
Leborne, Dominicains, 1.
Loyeux, St-Julien, 25 bis.
Mayer, faub. Saint-Pierre, 42.
Montarde, faub. St-Pierre, 52.
Olivier, Stanislas, 91.
Pacotte, Ste-Catherine, 37.
Paulus, trott. Stanislas, 23.
Préfontaine, Haut-Bourg, 21.
Risquet, Carmes, 22.
Rouchier, (Mme) (miniature), pl. d'Alliance, 4.
Thorelle, Stanislas, 20.
Voïart, (Mlle) (miniature), Montesquieu, 14.

Aubergistes.

Barré (à la ville de Gray), Montet, 13.
Brenier-Brenet (Ve)(Gril-St-Laurent), faub. St-Pierre, 44.
Benier-Chabot (Croix-d'Or), f. St-Pierre, 29.
Briot (à la ville de Nancy), St-Georges, 68.
Claudon (Invalides), Bailly, 23.
Dieudonné (à la Galerie), faub. des Trois-Maisons, 45.
Godin (à la Croix-Blanche), Dames, 26.
Godot (à la ville d'Epinal), faub. St-Pierre, 250.
Henry, rue de la Hache, 45.
Jadelot, f. des Trois-Maisons, 38.
Martin (à la ville de Luxembourg), G.-Rue (Ville-Vieille) et de l'Opéra, 2.
Parmantier (à la Rose), rue du Montet.
Perrozet (au Faisan), rue des Quatre-Eglises, 18.
Riethmuller (au Cheval-Blanc), faub. St-Georges, 26.
Saunier, à la Croix-de-Bourgogne.
Wahl (au Faisan), faub. Saint-Georges, 11.

Bains (Etablissements de).

Gaignière, St-Dizier, 21 (bains du Casino).
Boulangeot, Hôpital St-Julien, 16 (bains du Petit-Paris).
Constantin, Tapis-Vert, 3 (bains du Tivoli).

Bains à domicile.

Lebarbier, Carmes, 35.

Balais de riz (fabricant de).

Kirbach, Trois-Maisons, 26.

Bandagistes.

Muller, St-Dizier, 141.
Muller, St-Jean, 18.

Badigeonneurs.

Baudinot, G.-R. (V.-V.), 105.
Drouin, Pont-Mouja, 12.
Fourny, Source, 45.
Guillaume, Ponts, 86.
Marchal, Moulin, 11.
Marchal, Derrière, 45.
Sala, Pont-Mouja, 18.
Voirin, Quatre-Eglises, 46.

Banquiers.

Banque de France (succursale de la), voir p. 238.
Bourgon et Cie, St-Dizier, 24.
Jambois-Husson et Cie, St-Nicolas, 22.
Lenglet et Cie, Montesquieu, 8.
Lévy-Bing et Cie, St-Nicolas, 27.
Wolff et Cie, Dominicains, 44. (Succursale à Paris, rue du Conservatoire, 10).

Bas à façon (Fab. de).

Benoît, r. du Maure-qui-Trompe.
Bussienne (Mlle), place Saint-Epvre.
Chir, rue de la Fayencerie, 11.
Husson, Stanislas, 24.
Monchablon, rue Raugraff, 27.
Vœlker dit Godelippe, rue de la Source.

Bascules (Fab. de).

Mainbourg et Vitzikau, Saint-Thiébaut, 33.

Bateaux (Constructeur de).

Viciot, faub. Ste-Catherine, près la gare du canal.

Bestiaux (March. de).

Bauer (Léon), St-Nicolas, 77.
Dreyfus, Tiercelins, 28.
Lhéman (Courtier), Ste-Anne, n° 28.

Billards (Fab. de).

Dufour, St-Dizier, 130.
Riffel, Gr.-Rue (V.-Vieille), 92.

Billets de faire part, Cartes de visite, etc. (Porteurs de).

Bernard (Antoine), N.-Dame, 8.
Malaisé, rue Stanislas, 30.
Picot, place Stanislas, 3.
Royer, rue Primatiale.

Bimbeloterie et Jouets d'enfants.
Buinau, rue Stanislas, 36.
Delpèché, Dominicains, 19.
Fawtier (Mme), Tiercelins, 5 (en gros).
Fouruy, rue St-Dizier, 53.
Guyot, rue St-Dizier, 92.
Mansuret, Quatre-Eglises, 77.
Mathis, place du Marché, 12.
Nicolas-Mathieu, Dominicains, 36.
Pierre, Gr.-Rue (Ville-Vieille), 65.
Racadot-Claude, Pont-Monja, 8.

Bitumes et Asphaltes.
Constantin frères, Ile-de-Corse, 2 (applications pour dallages de trottoirs, terrasses, cours, cuisines, remises, étables, écuries, caves d'usines, etc). — Huiles essentielles, goudrons et brais.

Blanchisseuses.
(Voyez aussi Lavoirs publics).
Clermont(Ninichc),Pépinière, 2.
Fedenheim (Mme), terrasse de la Pépinière, 30.
Forquignon, au Crône.
Gabriel, à Nabécor.
Henrion, Grands-Moulins, 4.
Liégey, Pépinière, 26.
Picot (Mme), place Stanislas, 3.
Thomassin, Maréchaux, 8.
Vaultrin, f. des Trois-Maisons, 7.

Blanchisseuses de broderies et de dentelles.
(V. broderies et Dentelles (blanchisseuses de).

Bleu (Fab. de).
Beau-Vulmont, St-Nicolas, 33.
Bouillet, St-Julien, 15.
Boutier-Budin, St-Jean, 29.
Haus, place St-Georges.

Blanc. — Dentelle.
Bernheim, Fayencerie, 17.
Nicolas, 3 (en gros).
Cahen, St-Jean, 41 ter.
Décisy, rue Saint-Dizier, 38.
Dupont et Dardart, Tiercelins (en gros).
Génie, Michottes, 11.
Gueth et Drouin, St-Dizier, 20.
Kauffer (Ve et sœur) St-Jean, 2.
Lahaye, r. St-Georges, 4 et 6.
Tourtel, Michottes, 4.
Valence, rue Saint-Nicolas, 28, (en gros)
Vuillaume-Bertin et Fiel, rue St-Dizier, 9.

Bois à brûler et sciages.
Boufand, Montesquieu, 8.
Caen, Moyse, Poissonnerie, 2.
Dreyfus, Sapin, 29.
Fournel, faub. St-Pierre, 37.
Goudchaux, f. St-Jean, 2.
Grandeury, f. Ste-Catherine, 5.
Hatzfeld et Dreyfus, porte St-Georges
Henry, Pont-d Essey, 34.
Morlot, rue des Jardiniers, 5.
Paquet (Mme), rue de Metz, 15.
Paquet, fils, r. de Malzéville, 20.
Petitjean, (bois scié), Sainte-Anne, 23.
Pierre, port du canal.
Raignînot, Château-Carré, 10.
Renold, place Stanislas, 3.
Romary, rue Ste-Anne.
Thincelin, Malzéville, 34.
Thouvenel, Equitation, 42.
Vivenot-Lamy, rue du Haut-Bourgeois, 31.

Bois de construction.
(V. Planches et bois, March.)

Bonneteries.
Andreux (Eugène), Saint-Dizier, 123 (en gros).
Barbier, f. St-Pierre, 5 (fabric).
Brenas, Poissonnerie, 1 march).
Bussienne (Mlle). place St-Epvre (march.).
Claude (Mlle), Dominicains, 46.

(march.)
Darboy, St-Nicolas, 20 (en gros).
Dersange, Stanislas, 32.
Ducret-Feyen, St-Georges, 26 (march).
Eblin, Dominicains, 57 (march).
Gustave-Mayer, Pont-Mouja, 21 (en gros).
Mayer, Pont-Mouja, 5 bis (en gros).
Meffe, St-Dizier, 76 (march.)
Nathan-Picard, St-Nicolas, 44. (en gros)
Parfait et Henry, St-Nicolas, 31 (en gros).
Ravez, du Haut-Bourgeois, 15. en gros.
Renaud et Pelisson, St-Dizier, 98 (en gros).
Ruttinger-Laprevotte, Poissonnerie, 11 (march).
Schmitz, St-Dizier, 145 (march).
Toussaint, St-Nicolas, 25 (en (gros).

Bouchons (fab. de).

Fournier, rue St-Nicolas, 74.

Bouchers.

Aaron, St-Joseph, 2.
Antoine, faub. Stanislas, 9.
Aubry, Trois-Maisons, 16.
Bernard--Dœrflinger, St Georges, 48.
Bernheim, Quatre-Eglises, 15.
Block, f. des Trois-Maisons, 27.
Caen, St-Nicolas, 17.
Cerf (Cain), Hache, 32.
Cerf, Grève, 5.
Colignon, Quatre-Eglises, 20.
Demange, faub. St-Pierre, 116.
Dreyfus, Raugraff, 20.
Eulriet, faub. St-Pierre, 10.
Eustache. Source, 39.
Fournier, Stanislas, 30.
François, de Malzéville, 7.
Grosset, faub. St-Pierre, 216
Guillaumé, St-Dizier, 134.
Hubert, Hache, 55.
Jacob, Notre-Dame, 28.
Jacob, Raugraff, 6.
Jacob (Léon), St-Dizier, 56.
Jacob, Saint-Thiébaut, 6.
Jacob, Fayencerie, 14.
Jaillon, G.-Rue (Ville-Vieille), 113.
Jaillon, Stanislas, 26.
Jeingembre, St-Thiébaut, 27.
Jules Léon, Hache, 19.
Kieffer (Georges), St-Dizier, 60.
Latasse, St-Jean, 47.
Latasse fils, St-Georges, 66.
Najean, St-Michel, 11.
Netter, Maréchaux.
Pierron, Pont-Mouja, 19.
Pierron, Gr.-Rue (V.-V.), 103.
Petit, place St-Epvre, 3.
Salmon, Saint-Jean, 37.
Simon, faub. St-Pierre, 90.
Stimbach, Dames, 32.
Tsanten, faub. Stanislas, 19.
Thiéry(Ve), ruelle St-Antoine, 8.
Thouvenin, f. St-Georges, 10.

Boulangers.

Arnould, St-Dizier, 106.
Bailly (Mme), f. St-Pierre, 4.
Barbier, place St-Epvre, 5.
Bastien, Montet, 32.
Bastien, Haut-Bourgeois, 2.
Beyler, Ste-Anne, 5.
Bodard, St-Georges, 42.
Boudinet, Gr.-Rue (V.-V.), 82.
Bourlier, Dominicains, 13.
Campagne, f. des Trois-Maisons. 26.
Caye, Source, 19.
Dalbin, Saint-Georges, 74.
Demange Poissonnerie, 6.
Dethorey, f. St-Pierre, 206.
Drach, Hache, 67.
Dratz, St-Nicolas, 71.
Eulriet, de Metz, 49.
Fauconnier, pl. St-Epvre, 17.
Feltz, Saint-Michel, 5.
Floquet, Hache, 59.
Fristot, f. des 3-Maisons, 43.

Froment, St-Dizier, 134.
Gouy, Raugraff, 25.
Heckler, Hache, 71.
Heim, faub. St-Pierre, 48.
Henriot, Tiercelins, 7.
Hody, place St Epvre, 5.
Holtzmuller. St-Dizier, 64.
Houiard, Quatre-Eglises, 20.
Humbert, de Metz, 44.
Hussenot, rue des Dames, 23.
Isaïe, St-Dizier, 94.
Jacques, Maréchaux, 10.
Janot, Equitation, 55.
Joublin, faub. St-Pierre, 28.
Klein, Artisans, 54.
Koster, St-Georges, 2.
Kirck, Pont-Mouja, 27.
Lajoux, Ste-Catherine, 26.
Laurent, Stanislas, 37.
Leclerc, f. St-Pierre, 178.
Lœffer, St-Thiébaut, 11.
Lehmann, pl. du Marché, 3.
Maguillot, St-Dizier, 147.
Maitredhotel, f. St Pierre, 78.
Mantoue, St-Dizier, 62.
Martin, pl. St-Jean, 4.
Mangus, Grève, 27.
Midon, Hache, 128.
Missenard, faub. des Trois-Maisons, 34.
Moro, f. des Trois-Maisons, 4.
Munier, Primatiale, 14.
Nicole, Gr.-Rue (Ville-Vieille), 78.
Parisot, St-Jean, 26.
Perrin, St-Jean, 53.
Pierson, Pont-Mouja, 17.
Poirel, des Ponts, 4.
Rogé, faub Stanislas, 30.
Rolland, Gr.-Rue (Ville-Vieille), 51.
Rougieux, f. St-Pierre, 126.
Samson, Poissonnerie, 22.
Spiest, f St-Pierre, 88.
Steinmetz, Hache, 54.
Tacaille, Stanislas, 76.
Thiébaut, f. St-Pierre, 16.
Thirion, Ste Anne, 7.
Touchot, Stanislas. 23.
Toussaint, des Dames, 19.
Touveny, Hache, 17.
Trutscher, St-Georges, 28.
Valser, Dominicains, 27.
Vaudré, faub. St-Georges, 5.
Voinier (Vve), St-Georges, 77.
Weber, f. St-Jean, 27.
Zieber, Stanislas, 16.

Bouquinistes.

Husson, St-Epvre, 6.
Moïse, St-Thiébaut, 2.

Bourreliers.

Caps, f. St-Pierre, 45, et f. St-Georges, 91.
D'hotel, St-Dizier, 126.
Grand-Pierre, St-Dizier, 145.
Salagnat, St-Georges, 45.

Brasseurs.

Betting, route de Metz, à St-Sébastien
Betting (Michel), Montet, 2.
Corrigeux, Grève, 24
Dalstein, St-Thiébaut, 37.
Greff frères, faub. St-Jean, 52.
Klein, Gr.-Rue V.-Vieille, 74.
Poirot, Equitation, 25.
Poirson, faub. St-Pierre, 21.
Schaken (de), Gds-Moulins, 21.
Thouvenin, de Metz, 24.

Broderies (Fab. de).
(Voyez Machines à broder).

Alexandre, St-Jean, 41.
Alexandre, Carmes, 42.
Adrian, Carmes, 6.
Aron, Carmes, 34.
Aylé-Idoux, St-Dizier, 2.
Balthazard-Lesaing, Carmes, 22
Bapst, Poissonnerie, 11.
Baraban, Monnaie, 2 (bis).
Baptiste, Boudonville. 24.
Bernard, P. R. des Carmes, 5.
Bertin, St-Dizier, 14.
Béraud, Stanislas, 7.
Berment (Mme), Poissonner., 13.
Berneim et Hulman, petite rue

des Carmes, 5.
Berr (Léon), Pépinière, 31.
Berr et fils, Poissonnerie, 7.
Berr (Salomon), Ste-Cather., 8.
Bloch, Hache, 40.
Blum-Franck, St-Dizier, 85.
Bœglin, Stanislas, 50.
Boirayon, place Stanislas, 2.
Bonnefoi, Pépinière, 32.
Bordier (Mme), Stanislas, 52.
Boor, St-Dizier, 55.
Bouchy, des Dominicains, 24.
Bouhon, Carmes, 22.
Boulard, Pépinière, 42.
Bourgeois, Pépinière, 5.
Bourgon et Favier-Gay, place Carrière, 3.
Boursier, pl. Dombasle, 45.
Boyer-Eloy, Carmes, 1.
Brèche dit Labonté, Stanislas, 84.
Briquel-Prinsler, Dominic., 20.
Brisac, Ste-Catherine, 8.
Brisac-Berr, p. r. des Carmes, 5.
Brullard, St-Georges, 14.
Caen, dit Lajeunesse, Stanisl., 62.
Chardard aîné, pl. de Grève, 11.
Chatelain, Stanislas, 34.
Chatelain, faub. Stanislas, 17,
Chenel (Mme), Carmes, 20.
Chevin jeune, St-Jean, 4.
Claudin, Poissonnerie, 26.
Colin-Thierry, Stanislas, 42.
Collot, Carmes, 32.
Conrard, Stanislas, 50.
Crappier, Carmes, 17.
Dalancourt (Ve), faub. Sainte-Catherine, 16.
Darcy, Carmes, 33.
Daumal, Stanislas, 19.
David, Saint-Jean, 29.
Delaunay (Ve), Carmes, 23.
Delorme, Michottes, 1.
Desfossez-Meyer, Stanislas, 52.
Desgranges, c. Léopold, 30.
Deshayes-Maubon, Carmes, 35.
Desperrier, 4-Eglises, 50.
Ducourreau, Dominicains, 20.
Dubois-Bangofski, pl. Grève, 4.
Duprey (Mlle), Michottes, 11.
Duprey, pl. Stanislas, 2.
Durand, Carmes, 22.
Durbec, pl. de Grève, 8.
Dury-Gudin, St-Thiébaut, 34.
Edveyer, St-Dizier, 101.
Fisson, Opéra, 3.
Floquet, Hache, 39.
Fournier jeune, Poissonnerie, 35.
Foltz, St-Joseph, 43.
Fraisse, St-Dizier, 1.
Francfort, Raugraff, 11.
Francfort, St-Jean, 36.
Frank, Stanislas, 29.
Frécot, Stanislas, 3.
Galand, St-Nicolas, 19.
Gandoin-Thouvenin, Poissonnerie, 22.
Gentil (Mlle), Stanislas, 33.
George (Mlle), Dominic., 20.
Gesler, Stanislas, 49.
Gerardin-Nary, Stanislas, 31
Grandin-Mouville, Dominic., 33.
Grisard (Mme), Poissonnerie, 33.
Grosjean, Stanislas, 92.
Grossy (Mme), Stanislas, 55.
Guillaume-Febvrel, Stanislas, 51.
Guichard, c. Léopold, 13.
Hanset, St-Dizier, 38.
Hauger et Vassé, f. St-Jean, 7 et 9.
Henry, Ponts, 41.
Henry, Raugraff, 27.
Herbster, p. r. des Carmes, 9.
Horrer, Michottes, 1.
Houbault, Stanislas, 37.
Huin (Dlle), Quatre-Eglises, 11.
Hulmann Lévy, Gr.-Rue (Ville-Vieille), 34.
Isay (Mme), impasse du Lycée.
Jacob (Alexandre), Ponts, 58.
Jacob (Mme), Carmes, 31.
Jacot (Mlle), Poissonnerie, 36.
Jacques (Mlle), Notre-Dame, 98.
Jacquot-Berthaut, de la Visit.
Joseph (S.), pl. Stanislas, 2.

Kahn, Quatre-Eglises, 62.
Kaiser, Dominicains, 35.
Kremnitz, Poissonnerie, 19.
Kuschnick et Cie, Pépinière, 27.
Lafleur, Raugraff, 27.
Lambert (Mme), Ponts, 39.
Lambert, Raugraff, 26.
Larcher, St-Dizier, 92.
Lanio, Ste-Catherine, 9.
Lapierre, Source, 33.
Lazard-Gougenheim, petite rue des Carmes, 3.
Latourette(Mme), Pépinière, 35.
Lemarchand (Vve), p. rue des Carmes, 3.
Léonard-Ducret, Stanislas, 6.
Leclerc, Carmes, 13.
Levy-Jonas, Carmes, 19.
Lévy (Dlle), Stanislas, 13.
Lévy, St-Dizier, 46.
Lhuillier, Carmes, 26.
Lhuillier, Carmes, 18.
Liot, St-Jean, 5
Lajeunesse, Stanislas, 44.
Lemaire (Mme), Carmes, 1.
Lemercier, Stanislas, 39.
Masson, faub. St-Jean, 7.
Marson, faub. Stanislas, 7.
De Mage, Stanislas, 41.
Maguin, Stanislas, 56.
Mantoux (frères), Stanislas, 82.
Marchal-Collot, Carmes, 52.
Marpon (Mlle), Poissonnerie, 3.
Mathieu (Mme), pl. Dombasle, 36.
Maurice (Mlle), St-Jean, 22
Max et Perquel, pl. St-Jean, 45.
Meunier, Stanislas, 39.
Mirguet, Stanislas, 15.
Monin, Carmes, 2.
Mont-Motel, Ste-Catherine, 25.
Morhange, St-Georges, 7.
Mohr, Stanislas, 52.
Munier, Visitation, 25.
Nathan, St-Georges, 6.
Nathan, Raugraff, 16.
Natscheim, Hache, 92
Nave-Husson (Mme), St-Jean, 5.
Nicolas (Vve), Stanislas, 31.
Pallarès (Mlle), St-Jean, 34.
Pascal (Mme), Hache, 80.
Pacot, Stanislas, 1.
Parisot, Stanislas. 5.
Peiffer, d'Amerval, 2.
Perrel, St-Dizier, 36.
Petit, St-Dizier, 55.
Pitay, Stanislas, 35.
Picard, St.-Dizier, 101.
Prézantoine, petite rue des Carmes, 13.
Prévet, Stanislas, 1.
Prévost, St-Jean, 2.
Rief, place Stanislas, 2.
Rollet, Poissonnerie, 26.
Royer-Simonin, pl. Carrière, 11.
Sabrier, Equitation, 20.
Saincère, pl. du Marché.
Salmon Salmon, Carmes, 27.
Salmon-Weille, Ponts, 34.
Samuel, place Carrière, 9.
Samuel-Caen, p. r. Carmes, 9.
Samuel (frères), Ponts, 32.
Schweick, Carmes, 22.
Senef (Mlle), Quatre-Eglises, 25.
Simonin, Carmes, 16.
Sourel-Prétot, f. St-Pierre, 150.
Stelze (Louis), et Mme Gandoin Thouvenin, Poissonnerie, 22.
Stern-Schvab, Carmes, 17.
Tevanne, Carmes, 7.
Tiébaut-Wolff, Visitation, 7.
Vatelle, St-Dizier, 94.
Vaultrin (Mlle), pl. d'Alliance, 4.
Venon Mlle), Pépinière, 35.
Vernolle, Ste-Catherine, 39.
Vilaume, Carmes, 36.
Vincent dit Saint-Dizier, Carmes, 21.
Vital, Ste-Anne, 22.
Weil, Ponts, 41
Westermann-Callot, Michottes, 1.
Wolff, Stanislas, 74.
Wolff-Jacob, Stanislas, 5.
Worms, p. r. des Carmes, 7.
Yung (Mme), Pépinière, 21.

Broderies (or et soie).
Ingelrelst (Mme), au jardin botanique, des Champs, 11.
Sabde (Mme), St-Dizier, 138.
Schnetzer (Mme), G.-R.V.V.119
Broderies (Dessinateurs).
Barail, Quatre-Eglises, 43
Barthelémy, pl. des Dames, 12.
Barthelémy jeune, Poissonnerie, 25.
Besch, pl. St-Epvre, 5.
Billa-Chambéry, Charité, 2.
Bois, Gr.-Rue (Ville-Vieille), 76.
Blampain, Poissonnerie, 9.
Bossner, Poissonnerie, 11.
Bourgon, Ste-Catherine, 24.
Bourgon (Vve), Stanislas, 46.
Bredenstein et Laurent, Pépinière, 18.
Brunet, passage du Casino.
Colin, Stanislas, 88.
Compagnot, d'Amerval, 2.
Colin, Carmes, 28.
Collot, St-Dizier, 42.
Cuyon et Françonnet, Equitation, 41.
Deniau, Carmes, 35.
Duon, Ste-Anne, 23.
Desbordes, Pont-Mouja, 9.
Duon, Stanislas, 94.
Fidrit, Charité, 2.
Flambeau, faub. St-Jean, 5.
Françonnet, f. Stanislas, 8.
Frion, Maréchaux, 18.
Gachot, Charité, 2.
Geraudin, St-Jean, 48.
Grandbur, Hache, 21.
Hubert, Visitation, 12.
Jadelot, impasse du Lycée, 11.
Klein, Maréchaux, 4.
Koch, Pont-Mouja, 24.
Lamblot, Pépinière, 31.
Leclerc, Gr.-Rue (Ville-Vieille), 76.
Leroux, trottoirs Stanislas, 20.
Lhuillier, Drouot, 8.
Libertiot, Dames, 28.
Lint, Dominicains, 21.
Lucas, Vénerie, 6.
Mansuy, Vénerie, 6.
Meunier, imp. du Lycée, 5.
Montcourant, Poissonnerie, 53.
Monchette frères, Stanislas, 11.
Maillot, Poissonnerie, 10.
Nicolas, Gr.-Rue (Ville-Vieille), 90.
Petitdidier, rue des Carmes, 21.
Picot, Dominicains, 1 bis.
Piget, Ponts, 51.
Prouvé frères, Ponts, 4.
Robinet, Carmes, 35.
Renaud, Stanislas, 46.
Stezle, Ponts, 35.
Telle, Constitution, 13.
Thiéry, Pépinière, 21.
Thiriot, tr. Stanislas, 15.
Vatin, Ponts, 52.
Valotte, Stanislas, 80.
Verpy, place Saint-Epvre, 3.
Broderies (Blanchisseurs).
André, St-Dizier, 55.
Berviller Henry (Mme), Stanislas, 96.
Bœs (Mme), Poissonnerie, 23.
Bouret (Mlle), Pépinière, 1.
Boulanger, Stanislas, 108.
Brunet, passage du Casino.
Claudon (Mme), Source, 25.
Chatelain (Mme), pl. de Grève, 4.
Chevry (Mme), rue du Lycée.
Degoin (Mlle), Constitution, 8.
Fedenheim (Mme), Pepinière, 30.
Fest (Mme), Venerie, 3.
Ferne, Charité, 10.
Feid, Quatre-Eglises, 63.
Grosjean, Hache, 48.
Herbin, Quatre-Eglises, 59.
Humbert, St-Dizier, 138.
Henry, Pépinière, 26.
Jolivet, Visitation.
Kromber (Mlle), Source, 15.
Lenoir (Mme), pl. du Marché, 7.
Louison, St-Dizier, 14.

Mollière (Mme), p. rue Carm. 9.
Morius, Pépinière.
Motte (Mlle), Stanislas, 39.
Nicolas (Mlle), Ponts, 4.
Perny (Mme), Cheval-Blanc, 12.
Pierre, des Champs, 13.
Stiller (Mme), Montesquieu, 12.
Vosgien, Source, 33.

Broderies (tissus pour).

Bauvoy, Dominicains, 21.
Ducrot, Stanislas, 46.
Génie, Michottes, 11.
Ruffier-Lheuter, Constitution, 17
Tachon, Stanislas, 41.

Brosses (Fab. de).

Conrard, St-Dizier, 45.
Gillaut, Grand-Rue (V.-V.), 105.
Gontière, St-Dizier, 68.
Housseaux, (march.), Dominicains, 11.

Brosses (fab. de bois de).

Badel, r. du Ruisseau, 91 (machine à vapeur).

Cafetiers.

Antoine (café de France), faub. Saint-Jean, 14.
Barbara (c. Belle-Vue), Saint-Georges, 83.
Barbier, place du Marché, 1.
Barthelémy (c. de Lunéville), f. Saint-Pierre, 3.
Bastien, faub. St-Georges, 15.
Baudot (c. Stanislas), place Stanislas, 11 (et restaurant).
Bazoche (c. de l'Opéra), place Stanislas, 13.
Beck (c. d'Alsace), faubourg Stanislas, 6.
Berthaut (c. de la Paix), Stanislas, 4.
Betcher (Jean), (café du Midi), place Lafayette.
Beyel, faub. Stanislas, 6.
Blouet (c. de l'Abattoir), faub. Sainte-Catherine, 1.
Boës (c. du Débarcadère), aub. Saint-Jean, 6.
Camon, trot. Stanislas, 22.
Charpentier, f. St-Pierre, 17.
Charles (c. du Globe), Saint-Georges, 55.
Chaton (c. des Halles), Stanislas, 37.
Crépin, f. St-Georges, 7.
Dufour, St-Dizier, 132.
Fastinger (c. Laurent), Saint-Dizier, 80.
Favey, Gr.-Rue (V.-V.), 104.
Fréchard, Ste-Catherine, 43.
Génin, f. Saint-Pierre, 42.
Geoffroy (c. de Foix), place Stanislas, 1.
Geoffroy (c. de la Brasserie), pl de la Carrière, 1.
George (c. de Metz), r. de Metz, 28.
Gérard (c. National), pl. Saint-Epvre, 4.
Hanus (c. de la Douane), rue Saint-Jean, 36.
Henriet (c. de la Brasserie Stanislas), Pépinière, 34.
Henry (c. du Balcon), Dominicains, 49.
Huin et Petitcolas (c. du Chalet), Boulevard de la Pépinière 1.
Huin, St-Michel, 5.
Jeuneson (c. St-Nicolas), rue Saint-Nicolas, 51.
Justin Sauvage (c. de l'Esplanade), Stanislas, 2.
Laboutelet.
Larousse, pl. du Marché, 30.
Legay, faub. Stanislas, 16.
Legros, p. p. Carrière.
Lemaire et Victor Dorr (café de la Comédie), pl. Stanislas, 2, et rue de la Pépinière.
Luchini, place Saint-Jean, 49.
Ley, faub. St-Pierre, 200.
Maré (c. chantant), Ponts, 9.
Milon, faub St-Pierre, 27.
Michel (c. Saint-Dizier), rue St-Dizier, 130.

Michel, Monnaie, 8.
Mosbach (c. de la Citadelle), imp de la Citadelle, 15.
Munier (c. Munier), St-Dizier, 113.
Noirel (c. des Messageries), Carmes, 1.
Parfait (c. de la Meurthe), Ste-Catherine, 24.
Pierre, Visitation.
Remy, Grande-Rue V.-V, 74.
Roy (c. du Port), f. St-Georges. 15.
Saunier (c. Parisien), Dominicains, 47.
Schiltz (c. de la Seille), Saint-Georges, 60.
Scheiler (c. de la Croix), faub. des Trois-Maisons, 77.
Simonin (c. de Paris), Poissonnerie, 27.
Suisse (c. du Marché), place du Marché), 24.
Thiriet, St-Jean, 41.
Valentin et Boës (c. du Commerce), pl. Stanislas, 1.
Valentin (c Nancy), Pont-Mouja, 15.
Villaume, faub. Stanislas, 25.
Calorifères (Constructeurs de).
Husson, Lafayette, 6.
Roux, rue Saint-Thiebaut.
Calicots, cretonnes et percales (fab. de).
Saladin frères (fab.), f. Saint-Pierre, 173. (Tissage mécanique.)
Camionnage (Entrep. de).
Beau, faub. Saint-Jean, 4.
Croctaine, Notre-Dame, 14.
Ottenheimer et Villaume, pour la Compagnie du chemin de fer, rue des Tiercelins, 42, à la poste aux chevaux.
E Villaume, à la gare du chemin de fer.
Caoutchouc (Articles de).
Botta, Saint-Georges, 7.
Buineau, Stanislas, 36.
Caye fils, Saint-Georges, 9.
Kœhler-Oster, d'Amerval, 6 bis.
Marx-Picard, Saint-Dizier, 32 (Voy Tailleurs, habillements confectionnés et chaussures).
Cartes à jouer (Fab. de).
Boucher, Pépinière, 25.
Carton (Fab. de).
Blum, à Champigneulles.
Crémel, aux Grands-Moulins; entrepôt, Gr.-Rue V.-V., 84.
Cartonniers.
Beaucourt, rue St-Jean, 21.
Cayon jeune, Stanislas, 26 (cartons de broderies).
Christophe-Collin, pl Carr., 7.
Humblot, d'Amerval, 11.
Pierre, Cour, 3.
Thorelle, Quatre-Eglises, 27.
Carrossiers (voyez Selliers).
Casquettes (Fab. et marc. de).
Dominici, pl. du Marché, 22.
Haupert, Faïencerie, 4.
Luchésy, Faïencerie, 10.
Lance, Boucherie, 18.
Chamoiseurs (voyez **Tanneurs**).
Chandelles (Fab. de).
Baradès frères, Montet, 6.
Bastien, St-Julien, 13.
Chrétien, St-Nicolas, 72.
Jeandel, Hache, 43.
Lenoble, St-Dizier, 122.
Chaises (Fab., v. **Tourneurs**
Chapeaux de paille (Fab.)
Babin, Gr.-Rue V.-Vieille), 79.
Coanet jeune, Hache, 23.
Coanet (Eugène), St-Georges.
Coanet fils, St-Julien, 21 bis.
Remy, frères, S.-Dizier, 23.
Wild, St-Nicolas, 41.
Chapeaux de paille (March de).
Donat, jeune. St-Dizier, 48.
Coanet, St-Dizier, 73.
Picot (M le), St-Dizier, 65.

Spelty, St-Dizier, 90.
Spelty, St-Jean, 28.

Chapeliers.

Babin, place Stanislas, 14 (passementerie, fourbisserie).
Beaup, Saint-Georges, 12.
Delchard (Ve), pl. d. Dames, 19.
Duguenot, Artisans, 35.
Didelot, Saint-Jean, 12.
Lance père, Boucherie, V.-V.
Lance (Ve), Saint-Michel.
Liégey (Ve), Chemin des Sables, 10 (fabric.)
Mangeot (Mme), d'Amerval, 2.
Musy, Saint Dizier, 115.
Olry, Dominicains, 29.
Péret, Saint-Jean, et rue Raugraff, 1.
Prévot (Ve), Saint-Jean, 8.
Reinaud, Saint-Jean, 12.
Riche, Saint-Jean, 1.
Spelty, St-Jean, 28.

Charbon (march. de).

Bezier, Saint-Julien.
Bierné, Visitation, 2.
Birck, Visitation, 27.
Cirey (Ve), Pont-Mouja, 18.
François (Ve), p. rue St-Pierre.
Halsfed et Dreyfus, Jardins, 3.
Houdot, Saint-Thiébaut, 43.
Jean, Boucherie, 10.
Jeanmaire, f. St-Pierre, 32.
Loquier Maure-qui-Trompe, 49.
Louis, rue du Manége, 6.
Najean, Quatre-Eglises, 39.
Notain, Cheval-Blanc.
Michel, Raugraff, 10.
Morgard, Dauphine, 25.
Oudinot, Dames, 26.
Perret (Ve), Hache, 71.
Schilaneck, Notre-Dame, 86,

Charcutiers.

Barthélemy, St-Nicolas, 52.
Barthelemy, pl. Saint-Epvre, 7.
Breton, Gr.-Rue V.-V., 127.
Buisson, Cimetière, 17.
Charbonnier, St-Georges, 34.
Chrétien, Poissonnerie, 16.
Doucet, Hache, 102.
Dreyfus, Poissonnerie, 28.
Guironnet, Saint-Thiébaut, 7.
Geoffroy, Malzéville, 7.
Guermont, Notre-Dame, 23.
Henry, Saint-Nicolas, 80.
Houssat, St-Thiébaut, 16.
Jambille, Hache, 21.
Lamasse, Maréchaux, 9.
Léon, faub. Saint-Pierre, 68.
Leroy (Vve), Notre-Dame, 64.
Liégey, Dames, 25.
Maillot, f. St-Pierre, 54.
Mansuy, faub. St-Pierre, 24.
Manquat, faub. Stanislas, 8.
Martinoty, St-Dizier, 118
Masson, Gr.-Rue V.-V., 133.
Morisot, St-Georges, 38.
Nagel, St-Georges, 65.
Paul, St-Georges, 65.
Prévot, St-Jean, 31.
Rappold, Fayencerie, 7.
Streiff, Hache, 80.
Verdenal, Maréchaux.

Charpentiers.

Bouff, Montet, 94.
Charles, Grève, 48.
Darbelet, faub. St-Jean, 2.
Fort, St-Nicolas, 12.
Gracieux, Metz, 1.
Harmant, Metz, 2, et Haut-Bourgeois, 11.
Lallemand, Artisans, 25.
Martin, Fabriques, 21.
Nocus, Tapis Vert, 6.
Piloy, rue de Metz, 3.
Prud'homme, Sainte-Anne, 11.
Pleux, Malzéville, 6.
Ronssel, Hôpital-Militaire, 3.
Sidrot, Metz, 12,
Schweizer, Notre-Dame, 46.
Thomen, Opéra, 3.

Charrons.

Bellanger (et Forgeron), Notre-Dame, 12.
Bernard, f. des Trois-Maisons, 7.

Birck, Visitation, 27.
Bouvard, Saint-Nicolas, 26.
Bouvard, faub. Stanislas, 26.
Dupays, Hache, 5.
Gilles, Fabriques, 11.
Houillon, Citadelle, 4.
Haus, rue de Malzéville, 7.
Labry, f. St-Pierre, 30.
Lasaulce, f. St-Pierre, 24.
Marchal, Jeunnot, 15.
Marchal, Ste-Anne, 10.
Mossu, faub. St-Georges, 10.
Mouton, Notre-Dame, 25.
Rambourg, Raugraff, 10.
Petit, Equitation, 68

Chaudronniers.

Bertrand, Pont-Mouja, 26.
Faverotte, St-Dizier, 14.
Grégoire, St-Georges, 43.
Huin ainé, f. St-Pierre, 13.
Leclerc, Hache, 126
Mathis fils, G.-Rue V.-V., 129.

Chaussures confectionnées.

Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.
Bouyer, Saint-Dizier, 65.
Didion (Mlle), Dominicains, 53.
Feyen (Mlle), Saint-Georges, 21.
Guyot, Saint-Dizier, 92.
Lévy père, Fayencerie, 16.
Lévy, rue Saint-Dizier, 74.
Maire, Saint-Nicolas, 66 bis.
Meffe, rue Saint-Dizier, 76.
Noël-Claude, Dominicains, 28.
Picot (Mlle), Saint-Dizier, 65.
Simonin, Saint-Dizier, 77.
Sordoillet (spéc.), Dom., 43.

Chaussures (fab. et march.) en gros).

Andreux-E., Saint-Dizier, 123.
Darboy, Saint-Nicolas, 20.
Gustave-Mayer, Pont-Mouja, 21.
Nathan-Picard, St-Nicolas, 44.
Parfait et Henry, St-Nicolas, 31.
Ravez, Haut-Bourgeois, 15.
Salins, Pont-Monja, 7.

Chemisiers (et march).

Belin (Vve), Dominicains, 12.
Brenas-Hackenberger, Poissonnerie, 1.
Décisy, St-Dizier, 38.
Lahaye, St-Georges, 4 et 6.
Marx-Picard, St-Dizier, 32.
Ruttinger-Laprevotte, Poissonnerie, 11.

Chevaux (march. de)

Charles-Jules, faub. St-Jean, 2.
Dreyfus, Tiercelins, 28.
Lhémann (court.), St-Anne, 28.
Nathan, Sainte-Anne, 1.
Mayer-Nathan, Stanislas, 58.
Weiller, Ponts, 37.

Chiffons en gros, Ferrailles, etc. (march. de).

Adam, Fabriques, 10.
Blaise, à la Citadelle, 9.
Brunelière, d'Amerval, 13.
Collin, Gr.-Rue V.-V.. 49.
Deschoux, Hache, 89.
Humbert, Saint-Dizier, 58.
Lévy père et fils et Veyler, rue Drouot, 1.
Picard, Ponts, 10.
Mandre et Cie, f. St-Pierre, 2.
Michel, Raugraff, 10.
Ponel, Montet 9.
Richier, Quatre-Eglises, 14.
Tacrel, faub. St-Pierre, 202.
Vieille (Vve), Notre-Dame, 22.

Chocolat (Fab. de).

Didelot, St Georges, 7.
Gardeil-Didelot (Veuve), Lafayette, 1.
Gaudel, Poissonnerie, 5.
Veanson, St-Michel, 19.
Venazzi, Dominicains, 30.
Venazzi et Berla, St-Georges, 30.
Dépôt du chocolat, Quernel, pl. Stanislas, 7.

Ciment romain.

Aimé-Mougenot, St-Jean, 56.
Fournel, faub. St-Pierre, 37.
Garo-Constantin, Fayencerie, 16.
Gérardin et Rey, Qu.-Egl, 85.
Grillon (Vve), St-Dizier, 123.

Laval-Perken, St-Dizier, 99.
Pant, Trois-Maisons, 18.
Patin (Vve) et fils, Malzéville, 13.
Stroeker (Mme), pl. St-Jean, 51.

Cirier.

Liégey, St-Dizier, 49.

Cloutiers.

Bernard, faub. Saint-Pierre, 30.
Chauvin, Artisans, 34.
Claudel, faub. St-Pierre, 112.
Fleckinger, Equitation, 54.
Frideling, Gr.-Rue V.-V., 123.
Richier-Raison, St-Georges, 81.
errière, Hache, 45.

Coffres-forts (Fab. de).

Poirel-Kuntz, Pépinière, 19.

Coiffeuses pour dames.

André (Mme), Quatre-Eglises, 58.
Charbonnier, Source, 41.
Jambille (Mme), rue Bailly, 11.
Levèque (Mlles), Monnaie, 5.
Maire (Mme), St-Genrges, 79.
Petitmengin (Mme), Monnaie, 3.
Prévost (Mme), St-Dizier, 5.
Royer (Mme), Stanislas, 29.
Souron (Mlle), St-Julien, 12.
Vaillant (Mlle), St-Julien, 15.

Coiffeurs et Parfumeurs.

Alexandre-Morand, Dominic, 9.
Aubry, Stanislas, 50.
Benoiton, Poissonnerie, 32.
Bideaux, Saint-Georges, 36.
Bouf, Stanislas, 94.
Bovi, faub. Saint-Pierre, 76.
Brod, Dames, 26.
Cardinet, Porte St-Nicolas.
Coblence, Stanislas, 14.
Constant, Stanislas, 86.
Corberon, pl. St-Georges, 87.
Crensot, Fayencerie, 25.
Delaval, Lafayette, 4.
Desloy, St-Georges, 37.
Démange, St-Georges, 5.
Garceaux, St-Jean, 19.
Gédéon, Quatre-Eglises, 23.
Giquel, Grande-Rue V.-V., 97.
Guédon fils, place St-Epvre, 13.
Guillet, porte Saint-Jean, 24.
Humblot, St-Georges, 79.
Jung, faub. Saint-Georges, 13.
Laurent, Poissonnerie, 22.
Maillot (parf.) pl. du Marché, 1.
Marchand, faub. Stanislas, 5.
Marchand, de la Hache.
Marlet, Raugraff, 14.
Merck, de la Hache, 4.
Michel, faub. St-Pierre, 56.
Montigny, Stanislas, 27 (parfumerie en gros et en détail).
Morand, trottoir d'Amerval, 5.
Morand fils, Stanislas, 6, (parf. et nouveautés).
Navel, porte St-Nicolas.
Nicolas, Gr-Rue V.-V., 131.
Nicolas, faub. Saint-Pierre, 38.
Odinot, St-Jean, 10.
Piérard, Hache, 28.
Ponton, Saint-Dizier, 68.
Poyer, Carmes, 1.
Prévot, St-Dizier, 5 (parfum.)
Protte, St-Dizier, 103.
Rabot, pl. de la Cathédrale, 56.
Schmitt, Gr.-Rue V.-V., 111.
Schuster, Notre-Dame, 2.
Thouvenin, St-Dizier, 135.
Toussaint, Carmes, 35.
Utz, Saint-Dizier, 109.
Vaillant, Dominic, 10, (Parf.)

Colleurs de papier.

Beauguillaume, rue Drouot, 7.
Careaux, St-Nicolas, 98.
Chalvet, Maréchaux, 22.
Gilbaut, St-Georges, 19.
Jolas, Maréchaux, 13.
Lebel-César, Saint-Epvre, 3.
Renaud, place St-Epvre, 5.

Commissionnaires en marchandises (Voir courtiers et représentants de commerce).

Confiseurs.

Barbier-Duval, Saint-Dizier, 64 (et en gros).
Cartry, Dominicains, 59.
Cartry, trottoirs Stanislas, 24.

Cherrier-Kuntz, St Dizier, 75.
Colin, St-Dizier, 65,(et en gros).
Colman, St-Georges, 29.
Gaudel, Poissonnerie, 5.
Lebègue, Dominicains, 4.
Lefèvre-Denise, St-Dizier, 55.
Lillig, Pont-Mouja, 31 (et en gros).
Madelin, Dominicains, 40.
Piérard, Hache, 28.
Vancaster (Auguste), pl. Saint-Epvre, 12
Wurstorn, Fabriques, 4 (en gr.)

Cordiers.

Drouin, f. des Tr.-Maisons 32.
Petitdidier, boul. Pepinière, 16.
Richard, Manége, 6
Richard, Raugraff, 16.
Stupfel-Richard, St-Jean, 33.
Terlin, Saint-Dizier, 86.

Cordonniers.

André, Saint-Julien, 5.
Andrez, faub. St-Pierre, 200.
Aubertin, St-Georges, 53.
Barbotte, Hache, 38.
Berna, Hache, 60.
Boulanger, Poissonnerie, 12.
Brunel, Ponts, 10.
Caen, Saint-Georges, 10.
Carlier, Stanislas, 9.
Courteau, Ruisseau, 80.
Cornibe, Metz, 6.
Cognereau, Fabriques, 28.
Collin, Poissonnerie, 14.
Claudel, St-Georges, 45.
Daras, Primatiale, 3.
Delahaye, St-Dizier, 30
Dieudonné, Trois-Maisons, 25.
Fernbach, Pont-Mouja, 4.
Frichement, Saint-Nicolas, 16.
Pirbach, Notre-Dame, 12.
Filinière, Saint-Nicolas, 18.
Georges, Saint-Georges, 17.
Guillaume, f. Saint-Pierre, 54.
Guillaume-Wœther, Artis., 13.
Henry, Dames, 26.
Hirt, Maréchaux, 95.
Hum, Malzéville, 26.
Kœhler, d'Amerval, 6 bis.
Lambert-Bouvier, St Dizier, 11.
Landauer, Notre-Dame, 28.
Lebrette dit Latour, Vénerie, 41.
Lemoine, Hache, 74.
Léon, Saint-Georges, 10.
Mayer, Raugraff, 2.
Martin, Stanislas, 32.
Mathieu, Ponts, 39.
Marc, Pépinière, 14.
Marchal, Saint-Dizier, 135.
Marc, Dominicains, 15.
Petit, Maréchaux, 27.
Picard, Marechaux, 8.
Quillé, Pont-Mouja, 16.
Rayer, Stanislas, 88.
Rouyer, St-Jean, 13.
Salins, Pont-Mouja.
Sognet, Stanislas, 44.
Thiéry, Notre-Dame, 18.
Thiriet, Sonnez, 49.
Thiriot, Marche, 28.
Thomas, Fayencerie, 8.
Urmez, Saint-Dizier, 31
Utz, Carmes, 14.
Vannière, Poissonnerie, 10.
Vautrin, pl. du Marché, 6.
Weiss, Saint-Nicolas, 5.

Corroyeurs et cuirs.

Blondeau, fr., Hache, 60.
Boulogne, place du Marché, 6
Don, Quatre-Eglises, 21.
Gérard, Ponts, 45.
Perrin, Point-du-Jour, 1.
Pierron, St-Julien, 25.
Pitoy père et Paquet fils, Saint-Nicolas, 54.
Rollot, Saint-Jean, 35.
Zivi, Notre-Dame, 18.

Corsets (March. de)

Blanpain (Mlle), Carmes, 46.
Boche et Recouvreur (Mlles), place Carrière, 33.
Gaillemain (Mme), Saint-Dizier, 91.
Leclerc-Loquier, Poisonn., 2.

Metzner, Raugraff, 6.
Metzner-Portenseigne , Saint-Dizier, 5.
Moulinet, Dominicains, 17.
Noé, (Mme), Saint-Dizier, 6.
Poirson (Mme), St-Dizier, 1.
Viriot (Mlle), pl. Stanislas, 2.

Coton (March. de).

Boppe, Ponts, 25 (teinture).
Elie-Baille fils, Drouot, 4 (teinture).
Duré et Cie, f. St-Pierre, 57.
Paillot fils, St-Jos., 41 (teinture).

Cotonnades (Fab. de).

Guérin-Fillemin, Grève, 22.
Guérin père, f. St-Pierre, 117.
Karcher-Luty, St-Dizier, 140.
Lamblin, Grève, 15.

Cotons à broder (Fab. de).

Feys, pl. Lafayette, 17.

Couleurs (March. de).

Antoine, Raugraff, 15.
Boutier-Budin, St-Jean, 29.
Gille-Martin, pl. St-Epvre, 1.
Grillon (Vve), St-Dizier, 125.
Laval-Perken, St-Dizier, 99.
Pant, Trois-Maisons, 18.
Patin (Vve et fils), Malzéville, 13.
Renauld-Lachasse, rue St-Dizier, 109.
Rey et Gérardin, Quatre-Eglises, 85.
Streiff, Visitation, 12.

Couronnes funéraires.

Broquet, Dominicains, 38.
Drappier, St-Jean, 57.
Guillomet, St-Georges, 1.
Naudin (Vve), Dominicains, 20.
Schmit, Dominicains, 55.

Courtiers et représentants de Commerce

Alexandre, Ponts, 58.
Balme, ruelle du chemin de fer.
Braun, Ponts, 49.
Chevreux, N.-Dame, 46 (grains et farine).
Delcominète, St-Dizier, 99.
Grandœury, pl. des Dames, 19 (grains et farine).
Huin-Martin, Sub. Stanislas.
Lorentz et Bonnette, St-Dizier, 142
Levavasseur, Dominicains, 10.
Maringer, Chanoines, 2.
Millot, faub. St-Pierre, 4.
Montigny père, Dominicains, 24.
Noel-Noel, d'Amerval, 6.
Olry, St-Georges, 9.
Petitcolas, trott. d'Amerval, 4 (liquides).
Schwartz, Ponts, 57.
Sommeillier, St-Nicolas, 38.
Vinchenard, N.-Dame, 54.

Couteliers.

Duprey, St-Dizier, 39.
Gratian, Dames, 34.
Larivière, St-Dizier, 119.
Larivière aîné, St-Dizier, 78.
Larivière, sous la p. St-Nicolas.
Larivière, tr. d'Amerval, 9.

Couvreurs.

Bernet père et fils, Ste-Anne, 13.
Bernard, Charité, 7.
Blaën, St-Julien, 33.
Billon, Source, 5.
Dure, Moulin, V.-V., 6.
Faure, Opéra, 14.
Germain, Ponts, 74.
Garnier, Ponts, 88.
Léonard, Nabécor, 1.
Louis, Source, 45.
Masset, Artisans, 30.
Mourquin fils, Pépinière, 24.
Nicolas, Source, 45.
Oufroy, Boucherie, 2.
Royer, Oratoire, 27.

Crins et duvets (March. de).

Humbert, St-Dizier, 58.
Richard, Raugraff, 16.
Stupfel-Richard, St-Jean, 33.
Terlin-Richard, St-Dizier, 86.
Thiébault (Mlle), Saint-Dizier, 38.

Thiéry-Bonneville (Mme), Saint-Dizier, 44.

(*Voir Tapissiers.*)

Cristaux, Porcelaine et Fayence (March. de).

Alexandre-Hottinger, place du Marché, 16.

Boulanger, Point-du-Jour, 7.

Colle, Rangraff, 14.

Copin, pl. du Marché, 14.

Gallé-Reinemer, Fayencerie, 1, et Primatiale, 1.

Rottmann, Gr.-Rue V.-V., 119.

Cuisinières allant en ville.

Chéry (Mme), c. Léopold, 14.

Fénal (Mme), St-Thiébaut, 12

Gérardin (Mme), du Ruisseau.

Danse et maintien (Maîtres de).

Gillot, St-Dizier, 51.

Kelle, Ste-Anne 28.

Maré (Mlle), Ponts, 9.

Débarrasseuses.

Bourin (Mme), Hache, 21.

Boulasse (Vve), pl. St-Epvre, 3.

Carré, Saint Michel.

Françoise, Stanislas, 9

Giquel (Mme), St-Nicolas, 43.

Legras (Mme), Artisans, 17.

Legay, Gr.-R. V.-V., 23.

Marie Schtein, Pépinière, 33.

Débits de tabacs.

(Les débitants vendent des pipes, tabatières, etc.)

André, trottoirs Stanislas, 19.

Bastien, Ste-Catherine, 28.

Bergnez, Poissonnerie, 21.

Billon d'Amerval, 15.

Chambry, de Metz, 42.

Chaumont (Vve) et A. Mory, gendre, Dominicains, 37 (réparations).

Clément, place Mangin, 28.

Collet (Mme), place Stanislas, 1.

Collot (Vve), r. de la Cour, 1.

Faigle, Quatre-Eglises, 25.

Fevre, St-Dizier, 159.

Galat-Delporte, 1 St-Pierre, 62.

Garo, Gr.-Rue V.-V., 74.

Gérard, Saint-Jean, 8.

Gudin, Hache, 98.

Guidat, faub. Stanislas, 8.

Houdelot (Vve) St-Dizier, 68.

Lapaix (Vve), Carmes, 1 (réparations).

Lenoir, faub. St-Pierre, 8.

Liégey-Bocquel, pl. St-Epvre, 10.

Marc, Pont-Mouja, 6.

Michel, faub. St-Georges, 6.

Moine (fils), faub. des Trois-Maisons, 5.

Pernet St-Georges, 50.

Perrin (Vve), Hache.

Reneaux-Didion, pl. Marché, 9.

Terme, Saint-Jean, 46.

Tourny, rue Drouot, 1.

Vincent, faub. St-Pierre, 154.

Déménagements (Ent. de).

Darcy, Poissonnerie, 11.

Lamour, St-Georges, 51.

Lehir, Primatiale, 20.

Vuillaume, d'Amerval, 11, et Jeannot, 12.

Dentelles (Blanchisseuses et Repriseuses de).

Bouvié (Mme), St-Nicolas, 6.

Crabouillet, Bailly.

Dumet (Mlle), Pont-Mouja.

Ferry (Mme), Ste-Catherine.

Gérard, Pont-Mouja, 7.

Giraudeau, Constitution, 5.

Godard (Lucie Mlle), Grève, 30.

Guerre (Mme), Hache, 22.

Lang-Noel (Mme), St-Dizier, 11.

Lécrivain (Mme), Hache, 39.

Lucas (Mlle), St-Michel, 15.

Masson (Mlle), Rangraff, 13.

Mayer (Mlle), Hache, 38.

Mangin (Mlle), Maréchaux, 8.

Ruston, Fayencerie, 25.

Simon, Pont-Mouja, 4.

Dentistes

Gesnel, Poissonnerie, 5.

Jacquot, p. r. des Carmes, 13.

Lesaing, Montesquieu, 7.
Noel Pépinière, 15.
Pitoy-Millot, f. St-Pierre, 14.
Schaeffer, r. hôp. St-Julien, 14.

Doreurs et argenteurs sur métaux.

Georges, St-Sébastien, 7.
Kauffer, St-Dizier, 75.
Krantz, St-Georges, 32.
Rollin *, St Dizier, 25.

Doreurs sur bois.

Berviller, Stanislas, 108.
Fischer, St-Dizier, 135.
Godin, Source, 20.
Grandjean, Stanislas, 12.
Harfort, Stanislas, 38. (Verres opales et cadres pour miniatures.)
Maurice, faub. St-Pierre, 120.
Paulus, St-Michel, 33.
Platard, St-Dizier, 43.
Postel, Dominicains, 1.

Draps (Fab. de)

Cerfon, faub. St-Pierre, 152.
Dorr, Tapis-Vert, 18.
Gaudchaux-Picard, Montet, 5.
Lenormand, Tapis-Vert, 8.
Olry, faub St Pierre, 160.

Droguerie médicale.

Antoine, Raugraff, 15.
Delcominète, ph., 4-Eglises, 2.
Martin-Barbier, ph., St-Dizier, 61, (produits chimiques pour les arts et la photographie).
Streiff, Visitation, 12.

Droguistes.

Streiff, St-Dizier, 61.

Eaux gazeuses (V. Limonades gazeuses).

Eaux minérales.

Dépôt, rue de la Poissonnerie, 21.
Streiff, Visitation, 12.
Vuébat, St-Dizier, 34.

Eclairage.

Constantin frères et Cie, rue de l'Ile-de-Corse, au gaz.
Rey et Gérardin, Quatre-Eglises, 85, à l'huile de schiste.

Ebénistes.

Baure, Tiercelins, 8.
Beilhartz, St-Michel, 3.
Cobé, Quatre-Eglises, 62.
Cropsal, Hache, 25.
Dumais, Hache, 62.
Georges, Stanislas, 92.
Gottwalles, Gr.-Rue V. V., 92.
Guyot, Gr.-Rue V.-V., 82.
Jacques, Hache, 42.
Jacquemin, faub. Sainte-Catherine, 27.
Kappe, Hache, 27.
Lamour (et revendeur), Saint-Georges, 31.
Rouff, Pont-Mouja, 29.
Ratzel, Jeannot, 14.
Rappe, Raugraff, 27.
Sibille, Artisans, 2.
Sibille, de Grève, 20 (fauteuils).
Sommier, Poissonnerie, 9.
Staab, Fabriques, 14.
Vincé, St-Nicolas, 24.
Wolff, Artisans, 28.

Emballeurs et Layetiers.

Colin, Hache, 42.
Lehir, Primatiale, 20.
Leterire, impasse du Lycée, 5.
Mougenot, petite rue des Carmes, 6.
Rosier, St-Nicolas, 54.

Entrep. de bâtiments.

André, Alliance, 10.
Antoine, faub. St-Jean, 8.
Bastien, Jardiniers, 36.
Clausse, Michottes, 11.
Charmoy, Tapis-Vert, 10.
Gracieux, Metz, 1.
Gérard, cours Léopold, 39.
Guinet fils, rue de l'Hospice, 11.
Labouteley, Citadelle, 5.
Levert, faub. Stanislas.
Lhulière, des Fabriques, 6.
Sordoillet, Dominicains, 43.
Simette fr., f. St-Pierre, 5 bis.

Simonin, faub. St-Jean, 10.
Tierce, Quatre-Eglises, 42.

Epiciers.

Aimé-Mougeuot (en gros), St-Jean, 56.
Anselme-Gouguenheim, Carmes, 42 (en gros, huile et colle forte).
Antoine, Raugraff, 15(couleurs).
Antoine jeune, Gr.-R. V.-V., 2.
André, faub. St-Georges, 9.
Aubert.n (Vve), St Nicolas, 70.
Bagard, Fabriques, 22.
Balland, f. des Trois-Maisons, 42.
Beau-Vulmont, St-Nicolas, 35.
Blaise-Jeanpert, Stanislas, 21.
Bouchon, faub. St-Pierre, 112.
Cosson, St-Jean, 49.
Chambry, Metz, 42.
Charmois, Ponts, 24 (en gros).
Charpentier-Fèvre (Vve), Saint-Dizier, 139.
Clément, pl. du Marché, 28.
Collieux, Dominicains, 3.
Collot (Vve), de la Cour, 1.
Delesse, Citadelle, 13.
Devaux, Poissonnerie, 19.
Demangeot, St-Dizier, 144.
Devisot, faub. St-Pierre, 4.
Didelot (St-Georges, 7 bis (semences).
Didillon, Maréchaux, 14.
Didion fils, Saint-Dizier, 108 (en gros).
Dufour, Stanislas, 92.
Eroux, Stanislas, 29.
Ferry, Hache, 1.
Fèvre-Lemoine, Dames, 36 et pl. St-Epvre.
Fourny, Hache, 116.
François, St-Jean, 24.
Gérard, faub. St-Pierre, 56.
Girard et Marchal, Pont-Mouja, 8.
Guironet, Montet, 42.
Galat fils, f St-Pierre, 62.
Gardeil-Didelot (Vve), Lafayette, n° 1, et Monnaie, 2.
Garo-Constantin, Fayencerie, 16.
Garo, Gr.-Rue V.-Vieille, 74.
Gille-Martin, pl. St-Epvre, 1.
Goulette, Saint Thiébaut, 26.
Goulette, Carmes, 8.
Grignon, faub. St-Georges, 4.
Guidat, faub. Stanislas, 8.
Hied, f. St-Pierre, 244.
Huin, Gr.-Rue V.-V., 109.
Hans, St-Georges, 85.
Hoffer, Poissonnerie, 21.
Hognon, G.-Rue V.-Vieille, 89.
Hubert, St-Thiébaut, 9.
Henry, faub. St-Pierre, 176.
Huel, Dominicains, 21.
Hussenot, Gr.-Rue V.-V., 94.
Jacquinot, faub. St-Pierre, 70.
Kirchner, Hache, 100.
Kuntz, St-Georges, 79.
Laval-Perken, St-Dizier, 99.
Lemoine, f. des 3-Maisons, 19.
Liégey-Bocquel, pl. St-Epvre, 10 (en gros, pipes).
Loppinet-Boulay, Pont-Mouja, 7 (en gros).
Maginel, Gr.-Rue V.-Vieille, 17.
Malgras, St-Georges, 49.
Malgras, St-Nicolas, 1 (from)
Marc-Jeanpert, Pont-Mouja, 6.
Merle, St-Dizier, 143.
Michel, Pont-Mouja. 10.
Miller, St-Nicolas, 90.
Millot-Vincenot, St-Dizier, 131 (en gros).
Millot, Quatre-Eglises, 18.
Moisset, Metz, 40.
Navet, faub. St-Pierre, 228.
Nicolas, faub. St-Pierre, 116.
Parmentier, Carmes, 9.
Peiffer, Hache, 94.
Peignier, St-Dizier, 57.
Pernet, St-Georges, 50.
Pernot, Montet, 2.
Pierre-Pellorce (Vve), Saint-Nicolas, 84.
Poigné, Ste-Catherine, 3.
Prud'homme, Ponts, 82.

Raybois, St-Georges, 61 (sabots).
Renaud-Didion, pl. du Marché, 9.
Renauld-Lachasse, St-Dizier, 109, et Hache, 50.
Richarmé, Ste-Anne, 14.
Robinet, Quatre-Eglises, 25.
Rode, Ponts, 39.
Rogé, nouv. route de Toul, 2.
Royé, Dominicains, 26 (comestibles).
Rouyer, Quatre-Eglises, 75.
Richard, f. St-Pierre, 138.
Simon, Montet, 58.
Simonet, Primatiale, 9.
Simonet, St-Thiébaut, 9.
Sizaret, porte Saint-Jean.
Streiff, Visitation, 12.
Strœcker-Géréon (Mme), pl. St-Jean, 51.
Toubhans, Michottes, 7.
Thiéry, Hache, 21.
Torlotin, Stanislas, 27 (semences).
Toussaint (Vve), Fabriques, 22.
Valot, pl. du Marché, 11.
Vaudré, faub. St-Georges, 2.
Vigneron, faub. Saint-Pierre, 208.
Villacrose, rue St-Dizier, 135.
Villeneuve, St-Nicolas, 12.
Vuébat, St-Dizier, 54 (en gros).
Vulmont, pl. du Marché, 7.
Voinier, Gr.-Rue V.-V., 125.
Voinier, St-Georges, 77.
Vierling, Ste-Catherine, 43.
Welsch, Haut-Bourgeois, 2.

Epingliers.

Serrière, Hache, 43.
Vincent, Lafayette, 3.

Escrime (Professeur d')

Courtois, St-Joseph, 15.
Gitareau, Ste-Catherine, 22, et Poissonnerie, 19 (salle d'escrime).
Terme, St-Jean, 46.
Voinot, St-Julien, 60, et Pont-Mouja, 15.

Estampes, tableaux et articles de dessin et peinture, etc.

Contal, St-Dizier, 36.
Grandjean, Stanislas, 12.
Peultier, Dominicains, 6.
Stezle, Dominicains, 33.
Wiener aîné fils, Dominic., 53.
Wiener jeune, St-Dizier, 51.

Etoffes (march. d'), **en gros, rouenneries et lainages**).

Bentz-Pernet, pl. du Marché, 26.
Blanchet Grenet et Sainvalle, rue St-Nicolas, 33.
Brille, Stanislas, 3.
Bossu et Bonneaux, St-Nicolas, 3.
Dusserre, St-Dizier, 114.
Fourny, place du Marché, 18.
Lambert et Cie, St-Nicolas, 30.
Margo et Lagresille frères, Tiercelins, 16.
Mathieu et Cie, St-Nicolas, 11.
Séligmann frères, St-Nicolas, 4.
Rinck, St-Dizier, 85.

Etoffes (March d').

Anthoine, St-Dizier, 59 (confec.)
Baugé, Gr.-Rue V.-Vieille, 93.
Cerf-Caën et Isay, à la ville de Paris, Dominic., 42 (conf.)
Bruder, Marché couvert.
Croctaine, St-Thiébaut, 12.
Demange-Crémel, St-Dizier, 50.
Ducret (Mme), Stanislas, 33.
Fèvre (Mlle), St-Dizier, 159.
Fourny, place du Marché, 18.
Gaignière et Rollot, St-Dizier, 1, (châles, soieries, confection).
Gaillemin, St-Dizier, 91
Gérard (Mme) Raugraff, 23.
Godard-Bentz, Dominicains, 24.
Guilgot, rue de la Fayencerie.
Hainault-Thouvenin, Raugraff, 19.
Huron, Pont-Mouja, 23 (conf.)
Houlé et Grison, faub. Saint-Pierre, 33.
Joachin-Cochin (au Bon-Pasteur)

St-Dizier, 101.
Joseph, faub. St-Pierre, 82.
Goujon-Jolain, St-Dizier, 96.
Guyot, Fayencerie, 3 (sarreaux et conf.)
Lamblin, au Marché-Couvert.
Lardenoy-Maxant, Dames, 28.
Marx-Picard (les fils), St-Dizier, 32 et St-Jean, 5 et 7 (confect. ameublements, tapis).
Péraux, St-Dizier, 83 (draps pour billards).
Perbal, Fayencerie, 5 (sarreaux et confect.)
Petitdidier, Notre-Dame, 21.
Rinck (J.) aîné, St-Dizier, 85.
Serrière (Mme), faub. St-Pierre, 140.
Sienne-Barry, St-Georges, 27.
Sonrel-Pretot, f. St-Pierre, 150.
Tonnelier, place du Marché, 4.
Villaume et Fiel, St-Dizier, 9.
Wurtz, St-Dizier, 66 (sarreaux et confection).

Equitation.

Boyreiff, Jardiniers, 14.

Farines, semoules, etc (March. de).

Blaise, faub. St-Georges, 10.
Claude (Mlle), St-Dizier, 153.
Louis, St-Jean, 52
Masson, G.-Rue V.-V., 90.
Mienville, St-Dizier, 144.
Ravé, St-Dizier, 151.
Sroecker (Mme), St-Joseph, 51.

Fer (March. de).

Gerardin, St Dizier, 121.
Gomien-Cabocel, Stanislas, 46.
Leclerc, Gr.-Rue V.-V., 80 (fourneaux).
Olry, St Dizier, 137.
Richier-Raison, St-Georges, 81.
Schwartz, St-Georges, 83.

Ferblantiers.

Bala, St-Georges, 40.
Bardot, St-Thiébaut, 11.
Barachain, Charité, 17.
Brunet, Hospice, 13 (pompes).
Carlier, Poissonnerie, 23 (lamp.)
Clément et Riot, St-Michel, 27.
Didon, Jardins, 5.
Didier, Notre-Dame, 24.
Faure, tr. d'Amerval, 13 (lamp.)
Ferriet, Stanislas, 84.
Fosse, St-Dizier, 151.
Fosse, Tiercelins, 6.
Gardel, Gr.-Rue V.-V., 21.
Gilbert, Montesquieu, 10.
Gille, pl. des Dames, 24.
Gognevaut, de Grève, 30 bis.
Guinet, Dominicains, 16.
Hequet, Hache, 102.
Jacques, Carmes, 20.
Leclerc, Poissonnerie, 18.
Lhenry, Pépinière, 11.
Liégey, Ponts, 5.
Martin, Dominicains, 33.
Mayeur, Cloître, 6.
Mercier, St-Dizier, 26.
Naudin, Gr.-Rue V.-V., 12.
Perrin, St-Georges, 70.
Petitdidier, f. St-Pierre, 129.
Picot, Primatiale, 5.
Pillard, Carmes, 2 (lampes).
Roussel, Gr.-Rue V.-V., 97.
Schmitt, faub. St-Pierre, 61.
Théroux, Hache, 26.
Thouvenin, Pont-Mouja, 12.
Tonnelier, Hache, 46 (lamp.)
Toussaint, St-Dizier, 72.

Filature de coton.

Saladin (frères), faub. St-Pierre, 173.

Filature de laines.

Antoine, faub. St-Pierre, 53.
Haillecourt, aux Grands-Moulins.
Picard et Cie., id.

Fils de lin, de chanvre et d'étoupes.

Boppe-Cabocel, Ponts, 25.
Elie-Baille (fils), Drouot, 4.
Salmon et fils, Hache, 11.
Salmon aîné, St-Nicolas, 31.
Toussaint, Ste-Anne, 21.

Fleuristes (fleurs artificielles).
Broquet, Dominicains, 38.
Burlet, Stanislas, 40.
Guillomet, St-Georges, 1.
Lorrain (Mlle), Hache, 28.
Perrin, St-Jean, 55.
Schmidt, Dominicains, 55.
Vatelot, Dominicains, 22.

Fondeurs en cuivre.
Bailly, Equitation, 68.
Constantin fils, Ile-de-Corse, 6.
Déniau, St-Dizier, 124.
Poupart, St-Nicolas, 10.
Vicq, Prairie, 8.

Fonderie en caractères d'imprimerie.
Constantin fils, rue de l'Ile-de-Corse, 6. Caractères français, étrangers et anciens ; vignettes, fleurons ; stéréotypie.

Fontainiers.
Babillon, Ruisseau, 95.
Boulard, imp. du Lycée, 2.
Schuzler, Pépinière, 35.
Thiéry, Quatre-Eglises, 79.

Fourgerons.
Blahay jeune, rue St-Nicolas.
Boulogne, St-Nicolas, 79.
Humbert, Gr-Rue V. V., 135.
Marotte, Boucherie.
Marchal, imp. de l'Etang, faub. St-Jean (en équipages).
Melnotte, Hache, 15 (en équipages).
Pelletier, faub. St-Pierre, 104.
Vichard, faub. St-Pierre, 254.

Formiers.
Bourgeois, Pépinière, 5.
Comte, Quatre-Eglises, 55,
Vidart, Hache, 112.

Fourreurs (Voir Pelletiers).

Frotteurs (pour appartements).
Oudot, place St-Epvre, 7.
Pierson, Gr.-Rue V. Virille.

Fumistes (Voir Poêliers).

Gants (Fab. de).
Blaise, Stanislas, 9.
Cosnet, Dominicains, 61.
Salomon, Equitation, 23.

Gants (March. d.)
Voir bonnetiers, chemisiers, merciers.

Gymnase.
Delagneau, professeur, Montet, 36.

Glaces (March. de).
Harfort, Stanislas, 38 (étamage).
Platard, St-Dizier, 43 (étamage).
Wagner-Remy, St-Georges, 24.
Voir tapissiers.

Grainetiers.
Arnould aîné, rue de Metz, 34.
Arnould jeune, r. Metz, 15.
Dechevrand, St-Jean, 11.
Dermier, Montet, 78 (gr. fores.)
Dermier (Mme), f. St-Pierre, 8.
Jeanmaire, pl. du Marché, 2.
Pierrot, Fayencerie, 23.

Grains et légumes secs (March. de).
Adrien, faub. St-Georges, 26.
Beaujean, id., 25.
Blaise, id. 12.
Bouffin, id., 45.
Dermier, r. St-Dizier, 100.
Grillot, St-Jean, 56.
Malgras, St-Georges, 49.
Papellier, St-Nicolas, 38 (Greniers fourragères).
Pernot et Thiéry, Hache, 21.
Tiéry et Cie, Tapis-Vert, 3.
Tirlet, faub. St-Georges, 45.

Graniteur de façades.
Metz (Vve), f. Ste-Catherine, 11.
Vagner, St-Thiébaut, 18.

Graveurs.
Briot, faub. St-Pierre, 105.
Ducret, Stanislas, 35.
Lapaix (Constant), Stanislas, 8.
Masc, Pont-Moujs, 15.
Roch, Stanislas, 11.
Voïard (Mme), Montesquieu 14.

Horlogers.
Bartel, Gr-Rue V. V., 97.

Bléber, faub St-Pierre, 18.
Bouchy, Raugraff, 21.
Catrain, Gr.-Rue V. V., 125.
Cuny, St-Jean, 8.
Daubree, St-Dizier, 2.
Duron, Ponts, 15.
Gouguenheim, Stanislas, 8.
Gresset, Dominicains, 25.
Hémardinquer, St-Dizier, 93.
Herr, Moulet, 4.
Heymann, St-Georges, 48.
Hœner, Dominicains, 51.
Laurance, Stanislas, 11.
Liégey, Dominicains, 48.
Louis, St-Georges, 35.
Maxant, St-Jean, 25.
Mélingre, Gr.-Rue V. V. 63.
Schmitt, St-Georges, 1.
Steffen, tr. Stanislas, 18.
Suisse, Stanislas, 42
Thiébaut, St-Dizier 105.
Tuffier, St-Dizier, 51.

Horticulteurs.

Crousse, Champ d'Asile, 1.
Defaut, chemin de Saurupt.
Dulot (J.), de Latry, 3.
Dulot (L.), rue du faub. des Trois-Maisons, 12.
Gloriot, ruelle St-Antoine, 6.
Harmant, p. r. Nabécor.
Husson, jardinier, 7.
Ingelreist, au Jardin botanique.
Jacquemin, rue de Metz.
Lemoine, chemin de l'Etang.
Lhuillier, Nabécor, 11.
Munier, Jardinier, 13.
Rendatler, Hospice, 25.

Hôteliers.

Auburtin frère et sœur (hôtel du Commerce), Carmes, 4.
Bana (hôtel Stanislas) rue St-Julien, 1.
Bérard (hôtel du Grand-Cerf), St-Dizier, 84.
Carême-Simon (hôtel de la-Ville-de-Metz), faub. Stanislas, 6.
Despierres (hôtel de l'Europe, Carmes, 5 et Poissonnerie, 31, (table d'hôte à 11 et à 6 heures).
Didelot (hôtel de la Poire-d'Or), St-Dizier, 136.
Girard (hôtel de la Chartreuse), pl. St-Georges, 101,
Hesse (hôtel de la Tête-d'Or), Ponts, 12.
Hocquard et Petit (hôtel de Paris), St-Dizier, 10 (et hôtel de France), Poissonnerie, 49.
Keller (hôtel d'Angleterre), faubourg Stanislas, 1.
Lenoir (hôtel du Rocher de Caucale), Carmes 11.
Maginel (hôtel St-Georges), St-Georges, 76.
Porte (hôtel du Nord), Poissonnerie, 17.
Weile (hôtel de Strasbourg), St-Jean, 50.

Houblons (March. de).

E. Lejeune et Cie, Gr.-Rue V. Vieille, 11.

Houille et Coke (March. de).

Bentz frères, faub. St-Jean 2.
Constantin, Ile de Corse.
Haldy frères, faub. St-Jean, 10. (représentés par Mathis).
Lamarche et Schwartz, faub. St-Jean, 6 (représentés par Noël-Noël).
Olry, St-Dizier, 137.
Schmidborn et Boechling frères, de Sarrebruck, f. St Jean, 8, (représentés par Adam-Bucus.

Huiles (Fabr. et march.)

André, r. de Malzéville, 1.
Colson, Ponts, 8.
Dusseaux, Equitation, 9.
Gérardin (Vve), Equitation. 44.
Vlaine et Anthoine, St-Julien, 17 (huiles animales).
Vuébat, St-Dizier, 34 et Equitation, 10.

Illuminations publiques (Entrepreneurs d').
Carlier, Poissonnerie, 23 (verres de couleur, globes, etc.)
Guillemiot, St-Dizier, 118.

Imprimeurs.
Dard (Vve), Ponts, 4 bis.
Hinzelin et Cie, St-Dizier, 67.
Lepage, Gr.-Rue V.-Vieille, 14.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Raybois (Vve), f. Stanislas, 3.
Vagner, Manége, 5.

Ingénieurs-Mécaniciens.
Chatelain, Moulin de Boudonville, 24.

Instruments aratoires. (Fab. d').
C. de Meixmoron-Dombasle fils et M. Noël, Prairie, 4.
Chatelain, Boudonville.
Négler, faub. St-Pierre, 24.

Instruments de chirurgie.
Larivière aîné, St-Dizier, 78.

Jardiniers maraîchers.
Arnould, Hospice, 18.
Auber, f. des Trois-Maisons, 66.
Bécheraut, Boulevard, 1.
Berson, Trois-Maisons, 79
Bourgon, Ruisseau, 8.
Bour (G.), Ruisseau, 36.
Bour (P.), de Latrie, 7.
Camsat (paysagiste), Jardiniers, 26.
Cardeur, f. Trois-Maisons, 66.
Catelet (F.), Ruisseau, 77.
Charton, Ruisseau, 59.
Chevrier, chem. de Saurupt, 13.
Dupré (fleuriste), Jardiniers, 13.
Défaut (fleuriste), chemin de Saurupt, 6.
Ducart, Cro-ne.
François, f. St-Pierre, 112.
Galas, Pont-d'Essey, 58.
Gérard, faub. Ste-Catherine, 49.
Grosjean, Ruisseau, 75.
Husson (fleuriste), Jardiniers, 7.
Hayard, rue de Metz, 71.
Herbier, Tapis-Vert, 11.
Lefèvre, Cimetière, 6.
Laurent, de Latrie, 15.
Ménager, Nabécor, 13.
Maliveau (J.), Ruisseau, 53.
Nicolas, Prés, 9.
Philippe fils, Ruisseau, 112.
Pécart, Crosne.
Pierron (Vve), Ruisseau, 47.
Roy, Trois-Maisons, 68.
Roy, Ruisseau, 79.
Roy, Malzéville, 29.
Simonin (jardinier-fleuriste), Nabécor.
Tailleur, N.-D.-des-Anges.
Thiéry (A.), Ruisseau, 104.
Villaume, route de Toul.
Vulmont, Ruisseau, 108.

Jouets (V. Bimbeloterie).

Lampistes (V. Ferblantiers).

Lavoirs publics.
Au Casino, Dominicains, 42.
Baillot, à la Croix-de-Bourgogne.
Clauss-Latasse, f. St-Pierre, 108.
Daimé, f. St-Pierre, 14.
Dronot, aux Grands-Moulins.
Kagnius, Nabécor, 30.
Kraut, Tapis-Vert, 16.
Jacob (Vve), pl. de l'Arsenal.
Marchal, pont de Tomblaine.
A la Ville-de-Lyon, faub. Saint-Pierre, 22.
Mathiot, fossés de la Citadelle, par la Porte-Neuve.
Robin, Pont-d'Essey.
Sommeiller, pont de Tomblaine.
Vincent, f. St-Pierre, 84.

Libraires.
Bordes frères, St-Dizier, 161.
Cayon, Stanislas, 10.
Charpin (Mlle), St-Dizier, 11.
Contal, St-Dizier, 36.
Dard (Vve), Ponts, 4 bis.
Ed.-Elie, rue St-Dizier, 18.
Fisson (Vve), Maréchaux, 39.
Frichement, pl. St-Epvre, 11.
Genet (Mlle), Dominicains, 14.

Grosjean (Nicolas), ancienne maison Grimblot et Cie, pl. Stanislas, 7.
Grosjean (Henri), trottoirs Stanislas, 16.
Hinzelin et Cie, St-Dizier, 67.
Husson, rue St-Epvre (revend.)
Moyse, rue St-Thiébaut, (revendeur).
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Renold (Mme), St-Dizier, 45.
Thiéry, rue de la Pépinière, 27.
Thomas et Pierron, St-Dizier, 133.
Vagner, Manége, 3.
Vernier, Stanislas, 17.
Wiener aîné fils, Dominic., 53.
Wiéner, St-Dizier, 51.

Limes (fabricants de).

Guérin, petite rue St-Pierre, 14.
Leroyer, St-Nicolas, 98.

Limonades gazeuses (Fab. de) et eaux minérales.

Beau-Vulmont, Saint-Nicolas 35 (Dépôt).
Corberon, St-Georges, 87.
Dreyfus, rue des Carmes, 19.
Demangeot, pharmacien, Dominicains, 8.
Garo-Constantin, Fayencerie, 16 (Dépôt).
Gœury, pharmacien, St-Dizier, 21 (eaux minérales naturelles).
Martin-Barbier, pharmacien, rue St-Dizier, 61 (entrepôt d'eaux minérales).
Streiff, St-Dizier, 61 (eaux minérales naturelles).

Lingeries (March. de).

Aubertin (Mme), Hache, 84.
Bardat (Mlle), f. St-Pierre, 12.
Blum, St-Georges, 18.
Chaux (Mlle), St-Dizier, 118.
Colle (Mlle), Raugraff, 17.
Caillot (Mme), Pont-Mouja, 14.
Clause (Mlle), St-Dizier, 114.
Couchot (Mme), Pont-Mouja, 30.
Couchot (Mlle), Stanislas, 37.
Daubremet (Mme), Hache, 29.
Del-Gréco (Mme), Hache, 35.
Esselin, place Lafayette.
Grangé, St-Georges, 14.
Hamant, Stanislas, 39.
Hocquel (Mme), pl. St-Epvre, 6.
Hoffmann (Mme), St-Dizier, 14.
Humbert (Mme), Hache, 84.
Huraux (Mme) (deuil), Poissonnerie, 7.
Légitte (Mlle), Dominic., 5.
Lahaye, Saint-Georges, 4 et 6 (spécialité de deuil).
Maire (Mme), Poissonnerie, 3.
Mayeur (Mme), St-Jean, 23.
Marc (Mme), St-Georges, 39.
Royal (Mme), St-Georges, 33.
Spiegel (Mme), St-Dizier, 42.
Thouvenin (Mlle), P.-Mouja, 22.
Villaume et Fiel, St-Dizier, 9.

Lithographes.

Christophe, Dominicains, 42.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Prévot, Pont-Mouja, 18.
Stezle, Dominicains, 33.
Vicaire, St-Nicolas, 21.

Livres d'occasion (V. Bouquinistes).

Lits en fer et meubles de Jardin (Fab. de).

Mathieu frères, St-Nicolas, 72.

Loueurs de chevaux et voitures.

Bulté, pl. des Dames, 20.
Collin-Nicolas, Visitation, 13.
Défaut, rue hôp. Saint-Julien, 14.
Défaut (Pierre), Bon-Pays, 2.
Jacques, Raugraff, 9.
Mairemengin (Vve), dite Antoine, Bailly, 8.
Marchal, St-Nicolas, 69.
Moreau, Visitation, 3.

Luthiers.

Colin, Stanislas, 15.
Jacquot, Poissonnerie, 19.

Macarons (Fab. de).
Vagner – Muller (maison des Sœurs macarons), Hache, 10.
Machines à battre les grains (Fab. de).
Hoffmann fr., Stanislas, 53.
Mossu, f. St-Georges, 12.
Negler, f. St-Pierre, 24.
Machines à broder (Fab. de).
Hauger et Vassé, f. St-Jean, 9.
Kartz fils, des Jardiniers, 14.

Marbriers.
Bon, Nabécor, 4.
Genet, Notre-Dame, 80.
Levasseur, Dronot, 1.
Huyaux frères, 4-Eglises, 73.
Miller-Thiéry, f. Stanislas, 28.
Martin, f. Stanislas, 60.
Thouvenin, Quatre-Eglises, 61.
Malles (March. de) (Voyez emballeurs).
Mougenot, p. r. des Carmes.

Maréchaux-ferrants.
Beauzelaire, f St-Pierre, 32.
Bellanger, Notre-Dame, 12.
Bezombe, f St-Pierre, 9.
Blahay, Tiercelins, 20.
Blahay, St-Nicolas, 61.
Boniface, Vénerie, 16.
Brod, f. St-Georges.
Couchot, St-Jean, 46.
Ferriet, f. St-Pierre, 30.
Ferriet, f. Stanislas, 34.
Faad, f. St-Pierre, 216.
Henry, f. St-Georges.
Melnotte, Hache, 15.
Melnotte, Bailly, 21.

Marée (March. de).
Bordier fils, Equitation, 28.
Goulon, Marché couvert, 224.
Lenoir, Carmes, 11.
Maillon, f. Stanislas, 6.
Ogier (Célestin), Callot, 3.

Mécaniciens.
Georgel frères et Cie, au Tapis-Vert, 22.
Hoffmann, Stanislas, 53.
Karst et fils, Jardiniers, 14 bis.
Léonard, place des Dames, 22.
Maire, Jeannot, 15.
Marquant, f. St-Jean, 9.

Mégissiers (V. Tanneurs).

Menuisiers.
Baudra(jalousies), Pépinière, 13.
Bicheler, r. de l'Opéra.
Bodin, pl. des Dames, 15.
Braun, f. Stanislas, 24.
Breton, Montet, 64.
Bourgon, Metz, 57.
Boulay, Primatiale, 18.
Collignon, Quatre-Eglises, 41.
Cachelain, r. hôp. St-Julien, 6.
Chateau, Primatiale, 8.
Clausse, Jardins, 7 (en équip.).
Clément, f. St-Pierre, 65 bis.
Comès, f. St-Georges, 8.
Comte, Montesquieu, 29.
Couchot, Pont-Mouja, 30.
Courteaux, Gr.-Rue V.-V., 46.
Darcy, Poissonnerie, 15.
Driant, Stanislas, 92.
Esselin, Charité, 2.
Ferry, Ste-Catherine, 18.
Ferry, St-Nicolas, 74.
Guyat, St Nicolas, 21.
Guerbert, Grève, 44.
Gérard, St-Nicolas, 55 bis.
Guérillot, Pépinière, 17.
Guillaume, f. 5-Maisons, 52.
Guinet, Bailly, 8.
Guinet, Manége, 6.
Henry, Tanneries, 14.
Hoquart, Gr.-Rue V.-V.
Houdelot, Grève, 25.
Journal, de Malzéville.
Journée, Grève, 33.
Krempff, Michottes, 1.
Lambert, Hache, 13.
Lecarme, p. r. des Carmes, 11.
Leblanc, Quatre-Eglises, 1.
Leclerc, Jardiniers, 23.
Mathieu, Hospice, 58.
Marchal, Boucherie, 18.
Maire, Notre-Dame, 92.

Marchal, Drouot, 8.
Mathieu, Gr.-Rue V.-V., 45.
Mathieu, pl. des Dames, 13.
Mayer, Pépinière, 1.
Meunier, Jardins, 9.
Meunier, Manége, 6.
Mosmann, St-Nicolas, 57.
Nicolas, Gr.-Rue V.-V., 65.
Nocus: Tapis-Vert, 6.
Ory, rue de Grève, 17.
Patenotte, Equitation, 46.
Pellet, St-Nicolas, 76.
Pilloy, de Metz, 5.
Rivière, Pichon, 4.
Roland, Gr.-Rue V.-V., 73.
Rospert, Jeannot, 13.
Sauvage, Quatre-Eglises, 26.
Sevelle, Hache, 42.
Silvestre. Ponts, 100.
Simon, Citadelle, 4.
Simon, de l'Hospice, 6 (en équipages).
Tarillon, Ponts, 88.
Thiébaut, Montet, 24.
Vincent, Haut-Bourgeois, 7.

Merciers.

Abler, St-Georges, 8 (canevas).
Albert-Albert, Saint-Nicolas, 15 (en gros).
Bajolet-Fèvre, St-Dizier, 69.
Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.
Brogard, Ponts, 4.
Buineau, Stanislas, 36 (quinc.).
Callier fils jeunes (en gros), St-Nicolas, 39
Claude (Mlle), Dominicains, 46.
Daubremet, St-Thiébaut, 13.
Dejust-Thouvenin, St-Dizier, 77.
Desfossez-Collenot, St-Dizier, 3.
Donnat, St-Dizier, 48.
Ducret, Stanislas, 33 (et blanc).
Durand (Vve), f. St-Pierre, 144.
E. Elie, Hemery et Mangeot, St-Dizier, 18 (en gros et quincaillerie).
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9 (en gros).
Fèvre (Mlle), St-Dizier.
Gaiffe (Mme), G.-Rue V.-V., 76.
Georgé-Welter, Dominic., 31.
Grosdemange (Mlles), St-Dizier 40.
Guyot, St-Dizier, 92.
Jacques. Fayencerie, 15.
Larcher, Ponts, 14 (en gros).
Labonté (Mlles), Stanislas, 14.
Lesongeur, Pont-Mouja, 1.
Lhomme (Mlle), faub. Saint-Pierre, 50.
Mathis, pl. du Marché, 12.
Maupin, Raugraff, 5.
Maxant, Dames, 23.
Maxant, St-Jean, 25.
Meyer et Bécus, St-Dizier, 127. (en gros et quincaillerie).
Meynière (Mme), d'Amerval, 7.
Monin (Mlle), Quatre-Eglises, 14.
Nicolas-Mathieu, Dominicains, 36 (quincaillerie).
Oudin, pl. du Marché, 1.
Pierron, Gr.-Rue V. V., 68.
Racadot, Pont-Mouja, 8.
Rénold (Mme), St-Dizier, 45.
Richelet-Debur, place du Marché, 20.
Romary, Ste-Anne, 27.
Roger (Mlles), Gr.-Rue V. V., 68.
Rouyer (Vve), id. 6.
Sabde (Mme), Saint-Dizier, 138 (canevas).
Simonet, St-Dizier, 229.
Tassart-Thomassin, Saint-Nicolas, 7 (en gros).
Valentin, St-Dizier, 28 (quincaillerie).
Veillé, St-Jean, 41 *ter*

Meubles (March. de).

André, Ponts, 18.
Demange, pl. du Marché, 30.
Frichement pl. Ste Epvre, 11.
Georges, Quatre-Eglises, 14.
Gouvernel, St-Dizier, 58.
Humbert, Raugraff, 16.

Husson, rue St-Epvre.
Lamour, St-Georges, 35.
Leblanc, Quatre-Eglises, 1 bis.
Majorelle, St-Dizier, 25 (meubles plaqués).
Marchal, St-Dizier, 111.
Moulin, des Ponts, 4.
Renaud, pl. St-Epvre.
Rouf, Pont-Mouja, 28.
Staub, pl. St-Epvre.
Trabraise, rue d'Amerval, 11.
Vermandé, Saint-Dizier, 139.
Weill, Raugraff.

Meuniers.

Adrien, St-Georges, 24.
Belz, moulin Didion.
Grégoire frères, aux Grands-Moulins et f. St Georges, 5.
Kirker, St-Thiébaut, 39.
Munich et fils, aux Grands-Moulins, n° 12.

Modes (March. de).

Alnon, rue de la Pépinière et Lafayette, 15.
Bernard (Mlle), Constitution, 17.
Bernier, Gr.-Rue, V. V., 74.
Chatelain (Mlle A.), Domipic, 44.
Chrétien (Mlle), St-Dizier, 97.
Demange St-Dizier, 38.
Georgel (Mlle), Dominic., 10.
Grangé (Mme), St-Georges, 14.
Humbert (Mme), Hache, 84.
Jacques (Mlle), Stanislas, 19.
Kpekler (Mme), St-Dizier, 104.
Krantz (Mme), Pont-Mouja, 9.
Lang-Roger (Mme), St-Dizier, 1.
Lœure (Mlle), pl. Stanislas, 14.
Lentretien (Mlle), St-Georges, 25.
Lepoire sœurs (Mlles), Pont-Mouja, 39.
Lonis (Mlle), St-Georges, 7 bis.
Mercier (Mlle), St-Georges, 13.
Mesnier (Mme), St-Dizier, 119.
Navarre et Soyer (Mlle), place Stanislas, 1.
Odille (Mlles), St-Jean, 3.
Picot, St-Dizier, 70.
Poirier (Mme), tr. Stanislas, 17.
Rouballet-Bakes (Mme), Saint-Georges, 12.
Spiegel, St-Dizier, 46.
Streiff (Mlle), Dominicains, 45.

Mouleurs en plâtre.

Biagoni, rue de la Charité, 9.
Bianchi, Artisans, 22.
Del-Gréco, Primatiale, 2.
Dominique, Ste-Anne.
Méline, de la Charité.

Musique (Copistes de).

Dumont, Alliance, 19.
Fidel, rue des Maréchaux, 18.
Humbert, Derrière, 8.

Musique (Maîtresses de).

Mesdames :
Barthélemy, Quatre-Eglises, 6 (piano).
Colin, f. St-Pierre, 105 (piano).
Dieudonné, Poisson., 49 (chant).
Favre, c. Léopold, 14 (piano, chant).
Gerbaut (Mlle). Manége, 14.
Gérold, 4 Eglises, 44 (piano).
Gilbert, c. Léopold, 8 (piano).
Hesse, Primatiale, 19 (piano).
Lebrun, St-Georges, 5 (piano).
Legros, impasse du Lycée, 4 (piano, chant).
Masson, f. St-Pierre, 92 (piano).
Mathis, Poisson., 9 (piano).
Moitrier, faub. St-Pierre, 154 (piano).
Moulins (Amélie), St-Dizier, 140 (piano).
Ory (Mme), Pépinière, 11 (piano).
Sommier (Mlle), Poissonnerie, 9.
Stezle (Mme Charles), St-Nicol., 19 (piano).

Musique (March. de).

Martin-Clandon (Mme), Stanislas, 64.
Paulus (Mme), tr. Stanislas, 25.

Musique (Professeurs de).

Bernier, Saint-Jean, 32 (trompe

de chasse).
Buroc, St-Nicolas, 34 (cor).
Chardard, Gr.-Rue V.-V. (flûte).
Claudon, Stanislas, 64 (violon).
Dumont, d'Alliance, 19 (violon).
Gerold, 4-Eglises, 44 (flûte).
Gitaro, Ste-Catherine, (ophicléide).
Gosmann, Metz, 44 (piano).
Hesse, Primatiale, 19 (piano).
Humbert, Derrière, 8 (piston).
Kohler, Pépinière, 4 (violoncelle et harmonie).
Kusehnick, Pépinière, 27 (piano et hautbois).
Legros, impasse du Lycée, 4 (violoncelle).
Maugin, Ponts, 26 (violon).
Metzner, place des Dames, 17 (piano).
Moulins, père et fils, St-Dizier, 140 (violon).
Nicolai, Gr.-Rue V.-V., 76 (cor).
Picoré, Montet, 36 (trompe de chasse).
Riesom, Pépinière, 11 (piston).
Rubens, Carmes, 34 (chant).
Thibaut, violon, piano, accompagnement, Monnaie, 3.
Thomy, pl. Stanislas, 5 (violon).
Thouvenot dit Mathieu, Saint-Joseph, 17 (flûte).

Natation (Prof. de).
Antoine, Montet, 38.
Breton, aux Grands-Moulins.
Capelet, Ste-Anne, 15.

Naturalistes-Empailleurs.
Desfaudais, d'Amerval, 5.
Gustave-Mayer, pl. de Grève, 7.

Opticiens et fab. d'instruments de précision, etc.
Deschiens, Dominicains, 39.
Gaiffe père et fils, Stanislas, 18, et à Paris, r. de Savoie, 18.
Humblot, Poissonnerie, 13.
Lapaix, Stanislas, 32.

Orfèvres.
Alexandre, Fayencerie, 25.
Blondin, Fayencerie, 6.
Butte et Laurent, Saint-Georges, 26 (bronzes d'art).
Daubrée, St-Dizier, 2 (bronzes d'art). Fabrique à Paris, 48, boulevard de Strasbourg.
Georges, St-Sébastien, 7.
Kauffer (raccommodage), Saint-Dizier, 75.
Krantz, St-Georges, 32.
Lutz, pl. Stanislas, 1.
Marchal, St-Dizier, 47.
Martin, St-Dizier, 37.
Pierron, St-Georges, 25.
Rolin, St-Dizier, 25.
Royal, St-Georges, 33.
Schmitt, St-Georges, 1-3.
Tuffier aîné, St-Dizier, 51, (bronzes d'art).

Organistes.
Bardy (Mme), Grève, 34.
Collin, faub. St-Pierre, 56.
Cuvillier (Mlles), Quatre-Eglises, 49.
Guillemin, Charité, 2.
Hesse, Primatiale, 19.
Maurice, faub. St-Georges, 16.
Rigaud, Source, 16.

Orgues (Facteur d').
Cuvillier, Quatre-Eglises, 49.
Koehlaper, Montet, 10,
Larinbourg, Pont-Mouja, 4.

Orgues de brasseurs (mar. d').
Lorentz et Bonnette, Saint-Dizier, 142.

Ornements d'Église (Mar. d').
Cauzier-Lahaye, St-Nicolas, 31.
Roy, St-Nicolas, 22 bis.
Thomas et Pierron, Saint-Dizier, 133.
Volfrom, St-Dizier, 117.

Ornements d'architecture en relief.
Briot-Détrois f. St.-Pierre, 105.
Canaux fils, Equitation, 6.

Quate (Fabr. de).
Duré, faub. St-Pierre, 71.

Paillot, St-Joseph, 41.
I. U. Wild, St-Nicolas, 41.
Paillassons ou tapis de pailles et joncs (Fab. de).
Horbia, Notre-Dame, 108
Troyard, p. r. St-Pierre, 10.
Pains-d'épices.
Lefèvre-Denise (fabr.), St-Dizier, 55.
Cherrier-Kuntz (fabr.), St-Dizier, 79.
Papetiers (V. relieurs).
Caye, rue St-Dizier, 15.
Contal, St-Dizier, 36.
Peultier, Dominicains, 6.
Serrière, Fayencerie, 18.
Stezle, Dominicains, 33.
Wiener aîné fils, Dominic., 55.
Wiener jeune, St-Dizier, 49.
Papiers de couleur et de fantaisie.
Huin-Thervay, chemin de Saulrupt, 5 (papiers marbrés).
Papiers (en gros), (mar. de).
Bontoux, St-Dizier, 114.
Ravaillier et Boulanger, Saint-Dizier, 101.
Valentin, r. des Carmes, 31.
Papiers de tenture, (March. de.)
Adam, Quatre-Eglises, 21.
Kesler, Hache, 49.
Lardenoy, Stanislas, 19.
Royer, St-Georges, 52.
Simonin-Bouchon, St-Dizier, 1.
Silvestre, Point-du-jour, 2.
Parapluies (Fab. et marc. de).
Berger, St-Jean, 11.
Chassant, Quatre-Eglises, 45.
Chassant, St-Dizier 41.
Coquard, Gr.-Rue V. V. 84.
Couchot, Stanislas, 31.
Faintreny, Dominicains, 45.
Fressez d'Amerval, 1.
Giroudoux, f. des Trois-Maisons, 4.
Jeansin, St-Georges. 19.
Liberthiot, Dames, 23.
Renauld, St-Dizier, 71.
Taisse, St-Dizier, 55.
Thouvenin, St-Georges, 18.
Parfumeurs (V. coiffeurs).
Passementiers.
Charleville, Pont-Mouja, 25.
Claudin, Stanislas, 20.
Naudin (Vve), Dominicains, 30.
Pâtes à papier.
Lardenois, aux Grands-Moulins.
Pâtissiers.
Adam, f. St-Pierre, 26.
Bellot, St-Epvre, 4.
Briam, faub. St-Pierre, 52.
Charles, St-Georges, 15.
Cherier-Kuntz, St-Dizier, 79.
Colin, faub. Stanislas, 10.
Culmann, St-Georges, 29.
Drian, St-Georges, 8.
Dubut, faub. Stanislas, 7.
Froment, St-Dizier, 27.
Gérardin, tr. Stanislas, 15.
Gouy, pl. du Marché, 20.
Jacques Blin, Stanislas, 7.
Lebègue-Courbe, Dominic., 4.
Louis, Dominicains, 34.
Madelin, Dominicains, 40.
Reuther, St-Dizier, 131.
Schweninger, Dominicains, 1bis.
Tassin, Gr.-Rue V.-V., 76.
Vagner-Muller (Sœurs macarons), Hache, 10 (spécialité : macarons).
Vancaster (Aug.), pl. St-Epvre, 12.
Pédicure.
Eblin, Carmes, 16.
Peignes (Fab. de).
Grocaut, f. St-Pierre, 142 (réparation, peignes d'écaille).
Peintres (V. Artistes peintres).
Peintres décorateurs et en bâtiments.
Balthazard, Dubon, 7.
Bastien, Ste-Catherine, 14.
Beauzelaire, Hache, 25.

Bertaut, Derrière, 31.
Carro, Pont-Mouja, 20.
Chappé, Stanislas, 94.
Charbonnier, Quatre-Eglises, 58.
Demonsou, Gr.-Rue V.-V., 30.
Durandel, Gr.-Rue V.-V., 93.
Gandoin, St-Julien, 21.
Godard, Quatre-Eglises, 25.
Gëny, pl. des Dames, 21.
Huin, Stanislas, 24.
Henry, Pont-Mouja, 16.
Henry, Hache, 17 (stores).
Isaïe père et fils, Drouot, 8.
Jacolot, Ste-Catherine, 26.
Jeandelize et Voëlker, Pépinière, 33.
Laurent, Grève, 5.
Limon, Gr.-Rue (V.-V.), 29.
Mathieu, c. Léopold, 33.
Mathis, St-Nicolas, 98.
Nicolas, Ponts, 15.
Parpaite, Dominicains, 49.
Peignier, pl. St-Epvre.
Petitmengin, Monnaie, 3.
Pierron, Ponts, 62.
Ricard frères, Source, 15.
Sabry, Source, 15.
Schmitt, faub. St-Pierre, 84.
Thiébaut, Quatre-Eglises, 61.
Vincent, Ponts, 63.
Weissembach, Boucherie, 6.

Peintres en cheveux.

Delaval fils, Lafayette, 4.
Duplessis (Mlle), Dominic., 15.
Paquotte, Stanislas, 46.

Peintres en équipages.

Bauzelaire, St-Nicolas, 32.
Balthazard, Manége, 15.
Laurent, Fabriques, 26.
Petitmengin, Monnaie, 3.

Peintres sur verre.

Harfort, Stanislas, 38.
Hœner, f. St-Pierre, 51.
Remy, du Montet, 15.
Rives, p. r. St-Pierre, 27.

Pelletiers-Fourreurs.

Beller, Dominicains, 22.
Dechevrand, St-Jean, 11.
Hoffmann, St-Dizier, 14.

Pépiniéristes.

Arnould aîné, Metz, 34.
Arnould jeune, Metz, 15.
Calimbre-Husson, Jardiniers, 7.
Camsat (paysagiste), des Jardiniers, 26.
Dermier, Montet, 78 (Dessinateur de jardins).

Photographes.

Chatelain (Mlle), Dominic., 20.
Cayon fils, Stanislas, 28.
Gesnel (Mlle), Poissonnerie, 5.
Odinot, St-Dizier, 130.
Olivier, Stanislas, 90.
Peultier (profess.), Dominicains, 6. (Art. pour la photographie.)
Thiriot, Notre-Dame, 44.
Thorelle, Stanislas, 29.

Pianos (Facteurs de).

Foix, Pépinière, 26.
Jacquot, Poissonnerie, 19.
Maugeot frères, Constitution, 9.
Staub-Warneck, f. Stanislas.

Pierres à rasoir (March. de).

Wagner, f. St-Pierre, 117.

Pipes (March. de).

(Voyez débitants de tabacs.)

Lapaix (Vve), Carmes, 1.
Liégey-Bocquel, pl. St-Epvre (fabricant ; gros et détail).
Mory, Dominicains, 37.
Lamotte, f. St-Pierre, 40 (fab.)

Placages (March. de).

Martin, Ponts, 92 (placages et bois d'ébénisterie).
Majorelle, St-Dizier, 25.

Placement de domestiques.

Haroux, Ponts, 6.
Jeandel, Quatre-Eglises, 15.
Sabry (Mme), Source, 15.
Sevé (Mme), Maréchaux, 35.

Planches et bois (March. de).

Barbas, Pont-d'Essey, 35.
Blaisse, Pont-d'Essey, et faub. St-Georges, 49.

Claude, Equitation, 60.
Delsop, f. St-Georges, 10.
Fournel, f. St-Pierre, 37.
François et Cie, de Rambervillers, Montesquieu, 2.
Gérard, pl. Stanislas, 5.
Jullien-Deschiens, Poisson., 36.
Mangeot, r. de Toul, 10.
Paquet, r. de Malzéville, 20.
Pilloy aîné, Metz, 3.

Plâtres (Fab. de).

Fournel, f. St-Pierre, 37 (plâtres pour constructions et pour engrais, et pour mouler.
Marcot, Gr.-Rue (V.-V.), 13.

Plâtriers.

Canaux, Quatre-Eglises, 34.
Canaux fils, Equitation, 6.
Cheminade, Notre-Dame, 42.
Félix, Primatiale, 20.
Flageollet, pl. de Grève, 13.
Gillet, pl. des Dames, 12.
Guillaume, Grève, 42.
Guillaume (Ferdinand), Quatre-Eglises, 43.
Guillaume fils, Hôp.-Militaire, 1.
Gérard, Point-du-Jour, 1.
Labroche, pl. de Grève, 14.
Marc, Charité, 14.
Martin, Ponts, 65.
Méline, Charité, 12.
Morius, f. des 3-Maisons, 23.
Petit, Primatiale, 11.
Poirel, f. des 3-Maisons, 42.
Tonichon, pl. St-Epvre, 3.

Poêliers.

Bouret, Pépinière, 1.
Bouret, Raugraff, 3.
Colin, Carmes, 13.
Courcelles, Raugraff, 27.
Husson, Lafayette, 6.
Roux-Martin, Saint-Thiébaut, 12.

Pompiers (V. Ferblantiers).

Bala, St-Georges, 40.
Brunet, Hospice, 13.
Tonnelier, Stanislas.

Potasse.

Jules (fab.), Nabécor (dépôt de cendres pour engrais).

Poterie (Fab. de).

Weissemburger, Fabriques, 2.

Produits chimiques et couleurs.

Antoine, Raugraff, 15.
Bouttier-Budin, St-Jean, 33.
Grillon (Vve), St-Dizier, 125.
Laval-Perken, St-Dizier, 99.
Marcot, Gr.-Rue V.-V., 13.
Pant, f. des Trois-Maisons, 18.
Patin (Vve) et fils, rue de Malzéville, 15.
Rey et Gérardin, 4-Eglises, 85.

Professeurs et répétiteurs.

André (dessin), Raugraff, 11.
Barthélemy, Quatre-Eglises, 6 (littérature).
Basse, Pont-Mouja, 25 (littérature et langues anciennes, préparation au baccalauréat).
Benoit (Mlles), pl. des Dames, 14 (littérature).
Cornet, Saint-Georges, 7 bis (comptabilité).
Decombejean (Mlle), Jeannot, 1 (littérature).
De Roche du Teilloy (Alex.), f. Stanislas, 33 (langues anciennes et littérature).
Dupeux, f. St-Pierre, 73 (sciences et lettres).
Edwards, Pépinière, 15 (anglais).
Forfilier, Opéra, 15 (latinité).
Fribourg (Mlle), Montet, 48 (allemand).
Gaving (Mme), r. de l'Hospice, 13 (anglais).
Gérard, St-Jean, 12.
Godefroy (préparation au baccalauréat), Ponts, 82.
Legoff (Langues anciennes), Gr.-Rue (V.-Vieille), 73.
Moitrier (Mlle), f. St-Pierre, 154 (littérature).

Oray (Mlle), faub. Stanislas, 79 (littérature).
Poërson (Mlle), faub. de Metz (littérature).
Ratisbonne, Carmes, 42 (allem., anglais).
Riemann, Hospice, 13 (allem.)
Rigaud (traducteur juré pour l'allemand), Source, 16.
Schauver, Alliance, 13 (all., dessin).
Sesselmann, rue du Château-Carré, 6 (allemand).
Tabeillon, f. St-Pierre, 175.
Valentino (allem.), Carmes, 14.
Vidard (Mlle), Saint-Nicolas, 3 (all., dessin et littérature).
Vatheiot, St-Georges, 6.
Vichard (écriture), Haut-Bourgeois, 10.
Wolff, Tiercelins, 26.

Poudrette.

Krauth, Tapis-Vert, 16.

Quincailleries.

Allard frères, Pont-Mouja, 22.
Botta, St-Georges, 7.
Boyer, St-Jean, 8.
Caye, St-Georges, 9.
Feillu, St-Georges, 23 (fine et objets d'art et de fantaisie).
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9 (demi-gros).
Lacour-Beurné (Vve), Stanislas, 34 (fine et objets d'art et de fantaisie).
Larcher, Ponts, 14 (en gros).
Lassalle, faub. St-Pierre, 24.
Leclerc, Gr.-Rue (V.-V.), 80.
Richier-Raison, Saint-Georges, 81.
Travers (réchauds à réserv. et fourneaux) St-Georges, 51.
Vaxelaire, Fayencerie, 19.

Rampistes.

Sibille, St-Thiebaut, 28.

Relieurs.

Alison, Marchéaux, 24 (régleur).
Antoine, St-Nicolas, 75 (cartonnage et brochage).
Caye, St-Dizier, 15.
Cayon jeune, Stanislas, 28 (spécialité de cartons p. broderies).
Contal, Saint-Dizier, 36 (spécialité de registres).
Danzeisen (Louis), St-Julien, 59.
Herbé, St-Dizier, 75.
Lallement, 4-Eglises, 41 (régl.)
Pierre, Gr.-Rue (V.-V.), 63.
Roux, Bailly, 9.
Senef, Grève, 30 bis.
Serrière, Fayencerie, 16 (regist.)
Simon, Montesquieu, 25.
Uriet, Notre-Dame, 62.
Vernier, Stanislas, 17.
Wiener aîné fils, Dominic., 55.
Wiener jeune, St-Dizier, 51.
Westermann, pl. du Marché, 20.

Rempailleurs de chaises.

Aubertin, Jeannot, 6.
Dumont, Hache, 7.
Edelblonde, St-Nicolas, 87.
Jacquet, Artisans, 52.
Magnier, Jardins, 7.

Repasseuses. Mesdames :

Boulay, Hache, 21.
Brémac (Cécile), Gr.-Rue Ville-Vieille, 14.
Brullard, Poissonnerie, 17.
Bouysson, Source, 29.
Courrière, St-Nicolas, 12.
Charles (Mme), des Dame, 23.
Chicard, Fayencerie, 25.
Gauthier, impasse du Lycée, 13.
Fleurichon, Hache, 39.
Gillet, pl. des Dames, 12.
Godard, St-Dizier, 119.
Lamblin, f. St-Pierre, 47.
Mansuy, Source, 11.
Nicolas-Picot, pl. Stanislas, 3.
Péhan, Stanislas, 16.
Picot, St-Nicolas, 6.
Patrice, Pont-Mouja, 22.
Pierre (Vve), id. 5.

Vincent, Montesquieu.

Restaurant à la carte.

Baudot (café Stanislas), placé Stanislas, 9 (salons de société).

Restaurateurs.

Banas, Hosp. St-Julien, 1.
Borin (Vve), f. Stanislas, 31.
Cauvain, Poissonnerie, 29.
Desbarre, Quatre-Eglises, 6.
Dumaine, St-Jean, 52.
Décharme, Sapin, 27.
François, Stanislas, 70
Génin, Source, 5.
Gouzeler, pl. St-Epvre, 9.
Granger, f. St-Jean, 14.
Guilminot, f. St-Jean, 12.
Joly, f. Stanislas, 11.
Lenoir, Carmes, 1.
Lairitz, St-Jean, 39.
Lavotar, Gr.-Rue V.-Vieille, 59.
Lecuy, f. Stanislas, 14.
Lenoir, St-Nicolas, 10.
Louis, Maréchaux, 19.
Mangin, Fayencerie, 18.
Marchal, Grève, 19.
Ogier (Célestin), rue Callot, 3.
Ollier, Poissonnerie, 37.
Saumier, à la Croix-de-Bourgogne, f. St-Jean.
Terrant, St-Jean, 34.
Vassord, au buffet de la gare.

Revendeurs (V. Meubles, March. de).

Rubanneries (V. soieries).

Sable (March. de).

Perrin, f. St-Georges, 13.

Sacs et Bâches (Fab. de).

Salmon et fils, Hache, 11.
Sommeillier (E), représentant, St-Nicolas, 38.

Sangsues (March. de).

Befleyre, St-Dizier, 153 (gros et détail),

Savons (Fab. de).

Baradez frères, Montet, 6.

Sculpteurs.

Antoine, f. Stanislas, 42.
Cornille, pl. Stanislas, 12.
Darbelet, Quatre-Eglises, 61.
Jiorné-Viard, Maréchaux, 21.
Lépy, Gr.-Rue V.-Vieille, 98.
Laurent aîné, Montet, 19.
Laurent jeune, Bellevue, 8.
Martin, f. Stanislas, 60.
Massonnet, Rousseau, 78.
Paulus, St-Michel, 35.
Pillement, Metz, 44.

Sel (Vente et dépôts de).

Aimé-Mougenot, Saint-Jean, 58 (saline de Sommerviller).
Beau, f. St-Jean, 4 (saline de Rosières-Varangéville.
Boppe, Ponts, 25 (saline de Saléaux).
Delcominète, St-Dizier, 99
Marcot, Gr.-Rue (V.-V.), 13.

Selliers-Carrossiers.

Benzenger, d'Amerval, 6.
Grandpierre, St-Dizier, 157.
Henry, Pépinière, 35.
Jacquemin, St-Jean, 40.
Ledez, Gr.-Rue V.-Vieille, 91.
Liégey, Stanislas, 52.
Maitred'hotel, St-Dizier, 126.
Perrin, pl. St-Georges, 89.
Walter, Constitution, 7.
Walter, Visitation, 12 bis.

Serruriers.

Allard, St-Thiébaut, 25.
André, f. St-Nicolas, 78.
Bassinot, Notre-Dame, 36.
Benoît, Poissonnerie, 15 (ornements en fonte).
Blouet, Michottes, 5.
Buisson, St-Michel, 2.
Claudot, Jeamnot, 7.
Cornibé, rue de la Pépinière.
Cuinat, Visitation, 31.
Dégu, Point-du-Jour, 3.
Dameker, Primatiale, 15.
Gonfette, f. des 3-Maisons, 46.
Grignon, Grève, 7 (tôlerie pour brasseries et autres usines).
Hallecourt, St-Jean, 32.

Henry, Bailly, 19.
Henry, St-Julien, 11.
Husson, St-Georges, 73.
Jacquet, Quatre-Eglises, 22.
Janin, Source, 17.
Journal fils, Cheval-Blanc, 7.
Kuntz, St-Julien, 29.
Lacroix, f. St-Pierre, 11.
Lallemand, St-Dizier, 128.
Lamarque, Gr.-Rue V.-V., 77.
Larivière, Montet, 8.
Lenoir, Carmes, 28.
Leclerc, Gr.-Rue V.-Vieille, 80.
Lefèvre, Tiercelins, 4.
Lestandin, Salpétrière, 1.
Liégey, Malzéville, 5.
Mainbourg, St-Thiébaut, 33.
Maire, Jeannot, 15.
Martin, St-Nicolas, 43.
Marotte, faub. St-Pierre, 120.
Munier, faub. St-Pierre, 7.
Maugué, Trois-Maisons, 5.
Perrin, rue hôp. St-Julien, 4.
Poirel-Kuntz, Pépinière, 19 (coffres-forts.)
Richard, Maréchaux, 13.
Rolland, Derrière, 37.
Rolland, Hache, 56.
Thiébaut, faub Ste-Catherine.
Thierry, cours Léopold, 29.
Tisserant, p. r. des Carmes, 11.
Weber, dit Simon, Gr.-Rue V.-Vieille, 129.
Zimmermann, Hache 18.
Zimmermann, Pont-Mouja, 2.

Servants de table et de soirées.

Alexandre, f. de Metz.
Chérie, cours Léopold, 14.
Huin (Pierre), Pépinière, 38.
Pierre, Montesquieu, 14.
Pierre, Alliance, 7.
Reyamont, Impasse du Lycée, 13.

Soieries, rubaneries et articles de modes (March. de).

André-Pierron, St-Dizier, 4.
Bellevillé, Tiercelins, 24 (en gr.)
Bloch, Dominicains, 41.
Bourdon, trottoir d'Amerval, 4.
Grosdemange, St-Dizier, 40.
Joannès (Victor), St-Georges 7 bis (en gros).
Labonté (Mlles), Stanislas, 14.
Labaye, St-Georges, 4 et 6.
Lévy (A.), frères, St-Nicolas, 4 (en gros).

Voir Marchands d'étoffes.

Sonnerie électrique (Fab. de).
Benoît, Poissonnerie, 15.
Tabacs (V. Débitants de).

Tailleurs.

Bentz, Pont-Mouja, 28.
Bardin, Saint-Jean, 22.
Barthelmé, St-Nicolas, 6.
Beauguillaume, St-Dizier, 77.
Bée, St-Georges, 75.
Belhomme, trot. Stanislas,
Bossert, Ponts, 72.
Bernauer, St-Dizier, 13.
Bracart, f. des Trois-Maisons, 14.
Clément, Hache, 54.
Colin, Notre Dame, 72.
Dollot, Saint-Dizier, 17.
Dick, Stanislas, 48.
Dron, Haut-Bourgeois, 23.
Etienne, Tiercelins, 14.
Félix-Mardochée, à la Belle-Jardinière. St-Dizier, 52 (habillements confectionnés).
Franck, Dominicains, 2 (habillements confectionnés).
Garceaux, St-Dizier, 47.
Gauthier, St-Dizier, 29.
Grignon, tr. Stanislas, 28
Henry Garceaux, Dominic., 25.
Hélt, Monnaie, 6.
Host, Poissonnerie, 14.
Houillon, Maréchaux, 12.
Jacquet, St-Pierre, 4.
Kany, Gr.-Rue V.-V., 3.
Kloster, St-Nicolas, 59.
Laurent, place Carrière, 9.
Lennert, pl. du Marché, 5.

Lescar, Artisans, 37.
Lichtemberger fils, Hache, 74.
Maletie, Faïencerie, 2.
Martin, Metz, 56.
Martin (Mayer dit), St-Dizier, 89 (habillem. confectionnés).
Martin (Mayer dit), Faïencerie, 9 (habillem. confectionnés).
Michel, Gr.-Rue V.-V., 29.
Massenet, Gr.-Rue V. V., 49.
Mathis, St-Georges, 11.
Mayet, St-Dizier, 8.
Meinote, d'Amerval, 2.
Margonnet, pl. du Marché, 3.
Meyer, St-Dizier, 116.
Olivier et Cie, Ste-Catherine, 45.
Papé, Stanislas, 5.
Parisot-Vallotte, Poissonnerie, 4.
Pompey, Constitution, 19.
Pappert, Poissonnerie, 21.
Panigot, St-Nicolas, 6.
Remy, d'Amerval (uniformes), 10.
Roussel, Visitation, 16.
Royer, Stanislas, 32.
Roulat, Pont-Mouja, 3.
Schmitt-Valentin, St-Nicolas, 29.
Schmitt, St-Dizier, 134.
Schmidt, S-Jean, 15.
Schmidt, St-Nicolas, 29.
Schwartz, St-Michel, 1.
Schutz, Carmes, 14.
Sognès, St Georges, 46
Varangot, Poissonnerie, 20.
Vincent Metz, 42.
Viriot Pont-Mouja, 15.
Vannesson, Source. 21.
Wanvetter, place Stanislas, 5, tailleur de l'Ecole imp. forestière.

Tailleuses en robes. Mesdames:

André-Schumack, Visitation, 25.
Antoine et Delouche, Pépin. 21.
Blanzey, St-Nicolas, 18.
Bossu, St-Thiébaut, 9.
Caulet (Vve), Dames, 24.
Chaussier, Quatre-Églises (en chemises).
Chateau (Mlle), Gr.-Rue V.-V. 9
Courrier (Mlle), St-Dizier, 68.
Daguet, Pépinière, 8.
Dégu, Point-du-Jour, 5,
Dehèque, Maréchaux, 4.
Didion, St-Nicolas, 24.
Dolot, St-Dizier, 17 (en chem.).
Eply (Mlle), Derrière, 47.
François, cours Léopold, 26.
François, Montesquieu, 11.
François, Carmes, 17.
Frénot, Stanislas, 24.
Gautier, St-Dizier, 29.
Guennetiot, pl. Cathédrale, 67.
Georges, f. St-Pierre, 56.
Georges (Mlle), Notre-Dame, 9.
Gigout, pl. Cathédrale, 54.
Godin (Vve), pl. St-Epvre, 14.
Grandgeot, Stanislas, 20.
Grignon (Vve), tr. Stanislas, 28.
Guérillot, St-Nicolas, 17.
Guinet, St-Julien, 25.
Gourjandé (Mlle), Pet.-r. Carmes, 7.
Gobert (Mlle), Maréchaux, 4.
Henriet, Dominicains, 2.
Hermann, Stanislas, 16.
Humbert, P.-r. Carmes, 9.
Jacquot, Poissonnerie, 19.
Kockler, St-Dizier, 135
Kuntz, St-Nicolas.
Manvuisse, St-Dizier, 41 (en chemises).
Margonnet, pl. du Marché, 3.
Mariet, St-Nicolas, 61.
Mionet, St-Dizier, 47.
Moutardier, St-Georges, 99 (en chemises).
Neumayer, rue du Ruisseau, 37.
Nicolas, Monnaie, 6.
Nicolas (Mlle), Notre-Dame, 17.
Noé (Mlle), St-Dizier, 4.
Paquotte, Stanislas 50.
Pierson (Mlle), Dominicains, 20.
Philinières, St-Nicolas, 18.

Richard, St-Nicolas, 12.
Salorgue, St-Dizier, 49.
Schwartz, cours Léopold, 12.
Tonnelier, Ponts, 71.
Viriot (Mlle), pl. Stanislas, 2.
Valmet (Mlle), Source, 13.

Tamisiers.

Beffette, St-Dizier, 155.
Kramer, pl. de la Cathédrale, 56.
Weber, Visitation, 25.

Tanneurs.

Armengaud, f. Ste-Catherine, 27.
Gerbaut, à l'île Sainte-Hélène, (cuirs en poil), Tanneries, 29,
Hetzel, boulv. de la Pépinière, 2.
Legrand, f. Ste-Catherine, 7 (mégissiers, et cuirs en poil en gros).
Lejeune, à l'île Sainte-Hélène (mégissier), boulv. de la Pépinière, 8.
Lejeune, faub. Ste-Catherine, 9 (mégissier).
Lejeune, f. Ste-Catherine (mégissier, et cuirs en poil en gros).
Marx, Tanneries, 29.
Maubon, f. Ste-Catherine, 25 et 27.
Néguin, f. Ste-Catherine, 13, (mégissier).

Tapissiers (Ameublement).

Godard, Dames, 28.
Lenoir, pl. du Marché, 7.
Mary, Poissonnerie, 13.
Marx-Picard, St-Dizier, 34 (étoffes, fournitures, meubles).
Montigny, Stanislas, 46.
Olry, pl. Stanislas, 10.
Picot-Huin, St-Dizier, 75
Pidolot, St-Dizier, 104
Petitbau, P.-r. Carmes, 9.
Richard, Dominicains, 20.
Sommier, Poissonnerie, 9.
Thiébault (Mlle), St-Dizier, 36.
Thiéry (Vve), Saint-Dizier, 44 (étoffes, fournitures, lits en fer).
Tissot, St-Dizier, 91 (réparations des sommiers).
Verner-Stevenel, St-Dizier, 42.
Vilmin, Dominicains, 17.
Wagner-Remy, St-Georges, 16.

Teinturiers-Dégraisseurs.

Cordès, Gr.-R. V.-V., 139.
Delor, St-Georges, 69.
Desnoës, Gr.-Rue V.-V., 4.
Gourieux, Pont-Mouja, 20.
Guilleminot, St-Dizier, 118.
Hovasse, Raugraff, 8.
Jacquot, Hache, 48.
Millot, Point-du-Jour, 1.
Serrière, Fayencerie, 14.
Silhol, St-Dizier, 17.
Zambaut, Pont-Mouja, 30.

Teneurs de livres.

Burton, tr. Stanislas, 17.
Bamberger, St-Dizier, 101.
Boucher, St-Georges, 53.
Colas, f. St-Georges, 17.
Dieudonné, St-Georges, 28.
Dufour, f. Stanislas, 26.
Harmand, Prairie, 5.
Lecomte, pl. du Marché, 1.
Voinot, Artisans, 11.

Tissus, façon, tapisserie (Fabr. de).

Schmitt, Fabriques, 18.

Toile (Fab. et March. de).

Barthélemy, pl. St-Epvre, 7
Bourgon, Hache, 17.
Cornet, St-Georges, 7 bis.
Craincelin (Mlle), Pont-Mouja, 3.
Georges, Hache, 53.
Grandsire, Bailly, 8
Salmon et fils, Hache, 11.
Salmon aîné, St-Nicolas, 51.
Thièmonge (Mlle), Pont-Mouja, 32.
Toussaint, Ste-Anne, 21.
Voir étoffes (March. d').

Toiles métalliques.

Beffette, St-Dizier, 155.

Kramer, pl. de la Cathédrale, 36.
Weber, Visitation, 25.

Tonneliers.

Abeck, St-Nicolas, 46.
Arnoard, Montet, 18.
Bickel, Fabriques, 12.
Chouleur, Point-du-Jour, 11.
Didier, Notre-Dame, 92.
François, Hache, 130.
Grandjean, Dauphine, 3.
Grillot, Cheval-Blanc, 10.
Gaillard, Trois-Maisons, 16.
Hild, f. St-Pierre, 244.
Jacob, Morts, 5.
Jeanpert, Bailly, 13.
Jacques, f. St-Pierre, 176.
Joly, St-Michel, 7.
Lhémann, pl. St-Epvre, 17.
Léonard dit Laurent, Source. 11.
Linder, Equitation, 6.
Linder, Primatiale, 14.
Mangin, Hache, 74.
Margo, de la Source, 33.
Maubré, St-Julien, 23.
Morlot, Hache, 87.
Pointe, St-Thiébaut, 3.
Quenelle, Primatiale, 10.
Roos, Hache, 83.
Siffert aîné, rue de Metz.
Siffert jeune, Haut-Bourgeois, 15.
Siffert, Maréchaux, 15.
Stocky, Fabriques 12.
Thirion, St-Nicolas, 63.
Vermandé, Ponts, 15.
Virion, Citadelle, 7.
Vouaux, St-Julien, 8.
Yung, Hache, 41.
Zahm, Dominicains, 37.
Zambeau, Ponts, 66.

Tourneurs et fabricants de chaises.

Adinque, Notre-Dame, 56.
Barthélemy, Ponts, 42.
Biernet, Visitation, 13.
Blonet, Ponts, 10.
Collot, Pont-Mouja, 12.
Darbelet, Hache, 76.
Deltry, St-Nicolas, 52.
Fidrit, Quatre-Eglises, 13.
Fitz, St-Dizier, 118.
Gaucher, Boucherie, 15.
Gauthier, Ste-Anne, 48.
Joasem, Pépinière, 16.
Lamotte, Hache, 42 (et tabletier).
Odendalle, Hache, 29.
Pidolot, Saint-Dizier, 104.
Quillé, Stanislas, 80.
Tréneaux, Drouot, 5.
Thomas, Ponts 92.

Traiteurs (V. Restaurateurs).

Tripiers.

Bastien Haas, Ponts, 55.
Boulay, faub. Ste-Catherine, 23,
Cousin, bo. de la Pépinière, 24.
Duta, Tanneries, 30.
Garnier, faub. Ste-Catherine, 61.
Hass, Ponts, 55.
Hinzelin, b de la Pépinière, 10.
Holz, Hache, 91.
Krempf, f. Ste-Catherine.
Krempf jeune, Boucherie, 10.
Laharotte, Taneries, 12.
Marchal, f. Ste-Catherine, 63.
Martin, faub Ste-Catherine, 25.
Poirot, Tanneries, 15.

Tuiles, etc.

Fournel, faub. St-Pierre, 57 (Briques et ardoises).
Gérard, dépôt de tuiles des Vosges, ardoises, briques et carreaux, r. Notre-Dame, 16.
L. Pant, f. des Trois-Maisons, 18, dépositaire des tuiles mécaniques brevetées, de Deyviller (Jolibois).

Vanniers et Boisseliers.

Babillon, Hache, 45.
Clévert fils, St-Michel, 8.
François, St-Dizier, 93.
Fourny, St-Dizier, 53.
Huguin, faub. St-Pierre, 16.
Jeandel, pl. du Marché, 8.
Lamontagne, Hache, 45 (fabr.)
Lehalle (Vve), Gr.-Rue Ville-

Vieille, 87.
Masson, St-Epvre, 1.
Morlet, Quatre-Eglises, 35.
Pierson, Jardins, 9 (fabr.)
Roch, pl. du Marché, 10.

Vermicelliers.

Noël, Stanislas, 66.

Verre à vitres (March. de).

André, St-Dizier, 110.
Calsin, St-Dizier, 109.
Guizzi, St-Nicolas, 18
De Maria, Hache, 34.
Harfort, Stanislas, 38.

Vidanges (Entrepr. de)

Krauth, Tapis-Vert, 16.

Vins (Marchands en gros) et **Liqueurs**

Blavier, Source, 10.
Brieuselle et Chouleur, du Point-du-Jour 11 et Lafayette, 5.
Chaffanel, Ponts, 20.
Debar, Notre-Dame, 74
Didelot, St-Georges, 7 bis.
Dufourt Stanislas, 86.
François, Hache, 130.
Mme Gardeil-Didelot (Yve), Lafayette. 1.
Gebhart-Voirin, Stanislas, 50.
Gille-Martin. pl. St-Epvre, 1.
Gille-Thérel, pl. des Dames, 14.
Hardouin, St-Dizier, 117 (commissionnaire).
Hébrion, faub St-Georges. 10 (et vinaigres).
Henry, Jardiniers, 2.
Hoffer (dépôt des eaux de noyaux de la maison Hoffmann-Forty, de Phalsbourg), Poissonnerie, 21.
Jeanpert, St-Julien, 19.
Lachasse, Visitation, 14.
Léonard dit Laurent, de la Source, 29.
Lhuillier, des Ponts, 55.
Lhuillier (Just), St-Dizier, 21.
Marchal et George, Notre-Dame, 1.
Marchand, St-Julien, 8.
Masson, de la Visitation, 10.
Mayer, place Carrière, 32.
Oudot et Simonin, rue Saint-Nicolas, 49.
Rebstock, Stanislas, 57.
Renaux (liqueurs), Jannot, 11.
Royé, Dominicains, 26.
Thiry père et fils, faub. Saint-Georges, 28.
Voirin fils, Michottes, 3.
Wolff (vinaigre) St-Jean, 51.

Vitriers.

Caron, pet. pl Carrière, 61.
Caro, St-Nicolas,
Calsin, St-Dizier, 109.
De Maria, Hache, 34.
Dufour, f. des Trois-Maisons.
Guizzi, Saint-Nicolas, 18.
Harfort, Stanislas, 38.
Joly (et peintre), Hache, 20.
Manvuisse, St-Dizier, 46.
Mourot, Charité, 12.
Netzmayer, St-Julien, 9
Netzmayer, Gr.-Rue V. V., 69.
Schmitt, faub. St-Pierre, 140.
Stocquard, pl. des Dames 10.
Stokard, Hospice, 16.
Thiébaut, Quatre-Eglises, 61.

Voitures de déménagement. (Transport pour tous pays).

Vuillaume, d'Amerval, 11.

Voitures de louage (Station de), à l'heure ou à la course.

La station est située au commencement de la rue Sainte-Catherine.

(*Voir loueurs de chevaux.*)

Voituriers.

Brassier, Haut-Bourgeois, 19
Boulanger, f. Ste-Catherine, 57.
Chardin, Ste-Catherine, 55.
Cherrière, rue de Metz, 21
Gaufin, de la Charité, 27.
Isaï, Montet, 28.
Joly, Pichon, 1.
Martin, faub. des 3-Maisons.

Mauguy, rue de Malzéville, 2.
Nicolas, Montet, 60.
Pierre, vieille route de Toul, 5.
Simonet, faub. St-Pierre, 26.
Welche, ruelle de la Rame, 14.
Wébert, faub. St-Georges, 21.

Volailles (March. de).

Marchais (Mme), Raugraff, 13.
Marchais fils, Notre-Dame, 55.
Pellel, Equitation, 28.
Pellet, Hôpital militaire, 4.
Sommer, dite La Gotte (Mme), place Maugin.

Voyages, chasse, etc. (Articles de).

Buineau, Stanislas, 36.
Caye, St-Georges, 9.
Nicolas-Mathieu, Dominic., 36.
Renaud, place St-Epvre,

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS.

Ville de Château-Salins. Bijoutier-horloger, Marchal. — Bois. Boppe jeune, Chardin, Mathis. — Boulangers. Jacques, Jannequin, André Desnon. — Cafés. Duhaut (Casino), Strasbourg, Parisien, Dugour. — Commissionnaires. Papellier, Bernard, Jules Louis. — Draps (fabr. et filature de laine. Dor. jeune. — Draps et nouv. (mar.) Macé et Jeanmaire, Michel, Munier, Poncet. — Epiciers, Baudinet, Bailly, Dauphin, Desmangeot, Jeanpert, Mouchot, Salins, Drouin, Mlles Seichepine. — Fers (mar.), Spite, Monange, Chalot. — Ferblantiers. Salin, Tournaire. — Fondeur en cuivre. Robillard. — Grains en gros (mar.), Cerf-Levi, Desnon. — Horloger. Marchal. — Hôtels. La Poire d'Or, la Couronne-Renversée, l'Arbre-Vert, le Cigne, le Cheval-Blanc, Chariot-d'Or, la Providence. — Houblon (culture). André-Mathieu, Mathis, V. Mathis, Poncet, Fischer, Jannequin (Vve), Baudinet (Vve), Simonet (fils aîné), Mathieu, Marsal. — Libraires. Bailly, Baudinet (Vve). Menusier. Valhère.—Maréchaux-charrons. Michel, Chevalier. — Bailli, Jacquet, Marchal. — Plâtre (fabr.) Hadot, Hadot jeune. — Quincaillerie et fonte. Monange, Spite (E.), Chalot. — Sels (Entre.), Victorion, — Selliers. Vogien, Choloy. — Serruriers. Jacob, Gérard, Seichepine, Lote — Tanneurs. Hamant, Scheffler.— Teinturiers. Carlier, Perrette. — Tuilerie (fours à chaux, Mathis (V·). — Verrerie à vitres, à cylindre. Laflize et Cie. — Verrerie neuve. Boppe et Cie. — Vins. Desnon, Menusier.

Altroff Fabricant de sacs sans couture, Lévy. — Moulin, à vapeur. Remy.

Aulnois. Entrepreneur de broderie, Didier (Mme). — Exploitant de carrières de moellons. Marigny, Jonquard. — Exploitant de carrières de sable, L'huilier. — Fabricant de couvertures de lit. Marchal. — Fabricants de patins. Didier, Boudin. — Fabricant d'huile et distillateur. Baillet.

Bures. Constructeur de charrues sans avant-train, Morcel.

Donnelay. Teinturerie et filature. Barthel.

Lagarde. Fabricant de grands vans, Falentin. — Fabricant de tuiles mécaniques. Maugenot.

Maizières. Fabricant de grands vans. Mayon. — Fabricant de fromages (façon gruyère), Burtin. — Fabricant de monuments funèbres, Patard. — Fabricants de plâtre, Joequel. L. Bientz, Charpentier. — Marchd de vins en gros Kecheur.

Moyenvic. Fontainier et fab. de pompes à incendie, portatives, Laballe. — Plâtre (fab). Favier.

Dieuze. Allumettes chimiques (fabriques d'), Mayer

et Grody. — Banquiers, D. fl's, Mayer. — Mar. de bois, Bour, Fauconnier, Fleuret. — Broderies. Bois (Mlle), Beaun, Collé, Donel (Mlle), Dumont (Mme), Jacquin, Louis. — Limonadiers. Camon, Charpentier (Mme), Groselle, Idatte (Joseph) aîné, Lapier, Stély. — Confiseurs-Patissiers. Calbas, Gangloff. — Colle-forte et gélatine (fab. de). Riess. Dessinateur en broderies. Coyseur. — Draperies, rouenneries, toiles. Abel frères, Aron, Barbier-Crousse, Collé-Crousse, Henrion-Hoffer, Jacquin, Moye (Mlle), Regnier-Crousse. — Effets confectionnés. Bernard-Salomon, Lyon (Joseph), Weiss. — Epicerie mercerie, Bomgardel (Mlle), Broquard, Bastien, Clément-Karst, Dinquer (Mlle), Gaillot, Gremel, Guillemin, Hans (Mlle), Hans-Lefèves, Henry, Hund (Joseph), Humbert-Gorius, Lescar-Masson, Lescar-Grégoir, Marchal, Mathieu-Marnloff, Mouchot, Cabois-Pillard, Vecho. — Fer, fonte et quincaillerie. Homo, Soudieux, Tamblaire et Cie, Salin. — Ferblantiers. Benois, Pierre, Poupart, Salin. — Grains et farines. Broquard, Husson, Müller (Alex), Salmon, Schwab. — Boulangers. Barbier, Démange, Gervais-Mclard, Mathieu, Némesguern, Stély. — Horlogers-Orfèvres. Georges, Poupart. — Hôtels. Dazier-Bina (Mme), Petijean (Lion-d'Or), Huilier, Lorrain. Imprimeur-libraire. Mainbourg. — Modes, lingerie et librairie. J. L. Idatte jeune. — Saline: M. Buquet, directeur. Sels, produits chimiques, pâte à papier, Salpêtre, etc. — Roulage et commission. Jules Müller, Michel Untéreiner; Entrepôt de sels: Moye Leonce. — Dépôt de produits chimiques. Müller (Alex.) tient: cristaux, fayence, verres et porcelaines. — Fabricant de bougies et cierges. Picard-Gillet. — Selliers. Lejeune, Pierret. — Tanneurs-corroyeurs. Cabouat, H. Schefler. — Teinturiers. Pina, Vécho, Vannier, Dumas. — Vins, Eaux-de-vie. Bastien, Guillemin, Mathieu.—Fabricant de mécaniques à battre le grain. Royer père. — Fabric. de toiles. Barbier père.

Torcheville. Constructeur de drainage et d'irrigations, Légens.

Vergaville. Filat. de laine à la méran., Albert. — Formes et embauchoirs (fab. de), About. — Plâtre blanc et gris (fab.), Lefebvre. — Tuiles et chaux (fab.), Gaillot.

Vic. Bonneterie de laine (fa.), Mayer-Salmon. — Chandelles (fab.), Spite. — Char éboueur, machine adoptée par le génie des ponts et chaussées, de la force de 100 ouv., ébouant 1 kilom de route par demi-heure, J. Chardot, invent. et const. — Imprimerie, Ancillon (Vve). — Libraire, Baudot.

Ville de Lunéville. Assur., à cotisations fixes, contre la grêle, la Générale, agent, Brisac. — La Nationale, agent, Saigne de Lacombe. — Bains publics, Bigarré. Marchand. Prevost. — Balances, bascules, chaines, étrilles et clous à marteau (fabr.), Brionval, Lebœuf fils. — Banque et recouvrements, Jambois-Husson et compagnie, maison à Nancy. Lenglet et compagnie, maison à Nancy, Traxel (N.). — Blanc (articles de), Verdelet. Cailleau. — Bois de construction (négociants), Briot. Martin-Leroy. A. Saucerotte. — De chauffage, Dussaux, Florant. Lemaire. Keller et Guérin. Reinstadler frères. Robart. — Bonneterie (fabr.), coton, soie, fils, Guyot (F.-J.-H) fils. — Laine, Briel. — Brasseurs, Balézo. Dufils. Aimé Gauger. Nicolas. — Broderies en t. g. (fab.), Berr (Ve) et co., à Paris, r. de Cléry 42. Berr (D) et fr., ganterie. Caen (S), à Paris, Bourbon Villeneuve, 24. Grand Georges (V.), maison à Paris, rue des Jeûneurs, 23. Thirion et fils Emmanuel (L.) et co., à Paris, r. du Sentier, 12. — Bros2es (fabr.), Krentz. Winter. — Cafés : Comédie ; Dinsenmeyer; Kaltenbacher ; de l'Europe ; Heury ; du Commerce ; de Lorraine ; Joseph ; des Vosges ; de l'Est ; du Midi ; de la Place-Neuve ; Nancy, Favier, Lioutille, Café restaurant, Leclerc, café de la Gare. — Calicots (fab.), Parmentier. Humbert et Jeanpierre, filature et tissage à Domèvre. — Cartes (fab. de), Bony. Pierret. — Chamoiseur, Perken. — Chandelles (fab.), Cadiot-Hellé, et cirier. — Chandeliers, Simon-Chaubert. — Chapeliers, Bapst. Laurent. Mercíol. — Chapeaux de paille (fa.), Ambroise. Noel frères. — Ciriers, fab. de bougies, Cadiot-Hellé. Jeanjean. — Coiffeurs-parfumeurs, Rideau, Travailleur. Adam. Lamour. Serpe. Baudinot. — Baillet. Munier. Chata. — Confiseurs, Bedel. Dumont. Mathieu. Venner. Terver. Ruelle. Celzard. — Cordages, Prinsen. François. — Coton teint, Kesseler. Prostneller. Kesseler. — Cristaux et porcelaine, Seyer et Fondrevaye. Tavard. — Draperie, soierie, rouennerie, Boulangier. Clerc-Armbruster. Ficher. François. Grandbarre. Liégey. Massé et nouveautés. Michel. Verdelet. — Eclairage au gaz, Jeanmaire. — Entrepreneurs de bâtiments, Cuinat. Florent. Masson-Masson aîné. Masson-Masson jeune. Reinstalder. Jardel. Maillard. — Epicerie et mercerie, Antoine-Magron, Cherrier, fr. Roche. Liégey. Baltazard. Thuot. Decker-Durand. Stutel. Galand. Gaureigt. Rouyer, en gros. Colin. Lienhard. Rouyer Monrot-Lisuté. — Faïence (manuf.), Armbruster. Evrat. Keller et Guérin. Evrat. — Farines, Clément. Dussaux. Virlet. — Féculerie et glucose, Parmentier.

Jeanclande. — Fer et quincaillerie (nég.), Bénard, fab. de clous. Ferry-Michel. Lasalle. Legros. Didier. Urbain. Ersefire. — Fondeurs en métaux, Fondeur de cloches, Monin. — Gants de peau (fab.), Kosel fr. Berr fr. — Habits confectionnés, Halimbourg. — Horlogers, Blattmann. Deny. Dédy. Feuillet. — Huiliers. Ducret. — Hôtels : Baudot, hôtel des Vosges ; du Faisan ; des Halles. — Houblon, Schvach. Spire. Joly fils. Laloy. — Imprimeur, Pignatel. — Lithographe, Rolin. — Laine (filat.) et fab. de gants en laine pour fourrures, Fritz-Zilberzahn, et tissage. Henry. — Libraires, Rolin. George (Vve). Lemoine (Vve). Waltrin. — Marbrier, Cuny-Mangin. — Mécanicien, Molard. — Mégissiers, Jacques. Perken. — Modes, Boulanger (Mlle). — Laruelle. Hypolite (Mlle). — Mercerie, Blanc. Cherrier frères. — Modiste, Mlle Louviot. — Noël fr., jouets d'enfants et saboterie. Stévenard (Mlle), successeur de Benoist Kesseler, rub., soierie et art. de Paris. Collet (Mlle). Escalier (Mlles). George (Mlle). Hergné. Pinton. — Meuniers, Virlet, aux Grands-Moulins. — Musique et instruments, Waltrin. — Orfèvres, Cousseaux. Mathieu. Passerel. Roussille. Chénoux. — Papiers de toutes couleurs (fabricants), Bony. Pierret. — Parapluies, Ambroise. Caze-Castillon. Cuny. — Peignes (fab.), Irmann. Michalet. — Plâtre et chaux (usines), Virlet. — Poêliers, Bénad. Evrat. — Quincaillerie, Bénard père et fils. Didier. Ersefvre. Ferry-Michelet Lebœuf Legros. Blanc aîné. — Tanneurs, Briot. Mercier père et fils. — Tailleurs, Chibout. Aubert. Auvray. — Teinturiers, Kesseler. Kleinmann. Klesse. Sontag. — Toiles du pays, Gaspard. Jacquot. Jambel. Lacour. — de coton Kesseler. — Vins, Bourgeois. Jacquet. Janin. Joseph. Lallemand. Lesurque. Lindenfelder.

Ancerviller. Entrepreneurs-maçons de travaux publics, Cuny, Piel. — Entrepreneurs de broderies, Colin. — Liqueurs (fab.), Martel. — Pompes en bois (fab.), Jacquot.

Azerailles. Toiles (système Deyviller), briques et chaux blanche (fab. de), Thomas.

Station du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié.

Baccarat. Cristalleries, Emile Godard, administrateur ; Fontenay (de), directeur ; Michaut, sous-directeur ; seul dépôt à Paris, rue du Paradis-Poissonnière, 30 bis. — Exploitants de carrières à ciel ouvert, Georges Guérin. Mangenot. Vuillaume. — Libraires, André. Nicolas.

Badonviller. Commissionnaire, Ercle. Entrepreneurs de broderies, Créviller (Mlle) (15 ouvrières). Crouzier (20 ouvrières). Kromenacker (40 ouvrières). — Epicier et étoffes, Grillet. — Fab. de laine, Gérard. Marchal. Pierron. Cange. — Fab. de toiles de laine, Muller fils et Marotel, occupant 250 ouvriers. — Fab de toiles de coton, Perret frères et co., occupant 60 ouv. — Faïence (fab. de), Jacquiet et Gondrexon. — Huiles (fab. d'), Jacquel. —

Laine (fil.) et fab. de bas ; Jacquel. Mangin. — Libraire, Grilliet. — Limes (fab. de), Prichler et Cie.

Bayon. Broderie (entrepren. de), Mmes Paul. Hergott. Darnois. Delian. — Tourneur-mécanicien, Thomas.

Bénaménil. Charpentier et entrepreneur de petits travaux, François.

Blâmont. Basquier, Mézière fils. — Calicots, Lemant fr. et co. — Libraires, Rousselot (Ve). Vernier. — Grosse quincaillerie (manuf.), Vve Batelot jeune, médailles 1844 et exposition 1855.

Brémenil. Gom (entrepren.). — Calicot (tissage pour 60 métiers), propriétaires, les héritiers Verdenal et Thiaucourt ; exploitants, Muller fils et Marotel, à Badouviller. — Tourneur en bois, Mathieu. — Tuillier, Susset.

Croismare. Verreries et verres de couleur, Guerner et Cie.

Deneuvre. Fabr. d'huile, Blaise. — Fabrique de cristaux sous l'administration de la compagnie des cristalleries de Baccarat. — Moulin ordinaire à deux tournants, meunier, Kropp.

Domèvre-sur-Vezouse. Calicots (fab.) et filat. de cotons et cotons pour broderies, Humbert et Jeanpierre, maison à Lunéville. — Laines et ouates (fils. et foul.), Fouraie. — Moulins à grains, Payeur. Sœlzer. — Tissage de couleurs (entrepr.), Breton fils. — Teinturerie, Remont fils.

Einville. Fabricant d'huile, L'huillier.

Frémonville. Scierie mécanique à cinq couteaux pour la fabrication des allumettes. Les bois divisés en allumettes brutes sont envoyés à Paris, au patron N. Camaille, pour y être soufrées, etc. Cet industriel, originaire de Frémonville, médaillé à l'Exposition universelle, a fait construire cette fabrique pour y occuper ses parents. — Vingt ouvriers sont employés dans cette fabrique. — Tuilier, Kientzi (les deux tuileries sont pourvues d'une machine à broyer la terre) ; on y fabrique des tuiles du nouveau genre très-estimées, des anciennes creuses et plates, des tuyaux de drainage de toutes dimensions, des briques réfractaires. Quinze ouvriers sont occupés à cette tuilerie.

Gerbéviller. Bonneterie (fabricants), André. Barbier. Gaté. Ch Xaillé. — Droguets (fab.), Harmichard. Mangin — Eaux-de-vie (fab.), Bailly. Bernard. Blaise. Remy. Thomassin. — Houblons. Barthélemy. Clément. Sechehaye fils. — Huiles (fab.), Gonthier.

Haussonville. Fabrique d'appareils orthopédiques, Didier (Léonard). Tetard (Hortense) (Mlle).

Jolivet. Entrepreneuses de broderies, Mathieu (Mme). Maire (Mle). — Moulins à mouture et à écorce, Clément-Clément. Dancourt.

Magnières. Tourneur en bois, Coltat. — Tuiles façon Deyviller. Colin (fab. de)

Merviller. Extraction des carrières de pierres de taille à ciel ouvert, Beujot. Massel. Finance. Houillon. La pierre de Merviller est de très-bonne qua-

lité, elle est employée pour les bâtiments civils et militaires et pour les édifices, et s'extrait à grands blocs, ainsi que des pavés et des pierres à aiguiser très-renommées. — Tuiles, briques et chaux blanche, Voignier.

Moyen. Mécanique à battre le grain (fab. de), Gadel dit Boin-Boin. — Meunier et propriétaire du moulin, march. de farine, Pariset. — Selliers-bourreliers, Wolff fils. — Tailleurs d'habits, Bontems. Miguel-Bouf. — Marchands d'étoffes, Bernier. Gérard. — Tannerie, Rochotte. — Toiles en fil et coton blanc (march.), Martin. — Tourneur en bois, Thomas. — Tuiles ordinaires et sous la forme de Deyviller (fab.), Boiseaux.

Neufmaisons. Calicot (fab.), Perret, à Badonviller. — Tourneur en bois, Délon. — Tuiles et chaux (fab.), Devenèy.

Pexonne. Fabrique de faïence, Fénal frères. — Fabrique de tuiles, Husson.

Saint-Clément. Faïence (manufacture de), faïence commune, de terre de Cologne, de cailloutage, etc., une société, Thomas, directeur. — Gants de peau mécaniques, Smouts. Thiéry. Mazurier (tous trois facteurs de couture).

Vacqueville. Féculerie, George et Verrelle.

Station du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié.

ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Bouxières-aux-Chênes. — Scierie mécanique. Vivenot-Lamy.

Ceintrey. Distillateurs. Bourgeois frères, Marchand. — Saboterie. Epie, Debiache, Blondot.

Champigneulles. Cartonnerie et papiers de couleurs. Blum. — Colle forte (façon Givet). Bouzonviller. — Distillerie de betteraves et fabrication de sucre. Brice. — Fabrique de limes, Bouzonviller. — Meunier, Zirker. — Sable de construction pour toutes bâtisses. Bouzonviller. — Scierie mécan Mayer. — Tollerie. Rochè (Vve). — Usine à fer, hauts-fourneaux, moulages en 1re et 2e fusion de toutes sortes, fonte pour affinage et pour 2e fusion, vente de mines pour la fabrication de la fonte. Karcher, Henry, Westermann et Compagnie; gérant, Martin.

Chavigny Haut-fourneau, Salin, Lasson et Compagnie; gérant, Deltrieu.

Dierville. Dentelles, application et guipures. Colnot aîné (maison spéciale). Florentin fr. — Huile (fab.), Trévillot.

Dieulouard. Fabricant de glucose, Thérin. Féculiste. Messain. — Filateur de laine et meunier. Bussienne. — Huilier. Dalbin fils. — Planches (mar. de). Poirson aîné.

Dombasle. Bois de charpente

et de service. Kill aîné. — Saline. Jobert, directeur. — Distillateur. Boisseau.

Essey-les-Nancy. Fabrique d'huile. Malgras, Gonthier. — Fabr. de tuiles. Legrand. — Fab. de vinaigre. Racadot. — Fabr. d'instruments aratoires. Xenard.

Flavigny-sur-Moselle. Filature mue par un cours d'eau. Mercier. — Huilier, Husson.

Frolois. Distillateurs. Lambert, Mangin.

Frouard. Bois de construction (mar. de). Rouyer — Charentiers (en gros), Lorrain, P., Ory, Thirion — Charpentier. Chéry. — Meunier, négociant. Courtois (moulins à l'anglaise). — Tuilier et briqueterie (fabr.). Enclin. — Neuvil'e et Compag. (3 hauts-fourneaux, un au coke, l'autre au bois, 80 ouvriers, moulage et fonte par affinage.

Haraucourt. Bâtiments (entrep. de), Laguerre, Cafaxe. — Chaux (fabr de). Lhuillier.

Jarville. Bateaux (fabr. de). Forter. — Cardes et fécularie. Vehrlin. — Chaux (fabr. de). Harbotte. — Potasse (fabr. de). Arnold. — Vinaigrier. Delugarde.

Jeroncourt. Fabr. de dentelles. Mathieu (30 ouvrières). — Sabotier. Oudot.

Laxou. Blanchisseuses de linge pour le public (environ 50). — 2 Bouchers; 2 cafés. — Vinaigre (fabr. de). Philippe, à Ste-Anne — Fabrique de chapeaux de paille. Remy, à Sainte-Anne.

Lay-Saint-Christophe. Entrepr. de bâtiments. Charles, Mathis. — Meunier. Vaillant. — Scierie mécanique pour placage; Parraux. — Sel ammoniac (fab. de). Xardel. — Tuilerie mécanique et tuyaux de conduites, Grandjean et Guével fils.

Ludres. Mécanicien. Colson.

Malzéville. Bleu de Prusse et noir d'ivoire. Xardel. — Brasseur. Munich. — Broderies. Daulnoy. — Filature de laine, Vermandé. — Nettoyage de matelas et plumes, Husson.

Marbache. Extraction de minerai de fer oolithique pour l'usine métallurgique. Mansuy et Cie, à Pont-à-Mousson.

Maxéville. Brasseur. Betting. — Distillateur. André. — Grains (mar. de). André.

Nomeny. Brasseur. Greff. — Huile (fabr. de). Benoit (V.), Laurent. — Mécaniciens. Hoopin, Samson.

Pagny-sur-Moselle. Arpenteur. Codronve. — Distillateurs. Bruneau, Navel (Vve). — Fabr. de clefs à la mécanique et de tendeurs pour treille et échalassement en fil de fer. Nauroy. — Fabr. d'huile. Thiéry.

Phlin. Aiguilles à coudre. Manufacture à l'anglaise. P. Flaman et Compagnie, sous la dénomination du Phénix. M. 2e classe, 1855. — Fromages à la crème. Johannes.

Pompey. Distillateurs. Pailler. — Tonneliers et indicateurs des vins et eaux-de-vie. Paillier, Remauville. — Vins en gros (S.). Bondidier. — Bois et planches (mar. de). Paulin. — Epiciers. Hermand, François. — Cordonnier. Maury. — Menuisier. Madrésse, Mulot, Bade

Pont-à-Mousson. Bains pu-

blics. Colin (Vve), Banque et recouvrement. V. Dieudonné, C. Husson. — Bois à brûler, de toutes essences et de service, en chêne, Chalin fils, Thiéry. — De construction et de planches de sapin. Brocard, Lacaille, Mayeur, Cosserat. — Brasserie. Poirrot. — Brosses en tous genres (fabr. de). Débard, Mathion, Philippe-Mangin, Thirion — Cabinets de lecture et librairies, Donoux fils, Huraux père et fils, Maugard. — Chandelles (fabr. de). Didelot. — Charbon de terre. Brocard, Cosserat, Haldy et Cie., Robert. — Tailleurs et nouveautés. Heymann, Roman, Lahorotte. — Tanneurs. Bédin, Chareau, Lemaire, Miquel, Perrin, Pierron, Pierson. — Teinturiers. Didillon-Régnier, Didillon-Thouveny, Robert, Samson. — Vins et eaux-de-vie. Bram dit Saint-Amand et Thouvenot aîné. — Vinaigre (fabr. de). Borel-Rouge. Florange, Robert. — Fabrique de sucre de betteraves. André (Vve) née Baudot. — Fabrique d'eaux-de-vie de betteraves. Clochette et Mettavant. — Forges et hauts fourneaux de la Société Nancéienne métallurgique. Mansuy et Cie. — Grains. Bonnette aîné, Bonnette, Mettavent. — Horlogers. Roob aîné, Roob jeune. — Hôtels: du Cygne, National, de France, de la Poste. — Huilier. Louyot, Lafleur aîné, Lafleur jeune. Maire-Vanpeson. — Imprimerie, lith. Toussaint, Hagüenthal. — Libraires et relieurs. Huraux père, Huraux fils, Maugard. — Maréchaux-ferrants (principaux), Roth, Gabriel, Landreville, Perrin, Boufin. — Mercerie et bonnetterie. Thomas-Thomas, Thomas-Dambié, Remy (Mlle), Marion, Dardard, Hoffmann (Mme). — Meubles: Perrin, Pénillon, Viriot, Hoff, Oger, Gauthier. — Orfèvres. Duron, Toussaint. — Pierres factices pour conduite d'eau. Tournois. — Pipes (fabr. de). Testevuide. — Poterie (fabr. de) et de poêles. Kœnig dit Leroy, Robinet, Débard, Forestier, Hohn (Vve). — Rouages. Boisseau. — Sabots en bois et en cuir (fabr. de). Tabarry. — Service de diligence et commission tous les jours, de Pont-à-Mousson à Nancy. J. Lemoine. — Même service quotidien de Pont-à-Mousson à Metz, Becker. — Selliers, Debordeaux aîné. Debordeaux jeune. Banchelin jeune. Serruriers mécaniciens, Serre. Lestaudin aîné. (vis à filets carrés, pour enrayoirs ou freins de voiture), David, P. Lestaudin. Ch. Lestaudin. Mélène. Tort.

Pont-Saint-Vincent. Bois et planches, Moine. Tanneurs, Tourtel-Masson. Florentin. — Teinturier, Caye. — Vinaigre (fab. de), Gérardin.

Rosières-aux-Salines. Bains publics, L'hospice. — Eaux-de-vie (fab. de), Petit. Thomas — Effilochage de chiffons de drap, Gerbrand. — Fab. de tissus de coton à métier sur commande, Bernard. — Four à plâtre, Braquier. — Four à chaux, Thouvenin. — Meunier, Duchêne. — Ouate (fab.), en laine et coton, mèches pour lampes, effilochures et bouts en laine, Ancel jeune.

Saint-Firmin. — Chapeaux de paille (fab. de), Marienne. —

Charpentier, Haye.

Saint-Max Bois et planches (march), Julien. Pierson. — Grands-vans (fab de), Marchal. — Mécanicien (système de voiture), Pays.

Saint-Nicolas. Bois et planches, Levert. Villemin. Courtois. — Bonnets de coton (fab.), Claude (C.). Claude aîné. Refort-Quentin. — Brasseurs, Bertrand. Courtois frères. — Eaux-de-vie (fabriq.), Harmand Suisse. — Foulon, Ancel aîné, — Hui'e (fabriq.), Richelet. — Imprimerie et librairie, Trenel — Laine (filat. hydr.), Ancel et Cie. — Meunier et march. de farine, Brunner (E.). — Ouate, laine glacée (fab.), Ancel jeune. — Cordage, J. Milet, fils aîné. Milet jeune. — Distillateurs, Oger, Thouvenot. — Plâtre (fab.), Ancel aîné. — Tanneurs, Hocquard (A.). Hocquard-Guérin. Hocquard (J.). Stique.

Tantonville. Brasserie. Tourtel frères.

Tomblaine. Fabr. de draps. Hanset — Féculerie et fabr. de glucose et d'amidon. Bloch. — Filat. de coton. Paillot-Virlet (Vve). — Filat. de laine. Barbier. — Meunier. Burtin. — Tuilerie. Caron.

Tonnoy. Huile (fab.), Galtié. — Féculerie. Fricot et Galtié.

Vaudœuvre. Commerce et germinaison de grains préparés pour les brasseurs. Lorentz et Cie. — Charmois. fabr. de tuiles et briques réfractaires, exploitant. Gobert. Cette tuilerie se recommande par la bonté et la beauté de ses produits résultant du mélange des terres employées. On y fabrique notamment des briques ayant un grand degré de réfraction, supportant une vive chaleur et faites pour toutes les conditions d'emploi. — Fabrique de tuyaux de conduite, de drainage, briques creuses, cheminées, poteries, etc., en terre cuite. Neukomm. Teinture en coton, Paillet-Virlet (Vve),

Varangéville. Huile (fabr.) Dussaux-Méline et Dussaux (N.). — Salines. Jobert, directeur. Daguin et Cie, directeur. Raspony. — Usine d'effilochage. directeur. Thomassin.

Vézelise. Architecte. Lamorre. — Broderies (entrepreneurs de). Mahart, Prud'homme, Remy. — Filature de laine. Salvin. — Fonderie de suif et blanchisserie de cire. Simoutre. — Huile (fab.) Perrin. — Libraire. Gegout (Mlle). — Tanneurs et corroyeurs. Gegout, Perrin, Voiriot. — Tourneurs en bois. Chaumont. — Tourneur sur métaux. Georges. — Tuiles (fab.) Toussaint.

Vilers-les-Nancy. Tuilier. May. — Vinaigre (fabriq. de) Burtin.

Viterne. Huiles (fab. d'). Mathieu, Sénique. — Sabots (fab. de). Laurent. — Teinturiers-filateurs de laine. Jacquemin, Munier

Xirocourt Chapeaux de paille (fab.) Chevreux (Vve).

ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG.

Ville de Sarrebourg. Banque et recouv., Clause père. Lipmann (L.), caisse de commerce. — Bois, Bonnet. Ennel. Jehl. Reimel Schneider. — Bonneterie (fab), Pierron. — Brasseurs, Mauvais. Antoni. Frantz Leclerc. Maurice. Pierron. — Broderies, Jacob-Lazard. H. Westermann. — Cafés, Bastien. Bergmann. Henry. Kintzel. Lurbalétrier. — Restaurants, Amberger. Cahn. Thouplet. Deutsch. — Cuirs, Sambœuf. — Contiseurs, Thorel. Voinier. Niclot. — Coiffeurs, Bernette. Fogel. — Coutelier, Mébille. — Carrossier, Parmentier. — Gants, Mansuy. Ména. — Chapeliers, Mansuy. Gresly. Grosmann. — Draps et étoffes div., Ber-Ber. Blum-Michel. Elias. Jacob Lévy. Salomon (A.). Indig-Deutsh. Vauthier (Ch.). Droguiste. Kintzel. — Epiciers, Anthoni (Mlle). Colle. Mathieu fils. Mordas. François. Rotenfus. Schmitt. Sins. Ziegler (Ve) — Fer, Ennel. Heinrich, et quincaillerie, Abraham Lévy. Lazard Lévy. Klein. — Grains et farines. Faul. Hamant. Stenger. — Hôtel, Abondance. — Imprimeur et libraire, Gabriel. Westermann (Mlle). — Meuniers, Faul. Schertz. — Modes, Bonnet (Mlle). Léthe (Mlle). Lbuillier (Mlle). — Meubles, Bonnet. — Mercerie, dentelles, Vve Tillain. — Papetier et fournitures de bureau et d'écoles, Westermann. — Porcelaine, cristaux, Westermann (Mlle). — Parapluies, mercerie, Faury. — Papiers peints, Westermann. — Sel en gros, Vve Poirson. — Selliers, François. Xardel. — Sculpteur et ornem. d'église, Lintz. — Tanneur, Metz. — Teinturiers, Baudris. Guth. Hubert. — Tuiliers, Vivi, Petit, Eich. — Verres de montre (fab.), Picard. — Vins, Kintzel. Larbalétrier. Pierron. Ruty. Germain

Abreschwiller. Bois en gros (mds de), Bournique frères, ayant chantier à Bercy-Paris. Ristroph (A.) Ristroph (C.) — Brasserie, Aime, Limon. — Broderie, un atelier de fabrication pour MM. Drap (Louis-Rénés-Alfred, de Paris). — Entrepreneur de bâtiments, Rossier. — Fer affiné, Mathis de Granseille. — 2 polissoirs appartenant à la Compagnie de la manufacture de glaces, à Cirey. — 10 scieries usagères situées dans la forêt de l'ancien comté de Dabo, ban d'Abreschwiller, à divers.

Bertrambois. Poterie (fab. de), Marchal. — Vins en gros (md de), Ména. — Scierie mécanique appartenant à M. Chevandier père, à Ste-Catherine, écart de la commune.

Cirey. Brasseur, Delor. — Glaces coulées de la plus grande dimension (manuf), la compagnie des manuf. de glaces et de verres de Saint-Quirin, Cirey et Monthermé, propriétaires : directeur, Chevandier de Valdrôme *; entrepôt à Paris, rue Saint-Denis, 313.

Dabo. Cuvellerie. Scierie.

Fabrication de douves, de sabots, d'échalas, boissellerie, pelles en bois et pétrins, petits bardeaux minces appelés dans la localité : *fletterling*, exportés dans la Lorraine et l'Alsace. Tissage de coton d'une trentaine de métiers. Sculpture de Christs et de têtes de cannes ; broderies ; gants de soie à jour.

Fénétrange. Blanchisseur de toile, Baumgarden. — Brasseur, Pettmann (Vve). — Huile (fab.) Bricka frères. — Planches (mar. de), Bricka.

Foulcrey. Filature de laine. Mathis. — Marcb. de bois à brûler. Jambois.

Fribourg. Plâtre, Pléneurt.

Héming. Bois (march. de). Germain. — Forges (mait. de). Sulin et Cie.

Hommarting. Kugler frères, sculpteurs statuaires.

Ibigny. Faïence (fabr. de) Bopcourt, propriétaire à Habiutz (Ibigny).

Lixheim. Bonneterie (fab.). Ebalt frères, Schmidt. Brasseur. J. Block. — Eaux minérales. — Entrepreneur de travaux publics. Martin. — Poterie en terre. G. Nesseling. — Vins en gros (march. de). Charton, François.

Niderviller. Belle carrière de pierres pour bâtiments et pour les tailleurs sur cristaux. Siegel. — Carrières de pierres pour bâtiments. Siegel et Cie. — Fab. de limes. Mansuy. — Fab. d'orgues. Hesse. — Fab. de toiles et entrepreneur de bâtiments, Godfroy. — Manufacture de porcelaine opaque et de cailloutage. Drinader. — Planches, (mar. de). Messaing. — Entrepreneur de monuments funèbres, sculpteur sur pierre et sur marbre. Siegel. — Toiles mécaniques et tuyaux de drainage. Bourgon.

Phalsbourg. Banquiers. A.-N. Aron, J.-L.-N. Aron. — Bois (march. de). Lang, Marmonier. — Brasseur. Schwerer. — Cabinet de lecture. Zaulig (Mme). — Distillateur-liquoriste. F. Hoffmann-Forty, maison spéciale de liqueurs, fournisseur breveté de Sa Majesté le Roi des Belges et d'autres maisons princières, renommée surtout pour son eau de noyau et son kirschenwasser, qui lui ont valu une médaille à l'exposition universelle de 1853. Toute demande doit être faite directement à la maison J. Hoffmann-Forty, à Phalsbourg, et à Nancy, au dépositaire, H. Hoffer, rue de la Poissonnerie, 21. — Hôtels. — Roulage (comm. de). André Henry.

Plaine-de-Walsch et Vallérysthal. (Société anonyme des verreries de). Médaille d'or aux expositions de 1839, 1844, 1849 et médaille de 1re classe en 1855. Grande médaille d'or à l'exposition départementale de 1858. Médailles de platine, de bronze et grande médaille d'argent décernées par la Société d'encouragement. Theuvenin, directeur. Verres blancs et coloriés. Dépôt à Paris, 32, rue de Paradis-Poissonnière.

Réchicourt-le-Château. Brasseur. Demange. — Broderies (entrepr. de). Bastien (Vve). — Teinturier. Rémont. — Vins en gros (mar. de). Virion, Paulé.

Trois-Fontaines. Verres de

montres (fab. de). Avril, Hug et Gérard.

Val-de-Bon-Moutier. Calicots (fab.), Lémann frères et Cie. Zeller, directeur. — Scieries hydrauliques. De Klopstein, Mathis de Grandseille, de Gonneville, Jacquot et Geisler.

Walscheid. Meyer (scierie cuvellerie, fabrication de sabots).

ARRONDISSEMENT DE TOUL.

Ville de Toul. Abonnement à tous les journaux, Bastien. Lamontagne. — Bains publics, Engel. Laurent. — Banquiers, Boyer. Blocq frères. Dorr. — Bijoutiers-joailliers, Burnot. Longet. Picard. Sollier. Vautrin. — Bois (mds), Elophe. Gravel. Mahalin. — Bonneterie, Borom (Ch.). Harroy. Muller. Oudot. Sérard. — Boulangers, Barbier. Barbillon. Bastien. Courtaut. Dellajagoma. Fringant. Hauzer (Vve). Godot. Keter. Lamontagne. Mosbach. Nicolas. Petitdidier. Peultier. Rollin. — Bouchers, Aaron. Aaron fils. Alphen fils aîné. Alphen jeune. Alphen père. Barbillon. Georges Kuhn. Moïse. — Brasseurs, Barthelémy. Mosbach. — Broderies (f.), Beauvalet fils. Laurent. Marchand. Poulet. Valtersperger. Wéber (Vve). — Cafés, Agnus. Angel. Burg. Bentz. Boulot, dit Bastien. Palme. Verroux. Jobard. Bach. Royer. Thouvenin. — Cercle Toulois. — Chapellerie, Aaron. Roussel. Colin. Lange. Manginot. Werner. — Charcutiers, Benoît. Breton. Gérome. Geistel. Lebel. Lefèvre. Meinser. Roch. — Chaux (fab.), Aubry, de Saint-Victor fils. André. — Coiffeurs-parfumeurs, Mougenot. Rivière. Poitte. — Cirier, Maucorps. Thomas (Mlle). Thouvenin. — Chandelles (fab.), Gournet. Maucorps. Thouvenin. — Couteliers, Simon. Mathieu. Becker. — Cordonniers, Gaillote. Chrétien. Napoléon. Lapertaut. — Confiseurs, Manginot. Barnage. Moureaux. Roch. — Cuirs (marchands), Barbillon. Richardin. Leblon. Villaume fils. — Ebénistes, Dardé. Clairier (Vve). Masson. — Entrepren. de bâtiments, André. Antoine. Saint-Arnould. Augustin. Bellon. Ségaut. Trousset jeune. — Epicerie, Antoine. Evrard. Rigozzi (Mlle). Goffin. Grandgérard. Haudeville. Haudot. Henry. Maucorps. Mercier. Moureaux (Mlle). Paul. Poirson. Poulain. Thomas (Vve). Vaudeville. Verdun (Vve). — Etoffes, Mesnard (Mlle). Pahin. Pitoy-Rayer. Collin-Guyot. Collin-Royer. Roussel (Mlle). Thouvenin. — Etoffes (mds), Cahen-Olry (Vve). Gouget (Vve). Kahn frères. Kahn (Michel). Olivier (Vve). Ory (Mlle). Schleiter. Schubert. Weil (Alex.). — Faïence (manufacture) dite de Belle-

vue, Aubry aîné. — Faïence (mds de), Clément. Crésil (Mlle). Joly (Vve). Petitdidier (Vve).— Ferblantiers, Barette. Husson. Pierre. Rosmann. Roussel. Richard. — Fers (mds), Decker. Charpy. Nicolas. — Grains et farines, Bernheim. Filleuil. Nicolas. — Horlogers, Bernard. Burnot. Longet. Vautrin. — Hôtels : de la Ville de Metz; de la Cloche d'Or; de la Tête d'or; Poire d'Or; des quatre fils Aimond; des Vosges; du Grand-Cerf. — Houblons (mds), Bastien. Deligny. Gravel. Mangin. — Imprimeur, Bastien (Aug.). — Libraires, Bastien (Camille). Lamontagne. — Lingerie, Bousanquet (Vve). Clément. Poitte. Varin. — Lithographe, Worms. — Mégissiers, Lange. Linge. — Mercerie, Best (Vve). Collard. Thouvenin (Mlle). Bouchon (Mlle). Evrard. Serard (Mlle). Vaudeville. Verdun (Vve). — Meunisiers, Bon. Bernice. Burné. Chevillon. Janson. Martin. Morel. Rivet. Zablot. — Meubles (mds), Charotte. Mayer (J.). Royer (Vve). — Meuniers, Geoffroy, moulin de bas. Briot, Grands-Moulins. Mahalin. Sties, Henry, moulin de haut. — Miroitiers, Dardé. Labbe (Vve). — Modes, Bové. Christophe (Mlle). Husson (Mlle). Maréchal (Mme). — Papiers peints (mds), Dellajagoma. Labbe (Vve). Petitdidier (Vve). — Pâtissiers, Husson-Husson. Husson-Royer, Maginot. Roch. Thiriot. — Peintre-verrier, Mansion. — Peintres en bâtiments, Claudin. Guichard. Mansuy. Martin. Noël. Thierry. Turla. — Plâtriers, Burdot. Charpentier. Geoffroy. Poirot. Toussaint. — Quincaill., mercerie, Antoine. Evrard. Lévy-Moyse. Roch (Vve). — Relieurs, Dollot. Lamontagne. — Scierie mécanique, Colin frères. — Serruriers, André. Georges. Gimel. Martin. Nicolas. Justin. Nicolas-Tacaille. Potier. Roch Jacques. Roch Louis. — Tabacs (mds), Colson. Marcot. Vautrin. Mansuy. Hans. Back. — Teinturiers, Munier. Masson. Joseph. Harroy. — Tuilerie hydraulique, Lamarre. — Tailleurs (mds), Collin. Bardel. Blanchond. Lévy. — Tanneurs-corroyeurs, Barbillon. Richardin-Leblond Villaume. — Tourneurs, Briquet. Masson. Nautre. — Traiteurs, Bastien. Sildard. — Tuiles (fab.), Aubry aîné. Bataille jeune. Cahen (M.-A.). — Vannerie et sabots, Denis. Nautre. — Verre à vitre (md), Palme (Vve). — Vinaigre (fab.), Pierron fils. — Vins (mds), Bastien (F.). Loiselier jeune. Bruzelle-Haudot. Masseron.

Allamps. Sabotier, Joly. — Verrerie, Schmid frères et (Mme) C. Schmid. — Verres (march. de), Henriot.

Arnaville. Distilleries, Etienne. Renaudin. — Laine (filat. de), Guérard. — Scierie, Renard.

Bruley. Tuiles mécaniques, tuiles creuses, briques ordinaires et à jours, carreaux et tuyaux de drainage, fabrique très-renommée, Douzain fils.

Chaudeney. Moulin à mouture économique, Lippmann (Alfred).

Colombey. Architecte, Michel. — Boutons de nacre (f.),

Garnier. Bersot. — Draps, toiles, Chatin.

Domgermain. Broderies (entrepr. de), Galand. Moyaux. — Tuiles mécaniques, Dony.

Essey-et-Maizerais. Fabricant d'huile, Biguet. — Filateur de laine, George. — Grains (march. de), Rouyer.

Favières. Boutons de nacre (fab.), Bertoreilly. Clet. Grandjean. Mirguet. — Entr. de travaux publics, Carel. — Fabricants d'huile, Husson. Perin. — Potiers de terre. Couvard. Mathis. Pierson.—Saboterie, Convard. Lamiral. Marchand. Pierron. Régent.

Foug. Arpenteur, Chénot. — Huile (fab. d'), Bronnot. Vicherat. — Liquoristes, Conrard. Vernet.

Liverdun. Extraction de minerai, Vivenot père et fils. — Pierres brutes (roche rouge dite de Liverdun), R. Vary. Sacarau.

Pierre. Moulin à farine, machine à battre et à vanner, à la Rochotte, Kennel, fermier.

Saulxures-les-Vannes. Fromages, façon Brie. Cramoisy. Mouton. Pœuf.

Sexey-aux-Forges. Chaux, (fours à), Guion de St-Victor.

Thiaucourt. Féculerie, Vuillaumé. — Libraire, Person. — Pharmacien, Laval. — Vins.

Uruffe. Bestiaux (mds), François. Mercier. Simonin. Dourche. — Chaux (fours à) blanche et grise, Bon. Claude. — Entrepreneurs de broderies, Lataille. Laurent. Charles. — Faïence (mds de), Bon. Simonin. — Sculpteurs sur pierre, Martin. Pierson. — Tourneurs en bois, Laurent. Mercier.

§ 13. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET SECTIONS DE NANCY.

L'administration municipale a décidé qu'une plaque portant *sapeur-pompier* serait placée au-dessus de la porte d'entrée de la demeure de tous les sapeurs-pompiers. Cette indication permet de recourir, en cas d'incendie, au pompier le plus voisin.

La division de la ville en sections est faite, comme suit, pour chacun des cantons de Nancy, savoir :

Nancy-Est, qui comprend la 1re, la 2e et la 3e sections : — La 1re commence par la Pépinière, suit l'Evêché, la gauche des rues de la Constitution et Montesquieu, rejoint la gauche de la rue Saint-Nicolas, les faubourgs Saint-Georges, Sainte-Catherine, et se termine par la rue de ce nom. — La 2e comprend l'Hôtel-de-Ville, la droite des rues de la Constitution, Montesquieu et de la Hache, prend la droite de la rue Saint-Dizier et de la rue de la Pépinière, depuis la rue d'Amerval. — La 3e renferme le faubourg Saint-Pierre, les rues et propriétés y aboutissant.

Nancy-Ouest, se compose de la 4e, de la 5e et de la 6e sections : — La 4e prend à la rue de la Hache, la droite de la rue Saint-Nicolas, la rue de la Salpétrière, celle de l'Equitation, en descendant à droite de la rue de la Hache, jusqu'au point de départ. — La 5e commence par la droite de la rue Saint-Dizier, en face de Saint-Roch, jusqu'à la rue de la Hache, monte cette rue à droite, la rue de l'Equitation, jusqu'à la porte Saint-Jean, la droite de la place et de la rue de ce nom, jusqu'au point de départ. — La 6e comprend les deux côtés de la rue Stanislas, depuis la rue Saint-Dizier, la gauche des rues d'Amerval, de la Pépinière et de la place de Grève, la rue de la Vénerie, la rue Stanislas et le faubourg de ce nom, le faubourg Saint-Jean, la rue Saint-Joseph, la gauche de la place Saint-Jean et de la rue de ce nom jusqu'au coin de Saint-Roch, la gauche de la rue Saint-Dizier jusqu'à la rue Stanislas.

Nancy-Nord est formé de la 7e et de la 8e sections : — La 7e comprend la rue des Maréchaux, la place Lafayette, la droite de la rue de la Pépinière, les deux côtés de la place de Grève et du cours Léopold jusqu'à la rue Saint-Michel, la droite de cette rue, la gauche de la Grande-Rue (Ville-Vieille) et toute la place de la Carrière jusqu'à l'Arc-de-Triomphe ; et la 8e renferme la droite de la rue Saint-Michel, en montant les deux côtés du cours Léopold, Boudonville et sa gorge, le faubourg de Metz, les Trois-Maisons jusqu'au Crône, la rue de l'Opéra et la droite de la Grande-Rue (Ville-Vieille) jusqu'à la rencontre de la rue Saint-Michel.

Beffroi pour les incendies, à Nancy. — La sonnerie est d'un coup pour la première section, de *deux* pour la seconde.

de *trois* pour la troisième, etc. — Un tintement de coups ralentis indique un feu de cheminée; les volées de coups tintés précipitamment annoncent un incendie. Lorsque ces volées se suivent sans indication de section, c'est que l'incendie a éclaté dans une commune voisine.

§ 14. THÉATRE DE NANCY.

Opéra comique, Traduction, Comédie, Vaudeville. — Directeur-gérant-privilégié, Félix Leveaux. — Régisseur général, Burger. — Régisseur chargé de parler au public, Ternus. — 1er Chef d'orchestre, Moulins. — 2e Chef d'orchestre, Henri. — 3e Chef d'orchestre, Gillard. — Costumier, Drouet. — Souffleur, Burlet. — Peintre décorateur, Jacolot. — Buraliste, Mlle Rubin. — Chef machiniste, Darey.

ADRESSES DE QUELQUES HABITANTS DE NANCY.

PROPRIÉTAIRES, RENTIERS, ANCIENS MAGISTRATS, ANCIENS MILITAIRES, ETC.

MM.

Ablaincourt (d'), chef d'esc. ret., rue St-Nicolas, 11.
Adelsward (d'), a. représentant, rue de Boudonville, 18.
Alba, cap. ret., Pépinière, 8.
Ancel, cap. ret., 4-Eglises, 8.
André, a. nég., pl. St-Georges, 93.
Annequin, rent., d'Amerval, 6.
Arbois de Jubainville (d'), place de Grève, 15.
Ardant, cap. ret., Metz, 17.
Arnaud, a. pharm., Vénerie, 9.
Auger, cap. ret., pl. de la Carrière, 20.
Autrecourt (d'), prop., Poiss., 7.
Bacourt (de) aîné, Carrière, 8.
Bagin, Metz, 84.
Baillard, Point-du-Jour, 7.
Baillon, Pépinière, 7.
Baillot, cap. r., f. St-Pierre, 166.
Bailly, anc. not., Stanislas, 21.
Barberot, rent., à Malzéville.
Barbey, rent., Ste-Catherine, 5.
Barbolin, sous-intendant en ret., pl. de la Carrière, 26.
Barthelemy, Stanislas, 8.
Bastien, a. not., St-Dizier, 1.
Bathelot, rent., St-Nicolas, 39.
Baudot, l.-colon. Jardiniers, 6.
Beau, rent., Gr.-Rue V. V., 35.
Beauchamps (de), Carmes, 24.
Beaufort (de), Haut-Bourgeois, 6.
Beauminy (de), rentier, Saint-Dizier, 40.
Beaupré fils, rent., f. Stanislas, 2.
Beauquet, colon. ret., Ponts, 8.
Bécus, anc. not., St-Dizier, 137.
Bénaville (A. de), Loups, 12.
Bénit, doct. en méd., Stanis., 49.
Becquet, St-Dizier, 1.
Bedel, cap. retr., Montet, 3.
Benoit, impasse du Lycée, 4.
Benoit père, pro., Poissonn., 21.
Berlet, Alliance, 8.
Berlet, anc. rec. mun., Hache, 25.
Berment, cap. retr., Poissonn, 15.
Bernard, Stanislas, 27.
Bernard, anc. nég., Metz, 15.
Bernier, Maréchaux, 24.
Bert, anc. arp. for., pl. d'All., 4.
Bert (Ern.), rent., pl. d'All., 4.
Berteuil, St-Jean, 12.
Bertier, St-Dizier, 140.
Bertrand, a. avoué, 4-Eglises, 65.
Bertrand, a. nég., St-Georges, 83.
Bertrand, rent., St-Dizier, 137.
Beurnier, cap. ret., faub. Saint-Pierre, 45.
Binger, anc. notaire, Source, 4.
Biqueron, Cimetière, 50.
Bizalion, chef de bataillon retraité, Pépinière, 15.
Bizemont (comte de), Girardet, 8.
Blachier, chef d'esc. retr., Stanislas, 57.
Blaise-Finot, a. nég., Stanisl., 9.
Blaisse, a. nég., Pont-d'Essey, 49.
Blanc (l'abbé Et.), Ponts, 62.
Blancheur, anc. not., Hache, 9.
Blau, anc. prof., f. St-Pierre, 33.
Boiselle, anc. vér., Maréch., 37.
Bonfils, a. nég., Montesquieu, 1.
Bonfils (de), rent., Monnaie, 4.

Bonnette, Ste-Catherine, 1.
Bonneval (de), St-Michel, 24.
Bonvié, rent., pl. d'Alliance, 8.
Boppe, an. offi., route de Boudonville, 23.
Boppe (Jules), cours Léopold, 18
Boppe-Hermite, propr., route de Boudonville, 27.
Boppe, rentier, Ponts, 25.
Bossu, administrateur des salines de Dieuze, f. St-Jean, 7.
Botta, a. nég., Constitution, 9.
Botta, anc. nég., St-Dizier, 135.
Bour, St-Dizier, 127.
Bour, Stanislas, 34.
ouchon, Pépinière, 18.
Bouchat, St-Dizier, 1.
Boursier (de) de Monthureux (Raoul), St-Pierre, 8.
Bourgon père, pl. Carrière, 3.
Boursier de Monthureux (comte H.-Eug.), St-Pierre, 6.
Bouvier (de), Carrière, 28.
Brandon, Carrière, 43.
Brasseur, Pépinière, 11.
Brau, Carmes, 30
Brem, rent., Ste-Catherine, 39.
Brévillier, propr., Stanislas, 54.
Briaude dit Lamarche, rentier, St-Georges, 49.
Brouillon, a, nég. Dominic., 14.
Burguet, a. prof., à Malzéville.
Burguet, offi. ret., à Malzéville.
Burtin, rentier, St-Dizier, 125.
Burtin, St-Georges, 79.
Butte, rentier Tiercelins, 15.
Cahasse, rent., Hospice, 28.
Caillard, offic. ret., faub. St-Pierre, 134.
Carey (de), chef d'esc. d'état-major, Cours Léopold, 37.
Cardon, Cours Léopold, 8.
Caron, chef d'esc. ret., Ste-Catherine, 41.
Carré, rent., f. St-Pierre, 159.
Cartaux, rent. Poissonnerie, 9.
Cartry, prof. Stanislas, 24.
Caye, anc. nég., St-Georges, 9.
Caye, Constitution, 9.
Cerf-Lajeunesse, Carrière, 49.
Cézard, armateur, Girardet, 4.
Champouillon, cap. re., Pépin., 4.
Chailly, Tiercelins, 14.
Chardin. St-Dizier, 40.
Chardin, anc. not., pl. Stanislas, 1.
Chardin, rentier, Monnaie, 6.
Charon, anc. not., Carrière, 41.
Charon (Emile) fils, Carrière, 41.
Charon (Eug.), rent., Carmes, 7.
Charpillet, rent., St-Michel, 25.
Chasseriaux, rent., tr. Stan., 24.
Chenut, propr., Alliance, 21.
Chopinet, maj. ret., Carrière, 24.
Claude, anc. bij., f. St-Georges, n° 1.
Claude, anc. pharm., Ponts, 57.
Claude-Elie, a. nég., St-Dizier, 18.
Claude, trottoirs Stanislas, 26.
De Chauvet, pl. Carrière, 45.
De Chobourt, Salpétrière, 2.
Chollier, cap. en ret., Stan., 46.
Chollet, Quatre-Eglises, 28.
Chevalier, Maréchaux, 4.
Clément, cap. ret., St-Georges, 67.
Clément, anc. cond. des ponts et chaussées, Constitution, 9.
Clerc, anc. direct. de la poste, à Boudonville, 46.
Clerc, a. ph., Metz, 24.
Cléret jeune, Carrière, 12.
Colin-St-Michel, Stanislas, 64
Collenot père, rent., Michot., 11.
Comeau (de), a. mag., Source, 27.
Comeau (H. de), rentier, Source, 27.
Conseil, chirurg. major ret., St-Dizier, 130.
Cournault (Ch.), à Malzéville.
Cournault, ancien sous-préfet, cours Léopold, 19.
Courtois, rent., Metz, 15.

Courtois, propr., Ponts, 80.
Crespot, cap. ret., Stanisl., 58.
Cressoles (comte de), Callot, 8.
Cuniasset, syndic, St-Georges, 83.
Colard, Stanislas, 24.
Corrard des Essards, pl. Lafayette, 15.
Courbe, Montesquieu, 2.
Cuénat, Bailly, 5.
Dard, anc. imp., Carmes, 22.
Dehains, Montet, 7.
Del, chef d'escadron retraité, cours Léopold, 32.
Delange, rent., Callot, 6.
Delcominète, a nég., Hache, 27.
Demay, rent., f. St-Jean, 4.
Denys, anc. not., St-Jean, 6.
Débuisson, ancien architecte, Primatiale, 30.
Débuisson, a. not., Primat., 50
Desfossés, anc. chef de div. à la préf., Pont-Mouja, 7.
Desnos, prop., Ravinelle, 55.
Desrivages, ancien négociant, St-Dizier, 69.
Digot (Aug.), Tiercelins, 30.
Digot aîné, propr., Ponts, 48.
Danis, pl. Carrière, 30.
David, pl. de Grève, 5.
Démange, cours Léopold, 18.
Demangeot, St-Nicolas, 55.
Delomme, chef d'esc., Amerval, 8.
Delval, f. St-Georges, 60.
Denizot, Callot, 9.
Digot, rent., Ponts, 76.
Dietz, banquier, Monnaie, 4.
Delard de Myon, prop, Mably, 7.
Drouot, a. ph, f. St-Jean, 20.
Drouot, député, Ponts, 8.
Drouot de St-Mard, Poisson., 21.
Drouville, prop., St-Dizier, 138.
Dubois, propr., Pépinière, 1.
Dubois, cap. ret., St-Georges, 79.
Dufour, cap. ret., Cimetière, 18.
Dumaire, ancien notaire, Pépinière, 42.
Dument, cult. propr., Champ-le-Bœuf.
Dumoulin (comte), Stanisl., 48.
Dupont-Grimblot, Dominic., 5.
Dupré, chef de bat. retr., place Stanislas, 2.
Duroselle, anc. présid., place des Dames, 14.
Desfossez, Constitution, 6.
Donat, pl. des Dames, 10.
Dosquet, Metz, 4.
Dragne, pl. Dombasle, 46.
Drapier, Stanislas, 74.
Drapier, St-Jean, 55.
Drone, pl. Stanislas, 10.
Dubalay, Ponts, 36.
Dubois, Drouot, 1.
Duhaut, Ste-Catherine, 55.
Dupont de Romémont, Carmes, 24.
Duon, Dominicains, 32.
Duval, St-Nicolas, 7.
Dupuich, Montesquieu, 2.
Duprel, Crosne, 8.
Elie père, a. nég., St-Dizier, 125
Elie-Baille père, nég., Drouot, 4.
Elie (Edmond), Montesquieu, 29.
Escallier, rent., 4-Eglises, 12.
Estvibaut, cap. ret., Stanisl, 15.
Eicher, trottoirs Stanislas, 21.
Eury, Hache, 6.
Faugle, ancien nég., Pichon, 5.
Favre, rent., Chemin-Blanc, 12.
Fétiet (de), anc. off., Bailly, 7.
Ferry, anc. not., St-Dizier, 142.
Fiaot, anc. nég., Stanislas, 1.
Floquet, rentier, Ste-Cathe. 11.
Foblant (Maurice de), Manége, 13.
Fontenelle (de), rentier, Primatiale, 24.
Frégeville (marquis de), Haut-Bourgeois, 4.
Franck, a. pharm., 4-Eglises, 2.
Farcy, Maréchaux, 4.
Fleury, Chanoines, 4.
Fossel, Quatre-Eglises, 6.

Fournier, Crosne, 9.
Forel, au Petit-Sauvoy.
François, pl. Carrière, 20.
Frawemberg (de), rentier, Michottes, 11.
Friant, anc. ph., St-Dizier, 7.
Friant, anc. nég., Hospice, 51.
Fromental, cap. ret., petite rue St-Pierre, 12.
Gabriel-Mourquin, rue Saint-Dizier, 108.
Galliard père, propriétaire, Girardet, 6.
Galliard aîné, avoc., Girardet, 6.
Galliard (Arthur), Girardet, 6.
Garrigues, adj. ret., Stanisl., 18.
Gauvain (Charles de), rentier, Gr.-Rue (V.-V.), 17.
Gellenoncourt (de), avocat, Carrière, 33.
Gellenoncourt (de), fils, Saint-Dizier, 140.
Gerbaut, Gr.-Rue (V.-V.), 85.
Gérard, faub. Stanislas, 5.
Georges, pl. Carrière, 27.
Geoffroy, c. Léopold, 8.
Gloxin, Tiercelins, 5.
Godfroy, Monnaie, 5.
Glaudel, Boudonville, 4,
Gouge, Grands-Moulins, 4.
Geny (Alex.), rent, Chanoin., 5.
Geny, rent., pl. des Dames, 17.
George, rent., Ht-Bourgeois, 27.
Georgé, rent., pl. Lafayette, 15.
Georgin, rent., Carrière, 31.
Gérard, cap. ret., Carrière, 15.
Gérard, chef de bat., ret., faub. St-Pierre, 36
Gérardin, rentier, faub. Saint-Pierre, 31.
Gérardin, n° 160.
Gérardin, ancien notaire, Hospice, 3.
Gérardin, cap. ret., aux Grands-Moulins.
Gérardin-Hermite, Salpétrière, 2.
Girard, lieutenant-colonel retr., St-Jean, 5.
Gisancourt (de), offic. retraité, Saint-Nicolas, 7.
Claude, anc. not., c. Léop., 38.
Gœtzmann, au Champ-le-Bœuf.
Gonneville (de), rentier, rue St-Pierre, 3.
Gonnevile (le col. de), Carr., 8.
Gormann (O'), Léopold, 33.
Gossel, anc. nég., St-Dizier, 12.
Goudchaux, ancien banquier, Hache, 33.
Gougnenheim, ancien négoc., Carmes, 42.
Goussaincourt (de), St-Michel, 22.
Gouy, pl. d'Alliance, 6.
Gray (de), chef d'esc. retraité, Alliance, 13.
Gresset, anc. nég., St-Julien, 13.
Grillot, cap. ret., c. Léopold, 13.
Guérin, ancien notaire, Sainte-Catherine, 5.
Guerrier du Mast (baron de, place de la Carrière, 38.
Guyot de St Remy, chef d'escad. retraité, Poissonnere, 38.
Gœury, pl. Lafayette, 17.
Grandgeorge, Jardiniers, 5.
Gromand, pl. Stanislas, 2.
Guérin, Boudonville, 29.
Habrant, a. nég., St Dizier, 9.
Haldat (de), fils, St-Michel, 20.
Hainglaise, anc. not., Stanislas, 37.
Harmant, maître de forges, pl. des Dames, 16.
Hausen (d'), pr., d'Alliance, 15.
Hautz, intend. militaire, cours, Léopold, 17.
Hennezel (comte A. d'), rentier, rue et hôtel des Loups, 1.
Hennezel (Ch. d'), pr., Saint-Pierre, 20.
Henry, anc. insp., Carmes, 17.

Henry, a. not., Montesquieu, 16.
Hermite, a. nég., Montet. 49.
Herpers, cap. ret., Hospice, 67.
Hilbert, prop., Dominicains, 29.
Hoffmann, col. retr., Poissonnerie, 26.
Houbre, prop., f. St-Pierre, 24.
Houillon, cap. retr., Poissonnerie, 20.
Hulot (baron), Stanislas, 62
Husson, prop., f. St-Pierre, 67.
Hanus, cap. en retr., faub. de Metz, 52.
Haisfeld, Primatiale, 30.
Hanriot, Poissonnerie, 13.
Harlaut, St-Pierre, 7.
Haudeville, Pont-Mouja, 29.
Hesse, Boudonville, 16.
Hémelot, c. Léopold, 37.
Hourdin, pl. Carrière, 33.
Huin, Hache, 3
Jacquet, prop., Chanoines, 2.
Jambois, anc. chef de division, à la Préfect., f. St-Pierre, 57.
Jambois, rent., St-Joseph, 39.
Jeandin (de), propr., Montesquieu, 16.
Jeandel, St-Julien, 88.
Jeannequin, pr., St-Nicolas, 29.
Jeandel, a. ing., f. St-Pierre, 53.
Jeanmougin, cap. Poissonn., 7.
Josset, pl. de Grève, 43.
Joly, Nabécor, 6.
Julien, cap. retraité, pl. Carrière, 28.
Joybert (de), prop., Constit., 3.
Kaeuffer, homme de lettres, Alliance, 11 bis.
Karquel, Trois-Maisons, 55.
Kagnius, propr., Nabécor, 10.
Knœrtzer, dit Martin, Ponts, 74,
Kolle, Dominicains, 37.
Kuntz, Dominicains, 16.
Kilchet, receveur. de Navig., Metz, 84.
La Chapelle, (Passerat de) rent, Ravin., 5.
Lachasse, colonel retraité, Haut-Bourgeais, 17
Lafrance, rent., c. Léopold, 14.
Lajeunesse, rentier, Carmes, 38.
Lallemand, rent., Dames, 17.
Lallemand de Mont, rentier, Girardet, 1.
Lallement, a. nég., St-Jean, 39.
Lallemant de Liocourt (de), rent., Source, 31
Lallement (Ch.), rent., cours Léopold, 34.
Lambert, ancien notaire, Tiercelin, 11.
Lambert, contrôleur retraité, petite rue des Carmes, 1.
Lecombe, Metz, 8.
Laguerre, pl. Stanislas, 5.
Labante, Dominicains, 15
Lanfroy, cap., Trois-Maisons, 23.
Lacapelle lieutenant-colonel en retraite, c. Léopold, 3.
Lambert, ancien commissaire de police, Gr.-R. V.-V. 127.
Lambry, ex-ingénieur civil, rue des Jardiniers, 1.
Lamiraux, rent, tr. Stanisl., 19.
Lamoureux, anc. nég., Michottes, 2 bis.
Lamoureux, rent., tr. Stanislas, 28.
Lancelot, chef d'escadron retr., Montesquieu, 19.
Landre (de), rent., Source, 55.
Landreville (de), rentier, cours Léopold, 8,
Landreville (comte de), Stanislas, 51.
Landriant du Montet (René), propr., St-Dizier, 21.
Larcher, ancien négociant, St-Dizier, 92.
Larcher, cap., Montet, 28.
Larcher, chef d'escadr. retraité, rue de l'Opéra, 5.
Larguillon, an. négociant, Pont-

d'Essey, 35.
Larivière, rent. f. St-Jean, 6.
Larose, anc. nég. r. de Metz.
Latasse. anc. phar., Metz, 9.
Larck, St-Georges, 69.
Lartigue, anc. nég , Metz, 54.
Lasalle (de), chef d'esc. retr., Sapin, 3.
Latourette, Pépinière, 37.
Laurent, anc. tan., faub. Saint-Georges, 5 bis.
Laurent Schéer, St-Dizier, 82.
Lebègue, prop., pl. Stanislas. 1.
Lebœuf, rentier, St-Nicolas, 27.
Leclerc, anc. not., Carmes, 44.
Lécolier, anc. négoci., Pont-Mouja, 21.
Leomte, rentier, Hospice, 7.
Lecomte, place du Marché, 1.
Lefébure, cap. retr., Point-du-Jour, 11.
Legrand, Ste-Catherine, 22.
Legoff, Gr.-Rue V. V., 73.
Lejeune, pl. Stanislas, 2.
Lemachois, Point-du-Jour, 9.
Lemarquis, anc. magistrat, St-Georges, 79.
Lemarquis aîné, avocat, Mazagran, 1.
Lemoine, chef de bataillon retraité, Crosne, 11.
Lepaige, rentier, Source, 37.
Le Père, rentier, St-Michel, 18.
Lépineau (de), propriét., Stanislas, 54.
Lesaing, trottoirs Stanislas, 18.
Lethéros, Hospice, 95.
Levylier (Eug.), Dominicains 42.
Levylier (Joseph), Mably, 9.
Levylier (Edmond), Dominic. 8.
Levylier (Prosp.), Tiercelins, 17.
Levylier (Salmon), Domin., 44.
Lévy (Pierre), rentier, Carmes, 36.
Lévy (Joseph), 4 Eglises, 6.
Lezay Marnésia (marquis de), place St-Georges, 95.
Liffort. prop., pl. des Dames. 8.
Linck, Stanislas, 6.
Lindenfolder, Sapin, 18.
Litchmecker, offi. retr. rue Stanislas, 84.
Lombard, ancien avoué, Constitution, 9.
Lotta, chirurg. ret., Ste-Catherine, 15.
Louis, St-Georges, 60.
Lotz, anc. not., St-Georges, 79.
Ludre (vicomte de), Dames, 2.
Madelin (Jules), rentier, Stanislas, 49.
Magnin, Alliance, 5 bis.
Magnien,, a. ph., St-Dizier, 87.
Magnienville (de) pl. Car. 18.
Mahuet (de), rent., Lafayette, 4.
Maidy (de), Metz, 56.
Mangeot, Constitution, 9.
Marchal, ancien député, Saint-Michel, 23.
Marchal fils, médecin, Saint-Michel, 23.
Marchal-Butte, avocat, Saint-Nicolas, 22.
Marchis (de), pl. St-Georges, 93.
Marcot, Gr.-Rue V. V., 15.
Mardigny (de), rentier, Monnaie, 4.
Marin, anc. recev. des domaines, f. St-Georges, 5.
Marin-St-Clet, anc. inspec des Douanes, f. St-Georges, 5 bis.
Martenet, chirurg.-major retr., Ste-Catherine, 16.
Martzloff, Callot, 4.
Marga, Jardiniers, 12.
Masuel, cap., Crosne, 3.
Massiet, colon. retr., rue d'Alliance, 11.
Masson, cap. retr. Crosne, 1.
Masson, cap. ret., Metz, 82.
Masson, anc. insp. des forêts, Stanislas, 49.
Mathieu-Pernet, St-Dizier, 117.
Mathis, Poissonnerie, 9.

Mangeot, Toul, 51.
Mathieu, Point-du-jour, 7.
Maxant, Quatre-Eglises, 91.
May, anc. nég., d'Alliance, 7.
Meleze, St-Nicolas, 9
Meignen, cap. ret. St-Dizier, 55.
Meilhon, Constitution, 5.
Mercier, chef d'escadron, Jardiniers, 1.
Metz-Noblat (de), avocat, rue de la Constitution, 1. bis.
Messein, Crosne, 1.
Michaux, rentier, Vénerie, 9.
Millot, anc. not., Carmes, 9.
Millot. prop., f. St-Pierre, 91.
Miscaut (de), Carrière, 27.
Moineville, a. gref. St-Jean, 17.
Moisson, rentier à Boudonville.
Mongel, Pépinière, 7.
Monet père, Chanoines, 5.
Monnier, prop., 4-Eglises, 42.
Montauban, chef de bataillon retr., Dominicains, 18.
Montet (du), cap. ret., du Point-du-Jour, 11.
Montangon (de), c. Léopold, 29.
Montigny, cap. retr., Saint-Dizier, 28.
Moreau, Stanislas, 49.
Moreau, vétér. retr., Visitation, 10 bis.
Morand père, rentier, Stanislas, 82.
Mortet, prop. à Boudonville, 6,
Morhange, r., t. Stanislas, 22.
Morville (Charles de), propr., Carrière, 38.
Morville (Alfred de), Girardet, 10.
Mougenot, anc. négoc., Saint-Dizier, 9.
Mougenot (Léon), homme de lettres, Saint-Dizier, 9.
Munich père, Tapis-Vert, 1.
Mulnier, recev. retr., Vénerie, 11.
Naas, col. retr., 4-Eglises, 57.
Nanot, prop., Gr.-Rue, V.V. 13.
Nicolas, cap. retr., Saint-Dizier, 117.
Noel, Salpétrière, 4.
Noiret, Dominicains, 6.
Olry, a, nég., Montesquieu, 18,
Ory, rentier, Ste-Anne, 1.
Orgoleski (comte), Salpétrière, 6.
Oplistel, Esprit, 6.
Otteinheimer, Tiercelins, 42.
Oyon, rue d'Alliance, 8.
Papère, capit. ret., faub. Stanislas, 4.
Paquet, prop., Boudonville, 35.
Pariset, anc not., Carrière, 23.
Pariset, rent., d'Alliance, 9.
Parisot, avocat. Carmes, 44.
Parisot, cap. ret., Carmes, 9.
Pays, rentier, Lafayette, 5.
Peiffer, prop., St-Dizier, 135.
Peiffer, anc. lib., trottoirs Stanislas, 16.
Pellet, de Bonneville, pl. Cathédrale, 56.
Pène, doc., côte de Toul, 8.
Pène (Frédéric), côte de Toul, 8.
Perquin-Manwuisse, anc. nég., Montet, 76.
Perrin, cap. ret. pl. Carrière, 49.
Perrin, caiss., Montesquieu. 11.
Perrot, (Alex.), c. Léopold, 17.
Perrotet, ren., Montesquieu, 16.
Pernot-Dubreuil, Jardins, 11.
Percin, anc. insp. Hospice, 9.
Perrin, Trois-Maisons, 33.
Pery, Stanislas, 102.
Perrot du (*Moniteur de la Meurthe*), Manége, 5.
Pernet, S-Georges, 75.
Picard, prop., Montet, 5.
Pierson (de Villers), Visitation, 1.
Pillement, chirurgien-major. Amerval, 6.
Pinat, anc. chef de divis. à la préf., Haut-Bourgeois. 31.
Pitot, cap. retr., impasse du Lycée, 2.

Pitoy, Carmes, 34.
Poincaré, anc. pharm., Saint-Pierre, 2.
Poirel, cap. ret., Carmes, 40.
Pons, cap. retr., Grève, 22.
Pommery (de), Monnaie, 2.
Pouget, ch. d'esc. retr. à Malzéville.
Prez (de), Callot, 8.
Provensal, rent., Callot, 6.
Quennec, , anc. négociant, Carrière, 43.
Quintard (Alb.), St-Michel, 30.
Quintard (Ferd.), faub. Saint-Georges, 1.
Quoy, chef de bataill., retr., pl. Lafayette, 6.
Ramat, rent., c. Léopold, 24.
Réaux (marquis des), Poissonnerie, 34.
Rebstock, anc. nég., Hache, 2.
Redertier, pl. Carrière, 4.
Regnault, pl. Carrière, 22.
Regneault, col. ret., St-Dizier, 98.
Régnier père, pl. des Dames, 18.
Régnier (abbé), idem.
Régnier, Stanislas, 33.
Reiter, recev. en ret., Metz, 7.
Remy, anc. nég., St-Nicolas, 18.
Renard, anc. gref., St-Dizier, 142.
Renauld, contrôl. des contr. ret. Gr.-Rue (V.-V.), 41.
Richard, cap. ret., Carrière, 31.
Rif, Pont-Mouja, 21.
Rignon, St-Georges, 21.
Riondelet, rent., c. Léopold, 12.
Riot, f. St-Pierre, 134.
Robert, St.-Nicolas, 31.
Robert, rent., Carrière, 37.
Robert, anc. off. compt., Quatre-Eglises, 40.
Roger, Dominicains, 3.
Roguier (de) St-Pierre, 19.
Rolland de Malleloy, rent., rue d'Alliance, 1.
Rollot, nég., Carrière, 7.
Rondot-Saint-Cyr, Montesquieu, 21.
Roquefeuil (marquis de), Saint-Jean, 4 ter.
Roquefeuil (vicomte de), Carrière, 12.
Rosselange (de), rent. Pépinière, 25.
Rouot (de), rent., Pépinière, 40.
Ronssel, ancien négoc., route de Toul.
Rousselot, St-Michel, 9.
Rigaux, Source, 16.
Roxard de la Salle (Ludovic), rent., cours Léopold, 40.
Rozier, employé retr., cours Léopold, 18.
Rozières (Ch. de), rent., Montesquieu, 16.
Rozières (de), père, Manége, 13.
Sabatier, chef d'escad. retraité, Carmes, 33.
Saint-Florent (Domergue de), Ste-Catherine, 27.
Saint-German (comte Henri de), Haut-Bourgeois, 16.
Saint-Joire, rent., St-Dizier, 25.
Saint-Mars (le général du Poilloüe de), Hospice, 46.
Saint-Maurise (comte de), cours Léopold, 37.
Saladin (baron), Manége, 1.
Salmon, Pont-Mouja, 27.
Sauvage, Grève, 30.
Saucerotte, Stanislas, 30.
Schutz, Monnaie, 2.
Schwartz, Alliance, 21.
Scitivaux (de), père, Manége, 5.
Scilivaux (A. de) fils, Manége, 5.
Séligman, rent., Carmes, 36.
Senique, f. St.-Jean, 4.
Serra, ch. d'esc., St-Michel, 22.
Servan, Hospice, 13.
Simonet, anc. nég., Nabécor, 9.
Simonin, Gr.-Moulins, 3.
Simoutre, prop., St-Dizier, 142.

Sommeiller, ancien négociant, Pichon, 7.
Sommeiller-Carré, ancien nég., faub. St-Pierre, 159.
Sonrel, prop., f. St-Pierre, 45.
Spire, rentier, St.-Nicolas, 31.
Stiller, prop., St-Nicolas, 31.
Suard, a. pharm., Pépinière, 22.
Sucy d'Auteuil (de), officier sup. retr., Monnaie, 2.
Suisse, rent., c. Léopold, 17.
Susleau de Malleroy, Saint-Pierre, 14.
Tardieu, rent., Stanislas, 38.
Tévanne, Carmes, 7.
Thiébaut de Montbois, cap. ret., Grève. 30 bis.
Thierry, a. not., imp. Lycée, 9.
Thierry, fontainier, 4 Egl. 79.
Thierry-Solet, 4 Eglises, 54.
Thiriet, Ste-Catherine, 29.
Thirion-Mugnier, Nabécor, 5.
Thiry, général, Tiercelins, 11.
Thiry, trott. Stanislas, 15.
Tholler, comm. ret., cours Léopold, 15.
Thomas, ancien hort., Dominicains, 39.
Thomas-Nampon, rent., Dominicains, 28.
Thomassin, rent., St-Dizier, 144.
Thomy, rent., pl. Stanislas, 5.
Thomy, anc. not., Metz, 44.
Thouvenel, ancien comm. des poudres, Hache, 8.
Thouvenel, anc. avoué, Equitation, 42.
Thouvenin, cap. ret., St-Di., 93.
Tonnelier, Stanislas, 104.
Tourny, méd. major en retraite, Stanislas, 27.
Travailleur, rent., faub. Saint-Pierre, 45.
Trottot, pet. rue St-Pierre, 27.
Trousset, recev. des dom. ret., rue de l'Hospice, 42.
Turck (Ant.), doct., Malzéville.
Turreau, cap, en ret., fau. Ste-Catherine, 37.
Ubexy (d'), rentier, cours Léopold, 18.
Urio, place Carrière, 18.
Urion, rent., c. Léopold, 49.
Valdenaire, rent., pl. Dames, 19.
Vallée, pl. Stanislas, 7,
Vandal (de). prop., Alliance, 10.
Vanson, rent., f. St-Pierre, 21.
Vasset, cap. ret., Stanislas, 40.
Vatelle, Poissonnerie, 3.
Vaugiraud (de), à Montaigu.
Vaultrin, prop., Girardet, 2.
Vaultrin, ancien juge de paix, Montesquieu, 19.
Veanson, terr. de la Pépin., 1.
Velche, faub. St-Pierre, 22.
Vichard, rent., H.-Bourgeois, 10.
Vigneron, a. of., c. Leopold, 22.
Vigneron, Saint-Jean, 38.
Vigrases, Fayencerie, 14.
Villate (comte), St-Michel, 26.
Villatte, Pépinière, 7.
Viller, prop., Stanislas, 31.
Vincent, a. pharm., St-Nicolas, 9.
Vincent-Noël, rent., Stanisl., 98.
Vunstel, Prairie, 3
Viry, a. f., r. de Malzéville, 3.
Viry, St-Dizier, 71.
Vivenot-Lamy, propriét., Saint-Jean, 41.
Vivenot fils, rue Bailly, 1.
Vivenot, Saint-Jean, 41.
Vivenot, rue Bailly, 8.
Vogien, rue Latrie, 19.
Voirin père, faub. St-Jean, 32.
Voirin-Mathieu, r. Michottes, 7.
Vuillaume, a. n., Carrière, 17.
Warren (comte de), Haut-Bourgeois, 6.
Wehrle, anc. négoc., Montesquieu, 20.
Wiener, Dominicains, 58.
Winandy père, rent., Ponts, 31.
Wolff, cap. ret., pl. Grève, 1.
Wolff (Nathan), rentier, Saint

Dizier, 116.
Xardel, a. avoué, Carrière, 27.
Zéder, rent., faub. des Trois-Maisons, 23.
Zuffi, cap. ret., Monnaie, 5.

MESDAMES,

Adam, Tiercelins, 44.
Albert (d') St-Dizier, 98.
Alexandre, Ste-Catherine, 5.
Amour, Loups, 14.
Argence (d'), Michottes, 11.
Audiat, Monnaie, 4.
Avet, Ponts, 28.
Avocourt (d') Carrière, 16.
Balbatre-Verniory, Domin., 46.
Bailly, Stanislas, 66.
Balbâtre aîné, Stanislas, 60.
Barbier, Carmes, 7.
Barbier-Régnier, c. Léopold, 19.
Barré, Carmes, 29.
Bastide, Dominicains, 14.
Baudot (de), Jardiniers, 6.
Beaupré (de), pl. de Grève, 6.
Belleville, Tiercelins, 24.
Bénaville (de), pl. de Grève, 4.
Bertrand, rue Montesquieu, 4.
Besval, de Malzéville.
Blaise, faub. St-Pierre, 92.
Boisdavid (de), St-Jean, 41 ter.
Boissière, f. St-Pierre, 234.
Boudot, Stanislas, 46
Bontoux, Pont-Mouja, 18.
Boroger (de), Carmes, 31.
Botta, c. Léopold, 14.
Bouchon, Michottes, 11.
Boulanger, Gr.-Rue (V.-V.) 43.
Bourgeois, pl. Carrière, 47.
Bourion, cours Léopold, 23.
Boyé de Châteaufort, Source, 37.
Brunet (comtesse de), Constitution, 9.
Batail, Constitution, 1 bis.
Caumont (de) pl. de Grève, 3.
Carrière, rue d'Alliance, 11.
Cazot, St-Nicolas, 33.
Champion, Carrière, 28.
Champouillon, Carmes, 23.
Chardin (de) Saint-Dizier, 51.
Chassignet, Quatre-Eglises, 38.
Chaudron, Girardet, 2.
Chavernac (de), Ste-Catherine, 5.
Chevilly, cours Léopold, 24.
Christ, Notre-Dame, 1.
Claude-Bonfils, St-Dizier, 22.
Clément, pl. Carrière, 16,
Cléret, Carrière, 34.
Clere, route de Metz, 26.
Cochin, pl. des Dames, 17.
Collinet de la Salle, Hache, 12.
Corbigny (de), Dominicains, 20.
Costé, Monnaie, 4.
Courraud, Constitution, 5.
Courtois, Hache, 12.
Cuny, cours Léopold, 14.
Couton-Béchet, Michottes, 2.
Curnieux (de), pl. Stanislas, 2.
Dalsace, Hache, 33.
Daulnoy, Ruisseau, 4.
Déguilly, d'Alliance, 1.
Delaporte, Carmes, 9.
Dérivaux, Carrière, 21.
Dérivaux, d'Amerval, 12.
Diettmann, Carrière, 17.
Domergue, Michottes, 11.
Doncquer de T'serrœloffs, Constitution, 3.
Doué (comtesse Foulon de), H., Bourgeois, 29.
Duchat (Le), cours Léopold, 3.
Daleuss, Bailly, 9.
Desvigne, d'Amerval, 12.
Dutailly, Point-du-Jour, 13.
Desmarest, pl. des Dames, 17.
Dupont, pl. St-Georges, 89.
Fauvel, Point-du-Jour, 9.
François, St-Jean, 56.
Félix, Stanislas, 80.
Florentin, Carrière, 49.
Florion (de), Poissonnerie, 34.
Foblant (de), Manége, 13.
Fournier, f. Stanislas, 3.
Frégeville (de), H.-Bourgeois, 4.
Ganet, Pépinière, 1.
Gagnon, f. St-Pierre, 173.

Gellenoncourt(de), St-Diz., 142.
Génie, pl. de Grève, 8.
Georgel, à Malzéville.
Gérard-Grandville, pl, Carrière, 22.
Gérardin, St-Dizier, 121.
Goguillot, Carrière, 21.
Gomien, St-Dizier, 51.
Gondrecourt (de), c. Léopold, 6.
Gonneville (de), St-Pierre, 5.
Gormann, Carrière, 26.
Grandgeorge, Jardiniers, 8.
Grouchy, pl. d'Alliance, 4.
Grandjean, Monnaie, 4.
Grenet, f. St-Pierre, 57.
Guichard, c. Léopold, 41.
Guibal, St-Dizier, 85 bis.
Gusse, Gr.-R. (V.-V.), 43.
Gastaldy, pl. de Grève, 1.
Gasse, c. Léopold, 4.
George, Quatre-Eglises, 40.
George, f. Ste-Catherine, 15.
Gerbaut, Stanislas, 84.
Gérard, Jardiniers, 12.
Gérard, Stanislas, 62.
Gironde, Stanislas, 58.
Golzard, St-Jean, 55.
De Gourcy, Haut-Bourgeois, 31.
Haldat (de), St-Michel, 20.
Hauriot, Salpêtrière, 8.
Hocquet, c. Léopold, 8.
H. d'Hoffelize, H.-Bourgeois, 27.
Hoffelize-Rurange (d'), St-Dizier, 19.
Hulot (baronne), Stanislas, 64.
Houx (du) de Gorey, Girardet, 8.
Harvey, Stanislas, 46.
Harlaut, Pépinière, 25.
Herbinot, Michottes, 11.
Houbre, f. St-Georges, 10.
Houdaille, Carmes, 33.
Jeandin (de), St-Dizier, 59.
Josset de Saint-Julien, f. Saint-Pierre, 234.
Julliac, Michottes, 4.
Jacquet, St-Michel, 25.
Jaquiné, Carrière, 10.
Joly, Poissonnerie, 34.
Jonet, Ste-Catherine, 59.
Jouard (de), c. Léopold, 18.
Kirchberg (de), mère, St-Georges, 97.
Kirchberg (de), jeune, Saint-Georges, 97.
Kuntz, Pépinière, 19.
Lalande (de), c. Léopold, 34.
Lamotte, pl. Carrière, 40.
Laflize, Haut-Bourgeois, 5.
Lapaillotte, Jardiniers, 8.
Lefèvre, Gr.-Rue V.-V., 45.
Lequeux, f. St-Georges, 10.
Leseure, Dominicains, 26.
Lejeunesse, Carmes, 58.
Lemercier du Quesnoy, Stanislas, 46.
Labédoyère (de), Carrière, 35.
Lalance (de), Girardet, 2.
Lallemant de Liocourt (de), Source, 31.
Lallemant de Mont, rue d'Alliance, 15.
Laurette, Jardiniers, 6.
Lebègue de Girmont, Carrière, 12.
Lebœuf, Carmes, 29.
Leclerc-Pays, imp. du Lycée, 4.
Lemachois, Point-du-Jour, 9.
Le Père, St-Michel, 18.
Leseure, cours Léopold, 18.
Levylier (Lambert), Domin., 44.
Levysthal, Monnaie, 4.
Lignéville (de), c. Léopold, 8.
Lignéville (de), Michottes, 11.
Lombardière (de la), du Pont-Mouja, 30.
Lombillon (de), Carrière, 26.
Lotz, St-Dizier, 50.
Louis, Quatre-Eglises, 65.
Ludre (comtesse de), Lafayette, n° 2.
Ludre (de), H.-Bourgeois, 16.
Magnier, Ste-Catherine, 5.
Maire, Stanislas, 80.
Maillard, Ste-Catherine, 55.

Mathis, Stanislas, 46.
Mandel, Carrière, 39.
Marin, f. St-Jean, 7.
Martz, Montet.
Massu, St-Dizier, 22.
Mathieu, Carmes, 9.
Mathieu de Provins, cours Léopold, 19.
Maxant, Dominicains, 39.
Meaume, St-Dizier, 138.
Meiners (de), Boudonville, 16.
Meixmoron-Dombasle, f. Saint-Pierre, 19.
Mengin, Quatre-Eglises, 65.
Messine, Source, 10.
Metz-Klopstein (de), Monnaie, 2.
Michel, r. Lafayette, 4.
Mirabeau (de), Carrière, 8.
Montet (du), Lafayette, 2.
Mougenot mère, Hôpital-Saint-Julien, 18.
Malglaive, Montesquieu, 9.
Matz, Tapis-Vert, 18.
Martin, Salpétrière, 2.
Masson, St-Georges, 79.
Mathis, faub. Stanislas, 5.
Michelin, pl. Carrière, 39.
Moitrier, f. St-Pierre, 154.
Mougin, pl. Carrière, 47.
Monnier, Quatre-Eglises, 40.
Munier, c. Léopold, 10.
Noirot, St-Nicolas, 28.
Noël, Salpétrière, 6.
Olry de Rheinval, Bailly, 3.
Pagnot, Pépinière, 31.
Passoncourt (Le Bègue de), à Montaigu.
Paullet, mère, 4-Eglises, 38.
Picard, Drouot, 5.
Pichon, Source, 37.
Pierret, Salpétrière, 8.
Pitt, Ponts, 50.
Poirot, Lafayette, 6.
Poirson, f. St-Pierre, 21.
Pommery (de), Monnaie, 2.
Posson (de) Nettancourt, Saint-Pierre, 19.
Paillot, St-Joseph, 41.
Patrice, pl. Carrière, 24.
Pierson, Monnaie, 3.
Puissant, c. Léopold, 18.
Pisson, Hospice, 42.
Praneuf (de), c. Léopold, 7.
Pouillat, pl. Carrière, 24.
Pougnet, St-Pierre, 14.
Quilliard, Carmes, 9.
Queffemme, pl. d'Alliance, 6.
Quintard, f. St-Georges, 1.
Raison, Stanislas, 46.
Raulecourt (de), H.-Bourg., 29.
Ratzen (baronne de), Ste-Catherine, 27.
Reinhartz, St-Michel, 25.
Révillon, Dominicains, 20.
Ricard, c. Léopold, 24.
Rinck, St-Dizier, 64.
Rebstock, f. St-Georges, 28.
Roy, Loups, 14.
Ressouche, Tiercelins, 34.
Riocourt (comt. de), Car., 38.
Robert de Champal, Alliance, 8.
Roguier (de), St-Pierre, 19.
Rollin, St-Dizier, 43.
Romer, Tiercelins.
Rozières (de), mère, Jardins, 11.
Rutant (de), Carrière, 49.
Rollin, Carmes, 33.
Rozat de Mandres, trottoirs Stanislas, 26.
Saint-Germain (comtesse de), Haut-Bourgeois, 16.
Saint-Ouen (de), Poisson., 34.
Sansonetti (de), c. Léopold, 18.
Saulge, Amerval, 10.
Saint-Martin, Primatiale, 24.
Saint-Privé, Visitation, 19.
Serrières, Carmes, 29.
Séligmann, Dominicains, 44.
Silveira (de), Hospice.
Sinconet, Nabécor, 9.
Souty, pl. de Grève, 7.
Strakelberg (comtesse de), Bou-

donville, 18.
Taillasson (de), f. St-Georges, 1.
Thiébaut, r. de Metz, 1.
Thiriet-Gloxin, Tiercelins, 5.
Thierry de Rembau, petite rue d'Alliance, 1.
Thiriot, St-Georges, 79.
Thumery(de), H.-Bourgeois, 31.
Trobriant (de), pl. Stanislas, 2.
Toussaint (de), Dominicains, 10.
Tardieu, pl. Carrière, 31.
Tardieu, Carmes, 30.
Tippel, f. Stanislas, 5.
Tulpin, pl. Carrière, 17.
Valentin-Rey, pl. de Grève, 4.
Valentin, Pépinière, 12.
Vaudechamps (de), Source, 35.
Vaugiraud (de), Hôp.-Saint-Julien, 7.
Vaultrin, pl. St-Jean, 43.
Vautrin, St-Dizier, 144.
Viallet des Liannes, pl. Saint-Georges, 95.
Villard, pl. de Grève, 4.
Villatte, Saint-Michel, 24.
Villemotte (de), Girardet, 8.
Vincent (baronne de), Alliance, n° 5.
Voïard (E.), Montesquieu, 11.
Vaudé, pl. Carrière, 24.
Villeneuve (de), pl. Carrière, 22.
Villemin, place Carrière, 9.
Villermain, c. Léopold, 6.
Welche, Carrière, 30.
Wolff, St-Dizier, 116.
Zincourt (Abram de), Source, 10.

MESDEMOISELLES,

Aubert, Alliance, 5 bis.
Barbier, Esprit, 4.
Bastien, pl. de Gréve, 4.
Baillet, Pépinière, 36.
Beaucourt, Montesquieu, 17.
Bénaville (de), Hospice, 89.
Bonne (de), Constitution, 9.
Bouilly, cours Léopold, 26.
Braux, Carmes, 30.
Brodelet, Carrière, 14.
Cappe (de), de l'Hôpital-Saint-Julien, 7.
Chetellerant (de), Ste-Anne, 3.
Collenot, Constitution, 5.
Contenot (de), Carrière, 23.
Courville (de), Carrière, 14.
Darboy, pl. Stanislas, 4.
Denizot de Thiriet, cours Léopold, 25.
Desmarets, p. r. des Carmes, 7.
Ducret, Dominicains, 19.
Dufour, St-Dizier, 20.
Fériet (de), St-Georges, 95.
Ferry, Dominicains, 8.
Fiatte, Dominicains, 49.
Fraze, Bailly, 8.
François, St-Nicolas, 63.
Febvrel, Hache, 4.
Fromental (E.), anc. maîtresse de pension, f. St-Pierre. 47.
Fromental (Z. et A.), Nabécor, n° 7.
Georgel, rue du Tapis-Vert.
Goudrecourt (de), cours Léopold, 6.
Goutt, Haut-Bourgeois, 9.
Guerre de Ste-Odile, Carrière, 21.
Hallé, Constitution, 1 bis.
Ham, Lafayette, 5.
Henriet, Montesquieu, 5.
Hozier (d'), H.-Bourgeois, 6 bis.
Huron, Montesquieu, 3.
Kunkel, Grève, 15.
Lacretelle, Pépinière, 12.
Lacroix-Condé, place de l'Arsenal, 10.
Laflize, St-Pierre, 5.
Lagarde, St-Nicolas, 65.
Lallemant de Liocourt (de), de la Source, 31.
Lallement de Mont, Girardet, 1.
Lamothe (de), place des Dames, 14.
Lamoureux. St-Julien, 31.
Lesdignières (de), Constitut., 9.

Leseure, Ponts, 28.
Maggiolo, f. St-Pierre, 95.
Marin, St-Georges, 83.
Masson, Montesquieu, 6.
Mathieu, Constitution, 11.
Mathieu, Ste-Catherine, 29.
Mauvais, de Malzéville, 22.
Micard, Grève, 15.
Michel, Ponts, 46.
Michel, Ste-Catherine, 35.
Monhoven, Dominicains, 55.
Montluisant, Montesquieu, 9.
Montauban, Dominicains, 18.
Mortet, Boudonville, 6.
Pattin, Carière, 14.
Pauma, Tiercelins, 26.
Paulus, cours Léopold, 10.
Pierron, Ste-Catherine, 13.
Plauss d'Amstel, Drouot, 6.
Poussolle (de), Carmes, 36.
Rau (de), Stanislas. 106.
Ravinel (de), pl. de Grève, 6.
Réber, anc. maîtresse de pension, Stanislas, 43.
Rolland de Malleloy, Alliance, 1.
Rollin, Ponts, 50.
Rosselange (de), Bailly, 8.
Rouot (de), Monnaie, 2.
Silésie, Michottes, 2.
Sylvain, Alliance, 21.
Thiballier (de), Boudonville, 10.
Thiry, Montesquieu, 11.
Valdenaire, Montesquieu, 4.
Vaultrin, cours Léopold. 16.
Vautrin, pl. d'Alliance, 4.
Villers-Vaudey, H.-Bourgeois, 8.
Wouters, f. St-Pierre.
Wehrle, Chanoines, 5.
Zaiguélius (de), rue de l'Hôpital-Saint-Julien, 7.

Henry, a. not., Montesquieu, 18.
Hermite, a. nég., Montet. 40.
Herpers, cap. ret., Hospice, 67.
Hilbert, prop., Dominicains, 29.
Hoffmann, col. retr., Poissonnerie, 26.
Houbre, prop., f. St-Pierre, 26.
Houillon, cap. retr., Poissonnerie, 20.
Hulot (baron), Stanislas, 62
Husson, prop., f. St-Pierre, 67.
Hanus, cap. en retr., faub. de Metz, 52.
Halsfeld, Primatiale, 30.
Hanriot, Poissonnerie, 13.
Harlant, St-Pierre, 7.
Haudeville, Pont-Mouja, 29.
Hesse, Boudonville, 16.
Hémelot, c. Léopold, 37.
Hourdin, pl. Carrière, 33.
Huin, Hache, 3
Jacquet, prop., Chanoines, 2.
Jambois, anc. chef de division, à la Préfect., f. St-Pierre, 57.
Jambois, rent., St-Joseph, 30.
Jeandin (de), propr., Montesquieu, 16.
Jeandel, St-Julien, 88.
Jeannequin, pr., St-Nicolas, 29.
Jeandel, a. ing., f. St-Pierre, 53.
Jeanmougin, cap. Poissonn., 7.
Josset, pl. de Grève, 43.
Joly, Nabécor, 6.
Julien, cap. retraité, pl. Carrière, 28.
Joybert (de), prop., Constit., 3.
Kaeuffer, homme de lettres, Alliance, 11 bis.
Karquel, Trois-Maisons, 33.
Kagnius, propr., Nabécor, 10.
Knœrtzer, dit Martin, Ponts, 74,
Kelle, Dominicains, 37.
Kuntz, Dominicains, 16.
Kilchet, receveur. de Navig., Metz, 84.
La Chapelle, (Passerat de) rent, Ravin., 5.
Lachasse, colonel retraité, Haut-Bourgeais, 17
Lafrance, rent., c. Léopold, 14.
Lajeunesse, rentier, Carmes, 38.
Lallemand, rent., Dames, 17.
Lallemand de Mont, rentier, Girardet, 1.
Lallement, a. nég., St-Jean, 39.
Lallemant de Liocourt (de), rent., Source, 31
Lallement (Ch.), rent., cours Léopold, 34.
Lambert, ancien notaire, Tiercelin, 11.
Lambert, contrôleur retraité, petite rue des Carmes, 1.
Lecombe, Metz, 8.
Laguerre, pl. Stanislas, 3.
Labante, Dominicains, 13
Lanfroy, cap., Trois-Maisons, 23.
Lacapelle lieutenant-colonel en retraite, c. Léopold, 3.
Lambert, ancien commissaire de police, Gr.-R. V.-V. 127.
Lambry, ex-ingénieur civil, rue des Jardiniers, 1.
Lamiraux, rent, tr. Stanisl., 19.
Lamoureux, anc. nég., Michottes, 2 bis.
Lamoureux, rent., tr. Stanislas, 28.
Lancelot, chef d'escadron retr., Montesquieu, 19.
Landre (de), rent., Source, 35.
Landreville (de), rentier, cours Léopold, 8,
Landreville (comte de), Stanislas, 51.
Landriant du Montet (René), propr., St-Dizier, 21.
Larcher, ancien négociant, St-Dizier, 92.
Larcher, cap., Montet, 28.
Larcher, chef d'escadr. retraité, rue de l'Opéra, 5.
Larguillon, an. négociant, Pont-

d'Essey, 35.
Larivière, rent. f. St-Jean, 6.
Larose, anc. nég. r. de Metz.
Latasse. anc. phar., Metz, 9.
Larck, St-Georges, 69.
Lartigue, anc. nég , Metz, 54.
Lasalle (de), chef d'esc. retr., Sapin, 3.
Latourette, Pépinière, 37.
Laurent, anc. tan., faub. Saint-Georges, 5 bis.
Laurent Schéer, St-Dizier, 82.
Lebègue, prop., pl. Stanislas. 1.
Lebœuf, rentier, St-Nicolas, 27.
Leclerc, anc. not., Carmes, 44.
Lécolier, anc. négoci., Pont-Mouja, 21.
Leomte, rentier, Hospice, 7.
Lecomte, place du Marché, 1.
Lefébure, cap. retr., Point-du-Jour, 11.
Legrand, Ste-Catherine, 22.
Legoff, Gr.-Rue V. V., 73.
Lejeune, pl. Stanislas, 2.
Lemachois, Point-du-Jour, 9.
Lemarquis, anc. magistrat, St-Georges, 79.
Lemarquis aîné, avocat, Mazagran, 1.
Lemoine, chef de bataillon retraité, Crosne, 11.
Lepaige, rentier, Source, 37.
Le Père, rentier, St-Michel, 18.
Lépineau (de), propriét., Stanislas, 54.
Lesaing, trottoirs Stanislas, 18.
Lethéros, Hospice, 93.
Levylier (Eug.), Dominicains 42.
Levylier (Joseph), Mably, 9.
Levylier (Edmond), Dominic. 8.
Levylier (Prosp.), Tiercelins, 17.
Levylier (Salmon), Domin., 44.
Lévy (Pierre), rentier, Carmes, 36.
Lévy (Joseph), 4 Eglises, 6.
Lezay Marnésia (marquis de), place St-Georges, 93.
Liffort. prop., pl. des Dames. 8.
Linck, Stanislas, 6.
Lindenfelder, Sapin, 18.
Litchmecker, offi. retr. rue Stanislas, 84.
Lombard, ancien avoué, Constitution, 9.
Lotta, chirurg. ret., Ste-Catherine, 15.
Louis, St-Georges, 60.
Lotz, anc. not., St-Georges, 79.
Ludre (vicomte de), Dames, 2.
Madelin (Jules), rentier, Stanislas, 49.
Maguin, Alliance, 5 bis.
Maguien,, a. ph., St-Dizier, 87.
Maguienville (de) pl. Car. 18.
Mahuet (de), rent., Lafayette, 4.
Maidy (de), Metz, 56.
Mangeot, Constitution, 9.
Marchal, ancien député, Saint-Michel, 23.
Marchal fils, médecin, Saint-Michel, 23.
Marchal-Butte, avocat, Saint-Nicolas, 22.
Marchis (de), pl. St-Georges, 93.
Marcot, Gr.-Rue V. V., 13.
Mardigny (de), rentier, Monnaie, 4.
Marin, anc. recev. des domaines, f. St-Georges, 5.
Marin-St-Clet, anc. inspec des Douanes, f. St-Georges, 5 bis.
Martenet, chirurg.-major retr., Ste-Catherine, 16.
Martzloff, Callot, 4.
Marga, Jardiniers, 12.
Masuel, cap., Crosne, 3.
Massiet, colon. retr., rue d'Alliance, 11.
Masson, cap. retr. Crosne, 1.
Masson, cap. ret., Metz, 52.
Maston, anc. insp. des forêts. Stanislas, 49.
Mathieu-Pernet, St-Dizier, 117.
Mathis, Poissonnerie, 9.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Maison civile de l'Empereur, 105.
Maison militaire de S. M., 108.
Maison de S. M. l'Impératrice, 109.
Maison des enfants de France, 109.
Ministres, 109.
Conseil privé, 110.
Maréchaux de France, 110.
Sénat, 111,
Corps législatif, 111.
Conseil d'Etat, 111.

ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.

Abattoir public, 265.
Abonnement de lecture, 287.
Académie de Nancy, 182.
Académie de Stanislas, 198.
Acclimatation (Société régionale d'), 219.
Accordeurs de piano, 287.
Adresses de quelques habitants de Nancy, propriétaires, rentiers, anciens magistrats, anciens militaires, etc., etc., 342
Afficheurs à Nancy, 122. 287.
Agents de change, 287.
Agent-général des écoles à Nancy 192.
Agents de police, 115.
Agents-voyers, 215.
Aiguilles (fab. d'), 280.
Allumettes chim. (fab. d'), 280-287.
Amidon (fab. d'), 280-287.
Annexes (9e colonne), 126.
Antiquités (march. d') 287.
Appareils orthopédiques, 280.
Architecte de la ville de Nancy, 121.
Architecte du département, 214.
Architecte des édifices diocésains, 214.
Architectes, 215.
Archiviste du département, 117.
Arpenteurs, 215-278.
Arquebusiers, 287.
Artificiers, 287.
Artistes peintres, 287.
Asile d'aliénés de Maréville, 246
Asile des pauvres vieillards, 252. — pour les domestiques allemandes, 255.
Association des artistes musiciens, 262, — des dames de la Providence, 262, — des demoiselles de la Providence, 262, — de Prévoyance des Médecins, 259.
Assurances contre l'incendie, 265 — contre la grêle, 268, — sur la vie, 267, — fluviales, 268, — pour l'entretien et la réparation des toitures, 268, — pour l'exonération, 268.
Attributions du Conseil de Préfecture, 113, — des bureaux de Préfecture, 114, — de l'Archiviste du départ. 117.
Aubergistes, 288.
Aumôniers, 179.
Avocats à la cour impériale, 152.

Avocats du ressort (V. aux tribunaux).
Avoués près la cour impé. 153.
— près le tribunal de Nancy. 155, — du ressort (V. aux tribunaux),
Bains à Nancy, 288.
Badigeonneurs, 288.
Balais de rit (fab. de), 288.
Bandagistes, 288.
Banque de France, succursale de Nancy, 238-288.
Banquiers, 288.
Bas (fab. de), 288.
Bascules (fab. de), 288.
Bateaux (constr. de), 288.
Beffroi (sonnerie), à Nancy, 340.
Bénédictines, 179.
Bestiaux (march, de), 288.
Bibliothèques publiques, 200.
— de l'ordre des avocats, 153
— cantonales, 180.
Bijoutiers, 314.
Billards (fab. de), 288.
Billets de faire part (porteurs), 288.
Bimbeloterie et jouets (march. de), 289.
Bitumes et asphaltes, 289.
Blanchisseuses, 289, — de dentelles. 289.
Bleu (fab. de), 289.
Blanc et dentelle (mar. de), 289.
Bois à brûler (march. de). 289.
Bois de constr. (marc. de), 289.
Bois de la marine (service), 210
Boisseliers, 323.
Boîtes des postes à Nancy, 234.
Bon-Pasteur (monastère du), 255
Bonneterie (fab. de), 289.
Bouchers, 290.
Bouchons (fabrique de), 290.
Boulangers, 290.
Bouquinistes, 291.
Bourreliers, 291.
Boutons de nacre (fab. de), 280.
Brasseries, 280-291.
Brigades de gendarmerie, 209.
Broderies (fabricants de), 291.
— (dessinateurs en) 294.
— (blanchisseurs de) 294.
— (tissus pour), 295.
Brosses, (fab. de), 295.
— (fab. de bois de), 295.
Bureau d'assistance judiciaire près la cour impériale, 152, — près le tribunal de Nancy, 155, — des autres tribunaux, du ressort (V. aux tribunaux).
Bureau de bienfaisance de Nancy, 230, — de la garantie, 231.
Bureaux de bienfaisance dans le département, 251.
Bureaux de la Préfecture, 114 — de l'instruction publique, 117, — de poste dans le département, 234, — des communes, 7e colonne du tableau, 126, — et employés de la mairie de Nancy, 121.
Cabinet du Préfet, 114.
Cabinet d'histoire naturelle, 201.
Cabinet d'affaires, 268.
Cafetiers, 295.
Caisses de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse 259.
Caisses d'épargne, 256.
Calicots (fab. de), 296.
Calorifères (fab. de), 296.
Camionnage, 296.
Canal de la Marne au Rhin, 211.
Canal des houillières de la Sarre. 212.
Caoutchouc (art. de), 296.
Carrossiers, 296
Cartes à jouer (fab. de), 280. 296.
Carton (fab. de), 276-281.
Cartonniers, 296.
Casquettes (fab. de), 296.
Cercles, 269.
Chaises (fab. de), 296.
Chambre d'agriculture, 217.
du commerce, 216, — des

Avoués à la cour, 154, — au tribunal de Nancy, 155, des notaires, 150, — de discipline des huissiers, 149, — syndicale de la fabrique de broderie de Nancy, 216.
Chamoiseurs, 296.
Chandelles (fab. de), 296.
Chanoines du diocèse, 176.
Chapeaux de paille (fab. de), 281-296.
Chapeliers, 297.
Chapitre de la cathédrale, 176.
Charbon (march. de), 297.
Charentiers, 297.
Charrons, 297.
Charpentiers, 297.
Chartreux, 179.
Chasse (articles de), 325.
Chaudronniers, 298.
Chaussures confectionnées, 298.
Chaux (fab. de), 281.
Chefs de divis. à la Préfect. 115.
Chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, 213.
Chemin de fer de Paris à Strasbourg, 269, — service d'exploit. de la ligne de l'Est, 269.
Chemins vicinaux, 213.
Chemisiers, 298.
Chevaux (march. de), 298.
Chiffons (march. de), 298.
Chirurgiens à Nancy et dans l'arrondissement, 240, — dans le département, 241.
Chocolat (fab. de), 298.
Ciment romain, 298.
Circonscriptions électorales, 112.
Cirier, 299.
Clés (fab. de), 281.
Cloutiers, 299.
Coffres-forts (fab. de), 299.
Coiffeuses, 299.
Coiffeurs et parfumeurs, 299.
Colléges communaux dans la Meurthe, 189, — la Meuse, 189, — la Moselle, 190, — les Vosges, 190.
Colleurs de papier, 299.
Comices agricoles, 218.
Comité consultatif des établissements de bienfaisance, 251, — central de vaccine et de médecine cantonale, 244, — d'inspection des établissemens libres d'instruction, 180, — diocésain pour l'œuvre de la propagation de la foi, 179, — du musée hist. lorrain, 202.
Comités de bienfaisance, 250, salles d'asile, 194. — de patr. des enfants assistés, 250. — des écoles chrétiennes, 195.
Commandement supérieur du 3e corps d'armée, 204.
Commerce, industrie et arts libéraux, dans la ville de Nancy, 287, — dans les communes de l'arrondissement de Nancy, 331, — dans l'arrondissement de Château-Salins, 323, dans celui de Lunéville, 326, dans celui de Sarrebourg, 333, — dans celui de Toul, 337.
Commissaire central de police, 120. — commissaires de police cantonaux, 122.
Commissaires-priseurs de l'arrondissement de Nancy, 150. — du ressort (V. tribunaux).
Commissaires-répartiteurs, 121.
Commissaire des inhumations, 123.
Commission administrative des hospices de Nancy. 247, — du département, 249, de la maison des Orphelines, 248.
Commission départementale des bâtiments civils, 118, — des édifices religieux, 174. — de surveillance de l'asile de Maréville, 246, — des biblio-

thèques de Nancy, 200; de Lunéville, 200; de Pont-à-Mousson, 201; — de surveillance de l'école normale, 192; de surveillance des prisons, 174,—de surveillance du dépôt de mendicité, 175,— du cabinet d'histoire naturelle et du jardin botanique de Nancy, 201, du musée de peinture, 201, — contrôle des travaux de l'embranchement de Dieuze à Avricourt, 212, — des chemins de fer de l'Est, 213, — d'examen pour les aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire, 192, — d'examen pour l'emploi de percepteur surnuméraire, 228 — d'inspection du travail des enfants dans les manufactures, 216.
Commissionnaires dans le département, 273, — hors du département, 277, — en marchandises, 299.
Commissions de la Société centrale d'agriculture, 218,—de Statistique, 219.
Communes du département, 126.
Composition des chambres de la cour impériale, 152, — du tribunal de Nancy, 154.
Conducteurs des ponts-et-chaussées, 211,—des canaux, 212. —du service hydraulique, 212. — du flottage, 213.—du canal des houillères, 213, — de la surveillance des chemins de fer de l'Est, 213.—du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, 213.
Conférence littéraire, 202.
Confiseurs, 299.
Conseil académique, 182,—départemental de l'instruction publique dans la Meurthe, 182. — la Meuse, 183. — la Moselle, 183.—les Vosges, 183. — Conseil de l'Œuvre de la Ste-Enfance, 180.—de l'Œuvre des bibliothèques cantonales, 180. — de préfecture, 113, des prud'hommes, 156. —général de la Meurthe, 118. —municipal de Nancy, 120.
Conseils d'arrondissements, 118.
— de fabrique à Nancy, 180.
— d'hygiène publique, 243.
— de l'ordre des avocats, 153.
Conservateurs des hypoth., 229.
Conservation des édifices diocésains, 202.— des forêts, 256.
Consistoire protestant, 181. — israélite, 181.
Contributions directes, 230. — indirectes, 230.
Contrôle des travaux de l'embranchement de Dieuze à Avricourt, 212.—des chemins de fer de l'Est, 213.
Contrôleur de la culture des tabacs, 232.—de la garantie 231.
Contrôleurs des contributions directes, 230. — indirectes, 231.—de l'octroi, 233.—des postes, 233.
Cordiers, 300.
Cordonniers, 300.
Corps législatif, 111.
Correspondant du Comité des travaux historiques, 200.
Corroyeurs, 300.
Corsets (fab. de), 300.
Coton (march. de), 301.
Coton (filature et tissage de), 281.
Cotonnades (fab. de), 301.
Cotons à broder (fab. de), 301.
Couleurs (march. de), 301.
Cour de cassation, 150.
Cour impériale de Nancy, 151.
Couronnes funéraires, 301.
Cours des Facultés, 184.—complémentaires des sciences ap-

pliquées, 184.—cours de l'Ecole de médecine, 185-186.
Cours d'accouchement, 246. — de botanique, 201.— de dessin et de peinture, 193.
Courtiers de commerce, 301.
Couteliers, 301.
Couvreurs, 301.
Crins (march. de), 301.
Cristallerie, 281.
Cristaux (march. de), 302.
Cuirs (march. de), 302.
Cuisinières, 302.
Culte catholique, 176. — évangélique, 181.—Israélite, 181.
Culture des tabacs, 232.
Curés, 126.
Curés des villes, 178.
Dames de charité à Nancy, 263.
Dames bénédictines à Flavigny, 179.—à St-Nicolas, 179. — à Oriocourt, 179,—de la Nativité, à Pont-à-Mousson, 179. — de la Providence, 179. — de Notre-Dame à Vézelise, 179. — de la Congrégation à Lunéville, 179.—de la Visitation à Nancy, 179.—de St-Vincent de Paul, 179.— Dominicaines, 179. — du Bon-Pasteur à Turique, 179.— du Sacré-Cœur à Nancy, 179.— du T.-S. Cœur de Marie, 179.
Danse (professeur de), 302.
Débarrasseuses, 302.
Débits de tabacs. 302.
Dégraisseurs, 322.
Délégués pour la surveillance des écoles publiques et priv. 192.
Déménagements, 302.
Demoiselles de la Provid, 262.
Dentelles (blanchisseuses et repriseuses de), 302.
Dentistes, 302.
Députés au Corps législatif, 112.
Dépôt de mendicité, 175.—d'étalons de Rosières, 219.
Diligence, 272.
Directeur des contributions directes, 230.—indirectes, 230. — des domaines, 229. — des lignes télégraphiques. 124.— — des postes, 233. — des prisons, 174.
Direction de l'Ecole impériale forestière, 235. — des postes, 233.—de l'Ecole de Médecine, 185. — de l'Ecole normale, 192.
Distance des communes aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département, 126.
Distillerie, 281.
Division militaire du commandement supérieur de l'Est, 204. —5e division, 204.—6e division, 207.—7e division, 208.
Domaines, 229.
Dominicains, 179.
Dominicaines, 179.
Doreurs sur métaux, 303. — sur bois, 303.
Drainage, 281.
Draps (fab. de), 281-303.
Droguerie médicale, 303.
Droguistes, 303.
Eaux gazeuses, 303.
Eaux minérales, 303.
Ebénistes, 303.
Eclairage au gaz, 371.—303.
Ecole impériale forestière, 235. — normale primaire, 192. — de médecine et de pharmacie, 185. — préparatoire à l'industrie et au commerce, 188.
Ecole de dressage, 219.
Ecole Lhomond, 192. — professionnelle Callot, 196.
Ecoles communales de Nancy, 192. — primaire supérieure, 193. — d'adultes, 193. — élémentaires de garçons, 193. — élémentaires de filles. 194. — chrétiennes, 195.

ifices diocésains (conservation des), 179, 214. — départementaux, 214.
ochage de laines, 281.
es de l'Ecole impériale forestière, 36e promotion, gardes généraux en application. 5. — 37e promotion, 1860. 6. — 38e promotion, 1861. 6. — de la Couronne, 236.
illeurs, 303.
ailleurs-naturalistes, 314.
gistrement, 229.
eposeurs des tabacs, 252.
repreneurs de bâtimens, 303.
ciers, 304.
ngliers, 305.
itation, 306.
ayeur de la garantie, 231.
rime (Maîtres d'), 305.
ampes (March. d'), 305.
ablissements libres d'instruction secondaire, 190.
ablissements religieux, 179.
at-major général du Commandant du 3e corps d'armée, 204.
offes (March. en gros), 305.
offes (March. d'), 305.
éché de Nancy, 176.
culté des sciences, 183 — des lettres, 184.
ence (March. de), 302.
encerie, 228.
rines (March. de), 306.
culeries, 282.
r (March. de), 306.
rblantiers, 306.
latures de coton, 281, 306.
ils de lin, etc., 306.
ieuristes (artificiels), 307.
oires du département, 220.
onderie en caractèr., 282-307.
ondeurs en cuivre et de seconde fusion, 228-307.
Fontainiers, 307.
Forgerons, 307.
Forges, fonderies et martinets, 282.
Formiers, 307.
Fourreurs, 307.
Fromageries, 282.
Frotteurs, 307.
Fumistes, 307.
Ganteries, 282.
Gants (Fab. et march. de), 307,
Gardes champêtres, à Nancy, 122
Gardes généraux des forêts, 256.
Gardes-malades, 246.
Garnisons du département, 205.
Gaz (usines à), 272, 282.
Gendarmerie départementale, 208.
Général commandant à Nancy, 205. — à Lunéville, 206.
Génie militaire, 205.
Gélatine (Fab. de), 282.
Gîtes d'étape, 209.
Glaces (Fab. de), 277.
Glaces (March. de), 382.
Glucose (Fab. de), 282.
Grainetiers, 307.
Grains (March. de), 307.
Graniteur 307.
Graveurs, 307.
Guano, 282
Gymnase, 307.
Haras (inspection des), 219.
Hauts-fourneaux, 282.
Herboristes, 241.
Hôpitaux militaires, 205.
Horlogers, 307.
Horticulteurs, 308.
Hospices Beauveau, 248.
— St-Charles, à Nancy, 247.
— St-Julien, à Nancy, 248.
— des Orphelins, à Nancy, 248.
Hospices de l'arrondissement de Nancy, 249, — des autres arrondissemens, 251.
Hôteliers, 308.
Houblons (March. de), 308.
Houille et coke (March. de), 308.
Huile (Fab. d'), 308.
Huissiers à la cour imp., 154.

Huissiers au tribunal de Nancy, 155.
Huissiers au tribunal de commerce, 156.
Huissiers aux justices de paix de Nancy, 157. — du ressort (voir aux tribunaux).
Hypothèques, 229.
Illuminations publiques, 309.
Imprimeurs, 309.
Incendie (secours), 349.
Industrie manufacturière, 280.
Ingénieurs médicinaux, 309.
Ingénieurs des ponts et chaussées, 210. — du canal, 211. — du service hydraulique, 211. — du flottage, 207. — de la marine, 210. — des mines, 212. — du canal des houillères de la Sarre, 212. — du contrôle et surveillance des chemins de fer de l'Est, 213. — du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, 213.
Inhumations (service des), 125.
Inspecteurs d'académie, 182. — de la Meurthe, 191.
Inspecteurs des contributions directes, 230. — des contributions indirectes, 230. — des monuments publics, 202. — des domaines, 229. — des écoles, 191. — des forêts, 256. — des tabacs, 252.
Inspection des écoles, 191. — des enfants assistés, 230. — des postes, 235.
Inspection des pharmaciens, 242.
Institut des jeunes aveugles, 254.
Instituteurs dans les communes, 196. — privés à Nancy, 195. — dans le département, 196.
Institution des sourds-muets, 254.
Institutrices privées, 196.
Instruction supérieure, 185. — secondaire, 190. — primaire, 191.
Instruments aratoires, 278-280.
Instruments de chirurgie, 309.
Intendances et Sous-Intendances, 205.
Jardin botanique, 201.
Jardiniers maraîchers, 309.
Jésuites, 179.
Jouets, 309.
Journaux, 271.
Jours d'audience à la Préfecture, 113.
Jury pour l'examen des aspirants, instruction secondaire, 191. — d'expropriation pour cause d'utilité publique, 218.
Justices de paix de Nancy, 157. — du ressort (voir aux tribunaux).
Lampistes, 309.
Lavoirs publics, 309.
Layetiers, 303.
Libraires, 309.
Limes (fab. de), 310.
Limonades gazeuses, 349.
Lingeries, 310.
Liquoristes, 324.
Lithographes, 310.
Lits en fer (fab. de), 310.
Livres d'occasion, 310.
Livreurs de grains et de bois, 122-123.
Loueurs de voitures, 310.
Louveterie (lieutenants de), 257.
Luthiers, 310.
Lycée impérial de Nancy, 187. — de Metz, 188. — de Bar-le-Duc, 189.
Macarons (fab. de), 311.
Machines à battre (fab. de), 311. — à broder, 283-311.
Magasin de tabacs, 252.
Maires, 120. — Mairie de Nancy, 123.
Mairied'Albestroff, 125. — de Baccarat, 125. — de Bayon, 125.

— de Blâmont, 125. — de Colombey, 123. — de Delme, 123, — de Dieuze. 123. — de Domèvre, 123. — de Fénétrange, 125. — de Gerbéviller 123. — de Haroué, 123. — de Lorquin 123. — de Lunéville, 123. — de Nomeny, 125. — de Phalsbourg, 123. — de Pont-à-Mousson, 125. — de Réchicourt-le-Château, 123. — de Saint-Nicolas, 125. — de Sarrebourg, 123. — de Thiaucourt, 124. — de Toul, 123. — de Vézelise, 123. — de Vic, 123. — de Château-Salins, 123. — de Dieuze, 123. de Lunéville, 123. — de Nancy, 123. — de Phalsbourg, 123. — de Pont-à-Mousson, 123. — de Saint-Nicolas, 123. — de Sarrebourg, 123. de Toul, 123. — de Vic, 123.

Maison de santé à Saint-Nicolas, 256.

Maison à la Haute-Malgrange, 256.

Maison de retraite de Bonsecours, 171. — des apprentis, 254. — des apprenties, 255. — de secours, 247. — des orphelines à Nancy, 248. — du Saint Cœur de Marie, 255. — Sainte-Marie des allemandes, 255. — des sœurs de l'Espérance, 255.

Maison-Mère des frères de la Doctrine chrétienne de Vézelise, 196. — des Sœurs de la Doctrine chrétienne, 197. —des sœurs de St-Charles, 197.

Maisons de charité à Nancy, 248. — dans le département, 252.

Maîtres de pension, 176.

Maîtresses de pension, à Nancy, 196.—dans le départem, 197.

Marbriers, 311.

Marchés du département, 220.

Maréchaux-ferrants, 311.

Marée (march. de), 311.

Malles, 311.

Mécaniciens, 311.

Médecins à Nancy et dans l'arrondissement, 239. — dans le département, 241. — de l'asile de Maréville, 247.

Médecins cantonaux, 244.

Médecins constatant les décès, 121. — du bureau de Bienfaisance, 250.

Médecins des prisons, 175.

Médecins des épidémies, 243.

Mégissiers, 311.

Menuisiere, 311.

Merciers, 312.

Mesureurs jurés, 122, 123.

Meubles (march. de), 312.

Meuniers, 313.

Minerai (extraction de), 278.

Ministères de l'intérieur, 112. —de la Justice, 150. — des Cultes, 176. de l'Instruction publique, 182. — de la Guerre, 204.— de la Marine, 210. — des Travaux publics, 210. — de l'Agriculture et du Commerce, 210. — des Finances, 223.

Modistes, 313.

Monastère du Bon-Pasteur, 255.

Monts-de-Piété, 256.

Mouleur en plâtre, 313.

Musée de peinture et de sculpture, 201.

Musée historique lorrain, 202.

Musique (copistes de), 313.

Musique (maîtresse de) 313.

Musique (marchand de), 314.

Musique (professeurs de), 313.

Natation (professeurs de), 314.

Naturalistes-empailleurs, 314.

Notaires de l'arrondissement de

Nancy, 140, 150. — du ressort (voir aux tribunaux).
Oblats, 177.
Octroi de Nancy, 255.
Office de publicité, 269.
Officiers de santé à Nancy et dans l'arrondissement, 240. — dans le département, 241.
Omnibus (service des), 270-272.
Opticiens, 314.
Orfèvres, 314.
Organistes, 314.
Orgues (fab. de), 314.
Orge de brasserie, 314.
Ornements d'architecture en relief, 314.
Ornements d'église, 314.
Ouate (fab. de), 314.
Paillassons (fab. de), 315.
Pains d'épices (fab. de), 315.
Papetiers, 315.
Papiers de couleurs (fab. de), 284, 315.
Papiers (mds en gros), 315.
Papiers de tenture (march. de), 315.
Parapluies (fab. et march. de), 284-315.
Parfumeurs, 315.
Parquet de la cour impériale, 151.
Passementiers, 315.
Pâtissiers, 315.
Pâte à papier, 315.
Patronage des apprentis du bureau de bienfaisance, 251.
Payeur du département, 229.
Pédicures, 315.
Peignes (fab. de), 315.
Peintres artistes, 315.
Peintres décorateurs et en bâtiments, 315.
Peintres en cheveux, 316. — en équipages, 316.
Peintres sur verre, 316.
Pelletiers, 316.
Pensionnats pour l'instruction secondaire, 190.
Pépiniéristes, 316.
Percepteurs communaux, 225. — surnuméraires, 228.
Petit-séminaire de Pont-à-Mousson, 177. — Fénétrange, 178.
Petites-Sœurs des Pauvres, 265.
Pharmaciens à Nancy et dans l'arrondissement, 240. — dans le département, 241.
Photographes, 316.
Pianos (fab. de), 316.
Pierres à rasoirs (md de), 316.
Pipes (march. de), 316.
Pipes (fab. de), 284-316.
Placages, 316.
Place de Nancy (Administration et personnel militaires), 205. — de Lunéville, 206. — de Phalsbourg, 207. — de Pont-à-Mousson, 207. — de Marsal, 206. — de Toul, 207.
Placement de domestiques, 316.
Planches (march. de), 316.
Plâtre (fab. de), 317.
Plâtriers, 317.
Poêliers, 317.
Poids et mesures, 220.
Police générale, 120. — de Nancy, 122.
Pompiers, 317.
Ponts et chaussées, 210.
Population des communes, 126.
Porcelaine (fabric. de), 284. — (march. de), 302.
Postes aux chevaux, 237. — aux lettres, 233.
Potasse (fab. de), 317-285.
Poterie (fab. de). 284-317.
Poudres et salpêtres, 206.
Poudrette, 318.
Préfet de la Meurthe, 113.
Prisons civiles, 174.
Procureur général impérial, 151.
Procureur impérial près le tribunal de Nancy, 154. — du ressort (v. aux tribunaux).

Produits chimiques (fab. et ind. de), 285-317.
Professeurs des Facultés, 183-184. — de l'Ecole de médecine, 185. — au Lycée, 187. — à l'Ecole impériale forestière, 235.
Professeurs et répétiteurs, 317.
Quincaillerie (fab. de), 285-318.
Rampistes, 318.
Recensement de la population à Nancy, 121.
Receveur général, 223. — municipal de Nancy, 121.
Receveur des contributions indirectes, 231.
Receveurs des domaines, 229. — particuliers, 225. — du timbre, 229.
Receveurs-percepteurs, 225.
Recrutement militaire, 205.
Recteur de l'Académie, 182.
Rédemptoristes, 179.
Relieurs, 318.
Rempailleurs de chaises, 318.
Repasseuses, 318.
Restaurant à la carte, 319.
Restaurateurs, 319.
Revendeurs, 319.
Roulage, 272.
Rubanneries, 319.
Sable, 319.
Sacs (fab. de), 285, 319.
Sages-femmes à Nancy et dans l'arrondissement, 241.—dans le département, 241.
Salines, 286.
Salles d'asile de Nancy, 194. — dans le département, 194. — libres, 195.
Sangsues (march. de), 319.
Sapeurs-pompiers de Nancy, 122.
Savons (fab. de), 285, 319.
Scieries mécaniques, 285.
Sculpteurs, 319.
Secrétaire général de la préfecture, 113.—de l'Evêché 176. — de l'académie, 182.— des facultés, 185.
Secrétariat et cab. du préfet, 114.
Secours contre l'incendie, 340.
Sections de Nancy, 340.
Sel (fab. de), 286.
Sel (vente et dépôt), 319.
Selliers-carrossiers, 319.
Séminaire de Nancy, 177.
Serruriers, 319.
Servants de table, 320.
Service des bois de marine, 210.
Service des chemins vicinaux, 213.
Service de la culture des tabacs, 232.
Service des postes, 233.
Service des Présidents du tribunal de police de Nancy, 158. — de Toul, 160. — de Lunéville, 165.
Service forestier des travaux d'art, 237. — hydraulique, 211. — du flottage, 211. des mines, 242.
Société centrale d'agriculture, 218. — d'Archéologie lorraine, 201. — Confraternelle militaire de Saint-Martin de Nancy, 262. — de médecine, 200. — de patronage des aliénés, des sourds-muets, etc., 261. — de prévoyance, 259. — régionale d'acclimatation, 219. — de Ste-Catherine, 262. — de Saint-François-Régis, 261. — de Saint-Vincent-de-Paul, 261. — des Amis des arts, 202. — des Familles, 260.—chorale, 203.
Sociétés de prévoyance et de secours mutuels, 259. — charitables, 261.—savantes, 198.
Sœurs de la Doctrine chrétienne, 197.— de Saint-Charles, 197. de Saint-Vincent-de-Paul, 197.
Soieries (march. de), 320.

Sonnerie électrique, 320.
Sourds-muets, 254.
Sous-directeurs de l'Ecole forestière, 255.
Sous-inspecteurs des contributions indirectes, 232. — des forêts 256.
Sous-intendant militaire, 205.
Sous-préfecture, 119.
Stations d'etalons, 219.
Subdivisions militaires (5e et 4e) de la 5e division, 205, 207. Subsistances militaires, 206.
Succursale de la banque, 238.
Sucreries, 281.
Surveillance des routes impériales et départementales, 211.
Tabacs, 252, 320.
Taillanderies, 286.
Tailleurs, 320.
Tailleuses, 321.
Tambour de ville à Nancy, 122.
Tamisiers, 322.
Tanneurs, 322.
Tarif des dépêches télégraphiques, 125
Teinturiers, 322.
Télégraphie électrique, 124.
Teneurs de livres, 322.
Théâtre de Nancy, 341.
Timbre, 229.
Tissage de coton, 281.
Tissus (fab. de), 322.
Toile (march. de), 322.
Toiles métalliques, 322.
Tonneliers, 323.
Tourneurs, 323.
Traitement gratuit à domicile, 250.
Traitement des indigents dans les communes rurales, 244.
Traiteurs, 323.
Transport par eau sur le canal, 273.
Tribunal de commerce de Nancy, 156. — de Bar-le-Duc, 167. — de Mirecourt, 172. — de Verdun, 170,
Tribunal de 1re instance de Nancy, 154. — Toul, 159. — Vic, 161.—Sarrebourg, 162. — Lunéville, 164. — Bar-le-Duc, 166. — Saint-Mihiel, 167. — Montmédy, 168. — Verdun, 169.— Neufchâteau, 170. — Mirecourt, 171. — Epinal, 172. — Saint-Dié, 173. — Remiremont, 174.
Tripiers, 323.
Troisième corps d'armée, 204.
Tuileries, 281, 328.
Tuyaux de conduite (fabr. de), 284.
Usines à gaz, 272, 303.
Vaccinateurs, à Nancy, 121. — dans le département, 244. — gratuits, 246.
Vanniers, 323.
Vans (fabr. de), 286.
Vérificateurs des domaines, 229. — des poids et mesures, 220.
Vermicelliers 286, 324.
Verres à vitres (march. de), 324.
Verreries, 286.
Verres de montres (fab. de), 286.
Vétérinaires. 219.
Vicaires généraux. 176.
Vidanges (entrepreneur de), 324.
Vinaigriers, 2[illegible]6.
Vins (march. de), 324.
Vis de freins, 286.
Vitriers, 324.
Voitures de déménagement, 324.
Voitures de louage, 324.
Voitures publiques, 272.
Voituriers, 324.
Volailles (march. de), 325.
Voyages (art. de), 325.

FIN DE LA TABLE.

Nancy, imp. de A. Lepage, Grande-Rue, 14.

Ancienne Maison GRIMBLOT et Comp.

—

NICOLAS GROSJEAN,

Place Stanislas, 7, à NANCY.

LIBRAIRIE.

—

LIVRES DE MARIAGE ET DE PREMIÈRE COMMUNION,

DE PRIÈRES ET DE PIÉTÉ,

En ivoire, chagrin, velours avec ou sans garniture, etc.

LIVRES DE BIBLIOTHÈQUES,

Histoire, Jurisprudence, Voyages, Littérature, Sciences et Arts.

CLASSIQUES POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET L'INSTRUCTION SECONDAIRE.

OUVRAGES D'AGRICULTURE & D'HORTICULTURE.

OUVRAGES POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Collection nombreuse et variée d'Ouvrages illustrés pour cadeaux et étrennes.

BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER. — GUIDES, ETC.

Abonnement sans frais à tous les journaux de Paris.

COMMISSION EN LIBRAIRIE.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
CONTRE L'INCENDIE,
MARITIMES, SUR LA VIE, ET CONTRE LA GRÊLE

Autorisée par ordonnances de 1818, 1819, 1848 et 1854

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE RICHELIEU, N° 87.

Conseil d'Administration :

MM.

Le baron MALLET aîné, de la maison Mallet, frères et comp., *régent de la Banque de France. Président.*
A. TAUBERT, ancien notaire. *Vice-Président.*
H. ROUSSEAU, ancien banquier.
A. MARCUARD, banquier.
H. FONTENILLIAT, régent de la Banque de France, receveur général de la Gironde.
Le baron Alph. DE ROTSCHILD, de la maison de Rothschild frères, banquier, régent de la Banque de France.
JUBLIN, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Marine.
Ed. ODIER, de la maison Gros, Odier, Roman et comp.
DE GOURCUFF. *Directeur.*

Agents principaux, A NANCY

MM. LANGLARD ET DESCORDAL

RUE MONTESQUIEU, N° 6,

GARANTIE : 92 MILLIONS DE FRANCS.

Répartis entre les quatre branches de la Compagnie, dans les proportions ci-après :

INCENDIE :	Capital et Réserves réalisés. . . .	10,000,000	41,000, 000
	Primes en portefeuille.	31,000,000	
VIE :	Capital et Réserve.	5,000,000	35,000,000
	Produit des opérations.	30,000,000	
GRÊLE :	Capital social.	10,000,000	10,000,000
MARINE :	Capital et Réserve.	6,000,000	6,000,000

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE

D'ASSURANCES

SUR LA VIE,

Constituée par acte du Parlement 7 et 8. Vict. Chap. 110.

37, OLD JEWRY, A LONDRES.

SUCCURSALE CONTINENTALE

15, rue Drouot, à Paris.

BANQUIERS :

LONDRES. La Banque d'Angleterre.
PARIS. MM. de Rothschild, frères.
NANCY. MM. Lenglet et Cie.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE :

CAPITAUX PAYABLES AU DÉCÈS. — La Compagnie paie, lors du décès de ceux qui contractent avec elle, les sommes qu'ils veulent laisser à leur famille ou à une personne désignée.

ASSURANCES MIXTES. — Le capital garanti est payé à l'assuré lui-même, s'il vit à l'époque fixée par son contrat, ou à ses héritiers s'il meurt avant cette époque.

CONSTITUTION DU DOUAIRE. — Moyennant une prime minime, la Compagnie paie à la femme qui survit à son mari, soit un capital, soit une rente viagère. La même combinaison est applicable à deux associés, lorsque la mort de l'un doit obliger l'autre à un remboursement qui pourrait entraîner une liquidation difficile ou onéreuse.

ASSURANCES TEMPORAIRES. — Faciliter une foule de transactions, telles qu'acquisitions de charges ou fonds de commerce, emprunts de toute sorte, en garantissant le capital du vendeur ou prêteur, tel est l'objet de cette combinaison d'assurances, dont le prix est minime.

REPRISES DOTALES. — La Compagnie garantit au mari sans enfants un capital, dans le cas où il survivrait à sa femme.

DOTATION DES ENFANTS

AVEC CAPITAL GARANTI.

TAUX DES RENTES VIAGÈRES.

A 55 ans	9 fr.	» %	A 70 ans	14 fr.	92 %
60	10	34	75	18	19
65	12	32	80	22	94

Les opérations de la Compagnie ont dépassé le chiffre de 40 millions en capitaux assurés, pendant les deux derniers exercices annuels, dont il a été rendu compte.

Il sera rendu compte en janvier 1862 de l'exercice qui vient de se clore.

Les bénéfices acquis dont la répartition a été faite aux assurés dans la proportion de 80 pour cent, se sont élevés en 1855 à 625,000 francs et en 1860 à un million, déduction faite de la part attribuée à la réserve. Cette dernière répartition a augmenté de 6 à 8 pour cent, selon leur date et leur tarif, le chiffre des capitaux assurés en cas de décès.

S'adresser pour Tarifs, etc., au siége de la Succursale, à Paris.

A NANCY, { A la Direction Divisionnaire des départements de l'Est, 7, rue de la Pépinière.
A M. L. Thiébaut, Agent principal, 32, rue des Tiercelins.

MAISON FÉLIX.

A LA BELLE JARDINIÈRE,

Spécialité d'habillements confectionnés pour hommes et enfants,

32, RUE SAINT-DIZIER, 32,

Au coin de la place du Marché,

A NANCY.

Choix nombreux et varié sur toutes les tailles en :
Couchumenes, Paletots,
Redingotes, Vestes, Burnous, Caban, Pelisses,
Raglans, Pardessus, Habits,
Robes de chambre, Coins de feu, Pantalons,
Gilets, Guêtres,
Cravates, Chemises et Manteaux caoutchouc.

GRAND CHOIX

De Draperies pour Vêtements sur mesure.

Un Coupeur est attaché à l'Etablissement.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

A LA VILLE DE PARIS,

Rue des Dominicains, 42, à NANCY.

Par suite de NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS cette Maison vient d'ajouter à ses Magasins, déjà très vastes, un Salon spécial de CONFECTIONS POUR DAMES et une nouvelle Galerie destinée à la VENTE DE LA SOIERIE.

Comptoir spécial de Châles des Indes et de France.
Magasin spécial de Draperie et Gilets,
Magasin spécial de Nouveautés pour Robes.
Magasin spécial de Blanc de Fil et de Coton.

CORBEILLES DE MARIAGE.

TROUSSEAUX ET LAYETTES.

PRIX FIXE,

Marqué en chiffres connus.

RESTAURANT STANISLAS

ANNEXÉ AU

CAFÉ STANISLAS,

TENU PAR

BAUDOT,

A NANCY.

—

Déjeuners depuis 2 fr. 50,

DINERS, SOUPERS DEPUIS 3 FR.

SALONS ET CABINETS DE SOCIÉTÉ.

GLACES ET SORBETS

POUR BALS ET SOIRÉES.

MAISON DEHÈQUE.

—

CONFECTIONS

POUR DAMES ET POUR ENFANTS,

Vêtements, Coins de feu, Sorties de bal,

PELISSES DE BAPTÊME, CAPELINES, JUPONS, ROBES DE CHAMBRES,

ROBES DE VILLE ET DE BAL.

Vêtements depuis 25 jusqu'à 500 fr.

PLACE DES CHAMEAUX, 4.

CABINET D'AFFAIRES

A NANCY,

RUE SAINT-GEORGES, 19.

SONREL,

Ancien premier clerc de notaire,

ET CORDIER,

Ancien premier clerc d'avoué.

VENTE ET LOCATION DE MEUBLES ET D'IMMEUBLES.

Gestion de biens.

Règlements de compte, Liquidations, Partages, Comptes de tutelle.

CONSULTATION. CORRESPONDANCE.

REPRÉSENTATION DANS TOUTES AFFAIRES CIVILES,

Commerciales,

ADMINISTRATIVES & CONTENTIEUSES.

EMPRUNTS ET PLACEMENTS DE FONDS.

RECOUVREMENTS DE CAPITAUX ET INTÉRÊTS,

LOYERS ET REVENUS.

Les rentrées sont remises au moment de leur réception, ou un avis en est immédiatement donné à qui de droit.

AMÉLIORATION ET PERFECTIONNEMENT.

MENTION HONORALE,
Exposition universelle de Besançon, 1860

MÉDAILLE DE BRONZE,
EXPOSITION UNIVERSELLE DE METZ, 1864.

PAPETERIE

J. CONTAL,

N° 36, RUE SAINT-DIZIER, N° 36.

FABRIQUE SPÉCIALE DE REGISTRES,

Genre perfectionné, reliure véritablement élastique.

LITHOGRAPHIES, IMPRESSIONS, GRAVURES, RELIURES ET RÉGLURES.

ENCRE DOUBLE & COMMUNICATIVE, PRESSE A COPIER,

Timbres secs, Timbres humides, etc.

PAPIERS EN TOUS GENRES.

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR

Maison de Banque, Administration, Commerce

ET ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION.

Librairie, Maroquinerie, Ebénisterie, Tabletterie, Imagerie, Articles de peinture et de dessin, Estampes, etc., Articles de luxe et de fantaisie, Livres de mariage, Objets d'étrennes, Articles de piété, etc.

Envois d'échantillons sur demande.

EXPÉDITIONS DANS LES PLUS COURTS DÉLAIS.

Exposition de Nantes, 1861.

MÉDAILLE D'ARGENT

LA SEULE ATTRIBUÉE A CETTE INDUSTRIE

pour la

BRODERIE A LA MAIN

a été décernée à la maison

L. STEZLE & GANDOIN-THOUVENIN,

FABRICANTS DE BRODERIES,

RUE DE LA POISSONNERIE, N° 22, A NANCY,

PAR LE JURY DE L'EXPOSITION,

Avec cette mention :

BRODERIES TRÈS-APPRÉCIÉES.

CHANTIER ET ATELIER

DE CONSTRUCTION

DE MACHINES

du

TAPIS-VERT,

NANCY.

GEORGEL FRÈRES & Cie,

Spécialité de

TURBINES, MACHINES A VAPEUR, MOULINS,

Système spécial à action directe.

[redacted] heures des levées des boîtes aux Lettres de Nancy.

Hôtel du Commerce	Eglise Saint-Epvre	Mairie
5 h. .	5 h. 10 m.	5 h. 20 m.
11 h. 50 m.	12 h. 05 m.	12 h. 15
2 h. 35	2 h. 45	2 h. 55
7 h. 15	7 h. 30	7 h. 40

LIBRAIRIE DE N. GROSJEAN,

PLACE STANISLAS, 7, A NANCY.

Livres de mariage et de première communion, de prières et de piété, en ivoire, chagrin, velours avec ou sans garniture, etc.

Livres de bibliothèque, histoire, jurisprudence, voyages, littérature, sciences et arts.

Classiques pour l'instruction primaire, l'enseignement professionnel et l'instruction secondaire.

Ouvrages d'agriculture et d'horticulture.

Ouvrages pour distribution de prix. Collection nombreuse et variée d'ouvrages illustrés pour cadeaux et étrennes. — Bibliothèque des chemins de fer. — Guides, etc.

Les Communes de la Meurthe, par M. H. Lepage, 2 gros volumes in-8°.

Dictionnaire géographique de la Meurthe, pour servir de complément aux *Communes*, 1 vol. in-8°.

Registre des délibérations du Conseil municipal, in-fol. cart. 3 fr. 50.

Registre des arrêtés du maire, in-folio cart. 3 fr. 50.

Lettre de convocation du Conseil municipal, in-8° le cent : 3 fr.

Billet de convocation au Conseil municipal, in-12, le cent : 1 fr.

Billet de convocation aux élections municipales, in-12 le cent : 1 fr.

Mandats pour les dépenses communales, le cent : 1 fr. 20.

Livret pour les enfants employés dans les manufactures, in-18, prix : 25 cent.

Livret d'ouvrier d'après la nouvelle loi, in-12, cartonné, prix : 25 cent.

Registre pour l'inscription des livrets des ouvriers, in-folio, cart., prix : 1 fr. 50.

Budget des fabriques, in-folio, 10 cent.

Budget des bureaux de bienfaisance, in-folio 20 cent.

Chapitres additionnels au budget des bureaux de bienfaisance, in-folio, 20 cent.

Registre destiné à la tenue des actes de baptême, de mariage et de sépulture, la feuille in-4°, 10 cent.

Abonnement aux *trois* à tous les journaux de Paris.

Commission en librairie.

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF

STATISTIQUE, HISTORIQUE

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE

PAR HENRI LEPAGE

ET N. GROSJEAN

1863

NANCY

NICOLAS GROSJEAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE STANISLAS, 7.

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF

STATISTIQUE, HISTORIQUE

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF

STATISTIQUE, HISTORIQUE

JUDICIAIRE ET COMMERCIAL

DE LA MEURTHE

PAR HENRI LEPAGE

Archiviste du département
chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de François-Joseph (d'Autriche)

ET N. GROSJEAN

1863

NANCY

ANCIENNE MAISON GRIMBLOT ET Cie

NICOLAS GROSJEAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE STANISLAS, 7.

10936-190

Janvier.	Février.
P. L. le 5 à 3 h. 42 m. du m.	P. L. le 3 à 10 h. 34 m. du s.
D. Q. le 13 à 0 h. 16 m. dum.	D. Q. le 11 à 10 h. 56 m. du m.
N. L. le 19 à 4 h. 11 m. du s.	N. L. le 18 à 3 h. 16 m. du m.
P. Q. le 26 à 5 h. 05 m. du s.	P. Q. le 25 à 0 h. 43 m. du s.
1 jeu. CIRCONCISION.	
2 ven. s. Fulgence, évêque.	1 Dim. *Sept.* s. Ignace, év.
3 sam. ste. Geneviève, vier.	2 lun. La Purification.
4 Dim. s. Tite, évêque.	3 mar s. Blaise, év. et m.
5 lun. s. Télesphore, pape.	4 mer. s. André Corsini.
6 mar. L'Epiphanie.	5 jeu. ste Agathe, v.
7 mer. s. Théodore, moine.	6 ven. ste Dorothée, v. et m.
8 jeu. ste. Gudule, vier.	7 sam. s. Romuald, abbé.
9 ven. s. Severin, évêque.	8 Dim. *Sex.* s. Jean de Mat.
10 sam. s. Guillaume, arch.	9 lun. ste. Apolline, v. et m.
11 Dim. s. Hygin, pape et m.	10 mar. ste. Scholastique.
12 lun. s. Alcas, év. de Toul.	11 mer. s. Raymond de Pen.
13 mar. ste. Véronique de M.	12 jeu. *Gr.* ste. Eulalie.
14 mer. ss. Hilaire, Félix.	13 ven. ste. Benigne.
15 jeu. ss. Paul, Maur.	14 sam. s. Valentin, p. et m.
16 ven. s. Marcel, pape.	15 Dim. *Qiun.* s. Faustin,
17 sam. s. Antoine, abbé.	16 lun. ste Julienne, v. et m.
18 Dim. Chaire de s. Pierre.	17 mar. *Gr.* s. Théodule, m.
19 lun. s. Canut, roi.	18 mer. *Cend.* s. Siméon, év.
20 mar. s. Fabien, s. Sébast.	19 jeu. s. Livier, martyr.
21 mer. ste. Agnès, v. et mar.	20 ven. s. Marcellin.
22 jeu. s. Vincent, m.	21 sam. s. Gondelbert, évêq.
23 ven. Mar. de la T.-Ste. V.	22 Dim. ste. Isabelle, v.
24 sam. s. Timothée, évèq.	23 lun. s. Pierre Damien.
25 Dim. Fête de s. Sigisbert.	24 mar. s. Mathias, apôt.
26 lun. Conv. de s. Paul.	25 mer. *Q.-T.* s. Valburge.
27 mar. s. Jean Chrysostôme.	26 jeu. s. Nestor, év. et m.
28 mer. s. Cyrille, docteur.	27 ven. *Q.-T.* s. Jean de G.
29 jeu. s. François de Sales.	28 sam. *Q.-T.* s. Léandre, év.
30 ven. ste Martine. v. et m.	
31 sam s. Pierre Nolasque, c.	
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 7 h. 56 m.—à 4 h. 12.	le 1 à 7 h. 33 m.—à 4 h. 55.
le 10 à 7 h. 54 m.—à 4 h. 22.	le 10 à 7 h. 20 m.—à 5 h. 10.
le 20 à 7 h. 47 m.—à 4 h. 36.	le 20 à 7 h. 2 m.—à 5 h. 27.

Mars.	Avril.
P. L. le 5 à 2 h. 55 m. du s.	P. L. le 4 à 4 h. 18 m. du m.
D. Q. le 12 à 7 h. 05 m. dus.	D. Q. le 11 à 1 h. 32 m. du m.
N. L. le 19 à 2 h. 46 m. du s.	N. L. le 18 à 3 h. 14 m. du m.
P. Q. le 27 à 9 h. 07 m. du m.	P. Q. le 27 à 4 h. 17 m. du m.
1 Dim. ste. Eudoxie, mart.	1 mer. s. Hugues, év.
2 lun. ste. Astère, m.	2 jeu. s. Fr. de Paule.
3 mar. ste. Camille, v.	3 ven. s. Nicétas, abbé.
4 mer. s. Casimir, juste.	4 sam. s. Isidore, évêque.
5 jeu s. Théophile.	5 Dim. PAQUES.
6 ven. ste. Colette, v.	6 lun. *Pas.* s. Prudence, év.
7 sam. stes Perpétue et Fél.	7 mar. s. Hégésippe.
8 Dim. s. Jean-de-Dieu.	8 mer. s. Albin, év. de T.
9 lun. ste. Françoise, veuv.	9 jeu. ste. Ursule, vierge.
10 mar Les 40 soldats mart.	10 ven. s. Fulbert, év.
11 mer. s. Constantin, mart.	11 sam. ste. Lidwine, vierge.
12 jeu. s. Théophane.	12 Dim. s. Jules, pape.
13 ven. ste. Euphrasie.	13 lun. s. Justin, m.
14 sam. ste Mathilde.	14 mar. s. Tiburce.
15 Dim. s. Aristobule.	15 mer. ste. Basilisse, m.
16 lun. ste Viteburge, veuv.	16 jeu. le bien. J.-B. Labre.
17 mar. ste Gertrude, v.	17 ven. S. s. Anicet, pape.
18 mer. s. Edouard, roi.	18 sam. S. s. Apollonius, sén.
19 jeu. s. Joseph.	19 Dim. S. s. Léon, ev.
20 ven. s. Vulfran, év.	20 lun. s. Marcelin év.
21 sam. ste. Photine, m.	21 mar. s. Anselme, évê.
22 Dim. *Passion* s. Blaise.	22 mer. s. Léonide, mart.
23 lun. ste Théodosie, v., m.	23 jeu. s. Georges, m.
24 marste. Hildelitte, v.	24 ven. s. Gérard, év. de T.
25 mer. *Ann. de N.-D.*	25 sam. s. Marc, évangéliste
26 jeu. s. Théodose, mart.	26 Dim. s. Clet, pape.
27 ven. s. Rupert, évêque.	27 lun. ste. Zitte, servante.
28 sam. s. Humbert, ap.	28 mar. s. Didyme, martyr.
29 Dim. *Ram.* s. Eustase, ap.	29 mer. s. Hugues, abbé.
30 lun. s. Amédée, juste.	30 jeu. ste. Catherine de S.
31 mar. s. Benjamin.	
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 45 m.—à 5 h. 41.	le 1 à 5 h. 41 m.—à 6 h. 28.
le 10 à 6 h. 27 m.—à 5 h. 55.	le 10 à 5 h. 22 m.—à 6 h. 42.
le 20 à 6 h. 6 m.—à 6 h. 10.	le 20 à 5 h 2 m.—à 6 h. 56.

Mai.

P. L. le 3 à 3 h. 1 m. du s.
D. Q. le 10 à 7 h. 25 m. du m.
N. L. le 17 à 4 h. 58 m. du s.
P. Q. le 25 à 8 h. 56 m. du s.

1 ven. ss. Jacques et Philip.
2 sam. s. Athanase, doct.
3 Dim. Invention de la S.-C.
4 lun. ste. Monique, veuve.
5 mar. ste. Serène.
6 mer. s. Jean Porte-Latine.
7 jeu. ste Domitille, v. et m.
8 ven. s. Stanislas, évêque.
9 sam. s. Grégoire de Naz.
10 Dim. s. Grégoire de N.
11 lun. *des R.* s. Gengoult.
12 mar. *des R.* s. Epiphane.
13 mer. *des R.* s. Mammert.
14 jeu. ASCENSION.
15 ven. s. Hermas, disciple.
16 sam. s. Hubald, évêque.
17 Dim. s. Pascal.
18 lun. s. Eric, roi.
19 mar. s. Pierre Célestin.
20 mer. s. Bernardin de S.
21 jeu. ste Estelle, vierge.
22 ven. s. Jean Népomucène.
23 sam. s. Didier, ste Esther.
24 Dim. PENTECOTE.
25 lun. s. Urbain, prêtre.
26 mar. s. Philippe de Néri.
27 mer. *Q.-T.* s. Jean, pape.
28 jeu. s. Germain.
29 ven. *Q. T.* s Maxime.
30 sam. *Q.-T.* s. Félix, pape.
31 Dim. TRINITE.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 42 m.—à 7 h. 13.
le 10 à 4 h. 28 m.—à 7 h. 25.
le 20 à 4 h. 15 m.—à 7 h. 39.

Juin.

P. L. le 1 à 11 h. 39 m. du s.
D. Q. le 8 à 2 h. 1 m. du s.
N. L. le 16 à 7 h. 46 m. du m.
P. Q. le 24 à 10 h. 41 m du m.

1 lun. ste Laure, m.
2 mar. s. Marcellin.
3 mer. ste. Clotilde, reine.
4 jeu. FETE-DIEU.
5 ven. s. Boniface, év. et m.
6 sam. ss. Claude, Norbert.
7 Dim. s. Eustache, évêque.
8 lun. s. Clodulphe, év.
9 mar. ste. Pélagie, vierge.
10 mer. s. Diomède, martyr.
11 jeu. s. Barnabé, apôtre.
12 ven. s. Onufre, solitaire.
13 sam. s. Ant. de Pad.
14 Dim. s. Basile-le-G.
15 lun. Transl. de s. mansuy
16 mar. s. François Régis.
17 mer. s. Marcien, martyr.
18 jeu. s. Fortuné, évêque.
19 ven. ste Julienne, vierge.
20 sam. ste. Florentine, v.
21 Dim. s. Louis de Gonzag.
22 lun. s. Paulin, évêque.
23 mar. s. Jacob, év. de Toul.
24 mer. s. *Jean-Baptiste.*
25 jeu. s. Prosper, docteur.
26 ven. s. Jean et s. Paul, m.
27 sam. s. Adelin, juste.
28 Dim. s. Irénée, évê. et m.
29 lun. s. *Pierre et s. Paul.*
30 mar. Com. de s. Paul, ap.

se lève) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 3 m.—à 7 h. 52.
le 10 à 3 h. 59 m.—à 8 h. 0.
le 20 à 3 h. 58 m.—à 8 h. 4.

Juillet.	Août.
P. L. le 1 à 6 h. 55 m. du m.	D. Q. le 6 à 10 h. 15 m. du m.
D. Q. le 7 à 10 h. 38 m. du s.	N. L. le 14 à 2 h. 12 m. du s.
N. L. le 13 à 11 h. 3 m. du s.	P. Q. le 22 à 6 h. 29 m. du m.
P. Q. le 23 à 9 h. 42 m. du s.	P. L. le 28 à 9 h. 4 m. du s.
P. L. le 30 à 1 h. 42 m. du s.	
1 mer. s. Thiébaut, solitaire	1 sam. s. Pierre-ès-liens.
2 jeu. Visitati. de la Ste-V.	2 Dim. s. Alph. de Liguori
3 ven. s. Anatole, évêque.	3 lun. ste. Lydie, veuve.
4 sam. ste. Philomène.	4 mar. s. Dominique, prêtre
5 Dim. ste. Zoé, vierge.	5 mer. N.-D. des Neiges.
6 lun. ste. Godolève, mar.	6 jeu. Transfigur. de N.-S.
7 mar. s. B. P. Fourier.	7 ven. s. Gaétan, prêtre.
8 mer. s. Auspice, év. de T.	8 sam. s. Cyriaque, martyr.
9 jeu. s. Ephrem, moine.	9 Dim. s. Romain, soldat, m.
10 ven. ste. Félicité, marty.	10 lun. s. Laurent, martyr.
11 sam. s. Hidulphe, abbé.	11 mar. ste. Suzanne, vierge.
12 Dim. ss. Nabor et Félix.	12 mer. ste. Claire, vierge.
13 lun. s. Eugène, évêque.	13 jeu. s. Hippolyte.
14 mar. s. Bonaventure, évê.	14 ven. ste. Anastasie.
15 mer. s. Henry, ste. Aprône	15 sam ASSOMPTION.
16 jeu. Le Scapulaire.	16 Dim. s. Roch, juste.
17 ven. s. Alexis, juste.	17 lun. s. Mammès, martyr.
18 sam. s. Thomas d'Aquin.	18 mar ste. Hélène, impéra.
19 Dim. s. Vincent de Paul.	19 mer. s. Agapet, martyr.
20 lun. ste. Marguerite.	20 jeu. s. Bernard, abb. doct.
21 mar s. Victor, martyr.	21 ven. ste J^e-F^e de Chantal.
22 mer. ste. Marie-Magdelai.	22 sam. s. Symphorien, m.
23 jeu. s. Apollinaire, év. m.	23 Dim. s. Théonas, évêque.
24 ven. ste. Christine, vier.	24 lun. ss. Barthelémy, Ouen
25 sam. s. Jacques, s. Christo.	25 mar. s. Louis, roi.
26 Dim. s. Joachim, ste. Anne.	26 mer. s. Zéphirin, pape.
27 lun. s. Marin, soldat et m.	27 jeu. s. Césaire, évêque.
28 mar. s. Lazare.	28 ven. ss. Augustin, Jules.
29 mer. ste Marthe.	29 sam. ste. Sabine, v. et m.
30 jeu. s. Loup, évêque.	30 Dim. s. Fiacre, ste. Rose.
31 ven. s. Ignace de Loyola.	31 lun. s. Gauzelin.
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 4 h. 2 m.—à 8 h. 5.	le 1 à 4 h. 34 m.—à 7 h. 37.
le 10 à 4 h. 9 m.—à 8 h. 1.	le 10 à 4 h. 46 m.—à 7 h. 23.
le 20 à 4 h. 19 m.—à 7 h. 52.	le 20 à 5 h. 0 m.—à 7 h 5.

Septembre.	Octobre.
D. Q. le 5 à 1 h. 18 m. du m.	D. Q. le 4 à 7 h. 32 m. du s.
N. L. le 13 à 4 h. 51 m. du m.	N. L. le 12 à 6 h. 50 m. du s.
P. Q. le 20 à 1 h. 42 m. du s.	P. Q. le 19 à 8 h. 25 m. du s.
P. L. le 27 à 6 h. 11 m. du m.	P. L. le 26 à 6 h. 5 m. du s.
1 mar. s. Grégoire-le-Grand	1 jeu. s. Remy, évêque.
2 mer. s. Marcel, s. Valérien.	2 ven. s. Léger, év. et mar.
3 jeu. s. Mansuy, év. de T.	3 sam. ste. Candide, m.
4 ven. ste. Rosalie, vierge.	4 Dim. s. François d'Assise.
5 sam. s. Bertin, abbé.	5 lun. s. Denis l'aréopagite.
6 Dim. s. Cloud, prêtre.	6 mar. s. Bruno, moine.
7 lun. ste. Reine, v. et m.	7 mer. s. Serge, martyr.
8 mar. LA NATIVITÉ.	8 jeu. ste. Brigitte, veuve.
9 mer. s. Gôrgon, martyr.	9 ven. s. Denis et ses comp.
10 jeu. ste. Pulchérie, imp.	10 sam. ss. Tarrach, Andronic
11 ven. s. Bodon, évê. de T.	11 Dim. ste. Placide, vierge.
12 sam. ste. Bone, vierge.	12 lun. Les Anges gardiens.
13 Dim. s. Amé, abbé.	13 mar. s. Ludolf, évêque.
14 lun. Exalta. de la Ste-Cr.	14 mer. ss. Martial, Calixte.
15 mar. s. Nicomède.	15 jeu. ste. Thérèse, vierge.
16 mer. *Q.-T.* s. Epvre, évê.	16 ven. s. Elophe, martyr.
17 jeu. s. Lambert, év.	17 sam. ste. Hedwige, mar.
18 ven. *Q.-T.* ste. Stéphanie.	18 Dim. s. Luc, évangéliste.
19 sam. *Q.-T.* ste. Constance.	19 lun. s. Ptolomée, martyr.
20 Dim. s. Eustache, m.	20 mar. s. Euchaire, martyr.
21 lun. s. Mathieu, ap.	21 mer. s. Hilarion, abbé.
22 mar. s. Maurice.	22 jeu. ste. Ursule et ses c.
23 mer. ste. Thècle, v. et m.	23 ven. s. Amon, év. de Toul
24 jeu. ste. Salaberge, veuve.	24 sam. s. Florentin.
25 ven. s. Firmin, évêque.	25 Dim. ss. Crépin, Crépinien
26 sam. ste. Justine, vierge.	26 lun. s. Amand, évêque.
27 Dim. s. Côme, s. Damien.	27 mar. s. Salvien, prêtre.
28 lun. s. Venceslas, martyr.	28 mer. s. Simon, s. Jude.
29 mar. s. Michel, s. Gabriel.	29 jeu. s. Maxime, prêtre.
30 mer. s. Jérôme, docteur.	30 ven. s. Léon-le-Grand.
	31 sam. ste. Lucille.
se lève) Le Soleil ((*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 5 h. 17 m.—à 6 h. 42.	le 1 à 6 h. 0 m.—à 5 h. 39.
le 10 à 5 h. 30 m.—à 6 h. 23.	le 10 à 6 h. 13 m.—à 5 h. 20.
le 20 à 5 h. 44 m.—à 6 h. 2.	le 20 à 6 h. 29 m.—à 5 h. 0.

Novembre.	Décembre.
D. Q. le 3 à 3 h. 43 m. du s.	D. Q. le 3 à 0 h. 23 m. du s.
N. L. le 11 à 8 h. 9 m. du m.	N. L. le 10 à 8 h. 33 m. du s
P. Q. le 18 à 3 h. 14 m. du m.	P. Q. le 17 à 11 h. 55 m. du m.
P. L. le 25 à 9 h. 11 m. du m.	P. L. le 25 à 3 h. 00 m. du m
1 Dim. LA TOUSSAINT.	1 mar. s. Eloi, évêque.
2 lun. *Les Trépassés.*	2 mer. s. Chrysologue.
3 mar. s. Hubert, évêque.	3 jeu. s. François-Xavier.
4 mer. s. Charles Borromée.	4 ven. ste. Barbe, v. et m.
5 jeu. ste. Berthille, v.	5 sam. s. Sabas, abbé.
6 ven. s. Léonard, abbé.	6 Dim. s. *Nicolas, évêque.*
7 sam. s. Ernest, m.	7 lun. s. Ambroise, doct.
8 Dim. Les saintes Reliques.	8 mar. Im. Conception.
9 lun. LA DEDICACE.	9 mer. s. Romaric, abbé.
10 mar. s. Triphon, s. Respice	10 jeu. ste. Eulalie, v. et m.
11 mer. s. Martin, év.	11 ven. s. Damase, pape.
12 jeu. s. René, évêque.	12 sam. ste. Denise, mar.
13 ven. s. Brice, évêque.	13 Dim. ste. Lucie, v. et m.
14 sam. s. Théodore, martyr.	14 lun. s. Nicaise, év.
15 Dim. s. Léopold, juste.	15 mar. s. Mesmin, abbé.
16 lun. ste. Othilde, vier.	16 mer. *Q.-T.* s. Eusèbe, év.
17 mar. s. Grégoire Thaum.	17 jeu. ste. Colombe.
18 mer. s. Odon, abbé.	18 ven. *Q.-T.* s. Gatien, évê.
19 jeu. ste. Elisabeth, reine.	19 sam. *Q.-T.* s. Timoléon.
20 ven. s. Edmond, roi.	20 Dim. s. Philogone.
21 sam. Présent. de la ste. V.	21 lun. s. Thomas, ap.
22 Dim. ste. Cécile, vierge.	22 mar. s. Chérémon, évêq.
23 lun. s. Clément, pape.	23 mer. ste. Victoire, v. et m.
24 mar. ste. Flore, v. et m.	24 jeu. *Vig.* ste Tharsille, v.
25 mer. ste. Catherine, vier.	25 ven. NOEL.
26 jeu. ste. Victorine, mart.	26 sam. s. Etienne, 1er mar.
27 ven. s. Vital, s. Agricole.	27 Dim. s. Jean l'évangéliste.
28 sam. s. Sosthène, discip.	28 lun. les saints Innocents.
29 Dim. s. Saturnin, évêque.	29 mar. s. Thomas de Canto.
30 lun. s. André, apôtre.	30 mer. s. Roger, pape.
	31 jeu. s. Silvestre, pape.
se lève) Le Soleil (*se couche*	*se lève*) Le Soleil (*se couche*
le 1 à 6 h. 48 m. — à 4 h. 39.	le 1 à 7 h. 34 m. — à 4 h. 4.
le 10 à 7 h. 3 m. — à 4 h. 25.	le 10 à 7 h. 44 m. — à 4 h. 1.
le 20 à 7 h. 18 m. — à 4 h. 13.	le 20 à 7 h. 52 m. — à 4 h. 3.

PREMIÈRE PARTIE.

Inventaire des Archives départementales de la Meurthe. — Ephémérides locales : Concours régional de Nancy. — Statistique météorologique. — Statistique nécrologique. — Statistique de la population. — Statistique bibliographique.

CHAPITRE PREMIER.

Inventaire des Archives de la Meurthe.

SEPTIÈME PARTIE.

Plus j'avance dans le dépouillement des registres des comptes que renferment nos Archives, plus je suis à même de constater l'intérêt qu'offre cette série, tant au point de vue de l'histoire locale que de l'histoire générale de notre pays, et plus je vois combien on pourrait ajouter de pages curieuses à la *Notice de la Lorraine*. Je dois, malheureusement, me borner à recueillir çà et là quelques notes et à présenter plutôt des aperçus qu'à rédiger un travail complet.

Du reste, mon but, dans ces analyses très-sommaires, est seulement de planter des jalons et d'indiquer aux personnes qui voudraient s'occuper de recherches historiques approfondies, les sources auxquelles elles pourraient utilement puiser.

LIX. — Comptes du domaine d'Epinal.

Les comptes du domaine d'Epinal remontent à 1481 et se continuent jusqu'en 1669 ; ils forment seulement, y compris les pièces justificatives de plusieurs années, 145 articles ; c'est dire combien on y rencontre de lacunes. En fait de particularités à signaler pour l'histoire de cette ville, on voit que plusieurs de nos ducs y séjournèrent à diverses époques : René II, du 25 mars au 3 avril 1494 ; ce prince et son épouse, Philippe de Gueldres, l'année suivante, puis encore en 1505 ; Charles III et Henri, alors marquis de Pont-à-Mousson, en 1567 et 1578 ; Henri II, devenu duc de Lorraine, en 1609, et Charles IV, en 1650.

Quelques notes sont aussi relatives à Plombières : En 1519, le receveur envoie au prévôt d'Arches du vin blanc pour les capitaines des Suisses qui s'y baignaient. En 1538,

un individu est envoyé avec son char et trois chevaux quérir de l'eau des bains dudit lieu pour le duc Antoine. En 1598, François de Lorraine, comte de Vaudémont, passant à Epinal pour aller à Plombières, fait grâce à une femme condamnée au fouet pour larcins. Aux mois de septembre 1615 et mai 1620, Henri II va y prendre les eaux.

Des notes plus importantes font allusion à des événements sur lesquels nos historiens n'ont donné que très-peu de détails : de 1512 à 1524, il est question de nombreux mouvements de gens de guerre suisses et allemands, et il paraît même qu'en 1515, la ville d'Epinal fut menacée d'une attaque. Dès l'année précédente, elle avait été mise en état de défense, ainsi que celles d'Arches et de Remiremont, et l'on avait envoyé, pour pourvoir à leur fortification, Jacquot de Vaucouleurs, maître maçon du duché de Lorraine. De nouvelles précautions furent prises, en 1524, à l'approche des Rustands, dont l'invasion semble s'être étendue jusque dans la Bourgogne.

D'autres ouvrages furent faits, à diverses époques, à la ville et au château d'Epinal, et l'on a conservé plusieurs inventaires des armes et munitions de guerre gardées dans cette forteresse.

Des documents spéciaux sont relatifs à la population de cette ville et des localités comprises dans le bailliage dont elle était le chef-lieu : tels sont une Déclaration des conduits de la ville et des faubourgs d'Epinal, ensemble des villages du bailliage, en 1550-51 ; — un Registre des conduits du même bailliage pour l'aide général d'un million de francs accordé par les Etats au duc Charles III en 1585 ; — un Rôle de tous les âtres de cheminées trouvés tant au dedans de la ville d'Epinal, Rualménil que faubourgs d'icelle, en 1592, etc. A partir de 1642, on peut constater la dépopulation de cette ville et des villages de son ressort, à la suite des guerres et de la contagion, et le compte de 1644 fait connaître en même temps ce qui restait des nombreuses papeteries existant auparavant dans les environs d'Epinal.

L'année suivante, Claude Gérard et Barbe Pillon, sa femme, cartiers en cette ville, payaient une redevance pour l'obtention de la marque des cartes qui se façonnaient au duché de Lorraine.

Les comptes que j'examine, de même que tous les autres, renferment des dépenses pour procédures instruites contre des sorciers ; parmi ces procédures, il y en

a deux seulement qui méritent d'être signalées : l'une concerne plusieurs individus accusés, en 1596, par une femme possédée du démon, d'avoir conversé avec les diables ; l'autre, un particulier de Longchamp, lequel (en 1615) aurait été appréhendé pour un sorcier fameux, condamné à la question ordinaire et extraordinaire, puis exécuté par le feu.

Au chapitre des amendes, s'en trouve une, en 1603, contre des individus de Girmont pour le fait, assez bizarre, d'avoir posé sur le toit d'un autre, « par dérision et pour diffamer son honneur et celui de sa femme, une roue couverte de bois, en forme d'un nid d'oiseau. »

Deux mentions seulement sont relatives à des artistes : en 1613, un nommé Gabriel Simon, sculpteur à Neufchâteau, fut chargé de tailler les armoiries du duc Henri II, pour les mettre sur les portes du couvent et de l'église des Minimes ; et, en 1617, Nicolas Blot, peintre à Epinal, dressa « un plan et figure des pont, vannes et moulins » de cette ville.

En 1609, les gouverneurs avaient sollicité et obtenu du duc de Lorraine la permission de faire réparer et fortifier la tour dite de la Monnaie, et d'y construire un cabinet pour déposer les archives de la ville.

Je terminerai l'analyse des comptes du domaine d'Epinal par la reproduction d'une note que j'ai rencontrée par hasard, dans le registre de 1605, en parcourant le chapitre des « treuves et épaves » : une somme est payée à des individus de Mossoux « pour leur part et moitié de la treuve par eux faite de certaines chaudières et chaudrons fort antiques trouvés au ruisseau qui flue par ledit Mossoux ; lesquelles chaudières et chaudrons, en nombre de treize pièces, S. A. se les étant fait apporter à Plombières pour en voir la forme, ordonna au comptable les faire tenir à Nancy, logis de M. le Président. »

N'est-il pas curieux de voir le duc Charles III se préoccuper d'une trouvaille archéologique ?

LX. — Compte de la seigneurie de La Fauche[1].

Un petit registre, d'ailleurs sans intérêt historique, est consacré au compte, pour l'année 1474-1475, de Jean Prodon, receveur de La Fauche, à Mgr le duc de Lorraine

1. La Fauche est une commune de la Haute-Marne, canton de Saint-Blin, où il y avait une collégiale.

(René II), comte de Vaudémont, d'Harcourt et de La Fauche, sénéchal de Champagne, tenant en sa main ladite Fauche pour faute de devoirs féodaux à lui non faits.

LXI. — Comptes de la terre de Fénétrange.

Les comptes de la terre de Fénétrange ne remontent pas au-delà de 1518 et vont jusqu'en 1699 ; ils forment une série de 85 registres, auxquels j'ai joint un certain nombre de pièces et de plans que j'ai retrouvés épars dans les Archives. Les premiers registres sont en allemand ; ils ne commencent à être en français qu'à partir de 1658. Ces comptes sont rendus aux différents seigneurs de la terre de Fénétrange, pour la portion qui appartenait à chacun d'eux. On y voit combien ce petit territoire, qui formait comme une contrée à part[1], dont les habitants étaient divisés en deux religions, eut à souffrir pendant les guerres de la seconde moitié du XVIIe siècle. On y trouve de curieux détails sur la condition des sujets, lesquels, « mâles et femelles, non mariés, étaient obligés de servir les seigneurs un an durant, moyennant salaire raisonnable, et chaque ménage tenu de filer ou faire filer deux livres d'étoupes et en rapporter le filet. »

Les pièces qui font suite à ces registres complètent utilement les documents nombreux renfermés dans les layettes du Trésor des Chartes. Je signalerai, entr'autres, un état de la seigneurie, qui paraît avoir été rédigé dans les premières années du siècle dernier, et où un article spécial est consacré à chaque village[2].

Les cartes et plans joints à ces pièces méritent une mention particulière, notamment les suivants : Plan de l'église de Munster. — Plan de la ville de Fénétrange et l'ordre et quantité des masures et maisons, avec les noms des habitants et officiers qui y résident. — Plans de la ville et du château. — Perspective de la ville et du château du côté de la rivière de Sarre, etc.

LXII. — Compte de la seigneurie de La Ferté-Bernard.

Ce compte, de l'année 1499-1500, concerne une des

1. Voir les divers mémoires de M. Louis Benoit, insérés dans les publications de la Société d'Archéologie lorraine.

2. J'ai reproduit ce document dans les *Communes de la Meurthe*, art. Fénétrange.

seigneuries appartenant à René II, et située dans le Maine. On y trouve l'indication des rentes qui se payaient aux diverses églises et monastères de la ville du Mans.

LXIII. — Compte de la terre et seigneurie de Gerbéviller.

C'est un état des rentes et revenus de la seigneurie de Gerbéviller, pour l'année 1563-1564, où l'on pourrait puiser quelques particularités sur cette petite ville, à laquelle a été consacrée une monographie particulière, publiée, en 1851, par M. Pierrot, d'après les archives communales et celles de la famille de Lambertye.

LXIV. — Comptes du domaine et de la gruerie de Gondrecourt.

Quatre registres seulement, des années 1519, 1558, 1630 et 1632, composent cette série. Elle est peu importante au point de vue historique; je signalerai, toutefois, dans le premier registre, des rôles indiquant le nombre des habitants de quelques localités de la Meurthe: Barisey-au-Plain, Barisey-la-Côte, Mont-l'Etroit, Vannes, etc., et une déclaration des villes et villages du bailliage du Bassigny pour la levée d'un aide accordé au duc Antoine.

LXV. — Comptes de la cellérerie et du domaine de Gondreville.

Ces comptes, qui forment 159 articles, de 1476 à 1669, présentent une des plus intéressantes séries de documents sur l'histoire locale.

On sait que Gondreville doit son origine et son nom à Gondulfe, maire du palais sous Théodebert le jeune, roi d'Austrasie; qu'il fut ce qu'on appelait une *villa regia*, c'est-à-dire une résidence royale. On a des diplômes de Thierry IV, roi des Francs; de Charles-le-Chauve et de Charles-le-Gros, datés de leur palais de Gondreville. Dans la suite, et lors de l'organisation du duché de Lorraine, ce bourg devint le chef-lieu d'une des prévôtés du bailliage de Nancy. C'était alors une ville fortifiée, fermée de deux portes, défendue par d'épaisses murailles, de nombreuses tours, et protégée en outre par un château fort. Quoique son château, ses tours et ses murailles eussent été détruits, Gondreville conserva, jusque dans ces derniers temps, une certaine importance à cause de sa situation sur une grande route, jadis très-fréquentée; mais le che-

min de fer est venu le déshériter des avantages dont il avait joui, et c'est à peine s'il voit à présent s'y arrêter quelques rares voyageurs.

Son histoire n'en est que plus intéressante à étudier, et les comptes de ses cellériers et receveurs pourraient fournir, à cet égard, une foule de particularités curieuses.

A l'exemple des rois de France, plusieurs princes et princesses de la maison de Lorraine affectionnèrent cette résidence. René II, Philippe de Gueldres et Jean d'Anjou, dit le bâtard de Calabre, y vinrent dans le courant de l'année 1494; mais ce furent surtout le duc Antoine et Renée de Bourbon qui y firent de fréquents séjours. On les y rencontre presque chaque année, seuls d'abord, puis en compagnie de leurs enfants ou de princes de leur famille. En 1520, Renée fit exécuter de grands travaux au château, qui conservait encore, en souvenir du passé, sa pompeuse dénomination de palais; elle fit construire, dans les dépendances, une bergerie où se confectionnaient d'excellents fromages; enfin, elle y avait un clos particulier dans lequel un vigneron allemand était venu, en 1524, apporter des plants de son pays. Cette année, la duchesse festoya, dans le château de Gondreville, son beau-frère Claude de Guise; l'année suivante, elle y reçut son autre beau-frère le cardinal Jean de Lorraine. En 1528, Antoine et Renée s'y trouvaient avec le jeune marquis du Pont, François, et leurs autres enfants. En 1535, on voit l'excellente princesse s'amuser à faire danser les habitants, le jour de la fête patronale, en payant elle-même les ménétriers. En 1536, elle festoie de nouveau Claude de Guise, Antoinette de Bourbon, sa femme, et d'autres princes. En 1538, le duc Antoine s'arrête à Gondreville, à son retour de Nice, et on l'y retrouve encore, l'année suivante, en compagnie de son épouse, et, pour la dernière fois, en 1543, avec François, duc de Bar, Christine de Danemark et le petit marquis du Pont depuis le grand duc Charles III.

Les régents du duché pendant la minorité de ce prince, Christine et Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, vinrent à Gondreville, en 1546 (avec Jean de Lorraine, évêque de Metz), 1549 et 1550. François de Lorraine, duc de Guise, en 1551; Antoinette de Bourbon en 1567; Charles III, Claude de France et le marquis du Pont (Henri), en 1568; ce dernier prince en 1571; Nicolas de Lorraine et les princesses en 1580, 1581 et 1584. En 1614, Marguerite de Gonzague, épouse du duc Henri II, s'y arrête en allant à son pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse. Charles IV

y vient, en 1625, avec le duc d'Angoulême. En 1627, ce prince, accompagné d'une grande quantité de noblesse, y prend une collation. Enfin, deux ans plus tard, le château reçoit Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, l'une des principales causes des malheurs qui allaient fondre sur la Lorraine.

Gondreville et les villages de la prévôté en ressentirent cruellement le contre-coup. En 1630, commencent pour eux les logements et passages de gens de guerre : Lorrains, d'abord, puis Français, puis Suédois, Croates et Allemands, viennent dévaster cette contrée ; la contagion et la disette se joignent à eux, et bientôt elle devient déserte, et c'est à peine si Gondreville lui-même, compte encore quelques habitants[1].

Outre les notes relatives au séjour de nos princes dans cette ancienne résidence royale, les comptes que j'analyse en contiennent beaucoup d'autres intéressantes à divers points de vue ; je me bornerai à en reproduire quelques-unes.

En 1513, Jean et Jacot, son frère, peintres-verriers à Toul, font les deux verrières du haut de l'église de Gondreville. — En 1525, Jean de Vic, peintre, demeurant aussi à Toul, radoube la verrière de la chapelle de la duchesse Renée de Bourbon, « où est la fontaine de miséricorde ». En 1530, Claude, le brodeur, de Nancy, fait divers ouvrages à la tapisserie de la grande salle du palais. — L'année suivante, Bastien de Bar, Claude Champion et Me Jacob de Toul, imagiers, font diverses sculptures à la galerie du palais. — En 1537, une somme est payée à Nicolas de Toul, verrier, ayant avec lui deux compagnons imagiers venant de Rome, lesquels ont fait la verrière de la chapelle du palais imagiée, savoir : à la grande verrière derrière l'autel y a un crucifiement ; et de l'autre côté, sur la rivière, une image de saint Antoine de Padoue, et à l'autre, une image de saint Claude. — En 1600, Claude Thouvenin, verrier, demeurant à Toul, rabille la vitre de la chapelle du palais qui regarde sur la rivière, et emploie du verre de plusieurs couleurs, selon qu'il était requis pour l'embellissement des images et peintures, qui étaient rompues par l'impétuosité des vents.

Deux architectes viennent à Gondreville pour faire des

1. Voir pour des détails, dans mes *Communes de la Meurthe*, l'art. Gondreville et ceux des autres villages de la prévôté.

travaux au palais : Claude Villon, dit l'Enfariné, en 1554 ; David Grata, en 1615, 1616 et 1620.

Au chapitre des exécutions criminelles, je trouve, comme dans les comptes d'Epinal, celle d'une truie qui avait dévoré un enfant, et au chapitre des amendes, des punitions infligées à des individus pour en avoir battu d'autres entre les portes de la porte d'en bas de Gondreville et dans le bateau ou bac établi sur la Moselle, « *lieux de franchise* ». Je mentionne ces particularités, que je n'ai pas encore rencontrées, et qui semblent avoir une grande analogie avec le droit d'asile.

LXVI. — Comptes de la terre de Gorze.

Les trois articles qui forment cette petite série, de 1636 à 1643, contiennent surtout des mentions qui constatent les maux causés par la peste et la guerre. On y voit une réduction accordée, en 1636, au meunier de Gorze, tant à cause de la contagion que des Suédois, qui auraient tué une bonne partie des habitants. Le receveur dit, dans son compte de 1642, que les vignes de Novéant sont demeurées en friche par suite des malheurs du temps et de la pauvreté des habitants ; — que le village d'Arnaville est totalement ruiné. Un document d'un autre genre fait connaître le prix auquel se vendaient alors les différents vins de la terre de Gorze, qui sont encore aujourd'hui en réputation.

LXVII. — Compte de la seigneurie de Guermange.

Ce registre est intitulé : Déclaration des cens, tant en argent que chapons et gelines, dus par chacun an au lieu de Guermange ; lesquels cens appartiennent par moitié à notre souverain seigneur (le duc de Lorraine) à l'encontre du sieur de Guermange et du comte rhingrave de Fénétrange ; ladite déclaration faite le 28 janvier 1571.

LXVIII. — Comptes du domaine d'Hattonchâtel.

Ces comptes remontent à l'année 1523 et vont jusqu'en 1669, formant une série de 109 articles. Les plus intéressantes mentions qu'ils renferment sont relatives au passage des gens de guerre. En 1543, ce sont les troupes de l'empereur Charles-Quint ; on met la ville et le château en état de défense. En 1545, le receveur constate les dégâts causés par les troupes dans les environs d'Hattonchâtel. En 1568, c'est le tour des gens du duc d'Aumale et du prince de Condé, et des « huguenaulx » ; l'année suivante, des reîtres

des comtes Rhingraves. En 1591, viennent « les ennemis allemands »; en 1592, les troupes lorraines; en 1593, l'armée italienne, puis les reîtres qui allaient rejoindre les troupes du roi de Navarre. Pendant l'invasion française, le pays a bien plus encore à souffrir : en 1634, le château d'Hattonchâtel est démoli; la ville incendiée en 1636. En 1643, les gens de guerre, venant du siége de Thionville, dévastent les villages, dont la plupart, à cette époque, se trouvaient déserts et inhabités.

La peste, qui s'y était déjà montrée de 1586 à 1589, et en 1598, s'était jointe aux gens de guerre pour dépeupler ces villages, dont on peut constater la population antérieure par deux documents qui méritent d'être signalés : le premier est un rôle des conduits des ville et villages du bailliage d'Hattonchâtel pour l'aide général de 5 fr. par conduit accordé par les Etats assemblés à Nancy, le 1er août 1569; le second, un registre des conduits pour l'aide général de deux écus, levé en 1585.

Des documents d'un autre genre fournissent des renseignements statistiques qui ne sont pas sans intérêt : ce sont des mercuriales des grains vendus sur le marché d'Hattonchâtel.

Cette ville, qui eut, comme on sait, le titre de marquisat, fut momentanément la résidence de François de Lorraine, comte de Vaudémont, à qui elle avait été donnée. Ce prince y était en 1612, et, l'année suivante, il fit venir un architecte de Verdun, nommé Adrian de Langres, pour reconnaître les fondations à faire au lieu où il avait dessein d'ériger un parterre au-dessous du château. En 1615, il établit « une forme d'estafette et messager à pied pour porter les paquets qui viendraient de Nancy à Verdun et de Verdun à Nancy ».

LXIX. — Comptes de la gruerie d'Hattonchâtel.

Dix-huit articles seulement, de 1560 à 1669, composent cette série, dans laquelle se trouvent consignées, comme dans la précédente, des mentions relatives aux dégâts causés, à diverses époques, par les gens de guerre. D'autres concernent les droits d'usage des habitants de quelques villages dans les bois de la gruerie. Une dernière, enfin, se rattache au séjour que fit la duchesse de Lorraine Marguerite de Gonzague au château d'Hattonchâtel, en 1615; on allait pêcher, pour en garnir sa table, des truites au ruisseau de Lamorville et Seuzey.

LXX. — Comptes de la seigneurie d'Hénaménil.

Ces comptes, des années 1621 et 1622, contiennent seulement la déclaration des rentes et revenus appartenant à MM. de Montjoie dans leur seigneurie d'Hénaménil, et l'état des redevances et corvées dues par les habitants.

LXXI. — Comptes du domaine de Hombourg et Saint-Avold.

Cette série se compose de 105 articles, de 1583 à 1699.

Je trouve, dans un des premiers registres, celui de 1586, un fait que je n'ai rencontré nulle part: c'est une sorte de rébellion arrivée à Hombourg et à Saint-Avold, dont les habitants refusaient de payer l'aide général de 4 fr. Ils se fondaient, probablement, sur leurs franchises que, nonobstant cet acte de révolte, le duc Henri II confirma en 1612. Les habitants de plusieurs villages de l'office obtinrent, l'année suivante, des lettres patentes qui les maintinrent également dans leurs anciennes franchises et dans leurs droits d'usage.

La ville de Saint-Avold comptait, dès la fin du XVIe siècle, plusieurs confréries de métiers, parmi lesquelles celle des drapiers; ce qui atteste une activité industrielle assez grande. Cette dernière corporation jouissait d'un foulant à draps, au sujet duquel elle dut, en 1617, réclamer de nouvelles lettres d'acensement, celles qu'elle en avait obtenues ayant été, dit le receveur, brûlées « dans l'embrasement de feu arrivé, sont longues années, audit lieu, qui aurait consumé tous les titres et papiers de ladite ville ».

Il est fait mention, en 1613, d'une somme payée au justicier des mines du Thillot, pour être venu chercher des mines sur le ban de Hombourg.

Les terres de Hombourg et Saint-Avold furent sillonnées, aux XVIe et XVIIe siècles, comme toutes les contrées de la Lorraine, par les gens de guerre des divers partis: en 1591, par l'armée hérétique venant d'Allemagne, les reîtres et les bandes du roi de Navarre; en 1596, par le prince d'Anhalt et l'armée espagnole conduite par l'archiduc d'Autriche. En 1617, vinrent les Hollandais, puis, plus tard, les gens de toutes nations qui pillèrent et dévastèrent notre pays.

Les sorciers occupent, ici comme partout, une large place dans le chapitre des dépenses pour exécutions ou

procédures criminelles : en 1597, on n'en brûla pas moins de quatorze à Hombourg et Saint-Avold. En 1624, le curé de Freyming fut appelé à porter témoignage de certaines assemblées diaboliques tenues audit lieu. Précédemment, en 1588, des poursuites avaient été exercées contre plusieurs personnes « de la nouvelle opinion », détenues dans les prisons de Saint-Avold.

Deux autres mentions méritent d'être rappelées : en 1619, deux architectes de Nancy, Lambert Charles et Jean Maillard, vont reconnaître l'état où se trouvait alors le château de Hombourg, pour y exécuter les réparations nécessaires. En 1622, Louis de Lorraine, prince de Phalsbourg, fait dresser, par un nommé Jean Henoch, peintre à Valmont, un plan de la ville neuve de Saint-Avold, qu'il désirait « faire bâtir et ragrandir », et il fait arpenter la place pour bâtir ladite ville neuve.

Je trouve, enfin, dans les pièces justificatives du compte de 1623, une particularité relative au duc Henri II : c'est la nomination du sieur des Salles comme gouverneur de Hombourg et Saint-Avold en considération des services par lui rendus à ce prince, notamment à son voyage d'Italie, « sur l'accident d'un danger éminent dont il l'aurait garanti, exposant sa vie pour la conservation de la sienne ».

LXXII. — Comptes de la gruerie de Hombourg et Saint-Avold.

Ces comptes, qui vont de 1613 à 1686, formant 18 articles, sont surtout intéressants au point de vue des droits d'usage des villages dépendant de l'office de Hombourg et Saint-Avold. Ils contiennent aussi quelques détails sur des branches d'industrie particulières à cette contrée ; ainsi, en 1626, une dépense est faite par des mineurs pour aller reconnaître une mine de fer aux environs de Schambourg ; et, en 1630, Jacques Hennezel obtient la permission d'ériger une verrerie dans la forêt de Saint-Avold.

LXXIII. — Comptes de la terre et seigneurie de Jametz.

Ces comptes remontent à l'année 1557 et vont jusqu'en 1640 ; ils ne composent qu'une série de 35 articles, ce qui indique combien il en manque. Toutes les mentions curieuses qu'ils renferment ayant été utilisées dans une monographie publiée, en 1851, par M. Ch. Buvignier, sous

le titre : *Jametz et ses seigneurs*, je crois devoir me borner à renvoyer à cet ouvrage.

LXXIV. — Comptes de la terre et seigneurie de Kœur.

Les plus anciens datent de 1473 et les derniers de 1659; pour tout cet espace de temps, on ne possède que 6 registres. Le premier contient une mention relative à un peintre de Bar, nommé Simonnet, venu à Kœur « pourtraire la place et château dudit lieu », pour l'envoyer à René II.

A ces registres, qui n'offrent qu'un intérêt tout local, on a joint près de 300 pièces, du XVIe au XVIIIe siècle, dont quelques-unes sont des copies de titres anciens ; il y a aussi une carteto pographique de la forêt de Kœur, dressée en 1729.

LXXV. — Comptes de la terre de Lalœuf.

Deux registres, de 1626 à 1632, où l'on trouve des rôles des conduits des trois villages composant la terre de Lalœuf (ou plutôt *l'Alœuf*), savoir : Puxe, Velle et Souveraincourt ; — des réductions accordées au maire de Lalœuf en considération des pertes qu'il a éprouvées par le logement continuel des troupes de l'armée du roi de France, ayant été obligé de se réfugier à Vaudémont ; — et aux habitants des villages ci-dessus, à cause de la grêle, de la peste et des troupes françaises qui les ont forcés à abandonner leurs maisons.

LXXVI. — Comptes de la seigneurie de Lenoncourt.

Ces comptes, des années 1537 et 1558, ne contiennent guère que l'indication des redevances et corvées dues par les habitants de Lenoncourt, Saulxures et Cercueil.

LXXVII. — Comptes du receveur général des ville et comté de Ligny.

Ce registre, de 1493-96, ne renferme pas moins de 447 feuillets, consacrés, pour la plupart, à l'énumération des droits seigneuriaux dont les comtes de Ligny jouissaient dans leur terre. Une mention concerne la maison-Dieu de Ligny, et une autre, des ouvrages d'art exécutés par messire Jean du Pont, prêtre.

LXXVIII. — Comptes du domaine de Lixheim.

Ils vont de 1622 à 1683, et forment 21 articles. De même que les comptes de la seigneurie de Fénétrange, ils renferment des notes intéressantes sur le mélange des catholiques et des luthériens dans les terres de la principauté de Lixheim ; il y a des mentions pour les gages des curés et pour ceux des ministres ; des dépenses pour réparations aux temples et aux églises. On trouve, dans ce dernier chapitre, des sommes payées à trois artistes dont les biographes lorrains n'ont jamais prononcé le nom : Théodore Alba, peintre à Lixheim, auteur d'un grand nombre de tableaux de dévotion ; Mansuy, de Sarrebourg, également peintre, et Isaac Gondreville, de Lixheim, sculpteur.

Une note consignée dans le compte de 1626, parle de la disette qui régnait dans cette ville, « environnée de tous côtés de la contagion ».

LXXIX. — Comptes de la gruerie de Lixheim.

Les quatre registres qui composent cette série, de 1629 à 1632, peuvent être utilement consultés touchant les droits d'usage dont jouissaient les habitants de Veckersviller, Brouviller et Hérange. Ils constatent aussi la fondation des deux villages de Bickenholtz et de Saint-Louis.

LXXX. — Comptes du domaine et de la gruerie de Longwy.

Ces comptes ne remontent pas au-delà de 1631 et s'arrêtent à 1661 ; ils forment seulement 8 articles. Une mention porte que les habitants de Longwy étaient à la loi de Beaumont ; les autres, qui se rattachent à l'histoire industrielle de la Lorraine, concernent les forge et papeterie de cette ville ; les forges d'Herserange, en partie ruinées en 1646, année où Longwy fut assiégé, et près desquelles on érigea une platinerie en 1659.

Un certain nombre de pièces, des années 1616 et 1617, fait suite aux comptes qui viennent d'être indiqués : on y remarque le toisé des terrains marquant la demi-lieue autour de Longwy ; un dénombrement des habitants de la ville basse et de la ville haute, et de ceux d'Herserange ; enfin, une espèce de statistique des moulins, étangs, forges, etc., compris dans la prévôté de Longwy.

LXXXI. — Comptes du domaine de Lunéville.

Ces comptes, avec les pièces justificatives qui y sont jointes, forment 184 articles, de 1476 à 1669.

La majeure partie des notes qu'on y rencontre a rapport au séjour des princes à Lunéville ; aux travaux exécutés, soit au château, soit à la ville ; à la peste qui décima plus d'une fois cette dernière, ainsi que les villages environnants ; enfin, à sa population, puis à sa dépopulation par suite des calamités du XVIIe siècle.

Avant de devenir, au siècle dernier, la résidence habituelle des ducs de Lorraine, Lunéville avait été, plus d'une fois, le séjour de ces princes, et il en avait vu d'autres encore s'y arrêter : De 1476 à 1499, René II y vint quatre fois, soit seul, soit accompagné de Philippe de Gueldres, son épouse. Antoine y vint plus fréquemment encore, de 1516 à 1542 ; il en fut de même pour les régents de Lorraine durant la minorité de Charles III, et pour ce prince lui-même. Les notes que j'ai relevées, à peu près année par année, présentent, sous ce rapport, un résumé chronologique assez curieux : 1545-46. Christine de Danemark et Nicolas de Lorraine. — 1549-50, les mêmes avec le jeune Charles III. — 1552-53, Nicolas (pour la tenue des Assises). — 1554-55. Le même avec sa femme. — 1570-71, Charles III et la duchesse Claude de France. — 1574-75, le même prince. — 1575-76, Eric, duc de Brunswick. — 1576-77, Charles III avec les princesses ses filles et les princes de Guise. — 1577-78, Charles III et les princesses. — 1580, le même avec le cardinal de Vaudémont. — 1581, Henri, duc de Bar. — 1582, Charles III et Henri. — 1584, Charles III et MM. de Guise (pour la tenue des Etats). — 1586, 89, 90, 91, 92, 93, Charles III. — 1594, ce prince avec Elisabeth de Lorraine et Maximilien, duc de Bavière. — 1596, les princes, allant à Blâmont. — 1599, Vincent Ier, duc de Mantoue, Ernest, archiduc d'Autriche, et l'infante d'Espagne, Isabelle, et Elisabeth de Lorraine, duchesse de Bavière. — 1601, Maximilien, duc de Bavière. — 1602, Charles III. — 1606, Marguerite de Gonzague, duchesse de Bar. — 1608, le duc de Mantoue, son père. — 1615, Marguerite de Gonzague (elle fait détourner le cours de la Meurthe du moulin de Ménil pour se donner le plaisir de voir pêcher dans ledit cours). — 1619, la duchesse et les princesses, ses filles. — 1624, le duc Henri II et la cour. — 1624, Charles IV, la duchesse Nicole, la duchesse de Chevreuse et autres princes et princesses. —

1630, la princesse Marguerite de Lorraine. — 1663 et 1664, Charles IV. — 1669, ce prince avec Marie-Louise d'Apremont, sa femme.

Parmi les mentions de travaux exécutés à la ville ou au château de Lunéville, ou au faubourg de Viller, alors village, je citerai les suivantes : 1491-92. Ouvrages faits dans « l'écritoire » de René II par Bernard le peintre. — 1546-47. Parachèvement de pont de pierre de Viller. — 1552-53. Dépense « pour un nouveau cours ordonné être fait en la grande rivière, près du pont de Viller, à ce d'attirer et faire courir ladite rivière par icelui nouveau cours droit au pont dudit Viller ». — 1574-75. Construction d'une défense près des moulins de Lunéville « afin qu'ils soient dorénavant enfermés et que l'on ne puisse sortir de la ville et y entrer », sous la direction de Benedetto Ambrosio et Claudin Marjollet, ingénieurs. — 1575-76. Nouveau bâtiment fait au château. — 1582. Dépense extraordinaire pour les bâtiments des halles et pressoirs ordonnés être faits à Lunéville. — 1590-91. Ouvrages aux remparts et fortifications, sous la direction de Jean Millet, d'Einville. — 1602. Réparations, tant des moulins, battants et auditoire de Lunéville, que de la muraille derrière le château ; « facture d'un nouveau canal et structure d'une vanne pour la défense du pont de Viller », sous la direction de l'architecte Nicolas La Hiere. — 1606. Réparations aux ponts Saint-Jacques et Saint-Nicolas, et démolition de la vieille chapelle qui était hors du château, d'après la visite faite par Nicolas Marchal, ingénieur des fortifications. — 1609. Sommes payées à Nicolas Marchal pour dépense faite durant trois journées au plan du bâtiment que S. A. (Henri II) désire faire faire en son château de Lunéville ; à J.-B. de Stabili, mathématicien, faisant un plan pour ledit bâtiment. — 1610. Démolition de la tour du donjon du château ; ouvrages au nouveau bâtiment érigé à la basse-cour. — 1611. Toussaint et Michel Marchal, Jean de Tassy, Pierre Michel et Pierre Lancelot, architectes à Nancy, sont envoyés à Lunéville dresser des plans des bâtiments du château ; l'architecte Nicolas La Hiere dirige la construction du nouveau pavillon. — L'année suivante, ce dernier fait la livraison des boulevards, courtines et nouvelles fortifications de Lunéville, et dresse un plan du pavillon que S. A. fait faire au derrière du château, sur la rivière. — 1612. Jean La Hiere, architecte, vient aussi lever des plans du château. — 1615. On recouvre la « ronde tour » du château. — 1616. Une somme est don-

née aux habitants de Lunéville pour rebâtir la muraille de la ville derrière le château. — 1616. Lambert Charles, architecte à Nancy, va visiter les ouvrages faits par François Henri, dit La Hiere, architecte à Lunéville, aux vannes du moulin, derrière le château, ruinées en partie par la force et violence des glaces. — 1618. Réfection du pont de la porte Saint-Nicolas. — 1620. Achèvement des ouvrages du jeu de paume. Hector Harent, jardinier de la cour, trace le plan du parterre que le duc Henri fait faire derrière le château. — 1621. Ouvrages aux fortifications. Jean La Hiere va reconnaître les ouvrages nécessaires pour mettre la ville en état de défense. — 1622. Portes et barrière faites aux portes Saint-Georges et Saint-Jacques; rétablissement du dernier pont tirant à Saint-Nicolas. — 1624. Achèvement des deux pavillons et du corps de logis faits à neuf au château ; de la courtine construite du côté de la rivière, proche les moulins, pour soutenir la terrasse du parterre. — 1643. Réparations à la prison de la tour de l'Ecole. — 1667. Deniers délivrés aux ouvriers employés au bâtiment du château par Didier François, suivant le traité passé avec lui touchant douze chambres et deux salles, tant au corps de logis qu'au pavillon du côté de la rivière. —1668. Somme payée, sur les billets de frère Georges, religieux du couvent des Augustins de Nancy, préposé par le duc Charles IV au rétablissement du pavillon du château.

Lunéville et les villages de la prévôté eurent à souffrir, comme toutes les autres parties de la Lorraine, de la peste ou des maladies contagieuses qui décimèrent si fréquemment ce pays. On en trouve principalement des mentions aux années 1501, 1543, 1590, puis surtout à partir de 1631. Il en est de même pour un autre fléau dont nos contrées furent souvent victimes: je veux parler des passages et logements de gens de guerre. Les années 1587 et 1588 font époque sous ce rapport. Lunéville, les villages du ban de Saint-Clément et le bourg de Moyen, furent particulièrement affligés de ce fléau ; le dernier, notamment fut pillé et brûlé en partie. Je n'ai pas besoin de rappeler ce qui eut lieu partout depuis l'époque de l'occupation de la Lorraine par la France: à partir de 1637, on pourrait constater les affreux ravages que les troupes ennemies, jointes aux pillards lorrains eux-mêmes, avaient causés dans les villages de la prévôté de Lunéville: ceux de Vaucourt et de Moncel avaient été brûlés ; les habitants de Jolivet avaient été obligés de fuir; Verdenal et Mont

ne comptaient plus, en 1643, qu'un habitant ; Hériménil était inhabitable, Badménil désert, Azerailles n'avait plus que deux habitants avec le maire ; etc.

Pour constater l'étendue de la dépopulation, il faudrait rapprocher les rôles d'habitants dressés dans la seconde moitié du XVIIe siècle, d'un dénombrement fait en 1596, et que je signale comme document curieux à consulter : c'est un état abrégé des conduits des prévôtés de Lunéville et d'Azerailles cotisables à l'aide Saint-Remy, suivi d'un rôle des conduits de Lunéville, ville neuve et Ménil. On voit figurer, dans ce dernier, les ecclésiastiques, nobles, officiers de justice et autres, maître d'école, capitaine, tambours et fifre de la ville, postes à pied ou messagers, etc.

Les comptes du domaine de Lunéville renferment, en outre, des mentions relatives aux différentes inondations qui eurent lieu, notamment en 1584, 1586, 1610 et 1618, et aux exécutions criminelles, parmi lesquelles celles des sorciers occupent, ici comme partout, la plus large place. En dehors de ces exécutions, je trouve, en 1534, celle d'un porc qui avait dévoré un enfant ; en 1604, celle d'un bigame, qui fut pendu et étranglé ; enfin, en 1647, la condamnation au bannissement perpétuel, d'un tabellion de Lunéville accusé d'avoir falsifié le scel du tabellionage.

LXXXII. — Comptes de la gruerie de Lunéville.

Ces comptes forment une série de 70 articles, de 1548 à 1669. Des mentions concernent les droits d'usage des habitants d'Azerailles, Croismare et Marainviller ; d'autres, la construction d'un battant de poudre à canon, fait au moulin de Lunéville en 1592 ; l'établissement de routes dans la forêt de Mondon, de 1608 à 1611 ; enfin, à partir de 1633, des délivrances de bois faites à des habitants de plusieurs villages, notamment d'Hablainville, Thiébauménil et Azerailles, pour rebâtir leurs maisons brûlées par les gens de guerre.

LXXXIII. — Comptes de la seigneurie de Mandres-aux-Quatre-Tours.

Quatre registres seulement, de 1518 à 1620, composent cette série. Les principales mentions qu'on y rencontre sont relatives au château de Mandres, dont les quatre tours, aujourd'hui ruinées, ont fait donner au village le surnom qu'il porte. Les autres notes concernent les villa-

ges de Rambuecourt, Xivrey et Marvoisin, Essey et Maizerais, Aulnois et Vertuzey, qui étaient à la loi de Beaumont.

LXXXIV. — Compte des seigneuries de Marchéville et Vatronville.

Il n'y a qu'un registre, commençant en 1603 et finissant en 1604, consacré principalement à la déclaration des droits seigneuriaux appartenant à Renault le Gournay, à cause de Louise d'Apremont, sa femme, dans la terre de Marchéville. Une mention est relative à des travaux exécutés au château dudit lieu par un peintre nommé Louis Goulbaut.

LXXXV. — Comptes de la terre de Marmoutier.

Ces comptes, dont plusieurs sont en allemand, vont de 1501 à 1669, et forment 16 articles. Ils concernent la portion de la terre de Marmoutier qui appartenait aux ducs de Lorraine, et dans laquelle était située la magnifique abbaye que dévastèrent les Rustauds en 1525. Elle fut encore pillée en 1622, ainsi que l'indique une note du compte de cette année. Il y a encore, dans ces registres, plusieurs autres notes assez intéressantes pour les villages voisins de Marmoutier, et même pour la ville de Saverne.

LXXXVI. — Comptes du domaine de Marsal.

Les 77 articles qui composent cette série embrassent la période écoulée de 1394 à 1670. Les mentions les plus importantes concernent les travaux exécutés dans la ville ou aux environs: 1596. Ouvrages aux fortifications, sous la direction de l'ingénieur Nicolas La Hiere. — 1600 et 1601. Construction des moulins de Beck et de la Meule. — 1612-14. Travaux aux fortifications; construction d'une halle et d'une maison de ville. — 1619. Construction d'un neuf bastion du côté de la porte Saint-Nicolas. — 1620. Travaux faits par Claude des Jardins, « maître des ouvrages des fortifications ». — 1623. Ouvrages de défense faits à l'approche des troupes du comte de Mansfeld. — 1625. Ouvrages à la maison du gouverneur et aux magasins de la ville, sous la direction de Jean La Hiere, architecte des bâtiments du duc Charles IV. — 1634. Réparations aux magasins de blé et de munitions de guerre; aux

moulins à cheval; aux portes Saint-Nicolas et Notre-Dame. — 1636. Ouvrages faits aux ponts, portes, barrières et corps-de-garde de ces portes, par ordre de M. d'Houdancourt, gouverneur pour le roi. — 1648. Réfection au grand pont de la porte de France, rompu, le 23 mai, par les chariots de bagage de M. de Congy, capitaine d'une compagnie de cavalerie du régiment de M. de Rumigny, en quartier d'hiver à Marsal. — 1652. Réparations ordonnées aux moulins, dégradés par le débordement des eaux de l'année précédente, mais non exécutées à cause que la ville fut bloquée; etc.

Quelques mentions, qu'on n'aurait guère été chercher dans les comptes de Marsal, concernent des artistes, à l'occasion de pensions qui leur étaient assignées sur le domaine de cette ville: Jean de Wayembourg, peintre du duc Charles III, et les peintres Claude Deruet et Jean Le Clerc. Un autre artiste, mais celui-là de Marsal, Didier Gelée, peut-être de la famille de l'immortel paysagiste, fut chargé, en 1643, de faire les armoiries, couronne, sceptre et peintures pour « les funéraux » de Louis XIII, célébrés dans l'église paroissiale.

Le chapitre des procédures et exécutions criminelles contient de nombreuses mentions relatives aux sorciers, parmi lesquels on voit figurer, en 1622, une fille âgée de neuf à dix ans. En 1594, un individu était brûlé pour le crime de bestialité; un autre était poursuivi, en 1598, sous l'accusation de trahison contre la ville. Enfin, en 1613, un individu de Juvelise, convaincu de parricide sur la personne de son beau-père, était condamné à être « tenaillé avec tenailles ardentes ès deux mamelles, ès deux bras, cuisses et gros des jambes, ensuite appliqué sur une roue pour y être rompu et brisé en chacun membre, et après être demeuré quelque temps en cet état, étranglé tant que mort s'en suive, puis le corps jeté en bas, la face sur terre, et là être ars, brûlé et réduit en cendres pour être jeté aux vents ». Supplice affreux qu'on croirait impossible à une époque de civilisation !

Parmi les documents curieux que renferment encore les comptes du domaine de Marsal, il en est qui concernent la population, avant et après les guerres du XVIIe siècle, et la peste qui les accompagna ; d'autres sont relatifs au mode de rendre la justice dans cette ville; à la confrérie des drapiers qui y existait en 1598; aux salines; au privilége de la confection de la bière dans l'étendue de la prévôté ; au prix des grains; etc.

LXXXVII. — Comptes de la recette de Marville, Arrancy et leurs appartenances.

Deux registres seulement, l'un de 1477-78, l'autre de 1549-50, sont consacrés à ces comptes. Le premier renferme quelques notes ayant rapport à la guerre du duc de Bourgogne : Vin délivré à Gratien d'Aguerre durant le temps qu'il se tenait a Virton et que de jour en jour on attendait le siége. — Blé délivré au bâtard de Vaudémont étant logé à Marville du temps que Montmédy fut pris et que le maréchal de Lorraine était audit Marville, et qu'on y attendait le siége.

LXXXVIII. — Comptes du domaine de Mirecourt.

On sait quelle importance eut autrefois cette ville, chef-lieu du bailliage de Vosge, et on doit présumer que les comptes rendus par ses receveurs, de 1424 à 1669 (ils forment 211 articles), doivent contenir beaucoup de mentions intéressantes. Il en est effectivement ainsi, et je dois me borner à choisir entre celles qui présentent les particularités les plus curieuses. On en trouve surtout un grand nombre dans le chapitre des procédures et exécutions criminelles, ainsi qu'on en pourra juger par les notes suivantes :

1543-44. Dépense faite par le procureur général de Lorraine, les lieutenant, prévôt et receveur de Mirecourt, faisant information contre plusieurs individus dudit lieu soupçonnés user de propos luthériens. — 1553-54. Achat de bois et fagots pour brûler un individu accusé de « sodomite ». Exécution d'un hérétique condamné à faire amende honorable et à être brûlé. — 1575-76. Confiscations prononcées contre des trafiqueurs, changeurs et épuiseurs de bonnes monnaies des pays, ès prévôtés de Bruyères, Arches, Saint-Dié et ès environs. — 1592. Confiscation des biens d'un individu de Mirecourt « accusé de la religion prétendue réformée ». — 1598. Exécution du sieur de Belmont, décapité à Mirecourt. — 1625. Amende contre un individu accusé de blasphèmes très-énormes contre Dieu, la Vierge mère et les saints, condamné à être mis au carcan quelque temps, de là conduit par l'exécuteur de la haute justice devant l'église paroissiale, la corde au cou, tenant en main une torche de cire du poids de trois livres, et là faire amende honorable. — 1637. Procédure instruite contre deux filles d'Hymont

accusées d'avoir occis un garçon *pour le manger*, et dont l'une fut exécutée à mort. — 1662. Exécution par la corde d'une laie qui avait mangé un enfant.

Les sorciers occupent une place considérable parmi les malheureux poursuivis par la justice, impitoyable surtout à leur égard.

En 1623, des procédures sont instruites contre des femmes d'Hymont et de Mattaincourt accusées de sortilége et renvoyées jusqu'à rappel après avoir soutenu les douleurs de la question. — En 1626, d'autres procédures ont lieu, et avec les mêmes circonstances, contre deux femmes de Parey-sous-Montfort. Une femme de Villacourt, accusée de magie, sortilége, vénéfice et superstitions diaboliques « à cure et soulagement de plusieurs maladies », est condamnée à être fustigée et bannie à perpétuité. — L'année suivante, des informations sont faites, à la suite de l'avertissement donné au procureur général de Vosge que plusieurs spectres et fantômes apparaissaient nuitamment au village de Mattaincourt, attaquant et offensant ceux qui venaient à leur rencontre, et qu'un grand nombre de personnes dudit lieu étaient possédées du malin esprit et autres affligées de maladies extraordinaires, cela ne pouvant arriver que par le fait de quelques personnes grandement suspectes du crime de sortilége et magie. — En 1629, les PP. Léonard Perrin et Anselme André, jésuites, et le sieur Julet, écolâtre de la collégiale Saint-Georges, sont envoyés à Mattaincourt pour exorciser plusieurs possédés. Un individu de cet endroit et une femme de Pont-sur-Madon sont exécutés comme sorciers. — En 1630, le sieur Sarazin, conseiller d'Etat et échevin en la justice de Nancy, assisté des sieurs d'Ambleuont, Rutant et de Mussey, emploie 134 journées à la confection des procès criminels de plusieurs particuliers de Mattaincourt accusés de sortilége. Une femme de ce lieu est exécutée, après que deux chirurgiens ont procédé à la reconnaissance et sonde des marques insensibles et jugées être diaboliques, trouvées sur son corps. — L'année suivante, le sieur Sarazin consacre encore 54 journées à l'instruction de nouveaux procès criminels contre des individus prévenus de sortilége au bailliage de Vosge, notamment à Hymont et Mattaincourt.

Les faits que je viens de rappeler ne sont pas inconnus; mais il est bon d'ajouter des constatations authentiques au récit des historiens, pour montrer quelle incompréhensible démence s'était emparée des esprits à une époque

où la civilisation avait déjà pourtant fait tant de progrès.

Quelques-uns des comptes du domaine de Mirecourt concernent les travaux exécutés dans cette ville, notamment en 1585, pour la construction de la nouvelle halle. En 1589, des ouvrages importants furent faits aux fortifications

Fort peu de notes se rattachent à l'histoire des arts et des sciences : en 1607, un nommé Gabriel Simon, sculpteur à Neufchâteau, taille les armes de Charles III, soutenues par deux aigles couronnés, couvertes d'un manteau ducal, icelles de pierre de taille, pour poser à la muraille du moulin de Mattaincourt. — En 1615, Claude Saint-Pierre, peintre a Mirecourt, fait une carte et un plan des moulins d'Ambacourt et Bettoncourt, ensemble desdits villages et de ceux de Puzieux, Diarville, Chauffecourt, etc. — Une dernière mention concerne le mathématicien Jean Lhoste, qui fut appelé à Mirecourt, en 1619, pour reconnaître les griefs des bourgeois de cette ville et des chanoines de Toul au sujet de l'érection du nouveau moulin.

Outre la peste qui la décima en 1508, 1518, 1525, 1528, 1631 et 1637, la ville de Mirecourt eut fréquemment à souffrir, soit du passage, soit du logement des gens de guerre. En 1576-77, ce sont les Espagnols, retournant des Pays-Bas, et auxquels il fallut fournir des munitions. — De 1589 à 1593 des levées extraordinaires de deniers sont faites pour délivrer des munitions aux troupes lorraines, aux pionniers du bailliage de Vosge employés aux fortifications de Mirecourt, à la garnison de cette ville et à celle de Neufchâteau, enfin aux chevaux-légers du baron d'Haussonville, logés à Darney. — A dater de 1632, les logements et les passages de troupes se succèdent chaque année, et avec eux le pillage et les violences de tout genre ; on peut en juger par une seule mention, choisie entre beaucoup d'autres : en 1636, une réduction est accordée au fermier du moulin de Rozerotte « à cause que les troubles et passages des gens de guerre auraient été tels, que les habitants ont été contraints d'abandonner leur village et tous leurs biens pour obvier aux cruautés qui se commettaient ; lequel village aurait été, à diverses fois, presque entièrement brûlé, ainsi que le moulin ». — Des mentions postérieures attestent la ruine, l'incendie et la dépopulation de beaucoup d'autres localités et l'état affreux de misère auquel les habitants, y compris ceux de Mirecourt, se trouvaient réduits.

Des documents spéciaux, d'un véritable intérêt historique, ont rapport à la population de Mirecourt et du bailliage dont cette ville était le chef-lieu, ainsi qu'à la levée des subsides de tout genre, à diverses époques; voici l'indication de ces curieux documents :

Déclaration des feux, ménages et conduits du bailliage de Vosge, dressé par les députés des trois Etats en vertu de la commission à eux donnée le 5 février 1522. C'est un rôle détaillé de tous les habitants des villes et villages. — Registre des feux, conduits et ménages du même bailliage, pour l'aide des 6 blancs par semaine sur chaque conduit, octroyé au mois de juillet 1525. — Rôle des villages et conduits des bailliage de Vosge et comté de Vaudémont, pour l'année 1551-52. — Rôle de ceux qui ont accordé prêter et avancer deniers à notre souverain seigneur (en 1555-56), tant pour la tuition et défense d'aucunes places, la solde de bien gros nombre de soldats commis à la garde d'icelles, que pour envoyer ambassades en plusieurs lieux. — Rôle (dressé en 1558) des conduits du bailliage de Vosge pour l'aide général dernièrement octroyé à notre souverain seigneur par Messieurs des Etats. — Etat abrégé des conduits du bailliage de Vosge pour l'aide général d'un million de francs accordé à S. A. par les Etats assemblés à Nancy, le 6 octobre 1589. — Rôle contenant les noms et surnoms de tous les habitants des ville et faubourg de Mirecourt, et rôles des habitants des villages de la prévôté, dressés en 1596. — L'aide de Messieurs de l'Eglise, octroyé (en 1536) à notre souverain seigneur, à leur bonne volonté, pour subvenir à la fortification des villes de ses pays et autres grandes affaires qui sont présentement. — Registre des deniers accordés à notre souverain seigneur par le clergé de ses pays pour subvenir à la résistance du Turc en cette année 1542. — Etat des rentes que les églises cathédrales, collégiales, abbayes, prieurés, commanderies, cures, chapelles et hôpitaux, tiennent sous les prévôtés de Mirecourt et Remoncourt, dressé en 1586.

J'ai laissé joints aux comptes du domaine de Mirecourt, avec lesquels ils se trouvaient placés par mégarde, des documents relatifs à l'industrie d'une autre partie des Vosges: ce sont des comptes des deniers provenant des « grossières et menuyères verrières du bailliage de Vosge », pour les années 1561 à 1563. — D'autres documents concernent la ville de Mirecourt et deux villages voisins; je veux parler des comptes rendus, par le maître

des drapiers de Mirecourt, des profits de la « haute frairie » des drapiers de Mirecourt, Mattaincourt et Poussay, à partir de l'année 1576. — Les pièces justificatives du compte de 1587 en renferment une assez curieuse, relative à la fabrication de la bière: c'est une commission donnée à Jean Collonnet, contrôleur en l'hôtel du duc Charles III, pour se transporter ès bailliages de Nancy, Vosge, Saint-Mihiel, etc., afin de reconnaître les lieux les plus convenables à brasser bière et y faire promptement travailler, et ce à cause de l'extrême disette et cherté des vins provenant de la stérilité des vendanges dernières, afin de servir de boisson, tant aux sujets de S. A. qu'aux gens de guerre de son armée.

LXXXIX. — Comptes de la gruerie de Mirecourt.

Autant les comptes du domaine de Mirecourt présentent d'intérêt, autant ceux de la gruerie en sont dépourvus; aussi, je me bornerai à dire qu'ils vont de 1583 à 1669, formant seulement 15 articles.

XC. — Comptes de la recette et de la gruerie de Monthureux-sur-Saône.

Ces comptes vont de 1600 à 1663 (18 articles) et n'ont qu'une importance secondaire. Les notes qu'on y rencontre sont presque uniquement relatives à des travaux faits au château, et aux corvées et redevances dues par les habitants de Monthureux et des villages voisins; parmi les obligations singulières auxquelles ils étaient attenus, on voit qu'ils devaient assister aux offices, les jours de dimanches et fêtes, du moins l'un des chefs d'hôtel, s'il n'y avait empêchement légitime, à peine d'une amende de 3 francs.

XCI. — Comptes des recettes et dépenses de l'abbaye de Moyenmoutier.

Cette série, composée seulement de 11 articles (1533-1605), renferme des documents d'une nature toute particulière. En les lisant, on assiste à la vie intérieure d'une abbaye : on voit quels étaient l'existence de ses religieux, leur mobilier, leur nourriture aux diverses époques de l'année; les ressources de la maison, ses dépenses ordinaires, etc. On y trouve aussi l'indication de quelques coutumes propres au monastère. On voit, par

exemple, dans le compte de 1534, une dépense de chair de bœufs, veaux et moutons, et de poulets pour le dîner et le souper de messieurs les vénérables chanoines de Saint-Dié, lesquels sont sujets de venir chanter la grand'-messe le jour de M. saint Hidulphe, et pour messieurs les abbés de Senones et Etival avec aucuns de leurs religieux et plusieurs officiers de messieurs les comtes de Salm et autres gens d'église.

L'abbaye envoyait fréquemment aux ducs et duchesses de Lorraine soit des vins râpés d'Alsace, soit d'autres cadeaux, ainsi qu'à de grands personnages. Ainsi, en 1537, elle faisait porter à l'évêque de Metz, qui se trouvait alors à Vic, un saumon pris dans la Meurthe, près de Moyenmoutier. Elle offrait aussi généreusement la table et l'hospitalité aux seigneurs qui les lui demandaient: en 1603, le comte de Chaligny, qui était allé recevoir le duc de Mantoue, vint dîner à l'abbaye, accompagné du bailli de Nancy et de plusieurs gentilshommes.

Les notes que j'extrais ainsi des comptes sont loin d'avoir, je le sais, une grande importance ; mais toutes ou presque toutes contiennent des particularités, souvent curieuses, qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui peuvent trouver utilement place dans des monographies.

XCII. — Comptes du domaine, de la cellérerie et de la gruerie de Nancy.

L'analyse séparée de ces trois séries, qui ne forment pas moins de 755 articles, m'aurait inévitablement conduit au-delà des limites que je me suis tracées dans cet aperçu sommaire; aussi m'a-t-il semblé préférable de les réunir en une seule, et de composer, à l'aide des notes éparses dans chacune d'elles, des espèces d'éphémérides locales, très-succinctes, dans lesquelles seront indiquées les particularités les plus curieuses que j'aurai rencontrées.

Je citerai d'abord deux registres spéciaux, de la même nature que ceux qui se trouvent dans les comptes du domaine de Mirecourt; ce sont: un papier de l'aide de 3 fr. par chacun feu et ménage dans la prévôté de Nancy, octroyé au duc Antoine en l'an 1522, et un dénombrement des conduits des duchés de Lorraine et de Bar pour la répartition d'un aide octroyé au même duc en 1524.

Les comptes du domaine de Nancy remontent à 1420; ceux du cellérier et passager, c'est-à-dire de l'officier préposé à la recette des grains et des droits du passage, à sa-

voir des octrois établis aux portes de la ville, commencent à 1475; les comptes du gruyer ne datent que de l'année 1492; les uns et les autres se continuent jusqu'en 1669, non sans présenter d'assez nombreuses lacunes Voici, par ordre chronologique, les notes les plus intéressantes qu'ils m'ont fournies :

1475-76. Ouvrages faits en la salle du Palais où le duc de Bourgogne a tenu les Etats. — Réfections à la toiture de la tour de la Chambre des Comptes, qui avait été dégradée pendant le siége de Nancy.

1480. Dépense pour couvrir tout à neuf la maison de la Monnaie, au mois d'octobre de cette année.

1484-85. Echafauds dressés au Palais pour voir jouer le *jeu* de Saint-Georges.

1488-89. Dépense pour la façon de deux nefs, pour aller la seigneurie (la cour) de Nancy à Pont-à-Mousson. — Ouvrages à l'ermitage qui est sur la fosse des Bourguignons.

1491-92. Peste à Nancy, et l'année suivante.

1495-96 Echafauds dressés au Palais pour le *jeu* que l'on fit à la Saint-Nicolas.

1497-98. Gages des messagers à cheval de Nancy. (Il y en avait cinq en 1517.)

1498-99. Construction de la nouvelle boucherie que le duc René II avait ordonné faire. — Peste à Nancy.

1502-3. Gages du paveur juré de la ville — Refonte de la grosse cloche de Saint-Epvre, par Jean Lambert, de Deneuvre.

1508-9. Construction de la nouvelle halle.

1510-11. Erection d'une « meule à moudre épées » faite à la poterne de la ville.

1516-17. Tournoi fait en la place dite le Châtel, devant la halle.

1520-21. Ouvrages au ruisseau de Boudonville pour amener l'eau dans la ville.

1521-22. Peste à Nancy. — Ouvrages faits à la porte Saint-Nicolas.

1522-23. Tenue des Etats dans la grande salle du Palais.

1523-24. Ouvrages aux murailles de Nancy, principalement vers l'Arsenal. (Il y a un compte spécial pour la dépense faite à cette occasion.)

1526-27. Levée d'un aide de 2 fr. par feu pour de nouvelles réparations aux murailles. — Tenue des Etats en la grande salle du Palais. — Peste à Nancy.

1527-28. Courses de lances faites en la place du Châtel.

1529-30 Tournoi fait en la place devant les Prêcheresses. — Réparation de la tuilerie de Brichambeau, qui tombait en ruines.

1530-31. Ouvrages aux murailles de Nancy, depuis le boulevard de la porte de la Craffe jusqu'à la tour Sorrette et vers la tour le Vannier. (D'autres ouvrages furent faits les années suivantes.)

1531-32. Comptes des Deux de ville. — On y trouve la location des boutiques appartenant à la ville, dont deux louées à Me Gabriel, peintre, et à Martin Crox, imagier; les gages du *merdaut*, chargé d'enlever les immondices, etc., et de nombreuses dépenses pour les malades de la peste.

1532-33. Peste à Nancy. — Echafauds dressés dans la cour du Palais pour jouer le *jeu* de Saint-Job.

1533-34. Ouvrages faits pour le duc Antoine par le sculpteur Ligier Richier. — Travaux aux fortifications de Nancy, et en 1535-36, 1540.

1539-40. Comptes de la confrérie de Saint-Nicolas. — Gages de l'individu chargé de faire par les rues « le cri pour les trépassés ».

1541-42. Peste à Nancy.

1544-45. Blé délivré pour les munitions de l'armée contre les Espagnols.

1551-52. Peste. — Rôle des habitants de la ville et du faubourg Saint-Nicolas pour la solde des mortepayes ordonnées à la garde des portes et murailles. — Ouvrages aux fortifications.

1559-60. Ordre du duc Charles III, pour « dresser routes » en plusieurs endroits de la forêt de Haye, afin d'y avoir meilleure commodité pour la chasse. — Rôle des habitants de Nancy pour la solde des mortepayes.

1566-67. Peste à Nancy.

1570-71. Réparations à la Grand'Maison « tendant du côté vers la Monnaie ».

1571-72. Rôle des habitants pour la levée des sous ordonnée sur chaque conduit. — Ouvrages faits en l'arsenal par les fondeurs Jean et Claude de Chaligny. — Plantation d'arbres en la nouvelle garenne du Vermois. — Ouvrages au ruisseau Saint-Barthélemy, près Champigneules, pour y retenir les truites.

1572-73. Venue à Nancy du roi de Pologne (Henri III), de la reine, sa mère, et d'autres princes de leur suite, le conduisant en son royaume de Pologne. — Ouvrages à la vanne des moulins de Frouard pour y retenir les saumons; — au Pont de Malzéville.

1573-74. Funérailles de la princesse Claude de France, femme de Charles III.

1574-75. Recette des deniers qui se lèvent chaque semaine pour en faire la distribution aux pauvres mendiants et nécessiteux. — Guet fait sur les murailles pendant que les reîtres étaient à l'entour de la ville. — Construction d'un bâtiment pour y tenir dorénavant le Change. — Passage de la reine de France retournant en Allemagne. — Peste aux environs de Nancy. — Exécution d'un faux monnayeur, jeté dans une chaudière d'huile bouillante, au Pâquis, hors la ville, « lieu accoutumé à faire justice ».

1576-77. Construction du Trésor des Chartes au Palais ducal. — Continuation du nouveau bâtiment du Change. — Réparations au pont de Bouxières. — Contagion.

1577-78. Erection de loges pour 200 pauvres mis hors de la ville à cause de la contagion.

1578-79. Exécution, sur la place Saint-Epvre, d'une femme accusée d'avoir empoisonné son mari. — Construction des nouvelles écuries, près du Palais, dans la ruelle qui porte encore ce nom. — Courses de bagues sur la Carrière, à l'occasion de la venue du duc Casimir.

1580. Construction du moulin de Jarville. — Rôle des habitants de Nancy pour la collecte des sous; on y voit que Claude Callot, archer des gardes, demeurait dans la partie de la Grande-Rue appelée alors rue de la Boudière. — Contagion à Nancy.

1582. Exécution de deux sorcières. — Dépense extraordinaire pour les engins des forges et fonderies de l'Arsenal et le moulin à poudre de la poterne. — Rôle des habitants pour la levée des sous.

1583. Ouvrages faits en l'Arsenal lorsque les gens de guerre du sieur de Montreuil étaient par les pays. — Etablissement d'un bac près d'Art-sur-Meurthe.

1585. Construction d'un moulin à poudre « qui se tire à cheval » dans les casemates sous le gros boulevard de Danemark. — Exécution de deux sorciers. — Nombre des conduits des villages de la prévôté de Nancy pour la levée de deux écus. — Redevances dues par les individus tenant tavernes : enseignes du Chapeau rouge, de la Charrue, de la Croix d'or, de la Rochelle, de saint Nicolas, de la Corne de bœuf, du Portenseigne, de saint Hubert, du Petit écu, de la Fleurdelis et du Cigne.

1586. Réfection de la loge des lépreux, devant l'église Saint-Georges. — Reconstruction de la partie du Palais voisine des Cordeliers.

587. Réfection des moulins à poudre des Grands-Mou- et de Tomblaine. — Comptes des deniers des pauvres: ette faite dans les églises et autre part avec l'écuelle pauvres; aumônes distribuées chaque semaine dans divers quartiers de la ville et dans les villages voisins, amment aux pauvres pestiférés de Laxou.

588. Munitions de guerre de l'arsenal de Nancy en- ées devant Jametz. — Prisonniers amenés de cette le et mis dans les tours de la Craffe. — Individu fustigé banni pour avoir répandu des nouvelles fausses et ma- eusement controuvées.

589. Dépense pour la procession de la veille des Rois souvenir de la bataille de Nancy). — Envoi de pièces rtillerie à l'armée qui va du côté d'Allemagne, vers verne, pour empêcher que les reîtres n'entrent en Lor- ne. — Exécution faite devant l'église Saint-Georges. — ntagion à Nancy; procession générale, au mois de sep- mbre, pour demander à Dieu la cessation du fléau. — le des habitants de la Ville-Vieille et de la Ville-Neuve, ur la levée des sous. — Construction de bâtiments au metière Saint-Claude, près l'Arsenal, pour y mettre des ulins à blé.

590. Envoi de munitions pour le siége du château de lin, et pour celui de Marsal.

595. Gages du « précepteur de la grande école » de ncy; — du barbier (médecin) des pestiférés, chargé de dicamenter et soulager les pauvres pestiférés étant à ville ou aux champs. — Réfection des seaux de cuir uilli qui sont en provision à la ville. — Recouverture de tour du clocher de Saint-Epvre. — Ouvrages à la fon- ne des Allemands, à la Ville-Neuve. — Bois pris au is du Saulrupt pour servir aux fortifications des deux les de Nancy, pour piloter, faire portes, ponts-levis, ntinelles, etc. — Ouvrages à la Grand' Maison, où l'on ait rapporté « la brasserie » de S. A., qui était à la ille-Neuve.

592. Construction d'un moulin et d'un battant à pou- e au-dessus des Grands-Moulins, et d'un pressoir banal la Ville-Neuve. — Mandement enjoignant aux maires s villages de la prévôté de lever le 20e conduit de leurs jets pour incontinent l'envoyer au corps d'armée que A. fait mettre sus. — Recette des deniers de l'impôt s grains vendus en la halle de Nancy. — Construction l'église et du couvent des Capucins, et d'un jeu de ume à la Ville-Neuve.

1593. Exécution par la corde d'un nommé François Robbin, ci-devant armurier du duc, « à cause de ses intelligences, complots et machinations pernicieuses » ; — d'un individu accusé de vénéfice et d'incantations magiques, brûlé sur la place du Marché de la Ville-Neuve. — Réfections au boulevard près la porte de la Ville-Neuve, dite de Saulrupt. — Montée faite près de la porte Saint-Nicolas pour aller sur les remparts. — Etablissement d'un péage sur le pont de Malzéville, qu'on répara l'année suivante.

1596. Dépense faite par le procureur général de Lorraine, Nicolas Remy, pour faire saisir les personnes du bailliage de Nancy qui s'adonnent aux charmes, sorcelleries, enchantements et arts diaboliques. — Exécution de plusieurs individus accusés de sortilége. — Dénombrement des feux et conduits du bourg de Saint-Nicolas pour la levée de l'aide ordinaire. — Bois délivré au gouverneur de l'hôpital de Nancy à cause du grand nombre de pauvres extraordinaires, passant 3,200, tant malades que blessés.

1597. Exécution de six sorcières tant de Nancy que des villages de Lupcourt, Laxou, Mangonville, Bouxières-aux-Chênes et Bouxières-aux-Dames. — Bois délivré pour le chauffage des pestiférés étant aux loges.

1591-98. Rôle des places qui ont été distribuées en la ville de Nancy, non seulement à ceux dont les maisons ont été ruinées au jadis faubourg Saint-Dizier, mais aussi à plusieurs particuliers qui en ont demandé pour y bâtir.

1598. Bois délivré aux associés de la « fabrication du fil de laiton de Nancy, » pour dresser le martinet à faire ledit fil ; — aux Minimes de cette ville pour couvrir leur église. — Contagion à Nancy.

1599. Pavé fait devant le bâtiment choisi pour faire les teintures de S. A., en la rue des Moulins. — Courses de bagues sur la Carrière, à la venue de M. de Sobole, gouverneur de Metz. — Dépense pour la grande neuve coulevrine, fondue l'année dernière. — Bannissement d'un individu pour avoir exposé en vente plusieurs livres contenant des doctrines réprouvées. — Parc fait à la Malgrange, dans le bois de la Brocarde. — Traité passé avec Michel Rize, génevois, façonneur de velours et drap de soie, pour recevoir en apprentissage des enfants de l'hôpital. — Aumônes données aux lépreux de la Madelaine.

1600. Essartement du bois du Saulrupt, comme trop proche de la « forteresse » de Nancy.

1601. Erection du poids en la Grande-Maison (la Monnaie).

1602. Venue à Nancy des ducs d'Epernon et de Deux-Ponts, de Mmes de Joyeuse, de Brienne et de Luxembourg et de Dom Juan de Médicis. — Etablissement d'un haras au Saulrupt, et plantation de mûriers blancs dans le jardin. — Construction du bâtiment de la vacherie érigé en l'étang de La Neuveville.

1603. Faux-monnayeur supplicié par la corde devant la Maison de Ville de la Ville-Neuve. — Essais de culture du riz fait près de Jarville (et en 1605). — Ouvrages faits au pont de Bouxières, sous la direction de l'ingénieur Nicolas Marchal; — à l'écurie des juments du haras de la Malgrange. — Venue à Nancy du roi Henri IV et de la reine, accompagnés de princes et gentilshommes.

1605. Erection d'une boucherie en la Ville-Neuve, ayant sortie sur les rues de l'Eglise et des Ponts. — Erection d'un « moulin de tréfilerie de fils de fer ». — Essai fait pour rendre la Meurthe, la Vezouse et le Sanon navigables, par Haunfrey Bradeley, maître des digues du roi de France. — Représentation donnée devant le duc Charles III par des comédiens français et espagnols.

1606. Travaux faits par Jacques Bellange à la Galerie des Cerfs du Palais ducal. — Dépense pour la batterie d'or et d'argent de Nancy. — Venue à la cour d'un ambassadeur de Venise, de M. d'Epernon, d'ambassadeurs de France, de Bavière, etc.; carrousels et combats sur la Carrière (on trouve, presque chaque année, des mentions analogues). — Ouvrages faits à la porte Saint-Georges, par Nicolas Marchal.

1607. Confirmation des chartes des serruriers et bouchers de Nancy; — des maîtres et compagnons cordonniers et tanneurs de la confrérie Saint-Crépin. — Exécutions de plusieurs sorciers.

1608. Funérailles de Charles III.

1609. Exécution, par la roue, d'un nommé Clément Hussenot, prévenu du crime de lèse-majesté. — Construction de la chapelle Ducale, dite vulgairement la chapelle Ronde. (On y dépose, en 1611, les restes des ducs Antoine et François et des duchesses Renée de Bourbon et Christine de Danemark.) — Ouvrages à l'étang Saint-Thiébaut pour la conservation des truites et grandes carpes que le duc y a fait mettre. — Etablissement d'une teinturerie près de la maison des veloutiers de la Ville-Neuve.

1610. Entrée à Nancy du duc Henri II. — Jumenterie

faite au Saulrupt. — Construction d'un moulin à vent près de Lupcourt.

1611. Erection du pont de la porte Saint-Jean, par Nicolas Marchal.

1612. Chemin fait depuis le pont de la grande levée de la porte Saint-Georges pour aller aux Grands-Moulins.

1613. Traité passé avec Isaac de Hamels et Melchior Van der Hagen, tapissiers de Bruxelles, pour s'établir à Nancy avec de bons ouvriers. — La petite vérole règne dans cette ville.

1614. Arrestation de la veuve de Blaise Andrea, imprimeur à Nancy, pour un libelle contre M. d'Epernon. — Procédure instruite contre trois individus accusés d'avoir publié un libelle diffamatoire, en forme de pasquin, contre l'honneur et la pudicité de la plupart des dames de la cour, et l'un d'eux d'avoir fabriqué une fausse promesse de mariage entre lui et une de ces dames, condamnés à faire amende honorable, au parquet de l'Auditoire, la corde au cou, en chemise, tête, bras et pieds nus, les deux genoux en terre, tenant une torche ardente du poids de deux livres, à être battus de verges par les carrefours et bannis à perpétuité. — Marbre tiré de la côte Sainte-Catherine pour paver une des salles du Palais.

1615. Grand four banal fait en la rue Derrière, derrière l'hôtellerie de la Corne de bœuf. — Exposition au carcan et fustigation de femmes accusées de vie impudique et scandaleuse. — Erection du moulin de Venise, près de la porte Nôtre-Dame. — Construction de la chapelle Sainte-Anne, près de Laxou. — Plantation de tilleuls à l'entour du jeu de *paillemaille*, près de la porte Saint-Georges. — Donation à Claude Parise, tailleur et graveur en cristaux, d'une place pour construire une maison en la Ville-Neuve.

1616. Privilége accordé à un Italien pour faire des cordes de luths. — Ouvrages faits aux vannes des moulins de Frouard pour retenir les saumons. — Reconnaissance de la pente de la Meurthe sous la chapelle des Bourguignons pour la faire venir aux fossés de la Ville-Neuve, à l'effet d'y établir des moulins. — Erection de la grue près du pont de Malzéville, semblable à celle de Strasbourg.

1617. Poursuites contre un individu pour avoir façonné et vendu des cartes à jouer sans la permission des sieurs Salmon et Caboche, qui en ont le privilége. — Louis XIII et la reine à Nancy.

1618. Emprisonnement de certains masques rôdant par la ville le jour des Cendres, en commettant insolences et

scandales. — Réparations aux Grands-Moulins, à la suite des « ravages d'eaux ».

1619. Sources prises au val de Boudonville pour le bien et la commodité des habitants de Nancy.

1620. Mise en état du chemin tirant d'Essey à Séchamps, et de celui de Saint-Max jusqu'au bac d'Essey.

1621. Ouvrages faits au Palais ducal par l'architecte Jean La Hiere. — Retenue de Siméon Drouin comme sculpteur de l'hôtel. — Prix donné à la compagnie des arquebusiers pour celui qui abattra le papegai.

1622. Exécution d'une femme prévenue de magie. — Traité pour la continuation de la manufacture et exercice de l'art de la batterie d'or. — Passage, au bac d'Art-sur-Meurthe, de 1500 lansquenets qui seraient allés au régiment du comte de Schomberg.

1622. Gabions mis sur les remparts pour « la conservation des canons », au passage des troupes du comte de Mansfeld. — Traité passé avec Philippe Fournier pour rendre la Meurthe navigable depuis le bout du pont de Malzéville jusqu'entre les deux villes de Nancy et y faire « contremonter » les bateaux.

1623. Rôle des taverniers des deux villes de Nancy et des villages de la recette. — Réfection au pont de Malzéville par l'architecte Lambert Charles. — Ruine des vannes des Grands-Moulins par la violence des glaces.

1625. Chapelle faite entre la ville et le Saulrupt, le jour de l'entrée de Charles IV à Nancy.

1626. Recette des maîtrises des tisserands, rôtisseurs, éperonniers, fourbisseurs, etc. — Amodiations de la ferme des coches établis au duché de Lorraine et du privilége de faire cartes, dés et tarots. — Garde de la fosse aux saumons des Grands-Moulins.

1627. — Peste à Crévic.

1628. Réduction au fermier des pressoirs banaux de Nancy à cause que les vignes avaient été gelées. — Exécution, par la roue, d'un individu qui avait coupé le nez à sa femme.

1629. Peste à Champigneules.

1630. Peste à Villers, Jarville, Malzéville, etc., et dans les deux villes de Nancy. — Visite des bâtiments de la jumenterie du Saulrupt pour y loger momentanément une partie des pauvres de la ville.

1631. Dépense pour la procédure de Melchior la Vallée, chantre de Saint-Georges, accusé de magie. — Peste à Nancy, Millery, Vandœuvre, Laxou, Villers, Saint-Ni-

colas, etc. — Construction d'un magasin à grains derrière les Cordeliers.

1632. Continuation de la peste à Nancy et dans les villages voisins, notamment à Malzéville, Frouard et Bouxières-aux-Dames. La cour et la plupart des bourgeois aisés avaient quitté la ville. — Logements de gens de guerre de l'armée du roi à Méréville, Frouard, Laxou, Malzéville, etc. — Paiement de la pension de Jean Valdor, graveur en l'état de S. A., et de François Claudot, sculpteur à Nancy.

1633. Réparation à deux arches du pont de Malzéville qui avaient été ruinées par les soldats de l'armée française. — Rétablissement des deux maisons des fermiers du passage, sur le pont Notre-Dame, que les mêmes soldats avaient brûlées. — Blocus et investissement de la ville. — Incendie aux Grands-Moulins pendant le blocus de Nancy. — Translation à l'Auditoire des prisons criminelles de la porte Notre-Dame.

1634. Occupation de la ville. — Substitution du sceau royal au sceau ducal pour le tabellionnage de Nancy. — M. de Brassac y commande pour le roi. — Réfection au nouveau chemin de Nancy à Toul.

1636. Transport de Nancy à Paris, par le capitaine du charroi de l'artillerie de France, d'une table de marbre et de deux globes qui se trouvaient au Palais ducal. — Le marquis de Sourdis gouverneur général de Lorraine. — Travaux faits aux fortifications de Nancy et à celles des Grands-Moulins pour la défense de la capitale. — Gages d'Antoine Chaligny, fondeur de l'artillerie de Lorraine.

1639. Réfections à l'hôpital Saint-Charles.

1640. M. de Chambley, bailli de Nancy; — M. de Lambertye, lieutenant du roi dans cette ville; — M. du Hallier, gouverneur, logé au Palais ducal. — Suspension de la justice par suite des courses des ennemis et de la diminution du peuple. — Ouvrages à la levée du pont neuf, près la porte Saint-Louis, tirant aux Grands-Moulins. — Fermeture de la porte Saint-Georges à cause des grandes eaux. — Revue des régiments tenant garnison à Nancy pour le service du roi.

1641. Conduite à Epinal et à Pont-à-Mousson d'une partie des meubles du Palais, notamment d'une table d'argent, par ordre du duc Charles (après la petite paix).

1642. Pillage du fermier du Crosne par les Croates et autres gens de guerre.

1643 Somme donnée à la veuve du meunier du Frouard,

dont le mari avait été pillé et tué par les Croates. — Réductions accordées aux habitants de Pulligny, Houdelmont, Art-sur-Meurthe, etc., à cause de leur diminution et de la misère et disette.

1644. Ouvrages aux fortifications de Nancy, par ordre du maréchal de la Ferté-Senneterre gouverneur de la Lorraine. — Réductions aux habitants de Maxéville et de Malzéville, dont la grêle avait gâté les récoltes.

1646. Ouvrages aux fortifications de Nancy; — au corps-de-garde au-devant de l'église Saint-Epvre. — Construction de ponts à la Citadelle, du côté des champs.

1647. Construction d'une demi-lune au-devant de la porte Saint-Georges (et l'année suivante).

1648. Ouvrages au corps-de-garde de la demi-lune de la porte Saint-Louis et de la place de la Ville-Neuve.

1649. Ouvrages au corps-de-garde qui est sur le grand pont de la porte Saint-Nicolas. — Compte de la levée des sous dans la ville de Nancy, avec le rôle des exempts: Charles Chassel, sculpteur; Antoine Willaume, peintre; Claude des Jardins, architecte; la veuve de J. Lhoste, ingénieur et mathématicien, etc.

1650. Ouvrages aux corps-de-garde du pont d'entre les deux villes, et de la place d'Armes de la Ville-Neuve, des portes Saint-Nicolas et Saint-Jean.

1654. Ouvrages faits au Palais ducal, dans les appartements du maréchal de La Ferté-Senneterre, par Ch. Chassel, Claude Collignon, Claude Mayeur et Antoine Grata, sculpteurs; Claude Deruet et Jean Callot, héraut d'armes de Lorraine, peintres; etc. — Réparation des brèches, ruines et démolitions des parapets et d'une partie des murailles de la Ville-Neuve.

1655. Cotisation des bourgs et villages de l'office de Nancy, pour l'aide Saint-Remy, avec le nombre des conduits de chaque lieu: Heillecourt et Houdelmont, chacun un; Art-sur-Meurthe, 4; Bouxières-aux-Dames, 5; etc. (Les comptes suivants renferment des mentions analogues qui attestent la dépopulation.)

1656. Réduction accordée aux fermiers des coches et voitures de Nancy à Paris, à cause des escortes, pour les risques fréquents qui étaient sur les grands chemins par les courses des partis ennemis et des voleurs.

1657. Construction d'un bâtiment neuf pour servir au bac de la porte Saint-Georges. — Confirmation des priviléges accordés aux teinturiers en soie de la Ville-Neuve.

1659. Ouvrages faits au pont de Malzéville par ordre

de J.-B. Colbert, sieur de Saint-Pouenge, intendant Lorraine.

1660. Amodiation de la grande briquerie de Saint-J nouvellement rétablie.

1661 et 1662. Démolition des fortifications de Nanc

1664. Exécution d'un individu accusé de bigamie, c damné à faire amende honorable devant le portail l'église Notre-Dame, à être battu de verges par tous carrefours, marqué d'un fer chaud et banni à perpétu

1665. Construction de chambres dans les salles et niers des magasins à blé de la rue de la Boucherie pou loger les ouvriers de la manufacture de soie. — Permiss à Humbert Husson maître teinturier à Nancy, de se de la guède ou pastel dans un terrain le long du bast Saint-Georges. — Réfection au Crosne, dégradé par l'i pétuosité des eaux. — Pension à Pierre le Noir, prem ingénieur du duc et de la ville de Nancy.

1666. Lettres patentes pour l'établissement de la Cha treuse de Bosserville.

1668. Envoi d'un messager à Mirecourt, Vézelise, etc. porter les ordres de Charles IV pour faire monter la no blesse à cheval. — Blé délivré aux dames de la Charité d la Ville-Neuve pour fournir du pain et du bouillon au malades.

1669. Compte des deniers fournis pour la subsistance des troupes du duc qui ont séjourné à Nancy et dans les villages des environs depuis le mois de mai 1666 jusqu'au 14 janvier 1669. — Amodiation de l'office de maire des chasties; autrement roi des Ribauds.

J'aurais pu multiplier à l'infini ces citations ; mais celles que je viens de donner suffiront, je l'espère, pour faire voir combien de particularités inconnues il serait possible d'ajouter à l'histoire de Nancy si l'on voulait dépouiller minutieusement les trois importantes séries de comptes que je viens d'analyser rapidement.

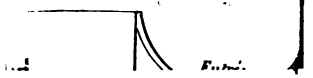

CHAPITRE II.

Ephémérides locales.

Concours régional agricole et hippique de Nancy.

Le Concours régional a été, pour nos contrées, une véritable fête nationale dont les divers épisodes ont été racontés par les journaux, mais dont on aimera peut-être à trouver le recit complet dans un livre. C'est ce qui nous a engagés à présenter le compte-rendu, jour par jour, de ce qui a eu lieu à l'occasion de cette solennité[1].

Nous reproduisons d'abord le Programme que l'Administration municipale avait fait publier :

Dimanche 18 *mai.* — Ouverture de l'exposition des tableaux, organisée par la Société des Amis des Arts, dans les salons du nouveau Musée. — Ouverture de l'exposition d'horticulture dans la salle des Chameaux.

Mardi 20 *mai.* — Inauguration, sous la présidence de M. le Préfet, de la Salle des Cerfs, dans l'ancien palais des ducs de Lorraine, nouvellement restauré.

Mercredi 21 *mai.* — Essais publics des instruments d'agriculture à la ferme de Brichambeau.

Jeudi 22 *mai.* — Seance publique de l'Académie de Stanislas dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Vendredi 23 *mai.* — Exposition de tout le concours.

Samedi 24 *mai.* — Entrée en ville de S Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Dimanche 25 *mai.* — Exposition publique et gratuite du concours. — Visite général du concours par S. Exc. le Ministre, et distribution solennelle des prix et médailles dans la salle de spectacle. — Inauguration du palais de l'Académie et des Facultés. — Banquet dans la Galerie des Cerfs. — Marche aux flambeaux des autorités se rendant du Palais ducal à la soirée de l'Hôtel-de-Ville. Illuminations. Feu d'artifice à dix heures du soir sur la place Stanislas.

---

1. Nous y avons joint un plan de la Pépinière, telle qu'elle avait été disposée pour le Concours.

I. — Exposition de tableaux.

L'exposition, organisée par la Société des Amis des Arts, s'est ouverte le 17 mai et n'a été close que le 1er juillet. Les récompenses suivantes ont été décernées par la Société :

Médaille d'or : M. Sellier (Charles-Auguste).

Médailles d'argent : MM. Faivre (Emile), Valerio (Théodore).

Médailles de bronze : Mlle Jacquemart (Nélie), MM. Lièvre (Edouard), Michel (François-Emile), Mgye (Edouard), Mlle Paigné, (Mélanie), MM. Viard, Bailly (rappel), Leborne (rappel).

Mentions honorables : MM. Charpentier, Chatelain, Daulnoy, Mlle Dusseuil, MM. Lièvre (Justin), Marquis, de Meixmoron, Menuessier, Réne, Pierre, Thiéry.

II. — Exposition d'horticulture.

Elle a été ouverte le 18 mai et close le 25, en même temps que le Concours régional. A la suite de cette exposition, les récompenses suivantes ont été décernées aux exposants de la Meurthe :

Légumes. — 1er concours (à l'ensemble le plus beau et le plus varié de légumes forcés). — 2e prix : médaille d'argent grand module, à M. Laurent, jardinier chez M. de Garnan.

Fleurs. — 3e concours (au lot formant le plus bel ensemble représenté par trente espèces de plantes fleuries). — 1er prix : grande médaille d'or, donnée par S. M. l'Impératrice, à M. Gloriot, horticulteur à Nancy. — 2e prix : médaille de vermeil, à M. Rendatler, horticulteur à Nancy.

4e concours (à la collection de vingt-cinq *Azalea indica*, remarquable par la belle floraison, le coloris et la forme des fleurs). — 1er prix : médaille de vermeil, donnée par S. M. l'Empereur, à M. Charles Defaut, jardinier chez M. Elie Baille.

5e concours (au plus beau lot de huit variétés nouvelles d'*Azalea indica*). — 2e prix : médaille d'argent, à M. Roempler, horticulteur à Nancy.

9e concours (à la plus belle collection composée de trente variétés de *Pelargonium*). — 1er prix : médaille de vermeil, à M. Rendatler. — 2e prix : médaille d'argent, à M. Roempler.

10e concours (au plus beau lot composé de vingt variétés de *Pelargonium zonal* et fleurs). — 2e prix : médaille d'argent, à M. Roempler.

13e concours (au lot composé de vingt-cinq espèces de plantes diverses de serre, le mieux cultivé et le plus remarquable par la beauté du feuillage). — 1er prix : médaille d'or donnée par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, à M. Ingelrelst, jardinier en chef du Jardin botanique de Nancy. — 2e prix : médaille de vermeil, à M. Henri Fraye, jardinier chez M. Boppe.

14e concours (à la plus belle collection de fougères, composée au moins de quarante espèces). — 1er prix : médaille d'argent, grand module, à M. Henry Fraye. — 2e prix : médaille d'argent, à M. Ingelrelst.

15e concours (à la plus belle collection d'arbres verts, composée au moins de vingt-cinq espèces nouvelles). — 2e prix : médaille d'argent, à M. Dermier, pépiniériste à Nancy.

16e concours (au lot le plus beau et le plus varié de plantes vivaces de pleine terre, ligneuses et herbacées, représenté par vingt espèces en fleurs). — 1er prix : médaille d'argent, grand module, à M. Rendatler.

17e concours (à la plante nouvelle en fleurs la plus remarquable). — 1er prix : médaille d'or donnée par S. M. l'Empereur, à M. Rendatler.

18e concours (au lot le plus remarquable composé de six plantes fleuries d'espèces différentes, nouvellement introduites). — 1er prix : médaille de vermeil, grand module, à M. Rendatler.

19e concours (pensées). — 1er prix : à M. Rendatler.

20e concours (au lot le plus remarquable de Cinéraires). — Prix unique : médaille d'argent, à M. Rendatler.

22e concours (à la collection la plus remarquable par le nombre et les variétés de *Petunia*). — Prix unique : médaille d'argent, à M. Lhuillier, horticulteur à Nancy.

23e concours (à la plus belle corbeille de fleurs et aux deux plus beaux bouquets de bal). — 2e prix : médaille d'argent, à M. Roempler.

24e concours (les objets d'art, les instruments destinés à l'horticulture et meubles servant à l'ornement des jardins sont admis à concourir). — 1er prix : médaille d'argent, grand module, à M. Larivière aîné, coutelier à Nancy.

Hors concours. — Médailles en argent à MM. Henry Fraye, Rendatler, Roempler, Ingelrelst.

Médaille d'argent offerte par la Société d'horticulture de la Moselle, pour le jardinier arboriculteur du département ayant fait le plus d'élèves, décernée à M. Joseph Laurent, arboriculteur à Malzéville.

Rappel de médaille à MM. Mathieu frères, serruriers à Nancy pour leurs meubles de jardin.

Mentions honorables à MM. Nivelet, Lhuillier, Ingelrelst, Gérard, Jacquemin.

III. — Inauguration de la Galerie des Cerfs, le 20 mai 1862.

L'inauguration de la Galerie des Cerfs a ouvert la série des solennités qui devaient marquer le Concours régional de Nancy. Elle a présenté tous les caractères d'une grande et belle fête

nationale. Une foule immense, dans laquelle on remarquait un certain nombre d'étrangers, remplissait la salle, trop petite, malgré ses immenses proportions, pour contenir toutes les personnes qui s'y étaient donné rendez-vous. Avant l'heure fixée pour la cérémonie, elle était déjà pleine, et beaucoup d'invités ont dû se borner à circuler dans les galeries inférieures.

Les murailles de la salle, qu'on avait prétendu autrefois devoir rester longtemps nues, étaient complétement garnies de tableaux de tout genre, qui présentaient l'aspect le plus varié et le plus intéressant. La Tente de Charles-le-Téméraire en garnissait la majeure partie et attirait tous les regards. On contemplait avec orgueil cette magnifique tapisserie, occupant enfin la place qui lui était naturellement marquée sur les murs qu'elle décora jadis plus d'une fois aux jours des grandes solennités publiques.

Le cerf donné par M. de Maisonneuve s'étalait majestueusement sur la première cheminée, et des écussons, aux armes des principales villes de Lorraine, notamment de celles qui ont pris part à la souscription ouverte pour la restauration du Palais ducal, ornaient la voussure du plafond.

Une estrade, couverte de riches tapis, s'élevait à l'extrémité de la salle, au-devant de l'espace réservé à MM. les membres du *Cercle harmonique* de Nancy, qui avaient bien voulu concourir à l'éclat de cette fête.

Sur cette estrade ont pris place : M. de Saint-Paul, préfet de la Meurthe, président-né du Comité du Musée lorrain ; M. le baron Buquet, député au Corps législatif, maire de Nancy, vice-président-né du Comité ; MM. Henri Lepage, président ; Alex. Gény, vice-président ; l'abbé Guillaume, trésorier ; Jules Renauld, secrétaire ; Charles Cournault, conservateur du Musée ; Chatelain, architecte, à qui on doit les intelligentes restaurations du Palais ; Simonin père, Guerrier du Mast, Jules Gouy, Domergue de Saint-Florent, Alex. de Metz-Noblat, de Landreville, Morey et Anatole de Scitivaux, membres du Comité[1], et à côté d'eux, M. le Secrétaire général de la Préfecture.

Au bas de l'estrade, des fauteuils avaient été réservés aux autorités civiles et militaires : on y remarquait M. le Premier

---

1. Etaient absents, pour divers motifs, MM. Beaupré, Gillet, Leborne, Meaume et Vivenot.

Il est juste de rappeler ici les noms des anciens membres du Comité qui sont morts ou ont cessé d'en faire partie ; ce sont MM de Haldat, Balbâtre aîné, E. de Riocour, Albert de Rutant, A. de Liguiville, Ch. de Saint-Germain, qui a rempli longtemps les fonctions de secrétaire, et Aug. Digot.

Président de la Cour impériale ; M. le Recteur et M. l'Inspecteur de l'Académie, les Doyens des facultés ; le Général commandant la subdivision militaire ; M. le Procureur général et M. le Premier Avocat général ; M. le Procureur impérial ; un de MM. les vicaires généraux représentant Mgr l'Evêque ; MM. les Adjoints au Maire de Nancy et des Membres du Conseil municipal ; M. le Receveur général ; MM. les Directeurs des administrations financières ; un des officiers supérieurs de l'état-major de S. Exc. le maréchal Canrobert, à qui une indisposition n'avait pas permis d'assister à la séance ; des membres du Conseil général ; des magistrats de la Cour ; le Bâtonnier de l'Ordre des avocats ; les Conseillers de Préfecture ; le Colonel du 94e et plusieurs officiers supérieurs de la garnison. Les autres places étaient occupées par des fonctionnaires de tous les rangs, des ecclésiastiques en grand nombre, des députations du Lycée impérial et du collége de la Malgrange, et une foule de dames dans la toilette la plus élégante.

Notre compatriote, le général de division Mengin-Lecreulx, membre du Comité d'artillerie, venu tout exprès de Paris pour cette solennité, était assis à côté de M. le Premier Président.

Sa Grandeur Mgr Darboy, en tournée de confirmation, s'était fait excuser de ne pouvoir prendre part à la cérémonie, ainsi que MM. les Préfets des Vosges, de la Moselle et de la Meuse, empêchés par les opérations du conseil de révision ; M. Paul Lenglé, sous-préfet de Commercy ; M. Monnet, ancien maire de Nancy, et M. Boëswilwald, inspecteur des monuments historiques, auxquels des invitations avaient été adressées.

M. le Préfet de la Meurthe a ouvert la séance par une éloquente et chaleureuse improvisation, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire textuellement. Il a dit que l'un des privilèges des gouvernements forts et prospères est de savoir rendre justice aux grandes idées, aux grandes choses : c'est pour cela que le Gouvernement de l'Empereur n'a pas craint d'encourager la création du Musée lorrain et de concourir à ses progrès, comme à toutes les choses auxquelles il imprime le cachet de son génie. — Au lieu de broyer les idées par les armes, il préfère ramener à lui par de sympathiques efforts, et appeler les populations à prendre une large part dans l'administration ; c'est ce qui a fait que la Lorraine, tout en conservant son caractère de nationalité, est devenue si rapidement française.

Il a rappelé que ce pays était, il n'y a pas un siècle, une véritable monarchie indépendante ; mais qu'aujourd'hui, sa fusion dans la grande famille française était assez complète pour qu'on pût étaler toutes ses splendeurs d'autrefois sans raviver le souvenir d'anciennes rivalités. L'éminent magistrat a dit bien haut qu'on ne saurait porter un trop vif intérêt à tout ce qui rappelle la gloire et la civilisation de l'ancienne Lorraine. Puis, s'adressant

spécialement aux membres du Comité, il a dit : « Interprète fidèle de la pensée de l'Empereur, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les seconder dans l'œuvre nationale qu'ils ont si courageusement entreprise. » Enfin, après avoir payé un tribut d'admiration à la restauration de « cette grande et magnifique salle », M. le Préfet a ajouté que, pour laisser à la solennité le caractère scientifique et historique qu'elle comportait, il allait laisser la parole à des voix plus autorisées, et que, pour lui, il voulait, comme l'auditoire, se recueillir, écouter et applaudir.

Les paroles du premier Magistrat du département ont été saluées par des applaudissements unanimes. Le Comité les a recueillies et les enregistre avec joie : elles sont pour lui un précieux témoignage de sympathie et une assurance de l'appui qu'il doit rencontrer près de l'administration.

Le Président du Comité a ensuite, dans un discours qui a été écouté avec un vif intérêt, tracé l'historique de la restauration du Palais ducal et de la fondation du Musée lorrain. Il a raconté toutes les phases par lesquelles a passé cette institution depuis sa naissance jusqu'aujourd'hui. Il a exprimé, en termes profondément sentis, au nom de ses collègues, leur reconnaissance pour toutes les personnes qui les ont aidés, par leurs dons ou leurs offrandes, à fonder le Musée ; pour les Administrations publiques, qui ont secondé leurs efforts avec tant de bienveillance, et en particulier pour l'honorable Maire de Nancy ; pour S. Exc. le maréchal Canrobert, dont la puissante intervention a provoqué les secours du Gouvernement, et pour le Gouvernement lui-même, qui est venu si efficacement en aide au Comité ; enfin, pour la Cour impériale de Nancy, à qui le Musée lorrain est redevable de la Tente de Charles-le-Téméraire, qui en forme la plus riche décoration.

Des témoignages unanimes d'approbation ont accueilli, à plusieures reprises, les paroles du Président, principalement lorsqu'il a parlé du dépôt de la Tapisserie au Palais ducal.

Le Secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie[1] a clos la partie littéraire de la séance par un remarquable morceau de poésie[2] destiné à retracer les particularités historiques qui se rattachent à la Galerie des Cerfs. Ce morceau, tracé dans le style chaleureux propre à l'honorable écrivain, a provoqué plus d'une fois de vifs applaudissements, surtout quand il a si éloquemment rappelé la généreuse hospitalité de la mort donné par René II au Vaincu de Nancy.

Entre chacun de ces discours, les membres du *Cercle lor-*

---

1. M. le baron Guerrier du Mast, membre du Comité du Musée lorrain.

monique ont fait entendre des symphonies parfaitement appropriées à la circonstance, et des bravos réitérés les ont remerciés du concours qu'ils ont bien voulu prêter au Comité avec le plus généreux empressement.

La séance, ouverte à deux heures, a été levée vers trois heures et demie, et la foule a continué, longtemps après, à circuler dans la Salle des Cerfs et dans les galeries inférieures.

Cette solennité, qui doit faire époque dans les annales du Musée lorrain, et, on peut le dire, de la ville de Nancy, laissera, nous l'espérons, de durables souvenirs ; elle ne peut manquer de contribuer au développement d'une institution qui a désormais pour elle l'appui du Gouvernement, des Administrations publiques, et les sympathies des populations de l'ancienne Lorraine, si française de cœur aujourd'hui, mais si attachée à ses vieux et glorieux souvenirs.

Nous reproduisons, comme donnant l'historique de la restauration du Palais ducal[1], le discours prononcé par le Président du Comité :

« Messieurs,

» En nous trouvant dans cette salle, naguère encore livrée à une humiliante destination, — aujourd'hui redevenue galerie princière, digne de recevoir cette nombreuse assemblée, — le premier sentiment que nous éprouvons est celui de la reconnaissance.

» Reconnaissance envers les personnes généreuses dont les patriotiques offrandes[2] nous ont permis de fonder notre œuvre et de la voir se développer.

» Reconnaissance envers les Administrations publiques dont la bienveillance a secondé nos efforts, et qui, par leur présence au milieu de nous, témoignent hautement de leurs sympathies pour notre institution.

» Reconnaissance, enfin, envers le Gouvernement, qui, après

---

1. Plusieurs villes ou communes de la Meurthe, des Vosges et de la Meuse ont tenu à honneur de prendre part à cette restauration, en votant des fonds pour cet objet ; en voici les noms : Amance, Badonviller, Blâmont, Bruyères, Charmes-sur-Moselle, Colombey, Frouard, Létricourt, Lunéville, Malzéville, Mirecourt, Neufchâteau, Nomeny, Pont-à-Mousson, Remiremont, Saint-Mihiel, Sarrebourg, Toul, Vézelise, Villers-lès-Nancy. La ville de Nancy a pris une large part à la souscription, et par les travaux qu'elle a fait exécuter à ses frais, et par l'allocation annuelle inscrite à son budget en faveur du Musée lorrain.

2. Voyez la note à la page 60.

nous être venu deux fois libéralement en aide, a voulu continuer de ses propres mains la restauration de cet édifice[1].

» Le second sentiment que nous éprouvons, permettez-moi de le dire, Messieurs, c'est un sentiment d'orgueil et de joie.

» Nous sommes, à cette heure, comme le soldat le soir d'une bataille d'où il est sorti victorieux. Si nous n'avons pas versé notre sang, exposé nos jours, nous avons livré un combat qui a duré des années entières. Si nous n'avons pas eu de périls à vaincre, nous avons eu de longues et pénibles luttes à soutenir; à défaut du courage qui fait braver la mort en face de l'ennemi, il nous a fallu déployer cette patience que rien ne lasse, cette persévérance opiniâtre qui fait triompher des obstacles.

» Ceux que nous avons rencontrés, ils ont été de tout genre : manque de ressources, d'abord; mauvais vouloir de quelques-uns, indifférence des autres, dédain et railleries du plus grand nombre.

» Que de plaisanteries n'a pas soulevées, au début, notre prétention de restaurer ce Palais et d'y fonder un musée historique, lorsque nous ne possédions pas un denier; lorsque nous n'avions pas un pouce de terrain dans l'édifice dont nous voulions ainsi disposer! Et quand nous en avons eu conquis, non sans peine, quelques coins obscurs et humides, a-t-on assez ri, Messieurs, des vieilles ferrailles que nous y avions exposées, de nos pots cassés, précieux débris de l'époque gallo-romaine, et des moellons informes que nous voulions disait-on, faire passer pour de curieux spécimens de la sculpture et de l'architecture au moyen âge! S'est-on assez moqué de nous, lorsque nous rapportions

---

1. Décision de S. Exc. le Ministre d'Etat, du 4 février 1859, portant allocation d'une somme de 5,000 fr., sur la recommandation spéciale de S. Exc. le maréchal Canrobert.

Autre décision, du 26 avril 1860, portant allocation d'une nouvelle somme de 5,000 fr., sur la même recommandation.

Arrêté du 21 juillet 1860, portant allocation d'une somme de 25,000 fr., destinée à être employée, sous la direction de M. Bœswillwald, architecte du Gouvernement, aux restaurations du Palais ducal.

En mentionnant ces témoignages de sympathie de S. Exc. le Ministre d'Etat, nous devons rappeler l'intérêt que M. de Courmont, actuellement directeur général des Beaux-Arts, n'a cessé de montrer, dans toutes les circonstances, à l'œuvre du Musée lorrain : ses avis favorables ont puissamment contribué à faire obtenir au Comité les secours qui lui ont été accordés. M. de Courmont a poussé la bienveillance jusqu'à venir à Nancy afin de déterminer lui-même, de concert avec M. Bœswillwald, le meilleur emploi de la dernière allocation ministérielle.

comme en triomphe, des ruines de l'abbaye[1], dont il fut le fondateur, le buste tout mutilé du duc Mathieu I.

» Nous ne l'aurions pas avoué autrefois, mais nous pouvons le dire à présent : nous avons ri plus d'une fois nous-mêmes de ce que nous appelions pompeusement nos sculptures et nos peintures, et, plus d'une fois, nous nous sommes demandé s'il n'était pas insensé de tenter une entreprise qui ne pouvait aboutir, tout au plus, qu'à nous rendre ridicules aux yeux de nos concitoyens.

» Ce dénoûment, quelques-uns l'espéraient peut-être, et il était presque permis de le prévoir. Mais, Messieurs, nous n'avions pas mis la main à l'œuvre pour reculer honteusement dès le premier pas. Téméraires ou non, peu importe, nous eussions été lâches de renoncer à poursuivre ce que nous avions commencé. D'ailleurs, n'avions-nous pas, pour nous animer, la pensée de faire une chose bonne et utile ? Nous mettions notre confiance dans le sentiment national, dans le patriotisme intelligent dont nos contrées ont toujours donné l'exemple; nous comptions sur l'avenir et nous étions armés du levier puissant avec lequel on soulèverait des montagnes.

» Vers la fin du XVe siècle, un pauvre prêtre eut la pensée de construire la basilique de Saint-Nicolas-du-Port. De la part d'un homme seul, c'était presque un acte de folie, cela pouvait au moins sembler un rêve; eh bien ! Messieurs, ce rêve ne s'est-il pas accompli, et ne voyons-nous pas encore aujourd'hui les deux tours de la vieille église s'élever fièrement vers le ciel, comme pour attester ce que peuvent la persévérance et la foi !

» Voilà ce qui nous a soutenus. Peut-être, si nous avions pu pressentir les difficultés qui surgiraient sans cesse devant nous, aurions-nous déserté l'arène où nous étions trop audacieusement entrés; mais il n'en a pas été ainsi, heureusement pour notre honneur, heureusement pour l'honneur du pays.

» Je crains, Messieurs, qu'en jetant les regards autour de vous et en voyant l'humble réalité, vous ne trouviez mes paroles bien prétentieuses, et ne m'accusiez de cette exagération que l'on reproche aisément à tous les zélateurs d'idées nouvelles. Sans doute, pour ceux d'entre vous qui ont visité les musées de la capitale et en ont admiré les merveilles; pour ceux qui ont vu l'hôtel de Cluny et le palais des Thermes, magnifiquement restaurés, ce Musée lorrain et ce Palais ducal peuvent sembler plus que modestes. Mais il ne serait pas juste d'envisager les choses sous cet aspect; n'oubliez pas, en effet, Messieurs, que nous ne cherchons pas à réunir exclusivement des chefs-d'œuvre, mais

1. Celle de Clairlieu.

tous les objets, quels qu'ils soient, rappelant des noms ou des souvenirs ; et, pour apprécier les résultats obtenus, veuillez vous reporter au point de départ, et voir ce qui a été fait[1].

» Il y aura tantôt quatorze ans, à une époque où l'agitation des esprits ne semblait guère leur laisser le calme nécessaire à de pacifiques études, deux jeunes gens conçurent l'idée de créer à Nancy une Société destinée à s'occuper d'archéologie et d'histoire, et dont la mission principale fût de fonder un Musée « qui rassemblât, avec toutes les œuvres de pensée et d'art[2], le plus de monuments possible de l'ancienne nation lorraine ».

» Cette idée, inspirée par les plus louables sentiments, reçut l'accueil qu'elle méritait. On se demanda, toutefois, si le momoment était bien choisi pour essayer de la réaliser ; mais l'ardeur et la persistance triomphèrent des irrésolutions, et l'association se forma...

» Les adhésions arrivèrent bientôt de toutes parts, et le faible

---

1. Voir les trois éditions successives du Catalogue des objets d'art et d'antiquité déposés au Musée lorrain : la première contient 199 numéros ; la seconde 403, et la troisième 666. La quatrième édition, que prépare le Conservateur, en comprendra certainement plus de mille.

2. MM. Miller-Thiéry, marbrier, et l'abbé Balthasard, aujourd'hui du clergé de Paris.

Après quelques réunions préparatoires, les premiers statuts furent rédigés et signés, le 11 septembre 1848, par vingt-sept membres, qui devinrent ainsi les fondateurs : ce sont MM. Châtelain, architecte ; Justin Bonnaire, avocat ; l'abbé Guillaume, aumônier de la Chapelle ducale ; Aug. Digot ; Henri Lepage, archiviste de la Meurthe ; l'abbé Gadel, curé de Maron ; F. Lebrun, architecte ; l'abbé Marchal, curé de Saint-Pierre ; l'abbé Balthasard ; Corrard des Essarts, architecte ; Jules Beaupré ; Auguste Feyen, peintre ; Miller-Thiéry ; l'abbé Klein, vicaire de Saint-Sébastien ; l'abbé Bégel, curé de Laître-sous-Amance ; Vivenot, architecte ; Thiéry de Saint-Baussant, mort dominicain ; Thorelle, peintre ; l'abbé Delalle, vicaire général du diocèse de Nancy, aujourd'hui évêque de Rodez ; Chatelain, fils ; l'abbé L.-T. Dassy ; Alex. Geny ; Piroux, directeur de l'Institut des sourds-muets ; Emile Thiéry, artiste ; Alex. Melin, architecte ; Domergue de Saint-Florent et Guerrier du Mast.

La Société fut approuvée par arrêté préfectoral du 28 octobre 1848, et, à la fin de 1849, elle comptait 95 membres. Il y en a aujourd'hui près de 400. Elle a déjà publié onze volumes de Bulletins ou Mémoires annuels, dix volumes d'un Journal mensuel, et sept volumes de Documents sur l'histoire de Lorraine.

bataillon des fondateurs de la Société nouvelle devint rapidement une armée. Forte des encouragements du Conseil général de la Meurthe, de ceux du Gouvernement lui-même, elle arbora résolûment son drapeau.

» Son but, j'ai eu l'honneur de vous le dire, Messieurs, n'était pas seulement de publier des dissertations sur l'histoire et l'archéologie nationales ; c'était, avant tout, de créer le Musée lorrain. Sous ce rapport, sa tâche était plus difficile. Il ne suffisait pas, en effet, de science et d'érudition ; il s'agissait de soulever des questions matérielles que ni l'imagination ni la plume, si ardentes et si habiles qu'elles soient, ne sauraient résoudre.

» On se décida néanmoins à tenter le sort une seconde fois, et et à faire un second acte de témérité, puisque le premier avait si inespérément réussi.

» Ceux[1] auxquels appartenait l'initiative de l'idée qu'avait reprise et que voulait réaliser la Société d'Archéologie, s'étaient bornés à émettre des vœux, à faire entendre des paroles éloquentes ; mais ils s'étaient arrêtés devant des difficultés regardées longtemps comme insurmontables.

» Elles étaient grandes, mais ne devaient pas être invincibles, surtout avec l'appui qu'on avait le bonheur de rencontrer. Emues des désirs qui se manifestaient, l'Administration municipale de Nancy et l'Administration départementale s'y associaient avec une extrême bienveillance ; et le Gouvernement, par l'organe de deux de ses Ministres de l'Instruction publique,[2] exprimait ses sympathies pour une pensée qu'il regardait comme « *généreuse, élevée, n'intéressant pas seulement une ville, ou même trois départements, mais digne, par sa grandeur, de la majesté de la France* ».

» A la suite de ces démonstrations, parties de si haut, un arrêté du 30 mars 1850, instituait le Comité du Musée historique lor-

---

1. Dès l'année 1841, la Commission des Antiquités du département de la Meurthe signalait au Ministre de l'Intérieur la nécessité de créer un Musée lorrain à Nancy, et indiquait, comme le local le plus convenable à affecter à cette destination, la Galerie des Cerfs du Palais ducal.

A la suite du Congrès qui se tint à Strasbourg l'année suivante, la Société générale de Conservation des monuments français émettait le même vœu, et adressait au Ministre une lettre dans laquelle elle appelait vivement son attention sur cet objet, qu'elle représentait comme digne de toute la sollicitude du Gouvernement.

2. Lettres de M. de Falloux, du 5 avril 1849, et de M. de Parieu, du 30 janvier 1850.

rain, et, afin de donner à ce dernier un caractère presque officiel, prescrivait que le Préfet de la Meurthe et le Maire de Nancy y occuperaient de droit les deux premiers rangs.

» La date que je viens de rappeler, Messieurs, a pour nous quelque chose de solennel. De ce jour, en effet, il ne nous fut plus permis de reculer : le Rubicon était franchi !

» Tandis que la Société d'Archéologie poursuivait énergiquement sa tâche, faisant chaque jour des recrues nombreuses,[1] publiant des travaux qu'à Paris même on ne dédaignait pas de remarquer, et qui devaient lui mériter plus tard les encouragemens réitérés du Ministère de l'Instruction publique,[2] le Comité, émané de son sein, exécuteur de ses inspirations, commençait l'accomplissement de la mission délicate et pénible qu'il avait acceptée. Le dévoûment et le zèle ne manquaient à aucun de ceux qui le composaient ; mais le zèle et le dévoûment ne suffisent pas toujours.

» Le Palais ducal, à cette époque, ne ressemblait guère, Messieurs, à l'édifice que vous voyez aujourd'hui. Il y reste encore des ruines, sans doute ; mais alors tout y était ruines, et, si misérables qu'elles fussent, elles étaient utilisées pour des services publics. Il y avait là trois possesseurs, de qui il fallait les obtenir ou auxquels il fallait les disputer.

» Le vestibule, avec ses jolies clefs de voûte, avec ses médaillons, dont les figures révèlent toutes les capricieuses fantaisies de l'artiste ; ce vestibule était affecté, d'un côté, à la plus ignominieuse destination ; de l'autre, ainsi que la galerie voisine, à des magasins.

» Masqué par de lourds et affreux contreforts, l'élégant promenoir qui règne le long de la cour, servait d'écuries.

» Un réduit encombrait l'entrée du superbe escalier qui conduit à la Salle des Cerfs, et cette magnifique salle elle-même, coupée par des murailles, formait trois greniers, dont le plus vaste n'avait pour plafond que les combles. Ses fenêtres gothiques avaient depuis longtemps disparu, et une aire de grange, dégradée en

---

1. Un fait, qui est peut-être sans exemple dans les annales des Sociétés savantes, atteste les sympathies qu'a su conquérir la Société d'Archéologie : c'est que des Villes ont tenu à honneur de figurer sur la liste de ses membres, afin de recevoir ses publications. Elle en compte aujourd'hui trois, dont deux du département des Vosges : Mirecourt, Rambervillers et Nomeny.

2. La Société a obtenu, presque chaque année, des allocations plus ou moins importantes, et elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret impérial du 9 janvier 1861.

maints endroits, remplaçait l'ancien pavé, dont on ne voyait plus, çà et là, que de rares débris.

» Tel était le Palais où il s'agissait d'installer ce Musée, auquel nous osions déjà promettre des destinées si brillantes.

» Or, deux choses nous manquaient : l'emplacement pour le mettre, car les locaux, on le voit, ne nous appartenaient point ; et puis la collection elle-même, car nous n'avions alors que des objets en petit nombre et presque sans valeur.

» Une circonstance heureuse, de la nature de celles qui décident quelquefois de l'avenir d'une institution, vint seconder nos efforts, en imprimant à la générosité publique un élan qui a été des années sans se ralentir, et qu'on aura besoin de voir encore renaître[1].

» Le Congrès scientifique de France tenait dans nos murs sa 17e session. Au nombre des monuments dignes d'éveiller sa sollicitude et de provoquer son intérêt, le Palais ducal devait naturellement occuper la première place. Une cérémonie modeste, mais significative, avait eu lieu sur le seuil de son élégante Porterie[2], récemment restaurée : le modèle de la statue du duc Antoine venait d'être posé dans sa niche, veuve, depuis près de soixante ans, du portrait du vainqueur des Rustauds[3]

» La vue extérieure de l'édifice inspira le désir d'en visiter l'intérieur, et de constater l'état de cette vieille résidence princière, si déchue, hélas ! de son antique splendeur.

» Ce fut à travers le fourrage et l'avoine que les Membres du Congrès parcoururent la Galerie où nous nous trouvons aujour-

---

1. Il reste encore, en effet, des travaux considérables à exécuter aux galeries du rez-de-chaussée, sans parler de l'ameublement de la Galerie des Cerfs (sièges, tables, vitrines, etc.), et de la restauration des peintures qui décoraient les embrasures des croisées. Ces travaux exigeront des sommes importantes, et le Comité est encore chargé aujourd'hui de *quatre mille francs de dettes*, n'ayant, pour faire face à ses obligations, que les allocations annuelles du Département et de la Ville de Nancy, qui ne s'élèvent ensemble qu'à mille francs.

De plus, il n'est pas de jour où le Comité n'éprouve le regret de laisser échapper l'occasion d'acquérir des objets intéressants, qui disparaissent pour toujours du pays, et qu'il serait si important d'y conserver, au double point de vue de l'art et de l'histoire.

2. Par Giorné Viard, de Saint-Clément, pensionnaire de la Ville de Nancy et Du département de la Meurthe.

3. Voir Congrès scientifique de France, 17e session tome I, page 256 et 259, et Annuaire de la Meurthe, 1851, page 118.

d'hui rassemblés. Leur cœur s'émut de pitié à l'aspect de la désolation de cette Salle où jadis siégèrent plus d'une fois les États-généraux de Lorraine, qui vit tant de personnages illustres, où eurent lieu tant de fêtes brillantes. Un de nos compatriotes, sinon tout à fait d'origine, du moins par son affection pour le pays qu'il eut longtemps l'honneur de représenter, [1] éleva la voix pour provoquer une souscription en faveur de la restauration de la Galerie des Cerfs et du Palais tout entier. Ses paroles ne restèrent pas sans écho, et une liste, sur laquelle figurent des noms qui nous seront toujours chers, se couvrit de signatures comme par enchantement [2].

» Tel fut, Messieurs, le début de notre fortune, et j'aurais été coupable de ne pas joindre au souvenir du bienfait un souvenir de gratitude.

» Toutefois, notre trésor inespéré n'était pas considérable; mais nous en avions un, et, comparativement à notre pauvreté de la veille, nous nous trouvions riches ; nous pouvions tenter quelques efforts.

»Il s'agissait maintenant d'entreprendre une conquête qui devait demander près de huit années : celle des locaux destinés au Musée. C'était comme une ville entière à enlever d'assaut, rue par rue, maison par maison.

» Ce fut le vestibule, d'abord, dont il fallut chèrement acheter une partie[3] ; ce fut ensuite une portion, puis une autre, puis une troisième, de la galerie voisine. Là s'arrêta pour un temps notre domaine. C'était déjà quelque chose, mais presque rien au gré de notre impatience. Nos regards s'élevaient plus haut : ils convoitaient la Salle des Cerfs, citadelle imprenable, puisque, pour y parvenir, il fallait entrer en possession de la cour et s'ouvrir un passage à travers la galerie que vous avez parcourue pour arriver jusqu'ici.

» Je ne vous dirai pas, Messieurs, les négociations, les démarches, les peines, les sacrifices [4], au prix desquels eut lieu l'abandon si ardemment désiré ; mais je ne saurais rappeler cette

---

1. L'honorable M. de Vatry, ancien député de la Meurthe.

2. Cette première souscription produisit 11,000 fr. ; une seconde, ouverte en 1856, 14,800 fr. ; enfin, la souscription à un franc, ouverte au commencement de 1859, s'est couverte de plus de 1,600 signatures, et a donné pour résultat environ 6,000 francs.

3. La mise en état du vestibule et de la faible portion de la galerie voisine, alors seulement accordée, mais gratuitement, par la Ville, a occasionné une dépense de 4,500 fr.

4. La construction de la nouvelle écurie a coûté 17,500 fr.

circonstance sans adresser devant vous des remercîments à l'honorable Maire de Nancy et à M. Albert Lenglé, alors préfet de la Meurthe[1] : leur bienveillance a aplani des obstacles qu'autrement nous aurions été peut-être impuissants à vaincre. Cette bienveillance, que nous a montrée son prédécesseur, sera continuée, nous en avons l'assurance, par l'Administrateur éclairé dont la confiance de l'Empereur a fait choix pour le placer à la tête de ce département.

Au mois de septembre 1857, le Comité devenait maître de la partie principale du Palais, et pouvait prendre possession de la Galerie des Cerfs. Quoiqu'il dût accepter des charges pécuniaires dix fois supérieures à ses ressources, il accueillit avec joie le vote du Conseil général, et décida qu'une inscription commémorative consacrerait ce souvenir, ainsi que les débuts de la seconde phase de notre existence.

A cette année-là, Messieurs, se rattache une de ces grandes démonstrations publiques qui font époque dans la vie d'une institution.

Pour rendre au Département des locaux équivalents à ceux qu'il nous avait cédés, il fallait une somme considérable. Appel fut fait, non-seulement aux habitants de notre ancienne capitale, qui s'empressèrent d'y répondre avec la plus généreuse émulation ; mais encore à toutes les villes, à toutes les communes qui jouèrent jadis un rôle dans l'organisation politique de ce pays ou dans les événements dont il fut le théâtre. Du sein des Vosges, de la Meuse, de la Moselle, de la Haute-Marne et de toutes les parties de la Meurthe, arrivèrent, soit isolées, soit groupées par

---

Il a été fait, dans l'intérieur du Palais, des travaux d'appropriation pour 9,000 fr.

Enfin, la restauration de la Galerie des Cerfs et d'autres parties de l'édifice, ont absorbé 18,000 fr.

C'est donc environ 45,000 fr. que le Comité a dépensés.

Les trois cinquièmes de cette somme ont été couverts par les souscriptions ; le surplus, par les allocations du Gouvernement, du Département et de la Ville.

1. Nous devons également consigner ici l'expression de notre reconnaissance envers MM. Brun, ancien préfet de la Meurthe, et Monet, maire de Nancy. C'est à ce dernier que le Musée lorrain est, en grande partie, redevable de son existence, puisque c'est à lui que revient l'honneur d'avoir organisé la première commission chargée d'étudier la question de restauration du Palais ducal et de l'établissement, dans cet édifice, d'un Musée historique. M. Brun s'est associé à tous les efforts faits par M. Monet pour la réalisation de cette pensée.

associations[1], les adhésions les plus chaleureuses. On eût dit que la Lorraine ressaisissait pour s'unir dans cette manifestation pacifique, comme elle s'était levée, quatre cents ans auparavant, dans un sublime élan de patriotisme, pour défendre sa nationalité.

Nos conquêtes étaient faites, Messieurs, restait à les utiliser. Dans ce vaste édifice, si tristement mutilé, nos faibles ressources disparaissaient promptement ; celles de la veille étaient absorbées le lendemain, et la Galerie des Cerfs, prix de notre dernière victoire, s'étendait devant nous avec son effrayante nudité. Là, tout se présentait à faire, depuis le sol jusqu'à la voûte, depuis une extrémité jusqu'à l'autre de cette salle immense.

La Providence, qui nous avait constamment protégés, ne nous abandonna pas.

» Dans la partie de ce Palais, démolie sous Léopold, et sur l'emplacement de laquelle, au siècle dernier, l'architecte Héré construisit un hôtel pour les gouverneurs de la Lorraine, venait de s'établir un hôte illustre. Nos populations l'avaient accueilli avec enthousiasme, comme personnifiant la valeureuse armée qui avait naguère conquis l'Afrique et qui s'était récemment couverte d'une nouvelle gloire dans les plaines de la Crimée. Il venait, recueillant le prix de ses services, accomplir la mission dont l'avait chargé l'Empereur, et se faire aimer dans nos contrées où son nom avait bien des fois retenti[2].

» Un tel homme ne pouvait manquer, Messieurs, de s'intéresser à notre œuvre, car son cœur généreux comprend tous les nobles sentiments ; aussi devint-il bientôt, pour ainsi dire, archéologue et lorrain avec nous, et trouvâmes-nous en lui le plus dévoué protecteur. Grâce à lui, grâce à sa puissante intervention, le Gouvernement s'est montré pour nous, à trois reprises déjà, largement libéral, et nous avons la confiance que ses témoignages de sympathie se renouvelleront encore[3].

» Cela doit être : le Chef de l'Etat ne se plaît-il pas à encourager la tendance heureuse de notre époque, tendance à laquelle nous ne faisons qu'obéir, et qui a pour but de rassembler les

---

1. On peut ajouter que des Lorrains envoyèrent leurs souscriptions d'Italie, d'Autriche, même de Russie.

2. Le maréchal Canrobert, à qui on est redevable des allocations accordées par le Gouvernement. S. Exc. avait visité le Musée lorrain le 24 avril 1858, et, dès lors, Elle n'a cessé de montrer pour cette œuvre le plus sympathique intérêt.

3. S. M. l'Empereur a daigné, depuis, accorder à l'œuvre du Musée lorrain un témoignage personnel de ses sympathies, en donnant 500 fr. pour le mobilier de la Galerie des Cerfs.

grands souvenirs de chaque nationalité ! L'Empereur n'a-t-il pas voulu fonder lui-même le Musée des Souverains, destiné à rappeler la mémoire de toutes les dynasties qui ont régné sur la France !

» Messieurs, j'ai eu à parler, dès le commencement, de notre gratitude ; je ne puis m'empêcher d'en parler encore, et c'est un langage que je voudrais pouvoir adresser personnellement à tous nos bienfaiteurs, plaçant à leur tête l'architecte habile[1] qui a dirigé la restauration de cet édifice avec un zèle qui n'a été surpassé que par son désintéressement. Aux uns de ces bienfaiteurs, nous avons dû des offrandes, souvent réitérées ; à d'autres, nous sommes redevables de presque tous les objets qui composent cette collection ; certains donateurs même ont voulu offrir des deux mains à la fois, et plusieurs ont poussé l'abnégation jusqu'à renoncer à de précieux héritages de famille pour nous en enrichir et en doter ainsi la famille lorraine tout entière[2].

» Parmi ces héritages, pieusement conservés, il y en avait un surtout, Messieurs, que nous souhaitions ardemment recueillir : ce n'était pas seulement une magnifique page de l'art au XVe siècle, c'était encore, c'était surtout un glorieux trophée conquis par nos pères, et que leurs descendants étaient jaloux de pouvoir librement admirer. Sa place était marquée depuis longtemps sur les murailles de cette Salle, qu'il orna jadis plus d'une fois aux jours des grandes solennités, et qui, seules, étaient dignes de le recevoir.

» J'ai nommé la tenture de Charles-le-Téméraire : monument de victoire que les habitants de Nancy rapportèrent triomphalement dans leur capitale, le jour où le redoutable duc de Bourgogne vint tomber sous leurs murs.

» Vous n'ignorez pas, Messieurs, par suite de quelles circonstances cette tapisserie avait passé, du garde-meuble de la Couronne de Lorraine, dans une des salles du Palais-de-Justice, et de quels soins religieux elle y était entourée par la Cour impériale, gardienne zélée des nobles traditions que lui a léguées notre ancienne Cour souveraine. C'est afin de rester fidèle à ces traditions que, par un acte solennel de patriotisme, elle a bien

---

1. M. Chatelain, architecte des édifices diocésains du département de la Meurthe.

2. Grâce au décret qui confère à la Société d'Archéologie une existence légale, ce qui la rend apte à recevoir les dons que l'on destinerait au Musée, chacun peut désormais, en lui léguant les objets qu'il aurait recueillis, être certain qu'ils seront soigneusement conservés, et rappelleront à tous, avec son nom, le souvenir de sa générosité.

voulu l'abandonner à la Ville de Nancy, pour que celle-ci la replaçât dans le sanctuaire national d'où les événements politiques l'avaient fait sortir, et où il nous était réservé de la voir rentrer

» C'est par une délibération unanime[1], honorable pour elle, plus honorable encore pour nous, que la Cour a consenti à se dessaisir de ce précieux dépôt. » Intelligente aux jours d'une » conservation indispensable, généreuse à l'heure où l'abandon » devenait opportun, elle a su comprendre les nécessités de deux » époques différentes ; elle a mérité par là une double gloire. »

» Ces dernières paroles, Messieurs, sont celles que nous adressions à M. le Premier Président pour être transmises à sa Compagnie ; je tenais à les répéter devant vous, dans cette enceinte que décore maintenant le trophée de la bataille de Nancy, afin de donner au langage de notre reconnaissance un caractère qui le rendît l'expression de la reconnaissance publique.

» Ce don, Messieurs, c'était le plus éloquent témoignage de sympathie que nous pussions ambitionner. Il est comme la consécration de notre œuvre, et il la place à jamais sous la sauvegarde des sentiments les plus chers à ce pays.

» Si, naguère, quelques rares esprits chagrins, imbus d'idées étranges, ont cherché à voir, derrière notre tâche d'antiquaires, je ne sais quels regrets surannés, quelles ridicules espérances, le bon sens a repoussé bien vite cette crainte chimérique, et l'aspect de nos listes de souscriptions achèverait, s'il en était besoin, d'en faire justice[2]. A les lire, en effet, on sent que jamais création ne fut plus populaire et n'eut pour elle, à un plus haut degré, l'assentiment unanime. Là, se trouvent représentées toutes les classes de la société, depuis l'artisan le plus obscur jusqu'aux descendants des plus grandes familles qui aient siégé dans les rangs de notre Ancienne Chevalerie[3].

---

1. On sait que la Cour impériale ne s'est pas bornée à conserver précieusement cette Tapisserie, mais qu'elle en fait commencer à ses frais la restauration, qui s'est achevée par les soins de la Ville de Nancy.

2. On trouvera sur ces listes, outre les noms auxquels il est fait allusion dans ce discours, celui de l'archiduc Ferdinand-Maximilien d'Autriche, descendant, au *quatrième degré*, de François III, dernier duc de la Maison de Lorraine qui ait régné à Nancy. S. A. I. et R. a visité le Musée lorrain le 15 mai 1856.

3. Nous devons ajouter que les journaux de Nancy, et même des départements voisins, ont constamment prêté à l'œuvre du Musée lorrain le secours de leur publicité, et qu'ils ont acquis ainsi des droits légitimes à notre gratitude.

» C'est qu'aussi, Messieurs, toutes ces classes, de quelque nom qu'on les appelle ou qu'on les ait appelées, ont fourni à notre pays des illustrations de chaque sorte, et lui en fournissent encore maintenant. C'est que notre but est de glorifier les unes aussi bien que les autres, en étalant dans ce Musée leurs œuvres ou leurs portraits, comme de rappeler les événements mémorables dont la Lorraine fut le théâtre, et qui, presque tous, s'accomplirent avec le concours de la nation tout entière, sans acception de personnes, sans distinction de rangs.

» Des événements dont je parle, cette tapisserie rappelle le plus glorieux. Quant aux noms qui sont restés fameux à des titres divers, je n'aurais qu'à ouvrir notre histoire pour en trouver à chaque page : hommes d'Etat, guerriers, magistrats, jurisconsultes, prêtres, religieux, poëtes, littérateurs, historiens, savants, graveurs, peintres, sculpteurs, architectes, ouvriers célèbres même ; — témoins les grilles de nos places publiques, que les étrangers admirent ; — notre pays a eu l'insigne honneur de compter des hommes éminents dans tous les genres. C'est lui qui a produit Jeanned'Arc, figure populaire s'il en fut ; c'est lui qui a donné le jour, entr'autres, aux deux immortels artistes qu'on appelle Jacques Callot et Claude le Lorrain.

La gloire que ces personnages ont fait rejaillir sur elle, et qui est devenue notre patrimoine, la Lorraine l'a apportée avec joie à la France ; elle a été heureuse d'en faire hommage à la nation pour laquelle, sous son drapeau propre, elle avait, plus d'une fois déjà, librement combattu, avant de porter le même drapeau qu'elle et de la reconnaître pour mère-patrie.

Donner accès à toutes ces illustrations, recueillir tous ces souvenirs, abriter tous les monuments ou les débris curieux épars sur notre sol, telle est la mission que nous nous sommes donnée. C'est vous dire, Messieurs, les immenses développements qu'est destinée à prendre, et que prendra certainement notre institution. Aussi, le temps n'est-il pas éloigné peut-être où les trois galeries de ce Palais ne lui suffiront plus, et où le Musée lorrain devra revendiquer un plus large espace. C'est le secret de l'avenir..... Et pourquoi cet avenir ne deviendrait-il pas le présent ?

Vous savez, Messieurs, avec quelle haute intelligence, avec

---

1. L'idée de l'affectation au Musée lorrain de *tout* ce qui reste du Palais, a été émise devant nous, à Paris, par un des directeurs généraux des Beaux-Arts (M. Romieu), « prophète des besoins intellectuels et judicieux organe anticipé de hautes convenances », suivant les heureuses expressions d'un Membre du Comité du Musée lorrain.

quelle paternelle sollicitude, le Ministre éminent qui préside à l'instruction publique en France, provoque et encourage les études historiques ; vous savez de quels utiles travaux d'érudition, embrassant les temps anciens et modernes, pour en présenter le vaste tableau, il a eu l'excellente pensée[1]. Eh bien ! ce qu'il se propose d'accomplir par des publications qui devront former un gigantesque monument national, les provinces, dans une sphère plus étroite et sous une forme différente, sont appelées à le réaliser.

» Elles possèdent toutes, en plus ou moins grand nombre, des édifices, dont les uns jonchent la terre de leurs débris, dont les autres se trouvent encore debout. Pour ceux qui sont renversés, il n'y a qu'à recueillir leurs fragments épars, afin que l'archéologue y suive les progrès des arts et de la civilisation ; quant à ceux que les siècles ont respectés, elles leur doivent une affection, une vénération filiales.

» Les villes, comme les peuples, s'honorent par la religion du passé. Il y va de leur intérêt, d'ailleurs, aujourd'hui surtout que l'antiquité et le moyen âge attirent si vivement l'attention ; aujourd'hui que le voyageur passe devant les constructions modernes pour s'arrêter de préférence devant celles qui offrent à ses regards une physionomie particulière. Ainsi, tel village bien obscur, dont la carte n'écrit le nom qu'en caractères imperceptibles, a le privilége de remplir un feuillet de l'album du touriste, à cause de son église romane ou des vestiges de son vieux manoir féodal.

» Des monuments de ce genre, Nancy en a gardé trois[2], groupés l'un à côté de l'autre, et qui montrent le triple caractère qu'il eut autrefois : ville guerrière, ville religieuse, ville souveraine. Ce dernier souvenir, — le plus brillant pour lui, puisqu'il rappelle toutes les grandes institutions dont il fut le siége, et dont quelques-unes lui ont déjà été rendues ; — ce dernier souvenir n'est-il pas celui que Nancy doit avoir le plus à cœur de perpétuer ? Il a déjà noblement commencé sa tâche, aidé du concours des populations, fières encore, à bon droit, d'avoir fait partie du pays qui porta le nom de Lorraine ; pourquoi ne la compléterait-il pas un jour, en restaurant ce qui subsiste de ce Palais !...

» Une telle mission serait digne de la cité qui s'enorgueillit d'avoir été longtemps une capitale Il n'est pas en son pouvoir,

---

1. La Géographie de la Gaule, le Dictionnaire topographique et le Répertoire archéologique de la France.

2. La porte Notre-Dame, l'église des Cordeliers et le Palais ducal.

sans doute, de rendre à cet édifice le majestueux ensemble qu'il présentait autrefois ; elle ne saurait relever de ses ruines cette « triomphante maison ducale », comme l'appelait un de nos chroniqueurs[1] dans son poétique langage ; elle ne peut la faire redevenir la magnifique demeure où celui qu'on nommait le Grand Roi se trouvait aussi commodément que dans ses somptueuses résidences ; du moins ne lui est-il pas impossible de conserver ce qui en reste ; d'en faire un sanctuaire historique sur les murailles duquel nos enfants viendront lire les annales de leur pays, apprendre ses glorieuses traditions, s'inspirer des leçons de patriotisme et d'honneur que leur ont léguées nos pères !

IV. Séance publique de l'Académie de Stanislas.

On a entendu, dans cette séance, les morceaux suivants :

1° Compte-rendu par le secrétaire annuel, M. Ed. Cournault. — 2° *Vie et travaux de Coriolis*, discours de réception par M. Renard. — 3° *De l'Influence de la littérature sanscrite sur la littérature française*, discours de réception par M. Leupol. — 4° *Du Caractère de la législation lorraine*, discours de réception par M. Alexandre. — 5° Réponse du président, M. du Mast, aux récipiendaires.

V. Arrivée de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

C'est le samedi 24, à quatre heures, que M. Rouland a fait son entrée à Nancy. La rue Stanislas était toute pavoisée de drapeaux ; la place était ornée de mâts vénitiens, aux banderoles flottantes, offrant des écussons et des trophées à tous ses édifices.

Le bruit de l'artillerie et le son des cloches ont annoncé l'arrivée du Ministre.

M. le Préfet et M. le Secrétaire général, Mgr l'Evêque, M. le Maire de Nancy et ses adjoints, M. le député Drouot étaient allés recevoir Son Excellence à la gare, et M. le Maréchal Canrobert avait mis à sa disposition sa voiture de cérémonie. C'est dans cette voiture, traînée par quatre chevaux et conduite à la Daumont par des piqueurs en livrée, que M. le Ministre de l'Instruction publique a traversé toute la distance qui sépare la gare de l'hôtel de la Préfecture. Il avait à sa gauche M. le Préfet ; en face, M. le baron Buquet et M. Drouot.

---

1. Emond du Boullay, dans *La vie et trespas des Deux Princes de Paix*, etc.

Un piquet de gendarmerie précédait la voiture ; des détachements de dragons et de cuirassiers en grande tenue la suivaient; d'autres voitures l'accompagnaient. — L'infanterie formait la haie, ainsi que le Lycée, les écoles communales, celles des frères et les institutions libres.

M. le Maréchal Canrobert, accompagné de son état-major, est allé visiter M. le Ministre, immédiatement après son arrivée à l'hôtel de la Préfecture.

Son Excellence a reçu ensuite les divers corps constitués, la Cour impériale, l'autorité académique et les fonctionnaires de l'Université, le clergé, les chefs de service des diverses administrations, l'Académie de Stanislas, la Société centrale d'agriculture, la Société d'archéologie, la Société confraternelle de St-Martin, les autorités militaires, etc. — Un dîner officiel de 50 couverts a eu lieu à l'hôtel de la Préfecture. — Le soir, la Préfecture et l'Hôtel-de-Ville ont été illuminés, et il y a eu une grande soirée chez M. le Maréchal.

VI. Distribution solennelle des prix et médailles du Concours régional.

Cette cérémonie a eu lieu dans la salle de spectacle, en présence d'une nombreuse assemblée.

Son Excellence, dont le fauteuil était placé sur la scène, servant d'estrade, avait à sa droite M. de Saint-Paul, préfet de la Meurthe ; à sa gauche M. Cazeaux, inspecteur général de l'agriculture, et M. Monnier, président de la Société centrale de Nancy. Près d'eux on remarquait S. Exc. M. le maréchal Canrobert, M. Lezaud, premier président de la Cour impériale ; l'Evêque, M. le sénateur Dumas, qui avait accompagné le Ministre, et beaucoup d'autres hauts fonctionnaires.

Le public remplissait le parterre, dont les premiers bancs avaient été réservés aux lauréats ; les galeries, loges et premières, occupées par une foule de dames en riches toilettes, offraient un coup-d'œil charmant.

S. Exc. M. Rouland ayant déclaré la séance ouverte, a donné la parole à M. le Préfet, qui s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» Chaque époque a sa physionomie particulière : celles qui nous ont précédés ont eu leurs splendeurs ; la nôtre restera comme un grand monument de gloire et de progrès, comme une de celles où l'esprit humain a réalisé les conquêtes les plus précieuses. Dans aucun temps, les étapes n'ont été si rapprochées ; elles forment une chaîne continue, et le progrès merveilleux qui se réalise est à peine connu, qu'il est déjà dépassé !

» La science a mis dans le domaine de tous ce que l'esprit de nos pères croyait impossible ; de magnifiques transformations se sont opérées, et demain peut-être notre esprit confondu se réveillera sous l'enchantement d'un nouveau prodige !

» Dans ce mouvement ascendant, où la science, l'industrie et le commerce ont pris une si large place, l'agriculture, qui est la plus haute expression de la puissance et, peut-être aussi, de la sagesse des nations, se montrait moins hardie, plus hésitante, trop circonspecte. Offrant des résultats plus certains, mais moins brillants, elle ne tentait que médiocrement les intelligences et pas du tout les capitaux ; elle avait accepté, malgré quelques généreux efforts, un état de subordination dont il était du devoir du Gouvernement de la faire sortir.

» L'Empereur, Messieurs, a compris, avec sa haute raison, que l'impulsion devait venir de haut, et il a lui-même consenti à la donner. Il est devenu agriculteur, soit qu'il reboise les landes sablonneuses sur d'immenses espaces, soit qu'il dessèche les marais de la Sologne, qu'il fertilise les plaines de la Champagne, ou montre le perfectionnement des méthodes dans les environs de Paris ; partout, il donne des exemples qu'on s'empresse de suivre.

» Jamais sollicitude ne fut plus grande que la sienne pour l'agriculture, jamais non plus elle ne fut plus heureusement secondée par les volontés individuelles et par l'initiative puissante d'un ministre dont le grand honneur sera, malgré des contradicteurs convaincus et des souffrances provisoires, d'avoir imprimé au mouvement industriel et commercial de notre époque une impulsion que le génie de la France fera tourner à son profit et à sa gloire !

» C'est vraiment un beau spectacle, Messieurs, que celui que donne annuellement la France dans ses concours régionaux. C'est là qu'elle vient concentrer le résultat de tous ses efforts et chercher les encouragements qu'elle mérite ; c'est là que, par les mille artères qui lui sont ouvertes, par les chemins vicinaux, les routes, les canaux, les chemins de fer, elle vient montrer le résultat de ses expériences ; c'est là que le succès, fruit de la science appliquée, donne ses derniers coups de cognée à la routine, et qu'il lui apprend à s'affranchir de cet onéreux tribut de 2 à 300 millions qu'elle verse trop souvent, hélas ! à l'étranger.

» Il y a là un mobile d'intérêt et de puissance dont la portée ne saurait échapper à personne.

» Depuis dix ans, le génie de l'agriculture se manifeste à la France ; il lui enseigne que, par un travail opiniâtre et avec l'amour du progrès, elle peut obtenir de la terre docile et féconde des trésors à l'infini, et il lui montre les méthodes nouvelles au moyen desquelles elle augmentera la richesse du pays, le bien-être du village et de la ferme.

» Le concours régional de Nancy occupera sa place dans l'histoire du progrès agricole, car il répond dignement à ce qu'on avait le droit d'attendre de l'intelligence et du dévouement des départements qui forment sa circonscription.

» Vous n'ignorez pas que la grande prime d'honneur appartient, cette année, au département de la Meurthe ; celle qui va être décernée tient naturellement la première place parmi les récompenses du concours ; elle n'est pas accordée à telle ou telle spécialité, mais à l'agriculteur qui les a le mieux utilisées dans l'intérêt bien entendu d'une direction progressive et rémunératrice.

» De nombreux concurrents, connus par de véritables succès, ont longtemps retenu l'attention du jury, et ce n'est peut-être pas sans difficultés qu'il a pu choisir son lauréat ; rien ne prouve mieux l'excellente situation de notre agriculture que cette rivalité du bien ; que ceux qui se sont présentés si honorablement dans la lice, reçoivent nos félicitations avec nos remerciements pour le bien qu'ils font au pays.

» M. Pargon a semblé réunir à un plus haut degré que les autres les conditions du programme et a mérité la coupe et le prix d'honneur.

» Il était digne, par son activité, son intelligence et ses succès, d'obtenir cette haute récompense.

» Un autre aussi, que j'appellerai le doyen du progrès parmi nous, a éveillé l'attention du Gouvernement par ses vieux services, et l'Empereur vient de lui accorder la plus haute récompense que puisse ambitionner un homme de bien[1].

» Le nombre des animaux exposés à Nancy est plus considérable que celui qui a figuré dans la région les années précédentes ; le jury a constaté que les races étaient généralement plus améliorées, les croisements toujours bien entendus, et que le progrès est sérieux et constant.

» L'exposition des machines est aussi remarquable, plus par la supériorité que par le nombre des instruments ; en pouvait-il être autrement, dans un département où leur construction est si perfectionnée, et où le petit-fils de Mathieu de Dombasle, aidé par un homme d'un véritable mérite, a tenu à honneur de se vouer, comme son illustre aïeul, au développement des progrès agricoles ? Nous remercions les concurrents qui n'ont pas redouté la lutte ; cela prouve qu'ils ont confiance en eux, et que les bonnes choses ne sont l'apanage exclusif de personne.

» La Ville de Nancy, qui offre aujourd'hui sa généreuse hospitalité, a voulu, avec le Conseil général, ne pas laisser la race

---

1. M. Amédée Turck, de Sainte-Geneviève.

hippique en dehors des encouragements qu'elle mérite à tant de titres. Elle a donc décidé qu'une exhibition chevaline serait adjointe à son concours. La beauté remarquable des types, le nombre des sujets présentés, ont prouvé qu'elle avait bien compris l'importance qui devait s'attacher à cette mesure, et j'espère, Messieurs, qu'un jour on comprendra davantage la nécessité de ne pas diviser des choses inséparables et de rendre leur plus bel ornement aux concours régionaux, en appelant à y prendre part, au nom de l'Etat, un des plus grands éléments de sa force et de sa richesse.

» Nos horticulteurs les plus habiles, nos amateurs les plus distingués ont bien voulu confier à la salle de l'Exposition les trésors de leurs serres ; chacun de nous a pu admirer, malgré la saison avancée, la richesse et la beauté des fleurs et des plantes les plus rares.

» A l'Hôtel-de-Ville, une Exposition de peinture, à laquelle ont pris part des artistes de tous les départements de la Lorraine, prouve qu'au milieu de nous, les arts, les lettres et l'agriculture s'unissent dans une patriotique confraternité.

» Grâce au zèle intelligent des agriculteurs, aux sacrifices de la Ville et du Conseil général, aux encouragements du Gouvernement ; grâce à vous, monsieur le Ministre, qui servez l'Empereur depuis longtemps, avec l'autorité du savoir, du caractère et du dévouement, et qui venez en son nom et en celui de M. le Ministre des travaux publics, présider cette solennité, le concours régional de Nancy a été complet.

» Dites bien à notre Souverain avec quel bonheur on accueille tout ce qu'il aime, tout ce qu'il honore, tout ce qu'il préconise; répétez-lui bien que, dans cette loyale Lorraine, où l'on est si fier de l'honneur et de la gloire du pays, tous les cœurs battent pour lui, pour son auguste Compagne et pour ce noble Enfant, auquel doivent être remises un jour les destinées du pays. »

Ce remarquable discours, si empreint de patriotisme français et de dévouement à la cause lorraine, a été interrompu à plusieurs reprises par de chaleureux applaudissements.

M. le Ministre a pris ensuite la parole et a prononcé un discours dont nous reproduisons les principaux passages :

« Messieurs,

» Les ordres de l'Empereur appelaient le ministre de l'instruction publique à présider la cérémonie de l'inauguration du palais des Facultés, si généreusement élevé par la Ville de Nancy. Il a trouvé ici deux fêtes au lieu d'une, deux fêtes que je puis appeler nationales, tant elles excitent l'intérêt de vos départements, dont elles révèlent l'importance agricole et les goûts intellectuels....

» Mais, s'il m'était facile de remplir cette partie attrayante de mon rôle officiel, je comprenais qu'il y aurait impossibilité pour moi de parler, avec une autorité suffisante, des efforts, des résultats, des transformations du travail agricole constatés dans la région territoriale dont Nancy devient le chef-lieu pour le concours actuel. Je remercie donc M. le Préfet du département de la Meurthe, non pas des choses flatteuses qu'il m'a dites, ce que je dois à sa courtoisie et à notre ancienne amitié, mais de l'excellent discours que nous avons applaudi tout-à-l'heure, et qui a si bien retracé le progrès imprimé à toutes les branches de l'agriculture dans les départements de la Lorraine et de l'Alsace. Quand un administrateur parle si bien des hommes et des choses, c'est qu'il est digne de les diriger, qu'il est un intelligent serviteur de l'Etat, et qu'il sait heureusement répondre aux vues du gouvernement de l'Empereur, dont il possède, à bon droit, l'estime et la confiance.

» Permettez-moi, cependant, Messieurs, de terminer notre réunion par quelques paroles destinées à manifester les impressions que j'ai éprouvées en voyant votre pays, et en parcourant avec vous l'exposition de vos produits, et en me rappelant votre histoire. Peut-être ne serez-vous pas insensible à ce témoignage, et je m'estimerais heureux qu'il pût vous encourager dans les voies où la patrie vous suit de tous ses vœux. Votre sol est généralement fertile, vos vallées plantureuses, vos cours d'eau nombreux, et la nature, en vous dotant libéralement, semblait vous convier au profitable labeur des améliorations. Vous avez entendu cet appel comme il convenait à cette contrée, si remarquable par son esprit d'ordre, de sagacité et de persévérance. Souvent on manque le but en voulant l'atteindre trop vite. Mais vos agriculteurs, étudiant prudemment les innovations, attentifs aux expériences, donnant aux applications la mesure du temps et des ressources, sont arrivés à des progrès considérables et certains, que l'exposition d'aujourd'hui consacre si glorieusement. Aussi, à mon sens, l'heure d'un rapide essor a sonné, parce que les cultivateurs convaincus connaissent le but et les moyens, et qu'ils croient desormais à la science agricole étayée sur les observations de la pratique. Honneur et succès, Messieurs, à cette laborieuse et vaillante Lorraine, dont on ne foule pas le sol sans en faire jaillir des souvenirs mémorables ; où le travail de la charrue a sa renommée aussi bien que l'œuvre de la pensée ; où la culture des champs sera toujours la plus abondante source des vraies richesses, et où la France ne se lassera pas de chercher ses meilleurs citoyens et ses plus braves soldats !...

» Le Souverain qui a rétabli la paix publique, qui a porté le drapeau national sur les plages de la Crimée, sur les rives lointaines de l'extrême Orient ; qui a tenu dans sa main victorieuse l'épée de Magenta et de Solferino ; qui a placé la patrie si haut

dans le conseil des nations, trouve encore, chaque jour, au milieu des graves préoccupations du gouvernement de l'Empire, le moyen de s'occuper du bien-être des populations rurales, et d'accroître la valeur de la terre qu'elles cultivent. C'est que l'Empereur aime l'agriculture et le peuple. Ayez donc foi, Messieurs, dans le cordial attachement de l'Etat aux intérêts si précieux qui sont les vôtres; comptez sur l'Empereur comme il compte sur vous; gardez-lui votre respectueuse affection, et confiez-moi le bonheur de lui dire, à mon retour, que la Lorraine est toujours la terre du travail, du patriotisme et de la loyauté ! »

Après ce discours a eu lieu l'appel des lauréats dans l'ordre suivant :

Grande prime d'honneur, consistant en une somme de 5,000 fr. et une coupe en argent de la valeur de 3,000 fr. : M. Edouard Pargon à Salival.

Médailles de spécialité pour les exploitations rurales concourant à la prime d'honneur, demandées à S. E. le Ministre de l'Agriculture : Médaille d'or à M. Germain, à Héming. — Médaille d'or à M. Rollin, à Brichambeau.

Médaille d'or grand module : A MM. Binger, à Nancy ; Brice, à Champigneulles ; Burtin, à Xirxanges ; Gœtzmann, au Champ-le-Bœuf ; Henriot, à Frouard ; Husson, à Haussonville ; Paté, à la Netz-Marthil.

Récompenses aux agents de l'exploitation de M. E. Pargon. — Médaille d'argent et 100 fr. au sieur Vautrin, chef d'attelage. — Médaille d'argent et 100 fr. au sieur Poirson, sous-chef d'attelage. — Médaille d'argent et 50 fr. au sieur Baan, marcaire. — Médaille de bronze et 50 fr. au sieur Vilt, jardinier-chef de main-d'œuvre. — Médaille de bronze et 40 fr. au sieur Thiébaut, maréchal. — Médaille de bronze et 40 fr. au sieur Hamer, chef berger. — 35 fr. au sieur Lipman, berger. — 35 fr. au sieur Lapointe, aide rural. — 30 fr. à Marie Trompette, cuisinière. — 20 fr. au sieur André Trompette, aide rural.

Récompenses aux aides ruraux. — Médaille d'argent et 40 fr. au sieur Engel, aide rural depuis 23 ans chez M. Gœtzmann. — Médaille de bronze et 25 fr. au sieur Rocbaker, aide rural depuis 10 ans chez M. de Scitivaux de Greische. — Médaille de bronze et 25 fr. au sieur Becker, aide rural depuis 13 ans chez M. Brice. — Médaille de bronze et 25 fr. au sieur Blaise, aide rural depuis 12 ans chez M. Eulriat-Perrin-Devisot. — Médaille de bronze et 25 fr. au sieur Scherrer, aide rural depuis 18 ans chez M. Aubert. — Médaille de bronze et 25 fr. au sieur Moine, aide rural depuis 7 ans chez M. Husson — Médaille de bronze et 25 fr. au sieur Scheffer, employé depuis

10 ans chez M. A. Brice. — 25 fr. au sieur Reber, aide rural depuis 25 ans chez M. Ch. Louis. — 25 fr. au sieur Gerdolle, aide rural depuis 12 ans chez M. Drappier. — 20 fr. au sieur Spelen, aide rural depuis 2 ans chez M. Henrion. — 10 fr. au sieur Aniset, aide rural depuis 3 ans chez M. de Scitivaux de Greische.

ANIMAUX REPRODUCTEURS. — 1re CLASSE (ESPÈCE BOVINE).

1re catégorie. — Race fémeline pure. — *Mâles* (1re section). — 3e prix : M. Aubert, propriétaire à Neuviller-sur-Moselle. — *Femelles* (3e sèction). — 2e prix : M. Lamy, cultivateur à Nomeny ; 3e prix : M. Aubert.

2e catégorie. — Races françaises diverses pures. — *Mâles* (1re section). — 1er prix : M. Turck, cultivateur à Sainte-Geneviève ; 3e prix : M. Aubert. — (2e section). 1er prix : M. Aubert ; 3e prix : M. Drappier, cultivateur à Ormes-et-Ville ; 4e prix : M. Brice (Nicolas), cultivateur à Jarville. — *Femelles* (1re section). Mention honorable : M. Henriot, à Frouard. — (2e section). — 1er prix : M. de Scitivaux de Greische ; — 3e prix : M. Aubert. — (3e section). — 1er prix : M. Aubert ; 2e prix : M. Brice, cultivateur à Champigneulles ; 3e prix : M. Deville, nourricier à Nancy ; 4e prix : M. Turck.

3e catégorie. — Race Durham pure. — *Mâles* (1re section). — 2e prix : M. de Scitivaux de Greische, à Remicourt ; 3e prix : M. Rollet, propriétaire à Thiaucourt. — *Femelles* (1re section). — 2e prix : M de Scitivaux de Greische. — (3e section). — 1er prix : M. Pargon, à Salival ; 3e prix : M. de Scitivaux de Greische.

4e catégorie. — Races suisses pures. — *Mâles* (1re section). — 3e prix : Mme veuve Viriot, à Laneuveville-devant-Nancy ; 4e prix : M. Turck. — (2e section). — 3e prix : M. Burtin, à Xirxanges, près Maizières-lès-Vic. — *Femelles* (1re section). — 1er prix : M. Viriot (Prosper), à Laneuveville-devant-Nancy. — (3e section). — 1er prix : M. Demangeon, à Laneuveville-devant-Nancy ; 3e prix : M. Deville ; 4e prix : M. Viriot (Prosper) ; mentions honorables : MM. Louis (Joseph), à Tomblaine ; Hachotte, à Séchamps.

5e catégorie. — Races étrangères pures. — *Mâles* (1re section). — 1er prix : M. Louis (Charles), à Tomblaine. — *Femelles* (3e section). — 2e prix : le même.

6e catégorie. — Croisements Durham. — *Mâles* (1re section). — 1er prix : M. Drappier ; mentions honorables : MM. E. Pargon et Brice, à Champigneules. — (2e section). — 1er prix : M. Pargon ; 2e prix : M. Vuidart, à Gripport ; 3e prix : M. le baron de Vincent, à Lesse. — *Femelles* (1re section). — 1er prix : M. de Scitivaux de Greische ; mentions honorables :

MM. Gœtzmann et Louis (Charles). — (2e section). — 1er M. de Scitivaux de Greische ; 2e prix : M. E. Pargon ; mentions honorables MM. Rollet et Miller, à Vandœuvre. — (3e section). — 1er prix : M. E. Pargon ; 2e prix : M. Olry ; 3e prix : M. Viriot (Auguste) ; mentions honorables : MM. Rollet, Pargon et Olry.

7e catégorie. — Croisements divers. — *Mâles* (2e section). — 1er prix : M. Aubert ; 3e prix : M. Henriot, à Frouard. — *Femelles* (3e section). — 1er prix : M. Lamy, à Nomeny ; 3e prix : M. Demangeon.

2e CLASSE (ESPÈCE OVINE).

1re catégorie. — Races mérinos et métis mérinos. — *Mâles*. — 1er prix : à M. Poinsignon, cultivateur à Blénod-lès-Pont-à-Mousson ; 3e prix : M. Eulriat-Perrin-Devisot, cultivateur à Roville-devant-Bayon ; 4e prix : M. de Scitivaux de Greische. — *Femelles*. — 2e prix : M. de Scitivaux de Greische ; 4e prix : M. Aubert ; 5e prix : M. Turck. — 2e catégorie. — Races pures à laine longue. — *Mâles*. — 1er prix : M. Pargon. — *Femelles*. — 2e prix : M. Pargon. — 3e catégorie. — Races pures à laine courte. — *Mâles*. — 1er prix : M. Pargon ; 2e prix : M. Blanpied, à Coutures ; 4e prix : M. Rollet. — *Femelles*. — 1er prix : M. Pargon ; 3e prix : M. Rollet. — 4e catégorie. — Race anglo-française. — *Mâles*. — 1er prix : M. Alexandre Husson ; 2e prix : M. Pargon. — *Femelles*. — 1er prix : M. Alexandre Husson ; 3e prix : M. Pargon. — 5e catégorie. — Croisements divers. — *Mâles*. — 1er prix : M. Gœtzmann ; 2e prix : M. de Scitivaux de Greische ; 3e prix : M. Brice, à Champigneules ; mentions honorables : MM. E. Pargon, Viriot (Nicolas), Viriot (Paul). — *Femelles*. — 1er prix : M. de Scitivaux de Greische ; 2e prix : M. Brice ; 3e prix : M. Pargon ; 4e prix : M. Viriot (Nicolas).

3e CLASSE (ESPÈCE PORCINE).

1re catégorie. — Races indigènes. — *Mâles*. — 1er prix : M. Rougieux, cultivateur à Lenoncourt ; 2e prix : M. Aubert. — *Femelles*. — 1er prix : M. Martin, à Laneuveville-derrière-Foug ; 2e prix : M. Aubert.

2e catégorie. — Races étrangères. — *Mâles* — 1er prix : M. Tailleur, à Nancy ; 3e prix : M. de Scitivaux de Greische. — *Femelles*. — 1er prix : M. Tailleur ; 3e prix : M. Prévôt, charcutier à Nancy, éleveur à Maxéville.

3e catégorie. — Croisements anglo-français. — *Mâles*. — 1er prix : M. Vieillard, à Essey-lès-Nancy. — *Femelles*. — 1er prix : M. Prévôt ; 2e prix : M. Tailleur ; 3e prix : M. Aubert.

4e CLASSE (ANIMAUX DE BASSE-COUR).

La Société d'acclimatation de Nancy avait fourni un large contingent à cette partie de l'Exposition ; aussi, lui a-t-il été décernée une médaille d'argent pour ses lots de volaille, et une autre pour ses lamas. — Médaille d'argent à Mme de Mont, à Lupcourt ; — médaille d'argent à M. Brice, de Jarville (volailles) ; — médaille bronze à Mme de Mont (canards) et à M. A. Viriot, de Laneuveville-devant-Nancy (boucs).

MACHINES ET INSTRUMENTS AGRICOLES.

1re sous-section. — Travaux d'extérieur. — *Charrues.* — 1er prix : médaille d'or, MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël ; 3e prix : médaille de bronze, M. Breton, à Einvaux.

Charrues sous-sol. — 1er prix : médaille d'argent, MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Herses. — 1er prix : médaille d'argent, MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël ; 2e prix : M. de Guaita, à Tarquimpol.

Rouleaux. — Rappel de médaille d'argent : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Scarificateurs et extirpateurs. — Rappel de médaille d'argent : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Semoir. — Rappel de médaille d'argent : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Houes à cheval. — Rappel de médaille d'argent : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Butteurs. — Rappel de prix unique : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Machines à faucher. — 2e prix : médaille d'argent : M. de Guaita.

Machines à moissonner. — 3e prix : médaille de bronze : M. de Guaita.

Véhicules destinés aux transports ruraux. — 1er prix : médaille d'or, M. Collignon, à Nancy ; 2e prix : médaille d'argent, M. Turck, à Dommartemont.

Pompes à purin. — 1er prix : médaille d'argent : M. Hanus, à Hont-Saint-Vincent.

Le jury de la 1re sous-section des instruments a demandé à Son Excellence M. le Ministre de l'Agriculture de vouloir bien accorder une médaille d'or à MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël pour l'ensemble et la bonne construction de leurs instruments.

2e sous-section. — Travaux d'intérieur. — *Manèges applicables aux divers besoins de l'agriculture.* — 2e prix : M. de Guaita.

Machines à battre fixes, ne vannant ni ne criblant. — 2e prix : médaille de bronze : M. de Guaita.

Tarare. — 1er prix, médaille d'argent : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Coupe-racines. — Rappel de médaille d'argent : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Hache-paille. — Rappel de médaille d'argent : MM. de Meixmoron-Dombasle et Noël.

Pressoirs. — 2e prix : médaille d'argent : M. Colson, de Ludres.

Ruches. — Médaille d'argent : M. Dupré, de Gondreville.

INSTRUMENTS ET LIVRES NON CLASSÉS.

Médailles d'argent : MM. Trotot, de Nancy, pour sa tuyère ; Turck, à Dommartemont, pour son planteur de pommes de terre. — Médaille de bronze : M. Hinzelin, imprimeur à Nancy, pour l'*Almanach du Bon cultivateur.*

Le jury signale M. Serrière, de Malzéville, pour ses instruments de jardinage.

Le jury de la 2e sous-section a demandé à S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture de vouloir bien accorder une grande médaille d'argent à M. de Guaita pour l'ensemble de son exposition.

PRODUITS AGRICOLES ET MATIÈRES UTILES A L'AGRICULTURE.

Médaille d'or : M. Pargon, à Salival. — Médailles d'argent : MM. Turck, à Sainte-Geneviève ; Albert, à Toul ; Debuisson, à Villacourt ; Riston, à Bouxières-aux-Dames ; Henrion-Barbesan, à Nancy ; Bloch, à Tomblaine. — Médailles de bronze : MM. Gazin, à Moyenvic ; Brice, à Jarville ; Mayer à Nancy.

PRIMES DU CONCOURS HIPPIQUE, DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ LORRAINE D'ENCOURAGEMENT.

Chevaux de trait léger. — *Étalons.* — 1er prix : M. Gœtzmann (Louis), au Champ-le-Bœuf, près Nancy ; 2e prix : M. Rouyer (Nicolas), de Germiny ; 3e prix : M. Husson (Alexandre), à Haussonville ; 4e prix : M. Eulriat-Perrin, à Roville.

Mention honorable (hors concours) : M. Michelet (Nicolas), à Ville-en-Vermois.

Chevaux de trait léger. — *Poulinières.* — 1er prix : M. Husson (Alexandre), à Haussonville ; 2e prix : M. Rougieux (Joseph), à Lenoncourt ; 3e prix : M. Durand (Auguste), à Einville-au-Jard ; 4e prix : M. Dron, à Dombasle ; 5e prix : M. Genet (Philippe), à Ferrières.

Chevaux de gros trait. — *Étalons.* — 1er prix : M. Husson (Alexandre), à Haussonville.

Chevaux de gros trait. — *Juments.* — 2e prix : Mme

veuve Viriot (A.), à Laneuveville-devant-Nancy ; 3e prix : M. Husson (Alexandre), à Haussonville ; 4e prix : M. Suisse, à Moncel ; 5e prix : M. Eutriat-Perrin, à Roville ; 6e prix : M. Michelet (Nicolas), de Ville-en-Vermois.

Poulliches de trois ans. — 1er prix : M. Pargon, à Salival ; 2e prix : M. Marchal, à Han.

VII. Inauguration du Palais de l'Académie.

Cette cérémonie a été le second acte de la journée du dimanche. A quatre heures, Son Excellence faisait son entrée solennelle dans ce palais que la Ville de Nancy vient d'élever à ses écoles de haut enseignement et à l'administration académique. M. le Ministre était accompagné, outre M. le Préfet et M. le Recteur, de M. Dumas, ancien ministre, sénateur ; de M. Gustave Rouland, son fils, secrétaire général du ministère de l'instruction publique, et de M. Dubief, secrétaire de Son Excellence.

Comme à l'Hôtel-de-Ville, les autorités civiles et militaires, la magistrature, le clergé et les corps savants y étaient représentés par leurs membres les plus élevés en position et en talent.

A l'ouverture de la séance, M. le baron Buquet a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Ministre,

» Le pays sage, laborieux et libéral que vous visitez aujourd'hui, s'est montré, à toutes les époques de son histoire, ami des sciences, des lettres et des arts, désireux de connaître, avide d'instruction ; il a toujours compris que la prospérité, la fortune et l'honneur marchaient à la suite de l'étude et du travail.

» Aussi, tous les princes qui l'ont gouverné, tous les hommes d'Etat, tous les magistrats qui l'ont administré, se sont-ils efforcés de le doter d'institutions et d'établissements favorables au développement du savoir et de l'enseignement.

» En 1572, sous le règne du duc Charles III, le grand cardinal de Lorraine fondait à Pont-à-Mousson cette université lorraine devenue si célèbre, où se pressait en foule la jeunesse des Flandres et des provinces situées au-delà comme en deçà du Rhin : école tellement aimée et appréciée des populations, que deux cents ans plus tard, lorsque notre pays fut réuni à la France, un des premiers articles du traité de Vienne stipulait que la Lorraine conserverait son Université.

» Fidèle observateur du contrat diplomatique, Stanislas s'occupa de centraliser à Nancy tous les services universitaires, en projetant d'y fonder des établissements appropriés à leurs besoins.

» Malheureusement, la mort le surprit dans ses desseins ;

pourtant, cette œuvre ne fut pas abandonnée ; elle fut poursuivie sous Louis XV, réalisée en partie sous Louis XVI, mais resta bientôt sans effet, car la Révolution vint tout arrêter ou détruire, et, pendant un demi-siècle, l'enseignement supérieur cessa de faire entendre sa voix parmi nous.

» Le Gouvernement réparateur de Napoléon III nous l'a rendu ; il lui appartenait, dans sa mission providentielle, de restituer à nos populations les écoles dont elles regrettaient si douloureusement l'absence.

» Alors, la Ville de Nancy s'est ressouvenue de son rôle de capitale, en voulant rester, pour les contrées qui l'avoisinent, un foyer rayonnant de lumières, le centre complet et sérieux de l'intelligence et de la pensée. Et on trouvera, sans doute, que, fidèle aux traditions du passé, elle a fait un noble usage de ses ressources en les consacrant au bien général par la création d'un établissement où tous les enseignements pourront facilement se développer et répandre les bienfaits de leur fécondante influence.

» Ce monument à peine achevé, vous venez, Monsieur le Ministre, en faire l'inauguration. Par là, vous nous donnez une preuve éclatante d'intérêt, d'autant plus précieuse pour nous qu'elle nous assure la continuation de la bienveillance du Gouvernement ; c'est une récompense de nos efforts qui nous est bien chère : permettez-moi de vous en adresser tous nos remerciements.

» La terre que vous ensemencez, Messieurs les professeurs, est fertile en bons citoyens, persévérants dans leurs entreprises, dévoués à leur pays, fidèles à leurs affections, amis de l'ordre et du travail. Soyez sûrs que vous retrouverez au centuple le germe que vous aurez fait éclore ; oui, la jeunesse qui nous écoute saura profiter de vos leçons. Ici, le passé répond de l'avenir ; nos enfants seront dignes de nos pères. »

Le Ministre a pris ensuite la parole et a prononcé un discours qui a été fréquemment interrompu par de vifs applaudissements ; nous en donnons les principaux passages :

« Messieurs,

» Je remercie respectueusement l'Empereur de la mission qu'il a daigné me confier et que je viens remplir avec tant de bonheur. Tout-à-l'heure, j'applaudissais aux progrès de votre agriculture et saluais de grand cœur les enfants de la Lorraine devenus les enfants dévoués de la France, multipliant les richesses de leur sol par le travail intelligent ; je retrouve maintenant les mêmes impressions et les mêmes motifs de joie. Nous voici dans le palais des Facultés, courageusement entrepris, rapidement terminé, qui atteste, par sa vaste et belle ordonnance, que

les sacrifices n'arrêtent point votre énergie quand il s'agit d'honorer les lettres et les sciences, et de leur ouvrir un asile digne d'une grande et généreuse cité. Il est bien que la reconnaissance publique récompense les services rendus et qu'elle se manifeste par d'éclatants témoignages. L'occasion semble s'offrir d'elle-même dans cette fête universitaire et municipale, qui rassemble autour d'un ministre de Sa Majesté les hommes les plus notables de votre ancienne province, et qui émeut si vivement toute une population habituée à encourager les entreprises utiles.

» A vous donc, Messieurs, d'unir votre voix à la mienne, afin d'adresser au maire et au corps municipal de Nancy les remercîments les plus sincères pour l'œuvre qu'ils viennent d'achever avec tant de résolution. Sans doute, vous aviez à suivre vos propres traditions locales, car jamais la cité nancéienne n'a négligé ni le soin de l'instruction primaire, ni le développement de toutes les études essentielles à la force et à la dignité du pays.

» Partout, ici, s'élèvent des établissements admirablement dirigés, où les enfants du peuple recueillent le bienfait d'une éducation appropriée aux besoins de l'existence professionnelle. Partout fleurissent des institutions destinées, à côté de votre Bibliothèque, de votre Musée, de votre Jardin botanique, à répandre le goût de la littérature, de la science et des arts.

» Votre Lycée, soutenu par une administration vigilante, par le zèle d'excellents professeurs, a su conquérir et il saura garder la confiance des familles. C'est à cause de cette remarquable prédilection pour la vie intellectuelle, que le Gouvernement impérial s'est empressé de doter votre Académie des deux Facultés qui attirent à leurs leçons une studieuse jeunesse. Mais vous avez compris qu'il importait de répondre à la bienveillance de l'Etat par de nouveaux efforts ; et, malgré les difficultés, malgré les charges de la ville, embrassant l'ensemble des améliorations désirées par ses habitants, vous avez construit, en deux années, pour le service de l'enseignement supérieur, le magnifique édifice que nous venons inaugurer. Peut-être même avez-vous voulu devancer l'avenir, en donnant à cet édifice les proportions nécessaires pour y recevoir un jour les chaires d'une troisième Faculté. Je souhaite cordialement, Messieurs, que cette prévoyance ne soit pas trompée, et je puis dire, sans sortir de mon devoir, qu'il y a toujours des garanties de succès dans les désirs qui sont légitimes et dans les résolutions qui sont persévérantes.

» Grâces soient donc rendues à l'esprit qui anime cette cité, protectrice assidue des études qui doivent augmenter dans toutes les classes de la société les véritables éléments du bien-être moral et matériel. L'Empereur, qui désire la France puissante par toutes les ressources de la civilisation, connaît et apprécie

la part que vous prenez à ses desseins ; il sait votre ardent amour de la patrie, votre sincère dévoûement pour le Souverain qu'elle a librement choisi, et, voulant renouveler les preuves de son affection pour sa bonne ville de Nancy, il m'a chargé de remettre la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. le baron Buquet, au digne chef de votre administration municipale. C'est un acte de justice que vous accueillerez par d'unanimes acclamations....

» Permettez au ministre de l'instruction publique de vous exprimer ses plus chaleureuses félicitations pour le bien que vous avez fait. Chez vous, Messieurs, dans ce pays d'ordre, de bon sens, de travail et de sage liberté, les familles sont heureuses que leurs enfants puissent, près d'elles, jouir des précieux avantages des études supérieures. Il y a toujours péril ou souffrance quand il faut trop s'éloigner du toit paternel et des sentiments dont il a seul le privilége d'entretenir l'influence et la pureté. Désormais, la Meurthe et les départements qui sont ses frères, si je puis parler ainsi, ont, au centre de leur ancienne province, ce qu'avaient tenté vos anciens ducs, un foyer d'instruction et de lumière autour duquel vos fils viennent s'asseoir et demander les bonnes excitations de la raison et du cœur. L'Université, fière de cette alliance, regarde avec un juste orgueil le palais où vous offrez la plus honorable hospitalité et à des professeurs distingués et à des élèves laborieux ; et je viens vous dire pour elle ces paroles de reconnaissance : « A la ville de Nancy ; à vous, Messieurs, honneur et merci !

» Messieurs les professeurs des Facultés,

» Je ne remplirais pas complétement ma mission si, le cœur satisfait d'avoir remercié la ville de Nancy, j'oubliais de rappeler ce qu'on attend de vous, en échange des sympathies qui vous environnent. Je sais que vos preuves sont faites, et combien l'estime publique a consacré les résultats de votre enseignement. La France savante et lettrée connaît vos noms ; elle s'intéresse à vos études, et l'Empereur, en conférant la croix de la Légion d'honneur à MM. Burnouf, Nicklès et Grandjean, vient ajouter à l'approbation de vos concitoyens l'éclat du plus auguste suffrage[1]. Mais, quelque soit votre amour du devoir, si constants

---

1. Par arrêté ministériel en date du 25, ont aussi été nommés: *Officiers de l'instruction publique*, Mgr Darboy évêque de Nancy et de Toul ; MM. Neveu-Lemaire, procureur général près la Cour impériale de Nancy; Pierson, président de chambre à

que vous puissiez être au travail, vous entendrez encore, non sans quelque profit, quelques-uns de ces conseils affectueux qui encouragent dans la voie du bien. L'instruction supérieure, distribuée au nom de l'Etat et qui peut tant agir sur les esprits, a besoin, pour produire tous ses fruits, d'être en rapport complet avec les exigences sociales de chaque époque....

» Messieurs, vous vivez au sein d'une province où les grands exemples abondent et où les plus riches souvenirs du passé peuvent servir à bien gouverner le présent. On lui dispute l'honneur d'avoir donné naissance à cette sainte et héroïque Jeanne d'Arc, qui délivra la France du joug odieux de l'étranger. Mais nul ne dispute à la Lorraine l'honneur d'avoir croisé son épée, jusqu'au dernier tronçon, avec le million de soldats de l'Europe coalisée. Nul ne dispute à cette terre imprégnée de patriotisme, l'honneur d'avoir envoyé les plus braves, les plus fidèles et les plus glorieux soldats dans ses phalanges républicaines et impériales, dont l'histoire ressemble déjà à une merveilleuse épopée. Ici règnent à un haut degré tous les sentiments qui honorent une nation et qui la font digne de respect, parce qu'elle est également prête aux travaux de la paix et aux sacrifices de la guerre. Continuez, Messieurs, à vous inspirer des traditions qui vivent sur cette terre de Lorraine, et que la France, notre commune patrie, accepte et glorifie. Vous avez pour témoin de vos efforts le brave et illustre Maréchal qui siége à mes côtés, et qui représente si bien dans ces contrées et l'honneur militaire, et la bienveillance du commandement, et le dévoûment le plus loyal à tous vos intérêts légitimes. Vous avez encore pour témoin, et vous le prendrez souvent pour guide, l'Evêque de ce diocèse, vénéré de tous à cause de sa sagesse, de ses lumières et de sa piété. Il atteste, par sa présence au milieu de nous, que la religion du Christ est sympathique aux travaux de l'intelligence, et qu'elle se sent assez forte de son autorité divine pour bénir

---

la Cour impériale; Magnien, secrétaire général de la préfecture du Doubs; Magot, membre du conseil départemental; Welche, premier adjoint au maire de la ville de Nancy; Mathieu-Pernet, second adjoint; Benoît, doyen de la Faculté des lettres; Chautard, professeur à la Faculté des sciences; Béchet, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie; Demange, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie; Robert, censeur des études au Lycée impérial; Delannoy, économe du Lycée impérial. — *Officiers d'académie,* MM. Piroux, directeur de l'Ecole des sourds-muets; Duvaux, professeur de quatrième au Lycée impérial; Casse, professeur de dessin au Lycée; Delmas, sous-préfet de Mirecourt.

et partager les hautes études de nos Facultés. Enfin, Messieurs les professeurs, vous pouvez compter sur la tutélaire assistance de la magistrature, dont les chefs respectés viennent presser ici la main de leur ancien collègue. Ils aiment à demander aux belles lettres le plus honorable délassement du labeur judiciaire. Soyez donc rassurés et confiants; travaillez et enseignez pour le triomphe de la science et des saines doctrines, et votre récompense sera tout à la fois l'estime de vous-mêmes et celle de vos concitoyens.

» Messieurs, au nom de l'Empereur, je consacre à l'Académie de Nancy et à l'enseignement de ses Facultés ce palais dû à la munificence de votre cité. Que le premier écho qui frappe ces voûtes soit celui de notre vœu national :

» Dieu protége la France et l'Empereur ! Qu'il bénisse l'Impératrice, la providence des pauvres et des malheureux ; le Prince Impérial, l'espoir de l'avenir. — Messieurs, *Vive l'Empereur !* »

VIII. — Banquet dans la Galerie des Cerfs.

Le troisième acte de la journée du dimanche a été le banquet de 150 couverts offert par la Ville, dans la Galerie des Cerfs, au Ministre de l'Instruction publique et aux principaux lauréats du Concours. Tous les hauts fonctionnaires de Nancy, tous les hommes remarquables dans les lettres et dans les sciences, y avaient été conviés, ainsi que plusieurs personnes notables du dehors. Ce banquet était vraiment princier, et la salle, éclairée par une longue file de lustres au cristal scintillant, avait une étrange majestée dans sa splendeur. Les figures muettes de tant de princes, de chevaliers, de personnages célèbres, semblaient se détacher des cadres et des tapisseries. C'était la gloire du passé contemplant le triomphe du présent.

A la fin du repas, le maréchal Canrobert a porté ce toast *à l'Empereur :*

» Messieurs,

» Je suis heureux de me trouver ici au milieu de représentants d'élite des patriotiques populations de l'Est, à côté du Ministre, homme de bien et habile, qui vient vous montrer comment l'Empereur choisit ses conseillers, pour porter un toast à Napoléon III, à ce souverain grand par le génie, grand par le cœur, grand par son dévouement à la France, notre chère patrie, dont il assure le calme, la prospérité, l'indépendance et la gloire ! *A l'Empereur Napoléon III et à sa Dynastie ! Vive l'Empereur !* »

M. le Maire de Nancy a porté un toast *à M. le Ministre !*

Son Excellence y a répondu par un toast *à la Ville de Nancy !* et M. Dumas, dans un toast qui a pris la proportion d'un discours, a glorifié l'agriculture, qui produit les matières premières ; l'industrie, qui les façonne ; le commerce, qui les met en circulation.

Pendant le repas, les symphonies de la musique du 94e de ligne ont alterné avec les chœurs des écoles municipales.

Ensuite, l'assistance s'est rendue du Palais ducal à l'Hôtel-de-Ville, entre une haie de sapeurs-pompiers, armés de torches.

Quelques instants après l'arrivée des convives dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, une fusée partie du balcon a donné le signal du feu d'artifice, dont le morceau principal était un bœuf de feu jaune « traînant à pas tardifs » une charrue de feu vert.

Toute la place Stanislas était illuminée, ainsi que l'hôtel de la Préfecture.

IX. — Journée du lundi 26 mai.

M. le Ministre a consacré sa journée à visiter le Lycée, les écoles municipales, le séminaire et d'autres établissements d'instruction ou de bienfaisance. Il était accompagné de M. le préfet, de M. le recteur, de M. le maire et de ses adjoints, et des personnes de la suite.

Le soir il y a eu un grand dîner officiel à l'évêché.

X. — Réunion des instituteurs. — Départ du Ministre.

Le Ministre de l'instruction publique a voulu donner, pendant son séjour à Nancy, un gage spécial d'intérêt et de bienveillance à l'instruction primaire. C'est dans ce but que les instituteurs du rayon avaient été réunis dans la grande salle du nouveau palais des Facultés. Cent-quarante avaient reçu des lettres de convocation ; deux cent soixante se sont présentés.

Rien d'officiel dans la réunion ; point de discours ; une conférence presque familière, pendant laquelle M. le Ministre a parlé plus d'une heure. Son Excellence a passé en revue les différentes phases de la vie de l'instituteur. Sans dissimuler ce qu'il y a de pénible dans ces modestes, mais honorables fonctions, M. Rouland a fait ressortir ce qu'elles ont d'utile et de sérieux, ce qu'elles peuvent donner de paisibles jouissances ; il s'est élevé à une grande hauteur de vues, lorsqu'il a abordé la question des devoirs et des droits de l'instituteur. « Pas d'orgueil, a dit Son Excellence, mais un juste sentiment de sa dignité et des services rendus à la société par un infatigable travail. » Celui qui prendra ce précepte pour règle de conduite, évitera un double écueil trop souvent fatal aux instituteurs des communes rurales, cette raideur qui les met en hostilité avec

l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, cette servilité qui les abaisse au rang d'agents subalternes et d'instruments.

M. le Préfet a saisi cette occasion de rendre témoignage à l'intelligence, au zèle et au dévoûment des instituteurs de la Meurthe.

Le Ministre a ensuite proclamé la liste des récompenses proposées par le Conseil départemental de l'instruction publique de la Meurthe :

INSTITUTEURS.

Médailles d'argent. — MM. Fourche (Jean-Nicolas), instituteur public à Nancy ; Perrin (Nicolas), instituteur public à Baccarat.

Médailles de bronze. — MM. Mangeot (Louis-Antoine), instituteur public à Thézey-Saint-Martin ; Bourdon (Jacques), instituteur public à Pagny-sur-Moselle ; Petit (Jean-Claude), instituteur public à Nancy ; Kuntz (Bernard), instituteur public à Hérange.

Mentions honorables. — MM. Schneider (Pierre), instituteur public à Fénétrange (école protestante) ; Guerber (Jean-Baptiste), instituteur public à Altroff ; Baumgartem (Etienne), instituteur public à Bettborn ; Humbert (Charles), instituteur public à Sainte-Geneviève ; Pierson (Jean-Baptiste), instituteur public à Vézelise ; Jacquemin (Siméon), instituteur public à Aingeray ; Merle (Jean-François), instituteur public à Manhoué ; Boyé (François), instituteur public à Deneuvre.

INSTITUTRICES.

Médailles d'argent. — Mme Adèle Jacquet (sœur Lucienne, de la Doctrine chrétienne), institutrice publique à Dieulouard.

Médailles de bronze. — Mmes Rosalie Français (sœur Clotilde, de la Doctrine chrétienne), institutrice publique à Gémonville ; Julienne Colin (sœur Léonide, de la Doctrine chrétienne), institutrice publique à Port-sur-Seille.

Mentions honorables. — Mmes Suzanne Boulanger (sœur Benjamin, de la Doctrine chrétienne), institutrice publique à Dombasle ; Marie-Anne Vurn (sœur Marie-Regine, de Saint-Jean-de-Bassel), institutrice publique à Altroff ; Catherine Ostin (sœur Eléonore, de la Doctrine chrétienne), institutrice publique à Affracourt ; Joséphine Monin, institutrice publique à Vandeléville ; Marie-Rose Gagneux (sœur Madeleine, de la Doctrine chrétienne), institutrice publique à Ludres.

DIRECTRICES DE SALLES D'ASILE.

Médailles d'argent. — Mme Pauline Didieux (sœur Marceline, de Saint-Charles), directrice à Toul.

Médailles de bronze. — Mme Marie Gallot (sœur Gérasime, de la Doctrine chrétienne), directrice à Champigneules.

Mentions honorables. — Mmes Marie Grandadam (sœur Bernardine, de la Doctrine chrétienne), directrice à Blâmont ; Marie-Anne Massel (sœur Céline, de la Doctrine chrétienne), directrice à Frouard.

Après la séance, le Ministre est monté dans les nouveaux appartements de M. le recteur, où Mme Dunoyer lui fit les honneurs du repas d'adieu, pendant lequel Son Excellence voulut bien exprimer, à plusieurs reprises, combien elle était touchée de l'accueil qu'il lui était fait et de l'empressement que toute la population avait mis à lui faire fête et à témoigner ainsi de son amour pour la personne de l'Empereur et de son dévoûment à sa Dynastie.

Son Excellence s'est ensuite rendue à la gare, reconduite par M. le recteur et une partie des personnes qui avaient assisté au déjeuner.

De retour à Paris, M. le Ministre de l'Instruction publique a adressé à M. le baron Buquet, maire de Nancy, la lettre suivante :

« Paris, 3 juin 1862.

» Mon cher maire et député,

» J'ai été bien heureux, à mon retour ici, de dire à l'Empereur la magnifique et cordiale réception faite par la Ville de Nancy au ministre de l'instruction publique et des cultes venant, au nom de Sa Majesté, assister à votre exposition régionale et inaugurer votre Palais des Facultés. L'Empereur a été très sensible aux loyales manifestations de dévoûment que les populations lorraines ont fait éclater pour sa personne et sa Dynastie. Il connaît l'esprit sage, ferme et patriotique qui les anime, et il vous rend en sincère affection tous vos sentiments de respect et de fidélité.

» Permettez-moi, mon cher maire, d'ajouter, pour ce qui me concerne personnellement, combien j'ai été touché et combien je suis reconnaissant de votre accueil si franc et si hospitalier. J'en garderai le souvenir dans la meilleure place de mon cœur, et je vous prie d'exprimer au Corps municipal de Nancy, cette bonne et splendide cité, ma vive et profonde gratitude.

» Veuillez recevoir, mon cher maire, avec tous les remercîments que je vous dois, la nouvelle assurance de mon amitié dévouée.

» *Signé :* ROULAND. »

CHAPITRE III.

Statistique météorologique.

Résumé des observations météorologiques et médicales faites à Nancy pendant l'année 1861, par M. le docteur Simonin père.

Le vent dominant a été l'ouest, qui a soufflé 103 fois. D'après leur fréquence décroissante, les autres vents sont venus des divers points de l'horizon, savoir : le sud 67 fois ; le nord-est 62 ; l'est 46 ; le sud-ouest 31 ; le nord 24 ; le nord-ouest 10 ; le sud-est 8 ; le nord-nord-ouest 6 ; le nord-nord-est 3 ; l'ouest sud-ouest et le sud-sud-ouest chacun 2, et l'est-nord-est 1.

Le ciel a été pur 49 fois, presque pur 16, nuageux 264 et couvert 35. Il y a eu 90 jours de brouillard, 11 de bruine ; 150 de pluie, 7 de grêle, 16 de neige, 2 de grésil, 5 de gelée blanche, le thermomètre étant au-dessus de zéro, 74 de gelée, 16 de tonnerre et 17 d'éclairs.

La plus grande élévation du mercure dans le baromètre a été, les 2 février et 19 novembre, de . . . . . 752mm,"

Le plus grand abaissement, le 20 mars, de . . 717 "

Hauteur moyenne 738 33

	Réaumur	Centigrade.
Le maximum de la température a été le 16 août, de	+ 25° 50	+ 31° 37
Le minimum, le 17 janvier, de. .	— 10	— 12° 50
Température moyenne du 1er trimestre..	+ 5° 28	+ 3° 82
Du second.	+ 9° 765	+ 12° 01
Du troisième.	+13° 25	+ 16° 56
Du quatrième.	+ 4° 54	+ 5° 66
Température moyenne de l'année. .	+ 7° 70	+ 8° 92

Les vents ont été violents 38 fois : 2 en janvier, 3 en février, 4 en mars, 10 en avril, 2 en mai, 1 en juin, 5 en juillet, 3 en septembre, 1 en octobre, 6 en novembre, enfin 1 en décembre. En raison de la prolongation de l'hiver, le hâle, qui survient ordinairement en mars, ne s'est établi qu'en avril.

Il y a eu 9 tempêtes qui se sont produites les 5, 11, 19 et 21 mars, 20 avril, 13 et 14 mai, 22 juin et 6 novembre. La tempête du 22 juin, mérite seule une mention spéciale.

La transparence de l'air a été troublée 90 fois par des brouil-

lards : ceux de ces météores qui se sont fait remarquer par leur épaisseur, leur durée prolongée et leur odeur désagréable, ont paru les 11, 20,23, 28, 29, 30 et 31 janvier 10 et 17 février ; 12 juillet ; 15 et 26 octobre et 14 décembre.

La pluie, qui est tombée 150 fois, n'a produit que 697 millimètres d'eau, c'est-à-dire 113 millimètres de moins que la moyenne annuelle. Cependant les rivières sont sorties de leurs lits, le 1er janvier, après un dégel subit; les 9 et 28 novembre et 9 décembre, à la suite de pluies abondantes.

La neige est tombée 16 fois, mais en petite quantité. Une aurore boréale, qui se balançait vers le nord-nord-ouest, a étalé sa magnificence pendant presque toute la nuit du 9 au 10 mars.

Aucun météore igné n'a été aperçu à Nancy ; mais M. le docteur Marchal, de Lorquin, où il plane sur un vaste horizon, a été témoin de l'apparition de quatre bolides.

Le 23 mars, le premier, très lumineux, se dirigea de l'est à l'ouest, et, près de disparaître, il se divisa en deux parties qui ont poursuivi leur course sans changer de direction.

Le second, le 12 juillet, marcha du nord au sud. Le troisième traversa l'air au nord-nord-ouest, le 22 décembre, à six heures du matin ; sa grosseur apparente semblait égaler celle du soleil, à la fin du mois d'octobre ; ce brillant météore illumina l'atmosphère, et laissa derrière lui une longue traînée de lumière et des étincelles.

Enfin le quatrième bolide observé par M. le docteur Marchal, parut, le 30 décembre, vers quatre heures et demie, un peu avant la chute du jour. Il sillonna l'espace du nord-est à l'ouest-sud-ouest ; il était très lumineux quoique la nuit ne fût pas encore venue.

L'hiver de 1860 à 1861 a été froid et prolongé ; la première gelée a eu lieu le 12 octobre 1860, et la dernière le premier mai 1861. Entre ces deux époques, le nombre des jours de gelée a été de 17 en décembre, de 25 en janvier, de 13 en février, de 6 en mars et de 3 en avril. Le froid le plus rigoureux s'est produit le 17 janvier, époque à laquelle le thermomètre est descendu à 10° R. sous zéro. Le 12 janvier, la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin étaient profondément gelés. Entre ces deux cours d'eau, les prairies étaient couvertes de glace, l'eau d'un débordement antérieur subitement congelée n'ayant pu se retirer. Le 26 janvier, après 23 jours de gelée forte et continue, le dégel survint ; mais ce ne fut seulement que dans la nuit du 6 au 7 février que la glace qui couvrait la Meurthe, se rompit avec fracas, et fut charriée par l'eau. A la froideur d'avril succéda une vive chaleur, rarement tempérée par des orages pendant le reste de l'été, et, par le fait de la sécheresse, le sol était gercé et les sources étaient taries, lorsqu'en novembre, il tomba 0,m200 d'eau, qui désaltéra la terre, alimenta les cours d'eau,

et fit périr en partie les souris dont la multiplication avait été excessive. L'année 1861 doit prendre place parmi les années sèches.

Nancy et son arrondissement n'ont été le théâtre d'aucune épidémie. Des maladies sporadiques, assez nombreuses, se sont montrées avec des caractères propres aux saisons qui les avaient précédées, mais en général elles portaient l'empreinte du génie catarrhal à toutes les époques de l'année. Vers la fin de janvier, on a observé des apoplexies, des pneumonies et des diarrhées. En février, mars et avril, on vit les affections des membranes muqueuses se multiplier ; ces affections étaient la conjonctivite, le coryza, la pharyngite simple ou couenneuse, la bronchite, l'entérite et le rhumatisme ; on constata de plus quelques cas de choléra, suivis de guérison. En août, mois dans lequel la température fut très-élevée, l'embarras gastrique vint compliquer les maladies ci-dessus nommées. Malgré la rare beauté de l'automne, les atteintes portées à la santé se sont multipliées en octobre : à cette époque, on nota surtout la fièvre typhoïde, l'angine simple ou couenneuse, la bronchite et la diarrhée. Enfin, pendant les mois d'octobre et de novembre, la fièvre intermittente régna, tantôt sous le type quotidien et tantôt sous le type tierce. Les maladies aiguës dont il vient d'être question, ont rarement causé la mort ; le plus grand nombre des décès a été occasionné par des maladies chroniques que les constitutions atmosphériques influencent, mais à la production desquelles elles sont étrangères.

Pendant l'année qui fait l'objet de ce résumé, le nombre des naissances n'a surpassé que de huit celui des décès, ainsi que le montrent les chiffres suivants :

Naissances du	Sexe masculin.....	573
	Sexe féminin.....	642
	Total.....	1,215
Décès du	Sexe masculin.....	562
	Sexe féminin.....	645
	Total.....	1,207

86 enfants morts-nés ne figurent pas dans ce tableau.

CHAPITRE IV.

Statistique nécrologique.

Novembre.—Le 1er. Baille (François-Jacques), ancien manufacturier, ancien membre du Conseil d'arrondissement et du Conseil municipal de Nancy ; 83 ans.

Le 16. Bertin (Etienne-Eugène), docteur en médecine ; 56 ans.

Le 26. Dumontel (Joseph-Toussaint), capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; 73 ans.

... Quenoble, conseiller à la Cour de cassation, ancien premier président de la Cour impériale de Nancy, officier de la Légion d'honneur ; 65 ans. Mort à Paris.

Décembre. — Le 3. Salle (le général), né a Pont-à-Mousson, le 9 avril 1798. Mort dans cette ville.

Le 3. Grillot (Léon-Adolphe), architecte ; 67 ans.

... Brèche, dit La Bonté (le général Joseph-Henri-Isidore), né à Nancy le 16 septembre 1780. Mort dans le département de Maine-et-Loire.

Le 10. Menjaud (Alexis-Basile), ancien évêque de Nancy, archevêque de Bourges, premier aumônier de l'Empereur, officier de la Légion d'honneur, né à Chusclan (Gard) le 1er juin 1791. Mort à Bourges.

Le 26. Guibal (Charles-François), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien notaire, ancien juge de paix, membre de l'Académie de Stanislas, auteur de divers ouvrages estimés ; 80 ans.

... Armand, sous-intendant militaire de 1re classe, officier de la Légion d'honneur. Mort à Paris.

Le 31. Montémont (Albert), ancien chef de bureau au ministère des finances, chevalier de la Légion d'honneur ; 75 ans. Mort à Paris.

Janvier 1862. — Le 4. Larcher (Anacharsis-Jean-Iach), chef d'escadron d'état-major en retraite, officier de la Légion d'honneur ; 66 ans.

Le 6. Masson (Clément-Théodore), inspecteur des forêts en retraite ; 72 ans.

Le 6. Vincent (Nicolas-Joseph), docteur en médecine, pharmacien-major en retraite, préparateur du cours d'histoire naturelle à la Faculté des sciences ; 62 ans.

... Croissant (Edouard), de Toul, ancien président à la Cour impériale de Paris ; 57 ans. Mort au château d'Annèle, près Compiègne.

Février.— Le 7. Lambertye (le comte Camille de), membre du Conseil général de la Meurthe ; 40 ans. Mort à Paris.

Le 11. Bertrand, directeur des contributions directes en retraite ; 68 ans.

Le 26. Thouvenin (Antoine-Nicolas), ancien juge au tribunal de commerce de Nancy ; 70 ans. Mort à Pont-à-Mousson.

Mars. — Le 2. Desfossez (François-Emmanuel), secrétaire de la commission des hospices civils de Nancy ; 88 ans.

Le 9. Sémen (Auguste-René), ancien inspecteur de la typographie du Saint-Synode à Moscou, décoré de plusieurs ordres étrangers ; 80 ans. Mort à Lunéville.

Le 17. Baillard (Joseph), avocat, littérateur, membre de l'Académie de Stanislas ; 63 ans.

Le 25. Lambertye (le marquis de), ancien écuyer de l'empereur Napoléon Ier ; 73 ans. Mort à Paris.

Avril. — Le 2. Viriot (Auguste), cultivateur à Laneuveville-devant-Nancy ; 62 ans.

... De Sivry, sénateur, président du Conseil général du Morbihan, commandeur de la Légion d'honneur, ancien député, ancien préfet de la Meurthe. Mort au château de Villeneuve (Morbihan).

Le 4. Collignon de Videlange, ancien maire de Rhodes, ancien membre du Conseil général de la Meurthe ; 62 ans. Mort à Saint-Mihiel.

Le 5. D'Aristay de Châteaufort (Thérèse-Albertine), veuve de M. Boyé; 83 ans. Morte à Lunéville.

Le 11. Huguenin (Alexandre), professeur de litté-

rature étrangère à la Faculté des lettres ; 52 ans.

Mai. — le 21. — Ducreux (Catherine), veuve de M. Mandel ; 99 ans.

Juin. — Le 11. — Berlet (Henri-Adolphe), ancien receveur municipal de Nancy ; 62 ans.

Le 26. Gérardin (Augustin-Joseph-Romain), docteur en médecine, membre de l'Académie de médecine de Paris ; 62 ans.

Le 29. Laurent (Paul), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien professeur à l'Ecole impériale forestière, inspecteur des forêts en retraite, ancien membre titulaire de l'Académie de Stanislas ; 68 ans. Mort au Saut-de-la-Cuve, près Remiremont.

Juillet. — Le 7. Estribaud (Narcisse), capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Le 8. Contencin (de), conseiller d'Etat, directeur général de l'administration des cultes, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand ; né à Nancy. Mort à Varennes-sur-Verès.

Le 23. Collinet de la Salle (Ch.-Edouard) ; 76 ans.

Le 24. D'Aubéry de Frawemberg (François-Nicolas) ; 81 ans.

Août. — Le 11. Le Febvre de Saint-Germain (Barbe-Catherine-Joséphine comtesse de), née de Gauvain ; 55 ans. Morte à Luxeuil.

Le 13. Dubalay (Jean), ancien magistrat, ancien journaliste ; 73 ans.

Septembre. — Delhaie (François), officier supérieur en retraite, ancien maire de Cirey, officier de la Légion d'honneur ; 68 ans.

Le 23. Legagneur (Henri-Joseph), chef d'escadron d'artillerie en retraite à Toul, officier de la Légion d'honneur ; mort à Hattonchâtel (Meuse).

Octobre. — Le 5. Herpers (Grégoire), capitaine du génie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis ; 75 ans.

Novembre. — Le 2. Du Prel (le baron), maire de Dieuze, chevalier de la Légion d'honneur ; 83 ans.

Le 5. Claude (Alphonse-Joseph-Firmin), avocat à la Cour impériale ; 40 ans.

CHAPITRE V.

Statistique de la Population.

Mouvement de 1861.

Arrondissements.	Naissances.	Mariages.	Décès.
Château-Salins	Garçons. 727 Filles... 703	446	Masculin 484 Féminin 550
Lunéville.....	Garçons. 1000 Filles... 882	680	Masculin 771 Féminin 804
Nancy.....	Garçons. 1690 Filles... 1731	1181	Masculin 1594 Féminin 1645
Sarrebourg...	Garçons. 1107 Filles... 1057	600	Masculin 622 Féminin 714
Toul.....	Garçons. 750 Filles... 700	489	Masculin 555 Féminin 588
Totaux	10347	3396	8327

DIFFÉRENCE AU PROFIT DES NAISSANCES.

Arrondissement de Château-Salins...	336	Total au profit des naissances, 1960.
— Lunéville.....	307	
— Nancy.....	182	
— Sarrebourg	828	
— Toul.....	307	

CHAPITRE VI.

Statistique bibliographique.

Liste des principaux ouvrages imprimés dans le département de la Meurthe du 15 octobre 1861 au 15 octobre 1862.

Archives communales et hospitalières de la Meurthe, par M. H. Lepage. In-8°. A. Lepage.

Le bourg de Saint-Nicolas-de-Port, son église, son pèlerinage et la légende de Conon de Réchicourt, par M Beaupré. In-8°. Trénel.

Œuvre des sépultures des évêques de Toul, par M. l'abbé Deblaye. In-8°. A. Lepage.

Notes sur la Lorraine allemande. La chapelle castrale de Fénétrange, par M. Louis Benoit. In-8°. A. Lepage.

Manuel de la Meuse, par M. Jantin. In-8°. Ve Raybois.

Mémoire sur les feuilles iniquilatères, par M. Godron. In-8°. Ve Raybois.

Discours prononcé par M. Souëf à l'audience de rentrée de la Cour impériale. In-8°. Hinzelin.

Etudes expérimentales sur les inondations, par M. Jeandel. In-8°. Trénel.

Concordances des cadres de la statistique judiciaire, par M. Lahache. In-8° Hinzelin.

Nouveaux faits relatifs à l'histoire des Ægilops hybrides, par M. Godron. In-8° Ve Raybois.

Le bienheureux Bernard de Bade, par M. H. Lepage. In-8°. A. Lepage.

De la nécessité des études orientales, par M. Emile Burnouf. In-8°. A. Lepage.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 2e série, IIIe vol. In-8°. A. Lepage.

Nancy à l'exposition de Metz, par M. A. Lemachois. In-8°. A. Lepage.

Sur les grands et petits chevaux de Lorraine, par M. du Mast. In-8°. A. Lepage.

Recueil municipal contenant les règlements et arrêtés de l'autorité municipale qui intéressent les habitants de Nancy. In-8°. Ve Nicolas.

Philologie orientale appliquée. Note chronologique sur les travaux de l'école vulgarisatrice, par M. du Mast. In-8°. Vagner.

Varia. Avec une lettre de M. Guizot. In-12. Vagner.

Les grandes questions religieuses résolues en peu de mots, par M. l'abbé Berseaux. In-18. Vagner.

Liberté de la charité, par M. Foblant. In-12. Vagner.

Des fonctions publiques, par M. E. Cournault. In-12. Vagner.

De Marsal à Bordeaux, par M. le docteur Ancelon. In-8°. A. Lepage.

Journal d'une excursion en Palestine, par M. Chassignet. In-18. Ve Raybois.

Reims au xvie siècle. Assassinat du maréchal de Saint-Paul, par M. Henry. In-8°. Ve Raybois.

A propos du programme pour la reconstruction de Saint-Epvre, par M. Najotte. In-f°. Christophe.

Histoire de la ville de Saint-Mihiel, par M. Dumont. T. IV. In-8°. Ve Dard.

Sur les relations d'isomorphisme qui existent entre les métaux du groupe de l'azote, par M. Nicklès. In-8°. Ve Raybois.

Reboisement des montagnes. Région des Alpes, par M. Parade. In-8°. Ve Raybois.

Vie de M. Théodore Collardé, curé de Liverdun. In-12. Vagner.

Répertoire archéologique de l'arrondissement de Sarrebourg, par M Louis Benoit. In-8°. A. Lepage.

Traité d'agriculture (œuvres posthumes de Mathieu de Dombasle), par M. de Meixmoron-Dombasle. In-8°. Ve Raybois.

Ecriture, papyrus, parchemin, pâte à papier, par M. le docteur Ancelon. In-8°. A. Lepage.

La morale de la politique, par M. de Margerie. In-8°. Vagner.

Mémoire sur les monnaies des ducs bénéficiaires de Lorraine, par M. Monnier. In-8°. Ve Raybois.

André Chénier, par M. Lombard. In-8°. Ve Raybois.

Lettre pastorale de Mgr. l'Evêque de Nancy. In-4°. Ve Raybois.

Résumé des observations météorologiques et médicales faites à Nancy pendant l'année 1861, par M. le docteur J.-B. Simonin. In-8°. Ve Raybois.

Mes revers et mes succès en agriculture, par M. J.-B. Paté. In-8°. Ve Raybois.

Le prisonnier de Chillon, etc., poèmes de lord Byron traduits en vers par M. H. Gomont. In-8°. Ve Raybois.

La Salle des Cerfs et tout ce qu'elle a vu, par M. du Mast. In-8°. A. Lepage.

Inauguration de la Galerie des Cerfs au Palais ducal de Nancy. In-8°. A. Lepage.

Famille de Carpentier, additions généalogiques, par M. J. Cayon In-8°. Ve Dard.

Vie épiscopale de Mgr Osmond, par M. l'abbé Guillaume. In-8°. Vagner.

Distribution de l'électricité dans les conducteurs cristallisés par M. A. Renard. In-8° Ve Raybois.

Note aur les phénomène de diffraction, etc., par M. J. Chautard. In-8°. Ve Raybois.

Théorie pratique des odeurs et des saveurs, par M. J. Nicklès. In-8° Ve Raybois.

L'Orgue, sa connaissance, son administration et jeu, par M. Joseph Regnier. In-8. Vagner.

Météorologie et climat du département de la Meurthe, par M. J.-B. Simonin. In-8°. Ve Raybois.

De la nécessité d'un conservatoire de broderie à Nancy, par M. A. Déniau. In-8°. A. Lepage.

Maison de Lignières, par M. J. Cayon. In-4° Ve Dard.

Essai sur la géographie botanique de la Lorraine, par M. A. Godron. In-8°. Ve Raybois.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. In-8°. Ve Raybois.

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine. In-8°. A. Lepage.

Etude ethnologique sur les anciennes populations de la Lorraine, par M. A. Godron. In-8°. Ve Raybois.

Vie de Mgr. Menjaud, par M. l'abbé Blanc. In-12. Ve Dard.

Pèlerinage de Notre-Dame-de-Bon-Secours, par M. l'abbé Morel. In-18. Vagner.

Apperçu de la constitution géologique du département de la Meurthe, par M. Levallois. In-8°. Ve Raybois.

Histoire ecclésiastique. Etude sur la suppression des Jésuites, par M. l'abbé Barnage. In-4° Vicaire.

De l'emploi de l'oxyde de cuivre dans la pile, et de sa préparation, par M. E. Denys. In-8°. Ve Raybois.

Cinq chartes inédites de l'abbaye de Bouxières, par M. H. Lepage. In-8°. A. Lepage.

Dombasle, son château, son prieuré, son église, par M. H. Lepage. In-8°. A. Lepage.

Rapport sur l'assistance médicale et le service de la vaccine dans le département de la Meurthe, par M. Edmond Simonin. In-8°. Ve Raybois.

Rapport sur les travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Meurthe, par M. Demange. In-8°. Ve Raybois.

Recherches sur l'origine et le siége de l'amidon animal, par M. Poincarré. In-8° Ve Raybois.

Girardet. Sa famille, la maison où il est né, son œuvre à Lunéville, par M. A. Joly. In-8°. A. Lepage.

Géométrie simplifiée à l'usage des colléges et des écoles normales, par M. J. Percin. In-12. Ve Raybois.

Gravures et lithographies.

L'abat-jour des Facultés, par M. E. Thiéry. Haguenthal.

Méreaux du chapitre de Toul. L. Christophe.

Statuette du B. Bernard dans l'église de Vic. L. Christophe.

Monnaies des ducs bénéficiaires de Lorraine. L. Christophe.

Histoire véridique de Lolo-Tapinambourg, par M. E. Thiéry. L. Christophe.

Portrait de M. Piroux, par M. Thorelle. Stezle.

Heillecourt vu depuis la chaussée de Mirecourt. C. Lapaix.

Monnaies de Saint-Mihiel et plan du Vieux-Moustier. L. Christophe.

Antiquités trouvées à Autricourt et Lavoye, par M. de Widranges. L. Christophe.

Le château et le portail de l'église de Dombasle, par M. G. Henri. L. Christophe.

SECONDE PARTIE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

FAMILLE IMPÉRIALE. — COMPOSITION DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE. — MINISTÈRES. — GRANDS CORPS DE L'ÉTAT.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON III (CHARLES-LOUIS), Empereur des Français, né le 20 avril 1808, du mariage de Louis-Napoléon, roi de Hollande, et de Hortense-Eugénie, reine de Hollande; marié, le 29 janvier 1853, à

EUGÉNIE, Impératrice des Français, née le 5 mai 1826. De ce mariage :

NAPOLÉON (EUGÈNE-LOUIS-JEAN-JOSEPH), Prince Impérial, né le 16 mars 1856.

MATHILDE-LÆTITIA-WILHELMINE, Cousine de l'Empereur, née le 27 mai 1820; mariée en 1841, au prince Anatole Demidoff de San Donato.

NAPOLÉON-JOSEPH-CHARLES-PAUL, Cousin de l'Empereur, né le 9 septembre 1822; marié le 30 janvier 1859 à

LOUISE-THÉRÈSE-MARIE-CLOTILDE, fille de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie; née le 2 mars 1843.

PRINCES ET PRINCESSES DE LA FAMILLE DE L'EMPEREUR AYANT RANG A LA COUR.

S. A. le prince *Louis-Lucien* BONAPARTE.
S. A. le prince *Pierre-Napoléon* BONAPARTE.
S. A. le prince *Lucien* MURAT.
S. A. le prince *Joseph* BONAPARTE.
S. A. le prince *Joachim* MURAT.
S. A. le prince *Napoléon-Charles* BONAPARTE.
S. A. la princesse BACIOCCHI.
S. A. la princesse *Lucien* MURAT.
S. A. la princesse *Joachim* MURAT.
S. A. la princesse *Napoléon-Charles* BONAPARTE.

MAISON DE L'EMPEREUR.

Ministre de la maison de l'Empereur, S. Exc. le maréchal Vaillant, G ✱.

Secrétaire général du Ministère de la Maison de l'Empereur, M. Gautier, C ✱, conseiller d'Etat.

Grande aumônerie.

Grand-Aumônier, S. Em. Mgr. le cardinal Morlot, G O ✱, archevêque de Paris. — *Aumônier*, Mgr Tirmache ✱, évêque d'Adras.

Vicaire général, M. l'abbé Deveze ✱.

Chapelains : MM. l'abbé Mullios ✱, — l'abbé Versini, — l'abbé Liabeuf, — l'abbé Laine ✱, chargé des fonctions curiales.

Secrétaire général, M. l'abbé Ouin-Lacroix ✱.

Maître des cérémonies de la Chapelle, M. l'abbé de Cuttoli.

Prêtre sacristain de la Chapelle, M. l'abbé Allain.

Grand maréchal du palais, S. Exc. M. le maréchal Vaillant, G O ✱, sénateur.

Adjudant général du palais, M. le général de division Rollin, G O ✱.

Préfets du palais : MM. le baron de Montbrun ✱, — le baron de Varaigne du Bourg ✱, — de Valabrègue de la Voestine ✱, — le baron Morio de l'Isle ✱.

Premier maréchal-des-logis, surintendant des palais impériaux, M. le comte Lepic, C. ✱, aide-de-camp de l'Empereur.

Maréchaux-des-logis : MM. le baron Emile Tascher de Pagerie, ✱, — Opperman, O ✱.

Palais des Tuileries et du Louvre.

Gouverneur, M. le maréchal Lechesne, G O ✱.

Palais de Saint-Cloud.

Gouverneur, M. le colonel Thiérion, C ✱, député.

Chambellans.

Grand-chambellan, S. Exc. M. le duc de Bassano, G O ✱, sénateur. — *Premier chambellan*, M. le comte Bacciochi, C ✱, surintendant des spectacles de la Cour et des théâtres impériaux, de la musique de la Chapelle et de la Chambre. — *Chambellans :* MM. le duc de Tarente, O ✱, député ; — le marquis de Chaumont-Quitry, ✱, député ;

— le marquis de Gricourt O ✱ ; le vicomte Olivier de Walsh ✱ ; — le marquis de Conégliano, ✱, député ; — le baron de Bulach, ✱ ; — le vicomte de Laférière, O ✱ ; le comte Roger de Riencourt ; — le vicomte Georges d'Arjuzon.

Chambellans honoraires : MM. le comte de Villeneuve de Chenonceaux, O ✱, sénateur ; — le comte de Labédoyère, ✱, sénateur ; — le comte d'Arjuzon, O ✱, député ; — le marquis de Latour-Maubourg, O ✱, député ; — le comte de Nieuwerkerke, O ✱, directeur des musées impériaux, intendant des beaux-arts de la Maison de l'Empereur ; — le comte J.-P. de Champagny ✱, député ; — le comte de Las Cases ✱, député ; — le comte Henry de la Bourdonnaye-Coetcondec ; — le comte de la Poeze ; — le marquis de Cadore, ✱ ; — Thoinnet, ✱, député ; — le marquis Visconti-Ajmi ; — le baron Solignac.

Cabinet de l'Empereur.

Chef du cabinet, M. Mocquard, C ✱, secrétaire de l'Empereur. — *Sous-chef du cabinet*, M. Sacaley, ✱.

Service des dons et secours.

Directeur, M. le docteur Conneau, C ✱, — *Directeur-adjoint*, M. Peupin, ✱.

Ecuyers.

Grand écuyer, N..... — *Premier écuyer*, M. le général Fleury, G O ✱, aide-de-camp de l'Empereur, directeur général des haras. — *Ecuyers :* MM. Bachon, O ✱ ; — le baron Bourgoing, ✱ ; — le comte d'Aiguesvives, ✱ ; — de Grammont, ✱ ; — le baron Lejeune, ✱ ; — le comte de Castelbajac ; Davillier, O ✱ ; le marquis de Caux ; — le marquis de la Tour-du-Pin-Montauban. — *Ecuyer honoraire*, M. de Burgh. — *Ecuyer inspecteur*, M. le comte d'Aure, O ✱.

Grand veneur, S. Exc. M. le maréchal Magnan, G ✱.

Premier veneur, M. le prince de la Moscowa, C ✱, sénateur, aide-de-camp de l'Empereur.

Commandant des chasses à tir, M. le marquis de Toungeon, C ✱, aide-de-camp de l'Empereur.

Lieutenants de vénerie : MM. le baron Lambert, ✱ ; — le marquis de Latour-Maubourg, O ✱, député.

Lieutenant des chasses à tir, M. le baron de Lage, C ✱.

Grand maître des cérémonies, S. Exc. M. le duc de Cambacérès, G O ✱, sénateur. — *Premier maître des*

cérémonies, M. le comte Rodolphe d'Ornano, O ✱, député.

Introducteurs des ambassadeurs, maîtres des cérémonies : MM. Feuillet de Conches, C ✱ ; — le baron de Lajus, O ✱.

Aides des cérémonies, secrétaires à l'introduction des ambassadeurs : MM. Jules Lecocq ✱ ; — le baron Sibuet ✱.

Trésorier général de la couronne, M. Bure, O ✱.

Trésorier de la cassette, M. Charles Thélin, ✱.

Musique de la chapelle et de la chambre.

Directeur, M. Aubert, G O ✱, membre de l'Institut. — *Pianistes accompagnateurs :* MM. Allary et Labarre.

Service de santé près LL. MM.

Premier médecin de l'Empereur : M. le docteur Conneau, C ✱. — *Médecins et chirurgiens ordinaires :* MM. Andral C ✱ ; — Rayer C ✱ ; — Jobert de Lamballe C ✱ ; — le baron Hippolyte Larrey C ✱ ; — Corvisart O ✱. — *Chirurgien accoucheur*, M. le baron Paul Dubois C✱. — *Médecins et chirurgiens consultants*: MM. Lévy C✱ ; — Bouillaud O ✱ ; — Cloquet C ✱ ; — Velpeau C ✱ ; — Vernois O ✱ ; — Mélier C ✱ ; — Alquié C ✱ ; — Lhéritier ✱ ; Tardieu O ✱. — *Médecins et chirurgiens par quartier :* MM. Delaroque fils ✱ ; — Tenain ✱ ; — Longet O ✱ ; Boulu ✱ ; — Arnal O ✱ ; — de Pietra Santa ✱ ; — Maffei ; — Davaine ✱. — *Médecin ordinaire du prince Impérial*, M. Barthez ✱. — *Chirurgien dentiste*, M. Evans. — *Médecin-dentiste honoraire*, M. Talma. — *Premier pharmacien*, M. Acar ✱.

Conseil de la Maison impériale.

Ce Conseil se compose : De S. Exc. le Ministre de la Maison ; de LL. EExc. les Grands-Officiers de la Couronne ; des Premiers Officiers ; du Secrétaire-général du Ministère de la Maison ; du Trésorier général ; du Directeur général des musées impériaux, intendant des beaux-arts.

Maison militaire de l'Empereur.

Grand maréchal du Palais : S. Exc. le maréchal comte Vaillant, G ✱ sénateur. — *Adjudant général*, M. Rolin, G O ✱ ; général de division.

Aides-de-camp de l'Empereur : MM. le comte Roguet, G O ✱, sénateur, général de division ; — le comte de

Goyon, G ✱, général de division ; — de Failly, G O ✱, général de division ; — le comte de Montebello, G O ✱, général de division ; — Le Bœuf, G O ✱, général de division ; — Frossard, G O ✱, général de division ; — Mollard, G O ✱, général de division ; — le baron de Béville, C ✱, général de division ; — le prince de la Moscowa, C ✱, sénateur, général de brigade ; — Fleury, G O ✱, général de brigade ; — de Waubert de Genlis, C ✱, colonel d'état-major ; — Castelnau, C ✱, colonel d'état-major ; — le marquis de Toulongeon, C ✱, colonel d'état-major ; — le comte Lepic, C ✱, colonel d'état-major ; — le comte Reille, C ✱, colonel d'état-major ; Favé, O ✱, colonel d'artillerie.

Chef du cabinet topographique de l'Empereur, M. le baron de Béville, C ✱, général de division.

Officiers d'ordonnance de l'Empereur : MM. de Méneval, O ✱, lieutenant-colonel d'artillerie ; — de Vassart ✱, chef d'escadron d'artillerie ; — S. A. le prince Joachim Murat, ✱ chef d'escadron de cavalerie ; — Stoffel ✱, chef d'escadron d'artillerie ; — Lebon-Desmottes ✱, capitaine de cavalerie ; — Beaupoil de Saint-Aulaire ✱, capitaine d'artillerie ; — Jumel de Noireterre ✱, capitaine d'état-major ; — de Clermont-Tonnerre ✱, capitaine d'état-major ; — Musnier de Mauroy ✱, capitaine d'infanterie ;—Rolin ✱ capitaine d'état-major ; — Hulot ✱, capitaine d'infanterie ; — de Quélen ✱, capitaine de cavalerie ; — Hamelin ✱, lieutenant de vaisseau ; — de Gallifet ✱, capitaine de cavalerie.

Escadron des Cent-gardes. — M. Verly ✱, lieutenant-colonel, commandant.

MAISON DE L'IMPÉRATRICE.

Grande maîtresse de la maison, Mme la princesse d'Essling

Dame d'honneur, Mme la duchesse de Bassano.

Dames du palais : Mmes la comtesse de Montebello ; — la comtesse de Lezay-Marnesia ; — la baronne de Pierres ; — la marquise de Las Marismas ; — la marquise de Latour-Maubourg ;—la comtesse de Labédoyère ; — la comtesse de Lourmel ; — la comtesse de la Poèze ; — la comtesse de Rayneval ; — de Sancy, née Lefebvre-Desnouettes ; — de Saulcy ; — la baronne de Viry-Cohendier.

Dame lectrice, Mme la comtesse de Pons de Wagner.

Premier chambellan, M. le duc de Tascher de la Pagerie, O ✱, sénateur.

Chambellans : MM. le comte de Lezay-Marnesia ✻ ; — le marquis d'Avrincourt ✻.

Ecuyers : MM. le baron de Pierres ✻, premier écuyer; — le marquis de Lagrange ✻, écuyer.

Secrétaire des commandements, M. Damas-Hinard, O ✻.

Bibliothécaire particulier, M. de Saint-Albin ✻.

MAISON DES ENFANTS DE FRANCE.

Gouvernante, Mme l'amirale Bruat.

Sous-Gouvernantes : Mmes Bizot, — de Brancion.

MAISON DE S. A. I. Mgr LE PRINCE NAPOLÉON.

Chambellans : MM. le comte de Lastic ✻ ; — le comte de Rayneval, O ✻. — *Chambellan honoraire*, M. le baron Mariani, O ✻, député. — *Secrétaire particulier*, M. Hubaine ✻.

MAISON MILITAIRE. — *Premier aide-de-camp*, M. Franconnière de la Morte-Charens, C ✻, colonel d'état-major. — *Aides-de-camp :* MM. Ferri-Pisani, O ✻, lieutenant-colonel d'état-major ; — Ragon, O ✻, lieutenant-colonel du génie ; — Georgette Dubuisson, O ✻, capitaine de frégate. — *Officiers d'ordonnance :* MM. le baron de Pussin-Amory ✻, capitaine de cavalerie ; — Brunet, enseigne de vaisseau.

MAISON DE S. A. I. Mme LA PRINCESSE CLOTILDE.

Dame d'honneur, Mme la duchesse d'Abrantès. — *Dames pour accompagner :* Mmes la comtesse de Clermont-Tonnerre ; — la baronne de la Roncière Le Noury, chargée du secrétariat ; — la vicomtesse Henri Bertrand.

MAISON DE S. A. I. Mme la PRINCESSE MATHILDE.

Dame d'honneur, Mme la baronne de Serlay, née de Rovigo. — *Dames pour accompagner :* Mmes Frédéric de Reiset ; — Espinasse. — *Dame lectrice*, Mme Desly. — *Chevalier d'honneur*, M. le général de division Bougenel, G O ✻. — *Secrétaire des commandements*, M. de Marcol ✻. — *Médecin*, M. Le Helloco, O ✻.

MINISTRE SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

Leurs Excellences :

MM. le comte Colonna Walewski, G ✻, Ministre d'Etat.
Baroche, G ✻, Président du Conseil d'Etat, Ministre sans portefeuille.

MM. Magne, G ✱, Sénateur, Ministre sans portefeuille.
Achille Fould, G ✱, Ministre des Finances.
Rouher, G ✱, Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.
Le maréchal Vaillant, G ✱, Ministre de la Maison de l'Empereur.
Billault, G ✱, Sénateur, Ministre sans portefeuille.
Rouland, G O ✱, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.
Delangle, G ✱, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
Le comte de Persigny, G ✱, Ministre de l'Intérieur.
Le maréchal comte Randon, G ✱, Ministre de la Guerre.
Le comte de Chasseloup-Laubat, G ✱, Ministre de la Marine et des Colonies.
Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires étrangères.

CONSEIL PRIVÉ.

S. Em. Mgr le cardinal Morlot, G O ✱, Sénateur, Archevêque de Paris.
Leurs Excellences :
MM. le maréchal duc de Malakoff, G ✱, Sénateur, Gouverneur général de l'Algérie.
Achille Fould, G ✱, Ministre des Finances.
Troplong, G ✱, Premier Président de la Cour de Cassation, Président du Sénat.
Le comte de Morny, G ✱, Président du Corps Législatif.
Baroche, G ✱, Président du Conseil d'Etat, Ministre sans portefeuille.
Le comte de Persigny, G. ✱, Sénateur, Ministre de l'Intérieur.
Le maréchal Vaillant, G ✱, Sénateur, ministre de la Maison de l'Empereur.
Le comte Colonna Walewski, G ✱, Sénateur, Ministre d'Etat.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Leurs Excellences :
Comte Vaillant (11 décembre 1851).
Magnan (31 décembre 1852).
Comte Baraguey-d'Hilliers (28 août 1854).
Pélissier, duc de Malakoff (12 septembre 1855).
Comte Randon (18 mars 1856).

Certain-Canrobert (19 mars 1856).
Comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (6 juin 1859).
Comte de Mac-Mahon, duc de Magenta (6 juin 1859).
Niel (25 juin 1859).
Comte d'Ornano.

AMIRAUX.

Leurs Excellences : MM. Hamelin, Grand-Chancelier de la Légion-d'Honneur ; — Desfossés (Romain).

SÉNAT. — Bureau.

Président, S.Exc. M. Troplong, G ✻.
Vice-Présidents, MM. de Royer, G O ✻, premier vice-président ; — LL. Exc. le maréchal comte Baraguey-d'Hilliers, G ✻ ; — le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, G ✻ ; — le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, G ✻.
Grand référendaire, le général marquis d'Hautpoul, G ✻
Secrétaire, le baron de Lacrosse, G O ✻.

CORPS LÉGISLATIF. — Bureau.

Président, S. Exc. le comte de Morny, G ✻.
Vice-présidents : MM. Schneider, G O ✻ ; Reveil, C ✻.
Secrétaires : MM. Vernier, O ✻ ; — comte Joachim Murat ✻ ; — de Saint-Germain ✻ ; — marquis de Talhouet ✻ ; — baron David, O ✻ ; — comte le Peletier-d'Aunay ✻.
Questeurs : MM. Hébert, O ✻ ; — général Perrot, G ✻.

CONSEIL D'ÉTAT. — Bureau.

Président, S. Exc. M. Baroche, G ✻.
Vice-président, M. de Parieu, G O ✻.
Présidents des sections : MM. le général de division Allard, G O ✻ (guerre, marine, Algérie et colonies). — Boudet, C ✻ (contentieux). — Vuillefroy, C ✻ (travaux publics, agriculture et commerce). — Boinvilliers, C ✻ (intérieur, instruction publique et cultes). — Vuitry, C ✻ (finances).

ADMININISTRATION DU DÉPARTEMENT.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE. — ORGANISATION JUDICIAIRE. — ORGANISATION RELIGIEUSE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — ORGANISATION MILITAIRE. — SERVICE DES BOIS DE LA MARINE. — TRAVAUX PUBLICS, ROUTES ET CHEMINS. — INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE. — ORGANISATION FINANCIÈRE. — AGENTS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE. — INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE. — COMMERCE, INDUSTRIE, BEAUX-ARTS, A NANCY ET DANS LE DÉPARTEMENT. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Députés au Corps législatif. — Préfecture de la Meurthe. — Conseil de Préfecture. — Bureaux de la Préfecture. — Conseil général du département, Conseils d'arrondissements. — Sous-Préfectures. — Police générale. — Mairies, Conseils municipaux, Commissaires de police. — Service de la télégraphie. — Tableau des communes, avec l'indication du nom des maires et de la population.

§ 1er. DÉPUTÉS AU CORPS LÉGISLATIF.

1re Circonscription électorale (cantons de Toul-nord, Toul-sud, Colombey, Domêvre-en-Haye, Thiaucourt, Nancy-nord, Nancy-ouest, Haroué et Vézelise). *Député :* A. Drouot ✻, membre du Conseil général, propriétaire à Nancy.

2e Circonscription électorale (cantons de Nancy-est, Saint-Nicolas, Lunéville-nord, Lunéville-sud-est, Baccarat, Bayon, Blâmont, Gerbéviller, Réchicourt et Lorquin). *Député :* le baron Buquet O ✻, membre du Conseil général, maire de Nancy.

3e Circonscription électorale (cantons de Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg, Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic, Nomeny et Pont-à-Mousson). *Député :* E. Chevandier de Valdrôme ✱, membre du Conseil général, à Cirey.

§ 2. PRÉFECTURE DE LA MEURTHE

(*Hôtel de la Préfecture, rue d'Alliance.*)

PRÉFET, M. de SAINT-PAUL, O ✱, Grand-Officier de l'Ordre des Saints-Maurice et Lazare.

***Secrétaire général*, M. le baron de Barral, rue de la Vénerie, 11.**

§ 3. CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Conseillers : Mamelle, cours Léopold, 26. — Boidin, place de la Carrière, 22. — Costé, rue de la Monnaie, 4. — Carette, rue de la Poissonnerie, 26.

Secrétaire : Hoffmann.

Attributions. — Contentieux des contributions foncière, mobilière, personnelle, portes et fenêtres et des patentes. — Contentieux des communes, des établissements publics et des particuliers. — Apurement des comptes des receveurs municipaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des fabriques et de l'école normale. — Décision sur la validité des élections des conseillers de département et des conseillers municipaux. — Décisions sur les contraventions en matière de grande voirie, de police du roulage et de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière d'affouage et d'allotissement de biens communaux. — Décisions sur les contestations relatives à l'exécution des travaux publics et des travaux communaux. — Décisions sur l'exercice du droit de pâturage dans les forêts impériales. — Avis sur les réclamations en matière d'inscriptions sur les listes électorales. — Avis sur les acquisitions et les aliénations faites par les communes. — Avis sur la validité des cautionnements fournis par les entrepreneurs des travaux militaires. — Avis sur les adjudications des travaux publics. — Décisions sur l'interprétation des ventes domaniales et des actes administratifs. — Avis sur les demandes en établissement d'ateliers incommodes ou insalubres. — Décisions sur les autorisations d'ester en justice faites par les communes, les établissements de

arité et de bienfaisance, les fabriques des églises et les particuliers contre les communes, les hospices, les bureaux de bienfaisance et les fabriques. — Avis sur les transactions entre les communes, les établissements publics et les particuliers. — Décisions sur le règlement des indemnités en matière de voirie vicinale. — Décisions sur les réclamations en matière de curage des rivières non navigables et des ruisseaux. — Décisions en main-levée d'inscriptions prises au profit des hospices, des bureaux de bienfaisance et des fabriques. — Enfin, avis sur toutes les questions que le gouvernement et les Préfets peuvent soumettre aux conseils de préfecture.

§ 4. BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

CABINET DU PRÉFET.

Chef du cabinet, Liégeois, avocat, chef de division, rue de la Hache, 10.

Attributions. — Ouverture et classement de la correspondance. — Personnel de l'administration départementale et des différentes administrations publiques. — Personnel des bureaux de la Préfecture. — Nomination des percepteurs, percepteurs-surnuméraires ; directeurs, distributeurs et facteurs des postes ; débitants de tabac et de poudre. — Surnuméraires des contributions directes et indirectes. — Personnel des commissaires de police. — Affaires confidentielles. — Télégraphie. — Presse : autorisation et surveillance des journaux. — Demandes de secours adressées à l'Empereur ou à l'Impératrice. — Demandes de places. — Police politique ; autorisation et surveillance des associations. — Légion d'honneur ; demandes de décorations ; autorisations d'accepter des décorations étrangères. — Récompenses pour belles actions. — Cérémonies publiques, honneurs et préséances. — Théâtres. — Beaux-arts. — Musées et sociétés savantes. — Affaires que le Préfet se réserve.

1re DIVISION. *Administration générale, militaire et de police.*

Chef de division, Gérardin, rue Lafayette, 6.
Sous-chef, Aubry, place de la Carrière, 11.

Attributions. — Recrutement, affaires militaires. — Colonisation de l'Algérie. — Marine, école navale, invalides militaires et de la marine. — Légion d'honneur, décès des légionnaires. — Demandes de secours des anciens militaires de la Ré-

publique et de l'Empire. — Police générale, municipale et rurale. — Prisons. — Colporteurs. — Musiciens ambulants et saltimbanques. — Passeports. — Etat civil, transmission des actes de décès. — Réfugiés étrangers. — Gendarmerie, répartition des brigades. — Chasse et pêche. — Sociétés de secours mutuels. — Elections au Corps législatif, au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement. — Douanes, transit, saisies dans l'intérieur, réclamations. — Sociétés anonymes d'industrie, d'assurances et autres. — Naturalisation. — Listes du jury. — Chambres et tribunaux de commerce — Police médicale. — Santé publique : service des épidémies, vaccine, cours d'accouchement. — Subsistances. — Chambres et sociétés d'agriculture — Haras. — Commissions hippiques. — Conseils des Prud'hommes. — Brevets d'invention. — Imprimerie et librairie : concessions de brevet, dépôt légal. — Loteries. — Expositions industrielles. — Examens pour les écoles du gouvernement. — Bourses impériales, départementales et communales dans les lycées et collèges. — Statistique territoriale et industrielle. — Renseignements dans l'intérêt des familles. — Etablissements insalubres, incommodes ou dangereux. — Envoi du Recueil des actes administratifs.

2e DIVISION. — *Administration départementale et travaux publics.*

Chef de division, Liégeois, avocat, rue de la Hache, 10.
Chef de bureau : Charbonnier, rue du faubourg des Trois-Maisons, 27.

Attributions.— Administration départementale, acquisitions aliénations, échanges des propriétés départementales, travaux départementaux, emprunts, impositions extraordinaires, etc. — Archives. — Comptabilité départementale et de tous les ministères. — Contributions directes, répartement de l'impôt, réclamations. — Cadastre. — Contributions indirectes, réclamations, droits sur les sels, sur le sucre indigène, droits de navigation, bacs et passages d'eau, culture du tabac. — Percepteurs, congrés, secours aux anciens percepteurs. — Porteurs de contraintes. — Caisses publiques, dette publique, récépissés, crédit foncier, caisse de retraites départementale. — Pertes et secours par suite d'incendies, grêle, inondations, etc. — Travaux publics : chemins de fer, canaux et rivières naviguables, routes impériales et départementales, personnel, nominations des agents inférieurs, travaux, dépenses, acquisitions de terrains, alignements, plantations, etc. — Service hydraulique : réglementation des usines hydrauliques, curage des cours d'eau naviguables et non navi-

guables, irrigations, dessèchements, marais, drainage.— Service des mines, concessions, exploitations. — Police du roulage, de la navigation, du flottage, de la grande voierie et des chemins de fer. — Aliénés, enfants trouvés, maisons de Secours, maison des Apprentis, sourds-muets, aveugles. — Caisse de retraites pour la vieillesse. — Poids et mesures.

3e DIVISION. — *Administration communale, hospitalière et des domaines.*

Chef de division, Duhaut jeune, rue Stanislas, 66.
Chef de division honoraire, Duhaut aîné, rue Sainte-Catherine, 35.
Sous-chefs : Pèlerin, à Laneuveville.—Garnier, Grande-Rue (Ville-Vieille), 60.

Attributions — Organisation municipale : nomination, suspension et révocation des maires et adjoints ; suspension et dissolution des conseils municipaux. — Administration communale. — Formations, divisions et réunions de communes. — Revenus communaux, octrois, droits de toute nature, acquisitions, aliénations, échanges, travaux communaux, cimetières, etc. — Budgets et comptes des communes, impositions et emprunts, cotisations municipales et particulières. — Répartition du fonds des amendes de police correctionnelle ; attribution aux communes de la part leur revenant dans les amendes de police municipale, de chasse, etc. — Placement de fonds disponibles. — Contentieux des communes, actions judiciaires, transactions, dons et legs.— Gardes champêtres communaux et particuliers, parcours, vaine pâture, troupeaux communs, bans de récolte, voirie urbaine, plans d'alignements des villes et communes, droits de voirie. — Chemins vicinaux, personnel des agents-voyers, classement, direction, construction et rectification des chemins, alignements, fixation des contingents des communes, répartition de la subvention départementale, prestation en nature, approbation des rôles, états de cotes irrécouvrables, etc. — Domaines de l'Etat, acquisitions, aliénations, échanges, actions judiciaires, domaines engagés, etc. — Remise au domaine des parcelles non employées pour les travaux publics et aliénation de ces parcelles. — Forêts de l'Etat, des communes et des établissements publics, personnel des gardes forestiers communaux, délimitations, aménagements, exploitation des forêts, droits d'usage, cantonnements, affouages, constructions à distance prohibée des forêts, défrichements de bois particuliers. — Cultes : culte catholique, fabriques, congrégations religieuses, création de cures, succursales, chapelles simples, chapelles vicariales et chapelles de se-

cours. Cultes non catholiques. — Instruction primaire, maisons d'écoles communales, salles d'asile, ouvroirs, secours du département et de l'Etat, règlement des dépenses, rétribution scolaire, etc.; lycées et colléges communaux, budgets et comptes. — Hospices et bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, caisses d'épargnes et dépôts de mendicité communaux, administration, comptabilité, régime intérieur, nomination des commissions administratives, travaux, budgets et comptes, etc. — Admission des malades indigents dans les hospices communaux. — Monuments historiques.

Bureau de l'Instruction publique.

Inspecteur d'Académie, Maggiolo.

Attributions. — Personnel de l'instruction primaire : nominations, avancements, suspensions et révocations des instituteurs primaires et des institutrices. — Salles d'asile, ouvroirs. — Plaintes et réclamations contre le personnel. — Mouvement général de l'instruction primaire. — Enseignement secondaire : lycées et colléges communaux. — Enseignement supérieur : facultés, écoles préparatoires. — Conseil départemental de l'instruti on publique.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Archiviste, Henri Lepage ✱✱, à l'hôtel de la Monnaie.

Attributions.— Classement et conservation des titres et des papiers qui ne sont pas nécessaires au travail journalier des bureaux ; délivrance des expéditions de ces pièces. Rédaction de l'inventaire des Archives. — Le bureau des Archives est ouvert au public comme ceux de la Préfecture.

Jours d'audience et heures d'ouverture des bureaux.

Le Préfet reçoit le *jeudi* et le *samedi*, de une heure à trois heures ; il reçoit également les autres jours, sur une demande écrite, motivant l'objet de la conférence et indiquant le lieu où la réponse doit être adressée.

Les Conseillers de préfecture tiennent leurs séances ordinaires le *lundi* et le *vendredi*, à midi.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours non fériés, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure : il n'y a d'exception à cette règle que pour les chefs ou premières autorités des administrations.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Président, Guibal ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Membres : Mamelle, doyen des conseillers de Préfecture ; Percin ✱, ancien inspecteur d'académie ; Lacroix ✱, ingénieur du service hydraulique ; Chatelain, architecte diocésain ; Morey ✱, Corrard des Essarts ✱, Henriot ✱ et Melin, architectes ; l'abbé Barbier, professeur au Séminaire.

§ 5. CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff. Thiébault, à Isming. — Château-Salins. Comte de Landreville, à Nancy. — Delme. Comte de Riocour, à Aulnois. — Dieuze. De Guaita, à Tarquinpol. — Vic. Bagré, à Vic.

Arrondissement de Lunéville. — Godard-Desmarest ✱, à Baccarat. — Bayon. Débuisson, à Nancy. — Blâmont. Vaultrin ✱, à Blâmont. — Gerbéviller. Hannezo, à Lunéville. — Lunéville (nord). Jeannequin, à Lunéville. — Lunéville (sud-est). Michaut, à Nancy.

Arrondissement de Nancy. — Le prince de Beauvau, O ✱, sénateur, à Haroué. — Nancy (est). Baron Buquet, O ✱, député, maire de Nancy. — Nancy (nord). Monnier ✱, à Nancy. — Nancy (ouest). Volland ✱, à Nancy. — Nomeny. Baron de Mahuet ✱, à Létricourt. — Pont-à-Mousson. Magot. — Saint-Nicolas. Comte de Lambel, à Fléville. — Vézelise. Rollin, à Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg. — Fénétrange. Hertz, à Sarrebourg. — Lorquin. E. Chevandier de Valdrôme ✱, député, à Cirey. — Phalsbourg, Germain (Adolphe), à Phalsbourg. — Réchicourt. Germain (Justin), à Réchicourt. — Sarrebourg. Garnier ✱, à Nancy.

Arrondissement de Toul. — Colombey. Bon de Prailly ✱, à Nancy. — Domêvre. Urion, à Villers-en-Haye. — Thiaucourt. Forel, à Thiaucourt. — Toul (nord). Douzain, à Bruley. — Toul (sud). Drouot ✱, député, à Nancy.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff. Poirel, procureur impérial à Verdun. — Château-Salins. De Schacken ✱, médecin à Château-Salins ; — Thouve-

nel ✱, propriétaire à Burthecourt. — Delme. Joly, juge de paix à Delme ; — Peupion, notaire à Viviers. — Dieuze. Blahaye, propriétaire à Dieuze ; — Buquet, à Dieuze. — Vic. Arnoux, avocat à Vic ; — Salmon, maire de Moyenvic.

Arrondissement de Lunéville. — Baccarat, Jacquel, propriétaire à Badonviller ; — de Fontenay ✱, directeur des cristalleries, à Baccarat. — Bayon. Martinet, à Virecourt. — Blâmont. Colle ✱, officier en retraite, à Blâmont. — Gerbéviller. Henry-Planté, à Gerbéviller. — Lunéville (nord). Parmentier, jeune, à Lunéville ; — Noël, propriétaire, à Sommerviller. — Lunéville (sud-est). Hamelin, avocat à Lunéville ; — Guérard, ancien notaire, à Lunéville.

Arrondissement de Nancy. — Haroué. Welche, à Nancy. — Nancy (est). De Lasalle, O ✱, conseiller à la Cour ; — Hainglaise, ancien notaire. — Nancy (ouest). Meaume ✱, professeur à l'Ecole impériale forestière. — Nancy (nord). Lemoine ✱, médecin. — Nomeny. Comte de Morville, maire à Mailly. — Pont-à-Mousson. D'Autrecourt, maire de Champey. — Saint-Nicolas. N... — Vézelise. Boileau, propriétaire à Viterne.

Arrondissement de Sarrebourg — Fénétrange. Faigle, propriétaire à Fénétrange ; — Benoit, propriétaire à Berthelming. — Lorquin. Schott, maire à Lorquin ; — Ména, ancien notaire à Cirey. — Phalsbourg. Weiss-Erckmann, à Phalsbourg ; — Lelein, à Mittelbron. — Réchicourt-le-Château. Marcel, à Réchicourt. — Sarrebourg. Colle, juge de paix ; — Burckhardt, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Colombey, Roussel, maire à Gémonville ; — Mény, notaire à Colombey. — Domèvre-en-Haye. D'Hamonville, maire de Manonville ; — Chouvert, à Bernécourt. — Thiaucourt. Curéli, à Jaulny. — Toul (nord). Saunier, maire à Lucey. — Collin, propriétaire à Ménil-la-Tour. — Toul (sud). Rampont, à Toul ; — Thouvenin, maire à Domgermain.

§ 5. SOUS-PRÉFECTURES.

Château-Salins. — Sous-Préfet, Mazerat ✱. — Chef des bureaux, Crétaille.

Lunéville. — Sous-Préfet, de Fonbrune ✱. — Chef des bureaux, Gibou.

Sarrebourg. — Sous-Préfet, Godefroy ✱. — Chef des bureaux, Jacquot.

Toul. — Sous-Préfet, Lambert ✱. — Chef des bureaux, Dedenon.

§ 7. POLICE GÉNÉRALE.

Commissaire central de police à Nancy, Henry ✱, place Stanislas, 3.

Commissaires de police cantonaux :

Nancy (est), Leherissé. — Nancy (ouest), Bègue. — Nancy ord), Moussiau. — Nomeny, Vincent. — Pont-à-Mousson, Duval. — Saint-Nicolas, Masson. — Vézelise, Lambert ✱. — Toul, Gindre. — Thiaucourt, Hyolle. — Lunéville, Paulus, Potor. — Baccarat, Saintlot. — Blâmont, Harel. — Vic, Pascal. — Dieuze, Giess. — Sarrebourg, Gaz. — Phalsbourg, Muess.

§ 8. MAIRIES.

Arrondissement de Nancy.

VILLE DE NANCY.

Maire. — Baron Buquet, O ✱, député, rue de la Constitution, 2.

Adjoints. 1er Welche, place de la Carrière, 30. — 2e Mathieu-Pernet, rue Saint-Dizier, 117. — 3e Romer, rue Stanislas, 80.

Conseil municipal. — Grandjean ✱, docteur en médecine, rue des Carmes, 31. — Welche, adjoint. — Lemoine ✱, docteur en médecine, rue Saint-Dizier, 17. — Mathieu-Pernet, adjoint. — Parisot (Victor), docteur en médecine, rue Saint-Julien, 37. — Fabvier, conseiller à la Cour impériale, rue d'Alliance, 8. — Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7. — Pierson ✱, président de chambre à la Cour impériale, cours Léopold, 3. — Bernard, avocat, rue des Michottes, 3. — Parade, O ✱, directeur de l'École forestière, rue Girardet, 12. — Ottenheimer, maître de poste, rue des Tiercelins, 42. — Geny (Alex.), propriétaire, rue des Chanoines, 3. — Drouot ✱, député, rue des Ponts, 8 bis. — Lombard, ancien avoué, rue de la Constitution, 9. — Pène, docteur en médecine, à la Côte de Toul. — Saladin, père, manufacturier à Bon-Secours. — Bronillon, ancien négociant, rue des Dominicains, 14. — Cézard ✱, armateur, rue Girardet, 4. — Romer, adjoint. — Boppe-Cabocel, négociant, rue des Ponts, 25. — Paillart, O ✱, premier président honoraire, rue des Quatre-Eglises, 42. — Béchet, docteur en médecine, rue Saint-Jean, 43. — Collenot ✱, rue des Michottes, 11. — De Jandin, ancien négociant,

rue Montesquieu, 16. — Huron, négociant, rue du Pont-Mouja, 23. — Elie-Baille ✱, ancien négociant, rue Drouot, 4. — Pitoy, ancien négociant, rue Saint-Nicolas, 34. — Prosper Lévylier, ancien officier, rue Mably, 9. — Hainglaise, ancien notaire, rue Stanislas, 57. — N...

Receveur municipal, Diot, fils, Hôtel-de-Ville, ancienne poste.

Bureaux de la Mairie. Secrétaire en chef de la Mairie, Gérard-Grandville, à l'Hôtel-de-Ville.

Chefs des bureaux : Aimé Grandcolas (bureau général), rue des Ponts, 22. — Poirot (administration et comptabilité), Hôtel-de-Ville, rue des Dominicains. — Beaucourt (actes de l'état civil), rue des Tiercelins, 26. — Pitat, chef du bureau des renseignements, des contributions et du bureau militaire, rue Montesquieu, 4. — Diot, père, premier commis du bureau militaire, Hôtel-de-Ville.

Médecins vaccinateurs : Lévylier, rue Saint-Dizier, 102. (1re, 2e et 3e sections). — Winter, rue Saint-Nicolas, 2. (4e, 5e et 6e sections). — Grandjean ✱, rue des Carmes, 31. (7e et 8e sections).

Médecins chargés de constater les décès à domicile : 1re et 8e sections, Winter, rue Saint-Nicolas, 2. — 2e et 6e sections, Contal, rue des Ponts, 6. — 3e et 7e sections, Lévylier, rue Saint-Dizier, 102. — 4e et 5e sections, Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44.

Commissaires répartiteurs : Lambert, petite rue des Carmes, 1 ; Gérardin-Hermite, rue de la Salpétrière, 4 ; Desfossez, rue de Grève, 15 ; Brouillon, rue des Dominicains, 14 ; Lorta, rue Sainte-Catherine, 15.

Commissaires répartiteurs suppléants : Remy, rue Saint-Nicolas, 18 ; Pitat, rue Montesquieu, 4 ; Eury, rue de la Hache, 6. — N.....

Employés aux renseignements et au recensement de la population : Thirion, rue Sainte-Catherine, 28 (1re et 2e sections). — Perroux, rue Notre-Deme, 66 (3e, 4e et 5e sections). — Duré, rue de la Hache, 16 (6e, 7e et 8e sections).

Bureau de l'Architecte. — Morey ✱, architecte, place de la Carrière, 18.

Lapierre, conducteur des travaux, rue de Metz, 10. — Brunet, rue de l'Hospice, 11, agent-voyer. (Ce bureau est ouvert de 9 heures à midi.)

Les bureaux de la Mairie sont ouverts de 9 à 3 heures et demie, du 1er octobre au 1er avril, et jusqu'à 4 heures, du 1er avril au 1er octobre, excepté le bureau militaire qui ne se ferme qu'à 6 heures.

Octroi municipal. (V. chapitre VIII. Organisation financière.)

Police de la ville de Nancy.

Commissaire central, Henry ✱, place Stanislas, 5.

Commissaires de police : Canton de Nancy-est, Leherissé, rue de la Hache, 44. — Canton de Nancy-ouest, Bègue, rue des Ponts, 58. — Canton de Nancy-nord, Moussiau, rue de l'Opéra, 5.

Inspecteur de police, Lamontagne, rue Stanislas, 108.

Agents attachés au bureau central : Brigadier, Gueuleux, rue Saint-Dizier, 77. — Sous-brigadier, Humbert, place des Dames, 13. — Sergents de ville, Grandjean, rue de la Constitution, 1. — Haye, rue de la Hache, 21. — Pierron, faubourg Stanislas, 42. — Renard, rue du Montet, 22. — Nivelet, petite rue Saint-Pierre, 1. — Fichon, petite rue Saint-Pierre, 14.

Canton de Nancy-Est. Sous-brigadier, Schuller, faubourg Stanislas, 27. — Sergent de ville, 1re section, Roussel, rue Saint-Nicolas, 59. — Sergent de ville, 2e section, Guillemette, rue Sainte-Catherine, 28. — 3e Section, Jacquot, faubourg St-Pierre, 22.

Canton Ouest. Brigadier, Metzger, faubourg Stanislas, 33. — Sergent de ville, 4e section, Thiéry (François), rue de la Hache, 84. — Sergent de ville, 5e section, Richard, Grande-Rue, 95. — 6e Section, Billmayer, rue Saint-Nicolas, 107.

Canton Nord. Sous-brigadier, Chouleur (Louis), Grande-Rue, 23. — Sergents de ville, 7e section, Colin, rue Saint-Epvre, 4. — 8e Section, Thiéry (Jean-Baptiste), Grande-Rue, 115.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers de la ville de Nancy, composée de 120 *hommes en service actif et de* 25 *vétérans.*

Capitaine-commandant, Pitoy, rue des Carmes, 34.

Capitaine en 2e, Clément, rue Saint-Michel, 27.

Chirurgien-aide-major, L. Parisot, rue Saint-Georges, 11.

Lieutenant en 1er, Luchini, place Saint-Jean, 49.

Lieutenant en 2e, Thiéry, cours Léopold, 25.

Sous-lieutenant en 1er, Riot, rue Saint-Michel, 27.

Sous-lieutenant en 2e, Petitdidier, faubourg St-Pierre, 133.

Gardes champêtres : Canton Nord, Gouthière, rue du Ruisseau, 60. — Canton Est, Piénay, aux Grands-Moulins. — Charbonnier, rue des Ponts, 11. — Canton Ouest, Belot, faubourg Stanislas, 24.

Tambour de ville, Deville, rue des Quatre-Eglises, 24.

Afficheur, Barbier, faubourg des Trois-Maisons, rue du Cimetière, 9.

Livreurs de grains : Toussaint, rue du Pont-Mouja, 20. — Thiéry (Auguste), rue de la Hache, 21. — Coqueron, rue Saint-Georges, 99.

Livreurs de bois : Baptiste, rue de l'Hospice. — Mansuy, rue des Ponts, 68. — Grandsire, rue du Faubourg-Stanislas, 8.

— Pernot, rue de la Hache. — Thiébaut, place Saint-Epvre. — Comte, rue de la Boucherie, 22. — Simonet, faubourg Saint-Pierre, 110. — Dérousse, rue de la Boucherie. — Bastien, faubourg Stanislas. — Blanc, rue de la Boucherie, 22.

Service des inhumations : Mairemengin fils et veuve Mairemengin, dite Antoine, rue Bailly, 8.

Commissaires des inhumations : Guilminot, rue St-Dizier, 118. — Jeanpierre, rue de la Salpêtrière, 12.

MAIRES ET ADJOINTS A LA NOMINATION DE L'EMPEREUR.

Arrondissement de Nancy.

Haroué. — Maire, L'huillier. — Adjoint, Mazelin.

Nomeny. — Maire, N... — Adjoint, Benoît.

Pont-à-Mousson. — Maire, Noisette. — Adjoint, Thiéry.

Saint-Nicolas. — Maire, Marchal fils. — Adjoints, Durnesse et Laurent.

Vézelise. — Maire, Rollin. — Adjoint, Thouvenin.

Arrondissement de Château-Salins.

Château-Salins. — Maire, de Schaken ✱. — Adjoint, Darius.

Albestroff. — Maire, Briot. — Adjoint, Herbuveaux.

Delme. — Maire, Girard. — Adjoint, Gabel.

Dieuze — Maire, N. — Adjoints, Blahay et Humbert.

Vic. — Maire, Bagré. — Adjoints, Mesny et Grody.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville. — Maire, Parmentier. — Adjoints, Maire et Roussel.

Baccarat. — Maire, Godard-Desmarets ✱. — Adjoints, Brice et Guébourg.

Bayon. — Maire, Gauthier. — Adjoint, Carnet.

Blâmont. — Maire, Mathis de Grandseille ✱. — Adjoint, Spire.

Gerbéviller. — Maire, Henry-Planté. — Adjoint, Renaux.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg. — Maire, Mangenot. — Adjoints, Lippmann et Weiss.

Fénétrange. — Maire, Faigle. — Adjoint, Bricka.

Lorquin. — Maire, Schott. — Adjoint, Licourt.

Phalsbourg. — Maire, Germain. — Adjoints, Beader et Seltier.

Réchicourt-le-Château. — Maire, Marcel. — Adjoint, Oury.

Arrondissement de Toul.

Toul. — Maire, Desloges ✱. — Adjoints, Ferry et Dieu.

Colombey — Maire, Panin. — Adjoint, Rouyer.

Domèvre. — Maire, Petit. — Adjoint, Carême.
Thiaucourt. — Maire, Rollet. — Adjoint, Daurin.

§ 9. Lignes télégraphiques (Administration des).

INSPECTION DE LA MEURTHE.

(Bureaux, Trottoirs Stanislas, 26, et Terrasse de la Pépinière.)

Inspecteur, Blavier, rue Saint-Dizier, 138.

Station de Nancy.

Directeur des transmissions, Miège, Trottoirs Stanislas. — Employés : Morel, Baunard, Bertrand, Liégeois, Evrard, Lecomte, Spetz, Mutelé, Girardin. — Surnuméraire, Martin. — Facteurs : Césard, Constans.

Gare de Nancy.

Employés : Ferry, Varin, Jozan.

Station de Lunéville.

Chef de station, Cuche. — Employé, Lejeune. — Facteur, Michel.

Station de Toul.

Employé chargé du service, Magnin. — Facteur auxiliaire, Brion (Achille).

Station de Sarrebourg.

Employé chargé du service, Georges. — Facteur auxiliaire, Keltz.

Station de Château-Salins.

Employé chargé du service, Estienne. — Facteur auxiliaire, Lagarde.

Surveillance des lignes.

Surveillants assermentés : Defrance, Delozanne, Brion (Alexis), à Nancy. — Helvig, à Sarrebourg.

Les stations télégraphiques de la Meurthe communiquent avec toutes les villes de France, de l'Algérie et de l'étranger, où il existe un service électrique.

Les bureaux sont ouverts :

A Nancy, à toute heure du jour et de la nuit. (L'entrée des bureaux du côté de la Pépinière est fermée à partir de 9 heures du soir. L'entrée du côté des Trottoirs Stanislas est ouverte toute la nuit.)

A Lunéville, en été, de 7 heures du matin à 9 heures du soir; en hiver, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

A Toul, à Sarrebourg et à Château-Salins, les jours ordinaires, de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures du soir; les dimanches, de 2 heures à 5 heures du soir.

Stations télégraphiques du chemin de fer desservies par les agents des compagnies et autorisées à transmettre les dépêches privées aux mêmes conditions que les bureaux de l'Etat.

Pont-à-Mousson. — Dieulouard. — Frouard. — Varangéville-Saint-Nicolas. — Blainville. — Avricourt. — Lutzelbourg. — Les gares de Lunéville, Toul et Sarrebourg reçoivent à toute heure du jour les dépêches relatives aux incidents de voyage. Elles n'acceptent les autres dépêches qu'aux heures où le bureau de l'Etat est fermé.

Tarifs des dépêches télégraphiques pour l'intérieur de la France.

Les dépêches télégraphiques privées de un à vingt mots, adresse et signature comprises, sont soumises aux taxes suivantes, perçues au départ, savoir :

Les dépêches échangées entre deux bureaux d'un même département, à une taxe fixe de 1 franc.

Les dépêches échangées entre deux bureaux quelconques du territoire de l'Empire, hors le cas précédent, à une taxe fixe de 2 francs.

La même taxe est appliquée aux dépêches pour la Corse.

Au-dessus de vingt mots, ces taxes seront augmentées de moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédant.

L'indication de la date, de l'heure de dépôt et du lieu de départ est transmise d'office. Sauf ces indications, tous les mots, inscrits par l'expéditeur sur la minute de sa dépêche, sont comptés et taxés.

L'expéditeur peut comprendre dans sa dépêche la demande de collationnement ou d'accusé de réception par le bureau de destination.

La taxe du collationnement est égale à celle de la dépêche.

La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

Le public est admis à déposer des dépêches privées pendant la nuit et sans augmentation de taxe, pour les bureaux français de Bordeaux, Boulogne, Calais, Chambéry, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Narbonne, Nancy, Nice, Paris, Strasbourg, Toulouse, Tours et Bastia.

Il est perçu :

Une taxe fixe de huit francs pour les dépêches de 1 à 20 mots échangées entre un bureau quelconque de France et un bureau quelconque d'Algérie ;

Une taxe fixe de dix francs pour les dépêches de 1 à 20 mots échangées entre un bureau quelconque de France et un bureau quelconque de Tunisie.

Au-dessus de 20 mots, ces taxes sont augmentées de moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.

COMMUNES ET POPULATION.		DISTANCE du chef-lieu.	Arrondiss.t	DISTANCE.	CHEF-LIEU de CANTON.	DISTANCE	BUREAU de POSTE.	MAIRES.	CURÉS OU ANNEXES.	INSTITUTEURS.
1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Abaucourt	615	28	N	28	Nomeny	3	Nomeny	Bricé	Malhache	Schmitt
Aboncourt-en-Vosges	314	56	T	45	Colombey	23	Vandeléville.	Mougenot	Thomassin	Bansson (fils)
Aboncourt-s.-Seille	172	21	V	16	Château-S.	14	Moncel-sur-S.	Henriot	(*Manhoué*)	Bagard
Abreschwiller	1737	78	S	16	Lorquin	9	Abreschwiller	Vagner	Louis	Kipper. Férry
Achain	252	44	V	18	Château-S.	14	Château-S.	Broquard	Paris	Cézard
Affracourt	293	31	N	31	Haroué	1	Haroué	Arnould	*Marsal*	Moine
Agincourt	229	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Drouville	N.	Grosjean
Aingeray	482	16	T	12	Toul (n.)	12	Toul	Pierson	Stique	Jacquemin
Ajoncourt	286	21	V	24	Delme	11	Aulnois	Xardel	(*Arraye*)	Canette
Alaincourt-la-Côte	240	53	V	24	*Idem*	5	Delme	Bastien	(*Liocourt*)	Nicolas
ALBESTROFF	767	65	V	15	Albestroff	»	Albestroff	Briot	N.	Febvrel, Henry
Allain-aux-Bœufs	543	29	T	37	Colombey	3	Colombey	Moudin	Français	Olry
Allamps	504	37	T	18	*Idem*	8	Colombey	Didier	Valentin	Oudot
Altroff	1041	63	V	34	Albestroff	6	Altroff	Févier	Britsch	Guerber
Amance	467	13	N	13	Nancy (e.)	13	Bouxièr.-a.-C.	Collenot	Simonaire	Louis
Amelécourt	181	32	V	8	Château-S.	12	Château-S.	Bonnet	Barthelemy	Claude
Amenoncourt	246	58	L	28	Blâmont	7	Blâmont	Geoffroy	Delarue	Mazal
Ancerviller	745	60	L	30	*Idem*	7	Blâmont	Fiel	Gérard	Poiret
Andilly	350	56	T	12	Domèvre	8	Noviant	Clément	Gabriel	Berthand
Angomont	376	77	L	40	Baccarat	22	Badonviller	Vernier	Demange	Berson
Angviller	228	6[illegible]	S	18	Fénétrange	15	Dieuze	Foulle	(*Bisping*)	Francomme (L.)
Ansanville	339	56	T	17	Domèvre	8	Noviant	Salhorgne	Abrant	Lalance
Anthelupt	434	24	L	7	Lunéville (n.)	6	Lunéville	Hannezo	Houzelot	Colbert
Armaucourt	458	20	N	20	Nomeny	12	Bouxièr.-a.-C.	Noël	Missenard	Guillaume

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
naville	787	45	T	45	Thiaucourt	17	Pagny-s.-M.	Renaudin	Viard	Grégoire
rracourt	802	31	V	8	Vic	8	Vic	De Montureux	Valentin	Michel
Arraye-et-Han	471	20	N	20	Nomeny	10	Nomeny	De Ladoub. de C.	Ganzelin	Codoré
Arscheviller	565	90	S	11	Phalsbourg	10	Lixheim	Danobre	Griser	Schœffler
Art-sur-Meurthe	595	8	N	8	Saint-Nicolas	6	Saint-Nicolas	Rougieux	Picot	Marchal
Aspach	200	67	S	13	Lorquin	5	Lorquin	Calais	(*Landange*)	Guédon
Assenoncourl	504	54	S	23	Réchicourt	15	Maizières	Sonnette	Antoine	Legros
Athienville	367	29	V	10	Vic	10	Vic	Villemin	Gomien	Louyot
Attilloncourt	198	22	V	15	Château-S.	12	Moncel-sur-S.	Pardieu	(*Bioncourt*)	Bigerel
Atton	498	28	N	28	Pont-à-M.	4	Pont à-M.	Lemaire	Voinier	Darmois
Aulnois-sur-Seille	410	24	V	23	Delme	8	Aulnois	Sanson	N.	Vincent
Autrepierre	506	60	L	3	Blâmont	3	Blâmont	Dedenon	Masson	Cuny (Jean)
Autreville	546	19	N	19	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Vannesson	(*Millery*)	Brillot
Autrey	193	23	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Robin	Duprey	Aubry
Avrainville	406	30	T	12	Domèvre	6	Noviant	Letaque	Guyot	Lemoine
	712	66	S	24	Réchicourt	4	Réchicourt	Gadel	Gérard	Mazal
	197	17	N	17	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Golin	(*Burth.-a.-C.*)	Bel
	742	52	L	22	Baccarat	8	Baccarat	Nicolas	Boulanger	Gérardin
	483	54	S	21	Réchicourt	10	Maizières	Acreman	Mathias	Parmentier
		58	L	28	Baccarat	nn	Baccarat	Godard-Desmaret	Jacques	Perrin. Genois
		37	V	25	Delme	5	Delme	Bouchy	Gérard	Maldidier
		66	L	36	Baccarat	15	Badonviller	Perret	Mansuy	Grandsire
	286	32	T	15	Colombey	5	Colombey	Michel	(*Allain-aux.-B.*)	Coffigny
	454	37	N	37	Haroué	10	Bayon	Trompette	Jeanmaire	Didelot
	357	16	T	21	Toul (s.)	12	Pont-S.-V.	Viard	(*Maizières*)	Coffigny
	107	60	L	30	Blâmont	3	Blâmont	Colin	Beau	Wouaux
	598	23	L	15	Bayon	11	Blainville	Prévot	Dumas	Huart
	4	77	S	10	Sarrebourg	10	Sarrebourg	Tétard	(*Héming*)	Pierron (J.-B.)
	49	57	T	20	Colombey	5	Colombey	Richard	Houry	Colin
	49	57	T	17	Colombey	5	Colombey	Joyeux	(*Allamps*)	Durousux

	3	3	4	5	6	7	8	9	10
	45	V	28	Dieuze	10	Dieuze	Mouchot	Cirard	Varlet
	31	V	13	Vic	13	Vic	Renaud	(*Beauzemont*)	Thouvenot
	41	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Pernot	Fuchs	Henry
	44	V	26	Delme	12	Dieuze	Go	Vincent	Pêcheur
	55	L	12	Lunév. (n.)	12	Einville	Georges	Simonin	Grenier
	52	L	22	Bayon	11	Buyon	Débuisson	Robin	Cunin
	47	T	15	Thiaucourt	14	Pagny-s.-M.	Rollin	Caresme	Dégand
	41	T	25	Domèvre	12	Noviant	Thirion	(*Mandres*)	Petit
	80	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Fortier	(*Xouaxange*)	Courteau
	43	V	17	Château-S.	13	Château-S.	Leroy	N.	Robert
	49	N	19	Nomeny	9	Nomeny	Brice	Claude	Perrin
	47	N	17	Pont-à-M.	13	Dieulouard	Millot	Fagot	Gocel
	45	L	15	Lunév. (s.-e.)	15	Marainviller	Adrian	Renaux	Hautdidier
	57	V	28	Albestroff	10	Altroff	Zingerlé	Brice	Jacquemin
	25	N	25	Haroué	8	Haroué	Ducrot	Pagel	Antoine
	99	S	20	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Wehrung	(*Metting*)	Will
	60	V	30	Albestroff	13	Altroff	Kalbfeist	Renaudin	Dax
	25	T	20	Domèvre	7	Noviant	Chouvert	Gavard	Pierson
	72	S	11	Fénétrange	8	Fénétrange	Benoit	Bordonné	Vechter
	73	S	18	Lorquin	4	Cirey	Hattemayer	Bourson	Guittin
	63	L	33	Baccarat	7	Baccarat	Thiéry	Pierre	Boulin
	74	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Risy	Wéber	Baumgarten
	46	T	40	Colombey	20	Vandeléville	Thirion	Garo	Breton
	21	N	21	Nomeny	15	Bouxière-a.-C.	Lecaque	(*Lanfroicourt*)	Didillon
	26	V	7	Vic	7	Vic	Zabel	Bailly	Jespérier
	39	V	10	*Idem*	10	Vic	Demange	Grandmougin	Georges
	23	N	23	Pont-à-M.	9	Pont-à-M.	Dalbain	(*Loisy*)	René
	100	S	14	Fénétrange	14	Lixheim	Dimmert	(*Flesheim*)	Hœffel
	51	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Hobin	Loué	Sidan
	53	V	23	Dieuze	8	Dieuze	Coiseur	Parvillez	Poirson

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
berkirch	555	38	S	10	Sarrebourg	10	Vallérysthal	Diédat	Hector	Steegel
enville-la-Petite	81	34	L	6	Lunév. (n.)	6	Lunéville	Simon	(*Bonviller*)	(*Bonviller*)
Bioncourt	482	22	V	14	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Lemoine	Coutal	Didillon
Bionville	596	72	L	42	Baccarat	25	Allarmont	Lalevée	Martin	Hanriot
Bisping	587	61	S	16	Fénétrange	13	Dieuze	Collin	Schmitt	Bridey
Blainville-sur-l'Eau	1029	27	L	9	Bayon	12	Blainville	Colson	Charles	Digout
Blâmont	2298	60	L	30	Blâmont	12	Blâmont	Mathis de Grands.	Mangin	Barthélemy
Blanche-Eglise	198	43	V	15	Dieuze	4	Dieuze	Bernard	Lhuillier	Robinet
Blémerey	196	52	L	22	Blâmont	12	Blâmont	Carrier	Bassinot	Pêcheur
Blénod-lès-Toul	1386	36	T	12	Toul (s.)	2	Toul	Petitbien	Harouard	Vicherat
Blénod-l.-P.-à-M.	497	27	N	27	Pont-à-M.	15	Pont-à-M.	Poinsignon	L'hôte	Marange
Bonviller	317	35	L	5	Lunév. (n.)	5	Lunéville	Charpentier	Doué	Geoffroy
Borville	306	40	L	25	Bayon	8	Bayon	Drand	Henriot	Maldéme
Boucq	928	38	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Noisette	Lataille	Georges
Bouillonville	272	45	T	35	Thiaucourt	5	Thiaucourt	Morel	(*Pannes*)	Binet
Bourdonnay	829	47	V	18	Vic	18	Maizières	Lallement	Décrion	Noël
Bourgaltroff	504	53	V	24	Dieuze	8	Dieuze	Boulanger	Klein	Francomme
Bourscheid	209	92	S	15	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Grisser	Muller	Neurhor
Bouvron	316	28	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Marc	Blan	Bertrand
Bouxières-aux-Ch.	1038	13	N	13	Nancy (e.)	13	Bouxières	Didelon	Barbier	Florentin
Bouxières-aux-Dames	552	8	N	8	*Idem*	8	Nancy	Henry	Barthelémy	Vogin
Bouxières-s.-Froid.	610	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Burtaire	Charlemagne	Louis
Bouzanville	191	45	N	42	Harouè	14	Harouè	Morel	Bausson	Breton
Bralleville	261	39	N	39	*Idem*	9	Harouè	Barbier	(*Germonville*)	Gerdole
Bratte	144	18	N	18	Nomeny	11	Bouxières	Munier	Boulangier	Navé
Brehain	284	42	V	18	Delme	13	Delme	Matte	Laurent	Bruson
Bréménil	640	67	L	37	Baccarat	19	Badonviller	Jacquot	Mieyville	Bastien
Brémoncourt	295	53	L	18	Bayon	4	Bayon	Genay	Thouvenel	Imbeaux
Brin	480	20	N	20	Nomeny	18	Bouxières	Perrin	Lhuillier	Thirion
Brouderdorff	519		S	7	Sarrebourg	7	Vallérysthal	Mutz	Thoni	Schneider

Bassing	294	45	V	25	Dieuze	10	Dieuze	Mouchot	Cirard	Varlet
Bathelémont-Bauz.	239	31	V	13	Vic	13	Vic	Renaud	(*Beauzemont*)	Thouvenot
Battigny	371	41	T	30	Colombey	12	Vandeléville	Pernot	Fuchs	Henry
Baudrecourt	314	44	V	26	Delme	12	Dieuze	Go	Vincent	Pêcheur
Bauzemont	404	55	L	12	Lunév. (n.)	12	Einville	Georges	Simonin	Grenier
Bayon	956	32	L	22	Bayon	nn	Bayon	Débuisson	Robin	Cunin
Bayonville	374	47	T	45	Thiaucourt	14	Pagny-s.-M.	Rollin	Caresme	Dégand
Beaumont	165	41	T	25	Domèvre	12	Noviant	Thirion	(*Mandres*)	Petit
Bébing	222	80	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Fortier	(*Xouaxange*)	Courteau
Bellange	242	43	V	17	Château-S.	13	Château-S.	Leroy	N.	Robert
Belleau	307	19	N	19	Nomeny	9	Nomeny	Brice	Claude	Perrin
Belleville	487	17	N	17	Pont-à-M.	13	Dieulouard	Millot	Fagot	Gocel
Bénaménil	613	45	L	15	Lunév. (s.-e.)	15	Marainviller	Adrian	Renaux	Hautdidier
Bénestroff	350	57	V	28	Albestroff	10	Altroff	Zingerlé	Brice	Jacquemin
Benney	677	25	N	25	Haroué	8	Haroué	Ducrot	Pagel	Antoine
Berlingen	234	99	S	20	Phalsbourg	5	Phalsbourg	Webrung	(*Metting*)	Will
Bermering	481	60	V	30	Albestroff	13	Altroff	Kalbfeist	Renaudin	Dax
Bernécourt	533	25	T	20	Domèvre	7	Noviant	Chouvert	Gavard	Pierson
Berthelming	694	72	S	11	Fénétrange	5	Fénétrange	Benoit	Bordonné	Vechter
Bertrambois	1174	73	S	18	Lorquin	4	Cirey	Hattemayer	Bourson	Guittin
Bertrichamps	1034	63	L	53	Baccarat	7	Baccarat	Thiéry	Pierre	Boulin
Bettborn	409	74	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Risy	Wéber	Baumgarten
Beuvezin	367	46	T	40	Colombey	20	Vandeléville	Thirion	Garo	Breton
Bey	249	21	N	21	Nomeny	15	Bouxière-a.-C.	Lecaque	(*Lanfroicourt*)	Didillon
Bezange-la-Grande	516	26	V	7	Vic	7	Vic	Zabel	Bailly	Jespérier
Bezange-la-Petite	364	39	V	10	*Idem*	10	Vic	Demange	Grandmougin	Georges
Bezaumont	220	23	N	23	Pont-à-M.	9	Pont-à-M.	Dalbain	(*Loisy*)	René
Bickenholtz	220	100	S	14	Fénétrange	14	Lixheim	Dimmert	(*Flesheim*)	Hœffel
Bicqueley	671	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Hobin	Loué	Sidan
Bidestroff	422	53	V	23	Dieuze	8	Dieuze	Coiseur	Parvillez	Poirson

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Bicherskirch	555	88	S	10	Sarrebourg	10	Vallérysthal	Didat	Hector	Stengel
Bienville-la-Petite	81	34	L	6	Lunév. (n.)	6	Lunéville	Simon	(*Benvillier*)	(*Benvillier*)
Bioncourt	482	22	V	14	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Lemoine	Coutal	Didillon
Bionville	596	72	L	42	Baccarat	25	Allarmont	Lalevée	Martin	Hauriot
Bisping	587	61	S	16	Fénétrange	13	Dieuze	Collin	Schmitt	Bridey
Blainville-sur-l'Eau	1029	27	L	9	Bayon	12	Blainville	Colson	Charles	Digout
Blâmont	2298	60	L	30	Blâmont	12	Blâmont	Mathis de Grands.	Maugin	Barthélemy
Blanche-Eglise	198	43	V	13	Dieuze	4	Dieuze	Bernard	Lhuillier	Robinet
Blémerey	196	52	L	22	Blâmont	12	Blâmont	Carrier	Baudinot	Pochenr
Blénod-lès-Toul	1388	56	T	12	Toul (s.)	2	Toul	Petitbien	Harouard	Vicherat
Blénod-l.-P.-à-M.	497	27	N	27	Pont-à-M.	15	Pont-à-M.	Polonignon	L'hôte	Marange
Bonviller	317	35	L	5	Lunév. (n.)	5	Lunéville	Charpentier	Doué	Geoffroy
Borville	306	40	L	25	Bayon	8	Bayon	Draud	Henriot	Maldème
Boucq	928	58	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Noisette	Lataille	Georges
Bouillonville	272	45	T	35	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Morel	(*Pannes*)	Binet
Bourdonnay	820	47	V	18	Vic	18	Maizières	Lallement	Décrion	Noël
Bourgaltroff	504	53	V	24	Dieuze	8	Dieuze	Boulanger	Klein	Francomme
Bourscheid	209	92	S	15	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Grisser	Muller	Neurhor
Bouvron	316	28	T	7	Toul (n.)	7	Toul	Mare	Blau	Bertrand
Bouxières-aux-Ch.	1038	15	N	15	Nancy (e.)	15	Bouxières	Didelon	Barbier	Florentin
Bouxières-aux-Dames	552	8	N	8	*Idem*	8	Nancy	Henry	Barthelémy	Vugin
Bouxières-s.-Froid.	610	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Bertaire	Charlemagne	Louis
Bouzanville	191	45	N	42	Haroué	14	Haroué	Morel	Bausson	Breton
Bralleville	261	39	N	39	*Idem*	9	Haroué	Barbier	(*Germonville*)	Gardole
Bratte	144	18	N	18	Nomeny	11	Bouxières	Munier	Boulangier	Navé
Brehain	284	42	V	18	Delme	13	Delme	Mutte	Laurent	Brunon
Bréménil	640	67	L	37	Baccarat	19	Badonviller	Jacquot	Mieuville	Bastien
Brémoncourt	295	55	L	18	Bayon	4	Bayon	Genay	Thauvenel	Imbeaux
Bria	480	20	N	20	Nomeny	18	Bouxières	Perrin	Lhuillier	Thiriou
Brouderdorff	519		S	7	Sarrebourg	7	Vallérysthal	Mutz	Thoni	Schneider

Brouville	287	54	L	23	Baccarat	7	Baccarat	Didier	Colin	Bastien
Brouviller	556	90	S	11	Phalsbourg	8	Lixheim	Dill	Iung	Hanser
Bruley	544	29	T	5	Toul (n.)	5	Toul	Douzain	Larché	Mangin
Bühl	635	88	S	3	Sarrebourg	3	Sarrebourg	Geoffroy	Kauf	Kern
Buissoncourt	562	15	N	15	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Bert	Gérard	Beaudoin
Bulligny	762	34	T	15	Toul (s)	15	Toul	Piérot	Morel	Dieudonné
Bures	189	36	V	13	Vic	15	Vic	Barthélemi	Gérard	Péroux
Buriville	143	49	L	19	Blâmont	10	Blâmont	Dumas	(*Ogéviller*)	Cunin
Burlioncourt	443	39	V	12	Château-S.	9	Château-S.	Mouchot	Antoine	Lambert
Burthecourt-a-C.	240	16	N	16	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Colin	Bernard	Salzard
Ceintrey	775	22	N	22	Haroué	9	Haroué	Rochefort	Barthélemy	Prudhomme
Cercueil	309	15	N	15	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Burtin	Henry	Lahaye
Chaligny	821	13	N	13	Nancy (n.)	15	Pont-S.-V.	Thouvenin	Christophe	Poitier
Chambrey	676	24	V	6	Château-S.	9	Moncel-s.-S.	Saffroy	Barbaut	Coiseur
Champenoux	617	15	N	15	Nancy (e.)	15	Bouxières	Demoyen	Severin	Collin
Champey	247	56	N	36	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Dautrecourt	(*Vittonville*)	Richard
Champigneulles	1237	5	N	5	Nancy (e.)	5	Nancy	Galas	Sandré	Clochette
Chanteheux	317	33	L	3	Lunév. (s.-e.)	3	Lunéville	Collombier	Ancillon	Mangenot
Chaouilley	284	34	N	34	Vézelise	6	Vézelise	Munier	N.	Gazin
Charey	341	53	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Fercot	Georges	George
Charmes-la-Côte	543	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Pagel	Saunier	Villaume
Charmois	131	27	L	12	Bayon	10	Blainville	Marchal	(*Damelevière*)	David
Château-Bréhain	381	42	V	18	Delme	13	Delme	Stemar	(*Bréhain*)	Pidolot
Chateau Salins	2335	30	V	6	Château-S.	nn	Château-S.	De Schacken *	Fenal	Mentré
Château-Voué	302	42	V	15	*Idem*	13	Château-S.	Barbier	Petitjean	Guillaume
Chaudeney	433	26	T	4	Toul (s.)	4	Toul	Roussel	Thiéry	Henriet
Chavigny	41[illegible]	10	N	10	Nancy (o.)	10	Pont-St.-V.	Galliot	Lap	Jeandet
Chazelles	131	56	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Jeanjean	N.	Homsat
Chênevières	395	45	L	15	Lunév. (s.-e.)	15	Lunéville	Vanel	Belloy	Renaud
Chenicourt	251	21	N	21	Nomeny	7	Nomeny	Ploussart	(*Létricourt*)	Racadot

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chénois	190	47	V	25	Delme	14	Delme	Vidémont	(*Lesse*)	Saunier
Chicourt	308	43	V	19	*Idem*	11	Delme	Bouchy	(*Oron*)	Petitjean
Choloy	118	29	T	5	Toul (s.)	5	Toul	Masson	Calté	Mangeot
Cirey-sur-Vezouze	2194	69	S	23	Lorquin	14	Cirey	Vincent	Poirine	Christophe
Clayeures	465	35	L	17	Bayon	7	Bayon	Collin	Georges	Didot
Clémery	530	29	N	29	Nomeny	4	Nomeny	Sarazin	Cuny	Thiébaut
Clérey	133	23	N	23	Vézelise	5	Vézelise	Deville	Henry	Génin
Coincourt	431	41	V	13	Vic	13	Vic	Masson	Mathis	Fauconnier
Coiviller	188	17	N	17	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Chrétien	(*Manonc. en Ver.*)	Vuillaume
Colombey-les-Belles	983	32	T	20	Colombey	nn	Colombey	Panin	Gauzier	Richard
Couthil	424	47	V	19	Château-S.	17	Château-S.	Laurent	Godot	Criplot
Courbessaux	502	22	L	15	Lunév. (n.)	15	Einville.	Gellenoncourt	(*Réméréville*)	Vosgin
Courcelles	285	45	T	44	Colombey	24	Vandeléville	Clochette	Thomassin	Bottin
Coutures	262	30	V	8	Château-S.	2	Château-S.	Bernard	(*Amelécourt*)	Boileau
Craincourt	416	26	V	24	Delme	5	Aulnois	Michel	Grandjacquot	René
Crantenoy	205	31	N	31	Haroué	6	Haroué	Gérard	(*Laneuveville*)	Legras
Crépey	913	30	T	20	Colombey	7	Colombey	Génin	Cherrier	Harang
Crévéchamps	293	26	N	26	Haroué	12	Bayon	Lacroix	Maître d'hôtel	Pierron
Crévic	744	22	L	10	Lunéville (n.)	10	Einville	Humbert	Limon	Poirot
Crézilles	357	34	T	12	Toul (s.)	12	Toul	Fournier	(*Bulligny*)	Colombey
Crion	246	37	L	8	Lunév. (s.-e.)	5	Lunéville	Malgras	Deranton	Thiéry
Croismare	974	36	L	7	*Idem*	7	Lunéville	Picard	Harmand	Pêcheur
Custines	713	11	N	11	Nancy (e.)	11	Bouxières	Thiébaut	Brunet	Pauly
Cutting	422	55	V	26	Dieuze.	11	Dieuze	Demange	Schœffer	Morville
Dabo	2516	99	S	20	Phalsbourg	18	Vallérysthal	Dillenschneider	Klein	Gouth
Dalhain	441	41	V	17	Château-S.	11	Château-S.	Calba	Messager	Beugnet
Dameleviéres	492	25	L	11	Bayon	13	Blainville	Bugard	Cremel	Duval
Danne-et-4-Vents	696	98	S	19	Phalsbourg	3	Phalsbourg	Violland	Engel	Violand
Dannelbourg	584	93	S	16	*Idem*	6	Phalsbourg	Barbaras	(*Henridorff*)	Muller
Dédeling	111	42	V	12	Château-S.	2	Château-S.	Petitdidienne	(*Château-Voué*)	(*Château-Voué*)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
DELME	670	32	V	19 Delme	nn	Delme	N.	Foret	Thirobois
Deneuvre	1082	58	L	28 Baccarat	1	Baccarat	Phulpin	Bazin	Boyer
Desseling	300	55	S	24 Réchicourt	16	Maizières	Girard	Cbrisment	Godfrin
Deuxville	523	28	L	4 Lunév. (n.)	4	Lunéville	Charpentier	Lachambre	Drouin
Diane-Capelle	413	63	S	12 Sarrebourg	12	Sarrebourg	Tisserand	Claudon	Jacquot
Diarville	620	39	N	39 Haroué	11	Haroué	Colnot	Gérard	Collin
Dieulouard	1507	21	N	21 Pont-à-M.	9	Dieulouard	Horion	Gascard	Vinot
Dieuze	3203	45	V	15 Dieuze	nn	Dieuze	Baron du Prel *	Georges	Jacquem. Henrion
Dolcourt	257	33	T	23 Colombey	9	Colombey	Huin	(*Selaincourt*)	Baland
Dolving	420	78	S	6 Fénétrange	10	Sarrebourg	Roesch	Klein	Krommenacker
Dombasle	1314	18	N	10 Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Dron	Collot	Convard
Domêvre-s.-Vez.	901	55	L	25 Blâmont	5	Blâmont	Huraux	Gérard	Simon
DOMÊVRE-EN-HAYE	428	28	T	18 Dom.-en-Haye.	nn	Noviant	Petit	Bazin	Comte
Domgermain	1143	30	T	6 Toul (s.)	6	Toul	Thouvenin	Friaud	Banvoy
Domjevin	568	49	L	19 Blâmont	15	Marainviller	Bertrand	Claude	Dardaine
Dommarie-Eulmont	231	37	N	36 Vézelise	9	Vandeléville	Houbot	Coutret	Renard. Gillet
Dommartemont	195	4	N	4 Nancy (e.)	4	Nancy	Turck	Collin	Harmand
Dommartin-la-Ch.	146	81	T	42 Thiaucourt	7	Thiaucourt	Labriet	(*Charrey*)	Mlle E. Louis
Dommartin-l.-T.	566	22	T	2 Toul (n.)	2	Toul	Henriet	Gobiot.	Marchal
Dommartin-s.-Am.	119	9	N	9 Nancy (e.)	9	Bouxières	Florentin	(*Lattre-s.-Am.*)	Perrin
Domnom	304	54	V	26 Dieuze	11	Dieuze	Becker	Bernard	Finance
Domptail	99	27	L	18 Bayon	5	Bayon	Perrin	(*Haussonville*)	Clément
Donjeux	197	31	V	17 Delme	2	Delme	Blanpied	(*Delme*)	Alexandre
Donnelay	727	43	V	14 Vic	14	Marsal	Christophe	Gossel	Boura
Drouville	407	24	L	14 Lunév. (n.)	14	Einville	Vuillemin	Bervillé	Garo
Ecrouves	643	29	T	5 Toul (n.)	5	Toul	Tacaille	Colas	Blaison
Einvaux	563	34	L.	15 Bayon	7	Bayon	Bailly	Déprez	Drouot
Einville	1163	52	L	7 Lunév. (n.)	7	Einville	Eby	Martin	Jacob
Emberménil	382	49	L	19 Blâmont	14	Blâmont	Lambelin	Helluy	Aubin
Eply	670	32	N	32 Nomeny	6	Nomeny	Chéry	Picard	Duquesnois

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Erbéviller	104	48	N	18	Saint-Nicolas	15	Moncel	Zabel	(*Champenoux*)	Collin (Eug.)
Essey-et-Maizerais	771	45	T	31	Thiaucourt	7	Thiaucourt	Remy	Gerdolle	Prétot
Essey-lès-Nancy	702	4	N	4	Nancy (e.)	4	Nancy	Munier	Phulpin	Godfroy
Essey-la-Côte	268	46	L	23	Gerbéviller	10	Gerbéviller	Xouai	Petitmangin	Thiriat
Étreval	190	33	N	33	Vézelise	5	Vézelise	Marquet	(*Thorey*)	Picquant
Eulmont	572	9	N	9	Nancy (e.)	9	Nancy	Martin	Theillot	Georges
Euvezin	377	43	T	31	Thiaucourt	5	Thiaucourt	Udot	Bigel	Paris
Faulx	835	14	N	14	Nomeny	14	Bouxières	Cuisset	Thirion	Marchal
Favières	1025	35	T	28	Colombey	10	Colombey	Thiballier	Petit	Golé
Faxe	129	39	V	17	Delme	7	Delme	Jeanpierre	(*Fonteny*)	(*Fonteny*)
Fécocourt	492	37	T	38	Colombey	20	Vandeléville	Deleau	Clément	Louviot
FÉNÉTRANGE	1309	75	S	16	Fénétrange	nn	Fénétrange	Faigle	Thisse	Schneider. Kuntz
Penneviller	240	66	L	36	Baccarat	14	Badonviller	Hellny	(*Pexonne*)	Banquel
Ferrières	226	19	N	19	Saint-Nicolas	11	Rosières	Collenot	Florentin	Jacques
Fey-en-Haye	202	38	T	35	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Thiébaut	Peltier	Jacquière
Flainval	166	23	L	9	Lunév. (n)	9	Lunéville	Monin-Lacour	(*Hudiviller*)	Francomme
Flavigny-sur-Mos.	1394	16	N	16	Saint-Nicolas	14	Flavigny	Prétot	Vincent	Brunet
Fleisheim	220	90	S	12	Fénétrange	15	Lixheim	Hartmann	Krommenacker.	Baumgarten
Fléville	359	9	N	9	Saint-Nicolas	9	Nancy	Comte de Lambel	Bastien	Michel
Flin	656	49	L	19	Gerbéviller	12	Lunéville	Simon	Barbier	Aubry
Flirey	435	38	T	25	Thiaucourt	13	Noviant	Warin	Klein	Richard
Fontenoy-la-Joûte	653	35	N	25	Baccarat	7	Baccarat	Villaume	Michel	Thiébaut
Fontenoy-s.-Moselle	264	18	T	10	Toul (n)	10	Toul	Geoffroy	(*Gondreville*)	Michel
Fonteny	462	37	V	17	Delme	7	Delme	Sarazin	Caye	Forich
Forcelles-S.-Gorgon	262	32	N	32	Vézelise	4	Vézelise	Parisot	Morize	Pierson
Forcelles-s.-Gugney	309	40	N	40	*Idem*	12	Vandeléville	Florentin	Camus	Morizot
Fossieux	295	25	V	19	Delme	7	Aulnois	Jardin	Gény	Vanson
Foug	1291	32	T	8	Toul (n.)	8	Toul	Royer-Colle	Claude	Botte
Fontcrey	738	66	S	22	Réchicourt	4	Réchicourt.	Muller	Poirine	Breton
Fraimbois	536	40	L	10	Gerbéviller	5	Lunéville	Grandjacquot	Rousselot	Grandjacquot

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Fraisne-en-Saint	501	48	N	42	Vézelise	14	Vandeléville	Labaye	Royer	Gratel
Francheville	430	22	T	8	Domèvre	10	Toul	Thiébaut	Vigneron	Laviolle
Franconville	117	43	L	13	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Fleurence	(*Moriviller*)	Mercier
Fraquelfing	245	70	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Adelé	(*Hattigny*)	Finot
Fremenil	271	48	L	18	Blâmont	15	Blâmont	Grandclaude	(*Donjevin*)	Rivet
Frémery	265	41	V	20	Delme	9	Delme	Lavieille	(*Oron*)	Stoffel
Frémonville	630	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Gonant	Grand'Eury	Richard
Fresnes-en-Saulnois	532	50	V	12	Château-S.	7	Château-S.	Fleuret	François	Jacob
Fribourg	422	39	S	20	Réchicourt	14	Maizières	Admant	Parisot	Marc
Froiois	764	26	N	20	Vézelise	12	Flavigny	Laitement	Mathieu	Aubry
Frouard	1205	10	N	10	Nancy (n.)	10	Frouard	Courtois	Blanc	Martin
Froville	294	56	L	22	Bayon	4	Bayon	Genay	Scadot	Denis
Garrebourg	687	95	S	16	Phalsbourg	8	Phalsbourg	Stiltz	Bloch	Beauvais
Gelacourt	219	53	L	23	Baccarat	4	Baccarat	Lambert	Mangin	Lérat
Gélaucourt	106	30	T	38	Colombey	12	Vandeléville	Ruotte	(*Battigny*)	Prud'homme
Gellenoncourt	94	18	N	18	Saint-Nicolas	10	Saint-Nicolas	Burtin	(*Drouville*)	Burtin
Gelucourt	609	46	V	17	Dieuze	7	Dieuze	Marchal	George	Déchez
Gémonville	804	48	T	35	Colombey	15	Colombey	Roussel	Poirot	Richet
Gerbécourt	272	34	V	10	Château-S.	4	Château-S.	Déhan	(*Vaxy*)	Trèche
Gerbécourt-Hapl.	232	26	N	26	Haroué	5	Haroué	Guyot	(*Tantonville*)	Guyot
Gerbéviller	2914	40	L	13	Gerbéviller	nn	Gerbéviller	Henri-Planté	Adam	Morel
Germiny	553	26	T	19	Colombey	10	Colombey	Déthorey	Contaux	Michel
Germonville	265	39	N	39	Haroué	9	Haroué	Cunin	Bagard	Delaigle
Gezoncourt	238	26	T	22	Domèvre	6	Dieulouard	Grandpierre	Pinoit	Gérard
Gibaumeix	550	11	T	17	Colombey	15	Colombey	Georgin	Dégoutin	Hénard
Giriviller	283	47	L	20	Gerbéviller	7	Gerbéviller	Simon	Royer	Pierron
Givricourt	195	65	V	36	Albestroff	5	Albestroff	Nemsgern	(*Wibersviller*)	Beaumgarten
Glonville	665	52	L	22	Baccarat	7	Baccarat	Magnier	Duvergé	Jeanpert
Gogney	268	64	L	34	Blâmont	4	Blâmont	Petit	Munier-Pugin	Cuny
Gondreville	1504	18	T	6	Toul (n.)	6	Toul	Dubois	Villaume	Denis

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Gondrexange	1010	72	S	12	Réchicourt	8	Lorquin	Masson	Calot	Henriot
Gondrexon	125	57	L	26	Blâmont	6	Blâmont	Cotel	(*Chazelles*)	Boury
Gosselming	644	72	S	9	Fénétrange	7	Fénétrange	Seyer	Magée	Beauvais
Goviller	740	30	N	30	Vézelise	7	Vézelise	Saulnier	Béguin	Bagard
Grémecey	216	25	V	11	Château-S.	9	Moncel-s.S.	Dalbin	(*Pettoncourt*)	Tribout
Grimonviller	282	44	T	42	Colombey	22	Vandeléville	Cherpitel	Suisse	Peignier
Gripport	441	40	N	40	Haroué	10	Bayon	Roze	Carrier	Peltier
Griscourt	160	25	T	25	Domèvre	7	Dieulouard	Guérard	(*Gézoncourt*)	Clochette
Grosrouvre	170	35	T	18	*Idem*	7	Noviant	Marchal	(*Bernécourt*)	Vannesson
Guebestroff	83	38	V	18	Dieuze	5	Dieuze	Hamant	(*Kerprich-lès-D.*)	Raimond
Guéblange	280	44	V	15	*Idem*	4	*Idem*	Bauqué	Lély	Aubertin
Guébling	360	52	V	25	*Idem*	7	*Idem*	Cointin	Marbhal	Trattemann
Guénestroff	508	47	V	17	*Idem*	2	*Idem*	Benix	(*Kerpr.-lès-D.*)	Maugard
Guermange	480	55	S	27	Réchicourt	19	Maizières	Collin	Govillé	Génin
Gugney-s.-Vaudém.	193	40	N	40	Vézelise	12	Vandeléville	Raoult	Clément	Berry
Guinzeling	203	59	V	29	Albestroff.	9	Albestroff	Mélard	Delsam	Georges
Guntzviller	431	91	S	12	Phalbourg.	11	Lixheim	Mutz	Faust	Nusang
Gye	252	31	T	7	Toul (s.)	7	Toul	Ledur	(*Moutrot*)	Richet
Habtainville	464	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Bastien	Boudot	Gaudé
Haboudange	493	43	V	16	Château-S.	13	Château-S.	Guingrich	Hovasse	Grégoire
Haigneville	129	32	L	19	Bayon	2	Bayon	Jeanmaire	(*Brémoncourt*)	Gondrexon
Halloville	165	59	L	29	Blâmont	5	Blâmont	Bridey	(*Ancerviller*)	Dieudonné
Hammeville	191	31	N	31	Vézelise	3	Vézelise	Laurent	Lapierre	Clabeaux
Hamonville	125	38	T	19	Domèvre	10	Noviant	Gardeur	(*Ansauville*)	Jeanpierre Idoux
Hampont	443	37	V	8	Château-S.	7	Château-S.	Thiriet	Houpert	Pardieu
Hangviller	392	99	L	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Gangloff	(*Métting*)	Will
Hannocourt	58	59	V	18	Delme	7	Delme	Conter	(*Prévocourt*)	Mercier
Haraucourt	860	18	N	18	Saint-Nicolas	7	Saint-Nicolas	Burtin	Anselme	Finance
Haraucourt.s.-Seille	383	56	V	7	Château-S.	10	Château-S.	Cézard	Jacquot	Pomme
Harboué	530	65	L	38	Blâmont.	4	Blâmont	Collin	Simonin	Banneraut

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Haroué	597	30	N	30	Haroué	nn	Haroué	Lhuillier	Finck	Vosgien
Harreberg	271	93	S	14	Sarrebourg	14	Vallérysthal	Stenger	(*Hommert*)	Sr Marie
Hartzviller	716	85	S	10	*Idem*	10	Vallérysthal	Schmitt	Betting	Firtion
Hattigny	471	67	S	15	Lorquin	4	Lorquin	Saunier	Royer	Pierron
Haudonville	122	40	L	13	Gerbéviller	1	Gerbéviller	Aubry	(*Gerbéviller*)	François
Haussonville	504	25	L	18	Bayon	7	Bayon	Pierson	Lacasse	Pérette
Haut-Clocher	406	86	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Scherring	Klein	Kalik
Haye-des-Allemands	105	66	S	18	Réchicourt	10	Réchicourt	Marchal	(*Igny*)	Ferry
Hazelbourg	521	58	S	16	Phalsbourg	12	Vallérysthal	Fiack	Hœsc	Godel
Heillecourt	290	5	N	5	Nancy (o.)	5	Nancy	Brasseur	Claude	David
Hellering	372	76	S	10	Fénétrange	7	Fénétrange	Fichter	Kuhn	Bour
Hellocourt	30	51	V	22	Vic	22	Maizières	Comte Villatte *	(*Maiz.-lès-Vic*)	N.
Héming	436	67	S	8	Lorquin	5	Lorquin	Cherrier	Démonet	Morizot
Hénaménil	561	37	L	12	Lunév. (s.-e.)	12	Einville	Busselot	Mathieu	Bernard
Henridorff	746	92	S	15	Phalsbourg.	7	Phalsbourg	Mathis	Unterreiner	Desprez
Hérange	174	91	S	12	*Idem*	6	Lixheim	Matte	Dille	Louis
Herbéviller	523	51	L	21	Blâmont	9	Blâmont	Toulon	Mangin	Colette
Heriménil	485	54	L	4	Gerbéviller	10	Lunéville	Winger	Godfroy	Kim (Aug.)
Hermelange	201	69	S	7	Lorquin	2	Lorquin	Jeanmaire	(*Nitting*)	Benoit
Hertzing	254	75	S	11	Réchicourt	10	Lorquin	Lhuillier	(*Héming*)	Cherrier
Hesse	660	85	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Letellier	Duvic	Vénel
Hilbesheim	501	86	S	7	Fénétrange	13	Lorquin	Sins	Chable	Gassmann
Hoéville	372	26	L	15	Lunév. (n.)	15	Einville	Voirin	Miller	Bonnechoux
Hoff	516	97	S	2	Sarrebourg	2	Sarrebourg	Engel	Benjamin	Rauch
Hommarting	670	94	S	9	*Idem*	9	Lixheim	Kugler	Martin	Muller (Casimir)
Hommert	554	94	S	14	*Idem*	14	Vallérysthal	Muller	Austett	Gœster
Houdelmont	233	23	N	23	Vézelise	7	Vézelise	Peultier	Cabocel	Masson
Houdemont	279	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Colin	Potier	Voirin
Houdreville	708	25	N	24	Vézelise	3	Vézelise	Bra	Humbert	Poirson
Housselmont	41	3	T	19	Colombey	7	Colombey	Richard	(*Allamps*)	(*Allamps*)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
...ignéville	347	55	L	25	Baccarat	12	Blâmont	Masson	N.	Ququ (jeune)
Millery	901	18	N	18	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Vannesson	Crousse	Jacquot
Minorville	401	31	T	19	Domèvre	5	Noviant	Blaise	Coutal	Meaujean
Mittelbronn	772	102	S	17	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Lelein	Jacob	Mutz
Mittersheim	964	67	S	23	Fénetrange	8	Fénétrange	Geller	Becker	Klein
Moivron	507	20	N	20	Nomeny	9	Bouxières	Clause	Pauconnier	Khil Hector
Mofring	83	58	V	28	Albestroff	8	Albestroff	Véber	(*Guinzeling*)	Mangin
Moncel-sur-Seille	650	19	V	10	Château-S.	11	Moncel-s.-S.	Grandidier	Hazotte	Dufour
Moncel-lès-Lunéville	332	34	L	4	Lunév. (s.-e.)	4	Lunéville	Suisse	(*Lunéville*)	Thiaucourt
Moncourt	231	42	V	13	Vic.	12	Manzières	Poirel	Veuner	Pidolot
Mont	469	29	L	7	Gerbéviller	10	Blainville	Digout	Mathieu	Digout
Montauville	605	34	N	34	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Bonnette	Kiempf	Rouyer
Montdidier	191	61	V	30	Albestroff	5	Albestroff	Barbier	N. *Chap. vic.*	Ferry
[illegible]	258	15	N	15	Nomeny	14	Bouxières	Servais	Dupoucel	Collin
[illegible]	305	57	L	27	Baccarat	11	Blâmont	Thiéry	(*Mignéville*)	Ganot
[illegible]oit	232	43	T	25	Colombey	11	Colombey	Girot	Dorget	Potier
[illegible]vignoble	425	34	T	10	Toul (s.)	10	Toul	Pagel	Rolte	Gruyer
[illegible]	[illegible]	61	L	31	Blâmont	7	Blâmont	Martin	(*Nonhigny*)	Thirion
[illegible]	[illegible]	19	N	19	Nomeny	10	Nomeny	Arnould	Prevost	Mathieu
[illegible]	[illegible]	37	L	16	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Déroche	Gadel	Chatelain
[illegible]	[illegible]	34	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Riboulot	Mercier	Monin
[illegible]	465	42	V	25	Delme	10	Delme	Houzelle	Perrin	Marange
[illegible]	546	32	L	32	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Bour	Davion	Marcus
[illegible]	257	43	N	18	Lunév. (s.-e.)	18	Einville	Michaut	(*Parroy*)	Thomas
[illegible]	515	62	S	25	Réchicourt	5	Réchicourt	Perrin	Cholin	Ahout
[illegible]	[illegible]	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Voiguier	(*Pont-à-M.*)	Voiriot
[illegible]	[illegible]	55	T	9	Toul (s.)	9	Toul	Prugneaux	Choy	Henry
[illegible]	46	19	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	André	Poirel	Kim
[illegible]	52	3	V	3	Vic	3	Vic	Salmout	Barthelémy	Voirnot
[illegible]	30	10	V	10	Dieuze	8	Dieuze	Clément	Odinot	Pierre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Laudécourt	229	35	L	13	Bayon	9	Bayon	Noël	(*N. chap.-vic.*)	Michel
Laudremont	282	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont à-M.	Maguin	(*Ville-au-Val*)	Rigard
Laneuvelotte	238	11	N	11	Nancy (e.)	11	Bouxières	Deranton	Lhuillier	Fontaine
Laneuveville-a.-B.	519	45	L	15	Lun. (s.-e.)	15	Marainviller	Gadel	Bar	Harmand
Laneuveville-der.-F.	373	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	Batail	Caré	Laurent
Laneuveville-d.-B.	558	32	N	32	Haroué	9	Bayon	Ququ	Saucerotte	Leclerc
Laneuveville-d.-N.	83	7	N	7	Saint-Nicolas	6	Nancy	Maillefert	Lebon	Mayeur
Laneuveville-en-S.	359	32	V	14	Delme	5	Delme	Girard	Lambert	Niclause
Laneuveville-l.-Lor.	141	69	S	11	Lorquin	2	Lorquin	Laurent	(*Lorquin*)	Henry
Lanfroicourt	506	21	N	21	Nomeny	14	Bouxières	Gérardin	N.	Grandemange
Langatte	722	85	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Hœsch	Schleininger	Reinbold
Languimberg	586	59	S	18	Rechicourt	13	Maizières	Verdun	About	Cadiot
Laronxe	539	41	L	11	Lunév. (s.-e.)	11	Lunéville.	Gerbé	Hovasse	Villaume
Laxou	2507	4	N	4	Nancy (n.)	4	Nancy	Ferry	Pierron	Lacour
Lay-St-Christophe	1 137	8	N	8	Nancy (e.)	8	Nancy	N.	Bernel	Janin
Lay-St-Remy	592	34	T	10	Toul (n.)	10	Toul	De Lassalle	Pinoit	Claudon
Lebeuville	529	28	N	38	Haroué	8	Bayon	Trompette	Bassinot	Bergé
Leintrey	602	54	T	25	Blâmont	10	Blâmont	Masson	Robinet	Pillot
Lemainville	415	24	N	24	Haroué	6	Haroué	Renard	Blau	Laroche
Le Ménil-Mitry	73	36	N	36	Haroué	7	Bayon	Chevalier	(*Lebeuville*)	(*Lebeuville*).
Lemoncourt	186	29	V	17	Delme	4	Delme	Marsal	Claude	Mouzin
Léning	418	62	V	33	Albestroff	5	Altroff	Hazotte	Stenger	Becker
Lenoncourt	497	11	N	11	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas.	Mengin	Gérard	André
Lesménils	486	35	N	35	Pont-à-M.	5	Pont-à-M.	Louyot	Antoine	Anxionnat
Lesse	390	47	V	27	Delme	13	Delme	Pierson	Leroy	Antoine
Létricourt	417	23	N	23	Nomeny	6	Nomeny	De Mahuet *	Robin	Noirel
Ley	308	41	V	12	Vic	12	Marsal	Louis	(*Lezey*)	Nicolas
Leyr	776	14	N	14	Nomeny	14	Bouxières	Mayeur	Marchal	Noël
Lezey	296	39	V	9	Vic	9	Marsal	Gadel	N.	Maugard
Lhor	384	61	V	31	Albestroff	31	Albestroff	Schmitt	Renaudin	Pfend.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Lidrequin	76	45	V	18	Château-S.	15	Château-S.	Lefebvre	(*Conthil*)	(*Conthil*)
Lidrezing	264	47	T	20	Dieuze	10	Dieuze	Pinet	Bourdon	Francomme.
Limey	296	56	V	28	Thiaucourt	9	Noviant	Thiéry	Gerdolle	Raison
Lindre-Basse	368	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Vergeront	Maxé	Marchal
Lindre-Haute	134	48	V	18	*Idem*	3	*Idem*	Lallement	(*Lindre-Basse*)	About
Liocourt	283	34	T	24	Delme	5	*Idem*	Lamy	Lefebvre	Lhuillier
Lironville	294	35	T	25	Thiaucourt	12	Noviant	Marchal	Jacquemin	Minot
Liverdun	1139	16	S	20	Domèvre	13	Frouard	Martin d. Fournet	Collin	Godard
Lixheim	866	89	N	10	Phalsbourg	9	Lixheim	Limon	Jacques	Fleur-Beaumann
Lixières	308	22	N	22	Nomeny	6	Nomeny	Franiatte	(*Serrières*)	Beuvelot
Loisy	522	25	L	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Maujean	Crousse	Morel
Lorey	257	29	L	22	Bayon	3	Bayon	Cardot	Marchal	Crémel
Loromontzey	329	59	S	26	*Idem*	7	Bayon	Malhorty	Pultier	Didry
Lorquin	1060	68	V	10	Lorquin	nn	Lorquin	Schott	Collin	Parment., Schwer
Lostroff	230	57	V	27	Albestroff	11	Dieuze	Fimeyer	Guénaire	Gauthier
Loudrefing	715	61	V	28	*Idem*	12	Dieuze	Parentin	Berman	Wassereau
Lubécourt	156	33	T	9	Château-S.	3	Château-S.	Hazotte	*Amelécourt*	Pierson
Lucey	812	31	V	7	Toul (n.)	7	Toul	Noël	Greffin	Duponcel
Lucy	521	41	N	22	Delme	9	Delme	Xardel	Demnise	Maujean
Ludres	510	9	L	9	Nancy (o.)	9	Flavigny	Nicolas	Aubert	Collin
Lunéville	15528	30	N	nn	Lunéville	nn	Lunéville	Parmentier	Duplessy-Trouillet	Carême, Corporal
Lupcourt	252	12	S	12	Saint-Nicolas.	6	Saint-Nicolas	Vincent	Grevier	Simon
Lutzelbourg	652	97	L	18	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Gabriel	Dannemarck	Eschenbrenner
Magnières	741	50	N	23	Gerbéviller	14	Gerbéviller	Henry	François	Marchal
Maidières	351	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Messain	Gerard	Perrin
Mailly	517	32	L	32	Nomeny	4	Nomeny	De Morville	Franiatte	Lavallée
Maixe	488	25	V	7	Lunéville (n.)	7	Einville	Liégey	Gazin	Tavard
Maizières-lès-Vic	1240	31	T	22	Vic	22	Maizières	Clément	Huraux	Breton
Maizières-lès-Toul	585	18	V	18	Toul (s.)	18	Pont-St.-V.	Debrod	Chéry	Hénard
Malaucourt	303	23	N	17	Delme	8	Delme	Grosjean	Marsal	Masson

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Malleloy	335	14	N	14	Nomeny	14	Bouxières	Noël	Laumont	Marlet
Malzeville	1938	2	T	2	Nancy (e.)	2	Nancy	Munich	Charpentier	Dardaine
Mamey	556	30	T	26	Domèvre	8	Noviant	Doyotte	Charpentier	Guichard
Maudres-aux-4-T.	447	40	N	24	*Idem*	12	Noviant	Guillaumé	Vincent	Thouvenin
Mangonville	292	35	V	35	Haroué	10	Bayon	Petitdidier	(*Roville*)	Laurent
Manhoué	350	22	N	17	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Badelot	Martin	Merle
Manoncourt-en-Ver.	240	15	T	15	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Jeansing	Masson	Vuillaume
Manoncourt-en-Voi.	262	32	N	14	Domèvre	4	Nomeny	Loppinet	(*Avrainville*)	Godfroy
Manoncourt-s.-S.	269	25	T	25	Nomeny	8	Noviant	Colson	(*Clémery*)	Jacquemin
Manonville	506	50	L	20	Domèvre	2	Noviant	d'Hamonville	Igier	Mourot
Manonviller	353	43	L	13	Lunév. (s.-e.)	13	Marainviller	François	Harmand	Poirine
Marainviller	747	39	N	9	*Idem*	9	Marainviller	Legrand	Bresse	Leclerc
Marbache	707	15	V	15	Nancy (n).	15	Frouard	Lalance	Michel	Hémonet
Marimont	160	85	N	26	Albestroff	9	Albestroff	Launoy	Thouvenin	Péroux
Maron	658	15	V	15	Nancy (n.)	12	Pont-S.-V.	Urion	Roget	Gany
Marsal	1169	36	N	7	Vic	7	Marsal	Rifau	Baudoin	Christophe
Marthemont	79	22	V	22	Vézelise	12	Vézelise	Messin	(*Thélod*)	Poirson
Marthil	564	44	T	20	Delme	16	Delme	Brandebourg	Boquel	Marchand
Martincourt	279	29	L	24	Domèvre	6	Noviant	Petit	Lamy	Herbier
Mattexey	197	46	N	20	Gerbéviller.	7	Gerbéviller	Raidot	(*Séranville*)	Richard Molard
Maxéville	522	2	V	2	Nancy (n.)	2	Nancy	Perrin	Barbier	Martel
Mazerulles	326	18	L	13	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Simonin	Bertrand	Grosset
Méhoncourt	341	31	T	16	Bayon	6	Bayon	Renauld	Humbert	Mourot
Ménil-la-Tour	294	35	N	11	Toul (n.)	11	Noviant	Salzard	Martin	Souron
Ménillot	306	30	T	6	Toul (s.)	6	Toul	François	(*Choloy*)	Barbier
Méréville	250	14	N	14	Nancy (o.)	14	Flavigny	Grandjean	Bridey	Bérot
Merviller	694	59	L	29	Baccarat	7	Baccarat	Ferry	Bonnabé	Larue
Messein	238	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-S.-V.	Détreval	(*Ludres*)	Denis
Métairies-de-St-Quir.	380	74	S	14	Lorquin	6	Abreschwiller	Kepplinger	(*St-Quirin*)	Thiébaut
Metting	418	99	S	20	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Wehrung	Speth	Metzger, Dirh.

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mignéville	347	55	L	25	Baccarat	19	Blâmont	Masson	N.	Ququ (jeune)
Millery	301	18	N	18	Pont-à-M.	12	Pont-à-M.	Vannesson	Crousse	Jacquot
Minorville	401	31	T	18	Domèvre	5	Noviant	Blaise	Coutel	Meaujean
Mittelbronn	772	102	S	17	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Lelein	Jacob	Muts
Mittersheim	964	67	S	23	Fénétrange	8	Fénétrange	Geller	Becker	Klein
Moivron	507	20	N	20	Nomeny	9	Bouxières	Clause	Fauconnier	Khil Hector
Mofring	83	58	V	28	Albestroff	8	Albestroff	Véber	(*Guinsaling*)	Mangin
Moncel-sur-Seille	650	19	V	10	Château-S.	11	Moncel-s.-S.	Grandidier	Hazotte	Dufour
Moncel-lès-Lunéville	332	34	L	4	Lunév. (s.-e.)	4	Lunéville	Suisse	(*Lunéville*)	Thiaucourt
Moncourt	231	42	V	13	Vic.	12	Marsières	Poivel	Veuner	Pidolot
Mont	489	29	L	7	Gerbéviller	10	Blainville	Digout	Mathieu	Digeut
Montauville	605	54	N	34	Pont-à-M.	4	Pont-à-M.	Bonnette	Kiempf	Rouyer
Montdidier	191	61	V	30	Albestroff	8	Albestroff	Barbier	N. *Chap. vic.*	Perry
Montenoy	258	15	N	15	Nomeny	14	Bouxières	Servais	Dupoucel	Collin
Montigny	305	57	L	27	Baccarat	11	Blâmont	Thiéry	(*Mignéville*)	Ganot
Mont-l'Etroit	232	43	T	25	Colombey	11	Colombey	Girot	Dorget	Potier
Mont-le-Vignoble	425	34	T	10	Toul (s.)	10	Toul	Pugel	Rolfe	Gruyer
Montreux	218	61	L	31	Blâmont	7	Blâmont	Martin	(*Nonhigny*)	Thirion
Morey	251	19	N	19	Nomeny	10	Nomeny	Arnould	Prevost	Mathieu
Moriviller	325	37	L	16	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Déroche	Gadel	Chatelain
Morville-lès-Vic	340	54	V	5	Château-S.	4	Château-S.	Riboulot	Merciol	Monin
Morville-sur-Nied	463	42	V	25	Delme	10	Delme	Heuzette	Perrin	Murange
Morville-sur-Seille	546	32	L	32	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Bour	Davion	Marcus
Mouacourt	257	43	N	18	Lunév. (s.-e.)	18	Einville	Michaut	(*Parray*)	Thomas
Moussey	515	62	S	28	Réchicourt	5	Réchicourt	Perrin	Cholin	About
Mousson	1 1	32	N	32	Pont-à-M.	2	Pont-à-M.	Voiguier	(*Pont-à-M.*)	Voiriot
Moutrot	217	35	T	9	Toul (s.)	9	Toul	Pregeaux	Cuny	Henry
Moyen	1111	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	André	Poivel	Kim
Moyenvic	966	32	V	3	Vic	3	Vic	Salmont	Barthelémy	Voirnot
Muicey	581	39	V	10	Dieuze	5	Dieuze	Clément	Odinot	Pierre

1		2	3	4	5	6	7	8		10
Munster	588	64	V	35	Albestroff	5	Albestroff	Hœnig	Kœnig	Vagner
NANCY	493 [illegible]	»»	N	»»	Nancy	»»	Nancy	Baron Buquet *	(V. page 176)	(V. page 191)
Nébing	569	38	V	29	Albestrooff	6	Albestroff	Kiffer	Perrin	Vagner
Neufmaisons	686	62	L	32	Baccarat	10	Baccarat	Mathieu	Parisot	Louis
Neufmoulin	44	69	S	11	Lorquin	5	Lorquin	Richard	(*Landange*)	(*Landange*)
Neufvillage	162	61	V	32	Albestroff	6	Altroff	Château	(*Altroff*)	Bohn
Neuves-Maisons	815	12	N	12	Nancy (o.)	12	Pont-S.-V.	Petitjean	Wuths	Bacourt
Neuviller-l.-Badonv.	285	61	L	31	Baccarat	15	Badonviller	Didier-Jean	Wouscet	Guise
Neuviller-sur-Mos.	574	29	N	29	Haroué	11	Bayon	Berment	Frocot	Vigneron
Niderhoff	572	71	S	14	Lorquin	4	Lorquin	Licourt	Jacques	Humbert
Niderstinzel	804	78	S	19	Fénétrange	3	Fénetrange	Zinguerlé	Villers	Rœser. Catta
Niderviller	797	90	S	6	Sarrebourg	6	Sarrebourg	Cerfberr	Wagner	Vinckel
Nitting	411	71	S	8	Lorquin	4	Lorquin	Diochon	Aubry	Royer
NOMENY	1298	28	N	28	Nomeny	»»	Nomeny	Bertrand	De Pardieu	Jancenelle
Nonhigny	304	60	L	30	Blâmont	7	Blâmont	Marchal	Thouvenin	Melnotte
Norroy	720	3	N	35	Pont à-M.	5	Pont-à-M.	Lefebvre de la F.	Friant	Chardot
Noviant-aux-Prés	435	35	T	22	Domèvre	5	Noviant	Robert	Gime	Charlemagne
Oberstinzel	273	75	S	7	Fenétrange	8	Fénétrange	Nouffert	Bader	Becker
Obreck	16[illegible]	38	V	10	Château-S.	8	Château-S.	Beaudoin	(*Hampont*)	Boulin
Ochey	480	26	T	14	Toul (s.)	14	Colombey	Masson	Rerot	Jacquières (fils)
Ogévitler	592	49	L	19	Blâmont	11	Blâmont	Vourion	Pierron	Jolé
Ogneville	249	30	N	30	Vézelise	2	Vezelise	Vigneron	Gondrexon	Menoux
Omelmont	215	26	N	26	*Idem*	2	Vézelise	Florentin	Calot	Gérardin
Ommeray	448	44	V	15	Vic	5	Maizières	Mangenot	Monin	Souhait
Oriocourt	138	30	V	16	Delme	4	Delme	Fasné	*Laneu.-en-Sauln*	Guerpon
Ormes-et-Ville	401	2[illegible]	N	25	Haroué	5	Haroué	Drappier	Colle	Dehan
Oron	485	41	V	10	Delme	9	Delme	Barbier	Henry	Renard
Pagney-der.-Barine	518	28	T	4	Toul (n.)	4	Toul	Thiriot-Thiriot	N.	Menet
Pagny-sur-Moselle	1048	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pagny-s.-M.	Thiebaut	Martin	Bourdon
Pannes	398	47	T	31	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Lombard	Gimé	ronde

F

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Parey-St-Césaire	411	24	N	24	Vézelise	7	Vézelise	Royer	Claudel	Bernard
Paroy	720	45	L	18	Lunév. (s.-e.)	18	Einville	Manneville	Pillot	Demange
Parux	397	70	S	52	Lorquin	22	Cirey	Michel	Colin	Pierron
Petitmont	955	71	S	27	*Idem*	17	Cirey	Thomassin	Barbier	Richi
Pettoncourt	285	22	V	12	Château-S.	10	Moncel-s.-S	Soudieux	Lacaille	Jullier
Pettonville	177	55	L	28	Baccarat	11	Baccarat	Vouaux	(*Hablainville*)	Tissier
Pévange	84	46	V	17	Château-S.	16	Château-S.	Morifin	(*Achain*)	Pierre
Pexonne	733	71	L	53	Baccarat	13	Badonviller	Gérardin	Doyotte	Florentin
Phalsbourg	3685	95	S	16	Phalsbourg	nn	Phalsbourg	Germain	Heim, Vagner	Renauld. Erb.
Phlin	209	53	N	33	Nomeny	6	Nomeny	De Domgermain	(*Thézey*)	Noirel
Pierre	512	26	T	6	Toul (s)	6	Toul	Lefort	Français	Bernard
Pierre-Percée	414	69	L	39	Baccarat	17	Badonviller	Seyer	Henry	Buzon
Pierreville	141	22	N	22	Vézelise	9	Vézelise	Bernardin	(*Autrey*)	Mayeur
Pixerecourt	75	6	N	6	Nancy (e.)	6	Nancy	José	(*Lay-St-Christ.*)	O.
Plaine-de-Valsch	391	91	S	9	Sarrebourg	9	Vallérysthal	Baltz	Mutz	Schlosser
Pompey	558	11	N	11	Nancy (n.)	11	Frouard	Casser	Lepage	Jacquot
Pont-a-Mousson	8115	30	N	30	Pont-à-M.	nn	Pont-à-M.	N.. .	Breton-Harmand	Morize, Boubel
Pont-St-Vincent	810	14	N	14	Nancy (o.)	14	Pont-S.-V.	Gérardin	Boulanger	Mairet
Port-sur-Seille	444	31	N	31	Pont-à-M.	8	Pont-à-M.	Marcus	Fèvre	Lahaye
Postroff	473	80	S	17	Fénétrange	8	Fénétrange	Bur	Marchal	Frœmer, Will
Praye	558	34	N	34	Vézelise	6	Véselise	Harmand	Noel	Fèvre
Prény	402	41	N	41	Pont-à-M.	11	Pagny-s.-M.	Moncé	Humbert	Robert
Prévocourt	295	38	V	23	Delme	6	Delme	Petit	Brogard	Henriot
Pulligny	734	22	N	22	Vézelise	9	Flavigny	Bassinot	Clément	Crépey
Pulney	233	47	T	39	Colombey	21	Vandeléville	Thomassin	Florentin	Pernot
Pulnoy	120	7	N	7	Nancy (o.)	7	Nancy	Bean	(*Seichamps*)	Morel
Pulligny	241	36	V	11	Château-S.	6	Château-S.	Mélard	Carmentrey	Petit
Puzieux	560	34	V	21	Delme	2	Delme	Choné	Thiéry	Huaux
Quevilloncourt	91	30	N	30	Vezelise	2	Vézelise	Pierson	(*Forcelles-S.-G.*)	Nicolas
Raon-les-l'Eau	336	87	S	36	Lorquin	26	Allarmont	Simon	Zingerlé	Belliot

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Raucourt	390	33	N	33	Nomeny	6	Nomeny	Marsal	Husson	Lamy
Raville	169	33	L	7	Lunév. (n.)	7	Einville	Brincard	(*Einville*)	Munier
Réchicourt-la-Pet.	197	39	V	10	Vic	10	Vic	Victorion	(*Bures*)	Vergeront
Réchicourt-le-C.	910	68	S	20	Réchicourt	11	Réchicourt	Germain	Dauphin	Froment
Réclonville	231	30	L	20	Blâmont	11	Blâmont	Dieudonné	(*Ogéviller*)	Huguet
Réding	908	90	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Loutre	Christman	Kolopp
Regniéville	298	38	T	33	Thiaucourt	8	Thiaucourt	Guérard	Laurent	Souron
Rehainviller	515	53	L	15	Gerbéviller	10	Lunéville	Perrin	Ricatte	Adam
Rehéray	309	55	L	25	Baccarat	9	Baccarat	Jacquot	Villaume	Grandclaude
Reillon	154	53	L	25	Blâmont	9	Blâmont	Maire	(*Blemerey*)	Bonhomme
Rembercourt	398	50	T	41	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Robert	(*Jaulny*)	Maussée
Remenauville	214	38	N	32	*Idem*	8	Thiaucourt	Lallemand	Perrin	Deschiens
Réménoville	325	45	L	18	Gerbéviller	5	Gerbéviller	Hacquard	Thiébaut	Rolle
Réméréville	558	20	N	22	Saint-Nicolas.	11	Saint-Nicolas	Geoffroy	Miller	Corigeux
Remoncourt	197	55	L	25	Blâmont	12	Blâmont	Claude	(*Xousse*)	Viry
Réning	249	68	V	39	Albestroff	3	Albestroff	Rapp	Ziger	Biache
Repaix	212	63	L	33	Blâmont	3	Blâmont	Bastien	Augustin	Parmentier
Rhodes	281	63	S	6	Sarrebourg	16	Sarrebourg	Rô	Huber	Venel
Richardménil	336	12	N	12	Saint-Nicolas	13	Flavigny	Choné	(*Flavigny*)	Roch
Riche	288	44	V	17	Château-S.	14	Château-S.	Poinsignon	(*Haboudange*)	Gérardin
Richeval	279	67	S	19	Réchicourt.	17	Réchicourt.	Georges	(*Ibigny*)	Mayer
Rodalbe	397	54	V	24	Albestroff	14	Altroff	Hamant	Balèvre	Francomme
Rogéville	237	34	T	20	Domèvre	4	Dieulouard	Noël	(*Villers-en-H.*)	Laurent
Romain	82	29	L	16	Bayon	6	Bayon	Pernin	(*Méhoncourt*)	(*Méhoncourt*)
Romécourt	57	55	S	20	Réchicourt	7	Maizières	De Martimprey	(*Azoudange*)	N.
Romelfing	632	78	S	13	Fénétrange	3	Fénétrange	Van-Deik	Richet	Stein
Rorbach	171	55	V	26	Dieuze	11	Dieuze	Bouché	(*Zommange*)	Sr Demeusy
Rosières-aux-Sal	2179	21	N	21	Saint-Nicolas	8	Rozières	Bocheron	Rochefort	Thiriet
Rosières-en-Haye	303	21	T	17	Domèvre	7	Dieulouard	Manginot	Harrouard	Maire
Rouves	198	30	N	30	Nomeny	2	Nomeny	François	(*Nomeny*)	Georges

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Roville	289	52	N	32	Haroué	11	Bayon	Louis	Grillot	Barthement
Royaumeix	408	56	T	12	Domèvre	9	Noviant	Titival	Doyotte	Benoit
Rozelieures	580	43	S	21	Bayon	11	Gerbéviller	Ouot	Pierre	Bastien
Saffais	147	2[illegible]	L	20	Saint-Nicolas.	9	Rosières	Bailly	(*Ferrières*)	Jacob (Claude)
Saint-Baussant	243	44	T	27	Thiaucourt	10	Thiaucourt	Bouton	Dalençon	Lombard
Saint-Boing	292	44	L	25	Bayon	12	Bayon	Gillot	Bamville	Denis
Saint-Clément	852	42	L	12	Lunev.	12	Lunéville	Rovel	Bailly	Régnier
Saint-Epvre	201	46	V	9	Delme	14	Delme	Leroy	Brice	Bigeard
Saint-Firmin	476	36	N	26	Haroué	8	Haroué	Haye	Thiriet	Chaudeur
Saint-Georges	408	70	L	15	Réchicourt	7	Lorquin	Batelot	P irat	Payeur
Saint-Germain	396	39	L	28	Bayon	7	Bayon	Betis	Guyot	Denys
St-Jean.Courtzerode	130	90	S	11	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Tromp	Hæffel	Wagner
St-Jean-de-Bassel	282	73	S	10	Fénétrange	5	Fénesrange	Hœsch	Larvette	Brutto
Saint-Louis	844	92	S	15	Phalsbourg	12	Linheim	Bordonné	Kœnig	Mayer
Saint-Mard	118	27	L	20	Bayon	5	Bayon	Cardot	(*Lorey*)	Munier
Saint-Martin	246	52	L	22	Blâmont	10	Blâmont	Putegnat	Aulert	Plaisance
Saint-Maurice	195	59	L	29	Baccarat	15	Badonviller	Marsal	(*Sainte-Pôle*)	Barbier
Saint-Max	380	3	N	3	Nancy (e.)	3	Nancy	Gaucelle	Royar	Deschiens
Saint-Médard	302	38	V	9	Dieuze	6	Dieuze	De Bourcier	Vermion	Chaudeur
SAINT-NICOLAS	3904	13	N	13	Saint-Nicolas	nn	Saint-Nicolas	Marchal	De Girmont	Bobin
Saint-Quirin	1500	77	S	17	Lorquin	10	Abreschwiller	Autlug	Jacquin	Mozimann
Saint-Remimont	456	27	N	27	Haroué.	10	Bayon	Perrin	Michel	Ruche
St-Remy-aux-Bois	451	44	L	27	Bayon	12	Bayon	Villaume	Petitmangin	Ponce
Saint-Sauveur	213	74	S	30	Lorquin	20	Cirey	Mansuy	(*Petit-Mont*)	Mangin
Sainte-Geneviève	503	25	N	25	Pont-à-M.	6	Pont-à-M.	Renaud	Beugnet	Humbert
Sainte-Pôle	410	58	L	58	Baccarat	12	Badonviller	Breton	Colon	Guise
Saizerais	344	17	T	21	Domèvre	11	Frouard	Thomas	Bolteux	Catruin
Salival	79	33	V	6	Château-S.	4	Château-S.	Pargon	(*Morville-l.-V.*)	(*Morville-l.-V.*)
Salonnes	385	27	V	4	*Idem*	3	Château-S.	Thouvenel	Simonin	Marchant
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12	Noviant	Hanus	Graudjeannet	[illegible]

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sarraltroff	651	92	S	5	Fénétrange	12	Sarrebourg	Stock	Aubry	Saint-Eve
SARREBOURG	3037	85	S	"	Sarrebourg	"	Sarrebourg	Mangenot	Grisez	Simon Fuss Leh-
Saulxerotte	225	38	T	28	Colombey	10	Colombey	Bonet	Piot	Simonin [mann]
Saulxures-l.-Nancy	449	6	N	6	Nancy (e,)	6	Nancy	Renauld	Valmont	Bonrdein
Saulxures-l.-Vannes	842	39	T	21	Colombey	8	Colombey	Raison	Bigeard	Jérome
Saxon-Sion	258	54	N	34	Vézelise	6	Vézelize	Janot	PP. Oblats	Collin
Schalbach	862	102	S	16	Fénétrange	13	Lixheim	Molia	Thiébaut	Heebel, Faust
Schneckenbüsch	256	87	S	5	Sarrebourg	5	Sarrebourg	Hirchy	(*Böhl*)	Goester
Sechamps	573	7	N	7	Nancy (e.)	7	Nancy	Perrin	Rougieux	Jeanpierre
Seicheprey	287	42	T	26	Thiaucourt	13	Noviant	Favard	Gerbaut	André
Selaincourt	511	53	T	27	Colombey	7	Colombey	Simonet	Lacaille	Henri
Séranville	242	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Geary	Travailleur	Plaisance
Serres	553	29	L	12	Lunév. (n.)	12	Einville	Pierson	Royer	Maillard
Serrières	459	24	N	24	Nomeny	7	Nomeny	Ferry	Phulpin	Hassoux
Sexey-aux-Forges	474	16	T	17	Toul (s.)	17	Pont-S.-V.	Duprey	Thiébaut	Pierron
Sexey-les-Bois	471	14	T	14	Toul (n.)	14	Toul	Devrainville	Mnoux	Corriger
Sionviller	112	37	L	7	Lunév. (s.-e.)	7	Lunéville	Ory	(*Crion*)	Pierre
Sivry	326	20	N	20	Nomeny	8	Nomeny	Picard	(*Bratte*)	Liegey
Sommerviller	693	20	L	12	Lunév. (n.)	12	Saint-Nicolas	Noël *	Briel	Munier
Sornéville	526	29	V	15	Château-S.	14	Moncel-s.-S.	Génin	Humbert	Labaxe
Soizeling	150	44	V	14	*Idem*	14	Château-S.	Romain	(*Château-Voué*)	Dessez
Tanconville	326	67	S	20	Lorquin	10	Cirey	Marchal	Picart	Parmentier
Tantonville	550	28	N	28	Haroué	4	Haroué	Vigneron	Simonin	Cottel
Tarquinpol	171	50	V	21	Dieuze	7	Dieuze	De Qualta	Chapellier	François
Thelod	447	24	N	24	Vézelise	11	Vézelise	Berbain	Blément	Noël
They	77	39	N	39	*Idem*	11	Vandeléville	Liégerot	(*Cugney*)	(*Cugney*)
Thézey-St-Martin	420	32	N	32	Nomeny	6	Nomeny	François	Chambille	Mangeot
THIAUCOURT	1610	44	T	35	Thiaucourt	"	Thiaucourt	Rollet	Humbert	Boulanger
Thiaville	576	65	L	35	Baccarat	7	Baccarat	Bourguignon	(*Lachapelle*)	Ferry
Thiébauménil	450	41	L	10	Lunév. (s.-e.)	11	Marainviller	Gérardot	Pierron	Collin

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10
Thorey	325	35	N	35	Vézelise	7	Vézelise	Moine	Gillard	Vosgien
Thuilley-aux-Gros.	377	25	T	15	Colombey	10	Colombey	Génin	Baillot	Pothier
Tincry	342	35	V	22	Delme	3	Delme	Bergery, O *	Rousselot	Godard
Tomblaine	600	5	N	3	Nancy (o.)	3	Nancy	Hanset	Bovée	Gillet
Tonnoy	787	19	N	19	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Jacquemin	Pernin	Lacroix
Torcheville	417	60	V	31	Albestroff	4	Albestroff	Blavier	Gérard	Coffe
Toul	7687	24	T	»»	Toul	»»	Toul	Desloges	Gorges-Pierson	Maire
Tramont-Emy	127	39	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Rolin	(Tr.-*St-André*)	Pernot
Tramont-Lassus	226	39	T	35	Colombey	17	Vandeléville	Renault	Bègue	Richet
Tramont-St-André	305	39	T	33	Colombey	15	Vandeléville	Poirson	André	Braux
Tremblecourt	305	27	T	17	Domèvre	2	Noviant	Pierre	Eroux	Humbert
Trois-Fontaines	814	88	S	10	Sarrebourg	10	Vallerysthal	Dida	(*Bieberskirch*)	Bouillon (fils)
Troudes	764	36	T	12	Toul (n)	12	Toul	Chénot	Rolle	Maire
Turquestein	159	8[illegible]	S	25	Lorquin	16	Cirey	Sommert	(*Saint-Quirin*)	(*St-Quirin*)
Uruffe	870	42	T	18	Colombey	13	Colombey	Viard	Pettigand.	Grosmaire
Vacqueville	672	59	L	29	Baccarat	8	Baccarat	Antoine	Corriger	Didier
Vahl	301	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Mathis	Marsal	Bailly
Val-de-B.-Moutier	1204	71	S	27	Lorquin	17	Cirey	De Klopstein	Galland	Godard
Valhey	287	33	L	11	Lunev. (n.)	11	Einville	Malgras	Villaume	Dieudonné
Vallois	402	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Crozier	Robinet	Itard
Valtembourg	121	81	S	12	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Böff	*Bourscheid*	Muller
Vandelainville	160	47	T	45	Thiaucourt	13	Pagny-s.-M.	Harter	Deny	Martin
Vandeléville	517	40	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Delunet	Margalet	Husson
Vandières	724	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pagny-s.-M.	Pinot	Bar	Bérard
Vandœuvre	995	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Nicolas	Poirot	Labriet
Vannecourt	411	40	V	16	Château-S.	10	Château-S.	Gossel	Vannesson	Crattelet
Vannes-le-Châtel	494	30	T	20	Colombey	9	Colombey	Derupt	Bannewarth	Rozet
Varangéville	921	15	N	15	Saint-Nicolas	2	Saint-Nicolas	Colson	Christophe	Vaimbois
Vasperviller	3[illegible]7	76	S	15	Lorquin	9	Abreschwiller	Poucher	[illegible]	[illegible]

Vaucourt	298	52	L	22	Blâmont	18	Blâmont	Picard	Dieulin	Brancard
Vaudémont	325	56	N	56	Vézelise	8	Vandeléville	Jeandel	Mangenot	Chatain
Vaudeville	424	32	T	32	Haroué	2	Haroué	Grandeury	Jeanseing	Ostin
Vaudigny	160	34	N	34	*Idem*	4	Haroué	Eury	(*Vaudeville*)	Chardard
Vaxainville	166	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Alison	(*Reherrey*)	Vaché
Vaxy	412	35	V	1	Château-S.	5	Château-S.	Clause	Gandard	Saffroy
Veckersviller	411	103	S	19	Fénétrange	18	Lixheim	Untereiner	Steibel	Hoffmann
Vého	334	51	L	21	Blâmont	15	Blâmont	Liotté	Colin	Jobert
Velaine-en-Haye	456	13	N	15	Nancy (e.)	15	Nancy	Davrainville	N.	Bidu
Velaine-s.-Amance	376	15	N	13	Nancy (c.)	13	Bouxières	Hurcy	Hachotte	Convard
Velle-sur-Moselle	278	25	L	20	Bayon	8	Bayon	Marchal	Rousselot	Purel
Veney	197	58	L	28	Baccarat	6	Baccarat	Cuny	(*Vacqueville*)	Alexandre
Vennezey	101	48	L	2	Gerbéviller	8	Gerbéviller	Grandclaude	(*Essey-la-Côte*)	Mazin
Verdenal	392	58	L	28	Blâmont	3	Blâmont	Petit	Claude	Gutty
Vergaville	1152	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Coulle	Catrain	Badel
Vescheim	222	98	S	19	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Schneider	N.	Friand
Vézelise	1515	2	N	28	Vézelise	un	Vézelise	Rollin	Klein	Pierson
Vibersviller	560	69	V	40	Albestroff	7	Albestroff	Vecklé	Lehmann	Francomme Leh-
Vic-sur-Seille	2398	29	V	nn	Vic	nn	Vic	Bagré	Millot	Claudon [mann]
Vieux-Lixheim	376	96	S	11	Fenétrange	14	Lixheim	Klein	Dill	Eschenbrenner
Viéville-en-Haye	308	39	T	38	Thiaucourt	6	Thiaucourt	Pierre	Barthélemy	Raison
Vigneules	297	22	L	16	Bayon	12	Blainville	Collet	Noirier	Jacquot
Vilcey-sur-Trey	300	56	T	35	Thiaucourt	10	Pagny-s.-M.	Gaillemain	Henry	Carel
Villacourt	974	37	L	24	Bayon	5	Bayon	Bagard	Genet	Biguet
Ville-au-Val	282	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Habillon	De Graffar	Clément
Ville-en-Vermois	330	13	N	13	Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Bastien	(*Luxeourt*)	Florentin
Villers aux-Oies	222	43	V	19	Delme	14	Delme	Antoine	(*Marthil*)	Maire
Villers-en-Haye	313	24	T	23	Domèvre	7	Doulonard	Urion	Thirobois	Richy
Villers-lès-Moivrons	132	19	N	19	Nomeny	10	Bouxières	Hanloy	(*Moivrons*)	Jacquot
Villers-lès-Nancy	642	5	N	5	Nancy (n.)	5	Nancy	Pierson	Melnotte	Briel

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Villers-sous-Prény	398	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pagny-s.-M.	Perrin	Zabel	Beauzemont
Villey-le-Sec	418	20		7	Toul (n.)	7	Toul	Peltier	Berger	Chaulassel
Villey-St-Etienne	763	17	T	9	Domèvre	12	Toul	Voison	Maxé	Poignant
Vilsberg	593	97	S	18	Phalsbourg	2	Phalsbourg	Scheffer	Hochscheid	Degourry
Vintersbourg	254	93	S	14	*Idem*	6	Lixheim	Burr	(*Metting*)	Bach
Virming	626	62	V	33	Albestroff	8	Altroff	Hensienne	Stock	Collignon
Virecourt	350	34	L	24	Bayon	2	Bayon	Peultier	(*Bayon*)	Husson
Viterne	1114	20	N	20	Vézelise	16	Pont-St-V.	Boileau	Claude	Pierson
Vitrey	390	32	N	32	*Idem*	4	Vezelise	Vigneron	Rolin	Blansey
Vitrimont	347	26	L	4	Lunéville (n.)	4	Lunéville	Blaise	Jacques	Thouvenin
Vittersbourg	553	71	V	41	Albestroff.	6	Albestroff	Raffiaub	Bier	Daubinot
Vittonville	157	37	N	37	Pont-à-M.	7	Pont-à-M.	Mangenot	Rollin.	Sr Dositée
Viviers	275	56	V	16	Delme	4	Delme	Munier	Pierrefitte	Schmitt
Voinémont	286	23	N	23	Haroué	8	Haroue	Duval	Thomassin	Basselin
Voyer	514	75	S	15	Lorquin	8	Abreschwiller	Cartiser	Gomien	Demorieux
Vroncourt	199	30	N	30	Vézelise	2	Vézelise	Najean	*Forcelles-S.-G.*)	Marcelin
Vuisse	267	43	V	14	Château-S.	14	Château-S.	Gaitz	Xardel	Steph
Walscheid	2005	94	S	14	Sarrebourg	14	Valléryâthal	Kribs	Bürkel	Bouillon, Hauser
Xammes	346	47	T	38	Thiaucourt	3	Thiaucourt	Fouillot	(*Thiaucourt*)	Georges
Xanrey	387	34	V	7	Vic	6	Vic	Fauconnier	(*Juvrecourt*)	Richard
Xermaménil	374	33	L	6	Gerbéviller	6	Blainville	Ducret	Masson	Vauthier
Xeuilley	290	19	N	19	Vézelise	12	Vézelise	Peignier	Eustache	Guy
Xirocourt	750	35	N	35	Haroué	5	Haroué	Grillot	Voisin	Pierson
Xocourt	189	36	N	25	Delme	4	Delme	Sornette	Rouyer	Depoulot
Xouaxange	254	78	S	7	Sarrebourg	7	Sarrebourg	Marchal	Humbert	Demange
Xousse	316	52	L	22	Blâmont	15	Blâmont	Bernard	Marcel	Eply
Xures	275	46	V	17	Vic	17	Maizières	Dieulin	Boulon	Hesse
Zarbeling	200	47	V	20	Dieuze	16	Dieuze	Marchal	(*Lidrezing*)	Richard
Zilling	347	93	S	16	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Knecht	(*Mittelbronn*)	Rédig
Zommange	139	19	V	23	Dieuze.	8	Dieuze	Guillot	Georges	Rédig

CHAPITRE II.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Cour de Cassation. — Cour impériale de Nancy. — Tribunaux de première instance ; Tribunaux de commerce ; Conseil des Prud'hommes ; Bureaux d'assistance judiciaire ; Avocats ; Avoués ; Huissiers ; Notaires ; Commissaires-priseurs ; Justices de paix. — Tribunaux du ressort de la Cour impériale. — Prisons civiles. — Dépôt de mendicité.

§ 1er. COUR DE CASSATION (*).

Premier président, S. Exc. M. Troplong, président du Sénat.

Présidents : MM. — Nicias Gaillard. — Vaïsse. — Pascalis.

Conseillers : MM. Rives. — Renouard. — Hardouin. — Gaultier-Lavielle. — Delapalme. — Legagneur. — Pecourt. — De Boissieux. — Taillandier. — Moreau (Auguste). — Laborie. — Alcock. — Glandaz. — Moreau (de la Meurthe). — Nachet. — Hélie (Faustin). — Quénault. — Le Roux de Bretagne. — Foucher (Victor). — Bayle-Mouillard. — Nouguier. — D'Oms. — Aylies. — Seneca. — Plougoulm. — Caussin de Perceval. — Bresson. — Le Serurier. — Nicolas. — Ferey. — D'Espardès de Lussan. — Renault d'Ubexi. — Zangiacomi. — Meynard de Franc. — Du Bodan. — Sévin. — Calmètes. — Mercier. — Devergès. — Cordoën. — Fauconneau Dufresne. — Pérullaude de Carnière. — De Peyramont. — Woirhaye. — Perrot de Chezelles.

Procureur-général impérial, M. Dupin.

Avocats-généraux : MM. Chabanacy de Marnas. — Chaudru de Raynal. — Blanche. — Guyho. — Savary. — Charrins.

Greffier en chef, M. Bernard.

(*) Tous les membres de la magistrature sont inscrits suivant l'ordre de leur réception.

§ 2. COUR IMPÉRIALE DE NANCY (*).

Premier président, Lezaud, O ✻, place des Dames, 8.

Premier président honoraire, Paillart, O ✻, rue des Quatre-Eglises, 42.

Présidents de chambre : Garnier ✻, rue de la Source, 8. — Pierson ✻, cours Léopold, 5. — Jullien ✻, cours Léopold, 1.

Président de chambre honoraire, Riston ✻, rue du Manége, 7.

Conseillers : Collinet de la Salle (*doyen*), O ✻, place de la Carrière, 2. — Blaize ✻, rue Mably, 3. — De Bouvier, place de la Carrière, 24. — De Roguier, rue des Loups, 4. — Charlot ✻, rue des Dominicains, 5. — Fabvier, rue d'Alliance, 12. — Beaupré, rue du faubourg Stanislas, 2. — Pierrot ✻, rue Stanislas, 57. — Baron de Saint-Vincent ✻, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Jeanpierre, rue de la Source, 4. — Briard, rue des Carmes, 26. — Houdaille, rue de la Source, 10. — Gast, cours Léopold, 18. — Leclerc ✻, rue Girardet, 6. — Simonin, rue du faubourg Saint-Georges, 10. — Deflers ✻, rue du Haut-Bourgeois, 13. — Bossu, rue du faubourg Saint-Pierre, 92. — Ragon, place de la Carrière, 18. — Benoit, rue Stanislas, 46. — Riston, place de la Carrière, 10.

Conseillers honoraires : d'Arbois de Jubainville ✻, place de Grève, 16 ; De Comeau, rue de la Source, 27 ; Maurice ; Corrard des Essarts ✻, rue Lafayette, 13 ; Collignon ✻, rue de Boudonville, 25.

PARQUET.

Procureur général impérial, Neveu-Lemaire ✻, rue des Tiercelins, 5.

1er Avocat général : Souëf, place de la Carrière, 36. — *2e Avocat général* : Liffort de Buffévent, place des Dames, 8.

Substituts : Audiat, rue de la Source, 31. — Chatillon, rue Saint-Georges, 59.

(*) Tous les membres de la magistrature sont inscrits suivant l'ordre de leur réception.

Greffe. — *Greffier en chef*, Regnault, place de la Carrière, 13. — *Commis-Greffiers* : Gouvernel, rue de Metz, 40. — Simon, rue des Quatre-Eglises, 9. — Nollet, à Malzéville, Grande-Rue, 37. — Bourgon, rue Sainte Catherine, 25.

Secrétaire du parquet, Maxant, rue St-Dizier, 159.

COMPOSITION DES CHAMBRES DE LA COUR IMPÉRIALE.

Chambre civile. — (Audiences les jeudi, vendredi et samedi, à 11 heures). — Lezaud, premier président. — Jullien, président. — Conseillers : Blaize. — De Bouvier. — Fabvier. — Beaupré. — Pierrot. — Baron de Saint-Vincent. — Leclerc. — Bossu. — Ragon. — Benoit. — Greffier, Simon.

Chambre des appels de police correctionnelle. — (Audiences à 11 heures : le lundi, affaires correctionnelles ; les mardi et mercredi, affaires civiles). — Pierson, président. — Conseillers : Collinet de la Salle, doyen. — De Roguier. — Charlot. — Jeanpierre. — Briard. — Houdaille. — Gast. — Simonin. — Deflers. — Riston. — Greffier, Bourgon.

Chambre des mises en accusation. — (Séances les lundi, à 11 heures). — Garnier, président. — Conseillers : Briard. — Simonin. — Deflers. — Riston. — Greffier, Nollet.

Assises. — Greffier, Gouvernel.

Bureau d'assistance judiciaire près la Cour impériale. — La loi sur l'assistance judiciaire est du 22 janvier 1850. — Le greffier en chef près la Cour impériale et les greffiers près les tribunaux sont secrétaires-nés des bureaux d'assistance.

Président, Catabelle, avocat. — *Membres :* Onffroy de Vérez, receveur des domaines. — Xardel, ancien avoué. — Denis, ancien notaire. — Guiot de Saint-Remy, avocat. — Mamelet, avocat. — Gasse, avoué près la Cour,

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS PRÈS LA COUR IMPÉRIALE.

Avocats. — Braux, *doyen*, rue des Carmes, 30. — La Flize, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 83. — Mamelet, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 9. — D'Arbois de Jubainville, ancien bâtonnier, cours Léopold, 20. — Volland ✱, bâtonnier, rue Montesquieu, 8. — Najotte, rue Callot, 9. — Catabelle, ancien bâtonnier, rue des Quatre-Eglises, 47. — Meaume ✱, rue Saint-Dizier, 138. — Mengin, rue des Quatre-Eglises, 65. — Guiot de Saint-Remy, rue des Loups, 6. — Galliard, rue Girardet, 6. — Bonnaire; Grande-Rue (Ville-Vieille), 43. — Collard, rue Stanislas, 27. — Foblant, rue du Manége, 13 — Besval, place de la Carrière, 39. — Charon, place de la Carrière, 41. — Doyen, rue de la Visitation, 25. — Bougarre, rue du

Pont-Moujà, 5. — Bernard, rue des Michottes, 3. — Lombard, rue des Ponts, 46. — Depéronne, rue des Quatre-Eglises, 44. — Riston, rue des Tiercelins, 11. — Lallement (Louis), rue de la Monnaie, 4. — Welche, place de la Carrière, 30. — Tisserant, place du Marché, 9. — Masson, rue Stanislas, 49. — Claude (Auguste), trottoirs Stanislas, 26. — Xardel, rue des Tiercelins, 11. — Thomas, rue de la Source, 5. — Larcher, rue des Quatre-Eglises, 55. — Demaidy, Grande-Rue, 73. — Gasse (J.-B.), cours Léopold, 12. — Berlet, rue de la Hache, 23. — De Feriet, rue Bailly, 7. — Lallement (Léopold), rue Saint-Jean, 39. — Magot, rue des Carmes, 10. — Spire, rue Stanislas, 12. — Volland (Adrien), rue Montesquieu, 8.

Avocats stagiaires : Salle, rue des Quatre-Eglises, 55. — Bernard (François-Eugène), place de Grève, 7. — Georges Lezaud, place des Dames, 8. — Luxer (Adolphe), place Carrière, 20. — Jules Renaud, rue Callot, 9. — Jeanpierre (Camille), rue de la Source, 4. — Mamelet (Michel-René), rue des Quatre-Eglises, 9. — Collombier (Camille), rue des Quatre-Eglises, 34. — Marchal, place Lafayette, 13. — Parisot, rue des Quatre-Eglises, 15. — Meaume (Georges), rue Saint-Dizier, 138.

Conseil de l'ordre. — Volland ✱, *bâtonnier.* — La Flize. — D'Arbois de Jubainville. — Catabelle. — Besval. — Doyen. — Bernard, *secrétaire.*

Bibliothèque. — Bibliothécaire, Bert, rue Notre-Dame, 13.

Avoués près la Cour impériale (*). — Bert, rue Callot, 1 (7 janvier 1828. Prédécesseurs : Lelièvre (Philbert). — Mengin, rue des Quatre-Eglises, 65 (29 avril 1850. Prédécesseurs : Hilbert, Gérardy). — Cornefert (*), rue St-Dizier 28 (4 septembre 1851. Prédécesseurs : Cabasse, Poirel, Bresson). — Tisserant (*), rue de la Pépinière, 40 (23 septembre 1851. Prédécesseurs : Legros, Pariset-Hallé, Boulay). — Thiry (*), rue des Dominicains, (8 décembre 1852. Prédécesseurs : Antoine, Simonin. — Gasse (*), rue Saint-Michel, 22 (31 août 1858. Prédécesseurs : Claude, Lombard, Collardez, Cossin, Tisserant, Patin). — Drouville, rue Saint-Dizier, 138 (2 janvier 1860. Prédécesseurs : Xardel, Jacquinet). — Bastien, place Carrière, 43 (5 juin 1860. Prédécesseurs : Poirel, Lesnard, Barbier). — Ory, rue Raugraff 19 (11 avril 1861. Prédécesseurs : Thouvenel, Danis, Dufour). — Masson, rue des Quatre-Eglises, 47 (27 juillet 1861. Prédécesseurs : Chollet, Georges, Ducret fils, Ducret père).

(*) L'astérisque qui suit le nom d'un avoué indique que cet avoué est licencié en droit.

Chambre de discipline des avoués. — Thiry, président. — Tisserand, syndic. — Gasse, rapporteur. — Bastien, secrétaire-trésorier.

Huissiers audienciers. — Ducret ✱, rue Drouot, 1. — Becker, rue des Ponts, 28. — Collin, rue Saint-Dizier, 48. — Jacques, rue des Quatre-Eglises, 34.

§ 3. TRIBUNAUX DE 1re INSTANCE ; TRIBUNAUX DE COMMERCE ; JUSTICES DE PAIX, ETC.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE NANCY

(*Rue et hôtel de la Monnaie.*)

Président, baron Husson de Prailly ✱, rue du Manége, 9. — *Vice-Président,* Gillet, place de la Carrière, 30. — *Juge d'instruction,* Ponton, place Lafayette, 15. — *Juges,* Paullet, rue des Quatre-Eglises, 38. — De Luxer, place de Grève, 2. — Hussenot, rue de la Monnaie, 4. — Gérardin, rue des Quatre-Eglises, 40. — *Juges suppléants,* Meaume ✱, rue Saint-Dizier, 138. — Cuny, place de l'Arsenal, 12. — Guiot de Saint-Remy, rue des Loups, 6.

Vice-Président honoraire, Berlet, rue d'Alliance, 8.

Juge honoraire, Maffioli, place des Dames, 7.

Procureur impérial, Bompard ✱, place de la Carrière, 25. — *Substituts,* Maure, cours Léopold, 17. — George-Lemaire, rue Saint-Nicolas, 28.

Greffier en chef, Simonin, rue des Dominicains, 57. — *Commis-Greffiers assermentés :* Fisson, rue du Point-du-Jour. — Marchal, Grande-Rue, 21. — Lequin, rue Saint-Jean, 32.

Composition des Chambres du Tribunal. — 1re *Chambre* : baron Husson de Prailly, président. — Hussenot, Ponton, Gérardin, juges. — Guiot de Saint-Remy, juge suppléant. — (Audiences à 11 heures : lundi, affaires ordinaires ; mardi, affaires sommaires ; mercredi, expropriations ; adjudications devant les juges-commissaires ; lundi et mardi, prestation de serment de gardes forestiers particuliers, etc.) 2e *Chambre* : Gillet, vice-président. — Paullet, De Luxer, juges. — Meaume, Cuny, juges suppléants. — (Audiences à 11 heures : jeudi, affaires civiles, et à 10 heures, vendredi et samedi, affaires correctionnelles)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président,* Doyen, avocat. — *Membres* : Carmouche, receveur des domaines ;

Bernard, avocat ; Romer jeune, avocat ; Caye, avoué. — *Secrétaire*, Marchal, commis-greffier.

Avoués près du Tribunal. — Munier, rue des Quatre-Eglises, 75. — Contal, rue des Michottes, 11. — De Beaumiuy (*), Grande-Rue, 54. — Préfontaine, rue des Quatre-Eglises, 28. — Martz (*), rue des Quatre-Eglises, 67. — Bailly, rue Montesquieu, 4. — Renard, rue de Quatre-Eglises, 50. — Caye, rue des Michottes, 7. — Baraban (*), rue Saint-Dizier, 137. — Antoine (*), rue des Maréchaux, 18. — Renauld (*), rue Callot, 9. — Beau (*), Grande-Rue, 35.

Chambre des avoués. — Renard, président. — Caye, syndic. — Baraban, rapporteur. — Antoine, secrétaire-trésorier.

Huissiers audienciers. — Berbesant, rue Saint-Dizier, 106. — Lagrange, rue Saint-Dizier, 87. — Achin, place du Marché, 20. — Dieudonné, rue des Quatre-Eglises, 75.

Chambre de discipline des huissiers. — Ducret *, syndic. — Becker, trésorier. — Roubalet père, rapporteur. — Liborom, secrétaire. — Lagrange, membre.

Huissiers non audienciers. — *A Nancy* : Lemoine, rue Notre-Dame, 32. — Leclerc, rue de Grève, 11. — Roubalet fils, rue des Dominicains, 31-33. — Liborom, rue des Quatre-Eglises, 48. — Wolff, rue Saint-Dizier, 73. — Gadel, rue Saint-Dizier, 42.

A Haroué, Mazelin. — Poirson. — Nomeny, Florentin. — Fort. — Pont-à-Mousson, Soyer. — Lombard. — Saint-Mihiel. — Saint-Nicolas, Bussy. — Mienville. — Vézelise, N. — Rouyer.

Notaires à Nancy. — Besval (1838), place de la Carrière, 27. — Blancheur fils (1845), rue de la Hache, 44. — Boursier (1860), rue Saint-Dizier, 1. — Colleason (1862), rue Saint Georges, 26. — Crépin (1860), rue des Dominicains, 3. — Drouet (1842), rue de la Poissonnerie, 25. — Fèvre (1841), rue des Quatre-Eglises, 2. — Goury (1845), rue St-Dizier, 51. — De Lallement de Liocourt (1845), rue Stanislas, 62. — Masson (1859), rue Stanislas, 46. — Michel fils (1845), rue Saint-Dizier, 12. — Vergne (1847), rue des Carmes, 31. — Virlot (1858), rue de la Poissonnerie, 34.

Chambre de discipline des Notaires de l'arrondissement de Nancy. 1861-1862. — Drouet, président ; Michel, syndic ; Vergne, rapporteur ; Dieudonné, à Pont-à-Mousson, trésorier ; Masson, secrétaire ; Maire, à Haroué, Tribout, à Vézelise, membres.

Notaires de l'arrondissement. — A Haroué, Maire. — Moine. — Ceintrey, Soyer. — Diarville, Gérard. — Neuviller-

sur-Moselle, Bermont. — Nomeny, Montignault. — Lang. — Faulx, Cuisset. — Pont-à-Mousson, Cabaret. — Stique. — Dieudonné. — Chardard. — Saint-Nicolas, Fayon. — Valentin. — — Keller. — Rosières-aux-Salines, Habert. — Génin. — Vézelise, Lhuillier. — Maillard. — Tribout. — Guillaume.

Commissaires-priseurs de l'arrondissement — *Nancy*, Collignon, place de Grève, 2. — Guibal, rue St-Dizier, 85. — Thouvenin, rue Stanislas, 5. — *Pont-à-Mousson*, Brunel.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

(Place de la Carrière, 5.)

Président, Gebhart, rue Saint-Dizier, 108. — *Juges :* Huron, rue du Pont-Mouja, 23. — Brouillon, rue des Dominicains, 14. — Edouard Noël, rue Stanislas, 64. — Werhle, rue Montesquieu, 20. — *Juges suppléants :* Lenglet, rue Montesquieu, 8. — Darboy, rue Saint-Nicolas, 20. — Alphonse Saladin, à Bon-Secours. — Dusserre, rue Saint-Dizier, 114.

Greffier, May, place de la Carrière, 5. — *Commis-Greffier*, Guérard.

Huissiers audienciers : Roubalet père, rue des Dominicains, 31-33. — Leclerc, rue de Grève, 11. — (Audiences : le mercredi et le samedi, à 2 heures de relevée.)

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Patrons.—Président, Corrard des Essarts ✻, architecte, terrasse de la Pépinière, 38 — *Vice-président*, Barbe-Schmitz, ancien fabricant de broderies, faubourg St-Jean, 7. — Clément, ferblantier, rue Saint-Michel, 27. — Mathieu aîné, menuisier, place des Dames, 13. — Cerfon, fabricant de drap, rue du faubourg Saint-Pierre, 152. — Charmoy, entrepreneur, rue du Tapis-Vert, 10. — Claudin, fabricant de broderies, rue de la Poissonnerie, 26. — Moat-Motal, fabricant de broderies, rue Sainte-Catherine, 25. — Vagner ✻, imprimeur, rue du Manége, 3. — Vagner-Remy, tapissier, rue Saint-Georges, 18.

Ouvriers. — Rousselot, ouvrier serrurier — Monta jeune, ouvrier drapier. — Lacour, ouvrier en broderies. — Valin, dessinateur en broderies. — Caron, ouvrier ébéniste. — Dombrot, ouvrier tailleur. — Racadot, ouvrier marbrier. — Debard, typographe. — Bertrand, tisserand.

Secrétaire, Renard, rue Saint-Dizier, 142. — *Huissier*, Lemoine, rue Notre-Dame, 32.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Thorey	328	35	N	35	Vézelise	7	Vézelise	Moine	Gillard	Vosgien
Thuilley-aux-Gros.	377	25	T	15	Colombey	10	Colombey	Génin	Baillot	Pothier
Tincry	342	35	V	22	Delme	5	Delme	Bergery, O ✱	Rousselot	Godard
Tomblaine	600	3	N	3	Nancy (o.)	3	Nancy	Hauset	Bovée	Gillet
Tonnoy	787	19	N	19	Saint-Nicolas	9	Saint-Nicolas	Jacquemin	Perrin	Lacroix
Torcheville	417	60	V	31	Albestroff	4	Albestroff	Blavier	Gérard	Coffe
Toul	7687	24	T	nn	Toul	nn	Toul	Desloges	Gorges-Pierson	Maire
Tramont-Emy	127	59	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Rolin	(Tr.-St-André)	Pernot
Tramont-Lassus	226	39	T	35	Colombey	17	Vandeléville	Renault	Bègue	Richet
Tramont-St-André	305	39	T	35	Colombey	18	Vandeléville	Poirson	André	Braux
Tremblecourt	305	27	T	17	Domèvre	2	Noviant	Pierre	Eroux	Humbert
Trois-Fontaines	814	88	S	10	Sarrebourg	10	Vallerystthal	Dida	(Bieberskirch)	Bouillon (fils)
Troudes	764	56	T	12	Toul (n)	12	Toul	Chénot	Rolle	Maire
Turquestein	159	8	S	25	Lorquin	16	Cirey	Sommert	(Saint-Quirin)	(St-Quirin)
Uruffe	870	42	T	18	Colombey	13	Colombey	Viard	Pettigand.	Grosmaire
Vacqueville	672	59	L	29	Baccarat	8	Baccarat	Antoine	Corriger	Didier
Vahl	501	58	V	29	Albestroff	6	Albestroff	Mathis	Marsal	Bailly
Val-de-B.-Moutier	1204	71	S	27	Lorquin	17	Cirey	De Klopstein	Galland	Godard
Valbey	287	33	L	11	Lunev. (n.)	11	Einville	Malgrus	Villaume	Dieudonné
Vallois	402	46	L	19	Gerbéviller	6	Gerbéviller	Crozier	Robinet	Ilard
Valtembourg	121	81	S	12	Phalsbourg	6	Phalsbourg	Boff	Bourscheid	Muller
Vandelainville	160	47	T	45	Thiaucourt	13	Pagny-s.-M.	Harter	Deny	Martin
Vandeléville	517	40	T	34	Colombey	16	Vandeléville	Delunet	Margalet	Husson
Vandières	724	57	N	37	Pont-à-M.	7	Pagny-s.-M.	Pinot	Bar	Bérard
Vandœuvre	995	6	N	6	Nancy (o.)	6	Nancy	Nicolas	Poirot	Labriet
Vannecourt	411	40	V	16	Château-S.	10	Château-S.	Gossel	Vannesson	Crattelat
Vannes-le-Châtel	494	30	T	20	Colombey	9	Colombey	Derupt	Bannewarth	Rozet
Varangéville	921	15	N	15	Saint-Nicolas	2	Saint-Nicolas	Colson	Christophe	Valmbois
Vaspervillier	367	76	S	15	Lorquin	9	Abreschwiller	Poucher	(Saint-Quirin)	Béjot

Vaucourt	298	52	L	22	Blâmont	18	Blâmont	Picard	Dieulin	Brancard
Vaudémont	325	56	N	56	Vézelise	8	Vandeléville	Jeandel	Mangenot	Chatain
Vandeville	424	32	T	32	Haroué	2	Haroué	Grandeury	Jeanseing	Ostin
Vaudigny	160	34	N	34	*Idem*	4	Haroué	Eury	(*Vaudeville*)	Chardard
Vaxainville	166	54	L	24	Baccarat	10	Baccarat	Alison	(*Reherrey*)	Vaché
Vaxy	412	35	V	1	Château-S.	5	Château-S.	Clause	Gandard	Saffroy
Veckersviller	411	103	S	19	Fénétrange	18	Lixheim	Untereiner	Steibel	Hoffmann
Vého	334	51	L	21	Blâmont	15	Blâmont	Liotté	Colin	Jobert
Velaine-en-Haye	456	13	N	15	Nancy (e.)	13	Nancy	Davrainville	N.	Bidu
Velaine-s.-Amance	376	15	N	13	Nancy (c.)	15	Bouxières	Hurcy	Hachotte	Convard
Velle-sur-Moselle	278	25	L	20	Bayon	8	Bayon	Marchal	Rousselot	Purel
Veney	197	58	L	28	Baccarat	6	Baccarat	Cuny	(*Vacqueville*)	Alexandre
Vennezey	101	48	L	2	Gerbéviller	8	Gerbéviller	Grandclaude	(*Essey-la-Côte*)	Mazin
Verdenal	392	58	L	2	Blâmont	3	Blâmont	Petit	Claude	Gutty
Vergaville	1152	48	V	18	Dieuze	3	Dieuze	Coulle	Catrain	Badel
Vescheim	222	98	S	19	Phalsbourg	4	Phalsbourg	Schneider	N.	Friand
VÉZELISE	1515	2	N	28	Vézelise	un	Vézelise	Rollin	Klein	Pierson
Vibersviller	560	69	V	40	Albestroff	7	Albestroff	Vecklé	Lehmann	Francomme Leh-
Vic-sur-Seille	2398	29	V	un	Vic	un	Vic	Bagré	Millot	Claudon [mann]
Vieux-Lixheim	376	96	S	11	Fénétrange	14	Lixheim	Klein	Dill	Eschenbrenner
Viviville-en-Haye	305	39	T	35	Thiancourt	6	Thiancourt	Pierre	Barthélemy	Raison
Vigneules	297	22	L	16	Bayon	12	Blainville	Collet	Noirier	Jacquot
Vilcey-sur-Trey	300	36	T	35	Thiancourt	10	Pagny-s.-M.	Gaillemain	Henry	Carel
Villacourt	974	37	L	24	Bayon	5	Bayon	Bagard	Genet	Biguet
Ville-au-Val	282	22	N	22	Pont-à-M.	10	Pont-à-M.	Habillon	De Graffar	Clément
Ville-en-Vermois	330	13	N	13	Saint-Nicolas	8	Saint-Nicolas	Bastien	(*Lupcourt*)	Florentin
Villers aux-Oies	222	43	V	19	Delme	14	Delme	Antoine	(*Marthil*)	Maire
Villers-en-Haye	313	24	T	23	Domèvre	7	Doulouard	Urion	Thirobois	Richy
Villers-lès-Moivrons	132	19	N	19	Nomeny	10	Bouxières	Hanloy	(*Moivrons*)	Jacquot
Villers-lès-Nancy	642	5	N	5	Nancy (n.)	5	Nancy	Pierson	Melnotte	Briel

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TOUL.

Président, De la Hausse ✱. — *Juge d'instruction*, Anthoine. — *Juge*, Naquart. — *Juge suppléant*, de Tinseau. — *Procureur impérial*, Lestamy. — *Substitut*, Lamarque. — *Greffier*, Batelot. — *Commis-greffier :* François.

(Audiences : mardi, affaires ordinaires et de discussion ; mercredi, affaires de police correctionnelle ; jeudi, affaires commerciales, sommaires, licitations, expropriations)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin, notaire honoraire. — Deligny, avocat. — Croissant, avoué. — Lambert, receveur de l'enregistrement. — Delannoy, officier supérieur du génie en retraite.

Avocats : De Tinseau, Deligny, Claude, Ferry.

Avocat stagiaire : Latour.

Avoués : Croissant, Chappuy, Rampont, Claude fils, Chevalier.

Huissiers à Toul : Pesman-Cahen, Moreau aîné, Vailly, Simon, Borice-Levy, Gaudin, Bertrand, Salles, Larcher. — Colombey, Georges, Tréfus. — Domèvre-en-Haye, Barry. — Minorville, Champvoux. — Thiaucourt, Charlemagne, N.

Notaires de l'arrondissement. — Toul : Claude, Daulnoy, Latour, Dubois, Noël, Viller. — Foug, Batail. — Blénod-lès-Toul, Andre. — Colombey : Evrard, Montignault. — Vandeléville, Fontaine. — Noviant, Brenou. — Rosières-en-Haye, Jeanson. — Thiaucourt : Stef fils, François, Martin.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Toul, Dieu.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Toul (nord). — Aingeray, Boucq, Bouvron, Bruley, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Fontenoy, Foug, Gondreville, Ménil-la-Tour. Pagney-derrière-Barine, Sanzey, Sexey-lès-Bois, Toul, Trondes.

Juge de paix, Balland. — Suppléants : Croissant, Rampont. — Greffier, Cahen. — (Audiences, lundi.)

Canton de Toul (sud). — Bainville-sur-Madon, Biequeley, Blénod-lès-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Chaudeney, Choloy, Crézilles, Domgermain, Gye, Maizières, Ménillot, Mont-le-Vignoble, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Tocl, Villey-le-Sec.

Juge de paix, Lachasse. — Suppléants : N..., Ferry. — Greffier, Anthoine. — (Audiences, samedi.)

Service des Présidents du Tribunal de police de Toul. Le juge de paix de Toul (nord) préside les audiences du 2e et du 4e trimestres, et celui du sud, celles du 1er et du 3e. — Greffier, Roussel.

Canton de Colombey. — Abaucourt, Allain-aux-Bœufs, Allamps, Bagneux, Barisey-au-Plain, Barisey-la-Côte, Battigny, Beuveziu, Colombey, Courcelles, Crépey, Dolcourt, Favières, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Germiny, Gibeaumeix, Grimonviller, Housselmont, Mont-l'Etroit, Pulney, Saulxerotte, Saulxures-lès-Vannes, Selaincourt, Thuilley-aux-Groseilles, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André, Uruffe, Vandeleville, Vannes.

Juge de paix, Magnier. — Suppléants : Rouyer, N, — Greffier, Marchal. — (Audiences, samedi.)

Canton de Domèvre-en-Haye. — Andilly, Ansauville, Avrainville, Beaumont, Bernécourt, Domèvre-en-Haye, Francheville, Gezoncourt, Griscourt, Grosrouvre, Hamonville, Jaillon, Les Saizerais, Liverdun, Mamey, Maudres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Voivre, Manonville, Martincourt, Minorville, Noviant-aux-Prés, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Tremblecourt, Villers-en-Haye, Villey-Saint-Etienne.

Juge de paix, George. — Suppléants : Jollain, George. — Greffier, Louis — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Thiaucourt — Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Jaulny, Limey, Lironville, Pannes, Regniéville, Rembercourt, Réménauville, Saint-Baussant, Seicheprey, Thiaucourt, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Xammes.

Juge de paix, Curéli *. — Suppléants : De Chardin, Rollet. — Greffier, Pardieu. — (Audiences, lundi et jeudi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VIC.

Président, Tassard. — *Juge d'instruction*, Bouchon. — *Juge*, Lejeune. — *Juges suppléants :* Mayeur, Arnoulx. — *Procureur impérial*, Lemarquis. — *Substitut*, Denys. — *Greffier*, Biguet. — *Commis-greffier*, Feyler.

(Audiences, à neuf heures du matin ; mardi, rapports du juge d'instruction ; mercredi, affaires sommaires et de commerce ; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles et rurales, et le premier samedi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Bagré, conseiller général. — Mayeur, avoué. — Poinsignon, avoué. — Salmon, ancien notaire. — Zugmayer, receveur de l'enregistrement.

Avocats : N. .

Avoués : Mayeur*, Poinsignon*, Dutripon, Lambert, Doley.

Huissiers à Vic : Coutret fils, Nicolas, Michel, Hanriot, Ru-

deau, Berguet. — Albestroff, Grandjean, Comès. — Château-Salins, Benoist, Bregand, Macé. — Dieuze, Lange, Leclerc. — Delme, Tribout, Poinsignon fils.

Notaires de l'arrondissement. — Vic, Messin. — Tourtel. — Sarazin. — Albestroff, Thomas. — Altroff, Mayer. — Bioncourt, Lagrange. — Bourdonnay, Saunier. — Château-Salins, Gérard, Champigneulle. — Delme, François. — Dieuze, Denis, Deleau, Demoyen. — Haboudange, Brice. — Lucy, Chenet. — Moyenvic, Gascard. — Viviers, Peupion.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Vic. — Arracourt, Athienville, Bathelémont-lès-Bauzemont, Bezange-la-Grande, Bezange-la-Petite, Bourdonnay, Bures, Coincourt, Donnelay, Hellocourt, Juvelise, Juvrecourt, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, Marsal, Moncourt, Moyenvic, Ommeray, Réchicourt-la-Petite, Vic, Xanrey, Xures.

Juge de paix, Thiriet. — Suppléants : Salmon, Mayeur. — Greffier, Grillot. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton d'Albestroff. — Albestroff, Altroff, Bénestroff, Bermering, Givrycourt, Guinzeling, Hunskirich, Insming, Insviller, Léning, Lhor, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Montdidier, Munster, Nébing, Neuf-Village, Réning, Rodalbe, Torcheville, Vahl, Vibersviller, Virming, Vittersbourg.

Juge de paix, Schauffler. — Suppléants : Thomas, Duvivier. — Greffier, Piffert. — (Audiences, lundi.)

Canton de Château-Salins. — Aboncourt, Achain, Amelécourt, Attilloncourt, Bellange, Bioncourt, Burlioncourt, Chambrey, Château-Salins, Château-Voué, Conthil, Coutures, Dalhain, Dédeling, Fresnes-en-Saulnois, Gerbécourt, Grémecey, Haboudange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Lidrequin, Lubécourt, Manhoué, Mazerulles, Moncel, Morville-lès-Vic, Obreck, Pettoncourt, Pévange, Puttigny, Riche, Salival, Salonnes, Sornéville, Sotzeling, Vannecourt, Vaxy, Vuisse.

Juge de paix, Liver. — Suppléants : Chardin, Maniguet. — Greffier, Guérard. — (Audiences, lundi et samedi.)

Canton de Delme. — Ajoncourt, Alaincourt, Aulnois, Bacourt, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chénois, Chicourt, Craincourt, Delme, Donjeux, Faxe, Fonteny, Fossieux, Frémery, Hannocourt, Jallaucourt, Juville, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Lesse, Liocourt, Lucy, Malaucourt, Marthil, Morville-sur-Nied, Oriocourt, Oron, Prévocourt, Puzieux, Saint-Epvre, Tincry, Villers-aux-Oies, Viviers, Xocourt.

Juge de paix, Joly. — Suppléants : Fasné, Jardin. — Greffier, Blambois. — (Audiences civiles, jeudi ; de police, 1er et 3e jeudi de chaque mois.)

Canton de Dieuze. — Bassing, Bidestroff, Blanche-Eglise, Bourgaltroff, Cutting, Dieuze, Domnom, Gelucourt, Guébestroff,

Guéblange, Guébling, Guénestroff, Kerprich-lès-Dieuze, Lidrezing, Lindre-Basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Saint-Médard, Tarquinpol, Vergaville, Zarbeling, Zommange.

Juge de paix, Lahaye. — Suppléants : Humbert, Parisot. — Greffier, Peignier. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SARREBOURG.

Président, Joly. — *Juges*, Gadel, Germain. — *Juge d'instruction*, Schauffler. — *Juges suppléants :* Jeanpierre, N. — *Procureur impérial*, Forjonnel. — *Substitut*, Cherpitel. — *Greffier*, Boyé. — *Commis-Greffier*, Thomas.

(Audiences : mercredi, affaires de commerce et civiles sommaires ; jeudi, affaires de discussion ; vendredi, affaires correctionnelles ; tous les deux mois, le dernier samedi, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Reimel, avoué. — Debay, receveur de l'enregistrement. — Laurent, avocat. — Haumant, avoué. — Hoffmann, propriétaire. — Ch. Germain, avocat.

Avocats : Germain. — Laurent. — Picart. — Jeanpierre.

Avocats stagiaires : Benoit (Joseph). — Benoit (Charles).

Avoués : Richard*, Reimel*, Colle père*, Haumant*, Pignatel.

Huissiers à Sarrebourg : Heinrich, Schmidt, Henry, Kahn. — Fénétrange, Levy. — Lorquin, Benoit. — Phalsbourg, Violand, Wéber. — Réchicourt-le-Château, Eroux.

Notaires de l'arrondissement. — Sarrebourg, Hertz, Batho, Colle. — Cirey, Colmant. — Fénétrange, Hubert, Bruch, Ditsch. — Lixheim, Limon. — Lorquin, Schott, Ancel. — Phalsbourg, Weyd, Antoni, Hitschler. — Réchicourt-le-Château, Marcel, Richard-Nicolas.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Sarrebourg. — Barchain, Bébing, Bieberskirch, Brouderdorff, Bühl, Diane-Capelle, Harreberg, Hartzwiller, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Hommarting, Hommert, Imling, Kerprich-aux-Bois, Langatte, Niederviller, Plaine-de-Valsch, Réding, Rhodes, SARREBOURG, Schneckenbüsch, Trois-Fontaines, Walscheid, Xouaxange.

Juge de paix, Colle. — Suppléants : Hertz, Haumant. — Greffier, Grosse. — (Audiences, mardi et vendredi.)

Canton de Fénétrange. — Angviller, Berthelming, Bettborn, Bickenholtz, Bisping, Dolving, FÉNÉTRANGE, Flesheim, Gosselming, Hellering, Hilbesheim, Mittersheim, Nidersstinzel, Obers-

tinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel, Sarraltroff, Schalbach, Veckersviller, Vieux-Lixheim.

Juge de paix, Petit. — Suppléants : Meyer, N. — Greffier, Houpert. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Lorquin. — Abreschwiller, Aspach, Bertrambois, Cirey, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Lafrimbolle, Landange, Lanenveville-lès-Lorquin, Lorquin, Métairies-de-St-Quirin, Neuf-Moulin, Niderhoff, Nittiug, Parux, Petit-Mont, Raon-lès-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-de-Bon-Moutier, Vasperviller, Voyer.

Juge de paix, Jeanmaire. — Suppléants : Ména, Schott. — Greffier, Gérard. — (Audiences, lundi et mardi.)

Canton de Phalsbourg. — Arscheviller, Berlingen, Bourscheid, Brouviller, Dabo, Danne-et-Quatre-Vents, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Haugviller, Hazelbourg, Henridorff, Hérange, Hultenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Melting, Mittelbronn, Phalsbourg, Saint-Jean-Kourtzerode, Saint-Louis, Valtembourg, Vescheim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.

Juge de paix, Müller. — Suppléants : Limon, Hitschler. — Greffier, Rettel. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Réchicourt-le-Château. — Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Desseling, Foulcrey, Fribourg, Gondrexange, Guermange, Haye-des-Allemands, Hertzing, Ibigny, Igney, Languimberg, Moussey, Réchicourt-le-Chateau, Richeval, Romécourt, Saint-Georges.

Juge de paix, Germain. — Suppléants : Verdun, Nicolas. — Greffier, Admant. — (Audiences, lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE LUNÉVILLE.

Président, Thomas ✱. — *Juge d'instruction*, Arnaud de Praneuf. — *Juges* : Ayet, Hannezo. — *Juges suppléants* : Lalande, Antoine. — *Procureur impérial*, Jeannequin. — *Substitut*, Poirel (René). — *Greffier*, Aviat. — *Commis-Greffiers* : Pierre, Persil.

(Audiences : mercredi, affaires ordinaires ; jeudi, affaires sommaires et commerciales ; vendredi, affaires correctionnelles ; le premier mardi de chaque mois, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Michaut, avocat. — Guérard, ancien notaire. — Ancel, notaire. — Basset, avocat. — Demangeot, receveur de l'enregistrement.

Avocats : Antoine, Lalande, Hamelin, Basset, Poirine, Cosson. — *Avocats stagiaires*, Martin, Cosson jeune.

Avoués : Becker*, Aubry, Houillon, Ambroise*, Lhuillier, Thiéry.

Huissiers à Lunéville : Michel, Bloch, Bournique, Bidot, Dussoul, Lévy, Spitz. — Baccarat, Gehin, Arnoud. — Badonviller, Michel. — Bayon, Evrard, Gaye. — Blâmont, Berte, Mayer. — Gerbéviller, Roville, Bernard.

Notaires de l'arrondissement. — Lunéville, George, Leclère, Spire, Ancel, Hannezo, Parisot, Bertrand. — Einville, Demange. — Baccarat, Fasné, Ignace. — Badonviller, Jacquel. — Bayon, Brionval, Carnet. — Blainville-sur-l'Eau, Montillard. — Blâmont, Thouvenel, Vanier, Stingre. — Gerbéviller, Marcel, Gaillot, Godfrin.

Conseil des prud'hommes. — *Président*, Evrat. — *Vice-président*, Cuinat.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Lunéville, N.

Justices de paix de l'arrondissement.

Canton de Lunéville (*nord*). — Anthelupt, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbessaux, Crévic, Deuxville, Drouville, Einville, Flainval, Hoëville, Hudiviller, LUNÉVILLE, Maixe, Raville, Serres, Sommerviller, Valhey, Vitrimont.

Juge de paix, Houdaille. — Suppléants : Ambroise, Parisot. — Greffier, Grégoire. — (Audiences, mercredi.)

Canton de Lunéville (*sud-est*). — Bénaménil, Chanteheux, Chenevières, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, LUNÉVILLE, Manonviller, Marainviller, Moncel lès-Lunéville, Mouacourt, Parroy, Saint-Clément, Sionviller, Thiébauménil.

Juge de paix, de Conigliano. — Suppléants : Basset, Maire. — Greffier, Aubry. — (Audiences, vendredi.)

Service des Présidents du Tribunal de police de Lunéville.

Le juge de paix de Lunéville (Nord) préside les audiences du 1er et du 3e trimestres, et celui du Sud-Est, du 2e et du 4e. — Greffier, Munier.

Canton de Baccarat. — Angomont, Azerailles, BACCARAT, Badonviller, Bertrichamps, Bionville, Bréménil, Brouville, Deneuvre, Fenneviller, Fontenoy-la-Joute, Gélacourt, Glonville, Hablainville, Lachapelle, Merviller, Migneville, Montigny, Neuf-Maisons, Neuviller-lès-Badonviller, Pettonville, Pexonne, Pierre-Percée, Rehéray, Sainte-Pôle, Saint-Maurice, Thiaville, Vacqueville, Vaxainville, Veney.

Juge de paix, Pi oux-Masson. — Suppléants : Brice ✱, Gridel. — Greffier, Carier. — (Audiences, lundi.)

Canton de Bayon. — Barbonville, BAYON, Blainville-sur-l'Eau, Borville, Brémoncourt, Charmois, Clayeures, Damelevières, Domptail, Einvaux, Froville, Haigneville, Haussonville, Landécourt, Lorey, Loro-Montzey, Méhoncourt, Romain, Roselieures, Saint-Boing, Saint-Germain, Saint-Mard, Saint-Remy-

aux-Bois, Velle-sur-Moselle, Vigneules, Villacourt, Virecourt.

Juge de paix, Teinturier. — Suppléants : Martinet ✱, Renaux. — Greffier, Jeandel. — (Audiences, lundi.)

Canton de Blâmont. — Amenoncourt, Ancerviller, Autrepierre, Barbas, Blamont, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domèvre-sur-Vezouse, Domjevin, Emberménil, Fréménil, Frémonville, Gogney, Gondrexon, Halloville, Harboué, Herbéviller, Leintrey, Montreux, Nonhigny, Ogéviller, Réclonville, Reillon, Remoncourt, Repaix, Saint-Martin, Vaucourt, Vého, Verdenal, Xousse.

Juge de paix, Lafrogne.—Suppléants : Mathis de Grandseille, Stingre. — Greffier, Charpentier. — (Audiences, vendredi.)

Canton de Gerbéviller. — Essey-la-Côte, Flin, Fraimbois, Franconville, Gerbéviller, Giriviller, Haudonville, Hériménil, Lamath, Magnières, Mattexey, Mont, Moriviller, Moyen, Rehainviller, Rémenoville, Séranville, Vallois, Vathiménil, Vennezey, Xermaménil.

Juge de paix, Denis. — Suppléants : Gauthier, Henry. — Greffier, Christophe. — (Audiences, vendredi.)

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BAR-LE-DUC.

Président, Noël. — *Juges :* Henriot, Houzelot. — *Juges suppléants :* Vaaché fils, Pernot du Breuil (*remplissant les fonctions de juge d'instruction*). — *Procureur impérial,* Dumont. — *Substitut,* Mottet. — *Greffier,* Brichart. — *Commis-Greffiers :* Mairel, Claudat. — *Président honoraire,* F. Gillon. — *Juge honoraire,* Brion.

(Audiences : mercredi, jeudi et vendredi, affaires civiles; mardi, affaires correctionnelles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président,* N... — Barbat, avoué. — *Membres* : Develle, avoué. — Grandpierre, avocat. — Paillot, conseiller de préfecture. — Breul, receveur des domaines.

Avocats : Vaaché, Gillon, Parisot, Henry, Grandpierre, Chastel, Marmot, Villeroy, Estienne. — *Avocat stagiaire,* Dumesnil.

Avoués : Chastel, Salleron, Mayeur, Flot, Bonne, Barrat, Develle, Miller.

Huissiers à Bar-le-Duc. Audienciers : Lapique, Laveuve, Glauda, Porson. — *Non audienciers* : Burnet, Labrosse, Billet, Thomas, Burnel. — Ancerville, Gillet, Wurbel. — Ligny, Garrez, Chastel. — Montiers-sur-Saulx, Chastel. — Revigny, Regnault, Aubertin, Triaucourt, Nicolas. — Vaubécourt, Thenot, Petiot. — Vavincourt, Charoy.

Notaires de l'arrondissement : Bar-le-Duc, Chastel, Demange, Colin, Robineau, Vinchon. — Ancerville, Petitjean. — Condé, Guinard. — Dammarie, Godin. — Laheycourt, Pérard. — Ligny, Mécuson, Gauthier, Caurier. — Loisey, Guinard. — Montiers-sur-Saulx, Gérard. — Nubécourt, Monchot. — Rembercourt-aux-Pots, Drouet. — Revigny, Jacquot, Bouchenot. — Saudrupt, Gervaise. — Stainville, Martin. — Trisaucourt, Antoine. — Vaubécourt, Garnier. — Vavincourt, Bridart.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Bar-le-Duc, Parizot.

Justices de paix de l'arrondissement. — Bar-le-Duc, juge de paix, Henriot; Greffier, Ponsignon. — Ancerville, *J.* Le Tresche; *G.* Naudot. — Ligny, *J.* de Bazelaire; *G.* Enchery. — Montiers-sur-Saulx, *J.* Simonet; *G.* Nalot. — Revigny, *J.* Ulry; *G.* Petit. — Triaucourt, *J* George; *G.* Dorin. — Vaubécourt, *J.* De l'Escale; *G.* Colles. — Vavincourt, *J.* Adnot; *G.* Lecoq.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Varin-Bernier. — *Juges :* Villeroy (Jules-Nicolas), Henry, Hermant-Steinhoffer, Thomas. — *Juges suppléants :* Magron, Villeroy, Cottat, Nocus. — *Greffier*, Deforges. — (Audiences : lundi.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-MIHIEL.

(*Chef-lieu de la Cour d'Assises de la Meuse.*)

Président, Haba. — *Vice-Président*, Esnard. — *Juge d'instruction*, Denys. — *Juges :* Moreau, Aast, Dumont, Labouille. — *Juges honoraires :* de Miscault, Labouille. — *Juges suppléants :* Connard, Brion, Larzillière, Leblan. — *Procureur impérial*, Lelong. — *Substituts :* Pierrot, Pacoret de Saint-Bon. — *Greffier*, Ligier. — *Commis-Greffiers :* Hentz, Baudot.

(Audiences : mardi, affaires civiles et commerciales; mercredi, affaires civiles; vendredi, affaires correctionnelles; samedi, affaires civiles et forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Labouille, *juge honoraire.* — E. Larzillière, avocat. — Charles, avoué. — Monbled, notaire honoraire. — Le conservateur des hypothèques.

Avocats : Brion, Collignon, Hutin, Leblan (Charles), Rénel. Larzillière (Ernest), Hémelot, Larzillière (Charles), Bazoche, Toussaint. — *Avocat stagiaire*, N.

Avoués : Larzillière, Mercier, Rouyer, Louis*, Vicq, Charles, Bazoche, Darcq.

Huissiers à Saint-Mihiel : Gernet, Rouyer, Pichon, Bichebois, Janin. — Commercy, Gérard, Brochin. — Gondrecourt, Billoret, Nagellen. — Pierrefitte, Mansuy. — Vaucouleurs, Etienne, Floquet. — Vigneulles, Galtier. Demandre. — Void, Charoy, Charles.

Notaires de l'arrondissement. — Saint-Mihiel, Damin, Ravignau, Hullot. — Commercy, Dumont, Bazoche, Hyérard. — Apremont, Dumoulin. —Dagonville, Michel. — Gondrecourt, Voivret, Olry. — Heudicourt, Grosdidier. — Houdelaincourt, Maréchal. — Lacroi..-sur-Meuse, Franquin. — Maxey-sur-Vaise, Uriot. — Pierrefitte, Lemagny. — Reffroy, Giraudot. — Saint-Aubin, Gérard. — Saint-Maurice, Hanriot. — Sampigny, Meunier. — Sorcy, Moutillard. — Vaucouleurs, Jénin, Dislaire, Braulot. — Villotte, Brouchot. — Vigneules, Vauthier. — Void, Rousseau

Commissaires-priseurs de l'arrondissement.—Saint-Mihiel, Mailfert. — Commercy, Haudot.

Justices de paix de l'arrondissement. — Saint-Mihiel, Juge de paix, Honnoré ; greffier, Joba. — Commercy, J. Ardouin ; G. Jannot. — Gondrecourt, J. Poirel ; G. Wagnon. — Pierrefitte, J. Bardin ; G. Geoffroy. — Vaucouleurs, J. Arnould ; G. Bigeon. — Vigneulles, J. Legagneur ; G. Person. — Void, J. Carmouche ; G. Paris.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MONTMÉDY.

Président, E.-A. Offenstein. — *Juge d'instruction*, Germain. — *Juge*, Henrys — *Juge suppléant*, Guiot. — *Président honoraire*, Jeantin ✱. — *Juge honoraire*, De la Chapelle Croisel. — *Procureur impérial*, Hannequin. — *Substitut*, Honnoré. — *Greffier*, Thieriet. — *Commis-Greffier*, Grandjean.

(Audiences : mardi, affaires correctionnelles ; mercredi, affaires commerciales, sommaires, expropriations forcées et licitations ; jeudi, affaires civiles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Guiot, avoué. — Clémence, avoué. — Paradis, notaire — Le receveur de l'enregistrement. — Thiébaut.

Avocats : Jeantin, Jeantin ✱.

Avoués : Guyot*, Gérard*, Jacquemaire*, Gilles, Clémence.

Huissiers à Montmédy. — Trouslard, Laurent, Rouyer, Gabriel. — Billy, Henry. — Damvillers, Allin, Rogie. — Dun, Thiébaut, Sommeiller. — Montfaucon, Leprince, Julien. — Spincourt, de Laneuvais, Michel. — Stenay, Leonard, Blaise.

Notaires de l'arrondissement. — Montmédy, Paradis, Delaval. — Billy, Baudot. — Damvillers, Liégeois, Dannevoux, Godard. — Dun, Fourcard, Rossignon. — Ecurey, Péchenard. — Halles, Philbert. — Jametz, Creplot. — Marville, Gérard. — Merles, Cailletau. — Montfaucon, Colas-Paris, Calas-Trucy. — Montigny, Villemet. — Pillon, Bastien. — Sivry-sur-Meuse, Touchebœuf. — Spincourt, Siterlet. — Stenay, Thiébault, Hénon, Lambert.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Montmédy, Clément.

Justices de paix de l'arrondissement. — Montmédy, Juge de paix, Walter; greffier, Chenet. — Damvillers, J. Donzé; G. Buzy. — Dun, J. Offenstein; G. Ville. — Montfaucon, J. Chevalier; G. Leblan. — Spincourt, J. Chaudoye; G. Mangin. — Stenay, J. Drappier; G. Louis.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE VERDUN.

Président, Degoutin. — *Juges* : Geminel, Chadenet. — *Juges suppléants* : N., Benoit, (chargé de l'instruction). — *Président honoraire*, Colin de Barisien ✱ — *Juge honoraire*, Hannequin. — *Procureur impérial*, Poirel. — *Substitut*, Tulpain. — *Greffier*, Grillot. — *Commis-greffier*, Hantôt.

(Audiences : mardi, affaires sommaires et expropriations forcées; mercredi, affaires civiles ordinaires.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Collin. — *Membres* : Goffard, ancien notaire. — Dresch, avocat. — Bancelin, avoué. — Lafeyre, receveur des domaines.

Avocats : Morin, Dresch.

Avoués : Baudot*, Pein*, Bancelin*, Collas, Faure-Beaulieu, Houdard.

Huissiers à Verdun : Royer, Hottelet, Collardelle, Chouilly, Villard, de Boulard. — Charny, Dupuy. — Clermont, Labrosse, Bertrand. — Etain, Arnould, Mangeard. — Fresnes-en-Woëvre, Crucy, Marchal, Lefebvre. — Souilly, Thiébaut. — Varennes, Guérard.

Notaires de l'arrondissement. — Verdun, Perroux, Mauvais, Chadenet, Brandeis, Charny, Lebrun, Fourcard. — Clermont, Contant, Collot, Perinet. — Esnes, Drouet. — Etain, Baudot, Vincent, Huvelin, Renard. — Dieue, Thiébault. — Fresnes-en-Woëvre, Lefebvre, Bohin. — Harville, Hautdidier. — Hannonville-sous-les-Côtes, Manil. — Souilly, Hanot, Gauvin. — Varennes, Chanzy, Person.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Verdun, Collet.

Justices de paix de l'arrondissement. — Verdun, Juge de paix, Drouet; greffier, Jennesson. — (Audiences, samedi). — Charny, J. Poriquet; G. Chouilly (Audiences, mardi). — Clermont, J. Franquin; G. Fiaux (Audiences, mercredi). — Etain, J. Jacqueminot; G. Picard (Audiences, mercredi). — Fresnes-en-Woëvre, J. Lallemand; G Petitgrand (Audiences, mardi). — Souilly, J. Corrard; G. Géminel (Audiences, mardi). — Varennes, J. Franquin; G. Robin (Audiences, jeudi).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Neucourt. — *Juges :* Pasquin, Blaise, Fossée. — *Juges suppléants :* Lucas-Gargam, Lagarde. — *Greffier*, Dresch.

(Audiences, jeudi.)

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE NEUFCHATEAU.

Président, Tulpain. — *Juge d'instruction*, Lefebvre. — *Juge*, Deguerre. — *Juges suppléants :* Henrys, Martin, Edme. — *Procureur impérial*, Bastien. — *Substitut*, Froment. — *Greffier*, Mélin — *Commis-greffiers :* Galtier, Marchal.

(Audiences : mercredi, affaires correctionnelles; vendredi et samedi, affaires civiles et autres.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Fleurey. — Edme. — Décosse. — Chaffaut. — Le receveur de l'enregistrement.

Avocats : Henrys, Delamontagne, Najean, Millot, Mougenez, Evrard.

Avoués : Masson, Millot, Chéron, Chaffaut, Collignon, Claude.

Huissiers à Neufchâteau : Deleau, Vouillemont, Piedminot, Dumont, Fellmann, Morlon, Gérard. — Bulgnéville, Rochat, Gaudé. — Châtenois, Champonnois, François. — Coussey, Etienne. — Lamarche, Dufey, Simonnot, Durand, Décosse.

Notaires de l'arrondissement. — Neufchâteau, Décosse, Chevresson, N. — Bulgnéville, Thiéry. — Châtenois, Aymé. — Coussey, Rouyer. — Damblain, Arragon. — Houécourt, Nicolle. — Isches, Coince. — Lamarche, Loisant, Mousseau. — Liffol-le-Grand, Tournois. — Maxey-sur-Meuse, Bernard. — Pompierre, Maget. — Punerot, Level. — Removille, Chollet. — Saint-Remimont, Mailley. — Saint-Ouen, Bassompierre. — Vicherey, Camus. — Vrécourt, Dauvoin.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Neufchâteau, Vaconnet.

Justices de paix de l'arrondissement. — Neufchâteau, Juge de paix, Cherpitel ; greffier, Roussel.—Bulgnéville, J. Roussel ; G. Sacquin. — Châtenois, J. Morice ; G. Petitcolas. — Coussey, J. Darbois ; G. Adam. — Lamarche, J. Barret ; G. Geoffroy.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE MIRECOURT.

Président, Bastien *. — *Juge d'instruction*, Collombier. — *Juge*, Laprevote. — *Juge suppléant*, Aubry. — *Procureur impérial*, Mathieu. — *Substitut*, Madelin. — *Greffier*, Bastien. — *Commis-Greffier*, Rousselot.

(Audiences : jeudi, affaires correctionnelles et forestières ; lundi et vendredi, affaires civiles.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Hongue. — Derise, avoué. — Le receveur de l'enregistrement. — Laurent, avocat. — Pommier.

Avocats : Chappuy, Aubry, Laurent, Derise fils. — *Avocat stagiaire*, Thouvenel fils.

Avoués : Derise, Thouvenel, Le Barbey de Beaumont*, Nicolas*, Coffe.

Huissiers à Mirecourt : Etienne, Simette. — Charmes, Jacquemard, Vuillaume. — Darney, Gérard, Sonrier. — Dompaire, Demengel, Arnet. — Monthureux-sur-Saône, Cherrière, Henry. — Vittel, Rennepont, Gérard.

Notaires de l'arrondissement. — Mirecourt, Gaspard, Tassard, Hougues, Aubry. — Charmes, Poirot, Grandjean, Tanant. — Darney, Clément, Saunier, Martin fils. — Dompaire, Grobert, Parisot. — Monthureux-sur-Saône, Dufès, Gueniot. — Remoncourt, Bonnet. — Ville-sur-Illon, Jacquot. — Vittel, Briquet, Gérard.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Mirecourt, Arnould.

Justices de paix de l'arrondissement. — Mirecourt, Juge de paix, Lenfant ; greffier, Saunier. — Charmes, J. Lachasse ; G. Munier. — Darney, J. Barjouet ; G. Bigot. — Dompaire, J. Legras ; G. Ferry. — Monthureux-sur-Saône, J. Noël ; G. Benoit. — Vittel, J. Demangeon ; G. Richard.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT.

Président, Bastien-Aubry. — *Juges :* Bourdot, Buthod, Pernot. — *Juges suppléants :* Barlemont, Bastien. — *Greffier*, Patris.

(Audiences : mercredi, à 2 heures.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ÉPINAL.

(*Chef-lieu de la Cour d'Assises des Vosges.*)

Président, May. — *Vice-Président*, Perrin. — *Juge d'instruction*, Boulay. — *Juges :* Conigliano, Gazin, Cuny, de Roton, Mouton. — *Juge suppléant*, Maud'heux. — *Procureur impérial*, Duplessis. — *Substituts :* Stainville, Adam. — *Greffier*, Goussel. — *Commis-Greffiers :* Sibien, Demange, Durand.

(Audiences : lundi et mardi et jours suivants, affaires civiles ; vendredi, affaires correctionnelles ; le 1er et le 4e samedi de chaque mois, affaires forestières ; le 2e et le 4e samedi, affaires d'appel.

Bureau d'assistance judiciaire. — Président, Leroy, avocat. — Pensée, avoué. — Didot, ancien avoué. — Bouillé d'Orfeuil, conseiller de préfecture. — Le receveur de l'enregistrement.

Avocats : Jeanmaire, Cuny, C.-L. Bannerot, Maud'heux ✱, Leroy, Rambaud, Maud'heux fils, Georges, de Conigliano.

Avoués : Perrout, Nizet, Rullier, Foquet, Drahon.

Huissiers à Epinal : Jacquot (syndic), Ballon, Pilon, Audinot, Aubry, Bernard, Humbert. — Bains, Daubié, Choffé, Gayé. — Bruyères, Ganaye, Mathieu, Collot. — Châtel-sur-Moselle, Marienne, Philippe. — Rambervillers, Bedel, Bannerot, Antoine, Henrion. — Xertigny, Charton, Richard.

Notaires de l'arrondissement. — Epinal, Jeandidier, Payrou, Prugnot, Laillet, Christophe. — Bains, Guépet. — Bruyères, Didier-Georges, Petit-Jean, Lacour. — Châtel-sur-Moselle, Pernot, Mengin, Raguel, Gley. — Fontenoy-le-Château, Grandury. — Rambervillers, Christophe, Noël, Balland, Mathieu. — Xertigny, Peutot, Doyen.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Epinal, Del.

Justices de paix de l'arrondissement. — Epinal, Juge de paix, Joly-Lahérard ; greffier, Poirot. — Bains, J. Denis ; G. Benoît. — Bruyères, J. Alisant ; G. Constant. — Châtel, J. Gérard ; G. Mougel. — Rambervillers, J. N... ; G. Rouyer. — Xertigny, J. Lahache ; G. Lecomte.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SAINT-DIÉ.

Président, Jennesson. — *Juge*, Adam. — *Juge d'instruction*, Mathieu. — *Procureur impérial*, Coppier. — *Substitut*, Benoist (Arthur.) — *Greffier*, Maljean. — *Commis-Greffiers :* Toussaint, Marchal.

(Audiences : lundi, affaires forestières ; jeudi, affaires correctionnelles ; vendredi, affaires civiles ; samedi, affaires sommaires et commerciales.)

Bureau d'assistance judiciaire — *Président*, Blondin, avoué. — Sieg. — Didierjean, ancien notaire. — Jérôme, ancien avoué.

Avocats : Ferry-Millon (bâtonnier), Apté, Matelet, Adam fils, Queuche, Barbier, Ferry, Ruyer.

Avoués : Blondin, Hovasse, Ferry, Bazin, Legros, Gérardin.

Huissiers à Saint-Dié : Streicher, Deflin, Masson, Marchand, Gérardin. — Brouvelieures, Valentin. — Corcieux, Caël. — Granges (canton de Corcieux), Cugnot. — Fraize, Léonard, Begel. — Gérardmer, Vincent. — Raon-l'Etape, Mathieu, Aubrun. — Saales, Apté fils, Comond. — Schirmeck, Georgel, Jacquot. — Senones, Quinet, Thouvenin.

Notaires de l'arrondissement : Saint-Dié, Richard, Poupar, Henry, Gérard, Griache. — Brouvelieures, Demange, Lameth. — Corcieux, Quillot, Mongeolle. — Granges (canton de Corcieux), Marion. — Fraize, Aubert, Fleuret. — Gérardmer, Marion, Poupar. — Raon-l'Etape, Ferry, Choub. — Saales, Gley, Géhin. — Schirmeck, Bégel, notaire honoraire ; Sieg, Cament. — Senones, Perrin, Comond.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Saint-Dié, Blaise.

Justices de paix de l'arrondissement. — Saint-Dié, Juge de paix, Chevresson ; greffier, Bedo. — Brouvelieures, J. Radez ; G. François. — Corcieux, J. Georgel ; G. Houot. — Fraize, J. Descubes Saint-Désir ; G. Bastien. — Gérardmer, J. Noël ; G. George. — Raon-l'Etape, J. Antoine ; G. Gérardin. — Saales, J. Lambert ; G. Nicolle. — Schirmeck, J. Billot ; G. Colnet. — Senones, J. Romary ; G. Masson.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE REMIREMONT.

Président, Thouvenel ✱. — *Juge d'instruction*, Fachot. — *Juge*, Charlot. — *Juge suppléant*, Richard. — *Procureur impérial*, Félix. — *Substitut*, Lardenois. — *Greffier*, David. — *Commis-Greffiers :* Gérard, Montémont.

(Audiences : jeudi et vendredi, affaires civiles ; samedi, affaires correctionnelles ; lundi, affaires forestières.)

Bureau d'assistance judiciaire. — *Président*, Danis, ancien avoué. — Ballon, avoué. — Henry, notaire. — Thomas, avocat. — Chaillou, conservateur des hypothèques.

Avocats : E. de Bruyère, Hubert, C. de Bruyère, Barbillat, Thomas.

Avoués : Ballon, Marcine, Hanus, Louis, Vuillemin.

Huissiers à Remiremont : Bougel, Mourot, Vairel, Breton, Houel. — Plombières, Gélardin. — Saulxures, Lambert. — Le Thillot, Savignac, Houssemand. — Vagney, Thomas.

Notaires de l'arrondissement. — Remiremont, Richard, Henry, Pleux, Magnien, Delang. — Cornimont, Valdenaire. — Plombières, Parisot. — Rupt, Valdenaire. — Le Thillot, Gaillot. — Vagney, Martin. — Le Val-d'Ajol, Hérisé.

Commissaire-priseur de l'arrondissement. — Remiremont, Claude.

Justices de paix de l'arrondissement. — Remiremont, Juge de paix, Boullangier; greffier, Grandjean. — Plombières, J. Chenut; G. Duroch. — Le Thillot, J. Rolin; G. Brallet. — Saulxures, J. Humbert; G. Saint-Dizier.

§ 4. PRISONS CIVILES.

Service des prisons de Nancy (rue de l'Equitation).

Directeur, de Grassin. — Gardien-chef, Desloy.

Commission de surveillance des prisons de Nancy. — *Président-né,* le Préfet.

Membres : Le premier président de la Cour impériale. — Le procureur général. — Le Maire de Nancy. — Bastien, curé de Notre-Dame. — Glaudel, ancien notaire. — Mamelle, conseiller de préfecture. — Nicolas, capitaine en retraite. — Gillet, vice-président du Tribunal. — V. Parisot, docteur-médecin.

Aumônier, abbé Colombod.

Médecins attachés à ces prisons. — Lemoine, médecin titulaire. — Lemoine fils, médecin adjoint.

Supérieure (sœur de Saint-Charles), N.

Il y a aussi une Commission de surveillance près des maisons d'arrêt de *Lunéville, Toul, Vic* et *Sarrebourg*, formée chacune du président du tribunal, du procureur impérial, du maire et du curé de la ville, et d'autres membres, savoir :

A Lunéville, Trouillet, curé de Saint-Maur. — Michaut, avocat. — Guérin, propriétaire. — Houdaille, juge de paix. — Parmentier, maire de Lunéville.

A Toul, Lachasse, juge de paix. — Colin, propriétaire. — Anthoine, juge. — Chappuy, avoué. — Bataille, propriétaire. — De Tinseau, avocat. — Baron de Festimbourg, rentier.

A Vic, Bagré, maire de Vic. — Arnoux, licencié en droit. — Gazin, propriétaire. — Protche, propriétaire. — Mayeur, propriétaire.

A Sarrebourg, Mangenot, maire de Sarrebourg. — Hertz, membre du Conseil général. — Jacquel, avoué. — Marsal, propriétaire. — Lippmann, banquier. — Henriet, propriétaire. — Haumant, propriétaire.

§ 4. DÉPOT DE MENDICITÉ, *rue du Château-Carré, 3.*

Commission de surveillance. Président, le Maire de Nancy. — *Membres :* De Jandin, — Boppe-Cabocel, — Pitoy, — Brouillon, — Levylier, conseillers municipaux.

Directeur du Dépôt, Petitcolas, à l'établissement.

Sœur (de Saint-Charles), Libaire Godard, à l'établissement.

Médecin, Parisot (Léon), rue Saint-Georges, 11.

CHAPITRE III.

ORGANISATION RELIGIEUSE.

Evechè de Nancy-Toul ; Séminaires ; Cures du département ; personnel ecclésiastique. — Culte protestant.—Culte israélite.

§ 1er. CULTE CATHOLIQUE.

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

Cardinal-Archevêque, Mgr MATHIEU ✻, à Besançon.

ÉVÊCHÉ DE NANCY.

Evêque, Mgr Georges DARBOY ✻, né à Fayl-Billot (Haute-Marne), le 16 janvier 1813, sacré le 3 novembre 1859, évêque de Nancy et de Toul ; à l'Evêché.

Vicaires généraux agréés par le Gouvernement : Gérard, archidiacre de Nancy, à l'Evêché ; — Jambois, archidiacre de Toul, rue Montesquieu, 5.

Secrétaire général de l'Evêché, Voinot, à l'Evêché.

M. l'abbé Gérard, lundi, mercredi et vendredi, de 10 h. à 3 h. M. l'abbé Jambois, mardi, jeudi et samedi, de 10 h. à 3 h. Le secrétariat est ouvert tous les jours de 10 h. à 3 h., excepté le dimanche et les jours de fête.

CHAPITRE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE NOTRE-DAME.

Chanoines d'honneur : S. E. le cardinal Morlot ✻, archevêque de Paris ; — Mgr Delalle ✻, évêque de Rodez ; — Mgr Tirmarche, O ✻, évêque d'Adras ; — Mgr Lacroix, à Rome.

Chanoines titulaires. — Manse, doyen, rue de la Constitution, 19. — Bourgeois, rue de la Constitution, 19. — Garot, place Saint-Georges, 93. — Gridel, rue Primatiale, 26. — Chevalier, rue Sainte-Anne, 2. — Marguet, rue de la Faïencerie, 23. — Silvain, rue d'Alliance, 21. — Lallemand, rue de la Pépinière, 26. — Bastien, rue des Chanoines, 6.

Chanoines honoraires résidant à Nancy.—Bureaux, rue de Boudonville, 19. — Charlot, rue Mably, 5.—Rosières, directeur des sacristies de la cathédrale, place de la Cathédrale, 54. — Simon, rue Saint-Michel, 21. — Lange, rue de Grève, 26. — Blanc, au Lycée. — Maslats, rue des Artisans, 1 bis. — Mangin, rue de la Source, 29. — Guillaume ✻, place de la Carrière, 37. — Gomien, rue des Quatre-Eglises, 87. — Adrian, au Séminaire. — Bridey, au Séminaire. — Firbach, rue Callot, 11. — Casiot, rue de Grève, 28. — Gobin, rue des Tiercelins, 24. — Harmant, faubourg Saint-Georges. — Connard, rue Saint-Pierre, 9. — Gérardin, rue Saint-Michel, 14. — Voinot, à l'Evêché.

Chanoines honoraires résidant hors de Nancy ou du département. — Aubert. — J.-N. Barthélemy. — C.-J. Barthélemy. — Bastien. — Beaudoin. — Bernard. — Bloëme. — Cauzier. — Claude. — Collot. — Corrieux. — Daunot ✻. — Duplessy. — Fénal. — Fliche. — Forêt. — Frédéric. — F. Georges. — F.-A. Georges. — Gombervaux. — Goudrexon.— Griser — Guyot. — Heim. — Henry. — Humbert. — Jager. — Jeandel. — Joliclère. — Jousselin. — Klein. — Lamblin. — Larvette. — Le Bègue de Girmont. — Martin. — Mengin. — Michel. — Millot. — Maitrias. — Noël. — Depardieu. — Perrot — Pierson. — Poirine. — Sergent. — Renaudin. — Thiriet. — Taulier. — Trancard. — Trouillet. — Weiss.

Maison de retraite de Bon-Secours, faubourg Saint-Pierre. — Lebon. — Rolin. — Jacquemin. — Boulard. — Mathieu. — L. Marchal. — Petitpoisson. — Aubry. — Bailly. — Simonin.

Succursale à Saint-Ulrich. — Frédéric. — Ferry. — Valter.

SÉMINAIRE DE NANCY, FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Supérieur, Adrian. — *Econome,* Jeanpert. — *Professeurs :* Ecriture sainte et éloquence sacrée, Barbier. — Théologie dogmatique, Berseaux. — Théologie morale, Bridey. — Philosophie, Masson. — Histoire ecclésiastique, Barnage. — Sciences physiques, Simoutre.

PETIT SÉMINAIRE DE PONT-A-MOUSSON. — Supérieur, Claude. — Censeur, Michel. — Sous-Censeur, Vulmont. — Econome, Lorrain. — Professeurs : Rhétorique, Gombervaux ; 2e, Thiriet ; 3e, Vaté ; 4e, Pardieu ; 5e, Bettenot ; 6e, Martin ; 7e et 8e, Vulmont ; Histoire, Hans ; Mathématiques, Guyot, Populus ; Langue allemande, Michel, Lorrain.

PETIT SÉMINAIRE DE PÉNÉTRANGE. — Supérieur, Lbuillier, professeur de 3e. — Professeurs : 4e, Didierjean ; 5e, Deblaye ; 6e, 7e, Martin ; Allemand : Marchal, Richet.

CURES DES PRINCIPALES VILLES.

Arrondissement de Nancy.

NANCY. — *Cure Notre-Dame.* — Administrateur, Bastien, rue des Chanoines, 6. — Vicaires, Beaudoin, Belleau, Villemet. — Ancien vicaire, Thiébeult, rue Montesquieu, 18. — Prêtres habitués, Mathieu, Didelot, Gérardin, Mangin.

Cure de Saint-Epvre. — Curé, Simon, rue Saint-Michel, 21. — Vicaires, Humbert, Dufour, Dormagen. — Prêtres habitués, Lahaye, Régnier. — Chapelle ducale et église des Cordeliers, Aumônier, Guillaume ✻, place de la Carrière, 37.

Cure de Saint-Sébastien. — Curé, Benoit, rue Notre-Dame. — Vicaires, Paget, Vincent, Kools.

Cure de Saint-Nicolas. — Curé, Lange, rue de Grève, 26. — Vicaires, Pierré, Piant.

Succursale de Saint-Pierre. — Curé, Heymès, faubourg Saint-Pierre, 92. — Vicaire, Sorlat. — Prêtre habitué, Picard, rue du Montet.

Succursale de Saint-Vincent-Saint-Fiacre. — Curé, M. Simonin, faubourg des Trois-Maisons. — Vicaires, Leloup, Kientzi.

Succursale de Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Curé, Morel, rue du faubourg Saint-Pierre. — Vicaire, Vuillemin.

Succursale de Saint-Georges. — Curé, Harmand.

PONT-A-MOUSSON. — *Cure de Saint-Martin.* — Curé, Breton. — Vicaires, Hachotte, Fresée. — Prêtre habitué, Arnould.

Cure de Saint-Laurent. — Curé, Harmand. — Vicaires, Nader, Vourion, Dedun. — Prêtres habitués, François, Lenternier, Feyen.

Arrondissement de Lunéville.

LUNÉVILLE. — *Cure de Saint-Jacques.* — Curé, Duplessy. — Vicaires, Thouvenot, Gaté, Christophe, Dalbin. — Prêtres habitués, Digout; Marquis, ancien vicaire. — *Succursale de Saint-Maur.* — Curé, Trouillet. — Vicaires, Grandeury, Robert.

Arrondissement de Toul.

TOUL. — *Cure de Saint-Etienne* — Curé, George. — Vicaires, Laurent, Didrit. — *Cure de Saint-Gengoult.* — Curé, Pierson — Vicaire, Guérin.

Arrondissement de Château-Salins.

CHATEAU-SALINS. — Curé, Fénal. — Vicaires, Jardel, N... — DIEUZE. — Curé, Georges — Vicaires, Troup, Vincent. —

Prêtre habitué, Petitbon. — Vic. — Curé, Millot. — Vicaire, Roch. — Prêtre habitué, Weiss.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg. — Curé, Griser. — Vicaire, Griser. — Phalsbourg. — *Cure de l'Assomption.* — Curé, Heim. — Vicaires, Stricher, Ehall. — *Succursale de l'Immaculée Conception.* — Curé, Wagner. — Fénétrange. — Curé, Thisse. — Vicaire, Deblaye.

CURÉS DES AUTRES PAROISSES.

(*Voir le tableau, page* 133, 9e *colonne, pour les curés du département.*

AUMÔNIERS. — PROFESSEURS.

(*Voir aux Cures des principales villes, Hôpitaux, Hospices, etc., au Lycée, aux Colléges, aux Pensionnats, etc.*)

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Chartreux, à Bosserville. — Prieur, Dom Saisson.

Dominicains, à Nancy, rue Jeannot, 4. — Prieur, P. Souaillard.

Jésuites, à Nancy, cours Léopold, 27. — Sup., P. Catillon.

Oblats, rue du Montet, 19. — Supérieur, P. Baret.

Rédemptoristes, à Saint-Nicolas. — Recteur, P. Fleury.

Dames bénédictines, à Saint-Nicolas. — Aumônier, Bastien.

Dames bénédictines, à Flavigny. — Aumônier, Guyot.

Dames bénédictines, à Oriocourt. — Aumônier, Robin.

Dames de la Congrégation, à Lunéville. — Aumônier, Rousset.

Dames de la Nativité, à Pont à-Mousson. — Aumônier, Alix.

Dames de la Visitation, à Nancy. — Aumônier, Mangin.

Dames de Saint-Vincent de Paul, rue de la Charité, à Nancy.

Dames Dominicaines, à Nancy. — Directeur, P Hue.

Dames du Sacré-Cœur, à Nancy. — Aumônier, Prévot.

Dames du Bon-Pasteur, à Nancy. — Aumônier, André.

Dames du St-Cœur de Marie, à Nancy. — Aumônier, Gérardin.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Trésorier, abbé Jeanpert, économe du Séminaire.

CONSEIL DE L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.

Président, Gomien, chanoine honoraire. — Trésorier, Rosières, chanoine honoraire. — Secrétaire, N. — Membres : Sorlat ; Paget, vicaire de Saint-Sébastien ; N. ; Leloup, vicaire de Saint-Vincent-Saint-Fiacre ; Vuillemin, vicaire de Bon-Secours ; le Directeur des Frères des écoles chrétiennes ; Hinzelin, agent général des écoles.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

Président, Gérard, vicaire général. — Vice-Président, comte Alexandre de Lambel. — Secrétaire, Vagner ✻, rue du Manége, 3. — Trésorier, abbé Guyot.

COMITÉ D'INSPECTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE.

Président, Garot, chanoine. — Secrétaire, Lallemand, chanoine. — Membres : Gomien, chanoine honoraire ; Barnage, professeur.

CONSEILS DE FABRIQUE DES PAROISSES DE NANCY.

Paroisse Notre-Dame, cathédrale. — Président, Monseigneur l'Evêque de Nancy. — Secrétaire, de Myon, rue Mably, 7. Trésorier, Rosières, place de la Cathédrale, 54.

Paroisse Saint-Epvre. — Président, Pierson, cours Léopold, 3. — Secrétaire, Quintard, rue Saint-Michel, 30. — Trésorier, comte de Warren, rue du Haut-Bourgeois, 6.

Paroisse Saint-Sébastien. — Président, Voirin, faubourg Saint-Jean, 14. — Trésorier, Mougenot, rentier. — Secrétaire, A. Digot, rue des Ponts, 46.

Paroisse Saint-Nicolas. — Président, Elie père, rue Saint-Dizier, 121. — Secrétaire, Duserre, rue Saint-Dizier, 114 — Trésorier, Simoutre, rue Saint-Dizier.

Paroisse Saint-Pierre.—Président, Charles Gérardin, faubourg Saint-Pierre, 160 — Secrétaire, Kagnius, rue de Nabécor, 10 — Trésorier, Vanson, faubourg Saint-Pierre, 21.

Paroisse Saint-Vincent-Saint-Fiacre. — Président, baron du Prel. — Secrétaire, Hanus, capitaine en retraite. — Trésorier, Arnould, propriétaire, rue du Ruisseau.

Paroisse Notre-Dame de Bon-Secours. — Président, Saladin père, faubourg Saint-Pierre, 248. — Secrétaire, H. Henrion, faubourg Saint-Pierre, 151. — Trésorier, Genet, faubourg Saint-Pierre, 171.

Paroisse Saint-Georges.—Président, Blaisse, Pont-d'Essey, 49. — Secrétaire, Burtin, faubourg Saint-Georges, 3. — Trésorier, Chantard.

§ 2. CULTE ÉVANGÉLIQUE.

Eglise consistoriale de Nancy (Meurthe, Meuse, Moselle).

Le Consistoire se compose des Pasteurs et de membres laïques.

Pasteurs :

A Nancy, C. Schmidt, président du Consistoire, officier de l'instruction publique, rue Stanislas, 70.

— E. Schmidt, pour les arrondissements de Toul et de Lunéville, place Saint-Jean, 2.

A Sarrebourg, Abt. — A Hellering, Riecke. — A Lixheim, Ernst. — A Metz, O. Cuvier. — A Courcelles-Chaussy, Mennerich. — A Bar-le-Duc, C. de Boinville.

Membres laïques du Consistoire, à Nancy, le baron O. d'Adelswærd ✱, secrétaire, à Boudonville. — Goetzmann père, à la côte de Toul. — Heldmann, rue Drouot, 8. — Holtzmuller, faubourg Stanislas. — Karcher-Luty, rue St-Dizier, 140. — G. Muller. — Schlumberger, rue des Tiercelins, 42. — Metzner père, rue Raugraff, 6. — Gauckler, rue des Fabriques, 4. Liebing, rue de Metz. — Jean Schmitt, rue des Fabriques.

A Lunéville, Méquillet. — A Hellering, N. — A Lixheim, J. Lantz. — A Sarrebourg, D. Faul. — A Metz, Ackermann. — A Boulay, Sombora. — A Bar-le-Duc, Chèvre.

Chaque église particulière est administrée par un conseil presbytérial, sous la surveillance du Consistoire.

Eglises de la Confession d'Augsbourg.

Pasteurs. — Phalsbourg, Huter jeune. — Fénétrange, Haas. — Hangviller, Rœrich. — Postroff, Roos. — Vibersviller, Bayer. — Vintersbourg, Zwilling.

§ 3. CULTE ISRAÉLITE.

Consistoire de la circonscription, à Nancy.

Président, Levylier (Joseph) ✱, rue Mably, 9.

Vice-Président et Grand-Rabbin de la circonscription, membre-né du Consistoire, Libermann, rue de l'Equitation, 18.

Membres laïques. — A Nancy, Sylvain May; Pierre Lévy; S. Wolff. — A Lunéville, Adolphe Trenel. — A Toul, Abraham Blocq.

Directeur du cours d'instruction religieuse, Hausmann, rue de l'Equitation, 18.

Rabbins. — A Lunéville, Lévy. — A Phalsbourg, Lipmann. — A Epinal, Durcheim. — A Verdun, Lévy.

Ministres officiants. — A Nancy, Moïse. — A Toul, Benjamin Cahen. — A Lixheim, Théodore. — A Blâmont, Lévy. — A Sarrebourg, Kahn. — A Pont-à-Mousson, Kournicky.

CHAPITRE IV.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Académie de Nancy. — Instruction supérieure : Faculté des sciences et enseignement des sciences appliquées. Faculté des lettres. Ecole de médecine et de pharmacie. — Instruction secondaire : Lycées, colléges et institutions du ressort de l'Académie. — Instruction primaire : Ecoles communales mutuelles et d'adultes de Nancy. — Salles d'asile. — Maitres et maîtresses de pensions et d'externats. — Académie de Stanislas. — Société d'Archéologie lorraine. — Conférence littéraire Stanislas. — Société de médecine de Nancy. — Bibliothèques publiques, Cabinet d'histoire naturelle, Jardin botanique, Musées, etc. — Société des Amis des Arts. — Monuments publics. — Société chorale Sainte-Cécile de Nancy. — Cercle harmonique.

§ 1er. ACADÉMIE UNIVERSITAIRE DE NANCY.

(*Meurthe*, *Meuse*, *Moselle et Vosges*.)

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur, Dunoyer, O ✱ (palais de l'Académie, place de Grève).

Inspecteurs d'Académie : A Nancy, Maggiolo, rue Callot, 6. — *A Bar-le-Duc*, l'abbé Pierre. — *A Metz*, Crosson. — *A Epinal*, Malgras.

Secrétaire d'Académie, Millot, rue Montesquieu, 9.

Commis d'Académie, Huet, au palais de l'Académie.

Inspecteurs honoraires, Hanriot ✱, rue de la Poissonnerie, 13. — Percin ✱, rue de l'Hospice, 9.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Président, le Recteur. — *Membres du Conseil :* les Inspecteurs d'Académie ; les Doyens des Facultés ; le Directeur de l'Ecole de médecine ; — le Préfet ; — l'Evêque de Nancy ; — l'Evêque de Saint-Dié ; — le premier président ; le prince de Beauvau ; Garnier, président de chambre ; l'abbé Bureaux.

Conseil départemental de l'instruction publique.

MEURTHE.

Président, le Préfet. — *Vice-Président*, l'Inspecteur d'Académie. — *Membres du Conseil :* l'Evêque de Nancy ou son délégué ; le Procureur général près la Cour impériale ; Schmidt, pasteur ; Libermann, grand-rabbin ; Rollin, ancien notaire à Vézelise ; Garnier, président de chambre ; Magot, à Pont-à-Mousson ; baron Buquet, maire de Nancy ; le comte de Landreville, tous cinq membres du Conseil général. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu

MEUSE.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil* : l'Evêque de Verdun ou son délégué ; le Procureur impérial à Bar-le-Duc ; l'Inspecteur d'Académie ; Henriot, juge à Bar-le-Duc ; Bazoche, Henry-Gillet, de Benoist, membres du Conseil général ; l'abbé Gallet, curé à Bar-le-Duc, délégué de l'Evêque ; N. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

MOSELLE.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil* : l'Evêque de Metz ou son délégué ; le Procureur général près la Cour impériale de Metz ; l'Inspecteur d'Académie ; Cuvier, pasteur protestant à Metz ; Aaron Cahen, président du Consistoire israélite, à Metz ; Goulon, Hennoque, Jaunez, F. Marchal, membres du Conseil général ; N. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

VOSGES.

Président, le Préfet. — *Membres du Conseil* : l'Evêque de Saint-Dié ou son délégué ; le Procureur impérial à Epinal ; l'Inspecteur d'Académie ; le Président du tribunal à Epinal, Resal, Robillot, Mougeot, de Pruines, membres du Conseil général. — *Secrétaire*, l'Inspecteur primaire du chef-lieu.

§ 2. INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

I. *Faculté des Sciences.*

Doyen, Godron ✻, rue de la Monnaie, 4.

Professeurs : Mathématiques pures et appliquées, N. — *Professeurs suppléants :* Calcul différentiel et calcul intégral, Renard, rue de la Monnaie, 4. — Mécanique rationnelle, Lafon, cours Léopold, 3 — Chimie, Nicklès ✻, rue Saint-Pierre, 10. — Physique, Chautard, rue du Tapis-Vert, 8. — Histoire naturelle, Godron ✻, rue de la Monnaie, 4.

Préparateur du cours de chimie, Galichet, rue Ste-Catherine, 23.

Préparateur du cours de physique, Schwartzweber, cours Léopold, 4.

Préparateur du cours d'histoire naturelle, Friant, rue de l'Hospice, 31.

1° COURS ORDINAIRES DE LA FACULTÉ.

Distribution des cours.

Lundi et samedi, mécanique rationnelle. — Lundi, zoologie. — physique. — Mardi et jeudi, chimie. — Mercredi, calcul différentiel. — Jeudi, physique, zoologie. — Vendredi, calcul différentiel et intégral. Anthropologie. En été, il y a, en outre, un cours de botanique.

2° COURS COMPLÉMENTAIRES DES SCIENCES APPLIQUÉES.

Géométrie descriptive. — Professeur, Renard.
Mécanique appliquée. — Professeur, Lafon.
Physique appliquée. — Professeur, Chautard.
Chimie appliquée. — Professeur, Nicklès.

3° EXERCICES PRATIQUES.

Manipulations de chimie, sous la direction de M. Nicklès et de M. Galichet, préparateur de chimie, le samedi de chaque semaine.

Manipulations de physique, sous la direction de M. Chautard et de M. Schwartzweber, préparateur de physique, le samedi de chaque semaine.

Conférences de zoologie. — Elles seront faites sous la direction de M. Godron et de M. Friant, préparateur d'histoire naturelle, le vendredi de chaque semaine.

Herborisations, tous les jeudis, en été.

Conférences d analyse. — Une fois par semaine, par M. le professeur Renard

Conférences de mécanique rationnelle. — Une fois par semaine par M. le professeur Lafon.

Conférences de géométrie descriptive. — Une fois tous les quinze jours, par M. le professeur Renard.

Conférences de mécanique appliquée. — Une fois tous les quinze jours, par M. Lafon, professeur.

Travaux graphiques, sous la direction de M. Mélin, architecte, le mercredi de chaque semaine.

II. *Faculté des Lettres.*

Doyen, Benoit ✻✻, rue de la Monnaie, 4.

Professeurs : Philosophie, de Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 2. — Littérature ancienne, Burnouf ✻✻, rue Saint-Joseph, 41. — Littérature fran-

caise, Benoit ✻✻, rue de la Monnaie, 4. — Histoire, Lacroix ✻✻, faubourg Saint-Georges, 5. — Littérature étrangère, Emile Chasles ✻, rue de Metz, 7.

Distribution des cours (1er *semestre*).

Lundi, histoire. — *Mardi*, littérature française, littérature étrangere. — *Mercredi*, philosophie, littérature étrangère. — *Jeudi*, histoire, littérature ancienne. — *Vendredi*, philosophie, littérature ancienne. — *Samedi*, littérature française.

Les cours des Facultés se font au palais de l'Académie, et sont publics.

Secrétaire, agent comptable des Facultés, Servan, *en congé*. — *Secrétaire suppléant*, Vaultrin, place d'Alliance, 4.

III. *Ecole de médecine et de pharmacie de Nancy.*

Directeur, Edmond Simonin ✻, rue des Carmes, 29. — *Secrétaire*, Demange, petite rue des Carmes, 6. — *Agent comptable*, Vaultrin, à l'Ecole de médecine.

Professeurs titulaires : Edmond Simonin ✻. — Blondlot ✻, ruelle Saint-Antoine, 8. — Roussel, rue des Carmes, 7. — Victor Parisot, rue Saint-Julien, 37. — Léon Parisot, rue Saint-Georges, 11. — Béchet, rue Saint-Jean, 45. — Demange, petite rue des Carmes, 6. — Grandjean ✻, rue des Carmes, 31.

Professeurs adjoints : Xardel, rue St.-Dizier, 20. — Poincaré, rue Saint-Pierre, 2. — E. Parisot, rue Stanislas, 34.

Professeurs suppléants : Delcominete, rue des Quatre-Eglises, 2. — E. Bertin, rue Saint-Dizier, 89. — Edmond de Schacken, rue de Metz, 7.

Chef des travaux anatomiques, E. de Schacken, rue de Metz, 7.

Professeur et directeur honoraire, Simonin père ✻, rue Saint-Jean, 17.

Distribution des cours.

1° *Cours officiels.*

Cours permanents à l'hôpital Saint Charles. — Tous les jours, entrée des élèves à l'hôpital, à 8 heures du matin, pour la visite des blessés et des malades.

Clinique médicale. V. Parisot, professeur titulaire ; Xardel, professeur adjoint, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Clinique chirurgicale. Ed Simonin, professeur titulaire ; E. Parisot, professeur adjoint, mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Charles.

Pratique des accouchements, à la maison de secours, M. Roussel, tous les jours.

Cours du semestre d'hiver (11 novembre au 1er avril), à l'Ecole de Médecine.

Anatomie. — M. L. Parisot, tous les jours, à 11 heures.

Cours d'accouchements, maladies des femmes et des enfants. — M. Roussel, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à midi.

Travaux anatomiques. — M. E. de Schacken, tous les jours, de midi à deux heures.

Toxicologie et pharmacie. — M. Blondlot, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 2 heures 1/2.

Pathologie chirurgicale et médecine opératoire. — M. Béchet, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 4 heures.

Conférences d'anatomie. — M. E. de Schacken, mardi, jeudi, à 4 heures.

Cours du semestre d'été (1er avril au 31 août), à l'Ecole de Médecine.

Physiologie. — M. Poincaré, tous les jours, jeudi excepté, à 11 heures.

Toxicologie et pharmacie. — M. Blondlot, lundi, vendredi, à 2 heures 1/2.

Matière médicale et thérapeutique. — M. Grandjean, lundi, mercredi, vendredi, samedi, à 3 heures 1/2.

Pathologie médicale. — M. Demange, lundi, mercredi, vendredi, à 3 heures 1/2.

Cours permanents obligatoires professés à la Faculté des sciences : Chimie, zoologie, botanique, physique.

Exercices facultatifs : Manipulations chimiques et herborisations.

Le programme de la Faculté des sciences et celui de l'Ecole de médecine sont composés de manière qu'ils n'en forment qu'un seul pour les élèves de l'Ecole de médecine.

Par décret du 22 août 1854, l'Ecole est investie du droit de réception des officiers de santé, des pharmaciens de 2e classe ; des sages-femmes et des herboristes de 2e classe.

2° *Enseignement auxiliaire.*

Hôpital Saint-Charles. — Service médical de M. le docteur de Schacken.

Maison départementale de Secours. — Service de M. le docteur Béchet et du docteur E. Bertin. (Affections chirurgicales, affections cutanées, scrofuleuses, affections contagieuses.) — Service de M. le docteur Roussel (Femmes enceintes, femmes en couches, maladies des enfants nouveau-nés).

Hôpital militaire. — Service médical et service chirurgical.

Hospice Saint-Stanislas. — Service médico-chirurgical de M. le docteur L. Parisot (Enfants).

Hospice Saint-Julien. — (Service médico-chirurgical de M. le docteur Demange (Vieillards).

Prix de chaque inscription prise par un élève en médecine ou par un élève en pharmacie, 30 fr. — Les inscriptions se prennent du 1er au 8 novembre, du 1er au 8 janvier, du 1er au 8 avril, du 1er au 8 juillet.

Les huit premières inscriptions prises à l'Ecole préparatoire valent huit inscriptions de facultés. Celles qui suivent comptent comme inscriptions d'école secondaire.

§ 3. INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycées impériaux.

LYCÉE IMPÉRIAL DE NANCY.

Administration. — Proviseur, Davau ✻. — Censeur, Robert. — Aumônier, abbé Blanc. — Econome, Delannoy. — 1er commis d'économat, Charé. — Médecin-chirurgien, Edmond Simonin ✻, rue des Carmes, 29. — Chirurgien-dentiste, Lesaing, rue Montesquieu, 7.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Waille ✻, rue Saint-Dizier, 10. — Sciences physiques, Forthomme, faubourg Saint-Georges, 10. — Mathématiques pures et appliquées, Munier, cours Léopold, 10 ; Lecomte, rue des Carmes, 16. — Logique, Dupont, place Lafayette, 17. — Histoire, Duvernoy, rue Bailly, 8 bis. — Rhétorique, Hémardinquer, rue du faubourg Saint-Jean, 2. — Seconde, Duchesne, rue des Ponts, 24. — Troisième, 1re division, Fialon, rue Saint-Dizier, 142 ; 2e division, Henry, rue Saint-Dizier, 22.

Professeurs : Chargé de cours de physique, Devaux, rue de Metz, 5. — De cours de mathématiques, Husson, rue de Toul, 12 bis. — D'une partie de l'enseignement des sciences physiques, Migneaux, rue Saint-Dizier, 135.

Professeurs : Quatrième, Duvaux, rue des Quatre-Eglises, 87. — Cinquième, Thouvenin, rue Saint-Nicolas, 13. — Sixième, 1re division, Haghe, rue de Metz, 29. — Chargé de la 2e division, Georgel, rue des Michottes, 11. — Maîtres élémentaires : de la septième, Camus, au Lycée. — De la huitième, Vouaux, rue de la Visitation, 16. — Chargé du cours préparatoire à la division élémentaire, Thouvenot, au Lycée. — Langue anglaise, Hégewald, rue d'Alliance, 7. — Langue allemande, Riemann, rue de l'Hospice, 13.

Professeurs : Dessin, Casse, rue Stanislas, 20. — *Maîtres de :* Travaux graphiques, Melin, place de la Carrière, 32. — Ecriture, Tilliard, au Lycée. — Chant, Kohler, rue de la Pépinière, 4.

Surveillants généraux : Caré, Bur.

Préparateur de physique et de chimie, Langrogne.

Ecole préparatoire à l'industrie et au commerce annexée au Lycée.

1re Année. — Professeurs. — Mathématiques, Loumont. — Physique, chimie, histoire naturelle, Devaux. — Comptabilité, Loumont. — Grammaire française, Algrain. — Allemand, Riemann. — Anglais, Hégewald. — Histoire et Géographie de la France, Algrain.

2e Année. — Professeurs. — Mathématiques, Husson. — Physique et chimie, Migneaux. — Droit commercial, May, avocat et greffier du tribunal de commerce. — Comptabilité, Loumont. — Grammaire française, Algrain. — Allemand, Riemann. — Anglais, Hégewald. — Histoire et géographie de la France, Algrain.

LYCÉE IMPÉRIAL DE METZ.

Administration : Proviseur, Grenier. — Censeur, Munier. — Aumônier, l'abbé Jacques. — Econome, Biget. — Commis d'économat, 1er Deneuve ; 2e Gueden.

Professeurs. — Mathématiques spéciales, Leyritz. — Physique, Terquem.

Professeurs chargés de cours de sciences. — Vincenot. — Crova. — Grenier. — Vignal.

Professeurs. — Logique, Bourgeois. — Rhétorique, Aderer. — Histoire, Klipffel. — Mathématiques pures et appliquées, Berthauld.

Professeurs. — Seconde, Salomon. — Troisième, Brach. — Quatrième, Etienne. — Cinquième, Rochas. — Sixième, Texte, chargé de cours.

Professeurs. — Langue allemande, Borner. — Langue anglaise, Bartkowski.

Surveillants généraux, Sylvain. — Chédufau.

Maîtres répétiteurs. — Bourguignon, chargé de la 1re Division de Septième. — Vaubourg, chargé de la 2e Division de Septième. — Broche, chargé de la 8e. — Humbert, chargé de la classe préparatoire.

LYCÉE IMPÉRIAL DE BAR-LE-DUC.

Administration : Proviseur, Petitbon. — Censeur, Paponet. — Aumônier, abbé Jeannin. — Économe, Saché. — Commis d'économat, Noubel.

Professeurs. — Logique, Charaux. — Mathématiques pures et appliquées, Boissée. — Chargé des mathématiques pures et appliquées, Chambourdon. — Professeur chargé des mathématiques, Larombardière. — Rhétorique, Mossot. — Chargé de l'histoire, Damourette. — Physique, Appert. — Professeur chargé de la physique, Jeanjean.

Professeur de 2e, Baissey. — Chargé de la 3e, Mennehand. — Professeur de 4e, Marchal. — Chargé de la 5e, Vaultrin. — Chargé de la 6e, Rousselot. — Chargé de l'enseignement de l'allemand, Rauch. — Chargé de l'enseignement de l'anglais, Foule. — Chargé de l'enseignement du dessin, Van Parys. — Maîtres répétiteurs chargés des classes élémentaires, Fransquin et Mienville.

Collèges communaux.

MEURTHE.

Dieuze. — Principal, Agosse. — Professeurs : Gigleux, Agosse, Prud'homme.

Lunéville. — Principal, [illegible]. — Professeurs : Mather, [illegible], Humbert, Brave, Cheminot, Persil, Vaincker, Hergué, Duprat, Perrin, Caspar, Charrée.

Phalsbourg. — Principal, Bagard. — Professeurs : Soussial, Volck, Hüter, Baur. — Aumônier protestant, Hüter.

Pont-à-Mousson. — Principal, Collin. — Professeurs : Foch, Creton, Grandjean, Lacombe, Clauda, Gabel, Fehninger, Kelle.

Toul. — Principal et régent de rhétorique, Grébus. — Professeurs : Martin, Convers, Garnier, Legoullon, Lacour jeune, Bassonville, Kesternich.

MEUSE.

Commercy. — Principal, Rauch. — Professeurs : Rauch, Charles, Barthélemy, Georgin.

Etain. — Principal, Jennesson. — Professeurs : Jennesson, Guerre, Mougeot, Chedron, N.

Saint-Mihiel. — Principal, Brunet. — Professeurs : Leroy, Brunet, Gille, Vicq, Adam, Grandjacquot.

Verdun. — Principal, Faurie. — Professeurs : Lambert, Clouët, Tremeau, Janin, Chevalier, Fauconnier, Dubreuil, Grehan, Rebstock, Chaux, Henry, Ponsard, Thirion.

MOSELLE.

Sarreguemines. — Principal, Box. — Professeurs : Box, abbé Disser, Brulfer, Robelot, Lundy, Unganer, Ponsin, Salmon.

Thionville. — Principal, Depardieu. — Professeurs : Leré, Lemaître, André, Gouvenot, Bouvard, Morel, Thil, Alizot, Dupins.

VOSGES.

Epinal. — Principal, Seigneret. — Professeurs : abbé Marin, Petitnicolas, Conus, Maugey, Joly, Gley, Gille, Guyot, Barroué, Haudebout, Barroué, Dusiewiez, Noël, Chevillot.

Mirecourt. — Principal, Haudouin. — Professeurs : Reuss, Dion. Meizinq, Jacquot, George, Mougel.

Neufchâteau. — Principal, Petit. — Professeurs : Tissot-Rosset, Guedeney, Valroff, Nicot, Fenal, Feunette, Marne, Louis, Laurent.

Remiremont. — Principal, Dermier. — Professeurs : Hemmerlé, Vacca, Treuvay, Thurot, Mougey, Bouvart, Lambert, Desrosiers, Bra.

Saint-Dié. — Principal, Cottin. — Professeurs : Volfrom, Bruley, Joffrès, Vouaux, Tisserand, Garell, Lhuillier, Lecomte, Finance.

Etablissements libres d'instruction secondaire.

MEURTHE.

Nancy — [illegible] Vanson, directeur de l'école Saint-Léopold, rue de la Pépinière, 20. — [illegible] abbés Soulier, Thouvenin, Burtin. — Lefumeur, rue des Quatre-Eglises, 11.

Ecole Stanislas, rue Callot, 7 ; directeur, Jeanmaire.

Blâmont, Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, supérieur, abbé Haudeville ; directeur, abbé Marsal ; économe, abbé Gascon ; professeurs, abbés Prétot, Lux. — *Château-Salins*, abbé Henn, directeur ; professeurs, Blaison, Henn. — *Jarville*, pensionnat de la Malgrange, supérieur, l'abbé Noël ; économe, abbé Potier ; professeurs, abbés Aubert, Cayet, Hennequin, Husson,

Gondrexon, Florentin, Messin, Charpentier, Gaillemin, Charpentier, Maire, Prégaldin, Floquet, Panigot, Thiriet, Belay. — *Sarrebourg*, pensionnat Saint-Léon, directeur, l'abbé Bénard. — Pensionnat de *Vic*, François Jacquot, directeur; professeurs, Chaligny, Mienville, Paradis, Thiébaut, Marteaux, Madary, Oberdorf.

MEUSE.

Bar-le-Duc, Rivière. — Clermont, Henry. — Commercy, Paquel. — Vaucouleurs, Defoug.

MOSELLE.

A Metz, l'abbé Bach.

Longwy, Dupont. — Bitche, l'abbé Guépratte. — Saint-Avold, Ruault. — Sarralbe, Tridant. — Sierck, Médinger.

VOSGES.

Charmes, Morel. — Châtel, l'abbé Vuillaume. — Lamarche, l'abbé Henry. — Rambervillers, l'abbé Morel. — Senaïde, l'abbé Sergent.

JURY POUR L'EXAMEN DES ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ POUR L'INSTRUCTION SECONDAIRE DANS LA MEURTHE.

Président, Maggiolo, inspecteur d'académie. — *Membres* : Davau ✻, proviseur au Lycée. — Jambois, vicaire général. — Garnier ✻, président de chambre à la Cour impériale. — Godron ✻, doyen de la facultés des sciences. — Benoît ✻, doyen de la faculté des lettres. — Simonin ✻, directeur de l'Ecole de médecine.

§ 4. INSTRUCTION PRIMAIRE.

(Voir le tableau, page 133, dernière colonne, pour les instituteurs communaux.)

La loi du 14 juin 1854 a placé l'instruction primaire publique ou libre dans les attributions de l'Autorité préfectorale, chargée de tout ce qui est relatif au personnel et à l'enseignement, sur les rapports et propositions de l'Inspecteur d'Académie.

Inspecteur d'Académie, Maggiolo, rue Callot, 6.— *Secrétaire de l'Inspection*, Godefring, Grande-Rue, 30.

INSPECTION DES ECOLES PRIMAIRES DE LA MEURTHE.

Arrondissement de Château-Salins. (Voir arrondissements de Lunéville et de Sarrebourg.)

Arrondissement de Lunéville, avec les cantons de Château-Salins, Delme et Vic. Henn (2e classe), à Lunéville.

Arrondissement de Nancy. Cordier (2e classe), rue Saint-Georges, 8, à Nancy.

Arrondissement de Sarrebourg, avec les cantons d'Albestroff et Dieuze. Creutzer (3e classe), à Sarrebourg.
Arrondissement de Toul. René (2e classe), à Toul.

DÉLÉGUÉS POUR LA SURVEILLANCE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES. (Voir l'*Annuaire* de 1861.)

Ecole Normale primaire de la Meurthe.

Commission de surveillance. — *Président*, Garnier ✻, président à la Cour. — *Membres :* Mehl, percepteur ; Forthomme, professeur ; Drouot ✻, député ; Godron ✻, doyen de la Faculté des Sciences. — *Secrétaire,* Millot ✻, directeur de l'Ecole.

Directeur, Millot ✻. — *Aumônier*, Connard. — *Maîtres adjoints* : Huguet, Barbier. — *Agriculture pratique*, maître, N. — *Musique et plain-chant*, maître, Duluc. — Maître auxiliaire, Ory.

École Lhomond, annexe de l'Ecole normale, Grande-Rue V(ieille), 66. — *Directeur*, Hasse.

COMMISSION D'EXAMEN POUR LES BREVETS DE CAPACITÉ POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Vaultrin, ancien professeur au Lycée, *président*. — Abbé Blanc, aumonier du Lycée. -- Schmidt, pasteur. — Le Grand Rabbin. -- Henry, ancien inspecteur. -- Hinzelin, agent général. -- Georgel, professeur au Lycée. — René, inspecteur. — Cordier, inspecteur.

§ 5. ÉCOLES COMMUNALES.

VILLE DE NANCY.

Comité des délégués communaux pour la surveillance des écoles primaires.

Président, le Maire. -- *Secrétaire,* Levylier (Prosper), membre du Conseil municipal, rue des Tiercelins, 19. -- *Membres*: les curés des paroisses ; le pasteur protestant ; le grand-rabbin ; Bastien, ancien notaire ; Benoît ✻, doyen de la Faculté des Lettres ; Bureaux, chanoine ; Catabelle, avocat ; Claude, ancien pharmacien ; Forthomme, professeur au Lycée ; Godron ✻, doyen de la Faculté des Sciences ; Hainglaise, membre du Conseil municipal ; Hanriot ✻, ancien inspecteur d'académie ; Henry, ancien inspecteur primaire ; Hinzelin, agent général des écoles ; Houdaille, conseiller à la Cour ; Maire, juge de paix ; de Marchis, ancien professeur ; Mathieu-Pernet, adjoint ; Mehl, percepteur ; Regneault, O ✻, colonel en retraite ; Romer (Edmond), adjoint ; Parisot Léon, docteur medecin, rue Saint-Georges, 11.

Agent général, A. Hinzelin, Grande-Rue (V.-V.), 85.

Le bureau de l'Agence générale des écoles, situé à l'Hôtel-de-Ville, est ouvert tous les jours, les dimanches et jours de fêtes exceptés, de midi à 1 heure.

Ecole primaire supérieure, rue Callot, n° 2.

Directeur, Fourche, rue de l'Hospice, 12. — *Professeurs adjoints* : l'abbé Dufour, vicaire. à la paroisse Saint-Epvre ; Crémel, rue Saint-Dizier, 55 ; Sesselmann, au Château-Carré ; Urmès, rue Sainte-Catherine ; Gérold, rue des Quatre-Eglises, 40. — Maître d'études, Hinzelin, à l'établissement.

Ecole d'adultes.

Ecole supérieure du soir, tenue à la porte Saint-Georges. Directeur, Lemoine. — Professeur de français, Cremel. — Professeurs de mathématiques, Lemoine et Mathieu. — Professeur de dessin, Urmès.

L'instruction religieuse et des notions d'hygiène et de musique vocale sont aussi enseignées par des professeurs spéciaux.

Ecoles élémentaires du soir. — Ecole Saint-Nicolas, directeur, Petit. — Ecole des Cordeliers, directeur, Masson. — Ecole Didion, directeur, Pierron. Ce dernier cours est spécialement destiné aux apprentis patronnés par le Bureau de bienfaisance. Le Directeur de chacune de ces écoles est aidé du concours de trois instituteurs-adjoints.

Cours de dessin et de peinture.

Professeur, Leborne, conservateur du Musée. — Cours tous les jours, le jeudi et le dimanche exceptés, de midi à deux heures en hiver, et de six à huit heures du matin en été.

Ecoles élémentaires de garçons.

Ecole mutuelle Saint-Georges. — Directeur, Lemoine. — Médecin inspecteur, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Ecole mutuelle Didion. — Directeur, Pierron. — Médecin inspecteur, Contal, rue des Ponts, 6.

Ecole mutuelle Saint-Nicolas. — Directeur, Petit. — Médecin inspecteur, Levylier, rue Saint-Dizier, 102.

Ecole mutuelle Saint-Pierre. — Directeur, Bertinet. — Médecin inspecteur, Levylier, rue Saint-Dizier, 102.

Ecole mutuelle des Cordeliers. — Directeur, Masson. — Médecin inspecteur, Demange, petite rue des Carmes, 6.

Ecole de l'hospice des enfants trouvés. — Directeur, Munier.

Ecole protestante, place Saint-Jean. — Directeur, Schwab. — Médecin inspecteur, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Un cours de chant est fait aux élèves des écoles mutuelles,

d'après la méthode Wilhelm. — Professeur, Gérold, rue des Quatre-Eglises, 40.

Ecoles élémentaires de jeunes filles.

Ecole Didion, rue de l'Equitation, 19. — Directrice, Mlle Louise Feillu. — Médecin inspecteur, Contal, rue des Ponts, 6.

Ecole Roberty, place de l'Arsenal. — Directrice, Mlle Karquel.— Médecin inspecteur, Demange, petite rue des Carmes, 6.

Ecole Saint-Anne, rue Jeannot, 8. — Directrice, Mlle Sophie Feillu. — Médecin inspecteur, Winter, rue St-Nicolas, 2.

Un cours de chant est aussi fait aux élèves des écoles communales de filles. Professeur, Mme Legros, impasse du Lycée, 4.

Ecoles d'adultes à Toul. — Directeur, Maire.

Cours industriel de dessin à Toul. — Directeur, Goblet, professeur de dessin.

INSTITUTEURS COMMUNAUX.

Voir le tableau, page 133, dernière colonne.

§ 6. SALLES D'ASILE.

A NANCY.

Commission d'examen pour les aspirantes à la direction de salles d'asile.

Président, l'Inspecteur d'Académie. — *Membres* : Mme Elise Voïard, rue Montesquieu, 11 ; l'abbé Bureaux, cours Léopold, 8 ; Millot ✻, directeur de l'Ecole normale. — *Secrétaire*, Cordier, inspecteur primaire.

Comité de patronage.

Président, le Maire. — *Membres* : Les curés des paroisses. — Mmes Bne Buquet, à l'Hôtel-de-Ville. — Chappuy, rue Saint-Michel, 24. — Dunoyer, place de Grève, au palais de l'Académie. — Escalier, rue des Quatre-Eglises, 12. — Fromental, faubourg Saint-Pierre, 145. — Genay, rue Mazagran, 3. — Geny, petite rue des Carmes, 1. — De Girmont, place de la Carrière, 12. — Guibal, rue Mazagran, 1. — Guerrier du Mast, place de la Carrière, 38. — Levylier, rue des Tiercelins, 19. — Maggiolo, rue Callot, 6. — Maggiolo, faubourg Saint-Pierre, 97. — De Margerie, rue du Haut-Bourgeois, 4. — Morey, place de la Carrière, 18. — Pène, ancienne Côte-de-Toul. — Percin, rue de l'Hospice, 9. — Ragon, place de la Carrière, 18. — Romer, rue Stanislas, 80. — De Saint-Vincent, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Voïart, rue Montesquieu, 11. — Volland, rue Montesquieu, 8.

Secrétaire, A. Hinzelin, agent-général des écoles.

Asile des Trois-Maisons, faubourg des Trois-Maisons, près de l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre.

Directrice, Mlle Sirejean (jeune), à l'établissement.
Médecin, Grandjean ✱, rue des Carmes, 3.

Asile Sainte-Anne, rue Ste-Anne, au coin de la rue Didion.

Directrice, sœur Zozime (Doct.-Chrét.), à l'établissement.
Médecin, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Asile Didion, rue de l'Equitation, 22.

Directrice, Mme veuve Charles, à l'établissement.
Médecin, Contal, rue des Ponts, 6.

Asile Saint-Pierre, rue du faubourg Saint-Pierre.

Directrice, Mlle Barbier, à l'établissement.
Médecin, Levylier, rue Saint-Dizier, 102.

Asile Roberty, place de l'Arsenal.

Directrice, Mlle Sirejean (aînée), à l'établissement.
Médecin, Demange, petite rue des Carmes, 6.

Asile Saint-Léon, faubourg Stanislas.

Directrice, Sœur Raphaël (Congrégation de Saint-Charles).
Médecin, E. Parisot, rue Stanislas, 54.

Salles d'asile libres.

A Nancy, Mlle Despaze, faubourg Saint-Pierre, 64.
A Lunéville, Mme Biot.

§ 7. INSTITUTEURS PRIVÉS.

A NANCY.

Ecoles chrétiennes, dirigées par 17 Frères, dits des Ecoles chrétiennes.

Comités des écoles chrétiennes de Nancy.

Membres du bureau. — Président, Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul. — Vice-président, Jambois, vicaire-général. — Trésorier général, Firbach, chanoine, rue Callot, 11. — Secrétaire général, Lallemeur (Louis), rue de la Monnaie, 4.

Comité de comptabilité et d'administration.

D'Arbois de Jubainville, *président*. — Firbach, rue Callot, 11, *trésorier*. — Rolland de Malleloy. — Reneaux-Didion.

Comité de surveillance et d'examen.

Les curés des 9 paroisses. — Boiselle, rue des Maréchaux, 57. — Briaude-Lamarche, rue Saint-Georges, 49. — Claude-Elie, rue Saint-Dizier, 18. — Digot (Aug.), rue des Tiercelins,

50. — Geny (Alexandre), rue des Chanoines, 3. — Gomien, rue des Quatre-Eglises, 87. — Guyot, rue Saint-Julien, à l'hospice. — Lesaing, rue Montesquieu, 7. — Madelin (Jules), rue Stanislas, 49. — Ory, rue du Tapis-Vert,.. — Vagner, rue du Manége, 5. — Vanson, rue du faubourg Saint-Pierre, 21. — Vichard, rue du Haut-Bourgeois, 10. — Wehrle (Alexandre), rue des Chanoines, 1.

Ecole professionnelle Callot, rue du Tapis-Vert, faubourg Saint-Georges. — Directeur-fondateur, Loritz, à l'établissement. — Landreville, rue Mably, 1. — Lefumeur, rue des Quatre-Eglises, 11. — Leupol rue Sainte-Catherine, 17. — Jeanmaire, rue Callot, 7. — Vaultrin, faubourg Stanislas, 26.

Dans le département.

Congrégation des frères del a Doctrine-Chrétienne du diocèse de Nancy. — Maison-mère à Vézelise. Supérieur, abbé J.-P. Gondrexon. — Directeur, Chenot. — Professeur, abbé Georges.

Pensionnat primaire. — A Flavigny. Directeurs, abbé Vincent et Florentin.

Instituteurs. — Baccarat, Villaume, à la cristallerie. — Blâmont, Chappet (frère Théodore de la Doctrine-Chrétienne). — Delme (école israélite), Wolff. — Lunéville, Roussel, Harchoux, Marchand. — Phalsbourg, Dielenschneider. — Pont-à-Mousson, Boucher, Lironville. — Toul, Lécrivain (Nicolas), Lécrivain (Hippolyte).

MAITRESSES DE PENSIONS ET D'EXTERNATS PRIVÉS.

Nancy. — Mme Antoine (pensionnat), rue des Quatre-Eglises, 28. — Mlle Bonnaire, rue des Quatre-Eglises, 36. — Mme Crémel, rue Saint-Dizier, 55. — Les Dames de la Visitation (pension), rue des Ponts. Aumônier, abbé Mangin. — Les Dames du Sacré-Cœur (pension), à Nabécor. — Les Dames du Sacré-Cœur, rue Saint-Joseph, 43. — Les Dames Dominicaines (pension), faubourg Saint-Pierre, 109. Directeur P. Hue. — Mlle de Lasalle, rue des Dominicains, 2. — Mlle Didier, place Lafayette, 15. — Mlle Drouard, rue des Jardiniers, 30. — Mlle Emont, rue des Quatre-Eglises, 69. — Mme veuve Figeac, rue Notre-Dame, 9. — Mlle Husson, petite rue Saint-Pierre, 22 Mlle Husson (Estelle), place Stanislas, 9. — Mlle Jacquot, rue de la Monnaie, 7. — Mlle Kolh, rue Saint-Dizier, 21. — Mlle Laurent, faubourg des Trois-Maisons, 28. — Mme Mangin-Sizaret (pension), rue des Ponts, 36. — Mlles Mersey (pension), rue du Manége, 11. — Mme Michel, rue des Ponts, 24. — Mlle Noël, faubourg Stanislas. — Mlle Oster, rue de la Hache 48. — Mlle Roussel, rue Saint-Julien, 31. — Mme Sesselmann

(pension) Château-Carré, 6. — Mme Toussaint, rue des Dominicains, 36. — Mlle Valentin, rue des Quatre-Eglises, 9. — Mlles Vanham (pension), rue des Chanoines, 7.

Maison-mère des Sœurs de la Doctrine-Chrétienne, rue Saint-Dizier, 49. — Supérieure générale, Sœur Mélanie Chapleur. — Première assistante, Sœur Basile Barret. — Econome, Sœur Marie de Jésus Rubler. — Supérieur général, abbé Casiot, chanoine honoraire, rue de Grève, 28. — Aumônier de la maison de retraite, dite de Saint-Joseph, faubourg Saint-Pierre, 115, abbé Bazin.

Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne, rue Saint-Dizier, 147 et 149, et aux orphelines (pensionnat), rue Jeannot.

Les Sœurs de Saint-Charles, à l'hôpital rue Saint-Jean ; au faubourg Saint-Pierre et à Saint-Fiacre, faubourg des Trois-Maisons.

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, rue de la Charité.

Ecole protestante de filles. — Mlle Priès, rue Notre-Dame, 7.

Dans le département.

Bayon. Mlle Kemper. — Blâmont. Mlle Tanche ; les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Dieuze. Les Sœurs de Saint-Charles. — Dommartin-la-Chaussée. Les Sœurs de la Sainte-Enfance de Marie ; supérieur, abbé Daunot ✻. — Fénétrange. Les Sœurs de Saint-Charles. — Flavigny. Les Dames Bénédictines. Aumônier, abbé Guyot. — Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Lunéville. Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne ; — Mlle Desgranges ; — Mlle Travailleur ; — Mlle Bercand ; — Veuve Raimont ; — les Dames de la Congrégation ; Aumônier, abbé Litaise. — Moussey. Mlle Thomas. — Neuviller-sur-Moselle. Mlle S. Guérin. — Nomeny. Mlle Guillaumin. — Phalsbourg. Mlle Diesdon ; — Mlle Scherer ; — les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Pont-à-Mousson. Mlle Jeanjean ; — les Dames de la Nativité ; Aumônier, abbé Alix ; — les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne ; — les Sœurs de Saint-Charles. — Roselieures. Mlle Monin. — Saint-Jean-de-Bassel. Les Sœurs de la Providence ; supérieur, abbé Larvette. — Saint-Nicolas. Les Dames Bénédictines ; aumônier, abbé Bastien ; — les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Sarrebourg. Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Thiaucourt. Les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Toul. Mlles Colin ; les Sœurs de la Doctrine-Chrétienne. — Vézelise. Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame ; les Sœurs de Saint-Charles. — Vic. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ; Mlle Barbier, Mlle Quentin.

Les écoles de filles dans les autres communes du département sont dirigées par des Sœurs des diverses congrégations enseignantes.

§ 8. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Stanislas.

Membre honoraire : Saint-Maurès ✻ (comte de), ancien introducteur des ambassadeurs, cours Léopold, 37.

Membres titulaires, par ordre de réception :

Soyer-Willemet ✻, bibliothécaire en chef de la ville, bibliothécaire-archiviste, rue des Dominicains, 29. — Guerrier du Mast (baron P.) ✻ ✻, ancien sous-intendant militaire, place de la Carrière, 38. — Gérard-Grandville, secrétaire en chef de la mairie, à l'Hôtel-de-Ville. — Monnier ✻, membre du Conseil général, à la Petite-Malgrange. — Piroux, directeur de l'Institution des sourds-Muets, faubourg Stanislas, 12. — Regneault, professeur à l'École forestière, rue Girardet, 2. — Simonin père ✻, docteur en médecine, rue Saint-Jean, 17. — Godron ✻, doyen de la Faculté des Sciences, rue de la Monnaie, 4. — Beaupré, conseiller à la Cour impériale, rue du faubourg Stanislas, 2. — Schütz, homme de lettres, rue de la Monnaie, 2. — Simonin (Edmond) ✻, secrétaire perpétuel, directeur de l'École de médecine, rue des Carmes, 29. — Blondlot ✻, professeur à l'École de médecine, ruelle Saint-Antoine, 8. — Digot (Aug.), docteur en droit, rue des Tiercelins, 30. — Warren (comte de) ✻ ✻, homme de lettres, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Morey ✻, architecte de la ville, place de la Carrière, 18. — Marchal, abbé, faubourg Saint-Pierre, 165. — Meaume ✻, avocat, professeur à l'École forestière, rue Saint-Dizier, 138. — Paillart, O ✻, premier président honoraire de la Cour impériale, rue des Quatre-Eglises, 42. — Metz-Noblat (A. de), ancien avocat, homme de lettres, rue de la Constitution, 1 bis. — Saint-Vincent (baron de) ✻, conseiller à la Cour impériale, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Parisot (Léon), professeur à l'École de médecine, rue Saint-Georges, 11. — Benoit ✻ ✻, doyen de la Faculté des Lettres, rue de la Monnaie, 4. — Nicklès ✻, professeur à la Faculté des sciences,

rue Saint-Pierre, 10. — Burnouf ✻✻, professeur à la Faculté des lettres, rue Saint-Joseph, 41. — Lacroix ✻✻, professeur à la Faculté des lettres, faubourg Saint-Georges, 5. — Chautard, professeur à la Faculté des sciences, rue du Tapis-Vert, 8. — Lemachois ✻, homme de lettres, rue du Point-du-Jour, 9. — De Margerie, professeur à la Faculté des lettres, rue du Haut-Bourgeois, 4. — Duchesne, professeur au Lycée impérial, rue des Ponts, 24. — Lafon, professeur à la Faculté des sciences, cours Léopold, 3. — Renard, professeur à la Faculté des sciences, rue de la Monnaie, 4. — Cournault (Edouard), ancien sous-préfet, homme de lettres, cours Léopold, 19. — Leupol, homme de lettres, rue Sainte-Catherine, 17. — Alexandre ✻, premier avocat général, rue des Loups, 4. — Forthomme, professeur de physique au Lycée de Nancy, faubourg Saint-Georges, 10.

Associés correspondants, domiciliés à Nancy.

Rognier (de), conseiller à la Cour impériale, rue des Loups, 4. — Maggiolo, inspecteur d'Académie, rue Callot, 6. — Chatelain, architecte, rue de la Pépinière, 7. — Elise Woïart (Mme) rue Montesquieu, 11. — Vagner ✻, imprimeur, rue du Manége, 3. — Lepage (Henri) ✻ ✻, archiviste du département de la Meurthe. — Bonnaire, avocat, Grande-Rue, 43. — Guillaume ✻✻, aumônier de la Chapelle ducale, place de la Carrière, 35. — Gillet, vice-président du tribunal de 1re instance, place de la Carrière, 30. — Mathieu, professeur à l'Ecole forestière, rue Stanislas, 46. — Denys, ancien notaire, rue Saint-Jean, 6. — Régnier (l'abbé), à Nancy. — Geny, rue Primatiale, 5 — Paulus, peintre, trottoirs Stanislas, 23. — Cournault (Charles), peintre à Malzéville, près Nancy. — Mélin, architecte, place de la Carrière, 32. — Bloch, manufacturier, à Tomblaine, près Nancy. — Perrot, ancien principal, rue du Manége, 5. — Louis Lallement, avocat, rue de la Monnaie, 4. — Henry, professeur d'histoire au Lycée de Nancy. Lombard, avocat, rue de la Constitution, 9. — Bretagne, directeur des Contributions directes, rue de la Ravinelle, 5. — Berlet, avocat, rue de la Hache, 23.

Société d'Archéologie lorraine.

Président, Henri Lepage ✻✻. — ***Vice Président***, Alex. Geny. — ***Secrétaire perpétuel***, Guerrier du Mast ✻. — ***Secrétaire annuel***, Léon Mougenot. — ***Trésorier***, abbé Guillaume ✻✻. — ***Bibliothécaire***,

Alexandre de Bonneval. — *Secrétaires-adjoints* : Lucien Wiener et Edouard Bour.

Agent-comptable, Puel, rue Saint-Dizier, 14.

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE STANISLAS.

Président, Larcher, avocat. — *Vice-Présidents* : Depéronne, avocat ; Benoit ✻, doyen de la Faculté des lettres. — *Secrétaire*, Al. de Roche du Teilloy, licencié ès-lettres. — *Secrétaire-adjoint*, Théophile Lambert.

Correspondants du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Godron ✻, doyen de la Faculté des sciences.—Lacroix ✻✻, professeur d'histoire à la Faculté des lettres.—Henry Lepage ✻ ✻ archiviste du département. — G. du Mast ✻, membre de l'Académie de Stanislas. — Nicklès ✻, professeur de chimie à la Faculté des sciences.

Société de Médecine de Nancy.

Président, E. Bertin.— *Vice-Président*, Poincaré. — *Secrétaire de correspondance*, Renault du Motey. — *Trésorier-archiviste*, Grandjean ✻. — *Secrétaire du bureau*, Henrion.

§ 9. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUES, ETC., MUSÉES, ETC.

Bibliothèque publique, à l'Université, à Nancy.

(35,950 volumes).

Commission de surveillance.

Président, le Maire de Nancy. — *Vice-président*, Simonin père ✻, docteur en médecine — *Membres :* Beaupré, conseiller à la Cour impériale.— Gillet. vice-président du Tribunal.— Meaume ✻, professeur à l'Ecole forestière. Digot, docteur en droit. — Mehl, percepteur. — Lombard, membre du Conseil municipal. — *Secrétaire*, Charon, ancien notaire.

Bibliothécaire, Soyer-Willemet ✻, rue des Dominicains, 29. — *Sous-bibliothécaires* : Mehl, Lafrance.

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Bibliothèque publique à Lunéville.

Commission de surveillance.

Parmentier, Lhotte, Thomas, Saucerotte. E. Maire, Lalande.

Guérard jeune, Lebrun, Viox, Cosson, Germain-Charrier, Keller fils.

Bibliothécaire, Joly.

Jours d'ouverture : tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, de 2 à 5 heures. Vacances pendant la quinzaine de Pâques, et du 1er septembre au 1er novembre.

Le Cabinet d'histoire naturelle et le Musée, annexés à la Bibliothèque, sont ouverts les dimanches et jours de fête.

Bibliothèque publique à Pont-à-Mousson.

Commission de surveillance.

Le marquis de Monferrier, Nantil.

Bibliothécaire, Collin-Melot.

Cabinet d'histoire naturelle, à Nancy.

Conservateur, Godron ✻, rue de la Monnaie, 4.

Jardin botanique, rue Sainte-Catherine.

Le cours de botanique se fait à la Faculté des sciences.

Directeur, Godron. — *Directeur-adjoint*, Vaultrin, place d'Alliance, 4. — *Jardinier en chef*, Ingelrelst, au jardin botanique.

Commission de surveillance du Jardin botanique.

Président, le Maire de Nancy. — *Vice-président*, Simonin père ✻. — *Membres* : Mathieu, Monnier ✻, de Saint-Florent, Soyer-Willemet ✻, Henriot ✻, architecte, L. Parisot. — *Secrétaire*, A. Hinzelin.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, A L'HOTEL-DE-VILLE.

Commission administrative du musée de peinture et de l'école de dessin et de peinture de la ville de Nancy.

Président, le Maire de la ville de Nancy. — *Vice-président*, Alex. Geny. — *Secrétaire*, Jules Renauld, avocat. — *Membres :* Chatelain, architecte ; De Prailly ✻, président du tribunal Meaume ✻, professeur à l'Ecole forestière ; Ch. Cournault Al. de Metz-Noblat.

Conservateur du Musée, Leborne.

Le musée est ouvert au public les dimanches et jeudis, de 11 heures du matin à 4 heures du soir.

MEUSE.

Commercy. — Principal, Rauch. — Professeurs : Rauch, Charles, Barthélemy, Georgin.

Etain. — Principal, Jennesson. — Professeurs : Jennesson, Guerre, Mougeot, Chedron, N.

Saint-Mihiel. — Principal, Brunet. — Professeurs : Leroy, Brunet, Gille, Vicq, Adam, Grandjacquot.

Verdun. — Principal, Faurie. — Professeurs : Lambert, Clouët, Tremeau, Janin, Chevalier, Fauconnier, Dubreuil, Grehan, Rebstock, Chaux, Henry, Ponsard, Thirion.

MOSELLE.

Sarreguemines. — Principal, Box. — Professeurs : Box, abbé Disser, Bruifer, Robelot, Lundy, Unganer, Ponsin, Salmon.

Thionville. — Principal, Depardieu. — Professeurs : Leré, Lemaitre, André, Gouvenot, Bouvard, Morel, Thil, Alizot, Dupins.

VOSGES.

Epinal. — Principal, Seigneret. — Professeurs : abbé Marin, Petitnicolas, Conus, Maugey, Joly, Gley, Gille, Guyot, Barroué, Haudebout, Barroué, Dusiewiez, Noël, Chevillot.

Mirecourt. — Principal, Haudouin. — Professeurs : Reuss, Dion. Meizinq, Jacquot, George, Mougel.

Neufchâteau. — Principal, Petit. — Professeurs : Tissot-Rosset, Guedeney, Valroff, Nicot, Fenal, Feunette, Marne, Lonis, Laurent.

Remiremont. — Principal, Dermier. — Professeurs : Hemmerlé, Vacca, Treuvay, Thurot, Mougey, Bouvart, Lambert, Desrosiers, Bra.

Saint-Dié. — Principal, Cottin. — Professeurs : Volfrom, Bruley, Joffrès, Vouaux, Tisserand, Garell, Lhuillier, Lecomte, Finance.

Etablissements libres d'instruction secondaire.

MEURTHE.

Nancy. — [illegible] Vanson, directeur de l'école Saint-Léopold, rue de la Pépinière, [illegible] abbés Soulier, Thouvenin, Burtin. — Lefumeur, rue des Quatre-Eglises, [illegible].

Ecole Stanislas, rue Callot, 7 ; directeur. Jeanmaire.

Bâmont, Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, supérieur, abbé Haudeville ; directeur, abbé Marsal ; économe, abbé Gascon ; professeurs, abbés Prétot, Lux. — *Château-Salins*, abbé Henn, directeur ; professeurs, Blaison, Henn. — *Jarville*, pensionnat de la Malgrange, supérieur, l'abbé Noël ; économe, abbé Potier ; professeurs, abbés Aubert, Cayet, Hennequin, Husson,

Gondrexon, Florentin, Messin, Charpentier, Gaillemin, Charpentier, Maire, Prégaldin, Floquet, Panigot, Thiriet, Belay. — *Sarrebourg*, pensionnat Saint-Léon, directeur, l'abbé Bénard. — Pensionnat de *Vic*, François Jacquot, directeur; professeurs, Chaligny, Mienville, Paradis, Thiébaut, Marteaux, Madary, Oberdorf.

MEUSE.

Bar-le-Duc, Rivière. — Clermont, Henry. — Commercy, Paquel. — Vaucouleurs, Defong.

MOSELLE.

A Metz, l'abbé Bach.

Longwy, Dupont. — Bitche, l'abbé Guépratte. — Saint-Avold, Rusult. — Sarralbe, Tridant. — Sierck, Médinger.

VOSGES.

Charmes, Morel. — Châtel, l'abbé Vuillaume. — Lamarche, l'abbé Henry. — Rambervillers, l'abbé Morel. — Senaïde, l'abbé Sergent.

JURY POUR L'EXAMEN DES ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ POUR L'INSTRUCTION SECONDAIRE DANS LA MEURTHE.

Président, Maggiolo, inspecteur d'académie. — *Membres* : Davau ✻, proviseur au Lycée. — Jambois, vicaire général. — Garnier ✻, président de chambre à la Cour impériale. — Godron ✻, doyen de la facultés des sciences. — Benoît ✻, doyen de la faculté des lettres. — Simonin ✻, directeur de l'École de médecine.

§ 4. INSTRUCTION PRIMAIRE.

(Voir le tableau, page 133, dernière colonne, pour les instituteurs communaux.)

La loi du 14 juin 1854 a placé l'instruction primaire publique ou libre dans les attributions de l'Autorité préfectorale, chargée de tout ce qui est relatif au personnel et à l'enseignement, sur les rapports et propositions de l'Inspecteur d'Académie.

Inspecteur d'Académie, Maggiolo, rue Callot, 6.— *Secrétaire de l'Inspection*, Godefring, Grande-Rue, 30.

INSPECTION DES ECOLES PRIMAIRES DE LA MEURTHE.

Arrondissement de Château-Salins. (Voir arrondissements de Lunéville et de Sarrebourg.)

Arrondissement de Lunéville, avec les cantons de Château-Salins, Delme et Vic. Heun (2e classe), à Lunéville.

Arrondissement de Nancy. Cordier (2e classe), rue Saint-Georges, 8, à Nancy.

CHAPITRE V.

ORGANISATION MILITAIRE.

Autorités militaires. — Places du département ; intendance militaire, génie militaire ; hôpitaux militaires, poudres et salpêtres, subsistances militaires ; recrutement. — Gendarmerie départementale. — Gites d'étapes.

§ 1er 3e CORPS D'ARMÉE.

(5e, 6e ET 7e DIVISIONS MILITAIRES ET DIVISION ACTIVE DE CAVALERIE DE LUNÉVILLE.

Quartier général à Nancy.

(Palais du Gouvernement, place de la Carrière.)

Commandant le 3e corps d'armée, LE MARÉCHAL DE FRANCE, DE MAC MAHON, DUC DE MAGENTA, G C ✻.

Aides de camp : Borel, O ✻, lieutenant-colonel d'état-major.

Broye, O ✻, chef d'escadron d'état-major.

Officier d'ordonnance : De Vaulgrenant ✻, capitaine au 4e d'artillerie.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Chef d'état-major général, Jarras, C ✻, général de brigade, place d'Alliance, 8.

Sous-chef d'état-major général, Berthaut, O ✻, lieutenant-colonel d'état-major, rue Saint-Michel, 26.

Officiers attachés à l'état-major général, Clémeur, O ✻, chef d'escadron d'état-major, rue de la Monnaie, 2. — Bourgeois ✻, capitaine d'état-major, place de la Carrière, 23. — Vanson ✻, capitaine d'état-major, rue du Haut-Bourgeois, 19. — De Pouvourville, capitaine d'état-major, rue du Haut-Bourgeois, 2 bis.

5e DIVISION MILITAIRE.

ETAT MAJOR DE DIVISION, A METZ.

Général de division, Bourbaki, C ✱.

Capitaines d'état-major, aides-de-camp, Bocquet ✱ et Leperche ✱.

Colonel, chef d'état-major, Desain, C ✱. — *Chefs d'escadrons d'état-major*, Lambert ✱ — *Capitaines :* Rousseau, de Bucy ✱, Grandjean et Simonin. — *Capitaine archiviste*, Jung. — *Intendant militaire*, Robert O ✱. — *Général commandant l'artillerie*, de Vercly, C ✱. — *Capitaine aide-de-camp*, Legrand. — *Général commandant l'école d'application d'artillerie et du génie*. de Monfort O ✱. — *Capitaine aide-de-camp*, Castel ✱. — *Colonel du génie, directeur des fortifications*, Dubois Fresney, O ✱. — *Colonel directeur d'artillerie*, de Mecquenem ✱. — *Généraux de brigade*, Montaudon, C ✱, commandant la 1re subdivision à Metz. — D'Estampes, commandant la 2e subdivision à Verdun.

5e SUBDIVISION (*Meurthe*).

Général de brigade commandant à Nancy, Comte d'Alton, C ✱, place de la Carrière, 8. — *Capitaine d'état-major, aide-de-camp*, Thillaye.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

PLACE DE NANCY.

Commandant de place. — Un des lieutenants-colonels ou chefs de bataillon de la garnison.

Garnison, 94e de ligne, colonel, Ollivier, O ✱.

Dépôt du 10e cuirassiers. — 1 escadron du 5e dragons.

Sous-intendance militaire, Des Rives, O ✱, sous-intendant de 1re classe, bureaux, rue Saint-Joseph, 4.—Chef des bureaux, officier d'administration de 2e classe, Derdaine.

De Maigret ✱, sous-intendant de 2e classe, bureaux, rue de la Vénerie, 11. — Chef des bureaux, adjudant en 2e, Montigny.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 4 heures.

Recrutement. — De la Marre ✱, major, place Saint-Jean (bureau, rue de l'Opéra, 29). —Joly, capitaine, place Carrière, 29.

Génie. — Trancart, O ✱, chef de bataillon, à la Citadelle, commandant. — Percin ✱, capitaine. — Gardes de 1re classe, Muon et Clément.

Hôpital militaire (place Saint-Jean). Service de santé. — Médecin major de 1re classe, Laforet O ✱, place Saint-Jean, 43. — Médecin major de 1re classe, Jobert ✱, rue Saint-Jean,

53. — Pharmacien major de 1re classe, en chef, Rateau, rue St-Dizier, 37. — Pharmacien aide-major, N. — *Service administratif.* — Officier comptable de 1re classe, Albertini ✱, à l'hôpital. — Adjudants : Klauer (1re classe), rue Montesquieu, 15 ; Gay (2e classe), rue d'Amerval, 1. — Aumônier, abbé Voinot, à l'Evêché.

Poudres et salpêtres, à la raffinerie, rue de la Salpêtrière. 3. — Commissaire, Rihouet, rue de Grève. 30. — Chef d'escadron d'artillerie, inspecteur, Chappuy ✱, rue Saint-Michel, 24.

Subsistances militaires. — Vivres, officier comptable de 1re classe, Floquet, à la Manutention. — Fourrages, Blocq frères, pour les arrondissements de Nancy et de Toul.

PLACE DE LUNÉVILLE.

Général de division commandant la division de cavalerie, de Noüe C ✱. — *Capitaine aide-de-camp,* Gatine. — *Chef d'état-major,* de Conigliano ✱, chef d'escadron. — *Capitaines,* Schnell, Masson.

Généraux de brigade : de Kersalaün, C. ✱, Bonnemains, C✱. — *Capitaines aides-de-camp,* de Nègre du Clat et Moutz.

Sous-intendant, Méquillet ✱ (2e classe). — *Chef du génie,* Galimar ✱, *chef de bataillon.* — *Adjoint,* Gripois ✱, capitaine. — *Gardes du génie* : Marnot, de 1re classe ; Carré, 1re classe ; Pleiffer, 2e classe. — *Commandant d'artillerie,* Hébert.

Garnison, 5e cuirassiers, 10e cuirassiers, 1er et 2e carabiniers ; une batterie d'artillerie et une section d'ouvriers d'administration.

Subsistances militaires. — Mortet, officier comptable de 2e classe. — *Adjudants* en 1er, Villet ; en 2e, Mortin.

PLACE DE MARSAL.

Capitaine commandant, Leroy ✱. — Commandant d'artillerie, Du Bois de Riocour ✱. — Capitaine d'artillerie, Renard ✱. — Garde d'artillerie, Humbert. — Commandant du génie, en résidence à Nancy, Trancart, O ✱. — Gardes du génie, de 1re classe, Wisse. — De 2e classe, Villebonnet.

Garnison. Un demi-bataillon du 94e de ligne et un escadron du 8e lanciers.

PLACE DE PHALSBOURG.

Subsistances militaires. — Vivres, A. Lippmann, entrepreneur. — Fourrages, Blocq frères, à Toul.

Commandant de place, Latrille ✱. — Chef d'escadron commandant l'artillerie, N. — Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Lauvray. — Garde du génie, Humbert. — Garde d'artillerie, Demarcy.

Garnison, un bataillon du 8e de ligne.

Hôpital militaire. — Pharmacien major de 2e classe, Pressoir. — Officier d'administration comptable, Bourgeois. — Adjudant en 1er, Jeanpierre. — Aumônier, Ehalt.

Subsistances militaires. — Deitte, comptable de 2e classe.

PLACE DE PONT-A-MOUSSON.

Garnison, 5e dragons, colonel, de Sillègue ✱.

Génie, commandant en résidence à Nancy, Trancart, O ✱. — Garde de 1re classe, Lajeunesse.

Subsistances militaires. — Vivres, Bonnette, entrepreneur, boulanger à Pont-à-Mousson. — Fourrages, Blocq frères, à Toul.

PLACE DE TOUL.

Commandant de place, Toucas ✱, chef d'escadron. — De Faultrier ✱, commandant l'artillerie. — Garde d'artillerie, François. —Capitaine d'artillerie en résidence fixe, Marlette ✱. — Chef de bataillon commandant le génie, Antonin. — Garde principal du génie, Sueur. — Garde du génie, Bricourt (1re classe).

Garnison. Un demi-bataillon du 94e de ligne. — Dépôt des 5e cuirassiers et 1er carabiniers.

4e SUBDIVISION (*Vosges*).

Général de brigade, commandant à Epinal, Mavet, C✱. — *Officier d'ordonnance*, N., *Sous-intendant militaire*, Seligmann-Lui ✱.

6e DIVISION MILITAIRE (*Haut-Rhin, Bas-Rhin*).

Général de division, d'Autemarre, G O ✱. — *Capitaine aide-de-camp*, Tissier ✱. —*Chef d'état-major*, De Malroy, O ✱, colonel d'état-major. — *Chefs d'escadron d'état-major* ; Lion ✱. — *Capitaines :* Méquillet. — Decosme. — Costa. — Rouff. — *Capitaine archiviste*, Lecomte. — *Généraux de brigade :* Lichtlin, C ✱, commandant la 1re subdivision à Strasbourg. — Guérin, baron de Waldersbach, C ✱, commandant la 2e subdivision à Colmar.—De Bentzmann, C ✱, commandant l'artillerie à Strasbourg. — *Capitaine aide-de-camp*, Cattoir ✱.

Lieutenant-colonel, commandant l'Ecole, à Strasbourg, Luxer.

Intendant militaire, Desrayaud, O ✱.

Colonel directeur des fortifications, Brincard.

Colonel directeur de l'artillerie, De Fleurant.

Lieutenant-colonel chef du génie, Humbert.

7e DIVISION MILITAIRE (*Doubs, Haute-Saône, Côte-d'Or, Haute-Marne, Jura*).

ETAT-MAJOR DE LA DIVISION A BESANÇON.

Général de division, Faucheux, C ✱. — *Chef d'escadron aide-de-camp*, Chrétien ✱. — *Chef d'état-major*, Leroy ✱, lieutenant-colonel d'état-major. — *Chef d'escadron d'état-major*, Delmas ✱. — *Capitaines d'état-major :* Rollet, Celler, Juillet. — *Capitaine archiviste*, Biava ✱. — *Généraux de brigade* : de Cheffontaine, C ✱, commandant les 1re et 2e subdivisions à Besançon. — Sencier, C ✱, commandant la 3e subdivision à Dijon. — Grandchamp, C ✱, commandant les 4e et 5e subdivisions à Vesoul. — Bonamy ✱, commandant l'artillerie à Besançon.

Colonel directeur d'artillerie, Lelong.

Colonel directeur du génie, Le Provost.

Intendant militaire, Odier.

§ 2. GENDARMERIE IMPÉRIALE.

22e LÉGION.

Colonel, chef de la légion. — A Nancy, Marquisan ✱, cours Léopold, 19.

COMPAGNIE DE LA MEURTHE.

Nancy. — Chef d'escadron commandant, Godey de Montdésert ✱, à l'hôtel de la Gendarmerie. — Capitaine-trésorier, Cliquot ✱, à la Gendarmerie. — Capitaine, Schwalm, à la Gendarmerie. — Adjoint au trésorier, Bernard, maréchal-des-logis. — Secrétaire du chef de légion, Mathieu, brigadier. — Adjudant, Mordaing (médaille militaire). — Brigadiers, Laroche, Vaché.

Lunéville. Capitaine, Rampont.

Toul. Capitaine, Sangline ✱.

Château-Salins. Lieutenant, Muel.

Sarrebourg. Lieutenant, Lemoine ✱.

Brigades de la compagnie de la Meurthe.

Nota. L'astérisque* indique les maréchaux des logis.

Arrondissement de Nancy. — Flavigny, Chély. — Nancy, Mordaing, *Laroche. — Nomeny, Henry. — Pont-à-Mousson, *Royer. — Saint-Nicolas, Rittemard. — Vézelise, Rallet. — Haroué, Hennerich.

Arrondissement de Lunéville. — Bayon, Durand. — Baccarat, Mousset. — Badonviller, Laurent. — Blâmont, *Gy. — Gerbéviller, Larucl. — Lunéville, *Léal.

Arrondissement de Toul. — Bernécourt, Claude. — Colombey, Morien. — Thiaucourt, Humbert. — Toul, *Mirgon. — Delerce, (médaille militaire).

Arrondissement de Château-Salins. — Albestroff, Berné. — Château-Salins, *Jacquemin. — Delme, Didier. — Chevalier. — Dieuze, *Bablon. — Vic, Grosdemange.

Arrondissement de Sarrebourg. — Azoudange, Parisot. — Fénétrange, Ristrophe. — Phalsbourg, *Suplice. — Cirey, *Rousse. — Sarrebourg, *Duffort. — Walscheid, Villeroy.

§ 3. LIEUX D'ÉTAPES, GITES, CONVOIS.

Arrondissement de Nancy.—Nancy, Pont-à-Mousson, Vézelise.

Arrondissement de Lunéville.. — Baccarat, Blâmont, Lunéville.

Arrondissement de Toul. — Bernécourt, Colombey, Toul.

Arrondissement de Château-Salins. — Altroff, Dieuze, Maizières, Marsal, Vic.

Arrondissement de Sarrebourg.—Fénétrange, Phalsbourg, Sarrebourg.

CHAPITRE VI.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Service des bois de la marine. — Bassin du Rhône.

Ingénieur en chef, Sanial-Dufay, à Lyon.

Ingénieur en second, Schlumberger (Charles), rue des Tiercelins, 42, à Nancy.

Cet ingénieur a pour mission la surveillance des fournitures et la recette des bois de la marine.

CHAPITRE VII.

TRAVAUX PUBLICS, ROUTES ET CHEMINS.

Ponts et chaussées ; routes impériales et départementales. — Surveillance des travaux d'entretien. — Service hydraulique. — Chemin de fer de Paris à Strasbourg. — Canal de la Marne au Rhin. — Service du flottage. — Service des Mines. — Canal des houillères de la Sarre. — Chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié. — Chemin de fer de Dieuze à Avricourt. — Chemins vicinaux. — Architectes et arpenteurs. — Jury d'expropriation pour cause d'utilité publique.

§ 1er. PONTS ET CHAUSSÉES.

4e Inspection divisionnaire.

Cette inspection comprend le *Bas-Rhin*, le *Haut-Rhin*, la *Meurthe*, la *Moselle* et les *Vosges*.

Service ordinaire.

Ingénieur en chef, Guibal ✻, rue Mazagran, 1.

Chef des bureaux, Mienville, rue du Montet, 6.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8 à 5 heures.

Ingénieurs ordinaires, Dilschneider ✻ (1re classe), chargé de l'arrondissement de l'Ouest, cours Léopold, 11, à Nancy.

Bizalion (2e classe), chargé de l'arrondissement du Centre, cours Léopold, 19, à Nancy.

Damery, conducteur embrigadé de 2e classe, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, chargé de l'arrondissement de l'Est, à Lunéville.

Conducteurs embrigadés : De 1re classe, Brulfer, Houard, à Nancy ; de 2e classe, Chatelain, Mathieu, Royer, à Nancy ; Loué à Toul ; de 3e classe, Massenet, à Dieuze ; Gerbaut, à Nancy ; Henry, à Sarrebourg ; Bouttet, à Lunéville ; Viriot, à Nancy ; Ogé, à Blâmont ; d'Herbel, à Vézelise ; de 4e classe, Mienville, à Nancy ; Dénape, à Vic ; Papillier, à Pont-à-Mousson ; Vicq, à Lunéville.

Conducteurs auxiliaires : Liszewski et Godfroy, à Nancy ; Marchal, à Baccarat.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES IMPÉRIALES ET DÉPARTEMENTALES.

(Voir l'Annuaire de 1860.)

Service hydraulique dans le département de la Meurthe, comprenant les usines, irrigations, dessèchements et curages, drainages.

Ingénieur en chef, Guibal ✻, rue Mazagran, 1.

Ingénieur ordinaire, Lacroix ✻ (1re classe), rue Callot, 6.

Conducteurs embrigadés : Geoffroy et Bic à Nancy. — Fisson à Sarrebourg. — *Conducteurs auxiliaires* : Bontout et Papelier, à Nancy.

§ 2. TRAVAUX EXTRAORDINAIRES (4e *inspection*).

Canal de la Marne au Rhin. — Service des rivières navigables et flottables dans le département de la Meurthe. — Service du contrôle du chemin de fer de Dieuze à Avricourt.

Ingénieur en chef, Jaquiné, O ✻, à Nancy, place de la Carrière, 10. — Chef des bureaux, Mathieu (conducteur embrigadé de 2e classe), rue du faubourg Stanislas, 33.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir, à l'exception du dimanche.

I. *Canal de la Marne au Rhin.*

Ingénieurs ordinaires : Collier (Amédée), conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Bar-le-Duc, chargé de l'arrondissement de l'ouest, compris entre Vitry et la limite des départements de la Meuse et de la Meurthe. — Pugnière, 2e classe, à Nancy, rue des Dominicains, 20, chargé de l'arrondissement du centre, compris entre la limite de la Meuse et le pont fixe de Maxéville. — Lyautey ✻, 1re classe, à Nancy, rue

Girardet, 10, chargé de l'arrondissement de l'est, compris entre le pont fixe de Maxéville et l'entrée du canal, dans l'Ill, à Strasbourg.

Conducteurs dans le département de la Meurthe :

Conducteurs embrigadés, de 2e clase : Léal et Bretheau, à Nancy ; de 3e classe, Cassei, à Nancy. — Hoffmann, à Toul ; Lhuillier, à Nancy, et Marchal, à Sarrebourg ; de 4e classe, Arnould et Urbain, à Nancy ; Herry, à Einville. — *Conducteur auxiliaire* : Boquel, à Nancy.

II. SERVICE DES RIVIÈRES NAVIGABLES ET FLOTTABLES.

Ingénieur ordinaire : Pugnière, 2e classe, à Nancy, rue des Dominicains, 20, chargé de tout le service des rivières navigables et flottables du département de la Meurthe.

Conducteurs : Thiébaut, conducteur embrigadé de 4e classe, à Nancy, pour la rivière de Moselle, comprise entre la limite des Vosges et celle du département de la Moselle, et pour la partie de la rivière de la Meurthe comprise entre le pont de Malzéville et le confluent de cette rivière, dans la Moselle, à Frouard. — Bleichner, conducteur embrigadé de 2e classe, à Lunéville, pour la Sarre et ses affluents flottables, pour la Vezouse et ses affluents flottables, et pour la Meurthe, depuis la limite des Vosges jusqu'au pont de Malzéville, près Nancy.

III. CONTÔLE DES TRAVAUX DU CHEMIN DE FER DE DIEUZE A AVRICOURT.

Ingénieur ordinaire, Lyautey ✱ (1re classe), rue Girardet, 10, à Nancy. — *Conducteur*, Fauchet (3e classe), à Dieuze.

Service des Mines.

Ingénieur en chef, Dubocq ✱ (2e classe), à Strasbourg.

Ingénieur ordinaire, Trautmann ✱ (1re classe), à Metz.

Canal des houillères de la Sarre.

Ingénieur en chef, Bénard ✱ (2e classe), à Metz.

Ingénieurs ordinaires : Hirsch, 3e classe, à Sarrebourg ; Chigot, 3e classe, à Sarreguemines.

Conducteurs embrigadés : Thouvenin (4e classe), à Sarrebourg, André (4e classe), à Mittersheim.

Conducteurs auxiliaires : Geoffroy, à Langatte, Lefèvre-Pillon et Vanacker, à Sarrebourg.

Contrôle et surveillance des chemins de fer de l'est (partie en exploitation).

Ingénieur en chef, Couche ✱, de 2e classe, à Paris.

Ingénieurs ordinaires : Boulangé ✱, 1re classe, à Paris, pour les parties en deçà de Blainville. — Varroy, 2e classe, à Lunéville, pour les parties au-delà de Blainville.

Conducteurs : Maucolin, 3e classe, à Nancy, pour les parties en-deçà de Blainville. — Marchal, auxiliaire, à Lunéville, pour les parties au-delà de Blainville.

Chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié.

Ingénieur en chef, Lefort ✱, de 1re classe, à Paris.

Ingénieur ordinaire : Varroy, de 2e classe, à Lunéville. — *Conducteurs embrigadés* : de 1re classe, Lallemant, à Baccarat; de 3e classe, Debelle, à Lunéville; de 4e classe, Caimant, à Baccarat, et Pierrat, à Saint-Clément.

Conducteurs auxiliaires : Mengus, à Lunéville, Vuillaume et Beunat, à Saint-Clément.

§ 3. SERVICE DES CHEMINS VICINAUX.

Service central.

Agent voyer en chef, Henriot ✱, à Nancy, rue Saint-Michel, 22.

Agent voyer ordinaire, Bottelin, rue de Malzéville, 19. — Rolle (cantonal), rue du Haut-Bourgeois, 12. — Surnuméraire. Barbier.

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 5 heures.

AGENTS VOYERS DANS LE DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Agent voyer principal, à Château-Salins, Bizet. — Agents voyers ordinaires : à Delme, Picart ; à Château-Salins, Remion; à Albestroff, Thomas ; à Dieuze, Maxant. — Agents voyers cantonaux : à Vic, Leclère ; à Delme, Aubry ; à Château-Salins, Collot.

Arrondissement de Lunéville.

Agent voyer principal, à Lunéville, Gérard. — Agents voyers ordinaires : à Lunéville, Croizier, à Bayon, Florentin ; à Blâmont, Boris. — Agents voyers cantonaux : à Lunéville, Hurcy jeune ; à Baccarat, Mathieu ; à Gerbéviller, Creuzat.

Arrondissement de Nancy.

L'agent voyer en chef est chargé du service de l'arrondissement de Nancy. — Agents voyers ordinaires : à Nancy, Louis, Grande-Rue, 76 ; à Saint-Nicolas, Antoine ; à Nomeny, Courtois. — Agents voyers cantonaux : à Nancy, Hurcy aîné, place Saint-Epvre, 3 ; à Pont-à-Mousson, Ruche ; à Haroué, Lalloy ; à Vézelise, Mangeot.

Arrondissement de Sarrebourg.

Agent voyer principal, à Sarrebourg, Vilmette. — Agents voyers ordinaires : à Lorquin, George ; à Sarrebourg, Hinzelin. — Agents voyers cantonaux : à Sarrebourg, Fréyermouth ; à Réchicourt, Cunin ; à Phalsbourg, Collot.

Arrondissement de Toul.

Agent voyer principal, à Toul, Polguère. — Agents voyers ordinaires : à Thiaucourt, Wannesson. — Agents voyers cantonaux : à Toul, Conrard ; à Colombey, Pierson ; à Noviant, Claude ; à Favières, Leroy.

§ 4. ARCHITECTES ET ARPENTEURS.

ARCHITECTES.

Architecte des édifices diocésains, Chatelain, rue de la Pépinière, 7.

Edifices départementaux.

Architecte du département, Henriot ✱, rue Saint-Michel, 22. — *Architectes-adjoints :* A Nancy, Bottelin, rue de Malzéville, 19. — Lunéville, Gérard. — Toul, Polguère. — Château-Salins, Bizet. — Sarrebourg, Vilmette.

Architectes des communes et des établissements publics reconnus par l'Administration.

Arrondissement de Nancy.

Bonne, rue de la Source, 9. — Chatelain, architecte de la ville, rue de Metz, 10. — Melin, place de la Cargare, rue de la Pépinière, 7. — Corrard des Essarts ✱, rue Mazagran, 3. — Descombes, rue Sainte-Anne, 29. — Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14. — Genay, rue Mazagran, 3. — Gigout, place de la Cathédrale, 54. — Humbert, rue du Four, 2. — Jean ✱, Grande-Rue (Ville-Vieille), 41. — Lapierre, conducteur des travaux de la ville, rue de Metz, 10. — Melin, place de la Cargare, rue de la Pépinière, 7. — Morey ✱, architecte de la ville, place de la Carrière, 18. — Raison, rue Stanislas, 46. — Thiéry-Desvarennes, rue Callot, 9. — Vautrin, rue Saint-Nicolas, 38. — Vivenot, rue des Ponts, 28. — *Pont-à-Mousson*, Nicolas ; Parisot ; Bezel. — *Vézelise*, Lamorre.

Arrondissement de Château-Salins.

Château-Salins, Berthel. — Dieuze, Baudot-Millier. — Moyenvic, Thouvenin. — Vic, Remy, Grody, Thomassin, Bailly.

Arrondissement de Lunéville.

Lunéville, architecte de la ville, Cuny; Jeanmaire, Joly, Antoine, L'Etang.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sarrebourg, architecte de la ville, Boudot; Pélissier.

Arrondissement de Toul.

Toul, architecte de la ville, Mangeot; Arnould; Bastien-Olrion. — Favières, L. Michel.

ARPENTEURS.

Nancy, Fondesthenne, rue Saint-Pierre (Ville-Vieille), 14. — Fondesthène, faubourg Saint-Pierre, 208; — Laurent, rue du Montet, 19; — Berthelet. — Franck, rue de la Poissonnerie, 23. — Malzéville, Bourgeois. — Gerbéviller, Pfister. — Lunéville, Lafleur, Dechap, Franc. — Château-Salins, Klopstein. — Nomeny, Lallement. — Hoff, Engel. — Rosières-aux-Salines, Lachot. — Vic, Grody, Remy, Bailly, Monnier. — Xirocourt, Can.

§ 5. JURY D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

(Voir le procès-verbal des délibérations du Conseil général, session de 1861).

CHAPITRE VIII.

INDUSTRIE, AGRICULTURE ET COMMERCE.

Chambre de commerce. — Chambre syndicale de la fabrique de broderies. — Commissions d'inspection du travail des enfants dans les manufactures. — Chambres d'agriculture du département. — Société d'agriculture de Nancy et Comices agricoles. Société d'acclimatation. — Haras, dépôt et station d'étalons. — Ecole de dressage. — Société pour l'amélioration de la race chevaline. — Commissions de statistique cantonale. — Vétérinaires. — Poids et mesures. — Foires et marchés.

§ 1. CHAMBRE DE COMMERCE.

Président, Elie-Baille ✱, ancien négociant, rue Drouot, 4.

Membres : Noël, fabricant, rue Stanislas, 64 ; — Marcot, négociant, Grande-Rue, 13, à Nancy ; — Godart ✱, administrateur des cristalleries de Baccarat ; — Saladin fils, manufacturier, faubourg Saint-Pierre, 248 ; — Picard, fabricant de draps, rue du Montet, 3 ; — Gebhart, ancien négociant, rue Saint-Dizier, 108 ; — Julien, marchand de bois, rue de la Poissonnerie, 36. — Tourtel-Julliac, négociant, rue des Michottes, 4. — *Secrétaire*, Vautrin, rue Montesquieu, 19.

§ 2. CHAMBRE SYNDICALE DE LA FABRIQUE DE BRODERIES DE NANCY.

Président, Horrer ✱, rue des Michottes, 4.

Secrétaire, Delorme, rue des Michottes, 1.

Membres : L. Claudin, rue Stanislas, 64. — Brisac, rue Sainte-Catherine, 8.

§ 3. COMMISSIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

Arrondissement de Nancy.

Pour Nancy, Tomblaine, Malzéville, Champigneulles et Jarville, Mathieu-Pernet, propriétaire, adjoint au maire de Nancy, vice-président ; Demange, docteur en médecine, secrétaire ; Gaudchaux-Picard fils, ancien fabricant ; E. Denys, ancien notaire ; Henriot, agent voyer en chef ; l'Inspecteur des écoles ; Braulot, vérificateur des poids et mesures. Ces trois derniers inspectent tout l'arrondissement.

Pour Chaviyny, de Bonfils, colonel en retraite à Pont-Saint-Vincent.

Pour Dieulouard et Pont-à-Mousson, Urion, maire de Dieulouard ; Millot, propriétaire à Belleville.

Pour l'usine de Phlin, le comte de Morville, maire de Marly; François, maire de Thézey-Saint-Martin.

Pour Saint-Nicolas, Rosières et Varangéville, Barrey, docteur-médecin ; Malter, rentier à Saint-Nicolas ; Trénel, imprimeur à Saint-Nicolas.

Arrondissement de Château-Salins. — De Schacken ✻, docteur en médecine ; Zugmayer, docteur en médecine ; Henn, inspecteur des écoles ; Royer, vérificateur des poids et mesures ; Bizet, agent voyer principal, à Château-Salins. — Ancelon, docteur-médecin, à Dieuze.

Arrondissement de Lunéville. — Grégoire-Guérin, rentier ; Galland, propriétaire ; Belly, propriétaire, à Baccarat. — Jacques, adjoint ; Licourt, ancien adjoint ; Grandjs, docteur-médecin, à Badonviller. — Mathis de Grandseille, maire ; Gorius-Mezières, banquier ; Slingre, notaire, à Blâmont. — Simon, docteur-médecin; Gérard, agent voyer ; Cobus, chef d'escadron en retraite ; Bonneau, vérificateur des poids et mesures, à Lunéville. — Gaubier, commandant en retraite et maire de Bayon ; Heitz, percepteur, à Bayon.

Arrondissement de Sarrebourg. — De Klopstein, maire à Val-et-Châtillon. — Burckhardt, docteur-médecin ; Olivo, vérificateur des domaines ; Vilmette, agent voyer ; Schott, notaire; Creutzer, inspecteur des écoles primaires ; Froment, capitaine en retraite, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Henry, docteur en médecine; Rouyer (Emile), propriétaire, à Colombey. — Bastien (Gabriel), marchand de bois ; Barbelin, ancien conservateur des hypothèques ; Rosé, inspecteur des écoles ; Polguère, agent voyer principal ; Génot, vérificateur des poids et mesures, à Toul.

§ 4. CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Château-Salins.

Briot, pour le canton d'Albestroff. — De Schacken ✻ et Pargon, pour le canton de Château-Salins. — Fasné, à Oriocourt, pour le canton de Delme. — De Guaita, pour le canton de Dieuze. — Arnoux, à Vic, pour le canton de Vic.

Arrondissement de Lunéville.

Carrière, percepteur à Azerailles, pour le canton de Baccarat. — Martinet, à Virecourt, pour le canton de Bayon. — Mathis de Grandseille, pour le canton de Blâmont. — Ducret, à Xermaménil, pour le canton de Gerbéviller. — Noël, à Sommerviller, pour le canton de Lunéville-nord. — Guérard ✻, pour le canton de Lunéville-sud-est.

Arrondissement de Nancy.

Comte de Mitry, à Leménil-Mitry, pour le canton d'Haroué. — Turck ✻, à Sainte-Geneviève, pour le canton de Nancy-est. — Drouot ✻, pour le canton de Nancy-nord. — Monnier ✻, pour le canton de Nancy-ouest — N., pour le canton de Nomeny. — Renaud, à Sainte Geneviève, pour le canton de Pont-à-Mousson. — Dron, à Dombasle, pour le canton de Saint-Nicolas. — Vigneron, à Vitrey, pour le canton de Vézelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hertz, à Sarrebourg, pour le canton de Fénétrange. — Cherrier, pour le canton de Lorquin. — Lelein, pour le canton de Phalsbourg. — J. Germain, pour le canton de Réchicourt-le-Château. — Chevandier de Valdrôme ✻, à Cirey, et Parmentier, pour le canton de Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Panin, pour le canton de Colombey. — Rouyer, adjoint au maire de Manoncourt, et Douzain, à Bruley, pour le canton de Domèvre-en-Haye — Rollet, pour le canton de Thiaucourt. — Variot fils, pour le canton de Toul-nord. — A Mahalin, à Toul, pour le canton de Toul-sud.

§ 5. SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DE NANCY ET COMICES AGRICOLES.

Président-né, M. le Préfet. — *Président*, Monnier ✻, membre du Conseil général, à la Malgrange. — *Vice-Président*, de Scitivaux de Greische ✻, propriétaire à Nancy. — *Secrétaire-archiviste-trésorier*, Soyer-Willemet ✻, bibliothécaire de la ville. — *Secrétaire-adjoint*, Drouot ✻, député de la Meurthe.

COMICES AGRICOLES.

Comice agricole de Nancy. — Ce comice est divisé en trois sections : la section nord, qui comprend les cantons de Pont-à-Mousson et de Nomeny ; la section centre, les cantons de Nancy et de Saint-Nicolas ; la section sud, les cantons de Vézelise et d'Haroué. — Président, Monnier ; vice-président, de Scitivaux ; secrétaire, Soyer-Willemet ; secrétaire-adjoint, Drouot.

Comice agricole de Château-Salins. — Président-né, le Sous-Préfet ; président, de Schacken ; vice-présidents : Thouvenel, Blahay ; secrétaire, Crétaille.

Comice agricole de Lunéville. — Président-né, le Sous-Préfet ; président, Parmentier ; secrétaire, Noël, de Sommerviller.

Comice agricole de Sarrebourg. — Président-né, le Sous-Préfet ; président, Chevandier de Valdrôme, de Cirey, vice-

président, Mangenot-Touche ; secrétaire, Henriet ; secrétaire-adjoint, Mangenot.

Comice agricole de Toul. — Président-né, le Sous-Préfet ; président, de Lasalle ; vice-président, Albert ; secrétaire, Variot.

§ 6. SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'ACCLIMATATION. — SIÉGE A L'UNIVERSITÉ.

Sa circonscription, que l'on nomme *Zone du Nord-Est*, se compose de neuf départements : Ardennes, Bas-Rhin, Haute-Marne, Haute-Saône, Haut-Rhin, Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges.

Président, Binger, propriétaire à Nancy. — Vice-président, Monnier ✱, président de la Société d'Agriculture. — Secrétaire général, Ed. Cournault, ancien sous-préfet. — Secrétaire d'administration, Ch. de Gauvain, membre de la Société d'Agriculture. — Secrétaire de la rédaction, Larcher, avocat. — Trésorier, Soyer-Willemet ✱. — Agent comptable, Puel, rue Saint-Dizier, 14.

§ 7. HARAS, DÉPOT ET STATIONS D'ÉTALONS, ETC.

HARAS.

Inspection générale du premier arrondissement. — *Inspecteur général*, Cornette ✱, à Abbeville (Somme).

Dépôt d'étalons de Rosières-aux-Salines. — *Directeur*, Bocheron ✱. — *Agent spécial*, Davy de Chavigné. — *Vétérinaire*, Rougieux.

Stations d'étalons. — Des dépôts d'étalons du haras de Rosières, pour le service de la monte, sont établis chaque année, du 1er janvier au 15 juillet, dans les localités ci-après : à Nancy, 5 étalons ; Rosières-aux-Salines, 4 ; Nomeny, 3 ; Château-Salins, 3 ; Lunéville, 4 ; Domèvre, 4.

§ 8. ÉCOLE DE DRESSAGE.

Directeur, De Susleau de Malroy, à Nancy.

§ 9. SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DE LA RACE CHEVALINE

(*Meurthe*, *Meuse*, *Moselle et Vosges*).

Président d'honneur : M. le préfet de la Meurthe. — Président : M. de Carcy. — Vice-présidents : MM. Bocheron et de Susleau de Malroy. — Secrétaire : M. de Meixmoron de Dombasle. — Vice-secrétaire : M. Pierson. — Commissaires pour la Meurthe : MM. de Vaugiraud, de Frégeville, Pargon,

Viriot et Henriot ; pour la Moselle : MM. du Coëtlosquet, Gallois et E. Aubertin ; pour la Meuse : MM. Bonvié, Millon et Brice ; pour les Vosges : MM. de Bourcier, de Ravinel et Falatieu.

§ 10. COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

(Voir, pour les noms des membres de ces commissions, l'*Annuaire de* 1860.)

§ 11. VÉTÉRINAIRES.

Nancy, Jacob, rue d'Amerval, 8. — Werner, rue Saint-Georges, 83 bis. — Voirin, rue Saint-Jean, 1. — Homo, rue Saint-Georges, 3. — Lafontaine, rue Saint-Dizier, 35.

Blâmont, J.-B. Mangenot. — Delme, Mouchot. — Dieulouard, Mansuy. — Dieuze, V.-E. Mangenot, Mathieu. — Lunéville, Dehan ✻, Gadel, Laroque, Joly. — Nomeny, Bailly. — Pont-à-Mousson, Thouvenin. Rosières-aux-Salines, Rougieux. — Sarrebourg, J. Mangenot, M.-J.-L. Mangenot. — Toul, Potier. — Vézelise, Samson, Perrin. — Vic, Dieudonné, Berbain.

§ 12. POIDS ET MESURES.

Vérificateurs. — Nancy, Braulot, rue du Pont-Mouja, 29.

Lunéville, Bruneau. — Toul, Génot. — Château-Salins, Royer. — Sarrebourg, Lenglé.

§ 13. MARCHÉS ET FOIRES DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Château-Salins.

Marchés. Château-Salins, vendredi. — Delme, vendredi. — Dieuze, mardi, vendredi ; aux grains, lundi. — Marsal, jeudi. — Vic, vendredi ; aux grains, jeudi.

Foires. Albestroff, 26 juillet. — Altroff, 3 novembre ou lundi suivant. — Château-Salins, lundi avant ou après le 24 juin. — Delme, aux bestiaux, 3e mardi d'avril ; à la Saint-Jean, et 2e mardi d'octobre. — Dieuze, le 1er lundi de chaque mois. — Insming, mardi après Pâques ; mardi après la Pentecôte ; 14 septembre — Héming, 25 août ou le lundi suivant. — Munster, 9 mai, 6 décembre. — Vergaville, jeudi avant les Rameaux ; jeudi après la Pentecôte ; 12 septembre. — Vic, jeudi de la Saint-Christophe ; jeudi-gras ; 25 juillet ; 3e vendredi de septembre ; jeudi après la Toussaint.

Arrondissement de Lunéville.

Marchés. Baccarat, vendredi. — Badonviller, lundi, jeudi ; aux grains, lundi. — Blâmont, vendredi. — Lunéville, lundi, mercredi, vendredi ; aux grains, mercredi.

Foires. Baccarat, dimanche le plus rapproché du 17 juillet, le 25 juillet. — Badonviller, lundi de la Pentecôte, 1er lundi de septembre, lundi de la mi-carême, dernier lundi d'octobre. — Bayon, surlendemain de la Toussaint, lendemain de la Saint-Marc; aux bestiaux, le 2e lundi de février et le 2e lundi d'août. — Bertrichamps, 24 juin. — Blainville-sur-l'Eau, le 3e lundi de mai et le 2e lundi d'octobre. — Blâmont, lendemain de la Saint-Mathias, de la Saint-Jean et de la Saint-Michel. — Einville, 1er lundi de mai; 1er lundi de septembre. — Fontenoy-la-Joûte, 25 juin ou le dimanche suivant. — Gerbéviller, 15 février, 15 mai, 20 septembre, 18 octobre. — Lunéville, jeudi-gras; jours de la Saint-Georges, de la Saint-Jean, de la Saint-Remy.—Mehoncourt, jour de la Saint-Barthélemy.—Villacourt, 1ers lundis de février, de mai et d'août; 2e lundi de novembre.

Arrondissement de Nancy.

Marchés. Haroué, jeudi. — Nancy, tous les jours, au Marché couvert. Lundi, mercredi, vendredi, place Saint-Epvre. — Pont-à-Mousson, vendredi, samedi. — Saint-Nicolas, vendredi. — Vézelise, jeudi, samedi.

Foires. Custines, le dernier lundi d'août. — Diarville, 24 mai, 22 octobre. — Dieulouard, 2e lundi de juillet. — Flavigny, 2e lundi d'avril, 2e lundi de décembre. — Frouard, 1er lundi de Pâques, 3e lundi d'octobre. — Haroué, 18 mai, 30 août, 8 novembre.—Nancy, 20 mai, 2e lundi de février; laines, les 2e et 3e samedi de juin, 2e lundi de novembre.—Nomeny, 3e lundi de février, 1er lundi de juin, 1er lundi d'octobre. — Pagny-sur-Moselle, dernier mardi de février, 26 mars, 2e lundi d'août, dernier mardi de septembre.—Pont-à-Mousson, 3e jeudi d'avril, 2e jeudi de septembre. — Pont-Saint-Vincent, 1er lundi d'avril, dernier lundi de septembre. — Rosières-aux-Salines, 9 mai, 1er septembre. — Saint-Nicolas, dernier vendredi de mars, samedi avant la Pentecôte, dernier vendredi de septembre. — Vézelise, 22 janvier, 25 juin, 1er octobre, 1er mercredi de carême, 30 novembre, mardi après la Saint-Remy, mardi de la mi-carême, 2 mai.

Arrondissement de Sarrebourg.

Marchés. Cirey, jeudi : aux grains, jeudi.—Lorquin, lundi; aux bestiaux, lundi de chaque semaine. — Phalsbourg, lundi; aux grains et aux bestiaux, mercredi. — Sarrebourg, mardi, vendredi.

Foires. Cirey, dimanche, après le 29 janvier, 4e dimanche de carême, 20 août. — Dolving, 4 juillet. — Fénétrange, lendemain de la Saint-Nicolas, mardi après la Pentecôte — Lixheim, lendemain de la Saint-Simon ou le lundi suivant, le lundi après le 13 juin, jour de Saint-Antoine de Padoue, fête patronale. —

Lorquin, jour de la Saint-Luc, lundi avant Noël, le 4e lundi de février, le 1er lundi de mai, le 3e lundi de septembre. — Phalsbourg, jour de Saint-Joseph, lundi après l'Assomption. — Réchicourt-le-Château, 3 février, 1er mardi de septembre. — Sarrebourg, lundi de la Pentecôte, dimanche après la Saint-Barthelémy, fête patronale de la ville; aux bestiaux, le 1er lundi de chaque mois.

Arrondissement de Toul.

Marchés. — Blénod, jeudi. — Colombey, jeudi. — Foug, jeudi. — Thiaucourt, vendredi. — Toul, mercredi, vendredi.

Foires. Arnaville, 3e dimanche de juillet.—Blénod-les-Toul, 4e lundi de carême, 30 mai et 26 novembre. — Colombey, 2e lundi de carême, mardi après la Pentecôte, 23 juillet, 25 octobre. — Domèvre-en-Haye, aux bestiaux, le lundi de Pâques et le 1er lundi d'octobre. — Essey-et-Maizerais, 7 mai, 1er juin, 1er décembre. — Favières, lundi gras, 10 septembre. — Foug, jeudi gras, 25 novembre. — Liverdun, 1er lundi de carême, 1er lundi après Noël. — Mandres-aux-Quatre-Tours, 30 juillet. — Noviant-aux-Prés, lundi après la Saint-Jean, lundi après la Saint-Martin, 11 novembre. — Saizerais, le 1er lundi de mai. — Thiaucourt, lundi de la Pentecôte, 29 octobre. — Toul, 3 septembre, jour de la Saint-Mansuy, fête patronale de la ville; vendredi suivant, dimanche de Quasimodo, 3e lundi de juillet, 2e lundi de novembre. — Vandeléville, le 1er lundi de juillet et 1er septembre. — Uruffe, 10 avril, 18 novembre.

CHAPITRE IX.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

Recette générale et particulières des finances ; Percepteurs. — Payeur du département. — Enregistrement et domaines. — Contributions directes. — Contributions indirectes. ; Garantie et monnaies ; Direction et entrepôts des tabacs ; Octrois municipaux. — Ecole impériale forestière ; Conservation forestière. — Administration des postes. — Relais de poste.— Banque de France.

§ 1er. RECETTE GÉNÉRALE.

(A Nancy, *ancien hôtel de Custines, place des Dames*, 11.)

Receveur général du département, baron de Soubeyran, O ✱, place des Dames, 11.

Fondés de pouvoirs : Slawinski, chef de la comptabilité, rue de l'Hospice, 12. Lamy (Edouard), chef des bureaux, rue des Carmes, 16.

Caissier, Chatelain, rue de Metz, n° 7.

Service des percepteurs, Deschappe.

Service de la caisse des dépôts, Marchal.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 3 heures au public.

Arrondissement de Château-Salins.

Receveur particulier des finances. — A Château-Salins, Blahay ✱.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

Albestroff, Melbeck fils. — (Albestroff, Altroff, Givrycourt, Hunskirick, Insming, Insviller, Léning, Lhor, Munster, Réning, Torcheville, Vibersviller, Vittersbourg.)

Arracourt, Bastien. — Arracourt, Athienville, Bathelémont, Bezange-la-Grande, Bezange-la-Petite, Bures, Coincourt, Juvrecourt, Réchicourt-la-Petite, Xanrey.)

Bourdonnay, Collet. — (Bourdonnay, Donnelay, Hellocourt, Juvelise, Lagarde, Ley, Lezey, Maizières, Moncourt, Ommerey, Xures.)

Château-Salins, Ducret. — (Château-Salins, Amelécourt, Coutures, Fresnes, Gerbécourt, Hampont, Haraucourt, Lubécourt, Morville-lès-Vic, Puttigny, Salival, Vaxy.)

Delme, Esmez. — (Delme, Alaincourt, Bacourt, Faxe, Fonteny, Hannocourt, Juville, Liocourt, Puzieux, Tincry, Viviers, Xocourt.)

Dieuze, Vernier. — (Dieuze, Blanche-Eglise, Gelucourt, Guéblange, Lindre-basse, Lindre-Haute, Mulcey, Rorbach, Tarquinpol, Zommange.)

Haboudange, Vachier. — (Haboudange, Achain, Bellange, Burlioncourt, Château-Voué, Conthil, Dalhain, Dédeling, Lidrequin, Obreck, Pévange, Riche, Sotzeling, Vannecourt, Vuisse).

Jallaucourt, Fondrevaye. — (Jallaucourt, Ajoncourt, Aulnois, Craincourt, Donjeux, Fossieux, Laneuveville-en-Saulnois, Lemoncourt, Malaucourt, Oriocourt.)

Lucy, Richard. — (Lucy, Baudrecourt, Bréhain, Château-Bréhain, Chénois, Clicourt, Frémery, Lesse, Marthil, Morville-sur-Nied, Oron, Prévocourt, Saint-Epvre, Villers-aux-Oies.)

Moncel, Remy. — (Moncel, Aboncourt, Attilloncourt, Bioncourt, Chambrey, Grémecey, Manhoué, Mazerulles, Pettoncourt, Salonne, Sornéville.)

Nébing, Collesson. — (Nébing, Bénestroff, Bermering, Guinzeling, Lostroff, Loudrefing, Marimont, Molring, Montdidier, Neufvillage, Rodalbe, Vahl, Virming.)

Vergaville, Champeaux. — (Vergaville, Bassing, Bidestroff, Bourgaltroff, Cutting, Domnom, Guébestroff, Guébling, Guénestroff, Kerprich-lès-Dieuze, Lidrezing, Saint-Médard, Zarbeling.)

Vic, Aubry. — (Vic, Marsal, Moyenvic.)

Arrondissement de Lunéville.

Receveur particulier des finances. — A Lunéville, Conneau ✻.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

Anthelupt, Grillot. — (Anthelupt, Crévic, Deuxville, Flainval, Hudiviller, Maixe, Sommerviller, Vitrimont.)

Azerailles, Carrière. — (Azerailles, Brouville, Gélacourt, Hablainville, Mignéville, Montigny, Pettonville, Reherrey, Sainte-Pôle, Vacqueville, Vaxainville, Venev.)

Baccarat, Amet, — (Baccarat, Bertrichamps, Deneuvre, Fontenoy, Glonville, Lachapelle, Merviller, Thiaville.)

Badonviller, Jacquel. — (Badonviller, Angomont, Bionville, Bréménil, Fenneviller, Neuviller, Pexonne, Pierre-Percée, Saint-Maurice.)

Bayon, Heitz. — (Bayon, Brémoncourt, Froville, Haigneville, Lorey, Saint-Germain, Saint-Mard, Villacourt, Virecourt.)

Bénaménil, Demange, — (Bénaménil, Chenevières, Laneuveville-aux-Bois, Laronxe, Manonviller, Marainviller, Saint-Clément, Thiébauménil.)

Blainville, Chatelain (Joseph). — (Blainville-sur-l'Eau, Barbonville, Charmois, Damelevières, Domptail, Einvaux, Haussonville, Landécourt, Méhoncourt, Romain, Velle-sur-Moselle, Vigneulles)

Blâmont, Robin. — (Blâmont, Ancerviller, Barbas, Frémonville, Gogney, Halloville, Harbouey, Montreux, Nonhigny, Repaix, Verdenal.)

Chanteheux, Adam. — (Chanteheux, Crion, Croismare, Hénaménil, Jolivet, Moncel, Mouacourt, Parroy, Sionviller.)

Einville, Simon. — (Einville, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Courbessaux, Drouville, Hoëville, Raville, Serres, Valhey.)

Emberménil, Grandjean. — (Emberménil, Amenoncourt, Autrepierre, Gondrexon, Leintrey, Reillon, Remoncourt, Vaucourt, Veho, Xousse.)

Gerbéviller, Mouillard. — (Gerbéviller, Fraimbois, Franconville, Haudonville, Hériménil, Lamath, Mont, Moriviller, Rehainviller, Xermaménil.)

Herbéviller, N. (Herbéviller, Blémerey, Buriville, Chazelles, Domèvre, Domjevin, Fréménil, Ogéviller, Reclonville, Saint-Martin.)

Lunéville, de Lallemant de Liocourt.

Moyen, Gigleux. — (Moyen, Essey-la-Côte, Flin, Giriviller, Magnières, Mattexey, Réménoville, Séranville, Vallois, Vathiménil, Vennezey.)

Rozelieures, Boyé. (Rozelieures, Borville, Clayeures, Loromontzey, Saint-Boingt, Saint-Remy-aux-Bois.)

Arrondissement de Nancy.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

Atton, Oudot. — (Atton, Autreville, Bezaumont, Landremont, Les-Ménils, Loisy, Millery, Morville-sur-Seille, Port-sur-Seille, Sainte-Geneviève, Ville-au Val.)

Essey-lès-Nancy, Lafrance. — (Essey, Agincourt, Champenoux, Dommartemont, Laneuvelotte, Malzéville, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Séchamps, Velaine-sous-Amance.)

Faulx, Rambois. — (Faulx, Belleau, Bratte, Chenicourt, Jeandelaincourt, Létricourt, Lixières, Malleloy, Morey, Serrières, Sivry.)

Haroué, N. — (Haroué, Affracourt, Ceintrey, Crantenoy, Gerbécourt-et-Haplemont, Lemainville, Ormes-et-Ville, Tantonville, Vaudeville, Vaudigny, Voinémont.)

Laneuveville, Chevalier. — (Laneuveville-devant-Nancy, Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Coiviller, Ferrières, Flavigny,

Fléville, Lupcourt, Richardménil, Saffais, Tonnoy, Ville-en-Vermois.)

Lay-Saint-Christophe, Gervaize. — (Lay-Saint-Christophe, Amance, Bouxières-aux-Chênes, Bouxières-aux-Dames, Champigneules, Custines, Dommartin-sous-Amance, Eulmont, Laitre-sous-Amance, Pixerécourt.)

Lenoncourt, Sabotier. — (Lenoncourt, Art-sur-Meurthe, Buissoncourt, Cercueil, Erbéviller, Gellenoncourt, Haraucourt, Rémérèville.)

Leyr, Parisot. — (Leyr, Armaucourt, Arraye-et-Han, Bey, Brin, Lanfroicourt, Moivron, Montenoy, Villers-lès-Moivron.)

Maxéville, Parisot, père. — (Maxéville, Chaligny, Frouard, Laxou, Marbache, Maron, Pompey, Velaine-en-Haye, Villers-lès-Nancy.)

Nancy, Mehl, place de Grève, 8.

Neuviller-sur-Moselle, Barabau. — (Neuviller-sur-Moselle, Bainville-aux-Miroirs, Benney, Crévéchamps, Laneuveville-devant-Bayon, Lebeuville, Leménil-Mitry, Mangonville, Roville, Saint-Remimont.)

Nomeny, Mathieu. — (Nomeny, Abaucourt, Clémery, Eply, Mailly, Manoncourt-sur-Seille, Phlin, Raucourt, Rouves, Thézey-Saint-Martin.)

Pont-à-Mousson, Leloup. — (Pont-à-Mousson, Belleville, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Dieulouard, Maidières, Mousson.)

Praye, Blondel. — (Praye, Chaouilley, Dommarie-Eulmont, Etreval, Forcelles-sous-Gugney, Forcelles-Saint-Gorgon, Fraisnes, Gugney, Saxon, They, Thorey, Vaudémont.)

Pulligny, Dautel. — (Pulligny, Autrey, Frolois, Houdelmont, Marthemont, Parey-Saint-Césaire, Pierreville, Thelod, Viterne, Xeuilley.)

Saint-Nicolas, Stainville. — (Saint-Nicolas, Dombasle, Manoncourt-en-Vermois, Rosières-aux-Salines, Varangéville.)

Vandières, Janin. — (Vandières, Bouxières-sous-Froidmont, Champey, Jezainville, Montauville, Norroy, Pagny-sur-Moselle, Villers-sous-Prény, Viltonville.)

Vandœuvre, Mouret. — (Vandœuvre, Chavigny, Heillecourt, Houdemont, Jarville, Ludres, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Tomblaine.)

Vézelise, Collignon Anguenot. — (Vézelise, Clérey, Goviller, Hammeville, Houdreville, Lalœuf, Ognéville, Omelmont, Quevilloncourt, Vitrey, Vroncourt.)

Xirocourt, Grandjean. — (Xirocourt, Bouzanville, Bralleville, Diarville, Germonville, Gripport, Housséville, Jevoncourt, Saint-Firmin.)

Arrondissement de Sarrebourg.

Receveur particulier des finances. — A Sarrebourg, Thirion.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

Azoudange, Paixhans. — (Azoudange, Assenoncourt, Desseling, Fribourg, Guermange, Languimberg, Romécourt.)

Cirey, Jacquet. — (Cirey, Bertrambois, Lafrimbolle, Métairies-de-Saint-Quirin, Parux, Petit-Mont, Raon-lès-Leau, Saint-Quirin, Saint-Sauveur, Tanconville, Turquestein, Val-et-Châtillon.)

Fénétrange, Martelot. — (Fénétrange, Angviller, Berthelming, Bisping, Mittersheim, Niderstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-de-Bassel.)

Lorquin, Seingnerlet. — (Lorquin, Abreschwiller, Aspach, Fraquelfing, Hattigny, Héming, Hermelange, Landange, Laneuveville-lès-Lorquin, Neufmoulins, Niderhoff, Nitting, Vasperviller, Voyer.)

Niederviller, Annibert. — (Niederviller, Bieberskirch, Brouderdorff, Bühl, Harreberg, Hartzviller, Hommarting, Hommert, Plaine-de-Valsch, Réding, Schneckenbüsch, Trois-Fontaines, Walscheid.)

Phalsbourg, Briot. — (Phalsbourg, Berlingen, Bourscheid, Danne, Hangviller, Hérange, Metting, Mittelbronn, Veischeim, Vilsberg, Vintersbourg, Zilling.)

Réchicourt, Hemmerlé.—(Réchicourt-le-Château, Avricourt, Foulcrey, Gondrexange, Haie-des-Allemands, Hertzing, Ibigny, Igney, Moussey, Richeval, Saint-Georges.)

Saint-Jean-Kourtzerode, Ludwyg. — (Saint-Jean-Kourtzerode, Arscheviller, Brouviller, Dabo, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzviller, Hazelbourg, Henridorff, Hultenhausen, Lixheim, Lutzelbourg, Saint-Louis, Valtembourg.)

Sarraltroff, Babillon. — (Sarraltroff, Bettborn, Bickenholtz, Dolving, Fleisheim, Gosselming, Hellering, Hilbesheim, Oberstinzel, Schalbach, Veckersviller, Vieux-Lixheim.)

Sarrebourg, Marchal. — (Sarrebourg, Barchain, Bébing, Diane-Capelle, Haut-Clocher, Hesse, Hoff, Imling, Kerprich-aux-Bois, Langatte, Rhodes, Xouaxange.)

Arrondissement de Toul.

Receveur particulier des finances. — A Toul, Aude.

RECEVEURS-PERCEPTEURS.

Blénod-lès-Toul, Poirson. — (Blénod-lès-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Choloy-et-Val-de-Passey, Crézilles, Domgermain, Ménillot, Mont-le-Vignoble.)

Colombey, Didelot. — (Colombey-lès-Belles, Allain-aux-Bœufs, Crépey, Dolcourt, Favières, Germiny, Saulxerotte, Selaincourt, Thuilley-aux-Groseilles.)

Essey-et-Maizerais, Perced. — (Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Limey, Lironville, Pannes, Regnéville, Remenauville, Saint-Baussant, Seicheprey.)

Foug, Clément. — (Foug, Bouecq, Bruley, Ecrouves-et-Grand-Ménil, Lagney, Ley-Saint-Remy, Laneuveville-derrière-Foug, Lucey, Pagney-derrière-Barine, Sanzey, Trondes.)

Gondreville, Husson. — (Gondreville, Aingeray, Bouvron, Dommartin-lès-Toul, Fontenoy, Ménil-la-Tour, Sexey-les-Bois.)

Maizières, Bouchon. — (Maizières, Bainville, Bicqueley, Chaudenay, Gye, Moutrot, Ochey, Pierre, Sexey-aux-Forges, Villey-le-Sec.)

Rosières-en-Haye, Rosaire. — (Rosières, Avraiville, Francheville, Gezoncourt, Griscourt, Jaillon, Liverdun, Manoncourt, Rogéville, Saizerais, Villers-en-Haye, Villey-Saint-Etienne.)

Noviant-aux-Prés, Pellissier. — (Noviant-aux-Prés, Andilly, Ansauville, Beaumont, Bernécourt, Domèvre, Grosrouvre, Hamonville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manonville, Martincourt, Minorville, Royaumeix, Tremblecourt.)

Thiaucourt, Lequeux. — (Thiaucourt, Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Jaulny, Rembercourt, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Xammes.)

Toul, Nepveu.

Vandeléville, Vanier. — (Vandeléville, Aboncourt, Baltigny, Beuvezin, Courcelles, Fécocourt, Gélaucourt, Gémonville, Grimonviller, Pulney, Tramont-Emy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André.)

Vannes, Girard. — (Vannes-le-Châtel, Allamps, Bagneux, Barisey-au-Plain, Barisey-la-Côte, Gibeaumeix, Housselmont, Mont-l'Etroit, Saulxures-lès-Vannes, Uruffe.)

PERCEPTEURS-SURNUMÉRAIRES.

Mansuy et Bailly, à Nancy. — N., à Château-Salins. — Lecker, à Sarrebourg. — Veil, à Lunéville. — Clouet, à Toul.

Commission d'examen pour l'emploi de percepteur-surnuméraire.

Président, le Secrétaire général de la Préfecture ; ***Membres :*** le Receveur général des finances, l'Inspecteur d'académie.

§ 2. PAYEUR DU DÉPARTEMENT.

Payeur, Génin ✻, rue du Manége, 5.

Chef de comptabilité, Gassendi, rue Sainte-Catherine, 25. — *Caissier*. Poirson, faubourg Saint-Pierre, petite rue Saint-Pierre, 30.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures à 4 heures, mais la caisse se ferme à 3 heures.

§ 3. ENREGISTREMENT, TIMBRE, HYPOTHÈQUES ET DOMAINES.

Directeur du département, Ladrague, rue du Manége 13.

Inspecteur, Perrin (1re classe), rue de la Pépinière, 42.

Vérificateurs : à Nancy, Herpin, rue de la Source, 31. — Arnould, place d'Alliance, 5 bis. — Bœspflug, rue des Ponts, 58. — *Lunéville*, Mangeon. — *Sarrebourg*, Olivo,

Bureau de la direction, à Nancy. *Premier commis*, Stoffels, rue du Pont-Mouja, 8.

Garde-magasin contrôleur du timbre, Bernard, cours Léopold, 19. — *Receveur du timbre à l'extraordinaire*, Picard, rue Montesquieu, 15. — *Commis de comptabilité*, Poirier, à Dommartemont. — *Commis d'ordre*, Jacquard, rue Saint-Nicolas, 69.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures à 4 heures ; ils sont situés rue des Tiercelins, à l'angle de la rue du Manége.

Arrondissement de Château-Salins.

Conservateur des hypothèques, Bocquillon, à Vic.

Receveurs. — Enregistrement et domaines : Provencel, à Vic. — Muel, à Albestroff. — Teissier, à Château-Salins. — Pinoche, à Delme. — Duhaut, à Dieuze.

Surnuméraire à Vic, Baudesson.

Arrondissement de Lunéville.

Conservateur des hypothèques. — de Péronne, à Lunéville.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils : Grappin, à Lunéville. — Domaines et actes judiciaires : Demangeot. — Enregistrement et domaines : Faget, à Baccarat. — Chavelet, à Bayon. — Droin, à Blâmont. — De Mendonça, à Gerbéviller.

Surnuméraire à Lunéville, Chamvoux.

Arrondissement de Nancy.

Conservateur des hypothèques. — Lanty, place de Grève, 5.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils : Brisson, rue Stanislas, 55. — Enregistrement des actes judiciaires : Onffroy de Vérez, rue Stanislas, 46. — Domaines : Carmouche, rue Saint-Dizier, 51.

Enregistrement et domaines : Massonnet, à Nomeny. — Baudesson, à Pont-à-Mousson. — Humbert, à Haroué. — Merle, à Saint-Nicolas. — Grimardias, à Vézelise.

Surnuméraires à Nancy, Bouygues et Hilaire.

Arrondissement de Sarrebourg.

Conservateur des hypothèques. — Gombault, à Sarrebourg.

Receveurs. — Enregistrement et domaines : Debay, à Sarrebourg. — Martin, à Fénétrange. — Morel, à Lorquin. — Trichot, à Phalsbourg. — Moreau, à Réchicourt-le-Château.

Surnuméraire à Sarrebourg, N.

Arrondissement de Toul.

Conservateur des hypothèques, Collot, à Toul.

Receveurs. — Enregistrement des actes civils : Ris, à Toul. — Enregistrement des actes judiciaires : Lambert.

Enregistrement et domaines : Foissey, à Colombey. — Salmon, à Noviant. — Latour, à Thiaucourt.

Surnuméraire à Toul, Grébus.

§ 4. CONTRIBUTIONS DIRECTES ET CADASTRE.

Directeur, M. Bretagne, rue de la Ravinelle, 5, derrière le nouveau Palais des Facultés.

Inspecteur, M. Zœpffel, faubourg Saint-Jean, 7.

CONTRÔLEURS.

Nancy, MM. Contal, contrôleur principal, cours Léopold, 11. — Ville de Nancy.

Lemarquis (2e classe), rue du faubourg Saint-Jean, 34. — Perceptions d'Essey-les-Nancy, Faulx, Laneuveville-devant-Nancy, Lay-Saint-Christophe, Lenoncourt, Leyr et Maxéville.

Hémelot, (1re classe), rue des Michottes, 5. — Perceptions de Colombey, Praye, Pulligny, Vandeléville, Vandœuvre, Vannes et Vézelise.

Denizot (2e classe), rue Callot, 9 — Perceptions d'Anthelupt, Bayon, Blainville, Haroué, Neuviller-sur-Moselle, Roselieures, Saint-Nicolas et Xirocourt.

Pont-à-Mousson, Willemin (1re classe). — Perceptions d'Atton, Essey et Maizerais, Nomeny, Pont-à-Mousson, Royaumeix, Thiaucourt et Vandières.

Toul, Jacquemin (2e classe). — Perceptions de Blénod-lès-Toul, Foug, Gondreville, Maizières, Rosières-en-Haie et Toul.

Château-Salins, Spire (2e classe). — Perceptions de Château-Salins, Arracourt, Delme, Haboudange, Jallaucourt, Lucy, Moncel et Vic.

Dieuze, Keller (2e classe). — Perceptions de Dieuze, Azoudange, Albestroff, Bourdonnay, Fénétrange, Nébing et Vergaville.

Sarrebourg, Lorin (1re classe). — Perceptions de Lorquin, Niderviller, Phalsbourg, Saint-Jean-Kourtzerode, Sarraltroff et Sarrebourg.

Lunéville, Roussillat (1re classe). — Perceptions de Lunéville, Azerailles, Bénaménil, Chanteheux, Einville, Gerbéviller et Moyen.

Lunéville, Jolly (3e classe). — Perceptions de Baccarat, Badonviller, Blâmont, Cirey, Emberménil, Herbéviller et Réchicourt-le-Château.

Surnuméraires : Bretagne (Jules) et Barthélemy.

BUREAUX DE LA DIRECTION.

Pératé, contrôleur principal, 1er commis, rue de Metz, 20. — Employes : Mathieu (Alexandre), Barlier, Alerme, Prudhomme et Husson.

Les bureaux sont ouverts tous les jours (excepté les dimanches et fêtes), de 8 heures du matin à 3 heures du soir, pour la délivrance des *Extraits de matrice cadastrale et des copies de plan.*

Les plans-minutes de tout le département sont déposés à la direction ; ils se composent de 5,366 feuilles de plans parcellaires et de 713 tableaux d'assemblage.

§ 5. CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Directeur du département, Rivière de Vauguérin, rue de la Source.

1er *Commis de direction*, Wolbrett, cours Léopold, 24. — 2e *Commis*, Migette, cours Léopold, 12. — *Surnuméraire de direction*, Peltier, rue du Pont-Mouja, 14.

Les bureaux de la direction sont ouverts de 9 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Arrondissements de Nancy et de Toul.

Inspecteur divisionnaire, Pélissier, place de Grève, 7.

Recette principale.

Receveur principal, Willemin, rue des Tiercelins, 34.

1er *Commis de recette principale*, Michelin, place Carrière, 39. — 2e *Commis*, Grillot, rue Saint-Dizier, 83.

Surnuméraire de recette principale, Besel, rue des Dominicains, 34.

Recette particulière et buraliste.

Receveur particulier, Jambois, cours Léopold, 28.

Les bureaux sont ouverts, pour la recette principale et particulière, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, et pour la re-

cette buraliste et de navigation, du 1er avril au 1er octobre, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et du 1er octobre au 1er avril, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Entreposeur des tabacs, Gandelet, rue de la Charité, 25.

Contrôleurs : Petitmengin, rue des Ponts, 46. — Mathieu, place du Marché, 9.

Contrôleur à Pont-à-Mousson, Muret.

Receveur particulier sédentaire à Pont-à-Mousson, Vaulot.

Recettes ambulantes. — Neuves-Maisons, receveur, Moreau ; commis principal, Brégeot. — Champigneules, r. Martin ; c. Viry. — Saint-Nicolas, r. Mousso ; c. Javel. — Nomeny, r. Saint ; c. Antoine. — Vézelise, r. Marchal ; c. Schneider.

Salines de Rosières-Varangéville. — Receveur particulier sédentaire, Romieu. — Chef de service, Devic.

Salines de Saint-Nicolas-Varangéville. — Contrôleur pour les trois salines, de Quelen de Lavauguyon. — Receveur particulier sédentaire, Sauvage. — Chef de service, Frelin.

Salines d'Art-sur-Meurthe. — Receveur particulier sédentaire, Gramont. — Chef de service, Martinot.

Contrôleur, à Toul, Bouveret.

Receveur particulier entreposeur, Champagne.

Recettes ambulantes. — Toul (extrà-muros), receveur, Bernardin ; commis principal, Trumeau. — Colombey, r. Le Barbey de Beaumont ; c. Prost. — Thiaucourt, r. Cardot ; c. Sallou.

Bureau de garantie.

Contrôleur, Beaufils, rue du Tapis-Vert, 8.

Essayeur, Mayeu, rue du Point-du-Jour, 7.

Le bureau, rue Saint-Michel, 35, est ouvert les mercredi et samedi, de 10 heures du matin à midi. Les essais à la coupelle ont lieu de 10 à 11 heures.

Arrondissement de Château-Salins.

Inspecteur divisionnaire, Honnoré, à Château-Salins.

Receveur principal entreposeur, Legrand.

Commis de recette principale, Ris.

Recettes ambulantes. — Dieuze, receveur, Vitry ; commis principal, Bernard. — Vic, r. Poinsignon ; c. Zugmayer. — Albestroff, r. Broquard ; c. Bailly. — Delme, r. Prost ; c. Muller.

Salines de Dieuze. — *Contrôleur*, Bailly. — *Receveur particulier*, Robert.

Salines de Moyenvic, Saléaux et Vic. — *Contrôleur*, Tincelin, à Moyenvic. — *Receveurs particuliers :* de Gisors, à Moyenvic ; de Bonnay, à Saléaux.

Arrondissemsnt de Lunéville.

Sous-inspecteur divisionnaire, Clouët, à Lunéville.

Receveur principal entreposeur, Moussu-Belcour.

Commis de la recette principale, Bresson, à Lunéville.

Contrôleur, Detz, à Lunéville.

Salines de Sommerviller. — *Contrôleur*, Cheviet. — *Receveur particulier*, Melchior.

Recettes ambulantes. — Lunéville (banlieue), receveur, Receveur; commis principal, Chané. — Baccarat, r. de Bigault de Granrut; c. Beaudier. — Blâmont, r. Perotel; c. Dumay. — Gerbéviller, r. Sabotier; c. Munier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Sous-inspecteur divisionnaire, Didiot, à Sarrebourg.

Receveur principal, Bérard.

Commis près la recette principale, Chiquelin.

Recettes ambulantes. — Phalsbourg, receveur, Cyvoct; commis principal, Dufour. — Fénétrange, r. Bert; c. Simon. — Lorquin, r. Courier; c. Pérignon. — Héming, r. Santaëlla; c. Paillard.

§ 6. ADMINISTRATION DES TABACS.

Directeur pour le département de la Meurthe, Gutton, rue du Ruisseau, 4.

SERVICE DE LA MANUFACTURE.

Ingénieur, Gerbet, rue des Dominicains, 46.

Premier commis-contrôleur, Camet, rue de Metz, 11.

Garde-magasin, Groux, rue de Metz, 5.

Commis aux écritures, Brédian, rue de Metz, 42; Enoc, rue des Quatre-Eglises, 5.

SERVICE DE LA CULTURE ET DES MAGASINS.

Inspecteur de la culture et des magasins, Lebars, rue Stanislas, 41, et Visitation.

Entreposeur des tabacs en feuilles, Antoine, rue du faubourg Saint-Georges, 23.

Contrôleur de magasin, Petitmengin, rue Raugraff, 23.

Commis de magasin, N...

Contrôleurs de culture : Jullien, rue du Tapis-Vert, 8. — Dinichert, à Pont-à-Mousson.

VÉRIFICATEURS DE CULTURE POUR LE DÉPARTEMENT.

Pingard. — Uhring. — Decourchelle. — France. — Raynier. — Colin. — Le Beau. — Delalande. — Gaugain de Saint-Vic-

tor. — Crampel. — Le Père. — Baraban. — Dellac. — De Castelmur. — Bourgeois. — Thincelin. — Wendling. — Rivet. — Gabriel. — Martin.

Surnuméraires : Poncelin de Raucourt. — Georgé.

Les bureaux de l'Inspection et du magasin des tabacs sont ouverts de 9 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

§ 7. OCTROIS MUNICIPAUX.

Nancy (régie simple), Bureau central, rue St-Jean, 54.
Préposé en chef, Breffort, rue Saint-Jean, 54.
Contrôleur, Coste, rue de la Pépinière, 31.
Sous-Contrôleur, Haye, rue Primatiale, 19.
Receveur du bureau central, Lécrivain, rue de la Hache, 39.

Brigadier, Frachet, rue Drouot, 6. — *Commis aux écritures*, Grandjean, rue Notre-Dame, 72.

Le bureau central est ouvert de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir.

Receveurs aux bureaux d'octroi : Varenne, Louis, Lorrain, Marchal, Bédon, Blanchard, Beaujard, Hédrich, Bouteille.

Commis ambulants : Lestrehan, Munier, Lespiandel, Kœssler, Louviot, Prévot, Maiaux, Fiesler, Quoyeser, Ravelet, Petitjean, Huppert, Dolle, Cotte, Claudin, Horquin, Bardot, Loev, Théresse.

Commis surnuméraire : Lemoine.

Lunéville, *préposé en chef*, Travailleur. — *Receveur central*, Ladret.

Receveurs aux bureaux : Boutet, Baudinot, Guérin, Fougère, Carlu, Urbain.

§ 8. POSTES (ADMINISTRATION DES).

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MEURTHE.

Inspecteur, chef du service départemental, à Nancy, le marquis d'Hautefort ✱, place des Dames, 19.

Commis d'inspection : Ulry fils, rue des Tiercelins, 40. — *Brigadier-facteur*, Quinet, rue du faubourg Stanislas, 42.

BUREAU DE POSTE DE NANCY, rue Saint-Nicolas, 2.

Directeur, Dorlan, à la Direction. — *Contrôleur*, Patte, rue de la Pépinière, 42.

Commis à la Direction : 1. Bichebois ; 2. Brisson ; 3. Fourie ; 4. Ulry père ; 5. Simonin ; 6. Martin dit Neuville ; 7. Martin ; 8. Lhuillier ; 9. Quinet.

Ouvertures des guichets.

Les bureaux sont ouverts au public de 7 heures du matin à 7 heures du soir, en été, et de 8 heures du matin à 7 heures du soir, en hiver.

Boîtes aux lettres en ville.

1. Au bureau, rue Saint-Nicolas, 2. — 2. A l'Hôtel-de-Ville, angle de la rue des Dominicains. — 3. A la porte Sainte-Catherine. — 4. Faubourg Saint-Georges, 52. — 5. Au grand Séminaire. — 6. Rue des Quatre-Eglises, 2. — 7. A la porte Saint-Nicolas. — 8. Rue Saint-Jean, 56. — 9. Rue des Carmes, à l'hôtel du Commerce. — 10. A la porte Neuve, faubourg de Metz. — 11. A l'église Saint-Epvre. — 12. Faubourg des Trois-Maisons, à l'octroi. — 13. A la Gare du chemin de fer.

La levée des boîtes supplémentaires en ville commence une heure avant la levée de celle à la direction. La levée de la boîte établie à la Gare se fait 10 minutes avant le départ ou le passage des bureaux de postes ambulants, traversant la gare de Nancy. Le public doit éviter de jeter dans cette boîte des lettres pour Nancy et la banlieue.

BUREAUX DE POSTE DANS LE DÉPARTEMENT.

Directions.

Abreschwiller, Mme Gerl. — Albestroff, Mlle Curély. — Altroff, Mlle Bonati. — Baccarat, Mlle Voisin. — Badonviller, Mlle Jeanpierre. — Bayon, Mme Demange. — Blâmont, Mme Pelgrin. — Bouxières-aux-Chênes, Mme Willay. — Château-Salins, Silice. — Cirey-sur-Vezouze, Mme Thouvenin. — Colombey-les-Belles, Maubon. — Delme, Mme Grasse. — Dieuze, Colin. — Fénétrange, Mlle Baumann. — Frouard, Mme Nickoll. — Gerbéviller, Mlle Lavillatte. — Haroué, Mlle Lejeune. — Lorquin, Mlle Barrey. — Lunéville, Huron. — Commis : 1er, Vallet. — 2e, Roussillat. — 3e, Pelgrin. — Maizières-les-Vic, Mme Labrosse. — Marsal, Mme Maréchal. — Nomeny, Mme Sicard. — Noviant-aux-Prés, Rouyer. — Phalsbourg, Mme Neuville. — Pont-à-Mousson, Mayer. — Pont-Saint-Vincent, Mlle Durant. — Réchicourt-le-Château, Mlle Panon. — Rosières-aux-Salines, Husson. — Sarrebourg, Mayer. — Saint-Nicolas-de-Port, Mme Tyskieviez. — Thiaucourt, Gallot. — Toul, Baltzer. — Vézelise, Mme de Saint-Martin. — Vic-sur-Seille, Mme Schérer.

Bureaux de distribution.

Aulnois, Mme Vincent. — Blainville-sur-l'Eau, Mme Mayer. — Dieulouard, Mme Knaff. — Einville, Mlle Gobert. — Flavigny-sur-Moselle, Vuillaume. — Lixheim, Mme Aumond. — Ma-

rainviller, Mlle Mayer. — Moncel-sur-Seille, Mme Guisot. — Pagny-sur Moselle, Mme Gaiffe. — Vallérysthal, Mlle Chantessie. — Vandeléville, Husson.

Un règlement particulier, affiché à la porte extérieure de chaque bureau, fait connaître au public les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux, ainsi que les heures de levées de boîtes aux lettres.

Les réclamations de service doivent être directement adressées (par lettres non affranchies) à M. le directeur général des Postes, à Paris, ou à l'Inspecteur, chef du service des Postes du département de la Meurthe, place des Dames, 19, à Nancy.

LETTRES CHARGÉES.

Les lettres chargées acquittent, indépendamment de la taxe fixée ci-dessus, selon leur destination, un droit fixe de 20 c.

Une lettre chargée contenant des valeurs déclarées est passible, en outre du port de la lettre et du droit fixe de chargement, d'un droit de 10 c. par 100 fr. ou fraction de 100 fr. déclarés.

Il est permis d'insérer dans les lettres chargées des titres et *valeurs-papiers* de toute nature. Les lettres à faire charger doivent toujours être présentées au bureau de poste et affranchies. L'Administration en donne reçu aux déposants et ne les livre que sur reçu aux destinataires. Elles sont placées sous enveloppe et scellées de cachets en cire fine de même couleur et portant une empreinte spéciale à l'expéditeur, en nombre suffisant pour retenir tous les plis de l'enveloppe et préserver le contenu de toute spoliation. En cas de perte d'une lettre chargée, l'Administration est passible d'une indemnité de 50 fr.

LETTRES CONTENANT DES VALEURS DÉCLARÉES.

L'expéditeur qui veut s'assurer, en cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur, insérées dans une lettre, doit la faire charger et, en outre, faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 2,000 fr.; elle est portée en toutes lettres à l'angle gauche supérieur de la suscription de l'enveloppe et énonce en francs et centimes le montant des valeurs insérées. Elle doit être écrite d'avance par l'expéditeur lui-même, sans rature ni surcharge.

rt des Lettres
l'Empire sera

TAXE DES LETTRES
de direction de poste à direc. de poste,
y compris
les directions situées en Corse
et en Algérie.

TAXE DES L
d'une direction d
distrib. relevar
et réciproqu
d'une com
comm. d

Lettres affr.		Lettres non af.	
f	c	f	c
»	10	»	15
»	20	»	30
»	40	»	60
»	80	1	20

ajoutant,
r. ou frac-
céd., 40 c.
sement, et
non affran-

TAXE DES LETTRES
d'une commune
pour la même commune
(Paris excepté).

INDICATION DU POIDS.	Lettres af. et non af.	
	f	c
Jusqu'à 15 gr. inclusiv.,	»	10
De 15 gr. à 30 inclusiv.,	»	20
De 30 gr. à 60 inclusiv.,	»	30
De 60 gr. à 90 inclusiv.,	»	40
De 90 gr. à 120 inclusiv.	»	50
Et ainsi de suite, en ajoutant 10 c. par chaque 50 gr. ou fraction de 50 gr. excédant.		

CHARGEMENTS DE VALEURS COTÉES.

Les valeurs cotées sont des objets précieux de petite dimension. Elles paieront 1 pour 100 de la valeur estimée à dater du 1er janvier 1863 (loi du 2 juillet 1862). L'estimation ne peut être inférieure à 30 fr. ni supérieure à 1,000 fr. Indépendamment du droit sus-mentionné, les envoyeurs sont tenus d'acquitter un droit de timbre de 50 c. pour une reconnaissance qui leur est donnée de la valeur cotée.

Les valeurs cotées sont renfermées, en présence des directeurs, dans des boîtes ou étuis ayant au plus 10 centim. de longueur, 8 centim. de largeur et 5 centim. d'épaisseur. Les objets réunis à la boîte ne doivent pas dépasser le poids de 300 gr. En cas de perte, l'Administration tient compte du montant de l'estimation.

LETTRES DE ET POUR LES ARMÉES A L'ÉTRANGER.

Les lettres de l'intérieur de l'Empire pour les armées françaises à l'étranger, et réciproquement, ne supportent que la taxe de direction à direction lorsqu'elles sont transportées exclusivement par des services français. Les lettres des armées françaises à l'étranger pour l'intérieur de l'Empire doivent être déposées dans les bureaux de poste militaires français, à l'exclusion des bureaux de poste civils des pays où se trouvent les armées. Il n'est pas reçu de lettres chargées contenant des valeurs déclarées ni de valeurs cotées à destination de l'étranger et des armées à l'extérieur de l'Empire.

LETTRES POUR LES COLONIES ET L'ÉTRANGER.

La taxe et les conditions d'envoi des lettres et des imprimés pour les colonies françaises et l'étranger sont réglées par des décrets spéciaux. Tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux de poste ; ils se trouvent aussi dans l'*Annuaire des postes* et dans un tarif dont la vente au public est autorisée.

Les lettres pour l'étranger sont affranchies, soit au moyen de timbres-postes et jetées à la boîte, soit en numéraire, aux guichets des bureaux, et laissées entre les mains des agents des postes. Revêtues de timbres insuffisants, elles sont considérées comme non affranchies et ne peuvent recevoir cours, si elles sont à destination de pays pour lesquels l'affranchissement est obligatoire

DE LA SUSCRIPTION DES LETTRES.

Le public ne saurait apporter trop de soin à la rédaction de l'adresse des lettres qu'il confie à la poste, afin d'éviter les fausses directions. Les noms doivent être écrits très-lisiblement, et sur-

tout le nom du bureau de poste ou de distribution qui dessert le lieu de destination. Lorsque le lieu de destination a une dénomination commune, soit en France, soit à l'étranger, on doit indiquer le nom du pays étranger ou du département français ; par exemple : *Valence* (*Espagne*), *Valence* (*Drôme* (*Grenade* (*Espagne*), *Grenade-s^r-Garonne* (*H^te-Garonne*). Lorsque dans le même département deux bureaux portent le même nom, il est essentiel de les désigner par les indications complémentaires ajoutées à leur nom principal, pour les distinguer les uns des autres. Il est fort important aussi, pour les grandes villes, d'indiquer la rue et le numéro de la demeure du destinataire.

Le timbre d'affranchissement doit être placé sur l'angle droit supérieur de la lettre.

CHIFFRES-TAXES.

Les chiffres-taxes sont de petites étiquettes représentant chacune une valeur de 10 c. à percevoir. Toute lettre *non affranchie*, née et distribuable dans la circonscription d'un bureau de poste, doit être revêtue d'un nombre de chiffres-taxes équivalant à la taxe exigible. Les chiffres-taxes sont toujours apposés d'avance par les agents des postes. — La personne à laquelle serait présentée une lettre de la catégorie sus-désignée, non revêtue du signe de taxe prescrit, doit refuser d'en acquitter le port et signaler le fait à l'Administration.

IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES.

Leur taxe est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement préalable. Le poids des imprimés et papiers d'affaires ne doit pas dépasser 3 kil., celui des échantillons, 300 gr. La dimension des imprimés, papiers d'affaires et échantillons d'étoffes sur carte ne doit pas excéder 45 centimètres, celle des autres échantillons, 25 centimètres.

Les imprimés sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet. Ils sont divisés en trois classes :

1° *Les* journaux *politiques*, taxes 4 c. par exemplaire de 40 gr. et au-dessous. Au-dessus de 40 gr., augmentation de 1 c. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant ; moitié des prix ci dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié ou pour les départements limitrophes. (Les journaux publiés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ne jouissent pas de la réduction pour les départements limitrophes.)

2° *Les* publications *périodiques uniquement consacrées aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie*, taxe 2 c. par exemplaire de 20 gr. et au-dessous ; au-dessus de 20 gr., augmentation de 1 c. par chaque 10 gr. ou

fraction de 10 gr. excédant. Moitié de ces prix dans les cas indiqués au § précédent.

3° *Les* **circulaires**, *prospectus, catalogues, avis divers et prix-courants, livres, gravures, lithographies en feuilles, brochés ou reliés*, taxe 1 c. par exemplaire isolé de 5 gr. et au-dessous, pour tout l'Empire ; 1 c. en sus par chaque 5 gr. ou fraction de 5 gr., jusqu'à 50 gr.; de 50 gr. à 100 gr., 10 c. uniformément ; au-dessus de 100 gr., 1 c. en sus par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant.

Les **avis de naissance, mariage et décès**, *les prospectus, catalogues, circulaires, prix-courants et avis divers* sont reçus sous forme de lettres ou sous enveloppes ouvertes d'un côté ; taxe 5 c. par avis, prospectus, catalogue, circulaire, etc., de 10 gr. et au-dessous, pour l'arrondissement du bureau, et 10 centimes pour le reste de l'Empire ; augmentation, 5 c. ou 10 c. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. excédant.

Les avis de mariage, lorsqu'ils sont doubles, c'est-à-dire lorsque deux avis sont imprimés sur la même feuille ou sur deux feuilles différentes doivent acquitter une double taxe d'affranchissement ainsi que tous les autres avis, circulaires, etc.

Les **cartes de visite** (même deux ensemble) sont reçues sous enveloppes non fermées, aux conditions ci-dessus. Sont assimilées aux cartes de visite ordinaires les cartes de visite PORTRAITS PHOTOGRAPHIÉS.

Les **échantillons** sont affranchis au prix des imprimés de la 3e classe. Ils doivent porter une marque imprimée du fabricant ou du marchand expéditeur. Sont reçus comme échantillons, tous objets du poids et d'une dimension ne dépassant pas les maximum fixés ci-dessus qui ne sont pas de nature à détériorer ou à salir les correspondances, ou à en compromettre la sûreté, et qui ne sont pas soumis aux droits de douane ou d'octroi. *Modes d'envoi* : bandes mobiles, sacs en toile ou en papier, boîtes, étuis fermés avec des ficelles faciles à dénouer.

Le port des **papiers de commerce** *ou* **d'affaires** est de 10 centimes par paquet de 500 gr. et au-dessous. Au-dessus de 500 gr., un centime en sus par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr. Envoi sous bandes mobiles ou sous ficelles faciles à dénouer.

Non affranchissement ou insuffisance d'affranchissement des Imprimés, Echantillons, Papiers de commerce ou d'affaires.

Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires sont taxés comme lettres ; s'ils ont été affranchi et que l'affranchissement soit insuffisant ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance.

Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de paiement. (Loi du 20 mai 1854.)

TIMBRES-POSTES. — DE LEUR VALEUR. — DE LEUR EMPLOI.

Les timbres-postes sont de six valeurs différentes : 1 c., 5 c., 10 c., 20 c., 40 c., 80 c. Ils sont vendus dans tous les bureaux de poste, dans les débits de tabacs et par les facteurs et les boîtiers des postes.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-postes sur les objets à affranchir.

Toute lettre pour l'intérieur revêtue d'un timbre-poste insuffisant est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre, Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 10 gr. est affranchie avec un timbre-poste de 20 c. que représente le timbre: il reste à payer 40 c.

Le poids des timbres-postes est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

ARTICLES D'ARGENT.

La poste se charge, moyennant un droit qui de 2 0/0 sera réduit à 1 0/0 à dater du 1er janvier 1863 (loi du 2 juillet 1862), du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux En échange, il est remis aux déposants des mandats qui peuvent être payés aux ayants droit dans tous les bur. de l'Empire et de l'Algérie. Les envois d'argent sont encore reçus pour les armées franç. en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies franç. ou sur les bâtiments de l Etat, et pour les transportés à Cayenne. Il n'est pas reçu de dépôt d'argent au-dessous de 50 c. Au-dessus de 10 fr., les mandats supportent, en outre, un droit de timbre de 50 c.

CONTRAVENTIONS AUX LOIS SUR LA POSTE.

La loi interdit le transport, par toute voie étrangère au service des postes, des lettres cachetées ou non cachetées circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis ; elle interdit également le transport, par toute autre voie que celle de ce même service, des journaux, ouvrages périodiques, circulaires, prospectus, catalogues et avis divers imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés ; elle interdit, en outre, de renfermer dans les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, aucune lettre ou note pouvant tenir lieu de correspondance Toute contravention est punie d'une amende de 150 à 300 fr. ; en cas de récidive, d'une amende de 300 fr. à 3,000 fr. (Arrêté du 27 prairial an IX et lois des 22 juin 1854 et 25 juin 1856.)

Par exception aux dispositions qui précèdent, les ouvrages périodiques non politiques formant un paquet dont le poids dé-

passe 1 kil., ou faisant partie d'un paquet de librairie qui dépasse le même poids, peuvent être expédiés par une autre voie que celle de la poste, mais à la condition expresse que dans l'un et l'autre cas les exemplaires ne porteront aucune mention ou suscription de nature à en faciliter la remise à d'autres personnes que le destinataire du paquet.

Des annotations manuscrites consignées sur les échantillons ou sur les papiers d'affaires eux-mêmes peuvent être ajoutées ; mais, dans ce cas, il est dû une taxe supplémentaire de 20 c.

L'usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre est puni d'une amende de 50 fr. à 1,000 fr. En cas de récidive, la peine est d'un emprisonnement de cinq jours à un mois, et l'amende est doublée. Est punie des mêmes peines, suivant les distinctions sus-établies, la vente ou tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi. (Loi du 16 octobre 1849.)

La loi défend l'insertion dans les lettres chargées ou non chargées des matières d'or ou d'argent, des bijoux ou autres objets précieux. Elle interdit, en outre, l'insertion, dans les lettres non chargées, des billets de banque, bons, coupons de dividende o d'intérêts payables au porteur.

En cas d'infraction, l'expéditeur est puni d'une amende de 50 à 500 fr. (Loi du 4 juin 1859.)

§ 9. RELAIS DE POSTE AUX CHEVAUX.

Arrondissement de Château-Salins. — A Château-Salins, N. — Dieuze, N. Altroff, Février. — Bourdonnay, Dieudonné. — Delme, N. — Loudrefing, Parentin. — Moyenvic, Demoyen.

Arrondissement de Lunéville. — A Lunéville, Burtin, fils — Bénaménil, N. — Blâmont, N. — Ménil-Flin, Demange. — Moyen, Choux.

Arrondissement de Nancy. — A Nancy, Ottenheimer, rue des Tiercelins, 42. — Pont-à-Mousson, N. — Belleville, Colson. — Champenoux, Demoyen. — Dombasle, Gérardin. — Flavigny, N. — Neuviller, de Malglaive. — Velaine-en-Haye, Collot.

Arrondissement de Sarrebourg. — A Sarrebourg, Antoni. — Phalsbourg, N. — Fénétrange, Müller. — Hémin, Cherrière. — Hommarting, N.

Arrondissement de Toul. — A Toul, N. — Bainville-sur-Madon, Bazin. — Baumont, Grandidier. — Colombey, Baudot. — Lay-Saint-Remy, N. — Rosières-en-Haye, N.

§ 10. ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Ecole impériale forestière.

Directeur, Parade, O ✱, conservateur des forêts, rue Girardet, 12.

Sous-directeur, Nanquette, inspecteur des forêts, rue Girardet, 10.

Professeurs. — Economie forestière, Nanquette.— Mathématiques appliquées, Regneault, inspecteur des forêts. rue Girardet, 2.— Histoire naturelle, Mathieu, inspecteur des forêts, rue Stanislas, 46. — Législation et jurisprudence, Meaume ✱, inspecteur des forêts, rue Saint-Dizier 138. — Travaux topographiques et de constructions, Barré, inspecteur des forêts, rue Saint-Jean, 41. Professeur-adjoint du cours d'économie forestière, Bagneris, inspecteur des forêts, rue de la Pépinière, 40.

Agent comptable, Boquel, rue des Carmes, 32.

Adjudants : Nicolle Santigny, à l'école ; Cabanne, rue Stanislas, 20,

37e *Promotion*, 1860. — *Elèves sortis de l'Ecole forestière, le* 31 *août* 1862.

Weber, garde-général des forêts à Vic (Meurthe). — Hointier, id., à Briey (Moselle). — Lespine, id., à Sedan (Meuse). — De Champeaux, id., à Bourges (Cher). — De Pelet, id., à Dreux (Eure-et-Loire). — Roux, garde-général des forêts en stage à Grenoble (Isère). — Philippe, id., à Poligny (Jura). — Galmiche, id., à Vesoul (Haute-Saône). — Campondon, id., à Pau (Basses-Pyrenées). — Armand, id., à Beaune (Côte-d'Or). — Barthelémy, id , à Sarrebourg (Meurthe). Chalaud, id., à Tarbes (Hautes-Pyrénées). —Mercier, id., à Chambéry (Savoie). — Thiéry, id., à Colmar (nord) (Haut-Rhin). — De Rochas, id., à Privas (Ardèche). — Gérardin, id., à Saint-Dié (Vosges). — Lenormand, id., à Saverne (Bas-Rhin). — Du Coëtlosquet, id., à Hagueneau (Bas-Rhin). — Gaudel, id., à Epinal (Vosges). — Detalle, id., à Villers-Cotterets (Aisne). — Hérand, id., à Aix (Bouches-du-Rhône). — Noyer, id., à Metz (Moselle). — Mer, id., à Saint-Mihiel (Meuse). — Guillemette, id., à Pontarlier (Doubs). — Riffault, id., à Blois (Loir-et-Cher). — Fontaine, id., à Limoux (Aude).—Duchêne, id., à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Du Chatelle, id., à Gap (Hautes-Alpes). — Henriot, id , à Draguignan (Var). — Couturier, id., à Digne (Basses-Alpes) — Guérin, id., au Mans (Sarthe). — Hasenclever, id., à Foix (Arriége). — Larrouy, id., à Dax (Landes). — Lempereur, id , à Mâcon (Saône-et-Loire.)

38e *Promotion* 1861.

Rousselet. — Huart. — Mélard. — Loyer. — Noirot. — Frandin. — Caron. — Pollet. — Dubois. — Alizard. — Rich. — Le Tellier. — Rouyer. — Mer (jeune). — Feusard. — Marchand. — Dumont. — Suremain de Sairerey. — Delannay. — Gazin. — Babezre de Lanlay. — Lefebvre-Nailly. — Hild. — Stotz. — Cornet. — Nicolas. — Robert. — Tassy. — Julien. Salle. — Fiévet. — Herdhebaut. — Leblanc. — Elève de la couronne, Huart de la Marre.

3ge *Promotion*, 1862.

Perrin — Jouffroy — Tisserand — Adolph — Lamy — Gabet — Delune — de Portier de Villeneuve — Carpentier — Michaud — Beysser — Reynard — Walmé — Quimfe — Trono de Bouchony — Thélu — Vincenot — Fortier — Berveiller — Guieysse — Offel — Thomas Froideau — Carrière — Bucquet — Poulet — De la Taille — Loze — Elluin — Peltier — de Bacciocchi — Majorelle — de Kermoysan — de Caqueray de Fossencourt — Guérard — Le Boul.

§ 11. CONSERVATION FORESTIÈRE.

Conservateur, Fliche ✱, rue du Haut-Bourgeois, 29.

Sous-Inspecteur sédentaire, Défaut, rue des Dominicains, 18.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

INSPECTION DE LUNÉVILLE.

Inspecteur, Meslier de Rocan. — Sous-inspecteur, Daubrive, à Lunéville. — Gardes généraux : Darantière, à Lunéville. — Rousin du Chatel, à Badonviller. — Géry, à Baccarat.

INSPECTION DE NANCY.

Inspecteur, Moreau, cours Léopold, 9. — Sous-Inspecteur, Broilliard. — Gardes généraux : à Nancy, Rousel, rue Montesquieu, 2. — Pont-à-Mousson, Lahalle. — Vézelise, Boppe (Lucien).

INSPECTION DE SARREBOURG.

Inspecteur, Rolland. — Sous-Inspecteur, Mangin. — Garde général adjoint, Vauthier. — Gardes généraux : N., à Phalsbourg. — Martimprey de Romécourt, à Cirey. — Inspecteur, Picot, à Abreschwiller, — Sous-inspecteur, Bernard, à Abreschwiller. — Garde général, Barthe de Sainte-Fare, à [illegible] — Garde général adjoint, à Fénétrange, Fogel ✱.

INSPECTION DE TOUL.

Inspecteur, Micard. — Sous-Inspecteur, Prouvé. — Gardes généraux, Noisette, à Colombey. — d'Hallet, à Noviant. — Forest, à Toul.

INSPECTION DE VIC.

Inspecteur, Bresson. — Sous-Inspecteur, Bocquentin, à Château-Salins. — Gardes généraux : Mathieu, à Dieuze. — Masson, à Albestroff.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART.

Sous-Inspecteur, Morel, place Carrière, 15, à Nancy.

§ 12. LOUVETERIE (LIEUTENANTS DE).

Arrondissement de Château-Salins.

Cantonnement de Château-Salins. — Comte de Boureier, à Bathelémont.

Arrondissement de Lunéville.

Cantonnement de Lunéville, nord et sud. — Marquis de Lambertye, à Gerbéviller. — *Cantonnements de Baccarat et de Badonviller.* — Chevandier de Valdrôme ✱, député au Corps législatif, à Cirey.

Arrondissement de Nancy.

Cantonnements de Nancy, est et ouest. Marquis Lezay de Marnézia, à Nancy. — *Cantonnements de Vézelise et de Colombey.* Rollin, à Vézelise. — *Cantonnements de Pont-à-Mousson et de Noviant.* de Fréhau, à Vittouville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Cantonnements de Phalsbourg, Abreschwiller et Valscheid. Georges Chevandier, à Saint-Quirin. — *Cantonnements de Sarrebourg et de Cirey.* Eugène Chevandier de Valdrôme ✱, à Cirey.

Arrondissement de Toul.

Cantonnement de Toul, sud. Desloges, à Toul. — *Cantonnement de Toul, nord.* L. Cézard, à Nancy.

§ 13. BANQUE DE FRANCE.

Succursale de Nancy, place d'Alliance, 2.

Directeur, Blondin, hôtel de la Banque, place d'Alliance 2. — *Censeurs :* Cézard (Nicolas) ✱, rue Girardet, 4 ; Elie-Baille ✱, rue Drouot, 4; baron de Soubeyran ✱, place

des Dames, 11. — *Administrateurs :* Boppe-Cabocel, rue des Ponts, 25 ; Botta (Georges), rue de la Constitution, 9; Burtin (Nicolas), faubourg Saint-Georges, 24 ; Edouard Noël, rue Stanislas, 64 ; Gebhart, rue Saint-Dizier, 108 ; Lamoureux, rue des Michottes, 2 ; Madelin (Jules), rue Stanislas, 49 ; Quintard (Ferdinand), faubourg Saint-Georges, 1.

Caissier. Guérin, hôtel de la Banque. — 1er *Employé*, Allosse, rue de la Poissonnerie, 8 ; 2e *Employé*, Clément, rue Callot, 13. — *Garçons de recette*, Tallard, rue Saint-Georges, 89 ; Chovin, rue de l'Opéra, 25 ; Olliot, rue Drouot, 8.

Caisses. Elles sont ouvertes de 9 heures du matin à 3 heures du soir (dimanches et fêtes exceptés).

(*Jours d'escompte.* — Les lundis, mercredis et vendredis).

La Banque de France a des succursales dans les villes de : Agen, Amiens, Angers, Angoulême, Arras, Avignon, Bar-le-Duc, Bastia, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Carcassonne, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Dijon, Dunkerque, Grenoble, La Rochelle, Laval, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nevers, Nimes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Lô, Saint-Quentin, Sedan, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes.

CHAPITRE X.

AGENTS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Docteurs en médecine ; Officiers de santé ; Pharmaciens, etc.— Inspection de la pharmacie. — Médecins des épidémies. — Conseil d'hygiène publique et de salubrité. — Comité central de médecine cantonale et de vaccine. — Médecins cantonaux et vaccinateurs. — Cours d'accouchement. — Etablissements départementaux ; Hospices ; Maisons de charité et Bureaux de bienfaisance. — Etablissements particuliers. — Mont-de-Piété. — Caisses d'épargne, de retraite et Sociétés de prévoyance. — Sociétés charitables.

§ 1er. AGENTS SANITAIRES, INDIQUÉS D'APRÈS L'ÉPOQUE OFFICIELLE DES RÉCEPTIONS.

Arrondissement de Nancy.

DOCTEURS EN MÉDECINE, A NANCY.

(On a indiqué, après le nom des docteurs, les heures auxquelles ils donnent audience chez eux).

Simonin père ✱, rue Saint-Jean, 17 (n'exerce pas). — Colin, chemin de la Garenne, 17. — Lemoine père ✱, rue Saint-Dizier, 17.—De Schaken, rue des Michottes, 3. — Castel, rue Saint-Dizier, 24. — De Roche du Teilloy, faubourg Stanislas, 33. — Roussel, rue des Carmes, 7. (De 3 à 4 heures). — Colin Boulligny, rue de Grève, 32. — Boppe, faubourg Saint-Pierre, 47. — Béchet, rue St-Jean, 45. (De 2 à 3 heures). — Blondlot ✱, ruelle Saint-Antoine, 8. — Levylier, rue Saint-Dizier, 102. — Grandjean ✱, rue des Carmes, 31. (Tous les jours de 1 à 2 heures).—Simonin (Edmond) ✱, rue des Carmes, 29, consultations et opérations seulement. (Tous les jours à 1 heure 1/2, les dimanches exceptés).—Parisot (Victor), rue Saint-Julien, 37. — Dalien, rue Saint-Dizier, 53. (De 2 à 3 heures, dimanches exceptés). — Demange, petite rue des Carmes, 6 (de 2 à 3 heures, les dimanches exceptés). — Parisot (Léon), rue Saint-Georges, 11.— Contal, rue des Ponts, 6. — Collot, rue Primatiale, 14. — Lemoine fils, rue Saint-Dizier, 17. — Chatelain (Charles), rue Saint-Nicolas, 44 — Xardel, rue Saint-Dizier, 20. — Edmond de Schacken, rue de Metz, 7.—Poincaré, rue Saint-Pierre

(Ville-Vieille), 2. — Eugène Bertin, rue Saint-Dizier, 89. — Emile Parisot, rue Stanislas, 34. — George, place Stanislas, 5. — Henrion, rue Saint-Dizier, 144. — Claude, rue Saint-Dizier, 22.

Blainville, G. Chatelain. — Diarville, Regnault. — Haroué, Rouyer. — Laxou (à Maréville), Renaut du Motet, N. — Lay-Saint-Christophe, Vallois. — Nomeny, Brocart. — Pont à-Mousson, Andreux, Gérardin, Marchal, Variot, Sergent, Zurkowski, Boucher. — Pont-Saint-Vincent, Liébaut. — Rosières-aux-Salines, Chrétien. — Saint-Nicolas, Danis, Barrey. — Vézelise, Borom, Cugnien, Thouvenin. — Xirocourt, Regnault.

OFFICIERS DE SANTÉ.

Nancy, Winter, rue Saint-Nicolas, 2. — (Tous les jours, de 2 à 4 heures, les dimanches exceptés).— Lesaing fils (dentiste), rue Montesquieu, 7. — Courtaillon de Mondoré, petite rue St-Pierre, 20. — Nollet, rue Saint-Georges, 19. (Tous les jours de 3 à 4 heures). — Scheffer (dentiste), rue de l'Hôpital Saint-Julien, 14.

Custines, Camuttie. — Diarville, Colnet. — Dieulouard, Bernard. — Flavigny, Joly. — Fraisnes-en-Saintois, Clément. — Jarville, Brasseur, à la Petite-Malgrange. — Nomeny, Claude aîné. — Lanfroicourt, Claude jeune. — Pompey, Gulzard. — Pont-à-Mousson, Doncux. — Pont-Saint-Vincent, Chobaut. — Rosières-aux-Salines, Taillard.

PHARMACIENS.

(L'astérisque placé devant le nom des pharmaciens indique ceux qui ont accepté le tarif des médicaments pour le service de la medecine cantonale).

*Arnaud (1re classe), rue des Michottes, 1. — *Barbaut (1re classe), rue Saint-Georges, 59. — *Delcominete (1re classe), rue des Quatre Eglises, 2. —*Demangeot, rue des Dominicains, 8. — *Dreyfus, rue des Carmes, 19. — *Ferry (1re classe), trottoirs Stanislas, 21. — *Fremy, rue Saint-Dizier. 102 — *Gœury, rue Saint-Dizier, 21 — *Lafontaine, rue Saint-Dizier, 55. — *Leclerc, Grande-Rue (Ville-Vieille), 28.— Tranchant, faubourg Saint-Pierre, 20, angle de la rue du Montet. — *Maguien (1re classe), rue Saint-Dizier, 87. — *Martin (1re classe), rue Saint-Dizier, 61 — *Spurzem (1re classe), place Lafayette, 6. — *Vesque, place de la Carrière, 29. — Chesney, faubourg Saint-Pierre, 12.

A Laxou, Goury (à l'hospice de Maréville). — Haroué, *Contal (1re classe). — Nomeny *Knecht (1re classe). — Pont-à-Mousson, *Duron, *Masson, *Thiry, *Marchal. — Saint-Nicolas, *Fraisse (1re classe), *Boucel. — Vézelise, *Michel, *Salle.

Herboristes.

Nancy, Pierrot, rue de la Faïencerie, 23.

Sages-femmes.

Nancy, Mmes Blaise, rue Saint-Georges, 2. — Bourgeois, rue des Quatre-Eglises, 77. — Dautrey, rue des Ponts, 29. — Etienne, rue des Tiercelins, 34. — Georges, place Lafayette, 17. — Gusse, rue Raugraff, 2. — Houillon, rue des Quatre-Eglises, 37. — Husson, rue de Grève, 6. — Mlle Jacquel, à la Maison de secours. — Jacquel, rue de la Faïencerie. — Jullié, rue Stanislas, 80. — Lacour, rue des Champs, 13. — Legros, faubourg Saint-Pierre, 41. — Liégaut, faubourg Saint-Pierre, 232. — Linge, faubourg Saint-Pierre, 73. — Marchand, faubourg Saint-Pierre, 149. — Martin, rue des Quatre-Eglises, 75. — Maige, rue de la Hache, 73. — Morel, rue Notre-Dame, 27. — Muller, rue Saint-Dizier, 141. — Mlle Richardin, rue Saint-Dizier, 90. — Veuve Simon, faubourg des Trois-Maisons, 1.

Haroué, Mme Gérard. — Nomeny, F. Darbelet, F. Carlier. — Pont-à-Mousson, F. Bérot, F. Beaucourt, veuve Cardot, Cordier. — Rosières-aux-Salines, F. Fachat. — Saint-Nicolas, veuve Clausse, F. Marchal. — Vézelise, F. Bogard.

Arrondissement de Château-Salins.

Docteurs en médecine : Château-Salins, Zugmayer, de Schacken ✻. — Albestroff, Duvivier, — Delme. Mathieu. — Dieuze, Ancelon, Moye. — Tincry, Remy, Grosieux. — Vic, Bagré, Bailly.

Officiers de santé : Altroff, Brouland. — Delme, Foissey. — Dieuze, Pichon, Josset. — Malzières, Aymès, Grillet.

Pharmaciens : Château-Salins, *Evrard. — Delme, *Bérard (1re classe). — Dieuze, *Leprieur, *Berga (1re classe).

Sages-femmes : Château-Salins, femme Berthel, Anne-Mélanie Berthel. — Delme, F. Bion. — Dieuze, Michel, Laval, Croisé, F. Philippe. — Marsal, F. Chalot. — Moyenvic, F. Jacquot. — Vic, F. Guillaume, Picard.

Arrondissement de Lunéville.

Docteurs en médecine : Lunéville, Castara ✻, Thomassin, Saucerotte, Putegnat, Benoist, Gueury ✻, Simon, Mouginot, Saucerotte fils. — Baccarat, Maugin. — Badonviller, Grandys. — Bayon, Bastien, Mergaut. — Blâmont, Mayeur, Virlet — Einville, Eby. — Gerbéviller, Lotz, Labrevoit.

Officiers de santé : Lunéville, Didot, de Tadini (pour les maladies des yeux), Paulin. — Azerailles, Thiriet. — Baccarat, Saucerotte, Blâmont, Hovasse.

Pharmaciens : Lunéville, *Demange, *Martz, *Delcominete

(1re classe), *Spite (1re classe), *Vazy, *Maire. — Baccarat, *Mangin. — Badonviller, *Chardin, *Blâmont, *Munier.

Sages-femmes : Lunéville, F. Haberer, F. Chaxel, F. Husson F. Boucant, F Richard, F. Vuillaume. — Baccarat, Delong, Arnould. — Badonviller, F. Deviney, F. Jacquemin, F. Mangin. — Bayon, veuve Royer, F. Didier. — Blâmont, Romer, Paguy. — Einville, F. Henriet. — Gerbéviller, F. Hocquart, F. Barbier.

Arrondissement de Sarrebourg.

Docteurs en médecine : Sarrebourg, Burckhardt, Weiss, Seinguerlet. — Cirey, Martin. — Fenétrange, Finck. — Lorquin, Lorrain, Marchal. — Phalsbourg, Leman, Neubauer.

Pharmaciens : Sarrebourg, *Mariatte (1re classe), *Mariatte jeune (1re classe). — Fenétrange, *Lindner. — Lorquin, *Pancart. — Phalsbourg, *Réeb, *Quirin (1re classe).

Sages-femmes : Sarrebourg, Varlet, F. Miller, Loiseleux. — Cirey, Dumas, Krémer. — Fenétrange, F. Wahart. — Lorquin, F. Haberer, Lhospitalier. — Phalsbourg, Ehrard, Boudinet. — Réchicourt, Hulard.

Arrondissement de Toul.

Docteurs en médecine : Toul, Verger ✱, Denys, Naquart, Naquart jeune, Bancel, Minel, Petitmangin. — Arnaville, Lepage. — Bernécourt, Brundsaux. — Noviant, Lhuillier. — Blénod-lès-Toul, Toussaint père. — Colombey, Lebert, Habert. — Thiaucourt, Lahaye, Valentin. — Vandeléville, Cadiot.

Officiers de santé : Blénod-lès-Toul, Toussaint fils. — Essey-et-Maizerais, Hanus. — Favières, Magnien — Gibeaumeix, Alliot. — Liverdun, Nicolas. — Noviant, Florentin.

Pharmaciens : Toul, *Blanchard, *Dubois, *Husson, *Toussaint. — Thiaucourt, *Laval (1re classe). — Colombey, *François.

Sages-femmes : Toul, Marchal, Vandeléville. — Colombey, Nagot. — Thiaucourt, Thiébaut, Jostein.

INSPECTION DES PHARMACIES.

Inspecteurs : Edmond Simonin ✱, docteur en médecine — Blondlot ✱, chimiste. — Claude, ancien pharmacien.

Médecins des épidémies dans les arrondissements.

Château-Salins, de Schacken ✱. — Lunéville. Gueury ✱ — Nancy, Victor Parisot. — Sarrebourg, Burckardt fils. — Toul, Bancel.

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

Conseil d'hygiène du département et de l'arrondissement de Nancy.

Président, le Préfet. — *Vice-Président*, Simonin père ✻. — *Secrétaire*, Demange, professeur à l'Ecole de médecine.

Membres : Edmond Simonin ✻, directeur de l'Ecole de médecine — De Schacken, docteur en médecine. — Grandjean ✻, professeur à l'Ecole de médecine. — Barbaut, pharmacien. — Claude, ancien pharmacien. — Blondlot ✻, professeur à l'Ecole de médecine. — Nicklès ✻, professeur à la Faculté des sciences. — Jacob ✻, médecin-vétérinaire militaire. — Léon Parisot, professeur à l'Ecole de médecine. — Chautard, professeur à la Faculté des sciences.

Membres adjoints : le médecin des épidémies de l'arrondissement de Nancy. — L'ingénieur en chef des ponts et chaussées. — L'architecte du département. — Le Chef du génie militaire de la place de Nancy.

Conseils d'hygiène d'arrondissement.

Arrondissement de Château-Salins. — Le Sous-Préfet, président. — De Schacken ✻, médecin des épidémies, à Château-Salins. — Zugmayer, docteur en médecine, à Château-Salins. — Bagré, id., à Vic. — Evrard, pharmacien, à Château-Salins. — Blabay ✻, receveur particulier des finances, à Château-Salins. — Remy, docteur en médecine, à Tincry. — Buquet, directeur de la saline de Dieuze — Michaut, juge de paix, à Château-Salins. — Mangenot, vétérinaire. — Bizet, agent voyer de 1re classe, membre-adjoint.

Arrondissement de Lunéville. — Le Sous-Préfet, président. — Gueury ✻, médecin des épidémies, à Lunéville — Castara ✻, docteur en médecine, à Lunéville. — Sancerotte père, id. — Thomassin, id. — Delcominete, pharmacien, id. — Demange, pharmacien, id. — Dehan, vétérinaire, id. — Parmentier, maire, id. — Guérard ✻, membre du Conseil général, id. — Colas, chef de bataillon en retraite.

Arrondissement de Sarrebourg. — Le Sous-Préfet, président. — Burckhardt, médecin des épidémies, à Sarrebourg. — Marchal, id., à Lorquin. — Colle, juge de paix, à Sarrebourg. — Villemette, chimiste, id. — Weiss, docteur en médecine, id. — Hertz, membre du Conseil général, à Sarrebourg. — Henriet, propriétaire, à Sarrebourg. — Mangenot, vétérinaire, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. — Le Sous-Préfet, président. — Bancel fils, médecin des épidémies, à Toul. — Blanchard, pharmacien, id. — Husson, pharmacien, id. — Potier, vétérinaire,

id. — Mougeot, architecte, id. — Aubry, fabricant de faïence, id. — Dollot, entrepreneur de travaux publics, id. — Denis, docteur en médecine, id. — Petitmengin, docteur en médecine, id. — Minel, docteur en médecine, id.

COMITÉ CENTRAL DE VACCINE ET DE MÉDECINE CANTONALE.

Président, le Prefet. — *Vice-Président*, l'Evêque. — *Secrétaire*, Simonin (Edmond), inspecteur du service de l'assistance médicale et de la vaccine.

Membres titulaires : le Premier Président. — Le Procureur général impérial. — Le Recteur de l'Académie. — Le Maire de Nancy. — Le Curé de Notre-Dame. — Le Curé de Saint-Sébastien. — Le Curé de Saint-Epvre. — Le Pasteur du culte réformé. — Le Grand-Rabbin. — Le Président de la Chambre du Commerce. — Le Vice-Président du Conseil central d'hygiène. — Le Directeur de l'Ecole de médecine. — Le Président du Conseil des Prud'hommes. — L'Inspecteur du service de la vaccine et de l'assistance médicale. — Les médecins des épidémies de chaque arrondissement.

MÉDECINS POUR LE TRAITEMENT DES INDIGENTS DES CAMPAGNES ET VACCINATEURS.

Arrondissement de Château-Salins.

1re Circonscription d'Albestroff. Duvivier, docteur en médecine à Albestroff. — 2e Brouland, officier de santé, à Altroff.

1re Circonscription de Château-Salins. Zugmayer, docteur en médecine à Château-Salins. — 2e De Schacken, père, docteur en médecine, à Château-Salins.

1re Circonscription de Delme. Mathieu, docteur en médecine, à Delme. — 2e Remy, docteur en médecine, à Tincry.

1re Circonscription de Dieuze. Pichon, officier de santé, Dieuze. — 2e Josset, officier de santé, à Dieuze.

1re Circonscription de Vic. Bagré, docteur en médecine, à Vic. — 2e Bailly, docteur en médecine, à Vic. — 3e Grillet, officier de santé, à Maizières-lès-Vic.

Arrondissement de Lunéville.

1re Circonscription de Baccarat. Mangin, docteur en médecine, à Baccarat. — 2e Grandys, docteur en médecine, à Badonviller.

1re Circonscription de Bayon. Mergaut, docteur en médecine, à Bayon. — 2e Bastien, docteur en médecine, à Bayon. 3e Chatelain, docteur en médecine, à Blainville.

1re Circonscription de Blâmont. Hovasse, officier de santé, à Blâmont. — 2e Mayeur, docteur en médecine, à Blâmont.

Circonscription de Gerbéviller. Lotz, docteur en médecine, à Gerbéviller.

1re Circonscription de Lunéville. Eby, docteur en médecine, à Einville.

2e Circonscription de Lunéville. Simon, docteur en médecine, à Lunéville. — 3e Saucerotte fils, docteur en médecine, à Lunéville.

Arrondissement de Nancy.

Circonscription d'Haroué. Rouyer, docteur en médecine, à Haroué.

1re Circonscription de Nancy-Est. Nollet, officier de santé, à Nancy. — 2e Vallois, docteur en médecine, à Lay-Saint-Christophe.

Circonscription de Nancy-Nord. Nollet, officier de santé, à Nancy.

Circonscription de Nancy-Ouest. Boppe, docteur en médecine, à Nancy.

1re Circonscription de Nomeny. Brocard, docteur en médecine, à Nomeny. — 2e Claude jeune, officier de santé, à Laufroicourt.

1re Circonscription de Pont-à-Mousson. Donoux, officier de santé, à Pont-à-Mousson. — 2e Bernard, officier de santé, à Dieulouard. — 3e Lepage, docteur en médecine, à Arnaville.

1re Circonscription de Saint-Nicolas. Barrey, docteur en médecine, à Saint-Nicolas. — 2e Joly, officier de santé, à Flavigny.

1re Circonscription de Vézelise. Cugnien, docteur en médecine, à Vézelise. — 2e Clément, officier de santé, à Fresnes-en-Saulnois.

Arrondissement de Sarrebourg.

1re et 2e Circonscriptions de Fénétrange. Finck, docteur en médecine, à Fénétrange.

1re Circonscription de Lorquin. Marchal, docteur en médecine, à Lorquin. — 2e Lorrain, docteur en médecine, à Lorquin. — 3e Martin, docteur en médecine, à Cirey.

1re Circonscription de Phalsbourg. Leman, docteur en médecine, à Phalsbourg. — 2e Neubauer, docteur en médecine, à Phalsbourg.

Circonscription de Réchicourt. Virlet, docteur en médecine, à Blâmont.

1re Circonscription de Sarrebourg. Weiss, docteur en médecine, à Sarrebourg. — 2e Seinguerlet, docteur en médecine, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

1re Circonscription de Colombey, Magnien, officier de santé, à Favières. — 2e Cadiot, docteur en médecine, à Vandeléville.

1re Circonscription de Domèvre, Brunisaux, docteur en médecine, à Bernécourt. — 2e Nicolas, officier de santé, à Liverdun.

Circonscription de Thiaucourt, Valentin, docteur en médecine, à Thiaucourt.

1re Circonscription de Toul-Nord, Bancel, docteur en médecine, à Toul. — 2e Minel, docteur en médecine, à Toul.

1re Circonscription de Toul-Sud. Toussaint, officier de santé, à Blénod-lès-Toul. — 2e Petitmengin, docteur en médecine, à Toul.

Vaccinateurs gratuits, à Nancy.

1re, 2e et 3e sections, Levylier, rue Saint-Dizier, 102. — 4e 5e, 6e, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.— 7e et 8e, Grandjean ✻, rue des Carmes, 31.

Cours théorique et pratique d'accouchement pour les sages-femmes du département, à la Maison de secours.

Professeur, Roussel. — Professeur adjoint, Eugène Bertin.

Gardes malades à Nancy.

Mmes Antoine, rue des Ponts, 94. — Berre, faubourg Saint-Pierre, 13. — Briquelet, rue Saint-Nicolas, 61. — Daunot, faubourg Saint-Pierre. — François, rue des Ponts, 163. — Mlle Jeanpierre, rue Saint-Nicolas, 75.— Larminat, rue de la Hache, 41. — Mlle Méline, rue Stanislas, 92.— Nicolas, rue Stanislas, 50. — Parisot, rue des Fabriques, 2.—Perrot, rue St-Epvre, 4. Ragon, rue Saint-Georges. — Simon, rue Primatiale, 16 — Sœurs de l'Espérance, place de la Cathédrale. — Stooth, rue Saint-Nicolas, 91. — Thalevin, rue de la Hache, 13. — Mlle Victoire, rue de la Source, 29.

§ 2. ASILE PUBLIC D'ALIÉNÉS DE MARÉVILLE.

Cet établissement, devenu aujourd'hui l'une des principales institutions de ce genre en France, reçoit les aliénés de la Meurthe, des Vosges, de la Moselle, des Ardennes et de la Haute-Saône. Il admet en outre des pensionnaires placés par les familles au prix de journée de 1 fr. 20 cent., 1 fr. 60 cent., 2 fr. 25 et 3 fr.

Commission de surveillance. — Président, Leclerc, ancien notaire, à Nancy. — *Secrétaire*, Mamelet, avocat, à Nancy. — *Membres* : Grandjean ✻, docteur en médecine ; Drouot ✻, député ; le comte de Landreville, à Nancy.

Direction. — Directeur, L'Herbon de Lussats.

Service administratif. — Receveur, Limon. — *Econome*, Tapin. — *Chef de bureau*, Limon fils.— *Surveillant en chef*, Valter.

Architectes : Genay ; Corrard des Essarts ✱, à Nancy.

Service médical : Médecins en chef (division des hommes), le docteur Renault du Motey ; (division des femmes), le docteur Binet. — Pharmacien, Goury. — Internes, Kuhn, Vivenet, Guyon, Zakalewiez.

Service religieux : Aumônier, abbé Dieulin. — Desservant, abbé Clément.

Les Sœurs de Saint-Charles au nombre de 20, sont attachées au service des femmes et à celui de la lingerie, de la buanderie et du vestiaire.

Supérieure de la communauté, sœur Adelaïde Reiber.

§ 3. HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Maison départementale de Secours.

Econome, sœur (de Saint-Charles), Thérèse Meunier. — Aumônier, Gomien. — Médecins, Béchet, Eugène Bertin. — Médecins chargés du cours d'accouchement, Roussel, Eugène Bertin.

HÔPITAUX CIVILS, MAISONS DE CHARITÉ ET BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Arrondissement de Nancy.

Commission administrative des hospices de Nancy.

Président, le Maire. — Membres : Garnier ✱, président de chambre à la Cour impériale. — Leclerc, ancien notaire, rue des Carmes, 44. — De Marchis, rue Saint-Georges, 93. — Xardel, place de la Carrière, 27. — Le comte de Landreville, rue Stanislas, 51.

Secrétaire, Charbonnier. — Receveur, Geny, petite rue des Carmes, 1. — Econome, Guiard, rue de la Salpétrière, 2.

Hospice Saint-Charles.

Supérieure générale de la Congrégation de Saint-Charles, sœur Mectilde de Rozières Assistante, sœur Euphémie Fervel. — Econome, sœur Delphine Dupont. — Directeur de la Congrégation, Maslats. — Aumônier, Wassereau — Médecin, de Schacken — Chirurgien en chef, Simonin (Edmond) ✱. — Chirurgien-dentiste, Lesaing fils. — Médecin et chirurgien adjoint, Emile Parisot. — Chirurgien en chef honoraire et consultant, Simonin père ✱.

Hospice Saint-Julien.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Julie Petitpoisson. — Aumônier, Guyot. — Médecin-chirurgien, Demange, chirurgien, dentiste, Lesaing fils.

Hospice des Orphelins *sous l'invocation de* saint Stanislas.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Adelaïde Sommerfogel. — Aumônier, Gouvernel, rue Saint-Nicolas, 31. — Médecin et chirurgien, Parisot (Léon). — Médecin et chirurgien-adjoint, Emile Parisot. — Chirurgien-dentiste, Lesaing fils.

Maison des Orphelines.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Paillart, O ✱, premier président honoraire de la Cour impériale, rue des Quatre-Eglises, 42. — Denys, ancien notaire, rue Saint-Jean, 6. — Baron Saladin, ancien magistrat, rue du Manége, 1. — Comte de Varren ✱, propriétaire, rue du Haut-Bourgeois, 6. — Pernot-Dubreuil ✱, rue des Jardins. — Receveur, Laguerre, place Stanislas, 3.

Supérieure-économe sœur (de la Doctrine Chrétienne) Emélie Houttement. — Aumônier, Gobin, chanoine honoraire, rue des Tiercelins, 24. — Médecin, Demange, petite rue des Carmes, 6. — Chirurgien, Blondlot ✱, ruelle Saint-Antoine, 8. — Chirurgien-dentiste, Lesaing, rue Montesquieu, 7. — Médecin consultant, Simonin père ✱, rue Saint-Jean, 17. — Chirurgien consultant, N.

Maisons de Charité (*secours et remèdes distribués à domicile*).

Nancy : MAISON DE SAINT-SPYRE (*rue de la Charité*). — Econome, sœur (de Saint-Vincent de Paul), Marthe Pradine.

MAISON DE SAINT-FIACRE (*à Boudonville*). — Econome, sœur (de Saint-Charles), Claire Husson.

MAISON DE SAINT-MATHIEU (*au faubourg Saint-Pierre*). — Econome, sœur (de Saint-Charles) Thérèse Petit. — Aumônier, abbé Vallet.

Orphelinat Beauvau, à Haroué.

Donner aux orphelines et aux jeunes filles de la campagne une instruction simple, mais suffisante, et les initier à tous les travaux du ménage pour les mettre en état de gagner honnêtement leur vie ; tel est le double but que se proposent les Maîtresses de ce nouvel Etablissement, qui est placé sous le patronage du prince de Beauvau.

Supérieure : sœur (de la Foi), Colombe Thouret.

Aumônier : A. Doyotte.

Hospice de Lay-Saint-Christophe.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : le Curé, Vincent, Ragot, Bernel, André, Charles Nicolas. — Receveur, Gervaize. — Supérieure (sœur de la Doctrine Chrétienne), Clotilde Darbanne.

Hospices Saint-Joseph et Sainte-Thérèse, à Ludres.

Commission administrative. — Président, le Juge de paix du canton. — Membres : Les curés de Ludres, Méréville, Frolois, Custines et Saint-Epvre (Nancy) ; les maires de Ludres, Richardménil, Méreville, Frolois et Custines. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Colombe Gervais. — Aumônier, Pierre.

Hospice Saint-Charles, à Pont-à-Mousson.

Commission administrative — Président, le Maire. — Membres : Tondon, Magot, Grandeau-Lacretelle, du Vidal, marquis de Montferrier, Salle. — Médecin, Marchal. — Chirurgien, Variot. — Receveur, Guaye. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Dorothée Jacquemin.

Bureau de bienfaisance. — Membres : Longuet, Du Vidal, marquis de Montferrier, Rouyer-Voignier, Charaux, Grandeau-Lacretelle.

Hospice Sainte-Odile, à Rosières aux-Salines.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Parisot, Poirel, Schwab-Moyse, Genay, Grandjean. — Receveur, Stainville. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Euphrasie Vermillet.

Bureau de bienfaisance. — Poirel. — Genay. — Perrot — Lap.

Hospice Saint-François, à Saint-Nicolas.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Lebègue de Girmont, Bertrand, Remy, Richelet, Matter, Comperveau. — Médecin, Danis. — Médecin adjoint, Barrey. — Receveur, Durnesse fils. — Secrétaire, Durnesse fils. — Econome, E. Bertrand. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Véronique Petitjean. — Aumônier, Guyot.

Hospice Saint-Charles, à Vézelise.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Contal, Simoutre, Perquin, Maréchal, Carbon. — Receveur, Bègue. — Econome, Poirson. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Bathilde Delorme. — Aumônier, Chenot.

INSPECTION DES ENFANTS ASSISTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DU DÉPARTEMENT.

Inspecteur, baron Rey, rue Stanislas, 19, à Nancy.

COMITÉ DE PATRONAGE DES ENFANTS ASSISTÉS PLACÉS A NANCY.

Président, le Maire. — *Secrétaire,* Mathieu-Pernet, adjoint. — *Membres :* abbé Gouvernel, aumônier de l'hospice Saint-Stanislas. — Baron Rey, inspecteur de l'assistance publique — Hinzelin, agent général des écoles. — Husson, faubourg Saint-

Pierre, 67.— De Marchis, place Saint-Georges, 89. — Nicolas, rue Saint-Dizier, 117. — Wolfrom, rue St-Dizier, 117.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE NANCY.

Président-né, le Maire. — Membres : Hainglaise, ancien notaire, rue Stanislas, 67. — Pierson ✱, président de chambre à la Cour. — Mathieu-Pernet, rue St-Dizier, 117. — Renaux-Didion, place du Marché, 9. — Edmond Lévylier, rue des Dominicains, 8.

Receveur, Mathieu, au bureau de bienfaisance.

Secrétaire, Zablot, au bureau de bienfaisance (à demeure).

Le bureau, situé impasse des Ecoles, est ouvert tous les jours de 1 heure à 4 heures.

Comités de bienfaisance de Nancy.

PRÉSIDENTS DES HUIT COMITÉS.

Paroisse Saint-Sébastien, Digot, rue des Ponts, 48.
— *Saint-Epvre*, Boulard, rue de la Pépinière, 42.
— *Saint-Nicolas*, Volfrom, négociant, rue St-Dizier, 117.
— *Saint-Pierre* et *Bonsecours*, Husson, faubourg Saint-Pierre, 67.
— *Saint-Fiacre*, Bernard, rue de Metz, 13.
— *Cathédrale*, Lahaye, rue Saint-Georges, 4.

Protestants, Holtzmuller, faubourg Stanislas, 22.

Israélites, Joseph Levy, rue des Quatre-Eglises, 6.

Service médical du Bureau de Bienfaisance et traitement gratuit à domicile.

Ce service est confié aux docteurs en médecine ci-après indiqués : George, place Stanislas, 5, pour les 1re et 8e sections. — Contal, rue des Ponts, 6, pour les 2e et 6e sections. — Levylier, rue Saint-Dizier, 102, pour les 3e et 7e sections. — Chatelain, rue Saint-Nicolas, 44, pour les 4e et 5e sections. — Lesaing, dentiste, rue Montesquieu, 7. — Médecin honoraire, Winter, rue Saint-Nicolas, 2.

Les consultations ont lieu au bureau de bienfaisance : les lundis, mercredis et vendredis, à midi, pour la 1re et la 8e sections; —les mêmes jours, à une heure, pour la 2e et la 6e sections ;— les mardis, jeudis et samedis, à midi, pour la 3e et la 7e sections ; — les mêmes jours, à une heure, pour la 4e et la 5e sections.

Les chefs de service de chirurgie et de médecine de l'hôpital Saint-Charles sont medecins consultants du bureau de bienfaisance.

COMMISSION DE PATRONAGE DES APPRENTIS DU BUREAU DE BIENFAISANCE DE NANCY.

Président, Mathieu-Pernet. — Secrétaire, Alfred Digot. — Trésorier, Lahaye, négociant, rue Saint-Georges, 4. — Membres : Et. Blanc, abbé ; Volfrom ; Tonnelier.

COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DE L'ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Membres titulaires. — Président, Doyen, avocat, rue de la Visitation, 25. — Cuny, avocat, place de l'Arsenal. — d'Arbois de Jubainville, avocat, cours Léopold, 20. — Membres suppléants : Laflize, avocat, rue des Quatre-Eglises, 83. — Volland ✻, avocat, rue Montesquieu, 8. — Calabelle, avocat, rue des Quatre-Eglises, 47.

Arrondissement de Château-Salins.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE CHATEAU-SALINS.

Président-né, le Maire. — Membres : Fénal, Blahay, Ménusier, Varaine, Beaudinet.

Hospice Saint-Jacques, à Dieuze.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Humbert, Georges, Lahaye, Richer. — Receveur, Vernier. — Médecin en chef, Ancelon. — Médecin-adjoint, Moye. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Joseph Simonin.

Hospice Saint-Charles (*Hôtel-Dieu*).

Econome, sœur (de Saint-Charles), Hyppolyte Drouin.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE DIEUZE.

Président-né, le Maire. — Membres : Richer, Guyon, Millier père, Fauconnier, Pichon.

Hospice Sainte-Marie, à Vic.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Mangenot, Thiriet, Remy, Bailly. — Receveur, Aubry. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Bresson. — Aumônier, Ferry. — Médecin, Bagré.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE VIC.

Président-né, le Maire. — Membres : Bagré, Millot, Grody, Munier, Gazin.

Hospice Saint-Augustin, à Marsal.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Drouin, Antoine, Bauqué, Germain, Beaudoin. — Receveur, Aubry. — Econome, sœur (de Saint-Charles) Pélagie Beaudot.

Hospice Saint-Charles, à Saint-Epvre.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Samson, Champigneulles, Collinet, Victorion, Pallez. — Receveur, Richard. — Econome, Lagrange. — Supérieure, sœur Aprône Dôme.

Hospice Sainte-Anne, à Albestroff.

Commission administrative. — Président, Thiébaut. — Membres : Duvivier, Herbureaux, Thomas, Thierry ✻.

Arrondissement de Lunéville.

Commission administrative des hospices de Lunéville.

Président-né, le Maire.— Vice-président, Thomas. —Membres : Maldémé, Saucerotte, Bernard, Conigliano.— Secrétaire, Utteinveiler. — Receveur, Peitz. — Econome, C. Hamant. — Architecte, Joly.

Hospice Saint-Jacques, à Lunéville.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles), Cécile Vauthier. — Aumônier, Guyon. — Médecin, Saucerotte. — Médecin-adjoint, Thomassin. — Chirurgiens-lythotomistes, Castara ✻. — Gueury ✻.

Hospice des Vieillards et des Orphelins.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles), Thérèse Adnesse. — Aumônier, Thouvenot.

BUREAU DE BIENFAISANCE ET DE CHARITÉ DE LUNÉVILLE.

Président-né, le Maire. — Vice-président, Roussel. —Membres : Claude, Brisac, Evrat, Saucerotte. — Secrétaire, Utteinveiler. — Receveur, Peitz. — Médecin, Gueury ✻. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Marie Christophe.

MAISON DE CHARITÉ ET BUREAU DE BIENFAISANCE, A BACCARAT.

Président-né, le Maire — Membres : Hasselot, Jacques, Belly, De Fontenay, Pitoux-Massom. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Liduvine Cerfon.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE BAYON.

Président-né, le Maire. — Membres : Villaume, Carnet, Quillé, Robin, Husson.

Hospice Saint-Jean, à Blâmont.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Colle, Thouvenel, Vaultrin, Lafrogne, Spire. Receveur, Robin. — Médecin, Mayeur.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Denise Granier.

MAISON DE CHARITÉ DE GERBÉVILLER.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Renaux, Adam, Mangin, Hasselot, Denis.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Ernestine Lang.

Hospice Saint-Antoine, à Moyen.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Poirel, Cassagne, André, Xousse, Ga.

Économe-supérieure, sœur (de Saint-Charles) Arsène Defer.

Bureau de bienfaisance. — Président, le Maire. — Membres : D. Ga, J.-F. Ga, André, Briquet, Poirel.

Arrondissement de Sarrebourg.

Hospice Saint-Nicolas, à Sarrebourg.

Commission administrative. — Président né, le Maire. — Membres : Colle, Griser, Thirion, Vilmette, Hertz. — Receveur, Maréchal.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Ambroise Jacquinot.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE SARREBOURG.

Membres : Colle, Griser, Thirion, Hertz, Henriet.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE PHALSBOURG.

Président-né, le Maire. — Membres : Heim, Huter, Klein, Veillot, Muller.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE FÉNÉTRANGE.

Président-né, le Maire. — Membres : Wilhem, Kochly, Vestermann, Thiss, Klein.

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Gonzague Heusch.

Arrondissement de Toul.

Hospice Saint-Charles, à Toul.

Commission administrative. — Président-né, le Maire. — Membres : Dieu, Trousset, Gallot, Viller, Quaine. — Receveur, Durand. — Économe, Janson. — Aumônier, Schneider.

Médecin en chef, Denis. — Médecin-adjoint, Petitmengin. — Chirurgien en chef, Bancel. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Joseph Robbé.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOUL.

Président-né, le Maire. — Membres : Collin, Trousset, George, curé, Legagneur, Lachasse.

MAISON DE CHARITÉ. — *Maison-Dieu.*

Économe, sœur (de Saint-Charles) Stanislas Lecomte.

Le bureau pour l'extinction de la mendicité est composé de

cinq membres du bureau de bienfaisance et des huit suivants : Balland, Blocq père, Daulnoy, Deligny, Bancel, Baptiste, Bastien, Quaine.

§ 4. ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS.

I. *Institution des sourds-muets et des enfants arriérés des deux sexes, fondée le 1er février 1828, pour les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, de la Moselle, de la Haute-Marne, des Ardennes, de l'Aube et de la Côte-d'Or.*

A Nancy, rue du faubourg Stanislas, 12.

Directeur-Fondateur, Piroux. — Économe, Mme Piroux. — Aumônier honoraire, abbé Simonin (Marin). — Aumônier, abbé Husson. — Médecin, Demange.

Maison des garçons. — Surveillant général, Gaudard. — Instituteur, Richardin. — 1er répétiteur, Ackermann. — 2e répétiteur, Duménil. — Professeur de dessin, Gaudard jeune. — Maître d'étude et de parole, Gaudard. — Instituteur des enfants arriérés, Duchaine. — Répétiteur, Idoux.

Maison des demoiselles. — Surveillante générale et maîtresse de parole, Mlle Banmeyer. — Institutrice, Mlle Ackermann. — 1re répétitrice, Mlle Grenu. — 2e répétitrice, Mlle Mousson. — Maîtresse de dessin, Mlle Jeandidier. — Maîtresse de l'atelier, Mlle Leloup.

Chefs d'atelier, 2 à l'établissement ; 3 en ville.

II. *Institution de jeunes aveugles et de demi-voyants.*

Directeur, abbé Jeandidier. — Sous-directeur, abbé Vigneron. — Médecin, R. Xardel. — Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Eulalie Villemin.

III. *Maison des Apprentis* (rue des Tiercelins, 36).

Conseil d'administration. — Président, Elie-Baille ✱, négociant. — Vice-Président et Trésorier, Wehrle, ancien négociant. — Secrétaire, Guérard, directeur de la Caisse d'épargne. — Membres : Claude-Elie, ancien négociant. — C. de Meixmoron de Dombasle fils, fabricant d'instruments aratoires. — Alexandre Geny, propriétaire. — Burtin, négociant. — De Foblant.

Directeur, abbé Husson, à l'établissement. — Sous-Directeur, Simonin. — Sœur supérieure (de Saint-Charles) Marie-Anne Bourdon.

IV. *Maison des Sœurs de la Foi* (rue des Chanoines, 10).
Supérieure, sœur Mathilde Robin.

V. *Maison Sainte-Marie des Allemandes* (rue des Chanoines, 1).

Supérieure, sœur (de Saint-Charles) Marie-Anselme Berrha.
Cet asile reçoit momentanément les domestiques qui se trouvent sans emploi à Nancy.

VI. *Monastère du Bon-Pasteur* (à Turique).

Supérieure, Sœur Marie de Saint-Léon. — Supérieur, Gérard, vicaire-général. — Aumônier, André, près de l'Eglise du Monastère. — Médecin, Contal, rue des Ponts, 6.

VII. *Asile des pauvres vieillards.*

Cet asile est tenu par les *Petites Sœurs des Pauvres*, faubourg Saint-Pierre, 111.
Supérieure, Sœur Paul-Joseph. — *Aumônier*, abbé Colle.

VIII. *Maison des Sœurs de l'Espérance* (place de la Cathédrale).

Cet établissement envoie, sur demande, des Sœurs pour prendre soin des malades, et reçoit aussi des pensionnaires.
Supérieure, Sœur Saint-François-Régis.

IX. *Maison du Saint-Cœur de Marie* (rue du Haut-Bourgeois).
Supérieure, Sœur Clara-Marie de Goudrecourt. — *Aumônier*, Gérardin.

Cet établissement reçoit comme pensionnaires des jeunes personnes qui désirent apprendre différents états.
A Vic, supérieure, sœur Marie-Madeleine Duon. — Aumônier, N.

X. *Maisons de santé.*

A Saint-Nicolas, **Hospice Saint-François**, quartier des aliénés.

Cet hospice reçoit, dans un quartier particulier, des aliénés des deux sexes, à leurs frais.

A la Haute-Malgrange, **Maison de santé particulière de la Haute-Malgrange**, près de Nancy, établie avec autorisation spéciale du Gouvernement — Elle reçoit des pensionnaires des deux sexes, atteints d'aliénation mentale. Le prix des pensions varie de 600 à 1,200 fr. par an.
Directeur, Brasseur, médecin. — *Médecin spécial*, Bertin. — *Aumônier*, N.

§ 4. MONT-DE-PIÉTÉ.

Mont-de-Piété de Nancy (rue de l'Hôpital militaire, 7).

Conseil d'administration. — *Président-né*, le Maire.

Membres : Brouillon, juge au Tribunal de Commerce. — Hainglaise, membre du Conseil municipal. — Xardel, membre de la commission des Hospices. — Renaux-Didion, membre du bureau de Bienfaisance. — Baron de Saint-Vincent ✱, conseiller à la Cour. — Lévylier (Prosper), membre du Conseil municipal.

L'intérêt des sommes prêtées sur nantissement par le Mont-de-Piété a été réduit à 6 p. 0/0 depuis le 1er janvier 1854.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., à l'exception du dimanche, des jours fériés et du lundi, jour consacré aux ventes.

Directeur, Guérard. — *Caissier*, Thirion. — *Garde-magasin*, Vignon.

Mont-de-Piété de Lunéville.

La commission des hospices et du bureau de charité contrôle les opérations du Mont-de-Piété.

Directeur-caissier, Ramdnot.

§ 5. CAISSES D'ÉPARGNES, DE RETRAITES ET SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE.

Caisse d'épargnes de Nancy (rue de l'Hôpital militaire, 7).

On peut y placer depuis 1 fr. jusqu'à 300 fr. par semaine, et chaque compte peut s'élever à 950 fr. et arriver à 1,000 fr. par l'accumulation des intérêts qui sont servis à 3 1/2 p. 0/0. Ces intérêts, courent, pour les sommes versées dans la semaine à partir du dimanche suivant, et ils ne cessent d'être compté pour les remboursements, que du dimanche qui les précède. — Les sommes inscrites sur les comptes sont retirées en tout ou en partie, à la volonté des titulaires.

Directeur : Guérard, *Trésorier*, Thirion.

La surveillance de la Caisse d'épargnes est exercée par le Conseil d'administration du Mont-de-Piété.

Les bureaux sont ouverts de 9 h. à midi et de 1 h. à 3 h., les dimanches, lundis et jours fériés exceptés.

Caisses d'épargnes dans le département.

CAISSES D'ÉPARGNES DE BACCARAT.

Commission administrative. — Président, le Maire ; Vice-président, de Fouteuay ; Secrétaire, Piloux-Masson. — Membres : Douvier, Gridel, Martin, Guebourg fils, — *Caissier*, Brice ✱ ; Suppléant, Bourion.

CAISSES D'ÉPARGNES DE CHATEAU-SALINS.

(*Succursale de la Caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission de surveillance. — Président, de Schaken ✱, maire. — Membres : Ris, conseiller municipal ; Bizet, agent voyer ; Cugnien, ancien greffier ; Klopstein, géomètre ; Mélin, rentier ; Chardin, négociant. — *Caissier*, Guérard, greffier du juge de paix.

CAISSE D'ÉPARGNES DE DIEUZE.

(*Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission administrative. — E. Blahay, propriétaire ; Delaunay, receveur de la saline ; Fanconnier, marchand de bois; Lorain, propriétaire ; Bailly (Augustin), contrôleur des contributions directes ; Henning (Joseph-Gabriel), propriétaire ; Schlœsser (Nicolas), propriétaire ; Parisot, rentier ; Méard, architecte ; Renault, secrétaire de la Mairie. *Caissier*, Benoît.

CAISSE D'ÉPARGNES DE LUNÉVILLE.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Les membres de la Commission des hospices et du bureau de bienfaisance. *Caissier*, Hachait.

CAISSE D'ÉPARGNES DE NOMÉNY.

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Greffe, Lallement, Lamy, Dalbin, Maujean, Lang, membres du Conseil municipal ; Guibal, juge de paix ; Rochat, capitaine retraité ; Jalat, officier retraité ; Mathieu, percepteur ; Montignault, notaire ; Sesfontaine, capitaine retraité ; Brocard, docteur en médecine ; Depardieu, curé ; Laurent, cultivateur. — *Caissier*, Jancenelle, instituteur.

CAISSE D'ÉPARGNES DE PONT-A-MOUSSON.

Commission administrative. — Président, le Maire ; Vice-Président, Longuet père ; Secrétaire, Casiot. — Membres : Marmod, Lacretelle, notaire honoraire, Chalin, A. Noisette, Rouyer-Voignier, B. Collin, Vincenot, Nantil, Lacretelle, capitaine.

CAISSE D'ÉPARGNES DE SARREBOURG.

(*Succursale de Cirey.*)

Commission administrative. — Président, le Maire. — Membres : Hertz, membre du Conseil général, Thirion, Receveur particulier des finances ; Vilmette, agent voyer principal; Secrétaire, Marsal, rentier. — *Caissier*, Gœrtner.

CAISSE D'ÉPARGNES DE TOUL.

Commission administrative. — Président, le Maire ; Vice-Président, Quaine. — Membres : Delaunoy, Dollot, Dieu, de

Festenburg, Bataille, Desloges, Daulnoy, Collin, Gallot, Vincent, Lestamy, Baptiste, Antoine. — *Caissier*, Caro, rue des Teinturiers, 11.

CAISSE D'ÉPARGNES DE VÉZELISE.

Commission administrative. — Président, Rollin, maire. — Membres : Thouvenin jeune, négociant ; Félix, rentier ; Contal, aîné, rentier ; Voiriot, marchand tanneur ; Villaume, propriétaire, membres du Conseil municipal ; Klein, curé ; Darbois, juge de paix ; Guillaume, notaire ; Perquin, rentier ; Carbon, ancien greffier ; Maréchal, employé supérieur en retraite des Contributions indirectes ; Pernot, négociant ; Lhuillier, notaire ; Philbert, propriétaire ; Tribout, notaire. — *Caissier*, Vernier, greffier du juge de paix.

CAISSE D'ÉPARGNES DE VIC.

(*Succursale de la caisse d'épargnes de Nancy.*)

Commission administrative. — Président, Bagré, maire. — Membres : Protche, conseiller municipal ; Thiriet, id. ; Vallet, id. ; Poinsignon, id. ; Denape, id. ; Thouvenin, id. ; Poirson, id. ; Bresson, inspecteur des forêts ; Millot, curé ; Lemarquis, procureur impérial ; Sarazin, notaire ; Messein, notaire ; Tourtel, notaire ; Gazin, propriétaire. — *Caissier*, Grillot, greffier du juge de paix.

Caisse de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse.

Depuis le 1er octobre 1855, la caisse d'épargnes de Nancy a ouvert dans ses bureaux une caisse intermédiaire pour recevoir les dépôts destinés à être versés dans la caisse des retraites ou rentes viagères pour la vieillesse. — Les versements peuvent être faits aussi pour l'arrondissement de Nancy, chez le receveur général, et pour les autres arrondissements, chez les receveurs particuliers.

Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de la Meurthe.

Président, Simonin père ✻, docteur-médecin, rue Saint-Jean, 17. *Vice-Président*, Grandjean ✻. — *Secrétaire*, E. Bertin. — *Trésorier*, Demange, id. — Commissaires pour les arrondissements de : Château-Salins, Bagré, à Vic, et Brouland, à Altroff. — Lunéville, Castara et Saucerotte père, à Lunéville. — Nancy, Béchet et Ed. Simonin, à Nancy. — Sarrebourg, Leman, à Phalsbourg, et Marchal, à Lorquin. — Toul, Rancel et Minel, à Toul.

La cotisation annuelle est de 12 francs.

III. SOCIÉTÉ DE PATRONAGE EN FAVEUR DES ALIÉNÉS INDIGENTS SORTIS GUÉRIS DE L'ASILE DE MARÉVILLE, DES SOURDS-MUETS, DES AVEUGLES ET DES JEUNES ORPHELINS.

Président, comte de Lambel, à Fléville. — *Vice-Président*, Vaguer ✻, rue du Manége, 3. — *Secrétaire*, Gridel, chanoine. — *Administrateurs :* Baron de Saint-Vincent ✻, rue du Haut-Bourgeois, 6 bis. — Piroux, directeur de l'institution des sourds-muets. — L'abbé Jeandidier, directeur des jeunes aveugles. — De Foblant, rue du Manége, 13. — Les médecins en chef de Maréville. — *Trésorier*, Mathieu, receveur du bureau de bienfaisance.

IV. SOCIÉTÉ DE SAINTE-CATHERINE.

A pour but l'habillement gratuit des enfants pauvres.

Présidente de la commission administrative, Mlle Félicie Grandville, à la Mairie. — *Vice-présidente*, Mlle Léonie Poërson. — *Trésorière*, Mlle Hilbert, rue des Dominicains, 29.

V. ASSOCIATION DES DAMES DE LA PROVIDENCE.

A pour but de recueillir des jeunes filles orphelines ou appartenant à des familles pauvres ; à les confier aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Conseil d'administration.

Présidente, Mme la comtesse de Ludre, rue du Haut-Bourgeois, 16. — *Vice-Présidente*, Mme la marquise de Vaugirard, rue de l'Hôpital-Saint-Julien, 7. — *Secrétaire*, Mme Prosper Rolland de Malleloy. — *Trésorière*, Mme de Vaudechamppe (Auguste), rue de la Source, 35. — 1re *Assistante*, Mme Gony (Jules), place d'Alliance, 6. — 2e *Assistante*, Mme Geny (Alexandre), rue des Chanoines, 3. — 3e *Assistante*, Mme de Bouvier, place de la Carrière, 26.

VI. ASSOCIATION DES DEMOISELLES DE LA PROVIDENCE.

A pour but de placer en apprentissage de jeunes filles pauvres, après leur première communion.

Conseil d'administration.

Présidente, Mlle Natalie de Chevilly, place de Grève, 6. — *Vice-Présidente*, Mlle Héléna de Gondrecourt, cours Léopold, 6. — *Assistante*, Mlle Stanie de Ravinel, place de Grève, 6. — *Trésorière*, Mlle Eugénie de Mont, rue Girardet, 1. — *Secrétaire*, Mlle Lacroix-Coudé, place de l'Arsenal, 10. — *Directeur*, abbé Gérard, grand vicaire, à l'Evêché.

VII. ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS.

Correspondant du Comité de Paris, Charon, place de la Carrière, 41.

—

VIII. SOCIÉTÉ CONFRATERNELLE MILITAIRE DE SAINT-MARTIN.

Cette Société a pour but : 1° de rendre d'une manière convenable les honneurs funèbres aux sociétaires défunts ; 2° de faire les diligences nécessaires pour obtenir la fixation de la pension des veuves et des orphelins, et le payement des arrérages ; 3° de donner à tout sociétaire en cas de maladie, et sur sa demande, le secours de l'un des médecins de la Société et les médicaments nécessaires. — La cotisation annuelle est de 4, 6 ou 8 fr., suivant le montant de la pension de retraite.

Président, Massiet, C ✱, colonel en retraite, rue d'Alliance, 11. — *Vice-Président*, Girard, O ✱, lieutenant-colonel en retraite, rue Saint-Jean, 9. — *Trésorier*, Chopinet ✱, major en retraite, place Carrière, 24. — *Secrétaire*, Nicolas ✱, capitaine en retraite, rue Saint-Dizier, 117.

—

IX. DAMES DE CHARITÉ.

Quartiers de la Ville-Neuve de Nancy.

Dame supérieure, Mlle Rolland de Malleloy, rue d'Alliance, 1. — *Trésorière*, Mlle Reber, rue Stanislas, 43. — *Garde-meubles*, Mlle Kunkel, rue de Grève, 13.

Mesdames : Adam, rue des Tiercelins, 34. — d'Argence, rue des Michottes, 11. — Barbas, au pont d'Essey. — Bertrand, rue des Quatre-Eglises, 65. — De Bizemont, rue Girardet, 8. — Courrand, rue de la Constitution, 5. — Domergue, rue des Michottes, 11. — Geny, rue des Chanoines, 3. — George, faubourg Sainte-Catherine, 13. — Leclerc-Pays, impasse du Lycée, 4. — Madelin, rue Stanislas, 49. — Mamelet, rue des Quatre-Eglises, 9. — Maxant, rue des Dominicains, 59. — Pène, côte de Toul. — Pierré, rue des Michottes, 3. — Pierret, rue de la Salpétrière, 8. — Ratzen (baronne de), rue Saint-Catherine, 27. — Rollin, rue Saint-Dizier, 55. — Taillasson (de), faubourg Saint-Georges, 1. — Tserroloff (de), rue de la Constitution, 5.

Mesdemoiselles : Desmaretz, petite rue des Carmes, 7. — Duret, rue des Dominicains, 19. — Dufour, rue Saint-Dizier, 20. — Georgel, rue du Tapis-Vert. — Leseure, rue des Ponts, 28. — Marin, rue St-Georges, 85. — Micard, rue de Grève, 15.

Syndic, Claude-Elie, rue Saint-Dizier, 18.

Quartiers de la Ville-Vieille de Nancy.

Trésorière, Mlle de Villersvaudey, rue du Haut-Bourgeois, 8.

Mesdames : Cochin, place des Dames, 17. — Diettmann, place de la Carrière, 17. — Ramat, cours Léopold, 24. — Villard, place de Grève, 4.

Mesdemoiselles : de Chevilly, place de Grève, 6. — Guerre, place de la Carrière, 21. — De Gondrecourt (Héléna, cours Léopold, 6. — Knoche!, rue de la Citadelle, 4. — Lacroix-Condé, place de l'Arsenal, 10. — De Lamotte, place de la Carrière, 39. — De Ravinel, place de Grève, 6.

Syndic, d'Ubexy de Jouard, cours Léopold, 18.

CHAPITRE XI.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

§ 1er. ABATTOIR PUBLIC ET MARCHÉS DE LA VILLE DE NANCY.

Inspecteur, Gérard, à l'abattoir, faubourg Sainte-Catherine. — Inspecteur des boucheries et marchés, Laurent, rue de Toul. — Adjudicataire du droit d'abattage des porcs, Goutière, brossier. — Adjudicataire du droit d'occupation des places sur les marchés, N. Gérard, rue Didion, 3.

§ 2. ASSURANCES.

Assurances diverses contre l'incendie, sur la vie, contre la grêle, etc.

INCENDIES.

Compagnie d'assurances générales, autorisée le 14 *février* 1819.

Nancy, Langlard et d'Escordal, agents principaux, rue Montesquieu, 6. — Agent comptable, Thouvenin.

Agents d'arrondissements et de cantons. — Baccarat et Blâmont, Crépin frères — Château-Salins, Duhaut. — Jevoncourt et Haroué, Nicolle. — Lunéville, Carême. — Nomeny, Pierron. — Phalsbourg, Beuder. — Pont-à-Mousson, Gille. — Sarrebourg, Mangenot. — Toul, Oudot père et fils. — Vézelise, Mahaut-Antoine.

Compagnie du Phénix, autorisée le 1er *septembre* 1819.

Les agents principaux sont : Nancy, Lardenois, rue des Dominicains, 26. — Agent comptable, Gobert. — Lunéville, N. — Pont-à-Mousson, Guaye. — Sarrebourg, Thomas. — Toul, Gabriel. — Vic, Monnier.

La Nationale, autorisée le 11 *février* 1820.

Nancy, Darnois, agent général, rue des Quatre-Eglises, 65. Agent-comptable, Marchal. — Agent percepteur, Leblanc. — Agents généraux : Château-Salins, Mélin. — Albestroff, This. — Lunéville, Saignes de Lacombes. — Toul, Poirel. — Agents particuliers : Pont-à-Mousson, Ternaux. — Nomeny, Florentin, huissier. — Haroué, Mazelin. — Houdreville, Nagot. — Saint-Nicolas, Mienville, huissier.

L'Union, autorisée le 5 octobre 1828.

Agents principaux : Nancy, Dhalle-Éloy et Roch, rue Sainte Catherine, 41. — Agent comptable, Helbig dit Jacob, rue St-Dizier, 132. — Agent-percepteur, Pierron, rue des Champs, 1. — Lunéville, Brisac, négociant. — Toul, Boyer. — *Agents particuliers.* Tous les chefs-lieux de canton du département en sont pourvus.

Le Soleil, autorisée le 16 décembre 1829.

Agents principaux : Nancy, Cornet, rue Saint-Georges, 7 bis. — Domèvre, Thiéry. — Bermering, Weiss. — Vitrey, Chaumont. — Saint-Nicolas, Cropsal. — Lunéville, Pierron.

La France, autorisée le 27 février 1837.

A Nancy. Agents généraux : Aubertin et Thiébaut, rue des Maréchaux, 4. — Agents comptable, de Saint-Vincent, Kalpe. — Agent-percepteur, Ivon, rue des Dominicains, 55. — Pont-à-Mousson, Thierry.

Il y a des agents particuliers dans les arrondissements et les principaux chefs-lieux de canton du département.

L'Urbaine, autorisée par ordonnance du 4 mars 1838.

Agent général à Nancy, pour l'arrondissement : L. Chevalier, rue de la Pépinière, 7. — Agent comptable, Froment.

Toul, Laurent.

Lunéville, Bénard.

Château-Salins, Blambois, Sarrebourg, Freyermouth. Tous les cantons sont pourvus de sous-agents.

La Providence, autorisée la 18 décembre 1838.

Nancy, Directeurs pour le département et inspecteurs divisionnaires : Ferdinand Mourot et Nippert, rue des Tiercelins, 32. — Tous les arrondissements sont pourvus d'agents.

L'Aigle, autorisée le 18 mai 1843 et le 18 septembre 1849.

Nancy, André-Pierron, rue Saint-Dizier, 4. — Tous les cantons sont pourvus d'agents.

La Paternelle, autorisée le 2 octobre 1843.

Nancy, Directeur pour le département, H. Cotel, rue des Quatre-Églises, 71. — Agents percepteurs : Funchot, rue des Dames, 25 ; Léopold à Saxon.

Agents : à Lunéville, Duges, à Toul, Menetté, à Château-Salins, Morlin, à Sarrebourg, Pierron.

Les cantons sont pourvus de sous-agents.

L'Abeille, autorisée par décrets des 27 mai 1857 et 26 mai 1859.

Nancy, Agent général, Jacques fils, rue des Quatre-Eglises, 34. — Tous les cantons sont pourvus d'agents.

La Confiance, autorisée le 16 septembre 1844.

Nancy, Mienville, rue des Quatre-Eglises, 21.— Sarrebourg, Bastien.

Caisse générale des assurances mutuelles agricoles, autorisée par décret impérial du 30 décembre 1858.

Directeur de l'arrondissement de Nancy, de Zorde, trottoirs Stanislas, 23. — Agents : Charles Berthaut, cours Léopold. — Miller (Dominique), à Malzéville.

SUR LA VIE.

Les quatre premières compagnies d'assurances contre l'incendie dont les noms suivent ont aussi une assurance sur la vie :

La Compagnie d'assurances générales. — Le Phénix. — La Nationale. — L'Union.

Elles ont pour objet d'assurer en cas de vie des rentes viagères immédiates ou différées ; en cas de décès, des capitaux à des tiers désignés ; ensemble (assurance mixte), pour soi même en cas de vie et à des tiers en cas de décès ; aussi les assurances tontinières et contre-assurances.

La Caisse paternelle (*ordonnance du 9 septembre 1841, décrets des 18 mars 1850, 12 mars 1856 et 6 mars 1858.*)

Assurances sur la vie, en mutualité, à primes fixes, et contre les accidents sur les chemins de fer. — Mêmes agents que la *Paternelle*.

La Caisse des familles.

Directeur, Cornet, rue Saint-Georges, 7 bis.

Le Gresham, rue Drouot, 15, à Paris.

Inspection divisionnaire pour les départements de l'Est, rue de la Pépinière, 7. — Agent principal, L. Thiébaut, rue des Maréchaux, 4.

Assurances en cas de décès. Rentes viagères immédiates ou différées. Assurance mixte pour soi-même en cas de vie, et à des tiers en cas de mort. Dots pour les enfants.

Participation à 80 p. 100 dans les bénéfices.

GRÊLE.

Compagnie d'assurances générales à primes fixes, autorisée par décret impérial du 25 octobre 1854.

La Compagnie générale, déjà indiquée pour l'assurance contre

l'incendie, est représentée par les mêmes agents principaux, MM. Langlard et d'Escordal, rue Montesquieu, 6, à Nancy.

L'Abeille, autorisée par décrets impériaux des 25 juin 1856, 28 octobre 1857 et 1858.

Nancy, Agent général, Jacques fils, rue des Quatre-Eglises, 34.

La culture, autorisation du 16 janvier 1861.

Directeur pour le département, L. Thiébaut, rue des Maréchaux, 4, à Nancy. Tous les cantons sont pourvus d'agents.

ASSURANCES FLUVIALES.

(Navigation intérieure.) *Compagnie d'assurances maritimes* au capital de cinq millions.

MM. Langlard et d'Escordal, agents principaux, rue Montesquieu, 6.

ENTRETIEN ET RÉPARATION DES TOITURES.

Assurance à prime fixe et annuelle. Directeur-gérant, Gérard. rue Notre-Dame, 16.

L'Avenir, association des pères de famille de toute la France.

Directeur, L. Thiébaut, rue des Maréchaux, 4.

§ 3. BEFFROI (SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET SECTIONS DE NANCY).

La sonnerie pour les incendies est confiée aux gardiens des clochers de *Saint-Epvre* et de *Saint-Sébastien*.

L'administration municipale a décidé qu'une plaque portant *sapeur-pompier* serait placée au-dessus de la porte d'entrée de la demeure de tous les sapeurs-pompiers. Cette indication permet de recourir, en cas d'incendie, au pompier le plus voisin.

La division de la ville en sections est faite comme suit, pour chacun des cantons de Nancy, savoir :

Nancy-Est, qui comprend la 1re, la 2e et la 3e sections : — La 1re commence par la Pépinière, suit l'Evêché, la gauche des rues de la Constitution et Montesquieu, rejoint la gauche de la rue Saint-Nicolas, les faubourgs Saint-Georges, Sainte-Catherine, et se termine par la rue de ce nom. — La 2e comprend l'Hôtel-de-Ville, la droite des rues de la Constitution, Montesquieu et de la Hache, prend la droite de la rue Saint-Dizier et de la rue de la Pépinière, depuis la rue d'Amerval. — La 3e renferme le faubourg Saint-Pierre, les rues et propriétés y aboutissant.

Nancy-Ouest, se compose de la 4e, de la 5e et de la 6e sections : — La 4e prend à la rue de la Hache, la droite de la rue Saint-Nicolas, la rue de la Salpétrière, celle de l'Equitation, en

descendant à droite de la rue de la Hache, jusqu'au point de départ. — La 5e commence par la droite de la rue Saint-Dizier, en face de Saint-Roch, jusqu'à la rue de la Hache, monte cette rue à droite, la rue de l'Equitation, jusqu'à la porte Saint-Jean, la droite de la place et de la rue de ce nom, jusqu'au point de départ. — La 6e comprend les deux côtés de la rue Stanislas, depuis la rue Saint-Dizier, la gauche des rues d'Amerval, de la Pépinière et de la place de Grève, la rue de la Hache, la rue Stanislas et le faubourg de ce nom, le faubourg Saint-Jean, la rue Saint-Joseph, la gauche de la place Saint-Jean et de la rue de ce nom jusqu'au coin de Saint-Roch, la gauche de la rue St-Dizier jusqu'à la rue Stanislas.

Nancy-Nord est formé de la 7e et de la 8e sections : — La 7e comprend la rue des Maréchaux, la place Lafayette, la droite de la rue de la Pépinière, les deux côtés de la place de Grève et du cours Léopold jusqu'à la rue Saint-Michel, la droite de cette rue, la gauche de la Grande-Rue (Ville-Vieille) et toute la place de la Carrière jusqu'à l'Arc-de-Triomphe ; et la 8e renferme la droite de la rue Saint-Michel, en montant les deux côtés du cours Léopold, Bondonville et sa gorge, le faubourg de Metz, les Trois-Maisons jusqu'au Crône, la rue de l'Opéra et la droite de la Grande-Rue (Ville-Vieille) jusqu'à la rencontre de la rue Saint-Michel.

Beffroi pour les incendies, à Nancy. — La sonnerie est d'*un* coup pour la première section, de *deux* pour la seconde, de *trois* pour la troisième, etc. — Un tintement de coups ralentis indique un feu de cheminée ; les volées de coups tintés précipitamment annoncent un incendie. Lorsque ces volées se suivent sans indication de section, c'est que l'incendie a éclaté dans une commune voisine.

§ 4. CABINETS D'AFFAIRES.

Sonrel et Cordier, rue Saint-Georges, 19, à Nancy.

OFFICE DE PUBLICITÉ.

Nancy, rue Saint-Dizier, 54, à la Vierge, près du Marché-Couvert. — 12e année. Fondateur et directeur, J.-S.-J.-H. Girard, agent d'affaires.

§ 5. CERCLES.

Casino et Cercle de l'ancienne Préfecture, place Stanislas, 2. Président, Charon.

Cercle du Commerce, place Stanislas, 5. Président, Vautrin.

Cercle Stanislas, place Stanislas, 9. Président, Edmond Bie.

§ 6. CHEMINS DE FER DE L'EST.

La Compagnie des chemins de fer de l'Est comprend dans son

exploitation générale celle du *chemin de fer Guillaume Luxembourg*, en vertu de conventions particulières.

Les lignes exploitées sont les suivantes : — 1° De Paris pour Strasbourg, avec embranchement d'Epernay à Reims ; de Châlons à Mourmelon ; de Blesmes à Chaumont ; de Nancy à Forbach ; de Metz à Thionville, Luxembourg, Arlon, Diekirch et Trèves ; de Bettenbourg, à Esch et à Ottange ; de Nancy à Vesoul et Gray par Epinal ; de Vendenheim à Wissembourg ; de Strasbourg à Bâle, de Strasbourg à Kehl, et de Mulhouse sur Thann ; — 2° de Paris pour Mulhouse et pour Bâle, avec embranchement de Gretz à Coulommiers ; de Troyes à Bar-sur-Seine ; de Flamboin à Montereau ; de Longueville à Provins, de Chalindrey à Gray, et de Port d'Atelier à Arlevillers.

ADMINISTRATION A PARIS.

(*Rue et place de Strasbourg*).

Président du conseil d'administration, Thouvenel ✱, ancien ministre des affaires étrangères. — *Directeur de la Compagnie*, Sauvage ✱. — *Secrétaire général*, Gireaud. — *Directeur de l'exploitation*, F. Jacquemin ✱. — *Sous-directeur*, Durbach ✱. — *Inspecteur principal, secrétaire de la direction*. Collière. — *Agent commercial*, A. Fiévet. — *Chef du contentieux*, Desilles. — *Chef du mouvement*, Lamoninari ✱, — *Matériel et traction*. — *Ingénieur chef*, Vuillemin ✱. — *Travaux et surveillance*. — *Ingénieur chef*, Ledru ✱. — *Comptabilité générale, chef du service*, Leuzenger ✱. — *Médecin en chef, docteur* Quesnoy ✱.

Pour le service de l'Exploitation, le réseau de l'est est subdivisé en 6 inspections principales.

3e *Inspection principale, à Nancy* (bureaux à la gare).

Cette inspection comprend les lignes de : Nancy à Lunéville ; Epinal ; Bar-le-Duc ; Metz, et de Metz à Forbach et Thionville.

Inspecteur principal, H. Dessans, rue du faubourg Stanislas, 4. — Inspecteurs : Ch. de Baine ; Coqueron, rue du faubourg Stanislas, 5, à Nancy. — Scall, à la gare de Metz. — Vérificateurs de comptabilité, Pealardy de la Neufville, place du Marché, 22, et Alphonse Humbert, rue des Dominicains 37. — Sous-inspecteur, Eberhard, quai du chemin de fer. — Chef des bureaux de l'inspection principale, Henri Munier, rue Saint-Dizier, 149. — Chefs de stations intérimaires : Mansuy, Mayer, André, Esselin.

Service médical dans le département.

Docteur Ed. Simonin ✱ à Nancy. — Saucerotte à Lunéville. — Mergent, à Bayon. — Boyé, à Metz. — Rancel à Toul. — Pharmacien, Demangeot à Nancy.

Gare de Nancy. — Grande vitesse. — (Voyageurs.)

Chef de gare, A. Méliet. — Sous-chefs de gare. Ména et Percin. — Surveillant chef, Janot. — Receveuses aux billets, Mme et Mlle Hermann.

Service de la messagerie. — Gare et succursale ; chef du bureau, Dalstein. — Le bureau succursale est établi rue de la Poissonnerie (hôtel de l'Europe).

Omnibus pour les voyageurs.

Les stations sont placées : faubourg Saint-Pierre, à la Croix-d'Or ; place du Marché, à la Vierge ; rue Saint-Georges, 63, chez Mangin, aubergiste ; rue de la Poissonnerie, à l'hôtel de l'Europe ; place Saint-Epvre, au Café national ; rue des Tiercelins, à la poste aux chevaux. — Il faut prévenir à l'avance pour que l'omnibus vienne prendre à domicile.

Petite vitesse. — (Marchandises, bestiaux, etc.)

Entrée de la gare, rue du faub. Saint-Jean, à l'ancienne gare. — Sous-chef de gare, Léon Joseph et Réclamations. — Chef des expéditions : Braun. — Chef des arrivages, Servan. — Camionnage et réexpédition par terre, Ottenheimer et Villaume, bureaux à la gare.

Gares et stations du département.

Frouard. Chef de gare, Crétin ; sous-chef Leroy. — Liverdun. Chef de station, Martin. — Fontenoy, Simorre.

Toul. Chef de gare, Fontany. — Receveuse aux billets, Mme Guilloux. — Foug. Chef de station, Tutin. — Marbache, de Pontaud. — Dieulouard, Tra a.

Pont-à-Mousson. Chef de gare, Veyland. — Pagny-sur-Moselle. Chef de station, Véry. — Varangéville-Saint-Nicolas, François. — Rosières-aux-Salines, Lederney. — Blainville, Remauville. Sous-chef, Morlot. — Einvaux, Maujean. — Bayon, Serrié.

Lunéville. Chef de gare, Philibert. — Sous-chef, Mathieu. — Marainviller. Chef de station, Bethune. Emberménil, Lecler. — Avricourt, Guth. — Réchicourt-le-Château, Dédelet. — Héming, Ahreiner. — Sarrebourg, Grabenil de Guiarde. — Lutzelbourg, Joos.

Matériel et traction.

Chef de dépôt, Bonnet ; bureaux aux rotondes de la gare. — Sous-chefs de dépôt, Gérard et Charpentier. — Blainville, chef de dépôt, Angàu.

Travaux et surveillance.

Ingénieur principal, Le Roy ; bureaux, cours Léopold, 27. — Chef de section, Potier, bureaux à la gare. — Sous-chef de

section : Spinner, à Epinal; Piqueur-chef, Colas; Employé principal, Félix George-Grimblot

Toul. Chef de section, Alexandre.

CONTRÔLE DE SURVEILLANCE DE L'ÉTAT.

Inspecteur particulier de l'exploitation commerciale, Bauquet, C ✱, quai du chemin de fer, 11.

Commissaires de surveillance administrative, Lécuyer, Levavasseur et de Singly, bureaux à la gare.

Lunéville, Inspecteur du Contrôle, Varroy. — Conducteur des ponts-et-chaussées, Marchal. — Commission de surveillance, **Jassada.**

§ 7. JOURNAUX.

Le Bon Cultivateur. — Recueil publié par la Société d'Agriculture de Nancy, imprimerie de veuve Raybois. Il paraît tous les mois. Prix de l'abonnement, 6 fr. par an.

Bulletin de l'Instruction primaire de la Meurthe. — Gérant, N. Grosjean, place Stanislas, 7. Ce bulletin paraît tous les mois et contient : 1° Les actes officiels de l'autorité supérieure ; 2° les décisions du Conseil départemental et de l'Administration; 3° des Instructions concernant la direction des Ecoles primaires; 4° les nominations, changements et révocations des Instituteurs. Prix de l'abonnement, 3 fr. par an.

Bulletin de la Société d'Acclimatation, paraissant trimestriellement. — Agent financier, Puel, rue St-Dizier, 14.

L'Espérance, Courrier de Nancy. — Gérant, Vaguer ✱, rue du Manège, 3. — (Paraît tous les deux jours. — 22 fr. par an.)

L'Estafette lorraine, journal littéraire et anecdotique. — Gérant, Hinzelin, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît le samedi. — 6 fr. par an.)

L'Impartial de la Meurthe et des Vosges, journal politique. — Gérant, Hinzelin, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours. — 20 fr. par an.)

Journal de la Meurthe. — Gérant, Lemachois ✱, rue du Point-du-Jour, 9. Bureaux, Grande-Rue (Ville-Vieille, 14. — (Paraît tous les deux jours. — 24 fr. par an.)

Journal de la Société d'Archéologie, et du Comité du Musée lorrain. — Président de la commission de rédaction, H. Lepage. (Paraît tous les mois. — 3 fr. par an.)

Le Moniteur de la Meurthe, journal politique et administratif, désigné pour recevoir les annonces judiciaires de tout le département. — Gérant, Hayen, rue Saint-Dizier, 67. — (Paraît tous les deux jours. — 18 fr. par an.)

Petites affiches de Lunéville. — Editeur, Pignatel. — (Paraît le samedi.)

§ 8. ÉCLAIRAGE AU GAZ.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ DE LA VILLE DE NANCY.

Directeurs gérants : Constantin frères.

Commission de surveillance : Pène, président ; Denis, secrétaire ; Colin-St-Michel, Lebègue et A. Perrot, membres.

Usine, bureau et magasin de houille et de coke, faubourg Saint-Georges, rue de l'Ile de Corse

Poste des allumeurs, rue de la Pépinière, touchant le magasin de décors du théâtre.

Le poste des allumeurs est ouvert tous les jours depuis la nuit jusqu'au matin, et les employés du gaz y stationnent dans les intervalles de leur service pour répondre à toutes les observations des consommateurs, relativement à l'éclairage, ou aux demandes de coke.

§ 9. THÉATRE DE NANCY.

Opéra comique, Traduction, Comédie, Vaudeville. — Directeur-gérant-privilégié, Duprat. — Régisseur général, Moreau-Sainti. — Régisseur chargé de parler au public, Ternus. — 1er Chef d'orchestre, Moulins. — 2e Chef d'orchestre, de Ribeaucourt. — Répétiteur, Hanoé fils. — Costumier, Drouet. — Souffleur, Burlet. — Peintre décorateur, Jacolot. — Buraliste, Mlle Rubin. — Chef machiniste, Wanson.

§ 9. DILIGENCES.

	Départ.	*Arrivée.*
BELME, rue Saint-Georges, 30, mardi, jeudi, samedi.....	2 h. soir.	10 h. matin.
DIEUZE, CHATEAU-SALINS, VIC, MOYENVIC et MARSAL, hôtel du Nord.....	6 h m 2 h 1/2	10 h 1/2 m 7 h. s.
NEUFCHATEAU, rue de la Poissonnerie, 30.....	4 h. soir.	10 h. 1/2 soir.
NOMENY, rue Bailly, 23, tous les deux jours (le dimanche excepté).....	3 h. soir	9 h. matin.
PONT-A-MOUSSON, tous les jours rue des Quatre-Eglises, 18.	5 h. soir.	9 h. matin.
FRAVIGNY, Café Munier, rue St-Dizier, mardi, jeudi, sam.	9 h. matin.	4 h. soir.
FLAVIGNY, tous les jours, chez Henry, rue de la Hache, 55.	4 h. 1/2 m.	8 h. soir.
TOUL, rue de la Poissonnerie, 30, tous les jours.....	4 h. soir.	9 h. matin.
VÉZELISE, hôtel du Grand-Cerf (Tous les jours, le dimanche excepté).....	3 h. soir.	8 h. matin.

Omnibus de la Vierge pour Saint-Nicolas, chez Barbier, cafetier, rue Saint-Dizier, 54. Départ à 10 h. du matin, 3 h. 1/2 du soir ; arrivée à 2 h. du matin et 2 h. du soir.

Omnibus de ville, chez Barbier, rue Saint-Dizier, 54. — Départ de Malzéville, à 7 h., 9 h. et 11 h. du matin ; à 1 h., 3 h. 5 h. et 7 h. du soir jusqu'à la Vierge. — Départs de Bonsecours à 8 h., 10 h. et à midi ; à 2 h., 4 h. et à 6 h. du soir.

Prix : par place, 25 cent. ; par colis de bagages 10 c.

Omnibus pour tous les trains de Chemins de fer le jour et la nuit.

§ 10 ROULAGE ET TRANSPORT PAR EAU.

Commissionnaires de roulage.

Croctaine, successeur de MM. Golzard aîné et Favier-Gervais-Voignier, rue Notre-Dame, 14 ; roulage pour tous pays ; service accéléré sur Metz ; camionnage, petite et grande vitesse ; laines à la commission ; entrepôt pour les liquides ; ventes et achats ; avances sur marchandises en consignation. — Beau, faubourg Saint-Jean, 4, camionneur et entrepositaire pour la ville.

Entrepreneur de transport par eau

Agence maritime, Aliaume, faubourg Sainte-Catherine, 15. Service régulier et accéléré par des bateaux à vapeur. — Mathis et Hoffet, service général de la Marne au Rhin. — Daire, père et fils, rue Sainte-Catherine, 26 bis. — Ramonet-Fabert, faubourg Saint-Georges, 7 bis.

Assurance maritime fluviale pour la compagnie générale de Paris

Correspondants, Lorentz et Bonnette, rue Saint-Dizier, 142. — Hoffet, rue du Tapis-Vert, 18.

§ 11. COMMISSIONNAIRES A NANCY (*Voir* § 9 *Diligences* et § 10 *Roulage*.)

Commissionnaires dans le département.

Abaucourt, Lami, chez Riethmuller, faub. Saint-Georges, 26. Arrivée vendredi, départ samedi.

Abreschwiller, Cuny, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi, dép. mercredi.

Aingeray, Poinsignon, chez Goulette aîné, rue St-Thiébaut, 26. Arr. et dép. jeudi et samedi.

Albestroff, Descarmes, rue Bailly, 5. Arr. jeudi et dép. lundi.

V. Altroff.

Altroff, Bitner frères, chez Riethmuller, faubourg St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Courte à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mardi.

Lhuillier, chez Wahl, faub. Saint-Georges, 11. Arr. et dép. lundi et vendredi.

Baccarat, Maubrée, à la Poire d'Or, rue St-Dizier, 136, Arr. et dép. jeudi. — Pierrot, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi.

Bagneux, Mme Nortin, chez Renaux-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép jeudi.

Barbonville, Lelièvre, chez Vulmont, pl. du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Bayon, Mme Marlier, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mardi. — Darnoy, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. vendredi et dép. samedi.

Bernécourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 35. Arr. et dép. irréguliers

Blâmont, Toubance, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Burlioncourt, Hoquel, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irrég.

Château-Salins, Papelier, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mercredi et samedi. — Louis, chez Maginel, hôtel St-Georges, place St-Georges, 76. Arr. mardi et vendredi, départ mercredi et samedi. — Bernard, rue Bailly, 23, chez Claudon. Arr. et dép. deux fois par semaine, mercredi et samedi.

Ceintrey, Grégoire, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Bitner frères, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Chavigny, Gegout, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Cirey, Storhay, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Crévic, Laurençon, chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. samedi

Diarville, Didier, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. jeudi.

Dieuze, Muller, faub. St-Georges, 11. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Dombasle, Lalevée, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mercredi et samedi.

Drouville, Saunier, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.

Essey-et-Maizerais, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 45. Arr. et dép. irrég.

Faulx, Drouin, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. vendredi.

Favières, Gérard, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. vendredi et dép. samedi, et chez Vulmont, pl. du Marché, 7.— Mourand, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi.

Fécocourt, Erhard, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. jeudi.

Fénétrange, Sutter, chez Walff, faub. St-Georges, 11. Arr. et dép. une fois par semaine. — Sermonet, chez Magine', hôtel St-Georges, place St-Georges, 76. Arr. jeudi et dép. vendredi.

Flavigny, Villaume, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Tabourin frères, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép. trois fois par semaine. — Etienne, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Leroy, Duprey, chez Renaux-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. jeudi et samedi.

Fraisne, Renard aîné, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. jeudi.

Frolois, Guérin, chez Renaud-Didion, pl. du Marché, 9. Arr. et dép. deux fois par semaine.

Gerbéviller, Florentin, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. mercredi et dép. vendredi.

Goviller, Mehu, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Haroué, Tabourin frères, à la Poire-d'Or, rue St-Dizier, 136. Arr. et dép. trois fois par semaine.

Haussonville, Courrier, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. samedi.

Houdreville, Millan, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. jeudi.

Insming. Voyez Altroff.

Laloeuf, Colin, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.

Lemainville et lieux voisins, Latray, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. samedi.

Liverdun, Robert, chez Vallot, place du Marché, 11. Arr. et dép. deux fois par semaine.

Lorquin, Cuny, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi, dép. mercredi.

Lucy, Adam, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. vendredi et dép. samedi.

Ludres, Courtois, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. tous les jours.

Lunéville, Ferry, chez Henry, rue de la Hache, 43. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Botelin, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Voitures pour marchandises, par chemin de fer, rue de la Poissonnerie, 30. Arr. et dép. tous les jours.

Maizières-lès-Vic, Jacquemin, au Grand-Cerf, rue St-Dizier, 84. Arr. mardi, dép. mercredi.

Malleloy, Godfroy, chez Jadelot, faub. des Trois-Maisons, 38. Arr. et dép. samedi.

Marsal et Moyenvic. V. Vic.

Marthil, Pensé, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. vendredi, dép. samedi.

Nomeny, Vincent, chez Claudon, rue Bailly, 23. Arr. et dép. tous les jours, le dimanche excepté. En hiver, mardi, jeudi et samedi.

Pont-Saint-Vincent, Gegout, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.

Pont-à-Mousson, Croctaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép. tous les jours. — Lemoine, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. tous les jours. — Victor Boisseau, Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi. — Davinroy, à la Tête-d'Or, tous les jours.

Praye, Jeandel, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers deux fois par mois.

Pulligny, Gérard, père et fils, chez Vallot, place du Marché, 15. Arr. et dép. jeudi et samedi.

Rosières-aux-Salines, Chrétien, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi et samedi. — Lalevée, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mercredi et samedi.

Saint-Nicolas. Voyez § 9, diligences et omnibus. — Georges, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. tous les jours, excepté le dimanche.

Saulxures, Pœuf, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irrég.

Saint-Quirin, Cuny, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. mardi et dép. mercredi.

Sivry, Julliac, chez Jadelot, faub. des Trois maisons, 38. Ar. et dép. samedi.

Thiaucourt, Bonnet, à la Galerie, faub. des Trois-Maisons, 45. Arr. et dép. irréguliers. — Artigarède, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. lundi, jeudi, dép. mardi, vendredi.

Antoine Maurice, hôtel de la Chartreuse. Arr. lundi, dép. mardi.

Toul, François Flouve, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. mardi, jeudi, samedi. — Clément, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18 Arr. et dép. mardi, jeudi et samedi.— Henry, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Dép. irréguliers.

Tramont-Lassus, Erhard, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9.

Vandeléville, Erhard, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Français, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Vézelise, Peignier, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mardi et vendredi. — Lelie, au Grand-Cerf, rue Saint-

Dizier, 84. Arr. et dép. tous les jours, le dimanche excepté en hiver.

Vic, Mathis, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mercredi et samedi. — Meunier, chez Maginel, place Saint-Georges, 76. Arr. mardi, vendredi, et dép. mercredi et samedi.

Virming, Mme Boyrion, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi.

Vitrey, Gérard, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. vendredi, dép. samedi. — Duval, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi. — Génin, chez le même. Arr. et dép. jeudi et samedi.

Xeuilley, Poirier, chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dép. samedi.

Xirocourt, Thomassin, chez Malgras-Collot, rue Saint-Nicolas, 1. Arr. vendredi, dép. samedi. — Vautier et Chevreuil, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. vendredi, dép. samedi.

Xures, Dieudonné, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. lundi et dép. mardi.

Commissionnaires hors du département.

Arraincourt (Moselle), Duchaux, chez Riethmuller, faubourg Saint-Georges, 26. Arr. et dép. irréguliers.

Arroff, Lefèvre jeune, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi. — Rollin, au Grand-Cerf. Arr. et dép. jeudi.

Attignéville, Mourot, chez Valot, pl. du Marché, 11, et au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. jeudi.

Bar-le-Duc, Harmand, chez Henri, rue de la Hache, 45. Arr. mardi, et dép. mercredi.

Belfort, Parmentier, rue de l'Etang, 2. Arr. et dép. irréguliers.

Besançon. Voir Belfort.

Bitche, Sutter, chez Wahl, faub. Saint-Georges, 11. Arr. et dép. une fois par semaine.

Bourbonne-les-Bains, Mme Champion, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi tous les 15 jours.

Bourmont, Couterey et Foucault, chez Henry, rue de la Hache, 45. — Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Bruyères. V. Barthelémy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. dimanche.

Bulgnéville, Picard, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. — Villaume, chez Valot, place du Marché, 11, et rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Celles, Pierrot, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. mercredi.

Charmes, Blaise, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. et dép. mardi.

Châtel, Poignon, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. samedi.

Châtenois, Baret, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Mme Gérard, chez Valot, place du Marché, 11, et à la Tête-d'Or. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Chaumont, Couterez et Foucault, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Corcieux. V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. dimanche.

Damblin, Bernard, à la Poire d'Or. Arr. mercredi et dép. jeudi.

Darney, Bailly, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers, une fois par semaine.

Dompaire, Jeanmaire, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. tous les 15 jours.

Druling. V. Bitche.

Epinal. V. Belfort

Fougerolles. V. Belfort.

Gérardmer, Simonin, à la Croix-d'Or, faub. Saint-Pierre, 29. Arr. et dép. irréguliers chaque semaine. — V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. Arr. jeudi et dép. lundi en été, dimanche en hiver.

Girecourt, M. Henry, au Grand-Cerf. Arr. mercredi, dép. jeudi.

Gironcourt, Marc, au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84, et chez Renaud-Didion, place du Marché, 9. Arr. et dep jeudi. — Thouvenel, place du Marché, 11, chez Valot. Arr. et dép. jeudi.

Goudrecourt, Vinkler, chez Henry, rue de la Hache, 45. Ar. jeudi en hiver et mercredi en été.

Granges. V. Barthélemy, rue de la Hache, 30. — Arr. jeudi et dép. dimanche.

Gray. V. Belfort.

Houécourt, Bastien. Arr. et dép. jeudi.

Lamarche. Parisot aîné, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.

Langres, Couterey et Foucault, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Laneuveville-devant-Châtenois, Peignier, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Lures. Voyez Belfort. — Luxeuil. Voyez Belfort.

Mirainville (Vosges), Thomassin, chez Malgras-Collot, rue Saint-Nicolas, 1. Arr. vendredi, dép, samedi.

Medonville. Voyez Lamarche

Metz, Croctaine, rue Notre-Dame, 14. Arr. et dép, tous les jours. Mme Boisseau, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mardi, jeudi, et samedi.

Mirecourt, Arnould, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Colson fils, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. mardi et Dimanche.

Morel-Maison, Bastien, chez Vulmont, place du Marché, 7, et au Grand-Cerf, rue Saint-Dizier, 84. Arr. et dép. jeudi.

Morhange, Lhuillier, chez Wahl, faub. St-Georges, 11. Arr. lundi et vendredi, dép. mardi et samedi. — Bitner frères, chez Riethmuller, faub. Saint-Georges, 26. Arr. mercredi et dep. jeudi.

Neufchâteau, Couterey et Foucault, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mercredi et samedi, dép. jeudi et dimanche.

Oberbetschdorf, Bonn, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers.

Paris, Messageries Kellermann, tous les jours, rue des Carmes, 2.

Messageries générales, tous les jours, rue de la Poissonnerie, 30.

Plombières, Voyez Belfort. — Punerot, Rembaut, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. jeudi.

Puttelange. Voyez Morhange et Altroff.

Rainville, Beaugard, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi, et chez Valot, place du Marché, 11. — Bogard, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi. — Moniot, chez Vallot, place du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi.

Raon-l'Etape, Maubrey, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dep. mercredi.

Rambervillers, Tassin, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. samedi. — V. Barthélemy, rue de la Hache, 39. Arr. jeudi et dép. dimanche.

Remiremont. Voir Belfort.

Rorbach. Voir Bitche.

Saar-Union. Voir Bitche.

Saint-Dié et environs, Jacquel, rue Saint-Dizier, 148. Arr. mercredi et dép. samedi. — Maubrey, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi. — Pierrot-Renard, rue Sainte-Anne, 26. Arr. mercredi et dép. samedi.

Saint-Loup, Parmentier, rue de l'Etang, 2. Arr. et dép. irréguliers.

Saint-Mihiel, Henry, au Faisan, rue des Quatre-Eglises, 18. Arr. et dép. samedi.

Sandaucourt, Renard jeune, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. jeudi.

Sarralbe, Bitner frères, chez Riethmuller, faub. St-Georges, 26. Arr. mercredi et dép. jeudi. — Baré, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. et dép. jeudi. — Lhuillier chez Wahl, faub. Saint-Georges. Arr. et dép. lundi et vendredi.

Sarreguemines. Voir Morhange.

Schirmeck, Ferry, chez Martzloff, rue Notre-Dame, 10. Arr. et dép. mercredi.

Selaincourt, Coujon, chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.

Senones, Valentin, à la Poire-d'Or, rue Saint-Dizier, 136. Arr. et dép. jeudi.

Seuzet, Fortin, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. et dép. irréguliers.

Val-d'Ajol. Voir Saint-Loup.

Vaucouleurs, Harmand, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. mardi et dép. mercredi.

Vesoul. Voir Saint-Loup.

Vicherey, N. Lefèvre, chez Henry, rue de la Hache, 45, et chez Vulmont, place du Marché, 7. Arr. et dép. jeudi.

Void, Talo, chez Henry, rue de la Hache, 45. Arr. lundi et dép. mardi. — Blaise, à la Tête-d'Or, rue des Ponts, 12. Arr. et dép. vendredi.

Xertigny. Voir Saint-Loup.

Zincourt, Poignon, chez Valot, place du Marché, 11. Arr. et dép. samedi.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS LIBÉRAUX.

VILLE DE NANCY.

Abonnements de lecture.
Charpin (Mlles), St-Dizier, 11.
Fisson (Ve), Maréchaux, 39.
Frichement, place St-Epvre, 11.
Gonet (Mlle) (avec cabinet de lecture), Dominicains, 14.
Hinzelin, pl. du Marché, 67.
Thiéry, Pépinière, 27.
Vernier, Stanislas, 17.

Accordeurs de pianos.
Bardy, Grève, 34.
Benoît, Constitution, 9.
Fecker, Bailly, 8 bis (et réparation de pianos).
Kaiser, Montesquieu, 29.
Martin, à Sainte-Marie.
Raincler, de l'Hospice, 10

Afficheurs.
Baroche, Equitation, 54.
Bernard, (Antoine) N.-Dame, 3.
Barbier rue du Cimetière, faub. des Trois-Maisons
Griffet (Vve), Pont-Mouja, 12.

Agents de change.
Gérin, Poissonnerie, 24.
L. Stiller, Saint-Nicolas. 31.
A. Weille et Lévy, St-Dizier, 83.

Allumettes chimiques (fab).
Barotte et Cie, au pont d'Essey.

Amidon (Fabricants d').
Arnould, du Crosne, 11.
Dury, St-Thiébaut, 34.
Dury fils, Fabriques, 8.
Genet, faub. St.-Pierre, 175.

Antiquités (Marchands d').
Dumont, Gr.-Rue (V.-V.), 55.
Georges, Quatre-Eglises, 10.
Lazard Lévy, père et fils, rue Lafayette, 6.
Legay (Gustave), petite place de la Carrière, 53.

Architectes (voir page 212.)

Arpenteur-Géomètre.
Bourgeois, rue de Malzéville.

Arquebusiers.
Bernstheisen, Dominicains, 30.
Olry, Saint-Dizier, 120.
Rollin, Pont-Mouja, 16

Artificier.
Guilleminot, Saint-Dizier, 143, (V. illuminations publiques).

Artistes peintres.
Alnot (restaurateur de tableaux) Dominicains, 1.
Blaise, faubourg Saint-Jean, 7.
Bouillet (de), Saint-Pierre.
Buckley Edwards, Pépinière 15.
Casse, Stanislas, 20.
Dedome, St-Julien, 27.
Georges, St-Julien, 27.
Georges, Notre-Dame, 9.
Gérard, Montet, 64.
Jacolot, Sainte-Catherine, 26.
Leborne, Dominicains, 1
Loyeux, St-Julien, 25 bis.
Mayer, faubourg Saint-Pierre.
Olivier, Stanislas, 91.
Pacotte, Ste-Catherine, 37.
Paulus, trott. Stanislas, 23.
Préfontaine, Haut-Bourg. 21.
Risquet, Carmes 22.
Rouchier, (Mme) miniature, pl. d'Alliance, 4.
Thorelle, Stanislas, 20.
Voïart (Mlle) (miniature), Montesquieu, 11.

Aubergistes.
Barré (à la ville de Gray), Mon-

tet, 13.
Brenier-Brenet(Ve)(Gril-St-Laurent), faub. St Pierre, 44.
Benier-Chabot (Croix d'Or), f. St-Pierre. 29.
Briot (à la ville de Nancy), St-Georges, 68.
Claudon (Invalides), Bailly, 23.
Dieudonné (à la Galerie), faub. des Trois-Maisons, 45.
Godin (à la Croix-Blanche), Dames, 26.
Godot (à la Ville d'Epinal), faub. St-Pierre, 250.
Henry (Comète), Hache, 45.
Jadelot, f. des Trois-Maisons, 38.
Martin (à la Ville de Luxembourg), Opéra 2.
Parmantier (à la Rose), Montet.
Perrozet (au Faisan), Quatre-Eglises, 18.
Riethmuller (au Cheval-Blanc), faub. St-Georges, 26.
Saunier, Croix de Bourgogne.
Wahl (au Faisan), faub. Saint-Georges, 11.

Bains (Etablissements de).

Gaignière, St-Dizier, 21 bains du Casino.
Boulangeot, Hôpital St-Julien, 16 (bains du Petit-Paris.)
Constantin, Tapis-Vert, 3 (bains du Tivoli.

Bains à domicile.

Lebarbier, St-Dizier, 54.

Balais de riz (fabricant de).

Kirbach, Trois-Maisons, 26.

Bandagistes.

Muller, St-Dizier, 141.
Muller, St-Jean, 18.

Badigeonneurs.

Baudinot, G.-R. (V.-V.), 105.
Drouin, Pont-Mouja, 12.
Fourny, Source, 45.
Guillaume, Ponts, 86.
Marchal, Moulin, 11.
Marchal, Derrière, 45.
Sala, Pont-Mouja, 18.
Voirin, Quatre-Eglises, 46.

Banquiers.

Banque de France (succursale de la) voir p. 243.)
Bourgon et Cie, St-Dizier, 24.
Jambois Husson et Cie, St-Nicolas, 22.
Lenglet et Cie, Montesquieu, 8.
Levy-Bing et Cie, St-Nicolas, 27.
Wolff et Cie, Dominicains, 44.
Succursale à Paris, rue du Conservatoire, 10.

Bas à façon (Fab. de).

Benoit, Maure-qui-Trompe.
Bussienne (Mlle), place St-Epvre.
Chir, Fayencerie, 11.
Husson, Stanislas, 24.
Monchablon, Raugraff, 27.
Vœelker di Godelippe, Source.

Bascules (Fab. de).

Mainbourg et Vitzikau, Saint-Thiébaut, 33.

Bateaux (Constructeur de).

Viciot, faub. Ste-Catherine, près la gare du canal.

Bestiaux (March. de).

Bauer (Léon), St-Nicolas, 77.
Dreyfus, Tiercelins, 28.
Lhéman, Ste-Anne, 28.

Billards (Fab. de).

Dufour, St-Dizier, 130.
Riffel, Gr.-Rue (V.-V. 92.

Billets de faire part, cartes de visite, etc. (Porteurs de)

Bernard (Antoine), N.-Dame, 8.
Malaisé, Stanislas, 30.
Picot, place Stanislas, 3.
Royer, Primatiale.

Bimbeloterie et jouets d'enfants.

Buineau, Stanislas, 36.
Delpêche. Dominicains, 19.
Fawtier (Mme), Tiercelins, 5. (en gros).
Fourny, St-Dizier, 55.
Guyot, St, Dizier, 92.

Mansuret, Quatre-Eglises, 77.
Mathis, place du Marché, 12.
Nicolas-Mathieu, Domin., 36.
Pierre, Gr.-Rue (V.-V.), 63.
Racadot-Claude, Pont-Mouja, 8.

Bitumes et asphaltes.

Constantin frères, Ile-de-Corse, 2 (applications pour dallages de trottoirs, terrasses, cours, cuisines, remises, étables, écuries, caves d'usines etc.) — Huiles essentielles, goudrons et brais.

Blanchisseuses.

(Voyez aussi Lavoirs publics).
Bertrand, au Creusne.
Clermont (Ninicbe), Pépin., 2.
Fedenheim (Mme), terrasse de la Pépinière, 30.
Forquignon, au Creusne.
Gabriel, à Nabécor.
Henrion, Grands-Moulins, 4.
Liégey, Pépinière, 26.
Picot (Mme), place Stanislas, 3.
Thomassin, Maréchaux, 8.
Vaultrin, f. des Trois-Maisons, 7.

Blanchisseuses de broderies et de dentelles.

(V. broderies et dentelles)(blanchisseuses de).

Bleu (Fab. de)

Beau-Vulmont, St-Nicolas, 33.
Bouillet, St-Julien, 15.
Boutier-Badin, Saint-Jean, 29.
Hans, place St-Georges.

Blanc. — Dentelle.

Bernheim, Fayencerie, 17.
Bossu et Bonneau, Saint-Nicolas, 3 (en gros).
Caben, St-Jean, 41 ter.
Décisy, Saint-Dizier, 38.
Dupont et Daudart, Tiercelins, 34, (en gros).
Génie, Michottes, 11.
Gueth et Drouin, St-Dizier, 20.
Kauffer (Ve et sœur), St-Jean, 2.
Lahaye, St-Georges, 5 et 6.
Valence, Saint-Nicolas, 28 (en gros).
Vuillaume-Bertin et Fiel, St-Dizier, 9.

Bois à brûler et sciages.

Bouland, Montesquieu, 8.
Caen, Moyse, Poissonnerie, 2.
Dreyfus, Sapin, 29.
Fournel, faub. St-Pierre, 37.
Goudchaux, f. St-Jean, 2.
Grandeury, f. Ste-Catherine, 5.
Hatzfeld et Dreyfus, porte St-Georges.
Henry, Pont-d'Essey, 34.
Morlot, Jardiniers, 3.
Paquet (Mme), rue de Metz, 13.
Paquet, fils, Malzéville, 20.
Petitjean (bois scié), Sainte-Anne, 23.
Pierre, port du canal.
Ralguinot, Château-Carré, 10.
Renold, place Stanislas, 3.
Romary, rue Ste-Anne.
Thincelin, Malzéville, 34.
Thouvenel, Equitation, 42.
Vivenot-Lamy, H.-Bourgeois, 31

Bois de construction.

(V. Planches et bois, March.)

Bonneteries.

Andreux (Eugène), Saint-Dizier, 123 (en gros).
Barbier, f. St-Pierre, 5 (fabric).
Brenas, Poissonnerie, (1 march).
Bussienne (Mlle), place St-Epvre (march.)
Claude (Mlle), Dominicains, 46.
Darbois, St-Nicolas, 20(en gros.)
Dersange, Stanislas, 32.
Ducret-Feyen, St-Georges, 29 (march).
Eblin, Dominicains, 57 (march).
Gustave-Mayer, Pont-Mouja, 21 (gros).
Lamblin, Esselin et Ce, Hache, 40 (gros).
Meffe, St-Dizier, 76 (march.)
Nathan-Picard, St-Nicolas, 44

(gros).
Parfait et Henry, St-Nicolas, 31 (gros).
Ravez et François, Haut-Bourgeois, 15 (gros).
Renaud et Pelisson, St-Dizier, 98 (gros).
Ruttinger-Laprevotte, Poissonnerie, 11 (march).
Schmitz, St-Dizier, 145 (march).
Thirion-Mugnier (Vve) et Fiot, St-Nicolas, 25 (gros).

Bouchons (fab. de).

Fournier, rue Drouot.

Bouchers.

Aaron, St-Joseph, 2.
Antoine, faub. Stanislas, 9.
Aubry, Trois-Maisons, 16.
Bernard-Derflinger, Saint-Georges, 48.
Bernheim, Quatre-Eglises, 15.
Block, f. des Trois-Maisons, 27.
Caen, St-Nicolas, 17.
Cerf, Grève, 5.
Collignon, Quatre-Eglises, 20.
Demange, faub. St-Pierre, 116.
Dreyfus, Raugraff, 20.
Eulriet, faub. St-Pierre, 10.
Eustache, Source, 39.
Fournier, Stanislas, 30.
François, de Malzéville, 7.
Grosset, faub. St-Pierre, 216.
Guillaumé, St-Dizier, 134.
Hubert, Hache, 55.
Jacob, Notre-Dame, 28.
Jacob, Raugraff, 6.
Jacob, Raugraff, 6.
Jacob (Léon), St-Dizier, 56.
Jacob, Saint-Thiébaut, 6.
Jacob, Fayencerie, 14.
Jaillon, G.-Rue (V.-V.), 113.
Jaillon, Stanislas, 6.
Jeingembre, St-Thiébaut, 27.
Jules Léon, Hache, 19.
Kieffer (Georges), St-Dizier, 60.
Latasse, St-Jean, 47.
Latasse fils, St-Georges, 66.
Najean, St-Michel, 11.
Netter, Maréchaux.
Pierron, Pont-Mouja, 19.
Pierron (Gr.-Rue (V.-V.), 103.
Petit, place St-Epvre, 3.
Salmon, Saint-Jean, 37.
Simon, faub. St-Pierre, 80.
Steinbach, Dames, 32.
Tsanten, faub. Stanislas, 19.
Thiéry (Ve), ruelle St-Antoine, 8.
Thouvenin, f. St-Georges, 10.

Boulangers.

Arnould, St-Dizier, 106.
Bailly (Mme) f St-Pierre, 4.
Barbier, place St-Epvre, 3.
Bastien, Montet. 32.
Bastien, Haut-Bourgeois, 2.
Beyler, Ste-Anne, 5.
Bodard, St-Georges, 42.
Boudinet Gr. Rue (V.-V.), 82.
Bourlier, Dominicains, 13.
Campagne, Trois-Maisons, 26.
Caye, Source, 19.
Dalbin, Saint-Georges, 74.
Demange, Poissonnerie, 6.
Dethorey, f. St-Pierre, 206.
Drach, Hache, 67.
Dratz, St-Nicolas, 71.
Eulriet, de Metz, 49.
Fauconnier, pl. St-Epvre, 17.
Feltz, Saint-Michel, 5.
Floquet, Hache, 59.
Fristot, f. des Tr.-Maisons, 43
Froment, St-Dizier, 134.
Gouy, Raugraff, 25.
Heckler, Hache, 71.
Heim, faub. St-Pierre, 48.
Henriot, Tiercelins, 7.
Hody, place St-Epvre, 3.
Houtard, Quatre-Eglises, 20.
Humbert, r. de Metz, 44.
Hussenot, des Dames, 23.
Isaïe, St-Dizier, 94.
Jacques, Maréchaux, 10.
Janot, Equitation, 55,
Joublin, faub. St-Pierre, 28.
Klein, Artisans, 54.

Koster, St-Georges, 2.
Kirch, Pont-Mouja, 27.
Lajoux, Ste-Catherine, 26.
Laurent, Stanislas. 37.
Leclerc, f. St-Pierre, 178.
Lœffer, St-Thiébaut, 11.
Lehmann, pl. du Marché, 3.
Maguillot, St-Dizier, 147.
Maîtredhôtel, f. St-Pierre, 78.
Mantoue, St-Dizier, 62.
Martin, pl. St-Jean, 4.
Mangus, Grève, 27.
Midon, Hache, 128.
Missenard, Trois-Maisons, 34.
Moro, f. des Trois-Maisons, 4.
Munier, Primatiale, 14.
Nicole, Gr.-Rue (V.-V.), 78.
Parisot, St-Jean, 26.
Perrin, St-Jean, 55.
Pierson, Pont-Mouja, 17.
Poirel, des Ponts, 4.
Rogé, faub. Stanislas, 50.
Rolland, Gr.-Rue (V.-V.), 31.
Rougieux, f. St-Pierre, 126.
Roustère, Stanislas, 23.
Samson, Poissonnerie, 22.
Spiest, f. St-Pierre, 88.
Steinmetz, Hache, 54.
Tacaille, Stanislas, 76.
Thiébaut, f. St-Pierre, 16.
Thirion, Ste-Anne, 7.
Toussaint, des Dames, 19.
Touveny, Hache, 17.
Trutscher, St-Georges, 28.
Valser, Dominicains, 27.
Vaudré, faub. St-Georges, 5.
Voinier (Ve), St-Georges, 77.
Wéber, f. St-Jean, 27.
Zieber, Stanislas, 16.

Bouquinistes.

Husson, d'Amerval, 6 bis.
Moïse, St-Thiébaut, 2.

Bourreliers.

Caps, f. St-Pierre, 45, et f. St-Georges, 91.
D'hôtel, St-Dizier, 126.
Grand Pierre, St-Dizier, 145.
Salagnat, St-Georges, 45.

Brasseurs.

Bernard, faub. St-Pierre, 21.
Betting, route de Metz, à St-Sébastien.
Betting (Michel), Montet, 20.
Corrigeux, Grève, 24.
Dalstein, St-Thiébaut, 37.
Greff frères, faub. St-Jean, 52.
Klein, Gr.-Rue V.-Vieille, 74.
Poirot, Equitation, 25.
Schaken (de), Gds-Moulins, 21.
Thouvenin, de Metz, 24.

Broderies (Fab. de).
(V. Machines à broder).

Alexandre, St-Jean, 41.
Alexandre, Carmes, 42.
Adrian, Carmes, 6.
Aron, Carmes, 34.
Aylé-Idoux, St-Dizier, 2.
Bapst, Poissonnerie, 11.
Baraban, Monnaie, 2 (bis).
Baptiste, Boudonville, 24,
Bernard, P. R. des Carmes, 5.
Bertin, St-Dizier, 14.
Béraud, Stanislas, 7.
Berncim et Hulmann, petite rue des Carmes, 5.
Berr (Léon), Pépinière, 31.
Berr et fils, Poissonnerie, 7.
Berr (Salomon), Ste-Cather., 8.
Bloch. Hache, 40.
Blum-Franck, Poissonnerie, 26.
Bœglin, Stanislas, 50.
Boirayon, place Stanislas, 2.
Bonnefoi, Pépinière, 32.
Bordier (Mme), Stanislas, 52.
Boor, St-Dizier, 5.
Boquel, Carmes, 32.
Bouhon, Carmes, 22.
Boulard, Pépinière, 42.
Bourgeois, Pépinière, 5.
Bourgeois, St-Dizier, 55.
Bourgon et Favier-Gay, place Carrière, 3.
Boursier, pl. Dombasle, 45.
Boyer-Eloy, Carmes, 1.

Brèche-dit-Labonté, Stanis., 84.
Briquel-Prinsler, Dominic., 20.
Brisac, Ste-Catherine, 8.
Brisac-Berr, p.r. des Carmes, 5.
Brullard, St-Georges, 14.
Caen, dit Lajeunesse, Stanisl. 62.
Camsat (Mlle), Stanislas, 15.
Chardard aîné, pl. de Grève, 10.
Chatelain, Carmes, 2
Chatelain, faub. Stanislas, 17.
Chenel, Carmes, 20.
Chevin jeune, St Jean, 4.
Claudin, Stanislas, 26.
Claude, Raugraff, 8.
Colin-Thierry, Stanislas, 42.
Collot, Carmes, 32.
Courard, Stanislas, 50.
Crappier, Carmes, 17.
Darcy, Carmes, 33.
Daumal, Stanislas, 19.
David, St-Jean, 29.
Delaunay (Ve), Carmes, 23.
Delorme, Michottes, 1.
Desfossez-Meyer, Stanislas, 56.
Desgranges, c. Léopold, 30.
Deshayes-Maubon, Carmes, 33.
Desperrier, Q.-Eglises, 50.
Didier, Stanislas, 27.
Drouin et Ve Duval, Tierc., 28.
Ducoureau, Dominicains, 20.
Dubois-Bangofski, pl. Grève, 4.
Duprey (Mlle), Michottes, 1.
Duprey, pl. Stanislas, 2.
Durand, Carmes, 22.
Durbec, pl. de Grève, 8.
Fastinger, Stanislas, 41.
Fissou, Opéra, 3.
Floquet, Hache, 59.
Fournier jeune, Poisson., 35.
Foltz, St-Joseph, 43.
Fraisse, c. Léopold, 35.
Fraisse, St-Dizier, 1.
Francfort, Raugraff, 11.
Francfort, St-Jean, 36.
Frank, Stanislas, 29.
Fréeot, Stanislas, 3.
Galand, St-Nicolas, 19.
Gentil (Mlle), Stanislas, 35.
George (Mlle), Dominic., 20.
Gervais, Carmes, 20.
Gesler, Stanislas, 49.
Gérardin-Mary, Stanislas, 31.
Grandin-Mouville, Dominic., 53.
Grisard (Mme), Poisson., 35.
Grossy (Mme), Stanislas, 55.
Guillaume-Febvrel, Stanisl. 41.
Guichard, c. Léopold, 15.
Haugé et Vassé, f. St-Jean, 7.
Henry, Stanislas, 52.
Henry, Ponts, 41.
Herbster, p. r. des Carmes, 9.
Horrer ✻, Michottes, 4.
Huin (Dlle), Quatre-Eglises, 11.
Hulmann-Lévy, pl. Carrière, 29.
Isay (Mme), imp. du Lycée.
Jacob (Alexandre), Ponts, 58.
Jacob, Stanislas, 31.
Jacob (Mme), Carmes, 31.
Jacot (Mlle), Poissonnerie, 36.
Jacques (Mlle), Notre-Dame, 98.
Jacquot-Berthaut, de la Visitation, 12.
Kahn, Saint-Joseph, 47.
Kahn, Quatre-Eglises, 62.
Kaiser, Dominicains, 35.
Kuschnick et Cie, Stanislas, 50.
Lafleur, Raugraff, 27.
Lambert (Mme), Ponts, 39.
Lambert, Raugraff, 25.
Lamontagne, p. r. Carmes, 11.
Larcher, St-Dizier, 92.
Lanio, Ste-Catherine, 9.
Lapierre, Source, 33.
Lazard-Gougenheim, petite rue des Carmes, 3.
Latourette (Mme), Pépinière, 37.
Lemarchand (Vve), p. rue des Carmes, 3.
Léonard-Ducret, Stanislas, 6.
Leclerc, Carmes, 13.
Lothéros, Hospice, 95.
Levy-Jonas, Carmes, 19.
Lévy (Dlle), Stanislas, 13.
Lévy, St-Dizier, 46.

Lévy, St-Georges, 7.
Lhuillier, Carmes, 26.
Lhuillier, Carmes, 18.
Lajeunesse, Stanislas, 44.
Lemaire (Mme), Carmes, 1.
Maitrejean (Mlle), Stanislas, 88.
Masson, faub. St-Jean, 7.
Marson, faub. Stanislas, 7.
De Mages, Stanislas, 41.
Maguin, Stanislas, 60.
Mantoux (frères), Stanislas, 82.
Marchal-Collot, Carmes, 52.
Marpon (Mlle), Poissonnerie, 3.
Mathieu(Mme), pl. Dombasle,36.
Mauchant, Constitution, 11.
Maurice (Mlle), St-Jean, 22.
Max et Perquel, pl. St-Jean, 43.
Monassy, Ponts, 9.
Monin, Carmes 2.
Moat-Motel, Ste-Catherine, 25.
Morhange, St-Georges, 7.
Mohr, Stanislas, 52.
Moyse, Poissonnerie, 2.
Munier, Visitation, 25.
Munier, Stanislas, 39.
Nathan, St-Georges, 6.
Nathan, Raugraff, 16.
Natscheim, Hache, 92.
Nicolas (Vve), Stanislas, 31.
Pallarès (Mlle), St-Jean, 34.
Pascal (Mme), Hache, 80.
Pacot, Stanislas, 1.
Parisot, Stanislas, 5.
Payen, Stanislas, 74.
Peiffer, d'Amerval, 2.
Peignier, imp. du Lycée, 10.
Petit, St-Dizier, 55.
Philippe(Mlle), p. r. Carmes, 4.
Picard, St-Dizier, 101.
Prézantoine, p. r. Carmes, 13.
Prévet, Stanislas, 1.
Prévost, St-Jean, 2.
Rief, place Stanislas, 2.
Risquet, Carmes, 22.
Rollet, Poissonnerie, 26.
Royer-Simonin, pl. Carrière, 11.
Saincère, pl. du Marché.
Salmon Salmon, Carmes, 27.
Salmon-Weille, Ponts, 34.
Samuel, place Carrière, 9.
Samuel, Stanislas, 52 bis.
Samuel-Caen, p. r. Carmes, 9.
Samuel (frères), Ponts, 32.
Savant, Michottes, 3.
Schweick, Carmes, 22.
Senef(Mlle), Quatre-Eglises, 23.
Simonin, Carmes, 16.
Sonrel-Prétot, f. St-Pierre, 150.
Stelze et Gandoin-Thouvenin, Poissonnerie, 22.
Stern-Schvab, Carmes, 17.
Thiébaut-Wolff, Visitation, 7.
Vatelle, St-Dizier, 94.
Vaultrin (Mlle), pl. d'Alliance, 4.
Véber, G.-R. V.-V., 23.
Venon (Mlle), Pépinière, 35.
Vernolle, Ste-Catherine, 39.
Villaume, Carmes, 36.
Vincent, Carmes, 21.
Vital, Ste-Anne, 22.
Weil, Ponts, 41.
Westermann Callot, Michottes, 1.
Wolff, Stanislas, 72.
Worms, p. r. des Carmes, 7.
Yung (Mme), Pépinière, 21.

Broderies (or et soie).

Ingelrelst (Mme), au jardin botanique, Champs, 11.
Sabde (Mme), St-Dizier, 138.
Schnetzer (Mme), G.-R.(V.-V.) 119.

Broderies (Dessinateurs).

Barail, Quatre-Eglises, 43.
Barthelémy, pl. des Dames, 12.
Barthelémy jeune, Poissonnerie, 25.
Besch, pl. St-Epvre, 5.
Billa-Chambéry, Charité, 2.
Blampain, Poissonnerie, 9.
Bossner, Poissonnerie, 11.
Bourgon, Ste-Catherine, 24.
Bourgon (Vve), Stanislas, 46.
Brédenstein et Laurent, Pépinière, 18.

Brunet, passage du Casino.
Colin, Stanislas, 88.
Compagnot, d'Amerval, 2.
Collin, Stanislas, 28.
Collot, St-Dizier, 42.
Cayon et Françonnet, Equitation, 41.
Deniau, Carmes, 33.
Desbordes, Pont-Mouja, 9.
Dron, cours Léopold, 2.
Duon, Ste-Anne, 23.
Duon, Stanislas, 94.
Fidrit, Charité, 2.
Flambeau, faub. St-Jean, 5.
Françonnet, f. Stanislas, 8.
Friou, Maréchaux, 18.
Gérardin, St-Jean, 48.
Grandbar, Hache, 21.
Hubert, Visitation, 12.
Herbin, 4 églises, 59.
Jadelot, impasse du Lycée, 11.
Jeronski, impasse du Lycée, 11.
Klein, Maréchaux, 4.
Koch, Pont-Mouja, 24.
Koch, Pont-Mouja, 21.
Lamblot, Pépinière, 31.
Leclerc, Gr.-Rue (V.-V.), 76.
Leroux, trottoirs Stanislas, 20.
Lhuillier, Drouot, 5.
Lhuillier, Carmes.
Libertiot, Charité, 16.
Lint, Dominicains, 21.
Lucas, Vénerie, 6.
Mansuy, Vénerie, 6.
Montcourant, Poissonnerie, 43.
Mouchette frères, Stanislas, 11.
Maillot, Poissonnerie, 10.
Munier, Ponts, 4.
Nicolas, Gr. Rue (V.-V.), 90.
Petitdidier, Carmes, 21.
Picot, Dominicains, 1 bis.
Pigel, Ponts, 51.
Prouvé, frères, Ponts, 4.
Robinet, Carmes, 35.
Rossinot, Derrière, 50.
Renaud, Stanislas, 46
Spentz, Ponts, 33.
Telle, Constitution, 15.
Thiéry, Pépinière, 21.
Thiriot, tr. Stanislas, 15.
Vatin, Ponts, 52.
Valotte, Stanislas, 50.
Verpy, place Sam-Epvre, 3.

Broderies (Blanchisseurs).

André, St-Dizier, 55.
Berviller Henry (Mme), Stanislas, 96.
Bœs (Mme), Poissonnerie, 23.
Bouret (Mlle), Pépinière, 1.
Boulanger, Stanislas, 108.
Brunet, passage du Casino.
Claudon (Mme), Source, 23.
Chatelain (Mme), pl. de Grève, 4.
Chevry (Mme), St-Dizier, 7.
Degoin (Mlle), Constitution, 8.
Fedenheim (Mme), Pépinière, 30.
Fest (Mme), Vénerie, 3.
Ferne, Charité, 10.
Feid, Quatre-Eglises, 63.
Grosjean, Hache, 48.
Henry, Pépinière, 26.
Humbert, St-Dizier, 158.
Jolivet, Visitation.
Kromber (Mlle), Source, 15.
Lenoir (Mme), pl. du Marché, 7
Louison, St-Dizier, 14.
Mollière (Mme), p. r. Carm. 9.
Morius, Pépinière, 35.
Motte (Mlle), Stanislas, 39.
Nicolas (Mlle), Ponts, 4.
Perny (Mme), Cheval-Blanc, 12.
Pierre, des Champs, 15.
Stiller (Mme), Montesquieu, 12.
Vosgien, Source, 33.

Broderies (tissus pour).

Bauvoy, Dominicains, 21.
Ducrot, Stanislas, 46.
Génie, Michottes, 11.
Ruffier-Lheutner, Callot, 7.
Tachon, Stanislas, 41.
Valence, St-Nicolas, 20.

Brosses (Fab. de).

Conrard, St-Dizier, 45.
Gillant Gr.-R. (V.-V.), 105.

Goutière, St-Dizier, 68.
Housseaux, (march), Dominicains, 11.
Brosses (fab. de bois de).
Badel, r. du Ruisseau, 91 (machine à vapeur).
Cafetiers.
Antoine (café de France), faub. Saint-Jean, 14.
Barbara (c. Belle-Vue), Saint-Georges, 83.
Barbier, place du Marché, 1.
Barthelémy c. de Lunéville), f. Saint-Pierre, 3.
Bastien, faub. St-Georges, 15.
Baudot (c. Stanislas, place Stanislas, 11 (et restaurant).
Bazoche (c. de l'Opéra), place Stanislas, 13.
Beck (c. d'Alsace), faubourg Stanislas, 9.
Betcher (Jean), (café du Midi), place Lafayette.
Beyel, faub. Stanislas, 6.
Blouet (c. de l'Abattoir), faub. Ste-Catherine, 1.
Boës (c. du Débarcadère, faub. Saint-Jean, 6.
Simonin (c. des Deux Hémisphères), place de la Gare.
Camon, trot. Stanislas, 22.
Charpentier, f. St-Pierre, 17.
Charles (c. du Globe), Saint-Georges, 55.
Crépin, f. St-Georges, 7,
Dufour, St-Dizier, 132.
Fastinger (c. Laurent, Saint-Dizier, 80.
Favey, Gr.-Rue (V.-V.), 104.
Fréchard, Ste-Catherine, 43.
Geoffroy (c. de Foix), place Stanislas, 1.
Geoffroy (c. de la Brasserie), pl. de la Carrière, 1.
George (c. de Metz), r. de Metz, 28.
Gérard (c. National), pl. Saint-Epvre, 4.
Hanus (c. de la Douane), rue St-Jean, 36.
Henriet (c. de la Brasserie Stanislas), Pépinière, 34.
Henry (c. du Balcon), Dominicains, 49.
Huin (c. du Chalet), boulevard de la Pépinière, 1.
Huin, St-Michel, 5.
Jeuneson (c. St-Nicolas), rue St-Nicolas, 51.
Justin Sauvage (c. de l'Esplanade), Stanislas, 2.
Kopp (c. de la Paix), Stanisl. 4.
Larousse, pl. du Marché, 30.
Legay, r. du Montet, 16.
Legros, p. p. Carrière.
Lemaire-Reynold (c. de la Comédie), pl. Stanislas, 3, et rue de la Pepinière.
Luchini, place Saint-Jean, 49.
Ley, faub. St-Pierre, 200.
Michel, Monnaie, 8.
Mosbach (c. de la Citadelle) imp. de la Citadelle, 1.
Munier (c. Munier), St.-Dizier, 113.
Noirel (c. des Messageries), Carmes, 1.
Parfait (c. de la Meurthe), Ste-Catherine, 24.
Pazat (c chantant), Ponts 9.
Pierre, Visitation.
Remy, Gr.-Rue (V.-V.), 74.
Roy (c. du Port), f. St-Georges, 15.
Saunier (c. Parisien), Dominicains, 47.
Schiltz (c. de la Seille), Saint-Georges, 60.
Scheiter (c. de la Croix), faub. des Trois-Maisons, 77.
Simon (c. St-Dizier), St-Dizier 130, et restaurant.
Simonin (c. de Paris), Poissonnerie, 27.

Suisse (c. du Marché), place du Marché), 24.
Thiriet, St-Jean, 41.
Thiriot (c. des Halles), Stanislas, 37.
Valentin et Boës, (c. du Commerce), pl. Stanislas. 1.
Valentin (c. Nancy), Pont-Mouja, 15.
Villaume, faub. Stanislas, 25.
Calorifères (Constructeurs de).
Husson, Lafayette, 6.
Roux, rue Saint-Thiébaut.
Calicots, cretonnes et percales (fab. de).
Saladin frères (fab.), f. Saint-Pierre, 173. (Tissage mécanique.
Camionnage (Entrep. de).
Beau, faub. Saint-Jean, 4.
Croctaine, Notre-Dame, 14.
Ottenheimer et Villaume, pour la Compagnie du chemin de fer, Tiercelins, 42, à la poste aux chevaux.
E. Villaume, à la gare du chemin de fer.
Caoutchouc (Articles de).
Botta, Saint-Georges, 7.
Buineau, Stanislas, 36.
Caye fils, Saint Georges, 9.
Kœhler-Oster, St-Jean, 41 ter.
Marx-Picard, Saint-Dizier, 32.
V. Tailleurs, habillements confectionnés et chaussures).
Cartes à jouer (Fab. de).
Boucher, Pépinière, 25.
Carton (Fab. de)
Blum, à Champigneulles.
Crémel, aux Grands-Moulins; entrepôt, G.-Rue (V.-V.), 84.
Cartonniers.
Beaucourt, St-Jean, 21.
Cayon jeune, Stanislas, 26 (cartons de broderies).
Christophe-Collin, Carr., 7.
Humblot, d'Amerval, 11.
Pierre, Cour, 3.
Thorelle, Quatre-Eglises, 27.
Carrossiers (voyez selliers).
Casquettes (Fab. et marc. de).
Haupert, Faïencerie, 4.
Lance, Boucherie, 18.
Luchésy, Faïencerie, 10.
Chamoiseurs (voyez Tanneurs).
Chandelles (Fab. de).
Baradès frères, Montet, 6.
Bastien, St-Julien, 13.
Chrétien, St-Nicolas, 72.
Jeandel, Hache, 43.
Lenoble, St-Dizier, 122.
Chaises (Fab., v. Tourneurs).
Chapeaux de paille. (Fab.)
Babin-Schmitt, Gr.-Rue (V.-V.) 79.
Coanet Victor, Hache, 23.
Coanet (Eugène), St-Julien, 21 bis.
Remy, frères, St-Dizier, 23.
Wild, St-Nicolas, 41.
Chapeaux de paille. (March. de),
Camal, frères, Pont-Mouja, 5 bis.
Coanet, St-Dizier, 73.
Picot (Mlle), St-Dizier, 65.
Spelte, St-Jean, 28.
Chapeliers.
Babin, place Stanislas, 14.
Beaup, St-Georges, 12.
Besson, St-Dizier, 125.
Crosse-Grisard, St-Georges, 19.
Delchard (Ve), pl. d. Dames, 19.
Duguenot, Artisans, 35.
Didelot, St-Jean, 12.
Lance père, Boucherie, V.-V.
Lance (Ve), Saint-Michel.
Liégey, Chemin des Sables, 10 (fabric.)
Maugeot (Mme), Constitut., 21.
Musy, St-Dizier, 105.
Olry, Dominicains, 29.
Péret, St-Jean, et Raugraff, 1.
Prévot (Ve), St-Jean, 8.
Reinaud, Saint-Jean, 12.

Riche, Saint-Jean, 1.

Charbon (march. de).

Bezier, Saint-Julien.
Bierné, Visitation, 2.
Birck, Visitation, 27.
Cirey (Ve), Pont-Mouja, 18.
François (Ve), p. rue St-Pierre.
Halsfed et Dreyfus, Jardins, 3.
Houdot, Saint-Thiébaut, 43.
Jean, Boucherie, 10.
Jeanmaire, f. St-Pierre, 32.
Loquier, Maure-qui-Trompe, 49.
Louis, Manége, 6.
Najean, Quatre Eglises, 39.
Notain, Cheval-Blanc.
Michel, Raugraff, 10.
Morgard, Dauphine, 25.
Oudinot, Dames, 26.
Perret (Ve), Hache, 71.
Schilaneck, Notre-Dame, 86.

Charcutiers.

Barthélemy, St-Nicolas, 32.
Barthelémy, pl. Saint-Epvre, 7.
Breton Gr.-Rue (V.-V.), 127.
Buisson, Cimetière, 17.
Charbonnier, St-Georges, 54.
Chrétien, Poissonnerie, 16.
Doucet, Hache, 102.
Dreyfus, Poissonnerie, 28.
Guironnet, St-Thiébaut, 7.
Geoffroy, Malzéville, 7.
Guermont, Notre-Dame, 23.
Henry, St-Nicolas, 80.
Houssat, St-Thiébaut, 16.
Jambille, Hache, 21.
Lamasse, Maréchaux, 9.
Léon, Saint-Pierre, 68.
Leroy (Vve), Notre-Dame, 64.
Liégey, Dames, 25.
Maillot, f. St-Pierre, 54.
Mansuy, f. St-Pierre, 24.
Manquat, f. Stanislas, 8.
Martinoty, St-Dizier, 108,
Masson Gr.-Rue (V.-V.), 133.
Morisot, St-Georges, 38.
Nagel, St-Georges, 65.
Paul, St-Georges, 65.
Prévot, St-Jean, 31.
Rappold, Fayencerie, 7.
Streiff, Hache, 80.
Verdenal, faub. Saint-Pierre.

Charpentiers.

Bouff, Montet, 94.
Charles, Grève, 48.
Darbelet, faub. St-Jean, 2.
Fort, Saint-Nicolas, 12.
Gracieux, Metz, 1.
Harmant, Metz, 2.
Lallemand, Artisans, 25.
Martin, Fabriques, 21.
Nocus, Tapis-Vert, 6.
Piloy, rue de Metz, 3.
Prud'homme, Sainte-Anne, 11.
Pleux, Malzéville, 6.
Roussel, Hôpital-Militaire, 3.
Sidrot, Metz, 12.
Schweitzer, Notre-Dame, 46.
Thomen, Opéra, 3.

Charrons.

Bellanger, Notre-Dame, 12.
Bernard, f. des Trois-Maisons, 7.
Birck, Visitation, 27.
Bouvard, St-Nicolas, 26.
Bouvard, faub. Stanislas, 26.
Dupays, Hache, 5.
Gilles, Fabriques, 11.
Houillon, Citadelle, 4.
Hans, rue de Malzéville, 7.
Labry, f. St-Pierre, 30.
Lasaulce, f. St-Pierre, 24.
Marchal, Jeannot, 15.
Marchal, Ste-Anne, 10.
Mossu, faub. St-Georges, 10.
Mouton, Notre-Dame, 25.
Rambourg, Raugraff, 10.
Petit, Equitation, 68.

Chaudronniers.

Bertrand, Pont-Mouja, 26.
Faverotte, St-Dizier, 14.
Huin aîné, f. St-Pierre, 15.
Leclerc, Hache, 126.
Mathis fils, G.-R. (V.-V.), 129.

Chaussures confectionnées.

Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.

Bouyer, Saint-Dizier, 65
Didion (Mlle), Dominicains, 53.
Feyen (Mlle), St-Georges, 21.
Guyot, Saint-Dizier, 92.
Lévy père, Fayencerie, 16.
Lévy, rue Saint-Dizier, 74.
Maire, Saint-Nicolas, 66 bis.
Meffe, rue Saint-Dizier, 76.
Noël-Claude, Dominicains, 28.
Picot (Mlle), Saint-Dizier, 63.
Simonin, Saint-Dizier, 77.
Sordoillet (spéc.), Dom., 43.

Chaussures (fab. et march. en gros).

Andreux-E., Saint-Dizier, 123.
Darboy, Saint-Nicolas, 20.
Gustave-Mayer, Pont-Mouja, 21.
Lamblin-Bouclinet et Cie, Hache, 40.
Maire, Saint-Nicolas, 66 bis.
Nathan-Picard, St-Nicolas, 44.
Parfait et Henry, St-Nicolas, 51.
Ravez et François, Haut-Bourgeois, 13.
Salins, Pont-Mouja, 7.
Thirion-Munier (Vve) et Fiot, Saint-Nicolas, 25.

Chemisiers (et march.)

Belin (Vve), Dominicains, 12.
Brenas-Hockenberger, Poissonnerie, 1.
Denisy, St-Dizier, 58.
Lahaye, St-Georges, 4 et 6.
Marx-Picard, St-Dizier, 32.
Ruttinger-Lapoverolle, Poissonnerie, 11.

Chevaux (march. de).

Charles-Jules, faub. St-Jean, 2.
Dreyfus, Tiercelins, 28.
Lhomann (courr.), Ste-Anne, 28.
Nathan, Sainte-Anne, 4.
Mayer-Nathan, Stanislas, 58.
Weiller, Ponts, 57.

Chiffons en gros, Ferrailles, etc. (march. de).

Adam, Fabriques, 10.
Blaise, à la Citadelle, 9.
Brondière, d'Amerval, 43.
Deschoux, Hache, 89.
Ferry aîné et Dupont, Montet, 9.
Humbert, Saint-Dizier, 38.
Lévy et Veyler, Drouot, 4.
Picard, Ponts, 10.
Mandre et Cie, f. St-Pierre, 2.
Michel, Raugraff, 10.
Richier, Quatre-Églises, 44.
Vieille (Vve), Notre-Dame, 22.

Chocolat (Fab. de).

Didelot, St-Georges, 7.
Gardeil-Didelot (Veuve), Lafayette, 1.
Gaudel, Poissonnerie, 5.
Veanson, St-Dizier, 79.
Venazzi, Dominicains, 30
Venazzi et Boria, St-Georges, 50.
Wurstorm et Genolder, Fabriques, 4.

Ciment romain.

Aimé Mougenot, St-Jean, 56.
Fournel, faub. St-Pierre, 57.
Gerardin et Rey, Qu.-Égl., 85.
Grillon (Vve), St-Dizier, 125.
Laval-Perken (Ve), St-Dizier, 90.
Patt, Trois-Maisons, 18.
Patin (Vve) et fils, Malzéville, 13.
Strocker (Mme), pl. St-Jean, 54.

Ciriers.

Grandjean, St Nicolas, 54.
Liégey, St-Dizier, 40.

Cloutiers.

Bernard, faub. Saint-Pierre, 50.
Chanvin, Artisans, 34.
Claudel, faub. St-Pierre, 142.
Fleckinger, G.-R. (V.-V.), 125.
Richier-Raison, St-Georges, 81
Surrière, Hache, 45.

Coffres-forts (Fab. de).

Poirel-Kuntz, Pépinière, 49.

Coiffeuses pour dames

André (Mme), Quatre-Églises, 58.
Charbonnier, Source, 41.
Jeanbille (Mme), rue Bailly, 1
Levêque (Mlles), Monnaie, 5.
Maire (Mme), St-Georges, 79.
Petitmengin (Mme), Monnaie, 5.

Prévost (Mme), St-Dizier, 5.
Royer (Mme), Stanislas, 29.
Souron (Mlle), St-Julien, 12.
Vaillant (Mlle), St-Julien, 15r

Coiffeurs et Parfumeurs.

Alexandre-Morand, Dominic., 9.
Aubry, Stanislas, 50.
Benoiton, Poissonnerie, 32.
Bideaux, Saint-Georges, 36.
Bouf, Stanislas, 94.
Bovi, faub. Saint-Pierre, 76.
Brod, Dames, 26.
Cardinet, Porte St-Nicolas.
Cobleence, Stanislas, 14.
Constant, Stanislas, 86.
Corberon, pl. St-Georges, 87.
Crensot, Fayencerie, 25.
Delaval, Lafayette. 4.
Desloy, St-Georges, 37.
Démange, St-Georges, 5.
Gabriel Grimal, G.-R. (V.-V.), 104.
Garceaux, St-Jean, 19.
Gédéon, Quatre-Eglises, 23.
Giquel (G.-Rue (V.-V.), 97.
Guédon fils, place St-Epvre, 13.
Guillet, porte Saint-Jean, 24.
Humblot, St-Georges, 79.
Imag, faub. St-Georges, 13.
Laurent, Poissonnerie, 22.
Maillot (parf.), pl. du Marché, 1.
Marchand, faub. Stanislas, 3.
Marchand, de la Hache.
Marlet, Rastgraff, 14.
Martin-Marlet, G.-R. (V.-V.), 3.
Merck, de la Hache, 4.
Michel, faub. St-Pierre, 56.
Montigny, Stanislas, 27 (parfumerie en gros et en détail).
Morand, trottoir d'Amerval, 3.
Morand fils, Stanislas, 6 (parf. et nouveautés).
Navel, porte St-Nicolas.
Nicolas, Gr.-Rue (V.-V.), 131.
Nicolas, faub. Saint-Pierre, 58.
Odinot, Saint-Jean, 10.
Piérard, Hache, 28.
Pontus, Saint-Dizier, 68.
Poyer, Carmes, 1.
Prévot, St-Dizier, 3 (parfum)
Protte, St-Dizier, 103.
Rabot, Saint-Nicolas, 42.
Schmitt, G.-Rue (V.-V.), 111.
Schuster, Notre-Dame, 2.
Thouvenin, St-Dizier, 135.
Toussaint, Carmes, 35.
Vaillant, Dominic., 10 (parf.)
Voirin, porte St-Jean.

Colleurs de papier.

Beauguillaume, rue Dronot, 7.
Careaux, St-Nicolas, 98.
Chalvet, Maréchaux, 22.
Gilbaut, St-Georges, 19.
Jolas, Maréchaux, 13.
Lebel-César, Saint-Epvre, 3.
Renaud, place St-Epvre, 5.

Commissionnaires en marchandises (Voir courtiers et représentants de commerce).

Confections pour dames (Voir étoffes).

Dejoux (Mme), Stanislas, 42.
Deheque (Mme), St-Georges, 18.
Trocquet et Millet (Mlles), St-Jean, 4.

Confiseurs.

Cartry, Dominicains, 59.
Cartry, trotoirs Stanislas, 24.
Cherrier-Kuntz, St-Dizier, 75.
Cézard et Ceyseur, St-Diz., 64.
Colin, St-Dizier, 63 (et en gr.).
Culman, St-Georges, 29.
Gaudel, Poissonnerie, 5.
Lebègue, Dominicains, 4.
Lefèvre-Denise, St-Dizier, 55.
Lillig, Pont-Mouja, 51.
Madelin, Dominicains, 40.
Piérard, Hache, 28.
Vancaster (Auguste), pl. Saint-Epvre, 12.
Wurstorn et Gauckler, Fabriques, 4 (en gros).

Cordiers.

Dronin, f. des Tr.-Maisons, 32.

Petitdidier, boul. Pépinière, 16.
Richard, Manége, 6.
Richard, Raugraff, 16.
Stupfel-Richard, St-Jean, 53.
Terlin, St-Dizier, 86.

Cordonniers.

André, Saint-Julien, 5.
Andrez, f. St-Pierre, 200.
Aubertin, St-Georges, 53.
Barbotte, Hache, 58.
Berna, Hache, 60.
Boulanger, Poissonnerie, 2.
Brunel, Ponts, 10.
Caen, St-Georges, 10.
Carlier, Stanislas, 9.
Courteau, Ruisseau, 80.
Cornibé, Metz, 6.
Cognereau, Fabriques, 28.
Collin, Poissonnerie, 14.
Claudel, St-Georges, 45.
Daras, Primatiale, 3.
Delahaye, pl. Stanislas, 12.
Dieudonné, Trois-Maisons, 25.
Evrard et Visery, Malzéville, 18.
Fernbach, Pont-Mouja, 4.
Frichement, St-Nicolas, 16.
Firbach, Notre-Dame, 12.
Filinière, Saint-Nicolas, 18.
Georges, Saint-Georges, 17.
Guillaume, f. St-Pierre, 54
Guillaume-Wœcther, Artis., 13.
Henry, Dames, 26.
Hirt, Maréchaux, 25.
Hum, Malzéville, 26.
Kœhler-Oster, St-Jean, 41.
Lambert-Bouvier, St-Dizier, 11.
Landauer, Notre-Dame, 28.
Lebrette dit Latour, Vénerie, 10.
Lemoine, Hache, 74.
Léon, St-Georges. 10.
Mayer, Raugraff, 2.
Martin, Stanislas, 32.
Mathieu, Ponts, 59.
Marc, Pépinière, 14.
Marchal, St-Dizier, 135.
Marc, Dominicains, 15.
Petit, Maréchaux, 27.
Picard, Maréchaux, 8.
Quillé, Pont-Mouja, 16.
Royer, Stanislas, 88.
Rouyer, St-Jean, 13.
Salins, Pont-Mouja.
Sognet, Stanislas, 44.
Thiéry, Notre-Dame, 18.
Thiriet, Source, 49.
Thiriot, Marché, 28.
Thomas, Fayencerie, 8.
Ulz, Carmes, 14.
Vannière, Poissonnerie, 10.
Vautrin, pl. du Marché, 6.
Weiss, St-Nicolas, 5.

Corroyeurs et cuirs.

Blondeau, fr., Hache, 60.
Boulogne, pl. du Marché, 6.
Don, Quatre-Eglises, 21.
Gérard, Ponts, 45.
Perrin, Point-du-Jour, 1.
Pierron, St-Julien, 25.
Pitoy père et Paquet fils, Saint-Nicolas. 54.
Rollot, St-Jean, 55.
Zivi, Notre-Dame, 18.

Corsets (March. de).

Blanpain (Mlle), Carmes, 46.
Boche et Recouvreur (Mlles), place Carrière, 33.
Gaillemain (Mme), Saint-Dizier, 91.
Leclerc-Loquier, Poissons, 2.
Metzner, Raugraff, 6.
Metzner-Portenseigne, Saint-Dizier, 5.
Moulinet, Dominicains, 17.
Noé (Mme), St-Dizier, 6.
Poirson (Mme), St-Dizier, 1.
Viriot (Mlle), pl. Stanislas, 2.

Coton (March. de).

Boppe, Ponts, 25 (teinture).
Elie-Baille fils, Drouot, 4 (teinture).
Paillot fils, St-Jos., 41 (teinture).

Cotonnades (Fab. de).
Guérin-Fillemin, Grève, 22.
Karcher-Luty, St-Dizier, 140.
Lamblin, Grève, 15.
Cotons à broder (Fab. de).
Feys, pl. Lafayette, 17.
Couleurs (March. de).
Antoine, Raugraff, 15.
Boutier-Budin, St-Jeon, 29.
Gille-Martin, pl. St-Epvre, 1.
Grillon (Ve), St-Dizier, 125.
Laval-Perket (Ve), St-Dizier, 99.
Pant, Trois-Maisons, 18.
Patin (Veet fils), Malzéville, 13.
Renauld-Lachasse, rue St-Dizier 109.
Rey et Gérardin, Quatre-Eglises 85.
Streiff, Visitation, 12.
Couronnes funéraires.
Broquet, Dominicains, 38.
Drappier, St-Jean, 57.
Guillomet, St-Georges, 1.
Naudin (Vve), Dominicains, 20.
Schmitt, Dominicains, 55.
Courtiers et représentants de Commerce.
Alexandre, Ponts, 58.
Balme, ruelle du chemin de fer.
Braun, Ponts, 49.
Chevreux, N.-Dame, 46 (grains et farines).
Delcominete, St-Dizier, 99.
François, Bailly, 9. (grains et farine).
Grandœury, pl. des Dames, 19 (grains et farines).
Huin-Martin, faub. Stanislas.
Levavasseur, Dominicains, 110.
Maringer, Chanoines, 2.
Millot, faub. St-Pierre, 4.
Montigny père, Dominicains, 24.
Noel-Noel, Q.-Eglises, 45.
Olry, St-Georges, 9.
Petitcolas, trott. d'Amerval, 4 (liquides).
Schwartz, Ponts, 57.
Sommeillier, St-Nicolas, 38.
Vinchenard, N.-Dame, 54.
Couteliers.
Duprey, St-Dizier, 39,
Gratian, Dames, 34.
Larivière, St-Dizier, 119.
Larivière aîné, St-Dizier, 71.
Larivière, sous la p. St-Nicolas.
Larivière, tr. d'Amerval, 9.
Couvreurs.
Bernet père et fils, Ste-Anne, 13.
Bernard, Charité, 7.
Blaën, St-Julien, 33.
Dure, Moulin, V.-V., 6.
Faure, Opéra, 14.
Germain, Ponts, 74.
Garnier, Ponts, 88.
Larose, Source, 3.
Léonard, Nabécor, 1.
Louis, Source, 45.
Masset, Artisans, 30.
Mourquin fils, Pépinière, 24.
Nicolas, Source, 45.
Onfroy, Boucherie, 2.
Royer, Oratoire, 27.
Crins et duvets (March. de).
Humbert, St-Dizier, 58.
Richard, Raugraff, 16.
Stupfel-Richard, St-Jean, 33.
Terlin-Richard, St-Dizier, 86.
Thiébault (Mlle), St-Dizier, 38.
Thiéry-Bonneville (Mme), Saint-Dizier, 44.
(*Voir Tapissiers.*)
Cristaux, Porcelaine et Faïence (March. de).
Alexandre Hottenger, place du Marché, 16.
Boulanger, Point-du-Jour, 7.
Colle, Raugraff, 14.
Copin, pl. du Marché, 14.
Feillu, St-Georges, 25.
Gallé-Reinemer, Fayencerie, 1, et Primatiale, 1.

Rottmann, G.-Rue (V.-V.), 119,

Cuisinières allant en ville.

Chéry (Mme), c. Léopold, 14.
Fenal (Mme), St-Thiébaut, 5.
Gérardin (Mme), du Rousseau.

Danse (Maîtres de).

Gillot, St-Dizier, 51.
Kelle, Ste-Anne, 16.
Maré (Mlle), Ponts, 9.

Débits de tabacs

(Les débitants vendent des pipes tabatières, etc.)

André, trottoirs Stanislas, 19.
Bastien, Ste-Catherine, 28.
Berguez, Poissonnerie, 21.
Billon, d'Amerval, 15.
Chambry, de Metz, 42.
Chaumont (Vve) et A. Morygendre, Dominicains, 37.
Clément, place Mangin, 28.
Collet (Mme), place Stanislas, 1, papier timbré.
Collot (Vve), r. de la Cour, 1.
Faigle, Quatre-Eglises, 23.
Fevre, St-Dizier, 159.
Galat-Delporte, f. St-Pierre, 62.
Garo, Gr.-Rue (V.-V.), 74.
Gérard, Saint-Jean, 8.
Gudin, Hache, 98.
Guidat, faub. Stanislas, 8.
Houdelot (Vve), St-Dizier, 68.
Lepaix (Vve) Carmes, 1, papier timbré.
Lenoir, faub. St-Pierre, 8.
Marc, Pont-Mouja, 6.
Marcot, place St-Epvre, 10.
Michel, faub. St-Georges, 6.
Moine (fils), Trois-Maisons, 5.
Pernet, St-Georges, 50.
Perrin (Vve), Hache.
Reneaux-Didion, pl. Marché, 9.
Terme, St-Jean, 46.
Tourny, rue Drouot, 1.
Vincent, faub. St-Pierre, 154.

Déménagements (Ent. de).

Darcy, Poissonnerie, 11.
Lehir, Primatiale, 20.
Vuillaume, Mazagran, angle de la place de la Gare.

Dentelles (Blanchisseuses et Repriseuses de).

Boavié (Mme), St-Nicolas, 6.
Crabouillet, Bailly.
Dumet (Mlle), Pont-Mouja.
Ferry (Mme), Ste-Catherine.
Giraudeau, Constitution, 5.
Godard (Lucie Mlle), Grève, 5.
Guerre (Mme), Hache, 22.
Lang-Noël (Mme), St-Dizier, 11.
Lécrivain (Mme), Hache, 39.
Lucas (Mlle), St-Michel, 15.
Masson (Mlle), Raugraff, 13.
Mayer (Mlle), Hache, 38.
Mangin (Mlle), Maréchaux, 8.
Rustan, Fayencerie, 25.
Simon, Pont-Mouja, 4.

Dentistes

Gesnel, Poissonnerie, 5.
Jacquot, p. r. des Carmes, 13.
Lesaing, Montesquieu, 7.
Noël, Pépinière, 15.
Pitoy-Millot, f. St-Pierre, 14.
Schaeffer, r. hôp. St-Julien, 14.

Doreurs et argenteurs sur métaux.

Georges, St-Sébastien, 7.
Kauffer, St-Dizier, 75.
Krantz, St-Georges, 32.
Rollin *, St-Dizier, 25.

Doreurs sur bois.

Berviller, Stanislas, 108.
Fischer, St-Dizier, 135.
Godin, Source, 20.
Grandjean, Stanislas, 12.
Harfort, Stanislas, 38.
Maurice, faub. St-Pierre, 120.
Paulus, St-Michel, 33.
Platard, St-Dizier, 43.
Postel, trottoirs Stanislas, 15.

Draps (Fab. de).

Cerfon, faub. St-Pierre, 120.
Dorr, Tapis-Vert, 18.
Gaudchaux Picard, Montet, 5.
Lenormand, Tapis-Vert, 8.

Olry, faub St-Pierre, 160.

Droguerie médicale.

Antoine Raugraff, 15.
Delcominete, ph.. 4-Eglises, 2.
Martin-Barbier, ph., St.-Diz.61.
Streiff, Visitation, 12.

Droguiste.

Streiff, Visitation, 12.

Eaux gazeuses (V. Limonades gazeuses).

Eaux minérales.

Dépôt, Poissonnerie 21.
Streiff, Visitation, 12.
Vuebat, St-Dizier, 54.

Eclairage.

Constantin frères et Cie, rue de l'Ile-de-Corse, au gaz.
Paut, Tr.-Maisons, 18, à l'huile minérale.
Rey et Gérardin, Quatre-Eglises, 85, à l'huile minérale.

Ebénistes.

Beilhartz, St-Michel, 5.
Cobé, St-Dizier, 119.
Cropsal, Hache, 25.
Dumais Hache, 62.
Georges, Stanislas, 92.
Gottwalles, G.-Rue (V.-V.), 92.
Guyot, Gr.-Rue (V.-V.), 82.
Jacques, Hache, 42.
Jacquemin, f. Ste-Catherine, 27.
Kappe, Hache, 27.
Lamour, St-Georges, 51.
Rouff, Pont-Mouja, 29.
Ratzel, Jeannot, 14.
Rappe, Raugraff, 27.
Sibille, Artisans, 2.
Sibille, de Grève, 20 (fauteuils).
Sommier, Poissonnerie, 9.
Staab, Fabriques, 14
Vincé, St-Nicolas, 24.
Wolff, Artisans, 28.

Emballeurs et layetiers.

Colin, Hache, 42.
Lehir, Primatiale, 20.
Letertre, impasse du Lycée, 5.
Mougenot, pet. r Carmes, 6.
Rosier, St-Nicolas, 54.

Entrep. de bâtiments.

André, Alliance, 10.
Antoine, faub. St-Jean, 8.
Bastien, Jardiniers, 36.
Clausse, Michottes, 11.
Charmey Tapis Vert, 10.
Gracieux, Metz, 1.
Gérard, cours Léopold, 39.
Guinet fils, rue de l'Hospice, 11.
Labouteley, Citadelle, 5.
Levert, f. Stanislas.
Lhulière, des Fabriques, 6.
Sordeillet, Dominicains, 43.
Simette fr., f. St-Pierre, 5 bis.
Simonin, faub. St-Jean, 10.
Tierce, Quatre-Eglises, 42.

Epiciers.

Aimé-Mougenot (en gros), St-Jean, 56.
Antoine, Raugraff, 15 (couleurs).
Antoine jeune, G.R. (V.-V.), 2.
André, faub. St Georges, 9.
Aubertin (Vve), St-Nicolas, 70.
Bagard Fabriques, 22.
Balland, f. Trois-Maisons, 42.
Beau-Vulmont, St-Nicolas, 35.
Blaise-Jeanpert, Stanislas, 21.
Bouchon, faub. St-Pierre, 112.
Chambry, Metz, 42.
Chardot, Haut-Bourgeois, 2.
Charmois, Ponts, 24 (en gros).
Clément, pl. du Marché, 28.
Colin, St-Dizier, 159.
Collieux, Dominicains, 3.
Collot (Vve), de la Cour, 1.
Cosson, St-Jean, 49.
Demaugeot, St-Dizier, 144.
Devisot, faub. St.-Pierre, 4.
Didelot, St-Georges, 7 bis (semences).
Didillon, Maréchaux, 14.
Didion fils, St-Diz , 108 (gros).
Dufour, Stanislas, 92.
Eroux, Stanislas, 29.
Ferry, Hache, 1.
Fourny, Hache, 116.

François, St-Jean, 24.
Gérard, faub. St-Pierre, 56.
Guironet, Montet, 42.
Galat fils, f. St-Pierre, 62.
Gardeil-Didelot (Vve), Lafayette 1, et Monnaie, 2.
Garo-Constantin, Faïencerie, 16.
Garo, Gr.-Rue, V.-Vieille, 74.
Gille-Martin, pl. St-Epvre, 1.
Goughenheim, Carmes, 42, (gros huile et colle forte).
Goulette St-Thiébaut, 26.
Goulette, Carmes, 8.
Grignon, faub. St-Georges, 4.
Guidat, faub. Stanislas, 8.
Hied, f. St.-Pierre, 244.
Huin-Parisot, Gr.-Rue V.-V. 109.
Mans, Saint-Georges, 85.
Hoffer, Poissonnerie, 21.
Hognon, G.-Rue V.-Vieille, 89.
Hubert, St.-Thiébaut, 9.
Henry, f. St-Pierre, 176.
Huel, Dominicains, 21.
Hussenot, Gr.-Rue (V.-V.), 94.
Jacquinot, f. St-Pierre, 70.
Jules Jullier, pl. St-Epvre.
Kirschner, Hache, 100.
Kuntz, St-Georges, 79.
Lafleur, place du Marché, 24.
Laval-Perken (Vve), St-Dizier,
Lemoine, f. des Tr.-Maisons 19.
Loppinet-Boulay, Pont-Mouja, 7 (en gros).
Maginel, Gr.-Rue (V.-V.), 17.
Malgras, St-Georges, 49.
Malgras, St-Nicolas, 1 (from.)
Marc-Jampert, Pont-Mouja, 6.
Marcot, pl. St-Epvre, 10 (gros).
Martin, Porte St-Jean.
Merle, St-Dizier, 143.
Michel, Pont-Mouja, 10.
Miller, St-Nicolas, 90.
Millot-Vincenot, St-Dizier, 131 (en gros).
Millot, Quatre Eglises, 18.
Moisset, Metz, 40.
Navet, f. St-Pierre, 228.
Nicolas, f. St-Pierre, 116.
Parmentier, Carmes, 9.
Peiffer, Hache, 94.
Peignier, St-Dizier, 57.
Pernet, Saint-Georges, 50.
Pernot, Montet, 2.
Pierre Pellorce (Vve), Saint-Nicolas, 84.
Poigné, Ste-Catherine, 3.
Prud'homme, Ponts, 82.
Raybois, St-Georges, 61 (sabots).
Renaud-Didion, pl. du Marché, 9.
Renauld-Lachasse, St-Dizier, 109, et Hache, 50.
Richarmé, Ste-Anne, 14.
Robinet, Quatre-Eglises, 25.
Robinet, Ponts, 17.
Rode, Ponts, 59.
Rogé, nouv. route de Toul, 2.
Royé, Dominicains, 26 (comestibles).
Rouyer, Quatre-Eglises, 75.
Richard, f. St-Pierre, 138.
Simon, Montet, 58.
Simonet, Primatiale, 9.
Simonet, St-Thiébaut, 9.
Streiff, Visitation, 12.
Strœcker-Gédéon (Mme), pl. St-Jean, 51.
Toubhans, Michottes, 7.
Thiéry, Hache, 21.
Toussaint (Vve), Fabriques, 22.
Valot, pl. du Marché, 11.
Vaudré, faub. St-Georges, 2.
Vigneron, f. St-Pierre, 208.
Villeneuve, St-Nicolas, 12.
Vuébat, St-Dizier, 34 (en gros).
Vulmont, pl. du Marché, 7.
Voinier, Gr.-Rue (V.-V.), 125.
Voinier, St-Georges, 77.
Vierling, Ste-Catherine, 45.

Epingliers.

Serrière, Hache, 43.
Vincent, Lafayette, 3.

Escrime (Professeur d')

Cantaud, Hache, 34.

Courtois, St-Joseph, 15.
Gitareau, Ste-Catherine, 22, et Poissonnerie, 19 (salle d'escrime).
Terme, St-Jean, 46.
Voinot, St-Julien, 60, et Pont-Mouja, 15.

Estampes, tableaux et articles de dessin et peinture, etc,

Contal, St-Dizier, 36.
Grandjean, Stanislas, 12.
Stezle, Dominicains, 33.
Wiener aîné fils, Dominic., 53.
Wiener jeune, St-Dizier, 51.

Etoffes (march. d'), **en gros, rouenneries et lainages).**

Beniz-Pernet, pl. du Marché, 26.
Blanchet, Grenet et Sainvanne, rue St-Nicolas, 33.
Baillon, Gr.-Rue V.-Vieille, 93.
Bossu et Bonneaux, St-Nicolas, 3.
Dusserre, St-Dizier, 111.
Fourny et Ce, pl. du Marché, 18.
Lambert et Ce, St-Nicolas, 30.
Margo et Lagresille frères, Tiercelins, 16.
Mathieu et Ce, St-Nicolas, 11.
Rinck aîné, Tiercelins, 15.
Séligmann frères, St-Nicolas, 4.

Etoffes (March. d').

Anthoine, St-Dizier, 59 (confec).
Brille, Stanislas, 3.
Cerf-Caën et Isay, à la ville de Paris, Dominic., 42 (conf.).
Croctaine, St-Thiébaut, 12.
Demange-Crémel, St-Dizier, 50 (conf.) et St-Georges, 13.
Ducret (Mme), Stanislas, 33.
Fèvre (Mlle), St-Dizier, 159.
Fourny, pl. du Marché, 18.
Gaignière et Rollot, St-Dizier, 1 (confection).
Gaillemin, St-Dizier, 91.
Gérard (Mme), Raugraff, 23.
Godard-Bentz, Dominicains, 24.
Guilgot, rue de la Fayencerie.
Hainault-Thouvenin, Raugraff, 19.
Huron, Pont-Mouja, 23 (conf.).
Houlé et Grison, faub. Saint-Pierre, 33.
Joachin-Cochin (au Bon-Pasteur) St-Dizier, 101.
Joseph, faub. St-Pierre, 82.
Goujon-Jolain, St-Dizier, 96.
Guyot, Fayencerie, 3 (sarreaux et conf.)
Lamblin, au Marché-Couvert.
Lardenoy-Maxant, Dames, 28.
Marx-Picard (les fils), St-Dizier, 32 et St-Jean, 5 et 7 (conf. ameublements, tapis).
Noviant, St-Dizier, 85.
Péraux, St-Dizier, 83 (draps pour billards).
Perbal, Fayencerie, 5 (sarreaux et confect.)
Petitdidier, Notre-Dame, 21.
Serrière (Mme), faub. St-Pierre, 140.
Sienne-Barry, St-Georges, 27.
Sonrel-Pretot, f. St-Pierre, 150.
Tonnelier, pl. du Marché, 10.
Villaume et Fiel, St-Dizier, 9.
Wurtz, St-Dizier, 66 (sarreaux et confection).

Equitation.

Boureiff, Jardiniers, 14.

Farines, semoules, etc. (March. de).

Blaise, faub. St-Georges, 10.
Claude (Mlle), St-Dizier 153.
Louis, St-Jean, 52.
Masson, Gr.-Rue (V.-V.), 90.
Mienville, St-Dizier, 144.
Olry, rue St-Dizier, 137.
Ravé, St-Dizier, 151.
Strœcker (Mme). St-Joseph, 51.

Fer (March. de).

Gérardin, St-Dizier, 121.
Gomien-Cabocel, Stanislas, 46.
Leclerc, Gr.-Rue (V.-V.), 80 (fourneaux).

Olry, St-Dizier, 137.
Richier-Raison, St-Georges, 81.
Schwartz, St-Georges, 83.

Perblantiers.

Bala, St-Georges, 40.
Bardot, St-Thiébaut, 11.
Barachain, Charité, 17.
Brunet, Hospice, 13 (pompes).
Carlier, Poissonnerie, 23 (lamp.)
Clément et Riot, St-Michel, 27.
Didon, Jardins, 5.
Didier, Notre-Dame, 24.
Faure, tr. d'Amerval, 13 (lamp.)
Ferriet, Stanislas, 84.
Fosse, St-Dizier, 151.
Fosse, Tiercelins, 6.
Gardel, Gr.-Rue V.-V., 21.
Gilbert, Montesquieu, 10.
Gille, pl. des Dames, 24.
Gognevaut, de Grève, 30 bis.
Guinet, Dominicains, 16.
Hequet, Hache, 102.
Jacques, Carmes, 20,
Leclerc, Poissonnerie, 18.
Lhenry, Pépinière, 11.
Liégey, Ponts, 5.
Martin, Dominicains, 33.
Mayeur, Cloître, 6.
Mercier, St-Dizier, 26.
Naudin, Gr.-Rue V.-V., 12.
Perrin, St-Georges, 70.
Petitdidier, f. St-Pierre, 129.
Picot, Primatiale, 5.
Pillard, Carmes, 2 (lampes).
Roussel, Gr.-Rue V.-V., 97.
Schmitt, faub. St-Pierre, 61.
Théroux, Hache, 26.
Thouvenin, Pont-Mouja, 12.
Tonnelier, Hache, 46 (lamp.)
Toul dit Eugène, Trois-Maisons 99 (pompes).
Toussaint, St-Dizier, 72.

Filature de coton.

Saladin (frères), faub. St-Pierre, 173.

Filature de laines.

Antoine, faub. St-Pierre, 53.
Haillecourt, aux Grands-Moul.
Picard et Cie., id.

Fils de lin, de chanvre et d'étoupes.

Boppe-Cabocel, Ponts, 25.
Elie-Baille (fils), Drouot, 4.
Salmon et fils, Hache, 11.
Salmon aîné, St-Nicolas, 31.
Toussaint, Ste-Anne, 21.

Fleuristes (fleurs artificielles).

Broquet, Dominicains, 38.
Burlet, Stanislas, 40.
Guillomet, St-Georges, 1.
Lorrain (Mlle), Hache, 28.
Perrin, St-Jean, 35.
Schmidt, Dominicains, 35.
Vatelot, Dominicains, 22.

Fondeurs en cuivre.

Bailly, Equitation, 68.
Constantin fils, Ile-de-Corse, 6.
Déniau, St-Dizier, 124.
Vicq, Prairie, 8.

Fonderie en caractères d'imprimerie.

Constantin fils, rue de l'Ile-de-Corse, 6.

Fontainiers.

Babillon, Ruisseau, 95.
Boulard, imp. du Lycée, 2.
Schuzler, Pépinière, 35.
Thiéry, Quatre-Eglises, 79.

Forgerons.

Blahay jeune, rue St-Nicolas.
Boulogne, St-Nicolas, 79.
Humbert, G.-Rue (V.-V.), 133.
Marotte, Boucherie.
Marchal, imp. de l'Etang, faub. St-Jean (en équipages).
Melnotte, Hache, 15 (équip.).
Pelletier, faub. St-Pierre, 104.
Vichard, faub. St-Pierre, 254.

Formiers.

Bourgeois, Pépinière, 5.
Comte, Quatre-Eglises, 35.
Vidart, Hache, 112.

Fourreurs (Voir Pelletiers).

Frotteurs (pour appartements).

Oudot, place St-Epvre, 7.
Pierson, (Gr.-Rue (V.-V.).

Fumistes (Voir Poêliers).

Gants (Fab. de).

Blaise, Stanislas, 9.
Coanet, Dominicains, 61.
Salomon, Equitation, 23.

Gants (March. d.)

Voir bonnetiers, chemisiers, merciers.

Gymnase.

Delagneau, professeur, Callot, 7.

Glaces (March. de).

Harfort, Stanislas, 38 (étamage).
Platard, St-Dizier, 43 (étamage).
Wagner-Remy, St-Georges, 24.

Voir tapissiers.

Grainetiers.

Arnould aîné, rue de Metz, 34.
Arnould jeune, r. Metz, 15.
Dechevraud, St-Jean, 11.
Dermier, Montet, 78 (gr. fores.)
Dermier (Mme), f. St-Pierre, 8.
Jeanmaire, pl. du Marché, 2.
Pierrot, Fayencerie, 23.

Grains et légumes secs (March. de).

Adrien, faub. St-Georges, 26.
Beaujean, id., 23.
Blaise, id., 12.
Bouffin, id., 45.
Dermier, r. St-Dizier, 100.
Grillot, St-Jean, 56.
Malgras, St-Georges, 49,
Papelier, St-Nicolas, 38 (Graines fourragères).
Pernot et Thierry, Hache, 21.
Tiéry et Cie, Tapis-Vert, 3.
Tirlet, faub. St-Georges, 45.

Graniteurs de façades.

Metz (Vve), f. Ste-Catherine, 11.
Vagner, St-Thiébaut, 18.

Graveurs.

Briot, faub. St-Pierre, 105.
Ducret, Stanislas, 35.
Lapaix (Constant), Stanislas, 8.
Marc, Pont-Mouja, 5 bis.
Roch, Stanislas, 11.
Voïard (Mme), Montesquieu, 11.

Horlogers.

Bartel, Gr.-Rue (V.-V.), 97.
Bleber, faub. St-Pierre, 18.
Bouchy, Raugraff, 21.
Catrain, Gr.-Rue (V.-V.), 123.
Cuny, St-Jean, 8.
Daubrée, St-Dizier, 2.
Duron, Ponts, 15.
Gresset, Dominicains, 2 5.
Hémardinquer, St-Dizier, 93.
Herr, Montet, 4.
Hœner, Dominicains, 51.
Laurance, Stanislas, 11.
Liégey, Dominicains, 48.
Louis, St-Georges, 35.
Maxant, St-Jean, 25.
Melingre, Gr.-Rue (V.-V.), 63.
Schmitt, St-Georges, 1.
Steffen, tr. Stanislas, 18.
Suisse, Stanislas, 42.
Thiébaut, St-Dizier, 51.
Tuffier, St-Dizier, 51.

Horticulteurs.

Cronsse, Champ d'Asile, 1.
Défaut, chemin de Saurupt.
Dulot (J.), de Latrie, 3,
Dulot (L.), rue du faub. des Trois-Maisons, 12.
Gloriot, ruelle St-Antoine, 6.
Harmant, p. r. des Nabécor.
Hoffet, Tapis-Vert, 18.
Husson, Jardiniers, 7.
Ingelreist, au Jardin botanique.
Jacquemin, rue de Metz.
Lemoine, chemin de l'Etang.
Lhuillier, Nabécor, 11.
Rondatler, Hospice, 25.
Rœmpler (Louis), Jardiniers, 13.

Hôteliers.

Aubertin (Mlle), (hôtel du Commerce), Carmes, 4.
Bana (hôtel Stanislas), St-Julien, 1.
Bérard (hôtel du Grand-Cerf), St-Dizier, 84.

Carême-Simon, (hôtel de la Ville de Metz), faub. Stanislas, 6.
Despierres (hôtel de l'Europe), Carmes, 5 et Poissonnerie, 31.
Didelot (hôtel de la Poire d'Or), St-Dizier, 136.
Girard (hôtel de la Chartreuse), pl. St-Georges, 101,
Hesse (hôtel de la Tête-d'Or), Ponts, 12.
Hocquard et Petit (hôtel de Paris) St-Dizier, 10 (et hôtel de France), Poissonnerie, 49,
Keller (hôtel d'Angleterre), faubourg Stanislas, 1.
Lenoir (hôtel du Rocher de Cancale, Carmes, 11.
Maginel (hôtel St-Georges), St-Georges, 76.
Porte (hôtel du Nord), Poissonnerie, 17.
Weile (hôtel de Strasbourg), St-Jean, 50.

Houblons (March. de).

E. Lejeune et Cie, Gr.-Rue V.-V.), 11.

Houille et Coke (March. de).

Bentz frères, faub. St-Jean, 2.
Constantin, Ile-de-Corse.
Haldy frères, faub. St-Jean, 10. (représentés par Mathis).
Lamarche et Schwartz, faub. St-Jean, 6 (représentés par Noël Noël).
Olry, St-Dizier, 137.
Schmidborn et Boechling frères, de Sarrebruck, f. St-Jean. 8, représentés par Adam Bécus).

Huiles (Fabr. et march.)

André, r. de Malzéville, 1.
Colson, Ponts, 8.
Dusseaux, Equitation, 9.
Gérardin (Vve), Equitation, 44.
Vlaine et Anthoine, St-Julien, 17 (huiles animales).
Vuébat, St-Dizier, 24 et Equitation, 10.

Illuminations publiques. (Entrepreneurs d').

Carlier, Poissonnerie, 25 (verres de couleur, globes, etc.)
Guilleminot, St-Dizier, 118.

Imprimeurs.

Dard (Vve), Ponts, 4 bis.
Hinzelin et Cie, St-Dizier, 67.
Lepage, Gr. Rue V.-V., 14.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Raybois (Vve), f. Stanislas, 3.
Vagner ✻, Manége, 3.

Ingénieurs mécaniciens.

Chatelain, moulin de Boudonville, 24.

Instruments aratoires. (Fab. d').

C. de Meixmoron-Dombasle fils et M. Noël, Prairie, 4.
Chatelain, Boudonville.
Négler, faub. St-Pierre, 24.

Instruments de chirurgie.

Larivière aîné, St-Dizier, 78.

Jardiniers maraîchers.

Arnould, Hospice, 18.
Auber, f. des Trois Maisons, 66.
Bécherand, Boulevard, 1.
Berson, Trois-Maisons, 79.
Bourgon, Ruisseau, 8.
Bour (G.), Ruisseau, 36.
Bour (P.), de Latrie, 7.
Camsat (paysagiste), Jardiniers, 26.
Cardeur, f. Trois-Maisons, 66.
Catelet (F.), Ruisseau, 77.
Charton, Ruisseau, 59.
Chevrier, chem. de Saurupt, 13.
Dupré (fleuriste), Jardiniers, 13.
Défaut (fleuriste), chemin de Saurupt, 6.
Ducart, Crosne.
François, f. St-Pierre, 112.
Galas, Pont-d'Essey, 58.
Gérard, faub. Ste-Catherine, 49.
Grosjean, Ruisseau, 75.
Husson, (fleuriste), Jardiniers, 7.
Hayard, rue de Metz, 71.

Herbier, Tapis-Vert, 11.
Lefèvre, Cimetière, 6.
Laurent, de Latrie, 15.
Ménager, Nabécor, 13.
Maliveau (J.), Ruisseau, 53.
Nicolas, Prés, 9.
Philippe fils, Ruisseau, 112.
Pécart, Crosne.
Pierron (Vve), Ruisseau, 47.
Poy, Trois-Maisons, 68.
Roy, Ruisseau. 79,
Roy, Malzéville, 29.
Simonin (fleuriste), Nabécor.
Tailleur, N.-D.-des-Anges.
Thiéry (A.), Ruisseau, 104.
Villaume, route de Toul.
Vulmont, Ruisseau, 108.

Jouets (V. Bimbeloterie).

Lampistes (V. Ferblantiers).

Lavoirs publics.

Au Casino, Dominicains, 42.
Baillot, Croix-de-Bourgogne.
Clauss-Latasse, f. St-Pierre, 108.
Daimé, f. St-Pierre, 14.
Drouot, aux Grands-Moulins.
Kagnius, Nabécor, 10.
Kraut, Tapis-Vert, 16.
Jacob (Ve), pl. de l'Arsenal.
Marchal, Pont de Tomblaine.
A la Ville de Lyon, faub. St-Pierre. 22.
Mathiot, fossés de la Citadelle, par la Porte-Neuve.
Robin, Pont-d'Essey.
Sommeiller, Pont de Tomblaine.
Vincent, f. St-Pierre, 84.

Libraires.

Bordes frères, St-Dizier, 161.
Cayon, Stanislas, 10.
Charpin (Mlle), St-Dizier, 14.
Contal, St-Dizier, 56.
Dard (Ve), Ponts, 4 bis.
Fisson (Ve), Maréchaux, 39.
Frichement, pl. St-Epvre, 11.
Gonet (Mlle), Dominicains, 14.
Grosjean (Nicolas), ancienne maison Grimblot et Cie, place Stanislas, 7.
Grosjean-Maupin, trottoirs Stanislas, 16.
Hémery et Mangeot, St-Dizier, 14.
Hiozelin et Ce, St-Dizier, 67.
Husson-Lemoine, d'Amerval, 6 bis.
Moyse, St-Thiébaut (revendeur).
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Renold (Mme), St-Dizier, 45.
Thiéry, Pépinière, 27.
Thomas et Pierron, St-Dizier, 112.
Vagner ✻, Manége, 3.
Vernier, Stanislas, 17.
Wiéner aîné fils, Dominic., 35.
Wiéner, St-Dizier, 51.

Limes (fabricants de).

Champon, Micheau et Cie, St-Nicolas, 98.
Guérin, petite rue St-Pierre, 14.

Limonades gazeuses (Fab. de) et eaux minérales.

Beau-Vulmont, Saint-Nicolas 35 (Dépôt).
Corberon, St-Georges, 87.
Dreyfus, rue des Carmes, 19.
Demangeot, Dominicains, 8.
Garo-Constantin, Faïencerie, 10 (Dépôt).
Gœury, pharmacien, St-Dizier, 21 (eaux minérales naturelles).
Martin-Barbier Saint-Dizier, 61 (entrepôt d'eaux minérales).
Streiff, Visitation, 12 (eaux minérales naturelles).

Lingeries (March. de).

Aubertin (Mme), Hache, 74.
Bardat (Mlle), f. St-Pierre, 12.
Blum, St-Georges, 18.
Chaux (Mlle), St-Dizier, 118.
Colle (Mlle), Raugraff, 17.
Caillot (Mme), Pont-Mouja, 14.
Clause (Mlle), St-Dizier, 114.
Couchot (Mme), Pont-Mouja, 50.
Couchot (Mlle), Stanislas, 37.

Daubremet (Mme), Hache, 29.
Del-Greco (Mme), Hache, 35.
Esselin, place Lafayette.
Grangé, St-Georges, 14.
Hamant, Stanislas, 39.
Hocquet (Mme) pl. St-Epvre, 6.
Hoffmann (Mme), St-Dizier, 14.
Humbert (Mme), Hache, 84.
Huraux (Mme) (deuil), Poissonnerie, 7.
Légitte (Mlle), Dominic., 5.
Lahaye, Saint-Georges, 4 et 6 (spécialité de deuil).
Maire (Mme), Poissonnerie, 3.
Mayeür (Mme), St-Jean, 23.
Marc (Mme), St-Georges, 39.
Royal (Mme), St-Georges. 33.
Spiegel (Mme), St-Dizier, 42.
Thouvenin (Mlle), P.-Mouja, 22.
Villaume et Fiel, St-Dizier, 9.

Lithographes.

Christophe, Dominicains, 42.
Nicolas (Vve), Dominicains, 42.
Prévot, Pont-Mouja, 18.
Stezle, Dominicains, 33:
Vicaire, St-Nicolas, 21.

Livres d'occasion (V. Bouquinistes).

Lits en fer et meubles de Jardin (Fab. de).

Mathieu frères, St-Nicolas, 72.

Loueurs de chevaux et voitures.

Aron (Ch.) hop. St-Julien, 14.
Bulté, pl. des Dames, 20.
Collin-Nicolas, Visitation, 13.
Défaut (Pierre), Bon-Pays, 2.
Jacques, Raugraff, 9.
Mairemengin (Vve), dite Antoine, Bailly, 8.
Marchal, St-Nicolas, 69.
Moreau, Visitation, 3.

Luthiers.

Colin, Stanislas, 15,
Jacquot, Poissonnerie, 19.

Macarons (Fab. de).

Vaguer-Muller (maison des Sœurs macarons), Hache, 10.

Machines à battre les grains (Fab. de).

Hoffmann fr., Stanislas, 53.
Mossu, f. St-Georges, 12.
Négler, f. St-Pierre, 24.

Machines à broder (Fab de).

Hauger et Vassé, f. St-Jean, 9.
Kartz fils, des Jardiniers, 14.

Marbriers.

Bon, Nabécor, 4.
Genet, Notre-Dame, 80.
Levasseur, Drouot, 1.
Huyaux frères, 4-Eglises, 73.
Miller-Thiéry, f. Stanislas, 28.
Martin, f. Stanislas, 60.
Thouvenin, Quatre-Eglises, 61.

Malles (March. de) (Voyez emballeurs).

Mougenot, p. r. des Carmes.

Maréchaux-ferrants.

Beauzelaire, f. St-Pierre, 32.
Bellanger, Notre-Dame, 12.
Bezombe, f. St-Pierre, 9.
Blahay, Thierce'ins, 20.
Blahay, St-Nicolas, 61.
Boniface, Vénerie, 16.
Brod. f. St-Georges.
Couchot, St-Jean, 46.
Ferriet, f. St-Pierre, 30.
Ferriet, f. Stanislas, 54.
Faad, f. St-Pierre, 216.
Henry, f. St-Georges.
Melnotte, Hache, 15.
Melnotte, Bailly, 21.

Marée (March. de).

Bordier fils, Equitation, 24.
Goulon, Marché couvert, 224.
Lenoir, carmes, 11.
Mailon, f. Stanislas, 6.
Ogier (Célestin), Callot, 3.

Mécaniciens.

Georgel, Tapis-Vert, 22.
Hoffmann, Stanislas, 53.
Karst et fils, Jardiniers, 14 bis.
Léonard, place des Dames, 22.
Maire, Jeannot, 15.

Marquant, f. St-Jean, 9
Mégissiers. (V. Tanneurs).
Menuisiers.
Baudra (jalousies), Pépinière, 13
Bicheler, r. de l'Opéra.
Blosse, Pépinière, 18.
Bodin, pl. des Dames, 15.
Braum, f. Stanislas 24.
Breton, Montet, 64.
Bourgon, Metz, 37.
Boulay, Primatiale, 18.
Collignon, Quatre-Eglises, 41.
Cachelain, r. hôp. St-Julien, 6.
Chateau, Primatiale, 8.
Clausse, Jardins 7 (en équip.).
Clément, f. St-Pierre, 65 bis.
Comès f St-Georges, 8.
Comte, Montesquieu. 25.
Couchot, Pont-Mouja, 30.
Courteaux, Gr.-Rue V.-V., 46
Darcy, Poissonnerie, 15.
Driant, Stanislas. 92.
Esselin, Charité, 2.
Ferry, Ste- Catherine, 18.
Ferry, St-Nicolas, 74.
Guyat, St-Nicolas, 21.
Guerbert. Grève.
Gérard, St-Nicolas, 35 bis.
Guerillot, Pépinière, 17.
Guillaume, f. 3-Maisons, 52.
Guinet, Bailly, 8.
Guinet, Manége, 6.
Henry, Tanneries, 14.
Hody, Pépinière.
Hoquart, Gr.-Rue V.-V.
Houdelot, Grève, 25.
Journal, de Malzéville.
Journée, Grève, 33.
Krempff, Michottes, 1.
Lambert, Hache, 13.
Lecarme, p. r. des Carmes, 11.
Leblanc, Quatre-Eglises, 1.
Lerlerc, Jardiniers, 23.
Mathieu, Hospice, 58.
Marchal, Boucherie, 18.
Maire, Notre-Dame, 92.
Marchal, Drouot, 8.
Mathieu, Gr.-Rue V.-V., 45.
Mayer, Pépinière, 1.
Mayer, St-Julien, 8.
Meunier, Jardins, 9.
Meunier, Manége, 6.
Mosmann, St-Nicolas, 57.
Nicolas, Gr.-Rue V.-V., 65.
Nocus, Tapis-Vert, 6.
O-y, rue de Grève, 17.
Patotte, Equitation, 46.
Pellet, St-Nicolas, 76.
Pilloy, de Metz, 3.
Rivière, Pichon, 1.
Roland, Gr.-R. (V.-V.), 75.
Respert, Jeannot, 15.
Sauvage, Quatre-Eglises, 26.
Sevelle, Hache, 42.
Silvestre, Ponts, 100.
Simon, Citadelle, 4.
Simon, de l'Hospice, 6.
Tarillon, Ponts, 88.
Thiébaut, Montet, 24.
Vincent, Haut-Bourgeois, 7.
Merciers.
Abler, St-Georges, 8 (canevas).
Albert-Albert, Saint-Nicolas, 13 (gros).
Bajolet-Fèvre, St-Dizier, 69.
Bienfait (Mlle), Dominicains, 20.
Brohard, Ponts, 4.
Buineau, Stanislas, 36 (quinc.).
Callier fils et Jehan, St-Nicolas, 39 (gros).
Claude (Mlle), Dominicains, 46.
Daubremet, St-Thiébaut, 13.
Dejust-Thouvenin, St-Dizier, 77.
Desfossez-Collenot, St-Dizier, 3.
Donnat, St-Dizier, 48.
Ducret, Stanislas, 33 (et blanc).
Durant (Ve), f. St-Pierre, 144.
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9 (gros).
Fèvre (Mlle), St-Dizier.
Gaiffe (Mme), G.-Rue (V.-V., 76.
George-Welter, Dominic., 31.
Grosdemange, St-Dizier, 40.
Guyot, Saint-Dizier, 92.

Hemery et Mangeot, St-Dizier, 18 (gros et quincaillerie).
Jacques, Fayencerie, 15.
Larcher, Ponts, 14 (en gros).
Laboulé (Mlles), Stanislas, 14.
Lesongeur, Pont-Mouja. 1.
Lhomme (Mlle), faub. Saint-Pierre, 50.
Mathis, pl. du Marché, 12.
Maupin, Raugraffe, 5.
Maxant, Dames, 23.
Maxant, St-Jean, 25.
Meyer et Bécus, St-Dizier, 127 (gros et quincaillerie).
Meynière (Mme), d'Amerval, 7.
Michel et Guyot, St-Nicolas, 7 (gros).
Monin (Mlle), Quatre-Eglises, 14.
Nicolas-Mathieu, Dominicains, 36 (quincaillerie).
Oudin, pl. du Marché, 1.
Pierron, Gr.-Rue V.-V., 68.
Racadot. Pont-Mouja, 8.
Rénold (Mme), St-Dizier, 45.
Richelet-Débur, place du Marché, 20.
Romary, Ste-Anne, 27.
Roger (Mlle). G.-Rue V.-V., 68
Rouyer (Ve), id., 6.
Sabde (Mme), St-Dizier, 138 (canevas).
Simonet, St-Dizier, 229.
Valentin, St-Dizier, 28 (quinc.).
Veille, St-Jean, 41 *ter*

Meubles (March. de).

Demange, pl. du Marché, 50.
Deny-Lambert, Ponts, 18.
Frichement, pl. St-Epvre, 11.
Georges, Quatre-Eglises, 14.
Gouvernel, St-Dizier, 58.
Humbert, Raugraff, 16.
Husson, rue St-Epvre.
Lamour, St-Georges, 53.
Leblanc, Quatre-Eglises, 1 bis.
Majorelle, St-Dizier, 25, meubles plaqués).
Marchal. St-Dizier, 111.
Moulin, des ponts, 4.
Renaud, pl. St-Epvre.
Rouf, Pont-Mouja, 29.
Staub, pl. St-Epvre.
Trabraise, d'Amerval, 11.
Vermandé, St-Dizier, 139.
Weill, Raugraff.

Meuniers.

Adrien, St-Georges, 24.
Belz, moulin Didion.
Grégoire frères, aux Grands-Moulins et f. St-Georges, 5.
Munich et fils, aux Grands-Moulins, n° 12.
Zirquer, St-Thiébaut, 39.

Modes (march. de).

Alnon, Pépinière, 15.
Bernard (Mlle), Constitution, 17
Bernier, Gr.-Rue V.-V., 74.
Chatelain (Mlle A.), Dominic. 41.
Chrétien (Mlle), St-Dizier, 97.
Demange, St-Dizier, 38.
Georgel (Mlle), Dominic., 10.
Grangé (Mme), St-Georges. 14.
Humbert (Mme), Haehe, 84.
Jacques (Mlle), Stanislas, 19.
Kockler (Mme), St-Dizier, 104.
Krantz (Mme), Pont-Mouja, 9.
Lang-Roger (Mme), St-Dizier, 1
Laure (Mlle), pl. Stanislas, 14.
Lentretien (Mlle), St-Georg., 23
Lepoire (Mlles), Pont-Mouja, 39
Louis (Mlle), St-Georges, 7 bis.
Mercier (Mlle), St-Georges, 13.
Meunier (Mme), St-Dizier, 119.
Moulins (Mlle), Dominic., 35.
Navarre et Soyer, pl. Stanisl., 1.
Odille (Mlles), St-Jean, 5.
Picot, St-Dizier, 70.
Poirier (Mme), tr. Stanislas, 17.
Rondelet-Bekes (Mme), Saint-Georges, 12.
Spiegel, St-Dizier, 46.
Streiff (Mlle), Dominicains, 45.

Mouleurs en plâtre.

Biagoni, rue de la Charité, 9.
Bianchi, Artisans, 22.

Del-Gréco, Primatiale, 2.
Dominique, Ste-Anne,
Méline, de la Charité.

Musique (copistes de).

Dumont, Alliance, 19.
Fidel, rue des Maréchaux, 17.
Humbert, Derrière, 8.

Musique (maîtresses de)

Mesdames :

Barthélemy, Quatre-Eglises, 6 (piano).
Colin, f. St-Pierre, 105 (piano).
Dieudonné, Poisson., 49 (chant).
Favre, c. Léopold, 14 (piano, chant).
Gerbaut (Mlle), Manége, 11.
Gérold, Q.-Eglises, 44 ((piano.
Gilbert, c. Léopold, 8 (piano).
Hesse, St-Nicolas, 26 (piano).
Debrun, St-Georges, 5 (piano).
Legros, impasse du Lycée, 4 (piano, chant).
Masson, St-Michel. 25 (piano et harpe).
Mathis, Poisson., 9 (piano).
Moitrier, faub. St-Pierre, 134 (piano).
Moulins (Amélie), St-Dizier, 36 (piano).
Ory (Mme), Pépinière, 11 (piano).
Sommier (Mlle), Poisson., 9.
Stezle (Mme Charles), St-Nicolas, 19 (piano).

Musique (March. de).

Martin-Claudon (Mme), Stanislas, 64.
Paulus (Mme)), tr. Stanislas, 23

Musique (professeurs de).

Batta, Tiercelins, 42 (piano).
Bernier, St-Jean, 32 (trompe).
Buroc, St-Nicolas, 34 (cor).
Chardard, Gr.-Rue V.-V, (flûte).
Dumont. d'Alliance, 19 (violon).
Gandoin, Grève, 17 (piano et solfége).
Gérold, Q.-Eglises, 44 (flûte).
Gitaro, Ste-Cather. (ophicléïde).
Grosmann, Metz, 44 (piano).
Hesse, St-Nicolas 26 (piano).
Humbert, Derrière, 8 (piston).
Kohler, Pépinière, 4 (violoncelle et harmonie).
Kuschnick, Pépinière, 27 (piano et hautbois).
Legros, impasse du Lycée, 4 (violoncelle).
Mangin, Ponts, 26 (Violon).
Metzner, place des Dames, 17 (piano et solfége).
Moulins, père et fils, St-Dizier, 36 (violon).
Nicolaï, Gr.-Rue V.-V., 76 (cor).
Picoret, Montet, 36 (trompe).
Riesam, Pépinière, 11 (piston).
Rigand, Source, 16 (piano).
Rubins, Carmes, 34 (chant).
Thibaut, Monnaie, 3 (violon, piano, accompagnement).
Thomy, pl. Stanislas, 5 (violon).
Thouvenot dit Mathieu, Saint-Joseph, 17 (flûte).

Natation (prof. de).

Antoine, Montet, 38.
Breton, aux Grands-Moulins.
Capelet, Ste-Anne, 15.

Naturalistes-Empailleurs.

Desfaudais, d'Amerval, 5.
Gustave-Mayer, pl. de Grève, 7.

Opticiens et fabr. d'instruments de précision, etc.

Deschiens, Dominicains, 39.
Gaiffe, Stanislas, 18.
Humblot, Poissonnerie, 13.

Orfèvres.

Alexandre, Fayencerie, 25.
Blondin, Fayencerie, 6.
Butte et Laurent, St-Georges, 26 (bronzes d'art).
Georges, St-Sébastien, 7.
Kauffer (racc.), St-Dizier, 75.
Krantz, St-Georges, 32.
Lutz, pl. Stanislas, 1.
Marchal, St-Dizier, 47.
Martin, St-Dizier, 37,

Pierron, St-Georges, 25.
Rolin, d'Amerval, 8.
Royal, St-Georges, 33.
Schmitt, St-Georges, 15.
Tuffier aîné, St-Dizier, 51, (bronzes d'art).

Organistes.

Bardy (Mme), Grève, 34.
Collin, faub. St-Pierre, 56.
Cuvillier (Mlles), Q.-Eglises, 49.
Gigout, pl. Cathédrale, 54.
Guillemin, Charité, 2.
Hesse, St-Nicolas, 26.
Maurice, Tiercelins, 14.
Rigaud, Source, 16.

Orgues (facteurs d').

Cuvillier, Quatre-Eglises, 49.
Koehlaper, Montet, 10.
Larinbourg, Pont-Mouja, 4.

Orges de brasseurs (mar. d').

Lorentz et Bonnette, Saint-Dizier, 142.

Ornements d'Église (mar. d').

Cauzier-Lahaye, St-Nicolas, 31.
Roy, St-Nicolas, 20.
Thomas et Pierron, St-Dizier, 112.
Volfrom, St-Dizier, 117.

Ornements d'architecture en relief.

Briot-Détrois, f. St-Pierre, 105.
Canaux fils, Equitation, 6.

Ouate (fabr. de).

Duré et Cie faub. St-Pierre, 71.
Paillot, St-Joseph, 41.
I.-U. Wild, St-Nicolas, 41.

Paillassons ou tapis de pailles et joncs (Fab. de).

Horbia, Notre-Dame, 108.
Troyard, p. r. St-Pierre, 10.

Pains-d'épices (Fab.).

Lefèvre-Denise, St-Dizier, 55.
Cherrier-Kuntz, St-Dizier, 79.

Papetiers (V. relieurs).

Caye, rue St-Dizier, 15.
Contal, St-Dizier, 36.
Serrière, Fayencerie, 18.
Stezle, Dominicains, 33.
Vernier, Stanislas, 17.
Wiener aîné fils, Dominic., 53.
Wiener jeune, St-Dizier, 49.

Papiers de couleur et de fantaisie.

Huin-Thervay, chemin de Saulrupt, 5 (papiers marbrés).

Papiers (en gros), (mar. de).

Bontoux, St-Dizier, 114.
Contal, St-Dizier, 36.
Ravaillier et Boulanger, Saint-Dizier, 101.
Valentin, r. des Carmes, 31.

Papiers de tenture, (March. de).

Kesler, Hache, 49.
Lardenoy, Stanislas, 19.
Royer, St-Georges, 52.
Simonin-Bouchon, St-Dizier, 1.
Silvestre, Point-du-Jour, 2.

Parapluies (Fab. et marc. de).

Berger, St-Jean, 11.
Chassant, Quatre-Eglises, 45.
Chassant, St-Dizier, 41.
Coquard, Gr.-Rue (V.-V.), 84.
Couchot, Stanislas, 31.
Faintreny, Dominicains, 45.
Fressez, d'Amerval, 1.
Giroudoux, Trois-Maisons, 4.
Liberthiot, Dames, 23.
Renauld, St-Dizier, 71.
Taisse, St-Dizier, 55.
Thouvenin, St-Georges, 18.

Parfumeurs (V. Coiffeurs).

Passementiers.

Charleville, Pont-Mouja, 25.
Claudin, Stanislas, 20.
Naudin (Vve), Dominicains, 20.

Pâtes à papier.

Lardenois, aux Grands-Moulins.

Pâtissiers.

Adam, f. St-Pierre, 26.
Bellot, St Epvre, 4.
Briam, faub. St-Pierre, 32.
Charles, St-Georges, 15.
Cherier-Kuntz, Fayencerie, 11.

Colin, faub. Stanislas, 10.
Culmann, St-Georges, 29.
Driau, St-Georges, 8.
Léger, faub. Stanislas, 7.
Froment, St-Dizier, 27.
Gérardin, tr. Stanislas, 15.
Gouy, pl. du Marché, 20.
Jacques Blin, Stanislas, 7.
Lebègue-Courbe, Dominic., 4.
Louis, Dominicains, 34.
Madelin, Dominicains, 40.
Reuther, St-Dizier, 131.
Schweninger, St Julien.
Tassin, Gr.-Rue (V.-V), 76.
Vagner-Muller (Sœurs macarons), Hache, 10.
Vancaster, pl. St-Epvre, 12.

Pédicure.

Eblin, Carmes, 16.

Peignes (Fab. de).

Grocaut, f. St-Pierre, 142 (réparation : peignes d'écaille).

Peintres (V. Artistes peintres).

Peintres décorateurs et en bâtiments.

Balthazard, Didion, 16.
Bastien, Ste-Catherine, 14.
Beauzelaire, Hache, 25.
Bertaut, Derrière, 31.
Carro, Pont-Mouja, 20.
Chappé, Stanislas, 94.
Charbonnier, Quatre-Eglises, 58.
Demouzon, G.-R. (V.-V.), 30.
Durandel, G.-R. (V.-Vieille), 93.
Gandoin, St-Julien, 21.
Godard, Quatre-Eglises, 25.
Gény, pl. des Dames, 21.
Huin, Stanislas, 24.
Henry, Pont-Mouja, 16.
Henry, Hache, 17 (stores).
Hœner, faub. St-Pierre, 31.
Isaïe père et fils, Drouot, 8.
Jacolot, Ste-Catherine, 26.
Jeandelize et Voëlker, Pépinière, 33.
Laurent, Grève, 5.
Limon, G.-R. (V.-V.), 29.
Mathieu, c. Léopold, 33.
Mathis, St-Nicolas, 98.
Nicolas, Ponts, 15.
Parpaite, Dominicains, 40.
Peignier, pl. St-Epvre.
Petitmengin, Monnaie, 3.
Pierron, Ponts, 62.
Ricard frères, Source, 15.
Sabry, Source, 15.
Schmitt, faub St-Pierre, 84.
Thiébaut, Quatre-Eglises, 61.
Vincent, Ponts, 63.
Weissembach, Boucherie, 6.

Peintres en cheveux.

Delaval fils, Lafayette, 4.
Duplessis (Mlle), Carmes, 23.
Paquotte, Stanislas, 46.

Peintres en équipages.

Bauzelaire, St-Nicolas, 32.
Balthazard, Manége, 15.
Laurent, Fabriques, 26.
Petitmengin, Monnaie, 3.

Peintres sur verre.

Harfort, Stanislas, 38.
Hœner, f. St-Pierre, 31.
Remy, du Montet, 15.
Rives, p. r. St-Pierre, 27.

Pelletiers-Fourreurs.

Beller, Dominicains, 22.
Dechevrand, St-Jean, 11.
Gœrlacher, St-Dizier, 30.
Hoffmann, St-Dizier, 14.

Pépiniéristes.

Arnould aîné, Metz, 34.
Arnould jeune, Metz, 15.
Calimbre-Husson, Jardiniers, 7.
Camsat (pays.), Jardiniers, 26.
Dermier, Montet, 78 (dessinateur de jardins).

Photographes.

Barthélemy (Mlle), Quat.-Eg., 6.
Chatelain (Mlle), Dominic., 20.
Cayon fils, Stanislas, 28.
Gesuel (Mlle), Poissonnerie, 5.
Odinot, St-Dizier, 150.
Olivier, Stanislas, 90.
Perrin et Schahl, St-Dizier, 140.

Peultier, Dominic., 15.
Thiriot, Notre-Dame, 44.
Thorelle, Stanislas, 20.

Pianos (Facteurs de).

Folz, Pépinière, 26.
Jacquot, Poissonnerie, 19.
Mangeot frères, Constitution, 9.
Staub-Warneck, f. Stanislas.

Pierres à rasoir (March. de).

Wagner, f. St-Pierre, 117.

Pipes (March. de).

(Voyez débitants de tabacs).

Lapaix (Vve), Carmes, 1.
Liégey-Bocquet et Lacour, pl. St-Epvre (gros).
Mory, Dominicains, 37.
Lamotte, f. St-Pierre, 40 (Fab.)
Walscher, Quatre-Eglises, 30 (gros).

Placages (March. de).

Martin, Ponts, 92.
Majorelle, St-Dizier, 25.

Placement de domestiques.

Fimeyer, St-Jean, 8.
Haroux, Ponts, 6.
Jeandel, Quatre-Eglises, 15.
Sabry (Mme), Source, 15.
Sevé (Mme), Maréchaux, 35.

Planches et bois (March. de).

Barbas, Pont-d'Essey, 35.
Blaisse, Pont-d'Essey.
Claude, Equitation, 60.
Delsop, f. St-Georges, 10.
Fournel, f. Saint-Pierre, 37.
François, Montesquieu, 2.
Gérard, pl. Stanislas, 5.
Hoffet, Tapis-Vert, 18.
Jullien-Deschiens, Poisson., 36.
Mangeot, r. de Toul, 10.
Paquet, r. de Malzéville, 20.
Pilloy aîné, Metz, 3.

Plâtres (Fab. de)

Fournel, f. St-Pierre, 37.
Marcot, Gr.-Rue (V.-V.), 13.

Plâtriers.

Canaux, Quatre-Eglises, 54.
Canaux fils, Equitation, 6.
Cheminade, Notre-Dame, 42.
Félix, Primatiale, 20.
Flageollet, pl. de Grève, 13.
Gillet, pl. des Dames, 12.
Guillaume, Grève, 42.
Guillaume, Quatre-Eglises, 41.
Guillaume fils, Hôp.-Militaire, 1.
Gérard, Point-du-Jour. 1.
Labroche, pl. de Grève, 14.
Marc, Charité, 14.
Martin, Ponts, 63.
Méline, Charité, 12.
Morius, f. des 3-Maisons, 23.
Petit, Primatiale, 11.
Poirel, faub. des 3-Maisons, 42.
Tonichon, pl. St-Epvre, 3.

Poêliers.

Bouret, Pépinière, 1.
Bouret, Raugraff, 3.
Colin, Carmes, 13.
Courcelles, Raugraff, 27.
Husson, Lafayette, 6.
Roux-Martin, St-Thiébaut, 12.

Pompiers (V. Ferblantiers).

Bala, St-Georges, 40.
Brunet, Hospice, 13.
Larivière Montet, 8.
Tonnelier, Stanislas.

Potasse.

Jules (fab.), Nabécor (dépôt de cendres pour engrais).

Poterie (Fab. de).

Weissemburger, Fabriques 2.

Produits chimiques et couleurs.

Antoine, Raugraff, 15.
Bouttier-Budin, St-Jean, 33.
Grillon (Vve), St-Dizier, 123.
Laval-Perken (Ve), St-Dizier, 99.
Marcot, Gr.-Rue (V.-V.), 13.
Paut, f. des Trois-Maisons, 18.
Patin, rue de Malzéville, 15.
Rey et Gérardin, 4-Eglises, 83.
Streiff, Visitation, 12.

Professeurs et répétiteurs.

André (dessin), Raugraff, 11.
Barthélemy, Quatre-Eglises, 6

(littérature).
Basse, Pont-Mouja, 25 (littérature et langues anciennes), préparation au baccalauréat).
Benoît (Mlles), pl. des Dames, 14 (littérature).
De Roche du Teilloy (Alex.), f. Stanislas, 33 (langues anciennes et littérature).
Dupeux, f. St-Pierre, 73 (sciences et lettres).
Edwards, Pépinière, 15 (anglais).
Forfilier, Opéra, 15 (latinité).
Fribourg (Mlle), Montet, 48 (allemand).
Gaving (Mme), r de l'Hospice, 13 (anglais).
Gérard, St-Jean, 12.
Hégewald, Alliance, 7 (anglais).
Jeandidier (Mlle), Point-du-Jour, 4 (littérature).
Legoff (Langues anciennes), G.-Rue (V.-Vieille), 73.
Moitrier (Mlle)], f. St-Pierre, 154 (littérature).
Nebelung, pl. de l'Arsenal, 11 (anglais et allemand).
Orny (Mlle), faub. Stanislas, 79 (littérature).
Ratisbonne, Carmes, 42 (allem., anglais).
Riemann, Hospice, 13 (allem.,
Rigaud (traducteur juré pour l'allemand), Source, 16.
Scholderer (Mlle), Point-du-Jour 8 (allemand).
Schouver, Alliance, 13 (all., dessin).
Sesselmann, rue du Château-Carré, 6 (allemand).
Tabeillon, f. St-Pierre, 175.
Valentino (allem.), Carmes, 14.
Vidard (Mlle), Saint-Nicolas, 3 (all., dessin et littérature).
Vathelot, St-Georges, 6.
Wolff, Tiercelins, 26.

Poudrette.

Krauth, Tapis-Vert, 16.

Quincailleries.

Allard frères, Pont-Mouja, 22.
Botta, St-Georges, 7.
Boyer, St-Jean 8.
Caye, St-Georges, 9.
Feillu, St-Georges, 23 (fine et fantaisie).
Fèvre et Demange, St-Nicolas, 9, (demi-gros).
Lacour-Beurné (Vve), Stanislas, 34, (fine et fantaisie).
Larcher, Ponts, 14 (en gros).
Lassalle, faub. St-Pierre, 24.
Leclerc, Gr.-Rue (V.-V.), 80.
Richier-Raison, St-Georges, 81.
Travers, St-Georges, 51.
Vaxelaire, Fayencerie, 19.

Rampiste.

Sibille, St-Thiébaut, 28.

Relieurs.

Alison, Maréchaux, 24 (régleur).
Antoine, St-Nicolas, 73 (cartonnage, et brochage).
Caye, St-Dizier, 15.
Cayon jeune, Stanislas, 28.
Contal, St-Dizier, 36.
Danzeisen (Louis), St-Julien, 39.
Herbée, St-Dizier, 75.
Lallement, 4-Eglises, 41 (régl.)
Lebel, Charité, 3.
Pierre, Gr.-Rue (V.-V.), 63.
Roux, Bailly.
Senef, Grève, 30 bis.
Serrière, Fayencerie, 16.
Simon, Montesquieu, 25.
Vernier, Stanislas, 17.
Wiener aîné fils, Dominc., 53.
Wiener jeune, S.-Dizier, 51.
Westermann, St-Jean, 56.

Rempailleurs de chaises.

Aubertin, Jeannot, 6.
Dumont, Hache, 7,
Edelblonde, Saint-Nicolas, 87.
Jacquet, Artisans, 52.
Magnier, Jardins, 7.

Repasseuses (Mesdames :
Boulay, Hache, 21.
Brémac (Cécile), Gr.-Rue Ville-Vieille, 14.
Brullard, Poissonnerie, 17.
Bouyssou, Source, 29.
Courrière. St-Nicolas, 12.
Charles, des Dames, 23.
Chicard, Fayencerie, 25.
Gauthier, impasse du Lycée, 13.
Fleurichon, Hache, 39.
Gillet, pl. des Dames, 12.
Godard, St-Dizier, 119.
Lamblin, f. St-Pierre, 47.
Mansùy, Source, 11.
Nicolas-Picot, pl. Stanislas, 3.
Péhan, Stanislas, 16.
Picot, St-Nicolas, 6.
Patrice, Pont-Mouja, 22.
Pierre (Ve), id. 5.
Vincent, Montesquieu.

Restaurant à la carte.
Baudot (café Stanislas), place Stanislas, 9 (salons de société).
Simon (café St-Dizier), St-Dizier, 130.

Restaurateurs.
Banna, Hosp. St-Julien, 1.
Borin (Ve), f. Stanislas, 31.
Cauvin, Poissonnerie, 29.
Desbarre, Quatre-Eglises, 6.
Dumaine, St-Jean, 52.
Décharme, Sapin. 25.
François, Stanislas, 70.
Génin, Source, 5.
Gonzeler, pl. St-Epvre, 9.
Granger, f. St-Jean, 14.
Guilminot, f. St-Jean, 12.
Joly, f. Stanislas, 11.
Lairitz, St-Jean, 39.
Lavocat, Gr.-Rue V.-V., 59.
Lecuy, f. Stanislas, 14.
Lenoir, Carmes, 10.
Lenoir, St-Nicolas, 10.
Louis, Maréchaux, 19.
Mangin, Fayencerie, 18.
Marchal, Grève, 19.
Ogier (Célestin), rue Callot, 3.
Ollier, Poissonnerie, 37,
Saumier, f. St-Jean.
Terrant, St-Jean, 34.
Vassord, au buffet de la gare.

Revendeurs V. Meubles, March. de).

Rubanneries (V. soieries).

Sable (March. de).

Sacs et Bâches (Fab. de).
Salmon et fils, Hache, 11.
Sommeillier (F). représentant, St-Nicolas, 38.

Sangsues (March. de).
Beffeyte, St-Dizier, 153 (gros et détail).

Savons (Fab. de).
Baradez frères, Montet, 6.

Sculpteurs.
Antoine, f. Stanislas, 42.
Cornille, pl. Stanislas, 12.
Darbelet, Quatre-Eglises, 61.
Jiorné-Viard, Maréchaux, 21.
Lépy, Gr.-Rue V.-Vieille, 98.
Laurent aîné, Montet, 19.
Laurent jeune, Bellevue, 8.
Martin, f. Stanislas, 60.
Massonnet, Ruisseau, 78.
Paulus, St-Michel, 33.
Pillement, Metz, 44.

Sel (Vente et dépôts de).
Aimé-Mougenot, St-Jean, 58. (saline de Sommerviller).
Beau, f. St-Jean, 4 (saline de Rosières-Varangéville).
Boppe, Ponts, 25 (saline de Saléaux).
Delcominete, St-Dizier, 99.
Marcot, G.-Rue V.-V., 13.

Selliers-Carrossiers.
Benzenger, Pépinière, 23.
Grandpierre, St-Dizier, 157.
Henry, Visitation, 6.
Jacquemin, St-Jean, 40.
Ledez, Gr.-Rue V.-V., 91.
Liégey, Stanislas, 52.

Maître d'hôtel, St-Dizier, 126.
Perrin, pl. St-Georges, 89.
Walter, Constitution, 7.
Walter, Visitation, 12 bis.

Serruriers.

Allard, St-Thiébaut, 25.
André, f. Saint-Nicolas, 78.
Bassinot, Notre-Dame, 36.
Benoît, Poissonnerie. 15 (ornements en fonte).
Blouet, Michottes, 5.
Buisson, St-Michel, 2.
Claudot, Jeannot, 7.
Cornibé, rue de la Pépinière.
Cuinat, Visitation, 31.
Dégu, Point-du-Jour, 3.
Daneker, Primatiale, 15.
Goulette, f. des 3-Maisons, 46.
Grignon, Grève, 7. (tôlerie pour brasseries et autres usines).
Haillecourt, St-Jean, 32,
Henry, Bailly, 19.
Henry, St-Julien, 11.
Husson, St-Georges, 75.
Jacquet, Quatre-Eglises, 22.
Janin, Source, 17.
Journal fils, Cheval blanc, 7.
Kuntz, St-Julien, 29.
Lacroix, f. St-Pierre, 11.
Lallemand, St-Dizier, 128.
Lamarque, Gr.-Rue V.-V., 77.
Larivière, Montet, 8.
Lenoir, Carmes, 28.
Leclerc, Gr.-Rue V.-V., 80.
Lefèvre. Tiercelins, 4.
Lestaudin, Salpétrière, 1.
Liégey, Malzéville, 5.
Mainbourg, St-Thiébaut, 33.
Maire, Jeannot, 15.
Marotte, faub. St-Pierre, 120.
Munier, f. St-Pierre, 7.
Maugué, Trois-Maisons, 5.
Perrin, rue hôp. St-Julien, 4.
Poirel-Kuntz, Pépinière, 19 (coffres-forts).
Richard, Maréchaux, 13.
Rolland, Derrière, 37.
Rolland, Hache, 56,
Thiébaut, f. Ste-Catherine.
Thierry, cours Léopold, 29.
Tisserand, p. r. des Carmes, 11.
Mathis, Gr.-Rue (V.-Vieille), 129.
Zimmermann, Hache, 18.
Zimmermann, Pont-Mouja, 2.

Servants de table et de soirées.

Alexandre. f. de Metz.
Chéri, cours Léopold, 14.
Huin (Pierre), Pépinière, 38.
Pierre, Montesquieu, 14.
Pierre, Alliance, 7.
Reyamont, Ponts, 28.

Soierie. rubanerie et articles de modes (March. de).

André-Pierron, St-Dizier, 4.
Belleville, Tiercelins, 24 (gros).
Bloch, Dominicains, 41.
Bourdon, trottoir d'Amerval, 4.
Grosdemange, St-Dizier, 40.
Labonté (Mlles), Stanislas, 14.
Lahaye, St-Georges, 4 et 6.
Lévy (A.), St-Nicolas, 4 (gros).
V. march- d'étof. et merciers.

Sonnerie électrique (Fab. de).

Benoît Poissonnerie, 15.

Tabacs (V. Débitants de).

Tailleurs.

Bentz, Pont-Mouja, 28.
Bardin, Saint-Jean, 22.
Barthelmé, St-Nicolas, 6.
Beauguillaume, St-Dizier, 77.
Bée, St-Georges, 75.
Belhomme, trot, Stanislas, 1.
Bernauer, St-Dizier, 13.
Bracard, Trois-Maisons, 14.
Clément, Hache, 54.
Colin, Notre-Dame, 72.
Dollot, St-Dizier, 17.
Dick, Stanislas, 48.
Dron, Haut-Bourgeois, 25.
Etienne, Tiercelins, 14.

Félix, St-Dizier, 52 (hab. con.)
Franck, Dominicains, 2 (hab. conf.)
Garceaux, St-Dizier, 47.
Gauthier, St-Dizier, 29.
Grignon, tr. Stanislas, 28.
Henry, Dominicains, 23.
Helt, Monnaie, 6.
Host, Poissonnerie, 14.
Houillon, Maréchaux, 12.
Jacquet, St-Pierre, 4.
Kany, Gr.-Rue V.-V., 3.
Kloster, St-Nicolas, 59.
Laurent, Gr.-Rue V.-V., 16.
Lennert, pl. du Marché, 5.
Lescar, Artisans, 37.
Lichtemberger fils, Hache, 74.
Malette, Fayencerie, 2.
Martin, Metz, 36.
Martin, St-Dizier, 89 (habillem. conf.)
Martin, Fayencerie, 9 habillem. conf.)
Michel, Gr.-Rue V.-V., 29.
Massenet, Gr.-Rue V.-V., 45.
Mathis, St-Georges, 11.
Mayer, St-Dizier, 8.
Meinote. d'Amerval, 2.
Margonnet, pl. du Marché, 3.
Meyer, St-Dizier, 116.
Olivier et Cie, Ste-Catherine, 43.
Papé, Stanislas. 5.
Parisot-Vallette, Poissonn., 4.
Pompey, Constitution, 19.
Bappert, Poissonnerie, 21.
Panigot, St-Nicolas, 6.
Remy, Amerval, 6.
Roussel, Visitation, 16.
Royer, Stanislas, 32.
Roulat, Pont-Mouja, 5.
Schmitt-Valentin, St-Nicolas, 29.
Schmitt, St-Dizier, 134.
Schmidt, St-Jean, 15.
Schmidt, St-Nicolas, 29.
Schwartz, St-Michel, 1.
Schutz, Carmes, 14.
Soguies, St-Georges, 46.
Varangot, Boissonnerie, 20.
Vincent, Metz, 12.
Viriot, Pont-Mouja, 15.
Vannesson, Source, 21.
Wanvetter, place Stanislas, 5, tailleur de l'Ecole forestière.

Tailleuses en robes.

Mesdames :

Ambiel, Poissonnerie, 19.
André-Schumack, Visitation, 25.
Antoine et Delouche, Pépin. 21
Blanzey, St-Nicolas, 18
Bossu, St-Thiébaut, 9.
Caulet (Ve), Dames, 24.
Chaussier, Quatre-Eglises (en chemises).
Chateau (Mlle), Gr.-Rue V.-V. 9
Courrier (Mlle), St-Dizier, 68.
Daguet, Pépinière, 8.
Dégu, Point-du-Jour, 5
Dehéque, St-Georges, 18.
Didion, St-Nicolas, 24.
Dolot, St-Dizier, 17 (en chem.)
Durand (Mlle), Carmes, 22.
Eply (Mlle), Derrière, 47.
François, cours Léopold, 26.
François, Montesquieu, 11.
François, Carmes, 17.
Frénot, Stanislas, 24.
Gautier, St-Dizier, 29.
Guennetiot, pl. Cathédrale, 67.
Georges, f. St-Pierre, 56.
Georges (Mlle), Notre-Dame, 9.
Gigout, pl. Cathédrale, 54.
Godin (Ve), pl. St-Epvre, 14
Grandgeot, Stanislas, 20.
Grignon (Ve), tr. Stanislas, 28.
Guérillot, St-Nicolas, 17.
Guinet, St-Julien, 25.
Gourjandé (Mlle), Pet.-r. Carmes, 7.
Gobert (Mlle), Maréchaux, 4.
Henriet, Dominicains, 2.
Hermann, Stanislas, 16.
Humbert-Briot, St-Georges.
Kockler, St-Dizier, 135.
Kuntz, St-Nicolas.

Manvuisse, St-Dizier, 41 (chem.)
Margonnet, pl. du Marché, 3.
Marlet, St-Nicolas, 61.
Mionet, St-Dizier, 47.
Montardier, St-Georges, 99 (en chemises)
Neumayer, rue du Ruisseau, 37
Nicolas, Monnaie, 6.
Nicolas (Mlle), Notre-Dame, 17.
Noé (Mlle), St-Dizier, 4.
Pierson (Mlle), Dominicains, 20
Philinières, St-Nicolas, 18.
Richard, St-Nicolas, 12.
Salorgne, St-Dizier, 36.
Schwartz, cours Léopold, 12.
Tonnelier, Ponts. 71.
Viriot (Mlle), pl. Stanislas, 2
Valmet (Mlle), Source, 13

Tamisiers.

Beffette, St-Dizier, 155.
Kramer, pl. de la Cathédrale, 56.
Weber, Visitation, 25.

Tanneurs

Armengaud, f. Ste-Catherine, 27
Garbaut, à l'île Sainte-Hélène, (cuirs en poil), Tanneries, 29.
Hetzel, boulv. de la Pépin., 2.
Legrand, f. Ste-Catherine, 7 (még. et cuirs en poil en gr.)
Lejeune, à l'île Sainte-Hélène, (mégissier), boulevard de la Pépinière, 8.
Lejeune, faub. Ste-Catherine, 9 (mégissier).
Lejeune, f. Ste-Catherine (mégissier, et cuirs en poil, en gros).
Marx, Tanneries, 29.
Maubon, f. Ste-Catherine, 25 et 27.
Néguin, f. Ste-Catherine, 15, (mégissier).

Tapissiers (Ameublement).

Godard, Dames, 28.
Lenoir, pl. du Marché, 7.
Mary, Poissonnerie, 13.
Marx-Picard, St-Dizier, 34 (étoffes, fournitures, meubles).
Montigny, Stanislas, 46.
Olry, pl. Stanislas, 10.
Picot-Huin, St-Dizier, 75.
Pidolot, St-Dizier, 104.
Petithan, P.-r. des Carmes, 9.
Richard, Dominicains, 20.
Sommier, Poissonnerie, 9.
Thiébault (Mlle), St-Dizier, 36.
Thierry-Bonneville, (Ve) St-Dizier, 44.
(étoffes, fournitures, lits en fer).
Tissot, St-Dizier, 91 (réparations des sommiers).
Verner-Stevenel, St-Dizier, 42.
Vilmin, Dominicains, 17.
Wagner-Remy, St-Georges, 16.

Teinturiers-Dégraisseurs.

Cordès, Gr.-Rue V.-V., 139.
Delor, St-Georges, 69
Desnoës, Gr.-R. V.-V., 4.
Gourieux, Pont-Mouja, 20.
Guilleminot, St-Dizier, 118.
Hovasse, Rangraff, 8.
Jacquot, Pont-Mouja, 3.
Millot, Point-du-Jour, 1.
Serrière, Fayencerie, 14.
Silhol, St-Dizier, 17.
Zambaut, Pont-Mouja, 30.

Teneurs de livres.

Bamberger, St-Dizier, 101.
Boucher, St-Georges, 53.
Burton, Gr. Stanislas, 17.
Colas, f. St-Georges, 17.
Dieudonné, St-Georges, 28.
Dufour, f. Stanislas, 26.
Harmand, Prairie, 3.
Lecomte, pl. du Marché, 1.
Voinot, Artisans, 11.

Tissus, façon, tapisserie. (Fabr. de).

Schmitt, Fabriques, 18.

Toile (Fab. et March. de).

Barthélemy, pl. St-Epvre, 7
Cornet, Saint-Georges, 7 bis.

Georges, Hache, 33.
Grandsire, Bailly, 8.
Salmon et fils, Hache, 11.
Salmon aîné, St-Nicolas, 31.
Thiémonge, Pont-Mouja, 32.
Toussaint, Ste-Anne. 21.
Voir étoffes (*March. d'*).

Toiles métalliques.

Beffette, St-Dizier, 133.
Kramer, pl. de la Cathédrale, 50.
Weber, Visitation, 25.

Tonneliers.

Arnoud, faub. St-Pierre.
Bickel, Fabriques, 12.
Chouleur, Point-du-Jour, 11.
Didier, Notre-Dame, 92.
François, Hache, 130.
Grandjean, Dauphine, 3.
Grillot, Cheval-Blanc, 10.
Gaillard, Trois-Maisons, 16.
Hild, f. St-Pierre, 244.
Jacob, Morts, 5.
Jeanpert, Bailly, 13.
Jacques, f. St-Pierre, 176.
Joly, St-Michel, 7.
Lhémann, pl. St-Epvre, 17.
Léonard dit Laurent, Source, 11.
Linder, Equitation, 6.
Linder, Primatiale, 14.
Mangin, Hache, 74.
Margo, de la Source, 33.
Maubré, St-Julien, 23.
Mengin, St-Nicolas, 44.
Morlot, Hache, 87.
Pointe, St-Thiébaut, 3.
Quenelle, Primatiale, 10.
Roos, Hache, 83.
Siffert aîné, rue de Metz.
Siffert jeune, Haut-Bourgeois, 15.
Siffert, Maréchaux, 15.
Stocky, Fabriques, 12.
Thirion, St-Nicolas, 63.
Vermandé, Ponts, 15.
Virion, Citadelle, 7.
Vouaux, St-Julien, 8.
Yung, Hache, 41.
Zahm, Dominicains, 37.
Zambeau, Ponts, 66.

Tourneurs et fabricants de chaises.

Adinque, Notre-Dame, 56.
Barthélemy, Ponts, 42.
Biernet, Visitation, 13.
Blouet, Ponts, 10.
Collot, Pont-Mouja, 12.
Darbelet, Hache, 76.
Deltry, St-Nicolas, 52.
Fidrit, Quatre-Eglises, 13.
Fitz, St-Dizier, 118.
Gaucher, Boucherie. 15.
Gauthier, Ste-Anne, 48.
Joasem, Pépinière, 16.
Lamotte, Hache, 42 (et tabletier).
Odendalle, Hache, 29.
Pidolot, St-Dizier, 104.
Quillé, Stanislas, 80.
Tréneaux, Drouot, 5.
Thomas, Ponts, 92.

Traiteurs (V. Restaurateurs).

Tripiers.

Bastien Haas, Ponts, 55.
Boulay, faub. Ste-Catherine, 23.
Cousin, de la Pépinière, 24.
Duta, Tanneries, 30.
Garnier, faub. Ste-Catherine, 61.
Hass, Ponts, 55
Hinzelin, b. de la Pépinière, 10.
Hotz, Hache, 91.
Krempf, f. Ste-Catherine.
Krempf jeune, Boucherie, 10.
Laharotte, Tanneries, 12.
Marchal, f. Ste-Catherine, 63.
Martin, faub. Ste-Catherine, 25.
Poirot, Tanneries, 15.

Tuiles, etc.

Fournel, faub. St-Pierre, 37 (briques et ardoises).
Gérard (dépôt de tuiles des Vosges, ardoises, briques et carreaux), Notre-Dame, 16.
L. Pant, f. des Trois-Maisons, 18, dépositaire des tuiles mécaniques, de Deyviller.

Vanniers et Boisseliers.
Babillon, Hache, 45.
Clévert fils, St-Michel, 8.
François, St-Dizier, 93.
Fourny, St-Dizier, 53.
Huguin, faub. St-Pierre, 16.
Jeandel, pl. du Marché, 8.
Lamontagne, Hache, 45 (fabr.)
Lehalle (Vve), G.-R. (V.-V.), 87.
Masson, St-Epvre, 1.
Morlet, Quatre-Eglises, 35.
Pierson, Jardins, 9 (fabr.)
Roch, pl. du Marché, 10.

Vermicelliers.
Noël, Stanislas, 66.

Verre à vitres (March. de).
André, St-Dizier, 110.
Calsin, St-Dizier, 109.
Grillon (Vve), St-Dizier, 127.
Guizzi, St-Nicolas, 18.
Harfort, Stanislas, 38.
De Maria, Hache, 34.
Pant, Trois-Maisons, 18.
Rey et Gérardin, Quat.-Egl., 85.

Vidanges (Entrepr. de).
Krauth, Tapis-Vert, 16.

Vins (Marchands en gros) et **Liqueurs.**
Brieuselle et Chouleur, du Point-du-Jour 11 et Lafayette, 5.
Chaffanel, Ponts, 20.
Debar, Notre-Dame, 74.
Didelot, St-Georges, 7 bis.
François, Hache, 130.
Gardeil-Didelot (Ve), Lafayette 1.
Gille-Martin, pl. St-Epvre, 1.
Gille-Thérel, pl. des Dames, 14.
Guillemin père, Stanislas, 50.
Henrion, faub. St-Georges, 10 (et vinaigres).
Henry, Jardiniers, 2.
Hoffer (dépôt des eaux de noyaux de Phalsbourg), Poissonnerie, 21.
Jeanpert, St-Julien, 19.
Lachasse, Visitation, 14.
Léonard, Source, 23 et 29.
Lhuillier, des Ponts, 55.
Lhuillier (Just), St-Dizier, 21.
Marchal et George, N.-Dame, 1.
Marchand, St-Julien, 8.
Masson, de la Visitation, 10.
Mayer, place Carrière, 32.
Mayer, Manége, 1.
Oudot et Simonin, St-Nic., 49.
Rebstock, Stanislas, 57.
Renaux (liqueurs), Jannot, 11.
Royé, Dominicains, 26.
Thiry, faub. St-Georges, 28.
Voirin fils, Michottes, 3.
Wolff (vinaigre), St-Jean, 51.

Vitriers.
Caron, pet. pl. Carrière, 61.
Caro, St-Nicolas.
Calsin, St-Dizier, 109.
De Maria, Hache, 34.
Dufour, f. des Trois-Maisons.
Guizzi, St-Nicolas, 18.
Harfort, Stanislas, 38.
Joly (et peintre), Hache, 20.
Manvuisse, Saint-Dizier, 46.
Mourot, Pépinière, 11.
Netzmayer, St-Julien, 9.
Netzmayer, G.-R. (V.-V.), 69.
Schmitt, faub. St-Pierre, 140.
Stocquard, pl. des Dames, 10.
Stokard, Hospice, 16.
Thiébaut, Quatre-Eglises, 61.

Voitures de déménagement. (Transport pour tous pays).
Vuillaume, rue Mazagran, angle de la place de la Gare.

Voitures de louage (Station de), à l'heure ou à la course.
La station est située au commencement de la rue Sainte-Catherine.
(*Voir loueurs de chevaux.*)

Voituriers.
Brassier, Haut-Bourgeois, 19.
Boulanger, f. Ste-Catherine, 57.
Chardin, Ste-Catherine, 33.
Cherrière, rue de Metz, 21.
Gaufin, de la Charité, 27.

Issï, Montet, 28.
July, Pichon, 1.
Martin, faub. des 3-Maisons.
Mauguy, rue de Malzéville, 2.
Nicolas, Montet, 60.
Pierre, vieille route de Toul, 5.
Simonet, faub. St-Pierre, 26.
Welche, ruelle de la Rame, 14.
Wébert, faub. St-Georges, 21.
Wolcilles (March. de).
Marchais (Mme), Raugraff, 13.
Marchais fils, Notre-Dame, 35.
Pellet, Equitation, 28.
Pellet, Hôpital militaire, 4.
Voyage, chasse, etc. (Art. de).
Botta, St-Georges, 7.
Buineau, Stanislas, 36.
Caye, St-Georges, 9.
Nicolas-Mathieu, Dominic., 36.
Renaud, place St-Epvre.
Vernier, Stanislas, 17.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS.

Ville de Château-Salins. Bois, Boppe jeune, Chardin, Mathis. — Commissionnaires. Papellier, Bernard, Jules Louis. — Draps (fabr. et filature de laine), Dorr jeune. — Grains en gros (mar.). Cerf-Levi, Desnon. — Houblon (culture). André-Mathieu, Mathis, V. Mathis, Poncet, Fischer, Jannequin, (Vve), Baudinet (Vve), Simonet (fils aîné), Mathieu, Marsal. — Libraires. Bailly, Baudinet, (Vve). Menusier, Vallière, et relieur. — Plâtre (fabr.) Hadot, Hadot jeune. — Sels (Entre.), Victorion). — Tanneurs, Hamant, Scheffler. — Teinturiers. Carlier, Perrette. — Tuilerie. Lafize et Cie. — Verrerie neuve. — Vins. Desnon, Menusier.

Altroff. Fabricant de sacs sans couture, Lévy. — Moulin à vapeur. Remy.

Aulnois. Entrepreneur de broderie, Didier (Mme). — Fabricant d'huile et distillateur. Baillet.

Bures. Constructeur de charrues sans avant-train. Morcel.

Donnelay. Teinturerie et filature. Barthel.

Lagarde. Fabricant de grands vans, Falentin. — Fabricant de tuiles mécaniques, Mangenot.

Maizières. Fabricant de grands vans, Mayon. — Fabricant de fromages (façon gruyère), Burlin. — Fabricant de monuments funèbres, Patard. — Fabricants de plâtre. Joequel, L. Bientz, Charpentier. — March. de vins en gros Kecheur.

Moyenvic. Fontainier et fab. de pompes à incendie portatives. Laballe. — Plâtre (fab.) Favier.

Dieuze. Allumettes chimiques (fabriques d'), Mayer et Grody. — Banquiers, D. fils, Mayer. — Marc. de bois, Bour, Fauconnier, Fleuret. — Broderies, Bois (Mlle), Beaun, Culté, Donel (Mlle), Dumont (Mme), Jacquin, Louis. — Colle forte et gélatine (fab. de). Riess. — Grains et farines. Broquard, Husson, Muller (Alex.), Salmon, Schwab. — Imprimeur-libraire. Mainbourg. — Modes, lingerie et libraire, Idatte j. — Saline : M. Buquet, directeur. Sels, produits chimiques, salpêtre, etc. — Roulage et commission. Jules Müller, Michel Untéreiner. Entrepôts de sel. Dépôt de produits chimiques. Müller (Alex.) tient : cristaux, fayence, verres et porcelaines. — Fabrique de bougies et cierges. — Tanneurs-corroyeurs. Cabouat, H. Scheffler. — Teinturiers : Pina, Vécho, Vannier, Dumas. — Vins, Eaux-de-vie : Bastien, Guillemin, Mathieu. — Fabricant de mécaniques à battre le grain, Royer père. — Fabric. de toiles, Barbier père.

Torcheville. Constructeur de drainage et d'irrigations, Légens,

Vergaville. Filature de laine à la méran., Albert. — Formes et embauchoirs (fab. de), About.

— Plâtre blanc et gris (fab.), Lefebvre. — Tuiles et chaux (fab.), Gaillot.

Vic. Bonneterie de laine (fa.), Mayer-Salmon. — Chandelles (fab-). Spite. — Char éboueur, machine adoptée par le génie des ponts et chaussées, J. Chardot, invent. et const. — Imprimerie, Ancillon (Vve). — Libraire, Baudot.

ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE.

Ville de Lunéville. Assur., à cotisations fixes, contre la grêle, la Générale, agent, Brisac. — La Nationale, agent, Saigne de Lacombe. — Bains publics. — Balances, bascules, étrilles et clous à marteau (fab.), Brionval, Lebœuf fils. — Banque et recouvrements, Jambois-Husson et compagnie, maison à Nancy. Lenglet et compagnie, maison à Nancy, Traxel et fils. — Bois de construction (négociants), Briot. Martin-Leroy. A. Saucerotte. — De chauffage, Dussaux. Florant. Lemaire. Keller et Guérin. Reinstadler frères. Robart, — Bonneterie (fabr.), coton, soie, fils. Guyot (F-J.-H.). fils. — Laine, Briel. — Brasseurs, Balézo. Dubois. Paulin. Thoret. Weyer fils. Aimé Gauger, Nicolas. — Broderies en t. g. (fab.), Berr (Ve) et co., à Paris, r. de Cléry 42. Berr (D) et fr., gunterie. Caen (S), à Paris, Bourbon-Villeneuve 24. Grand-Georges, (V.), maison à Paris, rue des Jeûneurs, 23. Thirion et fils Emmanuel (L). et co., à Paris, r. du Sentier, 12. — Brosses (fabr.), Krentz. Winter. — Calicots (fab.)., Parmentier, Humbert et Jeanpierre, filature et tissage à Domèvre. — Cartes (fab. de), Bony Pierret. — Chamoiseur, Perken. — Chandelles (fab.), Cadiot-Hellé, et cirier. — Chapeaux de paille (fa.). Ambroise. Noël frères. — Ciriers, fab. de bougies, Cadiot-Hellé. Jeanjean. — Éclairage au gaz, Jeanmaire. — Ecorce et tan, de Maupas, Laurent et Cie.—Entrepren. de bâtiments, Cuinat. Florent. Masson-Masson aîné. Masson-Masson jeune. Reinstalder. Jardel. Maillard. — Entrepreneurs de travaux de pavages, Clausse. — Faïence (manufacture de), Armbruster. Evrat. — Farines, Clément. Dussaux. Virlet. — Féculerie et glucose, Parmentier. Jeanclaude. — Fer et quincaillerie (nég.), Bénard, fab. de clous. Ferry-Michel. Lasalle. Legros. Didier. Urbain. Ersefire. — — Fondeurs en métaux, Boulanger fils. — Lefrançois. — Fondeurs de cloches, Monin. — Gants de peau (fab.) Kosel fr. Berr fr. — Imprimeur, Pignatel. — Lithographe, Rolin. — Laine (filat.) et fab. de gants en laine pour fourrures, Fritz-Zilberzahn, et tissage. Henry. —

— Libraires, George (Vve). Lemoine (Vve). Rolin. — Marbrier, Cuny-Mangin. — Mécanicien, Molard. — Mégissiers, Jacques. Perken. — Modes, Boulanger (Mlle). — Laruelle. Hypolyte (Mlle). — Mercerie, Blanc. Cherrier frères. Modiste Mlle Louviot. — Noël fr., jouets d'enfants et saboterie. Stévenard (Mlle), successeur de Benoist Kesseler, rub., soierie et art. de Paris. Collet (Mlle). Escalier (Mlles). George (Mlle). Hergué, Pinton. — Meuniers, Virlet, aux Grands-Moulins. — Musique et instruments, Waltrin. — Papiers de toutes couleurs (fabricants), Bony. Pierret. — Peignes (fab.), Irmann. Michatet. — Plâtre et chaux (usines), Virlet. — Tanneurs, Briot. Mercier père et fils. — Teinturiers, Kesseler. Kleinmann. Klesse. Sontag.

*Anceville*r. Entrepreneur de broderies, Colin. — Liqueurs (fab.), Martel. — Pompes en bois (fab.), Jacquot.

Azerailles. Tuiles (système Deyviller), briques et chaux blanche (fab. de), Thomas.

Station du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié.

Baccarat. Cristalleries, Emile Godard, administrateur : Fontenay (de), directeur; Michaut, sous-directeur; seul dépôt à Paris, rue Paradis-Poissonnière, 30 bis. — Exploitants de carrières à ciel ouvert, Georges Guérin, Mangenot, Vuillaume. — Libraires, André, Nicolas.

Badonviller. Entrepreneurs de broderies, Créviller (Mlle) (15 ouvrières). Crouzier (20 ouvrières). Kromenacker (40 ouvrières). — Fab. de laine, Gérard. Marchal, Pierron, Cange. — Fab. de toiles de laine, Muller fils et Marotel, occupant 250 ouvriers. — Fab. de toiles de coton, Perret frères et co., occupant 60 ouv. — Faïence (fab. de), Jacquiet et Goudrexon. — Huiles (fab. d'), Jacquel. — Laine (fil.) et fab. de bas, Jacquel, Mangin. — Libraire, Grilliet. — Limes (fab. de), Prichler et Cie. — Vins en gros, Barad et Gosserey.

Bayon Broderie (entredreu. de) Mmes paul. Hergott. Darnois. Dehan. — Tourneur-mécanicien, Thomas.

Bénaménil. Charpentier et entrepreneur de petits travaux, François.

Blâmont. Banquier, Mézière fils. — Calicots, Lemant fr. et Cie. — Libraires, Rousselot (Ve). Vernier. — Grosse quincaillerie (munuf.), Ve Batelot jeune, médailles 1844 et exposition 1855.

Bréménil. Gom (entrepren.). — Calicat (Tissage pour 60 métiers), propriétaires, les héritiers Verdenal et Thiaucourt; exploitants, Mullerl fils et Marotel, à Badonviller. — Tourneur en bois, Mathieu. — Tuillier, Susset.

Groismare. Verreries et verres de couleurs, Guerner et Cie.

Deneuvre. Fabr. d'huile, Blaise. — Fabrique de cristaux sous l'5dministration de la compagoie des cristalleries de Baccarat. — Moulin ordinaire à deux tournants, meunier, Kropp.

Domèvre-sur Vezouze. Calicots (fab.) et filat. de cotons et cotons pour broderies, Humbert

et Jeanpierre, maison à Lunéville. — Laines et ouates (filat. et foul.), Fournie. — Moulins à grains, Payeur Seelzer. — Tissage de couleurs (entrep.), Areton fils. — Teinturerie, Remont fils.

Einville. Fabricant d'huile, L'huillier.

Frémonville. Scierie mécanique à cinq couteaux pour la fabrication des allumettes. Les bois divisés en allumettes brutes sont envoyées à Paris, au patron N. Camaille, pou, y être soufrées, etc. (20 ouvr.). — Tuilier, Kieutei (les deux tuileries sont pourvues d'une machine à broyer la terre); on y fabrique des tuiles du nouveau genre très estimées, des anciennes creuses et plates, des tuyeaux de drainages de toutes dimensions, des briques réfractaires (15 ouvriers).

Gerbéviller. Bonneterie (fabricants) : André. Barbier. Gaté. Ch. Xailié. — Draguets (fab.), Harnichard. Maugin. — Eaux-de-vie (fab.) : Bailly, Bernard, Blaise, Remy, Thomassin. — Houblons : Barthélemy, Clément. Sechehaye fils. — Huiles (fab.) : Gonthier.

Haussonville. Fabrique d'appareils orthopédiques, Didier (Léonard), Tétrd (Hortense.

Jolivet. Entrepreneuses de broderies : Mathieu (Mme) Maire (Mme). — Moulins à monture et à écorce : Clément-Clément Dancourt,

Magnières. Tourneur en bois, Collat. — Tuiles, façon Deyviller, Colin (fab.)

Merviller. Extraction des carrières de pierres de taille à ciel ouver. ; Benjot, Massel, Finance, Hoaillon. La pierre de Merviller est de très bonne qualité, elle est employée pour les bâtiments civils et militaires et pour les édifices, et s'extrait à grands blocs, ainsi que des pavés et des pierres à aiguiser très renommées. — Tuiles, briques et chaux blanche : Voignier.

Moyen. Mécaniques à battre le grain (fab. de) Gadel dit Boin-Boin. — Meunier et propriétaire du moulin, march. de de farine, Pariset. — Tannerie, Rochotte. — Tourneur en bois, Thomas. — Muiles ordinaires et sous la forme de Deyviller (fab.(, Boiseaux.

Neufmaisons. Calicot (fab.), Perret, à Badonviller. — Tourneur en bois, Délon. — Tuiles et chaux (fab., Devenev.

Pexonne. Fabrique de faïence, Fdnal, frères. — Fabrique de tuiles, Husson.

Saint-Clément. Faïence (manufacture de), faïence commune de terre de Cologne, de cailloutage, etc., une société, Thomas directeur. — Gants de peau mécanique. Smouts, Thiéry, Mazarier (tous trois facteurs de couture).

Vacqueville. Féculerie, George et Verrelle.

Station du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié.

ARRONDISSEMENT DE NANCY.

Bouxières-aux-Chênes. — Scierie mécanique, Vivenot-Lamy.

Ceintrey. Distillateurs : Bourgeois frères, Marchand. — Saboterie ; Epin, Deblache, Blondot.

Champigneulles. Cartonnerie et papiers de couleurs, Blum. — Colle forte (façon Givet) Bouzonvilller. — Distillerie de Betteraves et fabrication de sucre, Brice. — Fabrique de Limes, Bouzonviller. — Meunier, Zircker. — Sable de construction pour toutes bâtisses, Bouzonviller. — Scierie mécan., Mayer. — Tuilerie, Roche (Ve). — Usine à fer, hauts-fourneaux, moulages en 1re et 2e fusion de toutes sortes, fonte pour affinage et pour 2e fusion, vente de mines pour la fabrication de la fonte. Karcher, Henry, Westermann et Compagnie ; gérant, Martin.

Chavigny. Haut-fourneau, Salin, Lasson et Compagnie ; gérant, Deltrieu.

Diarville. Dentelles, application et guipures, Colnot aîné (maison spéciale). Florentin fr. — Huile (fab.), Trévillot.

Dieulouard. Fabricant de glucose, Thérin. — Féculiste, Messain. — Filateur de laine et meunier, Bussienne. — Huilier, Dalbin fils. — Planches (marc. de), Poirson aîné.

Dombasle. Bois de charpente et de service. Rill aîné. — Saline, Jobert, directeur. — Distillateur, Boisseau. — Carrière de plâtre blanc, Bolis.

Essey-lès-Nancy. Fabriques d'huile : Malgras, Gonthier. — Fabr. de tuiles, Legrand. — Fab. de vinaigre, Racadot. — Fabr. d'instruments aratoires, Xenard.

Flavigny-sur-Moselle. Bois, Broquart. — Filature mue par un cours d'eau, Mercier. — Huilier, Husson.

Frolois. Distillateurs : Lambert, Maagin.

Frouard. Bois de construction (mar. de), Rouyer. — Charcutiers (en gros), Lorrain, P., Ory, Thirion. — Courtois (moulins à l'anglaise). — Tuilier et briqueterie (fabr.), Enclin. — Neuville et Compag. (3 hauts-fourneaux, un au coke, l'autre au bois, 80 ouvriers, moulage et fonte par affinage. — Deprets, commissionnaire de transport par eau, correspondance avec le Havre, Dunkerque, Boulogne, Saint-Quentin et Reims.

Haroué. Bois (march. de), Can.

Haraucourt. Bâtiments (entrep. de), Laguerre, Cafaxe. — Chaux (fabr. de), Lhuillier.

Jarville. Bateaux (fabr. de), Forter. — Cardes et féculerie, Vehrlin. — Chaux (fabr. de), Hachotte. — Potasse (fabr. de), Arnold, Kraffe — Vinaigrier, Delagarde.

Jevoncourt. Fabr. de dentelles, Mathieu (30 ouvrières).

— Sabotier, Oudot.

Laxou. Blanchisseuses de linge pour le public (environ 50).—Vinaigre (fabr. de), Philippe, à Ste-Anne. — Fabrique de chapeaux de paille, Remy, à Ste-Anne. — Asile d'aliénés à Maréville.

Lay-Saint-Christophe. Entrepr. de bâtiments : Charles, Mathis. — Meunier. Vaillant. — Scierie mécanique pour placage, Parraux. — Sel ammoniac (fab. de), Xardel. — Tuilerie mécanique et tuyaux de conduite, Grandjean et Guével fils.

Ludres. Mécanicien, Colson.

Mailly. Tuiles mécaniques, Filliatre.

Malzéville. Bleu de Prusse et noir d'ivoire, Xardel. — Brasseur, Munich. — Broderies, Daulnoy. — Filature de laine, Vermandé. — Nettoyage de matelas et plumes, Husson.

Marbache. Extraction de minerai de fer oolithique pour l'usine métallurgique.

Maxéville. Brasseur, Betting. — Distillateur, André. — Grains (mar. de), André.

Nomeny. Brasseur, Greff. — Huile (fabr. de), Benoit (V.), Laurent. — Mécaniciens, Honpin, Samson.

Pagny-sur-Moselle. Arpenteur, Codrouve. — Distillateurs, Bruneau, Navel (Vve). — Fabr. de clefs à la mécanique et de tendeurs pour treille et échalassement en fil de fer, Nauroy.— Fabr. d'huile, Thiéry.

Phlin. Aiguilles à coudre, manufacture à l'anglaise, P. Flamm et Compagnie, sous la dénomination du Phénix. Méd. 2e classe, 1855. — Fromages à la crême, Johannes.

Pompey. Distillateur, Pailler. — Tonneliers et indicateurs des vins et eaux-de-vie, Pailler, Remauville. — Vins en gros (S.), Bondidier. — Bois et planches (march. de), Paulin.

Pont-à-Mousson Bains publics, Colin (Vve). Banque et recouvrement, V. Dieudonné, C. Husson. — Bois à brûler, de toutes essences et de service, en chêne, Chalin fils, Thiéry. — De construction et de planches de sapin, Brocard, Lacaille, Mayeur, Cosserat. — Brasserie, Poirot. — Brosses en tous genres (fabr. de), Debard, Mathion, Philippe-Mangin, Thirion. — Cabinets de lecture et librairies, Donoux fils, Huraux père, Huraux fils, Maugard. — Chandelles (fabr. de), Didelot. — Charbon de terre, Brocard, Cosserat, Haldy et Cie, Robert. — Tanneurs, Bédin, Chareau, Lemaire, Miquel, Perrin, Pierron, Pierson. — Teinturiers, Didillon-Régner, Didillon-Thouveny, Robert, Samson.—Vins et eaux-de-vie, Bram dit Saint-Amand et Thouvenot aîné. — Vinaigre (fabr. de), Borel-Rouge, Florange, Robert. — Fabrique de sucre de betteraves, Andre (Ve) née Baudot.— Fabrique d'eaux-de-vie de betteraves, Clochette et Mettavant.—Hauts-fourneaux et fonderie, Halay Zœchling et Cie. — Grains, Bonnette aîné, Bonnette, Mettavent. — Imprimerie, lith. Toussaint, Hagueuthal. — Libraires et relieurs, Huraux père, Huraux fils, Maugard. — Pierres factices pour conduite d'eau, Tournois. —

Pipes (fabr. de), Testevuide. — Poterie (fabr. de) et de poêles, Kœnig dit Leroy, Robinet, Débard, Forestier, Hohn (Vve). — Roulage, Boisseau. — Sabots en bois et en cuir (fabr. de), de Tabarry. — Service de diligence et commission tous les jours, de Pont-à-Mousson à Nancy, J. Lemoine. — Même service quotidien de Pont-à-Mousson à Metz, Becker. — Serruriers-mécaniciens, Serre, Lestaudin aîné (vis à filets carrés, pour enrayoirs ou freins de voiture), David, P. Lestaudin, Ch. Lestaudin, Mélène, Tort.

Pont-Saint-Vincent. Bois et planches, Moine, Lhuillier. — Tanneurs, Tourtel-Masson, Florentin. — Teinturier, Caye. — Vinaigre (fab. de), Gérardin.

Rosières-aux-Salines. Bains publics, L'hospice. — Eaux-de-vie (fab. de), Petit, Thomas. — Effilochage de chiffons de drap, Gerbrand. — Fab. de tissus de coton à métier sur commande, Bernard. — Four à plâtre, Braquier. — Four à chaux, Thouvenin. — Meunier, Duchêne. — Ouate (fab.), en laine et coton, et bouts en laine, Ancel jeune.

Saint-Firmin. — Chapeaux de paille (fab. de), Marienne. —

Saint-Max. Bois et planches (marcb.), Julien, Pierson. — Grands-vans (fab. de), Marchal. — Mécanicien (système de voiture), Pays.

Saint-Nicolas. Bois et planches, Levert. Villemin. Courtois. — Bonnets de coton (fab.), Claude (C.), Claude aîné, Refort-Quentin. — Brasseurs, Bertrand, Courtois frères. — Eaux-de-vie (fabriq.), Harmand Suisse. — Foulon. Ancel aîné, — Huile (fabriq.), Richelet. — Imprimerie et librairie, Trenel. — Laine (filat. hydr.), Ancel et Cie. — Meunier et marcb. de farine, Brunner E). — Ouate, laine glacée (fab.), Ancel jeune. — Cordage, J. Millet, fils aîné. Milet jeune. — Distillateurs, Fger, Thouvenot. — Plâtre (fab.), Ancel aîné. — Tanneurs, Hocquart (A.). Hocquard-Guérin. Hocquard (J.). Stique.

Tantonville. Brasserie, Tourtel frères.

Tomblaine. Fabr de draps, Hanset. — Féculerie et fabr. de glucose et d'amidon, Bloch. — Filat. de coton Paillot-Virlet (Vve). — Filat. de laine. Perrin Meunier, Adrien.

Tonnoy. Bois, Fricot. Huile (fab.), Galtié. — Féculerie, Fricot et Galtié.

Vandœuvre. Commerce et germinaison de grains préparés pour les brasseurs, Lorentz et Cie. — Charmois, fabr. de tuiles et briques réfractaires, exploitant, Gobert. — Fabrique de tuyaux de conduite, de drainage, briques creuses, cheminées, poteries, etc. en terre cuite. Neukomm. Teinture en coton, Paillot-Virlet.

Varangéville. Huile (fabr.), Dussaux-Méline et Dussaux(N.). — Salines, Jobert, directeur, Daguin et Cie, directeur, Raspony. — Usine d'effilochage, directeur, Thomassin.

Vézelise. Architecte, Lamorre. — Broderies (entrepreneurs de), Mahart, Prud'homme, Remy. — Filature de laine, Salvin. — Fonderie de suif et blan-

chinserie de cire, Simonire. — Huile (fab.) Perrin, Voiriot. — Tourneur en bois, Chaumont. — Tourneur sur métaux, Georges. Tuiles (fab), Toussaint.

Villers-lès-Nancy. Tuilier, May. — Vinaigre (fabriq. de) Burtin.

Viterne. Huiles (fab.) Mathieu, Sénique. — Sabots (fab. de), Laurent. — Teinturiers-filateurs de laine, Jacquemin, Munier.

Xirocourt. Chapeaux de paille (fab.), Chenreux (Vve).

ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG.

Ville de Sarrebourg. Banque et recouv., Clause père. Lipmann (L.), caisse de commerce. — Bois, Bonnet, Ennel, Jehl, Reimel Schneider. — Bonneterie (fab.), Pierron. — Brasseurs, Mauvais, Antoni, Frantz, Leclerc, Maurice, Pierron. — Broderies, Jacob-Lazard, H. Westermann. — Cuirs, Sambœuf. — Grains et farines, Faul, Hamant, Stenger. — Imprimeur et libraire, Gabriel, Westermann (Mlle). Meuniers, Faul. Schertz. — Papetier et fournitures de bureau et d'écoles, Westermann. Papiers peints, porcelaine, cristaux. — Sel en gros, Vve Poirson. — Sculpteur et ornemens d'église, Lintz. — Tanneur, Metz. — Teinturiers, Baudris, Guth, Hubert. — Tuiliers, Vivi, Petit, Eich. — Verres de montre (fab.), Picard — Vins, Kintzel, Larbalétrier, Pierron, Ruty, Germain.

Abreschwiller. Bois en gros (mds de), Bournique frères, ayant chantier à Barcy-Paris. — Ristroph (A.), Ristroph (C.). — Brasserie, Aimé, Limon. — Broderie, un atelier de fabrication pour MM. Drap, de Paris. — Entrepreneur de bâtiments, Rossier. — Fer affiné, Mathis de Grandseille. — 2 polissoirs appartenant à la Compagnie de la manufacture de glaces, à Cirey. — 10 scieries usagères situées dans la forêt de l'ancien comté de Dabo, ban d'Abreschwiller, à divers.

Bertrambois. Poterie (fab. de), Marchal. — Vins en gros (md de), Ména. — Scierie mécanique appartenant à M. Chevandier père, à Ste-Catherine, écart de la commune.

Cirey. Brasseur, Delor. — Glaces coulées de la plus grande dimension (manuf.), la compagnie des manuf. de glaces et de verres de Saint-Quirin, Cirey et Monthermé, propriétaires: directeur, Chevandier de Valdrôme *; entrepôt à Paris, rue Saint-Denis, 313.

Dabo. Cuvellerie, scierie, fabrication de douves, de sabots, d'échalas, boissellerie, pelles en bois, petits bardeaux minces, appelés dans la localité *fletterling*, exportés dans la Lorraine et l'Alsace. Tissage de coton d'une trentaine de métiers. Sculpture de Christs et de têtes de

cannes; broderies; gants de soie à jour.

Fénétrange. Blanchisseur de toile, Baumgarden. — Brasseur, Pettmann (Vve). Huile (fab.) Bricka, frères. Planches (mar. de), Bricka.

Foulcrey. Filatures de laine, Mathis. — March. de bois à brûler, Jambois.

Fribourg. Plâtre, Pléneurt.

Héming. Bois (march. de), Germain. — Forges (mait. de), Satin et Cie.

Hommarting. Kugler frères, sculpteurs statuaires.

Ibigny. Faïence (fabr. de), Boncourt, propriétaire à Hablutz (Ibigny).

Lixheim. Bonneterie (fab.), Ehalt frères, Schmidt. — Brasseur, J. Block. Eaux minérales. — Entrepreneur de travaux publics, Martin. — Poterie en terre. G. Nesseling. — Vins en gros (march. de), Charton. François.

Niderviller. Belle carrière de pierres pour bâtiments et pour les tailleurs sur cristaux, Siegel et Cie. — Fab. de limes, Mansuy. — Fab. d'orgues, Hesse. Fab. de tuiles, et entrepreneur de bâtiments, Godfroy. — Manufacture de porcelaine opaque et de caillontage, Driander. — Planches (march. de), Messaing. — Entrepreneur de monuments funèbres, sculpteur sur pierre et sur marbre, Siegel. — Tuiles mécaniques et tuyaux de drainage, Bourgon.

Phalsbourg. Banquiers, A.-N. Aron, J.-L.-N., Aron. — Bois et planches, Cholet. — Brasseur, Kummer. — Distillateur-liquoriste, F. Hoffmann-Forty, maison spéciale de liqueurs, dépositaire à Nancy, Hoffer, rue de la Poissonn., 21. Libraires. Cholet, Weisse-Erckmann. — Roulage (comm. de), André Henry.

Plaine de Valsch et Vallérysthal. (Société anonyme des verreries de). Médaille d'or aux expositions de 1839, 1844, 1849 et médaille de 1re classe en 1855. Grande médaille d'or à l'exposition départementale de 1858 Médaille de platine, de bronze et grande médaille d'argent décernées par la Société d'encouragement. Thouvenin, directeur. Verres blancs et coloriés. Dépôt à Paris, 52, rue Paradis-Poissonnière.

Réchicourt-le-Château. Brasseur, Demange. — Broderies (entrep. de), Bastien (Vve). — Teinturier, Rémont. — Vins en gros (mar. de), Virion, Paulé.

Trois Fontaines. Verres de montres (fab. de), Avril, Hug et Gérard.

Val-de-Bon-Moutier. Calicots (fab.), Lémann frères et Cie. Zeller, directeur. — Scieries hydrauliques, de Klopstein, Mathis de Grandseille, de Gonneville, Jacquot et Geisler.

Vilsberg. Carrières de grès. Weyer et fils.

Walscheid. Scierie, cuvellerie, fabrication de sabots, Meyer.

ARRONDISSEMENT DE TOUL.

Ville de Toul. Abonnement à tous les journaux, Bastien, Lamontagne. — Bains publics, Kagel Laurent. — Banquiers, Royer. Blocq frères. Darr. — Bois (mds), Elophe. Gravel. Mahalin. — Brasseurs, Barthelémy, Mosbach. — Broderies (f.), Beauvallet fils, Marchand, Poulet, Valtersperger, Weber (Vve). — Chaux (fab.), Aubry, de Saint-Victor, fils, André. — Chandelles (fab), Gournet, Maucorps, Thouvenin. — Entrepreneurs de bâtiments, André, Antoine, Saint-Arnould, Augustin. Bellon, Ségaut, Trousset jeune. — Faïence (manufacture) dite de Bellevue, Aubry aîné. — Grains et farines, Bernheim, Filleuil, Nicolas, — Houblons (mds), Bastien, Deligny, Gravel. Mangin. — Imprimeur, Bastien (Aug.). — Libraires, Bastien (Camille), Lamontagne. — Lithographe, Worms. — Mégissiers, Lange. Linge. — Meuniers, Geoffroy, moulin de bas ; Mercy, Grands-Moulins ; Mahalin, Sties, Henry, moulin de haut. — Peintre-verrier, Manaion. — Tuilerie hydraulique, Lamarre. — Tanneurs-corroyeurs, Barbillon, Richardin-Leblond, Villaume. — Tourneurs, Briquet, Masson, Nautre. — Tuiles (fab.), Aubry aîné. Bataille jeune, Cahen (M.-A.), — Vannerie et sabots, Denis, Nautre. — Vinaigre (fab.), Pierron fils.

Allamps. Sabotier, Joly. — Verrerie, Schmid frères et Mme C. Schmid.

Arnaville. Distilleries, Etienne, Renaudin. — Laine (filat. de), Guérard. — Scierie, Renard.

Bruley. Tuiles mécaniques, tuiles creuses, briques ordinaires et à jours, carreaux et tuyaux de drainage, fabrique très-renommée, Douzain fils.

Chaudeney. Moulin à mouture économique, Lippmann (Alfred).

Colombey. Architecte, Michel. — Boutons de nacre (f.), Garnier. Bersot. — Draps, toiles, Chatin.

Dongermain. Broderies (entrepr. de), Galand, Moyaux. — Tuiles mécaniques, Dony.

Essey-et-Maizerais. Fabricant d'huile, Biguet. — Filateur de laine, George. — Grains (march. de), Rouyer.

Favières. Boutons de nacre (fab.), Bertoreilly, Clet, Grandjean, Mirguet. — Entr. de travaux publics, Carel. — Fabricants d'huile, Husson, Perrin. — Potiers de terre, Convard, Mathis, Pierson. — Saboterie. Convard, Lamiral, Marchand, Pierron, Régent.

Foug. Arpenteur, Chénot. — Huile (fab. d'). Brosnot, Vicherat. — Liquoristes. Conrard, Vernet.

Limey. Bois (March. de), Thierry.

Liverdun. Extraction de minerai, Vivenot père et fils. — Pierres brutes (roche rouge dite de Liverdun), R. Vary, Sacarau.

Pierre. Moulin à farine, machine à battre et à vanner, à la Rochotte; Kennel, fermier. — — Fabrique de nacelles, Eugène Noël.

Saulnures-lès-Vannes. Fromage, façon Brie, Cramoisy, Mouton, Pœuf.

Seicheprey. Bois (March. de), Parisot.

Seixey-aux-Forges. Chaux (fours à), Guion de St-Victor.

Thiaucourt. Féculerie, Vuillaumé. — Libraire, Person. — Vins.

Uruffe. Bestiaux (mds). François, Mercier, Simonin, Dourche. — Chaux (fours à) blanche et grise. Bon, Claude. — Entrepreneurs de broderies. Lataille, Laurent, Charles. — Faïence (mds de). Bon, Simonin. — Sculpteurs sur pierre. Martin, Pierson. — Tourneurs en bois. Laurent, Mercier.

ADRESSES DE QUELQUES HABITANTS

DE NANCY

PROPRIÉTAIRES, RENTIERS, ANCIENS MAGISTRATS

ANCIENS MILITAIRES, ETC

MM.

Ablaincourt (d'), chef d'esc. ret., rue St-Nicolas, 11.
Adelsward (d'), a. représentant, rue de Bondonville, 18,
Alba, cap. retr., Pépinière, 8
Ancel, cap. retr., Q.-Églises, 8.
André, a. nég. p St-Georges, 93.
Annequin, rent., d'amerval, 6.
Arbois de Jubainville (d'), place de Grève, 16,
Ardant, cap. ret., de Metz, 17.
Arnaud, a. pharm.) Vénerie, 9
Auger, cap. ret., Carrière, 20.
Autrecourt(d'), a. av., Poiss., 7.
Bacourt (de). aîné, Carrière, 8
Bagin, Metz, 84.
Baillon, Pépinière, 7.
Baillot, cap. r., f. St-Pierre, 166.
Bailly, anc. not., Stanislas, 21.
Barberot, rent., p. de Grève, 7.
Barbey, rent., Ste-Catherine, 5.
Barbolin, Carrière, 26.
Barthelemy, Stanislas, 8.
Bastien, a. not., St-Dizier, 1.
Bathelot, rent., St-Nicolas, 59.
Baudot, l.-colon., Jardiniers, 6
Beau, rent., G.R. (V.-V.), 35.
Beauchamps (de), Carmes, 24.
Beaufort(de), Haut-Bourgeois, 6.
Beauminy (de), f. St-Pierre, 47.
Beaupré fils, rent., f. Stanislas, 2
Beauquet, col., rent., Ponts, 8
Bécus, anc. not., St-Dizier, 127.
Bénaville (A de), Loups, 12.
Bénit, doct. en méd., Stanis., 49.
Becquet, St-Dizier, 1.
Bedel, cap. retr., Montet, 3.
Benoit, impasse du Lycée, 4.
Benoit père, pro., Poissonn., 21.
Berlet, anc. mag., Alliance, 8.
Bermont, c. retr., Poissonn, 13.
Bernard, Stanislas, 27.
Bernard, anc. nég., Metz, 13.
Bernier, Maréchaux, 24.
Bert, a. arp. for., pl. d'All., 4.
Bert (Ern.), rent., pl. d'All., 4.
Berteuil, St-Jean, 12.
Bertier, St-Dizier, 140.
Bertrand, a. av., Q.-Eglises, 66.
Bertrand, a. nég., St-Georges, 83
Bertrand, rent., St-Dizier, 137.
Beurnier, c. ret., St-Pierre, 45.
Binger, anc. not., Source, 4.
Biqueron, Cimetière, 50.
Bizalion, chef de bataillon retraité, Pépinière, 15.
Bizement (Comte de), Girardet, 8.
Blachier, chef d'esc. retr., Stanislas, 57.
Blaise-Finot, a. nég., Stanis., 9.
Blanc (l'abbé Et.), Ponts, 62.
Blancheur, a. not., Hache, 9.
Blau, a. prof., St-Pierre, 33.
Boiselle, anc. vér., Maréch., 37.
Bonfils, a. nég., Montesquieu, 6.
Bonfils (de), rent., Source, 6.
Bonnejoye, anc. cons. des hypothèques, pl. de Grève, 2.
Bonnette, Ste-Catherine, 1.
Bonneval (de), St-Michel, 24.
Bonvié, rent., pl. d'Alliance, 8.
Boppe, a. of., Boudonville, 25.
Boppe (Jules), c. Léopold, 18.
Boppe-Hermite, propr., Bou-

donville, 27.
Boppe, rentier, Ponts, 25.
Bossu, administrateur des Salines de Dieuze, f. St-Jean, 7.
Botta, a. nég., Constitution, 9.
Bour, St-Dizier, 127.
Bour, Stanislas, 34.
Bouchon, Pépinière, 18.
Bouchat, St-Dizier, 1.
Bourcier de Montureux St-P., 8.
Bourcier de Monthureux (comte H.-Eug.), St-Pierre 6.
Bourgon père, Carrière, 3.
Bouvier (de), Carrière, 28.
Brandon, Carrière, 45.
Brasseur, Pépinière, 11.
Brau, Carmes, 50.
Brem, rent., Ste-Catherine, 39.
Brévillier, propr., Stanislas, 54.
Briaude dit Lamarche, rentier, St-Georges, 49.
Brouillon, a. nég., Domin., 14.
Burguet, a. prof., à Malzéville.
Burguet, offi- ret., à Malzéville.
Burtin, rentier, St-Dizier, 125.
Butte, rentier, Tiercelins, 15.
Cabasse, rent., Hospice, 28.
Caillard, of. ret., St-Pierre, 134.
Carey (de), chef d'esc. d'état-major, cours Léopold, 37.
Cardon, cours Léopold, 8.
Caron, chef d'esc. ret., Ste-Catherine, 41.
Carré, rent., f. St-Pierre, 159.
Cartaux, rent., Poissonnerie, 9.
Cartry, trott. Stanislas. 24.
Caye, anc. nég., St-Georges, 9.
Caye, Constitution, 9.
Cerf-Lajeunesse, Salpétrière, 6.
Cézard, armateur, Girardet, 4.
Champouillon, cap. r., Pépin., 4.
Chailly, Tiercelins, 14.
Chardin, St-Dizier, 4.
Chardin, a. not., p. Stanislas, 1.
Chardin, rentier, Monnaie, 6.
Charon, a. not., Carrière, 41.
Charon (Emile), Carrière, 41.
Charon (Eug.), rent., Carmes, 7.
Charpillet, rent., St-Michel, 25.
Chasseriaux, rent., t. Stan., 24.
Chenut, prop., Alliance, 21.
Chopinet, maj. ret., Carrière, 24.
Claude, a. bij., f. St-Georges, 1.
Claude, a. pharm., Ponts, 57.
Claude-Elie, St-Dizier, 18.
Claude, tourneurs Stanislas, 26.
De Chauvet, Carrière, 43.
De Chobourt, Salpétrière, 2.
Chollier, cap. en ret., Stan., 46.
Chollet, Quatre-Eglises, 28.
Chevalier, Maréchaux, 4.
Clément, cap. r., St-Georges, 67
Clément, a. cond., Constitut., 9.
Clerc, à Boudonville, 46.
Clerc, a. ph., Metz, 24.
Cleret jeune, Carrière, 12.
Collin-St-Michel, Stanislas, 64.
Colard, Stanislas, 24.
Collenot père, rent., Michot., 11
Combettes, pépinière, 1.
Comeau (de), a. mag., Source, 27.
Comeau (H. de), Source, 27.
Connard, St-Pierre, 9.
Conseil. chir., r., St-Dizier, 130
Cossé, St-Michel, 24.
Cournault (Ch.), à Malzéville.
Cournault (Ed.), Léppold, 19.
Courtois, rent., Metz, 13.
Courtois, propr., Ponts, 80.
Crespot, cap ret., Stanisl., 58.
Cressoles (comte de), Callot, 8.
Cunisset, syndic, St-Georges, 83.
Courbe, Montesquieu, 2.
Cuénat, Bailly, 5.
Dard, anc. imp., Carmes, 22.
Danis, Carrière, 30.
David, pl. de Grève, 5.
Debains, Moptet, 7.
Delange, rent., Callot, 6.
Delcominete, a nég., Hache, 27.
Demay, rent., f. St-Jean, 4.
Denys, anc. not., St-Jean, 6.
Dépuisson, Primatiale, 30.
Dépuisson, a. not., Primat., 30

Desfossés, anc. chef de div. à la préf., Grève, 15.
Digot (Aug.), Tiercelins, 30.
Digot aîné, propr., Ponts, 48.
Démange, cours Léopold, 18.
Demangeot, St-Nicolas, 55.
Delomme, ch. d'esc., d'Amerval, 8.
Delval, f. St-Georges, 60.
Denizot, Callot, 9.
Desnos, prop., Ravinelle, 55.
Desrivages, anc. nég., St-Dizier, 69.
Digot, rent., Ponts, 76.
Dietz, banquier, Monnaie, 4.
Dolard de Myou, prop. Mably, 7.
Drouot, a. ph., f. St-Jean, 20.
Drouot, député, Ponts, 8.
Drouot de St-Mard, Poisson., 21.
Drouville, prop., St Dizier, 138.
Dubois, prop., Pépinière, 1.
Dubois, cap ret., St-Georges, 79.
Dufour, cap. ret., Cimetière, 16.
Dumaire, Pépinière, 42.
Dumont, cult., Champ-le-Bœuf.
Dumoulin (comte), Stanisl., 48.
Dupré, chef de bat. retr., place Stanislas, 2.
Duroselle, anc. présid., place des Dames, 14.
Dosquet, trott. Stanislas, 21.
Dragne, place Dombasle, 46.
Drapier, Stanislas, 74.
Drapier, St-Jean, 55.
Drone, pl. Stanislas, 10.
Dubois, Drouot, 1.
Duhaut, Ste-Catherine, 35.
Duon, Dominicains, 32.
Dupont de Rom., Carmes, 24.
Duval, St.-Julien, 7.
Dupuich, Montesquieu, 2
Duprel, Crosne, 5.
Elie père, a. nég., St-Dizier, 123
Elie-Baille, Drouot, 4.
Elie (Edmond), Montesquieu, 29
Escallier, rent., 4-Eglises, 12.
Eicher, trottoirs Stanislas, 21.
Eury, Hache, 6.
Faugle, anc. nég., Pichon, 3.
Favre, rent., Chemin-Blanc, 12.
Fayet, offi. retr., à Malzéville.
Fériet (de), anc. off., Bailly, 7.
Ferry, anc. not., St-Dizier, 142.
Finot, anc. nég., Stanislas, 1.
Floquet, rentier, Ste-Cath., 11.
Foblant (M. de), Primatiale, 24.
Frégeville (marquis de), Haut-Bourgeois, 4.
Franck. a. pharm., 4-Eglises, 2.
Farcy, Maréchaux, 4.
Fleury, Chanoines, 4.
Fosset, Quatre-Eglises, 6.
Fournier, Crosne, 9.
Forel, au Petit-Sauvoy.
François, anc. not. Carrière, 20.
Friant, anc. ph., St Dizier, 7.
Friant, anc. nég., Hospice, 51.
Fromental, cap, ret., petite rue St-Pierre, 12.
Gabriel-Mourquin, St-Dizier, 108.
Gaillard père, Girardet, 6.
Gaillard aîné, avoc., Girardet, 6.
Gaillard (Arthur), Girardet, 6.
Garrigues, adj. ret, Stanisl, 18.
Ganvain (Ch. de), Gr.-Rue (V.-V.), 17.
Gellenoncourt (de), Carrière, 33.
Gellenoncourt (de), fils, Saint-Dizier, 140.
Gerbaut, Gr.-Rue (V.-V.), 85.
Gérard. faub Stanislas, 5.
Georges, pl. Carrière, 27.
Geoffroy, c. Léopold, 8.
Gloxin, Tiercelins, 5.
Godfroy, Monnaie, 5.
Glaudel, Boudonville, 4.
Gouge, Grands-Moulins, 4.
Geny (Alex.), rent, Chanoin, 5.
Geny, rent,, pl. des Dames, 17.
Georgé, rent., Ht-Bourgeois, 27.
George, rent., pl. Lafayette, 15.
Georgin, rent., Carrière, 31.
Gérard, cap. ret., Carrière, 15.

Ferbus, cours Léopold, 45.

Gérard, chef de bat., ret., faub. St-Pierre, 36.
Gérardin, r. St-Pierre, 31.
Gérardin, n° 160.
Gérardin, a. not., Hospice, 3.
Gérardin, cap. ret., aux Grands-Moulins.
Gérardin-Hermite, Salpétrière, 2.
Girard, lieut.-col ret., Saint-Jean, 5,
Gisancourt (de), offic. retraité, St-Nicolas, 7.
Claude, anc. not., c. Léop., 33.
Gœtzmann, au Champ-le-Bœuf.
Gonneville (de), St-Pierre, 3.
Gonneville (le col. de), Carr., 8.
Gormann (O'), Léopold, 33.
Gossel, anc. nég., St-Dizier, 12.
Goudchaux, Hache, 35.
Gouguenheim, Carmes, 42.
Goussaincourt(de), Pépinière, 15.
Gouy, pl. d'Alliance, 6.
Gray (de), chef d'esc. retraité, Alliance, 13.
Gresset, anc. nég., St-Julien, 13.
Grillot, cap. ret., c. Leopold, 13.
Guérin, a. not., Ste-Catherine, 5.
Guerrier du Mast (baron de), Carrière, 5.
Guyot de St-Remy, chef d'escad. retraité, Poissonnerie, 38.
Gœury, pl. Lafayette, 17.
Gromand, pl. Stanislas, 2.
Guérin, Boudonville, 29.
Habrant, a. nég., St-Dizier, 9.
Haldat (de), fils, St-Michel, 20.
Hainglaise, a. not., Stanis., 37.
Harmand, pl. des Dames, 16.
Hausen, (d'), pr., d'Alliance, 15.
Hautz, intend., c. Léopold, 17.
Hennezel (comte A. d'), rue de hôtel des Loups, 1.
Hennezel (Ch. d'), St-Pierre, 20.
Henry, anc. insp., Malzéville, 24.
Henry, a. not., Montesquieu, 18
Hermite, a. nég., Montet, 49.
Hilbert, prop., Dominicains, 29
Hoffmann, col. retr., Poissonnerie, 26.
Houbre, prop., f. St-Pierre, 24.
Houillon, cap. retr., Poissonnerie, 20.
Hulot (baron), Stanislas, 62.
Husson, propr., f. St-Pierre, 67
Hanus, cap. retr., f. de Metz, 52.
Halsfeld, Primatiale, 30.
Hanriot, Poissonnerie, 13.
Harlaut, St-Pierre, 7.
Haudeville, Pont-Mouja, 29.
Hesse, Bondonville, 16.
Hémelot, c. Léopold, 37.
Hourdin, pl. Carrière, 35.
Huin, Hache, 3.
Jacquel, propr., Chanoines, 2.
Jambois, anc. chef de division, à la Préfect., f. St-Pierre, 37.
Jambois, rent., St-Joseph, 39.
Jandin (de), propr., Montesquieu, 16.
Jeandel, St-Julien, 88.
Jeannequin, pr., St-Nicolas, 29.
Jeanmougin, cap,, Poissonn., 7.
Josset, pl. de Grève, 13.
Joly, Nabécor, 6.
Julien, cap. retraité, pl. Carrière, 23.
Joybert (de), propr., Constitution, 3.
Kœuffer, homme de lettres, Alliance, 11 bis.
Karquel, Trois-Maisons, 33.
Kagnius, propr., Nabécor, 10.
Kuœrtzer, dit Martin, Pont-à-, 74.
Kelle, Dominicains, 37.
Kuntz, Dominicains, 16.
Kilchet, receveur de Navig., Metz, 84.
La Chapelle (Passerat de), ren., Ravinelle, 5.
Lachasse, col. retraité, Haut-Bourgeois, 17.
Lafrance, rent., c. Léopold, 14.
Lajeunesse, r., Carmes, 38.

Lallemand, rent., Dames, 17
Lallemand de Mont, rentier, Girardet, 1.
Lallement, a. nég., St-Jean, 39.
Lallemant de Liocourt (de), rent., Haut-Bourgeois, 14.
Lallement (Ch.), rent., cours Léopold, 34.
Lambert, a. not., Tiercelins, 14
Lacombe, Metz, 8.
Laguerre, pl. Stanislas, 3.
Labaste, Dominicains, 13.
Lanfroy, cap., Trois-Maisons 23.
Lambert, ancien commissaire de police, Gr.-R. (V.-V.), 127.
Lambry, ex-ingénieur civil, rue des Jardiniers, 1.
Lamiraux, rent., tr. Stanisl. 19.
Lamoureux, anc. nég., Michottes, 2 bis.
Landre (de), rent., Source, 35.
Landreville (de), rentier, cours Léopold, 8.
Landreville (comte de), Stanislas, 51.
Landriant du Montet (René), propr., St-Dizier, 21.
Larcher, a. nég., St-Dizier, 92.
Larcher, cap., Montet, 28.
Larguillon, a. nég., Pont-d'Essey, 35.
Larivière, rent. f. St-Jean, 6.
Larose, anc. nég. rue de Metz.
Latasse, anc. phar., Metz, 9,
Larck, St-Georges, 69.
Lartigue, anc. nég., Metz, 5.
Lasalle (de), chef d'esc. retr., Sapin, 3.
Latourette, Pépinière, 37.
Laurent Schéer, St-Dizier, 82.
Lebègue, propr., pl. Stanislas, 1
Lebœuf, rentier, St-Nicolas. 27.
Leclerc, anc. not., Carmes, 44.
Lécolier, a. nég., P.-Mouja, 21.
Lecomte, rentier, Hospice, 7.
Lecomte, pl. du Marché, 1.
Lecomte, anc. nég., à Malzév.
Lefèbure, cap. ret., Point-du-Jour, 11.
Legrand, Ste-Catherine, 22.
Legoff, Gr.-Rue V.-V., 73.
Lejeune, pl. Stanislas, 2.
Lemachois, Point-du-Jour, 9.
Lemarquis, anc. magistrat, St-Georges, 79.
Lemarquis aîné, Mazagran, 1.
Lemoine, chef de bataillon retraité, Crosne, 11.
Lepaige, rentier, Source, 37.
Le Père, rentier, St-Michel. 18.
Lépineau (de), propriét., Stanislas, 54.
Lesaing, trot. Stanislas, 18.
Lethéros, Hospice. 95.
Levylier (Eug.), Dominic., 42.
Levylier (Joseph), Mably, 9.
Levylier (Edmond), Dominic. 8.
Levylier (Prop.), Tiercelins, 17,
Levylier (Salmon), Domin., 44.
Lévy (Pierre), rentier, Carmes, 36.
Lévy (Joseph), 4-Eglises, 6.
Lezay-Marnésia (marquis de), pl. St-Georges, 95.
Liebing, de Metz.
Liffort propr., pl. des Dames. 8.
Linck, Stanislas, 6.
Litchmecker, of, retr. rue Stanislas, 84.
Lombard, anc. avoué, Constitution, 9.
Lorta, chirurg. ret., Ste-Catherine, 15,
Louis, St-Georges, 60.
Lotz, anc. not., St-Georges, 79
Ludre (vicomte de), Dames. 2.
Madelin (Jules), rentier, Stanislas, 49.
Maguin, Alliance, 5 bis.
Magnien, a. ph., St-Dizier, 87.
Mahuet (de), rent., Lafayette, 4.
Maidy (de), Metz, 56.
Marchal, ancien député, Saint-Michel. 23.

Marchal fils, médecin, Saint-Michel, 25.
Marchal-Butte, avocat, Saint-Nicolas, 22.
Marchis (de), pl. St-Georges, 93
Marcot, Gr.-Rue V.-V., 15.
Mardigny (de), rentier, Mounain, 4.
Marin, anc. recev. des domaines, f. St-Georges, 5.
Marin-St-Clet, anc. inspec. des douanes, f. St Georges, 5 bis.
Martenet, chirurg.-major retr., Ste-Catherine, 16.
Martzloff, Callot, 4.
Marga, Jardiniers, 12.
Masuel, cap., Crosne, 3.
Massiet, colon. retr., rue d'Alliance, 11.
Mason, cap. retr., Crosne, 1,
Masson, cap. retr., Metz, 52.
Mathieu-Pernet, St-Dizier, 117.
Mathis, Poissonnerie, 9.
Mangeot, Toul, 51.
Mathieu, Point-du-Jour, 7.
Maxant, Quatre-Eglises, 91.
May, anc. nég., d'Alliance, 7.
Melese, St-Nicolas, 9.
Meignen, cap. ret. St-Dizier, 55.
Meilhon, Constitution, 5,
Mercier, ch. d'esc., Jardiniers, 4.
Metz-Noblat (Alex. de), Constitution, 1 bis.
Messein, Crosne, 1.
Michaux, rentier, Vénerie, 9.
Millot, prop., f. St-Pierre, 91.
Miscaut (de), Carrière, 27.
Moineville, a. gref. St-Jean, 17.
Moisson, rentier, Boudonville.
Mongel, Pépinière, 7.
Monet père, Chanoines, 5.
Monnier, prop., 4-Eglises, 42.
Montauban, chef de bataillon retr., Dominicains, 18.
Montangon (de), c. Léopold, 29.
Montet (du), cap. ret., Point-du-Jour, 11.
Montheureux (comte de), Saint-Pierre, 6.
Montigny, cap. ret., St-Diz., 28.
Moreau, Stanislas, 49.
Moreau, vét. ret., Visit., 10 bis.
Morand, rent., Stanislas, 82.
Mortet, prop., Boudonville, 6.
Morhange, r., 4. Stanislas, 22.
Morville (Ch. de), Carrière, 58.
Morville (Alf. de), Girardet, 10.
Mougenot, a. nég., St-Dizier, 9.
Mougenot (Léon), homme de lettres, Saint-Jean, 41 ter.
Munich père, Tapis-Vert, 1.
Mulnier, rec. ret., Vénerie, 11.
Naas, col. retr., 4-Eglises, 57.
Nanot, pr., G.-R. (V.-V.), 15.
Nicolas, c. ret., St-Dizier, 117.
Noel, Salpétrière, 4.
Noiret, Dominicains, 6.
Olry, a. nég., Montesquieu, 18.
Ory, rentier, Ste-Anne, 1.
Orgoleski (comte), Salpétrière, 6.
Oplistel, Esprit, 6.
Ottenheimer, Tiercelins, 42.
Oyen, rue d'Alliance, 8.
Papère, cap. ret., f. Stanis., 4.
Paquet, prop., Boudonville, 33.
Pariset, anc. not., Carrière, 25.
Pariset, rentier, Alliance, 9.
Parisot, avocat, Carmes, 44.
Parisot, cap. ret., Carmes, 9.
Pâté, Malzéville, 17.
Pays, rentier, Lafayette, 5.
Peiffer, prop., St-Dizier, 155.
Peiffer, trot. Stanislas, 16.
Pellet de Bonneville, pl. Cathédrale, 56.
Pène, doc., côte de Toul, 8.
Pène (Frédéric), côte de Toul, 8.
Perquin-Manwuisse, anc. nég., Montet, 76.
Perrin, cap. ret., Carrière, 49.
Perrin, caiss., Montesquieu, 11.
Perrot (Alex.), Girardet, 2.
Perrotey de Jandin, anc. manuf., Montesquieu, 16.

Pernot-Dubreuil, Jardins, 11.
Percin, anc. insp., Hospice, 9.
Perrin, Trois-Maisons, 53.
Pery, Stanislas, 102.
Perrot (du *Moniteur de la Meurthe*), Manége, 5.
Pernet, St-Georges, 75.
Perruy, Drouot, 5.
Picard, prop., Montet, 5.
Pierson(deViliers), Visitation, 1.
Pillement, chir.-maj. Amerval, 6.
Pinat, Haut-Bourgeois, 51.
Pitoi, cap. ret., imp. Lycée, 2.
Pitoy, Carmes, 54.
Poërson, offi. en ret., Metz, 29.
Poincaré, a. ph, St-Pierre, 2.
Poirel, cap. ret., Carmes, 40.
Pons, cap. retr., Grève, 22.
Pommery (de), Monnaie, 2.
Pouget, ch. d'esc. retr., à Malzéville.
Prez (de), Callot, 8.
Provensal, rent., Callot, 6.
Quennec, a. nég., Carrière, 43.
Quintard (Alb.), St-Michel, 30.
Quintard (F.), f. St-Georges, 1.
Quoy, chef de bat. retr., place Lafayette, 6.
Ramat, rent., c. Léopold, 24.
Réaux (marquis des), Poissonnerie, 54.
Rebstock, anc. nég., Hache, 2.
Regnault, pl. Carrière, 22.
Regneault, c. ret., St-Dizier, 98.
Régnier père, pl. des Dames, 18.
Régnier (abbé), idem.
Régnier, Stanislas, 33.
Reiter, recev. en ret., Metz, 7.
Renard, a. gref., St-Diz., 142.
Renauld, contr. ret., Gr.-Rue (V.-V.), 41.
Richard, cap. ret., Carrière, 31.
Rif, Pont-Mouja, 21.
Rignon, St-Georges, 21.
Riondelet, rent., c. Léopold, 12.
Riot, f. St-Pierre, 134.
Robert, St-Nicolas, 31.
Robert, rent., Carrière, 37.
Robert, anc. off. compt., Quatre-Eglises, 40.
Roger, Dominicains, 3.
Roguier (de), St-Pierre, 19.
Rolland de Malleloy, Alliance, 1.
Rollot, nég., Carrière, 17.
Rondot-St-Cyr, Montesquieu, 21.
Roquefeuil (marquis de), Carmes, 9.
Roquefeuil (vicomte de), Carrière, 12.
Rosselange (de), Pépinière, 23.
Rouot (de), rent., Pépinière, 40.
Roussel, a. nég., r. de Toul.
Rousselot, St-Michel, 9.
Rigaux, Source, 16.
Roxard de la Salle (Ludovic), rent., cours Léopold, 40.
Rozier, empl. ret., Léopold, 18.
Rozières (Ch. de), rent., Montesquieu, 16.
Rozières (de), père, Manége, 13.
Sabatier, ch. d'esc. ret., Carmes, 33.
Saint-Florent (Domergue de), Ste-Catherine, 27.
Saint-Germain (comte de), Haut-Bourgeois, 16.
Saint-Joire, rent., St-Dizier, 23.
Saint-Mars (général du Poillouë de), Hospice, 46.
Saint-Mauris (comte de), cours Léopold, 57.
Saladin (baron), Manége, 1.
Salmon, Pont-Mouja, 27.
Sauvage, Grève, 30.
Saucerotte, Stanislas, 30.
Schutz, Monnaie, 2.
Schwartz, Alliance, 21.
Scitivaux (de), père, Manége, 5.
Scitivaux (A. de) fils, Manége, 3.
Séligman, rent., Carmes, 36.
Senique, f. St-Jean, 4.
Serra, ch. d'esc., St-Michel, 22.
Servan, Hospice, 13.
Simonet, anc. nég., Nabécor, 9.

Simonin, Gr.-Moulins, 3.
Simoutre, prop., St-Dizier, 142.
Sommeillier, a. nég. Pichon, 7.
Sommeillier-Carré, ancien nég., faub, St-Pierre. 159,
Sonrel, prop., f. St-Pierre, 43.
Spire, rentier, St-Nicolas, 51.
Stiller, prop., St-Nicolas, 31.
Suard, a pharm., Pép nière, 22.
Sucy d'Auteuil (de) offi. sup. retr., Monnaie, 2.
Susleau de Malroy, Saint-Pierre, 14.
Tardieu, rent., Stanislas, 38.
Tévanne, Carmes, 7.
Thiébaut de Montbois, cap. ret., Grève, 30 bis.
Thiébeult, Montesquieu, 15.
Thierry, a. not., imp. Lycée, 9.
Thierry. foutainier, 4.-Egl. 79.
Thierry-Solet, 4-Eglises, 54.
Thiriet, Ste-Catherine, 29.
Thiry (général), Tiercelins, 11.
Thiry, trott. Stanislas, 13.
Tholler, comm. ret., cours Léopold, 13.
Thomas-Nampon, rent., Dominicains, 28.
Thomassin, rent., St-Dizier, 144.
Thomy, rent., pl. Stanislas, 5.
Thomy, anc. not., Metz, 44,
Thouvenel, ancien comm. des poudres, Hache, 8.
Thouvenin, cap. ret., St-Di., 93.
Tonnelier, Stanislas, 104.
Tourny, méd. major retr. Stanislas, 27.
Travailleur, f. St-Pierre, 43.
Trottot, Pont-Mouja.
Trousset, recev. des dom. ret., Hospice, 42.
Turck (Ant), doct., trot. Stanislas. 23.
Turreau, cap. ret., f. Ste-Catherine, 37.
Ubexy (d'), c. Léopold, 18.
Urin, Carrière, 18.
Urion, rent., c. Léopold, 49.
Valdenaire, rent., pl. Dames, 19.
Vallée, pl. Stanislas, 7.
Vandal (de), prop., Alliance, 10.
Vanson, rent., f. St-Pierre, 21.
Vasset, cap. ret., Stanislas, 40.
Vatelle, Poissonnerie, 3.
Vaugiraud (de), à Montaigu.
Vaultrin, prop., Girardet, 2.
Vautrin, ancien juge de paix, Montesquieu, 49, rue de la Pépinière, 33.
Velche, faub. St-Pierre, 22.
Vichard, rent., H.-Bourgeois, 10.
Vigneron, a. of., c. Léopold, 22.
Vigneron, Saint-Jean, 38.
Vigrases, Fayencerie, 14.
Villate (comte), St-Michel, 26.
Villatte, Saint-Pierre, 17.
Viller, prop., Stanislas, 51.
Vincent-Noël, rent., Stanisl., 98.
Vunstel, Prairie, 3.
Viry, a. f., r. de Malzéville, 3.
Viry, St-Dizier, 71.
Vogien, Latrie, 19.
Voirin père, faub. St-Jean, 32.
Voirin-Mathieu, r. Michottes, 7.
Vuillaume, a. n., Carrière, 17.
Warren (comte de), Haut-Bourgeois, 6.
Wehrle, Montesquieu, 20.
Wiener, père, Dominicains, 53.
Winandy père, rent., Ponts, 31.
Wolff, cap. ret., pl. Grève, 1.
Wolff (Nathan), St-Dizier, 116.
Xardel, a. avoué, Carrière, 27.
Zéder, Trois-Maisons, 23.
Zuffi, cap. ret., Monnaie, 5.

—

MESDAMES,

Adam, Tiercelins 44.
Albert (d') St-Dizier, 98.
Alexandre, Ste-Catherine, 5.
Amour, Loups, 14.
Argence (d'), Michottes, 11.
Audiat, Monnaie, 4.

Pernot-Dubreuil, Jardins, 11.
Percin, anc. insp., Hospice, 9.
Perrin, Trois-Maisons, 33.
Pery, Stanislas, 102.
Perrot (du *Moniteur de la Meurthe*), Manége, 5.
Pernet, St-Georges, 75.
Perruy, Drouot, 5.
Picard, prop., Montet, 5.
Pierson(de Villers), Visitation, 1.
Pillement, chir.-maj. Amerval, 6.
Pinat, Haut-Bourgeois, 31.
Pitot, cap. ret., imp. Lycée, 2.
Pitoy, Carmes, 54.
Poërson, offi. en ret., Metz, 29.
Poincaré, a. ph, St-Pierre, 2.
Poirel, cap. ret., Carmes, 40.
Pons, cap. retr., Grève, 22.
Pommery (de), Monnaie, 2.
Pouget, ch. d'esc. retr., à Malzéville.
Prez (de), Callot, 8.
Provensal, rent., Callot, 6.
Quennec, a. nég., Carrière, 43.
Quintard (Alb.), St-Michel, 30.
Quintard (F.), f. St-Georges, 1.
Quoy, chef de bat. retr., place Lafayette, 6.
Ramat, rent., c. Léopold, 24.
Réaux (marquis des), Poissonnerie, 34.
Rebstock, anc. nég., Hache, 2.
Regnault, pl. Carrière, 22.
Regneault, c. ret., St-Dizier, 98.
Régnier père, pl. des Dames, 18.
Régnier (abbé), idem.
Régnier, Stanislas, 33.
Reiter, recev. en ret., Metz, 7.
Renard, a. gref., St-Diz., 142.
Renauld, contr. ret., Gr.-Rue (V.-V.), 41.
Richard, cap. ret., Carrière, 31.
Rif, Pont-Mouja, 21.
Rignon, St-Georges, 21.
Riondelet, rent., c. Léopold, 12.
Riot, f. St-Pierre, 134.
Robert, St-Nicolas, 31.
Robert, rent., Carrière, 37.
Robert, anc. off. compt., Quatre-Eglises, 40.
Roger, Dominicains, 3.
Roguier (de), St-Pierre, 19.
Rolland de Malleloy, Alliance, 1.
Rollot, nég., Carrière, 17.
Rondot-St-Cyr, Montesquieu, 21.
Roquefeuil (marquis de), Carmes, 9.
Roquefeuil (vicomte de), Carrière, 12.
Rosselange (de), Pépinière, 25.
Rouot (de), rent., Pépinière, 40.
Roussel, a. nég., r. de Toul.
Rousselot, St-Michel, 9.
Rigaux, Source, 16.
Roxard de la Salle (Ludovic), rent., cours Léopold, 40.
Rozier, empl. ret., Léopold, 18.
Rozières (Ch. de), rent., Montesquieu, 16.
Rozières (de), père, Manége, 13.
Sabatier, ch. d'esc. ret., Carmes, 33.
Saint-Florent (Domergue de), Ste-Catherine, 27.
Saint-Germain (comte de), Haut-Bourgeois, 16.
Saint-Joire, rent., St-Dizier, 25.
Saint-Mars (général du Poillouë de), Hospice, 46.
Saint-Mauris (comte de), cours Léopold, 57.
Saladin (baron), Manége, 1.
Salmon, Pont-Mouja, 27.
Sauvage, Grève, 30.
Saucerotte, Stanislas, 30.
Schutz, Monnaie, 2.
Schwartz, Alliance, 21.
Scitivaux (de), père, Manége, 5.
Scitivaux (A. de) fils, Manége, 5.
Séligman, rent., Carmes, 36.
Senique, f. St-Jean, 4.
Serra, ch. d'esc., St-Michel, 22.
Servan, Hospice, 13.
Simonet, anc. nég., Nabécor. 9.

Simonin, Gr.-Moulins, 3.
Simoutre, prop., St-Dizier, 142.
Sommeillier, a. nég. Pichon, 7.
Sommeillier-Carré, ancien nég., faub, St-Pierre. 159,
Sonrel, prop., f. St-Pierre, 45.
Spire, rentier, St-Nicolas, 51.
Stiller, prop., St-Nicolas, 31.
Suard, a pharm., Pép nière, 22.
Sucy d'Anteuil (de) offi. sup. retr., Monnaie, 2.
Susleau de Malroy, Saint-Pierre, 14.
Tardieu, rent., Stanislas, 35.
Tévanne, Carmes, 7.
Thiébaut de Montbois, cap. ret., Grève, 30 bis.
Thiébault, Montesquieu, 15.
Thierry, a. not., imp. Lycée, 9.
Thierry. foutainier, 4.-Egl. 79.
Thierry-Solet, 4-Eglises, 54.
Thiriet, Ste-Catherine, 29.
Thiry (général), Tiercelins, 11.
Thiry, trott. Stanislas, 13.
Tholler, comm. ret., cours Léopold, 13.
Thomas-Nampon, rent., Dominicains, 28.
Thomassin, rent., St-Dizier, 144.
Thomy, rent., pl. Stanislas, 5.
Thomy, anc. not., Metz, 41,
Thouvenel, ancien comm. des poudres, Hache, 8.
Thouvenin, cap. ret., St-Di., 93.
Tonnelier, Stanislas, 104.
Tourny, méd. major retr. Stanislas, 27.
Travailleur, f. St-Pierre, 45.
Trottot, Pont-Mouja.
Trousset, recev. des dom. ret., Hospice, 42.
Turck (Ant), doct., trot. Stanislas. 23.
Turreau, cap. ret., f. Ste-Catherine, 37.
Ubexy (d'), c. Léopold, 18.
Urin, Carrière, 18.
Urion, rent., c. Léopold, 49.
Valdenaire, rent., pl. Dames, 19.
Vallée, pl. Stanislas, 7.
Vandal (de), prop., Alliance, 10.
Vanson, rent., f. St-Pierre, 21.
Vasset, cap. ret., Stanislas, 40.
Vatelle, Poissonnerie, 3.
Vaugiraud (de), à Montaigu.
Vaudrin, prop., Girardet, 2.
Vaudrin, ancien juge de paix, Montesquieu, 40. rue de la Synagogue, 33.
Velche, faub. St-Pierre, 22.
Vichard, rent., H.-Bourgeois, 10.
Vigneron, a. of., c. Léopold, 22.
Vigneron, Saint-Jean, 38.
Vigrases, Fayencerie, 14.
Villate (comte), St-Michel, 26.
Villatte, Saint-Pierre, 17.
Viller, prop., Stanislas, 51.
Vincent-Noël, rent., Stanisl., 98.
Vunstel, Prairie, 3.
Viry, a. f., r. de Malzéville, 3.
Viry, St-Dizier, 71.
Vogien, Latrie, 19.
Voirin père, faub. St-Jean, 32.
Voirin-Mathieu, r. Michottes, 7.
Vuillaume, a n., Carrière, 17.
Warren (comte de), Haut-Bourgeois, 6.
Wehrle, Montesquieu, 20.
Wiener, père, Dominicains, 53.
Winandy père, rent., Ponts, 31.
Wolff, cap. ret., pl. Grève, 1.
Wolff (Nathan), St-Dizier, 116.
Xardel, a. avoué, Carrière, 27.
Zéder, Trois-Maisons, 23.
Zuffi, cap. ret., Monnaie, 5.

—

MESDAMES,

Adam, Tiercelins 44.
Albert (d') St-Dizier, 98.
Alexandre, Ste-Catherine, 5.
Amour, Loups, 14.
Argence (d'), Michottes, 11.
Audiat, Monnaie, 4.

Avet, Ponts, 28.
Avocourt (d'), Carrière, 16.
Balbâtre-Verniory, Domin., 46.
Bayard, Point-du-Jour, 7.
Bailly, Stanislas, 66.
Barbier, Carmes, 7.
Barbier-Régnier, c. Léopold, 19.
Barré, Carmes, 29.
Bastide. Dominicains, 14.
Batail, Constitution, 1 bis.
Baudot (de), Jardiniers, 6.
Beaupré (de), pl. de Grève, 6.
Belleville, Tiercelins, 25.
Bénaville (de), pl. de Grève, 4.
Bernard-Jeandin, Fayencerie, 2.
Bertrand, Montesquieu, 4.
Besval, r. du Crosne.
Blaise, faub. St-Pierre, 92.
Boisdavid (de), St-Jean, 41 ter.
Boissière, f. St-Pierre. 234.
Boudot, Stanislas, 46.
Bontoux, Pont-Mouja, 18.
Boroger (de), Carmes, 31.
Botta, c. Léopold, 14.
Bouchon, Michottes, 11.
Boulanger, Gr.-Rue (V.-V.) 43.
Bourgeois, pl. Carrière, 47.
Bourina, cours Léopold, 23.
Boullet, Ste-Catherine, 19.
Boyé de Châteaufort, Source, 37.
Brunet (comtesse de), Constitution, 9.
Caillou, Tiercelins, 26.
Carrière, rue d'Alliance, 11.
Caumont (de), pl. de Grève, 3.
Cazot, St-Nicolas, 33.
Champion, Carrière, 28.
Champouillon, Carmes, 23.
Chardin (de) Saint-Dizier, 51.
Chassignet. Quatre-Eglises, 58.
Chaudron, Girardet, 2.
Chavernac (de), Ste-Catherine, 5.
Chevilly, cours Léopold, 24.
Christ, Notre-Dame, 1.
Claude-Bonfils, St-Dizier, 21.
Claude, place Carrière, 45.
Clément, pl. Carrière, 16.
Cléret, Carrière, 34.
Clere, route de Metz, 20.
Cochin, pl. des Dames, 17.
Collinet de la Salle, Hache, 12.
Corbigny (de), Dominicains, 20.
Costé, Monnaie, 4.
Courrand, Constitution, 5.
Courtois, Hache, 12.
Cuny, cours Léopold, 14.
Coulon-Béchet, Michottes, 2.
Curnieux (de), pl. Stanislas, 2.
Dalsace, Hache, 35.
Daulnoy, Ruisseau, 4.
Delaporte, Carmes 9.
Dérivaux, Carrière, 21.
Dérivaux, Amerval, 12.
Dietlmann, Carrière, 17.
Domergue, Michottes, 11.
Donquer de T'serroloffs, Constitution, 3.
Duchat (Le), cours Léopold, 3.
Doué (comtesse Foulon de), Haut-Bourgeois, 29.
Dalengse, Bailly, 9.
Desvigne, Amerval 12.
Dutailly, Point-du Jour, 9.
François, St-Jean, 36.
Félix, Stanislas, 80.
Florentin, Carrière, 49.
Florion (de), Poissonnerie, 34.
Foblant (de), Manége, 13.
Fournier, f. Stanislas, 3.
Frégeville (de), H.-Bourgeois, 4.
Gagnon, f. St-Pierre, 173.
Gellenoncourt(de), St-Dizier, 142.
Génie, pl. de Grève, 8.
Georgel, à Malzéville.
Gérard-Grandville, Carrière, 22.
Gérardin. St-Dizier, 121.
Goguillot, Carrière, 21.
Gomien, St-Dizier, 51.
Gondrecourt (de) (c. Léopold, 6.
Gouneville (de), St-Pierre, 3.
Gormann, Carrière, 26.
Grandgeorge, Jardiniers, 5.
Grouchy, pl. d'Alliance, 4.
Grandjean, Monnaie, 6.

Grenet, f. St-Pierre, 57.
Guichard, c. Léopold, 41.
Guibal, Saint-Dizier, 85 bis.
Gusse.Gr.-R. (V.-V.), 43.
Gastaldy, pl. de Grève, 1.
Gasse, c. Léopold, 4.
George, Quatre-Eglises, 40.
Géorge, f. Ste-Catherine, 13.
Gerbaut, Stanislas, 84.
Gérard, Jardiniers, 12.
Gérard, Stanislas, 62.
Gironde, Stanislas, 38.
Golzard, St-Jean, 55.
Grandgeorge, Jardiniers, 3.
Guibal, Mazagran, 1.
Gourcy (de), Ht-Bourgeois, 31.
Haldat (de), St-Michel, 20.
Hanriot, Salpétrière, 8.
Hocquet, c. Léopold, 8.
H. d'Hofflize, H.-Bourgeois, 27.
Hofflize-Rurange (d'), S.-Diz., 19
Hulot (baronne), Stanislas, 64.
Houx (du) de Gorey, Girardet, 8
Harvey, Stanislas, 46.
Harlaut, Pépinière, 25.
Herbinot, Michottes, 11.
Houbre, f. St-Georges, 10.
Houdaille, Carmes, 33.
Houillon, imp. des Ecoles.
Jeandin (de), St-Dizier, 59.
Josset de Saint-Julien, f. Saint-Pierre, 234.
Julliac, Michottes, 4.
Jacquet, St-Michel, 25.
Jaquiné, Carrière, 10.
Joly, Poissonnerie, 54.
Jonet, Ste-Catherine, 39.
Kirchberg (de), mère, St-Georges, 97.
Kirchberg (de), jeune, Saint-Georges, 97,
Kuntz, Pépinière, 19.
Lalande (de), c. Léopold, 34.
Lamotte, Carrière, 40.
Laflize, Haut-Bourgeois, 5.
Lapaillotte, Jardiniers, 8.
Laurette, Jardiniers, 6.
Lefèvre, Gr.Rue V.-V., 41.
Lequeux, f. St-Georges, 10.
Leseure, Dominicains, 26,
Lajeunesse, Carmes, 38.
Lemercier du Quesnoy, Stanislas, 46.
Labédoyère (de), Carrière, 35.
Lallemant de Liocourt (de), Haut-Bourgeois, 14.
Lallemant de Mont, rue d'Alliance, 15.
Lebègue de Girmont, Carrière, 26.
Lebœuf, Carmes, 29.
Leclerc-Pays, imp. du Lycée, 4.
Lemachois, Point-du-Jour, 9.
Le Père, St-Michel, 18.
Leseure, cours Léopold, 18.
Levylier (Lambert) Domin., 44.
Levysthal, Monnaie, 4.
Lidenfelder, Sapin, 18.
Ligniville (de), c. Léopold, 8.
Ligniville (la comtesse de), Michottes, 11.
Lombardière (de la), Pont-Mouja, 30.
Lombillon (de), Carrière, 26.
Lotz, St-Dizier, 50.
Louis, Quatre-Eglises, 65.
Ludre (comtesse de), Lafay., 2.
Ludre (de), H.-Bourgeois, 16.
Magnier, Ste-Catherine, 5.
Maire, Stanislas, 80.
Maillard, Ste-Catherine, 35.
Mathis, Stanislas, 46.
Mandel, Carrière, 39.
Morin, f. St-Jean 7.
Martz, Montet,
Masson, St-Michel, 25.
Massu, St-Dizier, 22.
Mathieu, Carmes, 9.
Mathieu de Provins, cours Léopold, 19.
Maxant, Dominicains, 59.
Meiners (de), Boudonville, 16.
Meixmoron-Dombasle, f. Saint-Pierre, 19.

Mengin, Quatre-Eglises, 65.
Messine, Source, 10.
Metz-Klopstein (de), Monnaie, 2.
Michel, r. Lafayette, 4.
Mirabeau (de), Carrière, 8.
Montet (du), Lafayette, 2.
Mougenot mère, Hôpital Saint-Julien, 18.
Malglaive, Montesquieu, 9.
Matz, Tapis-Vert, 18.
Martin, Salpétrière, 2.
Masson, St-Georges, 79.
Mathis, faub. Stanislas, 5.
Michelin, Carrière, 39.
Moitrier, f. St-Pierre, 154.
Mougel, Pépinière, 7.
Mougin, Carrière, 47.
Monnier, Quatre-Eglises, 40.
Munier, c. Léopold, 10.
Noiret, Saint-Nicolas, 28.
Noël, Salpétrière, 6.
Olry de Rheinval, Bailly, 3.
Pagnot, Pépinière, 31.
Passoncourt (Le Bègue de), à Montaigu.
Paullet, mère, 4-Eglises, 38.
Picard, Drouot, 3.
Pichon, Source, 37.
Pierret, Salpétrière, 8.
Pierron, impasse des Ecoles.
Pitt, Ponts, 30.
Poirot, Lafayette, 6.
Poirson, f. St-Pierre, 21.
Pommery (de), Monnaie, 2.
Paillot, St-Joseph, 41.
Patrice, Carrière, 24.
Pierson, Monnaie, 3.
Puissant, c. Léopold, 18.
Pisson, Hospice, 42.
Praneuf (de), c. Léopold, 7.
Pouillat, Carrière, 24.
Pouguet, St-Pierre, 14.
Quilliard, Carmes, 9.
Queffemme, pl. d'Alliance, 6.
Quintard, f. St-Georges, 1.
Raison, Stanislas, 46.
Raulecourt (de), H.-Bourg., 29.
Ratzen (baronne de), Ste-Catherine, 27.
Reinhartz, St-Michel 25.
Révillon, Dominicains, 20.
Ricard, c. Léopold, 25.
Rinck, St-Dizier, 64.
Rebstock, f, St-Georges, 28.
Roy, Loups, 14.
Ressouche, Tiercelins, 34.
Riocour (com. de), Carmes, 38.
Robert de Champal, Alliance, 8.
Rollin, St-Dizier, 45.
Romer, Tiercelins,
Rozières (de), mère, Jardins, 11
Rutant (de), Carrière, 49.
Rollin, Carmes, 33.
Rozat de Mandres, trotteirs Stanislas, 26.
Saint-Ouen (de), Poissonn., 34.
Sansonetti (de), c. Léopold, 18.
Saulge, Amerval 10.
Saint-Martin, Primatiale, 24.
Serrière, Carmes, 29.
Seligmann, Dominicains, 44.
Silveira (de), Hospice, 39.
Sinconet, Nabécor, 9.
Souty, pl. de Grève, 7.
Suisse, cours Léopold, 17.
Strakelberg (comtesse de), Boudonville, 18.
Taillasson (de), f. St-Georges, 1.
Thiébaut, r. de Metz, 1.
Thiriet-Gloxin, Tiercelins, 5.
Thierry de Rembau, petite rue d'Alliance, 1.
Thiriot, Saint-Georges, 79.
Thumery (de), H.-Bourgeois, 31.
Trobriant (de), pl. Stanislas, 2.
Toussaint (de), Dominicains, 10.
Tardieu, Carrière, 31.
Tardieu, Carmes, 30.
Tippel, f. Stanislas, 3.
Tulpin, Carrière, 17.
Valentin-Rey, pl. de Grève, 4.
Valentin, Pépinière, 12.
Vandechamps (de), Source, 35.
Vaugiraud (de), Hôp.-Saint-

Julien, 7.
Vaultrin, pl. St-Jean, 43.
Vautrin, St-Dizier, 144.
Viellet des Lionnes, pl. Saint-Georges, 95.
Villatte, Saint-Michel, 24.
Villemotte (de), Girardet, 8.
Vincent (bar. de), Alliance, 5.
Vienne (de), Alliance, 6.
Vincent, Montesquieu, 21 bis.
Voïard (E.), Montesquieu, 11.
Vaudé, Carrière, 24.
Villeneuve (de), Carrière, 22.
Villermain, c. Léopold, 6.
Welche, Carrière, 30.
Wolff, St-Dizier, 116.
Zincourt (de), Source, 10.

—

MESDEMOISELLES,

Barbier, Esprit, 4.
Bastien, pl. de Grève, 4.
Baillet, Pépinière, 36.
Beaucourt, Montesquieu, 17.
Bénaville (de), Hospice, 89.
Bonne (de), Constitution, 9.
Bouilly, cours Léopold, 26.
Braux, Carmes, 30.
Brodelet, Carrière, 14.
Cappe (de), Hôp.-St-Julien, 7.
Chetellerant (de), Ste-Anne, 3.
Collenot, Constitution, 5.
Contenot (de), Carrière, 23.
Courville (de), Carrière, 14.
Darboy, pl. Stanislas, 4.
Denizot de Thiriet, cours Léopold, 25.
Desmarets, p. r. des Carmes, 7.
Ducret, Dominicains, 19.
Dufour, St-Dizier, 20.
Fériet (de), St-Georges, 95.
Ferry, Dominicains, 8.
Fiatte, Dominicains, 49.
Fraze, Bailly, 8.
François, St-Nicolas, 63.
Febvrel, Hache, 4.
Fromental (E.), f. St-Pierre, 47.
Fromental (Z. et A.), Nabécor, 7.
Georgel, Tapis-Vert.
Gondrecourt (de), c. Léopold, 6.
Goutt, Haut-Bourgeois, 9.
Guerre de Ste-Odile, Carr., 21.
Hallé, Constitution, 1 bis.
Ham, Lafayette, 5.
Henriet, Montesquieu, 5.
Hozier (d'), H.-Bourgeois, 6 bis.
Huron, Montesquieu, 3.
Kunkel, Grève, 13.
Lacretelle, Pépinière, 12.
Lacroix-Condé, place de l'Arsenal, 10.
Laflize, St-Pierre, 5.
Lagarde, St-Nicolas, 63.
Lallemant de Liocourt (de), Source, 51.
Lallement de Mont, Girardet, 1.
Lamothe (de), pl. des Dames, 14.
Lamoureux, St-Julien, 31.
Lesdignières (de), Constitut., 9.
Leseure, Ponts, 28.
Maggiolo, f. St-Pierre, 93.
Marin, St-Georges, 83.
Masson, Montesquieu, 6.
Mathieu, Constitution, 11.
Mathieu, Ste-Catherine, 29.
Mauvais, r. de Malzéville, 22.
Micard, Grève, 15.
Michel, Ponts, 46.
Michel, Ste-Catherine, 35.
Monhoven, Dominicains, 55.
Moulluisant, Montesquieu, 9.
Montauban, Dominicains, 18.
Mortet, Boudonville, 6.
Pattin, Carrière, 14.
Nollet, St-Georges, 59.
Perrin, St-Georges, 59t
Paulus, cours Léopold, 10.
Pierron, Ste-Catherine, 15.
Plauss d'Astel, Drouot, 6.
Poussolle (de), Carmes, 36.
Rau (de), Stanislas, 106.
Ravinel (de), pl. de Grève, 6.
Réber, anc. maîtresse de pen-

sion, Stanislas, 43.
Rolland de Malleloy, Alliance, 1.
Rollin, Ponts, 50.
Rosselange (de), Bailly, 8.
Rouot (de), Monnaie, 2.
Silésie, Michottes, 2.
Sylvain, Alliance, 21.
Thiballier, (de), Boudonville, 10.
Thiry, Montesquieu, 11.
Valdenaire, Montesquieu, 4.
Vautrain, pl. d'Alliance, 4.
Villers-Vaudey, H.-Bourgeois, 8
Wouters, f. St-Pierre.
Wehrle, Chanoines, 3.
Zaiguélius (de). Hôpital-Saint-Julien, 6

CHANGEMENTS

SURVENUS PENDANT L'IMPRESSION DE L'ANNUAIRE.

Pages

129 Bureau de police, hôtel de ville, entrée par la rue Saint-Julien.

152 M. Thiry, avoué à la Cour, demeure rue des Dominicains, 22.

152 M. Maffioli, Juge honoraire au Tribunal de première instance est décédé.

155 M. Corrard des Essarts, président du Conseil des prud'hommes, demeure rue Mazagran, 3.

157 MM. Rocha et Lamy sont nommés suppléant au Juge de paix de Nomeny.

185 M. Baspeyras est nommé premier commis d'économat au Lycée de Nancy.

190 M. Ory est nommé maître-adjoint à l'Ecole normale.

M. Georges est nommé maître d'agriculture à l'Ecole normale.

150 M. Haba est nommé conseiller à la Cour, en remplacement de M. de Bouvier.

165 M. Lelong est nommé président du tribunal de St-Mihiel.

165 M. Stainville est nommé procureur impérial à St-Mihiel.

170 M. Lezaud est nommé substitut à Epinal.

TABLES

TABLE DES MATIÈRES DE LA 1re PARTIE.

CALENDRIER		5
CHAPITRE I.	— Archives départementales de la Meurthe. — Septième partie.	11
CHAPITRE II.	— Ephémérides locales. — Concours régional, etc.	47
CHAPITRE III.	— Statistique météorologique. — Observations météorologiques faites à Nancy en 1860.	99
CHAPITRE IV.	— Statistique nécrologique, 1861-1862.	102
CHAPITRE V.	— Statistique de la population. — Mouvement de 1861.	105
CHAPITRE VI.	— Statistique bibliographique.	106

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Maison civile de l'Empereur, 111.
Maison militaire de S. M., 112.
Maison de S. M. l'Impératrice, 115.
Maison des enfants de France, 116.
Maison du prince Napoléon, 116.
Maison de Mme la princesse Clotilde, 116.
Maison de Mme la princesse Mathilde, 116.
Ministres, 116.
Conseil privé, 117.
Maréchaux de France, 117.
Amiraux, 118.
Sénat, 118.
Corps législatif, 118.
Conseil d'Etat, 118.

ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT.

Abattoir public, 270.
Abonnement de lecture, 287.
Académie de Nancy, 180.
Académie de Stanislas, 196.
Acclimatation (Société régionale d'), 217.
Accordeurs de piano, 287.
Administration du département, 119.
Adresses de quelques habitants de Nancy, propriétaires, rentiers, anciens magistrats, anciens militaires, etc., etc.
Afficheurs à Nancy, 129, 287.
Agents de change, 287.
Agent-général des écoles à Nancy 191.
Agents de police, 129.
Agents-voyers, 211.
Allumettes chim. (fab. d'), 287.
Amidon (fab. d'), 287.
Annexes (9e colonne), 153.
Antiquités (march. d'), 287.
Architecte de la ville de Nancy, 128.
Architecte du département, 212.
Architecte des édifices diocésains, 212.
Architectes, 212.
Archiviste du département, 124.
Arpenteurs, 213.
Arquebusiers, 287.
Artificiers, 287.
Artistes-peintres, 287.
Asile d'aliénés de Maréville, 252.
Asile des pauvres vieillards, 261.
— pour les domestiques allemandes, 261.
Association des artistes musiciens, 268, — des dames de la Providence, 267, — des demoiselles de la Providence, 267, — de Prévoyance des Médecins, 264.
Assurances contre l'incendie, 270 — contre la grêle, 272, — sur la vie, 272, — fluviales, 279, — pour l'entretien et la réparation des toitures, 273, — pour l'exonération, 275.

Attributions du Conseil de Préfecture, 120, — des bureaux de Préfecture, 121, — de l'Archiviste du départ. 124.
Aubergistes, 287.
Aumôniers, 177.
Avocats à la Cour impériale, 151.
Avocats du ressort (V. aux tribunaux).
Avoués près la cour impé. 152. — près le tribunal de Nancy, 154, — du ressort (V. aux tribunaux).
Bains à Nancy, 288.
Badigeonneurs, 288.
Balais de riz (fab. de), 288.
Bandagistes, 288.
Banque de France, succursale de Nancy, 243-288.
Banquiers, 288.
Bas (fab. de), 288.
Bascules (fab. de), 288.
Bateaux (constr. de), 288.
Beffroi (sonnerie), à Nancy, 273.
Bénédictines, 177.
Bestiaux (march. de), 288.
Bibliothèques publiques, 198. — de l'ordre des avocats, 152. — paroissiales, 178.
Bijoutiers, 314.
Billards (fab. de), 288.
Billets de faire part (porteurs), 288.
Bimbeloterie et jouets (march. de), 288.
Bitumes et asphaltes, 289.
Blanchisseuses, 289, — de dentelles, 289.
Bleu (fab. de), 289.
Blanc et dentelle (mar. de), 289.
Bois à brûler (march. de), 289.
Bois de constr. (marc. de), 289.
Bois de la marine (service), 208.
Boisseliers, 323.
Boîtes des postes à Nancy, 233.
Bon-Pasteur (monastère du), 261
Bonneterie (fab. de), 289.
Bouchers, 290.
Bouchons (fabrique de), 290.
Boulangers, 290.
Bouquinistes, 291.
Bourreliers, 291.
Brasseries, 291.
Brigades de gendarmerie, 206.
Broderies (fabricants de), 291. — (dessinateurs en), 293. — (blanchisseurs de) 294. — (tissus pour), 294.
Brosses (fab. de), 294. — (fab. de bois de), 295.
Bureau d'assistance judiciaire près la cour impériale, 151, — près le tribunal de Nancy, 153, — des autres tribunaux, du ressort (V. aux tribunaux).
Bureau de bienfaisance de Nancy, 236, — de la garantie, 230.
Bureaux de bienfaisance dans le département, 257.
Bureaux de la Préfecture, 121, — de l'instruction publique, 124, — de poste dans le département, 233, — des communes, 7e colonne du tableau, 133, — et employés de la mairie de Nancy, 128.
Cabinet du Préfet, 121.
Cabinet d'histoire naturelle, 199.
Cabinet d'affaires, 274.
Cafetiers, 295.
Caisses de retraites ou rentes viagères pour la vieillesse 264.
Caisses d'épargne, 262.
Calicots (fab. de), 296.
Calorifères (fab. de), 296.
Camionnage, 296.
Canal de la Marne au Rhin, 209.
Canal des houillères de la Sarre. 210.
Caoutchouc (art. de), 296.
Cartes à jouer (fab. de), 296.
Carton (fab. de), 296.
Cartonniers, 296.
Casquettes (fab. de), 296.

Cercles, 274.
Cercle harmonique, 201.
Chaises (fab. de), 296.
Chambre d'agriculture, 215, du commerce, 214, — des Avoués à la cour, 153, — au tribunal de Nancy, 154, des notaires, 154, — de discipline des huissiers, 154, — syndicale de la fabrique de broderies de Nancy, 214.
Chamoiseurs, 296.
Chandelles (fab. de), 296.
Chanoines du diocèse. 174.
Chapeaux de paille (fab. de), 296.
Chapeliers, 296.
Chapitre de la cathédrale, 174.
Charbon (march. de), 297.
Charcutiers, 297.
Charrons, 297.
Charpentiers, 297.
Chartreux, 177.
Chasse (articles de), 325.
Chaudronniers, 297.
Chaussures confectionnées, 297.
Chefs de divis. à la Préfect. 121.
Chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, 211.
Chemin de fer de Paris à Strasbourg, 274, — service d'exploit. de la ligne de l'Est, 276.
Chemins vicinaux, 211.
Chemisiers, 298.
Chevaux (march. de), 298.
Chiffons (march. de), 298.
Chirurgiens à Nancy et dans l'arrondissement, 245, — dans le département, 247.
Chocolat (fab. de), 298.
Ciment romain, 298.
Circonscriptions électorales, 119
Cirier, 298.
Cloutiers, 298.
Coffres-forts (fab. de), 298.
Coiffeuses, 298.
Coiffeurs et parfumeurs, 299.
Colléges communaux dans la Meurthe, 187, — la Meuse, 188, — la Moselle, 188, — les Vosges, 188.
Colleurs de papier, 299.
Comices agricoles, 216.
Comité consultatif des établissements de bienfaisance, 256, — central de vaccine et de médecine cantonale, 250, — d'inspection des établissemens libres d'instruction, 178, — diocésain pour l'œuvre de la propagation de la foi, 177, — du Musée hist. lorrain, 200.
Comités de bienfaisance, 257, — salles d'asile, 192, — de patr. des enfants assistés, 255, — des écoles chrétiennes, 193.
Commandement supérieur du 3e corps d'armée, 202.
Commerce, industrie et arts libéraux, dans la ville de Nancy, 287, — dans les communes de l'arrondissement de Nancy, 331, — dans l'arrondissement de Château-Salins, 325, dans celui de Lunéville, 326, dans celui de Sarrebourg, 332, — dans celui de Toul, 334.
Commissaire central de police, 127, — commissaires de police cantonaux, 127.
Commissaires-priseurs de l'arrondissement de Nancy, 155, — du ressort (V. tribunaux).
Commissaires-répartiteurs, 128.
Commissaires des inhumations, 129.
Commission administrative des hospices de Nancy, 253, — du département, 254, — de la maison des Orphelines, 254.
Commission départementale des bâtiments civils, 125, — de

surveillance de l'asile de Maréville, 252, — des bibliothèques de Nancy, 198 ; de Lunéville, 198 ; de Pont-à-Mousson, 199 ; — de surveillance de l'école normale, 190, de surveillance des prisons, 172, — de surveillance du dépôt de mendicité, 173, — du cabinet d'histoire naturelle et du jardin botanique de Nancy, 199, du musée de peinture, 199, — contrôle des travaux de l'embranchement de Dieuze à Avricourt, 210, — des chemins de fer de l'Est, 211, — d'examen pour les aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire, 190, — d'examen pour les aspirantes à la direction de salles d'asile, 192, — d'examen pour l'emploi de percepteur surnuméraire, 226, — d'inspection du travail des enfants dans les manufactures, 216.
Commissionnaires dans le département, 279, — hors du département, 283, — en marchandises, 299.
Commissions de la Société centrale d'agriculture, 218, — de Statistique, 218.
Communes du département, 133.
Composition des chambres de la Cour impériale, 151, — du tribunal de Nancy, 153.
Conducteurs des ponts-et-chaussées, 209, — des canaux, 210, — du service hydraulique, 219. — du flottage, 210, — du canal des houillères, 210, — de la surveillance des chemins de fer de l'Est, 211, — du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, 211.
Confections pour dames, 299.
Conférence littéraire, 198.
Confiseurs, 299.
Conseil académique, 180, — départemental de l'Instruction publique dans la Meurthe, 181. — la Meuse, 181, — la Moselle, 181, — les Vosges, 181, — Conseil de l'Œuvre de la Ste-Enfance, 177, — de l'Œuvre des bibliothèques paroissiales, 178, — de préfecture, 120, — des prud'hommes, 155, — général de la Meurthe, 125, — municipal de Nancy, 127,
Conseils d'arrondissements, 123, — fabrique à Nancy, 178, — d'hygiène publique, 249, — de l'ordre des avocats, 152.
Conservateurs des hypoth., 227.
Conservation des édifices diocésains, 200, — des forêts, 242.
Consistoire protestant, 178, — israélite, 179.
Contributions directes, 228, — indirectes, 229.
Contrôle des travaux de l'embranchement de Dieuze à Avricourt, 210, — des chemins de fer de l'Est, 211.
Contrôleur de la culture des tabacs, 231, — de la garantie, 230
Contrôleurs des contributions directes, 128. — indirectes, 231. — de l'octroi, 232. — postes 232
Cordiers, 299.
Cordonniers, 300.
Corps législatif 118.
Correspondant du Comité des travaux historiques, 198.
Corroyeurs, 300.
Corsets (fab. de), 300.
Coton (march. de), 300.
Cotonnades (fab. de), 301.
Cotons à broder (fab. de), 301.
Couleurs (march. de), 301.
Cour de cassation, 149.

Cour impériale de Nancy, 150.
Couronnes funéraires, 301.
Cours des Facultés, 182. — Complémentaires des sciences appliquées, 182. — cours de l'École de médecine, 183-184.
Cours d'accouchement, 252. — de botanique 199. — de dessin et de peinture, 191.
Courtiers de commerce, 301.
Couteliers, 301.
Couvreurs, 301.
Crins (march. de), 301
Cristaux (march. de), 301.
Cuisinière, 302.
Culte catholique, 174. — Evangélique, 178. — Israélite, 179
Culture des tabacs, 231.
Curés, 133.
Curés des villes, 176.
Dames de charité à Nancy, 268.
Dames bénédictines à Flavigny, 177. — à St-Nicolas, 177. — à Oriocourt, 177. — de la Nativité, à Pont-à-Mousson, 177. — de la Providence, 177. — de Notre-Dame à Vézelise, 177. — de la Congrégation à Lunéville, 177. — de la Visitation à Nancy, 177. — de St-Vincent de Paul, 177. — Dominicaines, 137. — du Bon-Pasteur à Turique, 177. — du Sacré-Cœur à Nancy, 177. — du T.-S. Cœur de Marie, 177.
Danse (professeur de), 302.
Débits de tabacs, 302,
Dégraisseurs, 322.
Délégués pour la surveillance des écoles publiques et priv. 190.
Déménagements, 302.
Demoiselles de la Provid., 267.
Dentelles (blanchisseuses et repriseuses de), 302.
Dentistes, 302.
Députés au Corps législatif, 119.
Dépôt de mendicité, 173. — d'étalons de Rosières, 217.
Diligences, 278.
Directeur des contributions directes, 228. — indirectes, 229. — des domaines 227. — des lignes télégraphiques. 131. — des postes, 232. — des prisons, 172. — directeur de l'administ. des tabacs, 231.
Direction de l'École impériale forestière, 241. — des postes, 233. — de l'École de Médecine, 183. — de l'École norm., 190.
Distance des communes aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département, 133.
Division militaire du commandement supérieur de l'Est, 202. — 5e division, 203 — 6e division, 205. — 7e division, 206.
Domaines, 227.
Dominicains, 177.
Dominicaines, 177.
Doreurs sur métaux, 302. — sur bois, 302.
Draps (fab. de), 302.
Droguerie médicale, 303.
Eau gazeuse, 303.
Eau minérale, 303.
Ebénistes, 303.
Eclairage au gaz, 278. — 303.
Ecole impériale forestière, 241. — normale primaire, 190. — de médecine et de pharmacie, 183. — préparatoire à l'industrie et au commerce, 186.
Ecole de dressage, 217.
Ecole Lhomond, 190 — professionnelle 194.
Ecoles communales de Nancy, 190 — primaire supérieure, 191. — d'adultes, 191. — élément. de garçons, 191. — élémentaires de filles, 192. chrétiennes, 193.
Edifices diocésains (conservation des), 177, 214. — départe-

mentaux, 214.
Effilochage de laines, 284.
Elèves de l'Ecole impériale forestière, 241,242.
Emballeurs, 303.
Empailleurs-naturalistes, 313,
Enregistrement, 227.
Entreposeurs des tabacs, 231.
Entrepreneurs de bâtiments, 303.
Epiciers, 303.
Epingliers, 304.
Equitation, 305.
Essayeur de la garantie, 230.
Escrime (Maîtres d'). 304.
Estampes (March. d'), 305.
Etablissements libres d'instruction secondaire, 188.
Etablissements religieux, 177.
Etat-major général du Commandant du 3e corps d'armée, 202.
Etoffes (March. en gros), 305.
Etoffes (March. d'), 305.
Evêché de Nancy, 174.
Faculté des sciences, 181. — des lettres, 182.
Faïence (March. de), 301.
Farines (March. de), 305.
Fer (March. de), 305.
Ferblantiers, 306,
Filatures de coton, 306.
Filatures de laines, 306.
Fils de lin, etc., 306.
Fleuristes (artificiels), 306.
Foires du département, 218.
Fonderie en caractèr., 306.
Fondeurs en cuivre et de seconde fusion, 306.
Fontainiers, 306.
Forgerons, 306.
Formiers, 306.
Fourreurs, 306.
Frotteurs 306.
Fumistes, 307.
Gants (Fab. et march. de), 307.
Gardes champêtres, à Nancy, 129
Gardes généraux des forêts, 242.
Gardes-malades, 252.
Garnisons du département, 206.
Gaz (usines à), 278.
Gendarmerie départementale, 206.
Général commandant à Nancy, 203. — à Lunéville, 204.
Génie militaire, 203.
Gîtes d'étape, 207.
Glaces (March. de), 307.
Grainetiers, 307.
Grains (March. de), 307.
Graniteur, 307.
Graveurs, 307.
Guano, 282.
Gymnase, 307.
Haras (inspection des), 217.
Herboristes, 247.
Hôpitaux militaires, 203.
Horlogers, 307.
Horticulteurs, 307.
Hospices St-Charles, à Nancy, 253. — St-Julien, à Nancy, 253. — des Orphelins, à Nancy, 254.
Hospices de l'arrondissement de Nancy, 254, des autres arrondissements, 257.
Hôteliers, 307.
Houblons (March. de), 308.
Houille et coke (March. de), 308.
Huile (Fab. d'), 308.
Huissiers à la cour imp., 153.
Huissiers au tribunal de Nancy, 154.
Huissiers au tribunal de commerce, 155.
Huissiers aux justices de paix de Nancy, 156. — du ressort (voir aux tribunaux.)
Hypothèques, 227.
Illuminations publiques, 308.
Imprimeurs, 308.
Incendie (secours), 273.
Ingénieurs mécaniciens, 308.
Ingénieurs des ponts et chaussées, 208. — du canal, 209. du service hydraulique, 209.

— du flottage, 210 — de la marine, 208 — des mines, 210 — du canal des houillères de la Sarre, 210 — du contrôle et surveillance des chemins de fer de l'Est, 211 — du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, 210. — Ingénieur de l'administration des tabacs, 231.
Inhumations, (service des), 129.
Inspecteurs d'académie, 180. — de la Meurthe, 189.
Inspecteurs des contributions directes, 228. — des contributions indirectes, 229. — des monuments publics, 200. — des domaines, 227. — des écoles, 189. — des forêts, 189. — des tabacs, 231.
Inspections des écoles, 242. — des enfants assistés, 255. — des postes, 242. — télégraphique, 131.
Inspection des pharmacies, 248.
Institut des jeunes aveugles, 260.
Instituteurs dans les communes, 133. — privés à Nancy, 193. — dans le département, 195.
Institutions de sourds-muets, 260.
Institutrices privées, 194.
Instruction supérieure, 181. — secondaire, 185. — primaire, 189.
Instruments aratoires, 308.
Instruments de chirurgie, 308.
Intendances et Sous-Intendances, 203.
Jardin botanique, 199.
Jardiniers maraîchers, 308.
Jésuites, 177.
Jouets, 309.
Journaux, 277.
Jours d'audience à la Préfecture, 124.
Jury pour l'examen des aspirants, instruction secondaire, 189. — d'expropriation pour cause d'utilité publique, 213.
Justices de paix de Nancy, 156. — du ressort (voir au tribunaux).
Lampistes, 309.
Lavoirs publics, 309.
Layetiers, 303.
Libraires, 309.
Limes (fab. de), 309.
Limonades gazeuses, 309.
Lingeries, 309.
Liquoristes. 324.
Lithographes, 310.
Lits en fer (fab. de), 310.
Livres d'occasion, 310.
Livreurs de grains et de bois, 129.
Loueurs de voiture, 310.
Louveterie (lieutenants de), 245.
Luthiers, 310.
Lycée impérial de Nancy, 185. — de Metz, 186. — de Bar-le-Duc, 187.
Macarons (fab. de), 310.
Machines à battre (fab. de), 310. — à broder, 310.
Magasin de tabacs, 231.
Maires, 133. — Mairie de Nancy, 127.
Mairie d'Albestroff, 130. — de Baccarat, — de Bayon, — de Blâmont, — de Colombey, — de Delme, — de Dieuze, — de Domèvre, 131. — de Fénétrange, — de Gerbéviller, — de Haroué, de Lorquin, — de Lunéville, — de Nomeny, — de Phalsbourg, — de Pont-à-Mousson, — de Réchicourt-le-Château, — de Saint-Nicolas, — de Sarrebourg, — de Thiaucourt, 131. — de Toul, — de Vézelise, — de Vic, 123. — de Château-Salins, — de Dieuze, —

de Lunéville, — de Nancy, 123. — de Phalsbourg, — de Pont-à-Mousson, — de Saint-Nicolas, — de Sarrebourg, — de Toul, — de Vic.
Maison de santé à Saint-Nicolas, 261.
Maison à la Haute-Malgrange, 261,
Maison de retraite de Bon-Secours, 175 — des apprentis, 260. — des sœurs de la Foi, 261 — de secours, 253. — des orphelines à Nancy, 254. — du Saint-Cœur de Marie, 261. — Sainte-Marie des allemandes, 261. — des sœurs de l'Espérance, 261.
Maison-Mère des frères de la Doctrine chrétienne de Vézelise, 194. — des Sœurs de la Doctrine chrétienne, 195. — des Sœurs de St-Charles, 195.
Maison de charité à Nancy, 254. — dans le département, 258.
Maîtres de pension, 194.
Maîtresses de pension, à Nancy, 194,—dans le département. 193.
Marbriers, 310.
Marchés du département, 248.
Maréchaux-ferrants, 310.
Marée (march. de), 310.
Malles, 310.
Mécaniciens. 310.
Médecins à Nancy et dans l'arrondissement, 245, — dans le département, 247, — de l'asile de Maréville, 253.
Médecins cantonaux, 250.
Médecins constatant les décès, 128, — du bureau de Bienfaisance, 256.
Médecins des prisons, 172.
Médecins des épidémies, 248.
Mégissiers, 311.
Menuisiers, 311.
Merciers, 311.
Mesureurs jurés, 129.
Meubles (march. de), 312.
Meuniers, 312.
Ministère de l'intérieur, 119. — de la Justice, 149, — des Cultes, 174, — de l'Instruction publique, 180, — de la Guerre, 202, — de la Marine, 208, — des Travaux publics, 208, — de l'Agriculture et du Commerce, 214, — des Finances, 221.
Modistes, 312.
Monastère du Bon-Pasteur, 261.
Monts-de-Piété, 262.
Mouleur en plâtre, 312.
Musée de peinture et de sculpture, 199.
Musée historique lorrain, 200.
Musique (copistes de), 313.
Musique (maîtresses de), 313.
Musique (marchands de), 313.
Musique (professeurs de), 313.
Natation (professeurs de), 313.
Naturalistes-empailleurs, 313.
Notaires de l'arrondissement de Nancy, 134, 153. — du ressort (voir aux tribunaux).
Oblats, 177.
Octroi de Nancy, 232.
Office de publicité, 274.
Officiers de santé à Nancy et dans l'arrondissement, 246. — dans le département, 247.
Omnibus (service des), 279.
Opticiens, 313,
Orfévres, 313.
Organistes, 314.
Orgues (fab. de), 314.
Orge de brasserie, 314.
Ornements d'architecture en relief, 314.
Ornements d'église, 314.
Orphelinat Beauvau, 254.
Ouate (fab. de), 314.
Paillassons (fab. de), 314.

Pains d'épices (fab. de), 314.
Papetiers, 314.
Papiers de couleurs (fab. de), 314.
Papiers (mds en gros), 314.
Papiers de tenture (march. de), 314.
Parapluies (fab. et march. de), 314.
Parfumeurs, 314.
Parquet de la Cour impériale, 151.
Passementiers, 314.
Pâtissiers, 314.
Pâte à papier, 314.
Patronage des apprentis du bureau de bienfaisance, 257.
Payeur du département, 226.
Pédicures, 315.
Peignes (fab. de), 315.
Peintres artistes, 315.
Peintres décorateurs et en bâtiments, 315.
Peintres en cheveux, 315 — en équipages, 315.
Peintres sur verre, 315.
Pelletiers, 315.
Pensionnats pour l'instruction secondaire, 188.
Pépiniéristes, 315.
Percepteurs communaux, 221 — surnuméraires, 226.
Petit-séminaire de Pont-à-Mousson, 175. — Fénétrange, 176.
Petites-Sœurs des Pauvres, 281.
Pharmaciens à Nancy et dans l'arrondissement, 246. — dans le département, 247.
Photographes, 315.
Pianos (fab. de), 316.
Pierres à rasoirs (md de), 316.
Pipes (march. de), 316.
Pipes (fab. de), 316.
Placages, 316.
Place de Nancy (Administration et personnel militaires), 203 — de Lunéville, 204 — de Phalsbourg, 204 — de Pont-à-Mousson, 205 — de Marsal, 204 — de Toul, 205.
Placement de domestiques, 316.
Planches (march. de), 316.
Plâtre (fab de), 316.
Plâtriers, 316.
Poêliers, 316.
Poids et mesures, 218.
Police générale, 127.
de Nancy, 129.
Pompiers, 316.
Ponts et chaussées, 208.
Population des Communes, 135.
Porcelaine (march. de), 301.
Postes aux chevaux, 240 — aux lettres, 232.
Potasse (fab. de), 316.
Poterie (fab. de), 316.
Poudres et salpêtres, 204.
Poudrette, 317.
Préfet de la Meurthe, 120.
Prisons civiles, 172.
Procureur général impérial, 150
Procureur impérial près le tribunal de Nancy, 153 — du ressort (v. aux tribunaux).
Produits chimiques (md de), 316
Professeurs des Facultés, 181-182 — de l'Ecole de médecine, 183 — au Lycée, 185 — à l'Ecole impériale forestière, 241.
Professeurs et répétiteurs, 316.
Rampistes, 317.
Recensement de la population à Nancy, 128.
Receveur général, 221 — municipal de Nancy, 128.
Receveur des contributions indirectes, 229,
Receveurs des domaines, 227 — particuliers, 221 — du timbre, 227.
Receveurs-percepteurs, 221.
Recrutement militaire, 203.

Recteur de l'Académie, 180.
Rédemptoristes, 177.
Relais de poste aux chevaux, 240.
Relieurs, 317.
Rempailleurs de chaises, 317.
Repasseuses, 318.
Restaurant à la carte, 318.
Restaurateurs, 318.
Revendeurs, 318.
Roulage, 279.
Rubanneries, 318
Sable, 318.
Sacs (fab. de), 318.
Sages-femmes à Nancy et dans l'arrondissement, 247 — dans le département, 247.
Salles d'asile de Nancy, 193 — dans le département, 193 — libres, 193.
Sangsues (march. de), 318.
Sapeurs-pompiers de Nancy, 129.
Savons (fab. de), 318.
Sculpteurs, 318.
Secrétaire général de la préfecture, 120 — de l'Evêché, 174 de l'Académie, 180 — des Facultés, 183.
Secrétariat et cab du Préfet, 121.
Secours contre l'incendie, 273.
Sections de Nancy, 273.
Sel (vente et dépôt), 318.
Selliers-carrossiers, 318.
Séminaire de Nancy, 175.
Serruriers, 319.
Servants de table, 319.
Service des bois de marine, 208.
Service des chemins vicinaux, 211.
Service de la manufacture et de culture des tabacs, 231.
Service des postes, 232.
Service des Présidents du tribunal de police de Nancy, 156. — de Toul, 158 — de Lunéville, 163.
Service forestier des travaux d'art, 243 — hydrauliques, 209 — du flottage, 210 des mines, 210.
Société centrale d'agriculture, 216. — Société d'encouragement pour l'amélioration de la race chevaline 217. — d'Archéologie lorraine, 197. — Confraternelle militaire de St-Martin de Nancy, 268. — de médecine, 198. — de patronage des aliénés, des sourds-muets, etc.. 267. — régionale d'acclimatation, 217. — de Ste-Catherine, 267. — de Saint-François-Régis, 266— de Saint-Vincent-de-Paul, 266 — des Amis des arts, 200.— des Familles, 266. — chorale 201.
Sociétés de prévoyance et de secours mutuels, 265. — charitables, 266. — savantes, 196.
Sœurs de la Doctrine chrétienne, 195. — de Saint-Charles 195, — de Saint-Vincent-de-Paul. 195.
Soieries (march. de), 319.
Sonnerie électrique, 319.
Sourds-muets, 260.
Sous-directeur de l'Ecole forestière, 241.
Sous-inspecteurs des contributions indirectes 231. — des forêts, 242.
Sous-intendant militaire, 203
Sous-préfectures, 126.
Stations d'étalons, 217.
Subdivisions militaires (3e et 4e) de la 5e division, 203-205.
Subsistances militaires, 206.
Succursale de la Banque, 243
Surveillance des routes impériales et départementales, 20

Tabacs, 231-319.
Tailleurs, 319.
Tailleuses, 320.
Tambour de ville à Nancy, 129.
Tamisiers, 321.
Tanneurs, 321.
Tarif des dépêches télégraphiques, 132.
Teinturiers, 321.
Télégraphe électrique, 131.
Teneurs de livres, 321.
Théâtre de Nancy, 278.
Timbre, 227.
Tissus (fab. de), 321.
Toile (march. de), 321.
Toiles métalliques, 322.
Tonneliers, 322.
Tourneurs, 322.
Traitement gratuit à domicile, 256.
Traitement des indigents dans les communes rurales, 250.
Traiteurs, 322.
Transport par eau sur le canal, 279.
Tribunal de commerce de Nancy, 155. — de Bar-le-Duc, 165. — de Mirecourt, 169. — de Verdun, 168.
Tribunal de 1re instance de Nancy, 153. — Toul, 158. — Vic, 159, — Sarrebourg 161. — Lunéville, 162. — Bar-le-Duc, 164. — Saint-Mihiel, 165. — Montmédy, 166. — Verdun, 167. — Neufchâteau, 168. — Mirecourt, 169. Epinal, 170. — Saint-Dié, 170. — Remiremont, 171.
Tripiers, 322.
Troisième corps d'armée, 202.
Tuileries, 322.
Usines à gaz, 278.
Vaccinateurs, à Nancy, 128. — dans le département, 250. — gratuits, 252.
Vanniers, 323.
Vérificateurs des domaines, 227. — des poids et mesures, 218.
Vermicelliers, 323.
Verres à vitres (march. de), 323.
Vétérinaires, 218.
Vicaires généraux, 174.
Vidanges (entrepreneur de), 323
Vins (march. de), 323.
Vitriers, 323.
Voitures de déménagement, 323
Voitures de louage, 323.
Voitures publiques, 278.
Voituriers, 323.
Volaille (march. de), 324.
Voyages (art. de), 324.

FIN DE LA TABLE.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grand'-Rue, 14.

Ancienne Maison GRIMBLOT et Comp.

—

NICOLAS GROSJEAN,

Place Stanislas, 7, à NANCY.

LIBRAIRIE.

—

LIVRES DE MARIAGE ET DE PREMIÈRE COMMUNION,

DE PRIÈRES ET DE PIÉTÉ,

Reliure ivoire, chagrin, velours avec ou sans garniture, etc.

LIVRES DE BIBLIOTHÈQUES,

Histoire, Jurisprudence, Voyages, Littérature, Sciences et Arts.

CLASSIQUES POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET L'INSTRUCTION SECONDAIRE.

OUVRAGES D'AGRICULTURE & D'HORTICULTURE.

OUVRAGES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Collection nombreuse et variée d'Ouvrages illustrés pour cadeaux et étrennes.

BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER. — GUIDES, ETC.

Abonnement sans frais à tous les journaux de Paris.

COMMISSION EN LIBRAIRIE.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
CONTRE L'INCENDIE,
MARITIMES, SUR LA VIE, ET CONTRE LA GRÊLE

Autorisée par ordonnances de 1818, 1819, 1848 et 1854.

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE RICHELIEU, N° 87.

Conseil d'Administration :

MM.

MARCUARD, banquier, *Président*.
A. TRUBERT, ancien notaire, *Vice-Président*.
H. ROUSSEAU, ancien banquier.
H. FONTENILLIAT, régent de la Banque de France, receveur général de la Gironde.
Le baron Alph. DE ROTHSCHILD, de la maison de Rothschild frères, banquier, régent de la Banque de France.
De COURCY, propriétaire.
MALLET de la maison Mallet frères et Cie, régent de la Banque de France.
GRANDIDIER, ancien notaire.
DE COURCUFF, directeur.

Agents principaux, A NANCY

MM. LANGLARD ET DESCORDAL

RUE MONTESQUIEU, N° 6.

GARANTIE : 98 MILLIONS de FRANCS.

Répartis entre les quatre branches de la Compagnie, dans les proportions ci-après :

INCENDIE:	Capital et Réserves réalisés. . . .	10,000,000	44,000,000
	Primes en portefeuille.	34,000,000	
VIE :	Capital et Réserve	5,000,000	38,000,000
	Produit des opérations.	33,000,000	
GRÊLE :	Capital social.	10,000,000	10,000,000
MARINE :	Capital et Réserve	6,000,000	6,000,000

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE

D'ASSURANCES SUR LA VIE,

Constituée par acte du Parlement 7 et 8 Vict. Chap. 110.

27, OLD JEWRY, A LONDRES.

SUCCURSALE CONTINENTALE

15, RUE DROUOT, A PARIS.

BANQUIERS :

LONDRES. La Banque d'Angleterre.
PARIS. MM. de Rothschild, frères.
NANCY. MM. Lenglet et Cie.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE :

CAPITAUX PAYABLES AU DÉCÈS. — La Compagnie paie, lors du décès de ceux qui contractent avec elle, les sommes qu'ils veulent laisser à leur famille ou à une personne désignée.

ASSURANCES MIXTES. — Le capital garanti est payé à l'assuré lui-même, s'il vit à l'époque fixée par son contrat, ou à ses héritiers, s'il meurt avant cette époque.

CONSTITUTION DU DOUAIRE. — Moyennant une prime minime, la Compagnie paie à la femme qui survit à son mari, soit un capital, soit une rente viagère. La même combinaison est applicable à deux associés, lorsque la mort de l'un doit obliger l'autre à un remboursement qui pourrait entraîner une liquidation difficile ou onéreuse.

ASSURANCES TEMPORAIRES. — Faciliter une foule de transactions, telles qu'acquisitions de charges ou fonds de commerce, emprunts de toute sorte, en garantissant le capital du vendeur, ou prêteur, tel est l'objet de cette combinaison d'assurances, dont le prix est minime.

REPRISES DOTALES. — La Compagnie garantit au mari sans enfants, un capital, dans le cas où il survivrait à sa femme.

DOTATION DES ENFANTS

AVEC CAPITAL GARANTI.

TAUX DES RENTES VIAGÈRES.

A 55 ans	9 fr.	» » %	A 70 ans	14 fr.	92 %
60	10	34	75	18	19
65	12	32	80	22	94

Les opérations de la Compagnie ont atteint près de 30 millions en capitaux assurés, pendant les deux derniers exercices annuels, dont il a été rendu compte.

Il sera rendu compte en janvier 1863 de l'exercice qui vient de se clore.

Les bénéfices acquis dont la répartition a été faite aux assurés, dans la proportion de 80 pour cent, se sont élevés en 1855 à 625,000 francs et en 1860 à un million, déduction faite de la part attribuée à la réserve. Cette dernière répartition a augmenté de 6 à 8 pour cent, selon leur date et leur tarif, le chiffre des capitaux assurés en cas de décès.

S'adresser pour Tarifs, etc., au siége de la Succursale, à Paris.

A NANCY. { Aux bureaux de l'Inspecteur Divisionnaire des départements de l'Est, 7, rue de la Pépinière.
A M. L. Thiébaut, Agent principal, rue des Maréchaux, 4.

A LA VILLE DE PARIS

Magasins de Nouveautés,

42, RUE DES DOMINICAINS, A NANCY.

Par l'étendue de vastes magasins agencés sans luxe, et par d'importants achats, qu'une vente active renouvelle continuellement, cette maison peut offrir des AVANTAGES TRÈS GRANDS sur les prix habituels.

Salon spécial de confections pour dames et dentelles.

Galerie spéciale pour la vente de soieries.

Comptoir spécial de Châles des Indes et de France.

Magasin spécial de draperies, gilets et cravates.

Magasin spécial de nouveautés pour robes.

Magasin spécial de blancs de fil et de coton.

Trousseaux et Layettes.

PRIX FIXE

Marqué en chiffres.

Corbeilles de mariage.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

RUE MAZAGRAN (Angle de la place de la Gare).

DÉMÉNAGEMENT POUR TOUS PAYS.

Correspondance avec le chemin de fer,

M. Vuillaume a l'honneur de communiquer les modes et conditions relatifs aux transports des mobiliers que l'on veut bien lui confier. L'établissement offre un grand avantage, en évitant les frais exorbitants d'emballage et d'encaissage. Il fait prendre et rendre les objets aux domiciles qui lui sont indiqués, pour un prix convenu, après qu'il lui a été remis une note détaillée de tout le mobilier à déménager.

Les particuliers sont priés de faire la vérification des meubles rendus dans les nouveaux appartements et de lui adresser les réclamations qu'ils auraient à faire, sans avoir égard aux sollicitations des employés, auxquels on paiera néanmoins le prix du transport, dont ils sont responsables.

Il a, aux prix ci-après indiqués :

1° un grand chariot à 3 et 4 chevaux, à. . . .	30 francs par jour.		par jour. 40 kilom. faisant
2° un moyen à.	25		
3° 1 et 2 chevaux, à.	20		
4° une tapissière 1 cheval, à.	16		

Les voyages sur les chemins de fer, se feront à 1 25, par kilomètre et par voiture.

NOTA. — Lorsqu'on est obligé de quitter la grande route pour aller dans les chemins de traverse, les chevaux d'aide que l'on sera forcé d'employer seront aux frais de la personne dont on effectuera le déménagement.

L'administration ne répond d'aucune avarie lorsqu'on sera obligé de descendre les meubles par la croisée.

**

L'URBAINE

Compagnie anonyme d'assurance

CONTRE

L'INCENDIE, LA FOUDRE,

L'EXPLOSION DU GAZ

Et des Appareils à vapeur

Autorisée par Ordonnance du 4 Mars 1838 et par Décrets des 26 Décembre 1849 et 24 Décembre 1857.

SIÉGE DE L'ADMINISTRATION

A PARIS

8, RUE LEPELETIER, 8.

CAPITAL SOCIAL :

CINQ MILLIONS DE FRANCS

Les valeurs assurées par la Compagnie, au 31 décembre 1861, s'élevaient, en chiffres ronds, à trois milliards six cent quatre-vingt-dix millions. 3,690,000,000 fr.

Les garanties qu'elle offre aux Assurés, composées de son fonds social, de réserves de diverses natures et des primes à recevoir, représentent une somme de plus de vingt-cinq millions. 25,000,000

ADMINISTRATEURS.

MM.

AUDENET fils ✱, Banquier, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine.

CHEVALIER (A.) ✱, ancien Membre du Conseil général et ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine.

COHIN aîné ✱ (de la Maison COHIN et Cie, Manufacturier), Administrateur du Comptoir national d'escompte.

DENIÈRE O. ✱, Négociant, Membre de la Commission municipale et départementale, *Président* du Tribunal de Commerce de la Seine, Administrateur du Comptoir national d'escompte.

MM.

DOLLFUS (MATHIEU) ✱, Manufacturier.

GRIENINGER (FRÉDÉRIC) Administrateur de la Société générale du Crédit mobilier.

RODIER (LOUIS), Négociant, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine.

VACOSSIN (A), Négociant.

VASSAL fils ✱, Négociant, Membre du Conseil d'escompte de la Banque de France.

Directeur, **LA PERCHE.**

Directeur-Adjoint, **G. BONNEFONS.**

AGENTS GÉNÉRAUX.

A Nancy. — M. LÉOPOLD CHEVALIER, 7, rue de la Pépinière.

A Delme. — M. BLAMBOIS, Greffier de Justice de paix.

A Toul. — M. LAURENT.

A Lunéville. — M. BÉNARD, Négociant.

A Sarrebourg. — M. FREYERMOUTH.

Ancienne Maison GRIMBLOT et Comp.

—

NICOLAS GROSJEAN,

Place Stanislas, 7, à NANCY.

LIBRAIRIE.

—

LIVRES DE MARIAGE ET DE PREMIÈRE COMMUNION,

DE PRIÈRES ET DE PIÉTÉ,

Reliure ivoire, chagrin, velours avec ou sans garniture, etc.

LIVRES DE BIBLIOTHÈQUES,

Histoire, Jurisprudence, Voyages, Littérature, Sciences et Arts.

CLASSIQUES POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET L'INSTRUCTION SECONDAIRE.

OUVRAGES D'AGRICULTURE & D'HORTICULTURE.

OUVRAGES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Collection nombreuse et variée d'Ouvrages illustrés pour cadeaux et étrennes.

BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER. — GUIDES, ETC.

Abonnement sans frais à tous les journaux de Paris.

COMMISSION EN LIBRAIRIE.

[illegible]

DE MACHINES

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LA CULTURE.

***Société d'assurances mutuelles* contre la Grêle, autorisée *par* décret impérial du 16 janvier 1861.**

Directeur pour le département : L. THIEBAUT, *rue des* [illegible], 6, *à Nancy. Tous les can-tons sont pourvus d'agens.*

Exposition de Nantes, en 1861.

MÉDAILLE D'ARGENT

La seule attribuée à cette industrie

pour la

BRODERIE A LA MAIN

a été décernée à la maison

L. STEZLE ET GANDOIN-THOUVENIN,

Fabricants de broderies, rue de la Poissonnerie, n° 22, à Nancy, par le Jury de l'Exposition, avec cette mention:

BRODERIES TRÈS APPRÉCIÉES.

MAISON DEHÈQUE.

CONFECTIONS

Pour Dames et Enfants,

Vêtements, Coins de feu, Sorties de bal, Pelisses de baptême, Capelines, Jupons, Robes de chambre,

Robes à façon de ville et de bal.

VETEMENTS DEPUIS 25 JUSQU'A 500 FRANCS.

RUE SAINT-GEORGES, N° 18.

CABINET D'AFFAIRES

A NANCY.

RUE SAINT-GEORGES 19.

SONREL,

Ancien premier clerc de notaire,

ET CORDIER,

Ancien premier clerc d'avoué.

VENTE ET LOCATION DE MEUBLES ET D'IMMEUBLES

Gestion de biens.

Règlements de comptes, Liquidations, Partages, Comptes de tutelle.

CONSULTATION. CORRESPONDANCE.

REPRÉSENTATION DANS TOUTES AFFAIRES CIVILES,

Commerciales,

ADMINISTRATIVES ET CONTENTIEUSES.

EMPRUNTS ET PLACEMENTS DE FONDS.

Recouvrements de capitaux et intérêts,

LOYERS ET REVENUS.

Les rentrées sont remises au moment de leur réception, ou un avis en est immédiatement donné à qui de droit.